

Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

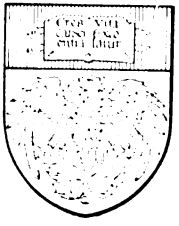
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

The University of Chicago
Library



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

REVUE GÉNÉRALE.

Digitized by Google

Braine-le-Comte. — CH. LELONG, imprimeur-éditeur.

Digitized by Google

JOURNAL

HISTORIQUE & LITTÉRAIRE

(40e ANNÉE).

REVUE GÉNÉRALE

(10e ANNÉE).

NOUVELLE SÉRIE. — TOME II.

Lv. 20

BRUXELLES,
M. HAENEN, LIBRAIRE,
Rue des Paroissiens, 8.

PARIS,
C. DILLET, libraire,
RUE DE SÈVRES, 15.

BOIS-LE-DUC,
W. VAN GULICK,
LIBRAIRE.

1874.

Digitized by Google

AP22
.R5
CHEO



Digitized by Google

1699108

LES REGISTRES PAROISSIAUX

DANS LES ANCIENS DIOCÈSES DE CAMBRAI ET DE MALINES.

Lorsque Jean Standonck, l'illustre recteur de l'université de Paris, se trouvait dans la capitale de la France, la haute position qu'il y occupait dans le monde savant et religieux ainsi que celle qu'il avait acquise dans la vie politique par suite de son opposition aux projets de divorce du roi Louis XII, ne tardèrent pas à lui attirer les envies, inséparables de la gloire.

Ses ennemis, ayant essayé de mille artifices pour ruiner la réputation du savant docteur, imaginèrent de lui susciter des embarras d'un nouveau genre en lui contestant la légitimité de sa naissance. Jusque-là Standonck avait supporté avec dédain les attaques dont il avait été l'objet, mais comme la dernière insinuation portait atteinte bien plus à l'honneur de ses parents qu'au sien propre, il releva l'injure et il écrivit à Malines à son ami Égide de Busco, curé de Notre-Dame au-delà de la Dyle, chargé de gérer ses intérêts en son absence; il pria donc ce prêtre de lui faire parvenir incontinent un acte en dûe forme, qui attestât la parfaite régularité de son origine. Busco, faisant droit à cette demande, engagea les commune-maîtres et les échevins de Malines à vouloir dresser l'acte de notoriété que désirait Standonck. Le Magistrat délivra la pièce en question le 29 septembre 1493. (1) On y voit figurer d'abord Égide de Busco, qui déclara savoir, autant par lui-même que par la commune renommée, que Jean Standonck était issu de mariage légitime; mais pour donner plus de poids à ce témoignage, il le fit corroborer par celui de diverses personnes âgées et respectables, témoins oculaires de la naissance ou du baptême du demandeur. En conséquence furent cités encore devant le Magistrat réuni plusieurs habitants de Malines, de l'un et de l'autre sexe; à savoir: maître Jean Sarens, prêtre âgé de 63 ans; Jean Segers, âgé de 67 ans; Martin de Eykenvoorde, âgé de 70 ans; Gérard van der Spreet, âgé de 72 ans; Nicaise de Lange, âgé de 68 ans; Henri de Bennebeke, âgé de 75 ans; Antoine van der Beyst, âgé de 52 ans; André Cleren, âgé de 76 ans; Jean Witte,

(1) *Archives de Malines.* Voir Indicateur chronologique à l'année 1493, 29 septembre; la pièce y est reproduite in extenso.

Digitized by Google

âgé de 52 ans; Jean Boom, âgé de 63 ans; Henri Man, âgé de 72 ans; Égide Martens, âgé de 62 ans; et demoiselle Élisabeth de Vreylinchoven âgée de 80 ans; Cécile van der Stappen âgée de 60 ans; Élisabeth Doms âgée de 58 ans; Catherine Andries, veuve de Rombaut van der Berct, âgée de 59 ans; Catherine Skemers, veuve de Jean van den Dale âgée de 59 ans; Élisabeth van den Dycke âgée de 70 ans; Béatrice Mast âgée de 61 ans; Élisabeth Lambrechts âgée de 67 ans; Catherine de Beveren âgée de 59 ans; tous bourgeois de Malines et voisins de la demeure des Standonck à l'époque de la naissance de Jean. Ils affirmèrent unanimement, sous la foi du serment, que Jean Standonck était né du lit légitime de Corneille Standonck et de Élisabeth de Ysschot, gens de condition honnête mais pauvres et pieux, et que ces époux demeuraient à peu près en face de l'église de Sainte Catherine. En outre, Jean Boom assura qu'il avait assisté, comme témoin, au mariage solennel des conjoints. Catherine Skemers se rappelait avoir vu Élisabeth de Ysschot allant à l'église, en costume de fiancée, le jour de la célébration de son mariage avec Corneille Standonck. Élisabeth de Vreylinchoven fut présente au baptême de l'enfant; elle ajouta que ce fut feu Rombaut Groote qui le tint sur les fonts baptismaux. Catherine de Beveren confirma la déclaration précédente, mais elle fit connaître de plus qu'elle se souvenait parfaitement que, pendant le temps des couches de Élisabeth de Ysschot, le marteau de la porte des Standonck avait été enveloppé dans une bande de linge immaculé. Or ce signe indiquait d'une manière certaine qu'une naissance légitime avait eu lieu dans la maison. (1)

Il résulte évidemment de cette pièce, dont la rédaction avait été longue et avait exigé certaines recherches, qu'il n'y avait au xv[e] siècle aucun autre moyen de constater l'état des personnes que de dresser un acte de notoriété; sinon, pour établir la double preuve et du mariage de Corneille Standonck avec Élisabeth de Ysschot et du baptême de leur

(1) On lit dans le texte de l'acte..... « *In signo legitimæ nativitatis ad differentiam* » *illegitimorum post quorum nativitatem solemnitas hujus modi juxta loci consuetudinem* » *servari non potest neque permittitur.* »

Relativement à ce curieux détail des habitudes d'autrefois, nous ferons observer que Erasme dans ses *Colloquia* mentionne le même usage, dialogue VII. T. I. *Puerpera.*

Eutrapeles Forte præteriens has ædes vidi cornicem obvinctam candido linteo: demirabatur quid esset causa.

Fabulla adeone hospes es in hac regione, ut ignores hoc esse symbolum puerperi in ædibus?

Petrus Rabus, annotateur des *Colloquia* d'Erasme, dit à ce sujet: « Obtinet hic mos in plerisque belgicæ urbibus ut cornicem ædium in quibus puerpera decumbit linteolo obvinciant ne quis accedem graviori impulsu eam turbet. »

Digitized by Google

fils, il eut suffi de délivrer un simple extrait tiré des registres paroissiaux.

L'absence de pareils registres, constatée non seulement par l'exemple que je viens de citer, mais aussi par l'inexistence de tout mémorial de ce genre, ne laisse point de causer un certain étonnement, car c'est là une infraction grave aux règlements canoniques en vertu desquels les recteurs des paroisses étaient tenus de consigner dans des livres spéciaux les mariages, les baptêmes et les décès de ceux dont ils avaient la direction spirituelle. Les motifs qui rendaient ces registres nécessaires sont suffisamment connus; et même, dès les premiers siècles de l'Église, Saint-Augustin recommandait aux prêtres de tenir note des catéchumènes qui embrassaient la foi.

Il est à supposer que cet usage de la primitive Église s'est affaibli d'abord, et qu'il a été ensuite entièrement négligé chez nous au milieu des troubles de la période franke et du moyen-âge. Peut-être même à cette dernière époque les curés ne connaissaient-ils plus l'existence des prescriptions touchant les registres paroissiaux.

Cependant, dans la plupart des paroisses, les desservants ont conservé au moyen-âge l'habitude d'inscrire les décès qui survenaient parmi leurs ouailles; dans les couvents et dans les chapitres les obituaires étaient même complétés avec soin. Mais dans ce second cas, la rédaction des registres funèbres a été faite, moins en vertu des ordres de l'Église, qu'en vertu d'une pensée éminemment chrétienne qui recommande aux vivants de se souvenir dans leurs prières des frères morts dans la communion des saints. Il y a toutefois une différence notable à indiquer entre les annotations de décès qui ont été faites dans les paroisses, et les obituaires des corps, spécialement constitués, tels que ceux des monastères, des chapitres ou des confréries; car ces derniers sont complets et renferment les noms de tous les associés à la même règle; tandis que dans les paroisses les livres de morts présentent de nombreuses lacunes.

Généralement ceux de la seconde catégorie étaient des livres de comptes, où les églises consignaient soigneusement les recettes et les dépenses faites à l'occasion d'un enterrement, d'un service funèbre ou d'une fondation. Cela est si vrai que les registres aux décès spéciaux sont excessivement rares au xv^e^ siècle et que presque toujours les noms des défunts prennent place dans le chapitre des comptes relatifs aux recettes. Ainsi, même quand on compulse un registre uniquement affecté à l'insertion des noms des trépassés, l'on remarque que ceux qui ont reçu la sépulture ecclésiastique, *pro Deo*, n'y figurent qu'exceptionnelle-

Digitized by Google

ment ; ici donc encore l'on peut croire que ces registres étaient plutôt des notes de comptabilité couchées dans un cahier *ad hoc*.

Bien que nous trouvions dès le xv^e^ siècle des annotations mortuaires dans les comptes paroissiaux, nous remarquons dans la plupart de nos villes que vers les premières années du xvi^e^ siècle, s'introduisit l'usage de tenir des livres de décès spéciaux et plus complets ; mais ce ne fut que cinquante ou soixante plus tard que l'on commença à inscrire les baptêmes et les mariages. (1) Nous ignorons à quelle cause il faut attribuer cette différence, car nous n'avons rencontré aucun mandement épiscopal qui fît une prescription particulière pour les morts dans le diocèse de Cambrai. Cependant il doit paraître hors de doute que nos évêques nationaux ont ordonné à diverses reprises la tenue de registres de baptême et de mariage, puisque l'Église, qui est la plus forte expression de l'ordre, avait en France, dès le commencement du xvi^e^ siècle, renouvelé par l'intermédiaire de ses évêques les prescriptions disciplinaires tombées malheureusement en désuétude : les synodes d'Angers des années 1505, 1507, 1539 et 1549 ; le synode de Sens de 1524, celui de Chartres de 1526, celui de Paris de 1557 recommandèrent successivement ces points aux soins des prêtres de leurs diocèses respectifs.

Les plus vieux mémoriaux baptistaires que nous connaissions proviennent d'un petit village du Brabant, nommé Hever ; il ressort de la quittance donnée par la municipalité de la commune de Haecht le 2 décembre 1796 au curé Em. Vonck, que celui-ci remit à l'autorité civile un extrait du registre aux baptêmes de 1538. Cette quittance porte le récépissé suivant : *Een extract uyt den manuael van den Borger Peeter Verasselt van den jaere* 1538. Remarquons que Pierre Verasselt n'avait pas été curé d'Hever, mais qu'il était simplement clerc de l'église paroissiale ; peu importe du reste la qualité du rédacteur de ce registre, le fait est qu'à Hever on inscrivait les baptêmes, et cela, sans doute, en exécution d'un mandement pastoral, dont nous ne connaissons plus ni les termes ni la date.

L'Église saisit la première occasion qui se présenta, pour rappeler au monde catholique quelles étaient ses volontés touchant l'inscription des noms de ses enfants qui recevaient les sacrements du baptême ou du mariage. Elle rédigea en 1563 une loi générale sur cette matière dans les grandes assises du concile de Trente. (2) Le second canon de ce concile porte : « Parochus.... sciscitetur quem vel quos elegerint ut

(1) A Malines le plus ancien registre aux décès remonte à 1506, c'est un des plus vieux de la Belgique.

(2) Sess. 24. c. 2. *de reformatione*. 1563.

Digitized by Google

baptizatum de sacro fonte suscipiant..... et in libro eorum nomina describat.

» Habeat parochus librum in quo conjugum et testium nomina, diem et locum contracti matrimonii describat, quem diligenter apud se custodiat..»

Les pères du concile ayant parlé, leur prescription allait devenir obligatoire à partir du jour de l'approbation de leurs canons par le pape (1): en d'autres termes, à partir de la publication des canons du concile. L'on sait que malheureusement, par suite de circonstances politiques, la promulgation du concile ne put être faite en même temps sur tous les points du globe. Ce fut néanmoins dans les Pays-Bas que les décisions conciliaires furent, pour ainsi dire, le plus tôt publiées, par ordre de Philippe II en 1565.

Le clergé belge ne fit aucune opposition à l'application des règlements concernant la tenue des registres. Les décrets du concile de Trente, promulgués à Malines le 11 novembre 1565, furent mis à exécution dès le lendemain à l'occasion d'un baptême, célébré dans l'église de Sainte Catherine le 12 novembre. Avant d'inscrire les noms de l'enfant baptisé, le curé de cette paroisse mit en tête de son registre: « Anno Domini 1565 undecima novembris publicatum est concilium Tridentinum in oppido Mechliniensi, in quo ordinatum est ut unus dumtaxat patrinus et una matrina ad susceptionem admittantur, requiruntur itaque nomina parentum prolium et susceptorum nec non testium astantium si qui sint, et primo loco scribentur nomina parentum, 2° prolium, 3° susceptoris et susceptricis, 4° testium. »

Le plus ancien registre de baptême de la ville de Louvain est celui de l'église de Sainte Gertrude; il contient une note intéressante de la main du vicaire Barthélemy van den Hove. Il y est dit que, n'ayant trouvé aucun registre de ses prédécesseurs concernant les naissances, le vicaire sur le conseil de quelques personnes respectables a commencé en 1563 à inscrire les noms des enfants baptisés en son église. Il avoue que cette innovation lui a coûté beaucoup de peines pour obtenir l'indication des noms, particulièrement pour les noms des pères, par le motif qu'il n'y avait *aucune ordonnance de l'Église* à ce sujet. Mais depuis la promulgation du concile de Trente, il assure avoir inscrit les noms des parents et ceux des parrains et des marraines. (2)

Dans la même ville, le registre baptistaire de Saint Jacques porte une autre note curieuse. Le vicaire inscrivit sur ce registre qu'il ajoute

(1) Le souverain pontife Pie IV approuva les décisions du concile de Trente le 24 janvier 1564.

(2) E. Van Even. *Louvain monumental*, p. 89.

Digitized by Google

aux deux listes, prescrites par le concile de Trente, une troisième liste contenant les décès : « Cette troisième liste n'a pas été ordonnée, dit-il, mais elle pourra servir à éclaircir les doutes qui pourraient s'élever au sujet d'un décès. Des contestations de l'espèce se sont autrefois assez fréquemment présentées, attendu que la mémoire des hommes est bien faible. » (1) A Anvers, le plus vieux registre aux naissances est celui de Sainte Walburge ; il remonte à 1560.

Le 28 mai 1567 la gouvernante des Pays-Bas publia un édit par lequel elle enjoignit aux curés d'avoir un livre dans lequel ils noteraient le jour du baptême, les noms du baptisé, ceux de ses parents et de ses parrain et marraine. Dierexens, dans son ouvrage intitulé, *Antverpia Christo nascens et crescens* (2), dit que c'est en suite de cet édit que l'on commença dans nos églises à observer les ordres du concile de Trente ; l'introduction au livre baptistaire de l'église Sainte Catherine, à Malines, prouve évidemment que cet auteur a versé dans une erreur.

Nous trouvons dans les additions au synode de Cambrai, imprimées à Paris en 1551 (3) que dès l'année 1550, l'évêque Robert de Croy, ordinaire d'une partie de nos provinces, exigea que les membres de son clergé veillassent à entretenir des registres de baptême. Voici comment le prélat formule sa volonté : « Item addendo statuimus et ordinamus, ut de cœtero omnes et singuli nostrarum civitatis et diocesis, plebani, curati, seu vice plebani et vice-curati, baptizorum ac eosdem levantium nomina libro suo inscribere teneantur. »

De même encore, le roi d'Espagne recommanda par lettres adressées le 17 octobre 1565 à la duchesse régente, Marguerite de Parme, de rappeler aux curés l'obligation qu'ils avaient à tenir des registres paroissiaux.

Nous considérons ces deux derniers actes, comme résultant du concile de Trente ; car bien que les canons relatifs à cette matière n'eussent pas encore été publiés dens les dix-sept provinces, il est probable que l'évêque de Cambrai n'a soumis ce point à son synode que parce qu'il savait que bientôt la grande réunion de Trente allait trancher la question (qui fut décidée en 1563) et voulait lui donner ainsi un commencement d'exécution. De son côté, Philippe II, sachant en 1565 que cette mesure d'ordre avait acquis force de loi, fut très sagement inspiré lorsque par son autorité royale il prêta la main à l'observation de ces règlements diocésains.

Le premier concile provincial de l'archevêché de Malines, en 1570,

(1) E. Van Even *Louvain monumental*, p. 89 et suivantes.
(2) Tome V. p. 59.
(3) Page 160.

Digitized by Google

rappelle au titre I, *de sacramentis* (1), l'ordre du concile de Trente en ce qui concerne les livres baptistaires. La même chose avait eu lieu dans le synode de Cambrai du mois d'octobre 1567.

Le deuxième concile provincial de Malines, séant à Louvain en 1574, ordonna d'inscrire, avant de commencer les prières de l'exorcisme, les noms des parrains et des marraines, qui assistaient aux baptêmes.

Le troisième concile de l'archevêché de Malines, en 1607, revint sur le même point, dans le second chapitre du titre III *de sacramento baptismi*, fournissant à ce sujet des explications plus étendues.

Malgré ces injonctions successives, les décrets du concile de Trente étaient loin encore d'être appliqués partout, et nous voyons qu'en maint endroit les registres dont nous nous occupons ne commencent que vers 1611. Jusqu'à cette époque des guerres continuelles et des dissensions civiles avaient à diverses reprises troublé l'ordre public et ainsi mis obstacle à une rédaction régulière des livres paroissiaux; quand le pays fut calmé, apparut l'édit perpétuel du 12 juillet 1611. Cet acte prescrivit dans son article 20 qu'annuellement les magistrats devraient lever le double certifié authentique des trois registres paroissiaux : naissances, mariages et décès.

Dans la réunion des doyens du diocèse de Malines du 5 août 1614 et dans celle du 2 août 1615 la disposition des ordonnances précédentes fut réitérée au clergé. Il ressort clairement des décisions prises dans cette dernière circonstance que dans beaucoup d'églises on tenait note des baptêmes et des mariages, mais que ces annotations étaient faites sur feuilles volantes et présentaient par là peu de garanties de conservation; en conséquence, il fut statué que les inscriptions devaient être couchées dans des livres cousus ou reliés, et que l'on devait y remémorer les noms de tous les assistants à l'une ou à l'autre de ces cérémonies.

On comprend sans peine que l'introduction des registres paroissiaux ait donné lieu à quelques difficultés et que dans le principe surtout il ait fallu des avertissements nombreux et des éclaircissements de la part de l'épiscopat pour indiquer de quelle manière les inscriptions devaient être faites (2). Jusqu'au XVI^e^ siècle, les noms de famille n'avaient aucun caractère de fixité quant à l'orthographe; il résultait de cet état de choses que les curés rencontraient journellement des embarras sérieux pour

(1) Caput. III.

(2) Peu de temps après la publication de l'édit perpétuel une décision de Rome facilita la tâche imposée aux recteurs de paroisses : le Rituel romain publié en 1614 par le pape Paul V pousse la précaution jusqu'à donner le modèle des formules dont il ne reste qu'à remplir les blancs, pour le registre des baptêmes, pour celui des mariages, de la population paroissiale et des morts.

Digitized by Google

les écrire convenablement ; ce n'est qu'à la longue qu'ils sont parvenus à améliorer leurs livres, dans lesquels nous pouvons constater, du reste, une marche progressive constante.

Le synode diocésain tenu à Bruxelles le 27 août 1652, décida que dorénavant on indiquerait dans les actes de baptême si l'enfant était légitime ou non, et que dans ce dernier cas on y mentionnerait le nom de son auteur, si la constatation pouvait s'en faire sans peine.

Il prescrivit aux desservants des paroisses d'écrire de leur propre main les actes dans leurs registres et de ne plus laisser ce soin à leurs clercs, sous peine de trois florins d'amende.

De son côté, l'évêque d'Anvers, Henri-Gabriel van Gameren, renouvela, le 27 février 1754, les recommandations dn concile de Trente en ce qui regardait les registres baptistaires.

Le 6 mars 1754, Marie Thérèse, sur la représentation des cours de justice et des États de plusieurs de nos provinces, publia une nouvelle ordonnance par laquelle elle invita les recteurs des paroisses à observer l'article 20 de l'Édit perpétuel de 1611, dont elle ordonna de plus la réimpression par lettres du 21 mars 1754. L'Impératrice stipula, de plus, que chaque année dans le délai de six semaines les curés auraient à remettre à l'autorité civile de leurs paroisses les copies des trois registres de leurs églises ; voulant aussi que pour les défunts fut indiqué le lieu de leur sépulture. A ces fins, le Magistrat de chaque commune devait fournir au curé un registre en blanc suffisamment gros pour pouvoir contenir tous les actes de l'année écoulée.

Un règlement du conseil privé fut donné à Bruxelles le 12 mai 1773 dans le but de mieux régulariser l'état des personnes appartenant à quelque degré que ce soit à l'armée. Cette disposition portait surtout sur le mariage des membres de l'armée, qui jusqu'ici avait donné lieu à des contestations entre les évêques et les aumôniers militaires.

Un édit en 24 articles de Marie Thérèse du 6 août 1778, considérant les difficultés que rencontrait l'observation de l'édit perpétuel des archiducs, vint définitivement fixer la matière. Par le même acte on redressa plusieurs abus existants.

Cet acte portait les dispositions suivantes :

1° Les curés devront se procurer annuellement deux registres en blanc, où ils inscriront, en trois parties distinctes, les baptêmes, les mariages et les décès.

2° L'enregistrement des actes sera fait par le curé, le vicaire ou par le desservant sitôt le mariage ou le baptême célébré ; et pour les décès dans les 24 heures suivant l'inhumation. Ces actes seront inscrits les

Digitized by Google

uns à la suite des autres sans laisser le moindre espace vide entre eux.

3° Dans les actes de naissance seront marqués le lieu, le jour, l'heure de la naissance, les noms de l'enfant, de ses parents, de ses parrain et marraine. Chaque acte sera dans chaque registre signé par le célébrant, par le père de l'enfant, par le parrain et par la marraine. En cas d'absence du père, ce fait sera consigné dans l'acte.

4° Si l'une des personnes susdites est illettrée, mention en sera faite; et celle-ci apposera à l'acte le signe qui remplace sa signature.

5° L'enfant qui aura été assuré ou ondoyé sera inscrit comme tel dans les deux registres, où on marquera également le nom de celui qui l'a baptisé et le lieu du baptême.

6° On inscrira de même, dans le cas précédent, les détails se rapportant au baptême solennel, ainsi que la date du jour de l'ondoyement.

7° Si l'enfant est illégitime, il sera inscrit comme tel; mais cet acte ne peut être marqué par aucun signe spécial. On ne pourra y noter le nom de celui qui est désigné comme père, à moins que ce dernier ne veuille signer l'acte. S'il s'agit d'un enfant trouvé, le desservant l'indiquera, avec le lieu et le jour où l'enfant a été trouvé.

8° Dans les actes de mariage seront inscrits les noms, prénoms, qualités, lieux de naissance et d'habitation des contractants; les mêmes détails concernant les témoins. Ces actes seront signés par tous les comparants et par les desservants de la paroisse dans les deux registres. Si l'un des comparants ne sait écrire, il en sera fait mention dans l'acte, et cette personne apposera à l'acte le signe qui lui sert de signature.

9° Dans les actes de mariage sera marqué si les bans ont été publiés et au cas contraire qui en a accordé la dispense.

10° Si les conjoints ou l'un d'eux n'a pas 25 ans, il en sera fait mention dans l'acte. Il y sera dit si le mineur a été assisté de son père, de sa mère, de son tuteur ou de son curateur, ou s'il a été muni d'un consentement écrit, ou s'il a eu une autorisation de mariage du juge. La date de l'un de ces deux consentements devra être mentionnée dans l'acte.

11° Ceux qui assisteront au mariage d'un mineur signeront l'acte. Et s'il sont illettrés, on agira comme aux articles 4 et 8.

12° Si le mariage est béni par tout autre que par le curé de l'un des contractant, le curé ou le desservant du lieu où le mariage est célébré assistera à la cérémonie, il inscrira l'acte dans ses deux registres, et il en donnera une copie authentique au curé de la fiancée qui le transcrira dans ses registres en mentionnant le lieu du mariage.

13° Dans les actes de décès seront marqués le jour, l'heure du trépas, les noms, prénoms et qualités du défunt. (Voir art. 2.)

Digitized by Google

14° Si l'inhumation a lieu en dehors de la paroisse, le desservant de l'endroit où l'enterrement a lieu en dressera acte dans les termes de l'article 13; il l'inscrira dans ses registres.

15° Dans la rédaction des actes, les desservants veilleront à l'orthographe des noms; ils inscriront ces actes sans abréviations, lisiblement sans renvois ou ratures. Mais si un renvoi est nécessaire, il en sera fait mention dans l'acte au-dessus des signatures; et si les signatures étaient déjà apposées, la correction ou le supplément à l'acte sera de nouveau approuvé par les signataires de l'acte même.

16° Le présent édit sera observé par les desservants des paroisses situées en partie dans notre territoire, quand même le desservant résiderait en dehors de notre territoire.

17° Chaque année en janvier (à partir du mois de janvier 1780), chaque desservant enverra un registre au greffe du conseil de la province, dans laquelle est située sa paroisse.

18° Si une paroisse ressort à plusieurs provinces, le registre sera envoyé au conseil de la province, sous laquelle se trouve la maison curiale. Si une paroisse est en partie en dehors de notre territoire, le curé enverra au conseil de la province un registre pour la partie soumise à notre obéissance.

Les communes paieront aux desservants de leurs paroisses respectives pour la tenue des registres deux liards par acte inscrit, ainsi que les frais d'achat des registres et ceux résultant de l'expédition aux greffes.

20° Annuellement en février, les greffiers des conseils remettront aux conseillers fiscaux la liste des registres qu'ils ont reçus.

21° Les desservants qui auront négligé de faire l'expédition des doubles dans le temps prescrit et selon l'article 17, encoureront une amende de 50 florins, dont une moitié sera affectée aux pauvres de la paroisse et dont l'autre moitié reviendra à l'officier qui fera la poursuite.

22° Les desservants ajouteront à l'envoi des registres ce l'année 1779 une table des registres qu'ils ont d'ancienne date, y ajoutant les renseignements relatifs à leurs commencements, sous peine de 50 florins d'amende à distribuer comme ci-dessus (art. 21)

23° Les doyens des chapitres, archiprêtres, curés des hôpitaux, des béguinages et tous autres qui ont le droit d'enterrement se conformeront au présent décret, sous peine de 50 florins d'amende.

24° Une copie imprimée du présent décret sera affichée dans les sacristies paroissiales; nous recommandons aux curés de conserver soigneusement les anciens registres qu'ils possèdent.

Digitized by Google

La disposition impériale dont nous venons de donner une analyse succinte est le dernier acte concernant la matière; d'après celle-ci furent régis les registres paroissiaux jusqu'à la constitution de l'État-civil, ordonné par le Directoire exécutif.

Revenons un instant aux registres matrimoniaux. Il paraît suffisamment prouvé, autant par la pièce que nous avons citée relativement à Standonck, que par l'absence de livres du xv^e^ siècle, qu'avant cette époque on ne tenait guère note des mariages contractés. Nous avons vu que le concile de Trente dans sa 24^me^ session ordonna aux prêtres, recteurs de paroisses, de tenir notice écrite dans un registre spécial des mariages célébrés sous leur juridiction, d'y mentionner les noms et prénoms des contractants et des assistants, le lieu et le jour de la bénédiction nuptiale.

Lorsque Diercxens parle de cette prescription conciliaire, il dit que les registres matrimoniaux étaient de fort ancienne création, puisque dès l'année 1550, au synode de Cambrai, l'évêque Robert de Croy en recommandait l'usage : « Omnibus et singulis curatis et vice curatis..... districte præcipiendo mandamus, quatenus nomina et cognomina affidatorum et matrimonium contrahere volentium, unà cum designationibus loci vel locorum nativitatis et habitationis eorumdem, diligenter inquirere eaque libro seu registro..... inscribere teneantur. (1) » Le même auteur ajoute comme preuve de l'antiquité des registres matrimoniaux la citation d'une décision prise le 3 septembre 1576 par les vicaires capitulaires, *sede vacante*, d'Anvers. Ceux-ci stipulèrent ce qui suit : « Liber desponsatorum et matrimoniorum scribatur a custode ecclesiarum, juxta antiquam consuetudinem et reservetur in loco ordinario (2) ». Il est à remarquer que les vicaires capitulaires d'Anvers, en déférant la tenue des registres aux clercs selon l'ancien usage, contrevenaient à l'esprit du concile de Trente qui voulait que les registres fussent tenus par les curés ou par les vicaires.

Sans rechercher les preuves d'ancienneté des livres aux mariages dans l'opinion des auteurs, nous pouvons invoquer en leur faveur des faits matériels : c'est ainsi que la paroisse de Saint-Jean à Malines peut produire des registres matrimoniaux depuis l'année 1519, tandis que les listes des autres paroisses de cette ville ne commencent guère que vers 1585. La paroisse de Saint-Pierre à Louvain compte ses mariages depuis 1527; celle de Sainte-Walburge, à Anvers, depuis 1527, et celle de Saint-Jacques de cette même ville, en avait jadis qui remontaient

(1) *Antverpia Christo nascens et crescens*. T. V. p. 60.
(2) Répété dans le *Synodicon belgicum*, tome III, p. XIV.

Digitized by Google

à 1520. Il est évident, par ces dates, que la prescription disciplinaire qui obligeait les pasteurs à enregistrer les mariages célébrés dans leurs juridictions, n'était point complètement tombée dans l'oubli ; mais qu'elle était si peu en usage, qu'on la considérait pour ainsi dire comme facultative. Aussi chaque curé, selon qu'il jugeait la tenue de registres plus ou moins utile, soignait leur entretien ou le négligeait, et cet état de choses se prolongea jusqu'à ce que le concile de Trente se fût définitivement prononcé.

Il est assez étrange que dans l'édit de la Gouvernante du 28 mai 1567, il soit exclusivement parlé des registres baptistaires, car dès le principe l'État avait saisi l'importance du règlement que l'autorité religieuse remettait en vigueur et il ne passait aucune occasion pour joindre ses efforts à ceux que l'Église faisait pour assurer cette importante mesure d'ordre social. La même observation s'applique au premier concile de Malines où la question des registres de baptême avait été traitée (Tit. *de sacramentis.* cap. II) sans que l'on mentionnât les livres aux mariages; mais le synode de 1574 (Titre *de sacramentis*, caput xviii) prescrivit d'inscrire dans le livre, outre les noms des mariés, le jour et le lieu du mariage. D'après les décrets de cette réunion, il semble qu'à l'entrée en fonctions de chaque curé, l'on commençait un nouveau registre, car il était ordonné de déposer dans les archives paroissiales les registres délaissés après le décès d'un curé. Le même synode exigea la consignation par écrit des fiançailles.

Le troisième concile de Malines (1607) statua que les inscriptions matrimoniales se feraient dans des livres spéciaux, où l'on consignerait les noms et prénoms des mariés et des témoins ainsi que le jour et le lieu du mariage (Tit. X. *de sponsalibus et de sacramentus matrimonii*)

L'édit perpétuel de 1611 était général et ne faisait aucune distinction entre les registres; il les exigeait autant pour les naissances que pour les mariages et pour les décès.

Dans les réunions décanales du diocèse de Malines du 5 août 1614 et du 2 août 1615, on ne s'occupa que des registres aux baptêmes et de ceux aux mariages; les registres aux décès ne soulevèrent aucune observation ; il est donc à supposer qu'ils étaient redigés d'une manière satisfaisante.

Ainsi que nous l'avons dit, le synode diocésain de 1632 défendit expressément aux curés de permettre à d'autres qu'aux célébrants de noter dans les régistres paroissiens les noms de ceux auquels ils administraient soit le baptême soit le mariage. Cette prohibition, qui renversait la décision prises par les vicaires capitulaires d'Anvers en 1567, s'ap-

Digitized by Google

pliquant surtout aux clercs, nous pouvons en conclure qu'en général le soin des inscriptions avait été confié à ces employés des églises.

Les dispositions qui dans la suite furent prises pour assurer la tenue régulière des registres de baptême étaient également applicables aux registres matrimoniaux et aux obituaires. Vers la fin du XVIII^e^ siècle, les règlements ecclésiastiques, appuyés par la loi civile, étaient parvenus à introduire l'ordre désirable, dans les registres paroissiaux. Tels que ceux-ci étaient dressés, surtout depuis l'édit de 1778, ils offraient toutes les garanties d'exactitude possible. Mais la révolution française survenant, elle confia à l'autorité laïque la continuation de la sage mesure, dont l'Église avait depuis des siècles pris l'initiative. Par la loi du 20 septembre 1792, la tenue des registres d'État-civil fut ordonnée aux municipalités locales, et l'arrêté du 29 prairial an IV (17 juin 1796) du Directoire exécutif rendit la loi de 1792 applicable aux neuf départements annexés à la France par la loi du 9 vendémiaire précédent.

On pense généralement que ce n'est que depuis cette dernière époque que les registres d'état des personnes présentent des conditions sérieuses de certitude et d'exactitude. C'est là une erreur, car, comme nous venons de le voir et comme on peut le vérifier, depuis le règne de Marie-Thérèse l'ordre le plus parfait régnait dans les registres paroissiaux.

Le gouvernement a posé un acte utile en entrant dans la voie que l'Église avait tracée depuis longtemps, car aux garanties existantes il est venu en ajouter d'autres, et il n'y a nul inconvénient à ce que les registres soient tenus en double, ou en triple; le dernier siége de Paris et les évènements qui ont marqué le règne court mais sinistre de la commune attestent une fois de plus combien les registres paroissiaux sont indispensables en cas de perte des registres d'État-civil. Mais pendant la révolution française, le pouvoir civil s'est emparé indûment des anciens mémoriaux des paroisses; c'était là un acte arbitraire et maladroit qu'il eut été facile d'éviter en demandant, comme garantie supplémentaire, la transcription ou la copie des registres dont les doubles n'existaient pas.

En publiant ces notes, je n'ai nullement eu l'intention d'offrir un travail complet, qui épuisât la matière; je n'ai fait que grouper le fruit de quelques observations faites dans le cours d'autres recherches. Par là aussi, j'ai limité mon article au seul diocèse de Cambrai, qui comprenait autrefois, à l'exception de la principauté de Liége et de quelques parties moins importantes des diocèses de Tournai et d'Utrecht, la plus grande partie de notre territoire actuel.

EMMANUEL NEEFFS
Docteur en sciences politiques.

Digitized by Google

MABEL. (1)

CHAPITRE I.

Je vais revoir la Normandie:
C'est le pays qui m'a donné le jour.

La Normandie ne m'a rien donné du tout; sinon ce refrain qui entraîna, au temps où les orgues de Barbarie en écorchaient la musique, le vicomte de Beersel à prendre pour but de promenade cette terre de pirates qui, après avoir défrayé par ses légendes les historiens et les poëtes, se contente aujourd'hui de se recommander à leur estomac.

Après cela, me direz-vous, la Normandie peut se croire quitte envers ces messieurs, ayant fourni à l'Opéra le sujet de Robert-le-Diable, et donné, par l'entremise d'Arlette, la belle falaisienne, un roi à l'Angleterre.

La victoire de Guillaume le Conquérant qui changea tant de nobles Saxons en autant de mendiants, et tant de mendiants Normands en de nobles Anglais, a semé en général dans l'esprit des habitants de la mère-patrie Normande, un amour de chicane ayant son origine dans les cuisants regrets des habitants de la Normandie qui par un faux calcul refusèrent de prendre part au grand procès dont leur duc retira un royaume.

Exploités de générations en générations par la discorde, ces regrets se sont encore augmentés du récit très véridique qu'ont fait les historiens de l'injustice du sort qui, en cette circonstance, a donné raison à l'agresseur; récit, qui démontre clairement qu'il n'est mauvaise cause qui ne puisse se gagner, démonstration fâcheuse en ce qu'elle a soufflé et souffle à chaque Normand le désir de ne point laisser une contestation sans débat. N'eût-il à faire valoir à son profit que des arguments répudiés par la raison, il faut qu'il plaide!

La Normandie est sans contredit une des plus riches contrées de la France; toutefois, et parce qu'il est prouvé qu'une terre où l'on plaide est toujours en dépit de sa fertilité une terre où l'on pleure, le vicomte Engelbert, s'étant donné pour mission d'essuyer les larmes d'autrui,

(1) *Mabel* forme la suite du *Mariage au miroir*.

Digitized by Google

pensa que nulle part mieux qu'en Normandie il ne trouverait l'occasion d'appliquer l'emplâtre moral à l'aide duquel il espérait pouvoir guérir les blessures de son cœur.

Faire niche au destin, jouer le rôle de la Providence près de gens que la Providence a bel et bien abandonnés ou fait semblant d'abandonner, est, j'en conviens, une façon homéopathique de traiter ses souffrances qui n'est pas à la portée de toutes les âmes. Mais, chacun ici bas a sa voie qu'il suit quand même ; or, sans croire absolument à la fatalité, il est pourtant permis de dire que nous semblons tous apporter en naissant un fil conducteur que nous suivons quelquefois même en dépit de notre volonté. Pelotte de soie ou de laine, la pelotte se devide, que nous le voulions *yes or not*.

C'était un peu le fait du vicomte Engelbert; il avait pris la voie philanthropique en désespoir de cause et parce que celle de l'amour s'était fermée sur lui. Il n'avait non plus nullement jeté ses vues de locomotion sur la terre normande ni fait aucune des réflexions qui pouvaient l'y déterminer, quand le refrain cité plus haut lui agaça les nerfs pour la première fois.

C'était, si je ne me trompe, par un beau soir d'été à la gare du Nord. Parti de Bruxelles à 6 heures 35 du matin, il était arrivé à Paris vers midi.

M. de Beersel était encore sous le poids de l'émotion qu'il avait éprouvée en échangeant un adieu (peut-être éternel) avec celle qu'il aimait.

C'était, je vous l'ai déjà dit, afin d'étourdir son pauvre cœur qu'il s'était mis en route.

Pour où aller?

L'univers était devant lui; il n'était attendu nulle part; nulle part il ne devait retrouver celle qu'il n'avait jamais voulu quitter et à laquelle il s'était, en partant, interdit de penser.... La raison, la sagesse lui en faisaient une loi! La paix à venir de son existence en dépendait! La réussite de ses projets généreux, son propre bonheur, (si le bonheur existe dans le renoncement), lui interdisaient le souvenir. A vrai dire, le vicomte doutait complètement que le bonheur pût survivre à la perte qu'il venait de faire; l'effort seul qu'il faisait pour chasser de son cœur l'image, trop chère, de Jeanne de Withem, le rendait malheureux; tandis qu'un peu de complaisance pour laisser cette image à sa place lui avait à peu près fait oublier et le temps et la route qui fuyait, hélas! en sens inverse du thème avec lequel il avait caressé son esprit.

Au moment où le train qui l'emmenait en France entra dans la gare

Digitized by Google

du Nord, une petite Bohémienne (véritable Esmeralda, moins la chèvre) chantait en s'accompagnant du tambour de basque: Je vais revoir ma Normandie.

Engelbert arraché à ses rêves poussa un profond soupir. Ces mots : Je vais revoir, dits sur un rythme destiné à faire passer dans l'âme de l'auditeur toute la douceur d'une pensée de retour, lui causèrent, à lui auquel tout retour était interdit, une mélancolie dont il ne put se défendre et qui changea bien vite en irritation, lorsque ces mêmes mots lui revinrent en moins d'une heure aux oreilles et cela par mille bouches et instruments divers : on sait ce qu'est à Paris un refrain à la mode, c'est un engouement qui dégénère en scie.

Engelbert, par ce seul fait, prit Paris en déplaisance; il n'y coucha qu'une nuit, et, chose assez singulière, la fantaisie lui vint d'aller, non point revoir, mais visiter un pays assez heureux pour compter au nombre de ses fils un poëte dont l'œuvre avait pour échos les mille voix du public; puis, et parce que d'une part, son but était de rechercher les malheureux, et que de l'autre, il est dans l'usage de penser que le malheur ne réside point aux champs où on le suppose distancé par l'innocence, la simplicité sa mère, la frugalité sa sœur, la modestie sa cousine, enfin, par une foule de petites vertus trop humbles pour se produire dans les villes, le vicomte de Beersel qui avait pris, en quittant Paris, le chemin de fer de l'Ouest, ne s'arrêta que dans l'ancienne capitale des Éburovistes, c'est-à-dire à Evreux.

— Ah! pour le coup, dit-il, — en apostrophant un petit joueur de vielle qui, le soir même de son arrivée, le poursuivait dans l'Allée des soupirs avec le refrain qui lui avait fait fuir Paris, — pour le coup, tu vas changer de note ou de chemin! Pourquoi donc bourreau, ajouta-t-il, en arrêtant l'enfant par la manche, pourquoi joues-tu : je vais revoir ma Normandie, puisque tu la tiens ton exécrable Normandie?

— Faites excuse, mon bon monsieur, répondit le petit bonhomme tout tremblant, mon pays est Val en Tignes en Savoie, et je ne puis changer d'air, puisque je ne sais que celui-là.

— C'est une raison... voici pour te taire, — et Engelbert lui glissa dans la main quelque menue monnaie.

Le montagnard regarda d'un air piteux les pièces de cuivre. — Avec quoi mangerais-je demain, monsieur, dit-il en fixant le vicomte, si chacun fait comme vous? déjà ce matin on m'a chassé de l'Hôtel de l'Europe, et, mes camarades exploitant l'autre côté de la ville, je risque fort de jeûner en vous obéissant.

Engelbert s'était donné pour mission d'essuyer les pleurs et non de

Digitized by Google

les faire couler :— Chante à ton aise, mon garçon, dit-il en s'éloignant, aussi bien c'est à moi de te céder la place ! — puis il passa.

— Mon bon monsieur, mon bon monsieur, mon gentilhomme, cria l'enfant en courant après lui et en l'atteignant au moment où il allait disparaître : voici ce qui vient de tomber de votre poche — et il lui tendit une pièce d'or.

Le vicomte était de ceux qui pensent qu'une noble et belle physionomie est de tous les aspects celui qui atteint et touche plus sûrement le cœur de l'homme. La physionomie, selon une juste expression, est le miroir de l'âme. L'âme, c'est le souffle de Dieu. Or, la physionomie du jeune montagnard, en remettant la pièce d'or, rayonnait de satisfaction, on sentait qu'il accomplissait cet acte de probité sans effort comme une chose naturelle et heureuse.

Cette physionomie frappa le vicomte qui mit la main à son gousset ; puis, après réflexion, il la retira.

— Combien gagnes-tu par jour avec ta misérable vielle, mon enfant, lui demanda-t-il ?

— Dame, monsieur, c'est selon où le hasard me conduit ; si j'arrive dans un endroit à l'époque d'une noce, je fais la fête avec les autres, si je tombe au milieu d'un enterrement, je renfonce ma chanson ; c'est ce qui m'est arrivé ce matin à l'hôtel où d'ordinaire je fais de bonnes recettes : il s'y trouve en ce moment un monsieur malade, qui en plus a perdu sa femme depuis quinze jours, en sorte que ma vielle l'importune ; je ne puis pas le trouver mauvais quoique cela fasse mal mes affaires.

— Est-ce que ce métier de Bohême te plaît beaucoup ? poursuivit le vicomte en cherchant à deviner dans les yeux noirs du Savoyard si sa réponse était franche.

Celui-ci soupira. — Les médecins de mon pays ont dit à ma mère, que je ne pouvais pas faire d'autre métier, répondit-il d'un ton amer. Sans cela je n'aurais pas la vielle au dos, je vous en réponds. Mais bast ! ajouta-t-il, à quoi sert de s'affliger ? il faut bien aller où le bon Dieu vous mène et aller là, où il y a du pain à gagner.

— Tu te trouvais plus heureux dans ton pays ?

— Je me trouvais plus heureux près de ma mère, Monsieur, mais je vous l'ai dit, les médecins disent que l'air de nos montagnes ne me vaut rien.

— Cela ne me dit pas si ton métier de Bohême te plaît, reprit le vicomte, et j'ai besoin de le savoir pour pouvoir faire quelque chose en ta faveur ; sais-tu lire ?

Digitized by Google

J'ai déjà dit que le Savoyard avait de beaux yeux; ils lancèrent des flammes en écoutant la question du vicomte; au lieu de répondre, il ôta de son épaule la bretelle qui retenait sa vielle, fouilla dans sa poche et en retira un portefeuille tout crasseux qu'il présenta à Engelbert avec une contenance non moins fière que celle d'un soldat, écoutant la lecture d'un ordre du jour dans lequel son nom est cité en toutes lettres.

Le vicomte regardait en dessous l'expression triomphante de sa physionomie, et à mesure qu'il lisait le livret du petit vielleux, le sourire qui errait sur ses lèvres s'accentuait de plus en plus.

— Conserve cette bonne attestation, Jean Venance, lui dit-il, en lui rendant le livret, elle me décide à servir d'échelon à ta fortune, trouve m'en l'occasion, et l'occasion ne te faillira pas.

La Providence permit que la conversation du vicomte avec le Savoyard que nous appellerons désormais de son nom Jean Venance, commencée dans l'Allée des Soupirs qui est la plus belle promenade d'Evreux, s'achevait dans la rue la plus populeuse de la ville. L'un et l'autre s'étaient arrêtés devant une maison ornée de deux panonceaux sur lesquels se mouvaient les derniers feux du soleil. Ces panonceaux que le vicomte regardait machinalement furent une lumière pour lui. En les considérant, il parut avoir trouvé tout-à-coup la solution du problème philanthropique qu'il venait de soumettre à son protégé. — Suis-moi, dit-il à celui-ci, — et résolument il poussa une petite barrière, ouvrant sur un jardin et au fond duquel le mot étude était écrit en grosses lettres sur une porte.

Le vicomte ouvrit cette porte, ainsi qu'il était indiqué dessus, sans frapper.

Monsieur de Beersel était trop grand seigneur pour être timide; il était trop de son siècle pour être arrogant. Il avait cette puérilité d'amour-propre qui fait que l'on attache plus d'importance qu'il n'en faudrait à certains usages qui sont comme un contre-sens avec l'ordre d'idées qui tend à prévaloir: par exemple, il exigeait de ses domestiques une forme de langage respectueusement servile; quand je dis domestiques, je parle de tous ceux qui dépendaient de lui; or, l'habitude de ne s'entendre interpeller qu'à la troisième personne, le rendait chatouilleux sur l'expression, et presque malveillant envers quiconque oubliait ce faible tribut de supériorité que dans les mœurs d'autrefois on accordait au rang et à la fortune.

Il n'avait de sa vie mis le pied dans une étude de notaire; en revanche, il avait souvent rencontré le rédacteur de ses baux et contrats,

Digitized by Google

soit chez lui, soit chez son intendant, ou bien encore à l'hôtel de Beersel chez son père.

Il lui était resté de ces diverses entrevues une impression favorable au notariat en général. Il savait gré au notaire de sa famille de rester dans les bornes d'une prudente réserve, bien que ce dernier, jeune et riche, vînt en voiture faire signer ses minutes; il prenait naïvement sa vaniteuse retenue pour de la déférence et ne s'était jamais douté de la somme d'amour-propre que cette fausse humilité servait à couvrir.

D'après cette façon d'envisager le notariat, le vicomte se trouva extrêmement choqué de n'être accueilli dans l'étude de maître Poulard par aucun signe de pure civilité.

Un grand jeune homme blond, portant les moustaches en crocs, le vit entrer sans daigner lever les yeux sur lui, encore moins sans se déranger; il est vrai de dire que le vicomte s'était incliné en entrant vers la table de gauche occupée par un gros garçon, joufflu comme un amour de Watteau, et qui, sans lui donner le temps de faire une question, lui cria assez brusquement que maître Poulard était occupé, et qu'il le serait vraisemblablement la soirée entière; puis, et sans plus s'occuper du vicomte, sans paraître s'apercevoir ni entendre les raisons que ce dernier accumulait pour obtenir une audience immédiate, le gros garçon tourna le visage vers un personnage, évidemment le troisième clerc de l'étude qui entrait ployant sous un faix de paperasses.

Cet individu, âgé d'environ 15 ans, avait le front ruisselant de sueur et les traits altérés d'une personne qui vient d'accomplir une marche forcée; il lança avant de s'asseoir la masse de papiers qu'il tenait sur une table, et se laissa choir sur le premier siége venu.

— Enfin! s'écria le gros joufflu en l'apostrophant. Enfin, te voici de retour. Ce n'est pas malheureux, depuis deux heures que M. Dubélair t'attend dans le cabinet du patron. Es-tu au moins arrivé à l'heure aux hypothèques? As-tu passé à l'enregistrement? Chez l'avoué pour l'obligation Janin? Chez l'huissier pour les époux Gaussard; dans tous les cas, j'imagine que tu nous rapportes le contrat Franchu? — Et il tendit la main afin de s'emparer des papiers déposés sur la table.

Ce geste fit sortir le saute-ruisseau de sa torpeur; occupé jusque là à s'essuyer le visage, à s'éventer et à souffler, il n'avait accordé qu'une médiocre attention aux questions du second clerc; la mention du contrat Franchu parut l'ahurir.

Digitized by Google

— J'espère, animal, que tu ne reviens pas sans ce contrat, cria de nouveau le gros joufflu.

— Hé bien oui, je reviens sans lui, répondit le petit clerc, traitez-moi d'animal si bon vous semble, je ne suis pas plus animal que vous; j'ai attendu une grande heure dans l'antichambre de Madame Franchu, après quoi son grand escogriffe est venu me dire que le tuteur de Mlle Savinie le remettrait ce soir à M. Poulard. Que pouvais-je faire, hein ?

— Entendez-vous ce qu'il dit? Perchon, poursuivit le gros joufflu, en interpellant le jeune homme aux moustaches si bien cirées, voilà une jolie nouvelle à porter au patron!

Celui qu'on venait de nommer Perchon, repoussa son pupitre sans répondre, sa lèvre effleura un sourire dédaigneux, tandis qu'il fit un pas vers la porte du cabinet particulier de M. Poulard; il allait en tourner le bouton quand ses yeux se portèrent sur le vicomte de Beersel qui attendait toujours. — Est-ce que vous n'avez pas prévenu Monsieur de l'absence de M. Poulard? — dit-il, en le montrant du doigt au second clerc.

L'air, le geste, le ton de cette demande, la tenue de Perchon et le sens de la phrase qui voulait si bien dire: Comment avez-vous l'indiscrétion d'être encore là ? firent monter le sang aux joues du vicomte; outré de la suprême insolence du clerc, il allait faire une sortie virulente quand la réflexion le fit changer d'avis; incapable de parler sans montrer à quel point la colère lui serrait la gorge, il sortit vivement de sa poche une carte, écrivit dessus quelques lignes et fit signe à Perchon de la porter au notaire.

— Si Monsieur le vicomte veut bien prendre la peine de s'asseoir, répliqua Perchon, dont le front s'était couvert du plus beau rouge, en lisant les titres et qualités d'Engelbert, je vais avertir M. Poulard de sa présence: puis, et comme si ses nerfs irrités eussent eu besoin de se détendre sur quelqu'un, il avisa le Savoyard qu'il feignit seulement d'apercevoir, et lui dit d'un ton rogue: — Hors d'ici, l'homme à la vielle! Prends-tu donc cette étude pour un champ de foire?

— Reste! cria Engelbert qui, lui aussi ne demandait pas mieux que d'épancher sa bile. Reste! et vous allez!... ajouta-t-il d'un ton si hautain, si habitué au commandement, que Perchon subit sans le vouloir l'ascendant de son autorité.

— Si Monsieur voulait prendre la peine de s'asseoir, dit aussitôt le petit clerc qui poussa un siége au Savoyard en singeant l'air et le geste de Perchon, nous allons avertir M. Poulard de sa présence.

Digitized by Google

Le burlesque de cette répartie fondit la colère du vicomte ; il partit d'un franc éclat de rire, tandis que Perchon, flagellé par ce rire, entrait comme un ouragan dans le cabinet du notaire.

CHAPITRE II.

Ainsi que l'avait annoncé le gros joufflu, M. Poulard était enfermé avec un client qui, à l'apparition du premier clerc, tendit la main.

— Pardon, Monsieur, dit celui-ci d'un air déconfit, bas et mystérieux, le contrat ne nous a pas été rendu. Le tuteur l'a gardé. Mais, si M. Poulard n'y voit pas d'obstacle, j'irai moi-même à l'hôtel Franchu et je pense pouvoir le rapporter.

— Qu'en pensez-vous? demanda M. Poulard en clignant de l'œil et en faisant claquer sa langue espérant un signe de l'homme qui attendait ce contrat depuis une heure.

Ce signe ne venant pas, le notaire se détermina à trancher seul la question : — Tout bien considéré, dit-il à son clerc, nous n'avons pas absolument besoin de ce contrat pour poser nos conclusions et il vaut mieux ne pas insister.... sauf, toutefois l'avis de M. Dubélair....

Celui-ci s'inclina.

Ce signe voulait-il dire oui ou non? M. Poulard véritablement ne sut comment l'interpréter; d'une autre part, préoccupé de la carte du vicomte de Beersel, il résolut encore une fois d'agir seul : — C'est entendu, dit-il à Perchon.

— Pardon, M. Dubélair, je suis à vous dans une seconde, — puis il passa dans son étude.

Le personnage auquel il s'adressait s'était levé à l'entrée de Perchon, et se tenait debout. Pas un muscle de son visage ne trahit l'impression que lui causait le départ du notaire; il n'avait pas davantage témoigné le plus ou moins d'intérêt qu'il attachait à la communication du premier clerc. On eut dit que cette communication ne le regardait point et qu'il ignorait même le sujet du trouble qu'avait éprouvé M. Poulard, en recevant cette nouvelle; il avait la tenue d'une personne sûre qu'on ne la traitera pas à la légère, qui comprend son importance et qui sait qu'elle peut en user.

Il est de fait que M. Dubélair, important dans le cours ordinaire des choses, l'était extraordinairement ce jour-là. Il se mariait le lendemain. Il épousait, à la face du soleil, dans le chœur de la cathédrale d'Evreux, devant toute la gentry normande une riche héritière du pays.

Ce succès pouvait le rendre important ! Épouser une riche héritière,

Digitized by Google

lorsque soi-même on a de la fortune, c'est une chance; à plus forte raison, lorsqu'on n'en a pas. Personne ne s'inquiète si le bonheur est au bout de cette chance! il doit y être, puisqu'il y a de l'argent. Il y a tant de sortes de bonheurs que l'argent seul procure, que l'on oublie facilement dans la convoitise de tous ces bonheurs, celui dans lequel le cœur entre pour quelque chose.

M. Dubélair devait son succès d'argent presque tout à lui-même. Il le devait à son aplomb qui n'était pas mince, à sa belle taille, à des traits réguliers, au prestige de ses aïeux et aussi à une toute petite place qu'il occupait dans la carrière administrative.

M. Dubélair tenait à cette carrière privilégiée par deux générations d'ascendants; circonstance qui constituait à ses yeux et qui constitue aux yeux de quelques-uns une noblesse non moins bien établie que celle des chevaliers du roi Artus.

Ces titres nobiliaires, tout fictifs qu'ils peuvent paraître à certains esprits, s'étaient dès les plus jeunes ans de M. Dubélair burinés dans son imagination aussi sûrement et aussi solidement que le sont, sur les écussons de pierre des antiques châteaux féodaux, les armes et devises de leurs anciens possesseurs.

Il est concevable, du reste, qu'un homme né sous le toit du gouvernement s'imagine que ce gouvernement est pour quelque chose dans son état civil; qu'un homme dont les pères ont disposé et disposent du trésor public pour le distribuer sous forme d'aumônes en bureaux de timbre ou de tabac, il est assez concevable, dis-je, que cet homme se croie par lui-même un personnage, vu qu'en dépit des envieux et des jaloux, les honneurs, le pouvoir et l'argent, ne sont pas des appoints tellement personnels qu'ils ne puissent rayonner çà et là sur la famille de celui qui possède tous ces avantages sociaux et même un seul de ces avantages.

M. Dubélair, qui poussait peut-être un peu loin l'illusion sur l'effet que le rayonnement de ses aïeux (messieurs les Préfets) pouvaient produire sur les masses, s'était de bonne heure étudié à prendre la pose qui répondait le mieux aux vues que l'avenir devait nécessairement avoir sur lui. Destiné au prestige officiel par droit de naissance, et à la prorogation du pouvoir administratif jusque dans sa progéniture, le jeune Timoléon Dubélair était déjà, à l'âge où l'enfant fait ses délices d'une raquette, la maniature d'un homme comme il faut mal réussi.

C'était un petit monsieur portant haut le toupet, d'une désinvolture ridicule, suffisant des pieds à la tête. Ses yeux froids, que n'échauffaient jamais sa pensée, quel que fût d'ailleurs le bouillonnement inté-

Digitized by Google

rieur de ses facultés, lui eussent donné une physionomie sotte sans le dédain de ses lèvres trop rouges, ramassées en forme de cerise et sensuelles comme celles de ces pauvres filles dont l'état encourage les appétits.

A mesure qu'il grandit, l'ébauche de ce portrait s'accentua de plus en plus, en y ajoutant l'impassibilité des traits que M. Dubélair regardait comme une force et que par un suprême effort de volonté il parvint à obtenir. Toutefois, et parce qu'en toute chose il y a toujours balance et compensation, le trop plein des sentiments qu'il dissimulait, se déversait avec fureur sur ses nerfs et y causait des orages non moins terribles que le choc de l'électricité de l'atmosphère.

Il était sujet à des colères féroces et dans le cours ordinaire de la vie sa patience était promptement à bout. Or donc, lorsqu'après un quart d'heure d'aparté avec le vicomte de Beersel, il vit M. Poulard qu'il n'avait pas quitté de l'œil, passer avec son nouveau client dans un appartement contigü à celui où il venait de le laisser sans plus de cérémonie, l'irritation naturelle de son caractère l'emporta. Les ailes de son nez se dilatèrent, sa lèvre se plissa et les pulsations de son cœur cessèrent de battre en mesure.

Ce cuistre de notaire! Voyez un peu! Le planter là! Lui, Dubélair! Juste au moment où il était indispensable d'avoir un entretien!... Car, enfin, ce contrat! ce contrat, pour lequel il soupire depuis dix-huit mois, ce contrat sur lequel il a fondé tant d'espérances de luxe, qu'il a escompté d'avance près de ses compagnons de plaisir, près de cette troupe d'oisifs, de gens du monde qui courent à la fortune comme l'abeille à la fleur et à peu près avec la même intention, c'est-à-dire, afin d'en pomper le miel! Que dire à ceux-là, maintenant que le contrat au lieu d'être une pluie d'or n'est plus qu'une tuile! qu'un assommoir!.... Certes, le coup de cette tuile est pire qu'un coup d'épée ou de massue! De ceux-là on en revient... une perte de sang finissant toujours par s'équilibrer, tandis qu'un mécompte de bourse, un déficit de numéraire que le temps seul est appelé à combler, ressemble aux épines d'une plante, qui poussent à sa tige alors même que la fleur est avortée!

Aux yeux de M. Dubélair la couronne de fleur d'oranger de Mademoiselle Franchu était une maigre compensation aux épines que contenait son contrat de mariage.

C'était plus fort que lui! de quelque côté qu'il se tournât, ces maudites épines le faisaient souffrir, elles égratignaient son orgueil, elles soufletaient ses convoitises, Comme elles s'étaient dissimulées jusque-là,

Digitized by Google

les vilaines!.... Comme elles avaient trompé leur public! caché leur traîtrise sous les chiffons de la corbeille de noce!

M. Dubélair n'en avait soupçonné l'existence que le matin même de ce jour, lorsqu'il n'était presque plus temps de n'en point supporter la piqûre, car ces épines n'étaient autres que les deux vieilles grand'-mères de sa belle fiancée, deux vieilles femmes affolées de leur petite fille, ne voyant qu'elle, ne parlant que par elle, ne vivant que pour l'aimer, l'aduler, la parer, l'encenser, l'idolâtrer!

La passion des deux bonnes mamans datait du jour même de la naissance de Savinie Franchu. Dès ce jour elles avaient fait assaut de tendresse près de l'enfant, elles s'étaient disputé ses caprices afin de mieux les contenter, ses fantaisies pour s'attirer son affection. Tout Evreux était là pour témoigner de la manière dont elles avaient prévenu tour à tour ses désirs d'enfant, d'adolescente,de jeune fille!... Que ne devaient-elles point faire pour la jeune épouse!... elles étaient toutes les deux vieilles et riches!.... les bonnes mamans à coup sûr se déposséderaient en faveur du nouveau ménage. Cela allait de soi!

M. Dubélair avec tout le monde en avait été convaincu jusqu'à l'heure néfaste où la rédaction de son contrat de mariage lui prouva le contraire.

En supputant les articles de ce contrat, il apprit avec terreur que la dot de M^lle^ Franchu se réduisait à une rente, plus un domaine qui lui venait de son père.

Les dons des bonnes mamans se bornaient à ceux de la corbeille.

Elles avaient comblé leur Savinie!

Les dentelles, les bijoux étaient évalués une somme de quarante mille francs.

C'était autant à rapporter en cas de mort de l'épouse.

Ce dernier article fit bondir M. Dubélair: peu s'en fallut qu'il ne prit la poste, le chemin de fer, enfin toute locomotion qui l'enlèverait plus vite aux déboires de ce contrat. — Cent mille francs! s'écria-t-il, en s'adressant au notaire Poulard, dont l'éloquence cherchait à le maintenir dans les rêts de l'hymen! Cent mille francs! Épouser ce gros morceau de chair pour un revenu de mille écus! car je suis sûr que ce domaine ne rapporte pas davantage. Non! M. Poulard! non!... On ne se suicide pas à si bon marché!

— Mais, mon cher Monsieur, vous oubliez les rentes, et puis, elle aura un jour huit cent mille francs, répliqua l'infortuné notaire; ensuite, ce gros morceau de chair, ainsi qu'il vous plaît d'appeler M^lle^ Savinie, est assez appétissant, convenez-en du moins.

Digitized by Google

— Il l'est trop, Monsieur Poulard. Elle est trop belle, c'est-à-dire, trop grosse, trop grasse et trop rouge.

— Peut-être ! Je ne veux rien disputer ; sa beauté d'ailleurs est chose de convention; telle personne qui déplaît à l'un enchante l'autre, et c'est ma foi bien heureux ; car, sans cela, tout le monde chasserait le même gibier. Quant à M^lle^ Savinie, ajouta M. Poulard, si elle ne charme pas vos yeux, elle charmera votre cœur, elle est bonne !....

Le fiancé fit la moue : — Vous voulez dire sotte?

— Elle n'en sera que plus facile à guider, reprit le notaire, à bout de raisons.

— Oh ! de cela !— et, M. Dubélair fit un geste significatif,— de cela, je me soucie fort peu. Qu'elle le veuille ou non, ma femme ne fera que ma volonté, soyez-en convaincu.

— Je suis encore plus certain qu'elle vous aime, la chère fille, reprit le notaire, qui se sentit tout-à-coup envahi par un sentiment analogue à celui que devait éprouver une jeune fille éprise sur le point d'être abandonnée, et qui par suite se raccroche à toutes les branches avant de laisser sombrer son cœur.

Lui aussi, M. Poulard, éprouvait dans l'abandon de M. Dubélair un désastre de cœur. Il perdait l'occasion d'un contrat ! Un acte de moins !... Une clientèle pouvant se porter ailleurs, il y a de quoi faire songer un notaire ! M. Poulard ne voulut point perdre la partie sans risquer un dernier enjeu..... il joua son va tout... — Que diable ! mon cher, s'écria-t-il, après une pause silencieuse, pendant laquelle il s'était vainement évertué à saisir une impression sur la physionomie placide de son client, que diable, après tout, il me semble que les clauses de ce contrat vous effarouchent plus que de raison ! Qu'ont-elles donc de si désastreux? on vous donne le domaine des Ruesses pour cent mille francs. Combien pensez-vous pouvoir le vendre ?

— Au taux probablement de son estimation, répliqua M. Dubélair.

Le regard du notaire s'illumina. Il avait donc enfin trouvé le joint, résolu le problème de la situation, trouvé une raison péremptoire, concluante, irrésistible.

— Eh, si je me faisais fort, répliqua-t-il, en pressant ses paroles comme on presse sur les lèvres d'un patient un remède efficace et de mauvaise odeur, si je me faisais fort de vous procurer un acquéreur à 130,000 fr. avec déclaration au sous-seing d'une somme de 9,000 fr., la différence payée comptant et qui par conséquent ne rentrerait pas obligatoirement dans le remploi auquel vous oblige les termes du contrat; il me semble que vos soucis cesseraient d'avoir un objet, car enfin

Digitized by Google

de quoi vous préoccupez-vous en ce moment, sinon de la difficulté où l'exiguité de la dot de Mlle Franchu va vous mettre de continuer à faire jouir cette dernière des habitudes luxueuses auxquelles elle est accoutumée, difficulté, que les bonnes mamans n'ont pas assez calculée, Mme Franchu mère, surtout qui a tant gâté Mlle Savinie? D'une autre part, cette bonne dame s'est peut-être dit que vous n'attendriez pas longtemps sa succession. Elle touche à ses quatre-vingt ans; ses jours sont des jours de grâce. Reprenez donc courage, M. Dubélair, — ajouta-t-il, car la physionomie de ce dernier le laissait indécis sur le plus ou moins de succès de son éloquence.

M. Dubélair avait le coude appuyé sur le bureau du notaire et le menton plongé dans sa main droite. — Il n'entre pas dans mes principes, dit-il, de ce ton froid et compassé qui était sa spécialité, de disposer de la dot de Mlle Franchu autrement que dans la mesure de mon contrat, il est donc inutile de parler aujourd'hui de la possibilité d'une vente. Seule, Mme Dubélair décidera cette question. Je me suis trop avancé avec cette famille pour reculer, ajouta-t-il avec un certain effort... (Ici le visage du notaire visiblement allongé, se rassénéra). Faites donc demander chez Mme Franchu le contrat que vous y avez laissé, et nous verrons ensemble s'il est possible d'y faire quelque modification.

Nous savons déjà comment M. Dubélair éprouva dans ce souhait une première mécompte; celle que l'absence prolongée de M. Poulard lui faisait subir l'exaspéra; se moquait-il de lui en lui infligeant cette nouvelle déconvenue? L'aspirant Préfet se rongeait les poings, il calculait minute par minute le temps qui s'était écoulé depuis qu'il était seul. Il tendait l'oreille au moindre bruit. Le bourdonnement des mouches abondantes en cette saison, le frôlement des insectes occupés à dévorer silencieusement les paperasses qui s'étaient accumulées depuis 3 générations dans l'appartement du notaire, lui agaçaient les nerfs, et l'impatience qui n'éclatait pas dans ses yeux faisait trembler ses membres. Esprit pratique par excellence, M. Dubélair s'irritait d'autant plus de la conduite de M. Poulard qu'il se l'expliquait merveilleusement en voyant marcher les aiguilles de l'horloge et avancer à grands pas l'heure de la signature du contrat.

Un dîner devait précéder cette signature, il était indiqué pour sept heures, et la demie après six était déjà sonnée. Il ne restait guère à M. Dubélair que le temps de passer son habit noir. Impossible de penser à un éclat! à une rupture!... rupture qui, du reste n'avait jamais été dans les intentions de l'aspirant Préfet! Le temps lui man-

Digitized by Google

quait pour battre monnaie avec la crainte qu'il aurait pu inspirer à la famille Franchu et, dans son for intérieur, c'était surtout là le grief qu'il reprochait à M. Poulard. Celui-ci pouvant lui en faciliter les moyens et s'en étant abstenu; quant au nouveau champ que sa dernière conversation venait d'ouvrir à ses combinaisons financières, il comptait bien en profiter plus tard et s'en servir.

Il est probable que le rusé notaire devina à peu près ce qui se passait dans l'esprit de son client, car il ne s'excusa même pas, lorsqu'enfin il vint le retrouver.

— C'est chevaleresque ! moyen-âge, s'écria-t-il en l'abordant. Rien de trop accentué pour stigmatiser ce caractère, il est pour ainsi dire hors nature et complétement en dehors du siècle!... Figurez-vous, mon cher M. Dubélair, dit-il,— en s'appuyant familièrement sur son épaule, attouchement qui scandalisa considérablement celui-ci, — figurez-vous que je sors d'avec un original qui n'a pas son pareil dans l'univers. Ce monsieur court le monde, non point en redresseur de torts comme Don Quichotte, ce qui pourrait paraître moins invraisemblable, mais en Saint Vincent de Paul, avec cette différence que le saint ne ployait dans son manteau que les petits enfants, tandis que mon élégant vicomte, (car il est très élégant, mon philanthrope), secourt indifféremment telle infortune qui lui frappe les yeux, les oreilles ou le cœur. Il s'est, dit-il, donné cette mission pour se consoler d'un grand chagrin et l'aider à manger un revenu considérable. C'est on ne peut plus excentrique, comme vous voyez !

M. Dubélair écouta cette tirade sans sourciller et salua sans répondre.

C'était une façon à lui de faire comprendre à ceux qui avaient le mauvais goût de l'entretenir des affaires d'autrui, tandis qu'il désirait qu'on ne s'occupât que des siennes, que la conversation prenait un cours inopportun. Mais, M. Poulard était trop plein de son sujet pour faire attention à cette mimique.— Ce vicomte de Beersel, continua-t-il, est le roi des originaux!... la vielle d'un enfant de la Savoie l'ayant agacé, le voilà tout-à-coup épris de cet enfant.... il se décide sans plus de réflexion à l'arracher à cette vie de hasard, pour en faire quoi?... Vous ne le devineriez jamais! non, ma parole d'honneur, c'est indevinable... Je vous le donnerais en cent comme M^me^ de Sévigné... qu'à l'exemple de la belle M^me^ de Grignan vous donneriez votre langue aux chiens. Ce qu'il y a de plus comique, poursuivit M. Poulard, sans vouloir s'apercevoir qu'il parlait à bâtons rompus et à quelqu'un qui l'écoutait mal, c'est que le petit Savoyard a rougi comme un avocat auquel on offrirait

Digitized by Google

en lieu et place de son cabinet vide de dossiers une place lucrative derrière un comptoir, lorsque le vicomte de Beersel lui proposa de payer son apprentissage chez n'importe quel ouvrier. Avec la sagacité qui distingue les fils de l'Auvergne, et généralement les habitants des montagnes, mon Savoyard comprit qu'il fallait saisir l'occasion aux cheveux :

Mon bon monchieur, a-t-il répondu d'un ton passablement hypocrite, mon bon monchieur, puisque c'est un effet de votre bonté de payer mon apprentissage, priez mouchu le notaire de me prendre dans son étude; je ne mets pas mal l'orthographe, j'ai de bonnes jambes, je ferai les commissions aussi bien que l'autre. (L'autre, c'est mon petit clerc).

Amusant, amusant le Savoyard !

Son ambition, poursuivit M. Poulard, fit sourir le Vicomte qui me présenta immédiatement sa requête ; or, comme ce diable d'homme parle non seulement d'or, mais que ce vil métal entre toujours dans le nerf de ses arguments, je me suis exécuté : à partir de ce soir la ville d'Évreux compte un vielleux de moins et mon étude un clerc de plus. Hein ! l'aventure n'est-elle pas originale?... — et M. Poulard partit d'un gros rire.

M. Dubélair salua de nouveau ; son sang bouillonnait ; cependant, la colère qui tentait de lui enflammer le cerveau se contenta de lui serrer la gorge, et comme il pensa qu'en cette circonstance un geste devait suffire, il montra d'un doigt frémissant l'aiguille de la pendule qui marquait sept heures moins cinq.

L'heure était précisément celle qui soulageait le notaire de l'obligation de s'inquiéter de l'orage amoncelé sur le front du fiancé de Mᵉˡˡᵉ Franchu.

— Nous aurons un quart d'heure à nous entre le café et la lecture, dit-il d'un air dégagé, c'est autant qu'il nous faut pour motiver nos propositions.

— Au moins n'allez pas les oublier, reprit M. Dubélair en prenant son chapeau.

Véritablement il est temps que cela finisse murmura M. Poulard en le voyant s'éloigner. Il est assommant avec ses grands airs, ses prétentions, et ses fausses délicatesses. Pauvre grosse Savinie ! Il lui fallait un habit brodé. Pourvu qu'elle ne paie pas trop cher ses vaniteuses aspirations ! Il y a de l'ogre dans ce Dubélair : l'ont-elles roulé, les vieilles !

Et, M. Poulard, qui tout en faisant ce monologue achevait de nouer sa cravate, sourit dans le miroir.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Le vicomte de Beersel se rendait un compte trop juste des préjugés sociaux pour présenter son protégé dans une pension bourgeoise avant de l'avoir vêtu convenablement : il passa donc une grande partie de la soirée à courir avec lui les magasins.

En achetant, ici des habits, là des chemises, ils furent assez étonnés d'entendre partout mettre le mariage de M. Dubélair sur le tapis.

La mariée, le futur, la corbeille, la voiture gala défrayaient toutes les conversations.

Le repas de noce devait être splendide ; on supputait le nombre des livrées, la valeur de la vaisselle plate, celle de la quantité de bougies qui devait éclairer le couvert.

Le bonheur de M. Dubélair circulait dans toutes les bouches. Il était né coiffé ! lui, n'ayant rien qu'une méchante place de conseiller de préfecture, épouser une belle personne, riche et fille unique, c'était une chance !

Une seule fois, et seulement par esprit de contradiction, se plut-on à dire, la jeune factrice d'un magasin de parfumerie prit le parti de M. Dubélair. C'est un bel homme aussi, dit-elle. Sur tous points supérieur à M^elle^ Franchu ; celle-ci était raide, mal taillée ; elle avait un visage plat, les yeux bêtes ! le regard pas bon du tout. Et les jambes ! Et les pieds ! miséricorde quelles pattes !.. Quand elle promène sa grosse chair, et qu'elle tend son gros cou, on dirait une oie empêtrée par une plume passée dans le nez ! — Je défends qu'on parle mal des oies, s'écria en pouffant de rire un jeune élève en promenade.... surtout quand elles sont bien garnies de beaux domaines comme M^elle^ Franchu... Faites excuse ! les domaines sont des rentes et font niche au gourmand M. Anatole ! voilà qui n'est pas rigolo, hein !

Ceux qui ne commentaient point le bonheur ou la dot de mademoiselle Franchu se donnaient rendez-vous pour la voir passer, soit à la mairie, soit à l'église.

Engelbert trouva Évreux bien petite ville. Il avait été agacé le matin dans l'étude Poulard au sujet de M. Dubélair et il éprouvait pour ce monsieur une instinctive antipathie. Il lui savait mauvais gré d'occuper le public et de se marier. M. de Beersel, empêché de l'hymen, aurait voué volontiers l'univers au célibat.

A l'hôtel de l'Europe, l'air effaré des servantes, la tenue irréprochable des marmitons, chefs de cuisine et autres le frappa, de même que la

Digitized by Google

vue des grandes mannes remplies de victuailles fit soupirer Jean Venance.
— Ce que c'est pourtant que l'occasion, monsieur, dit-il en tirant le vicomte par son habit. Ce matin le vent était au deuil et je n'ai pas trouvé ici le moyen de gagner un seul petit sou, tandis que ce soir, et maintenant que le produit de ma vielle m'est inutile, j'y ferais à coup sûr une bonne aubaine. Allons, tout est pour le mieux, vive la joie ! Je ne suis plus, Dieu merci, et grâce à vous, au caprice des oreilles de personne et je ne changerais pas mon sort contre celui de M. Dubélair dont vraisemblablement on emballe en ce moment le festin du contrat.

Le vicomte prit son bougeoir ; décidément le Dubélair le poursuivait; sur l'escalier de l'hôtel il fit la rencontre d'une fillette qu'il jugea devoir être âgée de dix à onze ans, elle portait à la main une bouilloire et une tasse. Soit que le vicomte n'eut point pris garde à ce dernier objet, soit maladresse de la petite fille, au moment où ils se rencontrèrent, la tasse vola en éclats.

Le bruit qu'elle fit en tombant attira probablement l'attention d'une personne occupant l'une des chambres qui ouvraient sur le palier du premier étage, car tout aussitôt l'on entendit de l'intérieur une voix qui cria :

— Qu'est-ce encore ceci, Mabel ?

La fillette ne répondit pas, elle regarda la tasse, et fondit en larmes.

— Mabel ! ma chérie, reprit la voix, reviens ici, ne pleure pas surtout ; je vais sonner.

Engelbert entendit effectivement le timbre d'une cloche, mais personne ne répondit à cet appel, les gens de l'hôtel étaient vraiment bien trop occupés pour y faire attention. La petite ramassa d'un air piteux les débris de la tasse.— Pauvre papa, dit-elle, en réprimant un sanglot. pauvre papa !...

— Qu'alliez-vous chercher, mon enfant? reprit le Vicomte.

— Un peu d'eau chaude et du lait, mais voilà que j'ai répandu le sirop qui était dans la tasse et je ne sais plus comment m'en procurer. Depuis quelques heures nous n'obtenons rien des domestiques.

— Donnez-moi l'ordonnance pour le sirop, dit le vicomte, j'irai moi-même chez le pharmacien.

L'enfant eut un regard angélique. Elle était blonde, de cette teinte dorée si bien reproduite par les maîtres vénitiens.

Son teint, bien loin d'être nacré comme celui des filles d'Albion, possédait des tons chauds semblables à ceux du bronze florentin tandis que es grands yeux d'un bleu violacé rappelaient les nuances chatoyantes de l'iris. Lorsqu'elle eut remis aux mains d'Engelbert la bouilloire don

Digitized by Google

elle était chargée ainsi que l'ordonnance pour le sirop, elle appliqua deux doigts sur sa bouche, fit une révérence et s'enfuit à toutes jambes.

Le vicomte tressaillit; cette muette caresse lui causait le même trouble que si elle lui eut été adressée par une main moins enfantine. Il est vrai que la petite était ravissante, sa grâce ingénue; son doux regard noyé dans les larmes était plein d'attractions et puis sa voix au timbre argentin avait prononcé ces mots: pauvre papa! de manière à émouvoir les moins sensibles.

Jean Venance n'ayant pu se décider à s'aller coucher au milieu du joyeux entrain qui régnait parmi les domestiques qui allaient et venaient de l'hôtel Franchu à l'hôtel de l'Europe, le vicomte le chargea en retour de chez le pharmacien de la fiole qu'il en avait rapporté; il le munit d'une nouvelle tasse, le conduisit jusqu'à la porte de la chambre du père de Mabel, et se retira dans la sienne après l'avoir introduit.

CHAPITRE IV.

La soirée était avancée et le temps magnifique: un véritable ciel d'été chaud et bleu. Le vicomte ouvrit sa fenêtre; mais en même temps que l'arôme des jasmins montait jusqu'à lui, une toux sèche, une toux de poitrinaire vint lui attrister les oreilles.

Hélas! se dit le Vicomte. Ici la mort, l'abandon, peut-être la misère pour cette belle enfant là le repas de mariage, le luxe du riche, le triomphe de l'argent, les apprêts du bonheur.

Le bonheur répéta-t-il mentalement est-ce bien cela? La physionomie de ce Dubélair permet d'en douter; celle du petit joueur de vielle me donne tout au contraire l'espoir que j'ai bien placé mon bienfait.

— Puis-je entrer? demanda Jean Venance en frappant discrètement à la porte.

— Oui, mon enfant, entre. Et le malade comment va-t-il?

— Mieux depuis qu'il a bu, mais hélas! qu'il est faible, qu'il est pâle et défait. Monsieur le vicomte, sa jolie petite fille s'est informée de votre nom, elle a aussi voulu savoir le mien, afin, m'a-t-elle dit, avec sa petite voix toute de musique, de nous mentionner dans ses prières. Je voudrais que vous vissiez de quel air son pauvre père suit de l'œil ses moindres gestes. Il la mange des yeux. Mais aussi qu'elle est gentille! et dire que peut-être bientôt!.. — La fin de la phrase du savoyard se perdit dans un soupir.

. . . . . .

Digitized by Google

Le vicomte s'était allongé sur une causeuse; lui aussi suivait du regard son protégé; maintenant qu'il examinait mieux, il pensa qu'il s'était trompé sur son âge; la précocité de son intelligence, son raisonnement, la sensibilité dont il faisait preuve, ne pouvaient véritablement appartenir à un enfant de douze ans. — Quel âge as-tu? petit, lui demanda-t-il en lui faisant signe de s'asseoir à ses pieds sur le tapis.

— Vienne la bonne d'août, monsieur le Vicomte, j'accomplirai mes quinze ans ; vous voyez que je n'en suis pas loin.

— C'est bien ce que j'avais supposé, pensa Engelbert; c'est un bel âge, quinze ans! reprit-il, c'est l'âge de la raison. Aussi vais-je faire appel à la tienne ou plutôt à ta franchise.... j'ai besoin de savoir poursuivit-il, mais, là, franchement, ce que tu penses de ton aventure?

L'ex-vielleux lança au vicomte un regard malin. — Je pense, monsieur, dit-il, que c'est un beau rêve ; cependant quand j'y touche (et il porta la main à sa veste neuve) je crois que mon rêve est une réalité.

Le vicomte ne put réprimer un sourire. — Ainsi, dit-il d'un ton de bonne humeur, sans tes habits qui sont autant de pièces de conviction, tu craindrais un peu de te réveiller gros Jean comme devant.

— Ma foi, monsieur le vicomte, c'est la vérité, répliqua le savoyard. Cette crainte même me travaille malgré moi. J'ai beau me raisonner et me dire comme ça intérieurement : Écoute mon Jean... il faut en prendre ton parti! Quand bien même tout ce qui t'arrive depuis trois heures ne serait qu'un songe, où serait le désastre, je te demande un peu !... Tu reprendrais ta vielle, quoi ? Et tout serait dit..... Eh bien ! monsieur !. J'ai beau me dire cela, je sens que tout ne serait pas dit ; je sens que je souffrirais cruellement et que je regretterais cette bonne fortune, absolument comme si je l'avais toujours possédée.

— Et sur la valeur de laquelle je ne veux pas que tu t'illusionnes, répliqua le Vicomte ; notre entretien n'a pas d'autre but que celui de te prémunir contre ce danger. D'abord, et avant tout bannis de ton esprit toute crainte sur les suites de ton aventure. Le bonheur que tu en ressens ne s'effacera point au matin comme un rêve caressé dans la nuit et qui s'envole au chant du coq : ce que j'ai promis de faire pour toi, je le ferai : c'est peu et c'est beaucoup !.... dans quelques mois, M. Poulard m'a promis qu'il t'appointerait; or, comme je te garantis la nourriture et le logement d'une année, c'est autant que tu peux mettre de côté en prévision des mauvais jours..... L'avance, c'est à mon avis la pierre de touche de la valeur du caractère de l'ouvrier ; l'homme, qui ayant une avance, en dispose sans une nécessité absolue, n'amas-

Digitized by Google

sera jamais rien. Il sera dans l'État un des faisceaux de la masse vouée à la misère, au désordre. D'une autre part, celui qui travaille sans avance risque par l'impossibilité d'en acquérir une de tomber dans le découragement. Te voici sur bonne voie.. restes-y..... et réponds-moi de nouveau avec la franchise que j'ai déjà réclamée : A quoi attribues-tu ma générosité ?

— Pardine, monsieur, à quoi voulez-vous que je l'attribue, sinon à votre grande bonté ?

— Tu supposes donc que je suis bon ?

— Comme le bon Dieu, monsieur le Vicomte.

Engelbert poussa un gros soupir. — La bonté humaine n'est qu'un effet de la grâce de Dieu, mon petit Jean, répondit-il. Tu es dans l'âge où le bonheur n'a jamais d'ombre; mais s'il t'arrivait d'être châtié par le sort, souviens-toi...

— Monsieur! s'écria l'enfant en tournant son visage intelligent du côté de la cloison qui les séparait de la chambre du malade. Est-ce que cette toux ne vous fait rien ?.... je vous demande bien pardon de vous interrompre, mais c'est plus fort que moi. Cette toux me fend le cœur... et, tenez ! l'ombre à mon bonheur d'aujourd'hui... eh bien, elle est là dans cette chambre !... — et le savoyard incapable de contenir plus longtemps son émotion y donna un libre cours...

La douleur, la douleur vraie attire le respect en même temps que la sympathie ; le vicomte respecta celle de son petit compagnon, quoiqu'à vrai dire elle l'étonnât un peu. Tu connais donc ces étrangers, lui demanda-t-il au bout de quelques instants de silence.

— Mon père est mort poitrinaire, répondit le savoyard d'une voix étranglée. C'est même pour cela que les médecins ont prétendu que l'air de nos montagnes me tuerait plus vite, car pour ce qui est de mourir jeune !!

— Ils t'y ont condamné... n'est-il pas vrai ? s'écria le vicomte.

Jean Venance fit un signe affirmatif.

Une vive rougeur monta aux joues d'Engelbert. Il se leva de dessus la causeuse et se mit à arpenter la chambre ; le hasard ou plutôt la Providence qui avait permis que son premier bienfait tombât sur la victime d'un préjugé le rendait songeur. Vice ou maladie héréditaire, pensa-t-il, n'est-ce pas tout un ?.... Ne nous a-t-on pas d'avance voués l'un et l'autre, moi au péché, lui à la mort !.. Voici donc le dernier mot de la science des docteurs !

— Écoute mon garçon, dit-il d'un ton bas et doux en passant fraternellement la main sur la tête brune de son protégé, je connais, moi,

Digitized by Google

un remède presqu'infaillible contre le mal dont on te menace; cesse donc de t'en affliger ou même de t'en préoccuper ; c'est d'abord un premier point, qu'il faut observer pour arriver à la guérison.

Le savoyard leva sur lui ses yeux humides : — Si votre remède est souverain, dit-il, vous en ferez part à cette pauvre innocente de la chambre à côté, n'est-ce pas, Monsieur? Quant à moi, tout difficile qu'il soit, je vous jure de l'employer. C'est bon la vie.

— A quinze ans surtout, reprit le Vicomte, et mon remède n'est pas autre chose que de bien vivre, c'est-à-dire de rester vertueux. La vertu est le meilleur des spécifiques pour se procurer une longue et bonne vie.

Un cri déchirant parti de la chambre à côté interrompit l'entretien.

Engelbert et Jean ne firent qu'un bond de leur appartement à celui du malade.

Celui-ci s'était affaissé dans son lit, il ne paraissait pas qu'aucun souffle passât sur ses lèvres décolorées, et la petite Mabel accroupie derrière l'oreiller cherchait de ses faibles bras à retenir le corps qui coulait sous les couvertures.

L'homme était-il mort? c'était assez présumable; sa main crispée s'était accrochée aux draps, il avait empoigné son linceul, comme disent nos paysans dans leur langage sans art mais toujours imagé.

Les yeux de Mabel exprimaient une si cruelle angoisse qu'afin d'obtenir d'elle qu'elle voulût bien descendre du lit, le vicomte prit dans ses bras le moribond et lui fit respirer des sels.

A sa grande surprise, celui-ci fit un mouvement, puis deux, puis la respiration revint et finit par se régulariser. La petite fille avait sans doute l'habitude de ces sortes de spasmes, car en un clin d'œil elle eut trouvé ce qui était nécessaire à leur soulagement, c'est-à-dire de l'éther et du sucre.

La suffocation était passée; le malade jeta un regard clair et morne autour de lui ; la présence du vicomte parut l'étonner et il s'excusa qu'on l'eût dérangé deux fois en moins d'une heure.

Le vicomte répliqua que n'ayant absolument rien à faire, on ne le dérangeait point en lui procurant l'occasion d'être utile; il se garda bien de dire que les cris de Mabel l'avaient fait accourir; le malade ne paraissait pas s'en être aperçu : il avait le regard d'une personne qui s'éteint. Engelbert s'offrit à lui donner des soins en attendant que la garde de nuit fût venue.

— Elle tarde bien ce soir, repartit l'étranger; et son absence me con-

Digitized by Google

trarie d'autant plus que je l'avais chargée de prier M. Poulard de passer ici n'importe à quelle heure, mais la fatalité semble me poursuivre, et cette noce !

— Papa, s'écria Mabel, qui tout en affectant l'air indifférent, ne quittait pas son père des yeux ; vous causez beaucoup trop, cela est mauvais après une crise, le docteur l'a dit. Quant à votre notaire, il est fort heureux qu'il soit empêché ce soir, il viendra demain. Il a le temps ! N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il a le temps ? — Et la petite fit signe à Engelbert de dire comme elle.

Mabel possédait un charme particulier qui s'augmentait encore de sa situation; sa petite bouche ressemblait à une rose épanouie sur des lis, et ses cheveux, véritables cheveux de la belle aux cheveux d'or, ondulaient en boucles sur ses épaules ; la pantomine à l'aide de laquelle elle espérait mettre Engelbert dans sa piété filiale, la rendait ravissante d'expression; la crainte, l'espérance, la candeur et la finesse se reflétaient tour à tour et comme dans un miroir sur ses traits innocents. On jugeait qu'elle n'ignorait point la gravité du mal dont souffrait son père, mais qu'en même temps elle conservait cette foi robuste de l'espérance qui abandonne, hélas ! près des mourants ceux qui ont l'expérience de la vie.

La physionomie de l'enfant, observée par le père, faillit lui donner une nouvelle syncope. D'un geste passionné il l'appela et la tint longtemps serrée sur sa poitrine.

Si seulement j'avais dit ce qu'il faut pour toi au notaire ! dit-il d'un air éperdu.

La petite fille le gronda en anglais, elle lui reprocha sa faiblesse et son peu de confiance en la bonté divine qui assurément ne voudrait pas les séparer.

Le père hocha la tête et récommença dans la langue dont sa fille venait de se servir de nouvelles doléances.

Engelbert aurait bien voulu dire à l'un et à l'autre qu'il comprenait leur conversation ; mais Mabel ne lui en laissa point le temps ; d'un geste rapide elle posa gentiment la main sur son cœur et dit d'un ton animé sans regarder le vicomte : — Je sens là, père, quelque chose qui m'indique que vous pouvez vous fier à cet obligeant étranger qui vient de venir si miraculeusement à notre secours ; prenez la main qu'il vous tend et confiez-lui vos secrets.

— Oui, confiez-moi vos secrets et je jure de ne point en abuser, s'écria le Vicomte entraîné par la candeur des espérances de l'enfant.

Digitized by Google

Puis il crayonna quelques mots, fit signe à Jean Venance de le suivre et sortit en promettant un prompt retour.

CHAPITRE V.

Il n'y avait pas à s'illusionner, l'étranger allait mourir. Encore quelques heures et cette chambre que le vicomte venait de quitter allait devenir une chambre mortuaire.

Il fallait de toute nécessité prévenir la maîtresse d'hôtel, écarter l'enfant, et amener M. Poulard; grâce à son titre de clerc d'étude, Jean Venance pouvait avoir accès à l'hôtel Franchu ; Engelbert l'y dépêcha, puis il s'occupa du reste. Mabel voudrait-elle quitter son père? Oui! Il était l'heure de se coucher et l'on pouvait lui faire accroire qu'elle le gênait dans le cabinet attenant à la chambre; malgré cela, il n'osa point retourner près du malade avant de la savoir éloignée, il redoutait sa clairvoyance et s'était contenté de lui faire dire par Jean qu'il était utile qu'elle se conformât à cet arrangement dont le médecin avait parlé à la maîtresse d'hôtel.

Lorsqu'enfin il rentra près du moribond, celui-ci lui tendit sa main fiévreuse : — Merci de l'avoir trompée, lui dit-il... Pauvre enfant! elle s'imagine que je vais mieux! Qu'elle me reverra demain... demain répéta-t-il sourdement, demain!... Point de dénégation, monsieur le vicomte, ajouta-t-il en réponse à un geste consolateur de ce dernier... me voici arrivé à un moment où la feinte peut être fatale Les instants sont précieux, profitons-en et d'abord voici ce qu'il faudra remettre à monsieur Poulard dans le cas où votre messager ne le ramènerait pas : c'est mon testament, j'y ai ajouté quelques mots qui vous permettront d'être utile à ma fille si tel est votre bon plaisir ; sa confiance m'a gagné ou plutôt votre nom prononcé par ce jeune savoyard dont vous venez de vous constituer le bienfaiteur est venu comme l'écho d'un souvenir lointain frapper mes yeux et mes oreilles.

Ma belle-mère, continua-t-il, bien que d'origine irlandaise, a fait autrefois sous la direction de Mme de Mirbel, son maître, divers portraits en miniature qui ont été médaillés par le jury de l'école des beaux-arts. Un surtout, celui de la jeune comtesse de Beersel, lui a valu tous les suffrages ; j'étais moi-même à cette époque élève de l'école... J'y ai vu la comtesse, elle m'avait charmé et je ne sais pourquoi je me suis imaginé en entendant prononcer votre nom, qu'elle doit vous toucher de près.

Digitized by Google

— C'était ma mère, s'écria le vicomte. Le portrait auquel vous faites allusion est le seul souvenir qu'il nous reste d'elle, car moi aussi, hélas! monsieur, j'ai souffert de la mort et de l'abandon!....

— Alors vous ne refuserez pas le dernier vœu d'un mourant.

Engelbert lui serra la main.

Deux personnes furent témoins de cette étreinte : d'abord la maîtresse d'hôtel qui entra, puis un prêtre. La vue de ce dernier fit rougir les deux hommes, l'un parce qu'il sentait peut-être son dernier espoir de vivre lui échapper, l'autre, parce qu'il craignait qu'on lui attribuât l'initiative de cette visite. A quelque cause qu'elle fut due, le malade la reçut avec reconnaissance; or, et pendant la solitude qu'elle nécessitait, le vicomte se chargea de recevoir M. Poulard, que Jean Venance ramena enfin avec lui.

Le notaire avait le teint rouge et l'œil alourdi d'une personne dont la digestion laborieuse est obligée de s'effectuer dans un labeur d'esprit qui en contrecarre la douceur.

Nul n'avouera peut-être, mais tout le monde à part soi conviendra que la satisfaction de l'estomac est, à l'exemple de toute satisfaction, amie du repos. La solitude ou plutôt la tranquillité est le premier besoin que l'on éprouve au milieu de la réalisation du bonheur, voire même d'une simple jouissance ; la faculté de pouvoir à son aise en ressasser la félicité double le contentement qu'elle vous donne.

M. Poulard ne savait pas se défendre contre l'appât d'un bon dîner. Dût-il, comme ce soir-là, avoir le tâche pénible d'en élaborer la digestion dans le labeur d'une lecture de contrat, il buvait et mangeait quand la table était bien servie, absolument comme s'il n'eût dû faire autre chose après le repas que fumer un cigare et parler politique. Donc, fort rond au sortir de l'hôtel Franchu, M. Poulard dont l'air vif du dehors avait ragaillardi les poumons, sentait son cerveau plus porté vers la noce que du côté d'un enterrement; d'une autre part, le contrat de M. Dubélair n'étant plus à l'état de projet, mais bien chose faite, ce monsieur rentrait tout naturellement dans la catégorie des clients que le notaire d'Evreux n'avait plus à ménager. Ce fut le sourire aux lèvres qu'il aborda Engelbert : – D'honneur, M. le vicomte, dit-il en lui serrant la main, vous êtes l'homme de l'à propos, et, je vous rends grâce pour m'avoir tiré à temps des griffes des Franchu ! .. Jamais! non jamais, vous ne vous figurerez la tenue du Dubélair à son contrat de mariage; si cette grosse Savinie l'épouse demain c'est qu'elle est ensorcelée.... Il ne l'a pas plus regardée que ma pantoufle, pendant tout le temps du dîner. Elle lui a prodigué en vain les regards les plus tendres

Digitized by Google

les plus provoquants.... Il n'a rien vu, ou du moins il n'a voulu rien voir... La pauvre fille, un peu déconcertée par l'insuccès de sa mimique amoureuse, a pris le parti de baisser les yeux et n'a véritablement reprit son aplomb qu'à la lecture du contrat. Elle est tellement imbue de sa supériorité pécuniaire, et si parfaitement illusionnée sur la valeur réelle de sa fortune présente, qu'elle n'a pas mis en doute que son énoncé devant le public imposant des deux familles réunies ne dût amener une réaction dans les froides manières de son fiancé. Soyons justes, M. le vicomte, ajouta M. Poulard en s'interrompant, nous eussions pensé comme elle, car enfin il n'a rien, ce Dubélair, pas même des aïeux!... Sa noblesse n'est qu'une noblesse de prétention, pas autre chose, ne suis-je point dans le vrai?

Forcé de donner une approbation, le vicomte opina du bonnet, le débit joyeux du notaire lui frappant les oreilles à la façon d'une fausse note.

M. Poulard incapable de deviner l'ennui qu'il infligeait, continua avec le même entrain : — L'outrecuidance de M. Dubélair, dit-il, ne s'est pas démentie pendant la lecture du contrat : placé en face des deux vieilles bonnes mamans souriantes et larmoyantes dans leur encadrement de dentelles, il les fixait comme un chat pris au piége par des souris.

Il a signé son contrat, je puis dire, avec fureur ; lorsque son nom a été appelé sur l'acte, il a jeté loin de lui et avec un dédain marqué l'instrument inoffensif qui venait de lui servir à parapher le premier engagement de son lien conjugal, et a quitté la place qu'il occupait près de sa fiancée sans lui donner ni accolade ni regard. Un homme qui quitte sa chaise dans un jardin public ne prend pas plus de façons.

Je renonce à vous peindre l'effet de cette scène, elle se voit d'ici. Quant à ce qui en est advenu, grâce à vous, j'y échappe.

— Votre message, mon cher monsieur, a été ce soir ma providence, ajouta M. Poulard en s'épongeant.

— Je suis doublement heureux, répondit le vicomte d'un ton qui n'était point exempt de persiflage, d'avoir réussi, tout en vous obligeant, à contenter le dernier vœu d'un homme qui se meurt.

— M. Reille est-il donc si mal? répliqua M. Poulard, qui crut nécessaire de prendre un air marri.

— Il est sans espoir de guérison ; du moins c'est l'avis du docteur.

— Vous savez qu'il a enterré sa femme, il n'y a pas plus de quinze jours.

— Pauvre petite Mabel ! s'écria le vicomte.

— Mais non pas déjà si pauvre, reprit le notaire ; j'ai en dépôt chez moi une somme assez ronde, c'est justement à propos de cet argent, que

Digitized by Google

M. Reille voudrait soustraire la tutelle de sa fille aux parents de sa femme; on ne sait où prendre les siens et sa confiance dans les autres n'est pas illimitée.

— Son désir pourra-t-il du moins être exaucé ?

— Sans aucun doute, puisqu'il me désigne comme tuteur de l'enfant et qu'il vous autorise à veiller sur elle.

CHAPITRE VI.

Le lendemain de cette conversation, vers neuf heures du soir, les habitants des alentours de la gare d'Evreux virent passer le vicomte de Beersel tenant Mabel par la main.

L'enfant; les yeux gros, vêtue de noir, suivait docilement, que dis-je ! presqu'avec amour son jeune protecteur.

Tel le petit agneau privé de sa mère s'accroche à la première brebis qui passe.

Cependant, et en dépit de la bonne volonté qu'elle mettait à se laisser emmener, son regard timide se portait de temps en temps en arrière : et, quand ce regard s'était bien assuré que ni le vicomte ni Jean, qui portait son mince bagage, ne pouvaient l'observer, il se fixait sur le point déjà obscur de l'horizon occupé par le bâtiment de l'hôtel de l'Europe. Alors, et lorsqu'enfin la vue de l'enfant pouvait tout à l'aise se repaître de l'aspect de ce bâtiment, l'expression de sa physionomie enfantine devenait si poignante, qu'il eût fallu posséder soi-même un cœur de marbre pour ne pas ressentir le contre coup d'une douleur ainsi traduite.

Le vicomte hâta le pas : il venait de surprendre le regard de l'enfant, et il lui tardait de la soustraire à l'influence que les lieux témoins de la double perte qu'elle avait faite exerçaient sur ses sens.

On tourna une rue, puis une autre, on en prit une troisième, avec précipitation; enfin, le gaz s'alluma partout et sa lumière douteuse achevant de fondre les objets dans une même teinte grise, Mabel n'apercevant plus rien fondit en larmes. Heureusement on arrivait à la gare et la salle d'attente était encore déserte.

Le vicomte assit Mabel sur un canapé et prit place à côté d'elle; Jean Venance se fit un siége du sac de nuit en face d'eux.

Mabel pleurant toujours, le vicomte prit sa petite main dans la sienne.

L'enfant tendit d'elle-même l'autre au savoyard.

Pour deux jours seulement qu'ils se connaissaient, ils s'aimaient comme s'ils se fussent connus toute leur vie. Quand la sympathie surabonde, l'amitié s'antidate, c'est de règle.

Digitized by Google

Leur bienfaiteur commun, le vicomte de Beersel, auquel ils devaient leur réunion, ne passait qu'en troisième lieu dans leur cœurs innocents. La main de Mabel était chaude et fébrile, Jean la porta à ses lèvres, cette muette caresse fit éclater les sanglots de la jeune fille.

Encore un qu'il me faudra quitter, s'écria-t-elle en prenant Jean par le cou, encore un !

Le vicomte prit la tête bouclée de la petite et l'appuya sur son sein. Aucune parole ne pouvant posséder l'éloquence terrible du fait dont elle souffrait, il se contenta de lui faire un berceau de ses deux bras.

Il espérait ainsi endormir sa douleur.

Jean n'avait pas quitté la main qu'elle lui avait tendue, il tressaillait à chacun de ses sanglots.

Les yeux du vicomte ne pouvant obsolument plus soutenir le spectacle navrant de cette douleur enfantine, erraient ça et là : du plafond à Mabel et de Mabel à Jean; or, soit que ce regard en perçant le plafond eut vu la voûte azurée, la gloire de Dieu et sa bonté répandue partout, comme les étoiles au firmament, soit que son âme en se repliant sur elle-même ait été inspirée de sa divine essence; toujours est-il qu'il proposa tout à coup à Jean de l'emmener à Paris:—Tu pourras, lui dit-il, là comme ailleurs, commencer ton stage d'homme d'affaire et tu verras en surplus Mabel chaque dimanche.

— Oh! monsieur le vicomte! — fut tout ce que put articuler Jean. Quant à Mabel, elle ne souffla mot; mais un pâle et fugitif sourire passa pour un instant dans ses yeux mouillés comme un rayon de soleil à travers un nuage.

CHAPITRE VII.

Peu à peu le salon s'emplit de voyageurs; les uns plus affairés, embarrassés de leurs colis; d'autres solitairement, les mains dans les poches, ayant l'air de méditer toute autre chose que les péripéties d'un voyage.

Tout à coup la porte s'ouvrit sous la pression d'une main présomptueuse et M. Dubélair, une des bonnes mamans de sa femme sous le bras (la plus riche bien entendu), entra suivi de tout le cortége de la noce.

La belle Savinie était en costume de madone. Tout de blanc habillée, en modeste mousseline; et, vraiment, dans cet atour un peu trop d'alcôve peut-être pour la circonstance, elle n'était pas le gros morceau de chair sur lequel son futur époux avait tant rechigné. Ses cheveux noirs, lissés sur les tempes, pâlissaient de leur sombre reflet son visage tou-

Digitized by Google

jours trop rose, et son cou blanc comme celui du cygne ressortant presque sans contraste de sa guimpe, donnait à l'ensemble de sa personne un semblant de distinction qui la rendait tout autre que d'habitude. Elle lançait à son mari des regards de propriétaire qui eussent agacé l'homme le mieux résigné à devenir le bien d'autrui.

M. Dubélair s'en accommodait fort mal; il en détournait la vue, comme une femme d'une glace qui lui grossit les traits. On voyait qu'il rongeait pour la première et dernière fois un frein dont il était décidé à se débarrasser plus tard; toutefois, l'entrain des gens qui l'accompagnaient, la pose des domestiques qui disposaient de la salle d'attente comme s'ils eussent été dans le salon de leur maître, l'éclat des voitures qui les avaient amenés, la toilette des dames enroulaient M. Dubélair et sa suite dans un cercle de luxueux bonheur qui froissa l'humeur du vicomte. Prenant donc de nouveau Mabel par la main, il essaya de gagner le couloir et de là la voie ferrée en traversant la gare aux marchandises. Savinie et son tuteur, en même temps qu'il opérait cette sortie, entraient également dans le couloir : celui-ci était étroit et sombre, la nouvelle mariée de corpulence volumineuse, en sorte qu'un pan de sa robe se trouvant justement en face de la porte, force fut au vicomte de s'arrêter et d'écouter bien malgré lui le colloque suivant.

— Vous l'avez voulu, ma chère, répondait d'une voix un peu rogue le le tuteur de mademoiselle Franchu; vous avez obstinément refusé d'écouter les observations de madame votre mère et les miennes; vous devez donc supporter en bonne fille les conséquences d'un hymen que vous avez conclu toute seule; du reste, je suis convaincu que tout ira pour le mieux si vous savez vous y prendre; allons, mon enfant, ne pleurez pas, ajouta le tuteur. Efforcez-vous au contraire de lui cacher le dépit que vous cause sa froideur : votre bonheur est à ce prix.

— Mon bonheur, répéta Savinie d'un ton qu'elle croyait être émouvant et qui n'était que théâtral, mon bonheur, M. de St-Brice, mon bonheur est désormais impossible. Je le sais, je le sens, Que dis-je! Je ne me suis jamais flatté de le posséder..

— Mais sacrebleu, repartit le tuteur, d'une voix maussade, qui donc vous a poussée à l'épouser? Il était encore temps ce matin de dire non; et aucun appui ne vous eût manqué pour appuyer votre refus, vous le savez bien.

— Je l'aime trop pour avoir pensé à renoncer à lui, M. de St-Brice s'écrir Savinie. Je l'aime à en mourir, monsieur!... Je l'adore! Je serais morte de son abandon comme je mourrai de ses dédains. C'est sûr, j'y suis résignée! c'est mon destin. Le mariage sera mon tombeau! — Et la

Digitized by Google

jeune femme tout en déclamant ces deux phrases, leva les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de son infortune.

Le ton, le lieu de la scène, ce malheur prévu et débité d'une voix sans émotion, et plus que tout cela le désaccord qu'Engelbert saisit à la lueur douteuse du bec de gaz entre la passion qui s'agitait sur ses lèvres et son regard serein, le rendirent furieux d'être le témoin forcé de cette comédie, car c'est ainsi qu'il jugea l'aparté que la jeune femme venait de se ménager avec son tuteur. Jouant donc des coudes, il s'inclina à droite à gauche, et son : mille pardons, madame, excusez monsieur ! avertit l'un et l'autre que les confidences de Mme Dubélair venait de tomber dans les oreilles du public.

Mabel, assez chagrine et d'ailleurs trop enfant pour prêter attention à l'incident qui venait de mettre M. de Beersel au courant de l'intérieur du nouveau ménage, ne fut pas plutôt posée sur les coussins de la voiture qu'elle s'endormit. Jean ne tarda pas à en faire autant, laissant le vicomte au souvenir de sa burlesque aventure ; mais pourquoi diable l'a-t-elle épousé, puisqu'en somme, et malgré ses phrases, son cœur me semble fort étranger à sa détermination ? pourquoi l'a-t-elle épousé ? Mais ce fut en vain qu'il s'obstina à vouloir résoudre cette question elle demeura lettre close pour lui, car le vicomte, à l'exemple de ceux que leur position sociale exempte d'un puéril orgueil et qui n'attendent rien de l'éclat administratif, ne pouvait véritablement pas soupçonner qu'une illusion vaniteuse ait pu entraîner une jeune fille à contracter une alliance rejetée par toute sa famille et cela, pour le seul bénéfice de devenir la femme d'un aspirant préfet.

Mlle Franchu cependant n'avait pas eu un autre mobile que celui-là en épousant M. Dubélair.

La fortune de la jeune fille avait tenté monsieur.

L'habit brodé de monsieur avait tenté la jeune fille : de là, cette triste alliance de l'argent et de la vanité.

CHAPITRE VIII.

Engelbert fut tout étonné de se plaire à Paris. Il ne se fut guère pardonné la fugue qui lui avait fait brûler la politesse à la plus belle ville du monde, si d'une part cette fugue ne lui eût pas donné l'occasion d'admirer une fois de plus la Providence, laquelle lui avait pour ainsi dire amené par la main deux êtres à chérir, tandis que toute affection semblait sombrer autour de lui.

Jean Venance, dans l'institution où il l'avait placé pour achever son

Digitized by Google

éducation, Mabel au couvent de Ste-Clotilde où il l'avait conduite en quittant Evreux, rivalisaient de tendresse à son égard.

On écrivait régulièrement le dimanche à M. le vicomte, on le voyait au parloir le jeudi, et chaque mois on passait une matinée ensemble soit à l'hôtel soit dans les environs de Paris.

Engelbert n'était pas le moins heureux de ces réunions; la fête était autant pour lui que pour les écoliers. Il s'était attaché à ses petits protégés comme on s'attache à une bonne œuvre, ils étaient d'ailleurs le rayon d'or de la vie si triste du vicomte. Oui, triste; car ni le temps ni l'absence n'avaient calmé le chagrin qu'il avait éprouvé de sa séparation avec Jeanne de Withem.

Du reste, il n'essayait point d'éloigner de lui le souvenir de sa cousine qu'il regardait peut-être avec raison comme sa meilleure égide contre le péché d'origine, cause de toutes ses souffrances.

Le vicomte ayant décidé que Jean passerait ses vacances en Savoie près de sa mère qui était souffrante, celui-ci était parti, et Mabel en faveur de laquelle on avait accordé trois jours de sortie par mois pendant septembre et octobre attendait le vicomte au parloir.

Hélas! la pauvre enfant l'attendit vainement, non seulement toute la journée mais encore toute la semaine; puis le mois se passa sans qu'il donnât signe de vie. Mabel se désolait cependant et au bout de cet espace de temps une lettre datée de Marseille et qu'accompagnait une boîte de fruits glacés lui apprit à la fois la cause et le départ du vicomte de Beersel pour la Crimée.

Frappé au cœur par la nouvelle du mariage de sa cousine Jeanne, Engelbert, qui aurait pu s'écrier comme Marie Stuart: Plus ne m'est rien! rien ne m'est plus! et qu'un dégoût profond de la vie aurait poussé vers le suicide sans le sentiment chrétien plus fort encore dans son âme que son infortune, le vicomte, dis-je, chercha, hélas! comme cherchent et chercheront toujours les cœurs blessés à secouer ses peines dans le bruit de la locomotion.

En ce temps là, la Crimée était le théâtre d'une guerre dont les hauts faits donnaient force besogne à la renommée; il pensa que la vue de cette grande lutte fratricide que l'on nomme un combat, serait de nature à lui faire oublier ses chagrins personnels, et il se décida à partir pour l'Orient.

Lors du cruel arrêt de son père, arrêt qui avait rompu son hymen, Engelbert avait bravement entrepris de sanctifier sa douleur par de bonnes œuvres. Il s'était éloigné de sa famille afin de laisser à sa cousine la liberté de mener, et sans qu'on en pût médire, la même vie

Digitized by Google

que lui. L'espérance, sans qu'ils voulussent se l'avouer, était au fond de la détermination qu'ils prirent d'un commun accord de se conserver l'un pour l'autre en se séparant.

Jeanne avouait à son cousin l'impossibilité de rester dans une pareille situation; situation qui privait son oncle d'un fils et anéantissait du même coup la lignée de deux familles. Elle ne pouvait pas plus longtemps, lui mandait-elle, résister au désespoir de ses grands parents paternels.

Elle ne pouvait pas davantage voir souffrir son oncle. Engelbert ne se faisait probablement pas une idée des ravages que son absence avait causés dans la santé de son père. Il était devenu méconnaissable.

Il ne pouvait pas non plus s'imaginer à quel point la promesse qu'elle venait d'échanger avec M. de Solm avait apporté d'heureux changements dans son humeur.

En huit jours il avait repris comme par enchantement son entrain, sa gaîté.

La crainte même qu'Engelbert ne revînt pas immédiatement en Belgique le préoccupait médiocrement :

Il boudera, disait-il ! Il boudera peut-être un an, peut-être deux; mais l'impossibilité où il va se trouver de briser un fait accompli, usera sa colère, son entêtement et son amour.

Son amour ! Oui ! Cent fois oui ! son père avait raison !... il n'avait plus d'amour ! La perfidie de Jeanne l'avait guéri, il ne lui restait plus au cœur pour l'infidèle qu'un colère si extravagante, qu'il résolut de mettre la mer entr'eux afin de s'ôter tout moyen de lui manifester le mépris que lui inspirait sa conduite, car il méprisait Jeanne de n'avoir pas su mieux garder le célibat ! et il s'en donnait à cœur joie de ce mépris qui lui permettait de déverser au moins le poids de l'amertume sous laquelle il fléchissait.

En haïssant Jeanne, Engelbert se mit à haïr toutes les femmes.

Il partit donc pour Marseille sans vouloir comprendre qu'il laissait à S^te^-Clotilde un cœur d'enfant que son oubli allait désespérer; cependant, arrivé à destination, le souvenir de Mabel lui revint. Il passait devant le magasin d'un confiseur. Achetons-lui des bombons, se dit-il. Elle est femme et se consolera avec des friandises comme l'autre s'est consolée avec sa parure de noce !

AYMÉ CÉCYL.

(*La suite au prochain n°*)

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ ROMAINE

AUX DEUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

On a souvent écrit sur la société romaine. On a admiré cette puissante organisation donnée aux provinces par l'empereur Auguste, œuvre qui subsista durant des siècles. Le droit romain, après une élaboration douze fois séculaire, se concrète dans une dernière formule qui devient le *Corpus Juris Civilis*, et mérite, en dépit de ses imperfections, inhérentes à tout travail humain, le surnom de raison écrite. La femme elle-même, bien qu'elle participe à cette déchéance générale qu'on retrouve partout dans les sociétés antiques, a conservé dans Rome un certain reflet de grandeur.

Tout en partageant l'admiration d'Ampère (1) pour la mère des Gracques, pour ses deux fils qu'elle nommait ses joyaux, Cornélie restera toujours une exception. Gardons-nous de prendre cette belle et noble figure pour le type des femmes romaines. « La conjuration des Bacchanales, pour parler avec Troplong (2), les sourds complots contre la pudeur et la paix publique, les divorces indécents, les adultères audacieux, tout ce débordement de mauvaises mœurs dépeint par les philosophes, les historiens, les satiriques, et qui obligea Auguste à aller chercher dans des lois politiques un remède que ne donnaient plus les lois de la famille, ne sont-ce pas là des preuves plus véridiques de l'état général de la société? »

Au milieu de ces désordres on surprend néanmoins deux grandes idées. Le divorce que Moïse lui-même avait dû concéder aux Hébreux par suite de la dureté de leur cœur (3), demeure inconnu à Rome durant les premiers siècles de son histoire ; et les descendants de Romulus se transmirent de génération en génération cette idée venue on ne sait d'où, que leur domination universelle sur le monde serait la récompense de leur piété envers les dieux.

La Pentecôte chrétienne arriva. L'Esprit-Saint sous la forme de

(1) *Histoire romaine à Rome*, tome III, p. 327.

(2) De *l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains*, p. 131. Edition de Louvain.

(3) *S. Matth.* XIX, 8.

Digitized by Google

langues de feu descendit sur les apôtres rassemblés dans le cénacle ; ce jour là l'Église universelle manifesta son existence au monde. Ce n'était plus à un seul peuple qu'était confié le dépôt de la révélation divine ; toutes les nations données en héritage à Jésus-Christ étaient appelées à la connaissance de l'Évangile. Cette diffusion de la bonne nouvelle se trouvait merveilleusement facilitée par ce fait que tout le monde civilisé reconnaissait un seul maître. Les Romains, pour rappeler les paroles de Lacordaire, avaient employé sept cents ans à rapprocher les peuples par leurs armes, et à sillonner de leurs longues routes militaires les trois continents du vieux monde ; ils croyaient qu'éternellement leurs légions passeraient par là pour porter leurs ordres à l'univers : ils ne savaient pas qu'ils préparaient les voies triomphales du consul Jésus.

Nous ne nous arrêterons pas à raconter les résultats du prosélytisme des douze apôtres et de leurs premiers coopérateurs. Dès la fin du premier siècle, le nom chrétien était connu bien au-delà des limites de l'empire romain.

Le christianisme, qui comptait tant de sectateurs en province, ne devait pas recueillir moins de succès dans la capitale. Un préjugé restait à vaincre. Il a été trop longtemps de mode de croire que la religion nouvelle a dû ses conquêtes, dans la haute société, à la protection de Constantin. Mais voici vingt ans de fouilles et d'études dans les catacombes ont modifié les idées qu'on se fait d'ordinaire sur la propagation du christianisme à Rome. Il n'est pas, comme on le répète encore, une doctrine qui pendant longtemps a fait son chemin sans bruit dans les ergastules d'esclaves ou les échoppes d'ouvriers. Il est entré dès l'origine dans les palais du Quirinal, comme dit M. Gaston Boissier, dans les riches maisons du Forum ; il n'a pas tardé même à s'insinuer jusque sur le Palatin, puisque saint Paul pouvait envoyer ses salutations aux officiers de la maison de Néron (2).

Le christianisme fut, dès son début, une religion de publicité. Notre Seigneur lui-même n'a rien écrit ; son dernier mot a été : *Enseignez toutes les nations* (3). Et cependant l'on a persisté durant des siècles à nous faire croire que nos ancêtres dans la foi furent « ennemis de la lumière (4), recherchant l'ombre, muets en public, aimant les bavardages

(1) *Revue des Deux-Mondes*, Tome LIX, p. 172.

(2) *Epître aux Philippiens*, IV, 22.

(3) *S. Matth.* XXVIII, 19.

(4) Qui de ultima facce collectis imperitioribus et mulierculis credulis sexus suis facilitate labentibus plebem profanæ coniurationis instituunt. ...

Latebrosa et lucifugax natio, in publicum muta, in angulis garrula. *Minucius Felix* dans le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*. Tome II, Vienne 1867, p. 13.

Digitized by Google

de coin de rue, se recrutant dans la lie de la société et imposant leurs dogmes à un sexe crédule! » Cette citation, empruntée à un apologiste du deuxième siècle, a besoin d'être expliquée; elle ne peut invoquer en sa faveur que sa vérité matérielle. L'œuvre d'où elle est extraite est conçue dans la forme d'un dialogue. A l'instar des grands maîtres qui s'appellent Platon et Cicéron, Minucius Félix a mis en scène le païen Cæcilius faisant un réquisitoire des plus acerbes contre la religion des chrétiens; Octavius réplique avec un succès tel qu'à la fin du plaidoyer, l'adversaire se proclame lui-même vaincu. N'est-ce donc pas une singulière distraction que celle de prendre pour vraie une assertion réfutée victorieusement quelques pages plus loin? Et voilà l'erreur dans laquelle ont versé cinquante écrivains, répétant à l'envi qu'avant la victoire du pont Milvius, les disciples du Sauveur ne se rencontraient à Rome que dans les couches infimes de la société.

Un texte de Tacite aurait dû toutefois, ce semble, éveiller l'attention de ces esprits distraits. Citons pour l'édification générale ce fameux passage dans son entier. « Pomponia Græcina, femme de la première distinction, épouse de Plautius, qui, par ses exploits en Bretagne, avait mérité les honneurs de l'ovation, était accusée de se livrer à des superstitions étrangères. Le jugement de cette affaire fut remis au mari même, qui, après avoir, suivant l'usage ancien, instruit en présence des parents ce procès, d'où dépendaient la vie et l'honneur de sa femme, la déclara innocente. Pomponia vécut longtemps, et toujours dans la tristesse. Depuis la mort de Julie, fille de Drusus, laquelle avait été victime des intrigues de Messaline, elle n'avait porté, pendant quarante ans, que des habits de deuil; elle ne connut que l'affliction; sa douleur ne lui fut point, sous Claude, un sujet de proscription, et devint ensuite, pour elle, un titre de gloire (1). »

Quelle est cette superstition étrangère? M. Friedländer (2), qui doutait en 1862, trouve aujourd'hui très-naturel d'y voir, avec le commandeur M. J.-B. de Rossi, la foi nouvelle. Cette matrone, que l'annaliste du peuple romain décrit comme plongée dans une incurable tristesse, est la grande Lucine, dont une catacombe a transmis le nom à la postérité la plus reculée.

On savait par les monuments les plus avérés de l'antiquité chrétienne que l'illustre Lucine avait créé deux cryptes dans ses propriétés, l'une sur la voie d'Ostie pour y recueillir le corps de saint Paul, et l'autre

(1) *Annales*, livre XIII, 32. Page 196, de la traduction Nisard.

(2) *Mœurs romaines au siècle d'Auguste*, traduction de M. Vogel. Tome I, p. 400, (1865), à mettre en rapport avec *le supplément au tome* I, p. 128, publié en 1874, à la suite du tome III du même ouvrage.

Digitized by Google

sur la voie Aurelia pour y ensevelir les martyrs Processus et Martinien, ces deux geôliers que S. Pierre avait baptisés dans la prison Mamertine et qui suivirent l'Apôtre au ciel, trois jours après sa mort glorieuse au Janicule. Lucine, dans les dernières années de sa carrière ici bas, ouvrit une nouvelle crypte, après le premier mille de la voie Appienne. Cette voie était bordée de tombeaux à droite et à gauche jusqu'à Albe; et grâce aux déblayements exécutés par la munificence de Pie IX, on peut en suivre encore aujourd'hui l'imposante série. Derrière la ligne des tombeaux s'étendaient des terrains occupés par des *villæ* appartenant d'ordinaire à la famille dont les monuments funéraires bordaient la voie. Lorsque les propriétaires du sol étaient chrétiens, il leur était facile d'entreprendre un autre mode de sépultures, en créant, sous le sol même, des hypogées destinés aux membres de la famille qui professaient la même foi.

Le rapprochement des inscriptions tumulaires provenant des tombeaux qui bordaient la voie avec celles que l'on découvre à l'intérieur des cryptes chrétiennes qui s'étendent sous le même terrain, peut amener à constater qu'une même famille a occupé l'*area* extérieure et l'*area* souterraine. C'est grâce à une confrontation de ce genre que M. de Rossi a pu produire un nouvel argument en faveur de l'identité de Pomponia Græcina avec la pieuse et célèbre Lucine. D'un côté, les marbres païens des Pomponii ont été reconnus comme ayant eu leur place sur la voie; d'autre part, les inscriptions de Pomponii chrétiens, parmi lesquels un Pomponius Græcinus, ont apparu dans l'intérieur du cimetière de Calliste qui, dans l'origine, n'était qu'une annexe de celui de Lucine. La disposition architectonique et les peintures classiques de ce dernier offrent d'ailleurs le caractère du premier siècle, tel qu'on peut le déterminer par les monuments de Pompéi. Tous ces motifs réunis donnaient le droit d'attribuer ces terrains funéraires aux Pomponii, unis d'ailleurs aux Cæcilii. En même temps, il était constant que ce premier cimetière de la voie Appienne avait été dès l'origine désigné par le nom de Lucine; la conclusion à tirer était que la matrone qui, dans la société romaine, se nommait Pomponia Græcina, n'était pas autre que la chrétienne connue des fidèles sous le nom béni de Lucine. Ainsi s'est résolu de lui-même ce problème qui, ayant pour point de départ le texte si précieux de Tacite, arrivait à sa solution à l'aide d'un monument contemporain que le temps, malgré ses ravages, a encore respecté jusqu'à nos jours (1).

(1) M J.-B de Rossi s'est longuement occupé de cette question au tome I de sa *Roma sotterranea Christiana*, p. 309-310.

Digitized by Google

Pour dresser le tableau à peu près complet de la société romaine aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne, un ouvrage nouveau va nous venir puissamment en aide. La librairie Didot, de Paris, a offert, cette année, au public lettré de splendides étrennes, parmi lesquelles il faut citer avec un éloge tout spécial *Sainte Cécile* par Dom Guéranger, abbé de Solesmes.

L'illustre restaurateur de l'ordre bénédictin en France et l'un des grands promoteurs du retour à l'unité liturgique dans ce même pays, a pris son sujet de haut. Avant d'arriver au récit de la vie et de la mort de l'incomparable Vierge qui a fourni tant d'inspirations à la littérature et à l'art, le savant auteur a suivi les développements du christianisme au sein de la société romaine. Ce livre, écrit avec une mâle sobriété, cachant sous les dehors d'une phrase simple une érudition de bon aloi et toujours sûre, a son mérite singulièrement rehaussé par le luxe de son impression typographique, de ses planches en taille douce, de ses deux cent cinquante gravures sur bois et des chromolithographies, reproduisant d'antiques peintures. Disons-le en toute justice : il y a dans la *Sainte Cécile* de Dom Guéranger autre chose qu'une simple vulgarisation des découvertes importantes de M. de Rossi sur la Rome chrétienne; il y a là un labeur personnel considérable dont nous aurions tort de ne pas tenir compte.

Huit mille juifs avaient été convertis par les deux discours de Saint Pierre à la première Pentecôte chrétienne (1). Différente ici comme en bien d'autres points de la synagogue, l'Église catholique, c'est-à-dire universelle, ne devait pas tarder à appeler la gentilité dans son sein.

« Il y avait à Césarée (de Palestine) un certain homme, du nom de Corneille, centurion de la cohorte qui est appelée italique, religieux et craignant Dieu, avec toute sa maison, lequel faisant beaucoup d'aumônes au peuple et priait Dieu sans cesse..... » (2)

Quel est ce Corneille que nous rencontrons, vers l'an 38, simple centurion de la cohorte italique ?

On sait que, dès le temps d'Auguste, l'inertie et le dégoût des camps s'étaient déjà emparés à tel point des Romains dégénérés, que ce prince, après des efforts inouïs, se vit contraint d'exempter Rome et l'Italie du service militaire; en sorte que désormais les légions romaines ne se recrutèrent plus que dans les provinces. Les nobles citoyens de Rome que

(1) Nous nous permettrons de rappeler au lecteur que la pentecôte juive célébrée le *cinquantième* jour (selon son étymologie grecque) après la Pâque, rappelait chaque année au peuple hébreu la promulgation de la loi au mont Sinaï.

(2) Actes des Apôtres, X, 1, 2.

Digitized by Google

l'honneur de leur nom sollicitait encore à ne pas décliner la gloire des armes, et qui dédaignèrent cette immunité honteuse, formèrent, en dehors des légions, des cohortes de volontaires commandées par un tribun et des centurions. Ces cohortes qui furent lentes à se compléter, et dont la première fondée paraît avoir été celle qui résidait à ce moment à Césarée de Palestine, finirent par s'élever au nombre de trente-deux. On les trouve désignées sur les monuments épigraphiques par un nom qui rappelle leur mode de recrutement : *Cohors italica*, *cohors civium remissiorum voluntariorium*, *cohors ingenuorum civium romanorum*. Composées de ce que Rome possédait encore de citoyens qui n'acceptaient pas les mœurs de la décadence, il n'y a pas lieu de s'étonner d'y rencontrer un Cornelius (1).

Ce nom nous reporte à l'une des plus célèbres familles du patriciat romain. Le surnom de Scipion qu'elle reçut plus tard rehaussa encore son éclat. Le second Africain eut une fille qui fut la célèbre Cornélie, mère des Gracques. C'est par le représentant d'une race aussi illustre que l'Église chrétienne prenait possession de la gentilité.

Un événement de cette gravité reçut immédiatement une publicité suffisante pour que les chrétiens convertis de la synagogue s'en émussent quelque peu. Mais dès qu'ils eurent entendu les explications de saint Pierre, ils se turent, et glorifièrent Dieu, disant : Dieu a donc accordé la pénitence aux gentils aussi, pour qu'ils aient la vie (2).

Suivons saint Pierre à Rome. Fidèle à la ligne de conduite que se tracèrent les prédicateurs de l'Évangile, il devait commencer par les juifs son apostolat dans la ville éternelle. Ce fut donc aux quartiers des juifs qu'il vint prendre son premier séjour. Quant aux hôtes qui le reçurent, on est en droit de conjecturer que ce durent être les deux époux juifs, Aquila et Priscilla. Tout porte à croire qu'ils étaient du nombre des enfants d'Israël qui avaient déjà embrassé le christianisme avant l'arrivée du prince des apôtres dans Rome.

Aquila, riche industriel, s'employant à la fabrication des tentes pour l'armée et pour les particuliers, pouvait offrir au chef du collége apostolique une brillante hospitalité. Bientôt cependant Pierre quitta la région transtibérine pour devenir, sur le mont Viminal, dans le quartier le plus aristocratique de Rome, l'hôte d'un personnage de race sénatoriale qui est appelé Pudens, mais dont le vrai nom était Cornélius Pudens.

Ce surnom, ou *cognomen*, comme disaient les latins, de Pudens, semble

(1) Sainte Cécile, p. 10.
(2) Actes des Apôtres, XI, 18.

Digitized by Google

avoir été, sous les empereurs, usité principalement dans les deux familles Cornelia et Æmilia, qui s'étaient unies étroitement, sous la république, dans les fils de Paul Emile et de Scipion l'Africain. Depuis la conversion de Cornelius, l'événement de Césarée planait, pour ainsi dire, sur le Viminal, et c'est dans ce noble quartier que le christianisme était venu s'abattre sur la gentilité. La *domus Pudentiana*, la demeure Pudentienne, était désormais l'asile préféré de Pierre. Là, il recevait les soins hospitaliers de Pudens et de Priscille, distincte de l'épouse d'Aquila, et leur fils grandissait à l'ombre de l'apôtre.

Rome n'allait pas tarder à entendre saint Paul. Le célèbre converti du chemin de Damas, désireux de gagner des âmes à Jésus-Christ, a abordé en l'île de Chypre, l'an 43. Cette île, qui à raison de son étendue et de son importance, formait à elle seule une province de l'empire, avait pour proconsul Sergius Paulus, issu d'une famille dont le nom se lit de bonne heure sur les fastes consulaires. La *gens* Sergia, patricienne d'origine, s'était distinguée d'abord dans les luttes que Rome eut à soutenir pour asseoir son indépendance au milieu des peuples jaloux qui l'entouraient, et, dès l'an de Rome 317, nous voyons le surnom de *Fidenas* attribué au consul L. Sergius, à la suite d'une campagne héroïque. Plus tard, au combat de Pydna, qui rompit la phalange macédonienne et livra Persée au vainqueur, Paul Emile avait un M. Sergius parmi ses lieutenants, et ce fut peut-être l'occasion de l'alliance qui se forma entre les Sergii et les Æmilii, et amena chez les premiers l'usage de surnom de Paulus, l'insigne de la *gens* Æmilia. Une inscription du meilleur temps relevée à Rome par Sirmond et transmise par lui à Gruter, nous découvre une autre alliance des Sergii non moins glorieuse, celle avec la *gens* Cæcilia.

D. M.
Q. CAECILIO
Q. F. METELLO
VIXIT ANNIS VIII
DIEBVS V
SERGIA A. F.
FAVSTINA AMITA
M. FECIT.

Si le proconsul de Chypre se recommandait par ses aïeux, il était plus digne d'estime encore pour la sagesse de son gouvernement. Sans avoir la piété de Cornelius, il avait par sa droiture attiré sur lui le regard de Dieu. Par un instinct céleste, il désira entendre Paul et Barnabé. Un

Digitized by Google

miracle de Paul, opéré sous ses yeux (1), le convainquit de la vérité de l'enseignement des deux apôtres; l'Église chrétienne compta, ce jour-là, dans son sein un héritier du nom et de la gloire des plus illustres familles romaines. Un échange touchant eut lieu à ce moment. Le patricien romain était affranchi du joug de la gentilité par un juif, et en retour, le juif qu'on appelait Saul jusqu'alors, reçut et adopta le nom de Paul, comme un trophée digne de l'apôtre des gentils (2).

Une catacombe, dont le nom a retenti avec quelque éclat lors du récent pèlerinage à Rome accompli par une pieuse caravane d'Américains du Nord, nous rappelle les attaches de la famille impériale des Flaviens avec le christianisme naissant. On a pu lire dans les journaux quotidiens que notre compatriote, Mgr de Mérode, dont la largesse vraiment princière était proverbiale, avait acquis des terrains dans la banlieue romaine, désignés vulgairement sous le nom de *Tor Marancia*, et que Son Éminence le Cardinal Franchi, préfet de la Propagande, a lu et commenté, assis dans la même chaire de marbre, une homélie prononcée jadis au même endroit par le pape St-Grégoire-le-Grand, mort en 604. Cette catacombe, primitivement appelée de Flavia Domitilla, est plus connue aujourd'hui sous la dénomination des SS. Nérée et Achillée, affranchis des Flavii, qui y reçurent la sépulture après leur glorieux martyre (3).

Cette catacombe paraît avoir pour première origine, comme parle dom Guéranger, une propriété possédée par une des Flavia Domitilla sur le sol dans lequel elle est creusée. Tout porte à penser que ce dut être la propre fille de l'empereur Vespasien, mère de Flavia Domitilla, qui fut chrétienne et femme du consul Flavius Clemens. Trois inscriptions, recueillies à diverses époques dans le voisinage, démontrent que, dès le règne de Vespasien, empereur décédé l'an 79, il existait sur la voie Ardéatine un terrain affecté à des sépultures, et ayant appartenu successivement aux deux illustres matrones, Flavia Domitilla, fille, et Flavia Domitilla, petite-fille de ce souverain. Or, le cimetière chrétien qui porte le nom de Domitille est situé sous ce même sol; on est donc en droit de

(1) Le mage Elymas, frappé de cécité. Ce prodige est raconté aux *Actes des Apôtres*, XIII, 7-12. Une des tapisseries de Raphaël, au musée du Vatican, a vulgarisé cette histoire et le carton se voit en ce moment à l'Exposition d'objets d'art religieux à Lille.

(2) Dom Guéranger, p. 37.

(3) Au moment où nous revoyons les épreuves de notre article, Monseigneur de Mérode a quitté cette terre, pour aller recevoir dans un monde meilleur la récompense de ses libéralités à l'égard de toutes les bonnes œuvres. C'est là une de ces pertes que l'on peut appeler irréparables. Faire le bien dans tous les genres possibles était un besoin pour ce grand et noble caractère; sa générosité ne connaissait point de bornes.

Digitized by Google

conclure qu'il doit son origine à ces deux princesses. Le christianisme de la première n'est pas démontré; mais celui de la seconde est un fait historique incontestable. L'année peut être douteuse; mais il est assuré qu'une des deux Domitilles avait ouvert de bonne heure en ce lieu une ou plusieurs salles funéraires, puisque c'est là que fut déposé le corps de la vierge Pétronille, disciple de saint Pierre, et qui mourut dans sa première jeunesse. Toutes ces données certaines se trouvent confirmées par des fresques du premier siècle décorant les chambres de cette catacombe (1).

Il faudra bien en convenir, les fouilles opérées dans les catacombes romaines depuis un quart de siècle, ont modifié pour nous les idées qu'on se fait d'ordinaire sur la propagation du christianisme à Rome. Nous ne toucherons pas à la célèbre question des rapports de Sénèque avec saint Paul, qui avait comparu cependant à Corinthe devant Gallion, frère du philosophe; nous ne nous enquerrons pas du nom de ces officiers de la maison de César qui envoient leurs salutations aux fidèles de Philippes, par l'intermédiaire de l'apôtre des Gentils; une doctrine qui ne tarda pas à compter parmi ses adhérents des Cornelii, des Flavii, un Iallius Bassus et tous les siens, n'a pas attendu le protectorat de Constantin pour se répandre dans les hautes classes de la société romaine. Le « grand monde » est venu à elle presque aussi vite que les « pauvres gens. » Il y avait donc dans la société chrétienne des premiers temps, à côté des pauvres et des humbles, des gens riches et nobles (2).

Un nom brille entre tous les autres parmi ces nobles familles du patriciat romain rallié au christianisme dès les premiers âges, c'est celui de sainte Cécile. La famille Cæcilia, qui semble avoir été originaire de l'Étrurie, a pour premier représentant dans l'histoire de Rome la célèbre Caïa Cæcilia Tanaquil, épouse de Tarquin I. Varron, au rapport de Pline, atteste que l'on conservait dans le temple de dieu Sabin Sancus, sur le Quirinal, avec les sandales de cette princesse, sa quenouille et son fuseau entouré de laine. C'est Lucius Cæcilius Metellus qui remporta la victoire navale de Panormus, triomphe qui mit fin à la première guerre punique. C'est ce même Metellus dont le dévoue-

(1) Nous devons ici un hommage à M. le Comte Desbayssins de Richemont. Les fouilles intelligentes, qui ont amené en 1864 la découverte de la façade princi ale du cimetière de Flavia Domitilla, étaient à ses frais. Nous avons rendu compte, dans cette *Revue* même, du beau livre dont ce zélé protecteur de l'art chrétien primitif est l'auteur. Voir la livraison de janvier 1872.

(2) M. Gaston Boissier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, tome LIX. 1865.

Digitized by Google

ment sauva le Palladium et les autres objets sacrés lors de l'incendie du temple de Vesta, acte héroïque qui lui valut l'honneur, le premier dans Rome, de se rendre à la curie du sénat, monté sur un char. Il eut un fils Quintus, consul en 548 de Rome et dictateur en 549, qui fit décider l'envoi en Afrique du premier Scipion, dont les succès ruinèrent à jamais la fortune de Carthage. Il appartenait également à la *gens* Cæcilia, ce célèbre Quintus Metellus qui, nommé consul en 645, poursuivit avec énergie la guerre contre le numide Jugurtha et se vit enlever ses lauriers, au moment où la campagne allait se terminer, par son lieutenant Marius. Enfin, nous devons inscrire au livre d'or des Cæcilii païens la femme du triumvir Crassus, dont tous les voyageurs ont pu voir le tombeau près de la catacombe de saint Calliste (1).

Nous ne reprendrons pas en détail, après Dom Guéranger, l'histoire de la sainte Martyre qui a entouré le nom de Cæcilii d'une immortelle auréole. A l'aide des gravures et des chromolithographies qui illustrent la splendide publication du restaurateur de l'ordre de Saint Benoît en France, on pourra contrôler l'exactitude des descriptions données dans ce recueil par l'un de nos collaborateurs (2). Nous tenons à constater que sainte Cécile fut nourrie dans le christianisme dès son berceau, et surtout à rappeler à tous, afin de ne l'oublier jamais, que la célèbre vierge romaine a versé son sang pour le Christ, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, l'an 177, et non sous celui d'Alexandre Sévère, qui régna de 222 à 235.

Cet écart de soixante ans entre la date réelle et la date trop longtemps acceptée sur la foi d'*Actes* mal compris, est capital dans la question. Rapprochez cette mort de Cécile avec toutes les circonstances dramatiques que nous savons, du miracle de la légion fulminante rappelé par le Jupiter *pluvius* de la colonne Antonine et de la seconde apologie de S. Justin, présentée au chef de l'empire, par l'un de ses confrères en

(1) L'inscription dédicatoire porte ces simples mots :

CAECILIAE
Q. CRETICI F.
METELLAE CRASSI

C'est-à-dire, *A Cecilia, fille de Quintus Metellus le crétique, femme de Crassus.* Le monument consiste en une grosse tour ronde, assise sur un large soubassement carré. Elle a 19m35 d'élévation sur 28m41. Le tout est en travertin, avec une base et un entablement de marbre blanc. La chambre sépulcrale à l'intérieur a 6m37 de diamètre environ. Le sarcophage qu'on y trouva sous Paul III, est déposé maintenant dans la cour du palais Farnèse. De Bleser, *Rome et ses monuments*, 2e édition, p. 24.

(2) M. Emile Landon, *Sainte Cécile, son influence sur la littérature et les arts*, Septembre, 1870.

Digitized by Google

philosophie; et puis osez dire encore que le christianisme a rampé dans l'ombre jusqu'au règne de Constantin ! !

On nous reprochera peut-être de mettre quelque insistance à placer dans tout leur jour les preuves démonstratives qui ont trait à la date réelle du martyre de sainte Cécile; cependant la chose est nécessaire. Nous ne concevons guère comment un hagiographe aussi autorisé que Mgr Paul Guérin n'ait pas cru devoir tenir compte, en 1873, du chapitre XXIII de la *Roma Sotterranea* de M. le Commandeur de Rossi, au tome II (1).

Cette question de la date du martyre était insinuée déjà chez d'anciens hagiographes. Dans les *Vitæ Sanctorum* de Surius, éditées à Anvers l'an 1594 par les presses plantiniennes, on lit que la Vierge romaine subit le martyre sous le règne de Commode. Marc-Aurèle, tout le monde le sait, s'était associé son fils à l'empire dès 176; lui-même est mort à Vienne d'Autriche, l'an 180.

Les Bollandistes, dont l'œuvre gigantesque n'est arrivée qu'au premier novembre, n'ont pas encore dû s'occuper de sainte Cécile, pour traiter l'affaire à fond, puisque le calendrier assigne à sa fête la date du 22 novembre. L'un de nos savants jésuites, le père de Sollier, avec sa sagacité habituelle avait saisi toutes les difficultés que rencontrait l'assignation du martyre de sainte Cécile au règne d'Alexandre Sévère. Nous traduisons ses réflexions à ce sujet : « L'opinion générale » reçue parmi les catholiques est d'accord avec Baronius. — Pour » placer la martyre au temps d'Alexandre... la principale difficulté, » mais capitale, présentée par des écrivains modernes, consiste surtout » en ceci qu'une persécution aussi cruelle et aussi violente, telle qu'on » la décrit dans les actes, que des tourments aussi atroces ne s'ac- » cordent en aucune façon avec l'idée qu'on se fait du règne d'Alexandre.. » Quel sentiment est le vrai? Nous nous sommes borné à rapporter ici » les diverses opinions en présence et nous laisserons décider la ques- » tion par nos confrères ou successeurs qui s'occuperont des saints du » mois de novembre (2). » La cause est désormais jugée; les succes-

(1) Ce tome II a paru en 1867. Le chapitre XXIII est intitulé *de l'époque où vécut et où mourut Sainte Cécile* et M. le comte de Richemont en vulgarisait la synthèse dans la *Revue des questions historiques*, tome VI, en 1869. L'auteur des *Petits Bollandistes* nous dit, tome XIII, p. 361, qu'il a tantôt abrégé, tantôt reproduit textuellement l'histoire de Sainte Cécile par Dom Guéranger. Au moment où Mgr Guérin imprimait cet avis à son lecteur, le bénédictin de Solesmes retravaillait à nouveau son livre de 1853 sur les données de M. de Rossi.

(2) Jean Baptiste de Sollier, né à Herseau, en Flandre, est mort en 1710. Il a collaboré à douze tomes des *Acta Sanctorum*. Il édita avec notes le célèbre martyrologe d'Usuard. Cet Usuard était un moine contemporain de Charles le Chauve. Voir OBSERVATIO au 22 novembre.

Digitized by Google

seurs du P. de Sollier pourront consigner dans leur commentaire du 22 novembre, que la tendre Vierge, qui a inspiré le pinceau des plus grands maîtres, est morte sous Marc-Aurèle, et que le 22 novembre est la date de la translation de sa dépouille mortelle à sa maison du Trastévère, donnée par elle à l'Église romaine, au moment où sa bienheureuse âme allait prendre son essor vers les célestes demeures.

Transportons-nous au moment où, vers l'an 176, Marc-Aurèle associe Commode à l'empire, et où, devant la multiplicité croissante des supplices, Athénagore adresse aux deux souverains sa fameuse apologie. Les annales romaines sont muettes sur cette face de la quatrième persécution; mais nous trouvons dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe un document qui va nous permettre un rapprochement capital. En juxtaposant un extrait de la lettre envoyée par les fidèles de Lyon et de Vienne en Dauphiné aux Églises d'Asie et de Phrygie, on trouve une sentence identique *(Ceux qui ne nieront pas qu'ils sont chrétiens, seront punis; quant à ceux qui nieront, ils seront renvoyés de la plainte)*. La rigueur du texte latin prouve évidemment une origine officielle. Ce n'est pas tout que les deux sentences se correspondent mot par mot; tous les détails des actes de sainte Cécile sont parfaitement d'accord avec la persécution de Marc-Aurèle : le fait rare des refus de sépulture aux corps des martyrs se rencontre lui-même dans la lettre de Lyon.

Mais il y a plus. Ouvrons un écrit composé par un archevêque de Vienne au IXe siècle, le martyrologe d'Adon. Nous y trouvons le résumé de la vie de Cécile, fait clairement d'après ses actes. Urbain, le pape, le contemporain d'Alexandre Sévère, y figure; et cependant à la fin du récit, on trouve ces paroles étranges et incohérentes pour l'auteur, autant qu'elles sont lumineuses pour nous : *Cette bienheureuse Vierge souffrit le martyre aux temps des empereurs Marc-Aurèle et Commode.* Adon n'a pu inventer cette date; elle est en contradiction avec sa relation; il l'a transcrite simplement, telle qu'il l'avait lue, sans réflexion aucune.

En résumé, toutes les erreurs dans lesquels on a versé au sujet de la date précise du martyre de Sainte Cécile ont leur source dans cette identification malencontreuse de l'évêque Urbain, acteur dans le drame de 177, avec le pape S. Urbain, mort en 231. Grâce aux découvertes de notre époque, nous n'en sommes plus réduits à cet aveu de Lenain de Tillemont, dont nous ne voulons pas même scruter les arrière-pensées : « Quoique les actes de sainte Cécile puissent être anciens, et » qu'ils ne soient pas mal écrits, ils sont néanmoins embarrassés de » tant de difficultés, que nous n'osons y rien fonder (1). »

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Tome III, p. 113. Edit. Brux. 1732.

Digitized by Google

Sainte Cécile et la société romaine des deux premiers siècles, ne constitue pas donc non seulement une œuvre de haute érudition, c'est avant tout un de ces livres qui nous ramènent à l'état réel des choses. Le temps est passé, espérons-le du moins, où des textes mal compris servaient de base à des assertions démontrées sans fondement. Saint Paul, au début de la prédication évangélique, se déclarait le débiteur de tous (1), pour les gagner tous à Jésus-Christ. Ce serait à désespérer de la nature humaine que de croire que l'héroïsme des premiers chrétiens, partout ailleurs un sujet d'admiration, n'ait pas aidé dans Rome à amener des adeptes à la nouvelle doctrine. Non, non; il faut revenir sur des opinions trop facilement acceptées. Il demeure acquis à la nomenclature des progrès sérieux de la science contemporaine, que le christianisme a compté de bonne heure des adhérents dans les hautes sphères de la société à Rome. Sainte Cécile, son époux Valérien et son beau-frère Tiburce ne sont pas un phénomène isolé; ce ne sont pas des individualités déclassées dans ces antiques souches des Cornelii et des Cæcilii. S'il ne nous appartient de faire de ces découvertes capitales qui renouvellent, en ce qui concernent les catacombes romaines, toute la face de l'enseignement, tel qu'on le concevait jusqu'à une époque très-récente — n'est pas qui veut un Bosio ou un de Rossi; — du moins nous nous emploierons de toutes nos forces à vulgariser les résultats dûment constatés, les conquêtes assurées de la science moderne. C'est désormais, dirons-nous avec certitude, ignorer les premiers éléments de la question que de reporter au temps de Constantin seulement l'accession des hautes classes à la religion chrétienne. Ce vieux roman est à terre :on ne le relèvera plus.

(1) *Aux Romains*, I, 14.

AD. DELVIGNE,

membre de l'Académie pontificale romaine d'archéologie.

Digitized by Google

DE L'ORGANISATION DU PARTI CONSERVATEUR

DANS LES ARRONDISSEMENTS WALLONS.

Les résultats électoraux dans la province de Liége et le Hainaut méritent au plus haut point de fixer l'attention des conservateurs. En effet, dans 5 arrondissements de ces deux provinces, nous n'avons pas engagé la lutte; dans 3, à Ath, à Thuin et à Soignies, nous avons été battus; à Charleroi, si M. Drion a été élu, nos 6 autres candidats dont 4 sortants ont échoué; à Verviers, notre défaite a été partiellement compensée par l'éclatante victoire de M. Simonis le 14 juillet; mais nous avons perdu M. Cornesse, sans avoir pu faire passer M. Verdbois.

Les libéraux s'emparent de ces échecs, et ils s'écrient que le pays wallon leur est définitivement acquis, qu'il repousse « le cléricalisme », et que nous marchons à une scission politique bien tranchée entre les provinces flamandes et les provinces wallonnes.

Je suis loin de souscrire à une appréciation qui menacerait, si elle était exacte, notre nationalité d'un grave danger, et qu'à ce titre on devrait s'interdire d'émettre. Je crois que nous avons dans le Hainaut et dans le pays de Liége beaucoup plus de sympathies que le parti libéral ne le prétend et qu'il dépendrait de nous de débusquer nos adversaires de plusieurs des positions qu'ils y occupent. C'est ce que j'établirai dans un instant.

Mais les revers que nous avons essuyés dans les districts que je viens d'énumérer, si honorables qu'ils aient été, n'en doivent pas moins former l'objet de notre vive et constante sollicitude. Car, si nous devions renoncer à l'appoint wallon, nous serions réduits à l'état de minorité perpétuelle. Les deux Flandres, y compris Gand et Ypres, Ostende seul excepté, la province d'Anvers, le Limbourg et l'arrondissement de Louvain ne nous assurent que 57 députés: ce n'est pas même la moitié de la chambre.

L'attitude que cette situation comporte ne saurait être, je me hâte de le dire, une attitude de résignation. Il ne s'agit pas de reconnaître, comme l'affirmait déjà M. Devaux il y a trente ans, que le pouvoir est le patrimoine du libéralisme. Non: l'attitude qui s'impose à nous est une attitude de combat, en ce sens que nous devons nous mettre en

Digitized by Google

mesure au plus tôt de reconquérir au moins une portion du Hainaut et du pays de Liége, ainsi que l'arrondissement de Philippeville; c'est là l'œuvre patriotique que dès aujourd'hui les conservateurs sont tenus d'entreprendre en première ligne et de poursuivre sans défaillance.

Cette œuvre présente-t-elle des chances de succès? Je le crois fermement, et j'ajoute qu'à mes yeux la victoire serait la récompense de notre activité.

Je n'ignore pas que de bons esprits ont été frappés du fait que voici: c'est qu'avant 1870, depuis plusieurs années, le Hainaut et la province de Liége s'étaient donnés entièrement au libéralisme, et que, si nous l'avions emporté partiellement en 1870 à Verviers et à Charleroi, nos adversaires y ont repris presque complètement le dessus en 1874, sans que nous ayons pu triompher ni à Thuin, ni à Ath, ni à Soignies.

Mais y a-t-il dans ce fait de quoi nous décourager? Est-il vrai, comme le libéralisme l'allègue, que les Wallons soient décidément hostiles à la politique conservatrice, et que toute tentative pour leur faire remonter le courant tournerait à notre confusion?

De telles allégations ne sont pas faites pour les hommes sérieux.

En effet, à côté de Liége et du Hainaut, s'étendent deux autres provinces wallonnes, Namur et le Luxembourg, qui élisent 10 députés et 5 sénateurs conservateurs contre 3 députés et 2 sénateurs libéraux, et qui, par deux fois depuis deux ans, ont donné une forte majorité à nos amis dans les conseils provinciaux. De plus, l'arrondissement de Nivelles élit 1 sénateur et 2 représentants catholiques en même temps que 2 représentants et un sénateur libéraux, et celui de Verviers, en nommant M. Simonis, a témoigné qu'il regrettait déjà ses votes du 9 juin. Il est donc certain qu'une fraction des contrées wallonnes nous est restée complètement fidèle, et il est même exact de dire que dans diverses localités de la province de Namur et du Luxembourg nous avons fait depuis quelques années des progrès marqués.

D'autre part, le temps n'est pas si éloigné où le Hainaut envoyait aux chambres quelques députés conservateurs. Au milieu de la tourmente de 1848, alors que le vertige libéral s'était emparé de tous les peuples de l'Europe, et que dans notre pays la minorité catholique était réduite à 25 voix, le Hainaut était représenté par plusieurs députés catholiques: M. Dechamps était l'élu de Charleroi, le prince de Chimay, de Thuin, M. Faignart, de Soignies. Plus récemment, les élections de 1852 ont été signalées par le succès à Soignies de M. Mathieu et à Ath de M. de Sécus; celles de 1856 ont donné la majorité à Tournai à MM. Dumon, François Crombez et Jules de Rasse; en 1859, à Char-

Digitized by Google

leroi, M. Dechamps, éliminé deux ans auparavant, battait M. Rogier, M. Faignart est resté jusqu'en 1864 l'un des députés de Soignies et M. de Robiano jusqu'en 1874 le sénateur de Thuin.

Si enfin, on consulte les dernières élections, que voit-on? A Soignies, par un déplacement de moins de 20 voix, MM. Beernaert et Mabille l'emportaient sur MM. Boucquéau et Houtart : à Thuin, un déplacement de 30 voix assurait l'élection de M. de Robiano; à Verviers, sur 2900 votants, 50 voix de plus auraient donné au mois de juin la majorité à MM. Cornesse et Simonis, et déjà ces 50 voix ont été reconquises par M. Simonis; enfin à Charleroi où, pour notre malheur, nos amis ont été trop confiants, la lutte s'est engagée dans des conditions presque égales, puisque M. Drion figure en troisième ligne sur la liste victorieuse.

A coup sûr, je ne conclus pas de là que nous soyons dès maintenant et définitivement les maîtres dans ces arrondissements. Mais j'en conclus que nos forces balancent à peu près les forces libérales, que nous sommes riches d'espérances, et qu'un assaut bien combiné nous permettrait d'emporter les positions ennemies.

D'où vient qu'un tel assaut n'ait pas été livré jusqu'ici, sauf pourtant à Verviers? Ah! je ne contesterai ni l'activité, ni le dévouement, ni le désintéressement des candidats conservateurs, pas plus que le zèle de ceux qui les ont secondés.

Ce que je prétends, c'est que leurs efforts ont été pour ainsi dire des efforts individuels, isolés, se produisant au dernier moment, et que par là même ils devaient rester sans action sur les éléments flottants du corps électoral; c'est, en d'autres termes, que le parti conservateur n'était pas organisé, à la différence du parti libéral qui s'appuie sur des associations nombreuses et fonctionnant avec un ensemble remarquable.

L'organisation : tout est là. Que les Flandres servent ici d'exemple et d'enseignement.

Aux élections de 1848, Eecloo, Alost, Audenaerde, Dixmude ne nommèrent que des libéraux; St-Nicolas, Ypres, Courtrai eurent des députations mélangées, et Bruges resta ce qu'il était depuis de longues années. Dès 1852, le terrain fut reconquis dans la plupart de ces arrondissements. Toutefois, dans l'intervalle qui s'écoula entre 1852 et et 1870, nous éprouvâmes encore quelques échecs: Ypres nous échappa complètement en 1868; Furnes nous abandonna à la même époque : Alost élut M. Cumont en 1861; Bruges revint au libéralisme au mois d'août 1864 après l'avoir répudié au mois de janvier précédent, mais pour se donner de nouveau à nous en 1868.

Digitized by Google

Comment se fait-il cependant, qu'aujourd'hui le libéralisme soit sans espoir dans l'immense majorité des arrondissements des deux Flandres; qu'il soit mort à Alost, à Audenaerde, à Termonde, à St-Nicolas, à Eecloo, à Roulers, à Thielt ; qu'il ne lutte plus guère qu'à Gand, à Furnes, à Dixmude et à Ypres, et encore, dans cette dernière localité, que sur un seul nom ; qu'il n'ose presque plus tenter la fortune électorale à Bruges qui pourtant pendant 33 ans avait été représenté à la chambre par une députation doctrinaire ; et qu'enfin les conseils provinciaux de Gand et de Bruges, naguère en majorité libéraux, nous appartiennent à tout jamais?

Je sais bien que les libéraux assignent pour cause à notre supériorité l'influence du clergé. Mais cette influence existait déjà il y a 20 et 30 ans, et malgré elle, à diverses dates, les conservateurs ont été ça et là battus.

La vérité est que les vaillants lutteurs des Flandres se sont organisés, et, je puis l'affirmer, organisés laïquement; qu'ils ont créé des associations puissantes, étendant leur sollicitude jusqu'aux extrémités des arrondissements, qu'ils entretiennent la vie politique dans tous les cantons, et qu'ils se préparent à la lutte de longue main.

L'organisation de Gand est à cet égard un modèle. Mais je tiens à citer en même temps celle du district qui vient de me faire l'honneur de m'envoyer à la chambre. L'arrondissement d'Alost compte officiellement 2500 électeurs qui se réduisent par les décès à 2400 environ; mes collègues et moi, nous avons eu sans lutte 1400 voix; en cas de lutte, nous en aurions eu 300 de plus, c'est-à-dire les trois quarts de l'arrondissement, alors qu'autrefois étaient élus MM. Cumont, Bruneau et Van Cleemputte.

A la vérité cette organisation s'est développée sur une terre bonne et vaillante entre toutes. Mais la terre wallonne n'est pas mauvaise, et les sentiments religieux, sauf dans quelques localités industrielles, y ont conservé leur empire.

Qui contestera, par exemple, qu'une organisation fonctionnant depuis de longues années, agissant sur les douteux et les tièdes, nous aurait procuré les 20 ou 30 voix nécessaires pour l'emporter à Soignies?

L'absence d'organisation dans le Hainaut et la province de Liége a eu un autre effet regrettable. C'est que, dans plusieurs districts, les conservateurs n'ont même pas lutté. On se rappelle qu'à Huy, en 1870, il n'a manqué qu'une voix à notre candidat pour réussir, et encore était-ce à un moment où on doutait sérieusement de nos destinées ministérielles, où beaucoup hésitaient à se prononcer et où les attaches libérales retenaient,

Digitized by Google

loin de nous, maints électeurs. Eh bien, en 1874, après quatre années de pouvoir, nos amis ont déserté le combat ! Je dis que si nous étions organisés, de telles défaillances seraient impossibles. Aujourd'hui, dans ces arrondissements, nous sommes à la merci de tel ou tel candidat, et, suivant qu'il accepte ou non, la lutte s'engage ou le champ reste libre à nos adversaires. Si des associations étaient constituées, dont les membres se soutiendraient les uns les autres, l'abstention serait impossible ; tous iraient ensemble au feu, et les candidats, se sentant vigoureusement appuyés, ne manqueraient pas. Aussi bien, il n'est pour ainsi dire pas de district qui ne trouve dans son passé des motifs d'émulation : Huy a eu jadis pour député M. Vandensteen, Waremme M. Éloy de Burdinne et plus récemment le comte de Borchgrave.

Que dire enfin de cette déplorable pratique qui, en ne proposant aux électeurs que des listes incomplètes, fait le jeu de nos adversaires? Une expérience déjà longue l'a condamnée, et cependant on l'a de nouveau suivie à Ath et à Thuin !

L'organisation produit un triple résultat. D'abord, elle amène une entente, une communauté d'efforts et la division du travail électoral entre tous les hommes du même parti. Ensuite, elle enrôle la jeunesse, dont le concours dévoué, énergique et ardent est un précieux élément de succès. Enfin elle agit sur les indifférents et les douteux. Les douteux nous appartiennent d'ordinaire, leurs tendances les portent vers nous ; mais ils sont isolés et exposés à tous les vents, ils s'effraient du moindre fantôme, ils tremblent devant un mot, et comme le parti libéral se livre à la veille des élections aux accusations les plus retentissantes et aux mises en scène les plus bruyantes, il y trouvent des raisons suffisantes pour incliner de son côté. Du reste, lorsqu'on est organisé, on s'excite l'un l'autre ; on se rend compte des points faibles ; on veille à les fortifier ; on entraîne ceux qui ont besoin d'une impulsion pour se mouvoir. Quand au contraire l'organisation fait défaut, quelques-uns seulement travaillent, et pour ainsi dire au hasard, sans avoir vis-à-vis des électeurs de titre qui justifie leur intervention.

Qu'on s'organise donc dans les provinces wallonnes au plus tôt et partout, et qu'on commence par la révision des listes électorales. Dans le principe, on essuiera quelques mécomptes, mais la victoire sera le prix de la persévérance. Que l'on s'organise par cantons, dans les meilleurs d'abord, dans les moins bons ensuite, c'est de cette façon qu'on arrivera petit à petit à chasser les libéraux de leurs derniers retranchements.

Nos amis n'ont pas de temps à perdre. Deux campagnes seulement

Digitized by Google

nous séparent des futures élections, et déjà les libéraux escomptent les résultats d'Anvers, de Namur et de Nivelles. Anvers ne leur reviendra pas : nous nous y réorganisons vigoureusement et de manière à déjouer les plans de l'ennemi ; à Namur, l'organisation existante, élargie et fortifiée, rendra vaines les espérances libérales; à Nivelles on profite des leçons qu'a fournies la dernière lutte, et j'espère qu'à Philippeville on secouera une torpeur déjà longue ; mais il est de notre devoir de nous préparer dès maintenant aux élections de 1878 dans tous les arrondissements du Hainaut et de la province de Liége. Cinq hommes de bonne volonté par canton suffisent à jeter les bases d'une organisation sérieuse ; qu'on les cherche sans retard : on les trouvera. L'exemple de Verviers doit être suivi partout : au lendemain de la défaite, on a travaillé avec une énergie nouvelle, et on a réussi. Au surplus, nous possédons deux grandes institutions, la *Fédération des cercles catholiques* et la *Fédération des associations conservatrices* dont la principale mission consiste à rallier et à grouper les conservateurs là où aucun lien ne les unit. Nous les convions l'une et l'autre à se charger au plus tôt de cette tâche nécessaire; leurs bureaux ont à cet égard une initiative salutaire à prendre : c'est leur devoir de ne pas la négliger.

Les circonstances sont particulièrement favorables. Le caractère de plus en plus antireligieux que revêt le libéralisme, lui aliène un grand nombre de ses anciens partisans : c'est parceque nous sommes parvenus à attirer à nous dans les Flandres la plupart des libéraux dont les opinions se reflétaient dans celles de MM. Liedts, Leclercq et Dolez, que notre position y est devenue inexpugnable. Le même travail doit se faire dans les provinces wallonnes, et là aussi le succès le couronnera, car la politique antireligieuse de nos adversaires y rencontre, dans les rangs mêmes des libéraux, des répugnances marquées. Quand le pays aura tout entier la conviction que la direction du libéralisme est désormais entre les mains de MM. Bergé et Bara, la gauche se trouvera réduite dans les chambres à une infinie minorité.

CH. WOESTE.

Digitized by Google

LES PEAUX-ROUGES

AUX ÉTATS-UNIS EN 1874.

La population indigène, c'est-à-dire les Indiens, diminue tous les jours devant les progrès de la civilisation ou plutôt à cause des progrès mêmes de cette civilisation. D'après une communication adressée, il y a quelques années, au Congrès américain par le commissaire Parker, le nombre des Indiens vivant aux États-Unis était de 378,758. Dans le nombre, les Cherokees, les Creeks, les Choctaws et les Chickasaws, qui habitent le *territoire indien* et qui ont adopté en quelque sorte les manières européennes, se trouvent dans de meilleures conditions que les autres Indiens, n'ayant de moyens d'existence que la chasse. Leur extinction ne marche pas avec la même rapidité que celle de leurs frères à l'état sauvage.

Mais évidemment, les jours des Indiens qui habitent les États-Unis sont aujourd'hui comptés. En dépit de l'annexion des tribus qui, par suite de l'acquisition du Texas, du Nouveau-Mexique, de la Californie et de l'Alaska, sont échues aux États-Unis, le nombre total des Indiens en ce pays n'est pas plus considérable qu'il ne l'était en 1845 dans le territoire d'alors.

La vérité est que leur extinction provient de la marche envahissante de la civilisation, à laquelle ils opposent une résistance opiniâtre. Le Peau-Rouge ne veut rien savoir de la civilisation des Visages-Pâles; aussi sa destinée est-elle de périr comme périt la bête sauvage partout où l'homme vient se fixer pour fonder un établissement durable. De même qu'il est difficile d'apprivoiser le loup, de lui enlever ses instincts sanguinaires, de même il est rare de pouvoir civiliser l'Indien, de lui inspirer le goût d'une vie régulière, de l'attacher à la glèbe comme agriculteur.

On rencontre, il est vrai, des colonies d'Indiens isolés, dans les environs des lacs Michigan et Erié, et sur d'autres points encore de l'Union; mais ceux qui se sont établis dans ces localités et qui cultivent le sol, comme font les individus de la race caucasique, sont des métis, dans les veines desquels le sang indien ne coule plus aussi pur. Le vrai Peau-Rouge suit irrésistiblement son instinct qui le pousse à la vie no-

Digitized by Google

made et l'entraîne dans une lutte d'extermination contre les pionniers de la civilisation.

Quelques-uns de ces Indiens, appartenant surtout aux tribus des Sioux, des Kiowas, des Chevanees, des Arrapohoes, des Crows et des Comanches, sont devenus plus dangereux depuis la fin de la guerre de la sécession, et, il y a quelques années encore, ils se livraient, sans y être provoqués par les blancs, à tous les excès d'une cruauté bestiale, égorgeant des familles entières, pillant les convois d'émigrants, arrêtant et dévalisant la poste américaine.

On sait qu'en 1869, le Congrès a établi une commission pour régler les affaires des Indiens; il s'agissait de trouver loin des habitations des blancs et du passage des chemins de fer un territoire assez vaste pour recevoir toutes les tribus indiennes du Far-West. Ce territoire était destiné à rester à tout jamais leur propriété. Aucun blanc, sauf les employés du gouvernement, ne pourrait s'y établir qu'avec leur consentement. Durant les premières années, les tribus devaient y être entretenues aux frais de l'État. Des machines, des métiers de toute sorte leur seraient fournis; bref, tous les moyens seraient mis en œuvre pour les fixer au sol et leur donner le goût de la vie paisible et sédentaire.

Voici, d'après *l'Ausland*, quelle était à la fin de 1873 la position des différentes tribus ayant accepté les offres du gouvernement et vivant aujourd'hui sur ce qu'on appelle « le territoire indien ».

Les Cherokees, formant le quart des 60,000 Indiens demi-civilisés qui résident sur ce territoire, sont au nombre de 18,000. Ils possèdent une autre réserve de 3,844,716 acres dans la partie nord-ouest du territoire, à l'est du 96e de longitude; en outre, ils ont sur la frontière sud du Kansas un district de 50 milles de largeur.

Jadis les Cherokees habitaient les contrées qui forment aujourd'hui les États de Géorgie, de Tennessee et de la Caroline du Nord. Les territoires qu'ils occupent actuellement leur ont été garantis par traités passés en 1817 et en 1835. Il a été convenu qu'ils resteraient en possession de leur indépendance, qu'ils administreraient leurs affaires eux-mêmes, mais qu'ils deviendraient citoyens des États-Unis aussitôt qu'ils en feraient la demande.

En conséquence, ils ont installé un gouvernement national qui a sa constitution et ses lois. Ils ont des livres dans leur langue, des églises des écoles, des académies, des tribunaux, etc.

Ce sont évidemment les Indiens les plus civilisés, les plus éclairés de tout ce groupe. Leur constitution, qui date de 1827 et qui prend pour bases la justice, le maintien de l'ordre, le développement

Digitized by Google

du bien-être général et la conservation de la liberté, a été imprimée en 1859, avec un Code de lois qui contiennent beaucoup d'excellentes choses.

Ainsi, d'après ces lois, il est interdit au mari de disposer de la propriété de la femme ; le mariage est déclaré sacré, et les blancs qui s'établissent sur le territoire ne peuvent avoir plus d'une femme. Les éditeurs de journaux ne doivent rien publier de nature à porter atteinte à la considération personnelle; les orphelins sont élevés aux frais de l'État, etc. On compte actuellement chez eux soixante écoles en pleine activité et dont on fait beaucoup d'éloges.

Les Choctaws et les Chickasaws forment aussi des communautés qui s'administrent elles-mêmes. Les premiers sont au nombre de 16,000; ils ont une réserve de 6,688,600 acres dans le sud-ouest du territoire. Les seconds, au nombre de 6,000, répartis sur 4 millions 377,000 acres, confinent au district des Choctaws.

Les Creeks, habitant primitivement l'Alabama et la Géorgie, sont 12,195. Ils possèdent 3,215,498 acres de terre, à l'est et au centre du territoire. Moins avancés que leurs frères que nous venons de citer, ils feront pourtant des progrès rapides dans la civilisation. Des troubles intérieurs se sont élevés chez eux, ce qui a nécessité l'envoi d'une commission d'enquête.

Les tribus moins importantes sont les *Seminopes*, 2,398, avec 200,000 acres de terre; un certain nombre d'entre eux est venu de la Floride, où ils faisaient la guerre depuis des années; les *Senecas*, 214; les *Pauwnees*, 90, avec 44,000 et 24,960 acres. Ce sont de bons agriculteurs.

Les *Gnapaws*, 240 têtes, sont les indigènes proprements dits de la contrée; ils occupent 104,000 acres dans le nord-est du territoire; ils sont très-pauvres.

Les autres tribus de peu d'importance sont : les Ottaws, les Peorias, les Kastaskias, les Weas, les Plankeshaws et les Wyandiottes, dont chacune ne compte que quelques centaines d'individus.

Les Pottawotoomies, abandonnant leurs anciens domaines, sont devenus, en 1861, citoyens des États-Unis. Ils se sont fixés alors en territoire indien, au nombre de 1,600, sur une étendue de 30,000 carrés. Chaque famille a reçu, depuis lors, 160 acres, et chaque individu ayant passé vingt-et-un ans, 80 acres.

Des tribus plus nombreuses sont les Sacs et les Foxes, possédant 483,840 acres. Les Kiowas, les Comanches et les Apaches, forment une seule et même confédération, avec 3 millions 549,440 acres. Ceux-

Digitized by Google

ci sont encore tout à fait barbares et ils comptent au plus 100 acres de terre mis en culture dans le sud-ouest du territoire. Les Arrapahées et les Cheyennes ne sont pas moins sauvages.

Les dernières tribus errent dans la partie sud du territoire indien, c'est-à-dire au Texas, dans le Nouveau-Mexique et dans l'Arizona.

Les Apaches y sont encore très-nombreux, et le chemin de fer du Sud-Pacifique, qui est en construction, a beaucoup à souffrir de leurs attaques. Si nous nommons enfin les Wasitas, les Caddons et les Delawares, ces deux dernières se livrant à l'agriculture, nous aurons énuméré à peu près toutes les tribus qui résident en territoire indien.

Toutes les tribus que nous venons de citer reçoivent des pensions et des subsides du gouvernement. Quant aux Indiens de Californie, l'usage immodéré du rhum et la propagation de plusieurs maladies parmi eux amènent leur extinction graduelle, et, dans vingt ans, il n'en existera plus un seul. (1)

Il nous a paru utile, après avoir donné ces renseignements statistiques sur les tribus indiennes des États-Unis, d'indiquer d'après la revue américaine, le *Catholic World*, les mesures prises à leur égard par le gouvernement de Washington dans ces dernières années, et de signaler ce qu'elles présentent de défectueux.

Les commissaires, chargés par le gouvernement de Washington de signer des traités de paix avec les Indiens hostiles, sont parvenus, il y a quelque temps, à conclure une alliance, — ou peut-être une trêve, — avec quelques-unes des tribus le plus justement redoutées. Là dessus, grande joie, félicitations empressées, serrements de mains des Yankees. Le gouvernement et la nation, dans cette jubilation, n'oublièrent qu'une seule chose : c'est que cette paix si ardemment désirée, appréciée hautement, aurait pu être fermement établie depuis au moins un demi-siècle, si les habitants civilisés des États-Unis avaient su se dominer eux-mêmes, tout en dominant les Peaux-Rouges. En effet, l'histoire des relations des colonies européennes de l'Amérique du Nord avec leurs voisins sauvages, n'offre qu'une alternative continuelle d'hostilités sans fin et de trèves sans durée. Après de longues années sanglantes, quelques mois à peine d'un repos trop douteux, acheté chèrement. Actuellement encore, le pionnier des terres de l'Ouest, de même que les colons de la Nouvelle-Angleterre, aux jours de la conquête, doit tenir, pour défricher et ensemencer le sol, une main sur son

(1) *Le Nord.*

Digitized by Google

fusil, et l'autre à la charrue. Il n'a jamais connu un mois entier de sécurité complète. Il a toujours redouté, en quittant sa cabane le matin, de ne la retrouver le soir que renversée sur le sol, balayée par l'incendie. Il s'est naturellement habitué à considérer son voisin le sauvage comme un animal nuisible qu'aucune parole de justice n'apaise, aucun bon traitement n'adoucit; comme un véritable fléau enfin, que tout honnête homme peut se croire, en conscience, obligé d'exterminer. De là, une longue guerre de races entre les Indiens du Far-West et les *settlers* des prairies; guerre acharnée où le cri de ralliement a été pour les deux adversaires : « Au couteau, et pas de quartier ! »

C'est là certes, l'un des plus douloureux spectacles qu'une nation chrétienne puisse contempler. Or, le gouvernement des États-Unis doit, s'il veut être sincère, s'attribuer bien humblement la plus grande partie des torts.

Les Indiens du Far-West, de la façon dont ils sont traités, ne peuvent guère être, pour leurs voisins civilisés, qu'un tourment continuel. On ne leur a ménagé ni la haine ni les cruautés, et ils se posent naturellement en ennemis implacables et farouches. L'on n'a malheureusement épargné à ces premiers possesseurs du sol rien de ce qui pouvait faire naître leurs rancunes, éveiller leur vengeance. Jadis, ils révéraient les Européens nouveau-venus comme des êtres supérieurs, et ces étrangers se sont plu à commettre, sous leurs yeux, mille crimes, mille bassesses. Ils montraient une sorte de noblesse native, quelques traces de grandeur sauvage; les conquérants ont fait tous leurs efforts pour altérer ces nobles traits. Ils étaient empreints, par malheur, du sceau fatal du paganisme; aucun effort sérieux n'a été tenté, par les gouvernements, pour les arracher à cet abîme. Ils sont orgueilleux, on les insulte; vindicatifs, on les imite; avides et pillards, on les vole. Ils font preuve d'un penchant fatal à l'endroit des liqueurs fortes, et leurs *civilisateurs* ont grand soin de les en approvisionner. Ils sont cruels, on les excite au meurtre.

A la vérité, nous ne savons que trop que le « noble sauvage » de Fenimore Cooper et des écrivains de son école, n'a jamais été qu'une fiction. Seulement la brute sanguinaire, terreur de l'habitant des frontières, épouvantail de l'émigrant que le préjugé populaire fait figurer dans maint récit, n'est pas moins imaginaire; nous allions écrire : introuvable. Les Indiens sont des hommes, ils ressemblent aux autres hommes; ils ont des vices qui leur sont propres, des vertus qui leur appartiennent. Si une comparaison exacte et judicieuse venait à être faite entre eux et nous, nous ne savons véritablement pas de quel côté

Digitized by Google

pourrait pencher la balance. Plusieurs de leurs vices actuels leur seraient encore inconnus si nous ne les leur avions apportés. Est-il donc quelque crime nouveau que ces rudes enfants du désert puissent enseigner à la vieille Europe?

Est-il besoin, en outre, de combattre le préjugé barbare qui représente les tribus comme autant de bandes farouches d'animaux redoutables, condamnées fatalement, pour le plus grand bien de l'humanité, à une extermination prochaine? La volonté divine n'a pas créé des tribus, des familles, des individus, pour les vouer stérilement à l'isolement et au massacre. Toutes les âmes humaines, à quelque race qu'elles appartiennent, sont susceptibles de progrès moral, de développement social, d'amélioration successive. Toutes peuvent se courber sous le joug de la loi, accomplir leur destinée éternelle. Si donc, jusqu'à ce moment, les gouvernements de l'Amérique du Nord n'ont obtenu, à l'égard des Indiens, que des résultats peu importants, ou entièrement stériles, c'est que les torts les plus graves, il faut bien le dire, sont presque tous de leur côté.

Le gouvernement de Washington a eu à traiter, dans l'Ouest, avec deux classes d'Indiens entièrement distinctes, et les systèmes qu'il a jusqu'ici employés sont également mauvais dans toutes les circonstances. A mesure que les établissements des *settlers* et des colons d'Europe ont occupé une plus vaste étendue de prairies ou de forêts jadis explorées par les chasseurs indiens, les mandataires de l'Union ont dû acheter,—pour la forme, — ces vastes espaces, en les payant aux tribus qui d'abord les occupaient. En outre, ces tribus ont été transportées plus loin, dans d'autres régions de l'Ouest, ou bien ont été indemnisées par l'abandon de certaines parties des territoires, appelées Terre de réserve. Enfin, le prix d'achat des territoires concédés ne consiste pas en certaine somme d'argent, simplement remise aux sauvages, mais leur est délivré sous forme d'*annuité* fixe et, de part et d'autre, acceptée. Divers objets de trafic et marchandises de plusieurs genres composent cette annuité: vêtements, couvertures, bijoux grossiers, ustensiles de ménage, instruments d'agriculture, et autres choses de ce genre hautement appréciées par les tribus. Un certain nombre de fonctionnaires portant le titre d'agents indiens et de surintendants, sont chargés de surveiller l'envoi et la distribution de ces divers articles, et en même temps de soigner les intérêts des tribus alliées, de protéger ces tribus contre toute oppression, contre toute insulte, tout en réprimant les crimes et les excès qui pourraient se commettre dans leur sein. Sur les Terres de réserve, en outre quelques efforts ont été faits pour instruire et civi-

Digitized by Google

liser les tribus; on a établi, à leur intention, des ateliers, des fermes, des écoles. Néanmoins les tribus errantes du Far-West, passant les jours et les années à errer et chasser dans les grands bois, ont conservé toutes leurs habitudes de capricieuse indépendance et de primitive barbarie. Par cela même, l'agent indien chargé de surveiller leurs territoires, doit donc en réalité se borner à leur distribuer régulièrement leurs indemnités annuelles, et à punir, s'il y a lieu, les délits et crimes qu'ils peuvent commettre à l'égard des *settlers* européens.

Il n'y aurait assurément rien que de sage et de juste dans les arrangements pris par le gouvernement de Washington relativement à ces deux classes d'Indiens, si les agents officiels venaient à se montrer toujours, et hommes compétents, et citoyens honnêtes. Malheureusement les fonctionnaires intègres et capables forment, — il faut le reconnaître,— d'assez rares exceptions. L'on a le tort de donner, un peu par caprice, au hasard, ces emplois de confiance. Or, il suffit d'une fantaisie, d'un acte odieux ou arbitraire de l'un de ces aventuriers, pour soulever, au sein de ces tribus féroces, des haines, des troubles et des fureurs que des années de représailles sanglantes peuvent à peine éteindre. Un seul agent, cupide et hardi, peut compromettre, d'un moment à l'autre, un traité de paix acheté, par le gouvernement de Washington, au moyen du sacrifice de quelques millions de dollars et de plusieurs milliers d'hommes. Combien de fois, par malheur, de semblables faits se sont accomplis déjà, au grand jour, ou bien dans l'ombre ! Le plus souvent, — chacun le sait, — les hommes auxquels sont confiées ces fonctions délicates sur les territoires indiens, ne sont que des aventuriers sans principes, désireux de s'enrichir sans délai et sans trop de peines, et dont le parti actuellement au pouvoir escompte ainsi les services politiques, les dévouements intéressés. Il est généralement bien rare qu'une tribu d'Indiens reçoive, dans toute son intégrité, le montant de l'indemnité annuelle qui lui est attribuée, et que le gouvernement lui paie. D'abord, première escroquerie, touchant les prix accordés par l'administration pour les diverses qualités des marchandises ; puis fraudes et illégalités successives commises par les agents qui savent bien se réserver une certaine partie de ces objets, ou par les conducteurs de convois qui prétendent avoir « perdu » maints ballots sur les routes. Ajoutez à ces misérables, les colporteurs et les marchands, plus misérables encore, qui vendent tout bonnement au sauvage, son plomb, sa poudre, son eau-de-vie, et se paient eux-même en nature, en recevant à sa place son indemnité annuelle des mains du distributeur. Ces dettes sont-elles toutes justifiées? ces comptes

Digitized by Google

sont-ils jamais justes ? Et, surtout lorsqu'une hideuse entente s'est établie à ce sujet entre le colporteur et l'agent, quelle chance a le malheureux Indien de jamais obtenir justice ?

C'est, il faut bien l'avouer, de cette atroce façon que les possesseurs indigènes du continent américain ont littéralement échangé leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles, troqué leurs riches territoires contre quelques verres de rhum. Par suite des abus aussi, pas de confiance entière, pas de paix assurée, pas de traité durable. Les Indiens ont cédé leurs territoires moyennant certaines indemnités annuelles fixées à l'amiable, librement consenties. Ces indemnités ne leur sont jamais payées totalement, quelquefois même ne leur sont pas payées du tout. Ces tribus encore ignorantes et d'une susceptibilité bien connue, ne sont-elles donc pas en droit de penser que tous les hommes blancs sont également voleurs et traîtres, ou que, du moins, ils ont la funeste habitude d'accorder, aux fripons seuls, tous les emplois de confiance, les grades et les dignités ?

Ce ne sont pas là, par malheur, les seules injustices dont les Indiens aient à se plaindre. D'après les témoignages unanimes des missionnaires catholiques et autres voyageurs dignes de foi, les *settlers*, colons Européens établis sur les frontières, font preuve d'une arrogance, d'une mauvaise foi, en un mot d'une démoralisation complète dans leurs rapports journaliers avec les tribus voisines. Pour l'Indien, jadis errant et libre, le contact avec l'Européen, instruit et civilisé, c'est l'ivrognerie, le vice sous maintes formes : en un mot, c'est l'infamie. Il voit sa propriété confisquée, sa cabane envahie, son toit conjugal déshonoré, sa famille méprisée, ou bannie. S'il résiste à ses oppresseurs, on le tue et le meurtrier passe, tranquille et libre. Il ne possède aucun bien, aucun droit enfin que l'homme blanc soit tenu de respecter. Il n'est, aux yeux du conquérant, qu'une brute dont la trace est suivie dans la forêt, comme celle du buffle, ou dont la tête est mise à prix, comme celle du loup. Dans de telles conditions, l'on ne peut s'étonner de voir, de temps à autre, éclater le tumulte, l'incendie, la guerre. Ce qu'il y a d'étrange, de presqu'inouï, c'est qu'avec de telles conditions, les Indiens puissent respecter, — disons le mot, — subir la paix.

Or, dans l'état actuel des choses, il semble que les commissaires chargés récemment par le gouvernement des États-Unis du soin de rechercher sur place les diverses causes de mésintelligence et les divers remèdes qu'on pourrait y apporter, il semble que ces commissaires, — disons-nous, — se soient prononcés en faveur d'une nouvelle expatriation de la plupart des tribus indiennes et de leur établissement sur plu-

Digitized by Google

sieurs points des terres de réserve tout-à-fait en dehors du réseau des grandes routes qui traversent le continent, à des distances, où l'œil et la main de l'homme blanc ne pourront les aller chercher. Ceci équivaut sans contredit, à une nouvelle expérience ou plutôt une confirmation du système actuel, appliqué sur une plus grande échelle. Les Indiens, isolés désormais, et séparés, dans bien des cas, de leurs territoires de chasses, verront plus que jamais leur sort, leur vie dépendre, et de la libéralité du gouvernement à leur égard, et surtout du caprice des agents, du plus ou moins de cupidité des trafiquants entre les mains desquels passe et s'évanouit l'allocation annuelle qui forme leur principale ressource.

En outre, il est évident que les limites actuelles de ces territoires de réserve sont loin d'être pour toujours fixées. A mesure que les établissements des colons européens prendront plus d'extension et de puissance, les derniers domaines des Indiens devront se rétrécir, s'amoindrir, peut-être disparaître devant les progrès des *settlers*. Peut-on supposer un instant que les droits de propriété des sauvages seront respectés un moment, dès l'instant où les émigrants Yankees demanderont leurs territoires? Que pourra-t-il donc advenir, quand le pas décisif sera fait, les dernières limites franchies? Les malheureux Indiens seront fatalement privés de leurs suprêmes moyens d'existence, absorbés, supprimés en vertus des lois toutes-puissantes de la civilisation, si d'ici là, ils ne sont point parvenus à apprendre nos métiers, à se livrer à nos labeurs et, surtout, à se conformer aux coutumes et aux nécessités de notre civilisation moderne. Peut-être alors éclatera-t-il, entre les opprimés et les conquérants, quelque drame final, quelque horrible et sanglante guerre qui ne pourra se terminer que par l'extermination des Peaux-Rouges.

De tout ceci il résulterait, pour le gouvernement des Etats-Unis, le devoir immédiat, et des plus sérieux, de préparer ces tribus errantes aux transformations, au changement de mœurs et de façons de vivre qui doivent amener d'une façon lente et peu sensible leur absorption totale par le reste de la communauté. En ces circonstances, le nouveau plan administratif, conférant aux agents et aux surintendants indiens une influence plus grande encore, ne peut produire dans tous les cas, qu'un résultat fatal, à moins que ces importantes fonctions ne soient désormais confiées qu'à des hommes d'une probité éprouvée et d'un réel mérite. Autrement, le trafiquant-démon, faisant déjà sa proie de ces misérables brutes, reparaîtra accompagné d'autres démons, encore plus méchants que lui, et la condition finale des pauvres Indiens

Digitized by Google

dépossédés sera par conséquent plus atroce, plus désespérée encore que leur situation première.

Or, nous ne voyons pas que jusqu'à présent, aucune mesure soit prise, aucun effort soit fait pour distribuer et remplir dignement ces missions de confiance réservées pour l'ordinaire aux serviteurs politiques les plus zélés du parti qui se trouve arrivé au pouvoir.

En réalité, un agent indien devrait être un homme d'aptitudes élevées, de capacités supérieures. Mais de tels hommes ne peuvent pas s'exiler dans un désert, à moins qu'ils ne soient décidés par deux raisons entièrement distinctes : soit qu'une charité ardente et désintéressée les anime, soit au contraire qu'un extrême amour de l'argent les porte à réaliser, de cette façon, des bénéfices bien supérieurs à leur modeste salaire. Or, au nombre des qualités diverses des agents de tous les pouvoirs, est-ce la charité qui brille? N'est-ce pas l'autre motif qui l'emporte le plus souvent, et ne connaissons-nous pas, et les actes qu'il inspire, et les tristes fruits qu'il apporte? Hélas! — il faut bien le reconnaître, — pour trouver des hommes dignes de remplir ces fonctions délicates, des hommes d'une intégrité parfaite, de tendances élevées, de force morale à toute épreuve, des hommes en un mot, que les Indiens puissent respecter et auxquels ils veuillent obéir, il faut sortir des rangs de tous ces agents mercenaires; il faut chercher ailleurs, et plus loin, et plus haut.

Car il existe, en effet, des hommes dévoués, zélés, incorruptibles, qui depuis la découverte de l'Amérique, ont rempli obscurément leur sainte mission. Grâce à eux, de nombreuses familles d'Indiens se sont peu-à-peu dégagées des liens de la vie sauvage, et ont acquis les vertus, les connaissances, les droits, les priviléges de l'homme social, du citoyen civilisé. Si ces hommes n'ont pas fait plus, c'est, qu'un puissant secours leur a manqué, c'est qu'ils n'ont jamais été libres. Le plus souvent les colons européens, leurs frères avides et turbulents comme ils le sont presque tous, se sont jetés effrontément au travers de leur œuvre sainte, entravant leur marche, contrariant leurs desseins, et introduisant, au sein des communautés évangélisées par eux, le désordre et la révolte, l'ivrognerie et la licence. Si l'action sainte des missionnaires était aidée et respectée toujours, et surtout jamais entravée, depuis longtemps ils auraient fait, de ces sauvages indépendants, non-seulement des chrétiens sincères, mais encore des hommes actifs, industrieux, paisibles, dévoués à l'ordre général, utiles à la société. Çà et là, parsemés dans les vastes espaces du Far-West, se rencontrent de petits établissements prospères et paisibles, au sein desquels le vigoureux chasseur Peau-

Digitized by Google

Rouge a, depuis longtemps, grâce aux instructions du prêtre, transformé le fer de sa lance en humble soc de charrue, acquérant quelques notions, plus ou moins étendues, des sciences et des arts de l'Européen et se défaisant peu-à-peu des farouches instincts qui faisaient de lui, jadis, la terreur des solitudes. Dans ces villages tranquilles, l'école et la chapelle sont assidûment fréquentées, les champs et les jardins fleurissent; la piété, là comme ailleurs, donne la main au travail. Tout vit, tout croît, tout prospère, en paix et en sécurité, aussi longtemps que l'homme blanc ne franchit pas les grandes plaines. L'importante mission de Ste-Marie, entr'autres, établie dans le Kansas Oriental, chez les Pottawattomies, est un notable exemple de ce que les missionnaires peuvent entreprendre et accomplir, lorsque pleine et entière liberté d'action leur est donnée pour le bien des pauvres sauvages que, depuis si longtemps, nous cherchons vainement à civiliser, munis de nos deux grands moyens : la poudre à canon et l'eau-de-vie. Ajoutons ici que les témoignages des voyageurs de différentes sectes, des fonctionnaires civils, des officiers, sont invariablement unanimes en tout ce qui concerne les efforts, les travaux, les succès des missionnaires catholiques, abordant et résolvant, par la seule force de leur dévouement et de leur immense charité, le problème qui préoccupe en vain les esprits les plus subtils de l'Assemblée législative.

Pourquoi donc ne confierait-on pas, n'abandonnerait-on pas aux missionnaires la tâche dans l'accomplissement de laquelle ils ont si pleinement, si vaillamment réussi? Si on leur laissait, à cet égard, pleine et entière liberté, leurs progrès seraient — chacun le sait, — de beaucoup plus rapides. Leurs conquête ne se compteraient plus par villages, mais bien par nations. Dans chaque district reculé du Far-West, l'on verrait naître, grandir et prospérer une autre mission de Ste-Marie. Si, avec cela, le gouvernement pouvait imaginer quelque mesure efficace qui pût soustraire aux influences funestes du voisinage des colons, ces nourrissons de la foi et de la charité, tout embarras alors serait fini, toute difficulté vaincue. Il suffirait de l'espace d'une seule génération pour que les Indiens fussent suffisamment préparés à une incorporation complète au sein de la population civilisée, vivant côte à côte avec leurs frères d'Europe, se nourrissant comme eux de leur labeur, prenant la hâche et défrichant le sol. Si ce sage projet était adopté, le système d'accroissement des terres de réserve serait excellent, sans doute. Seulement il faudrait interdire strictement à tout colon européen l'accès des territoires destinés aux sauvages, et établir, de distance en distance, des postes militaires chargés de veiller à l'exécution de cette mesure obligatoire.

Digitized by Google

Dès-lors les fonctions d'agents, surintendants, etc., seraient entièrement supprimées. Dès-lors les sommes destinées — pour le plus grand bien des sauvages, — à l'acquisition des verroteries, de quincaillerie, et autres bibelots du même genre, seraient consacrées à la fondation, a l'emménagement, à l'entretien des écoles, des ateliers, des fermes et autres établissements industriels dirigés par quelque missionnaire d'aptitudes spéciales et de bonne volonté, qui s'en acquitterait *gratuitement*. Nous nous demandons tout naturellement, si celles de ces missions qui seraient remises à quelque ministre protestant pourraient prospérer aussi sûrement que celles dont se serait chargé un dévoué pasteur catholique. Mais nous ne pouvons nous attendre à ce qu'un gouvernement protestant réserve ces importantes fonctions à nos seuls coreligionnaires. Aussi, ce que l'intérêt bien entendu et des États-Unis et des tribus sauvages réclamerait, selon nous, ce serait pour les volontaires de toute religion, une protection égale, une liberté complète. Dans ce cas, — l'on peut bien le prévoir, — la majeure partie de ces pionniers intrépides, de ces travailleurs dévoués, appartiendrait à notre foi, coutumière de semblables actes.

Il y aurait, dans l'application de ce système, un point important à régler. L'achat des diverses marchandises distribuées aux Indiens, comme indemnités annuelles, ne devrait s'opérer que sur les renseignements personnels, le catalogue détaillé présenté par le chef religieux de la mission. Mais, pour éviter toute difficulté pénible, toute ombre même de soupçon, la distribution de ces objets serait confiée aux soins du commandant militaire le plus voisin de chaque district. Pour le repos du missionnaire, il est certes préférable de n'avoir rien à démêler avec les fonds du budget et, d'un autre côté, beaucoup d'officiers de l'Union sont également actifs et honnêtes. En outre, des inspecteurs spéciaux pourraient être chargés par le congrès, de visiter les missions à des intervalles périodiques, et ceux de ces établissements dont l'administration pourrait laisser à désirer, seraient immédiatement remis à d'autres missionnaires.

Si ce projet d'organisation venait à être mis en vigueur, les religieux chargés de l'administration n'auraient à demander au gouvernement que leur pure et simple liberté d'action, sans coopération, sans secours. Ils ne recevraient pas la moindre somme venant du trésor public. Ils ne réclameraient d'autre pouvoir que celui que les Indiens jugeraient à propos de leur accorder. Le gouvernement intérieur des tribus, de même que celui des autres établissements de colons américains, serait confié aux colons indiens eux-même, le missionnaire se bornant ici à

Digitized by Google

être leur guide et leur conseil. Le pouvoir qu'il exerce sur leurs âmes lui suffit, et au-delà. Jamais un prêtre catholique ne manque de gagner, sur l'esprit de ces enfants du désert, un ascendants irrésistible, en raison du sacré caractère dont il est revêtu, des vaillantes vertus qu'il déploie et du message divin qu'il apporte.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'un champ d'action aussi inculte, aussi vaste, ne pourrait, certes, être défriché dès la première heure du jour, et fournirait aux travailleurs de la foi de sérieuses tâches pour maintes et maintes années. Mais si le gouvernement des Etats-Unis consentait à réclamer, pour l'exécution de cette belle œuvre, le concours de ministres de toutes les religions, nous sommes convaincus qu'une foule de vaillants prêtres s'offriraient avec empressement à ces pieux labeurs. L'ordre des jésuites assurément, et nombre d'autres ordres de missionnaires fourniraient, sans retard, leurs plus dévoués apôtres, et, probablement, un esprit de charité et de foi, animant et inspirant les âmes de toute la catholicité, aiderait à trouver, à organiser sur un vaste plan les secours nécessaires à une aussi utile entreprise.

Seulement l'on est en droit de se demander si le gouvernement de l'Union adoptera cette mesure de salut, bien tardive déjà, et impérieusement réclamée. Trop d'influences fâcheuses s'exerceront malheureusement en sens contraire; il est si pénible, si difficile de faire le bien; si aisé, au contraire, d'opprimer une classe de la nation déshéritée, proscrite, lorsqu'il y a par ce moyen de sérieux profits à faire, et de bruyants applaudissements, des encouragements à récolter! C'est la seule protection des missionnaires qui peut améliorer le sort présent et l'avenir des malheureux indiens. De même le seul mot d'ordre qui puisse apaiser les rancunes et affermir la paix, c'est : Respect des droits d'autrui, Justice, et Bienfaisance.

Digitized by Google

HERMANN MALLINCKRODT ET XAVIER DE MÉRODE.

Depuis la guerre de 1870, on n'était plus habitué en Allemagne à une telle unanimité de sentiments : amis et adversaires se sont réunis pour faire au cercueil de M. de Mallinckrodt un cortége de louanges et de regrets. Depuis que son corps repose dans la tranquille vallée de Boeddeken, au pied du Tilleul séculaire de St-Meinulph, le deuil des catholiques allemands a pris un caractère presque national. Il n'est pas dans tout l'Empire nouveau une bourgade qui n'ait tenu à honneur de chanter son *Requiem*. Nous nous associons, à notre tour, à ces regrets et nous envoyons à Paderborn notre bouquet d'immortelles.

M. de Mallinckrodt avait, pour les Berlinois proprement dits, une qualité qui le distinguait de beaucoup de ses coreligionnaires et de ses amis politiques : il passait pour le plus « prussien » des catholiques allemands. A Berlin, quand vous vous étonnez de la vivacité et de la vitalité de l'opposition catholique, on vous répond volontiers par des appréciations qui ressemblent à des soupçons. Ainsi, M. Windhorst, cela est convenu, est un ancien ministre du roi de Hanovre ; des frères Reichensperger, qui ont honoré l'État prussien par d'éclatants services depuis plus de quarante ans, on dira que ce sont d'incorrigibles Rhénans, fils d'un conseiller de préfecture français ; M. Joerg est un *patriote* bavarois, c'est-à-dire, un séparatiste ; le comte de Bissingen, par exemple, sera un ancien fonctionnaire « autrichien » ; etc., etc. Hermann de Mallinckrodt, lui, était des pieds à la tête un prussien irréprochable : la pratique de la foi catholique lui avait imprimé un cachet de distinction austère qui chez d'autres compatriotes aurait été simplement de la raideur. Fils d'un fonctionnaire protestant prussien, élevé dans le dédale de la bureaucratie prussienne, il sentait le terroir ; et quand il discutait une question à la chambre, on voyait qu'il parlait chez lui. Il était né en 1821 à Minden, sur les confins de la *Terre Rouge* et de la province de Saxe, où le Borusse commence à devenir allemand. Sa mère, qui était catholique, lui donna sa foi ; son père, qui y avait consenti, ne contraria jamais la direction donnée à son éducation religieuse. Après avoir fait ses humanités au gymnase d'Aix-la-Chapelle, où son père résidait alors en qualité de conseiller de gouvernement, le jeune Hermann acheva ses études aux universités de Bonn

Digitized by Google

et de Berlin, puis, en bon prussien, entra dans la carrière administrative. Il fit son premier stage dans les bureaux du tribunal de Paderborn et dans ceux des gouvernements de Munster et d'Erfurt. Successivement assesseur et conseiller de gouvernement à Minden, à Erfurt, à Stralsund, à Francfort-sur-l'Oder, à Dusseldorf et à Mersebourg, puis transféré dans les bureaux de l'administration centrale à Berlin, il demanda sa pension en 1872. De 1852 à 1863 et de 1868 à sa mort, il siégea à la chambre des députés du royaume de Prusse. Pendant longtemps, il s'était obstiné à concilier son loyalisme prussien et les devoirs de sa charge avec l'indépendance d'un citoyen chrétien. Après la guerre de 1870, cette conciliation était difficile à réaliser en toutes choses. Mallinckrodt, dont les travaux avaient altéré la santé, préféra se retirer du service de l'État et il aurait même quitté la scène parlementaire s'il n'avait écouté que ses goûts, si ses amis et ses anciens commettants ne lui avaient imposé un nouveau mandat parlementaire et si la voix du devoir ne l'avait contraint de rester sur la brèche pratiquée dans la forteresse du libéralisme anti-catholique.

A partir de 1868, Mallinckrodt acquit la notoriété parlementaire, qui atteignit son plus grand éclat dans les mémorables discussions soulevées par la présentation des lois dites confessionnelles. Son éloquence n'était pas mordante comme celle de M. Auguste Reichensperger, ou savante et doctorale comme celle de M. Pierre Reichensperger. A la tribune, il ne connaissait ni l'habileté de M. Windhorst, ni la tactique du Dr Joerg, ni l'ardeur militaire représentée par le Baron de Schorlemer-Alst ou le comte Ballestrem. Il était conservateur, mais son torysme était plus agréable à la foule des nationaux-libéraux que les coups de boutoir du vieux président de Magdebourg, M. de Gerlach, le doyen des hommes politiques de la Prusse proprement dite. Mallinckrodt avait une belle tête, dans le genre espagnol du xvie siècle. Son langage calme, clair, correct, correspondait à des convictions profondes, à une loyauté inattaquable et à une sincérité au-dessus de toute discussion. Sa voix douce et forte attirait l'attention de tous. Jamais il ne recourait à la méthode commode des personnalités. Toute sa puissance consistait dans l'expression de convictions honnêtes en un langage distingué et dans une argumentation à la fois concise, austère et mouvementée. Comme prussien irréprochable, comme *Regierungsrath* sans tâche, il avait en outre une autorité dont ceux qui connaissent la machine administrative prussienne se rendront exactement compte. Que le lecteur me permette d'ajouter un trait à cette esquisse : Mallinckrodt soignait la forme de ses discours comme sa propre toilette. Cette double sollicitude, qui

Digitized by Google

n'était pas le résultat d'une recherche ou de l'affectation, mais le fruit naturel d'un caractère élevé, noble, distingué, portait l'empreinte d'une sévérité élégante, qualité rare dans l'Allemagne nouvelle.

J'ai si souvent parlé ici des actes de la vie de Mallinckrodt que je puis me dispenser de redire, en cet instant solennel, tous les titres que le noble défunt a acquis à la reconnaissance non-seulement des catholiques allemands, mais encore des catholiques de l'univers tout entier. Le 26 mai, il est mort pour ainsi dire sur le champ de bataille, sept jours après son dernier discours, un réquisitoire magistral contre l'emprisonnement illégal du curé Wehn. « Je puis me rendre ce témoignage, avait-il dit à cette occasion à M. le Dr Falk, de n'avoir jamais combattu avec des armes déloyales. » La postérité ratifiera cette prétention légitime et en fera honneur à tous les catholiques allemands, si injustement et si inutilement persécutés depuis trois ans.

Mallinckrodt est un type de chrétien militant. Jamais il n'invoqua contre ses adversaires des mesures de compression ou de réaction. Il ne croyait pas avoir rempli sa mission, en proclamant, dans la solitude du cabinet d'études, les principes de sa foi ou en affirmant, dans un livre ou dans un journal, les droits de la vérité. Il laissait à l'autorité religieuse le soin de commenter le catéchisme, de réformer la discipline et de publier le dogme. Pour lui, il allait au *forum*, et là, avec les moyens que les institutions politiques de son pays mettaient à sa disposition, il agissait, il faisait de la politique pratique, comme il aurait joué une partie d'échecs. Retranché derrière les droits de la minorité politique, il luttait sans trêve ni relâche, sans gesticuler, sans crier, sans se mettre en colère. Vingt fois il remontait à la tribune, où il plantait avec autorité le drapeau de son droit; et quand il descendait, ce n'était pas pour recevoir quelques vains compliments, mais pour se rendre au club de la fraction du *centre*, où il combinait avec ses amis l'action du lendemain et la propagande publique, autorisée par les lois établies. Cet allemand instruit ne perdait pas son temps à faire des théories dans la vie parlementaire; il discutait les faits et, sans jamais quitter le terrain des lois positives, il faisait des apologies vivantes du christianisme. On a pu répéter de lui cette parole : Dans le monde, c'était un homme; devant Dieu, un enfant.

En présence de l'infériorité numérique de son parti, Mallinckrodt ne désespéra pas du triomphe. Il vécut, comme il est mort, en prenant pour devise ces fières paroles : *per crucem ad lucem*. Le voilà dans la lumière, après avoir lutté et souffert pour la justice, pour la vérité et pour le droit. J'aimerais mieux mourir avec lui vaincu, que de partager,

Digitized by Google

vivant, avec ses adversaires triomphants les fruits de leurs victoires injustes.

Dans une autre partie du monde catholique, et sur une autre scène, Xavier de Mérode offrait, lui aussi, un type original de chrétien militant.

Frédéric-Xavier-Ghislain, comte de Mérode, né à Bruxelles le 26 mars 1820, était fils de notre populaire Félix de Mérode et de sa première femme, Rosalie de Grammont (1).

Dans cette noble et illustre maison, il reçut une éducation simple et patriotique et l'exemple des mâles vertus traditionnelles de sa race. Tandis que son oncle, Frédéric de Mérode, tombait à Berchem, victime de son héroïsme, son père, le comte Félix, devenait un des fondateurs du royaume de Belgique. Lui-même, après avoir fait ses études au collége de la Paix à Namur, entra à l'école militaire de Bruxelles et devint, en 1841, sous-lieutenant au régiment des grenadiers. L'armée belge, qui, au point de vue religieux, avait gardé les traditions de l'armée française de l'Empire, n'offrait pas au jeune officier l'occasion de donner un libre cours à ses sentiments bien connus. Un lieutenant, qui pratiquait publiquement sa foi, était facilement traité de « calotin. » Xavier de Mérode ne s'arrêta pas devant ces vulgaires préjugés; et ses anciens camarades témoignent encore aujourd'hui de la sincérité et de la franchise de ses allures. Dévoré d'activité, il se fatigua bientôt de la monotonie de la vie de garnison et il sollicita l'autorisation d'aller servir temporairement en Afrique, où il fit dans l'état-major du maréchal Bugeaud la campagne d'Isly. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il revint en Belgique après la fin de cette campagne pour demander son congé définitif et il partit pour Rome. Cet énergique et spirituel soldat avait une âme sacerdotale. On a comparé souvent la vocation du prêtre et la carrière militaire, dont le but suprême est l'esprit de sacrifice et dont le premier mérite est l'abnégation. Dans l'âme de Xavier de Mérode, le prêtre et le soldat étaient comme confondus. Pendant qu'il était au service on l'aurait pris volontiers pour un prêtre habillé en soldat. Quand il eut reçu les ordres sacrés, le militaire apparaissait naturellement sous les plis de la longue soutane catholique.

(1) Dont la mère était une Noailles. Xavier était le frère du comte Werner de Mérode, naturalisé Français comme héritier des biens français de la famille, et de Mesdames de Vignacourt et de Montalembert. M. le comte Charles de Mérode-Westerloo, chef de la famille et sénateur de Turnhout, et M. le comte Louis de Mérode, sénateur de Bruxelles, étaient ses cousins germains. La sœur aînée de ce dernier, la princesse de la Cisterne, a laissé deux filles, dont l'une a épousé le duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne. Mgr de Mérode était donc l'oncle, à la mode de Bretagne, de S. A. R. la duchesse d'Aoste.

Digitized by Google

Dans la nouvelle voie qu'il avait si généreusement adoptée, il débuta en soignant les blessés du corps expéditionnaire français, qui était venu délivrer Rome, après l'insurrection de 1848. Quand ses blessés furent guéris, il retourna dans son séminaire, simplement comme il en était venu. Plus tard, il entra comme camérier dans la famille pontificale qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Successivement échanson de la cour pontificale, chanoine de S^t Pierre, archevêque i. p. i. de Melytène et aumônier de S. S., Mgr de Mérode fut le modèle des serviteurs du Saint Siége apostolique. Deux grands faits dominent toute sa carrière sacerdotale : son ministère des armes et son dévouement au Pape Pie IX.

Mgr de Mérode était, tout le monde le sait, un des plus rudes adversaires de la politique franco-piémontaise qui, depuis la campagne de Crimée et le congrès de Paris, a si profondément et si étrangement modifié les conditions générales de ce qu'on appelait ci-devant l'équilibre européen : il faisait des « mots » terribles, qui valaient des victoires. Quand le système de M. de Cavour commençait à prendre le développement dont nous sommes encore les témoins étonnés, on discuta sérieusement à Rome la question de l'opportunité de la formation d'une armée pontificale. Depuis un temps immémorial le chef des États Pontificaux avait une petite armée de gendarmes pour maintenir l'ordre public et le Pape avait une garde d'honneur composée en grande partie de Suisses. Ce n'était pas là une armée proprement dite. Monseigneur de Mérode était un des principaux promoteurs de l'idée nouvelle, qui prévalut. On peut discuter encore aujourd'hui sur l'opportunité de cette création originale; mais on ne peut contester les services mémorables qui en furent la suite ni l'importance morale qu'elle a prise dans le développement des idées catholiques, à notre époque. Laisser le Pape désarmé en présence de toutes les puissances matérielles de la terre, mais entouré de la majesté de ses sublimes fonctions et appuyé sur ses droits millénaires, laisser Pie IX comme un autre Léon marcher seul à la rencontre des modernes démolisseurs, c'était une grande idée. Mais les conseillers de la maison de Savoie, appuyés par le gouvernement de l'aînée des nations chrétiennes, n'avaient pas la bonne foi des barbares du v^e siècle et M. Garibaldi n'avait pas la grandeur d'âme d'Attila. Former donc autour du Saint Siége apostolique, pour la défense du principat civil de l'Église romaine, patrimoine de la chrétienté toute entière, une armée recrutée dans toutes les races de la terre, dans tous les pays du monde et sous toutes les latitudes, une armée d'un caractère universel, c'est-à-dire, une armée catholique,

Digitized by Google

c'était une grande idée aussi. C'était celle de Mgr de Mérode. Elle n'était peut-être pas entièrement réalisable en ce siècle positif de gros budgets et de savantes organisations, mais enfin elle était suffisamment réalisable pour montrer au monde que la race des croisés n'était pas éteinte et qu'il suffirait d'une occasion favorable pour renouveler les prodiges d'autres siècles. C'est Mgr de Mérode qui « enleva » le général de Lamoricière. Après la fondation de l'Empire, ce loyal soldat était venu se réfugier en Belgique, avec ses amis, les généraux Changarnier et Bedeau. Madame de Lamoricière étant alliée à la famille de Grammont, le général fut accueilli tout naturellement à l'hotel de Mérode, à Bruxelles. Il y aurait un volume à écrire sur les soirées de la rue aux Laines, où les enfants du comte Félix et le général de Lamoricière, dans d'interminables discussions, se livraient de véritables batailles parlementaires. Mgr l'Archevêque de Malines y assista plus d'une fois Le général commençait alors son voyage à Damas. Mais il avançait lentement, ne cédant que pied à pied et se démenant comme un homme qui ne céderait définitivement qu'à bon escient. Nature ardente et généreuse, Lamoricière était dévoué corps et âme aux causes qu'il embrassait. C'était l'homme qu'il fallait à Mgr de Mérode. Celui-ci arriva à Bruxelles pour lui communiquer son projet. Le soir même, ils partaient ensemble pour Rome. Tout le monde connaît le reste de cette épopée. Tout le monde connaît aussi les démêlés de Mgr de Mérode, ministre des armes, avec le gouvernement de Napoléon III. C'est à lui qu'un commandant du corps d'occupation français, le général comte de Goyon, exaspéré par les formidables répliques de l'ancien lieutenant belge, dit un jour qu'il pouvait se considérer comme « moralement souffleté. » Ce mot me rappelle une réponse du comte Félix de Mérode, auquel on demandait s'il consentirait à se battre en duel : « Moi, répondit le spirituel député de » Nivelles, je n'accepterai jamais une provocation, d'abord parce que » cela est illégitime, et puis parce que ce serait trop bête. Mais qu'on » essaie donc de m'attaquer, et vous verrez si je ne sais pas me dé» fendre. » Mgr de Mérode a été le digne fils du comte Félix : il savait se défendre.

La création d'une forte armée pontificale n'était pas la seule idée originale caressée par cet esprit actif. Il voulait « moderniser » la ville de Rome (sous l'Empire on disait *haussmaniser*). Ce projet, que ses larges ressources personnelles lui permettaient d'étudier, n'était qu'une subdivision d'un ensemble d'autres innovations matérielles qu'il appelait de ses vœux. Ses intentions étaient toujours droites, pures, généreuses et dictées par un inaltérable et invincible dévouement ; mais

Digitized by Google

ses amis se demandaient parfois si les effets de cette activité répondaient toujours exactement au noble but qu'il poursuivait. Quoi qu'il en fût, une chose est certaine et n'est contestée par personne: sur les marches du Saint-Siége, il n'y avait pas un seul serviteur, j'allais dire un seul soldat, plus fidèle que cet énergique prêtre belge.

Il était né dans l'opulence, et il vécut dans la privation volontaire comme un cénobite. Il ne jouit pas de la fortune que lui avait laissée son père, et il en fit jouir les autres. Elle serait longue, en effet, la description des œuvres charitables, auxquelles ce noble défunt consacra ses revenus et son capital. Allez voir à Rome. Quand il commençait une fondation, il n'allait pas par quatre chemins pour tâtonner, louvoyer ou combiner dans la patience et dans le calme de la réflexion prolongée. Il marchait toujours droit au but; à peine un projet était-il conçu, qu'il voulait le réaliser à l'instant même; et pour y parvenir, il passait à travers tous les obstacles. Ses idées étaient robustes comme son corps.

Sa brusque franchise, la causticité naturelle de son esprit, son antipathie pour la flagornerie et jusqu'à la largeur de sa tolérance lui ont quelquefois attiré des adversaires; mais je ne sache pas qu'en dehors de la tourbe des ennemis de l'Église il ait jamais eu un ennemi. Il était parfois redouté : jamais il n'a été haï. Il rendait la religion agréable, qualité éminente qu'il avait empruntée à sa famille, où la plus noble fidélité religieuse a toujours été alliée au culte austère des libertés publiques. Sous l'habit du soldat comme sous celui du prêtre, il avait conservé l'originalité de sa personne. C'était un homme (*vir*), comme disait Montalembert, mais un homme aimable. Aussi il est mort aimé de tous ceux qui l'ont connu. Le Pape, qui avait eu pendant un quart de siècle les preuves de son filial dévouement et qui le chérissait, est venu le bénir à ses derniers instants. Cet honneur insigne ne pouvait être accordé qu'à un insigne serviteur de l'Église.

Qu'il repose en paix, et qu'il se souvienne de nous!

P. DE HAULLEVILLE.

Digitized by Google

MÉLANGES.

NOS LECTURES : MM. LE PLAY ET DE RIBBE.

Vous dire qu'on ne lit plus, vous ne le savez que trop ! Coquelet savoure son journal et sa pipe, parcourt la *Revue des Deux mondes* et n'hésite pas à décider en maître des destinées du monde, et en académicien des origines simiennes de l'homme ou de son éclosion fortuite à l'instar du champignon. Au milieu de cette orgueilleuse atrophie intellectuelle, le succès des ouvrages de M. Le Play est étonnant. Cinq grosses éditions en 10 ans, voilà de quoi effrayer un Dumas ! Et quels volumes ! Trois gros volumes dont l'un n'a pas moins de 724 pages !! Et cela se lit, et se lira de plus en plus. L'importance du sujet, l'autorité croissante du maître, la grandeur et l'intégrité de son caractère font du savant et du penseur un homme si convaincu et si rare dans notre société moderne, que tout le monde veut le lire et, comme le disait Montalembert, vivre en intimité avec lui.

Les lecteurs de la *Revue générale* ne m'en voudront pas, si je mets sous leurs yeux un article extrait de la *Restauration*. (1) Il leur fera connaître en même temps et M. Le Play et une revue naissante, dont les heureux débuts assurent en France à la cause du bien, un nouvel organe.

« LA RÉFORME SOCIALE (2)

« *La Réforme Sociale ;* quels affreux mots ! Réforme..., se réformer ! Serions-nous donc gâtés ? Chacun de nous aurait-il par hasard quelques reproches à s'adresser ? Quoi ! les onze gouvernements renversés depuis 1789 ne seraient pas les seuls coupables ? Les rédacteurs de nos dix-sept Constitutions écrites n'endosseraient pas seuls la responsabilité de notre effondrement ? Et quand cela serait, ne sait-on pas combien il est pénible de se réformer, de se corriger, de changer d'idées, de s'avouer qu'on a nourri et propagé de grosses erreurs, fait beaucoup de mal sans s'en douter, le plus souvent croyant faire le bien?... Se réformer ! M. Le Play en parle à son aise (3). Le monde, c'est connu, se compose de nations jeunes et de nations vieillies ; or, va-t-on nous prouver maintenant qu'on remonte le courant de la civilisation, que... et puis, sociale, socialiste, « la Sociale », que vient faire M. Le Play dans cette galère ?

« Hélas oui ! galère, vraie galère que la vie, aujourd'hui, dans notre cher et malheureux pays ; galère à la dérive et que bien des gens croient prête à sombrer !

« Ce n'est donc pas un vulgaire courage que celui d'un homme, qui, n'étant point condamné à ce rude labeur, y tient la rame en sens inverse du courant d'une opinion publique profondément pervertie ou égarée.

« Ce courage, M. Le Play l'a ; mais il ne le possède point à moitié ; il ne recule devant aucune vérité, quelque dure qu'elle soit, et les rares ménagements de forme qu'il a conservés dans la cinquième édition de l'ouvrage qui est sur le point de paraître, sont autant de coups de fouet qui claquent aux oreilles des plus sourds.

» Voulez-vous en juger ? Lisez ceci :

(1) *La Restauration politique, sociale et littéraire*, paraissant les 1er, 10 et 20 de chaque mois — Paris, rue Jacob, 32.

(2) *Restauration*. N° 3. P. 60.

(3) *La Réforme Sociale en France*, par M. F. Le Play, etc. cinquième édition, 3 forts vol. in-18. — Paris, Dentu. — Tours, Mame, 1874.

Digitized by Google

» Le genre de corruption particulier à la France s'est d'abord étendu aux relations de » la vie publique; il commence à envahir celles de la vie privée. L'intolérance du bien, » qui nous est propre, même quand elle n'engendre pas la haine ou la guerre, rend les » individus méfiants et hargneux. Elle détruit ainsi peu à peu l'esprit de sociabilité qui » donnait à notre race l'une de ses plus charmantes qualités Elle dénature les meilleures » aspirations de toute société: l'esprit de tradition dégénère en routine, et l'esprit de per- » fectionnement en un insatiable besoin de nouveauté. Ainsi s'efface dans les âmes la dis- » tinction du bien et du mal : les bons s'abstiennent dans le doute ; les méchants seuls » agissent, et, par leurs actes, ils autorisent nos ennemis à signaler chez nous un état » habituel de folie imbécile ou furieuse. »

» C'est vrai, mais c'est dur. Aussi M. Le Play semble-t-il s'empresser d'étendre un peu de baume sur la blessure: « Ces critiques, inspirées par des passions cupides, ajoute- » t-il, sont souvent exagérées. » Là-dessus on respire; « mais, reprend aussitôt le texte, » elles sont justes quand elles condamnent les trois principales formes de notre intolé- » rance. » Et l'auteur entreprend alors la mise en relief des trois erreurs capitales qui forment le fond de notre langage et de notre bagage politiques ; erreurs qui, ressassées par chacun de nous, en toute circonstance, constituent autant de torpilles contre lesquelles échouent nos entreprises privées, publiques ou nationales.

» Assurément, la sévérité est, depuis longtemps, de mise dans les jugements à porter sur notre pays ; mais tout le monde n'a pas le droit de se montrer sévère, et l'on se demande où M. Le Play l'a conquis, quels sommets il a gravi pour parler de si haut.

» Son éditeur, M. Mame, semble avoir prévu la question, et il y répond dans un advertissement. Il puise dans les articles de Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*) et fait raconter par le fameux critique la vie laborieuse de M. Le Play qui, « tenant note et registre de chaque » observation, sans rien laisser d'inexploré ou d'étudié à demi, a visité à peu près trois » fois chaque partie de l'Europe. »

» Depuis 1864, époque où parut la première édition de la *Réforme sociale*, l'auteur tente donc de répandre, non point des idées qui lui soient propres, non point un système forgé de toutes pièces en vingt-quatre heures, mais simplement la masse de connaissances positives, précises et pratiques qu'il a amassées pendant trente années de voyages, de 1830 à 1860. Ce n'est pas lui qui parle, ce sont les faits ; et les faits sont sévères pour les gens qui rêvent.

» En 1830, au lendemain des *Glorieuses*, au moment où la France, entrée à pleines voiles dans l'application sereine des principes de 89, allait grandir de cent coudées, un Français, un élève de l'école polytechnique, un ingénieur des mines, formait le projet d'analyser sur place la vie privée et la vie publique de tous les peuples de l'Europe. Quelle idée biscornue ! Quel profit, d'ailleurs, retirer d'un semblable travail ?

» La Russie, un pays d'esclaves ; ces bons gros Allemands encroûtés dans leurs autonomies provinciales ; bref, des barbares arriérés sur la route du Code civil ; voilà ce que M. Le Play allait trouver, et ce qu'il aurait pu apprendre à peu de frais en suivant, sans quitter Paris, le cours de *Civilisation en Europe*, par M. Guizot.

» Et, en effet, M. le Play a longtemps perdu ses peines et ses efforts. Il est même arrivé que ses amis, devenus rapidement célèbres dans le saint-simonisme, le fouriérisme et l'économie politique, l'ont cru décidément un utopiste maladif et rétrograde. Il y avait de quoi.

» Paris et nos grandes cités, foyers de lumière et d'intelligence, grandissent tous les jours ; les chemins de fer portent partout la vie et le mouvement; la locomotive achève l'œuvre de la révolution, détruit les patois, les costumes, et tous les vieux restes de nos vieilles provinces de l'ancien régime ; l'or remplace les gros sous jusque dans les chaumières ; l'ouvrier, depuis qu'il est devenu l'égal de son patron et discute avec lui le taux du salaire, porte la redingote le lundi, voire le mardi et le mercredi ; enfin, si l'on parle de Dieu, c'est par un reste d'habitude ; en un mot, la France, jusqu'ici flambeau de l'Univers, devient en

Digitized by Google

même temps le pays le plus riche du monde ! Voilà, mon cher, lui disait-on, les merveilles qui éclosent sous nos doigts, pendant que vous vous gelez en Sibérie.

— » C'est votre avis, répondait le voyageur ; ce n'est pas le mien : la France, sous une » prospérité apparente, est la nation la plus malade que je connaisse. »

» — Ah ! par exemple.

» — Et ce qu'il y a de pire, c'est que ce malheureux pays est à peu près aussi fermé que la Chine ; nous ignorons ce qui se passe à nos portes.

» — Allons, mon cher, c'est une gageure !

» — Point ! Nous sommes convaincus que les peuples étrangers nous admirent en toutes choses ; grosse erreur que nous ne tarderons pas à expier. —

« Sur ce, les visiteurs se levaient, épouvantés d'une pareille originalité, et s'en retournaient, déplorant la perte d'une belle intelligence.

« Mais les voyages sérieusement accomplis ne donnent pas seulement l'instruction, ils trempent le caractère, il donnent la prudence et l'habileté. M. Le Play comprit que, pour être utile au jour des désastres prochains, il devait prendre date et donner, pendant les temps de prospérité, de publics avertissements

» Le tout était de ne point soulever de colères trop violentes et de ne point se faire ranger parmi les « impossibles ».

» Sa première publication : *les Ouvriers européens*, répondit à ce but. Cinq cent mille chiffres ou calculs, rangés dans les interminables tableaux d'un immense in-folio, disent brutalement et compendieusement aux initiés toutes les vérités que l'auteur résumait fort sobrement dans un très court « appendice » relégué, à dessein, à la fin du volume. Le nom de Dieu n'y est prononcé qu'une seule fois, et l'Académie des sciences put, sans trop choquer l'opinion publique, décerner, en 18 6, le prix Monthyon (statistique) à cette première œuvre de M. Le Play Les idées de la « réforme » avaient dès lors conquis la respectabilité, et à moins de soutenir que l'Académie des sciences n'avait rien compris à l'ouvrage couronné de ses mains, on ne pouvait rien objecter aux développements qui en seraient donnés, pour peu qu'ils fussent corrects.

» La première édition de la *Réforme sociale* donna ces développements ; mais, suivant le même plan, elle s'adressait seulement aux hommes d'étude.

» Cependant, de sombres nuages s'amassaient au-dessus de la France impériale ; de fâcheux pronostics s'accumulaient, la foi dans la durée d'une prospérité matérielle inouïe s'ébranlait chaque jour, et M. Le Play, de plus en plus soutenu par une élite de bons esprits, pouvait désormais appeler les choses par leur nom, et préciser davantage ses conclusions. Chaque édition fut donc marquée par un progrès dans le sens de ce qu'on appelle aujourd'hui la vulgarisation.

» Mais la situation actuelle des esprits prouve qu'un désastre national n'apporte pas seulement des maux : l'opinion publique s'est assouplie, l'orgueil a fait place à la soif des vérités, et la cinquième édition de la *Réforme sociale* qui vient de paraître, va au devant de cette disposition du public. Les chapitres sont devenus des livres ; les paragraphes des chapitres, le texte si serré, si plein de faits a été découpé en de nombreux paragraphes : enfin, le troisième volume qui traite du gouvernement modèle, a été refait en entier : toutes les préoccupations actuelles y trouveront une réponse catégorique.

» Est-ce à dire pour cela que la *Réforme sociale* soit d'une lecture aussi facile que la *Vie parisienne ?*

» Il n'en est rien, et c'est vraiment dommage, puisque M. de Montalembert écrivait en 18 6 de la Roche en Brény : « Sach z que je vis depuis plus d'un mois en communi- » cation intime avec Le Play. En revenant de mon voyage en Espagne, je me suis mis à » relire la *Réforme sociale*... C'est le livre le plus orginal, le plus utile, le plus courageux, » et sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle. »

» Cependant, lorsqu'on se pose en réformateur, et surtout en réformateur pratique, il faut d'abord prouver qu'on connaît son public ; or, M. Le Play (bien qu'il ne le dise pas),

Digitized by Google

semble croire que nous sommes des gens toujours très pressés, très peu capables d'une attention suivie (c'est amer, n'est-ce pas !) et il donne à ses lecteurs un moyen prompt et commode d'apprendre à se réformer sans travailler. Supposons, par exemple, que, dans un salon, on prononce le mot de classes dirigeantes, et que quelqu'un dise : « Voyons un peu ce que le grand réformateur pense des classes dirigeantes ! » On prend alors le premier volume, qui débute par un petit dictionnaire de dix pages ; on y cherche à la lettre C, le mot *Classes dirigeantes*, et on lit : « Ensemble de personnes qui, par leurs doctrines ou » leurs actes, donnent l'impulsion à la société Cette direction est surtout imprimée, chez » les peuples modèles, par les propriétaires ruraux ; chez les peuples corrompus, par les » lettrés. » Alors l'assistance comprend tout de suite la faute colossale commise à Bordeaux par l'Assemblée nationale qui, voulant ramener la France de la « corruption impériale » à l'état de peuple modèle, n'a rien eu de plus pressé que de confier le pouvoir suprême au plus dangereux des forts en thème, à l'auteur de la fausse histoire de la « Révolution française. » Une fois en goût de philosopher, on presse cette définition, et l'on voit que les propriétaires ruraux qui passent leur temps à Paris ou à Toulouse ne sont pas à leur place ; que la noblesse, qui passe son temps à la cour ou au club, cesse de faire partie de la classe dirigeante ; que la direction passe alors de ses mains dans celle des lettrés qui rédigent le *XIX^e Siècle*, la *Répub ique française* ou le *Rappel*, journaux obligés des cochers et des femmes de chambre.

« Conclusion : il y a deux manières de lire la « *Réforme sociale* ». Ou bien s'y prendre comme M. Montalembert qui, disait-il, « s'en imbibait à la dose de quatre pages par jour, » avis aux gens calmes et studieux ; ou la déposer dans la corbeille aux accessoires de cotillon, et l'en tirer pour jouer à la devinette à l'aide du dictionnaire. Ah ! mesdames, que de chemin vous pourriez nous faire faire en jetant dans la conversation les traits acérés que vous trouverez sans peine en parcourant, même distraitement et au hasard, les innombrables paragraphes de la « *Réforme sociale* » et qui gagneraient tant à passer par vos lèvres roses ! Songez, songez, mesdames, que vos grand'mères ont fait la réputation des Voltaire et des Rousseau, et que, sans vous, nous ne saurions nous tirer du bourbier où nous ont jetés nos engouements pour ces aimables démolisseurs »

Les dames ont une immense influence dans la société et nos mœurs gagneraient beaucoup, nos cœurs et nos intelligences se redresseraient, si au lieu de ces petits propos de toilette, de ces jolis mots qui ne disent rien, elles reprenaient le mâle langage de nos mères et savaient comme elles disserter philosophie et morale. Les femmes devraient prendre hardiment le rôle de faire rougir les hommes, et cela ne leur serait pas difficile. Peu d'entre elles connaissent les travaux de M. Le Play, elles ne peuvent ignorer le mouvement qui se fait autour de cette grande personnalité. Elles trouveraient dans cette lecture de sages avertissements pour la direction de leur famille et l'éducation de leurs enfants. Elles ne peuvent aussi se passer de lire le séduisant ouvrage de M de Ribbe « Les familles et la société en France avant la révolution. » (1) Il y a là des traits charmants, d'admirables leçons qui captivent le cœur autant que l'esprit, je sais des femmes qui en ont fait leurs délices. Aussi ce livre publié depuis dix mois en est-il aujourd'hui à sa 2^me édition ; il fait sensation à Paris, et son auteur, qui y était récemment, s'y voyait fêter en célébrité.

Faisons d'un chapitre de M. de Ribbe et quelques pages de M. Le Play notre nourriture quotidienne pendant notre passage aux villes d'eau, ou notre séjour à la campagne. Que ces deux œuvres soient notre bagage obligé pour nos villégiatures de 1874.

A. DE MOREAU D'ANDOY.

(1) *La famille et la société en France avant la Révolution.* M. de Ribbe, 2 vol. 2^me édition. Albanel, Paris.

Digitized by Google

L'AFFAIRE FONTAINAS-LEHEMBRE ET M. LE PROCUREUR DU ROI HEYVAERT.

Nous ne nous étions pas occupé de l'affaire Fontainas-Lehembre. Nous pensions que ce triste épisode ne rentrait pas dans les objets à traiter par un recueil mensuel. Mais le réquisitoire qu'a prononcé M. le procureur du roi Heyvaert, et qui a produit une surprise et une indignation peu communes, nous oblige à sortir de cette réserve. Nous tenons à déclarer, comme appartenant à la presse catholique, que nous repoussons avec toute l'énergie de notre conscience blessée les imputations malsonnantes que ce magistrat s'est permises à son adresse.

On connait les faits. M. Ch. Fontainas, échevin de l'instruction publique à Bruxelles et chargé à ce titre de la surveillance du pensionnat communal de M^lle^ Gatti de Gamond, s'était oublié au point de séduire une institutrice de cet établissement et de partir avec elle. Le scandale fut public : le pays s'en émut; M Anspach exigea que M. Fontainas donnât sa démission d'échevin, et l'Association libérale, lors des élections provinciales du mois de mai, cessa de comprendre le coupable parmi ses candidats. Le frère de l'institutrice séduite, M. Firmin Lehembre, brûlant du désir de venger l'honneur de sa famille, donna un soir à M. Fontainas un coup de parapluie ; un duel s'en suivit dans lequel le séducteur tua son adversaire.

Nous ne connaissons guère, pour notre part, d'affaire plus révoltante, et nous devons dire, à la louange de l'opinion publique, qu'elle souleva chez les libéraux comme chez les catholiques une réprobation presque unanime ; abuser de ses fonctions officielles pour commettre un acte honteux, puis après avoir porté le déshonneur dans une famille, la plonger dans le deuil par le meurtre d'un de ses membres, ah ! il y a dans cette conduite d'un homme marié et père de famille un concours de circonstances si odieuses, que le rouge monte au visage à la seule pensée que quelqu'un pourrait être tenté de l'excuser.

Quelle n'a donc pas été notre stupéfaction, en apprenant que M Heyvaert avait traité le coupable avec une indulgence excessive et inconvenante, qu'il l'avait qualifié d' « homme de cœur », — homme de cœur, le séducteur d'une institutrice et le meurtrier de son frère ! — et qu'il avait réservé ses sévérités pour la presse !

« La politique, a-t-il dit, devait se mêler de la chose. Plus encore, la presse, la grande presse devait déchirer l'honneur de deux familles et en jeter les lambeaux au vent de la publicité. On a parlé du rôle de la presse dans un pays voisin et de son influence sur l'abaissement des caractères. Eh ! bien, la presse dans notre pays devrait prendre sa part du reproche. Je voudrais que la presse profitât de cette cruelle leçon qui lui est donnée aujourd'hui par le moyen d'un malheur dans lequel elle est peut-être pour quelque chose Je voudrais qu'elle remplaçât la soif des nouvelles et des racontages par un peu de cette charité évangélique que le Christ a non seulement prêchée, mais pratiquée. » (1)

Tout cela est aussi ridicule qu'injuste, et nous souffrons pour la magistrature de voir un de ses membres les plus en évidence se permettre de pareilles incartades.

Quoi ! c'est la presse qui a déchiré l'honneur des familles Fontainas et Lehembre ! c'est-elle qui a tué Firmin Lehembre et séduit sa sœur !

Quoi ! un homme public comme M Fontainas, ne devrait pas compte au public des prévaricatious qu'il commet dans l'exercice de ses fonctions publiques !

Quoi ! on n'aurait pas le droit de demander compte à M. Fontainas de sa démission d'échevin et de la répudiation de sa candidature par l'Association libérale !

Quoi ! si la presse n'était pas intervenue, l'honneur des familles Lehembre et Fontainas

(1) Compte rendu de l'*Écho du Parlement*.

Digitized by Google

eût été sauf, M. Firmin Lehembre ne se serait *peut-être* pas ému de la chute de sa sœur et le duel n'aurait *peut-être* pas eu lieu !

Ah! tout cela est insensé, et quand on songe que le brevet d'homme de cœur a été décerné par M. Heyvaert à M. Fontainas et la mercuriale contre la presse prononcée, alors que l'infortuné Lehembre, couché dans sa tombe, ne pouvait se redresser pour protester contre ce langage inouï, on se sent douloureusement ému du procédé du ministère public.

Mais ce n'est pas tout. Il y a dans ce malheureux réquisitoire des puérilités et des preuves d'incapacité qu'on ne s'attendait pas à rencontrer chez un procureur du roi de capitale.

M. Heyvaert, prenant un accent tragique, s'est écrié : « *D'Elle*, qu'il n'en soit pas question pour celui qui est mort et pour celui qui est là. » Il nous est fort égal que M. Heyvaert citât ou non Mlle Alix Lehembre. Mais recourir au style des romans (*Elle*! style George Sand), pour ne pas la nommer, alors que son nom était sur toutes les lèvres et que celui de son frère n'avait cessé d'être prononcé au cours de l'audience, oui, en vérité, cela est du dernier puéril !

Mais voyons les théories de M. Heyvaert.

Il a soutenu que le véritable provocateur du duel était M. Firmin Lehembre et non M. Fontainas. Sans doute, c'est M. Lehembre qui a donné le coup de parapluie. Mais pourquoi ce coup de parapluie? parceque M. Fontainas avait souillé l'honneur de la famille Lehembre. Qui donc, dès lors, a été la première cause, la seule vraie cause de ce qui est arrivé? La conscience de tous répond : M. Fontainas !

Et M. Heyvaert ne comprend pas cela !

Il y a plus. M. Heyvaert a requis une peine sévère « uniquement pour faire respecter la loi, mais non point pour obéir à l'opinion publique qui ne doit pas franchir cette enceinte. Il est grand temps que des peines sévères interviennent contre les duellistes. Nous assistons à une véritable lutte entre la société et la loi. »

Ainsi, M. Fontainas devait être puni sévèrement, non à raison du caractère abominable du fait, mais parcequ'il y a beaucoup de duellistes! Il fallait qu'il payât pour les autres! Le cri de réprobation sorti de toutes les bouches devait être méprisé !

Nous ne réfutons pas cette théorie : nous laissons ce soin aux étudiants en droit.

Mais nous voulons en terminant protester contre les allures de M. Heyvaert. M. Heyvaert prend des airs qui ne lui conviennent en aucune façon. Il décerne le blâme ou l'éloge à tout le monde, du ton le plus cassant; il se considère comme infaillible; il parle de ce qu'il a fait, de ce qu'il fera, de ce qu'il ne fera pas avec le sentiment d'une satisfaction outrée de lui-même; il vante son impartialité, il prend l'attitude d'un orateur, et pour tout dire en un mot, il pose.

On lui a déjà opposé l'exemple de M. le procureur général Leclercq requérant, avec la vraie dignité de magistrat, lors du duel Chazal-Delaet. A notre tour, nous lui dirons que sa conduite ne serait pas excusable chez un substitut de première année d'un tribunal de dernière classe. Avant d'être magistrat, M. Heyvaert était un des avocats les plus faibles du jeune barreau; devenu substitut, il s'attira un jour de la part de M. Dolez une verte réprimande dont l'écho n'est pas encore affaibli au Palais de justice, et s'il est aujourd'hui procureur du roi, il ne doit pas oublier que ce poste lui est échu, non à raison de son mérite, mais par suite du mouvement qu'a produit au sein de la magistrature l'application de la loi sur la mise à la retraite des magistrats. Dans plusieurs affaires du reste, notamment dans les débats de l'affaire d'Evere et dans l'affaire Mahieu, il a été inférieur à ses fonctions.

Pour nous, nous espérons que M. le procureur-général surveillera désormais de près M. le procureur du roi, et l'empêchera, dans l'intérêt même de la magistrature, de prononcer d'aussi déplorables réquisitoires.

Digitized by Google

LE SERVILISME DE M. REINKENS, ÉVÊQUE VIEUX-CATHOLIQUE.

Le triste évêque des vieux-catholiques, M. Reinkens, a prononcé récemment, à la pose de la première pierre d'une église à Hagen, un discours que nous croyons devoir reproduire.

« Ma pensée, a-t-il dit, se porte en ce moment vers deux vieillards. L'un fait entendre » ses malédictions, l'autre étend sa main pour nous protéger et nous *bénir*. L'un est » Pie IX, l'autre notre héroïque empereur Guillaume. Celui-là s'arroge le pouvoir sur les » peuples et sur la religion ; mais Dieu a mis en pièces le trône qui jamais ne sera plus » relevé. L'empereur Guillaume implore de Dieu l'éclat de son trône, afin de régner au » nom du Seigneur et gouverner les peuples avec *mansuétude*. Aussi Dieu lui a-t-il donné » une gloire qu'aucun maître des peuples n'a encore reçue en partage sur terre. Je suis » presque tenté de prier pour Pie IX, afin qu'il puisse vivre assez longtemps encore pour » voir les désastres qu'il a attirés sur l'Église. Le patriarche Job disait que les rois de la » terre doivent cacher leurs pensées ; l'empereur Guillaume, lui, n'a rien à cacher : jamais » il n'a voulu autre chose que glorifier les pensées de Dieu. Fidèle au principe : *Si* » *vous voulez la paix, préparez la guerre*, il s'est créé une armée, il a lutté, il a prié » Dieu pour la conservation de la paix. Mais telle ne fut point la volonté de Dieu. Dieu » lui donna la force et la puissance d'abattre les superbes. Puis il nous revint héros » grand et victorieux, mais humble comme un enfant, reportant toute sa gloire vers le » Seigneur. Pie IX, qui aurait dû être notre père, ne nous a pas considérés comme ses » enfants, parce que dans sa vaine présomption il a voulu se faire l'égal de Dieu. » Guillaume, notre empereur, dans son humilité, s'est appuyé sur Dieu et n'a cherché qu'en » lui sa force. Aussi Dieu lui a-t-il fait la grâce de devenir le *père*, la *protecteur* de la » religion. *Vive Guillaume, l'empereur humble et victorieux !* »

Dieu nous garde de réfuter un pareil document ! Nous ne dirons donc pas que si le Pape fait entendre « des malédictions », c'est contre l'erreur, et que l'on ne conçoit point comment l'organe de la Vérité pourrait agir autrement et traiter comme « ses enfants » ceux qui renient des doctrines qu'il a reçu de Dieu la mission d'enseigner. Nous ne caractériserons pas « la mansuétude » de l'empereur Guillaume, alors qu'il jette en prison, après les avoir dépouillés, des centaines de prêtres et d'évêques, et qu'il exile des congrégations religieuses, qui ne réclament, évêque, prêtres et congrégations, que la liberté de leur Église et le droit d'instruire l'enfance Nous n'insisterons pas sur la suprême ironie de cette phrase, qui fait du même souverain à la guerre le bras de Dieu, comme si Dieu avait pu lui ordonner d'affamer et d'incendier des villes, de se faire payer 5 milliards et d'annexer deux provinces contre le gré des habitants !

Non, le bon sens public suffira à faire justice de tout cela. Si nous reproduisons le document qui précède, c'est pour montrer une fois de plus qu'on ne quitte l'Église que pour se traîner aux pieds du souverain temporel Jamais, croyons-nous, même sous Louis XIV, un prêtre,— puisque le sieur Reinkens se dit prêtre — n'était descendu, au sein d'une nation chrétienne, à de pareilles adulations. L'empereur Guillaume, à l'entendre, c'est « le père de la religion », et cependant l'empereur est protestant, tandis que lui, il prétend professer tous les dogmes catholiques, à l'infaillibilité près ! Rien ne montre mieux que les vieux-catholiques ne sont que des protestants déguisés, pour autant qu'ils aient encore des croyances religieuses.

C'est du reste le châtiment de tous les hérétiques. Ils ne se révoltent contre l'autorité de Rome, qui leur assurait la liberté de l'âme, que pour tomber dans la dépendance du pouvoir civil : ils se jettent à ses genoux, ils implorent ses sourires, ils lui prodiguent leurs caresses, et, sous le prétexte de ne pas obéir au Pape, parcequ'il se fait « l'égal de Dieu », ils concèdent à l'Etat toutes les prérogatives de la divinité. Le discours de M. Reinkens mérite à ce titre d'être conservé comme la preuve nouvelle d'une vérité qui date de la naissance du christianisme.

Digitized by Google

LE CHOLÉRA, PAR LE Dr BLANC.

Le docteur Blanc, chirurgien de l'armée anglaise des Indes, a adressé il y a quelque temps à l'Académie des sciences de Paris, sur l'origine et la marche de l'épidémie cholérique un mémoire intéressant dont voici l'analyse (1) :

L'auteur commence par établir en principe que le choléra n'est pas une substance insaisissable, mystérieuse, s'élevant dans les airs pour fondre impitoyablement sur quelques points de la terre, guidée et dirigée par la main incertaine des vents. De même, les conditions de l'atmosphère et du sol ne peuvent suffire à développer le choléra ou à le reproduire dans les pays éloignés de son influence endémique. S'il en était autrement, comment pourrait-on comprendre les effets locaux et isolés de cette maladie, qui sont un des caractè es importants du choléra ?

Le choléra est transmis de l'homme à l'homme. Le principe contagieux réside dans les évacuations de l'homme pris de choléra. Cette transmission de la maladie a lieu *presque toujours* au moyen de l'eau employée en boisson ; exceptionnellement, quand de nombreux malades cholériques sont réunis ensemble, et dans quelques autres circonstances très-rares, le choléra peut être communiqué par l'air renfermant les produits desséchés ou les exhalaisons des évacuations cholériques.

L'auteur, renonçant à décrire la distribution du choléra dans les nombreuses épidémies qui ont régné en Orient, et à les suivre dans leur marche une fois qu'elles ont gagné l'Europe, se borne à indiquer la source et l'origine de l'épidémie actuelle. Cette épidémie, d'ailleurs, comme toute épidémie de choléra sévissant en dehors des Indes-Orientales, peut être ramenée à son point de départ, l'Hindoustan, en suivant la chaîne des êtres humains parmi lesquels le choléra a sévi, et qu'ils ont transmis directement ou indirectement au moyen de linges, vêtements ou autres objets imprégnés d'évacuations cholériques. Une fois que le choléra est parvenu en Europe, il s'y répand en maintes lignes divergentes suivant toujours l'homme dans ses va-et-vient, ne voyageant jamais plus vite que lui et n'apparaissant jamais dans un nouveau pays sans y être introduit directement ou indirectement par l'homme.

L'épidémie de choléra qui n'a pas quitté l'Europe depuis quelques années, commença aux Indes en 1866 et 1867, dans une ville qui est l'objet d'un pèlerinage encore plus suivi que la Mecque, la ville de Hurdwar. Hurdwar est une ville située sur les bords du Gange, dans une gorge des monts Sewalick, à treize milles (quatre lieues) environ de l'endroit d'où la rivière s'échappe de l'Himalaya. La date de la principale cérémonie du pèlerinage avait été fixée par les prêtres indous au 12 avril. Le 1er avril 1867, les pèlerins commencèrent à arriver en vastes multitudes et à s'établir sur le campement qui leur avait été désigné. On peut à peine se faire une idée de cette mer humaine, dont le chiffre est fixé par les médecins anglais à environ trois milions d'individus.

Notons que le choléra avait été inconnu à Hurdwar pendant les neuf années antérieures à 1866.

Parmi les pèlerins se trouvait le prince de Bhurtpore avec une grande escorte. Or, le choléra existait dans le territoire de ce prince aux mois de février et de mars de 1867, et l'on va voir comment, de là, il se répandit dans le monde entier.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, une pluie torrentielle mouilla jusqu'aux os la multitude des pèlerins, dont la plupart étaient sans abri. Cette pluie diluvienne dura toute la nuit et tout le jour suivant, et elle entraîna des matières des latrines et de la surface du sol qu'elle mêla aux eaux du Gange.

Le 12 avril eut lieu la cérémonie du *bain sacré* dans le Gange. L'espace réservé pour le bain était un coin du fleuve, long de 650 pieds sur 30 de large, et séparé du Gange par

(1) Cette analyse a été faite par le *Constitutionnel*.

Digitized by Google

des barrières. Depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, le bain fut encombré d'une foule d'êtres humains plongés entièrement dans le fleuve et buvant de l'eau sacrée, tout en récitant leurs prières. Car il faut boire de l'eau de ce bain; c'est sacramentel; et quand plusieurs membres d'une même famille se baignent ensemble, chacun donne à boire aux autres dans le creux de sa main.

Vers le soir du lendemain 13 avril, huit cas de choléra furent reçus dans un des hôpitaux de Hurdwar. Le 15 avril, toute cette immense multitude s'était dispersée dans mille directions; mais partout elle emportait avec elle le choléra. Les routes étaient bordées de cholériques, les bûchers couvraient les campagnes d'alentour, et beaucoup de cadavres furent jetés dans les canaux et les rivières, ou même simplement abandonnés sur les routes.

Les médecins anglais (car le docteur Blanc s'appuie pour la description historique de cette épidémie sur les témoignages très-nombreux de 505 de ses confrères), purent suivre ainsi dans toutes les directions et tracer sur une carte la marche rayonnante du choléra. L'un de ces itinéraires l'amena en Perse vers la fin de 1867; il y régna jusqu'à la fin de l'automne de 1868, gagna la Russie orientale, y séjourna assez longtemps, puis reprit sa marche en divers sens, et c'est de là qu'il a gagné l'Allemagne, l'Italie, la Suède et l'Amérique.

Après avoir donné cet exemple de la propagation du choléra par l'homme, M. Blanc passe à l'eau potable, qu'il accuse d'être l'agent principal de cette propagation. Il en trouve déjà une preuve dans l'eau du Gange, bue en commun par tous les pèlerins d'Hurdwar. Les habitants des villages voisins étaient souvent pris du choléra le second jour après que le poison avait été mélangé à l'eau des étangs, tantôt par un pèlerin cholérique qui s'y était baigné, tantôt par le lavage du linge et des vêtements d'un cholérique. Un autre exemple à l'appui, c'est la différence de certaines peuplades de l'Inde au point de vue du choléra. Il existe sur les bas monts du Bengale des tribus d'aborigènes que les Indous de la plaine regardent comme impurs, au point qu'ils ne veulent ni boire de leur eau, ni se baigner dans leurs étangs, ni même y laver leur linge. Grâce à cet ostracisme absolu, jamais les aborigènes n'ont le choléra, les Indous au contraire lui paient un lourd tribu. C'est une simple question de pureté de l'eau potable.

En 1866, en Amérique, le choléra apparut à la Nouvelle-Orléans et s'étendit aux stations situées le long du Mississipi. Les troupes casernées, alimentées d'eau de citerne, furent exemptes du choléra Un régiment envoyé en ville, et qui but de l'eau de rivière, fournit immédiatement deux cas de choléra. On mit le régiment à l'eau distillée: le choléra disparut. On observa dans l'armée de nombreux exemples analogues, et qui sont tout aussi significatifs.

Voici encore un autre exemple de cette transmission. Dans un pays où il n'y avait pas de choléra, dix-neuf personnes burent d'une eau où s'étaient trouvées mêlées des évacuations cholériques: cinq furent atteintes du choléra dans les soixante-douze heures, les quatorze autres n'éprouvèrent rien.

Tous ces préliminaires doivent aboutir à une conclusion: la préservation du choléra, et c'est en effet ce que M. Blanc traite avec le soin qu'exige un pareil sujet. Pour arriver à ce but, il y a deux ordres de moyens à mettre en œuvre: les premiers sont du ressort de l'hygiène publique, et regardent l'administration: les seconds appartiennent à l'hygiène privée, et doivent être appliquées par chaque individu à son salut personnel.

M. Blanc cite de nombreux cas d'épidémie qui ont été arrêtés par les moyens qu'il recommande. Choisissons le plus complet: il pourra servir de modèle à suivre.

Pendant les mois de mai et de juin 1872, le choléra sévissait dans le pays des Mahrattes, province dépendant de la présidence de Bombay M. Blanc, médecin en chef de l'hôpital de Sattara, ville de 23,000 âmes et ancienne capitale de la province, prit immédiatement les mesures sanitaires suivantes:

« Je fis, dit-il, une inspection complète de la ville; et, sur ma recommandation, le gou-

Digitized by Google

verneur de la province donna des ordres pour qu'on enlevât toutes les ordures, immondices et débris de toute nature et qu'on les fît brûler à quelque distance de la ville; les égouts furent inondés d'eau, et partout on s'assura qu'ils fonctionnaient bien; tous les habitants dont les maisons étaient sales furent obligés de les nettoyer et de les blanchir à la chaux; les jardins qui les entourent furent mis en ordre, et tous les excréments furent enlevés journellement et enterrés dans des tranchées creusées à cet effet près de la ville et comblées chaque soir. Des hommes de police furent stationnés sur les différentes routes qui conduisent à la ville; ils avaient ordre d'interroger tous ceux qui entraient, de remettre des médicaments à ceux qui se plaignaient de malaise ou de diarrhée, et d'escorter à une maison, mise à part pour ce service, tout cas de choléra. La ville de Sattara possède de nombreux puits et aussi, fort heureusement pour elle, un réservoir alimenté par un conduit qui amène l'eau d'un petit lac situé sur une montagne voisine. Les habitants furent avertis de ne se servir de l'eau de leurs puits que pour les besoins domestiques et de ne boire que de l'eau du réservoir. Des hommes de police protégèrent le réservoir nuit et jour; personne ne put venir laver du linge ni s'y baigner, — ce qui est la coutume du pays, — et les environs du réservoir furent tenus dans un grand état de propreté.

» Dans le commencement de juillet, quelques cas furent admis à l'hôpital des cholériques, on en reçut pendant une dizaine de jours un ou deux par jour, tous venant de routes qui aboutissent au côté sud de la ville et qui conduisent aux villages où le choléra sévissait à cette époque. Toutes les évacuations cholériques furent reçues dans des vases contenant du chlorure d'alumine; ce désinfectant fut répandu sur les planchers et les lits des malades; après avoir ainsi détruit les propriétés nuisibles des matières cholériques, elles furent enterrées profondément dans des trous creusés à cet effet. Le linge et la literie qui avaient servi aux cholériques furent détruits. Pendant dix jours, aucun nouveau cas ne se présenta, puis quelques-uns furent reçus, venant cette fois-ci des villages situés au nord de Sattara: on prit les mêmes précautions qu'auparavant.

« Sattara est entouré de beaucoup de villages, quelques-uns très-rapprochés; dans tous, il y eut de nombreux cas de choléra, mais pas un seul ne se déclara à Sattara même, quoiqu'un certain nombre fussent admis et traités dans un hôpital de cette ville. »

Voilà pour les mesures de sûreté générale. Quant aux règles de précaution individuelle, M. Blanc recommande d'observer les maximes suivantes:

« Soyez modérés en toutes choses, évitez les aliments indigestes, les fruits non mûrs, les excès de toute nature, et bannissez toute frayeur. Ce ne sont pourtant ni les excès, ni les indigestions, ni la frayeur qui causent le choléra, mais les uns et les autres favorisent le développement du poison une fois qu'il est introduit dans l'économie Il n'y a pas de doute que, durant une épidémie de choléra, un grand nombre de personnes sont atteintes par le poison cholérique, mais chez beaucoup d'entre elles l'individu résiste à son action, et la maladie ne se développe pas; pour ces motifs, les excès et l'anxiété ne peuvent être que très-nuisibles en un temps où l'on a besoin de toute son énergie vitale et d'un travail harmonieux et d'ensemble de toutes les fonctions de l'économie. Mais je ne saurais trop insister sur ce point: méfiez-vous de l'eau dont vous vous servez comme boisson, tant que le choléra règne dans la localité que vous habitez. »

L'auteur termine en recommandant l'usage de quelque eau minérale, comme l'eau de Saint-Galmier, ou tout au moins l'abstention de toute eau suspecte Les garanties de sécurité recommandées en pareil cas sont de faire bouillir l'eau et de la filtrer. L'addition du thé ou du café ajoute une garantie de plus.

Quant aux moyens de détruire le poison cholérique, il faut mettre dans les vases destinés à recevoir les évacuations des malades un agent chimique comme le chlorure d'alumine (que M. Blanc préfère à tous les autres).

Cette même substance servira de désinfectant général pour purifier l'air, laver le plancher souillé, nettoyer la literie et le linge (qu'il recommande même de plonger immédiatement dans l'eau bouillante, pour ne pas communiquer le choléra aux blanchisseuses, comme il en cite de remarquables exemples).

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

15 JUIN. — 15 JUILLET.

Juin.

15. — M. Casimir Périer développe à l'Assemblée nationale de Versailles une proposition du centre gauche tendant à l'établissement de la république comme gouvernement définitif de la France. L'urgence est adoptée par 345 voix contre 341.

— Renvoi à la commission constitutionnelle d'une proposition de M. Lambert de Sainte Croix tendant à confirmer les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon et à instituer deux Chambres. Proposition de M. de La Rochefoucauld tendant au rétablissement de la monarchie dans la personne du chef de la maison de France. L'assemblée rejette le renvoi à la commission constitutionnelle.

17. — L'Assemblée générale de l'Association des catholiques allemands réunis à Mayence adopte des résolutions tendant: 1° A demander le rétablissement de l'indépendance politique du Saint Siége; 2° A rejeter la Constitution de l'empire allemand, en tant qu'elle concerne sa politique à l'étranger, et surtout vis-à-vis le Saint-Siége; 3° A déclarer que les fonctions du Pape et des évêques, se rattachant à la chaire, au sacerdoce et aux fonctions pastorales, ne peuvent être supprimées ni restreintes par des lois de l'État; 4° A approuver l'attitude des évêques et du clergé allemands; 5° A inviter tous les catholiques à se rallier à l'Association des catholiques allemands.

18. — Condamnation par la cour d'assises d'Anvers de Penter à 15 années de réclusion et 2000 francs d'amende, de Van Kerckhoven à 10 années de réclusion et 1000 francs d'amende (affaire de la Banque de l'Union).

19. — Mort à Paris de Jules Janin.

— Le chapitre de Posen proteste contre l'invitation du gouvernement de nommer un vicaire pour l'archidiocèse. Sa lettre dit que le chapitre ne reconnaît pas la vacance du siége épiscopal et qu'il ne pourrait procéder à la nomination d'un nouveau titulaire audit siége sans se parjurer.

21. — Arrestations à Rome à propos d'une manifestation en l'honneur de Pie IX. Des dames anglaises sont conduites à la questure; on les relâche promptement et elles portent plainte à leur ministre. Les Romains n'en ont pas été quittes à si bon marché. L'un d'eux est condamné à deux ans de prison et l'autre à dix-huit mois de la même peine.

22. — Mort de M. David, député *libéral* de Verviers.

— Démission du ministère hollandais.

— Convention entre le général carliste Dorregaray et le maréchal Concha pour rouvrir le chemin de fer vers la France.

24. — L'ex-abbé Opsomer, vieux-catholique, est condamné par le tribunal correctionnel de Charleroi à cinq années de prison du chef de vol.

Digitized by Google

26. — Conférence des évêques prussiens à Fulda. — Ses résolutions restent secrètes.

— Un ordre supérieur venant de Berlin porte que les Frères instituteurs et les Sœurs institutrices appartenant à des ordres religieux *étrangers* et fonctionnant en Alsace-Lorraine devront cesser leurs fonctions à partir du 1er octobre prochain.

28. — Le maréchal de Mac-Mahon passe sur la plaine de Longchamps, une grande revue des troupes. Il adresse aux troupes un ordre du jour où il affirme de nouveau les pouvoirs du septennat tels que l'Assemblée nationale les lui a conférés par son vote du 19 novembre 1873.

29. — Les carlistes remportent une grande victoire à Muro, à 3 kil. d'Estella. Le maréchal Concha est tué. Outre le maréchal Concha tué, trois cents officiers sont mis hors de combat.

Les pertes de l'armée républicaine sont évaluées à quatre mille hommes tués ou blessés.

Le général Zabala est nommé général en chef de l'armée du Nord. Le général Cottoner est nommé ministre de la guerre, et M. Sagasta, président du conseil.

30. — Dans la séance de la Chambre des communes, M. Butt expose et développe sa motion ayant pour objet la séparation administrative de l'Irlande et de l'Angleterre. Après un débat qui a continué le lendemain, la discussion a été renvoyée au jeudi suivant.

— Le gouvernement allemand supprime les émoluments de l'évêque suffragant de Posen, Mgr Janiszewski, à partir du 1er juillet.

Juillet.

1. — Conflit entre l'administration du Grand-Central belge et le gouvernement belge. Les modifications introduites aux conditions et aux prix des transports sur les lignes qui constituent le réseau du Grand-Central sont, d'après le gouvernement, dépourvues de toute valeur légale. L'affaire est déférée aux tribunaux.

— M. Fontainas, ancien échevin de la ville de Bruxelles, est condamné par le tribunal correctionnel de cette ville à 1000 fr. d'amende et un an de prison pour avoir tué M. Lebembre en duel ; les quatre témoins du duel, chacun à un mois de prison et 100 francs d'amende.

2. — La proposition Butt est rejetée par la Chambre des communes.

— Manifeste du comte de Chambord. Le journal l'*Union* est suspendu pour quinze jours pour la publication de ce document et d'un article concernant la revue du 28 juin.

3. — Tristany, commandant général des forces carlistes de la Catalogne, est révoqué de son commandement et remplacé par Lizarraga.

5. — Les généraux Moriones, Weyler et Laserna remplacent les généraux appartenant au parti alphonsiste qui commandaient à l'armée du Nord. Le blocus de Bilbao par les carlistes devient sérieux. Les courriers par voie de terre sont interceptés.

6. — Mort de M. de Goulard, député des Hautes-Pyrénées et vice-président de l'Assemblée nationale de Versailles.

7. — Les propriétaires de filatures de lin de Belfast annoncent une réduction de 10 p. c. sur les salaires. 30.000 ouvriers se mettent en grève.

— Le Conseil communal d'Anvers autorise le collége échevinal à contracter un emprunt de soixante millions de francs.

— Traité d'extradition entre la Belgique et la Suisse.

— Ouverture de la session ordinaire des conseils provinciaux.

8. — Le débat sur l'interpellation de M. Lucien Brun au sujet de la suspension de l'*Univers* donne lieu à un feu croisé d'ordres du jour et à trois votes.

Le premier vote a lieu sur l'ordre du jour de M. Lucien Brun, ainsi conçu : « L'Assemblée écartant du débat la loi du 20 novembre, regrette la mesure prise par le ministère. » Rejet par 379 voix contre 80.

Digitized by Google

Puis vient l'ordre du jour suivant de M. Paris (centre droit) auquel le gouvernement se ralliait : « L'Assemblée, résolue à soutenir énergiquement les pouvoirs conférés pour sept » ans à M. de Mac-Mahon, président de la république, et réservant l'examen des lois » constitutionnelles, passe à l'ordre du jour. » — Nouveau rejet par 368 voix contre 330.

Enfin l'ordre du jour pur et simple, présenté par le général Changarnier, est adopté par 339 voix contre 316.

Le conseil des ministres se réunit à l'issue de la séance. Il remet sa démission à M. le maréchal de Mac-Mahon qui refuse de l'accepter.

9. — Message du maréchal de Mac-Mahon à l'Assemblée de Versailles, plaçant au-dessus de toute contestation la loi du 20 novembre par laquelle dit-il, l'Assemblée a voulu enchaîner sa souveraineté, et déclarant que la durée de son pouvoir ne peut pas être abrégée et qu'il usera pour le défendre des facultés que lui donne la loi. Le message presse l'Assemblée d'organiser les pouvoirs. Proposition de dissolution déposée par M. Raoul Duval; l'urgence est repoussée.

— Mort de M. le sénateur Bernard du Bus de Gisignies et de M. le comte de Meulenaere, représentant.

10. — Tentative de rébellion, aussitôt réprimée, à la maison de correction de Vilvorde.

11. — Mort à Rome de Mgr de Mérode, archevêque de Mélytène i. p. i. et aumônier du Saint-Père.

14. — M. Simonis, candidat conservateur, est élu représentant à Verviers, en remplacement de M. David par 1464 voix contre 1371 données à M. Demonty, échevin de Dison.

15. — Démission de M. Isaac, bourgmestre de Charleroi.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

FRANCE. — *Manifeste du comte de Chambord.* (2 juillet 1874.)

« Français,

» Vous avez demandé le salut de notre patrie à des solutions temporaires, et vous semblez à la veille de vous jeter dans de nouveaux hasards.

» Chacune des révolutions survenues depuis quatre-vingt ans a été une démonstration éclatante du tempérament monarchique du pays.

» La France a besoin de la royauté. Ma naissance m'a fait votre roi.

» Je manquerais au plus sacrés de mes devoirs, si à ce moment solennel, je ne tentais un suprême effort pour renverser la barrière de préjugés qui me sépare encore de vous.

» Je connais toutes les accusations portées contre ma politique, contre mon attitude, mes paroles et mes actes.

» Il n'est pas jusqu'à mon silence qui ne serve de prétexte à d'incessantes récriminations. Si je l'ai gardé depuis de longs mois, c'est que je ne voulais pas rendre plus difficile la mission de l'illustre soldat qui vous protége.

» Mais, aujourd'hui, en présence de tant d'erreurs accumulées, de tant de mensonges répandus, de tant d'honnêtes gens trompés, le silence n'est plus permis. L'honneur m'impose une énergique protestation.

» En déclarant, au mois d'octobre dernier, que j'étais prêt à renouer avec vous la chaîne de nos destinées, à relever l'édifice ébranlé de notre grandeur nationale, avec le concours de tous les dévouements sincères, sans distinction de rang, d'origine ou de parti;

» En affirmant que je ne rétractais rien des déclarations sans cesse renouvelées, depuis trente ans, dans les documents officiels et privés qui sont dans toutes les mains,

Digitized by Google

» Je comptais sur l'intelligence proverbiale de notre race et sur la clarté de notre langue.

» On a feint de comprendre que je plaçais le pouvoir royal au dessus des lois, que je rêvais je ne sais quelles combinaisons gouvernementales basées sur l'arbitraire et l'absolu.

» Non, la monarchie chrétienne et française est dans son essence même une monarchie tempérée qui n'a rien à emprunter à ces gouvernements d'aventure qui promettent l'âge d'or et conduisent aux abîmes.

» Cette monarchie tempérée comporte l'existence des deux Chambres, dont l'une est nommée par le souverain, dans des catégories déterminées, et l'autre par la nation, selon le mode de suffrage réglé par la loi.

» Où trouver ici la place de l'arbitraire?

» Le jour où, vous et moi, nous pourrons face à face traiter ensemble des intérêts de la France, vous apprendrez comment l'union du peuple et du Roi a permis à la monarchie française de déjouer, pendant tant de siècles, les calculs de ceux qui ne luttent contre le Roi que pour dominer le peuple

» Il n'est pas vrai de dire que ma politique soit en désaccord avec les aspirations du pays.

» Je veux un pouvoir réparateur et fort ; la France ne le veut pas moins que moi. Son intérêt l'y porte, son instinct le réclame.

» On recherche des alliances sérieuses et durables; tout le monde comprend que la monarchie traditionnelle peut seule nous les donner.

» Je veux trouver dans les représentants de la nation des auxiliaires vigilants, pour l'examen des questions soumises à leur contrôle; mais je ne veux pas de ces luttes stériles de Parlement, d'où le souverain sort, trop souvent, impuissant et affaibli ; et si je repousse la formule d'importation étrangère que répudient toutes nos traditions nationales, avec son roi qui règne et qui ne gouverne pas, là encore je me sens en communauté parfaite avec les désirs de l'immense majorité, qui ne comprend rien à ces fictions, qui est fatiguée de ces mensonges.

» Français,

» Je suis prêt aujourd'hui, comme je l'étais hier.

» La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée. Ralliez-vous, confiants, derrière elle.

» Trêve à nos divisions, pour ne songer qu'aux maux de la patrie! N'a-t-elle pas assez souffert? N'est-il pas temps de lui rendre, avec sa royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, la grandeur, et tout ce cortége de libertés fécondes que vous n'obtiendrez jamais sans elle?

» L'œuvre est laborieuse, mais, Dieu aidant, nous pouvons l'accomplir.

» Que chacun, dans sa conscience, pèse les responsabilités du présent et songe aux sévérités de l'histoire.

« HENRI. »

AUTRICHE. I. — *Encyclique du Pape aux Cardinaux, Archevêques et Evêques de l'Empire d'Autriche.* (7 *mars* 1874).

Chers Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

A peine avions-Nous, dans Notre lettre du 24 novembre de l'année dernière, annoncé au monde catholique la grave persécution qui a été inaugurée contre l'Église en Prusse et dans la Suisse, qu'une nouvelle inquiétude Nous a été préparée par la nouvelle d'autres

Digitized by Google

injustices menaçant cette Église, qui, semblable à son divin Époux, peut exhaler à son tour cette plainte: « Vous avez encore ajouté à la douleur de mes blessures. » Ces injustices Nous inquiètent d'autant plus qu'elles sont commises par le gouvernement du peuple autrichien, qui, aux plus grandes époques des États chrétiens, a combattu valeureusement pour la foi catholique dans la plus étroite alliance avec ce Siége apostolique.

Il est vrai que depuis quelques années déjà on a publié dans cette monarchie des décrets qui sont en contradiction flagrante avec les droits les plus sacrés de l'Église et les traités solennellement conclus, et que, conformément à Notre devoir, Nous avons dû condamner et déclarer invalides dans Notre allocution du 22 juin 1868 à Nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Église romaine Mais aujourd'hui on présente aux délibérations et à l'approbation du Reichsrath de nouvelles lois qui tendent ouvertement mener l'Église catholique à l'asservissement le plus pernicieux, au bon plaisir du pouvoir séculier, contrairement à la divine disposition de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Car le Créateur et le Rédempteur du genre humain a fondé l'Église, assurément comme son royaume visible sur la terre ; il l'a dotée non-seulement des dons surnaturels d'un enseignement infaillible pour la propagation de la sainte doctrine, d'un saint sacerdoce pour le service divin et la sanctificatiou des âmes par le sacrifice et les sacrements, mais il lui a donné encore un pouvoir propre et plein, de rendre les lois, de juger et d'exercer une salutaire contrainte dans toutes les choses qui se rapportent au but véritable du royaume de Dieu sur la terre.

Mais comme ce pouvoir surnaturel du gouvernement ecclésiastique, basé sur la disposition de Jésus-Christ, est entièrement distinct et indépendant de la domination séculière, ce royaume de Dieu sur la terre est le royaume d'une société parfaite, qui se règle et se gouverne d'après ses propres lois et son propre droit, par ses propres chefs, qui veillent pour rendre compte des âmes, non pas aux souverains séculiers, mais au prince des pasteurs, à Jésus-Christ, qui a institué les pasteurs et les docteurs, lesquels, dans leur charge spirituelle, ne sont soumis à aucun pouvoir séculier. De même que les chefs sacrés ont pour devoir de gouverner, de même il est du devoir des fidèles, d'après l'avertissement de l'Apôtre, de leur obéir et de se soumettre à eux, et c'est pourquoi les peuples catholiques ont le droit sacré de ne pas être entravés par le pouvoir civil dans ce devoir sacré, divin, de suivre la doctrine, la discipline et les lois de l'Église.

Vous reconnaissez avec Nous, chers fils et Vénérables Frères, combien le texte des lois débattues aujourd'hui par le Reichsrath autrichien renferme et manifeste une grave violation de cette divine Constitution de l'Église, un renversement intolérable des droits du Siége apostolique, des saints canons et de tout le peuple catholique.

En effet, en vertu de ces lois, l'Église du Christ, dans presque tous ses rapports et ses actes relatifs, à la direction des fidèles, est jugée et considérée comme complètement subordonnée et assujettie au pouvoir supérieur de l'autorité séculière ; et ceci est exprimé très-ouvertement et pour ainsi dire comme un principe dans l'exposé des motifs qui explique la portée et le sens des lois proposées. Il y est aussi expressément déclaré que le gouvernement séculier, en vertu de son pouvoir illimité, possède le droit de faire des lois sur les questions ecclésiastiques comme sur les questions séculières, et de surveiller et de dominer l'Église comme toutes les autres sociétés humaines qui existent dans le sein de l'empire.

Par là le gouvernement séculier s'arroge le jugement et l'enseignement sur la constitution et les droits de l'Église catholique, aussi bien que sur sa haute direction supérieure, qu'il exerce par lui-même, en partie par ses lois et par ses actes, en partie par diverses personnes ecclésiastiques.

De là il suit que la volonté et la puissance du gouvernement civil prennent la place du pouvoir religieux qui a été établi par une ordonnance divine pour la direction de l'Église et pour l'édification du Christ. Contre une telle usurpation du sanctuaire, le grand Ambroise dit à bon droit: « On prétend que tout est permis à César et que tout lui appar-

Digitized by Google

tient; je réponds : Ne va point t'imaginer cependant que tu possèdes sur ce qui est consacré à Dieu un droit impérial. Ne t'exalte pas, mais sois soumis à Dieu; il est écrit: Ce qui est de Dieu appartient à Dieu, ce qui est de César à César. A l'Empereur les palais, au prêtre les églises. »

Pour ce qui regarde en outre ces lois que l'on a fait précéder d'un exposé des motifs, elles sont en vérité de la même nature et du même caractère que les lois prussiennes, et elles préparent à l'Église catholique dans l'empire d'Autriche les mêmes malheurs, quoiqu'elles paraissent offrir à première vue une certaine modération quand on les compare aux lois prussiennes.

Nous ne voulons pas examiner en détail chacun des articles de ces lois; mais Nous ne pouvons d'aucune façon passer sous silence la cruelle offense qui Nous est déjà faite à Nous-même et à ce Siége apostolique, par la présentation de telles lois, comme à vous-mêmes, biens-aimés Fils et dignes Frères, et aussi à tout le peuple catholique de cet empire.

Le Concordat qui a été conclu en l'année 1855 entre Nous et l'illustre Empereur, et qui a été confirmé par ce même monarque catholique par une promesse solennelle, et promulgué dans tout l'empire comme loi de l'empire, est maintenant présenté à la Chambre des Députés avec la déclaration qu'il est complètement sans vigueur et annulé sans négociations préalables avec ce Siége apostolique, bien plus, avec un mépris public de Nos plus justes représentations. Eût-on jamais osé faire publiquement une pareille chose, dans les temps où la foi publique avait encore quelque prix? Mais maintenant, dans cette triste époque, on l'entreprend et on l'achève. Contre cette violation publique du Concordat, Nous protestons de nouveau devant vous, bien-aimés Fils et Vénérables Frères.

Nous réprouvons d'autant plus cet outrage infligé à l'Église que la cause et le prétexte de la rupture du Concordat et des autres lois qui s'y rattachaient ont été insidieusement appuyés sur la définition des enseignements de la foi, publiés et confirmés par le Concile œcuménique du Vatican; et l'on appelé ces dogmes catholiques d'une manière impie des nouveautés et des changements des articles de foi et de la constitution de l'Église.

Il peut y avoir dans l'empire d'Autriche quelques personnes qui rejettent la foi catholique pour ces indignes inventions; mais son illustre monarque, avec toute la maison impériale, la conserve et la confesse, l'immense majorité du peuple la conserve et la confesse, et c'est à ce peuple que l'on donnera des lois appuyées sur de telles inventions!

Ainsi, sans Notre connaissance et Notre volonté, on a déchiré la convention que Nous avions conclue avec le noble Empereur, dans l'intérêt du salut des âmes et à l'avantage de l'État. Une nouvelle forme de droit a été prétextée, et on a attribué au gouvernement civil une nouvelle puissance, afin qu'il pût mettre la main sur les choses ecclésiastiques et qu'il pût ordonner et arranger les affaires de l'Eglise à son gré.

Avec ces lois projetées, on arrive à lier de lourdes chaînes et à paralyser la liberté inviolable de l'Église, pour le salut des âmes, pour le gouvernement des fidèles, pour la direction religieuse du peuple et même du clergé, pour faire progresser la vie chrétienne vers la perfection évangélique, dans l'administration et même la propriété des biens. On introduit la perversion dans la discipline, on favorise l'apostasie; l'union et la conjuration des sectes contre les véritables dogmes chrétiens sont favorisées sous la protection et la garde des lois.

En réalité, une grande tâche Nous incomberait si Nous voulions mentionner la nature et le nombre des maux que l'on aura à craindre aussitôt que ces lois entreront en vigueur; mais, chers Fils et Vénérables Frères, elles ne peuvent ni vous tromper, ni échapper à votre sagesse, car presque toutes les fonctions et tous les bénéfices ecclésiastiques, en supposant qu'ils se soumettraient aux nouveaux droits (ce qui est loin d'être), ne devraient plus ultérieurement administrer leurs diocèses pour lesquels ils ont compte sévère à rendre à Dieu, d'après les réglements salutaires de l'Eglise, mais ils seraient forcés d'exercer cette direction et de la retenir sur l'avis et d'après le bon plaisir de ceux qui sont à la tête de l'État.

Digitized by Google

Que peut-on attendre ensuite de ces projets de loi qui portent pour titre : en considération des communautés religieuses ? Leur funeste portée et leur sens hostile sont si évidents que personne ne peut méconnaître qu'il ne soient médités et préparés pour la perte et la ruine des ordres religieux. La perte imminente des biens temporels est si grande, finalement, qu'elle se distingue à peine d'une mise en vente et d'un gaspillage publics. Le Gouvernement notamment mettra ces biens sous sa dépendance après la confirmation des lois, et s'attribuera le droit et le pouvoir de les partager, de les louer et de les réduire par des impôts, au point que le misérable usufruit et le bénéfice qui resteront considérés avec raison, non comme un honneur pour l'Église, mais comme une dérision et comme un manteau pour couvrir l'injustice.

Comme les lois que discute la Chambre des Députés du Reichsrath autrichien sont conçues dans ce sens et sont basées sur les principes que Nous avons exposés, vous voyez clairement sans doute, cher Fils et Vénérables Frères, les dangers actuels qui menacent le troupeau confié à votre vigilance. L'unité et la paix de l'Eglise sont notamment mises en jeu, et l'on tend à lui ravir la liberté que saint Thomas de Canterbury appelait à bon droit l'âme de l'Eglise, sans laquelle elle n'a aucune force contre ceux qui cherchent à posséder par héritage le sanctuaire de Dieu.

Cette parole a été expliquée par un autre invincible défenseur de cette même liberté, par saint Anselme, dans les termes suivants : « Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Église. Que ceux-là qui veulent moins servir l'Eglise que la dominer, se considèrent sans aucun doute comme les ennemis de Dieu. Dieu veut que son Épouse soit libre et non servante. » C'est pourquoi Nous suscitons et Nous enflammons votre vigilance pastorale et le zèle dont vous êtes animés pour la maison du Seigneur, afin que vous vous efforciez d'écarter le danger qui s'approche Prenez un grand courage pour soutenir un combat digne de votre vertu. Il est certain pour Nous que vous ne ferez pas moins ni en courage ni en force que ces honorables Frères qui ailleurs, parmi les plus amères épreuves, devenus, au milieu du mépris et des persécutions, un spectacle, supportent avec joie, pour la liberté de l'Église, non-seulement le rapt de leurs biens, mais, même dans les chaînes, soutiennent le combat des douleurs.

Au reste, toute notre espérance n'est pas placée en nos propres forces, mais en Dieu, Il s'agit de la cause même de Dieu, qui, par son infaillible parole, nous avertit et nous instruit : « Dans ce monde vous aurez des persécutions ; mais, ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

Nous donc qui, en vertu de Notre charge apostolique, où la grâce de Dieu fortifie Notre faiblesse, avons été mis au poste de guide dans cette guerre contre l'Église, si cruelle et pleine de péripéties, Nous disons et nous louons ce que le saint de Canterbury a jadis exprimé dans les termes suivants, qui conviennent admirablement à notre temps et à nos périls : « Le combat que les ennemis de Dieu conduisent contre nous est un combat entre eux et Dieu. » Donc, Nous ne désirons d'eux rien autre que ce que ce Dieu éternel, lorsqu'il s'est fait chair pour Elle, a laissé à l'Église dans son legs éternel. Elevez-vous donc avec Nous dans la foi et dans l'amour du Christ pour la protection de l'Église, et venez au secours des hommes avec l'autorité et la sagesse qui vous sont départies ; car aucun bien ne saurait leur suffire lorsque l'Église de Dieu ne jouit pas de sa liberté.

Nous avons confiance en vous, d'autant plus qu'il s'agit de la cause de Dieu. En ce qui Nous concerne, soyez certains que Nous préférons de beaucoup souffrir la mort temporelle que d'assumer les épreuves d'une triste servitude. Car l'issue de cette lutte a cette portée pour l'avenir : ou que l'Église sera éternellement affligée, — ce dont Dieu la preserve ! — ou qu'elle se réjouira pour toujours dans la liberté.

Mais comme vous devez diriger vos efforts à prevenir les dangers qui menacent, par votre autorité, votre sagesse et votre zèle, vous reconnaîtrez que rien ne sera plus opportun et plus utile que d'examiner en commun les moyens propres à atteindre plus sûrement et efficacement le but désiré. Pendant qu'on attaque les droits de l'Église, il est de votre

Digitized by Google

devoir de protéger les fidèles ; mais le mur de défense sera d'autant plus sûr et la défense même d'autant puissante que vos efforts seront plus unanimes et plus unis, et que les mesures commandées par la situation seront étudiées et arrêtées avec plus de zèle. C'est pourquoi Nous vous exhortons à vous réunir le plus tôt possible et à fixer, après une délibération commune, une ligne de conduite sûre et approuvée par tous, qui vous permette, conformément aux devoirs que vos fonctions vous imposent, de combattre d'un commun accord les maux qui menacent et de protéger avec énergie la liberté de l'Église.

Notre exhortation est nécessaire pour que Nous ne paraissions pas avoir négligé Notre devoir dans une question aussi importante ; car nous sommes convaincu que, même sans exhortation, vous auriez fait votre devoir. Aussi, Nous n'avons pas encore abandonné l'espoir que Dieu détournera les maux existants. Ce qui Nous encourage à cette espoir, c'est la dévotion et la foi de Notre fils bien-aimé dans le Christ, l'empereur et roi François-Joseph, que Nous avons instamment adjuré, dans une nouvelle lettre de ce jour, de ne jamais tolérer que dans son vaste empire l'Église soit assujettie à un asservissement ignominieux, et ses sujets catholiques aux plus grandes afflictions

Mais comme le nombre des assaillants de l'Église est grand et que chaque assaut est éminemment dangereux, vous pouvez au moins persévérer tranquillement. Que Dieu daigne guider vos décisions et vous soutenir de sa protection puissante, afin que vous puissiez décider heureusement et réaliser ce qui sert à la gloire de son nom et au salut des âmes. Comme signe de cette protection divine et de Notre bienveillance particulière, Nous vous accordons affectueusement à tous et à chacun, cher Fils et Vénérables Frères saint qu'au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance, Notre bénédiction apostolique.

II. — *Réponse des cardinaux autrichiens au Pape.* (26 mars 1874.)

Très Saint-Père,

Réunis à Vienne pour délibérer sur l'affaire la plus importante, nous reçûmes la lettre encyclique de Votre Sainteté, datée du 7 mars. Cette Encyclique réfute avec le droit le plus entier une foule de choses contenues dans les projets de lois proposés par le gouvernement autrichien ; mais ce que Votre Sainteté a caractérisé avec une grande sagesse comme le plus condamnable, ce que tout fidèle de Jésus-Christ doit rejeter avant tout, c'est le principe de ceux qui prétendent que la puissance séculière est également souveraine dans les choses ecclésiastiques. Cette opinion est clairement exprimée dans les motifs qui ont servi de base aux projets de lois qui ont été publiés pour servir d'explication et de justification sur les rapports juridiques de l'Église catholique et de l'État. Ce principe est nettement exprimé dans la loi même, après les modifications qu'y ont introduites les députés.

Nous avons donc considéré comme un devoir sacré de protester énergiquement, dans une déclaration publique adressée au ministres des affaires du culte et de l'instruction publique et au Sénat, contre cette fausse interprétation du droit divin et de la morale publique. Comme Votre Sainteté s'en convaincra par la lecture de cette déclaration, que nous joignons à cette lettre, nous avons expliqué sans ambages que ceux qui ont cette prétention, ou s'éloignent de la fidélité qu'ils doivent à Dieu et à son Fils unique, ou se contredisent eux-mêmes en ce qu'ils considèrent la puissance temporelle souveraine comme forçant légitimement les catholiques à lui obéir non-seulement dans les choses civiles, mais encore dans les choses divines et ecclésiastiques.

En dehors de ce principe très-mauvais (*pessimum istud principium*), nous avons encore stigmatisé, dans notre déclaration, d'autres opinions contenues dans ces projets, et qui ne sont pas moins blâmables ; nous avons dit qu'une nouvelle législation, qui n'est pas conforme au Concordat, n'était pas admissible, et que si la loi sur les relations juridiques

Digitized by Google

extérieures de l'Église était sanctionnée, nous accepterions les décisions de cette législation pour autant qu'elles s'accorderaient avec les prescriptions du Concordat mais que jamais nous n'obéirions à des ordres qui seraient contraires au bien de l'Église.

Les difficultés s'accroissent sans cesse et les dangers augmentent autour de l'Église de Dieu. Mais, nous, encouragés par l'exemple lumineux de Votre Sainteté et fortifiés par vos sages conseils, nous espérons que Dieu nous accordera sa grâce et que nous pourrons toujours, dans toutes les difficultés, remplir les désirs de saint Cyprien quand il dit : *Le prêtre qui s'en tient à l'Évangile et qui exécute la volonté du Christ peut être tué, mais il ne peut jamais être vaincu.* Que Dieu, le dispensateur de tous les biens qui sont des biens réels, veille sur Votre Sainteté ; qu'il la conserve à l'Église militante et la protége sous la bannière de la croix. Quant à nous, baisant humblement vos mains, nous vous supplions, Très-Saint Père, de nous bénir ainsi que les fidèles commis à notre sollicitude.

(Signé) Fr. cardinal Schwarzenberg, *Archevêque de Prague ;* Jos. Othmar, card. Rauscher, *Archevêque de Vienne ;* Max., cardinal Tarnoczy, *Archevêque de Salzbourg.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Louis de Potter, *membre du Gouvernement provisoire*, par Th. Juste. — Bruxelles. Muquardt. — 1874. 1 vol. in-8° de V-128 p.

M. Juste continue, avec un succès soutenu, sa galerie des fondateurs de la monarchie belge. Celle-ci se compose déjà d'une quinzaine de portraits, et l'on ne saurait assez remarquer le talent avec lequel l'auteur, sans se répéter, réussit à raconter une suite de vies qui se rattachent aux mêmes événements. C'est du reste de sa part une œuvre patriotique que de conserver pour la postérité les grandes figures de 1830, et nous lui savons gré d'avoir joint à ses biographies antérieures celle de Louis de Potter.

Singulière destinée que celle de l'homme qui fut pendant près de deux ans le chef de l'opposition belge! Au début de sa carrière, il publia plusieurs ouvrages contre le catholicisme, et dans sa *Vie de Scipion de Ricci* (1826), il glorifia le joséphisme. A cette époque, il était l'ami des ministres, influent auprès d'eux et fort attaché à leur politique anti-catholique. En 1825, il applaudit à la création du collége philosophique, et en 1828, il blâma le nouveau concordat. Tout à coup cependant, une métamorphose s'opéra en lui; il défendit avec bruit les jésuites, fut jeté en prison, publia une brochure préconisant cette fameuse Union sans laquelle le mouvement de 1830 n'aurait pu vraisemblablement réussir, puis fut exilé.

A peine la révolution eût-elle éclaté, qu'il fut rappelé par le gouvernement provisoire et revint en triomphateur. Mais, chose curieuse, cet homme qui proclama l'un des premiers les libertés inscrites dans la constitution et qui fut salué en 1830 comme le patriote par excellence, ne put longtemps s'entendre avec les autres fondateurs de notre indépendance nationale; il refusa toute candidature au Congrès, se renferma dans une retraite presque absolue, et se livra à des vœux stériles en faveur de la république.

Rendons au moins à de Potter cet hommage qu'il resta fidèle à ses convictions politiques de 1830. M. Th. Juste publie de lui deux lettres fort intéressantes, toutes deux de 1850 : la première, par laquelle il signale au comte F. de Mérode la loi sur l'enseignement moyen « comme opposée à l'esprit et à la volonté qui avait fait éclore 1830 », la seconde, qui refuse une candidature à la chambre que lui avaient offerte quelques députés catholiques, et dans laquelle il leur dit « qu'il était dévoué *comme eux*, aux prin» cipes de liberté pour toutes les opinions, de justice pour tout le monde, » et déclare que sa nomination « serait une protestation vivante contre le système qui pousse le gouver» nement à la démolition de l'œuvre de 1830, au moyen de mesures qui nous ramène» raient brusquement au despotisme absorbant de l'Autriche, de la France et de la » Hollande. » Dans cette même lettre, il constate que « *les électeurs catholiques représentent l'immense majorité du pays.* »

L'intelligence de De Potter ne s'est malheureusement pas ouverte à la vérité religieuse : malgré sa loyauté persévérante envers les catholiques, il est mort en dehors du sein de l'Église.

Histoire du Grand-Conseil de Malines, par Albert Matthieu. Bruxelles, Muquardt, 1874, — 1 vol. de 212 p.

L'Académie d'archéologie rend au pays un service signalé en mettant en concours des questions qui intéressent l'histoire nationale, et en cherchant ainsi à éclairer les points

Digitized by Google

obscurs de notre passé. Elle a été particulièrement bien inspirée en conviant les esprits studieux à écrire l'histoire du Grand-Conseil de Malines, de ce corps éminent qui pendant trois siècles a occupé une place importante dans nos institutions et qui dut son lustre autant à la science et à l'intégrité de ses membres qu'à l'importance de ses prérogatives et à l'étendue de ses attributions. A la fois juridiction d'instance, d'appel et de cassation, le Grand-Conseil était en quelque sorte à la base et au sommet de notre organisation judiciaire.

M. Albert Matthieu a répondu à l'appel de l'Académie, en rédigeant un savant mémoire qu'elle a couronné le 31 mars 1873. Avocat, docteur en sciences politiques et administratives, juge suppléant près le tribunal de 1re instance de Bruxelles, l'auteur est déjà connu de nos lecteurs. Son article sur Jérôme Savonarole a été trop goûté, pour que nous ne le comptions pas désormais parmi nos meilleurs collaborateurs.

Il a eu le mérite, dans l'ouvrage que nous recommandons au public, d'écrire avec charme une histoire aride par elle-même, et de la rattacher aux principaux événements qu'a traversés le pays depuis Charles-le-Téméraire jusqu'à l'invasion française, et qu'il présente à certains égards sous un jour nouveau. Son travail est divisé en deux parties, l'histoire externe et l'histoire interne du Grand-Conseil, et si cette dernière intéressera particulièrement les hommes de loi et les hommes politiques, la première est de nature à captiver tout le monde. On peut donc considérer ce travail comme une bonne fortune pour le pays: il comble une lacune maintes fois signalée.

HUMBLES FLEURS, par Clément Lyon. — Charleroi. Évrard, 1874.

Voici un nouveau venu dans la phalange de nos poètes, une voix pleine de naïveté, de fraîcheur et de grâce qui chante la nature et l'amitié avec une simplicité charmante et une sincérité d'accent où l'on sent battre un cœur dont le prosaïsme de la vie et les souffles sceptiques de l'époque n'ont ni étouffé ni amorti la douce flamme. Celui-ci ne fera point métier de rimer malgré Minerve. Il n'écrit et n'écrira, on le sent, que pour exhaler son âme sereine, écarter doucement un nuage d'un front assombri, faire éclore un sourire de tendresse sur des lèvres amies. Ses « Humbles fleurs » sont toutes embaumées des parfums de l'amitié.

Les vastes horizons ne le tentent pas; son imagination comme son cœur aime à se refermer dans le cercle étroit des choses qu'on aime d'une affection sincère. A d'autres l'ambition des *infiniment grands;* à lui l'amour des *infiniment petits*. Petites fleurs, petits oiseaux, petits ruisseaux, vous dédaignez tout cela, poètes aux larges ailes, qui voulez planer dans les airs où nous nous fatiguons souvent à vous suivre. Prenez-y garde: l'orgueil monte, mais l'amour descend. Le regard humain est plus près de la terre, et même, pour aller à Dieu il n'a pas besoin de se perdre dans l'espace. Le grand est aussi dans le petit pour qui l'y sait voir.

Aux regards de celui qui fit l'immensité.
L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

M. Clément Lyon a comme poète un mérite inestimable: il est *lui-même*. Il ne cherche à imiter personne, et c'est pour cela que ses vers ont cette qualité précieuse : le charme.

Dans sa préface, il appelle l'attention sur nos poètes nationaux et proteste contre l'indifférence du public pour les productions littéraires qui ne portent point la marque de Paris. Il a bien raison: si les Muses belges se sentaient soutenues par les sympathies du public, que de belles choses on verrait naître sur le sol de la patrie! Cela viendra, espérons-le. Mais pour hâter cette éclosion, donnons de l'air et du jour, le grand jour de la publicité aux *humbles fleurs* qui se cachent timidement sous les halliers, et que ceux qui les respirent en disent les parfums.

Deux pièces sont particulièrement attrayantes: *Mon Ruisseau* dont l'eau calme et lim-

Digitized by Google

pide ressemble à l'âme du poète qui se laisse lire jusqu'au fond, et l'*Hirondelle* en vers trisyllabiques d'une savante facture où l'art n'a rien enlevé de la fraîcheur de l'inspiration.

Qu'on en juge, la voici :

L'HIRONDELLE.

I.

Hirondelle
Si fidèle,
Que rappelle
Le printemps,
Vers mon gîte
Reviens vite....
Il est temps !

II.

Ah ! de grâce,
Fuis la glace
Qui menace
Ton bonheur ;
L'hiver sombre
Comme une ombre
Est sans cœur.

III.

La verdure,
Au murmure
D'une eau pure,
Reparaît ;
A ta vue,
Bienvenue,
La fleur naît.

IV.

Dans nos plaines
Si sereines
Tu ramènes
Les plaisirs,
Et, surprise,
L'âme est prise
De désirs.

V.

Oui ! peut-être
Ma fenêtre
Verra naître
Tes amours ;
Que la joie
S'y déploie
Tous les jours.

Digitized by Google

VI.

Ta couvée
Tant rêvée,
Élevée
Sous mes yeux,
Part d'une aile
Encore frêle
Vers les cieux....

VII.

Maison sainte
Dont l'enceinte,
Tient l'empreinte
De son nid,
L'hirondelle
Si fidèle
Te bénit.

FERD. L.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MABEL.

SUITE (1).

CHAPITRE IX.

Le *Vengeur*, paquebot à vapeur qui emmenait avec Engelbert six cents passagers, devait faire séjour à Constantinople avant de traverser la mer Noire.

A onze heures du matin, le 17 octobre, la machine qui témoignait de son impatience par le sifflement de la vapeur qui s'échappait des soupapes de sûreté, fut mise en mouvement.

Une demi heure plus tard, elle perdait de vue Marseille, sa Cannebière, ses deux ports et le château d'If dont la masse confondue avec l'horizon ressemblait à un gros nuage penché vers la terre ou plutôt à une baie dont un point sombre échancrait le sol.

La mer était grosse; mais la machine marchait toujours.

Engelbert, assis sur le gaillard d'arrière et d'ailleurs insensible aux choses qui l'environnaient, ne pensait qu'à ses déceptions, à ses colères, tant le cœur égoïste de l'homme se refuse à jouir de tout ce qui ne lui est pas particulier!

Bientôt il ne pensa plus, dominé qu'il fut par le mal de mer. Il tomba affaissé dans un coin et y resta jusques au soir, sans voir et sans entendre rien de ce qui se passait autour de lui et sans être, pas plus qu'un grand nombre de passagers, l'objet d'aucune attention.

Le mal de mer n'est jamais mortel: fait, qui explique l'indifférence avec laquelle on le laisse à son gré secouer l'estomac de ses patients.

Cependant le vent s'était élevé; il sifflait à travers les cordages et rendait des sons plaintifs analogues à ceux que les poëtes prêtent aux harpes éoliennes des temps fabuleux.

Bien que soulevée par les vagues, la machine marchait à pleine vapeur; le roulis semblait à chaque moment vouloir balayer le pont et jeter par dessus bord ceux qui comme Engelbert y gémissaient; du moins, ce fut la sensation que ce dernier en ressentit, et véritablement

(1) Voir la livraison de Juillet.

Digitized by Google

elle ne lui fut point désagréable. La pensée qu'il pouvait être en un instant débarrassé des soucis qui lui déchiraient le cœur et lui rendaient la vie si amère, n'était pas exempte de reconnaissance envers la Providence qui voulait bien sans son secours l'en délivrer.

La nuit se passa à ressasser ces idées noires et à souffrir d'un mal physique qui par instants devenait intolérable.

Enfin le jour parut et avec le jour le lever du soleil. Le lever du soleil en mer est d'un effet étourdissant. Ceux que la vague n'a jamais balancés entre le ciel et l'eau sur un plancher de bois entre la voûte azurée, pure de tout nuage, et le cercle infini qui se forme en pleine mer autour d'un navire, ne peuvent guère s'en faire une idée. Pourtant Engelbert que le mal de mer ne travaillait plus y demeura insensible.

A Malte où on relâcha, le palais des chevaliers, la cathédrale, les fortifications ne lui inspirèrent que de l'indifférence; il vit également, sans vouloir les regarder, de brunes jeunes filles montrer à travers le léger grillage des petits balcons de leurs demeures leurs beaux yeux de velours et leurs longs cheveux. Il ne prêta pas plus d'attention, lorsque le paquebot fut en pleine mer, à la majesté de solitude qui l'environnait; pas un brick à l'horizon, pas une voile, rien que l'immensité. L'onde unie comme une glace et le bâtiment glissant dessus presque sans sillage : que c'est beau ! mais que c'est triste aussi !

Cette solitude dura deux jours, après quoi apparurent les côtes de Grèce, le cap Matapan et enfin Syra, bâtie en pain de sucre sur le penchant d'une montagne recouverte d'une multitude de petites maisons blanches dont les toits se mirent coquettement dans les eaux de l'Archipel.

Les facultés de notre voyageur étaient engourdies, ou plutôt son âme profondément blessée se refusait à toute distraction : se complaisant à ressasser ses peines et à se retourner sur ses douleurs, absolument comme une personne fatiguée d'être au lit et qui cependant s'obstine à ne pas le quitter, tant l'obscurité de la nuit qu'il lui faudrait braver pour se mettre debout, l'effraie et l'épouvante.

Engelbert, lui aussi, n'osait pas sonder les sombres dédales de ses pensées dans la crainte de trop apercevoir le vide qu'un amour deçu avait fait en lui, car de ce vide il avait peur.

CHAPITRE X.

Smyrne le tira de son engourdissement; il existe peu de cités aussi commerçantes que Smyrne. Aussi, ses rues étroites sont-elles

Digitized by Google

encombrées de gens de toutes les nations, de toutes les religions, de tous les costumes.

Ici on parle turc, plus loin arabe, anglais, grec, chinois, indien.

Les idiômes se succèdent, se confondent, et pourtant ces gens-là se comprennent puisqu'ils font des affaires.

Engelbert s'étant muni d'un yaoudy (cicerone) prit le chemin du bazar immense, marché pourvu de toutes les productions de l'univers.

Au bazar de Smyrne les industries de chaque nation sont représentées; il suffit au voyageur de connaître le nom du pays qui fabrique l'objet qu'il désire acquérir pour pouvoir se le procurer: c'est un établissement unique dans le monde.

En quittant le bazar, le yaoudy l'amena devant un portail en ruines où un Turc richement vêtu fumait son narghilé.

A la gauche de ce Turc se tenait un superbe nègre dans la plus humble des postures.

Le vicomte n'apprit pas sans le plus profond étonnement qu'il se trouvait en face de l'enseigne vivante du marché aux esclaves.

Marché aux esclaves! En plein dix-neuvième siècle? Est-ce bien possible? N'a-t-on pas l'air de narrer un épisode des temps féodaux?

Et pourtant ce marché existe, il est même fort achalandé et très bien approvisionné.

Le vicomte hésita à entrer, l'aspect de cette vente humaine répugnait à sa délicatesse. Toutefois, la curiosité aidant, il s'y décida et suivit son yaoudy.

La cour des marchandises est vaste et plantée d'arbres ; le vicomte la trouva garnie à droite d'hommes de tous les âges, à gauche de femmes divisées par groupes, assises sur leurs talons et jasant toilette, du moins à ce qu'il préjugea d'après la multiplicité de leurs gestes au milieu desquels les anneaux pendus à leurs nez et à leurs oreilles jouaient dans la conversation un rôle aussi actif que leurs langues.

Une masse noirâtre s'agitait au centre de la cour; c'étaient de petits négrillons qui, à la vue d'Engelbert accoururent comme un essaim de mouches pour lui offrir des branches de basilic et celles d'un arbre inconnu en Europe et que l'on nomme Cresla.

Le vicomte, le cœur marri à la vue de ces infortunés, leur distribua quelques pièces de monnaie et cherchait à s'éloigner lorsqu'en passant près des esclaves blancs (car il existe des esclaves blancs) il se sentit tirer par la manche, et en même temps une voix douce et plaintive lui dit en italien : *Signore! datemi da mangiare, ho fame Signore!*

Digitized by Google

Au son de cette voix, Engelbert se retourna; il vit une petite fille de dix à onze ans dont le regard suppliant semblait répéter *Seigneur ! donnez-moi pour manger ! J'ai faim, seigneur !*

Cette enfant possédait de grands yeux bleus d'une expression angélique; et, sa petite bouche bien qu'entr'ouverte pour se plaindre, conservait sur ses lèvres les grâces du sourire ; ses beaux cheveux blonds retombant sur ses épaules, sa physionomie attachante, séraphique pour ainsi dire, rappelaient d'une manière si frappante les jeunes attraits de Mabel que le vicomte ému de cette ressemblance prit la petite esclave dans ses bras, la pressa tendrement sur son cœur, en jetant dans sa tunique blanche une poignée d'or : hélas, presqu'autant qu'il lui en fallait pour se racheter, n'étant cotée sur la place que deux cents drachmes (180 fr.)

A la vue de l'or, la jeune esclave jeta un petit cri joyeux, puis, avec la légèreté d'une biche, elle franchit la distance qui la séparait de la porte d'entrée et allait la passer lorsqu'un bras vigoureux l'arrêta sur le seuil.

— Qu'est-ce à dire ? demanda Engelbert en remarquant qu'un colloque s'engageait entre l'enfant et celui qui la retenait dans l'intérieur de la cour.

— Le marchand croit que vous avez acheté la petite, répondit le yaoudy, et il veut s'emparer de l'argent que vous venez de lui donner.

— Mais c'est une erreur, — s'écria Engelbert, auquel la pensée d'un pareil trafic n'était point venue; et, raisonnablement elle ne pouvait point lui venir.

Que faire de cette enfant à bord ?

Il ne pouvait s'en charger, à moins toutefois de la confier aux sœurs de St-Vincent de Paul qui,comme lui, se rendaient en Crimée.

C'était une idée, cela, une idée chrétienne. L'enfant de cette façon recevrait une éducation religieuse, qui autrement devait nécessairement lui manquer.

C'était non-seulement un corps, mais une âme à sauver. Le vicomte n'hésita pas, il s'avança vers la petite que le marchand ramenait de force dans l'intérieur du marché. Laissez l'argent à cet homme, lui dit-il, il est le prix de votre rançon ; je viens de me décider à vous confier à de dignes femmes qui auront bien soin de vous.

Fatmé (c'est le nom de l'esclave blanche) baissa la tête d'un air résigné, croisa les bras et fléchit le genou devant Engelbert: — Maître, dit-elle d'une voix soumise et profondément mélancolique, maître, je vous servirai de mon mieux, mais laissez-moi, oh ! permettez-moi avant de

Digitized by Google

m'emmener, permettez-moi de faire mes adieux à ma mère. J'avais cru, hélas ! que l'argent était pour elle.

— Pour sa mère, répéta le vicomte. Elle a sa mère ! Parmi les esclaves sans doute.

— Non, répondit le marchand, sa mère est libre et veuve, elle habite l'île de Chio, elle est en ce moment à Smyrne avec l'espoir insensé d'y racheter sa fille, mais les ressources manquent et je vous engage fort à fuir ses criailleries.

— Comment se fait-il que cette enfant ait été vendue, demanda Engelbert, c'est donc un rapt ?

— En aucune façon; il y a de cela quatre ans, son père qui vivait alors l'a cédée à un juif d'Ispahan qui à son tour en a fait trafic, cela se voit tous les jours.

Le vicomte demeura en quelque sorte atterré par cette communication, il n'en pouvait croire ses oreilles. Jamais, même en imagination, la prévision des peines d'autrui n'avait atteint de pareilles limites. Un père vendre sa fille ! Une mère témoin de cet horrible marché ! et se trouver plus tard dans l'impossibilité de le rompre !

Involontairement, le vicomte fit un retour sur ses propres peines. Il eut honte de ses murmures.

Il avait hâte de quitter cet affreux entrepôt. Il avait hâte de rendre une fille à sa mère, de les mettre à l'abri désormais l'une et l'autre d'un pareil malheur.

La mère de Fatmé demeurait au bazar chez un marchand de pipes. Engelbert s'y fit conduire.

Rien ne saurait rendre le délire qui s'empara de cette mère en apprenant les bonnes dispositions dont sa fille était l'objet.

Le vicomte, presqu'aussi heureux que les heureuses qu'il faisait en ce moment, se déroba à leur reconnaissance en reprenant promptement la route de la mer.

Le marché aux esclaves l'avait enfin rendu à lui-même; le souvenir de Mabel lui était revenu dans toute sa fraîcheur ; il se promit de lui communiquer l'incident de la petite esclave qui devait sa liberté à sa ressemblance avec elle et se décida en même temps à écrire en Belgique.

Tout en prenant ces bonnes résolutions, il hâtait le pas, car il avait perdu un temps considérable au bazar et il craignait de ne pas arriver à temps pour s'embarquer. La mer avait grossi pendant sa promenade, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'il trouva enfin un batelier qui voulût bien le conduire jusqu'au navire; grâce à un surplus de sa-

Digitized by Google

laire, il arriva à bord au moment où le paquebot allait filer sans lui vers les Dardanelles.

Chose singulière, à peine eut-il remis les pieds sur le bâtiment que son dégoût de toute chose lui revint, et bien des jours, bien des mois, que dis-je, bien des années s'écoulèrent avant qu'il songeât à mettre à exécution les projets qu'il venait de former en quittant Smyrne.

CHAPITRE XI.

Le vicomte avait été injuste envers Mabel en préjugeant qu'elle se consolerait de son absence en croquant ses bonbons.

Mabel avait le cœur sensible, elle souffrit véritablement les premiers jours qui suivirent leur séparation; toutefois, l'envoi des friandises l'ayant rassurée sur le soupçon d'oubli dont elle l'avait de prime abord accusé, le temps fit son œuvre et l'enfant devint femme sans que le souvenir d'Engelbert s'effaçât de son cœur, mais aussi sans qu'il y apportât la moindre mélancolie.

C'est ainsi que le veut dame nature; elle agit avec la jeunesse absolument comme le soleil avec les terres de l'équateur sur lesquelles aucun objet ne projette d'ombre.

La jeunesse enroulée dans un cercle de beauté, d'amour et d'illusions, vit d'elle-même; elle passe d'un cercle dans un autre en jouissant du rare privilége d'ignorer le moment exact où nécessairement elle franchit les limites de son cercle bienheureux.

La jeunesse n'a pas le même âge chez tout le monde; elle s'étiole et mûrit vite chez les uns, se conserve et se perpétue chez d'autres. Quelques-uns ne la possèdent jamais et passent brusquement de l'enfance au positif de la vie, sans cueillir une des fleurs dont elle couronne ceux qu'elle pare.

Faut-il plaindre ou blâmer ceux de cette dernière catégorie? Sont-ils les sages ou les fous de ce monde?

Personne n'a encore jusqu'ici résolu cette question et personne n'oserait affirmer davantage, si c'est sagesse de la part de l'homme que de détruire prématurément un prisme qui tôt ou tard doit se briser sous ses doigts.

Mabel possédait sur tous les points cet admirable prisme de la jeunesse; figure, esprit, cœur, tout était en elle jeune, frais et pur.

Son univers, c'est-à-dire le couvent de Ste-Clotilde avait depuis six ans répondu à ses aspirations, contenté ses désirs.

Elle aimait le couvent comme l'oiseau aime son nid, la femme son foyer, l'enfant son berceau.

Digitized by Google

Elle ne connaissait rien au-delà, sinon Jean Venance qui depuis six années, moitié par habitude, reconnaissance, obéissance ou tout autre motif, venait chaque semaine la demander au parloir.

Les deux jeunes gens s'aimaient de tout leur cœur. De la part de Jean c'était une amitié exclusive, farouche dans son exclusion : il n'aimait que Mabel, ne pensait qu'à Mabel et n'aimait point du tout que quelqu'autre lui montrât de l'affection. La jeune fille était le mobile de toutes les actions de Jean.

Pour Mabel, il avait étudié. Pour Mabel, il restait sage. C'était pour satisfaire sa vanité de jeune fille qu'il soignait son esprit, sa chevelure, toute sa personne.

S'il n'avait pas les moustaches aussi longues ni aussi bien cirées que l'ancien clerc de M. Poulard, c'est uniquement parce que la nature s'était obstinément refusée à donner à sa lèvre supérieure cet ornement masculin !

Le cœur de Mabel parlait trop en faveur de tout le monde, pour qu'elle rendît à Jean la somme d'affection qu'il lui prodiguait.

Elle l'aimait, il est vrai d'une autre façon qu'elle aimait ses amies ; mais elle ne l'aimait pas davantage ; sa véritable passion était tout entière pour M^me^ de St-Chamans, la mère générale de la communauté.

Aux yeux de Mabel, M^me^ de St-Chamans résumait en elle la perfection ; si chaque religieuse était regardée par la jeune fille comme une sainte, M^me^ de St-Chamans était le chef de cette légion bénie, destinée à peupler les cieux.

Au couvent de Ste-Clotilde et grâce à la tendresse de Madame de St-Chamans, Mabel ne s'était jamais sentie orpheline, elle y était arrivée en deuil et en larmes, mais des mains amies avaient essuyé ses yeux, et depuis lors ils n'avaient jamais pleuré.

M^me^ de St-Chamans avait reconcilié Mabel avec la vie en la lui faisant douce ; elle l'avait d'une autre part disposée à l'accepter telle que le bon Dieu voudrait bien la lui faire. L'isolement de ce monde n'était-il pas que passager ? Ne devait-elle pas retrouver plus tard ceux qu'elle avait perdus ?

Ses parents étaient au ciel, au sein de la félicité même, ils priaient pour leur enfant !

Enfin la Providence qui n'abandonne jamais la créature la plus dépouillée en apparence, ne lui avait-elle point envoyé de bons amis, des cœurs dévoués pour l'aimer, la protéger et la comprendre ? En somme, que manquait-il à Mabel ?

Rien !

Digitized by Google

Et c'était la vérité pure, il ne lui manquait véritablement rien, Mme de St-Chamans ayant pris à tâche de remplacer, autant que faire se pouvait, la mère que Mabel avait perdue.

En toute circonstance où le cœur de Mabel aurait pu souffrir de l'isolement, la bonne supérieure prenait soin de le caresser, de lui faire oublier sa solitude. Pendant les vacances par exemple, durant ces jours néfastes pour la petite recluse qui voyait une à une chacune de ses compagnes sortir avec ses parents, la supérieure lui réservait de douces surprises : tantôt c'était un carré de jardin qu'elle lui abandonnait, une autre fois l'achat d'une perruche dont la possession faisait à leur retour rêver les absentes, et mille autres bagatelles qui distrayaient et ravissaient l'enfant.

C'était surtout à l'époque solennelle des prix que Mme de St-Chamans se plaisait à remplacer les parents de la jeune fille.

Une mère n'aurait pas joui plus délicieusement, plus ostensiblement de ses succès que n'en jouissait la supérieure.

Mabel, riche de science, obtenait toujours un grand nombre de couronnes. Mais avec quelle delicatesse on lui donnait ces récompenses!

Les religieuses ne cédaient qu'à Monseigneur l'évêque le droit de les lui décerner.

Mabel sortait de chaque concours chargée de livres et baignée des larmes de ses maîtresses : larmes de joie bien entendu et qui retombaient sur le cœur de Mabel comme la rosée sur une fleur.

L'année où elle atteignit ses dix-huit ans fit époque dans la communauté.

Elle avait fini ses études et recevait le prix d'honneur. Il existait un autre prix sur lequel elle aurait pu compter, mais ce prix qui se donnait à l'élection n'avait point reçu de proposition avant les concours.

On avait insinué dans les classes que le prix de sagesse ou pour mieux dire de mérite (car il ne se donnait qu'aux grandes) ne serait pas décerné, que la cérémonie de la rosière n'aurait pas lieu, et Mabel ainsi que ses compagnes partageait cette opinion: elle eut donc un éblouissement lorsqu'à un signal donné par Mme de St-Chamans, elle comprit que l'élection de la rosière allait se faire publiquement et que publiquement aussi elle était désignée pour passer aux suffrages.

Une petite fleur déposée par chaque élève dans une corbeille placée devant Monseigneur l'évêque sert de bulletin. Autant de fleurs que de jeunes filles.

Il en faut une de plus que la moitié des votantes pour être élue.

Digitized by Google

Mais Mabel n'a rien à redouter du scrutin. Il n'y a pas d'abstention, elle est proclamée rosière à l'unanimité.

Un triomphe si flatteur enivre les sens de la jeune fille; son cœur, si doux et si ardent tout ensemble, se gonfle de reconnaissance, de joie, que dis-je, d'amour et de bonheur.

Elle voudrait remercier ses compagnes, les presser dans ses bras, et sent que ses genoux fléchissent, que la voix lui manque et aussi la hardiesse pour aller au devant du chapel de roses que tient monseigneur l'évêque:

C'est en vain que ses voisines l'encouragent doucement, la modestie la cloue à sa place; d'ailleurs, elle succombe sous le poids de son émotion.

Cependant et après quelques efforts, elle parvient à dominer son trouble, et va couronnée et rougissante tomber dans les bras de M^me^ de St-Chamans.

Sa tête penchée sur l'épaule de la vénérable supérieure, appuyée sur ce cœur qui ne lui a jamais failli, Mabel se sent tout-à-coup envahie par une aspiration irrésistible à la vie du cloître.

Son éducation est finie, mais son noviciat va commencer; elle brûle de revêtir le saint habit, de se vouer dans cette maison à l'éducation des jeunes filles qui comme elle sont privées de leurs parents.

Elle veut suivre les traces de la mère générale, marcher sur ses pas, la prendre pour modèle, ne jamais la quitter surtout. Oh non! jamais! Qu'à la mort!

Elle veut vivre dans ce couvent béni, entre ces murs qui respirent la paix et qui gardent comme un parfum des saintes âmes qu'ils ont abritées depuis des siècles.

Mabel, dans une chaleureuse étreinte, dit tout cela à Madame de St-Chamans et se prépare à la quitter pour aller de ce pas se vouer par un premier serment au pied de l'autel.

Mais, M^me^ la supérieure qui a souri à son jeune enthousiasme, la retient.

Elle veut avant tout, dit-elle, sonder sa vocation.

— Elle est sincère et irrévocable, ma mère, répond la jeune fille.

— Eh bien, mon enfant, reprit la religieuse, allez commencer votre probation au parloir; votre ami Jean vous y attend depuis quelques secondes, il vous apporte enfin, je crois, des nouvelles du vicomte de Beersel.

— Tous les bonheurs à la fois, — s'écrie Mabel, qui dans la confusion du moment suit la religieuse, sans s'apercevoir que sa tête est toujours ornée du prix de sagesse.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Ce chapel de fleurs lui allait à ravir, le voile de gaze flottant qui l'accompagnait, tombant sur le cou et jusque sur le nœud de sa robe blanche lui donnait un air séraphique que lui refusait ordinairement la petite robe noire étriquée, avec laquelle Jean avait l'habitude de la voir; il fut donc émerveillé de son ensemble et demeura aussi étonné devant cette belle fille, qu'un enfant qui retrouve un magnifique papillon dans la boîte où il a serré une chenille. Il s'avança vers elle tout confus, ne sachant de quelle appellation se servir avec cette enfant qui tout-à-coup se révélait femme.

Mabel le tira d'embarras en l'abordant franchement. — Enfin tu as des nouvelles du vicomte, dit-elle en lui prenant les mains. Dieu! Que je suis aise! Figure-toi que son absence me mettait justement aujourd'hui dans le plus grand embarras, car enfin il me serait cruel de disposer de moi, sans au moins lui en faire part... Pourquoi ouvres-tu de grands yeux? Ne me trouverais-tu pas à ton goût sous ce voile et cette couronne que j'ai inconsidérement gardés? N'est-ce pas, que j'ai l'air d'une mariée? Il ne me manque qu'un bouquet de fleurs d'oranger! Hé bien, contemple-moi, telle je suis aujourd'hui, telle je serai dans quelques semaines, à l'exception toutefois que le bouquet ne me fera pas défaut et qu'à la place de ces petites barbes, je porterai un grand voile, premier signe de mon renoncement aux vanités de ce monde. C'est te dire en un mot que j'entre au noviciat après ces vacances... Ciel, qu'as-tu? te voici blanc comme un linceul. On dirait que mon bonheur t'épouvante. N'est-il pas vrai, ma sœur?

La sœur répliqua que Monsieur pouvait être malade, que la chaleur était étouffante, l'air épais.

Jean saisit ce prétexte aux cheveux. Il se sentait, dit-il, étourdi, lourd, la tête en feu, le cœur malade. Il n'était venu que pour donner à Mabel des nouvelles du vicomte.

Ces nouvelles étaient anciennes et tout-à-fait indirectes; elles provenaient d'un officier qui avait vu M. de Beersel au siége de Sébastopol, il devait y avoir été blessé, mais là se bornaient les renseignements. Jean ajouta qu'il comptait sur le ministère pour lui en donner de plus précis, maintenant qu'il savait où il s'était battu. Il débita tout ceci très vite comme quelqu'un qui a hâte d'en finir et dont la pensée voyage au-delà du sujet de la conversation.

— Et vous, mademoiselle, ajouta-t-il en terminant (car il avait conservé vis-à-vis de la jeune fille les formes respectueuses que la différence de

Digitized by Google

leurs positions sociales avait établies entre eux dès le premier jour de leur connaissance), ne m'expliquerez-vous point comment et quand vous est venue la vocation religieuse? Il me semble que vous n'y pensiez pas il y a huit jours?

— Oh, c'est-à-dire que je n'en parlais pas, reprit Mabel; car, sans nul doute, ce désir était au fond de mon âme: mais il entrait probablement dans les vues de Dieu de ne me dévoiler ma vocation qu'aujourd'hui; n'est-il pas vrai, ma sœur?

La sœur s'inclina.

Jean sentit qu'une sueur froide lui coulait dans le dos, il prit son chapeau pour sortir.

— Déjà! dit Mabel.

— Je ne suis pas bien, — dit Jean, qui fit deux pas pour s'éloigner; puis, au moment de franchir le seuil de la porte, il revint sur ses pas.— Ce projet d'entrer en religion est-il donc sérieux, demanda-t-il d'une voix tremblante?

— Irrévocable, mon cher Jean, et je ne sais pourquoi tu persistes à en douter.

Le jeune homme sortit du couvent comme un homme ivre, la perception des objets lui échappait. Religieuse, répétait-il en se frappant contre toutes les murailles, religieuse! et elle dit que c'est irrévocable.

Le soir même de ce jour il partit par Évreux.

CHAPITRE XII.

Sauf une légère dose d'embonpoint en plus, M. Poulard était toujours le même homme que nous avons connu, courant les affaires, flairant l'acte, subordonnant toutes choses à la possibilité d'en coucher un de plus sur le bordereau de l'année.

Toutes les questions, même les questions les plus opposées à un contrat étaient fatalement ramenées à ce but par M. Poulard, et cela à l'aide d'une force aussi puissante que celle qui fait rentrer les molécules dans un centre commun, c'est-à-dire la volonté d'un notaire avide de faire promptement fortune.

Il ne lui fallut qu'une seconde d'examen pour se convaincre que Jean Venance, son saute-ruisseau manqué, maintenant premier clerc dans une étude de Paris, avait autant que lui l'intelligence des affaires et le désir de se faire place au soleil; il avait tellement distancé le savoyard qu'en le revoyant M. Poulard lui demanda son nom.

Jean s'exprimait en termes choisis, élégants; il parlait argent, abso-

Digitized by Google

lument comme si ce métal ne lui eût jamais manqué. Du reste, le notaire d'Évreux était tout naturellement porté à la considération envers un jeune homme qui, ayant depuis six ans de l'argent placé chez lui, ne lui avait jamais réclamé ni intérêts, ni capital. Il fallait donc qu'il eût trouvé le moyen d'en gagner ou d'en recevoir, ce qui signifiait toujours pour le notaire la même chose; à coup sûr il n'en manquait pas, circonstance qui réglait d'avance le genre d'accueil qu'il devait lui faire.

— Eh bien, mon jeune ami, lui dit-il après le premier bonjour, je vois avec plaisir que nous avons fait notre chemin. Savez-vous que votre vicomte de Beersel est un fameux original? Je n'ai reçu de lui aucune nouvelle, sinon la lettre où il m'annonçait son intention de vous faire continuer vos études et dans laquelle il me donnait l'ordre de faire prospérer votre petit avoir jusqu'à ce qu'il vous plût de le réclamer. De la petite Reille, pas un mot! C'est à n'y pas croire, surtout après les chaleureuses promesses qu'il avait faites à son père de veiller sur son avenir. Ah! si la pauvre fille n'avait que lui pour s'en occuper!

— Mais elle vous a pour tuteur, reprit Jean, sans rien répondre au sujet du vicomte, et c'est justement à propos d'elle que j'ai fait le voyage d'Évreux.

— Tiens! tiens! tiens! repartit M. Poulard avec un gros rire, car il se souvenait de l'ambition de Jean. Viendriez-vous par hasard me la demander en mariage? Elle doit être jolie, cette petite; et la supérieure de Ste-Clotilde m'en écrit chaque année des merveilles.

Jean eut un éblouissement, la plaisanterie de M. Poulard (car la réflexion du notaire n'était, de sa part, qu'une plaisanterie) coula sur le cœur de Jean comme le baume sur la plaie.

L'idée d'épouser Mabel n'était donc pas si sangrenue puisqu'elle était venue au tuteur de la jeune fille, en même temps qu'à lui-même.

La distance sociale qui les séparait n'était donc pas infranchissable, puisque M. Poulard semblait l'oublier ou n'en faire aucun cas.

Il fut quelque temps sans répondre, occupé qu'il était à savourer l'ouverture du notaire.

De son côté, celui-ci se disait que sa supposition pouvait bien ne pas être tout-à-fait invraisemblable; l'ambition du savoyard s'était jadis éveillée à mesure que les moyens de la satisfaire naissaient sous ses pas; si Jean avait autrefois répugné de déposer sa vielle pour entrer dans un magasin, et ce'a parce qu'il avait l'espoir d'arriver à une plus haute position, à coup sûr il devait, aujourd'hui qu'il avait acquis de

Digitized by Google

l'aisance et de l'instruction, avoir pour le mariage des vues élevées en proportion de la fortune qu'il attendait de l'avenir.

Mabel était d'une grande famille, son père l'avait avoué à son lit de mort; il est vrai que sa fortune n'était pas à la hauteur de sa naissance; toutefois, son revenu excédant ses dépenses, M. Poulard était en mesure d'offrir aux prétendants à sa main une assez jolie somme.

Jusque-là cette dernière circonstance avait plus épouvanté Jean qu'elle ne l'avait réjoui, lorsque la plaisanterie de M. Poulard vint justement lui donner l'assurance qu'elle lui avait ôté.

— Je suis loin, Monsieur, répondit-il enfin à M. Poulard, je suis loin de faire fi des différences de caste, ainsi que de toute distinction sociale, je reconnais la valeur des unes et des autres et je n'oublie jamais de les mettre en ligne de compte ; je suis encore moins de ceux qui ne veulent pas les reconnaître et se soumettre à la distance qu'elles établissent entre les différents membres de la société. Toutefois, et c'est le privilége de notre époque, cette distance s'efface et se comble au gré des individus. Chacun peut descendre dans l'arène et combattre pour son propre avenir ; les distinctions, la noblesse, les places et la fortune sont le prix de la valeur du génie, de l'économie, du travail, de la chance bien souvent. Pourquoi n'aurais-je pas celle de pouvoir quelque jour offrir à M^lle^ Reille une position qui ne la déclasserait pas? Déjà je la vaux pour l'argent.

— Hein, fit le notaire !

— C'est tout simple, poursuivit le jeune homme; ma mère possédait en Savoie quelques champs que j'ai vendus après sa mort. L'intérêt accumulé de cet argent joint à celui de mes économies....

— Ah ça ! mon cher, vous plaisantez, s'écria le notaire. Peste ! vos économies ! Comme vous y allez ! Combien gagnez-vous donc à mettre au net les minutes? De mon temps, les clercs d'étude en fait d'économies, faisaient des dettes. Mes appointements payaient mes bottes ! A la vérité, ajouta M. Poulard avec un soupir, je menais joyeuse vie alors !

—Ma vie n'est pas joyeuse, repartit le jeune homme, elle est douce et peu coûteuse. En ceci, je me suis conformé à la volonté du vicomte de Beersel : « Ne va pas, m'a-t-il dit après avoir eu la bonté de pourvoir à mes premiers besoins, ne va pas, m'a-t-il dit, faire la sottise de changer par amour-propre tes habitudes simples et frugales. Elles sont encore plus que mon argent la base de la prospérité à laquelle tu aspires. Profite de ta position ! Sans antécédents dans le monde, tu y entres pour ainsi dire, tout neuf, c'est un avantage que je t'engage à ne

Digitized by Google

point négliger. Rien ne t'obligeant à vivre plutôt comme ceci que comme cela, tu n'as rien à rompre, rien à froisser pour agir à ta guise. Agis donc dans le sens que je t'indique. »

Je n'ai eu garde de mépriser les avis du vicomte, continua Jean. J'ai vécu et je vis encore absolument comme si j'attendais mon pain du salaire de la journée; j'occupe au sixième étage de la maison d'un quartier éloigné, une chambre sans feu et je passe mes soirées et toutes mes journées du dimanche au cercle des ouvriers de Stanislas, dans lequel le vicomte m'avait fait admettre dès mon arrivée à Paris.

Je trouve là de quoi poursuivre sans frais mes études en dessin, en musique, en géologie, en physique et en littérature. J'échappe, grâce au cercle, à l'isolement absolu sans être astreint à des liaisons qui pourraient m'entraîner hors la voie que je veux suivre.

A Stanislas, je rencontre des hommes qui comme moi demandent place à la société, qui veulent poursuivre une carrière laborieuse et surtout sans tache, qui se soumettent d'avance aux déconvenues qu'il plaira à Dieu de leur envoyer, qui veulent enfin obtenir par le labeur ce que d'autres espèrent acquérir par la violence ; du reste, je ne me suis au cercle intimement lié avec personne; tous me connaissent, aucun n'est mon ami. Il aurait fallu dévoiler à celui-là mes aspirations, mes espérances, mes désirs, et c'eût été toucher à tout ce qu'après Dieu je vénère le plus, il aurait fallu toucher aux sentiments que j'éprouve pour Mabel.

Car vous l'avez deviné, M. Poulard, ajouta Jean, j'aime votre pupille, je la désire pour épouse, et ma démarche n'a d'autre but que celui d'empêcher mes espérances de devenir irréalisables; — là-dessus, il lui conta sa dernière entrevue avec Mabel au couvent de Ste-Clotilde, et la résolution qu'elle lui avait manifestée d'entrer en religion.

CHAPITRE XIV.

En général, M. Poulard n'avait aucune répugnance pour les couvents, il nourrissait même en particulier un irrésistible attrait pour la clientèle des moines et des religieuses.

Donc, il n'aurait vu avec aucun déplaisir sa pupille Mabel ceindre le voile et le bandeau. Toutefois, la manière dont Jean venait de se dévoiler à lui, modifia considérablement l'opinion qu'il aurait pu avoir à cet égard ou plutôt elle l'empêcha de naître.

Jean avait montré tout à coup un caractère qui émerveillait d'autant plus M. Poulard qu'il lui faisait l'effet de l'inconnu.

Digitized by Google

Que Jean eût demandé à l'économie et au travail les moyens de faire fortune, c'était un cas rare, mais qui s'était déjà produit ; tandis que l'idée d'entrer dans un cercle d'ouvriers afin de pouvoir plus à l'aise vivre simplement et se fortifier l'âme et le cœur contre les mauvaises passions, semblait à M. Poulard un héroïsme moral d'un ordre tellement élevé, qu'il n'hésita pas à le mettre en doute et à chercher en même temps dans son imagination à pénétrer le dessous de cartes que devait, selon lui, cacher cette conduite.

Les actions de Jean produisait à M. Poulard l'effet d'une de ces énigmes, dont le sens paraît d'autant plus profond, qu'il est plus difficile à saisir.

Or, et à mesure que le premier clerc de Paris lui contait sa modeste histoire, l'esprit de M. Poulard passait de l'étonnement à l'admiration, et de l'admiration à l'enthousiasme. Il se dit qu'un homme capable, comme l'était Jean, de poser par avance chaque échelon de la fortune que rêvait son ambition, devait être un homme supérieur.

Il se dit aussi que, Jean, déjà l'obligé du vicomte de Beersel, tout ensemble si bon et si riche, devait nécessairement devenir, de protégé, l'ami de celui dont les bienfaits avaient de si beaux résultats.

La pensée d'être hostile aux projets de Jean ne lui vint donc pas, car, si comme il le supposait, Jean devait briller comme un astre dans les affaires, M. Poulard ne pouvait que gagner à entrer dans son orbite, et c'est à quoi il se résolut.

Le soir même ils prenaient ensemble le train de Paris, et afin que la négociation qu'ils allaient entamer près de Mabel fût conduite à bonne fin, M. Poulard s'adjoignit sa femme.

CHAPITRE XV.

Mme Poulard était charmante, jeune, pieuse et jolie, c'était une perle.

Que cette perle gagnât de prime abord les bonnes grâces de Jean, rien n'était aussi naturel ; le fait n'étonna donc pas M. Poulard ; mais il fut parfaitement ébahi, en constatant que les politesses de ce dernier étaient accueillies par sa femme, absolument comme si l'ex-vielleux eût été un de ces gentilshommes de convention, que l'aimable personne aimait tant à recevoir chez elle.

Que voulez-vous ! l'entraînement vers l'aristocratie était le péché mignon de Mme Poulard.

La gracieuse créature ayant reçu de Dieu tous les dons, excepté celui d'être bien née, n'aspirait qu'à la possession de celui-là ; on n'est pas

Digitized by Google

parfait, et d'ailleurs, n'est-il pas dans l'ordre de regarder avec indifférence ce que l'on possède, pour envier ce que l'on ne possède point.

Mme Poulard aurait tant aimé à s'appeler Mme de Poulard; légitime ou non, la particule lui eût caressé l'oreille, mais elle n'osait pas, à Evreux, où chacun connaissait son mari, prendre le de *ex abrupto*. Ne voyant aucun inconvénient à en gratifier Jean, elle l'appela Monsieur de Venance, et soit que celui-ci ne prît point garde aux deux lettres qui allongeaient son nom, soit tout autre motif, il la laissa faire et ne se permit pas de rien remarquer; or donc, M. de Venance et Madame Poulard s'étant rencontrés sur le terrain des bonnes œuvres, ils ne tarirent plus.

Jean fit un tableau émouvant des bienfaits que le patronage du cercle Stanislas répandait parmi les ouvriers; il cita aussi dans les membres de ce patronage les noms les plus illustres de France, ce qui fit dresser l'oreille au notaire, et finit par déclarer que sa plus chère ambition était de faire un jour nombre avec eux, ce dont entre parenthèse il ne doutait nullement.

Ce dernier trait acheva de persuader M. Poulard qu'il se trouvait en face d'un machiavel de l'ambition... sage et religieux, se répétait il tout bas. C'est adroit et rusé qu'il veut dire ! Et ma femme qui a la bonne foi de le prendre au sérieux ! De le croire à la lettre ! Enfin, pauvre chérie ! ne la désillusionnons pas, elle n'en servira que mieux mes projets, si elle pense obliger une sainte âme !

Au couvent, madame Poulard séduisit tout ensemble Mme de St Chamans et Mabel; la première ne fit aucune difficulté pour laisser la seconde sortir avec la femme de son tuteur; du reste, elle n'aurait eu pour la retenir au cloître que le droit de l'amitié, mais ce droit était assez fort dans le cœur de la jeune fille pour arrêter du coup toutes les combinaisons de M. Poulard; fort heureusement, pour la réussite de celles-ci, Mme Poulard avait gagné la partie même avant de l'engager.

Donc et durant huit jours, Mabel courut les magasins avec elle et ne s'effaroucha pas outre mesure de la signification que lui fit son tuteur de ne point songer à entrer au noviciat avant l'expiration de son autorité.

D'une autre part, la jeune fille semblait avoir pris goût aux divertissements mondains, de même qu'elle ne paraissait point traiter avec indifférence la question de la toilette, question pour laquelle Mme Poulard possédait une véritable science.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Jean, que Mabel n'entendait pas sans rire appeler M. de Venance, passa ces huit jours dans une jubilation qui ne peut se rendre. Le bonheur l'inondait, c'est le mot. Cependant, et malgré sa douceur, ce bonheur n'endormit pas sa prudence.

Toutes ses angoisses lui revinrent, lorsqu'enfin on parla de faire rentrer Mabel au couvent.

C'est en vain que Mme Poulard l'assura que la jeune fille avait complétement renoncé à la guimpe, et que son mari lui affirma qu'il ne donnerait pas son consentement à une prise d'habit : les terreurs de Jean allaient crescendo.

Jean se sentait, disait-il, talonné par de funestes pressentiments, des craintes inexplicables dont il ne pouvait pas vaincre la douleur ; il les peignit si vives, il en déduisit avec tant de précision les motifs qu'il finit par les faire partager au notaire et à sa femme.

Mais que faire ?

Jean avait en vue l'achat d'une étude. Le propriétaire de cette étude consentait à ne pas traiter avec d'autre jusqu'à l'époque où Jean pourrait être reçu notaire, mais il fallait attendre trois ans.

Que faire de Mabel pendant ces trois années ?

La laisser à Ste-Clotilde ? C'était, selon Jean, la livrer en quelque sorte et de plein gré à l'influence de Mme de St Chamans qui voulait en faire une religieuse, surtout si on l'y laissait sans lui faire part des intentions de Jean.

Déclarer ses intentions ne présentait pas moins d'embûches, Mme de St Chamans pouvant s'autoriser de cette ouverture pour fermer les portes du parloir au jeune homme.

Évidemment elle ne pouvait tolérer chez elle des poursuites matrimoniales, dont le terme éloigné rendait le résultat toujours incertain.

Il pouvait survenir tant d'évènements pendant ces trois années, qu'en vérité, on ne pouvait la blâmer d'un excès de précaution.

Ces réflexions et supputations rendaient la position de plus en plus tendue et Jean se morfondait en voyant approcher l'époque du départ de M. Poulard sans que rien eût été résolu. Ce départ était fixé au 10 septembre, on était arrivé au 8, et Mabel, qui avait désiré passer cette journée au couvent, y était rentrée le 7 au soir, Mme Poulard s'étant engagée à l'aller chercher après vêpres et à la ramener à l'hôtel afin de passer ensemble ces deux derniers jours.

Jean, dont l'angoisse était au comble, refusait à M. Poulard d'être son

Digitized by Google

partenaire au billard et Mme Poulard se disposait à partir pour le couvent, quand, à la grande surprise des uns et des autres, ils virent entrer M. Dubélair.

M. Dubélair revenait d'Évreux. Il était à la recherche de M. Poulard et venait le relancer à Paris, tant pour lui parler de ses intérêts que pour chercher dans la capitale une institutrice pour ses enfants.

Il en avait trois, un garçon à la mamelle, et deux petites filles âgées de cinq et six ans.

L'éducation de ces demoiselles réclamait une direction que Madame Dubélair était incapable de donner, elle était nourrice et d'une autre part les réceptions officielles réclamaient tout son temps.

Bref, M. Dubélair désirait trouver une jeune personne bien née, bien élevée, connaissant la musique, l'italien, l'allemand, et surtout l'anglais que M. Dubélair désirait apprendre.

Mme Poulard n'écoutait qu'impatiemment la nomenclature des perfections que M. Dubélair désirait trouver dans son institutrice; elle lançait vers la pendule des regards qui semblaient lui dire : mon cher monsieur, vous voyez bien que vous me gênez, allez-vous-en; mais, M. Dubélair ne voyait ou du moins ne voulait rien voir.

— Ma chère amie, dit enfin M. Poulard, auquel la préoccupation de sa femme n'avait point échappé, tu te tourmentes à tort d'aller chercher Mabel, les vêpres ne sont que pour trois heures, et la demie après deux n'est pas sonnée. Cela te contrarie? une autre combinaison : prends le bras de Venance, allez ensemble au couvent et revenez vers cinq heures au Palais-Royal, je vous y attendrai. Quant à vous, Dubélair, ajouta-t-il, en se tournant du côté du sous-préfet, (car j'avais oublié de vous dire que M. Dubélair était enfin nanti de la fonction à laquelle il devait sa femme), ne cherchez pas une institutrice, j'ai votre affaire.

Mme Poulard et Jean se regardèrent, ils avaient compris l'un et l'autre qu'il s'agissait de Mabel et se récrièrent. — Ce n'est pas possible, dit l'un. Vous n'y songez pas, mon ami, dit l'autre. Quelle idée vous prend ?

— Et en quoi, s'il vous plaît, cette idée vous paraît-elle aussi extraordinaire, repartit M. Poulard ? Que proposai-je de si monstrueux ? Mme Dubélair n'est-elle pas un mentor honorable ? Si M. Dubélair accepte Mabel pour institutrice, cela tranche toutes les difficultés. Préférez-vous donc, Venance, qu'elle reste sous la tutelle de Mme de St Chamans ? Quant à toi, ma bonne Nisida (Mme Poulard se nomme Nisida, ce nom fait pour celui de Poulard l'afflige, elle eût tant désiré se nommer Françoise, comme Madame de Trobrilland). Quant à toi, ma chérie,

Digitized by Google

ajouta M. Poulard, je ne sais pas pourquoi tu fais la moue à ma proposition, tu n'as cependant pas l'habitude de me contrecarrer, de te mettre en travers de mes plans, de mes affaires. Et pardieu, c'en est une sérieuse, celle-là, surtout pour Venance qui me paraît, en cette occasion, dépourvu du sens pratique des moyens qui peuvent l'amener au but. En vérité, quand le sentiment gouverne l'homme, son jugement lui fait défaut. —

Non, le jugement ne faisait point défaut à Jean, et sa protestation en est une preuve, mais son jugement dut fléchir contre l'égoïsme de son amour. Cet égoïsme lui conseilla de ne point laisser Mabel dans un lieu où elle pouvait prendre un parti contraire à son bonheur, il se rangea donc bien vite de l'avis de M. Poulard, tandis que la femme de ce dernier lui prédisait une déconvenue, tant de la part de la religieuse, qui s'opposerait de toutes ses forces à la sortie de Mabel, que de celle de la jeune fille.

— Et si Mme la supérieure entre dans mes vues, qu'opposerez-vous à cela, ma belle insurgée, riposta M. Poulard, continuerez-vous à faire la guerre à votre mari ? fi, que c'est laid !

— Mais enfin que lui diras-tu pour la convaincre ? répondit Mme Poulard, qui bien qu'aveuglé sur la valeur intellectuelle de son mari, ne lui reconnaissait pas une éloquence à ressources.

— Ceci est mon secret, Madame Poulard, dit-il; si Polichinelle montrait ses ficelles au public, le public resterait froid devant ses farces; qu'en dites-vous, Dubélair?

Celui-ci, qui n'aurait probablement pas accepté sans réflexion ni contrôle une jeune fille dont le pain quotidien aurait tenu à sa bonne volonté, conçut tout à coup, par les difficultés qu'il entrevit à posséder Mabel, le désir immense de l'introduire dans sa maison : en conséquence, et afin de mener rondement les choses, il conseilla de brusquer l'affaire et proposa de suivre immédiatement la famille Poulard au couvent de Ste Clotilde.

CHAPITRE XVII.

« Madame de St Chamans, supérieure de la communauté des religieuses qui se livrent à l'enseignement des jeunes personnes, joignait à une grande bonté beaucoup de finesse et surtout une perspicacité qui était rarement en défaut.

Dès les premiers mots que le notaire lui dit concernant Mabel, elle

Digitized by Google

comprit que sa démarche n'était que de pure convenance et qu'il était décidé, non pas à suivre ses avis, mais à passer outre; en conséquence elle n'essaya même pas de faire de l'opposition, persuadée qu'elle était que cette opposition n'aboutirait à rien, sinon, peut-être, à la séparer violemment d'une élève qu'elle chérissait ; d'ailleurs, un mot jeté au hasard dans la conversation par M. Dubélair lui avait fait subitement prendre son parti.

Ce mot n'était autre que le nom de la ville dans laquelle M. Dubélair remplissait les fonctions de sous-préfet. Livron n'était situé qu'à quatre kilomètres du château de S^{t} Chamans, berceau de la supérieure de S^{te} Clotilde et toujours habité par un membre de sa famille, Madame Mac O' Callagham, sa sœur aînée.

M^{me} O' Callagham, veuve et sans enfants, ne refuserait pas sa protection à la jeune fille, et c'était sur sa surveillance que M^{me} de S^{t} Chamans comptait, lorsqu'elle parut donner si facilement son consentement à un projet qui était loin d'avoir son approbation.

La religieuse se garda bien de mentionner cette particularité, qui pouvait d'autant plus faire ombre à M. Dubélair qu'il venait d'avouer naïvement que M^{elle} Reille, sans attache de famille et déjà fiancée, se trouvait justement dans les conditions qu'il avait désiré rencontrer dans la personne destinée à entrer chez lui en qualité d'institutrice.

Fiancée, elle ne l'était qu'à demi, mais encore sur ce point M^{me} de S^{t} Chamans se montra disposée à seconder les vues de M. Poulard.

La supérieure du couvent de S^{te} Clotilde était une de ces personnes dont le jugement sain et lucide voient, de prime abord, les choses sous leur véritable point de vue et cherchent en même temps à tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise situation.

La pensée de demander un second rendez-vous à M. Poulard avant de rien décider lui était bien venue, elle avait bien aussi songé à faire intervenir sa femme et à chapitrer Jean pour l'empêcher, lui qui aimait Mabel, de se joindre à ceux qui voulaient la pousser sur la voie épineuse du professorat en maison particulière; d'un mot aussi elle pouvait empêcher Mabel d'acquiescer aux ordres de son tuteur, mais, outre que ces moyens pouvaient échouer, eût-il été bien judicieux à elle d'exposer sa maison à devenir le théâtre de pareils débats ?

Elle fut donc très heureuse de pouvoir, grâce au voisinage de sa sœur, concilier les intérêts de son cœur avec son devoir.

Les choses ainsi posées, la recherche de Jean lui sembla une véritable intervention de la Providence, un aplanissement de toutes les difficultés, une sauvegarde contre les périls, les séductions ; elle ne voulut

Digitized by Google

donc laisser à personne le soin de la faire accueillir à Mabel, prévoyant non sans raison, que l'amour-propre de la jeune fille pourrait bien lui faire échec.

Mabel, effectivement, commença par refuser net, d'abord d'entrer en qualité d'institutrice chez M. Dubélair et ensuite de se marier.

Elle était assez riche pour se suffire.

Qu'avait-elle besoin de profession, puisque, d'ailleurs, elle était résolue à se faire religieuse ?

Quant à épouser M. Venance, Mme de St Chamans ignorait sans doute qu'elle était de famille titrée et que Jean avait joué de la viole dans les rues et mendié un petit sou.

Mme de St Chamans n'ignorait aucune de ces circonstances; mais elle fit observer à Mabel que le jeune homme était instruit, travailleur, en voie de faire fortune et qu'elle n'était pas bien sûre qu'il ne sortît pas comme elle d'une famille déchue.

En somme, il semblait sage à la religieuse de se soumettre aux circonstances, puisque dans trois mois, Mabel, étant majeure, serait libre de retirer la parole qu'on donnait en son nom.

Ces raisons, et surtout la confiance que la jeune fille avait en celle qui les lui déduisait, la décidèrent, non seulement à entrer chez M. Dubélair, mais encore à se laisser fiancer à Jean.

Du reste, au moment de dire non à ce dernier, le cœur lui avait failli.

Elle ne s'était point senti le courage d'éloigner d'elle le seul ami qu'elle se connût après sa chère supérieure.

Elle n'était pas bien sûre, d'un autre côté, de ne pas lui rendre un peu de cet amour qu'il lui prodiguait.

La présence de Jean au parloir avait été sa seule distraction depuis six ans.

Depuis six ans, elle ne l'avait jamais vu arriver sans plaisir et partir sans peine.

L'amour était-il donc autre chose que cet attrait qu'elle éprouvait pour Jean ?

Bref, elle pensa que l'amour n'était pas autre chose, que, par conséquent, elle aimait Jean, et elle se laissa passer au doigt l'anneau des fiançailles.

Les trois années qu'elle devait rester chez M. Dubélair en attendant l'hymen, ne l'effrayèrent point, elle ignorait le monde, ses usages et ne se faisait aucune idée de la position dans laquelle elle allait se trouver.

Cependant, et après le départ de la famille Poulard, elle éprouva des défaillances dans ses résolutions; les promesses qu'elle avait faites à

Digitized by Google

son tuteur lui pesaient comme autant de chaînes, et sans les visites de Jean au parloir, visites que chaque fois parlaient à son cœur, elle eût écrit pour se rétracter; puis enfin de nouvelles informations prises par Jean sur le compte de M. de Beersel vinrent donner un autre cours à ses idées.

CHAPITRE XVII.

Jean avait appris du ministère de la guerre que le vicomte, engagé volontaire dans l'armée française et blessé devant Sébastopol, avait été laissé pour mort après l'assaut; sauvé presque miraculeusement par des femmes grecques qui l'avaient emmené dans une île de l'Archipel, il y était resté près d'une année au bout de laquelle, la guerre étant finie, il était revenu en Belgique dans ses foyers.

Jean ajouta, en donnant ces détails à Mabel, qu'il avait écrit non seulement à Gand à l'hôtel de Beersel, mais encore à l'ambassade française et qu'il espérait de jour en jour recevoir une réponse.

Sur cette réponse, Mabel ne cessait de bâtir des châteaux en Espagne: — Voyez-vous, ma chère bonne mère, disait-elle à M^me^ de St-Chamans en se promenant avec cette dernière sous les arcades ciselées de l'ancien cloître des bénédictines que les religieuses de sainte Clotilde avaient remplacées, je suis aussi sûre que nous sommes deux actuellement sous ces voûtes, que le vicomte Engelbert ne permettra jamais que je devienne institutrice. Il fera honte à Jean de s'être prêté aux intentions de M. Poulard. Il me laissera ici, et si comme je n'en doute pas, il approuve mon union avec Jean, il nous facilitera les moyens de nous marier au plus vite.

Pourquoi ai-je dit à Jean que je voulais entrer en religion? Parfois je m'imagine que la seule crainte de me voir prendre le voile l'empêche de souhaiter que je reste au couvent pendant l'espace de temps qu'il reste à s'écouler jusqu'au jour de notre mariage. Hélas! Qui sait ce qui arrivera? c'est si long trois ans! mon Dieu, combien je voudrais connaître la réponse du vicomte! C'est bien étrange qu'il ne nous ait pas écrit depuis quatre ans qu'il est de retour en Belgique. Peut être nous a-t-il oubliés? non c'est impossible! N'est-il pas vrai, ma mère? à vous qui l'avez connu, je n'ai pas besoin de dire combien le vicomte Engelbert est bon. J'ajouterai que c'est l'homme le plus charmant qu'il soit possible de rêver; si j'étais romanesque, j'en ferais mon idéal. A coup sûr, il pense à nous. Il y a toujours pensé, et rien ne me semblerait plus naturel qu'au lieu d'une lettre, ce fût lui-même qui nous répondît.

Digitized by Google

De son côté, Jean attendait le vicomte et voyait sans étonnement la semaine succèder aux jours, sans que le facteur lui apportât aucun pli.

Si le vicomte n'écrivait pas, c'est qu'il venait!...

Grand fut donc le désappointement de l'un et de l'autre en recevant une réponse froide et laconique du vicomte.

Engelbert remerciait Jean de son bon souvenir, il lui souhaitait toutes sortes de prospérités ainsi qu'à Mabel.

D'explications sur le passé, point.

D'espérances de se retrouver dans l'avenir, pas davantage.

Jean et Mabel tombèrent de haut en commentant cette lettre. Elle irrita la jeune fille qui fit tomber sur Jean tout le poids de l'amertume qu'elle en ressentait.

Pourquoi Jean avait-il fait part de leur mariage au vicomte?

Ce mariage n'était qu'à l'état de projet! Le vicomte pouvait être mécontent qu'on ne lui eût pas demandé son avis avant de rien conclure, etc, etc.

Jean adorait Mabel, il s'humilia, et reconnut des torts qu'il ne s'avouait point avoir; rien n'apaisa la jeune fille, et il se séparèrent sous l'effet de ce premier nuage.

CHAPITRE XIX.

Le château de St-Chamans est situé dans une délicieuse vallée que n'entourent point d'abruptes montagnes couvertes de neige et de glaciers.

Cette vallée est dominée tout autour par des collines cultivées avec soin, surmontées ça et là par des clochers. Celui de St-Chamans est tout neuf, d'un blanc pur, et s'élance comme une flèche dans l'azur du ciel.

Bâti dans le style sévère du goût qui succéda à celui de la Renaissance, ce château a été, il y a un demi siècle, maladroitement réparé; malgré tout, il n'en conserve pas moins un aspect imposant et mélancolique, comme le serait toute demeure construite en vue des besoins d'un prince et qui n'abriterait plus que des bergers.

Madame O' Callaghan l'occupait seule avec deux domestiques; par suite, elle laissait croître la pariétaire sur les vieux murs, les arbrisseaux envahir à leur gré la cour d'honneur et les charmilles de son parc empiéter sur les allées.

Digitized by Google

Les fossés de la double enceinte fortifiée du château n'étaient pas plus soignés; ils se couvraient en tout temps d'une végétation aquatique qu'égayait au printemps les fleurs jaunes ou blanches des nénuphars. En somme, c'était une habitation agréable, commode, et faite pour séduire les esprits portés vers la poésie et les rêves.

Mabel frappa des mains, en se trouvant devant l'écu seigneurial sculpté au-dessus de la grande porte d'entrée du principal corps de bâtiment. Il lui sembla revoir en apercevant cet écu le cachet particulier de sa chère mère en religion; et, saisie d'un pieux souvenir, elle envoya le signe du baiser au lion passant d'or sur champ de gueules accolé de trois écrevisses sur champ d'azur fouillé dans la pierre. Puis, tournant son joli visage du côté de son hôtesse tout émue de ce naïf élan, elle lui dit avec cette voix musicale qui lui valait à l'ordinaire la sympathie de toutes les oreilles: — Tout est tel qu'elle me l'a dépeint; il ne me reste plus qu'à vérifier si, comme elle l'affirme, les rosiers de la porte du justicier sont toujours en fleurs.

Vous trouverez près des ruines des roses et aussi des violettes, répondit Madame O Callagham. Vous êtes en un lieu, ma chère demoiselle, ajouta en souriant la vieille dame, où rien ne se détruit, où chaque chose se conserve sans qu'aucune main profane n'y active le germe de la mort que tout ce qui existe porte en soi.

Les fleurs s'y sèment, s'y perpétuent; et des générations de plantes se succèdent là où une main heureuse a eu la bonne idée d'en planter une. Vienne la S^{t} Joseph, il y aura cinquante ans accomplis que ma sœur cadette, la supérieure de S^{te} Clotilde, alors âgée de seize années, fit pour toujours ses adieux au château. Elle planta avant de partir et à l'ombre d'un vieux pan de mur de l'ancien justicier, la branche de roses qui parait son corsage; cette branche se trouva par hasard d'une espèce rustique et remontante. Elle vint à souhait, poussa, fleurit, se multiplia et forma bien vite un massif de rosiers, qui depuis lors, nous fournit des bouquets d'arrière saison; car il est rare que ses feuilles tombent avant la fin de l'automne, j'ai même vu quelquefois le printemps succéder à l'hiver sans qu'il se soit entièrement dépouillé.

— Je connaissais cette circonstance, repartit Mabel en jetant un coup d'œil attristé autour d'elle. Madame de S^{t} Chamans n'a rien oublié de ce qu'elle a aimé autrefois, et véritablement je m'étonne en voyant ce château, en constatant surtout avec quel amour elle en a conservé le souvenir, qu'elle se soit décidée à entrer en religion.

— Vous oubliez, ma chère enfant, reprit Madame O Callagham, que ce château était déjà, à l'époque où ma sœur l'a quitté, ma propriété par-

Digitized by Google

ticulière; que j'étais en puissance de mari et que Dieu ôte aux âmes qu'il appelle à son service tout regret de ce qu'elles laissent derrière elles.

Mabel soupira.

— D'après l'expérience qu'elle a dû faire de ce fait, dit-elle, je ne comprends pas comment elle n'a pas mieux combattu pour me garder au couvent.

La vieille dame laissa passer cette réflexion sans y répondre; elle non plus ne se rendait pas compte de la conduite de sa sœur. Voyant Mabel si aimable et si jolie, elle avait peine à comprendre que des gens raisonnables se fussent entendus pour lancer un pareil joyau en tiers dans un ménage que la chronique publique présentait comme malheureux et désuni.

Mais précisément et à cause de cela, Madame O Callagham ne voulut pas permettre à la conversation d'arriver sur ce terrain brûlant.

La jeune fille ayant voyagé toute la nuit devait avoir besoin de se reposer; elle lui proposa de la conduire à la chambre qui lui était destinée.

Mabel jeta un regard furtif en entrant dans cette chambre qu'elle sembla, comme toutes choses au château, connaître par avance.

— N'est-ce point ici, demanda-t-elle, l'ancienne chapelle du château?

— C'est l'ancienne chapelle et en même temps notre chambre de jeunes filles à mes sœurs et à moi, répondit M^me^ O Callagham assez étonnée de la question.

— Et cette pierre brune que j'ai remarquée en entrant dans la cour d'honneur, poursuivit Mabel, est sans doute aussi celle qui vous a si longtemps servi de descente de lit.

— Je vois que vous connaissez les légendes du château, se contenta de répondre la vieille dame.

— Pas précisément, repliqua Mabel en rougissant, car elle venait de s'apercevoir qu'un nuage avait passé dans les yeux de son hôtesse à la mention de la pierre brune. M^me^ de S^t^-Chamans, ajouta-t-elle, m'en a simplement parlé, afin de me prémunir contre l'effroi que j'en pourrais concevoir.

En ce moment le son de la grosse cloche d'entrée vibra dans le silence de la campagne.

Les deux femmes coururent à la fenêtre.

Il ne fallut qu'un coup d'œil à M^me^ O' Callagham pour reconnaître qu'une voiture stationnait dans l'immense prairie qui fait face aux communs du château de S^t^-Chamans, et dans laquelle autrefois le régi-

Digitized by Google

ment de chevau-légers du colonel de Faverolles, l'ancien propriétaire de la terre, manœuvrait librement et tout à l'aise.

Mabel mit plus de temps à distinguer le véhicule, faisant à peine tache dans le vaste enclos de verdure.

Une dame, suivie de deux petites filles, en descendait.

En les apercevant, Mme O' Callagham fronça le sourcil. — Qu'est-ce ceci, murmura-t-elle? C'est inconvenant ou c'est véritablement choquant.

Mabel à son tour avait rougi. — Si c'est, dit-elle spontanément, Mme Dubélair qui vient me chercher, je ne la suivrai certainement pas. Oh ! pardon, Madame, ajouta-t-elle, en jetant un regard éploré à Mme O' Callagham, pardon d'avoir oublié, qu'étrangère dans ce château je n'ai pas le droit d'y rester. Hélas! j'avais cru, j'avais pensé...—; mais le reste de la phrase se perdit dans un sanglot. Mabel fondit en larmes.

— Vous êtes chez la sœur de votre seconde mère; vous êtes chez vous et par conséquent libre d'y rester autant qu'il vous plaira, répliqua Mme O' Callagham, tout émue du chagrin de cette belle enfant qu'elle pressa sur son cœur. Ne pleurez plus, je vous en conjure, dit-elle en sonnant à son tour, afin qu'on ne laissât pas plus longtemps Mme Dubélair s'orienter dans la cour, où elle ne parvenait pas à trouver l'entrée du seul pont-levis qui eût resisté aux assauts du temps.

Ainsi que je l'ai déjà dit, Mabel était arrivée du matin. Une ancienne élève du couvent de Ste Clotilde dont les parents habitaient les environs de Livron, s'était chargée de l'amener à St Chamans où il avait été convenu qu'elle passerait une quinzaine de jours avant d'entrer chez M. Dubélair. Mais il arriva malheureusement que celui-ci ayant eu connaissance de son séjour chez Mme O' Callagham n'avait eu rien de plus pressé que d'envoyer le jour même chercher la jeune fille, afin, dit-il, qu'on ne la prémunisse pas par avance contre les déboirs d'une position qu'il voulait prendre à tâche de lui rendre agréable.

CHAPITRE XX.

L'entrée de Mme Dubélair chez Mme O' Callagham fut signalée par un manque absolu de tact.

La simplicité de la vieille dame la faisant se méprendre sur la valeur réelle de son intelligence, et d'une autre part, ne l'intimidant point, elle crut pouvoir se dispenser envers elle de toute déférence et se permettre d'agir absolument sans façon.

—M. Dubélair,—dit-elle, lorsqu'elle put souffler, car, elle était devenue grosse et rouge en proportion des années qui avaient fui,—M. Dubélair

Digitized by Google

m'envoie chercher Mademoiselle Reille. Il est fort mécontent qu'elle ait débarqué ici. Eh dame! lorsque Timoléon est mécontent, surtout lorsqu'il a droit de l'être, lorsqu'on manque aux convenances, lui qui est si grand seigneur, si distingué, si à cheval sur ce qui lui est dû... vous comprenez,— et la dame compléta la phrase par une moue accompagnée d'un roulement d'yeux qui probablement, dans sa pensée, signifiait quelque chose, mais qui en réalité ne signifiait rien du tout, surtout pour ceux qui ne connaissant pas M. Dubélair, ne pouvaient se faire une juste idée de son importance.

Mme O' Callagham surprise de ces manières, ne sachant si elle devait les attribuer à la malhonnêteté ou à la sottise, répondit sèchement qu'elle conduirait elle-même Mabel à Livron, lorsque le temps de son séjour à St-Chamans serait écoulé; que jusque là elle priait Mme Dubélair de ne point parler de départ.

Cet ultimatum posé d'un ton froid et digne fit perdre toute mesure à Mme Dubélair; elle s'emporta, menaça, se conduisit, en somme, d'une façon si ridicule, si sotte, si orgueilleuse et si brutale, que Mabel attristée d'être la cause d'une pareille sortie, s'enfuit dans sa chambre.

Un pâle rayon du soleil caressait de son rayon fuyant la couchette sur laquelle la jeune fille s'était flattée de reposer; il répandait une douce lumière sur la bergère à fleurs placée au pied du lit, glissait sur les vases, les portraits, les étagères, qui garnissaient ce petit réduit si bien décrit par Madame de St-Chamans et que Mabel se prit à considérer comme un ami qui vous a en passant serré la main et qu'on se trouve dans l'obligation de quitter.

En se posant ça et là, ses regards se fixèrent sur ses malles toujours enroulées de leurs ficelles et un long soupir s'échappa de sa poitrine. Puis, tout à coup et comme une personne qui prend une résolution subite, elle sortit de son sein un petit crucifix d'ivoire, dernier présent de sa chère supérieure de Ste Clotilde, et le baisa : Allons, mon cœur, dit-elle; allons, mon cœur, un peu de courage; montre-toi vaillant dans la première épreuve, soumettons-nous; la vie du sacrifice est commencée. Alors, et avec autant d'empressement qu'elle en aurait mis à se préparer à une fête, elle prit un châle, un chapeau, boucla sa petite valise et ainsi équipée s'en vint retrouver ces dames:— Me voici prête, dit-elle, en s'adressant à Mme Dubélair; puis elle s'empara des mains de Mme O' Callagham et de la lèvre les effleura.

Le contact de ces petites lèvres chaudes et vermeilles, comme celles d'un enfant dont un gros chagrin vient de secouer le cœur, fit tressaillir la vieille dame; il lui sembla qu'elle connaissait Mabel de longue

Digitized by Google

date et se sentait attachée à cette belle jeune fille, comme si son doux regard lui eut souri dès l'enfance; la pensée seule de la voir passer sous la domination de Mme Dubélair ou plutôt sous celle de son mari, lui bouleversait les sens. Elle ne pouvait se résigner à la laisser partir : — Mon enfant, lui dit-elle en la prenant à l'écart, regardez ma maison comme la vôtre; restez-y si bon vous semble ou plutôt revenez-y au premier désagrément que vous aurez à subir; je m'imagine que je ne vous attendrai pas longtemps; du reste, rien ne vous oblige de me quitter aujourd'hui et je me charge de signifier à Mme Dubélair votre volonté. — Bien que touchée de cette extrême bonté, Mabel remercia Mme O' Callagham ; elle était décidée à partir et ne se sentait pas le courage de braver les angoisses de l'indécision si la question ne se tranchait pas le jour même.

La bonne vieille, bien qu'à regret, ne pouvait que s'incliner devant le parti pris de Mabel, elle fut donc retrouver Mme Dubélair et lui dit qu'elle était libre d'emmener son institutrice quand elle le jugerait à propos.

C'était une manière polie de lui laisser entrevoir, que le plus tôt qu'elle prendrait congé serait le mieux.

Mais Mme Dubélair ne l'entendait point ainsi; elle avait disposé sa journée de façon à en faire une partie de plaisir; puis, pendant l'a parte des deux dames, elle avait eu le temps de réfléchir ; troublée par la crainte, que dis-je, par la presque certitude où elle était d'avoir donné mauvaise opinion d'elle à Mme O Callagham, indécise sur le genre de souvenir qu'elle allait laisser à cette dame, inquiète en même temps des conséquences que ce souvenir pourrait produire sur l'esprit de son mari, s'il venait à être instruit de ce qui s'était passé, Mme Dubélair hésita à profiter de la permission qu'on lui octroyait si facilement d'emmener Mabel.

— Nous avions espéré, dit-elle, en faisant du regard appel à ses enfants, nous avions espéré passer l'après-midi au château, nous avions même, en prévision d'un retard, garni le coffre de la voiture de gâteaux et de fruits. J'ai véritablement du regret, Madame, ajouta-t-elle en se tournant du côté de Mme O Callagham, d'avoir entamé avec vous une discussion qu'il nous eût été si facile d'éviter ; mais M. Dubélair m'avait tant recommandé de ne pas revenir sans Mlle Reille !

— Que vous avez oublié, reprit malignement Mme O Callagham, le plaisir que vous vous étiez promis pour ne penser qu'aux obligations de votre devoir.

— Oui, oui, c'est cela, s'écria Mme Dubélair avec effusion et en roulant

Digitized by Google

de nouveau ses gros yeux. Comme vous exprimez bien ma pensée, chère madame, et que je vous sais gré de votre indulgence! Vous avez bien compris, n'est-ce pas, qu'il fallait avant tout obéir à M. Dubélair, car, Timoléon est, je vous assure...

— Un parfait galant homme, je n'en doute pas, reprit la vieille dame qui, supportant avec peine depuis dix minutes le retour inévitable du nom de M. Dubélair à chaque commencement et fin de phrase de sa femme, coupa court à celle-ci, en offrant aux petites filles une promenade dans ses jardins, situés en deça de l'eau.

Elle avait à la mention des provisions apportées dans la voiture, jeté un regard d'intelligence à Mabel. Or ce coup d'œil, disait si clairement : ne tenons plus compte de ses inconvenances, car décidément c'est une sotte, que, la jeune fille rendue à la gaîté par la tournure burlesque que prenait l'incident se débarrassa promptement de son attirail de voyage, prit les pupilles par la main et courut avec elles s'enfoncer dans les massifs.

CHAPITRE XXI.

Mesdames Dubélair et O' Callagham laissées en tête à tête se sentirent en face l'une de l'autre légèrement embarrassées; toutefois, cet embarras fut pour la première l'affaire d'un instant, insistant pour s'asseoir, ce qui parut à la seconde une surérogation inopportune de politesse, puisqu'elle offrait avec l'entrain et l'amour d'un propriétaire à montrer ses légumes et ses fleurs ; elle se posa sur un banc et à peine M^me^ O Callagham eut-elle pris place à ses côtés, que portant son mouchoir à ses yeux, elle fondit en larmes, ou plutôt elle agit comme quelqu'un dont les larmes roulent ; car, à vrai dire, et malgré les efforts évidents qu'elle fit pour pleurer, elle n'en put venir à bout.

Surprise, stupéfaite autant que mal à l'aise, Madame O' Callagham resta muette en présence de cette expansion forcée, malséante, qu'elle n'avait point provoquée et dont elle ne désirait point connaître le motif. Mais Madame Dubélair ne lui laissa pas le loisir de décliner son peu d'attrait pour les confidences. Sans autre préambule que ces larmes, elle lui conta comme quoi était elle était malheureuse en ménage; malheureuse à en mourir! son mari l'injuriait, la méprisait, l'annulait, la battait !

Oui, il la battait! vingt personnes, dit-elle, pourraient, au besoin, assurer le fait.

Digitized by Google

En outre, il ne la laissait libre de rien; ses bijoux, ses dentelles étaient sous clef, elle ne portait son cachemire qu'avec sa permission.

Elle partit de cette première confidence pour raconter des choses monstrueuses, inavouables.

Elle, dont l'enfance et la jeunesse avaient été si choyées si adulées! Elle, qui avait apporté à M. Dubélair une si brillante fortune!

Elle, qui était à ses genoux, soumise en esclave, n'était-ce pas infâme de la traiter de la sorte? Elle en appela à Mme O' Callagham, à sa justice, à sa sympathie.

— Vous avez dû, chère madame, ajouta-t-elle, en s'emparant des mains de la vieille dame, vous avez dû me trouver bien extraordinaire, bien niaise, ou tout au moins bien mal apprise. Ah! si vous saviez à quel point j'ai peur de lui, vous m'excuseriez. Je tremble dès qu'il parle, son regard me magnétise, m'hébête, m'ôte toute volonté. Je deviens sous la puissance de ce regard une machine qu'il maltraite et qui lui obéit quand même. Hélas! combien de fois ne m'a-t-il ménacée de me brûler la cervelle! (ici Mme O Callagham, malgré elle, frissonna). Il possède un certain revolver, poursuivit Mme Dubélair, avec lequel il couche: en sorte que bien qu'il parle ou qu'il agisse, si je parviens à braver ses yeux, je faiblis devant la possibilité d'un crime. Que deviendraient mes pauvres enfants?... — Ici, nouvelle tentative pour pleurer.

Mme O' Callagham se demanda si elle ne lui retirerait pas la permission d'emmener Mabel, elle ne put même pas s'empêcher d'en toucher quelques mots.

Madame Dubélair la rassura. M. Dubélair était un mouton pour tout le monde, excepté pour elle; pour elle seule dont il était jaloux, il avait des fureurs sans nom et sans motif.

Mme Dubélair avait débité son histoire avec une facilité d'élocution, que Mme O' Callagham ne lui eût pas de prime abord soupçonnée.

Elle s'était servie pour la narrer de termes choisis et lorsqu'après l'avoir terminée, elle vint à parler de Mabel, ce fut avec tant de bonté que Mme O' Callagham intérieurement revenue du premier jugement qu'elle avait porté sur son caractère, tomba dans l'excès opposé en ajoutant foi à tout ce qu'elle venait de lui dire.

Répondant donc à ses confidences par la plus grande cordialité, elle l'invita à revenir à St-Chamans et lui fit servir une collation; en même temps, elle chercha l'occasion de faire part à Mabel de ses nouvelles impressions sur le caractère de Mme Dubélair; mais celle-ci, à laquelle rien n'échappait, prévint ses intentions en devenant elle-même son apologiste; puis, elle accabla la jeune fille de compliments et de

Digitized by Google

preuves d'amitié : — Je veux, dit-elle, en passant sa main blanche sur la blonde chevelure de Mabel, je veux être tout ensemble, sa mère et sa sœur. Je veux l'aimer comme une amie et la traiter comme ma fille; nous supporterons ensemble la mauvaise humeur de M. Dubélair. Après cela, ma chère, ajouta-t-elle en remarquant un nuage sur le front de Mabel, après cela, il ne faudra pas, mon enfant, vous effrayer outre mesure de ses grands airs. Timoléon est si supérieur, si distingué, qu'il est assez naturel qu'il soit hautain avec certaines gens; mais je vous jure, qu'il est charmant quand il le veut, et je suis d'avance certaine qu'il voudra l'être pour vous, qui êtes aimable, belle et remplie de talents. Ah! par exemple, je vous préviens que c'est un grand connaisseur en musique, etc.

Or, malgré la raison précoce de Mabel, la flatterie, dont elle n'avait jamais respiré le parfum délétère, égara son jeune bon sens. Incapable de soupçonner que la fausseté pouvait prendre le masque de la franchise, elle crut naïvement aux compliments et à la sympathie de madame Dubélair; enchantée de lui avoir plu, elle se promit intérieurement de faire toutes les concessions afin de continuer à lui être agréable. Et lorsqu'enfin, elle monta en voiture avec elle, le souvenir du ridicule ainsi que l'inconvenance de sa conduite à son arrivée à St-Chamans était effacé de l'esprit de la jeune fille.

CHAPITRE XXII.

M. Dubélair la reçut avec l'air majestueux qui servait de passe-port à sa nullité.

On consacra la soirée à passer en revue les talents de l'institutrice et dès ce premier soir, M. Dubélair désira commencer ses leçons d'anglais.

Cette leçon qu'il lui fallut donner bien long-temps après dix heures fut l'ombre au plaisir que Mabel avait goûté à s'entendre louer sur tous les tons par le couple Dubélair.

Elle tombait de sommeil, puis madame, qui veillait depuis quelque temps, reçut l'ordre de monsieur, un ordre impératif, de sortir du salon.

Mabel, honteuse pour madame qui obéit sans dignité, honteuse pour monsieur de son manque absolu de convenance, honteuse pour elle-même d'être le témoin de ce détail de ménage, ne put fermer l'œil lorsqu'il lui fut enfin permis de prendre du repos.

Elle passa la nuit entière à repasser les impressions de cette pre-

Digitized by Google

mière soirée et trouva, en fin de compte, que si elle avait caressé sa vanité elle avait mis en souffrance sa pudeur et son orgueil.

Hélas ! cette première nuit passée sans sommeil fut le prélude de bien d'autres nuits semblables.

Le ménage Dubélair était un enfer; et la position de Mabel tout-à-fait intolérable entre les deux époux.

Ceux-ci ne passaient pas un seul jour sans s'injurier : la femme reprochant à monsieur son indifférence; monsieur reprochant à madame sa sottise, son désœuvrement et le temps que les bonnes mamans de Savinie mettaient pour passer de cette ingrate terre dans un monde meilleur.

Presque toujours l'agresseur, monsieur attaquait ordinairement madame en des termes qu'il n'est pas permis de rapporter ; on eut dit en ces moments là un valet d'écurie rudoyant sa monture.

Ces termes blessaient celle-ci comme l'aiguillon d'une guêpe dont le dard reste dans la plaie qu'il a faite.

Il existait en elle des colères ou plutôt des rages dont Mabel était, bien malgré elle, obligée de toucher l'écume, Mme Dubléair voulant à tout prix déverser dans le cœur d'autrui, exhaler au dehors les flots d'amertume que les procédés de monsieur son mari accumulaient dans son âme.

C'est ainsi qu'à la suite d'une de ces hideuses scènes qui avaient si fréquemment lieu entre les deux époux, Mabel apprit que M. Dubélair avait entièrement mangé la dot de sa femme et que les appels fréquents qu'il faisait à la bourse de sa belle-mère mettait celle-ci dans la nécessité de ne point recevoir sa fille, M. Dubélair espérant, grâce à la privation qu'il imposait aux deux dames, arriver à ses fins.

Aux détails d'argent se mêlaient d'autres détails bien autrement humiliants pour les oreilles de la pauvre jenne fille. Quelquefois elle en pleurait de honte.

Puis, à la suite des confidences de madame, confidences qui lui inspiraient pour monsieur une répugnance méritée, elle était obligée de le suivre à toute heure au salon, à la bibliothèque, au jardin, de recevoir, en retour de ses leçons d'anglais, de fades compliments.

Quelquefois il arrivait près d'elle l'œil sanglant comme une bête fauve, l'orgueil aux lèvres, la sensualité répandue sur toute sa physionomie. Dans ces occasions-là il traitait Mabel comme une salariée de bas étage.

La jeune fille ne le vit jamais battre sa femme, mais elle entendit

Digitized by Google

souvent celle-ci crier, se plaindre et se débattre, ou bien encore se sauver au grenier.

Ce qui achevait d'inspirer à la jeune fille le plus profond dégoût pour le couple Dubélair, c'était de voir, après une de ces scènes violentes qui faisaient trembler toute la maison, monsieur et madame s'en aller bras dessus bras dessous au théâtre, au bal, soit encore à un grand dîner.

Puis, lorsque monsieur n'oubliait pas assez vite les mauvais traitements qu'il avait infligés à madame, celle-ci minaudait.

Mabel, intérieurement fort humiliée de sa position, ne pardonnait pas à M. Poulard de l'y avoir exposée. Vingt fois elle fut tentée de lui écrire tant pour lui en faire des reproches que pour le conjurer de l'en sortir. Vingt fois elle recula devant ce moyen, sentant instinctivement qu'il n'y avait aucun secours à attendre de ce côté. Elle éprouvait la même répugnance pour s'en ouvrir à Jean. Jean n'avait-il pas entraîné le notaire à la faire sortir du couvent?

Si elle n'était point positivement sûre du fait, elle en avait l'intuition, et cela seul suffisait pour arrêter sa plume. D'ailleurs, comment dire, comment expliquer à un homme, à celui que l'on doit épouser, que vos oreilles ont été et sont offensées journellement par des confidences dont le souvenir vous rend confuse? Cela est bien difficile.

Ecrire à la supérieure de Ste Clotilde, c'était lui faire du chagrin et rien de plus; Mme de St-Chamans n'était pas malheureusement l'arbitre du sort de Mabel.

Restait le vicomte de Beersel.

La jeune fille s'en voulut de n'y avoir point songé.

Elle n'avait besoin de rien expliquer à celui-là; elle était sûre d'avance qu'il trouverait mauvais qu'on l'eût placée chez les Dubélair.

Le récent mécompte qu'elle avait éprouvé à son encontre ne devait point l'effrayer; la déconvenue incombait à Jean, elle en était certaine: Jean qui n'avait point dit ceci, qui avait écrit cela!

Comment l'idée d'écrire au vicomte ne lui était-elle point venue plus tôt? C'était de sa part une ingratitude. Cher vicomte, il m'aimait tant, se dit la jeune fille, il était si bon. Impossible qu'il m'ait entièrement oubliée, impossible qu'il n'ait plus d'affection pour sa petite Mabel, sa chère fille, comme il aimait à m'appeler.

Au reçu de ma lettre, je suis sûre qu'il viendra; et s'il ne vient pas, il m'écrira; il me fournira le moyen de me soustraire à la tutelle de M. Poulard, de rentrer au couvent, de revoir celle que je n'aurais jamais dû quitter. Dans tous les cas, il ne me laissera pas ici.

Mabel écrivit donc, elle écrivit une longue lettre fort détaillée sur tout

Digitized by Google

ce qui lui était arrivé depuis leur séparation et termina par le tableau semi-burlesque, semi-dramatique du ménage Dubelair.

La lettre close, elle se demanda comment elle allait faire pour la mettre à la poste, elle ne sortait que le dimanche pour aller à la messe et l'on était au mardi.

Impossible d'attendre jusque-là.

Comme toutes les jeunes filles, Mabel était impatiente.

Après bien des hésitations, elle se décida à la donner au valet de chambre chargé de porter au bureau du secrétariat de la sous-préfecture la correspondance particulière de toute la maison.

C'était de toutes les combinaisons la moins prudente, M. Dubélair ayant l'habitude de vérifier le courrier.

Or, ce qu'elle n'avait point prévu et qui devait nécessairement arriver, c'est que sa lettre passa sous les yeux du sous-prefet. Le scrupule n'était point son fait. Frappé du timbre étranger apposé sur la lettre de Mabel, il se demanda ce que son institutrice pouvait écrire au vicomte de Beersel et fit sauter l'enveloppe.

Ceci se passait à l'heure du courrier de Paris qui part à 9 heures. Ce soir-là Mabel ne vit pas M. Dubélair. Le lendemain, la jeune fille descendit ainsi qu'elle en avait l'habitude chaque matin et s'installa dans une salle basse contigüe au salon et dans laquelle les petites et elle attendirent l'heure du déjeuner.

AYNÉ CÉCYL.

(*La fin au prochain n°*)

Digitized by Google

EN HOLLANDE.

QUELQUES NOTES D'UN TOURISTE.

Oui, en Hollande. Pour s'arracher à la vie de tous les jours, pour chercher le nouveau, rencontrer l'inconnu, est-il bien nécessaire de mettre, entre la patrie et soi, des barrières de flots et de monts, de fleuves et de lacs ? Jusqu'à présent, il est vrai, et comme par suite d'un consentement unanime, les Alpes et les Pyrénées, la Suisse et l'Italie, les ports de l'Océan et les villes d'eaux des bords du Rhin, ont été, pour la plupart du temps, le lieu du refuge et le port de salut de tous les voyageurs, curieux ou désœuvrés, flâneurs ou enthousiastes, qui voulaient voir les rayons de l'été dorer de nouveaux paysages, s'allumer sous d'autres cieux.

La Hollande a gagné pourtant, surtout dans ces dernières années, quelques visiteurs de plus, qui deviennent pour elle autant d'amis. Les vastes horizons calmes de cette partie des Pays-Bas, avec leurs ciels pâles et leurs prés de velours, leur harmonieux mélange de grandes eaux et de verdure, n'offrent, il est vrai, ni le grandiose aspect des Alpes et des Pyrénées, ni le charme romantique des noirs doujons des rocs du Rhin. Mais ils abritent de vieilles cités populeuses, actives; des villages proprets, coquets, curieux de forme et de couleurs derrière leurs écrans de verdure; enfin une nation honnête, sérieuse, vaillante, qui a marqué dans l'histoire et n'a point dégénéré; de fières reliques du passé, de riches conquêtes du présent : nobles monuments du génie humain, admirables témoignages de la patience humaine. Donc la Hollande est un pays agréable à parcourir, intéressant à voir, utile et sain à étudier.

C'est surtout lorsqu'on y arrive par mer que l'aspect en est plus attrayant, l'horizon plus étendu, le caractère plus grandiose. Le bateau à vapeur vient de franchir la barre, de laisser derrière lui les vagues verdâtres de la mer du Nord, et s'est doucement engagé dans le canal latéral à la Meuse. Aux yeux du voyageur alors, apparaît une riche et souriante contrée. Rien n'arrête ou ne choque le regard dans cette immense plaine verte dont la suave monotonie vous apaise et vous endort, et dont la douceur vous attire. Le *Steamer* glisse doucement entre les

Digitized by Google

deux rives veloutées, frangées de saules et de roseaux; les canaux débouchant du fleuve, et se ramifiant à l'infini, découpent cette vaste plaine en carrés, en triangles, en losanges, reflétant sur leurs eaux pures, les hautes cimes des peupliers qui en ornent les bords. Partout ces vertes allées, s'alignant, se rencontrant, se croisent sur le fond clair du paysage. On dirait les allées d'un jardin déployant une riche verdure. Seulement ces chemins mobiles ne se recouvrent ni de gravier d'or, ni d'un beau gazon de velours. C'est l'eau, — la grande eau des peintres et des ingénieurs hollandais, — l'eau toujours claire et toujours courante, toujours mobile et toujours pure, qui scintille au bord de ces prés, sommeille à l'ombre de ces arbres, et rafraîchit de son haleine le sol humide et fécond qu'elle caresse en passant.

Çà et là, des villages apparaissent aux confins de l'horizon, voilant à demi leurs maisonnettes blanches sous d'épais rideaux de verdure; un clocher gris, une flèche aigüe portant le cachet des siècles, dépassent la cime mobile des aulnes et des peupliers, et annoncent le logis de Dieu parmi les foyers des hommes. La brise agite sur la plaine les grandes ailes blanches d'innombrables moulins à vent; les belles vaches, blondes aux cornes larges, ou noires avec un front blanc, paissent en grands troupeaux ou se reposent dans les hautes herbes des prairies. A quelque distance se dessinent, sous les festons des haies, la porte charretière et les murs vêtus de mousse de la vieille ferme opulente où elles rentreront le soir. Aux nombreuses écluses enfin, s'échelonnent les maisonnettes des éclusiers, petites, régulières, proprettes, blanches et rouges, entourées de jardinets où la passion des fleurs, si commune chez les Hollandais, se révèle dans les groupes charmants, dans les teintes diaprées des parterres, tandis que la maisonnette elle-même s'abrite sous les hautes tiges des passe-roses qui en atteignent presque le faîte, et, sur les murs, groupent les fleurs.

Puis le bateau, ayant franchi la dernière écluse du canal, s'avance sur les eaux brillantes du Maas, large et majestueux cours d'eau formé de la réunion de la Meuse avec quelques branches du Rhin. Tout-à-coup, une haute tour grise, se dressant au-dessus d'un bouquet d'arbres, apparaît dans la distance. Mais rien ne fait pressentir encore le voisinage et l'importance de la cité qui, derrière ce rideau vert, se dérobe et se cache; les étrangers, les voyageurs sont bien loin de reconnaître et de saluer, dans cette légère silhouette grise, le clocher superbe et massif de la cathédrale S^{t} Laurent. Tout-à-coup le Maas décrit une courbe majestueuse, l'horizon change et s'étend, le voile se soulève: Rotterdam apparaît dans toute son opulence, son charme et sa splendeur. Elle

Digitized by Google

s'étend, la riche et populeuse cité, sur la rive gauche du fleuve ; l'eau verte vient baigner jusqu'à la rampe de fer ciselé les grandes pierres de ses quais, tandis que, sur la rive droite, on ne voit que la verdure et les champs, les prairies peuplées de bétail, les digues plantées de roseaux, les villages lointains aux toits moussus, et les grandes fermes aux murs blancs, aux fiers passe-roses gardant le seuil, comme de vigilantes sentinelles.

Le *Steamer* s'arrête enfin le long de la noble promenade, — boulevard, rue et quai tout à la fois, — qui suit le cours du Maas, et porte le nom de Boompjes. Un vent léger se joue dans les branches des beaux arbres qui le bordent; le soleil égaie les façades rouges des maisons à pignons aigus, et fait scintiller brillamment les grandes lettres gothiques des enseignes dorées. Sur le Boompjes se rassemblent les magasins les plus opulents, les hôtels les plus confortables ou les plus somptueux; sur le Boompjes se presse la foule active, souriante, bigarrée, s'ouvrant pour livrer passage au voyageur, avec une expression de franchise et d'hospitalité qui séduit tout d'abord, et ne trompe guère ensuite. Sur le Maas, mêlant la pointe de leurs mâts, aux cimes vertes des arbres du quai, se balancent et se reposent les vaisseaux revenus des Indes ou des îles de la Sonde, déchargeant leurs cargaisons, étalant leurs marchandises et versant en même temps, aux rues et aux places de la ville, leur flot de matelots qui s'en vont chantonnant, se dandinant, riant à plein gosier et se réjouissant à voix haute.

Nous abandonnons le Boompjes pour voir les curiosités du lieu : la place du Marché, la statue d'Erasme, la cathédrale, et partout nous retrouvons le même décor, le même aspect. Partout des canaux remplaçant les rues, de l'onde verte au lieu de pavés, des maisons bordant les quais, des mâts se mêlant aux arbres. Un immense réseau de canaux porte, comme autant d'artères, la fraîcheur, le mouvement et la vie sur tous les points de la cité. Avec ses flots verts toujours mouvants, ses ponts blancs constamment tournés, ses marins sur les quais, ses barques sur les eaux, Rotterdam est presque Venise. Seulement ce ne sont pas d'élégantes habitations italiennes, de splendides palais de marbre, qui s'alignent sur les quais, mais de pittoresques maisons de brique, d'un aspect à la fois hospitalier et confortable. De grandes lignes blanches régulièrement disposées en zèbrent la façade d'un rouge terne, ou des encadrements d'un rouge plus vif en relèvent les contours; de longues persiennes vertes en voilent les croisées ; d'immenses corbeilles de fleurs en décorent les balcons. Et puis *l'espion* si connu, si universellement aimé dans notre vieille Flandre, s'avance, sur sa tige de fer, au dehors

Digitized by Google

de chaque fenêtre et présente, aux regards des curieuses, retenues ou occupées dans l'intérieur de leurs maisons, tout l'aspect affairé de la rue, avec son va-et-vient, son tumulte, ses passants connus ou inconnus, ses visiteurs qui s'approchent, et qu'on attend parfois le cœur ému, ou pour lesquels il devient si facile alors de « n'être pas chez soi », quand leur présence est importune.

Mais, comme aspect général, ce qui frappe tout d'abord, c'est que, sur les eaux, sur les quais, dans les rues, sur les ponts, l'activité est incessante, et l'oisiveté inconnue. De grandes barques de toutes couleurs glissent sur les canaux, menant après elles, au fil de l'onde, de longues traînées d'herbe verte qu'elles ont arrachées, en passant, au bord de quelque écluse; les petits ponts, de couleur blanche, s'ouvrent pour les laisser glisser, puis se referment pour se rouvrir de nouveau, allant et venant ainsi sans cesse, tandis qu'une bruyante confusion de chariots pesamment chargés, de camions et de brouettes, les inonde et les envahit aussitôt qu'ils sont bien clos, solidement asujettis à leur support de pierre. Remarquons néanmoins que ce mouvement perpétuel, cette activité immense ne produisent comparativement, à Rotterdam, que peu de bruit. Dans beaucoup de cas, pour l'usage privé surtout, les bateaux remplacent les voitures, ainsi qu'on peut le prévoir dans une ville bâtie sur l'eau. Passe encore pour les chariots, les brouettes et les haquets servant au transport des marchandises; mais un coupé, un équipage de maître ne se rencontre que rarement, et encore, dans la plupart des cas, est-il d'importation ou d'imitation anglaise. Les riches négociants de Rotterdam, qui vivent dans un grand style et tiennent leur maison sur un bon pied, ont cependant tous leur voiture, mais ils s'en servent surtout pour les promenades hors de la ville, et lui préfèrent généralement leur yacht, qu'ils se plaisent à voir flotter sur les canaux, flamme au vent, voiles déployées.

Revenons donc aux ponts, à ces ponts toujours mouvants qui jouent un rôle si important dans l'organisation intérieure, l'économie sociale de la cité. On les retrouve, on les salue, on les emploie partout,... jusque dans le style imagé et les figures de rhétorique. Un prédicateur étranger, de passage à Rotterdam, en fit un usage fort adroit au milieu de son sermon, en s'écriant tout-à-coup, avec un accent pathétique: « Ouvrez, ouvrez les ponts, pour laisser passer les pécheurs ! » Le Grand-Marché se tient sur un pont; sur le même pont, dominant les petites échoppes des fruitières, les monceaux de melons des maraîchers, Erasme a sa statue. Une ligne irrégulière de vieilles maisons aux poutres saillantes, aux pignons aigus, se découpe en festons sur le ciel bleu et forme le

Digitized by Google

fond du tableau, auquel elle donne un cachet tout-à-fait moyen-âge; sur le premier plan, entourée d'une grille de fer, et comme surgissant tout naturellement au milieu de ce cadre antique, s'élève une haute et sévère figure de bronze rouillé, vêtue de la robe, du bonnet des docteurs, et tenant un livre à la main. Tous les traits, austères et railleurs, du célèbre portrait d'Holbein, sont admirablement reproduits dans cette image. C'est bien là le nez audacieux, les narines largement ouvertes, la bouche ferme aux lèvres fines, le sourire ironique et le regard railleur de l'auteur des *Colloques*, de l'*Éloge de la mort*, de l'humoriste et du savant. Rotterdam, la cité natale, pouvait traiter, il est vrai, l'éminent docteur avec plus de respect, et ne pas amoncelerles carottes et les melons, les trognons de choux et les bottes de navets, tout alentour de sa statue. Elle fait mieux pourtant : elle a, pour son illustre fils, un sentiment tout hollandais de familiarité et d'affection, de bonne amitié et de bonne humeur, qui, en de certains cas, n'exclut pas la poésie. Quelques légendes naïves, et non sans charme, s'attachent à ce monument, comme à presque tous les témoignages du passé consacrés par la majesté des âges. Ainsi l'on répète et l'on prétend qu'Erasme tourne une page de son livre de bronze, chaque fois que la grosse cloche de S^t Laurent ~~vient à~~ sonner minuit. On ajoute même que lorsque toutes les pages auront été tournées, lorsque, pour le savant, il n'en restera plus une seule à méditer, à lire, le règne du temps sera fini, le dernier jour sera venu et l'éternité sans bornes commencera sur les débris du monde. Qui pourrait méconnaître le profond symbolisme de cette singulière tradition ? Quand la race humaine aura accompli tout son destin et épuisé toutes ses gloires, quand le génie humain aura dit son dernier mot, lorsqu'il ne restera plus une phrase à épeler au grand livre du savoir, plus un voile à soulever aux mystères de ce monde, c'est que le monde et les humains auront fini leur tâche, et Dieu, pour juger leurs œuvres, les appellera devant lui.

Toutefois ne nous laissons point aller à ces graves méditations, et pour nous, qui sommes en voyage, il reste encore d'intéressantes choses à visiter, de curieux détails à surprendre. Aussi abandonnons-nous le pont du Grand-Marché. Puis, en nous dirigeant vers la cathédrale, nous rencontrons, à quelques pas de là, la maison où naquit Erasme. Elle est antique, pittoresque et respectée d'ailleurs, mais ne se distinguant en rien des humbles demeures qui l'entourent. On y vend aujourd'hui des eaux gazeuses. Elle a connu de pires destins, ayant été cabaret.

A propos de cabarets, ces établissements sont assez nombreux dans

Digitized by Google

les petites rues étroites et populeuses, qui sillonnent cette partie de la ville. C'est là que les matelots, descendus des navires à l'ancre dans le port, ont leurs salles à manger, leurs salons de réunion, leurs dortoirs, leurs salles de danse. Quelque fête se célèbre certainement dans cette partie de la cité, car nous voyons ces joyeux marins valser, polker, sautiller, en compagnie de belles grosses filles hollandaises qui ont l'air de sortir de leur étable ou de leur laiterie, tant elles ont la couleur, l'aspect, voire même le parfum, du fromage blanc et du lait. Au fond des salles, des femmes très-occupées autour d'une vaste grille toute rouge de charbons embrasés, brandissent d'énormes manches de poëles, et font frire évidemment des crêpes et des gâteaux. Le grésillement de la friture, l'éclat des voix joyeuses, le râclement aigu des crins-crins et le bruit des chansons, nous poursuivent et nous parviennent encore, même lorsque nous avons atteint la place de la Cathédrale.

Sur la digue écossaise, ou digue de Schiedam, s'ouvre le Hoogstraat, une des principales rues de la ville, qui conduit en droite ligne à l'église S[t] Laurent. Par malheur, la place qui entoure le majestueux édifice est encore un marché. Par conséquent les tables, les éventaires, les cahutes des revendeuses, s'étalent à l'ombre de ses tours ; d'énormes tas de choux et de salade s'alignent le long de ses vieux murs. Nous sommes dans un pays protestant, où l'on sacrifie beaucoup aux besoins matériels, à la convenance et l'utilité, où l'on ne poétise pas la vie, où l'on respecte peu l'église. De même, à l'exception de son orgue splendide et de quelques intéressantes reliques du passé, l'église S[t] Laurent trompe incontestablement l'attente de ceux qui espèrent y rencontrer de majestueux chefs-d'œuvre, en la jugeant d'après les nobles proportions de sa masse de pierre, les belles lignes de son portail et le fier profil de sa tour. La poésie des couleurs et des symboles, l'art de l'ornementation et le luxe des décors sont irrévocablement bannis des églises hollandaises. Des murs et des piliers simplement blanchis à la chaux, des stalles de bois tout unies, d'immenses files de chaises de canne alignées régulièrement, le pupitre du ministre au milieu, des chaufferettes en grand nombre éparses dans les rangs, voilà presque tout ce qu'on rencontre, ce qu'on salue sous les voûtes de l'église. N'oublions pas l'orgue cependant, l'orgue qui s'élève, dans sa solitaire majesté, à l'une des extrémités du temple, et qui verse des flots d'harmonie par ses énormes tuyaux dorés, d'environ quatre-vingt pieds de hauteur.

Sous les voûtes de la cathédrale, nous ne nous arrêtons que peu de temps. Un escalier de plus de trois cents marches nous conduit à la vieille tour carrée qui voit Rotterdam à ses pieds, et la Hollande, avec

Digitized by Google

ses vertes prairies, ses digues et ses cités, s'étendre autour d'elle. Par un beau jour d'été, quand le brouillard se dissipe, les lointains clochers d'Amsterdam se distinguent vers le nord; aux limites extrêmes de l'horizon, le regard s'arrête sur la ligne noire et les contours capricieux des bois au milieu desquels sont bâties Delft et La Haye. A l'Est, le Maas, comme un large ruban d'argent, se reploie et serpente dans la plaine, berçant sur ses eaux pures, avec les *Steamers* empressés et les yachts ambitieux, d'humbles flotilles de bateaux pêcheurs aux voiles blanches, ou de petites barques qui apportent des prochains villages les légumes et les fruits au marché. A nos pieds, les toits d'un rouge vif de la cité marchande se groupent et s'amoncellent, comme les charbons d'un grand feu. La ville se repose et s'aligne le long de ses canaux avec une majesté tranquille. Autour d'elle, et aussi loin que le regard peut s'étendre, la grande plaine verte avec ses cours d'eau bien tracés, ses moulins à vent et ses allées de saules; çà et là, quelques petits lacs, étincelant au soleil comme de vastes miroirs d'or. Pays de ressources bornées d'ailleurs et d'aspect mélancolique, mais terre raffermie, conquise et soutenue par le travail patient, le robuste vouloir de l'homme qui a vaincu et refoulé cet océan, construit ces digues, créé ces lacs, élevé ces moulins, dirigé ces canaux, donnant ainsi, à ce coin de terre par lui habité, la stabilité et la fécondité, l'opulence et la vie.

Cependant ces victoires ont parfois leurs lendemains, comme toutes choses humaines leurs retours. La nature ne perd jamais ses droits, et s'affirme, à l'occasion, en maîtresse, en ennemie. Un vent du nord-ouest a soufflé pendant deux marées successives. Et ce qui était rue hier devient rivière aujourd'hui; les carrefours sont des étangs; les places plus étendues, des lacs; les groupes de maisons, des îles. Le flot verdâtre monte, monte et grandit toujours. Les femmes, marchant sur la pointe des pieds, tenant des deux mains leurs jupons, gravissent à la hâte les escaliers, gagnent les corridors, les passages. Où les brouettes, les camions passaient et roulaient bruyamment, glissent les bateaux et les barges. Les personnes de poids, dames de respectable embonpoint, gros *gentlemen* d'un certain âge, sont forcées de recourir à la bienveillante intervention des porteurs, des matelots qui, au prix de quelques *stuivers*, se chargent d'accomplir ce périlleux sauvetage. Puis les portes et les fenêtres des rez-de-chaussée sont hermétiquement closes, renforcées de barres de fer, et rendues impénétrables à l'eau, au moyen de divers procédés suffisamment connus dans ce pays d'expérience. Puis les bureaux, les comptoirs, les classes montent au premier étage; la ménagère transporte sa cuisine et l'installe dans son salon. Là, pai-

Digitized by Google

sibles, on attend la fin de ce déluge universel, et l'on se groupe tranquillement au foyer ou au balcon, arches saintes où, de nos jours, se réfugie, à Rotterdam, la race humaine menacée.

Tel est donc l'aspect familier, le côté plaisant des inondations. Toutefois le fléau, envisagé sous un autre jour, pourrait avoir des conséquences graves, amener de véritables, d'immenses désastres, ainsi que les annales hollandaises ne le constatent que trop fréquemment. Cette noble terre de Hollande a donc constamment besoin de tout le travail, la volonté, la patience et le génie de ses ingénieurs, pour la préserver, la raffermir, la maintenir entière et féconde. Tous les encouragements possibles sont donc offerts aux jeunes gens qui se consacrent à cet utile labeur et s'en font une brillante carrière. L'État a établi, à Delft, un collége renommé où les enseignements, les exemples et tous les soins possibles sont prodigués dans ce but aux élèves ingénieurs.

Nous venons de parler de Delft; pourquoi ne pas la visiter? En Hollande, comme dans notre bien-aimé pays, les distances sont peu considérables. A peine, en montant en wagon, avez-vous le temps de parcourir, dans votre *Guide* plus ou moins intéressant, le paragraphe traitant de la ville qui va suivre, que déjà cette ville est devant vous, dans le cercle de votre regard, à la portée de votre main. En conséquence, nous laissons derrière nous la grande cité de Rotterdam avec ses 102 mille habitants, ses ponts, ses places, ses rues, et ses grands vaisseaux des Indes, se balançant sur ses canaux; nous aspirons, en passant, la vapeur et les fumées de la ville de Schiedam avec ses usines, ses fourneaux et ses distilleries, et nous venons enfin nous reposer à l'ombre des beaux châtaigniers en fleurs qui ombragent, dans cette ville sans bruit, le plus paisible et le plus lent des canaux sans murmure. Delft la silencieuse, — où les princes de la maison d'Orange vont tous pour leur dernier repos, où sont déposés les os de Guillaume-le-Taciturne, — est véritablement une cité des morts, toute sérieuse, muette, tranquille et retirée, opulente du reste, et habitée par de nobles ou de riches familles. Grand nombre d'armateurs, de négociants retirés, d'anciens résidents, de riches nababs des Indes, y passent en paix leurs vieux ans, dans le calme et le luxe de leurs élégantes demeures.

Mais la cité de Delft n'est pas seulement l'Hôtel des Invalides des armateurs retirés; elle offre aussi aux voyageurs quelques monuments d'un haut intérêt historique. C'est d'abord le *Prinsenhof*, autrefois palais, caserne aujourd'hui, sur l'escalier duquel tomba, en Juillet 1584, Guillaume-le-Taciturne, tué par Balthazar Gérard d'un coup de pistolet. Si le vieil édifice a notablement changé d'emploi, rien du moins n'a été

Digitized by Google

modifié dans la disposition intérieure. On montre, sur l'escalier, les marches où roula le prince; le coin, au bas du palier, où s'était placé Gérard. Les trous faits par les balles sont restés béants dans le mur, et se sont agrandis sensiblement, assure-t-on, à force d'avoir été touchés par la main des touristes. Au reste, de notables métamorphoses ont été opérées dans la destination du monument. L'ancienne salle à manger du Taciturne, noble et belle salle de majestueuses proportions, sert maintenant aux soldats d'arène de gymnastique : les haltères et les trapèzes, les barres fixes et les chevalets remplacent dans leur confusion pittoresque l'énorme table de chêne à laquelle s'asseyait le prince, à laquelle présidait Louise de Coligny. Car qui pourrait oublier, dans le palais de Guillaume, cette vaillante Louise que la France avait donnée à cet austère pays du nord? Remarquons ici, en passant, que la race des princes d'Orange a eu ce rare et singulier bonheur de voir presque toujours les hommes remarquables nés dans ses rangs s'unir à des héroïnes, à des femmes supérieures. Or, les enfants sucent, avec le lait, le noble sang des mères qui, dès le berceau, leur sourirent; les brillantes facultés du cœur et de l'intelligence se transmettent par le contact, par l'accent, par le regard, à ces jeunes esprits que le moindre effort façonne. Il se rencontre donc, chez ces princes hollandais, bon nombre de vertus, de talents et d'aptitudes héréditaires. La mère de Guillaume III, par exemple, était l'une des plus instruites et des plus distinguées entre toutes les femmes de son temps. Elle joignait, à ses talents et à ses hautes capacités, des goûts d'un luxe vraiment royal, d'une élégance artistique. Tous les menus ustensiles que contenaient sa chambre, son salon et sa salle à manger, son bassin à laver et son aiguière même, devaient être en or fin, enrichis de dessins et de gracieuses ciselures. Elle devait ce penchant à l'organisation délicate et raffinée des Stuarts, dont elle était fille. Ajoutons que la famille régnante des princes d'Orange n'a pas dégénéré sous le rapport des talents et des aptitudes. La reine actuelle brille au premier rang parmi les princesses les plus dignes et les plus accomplies dont l'Europe moderne ait à se glorifier.

Mais, sans sortir des murs de Delft, revenons à ses monuments, c'est-à-dire à ses tombeaux. Accomplissons d'abord consciencieusement notre devoir de voyageurs qui nous conduit à la nouvelle église où s'élève, dans toute sa splendeur, l'opulente tombe du Taciturne. Le monument convient peu, sous le rapport du style et de l'aspect, au personnage austère et silencieux dont il recouvre les restes et perpétue la mémoire. Il s'élève à une hauteur imposante, est construit de beau marbre noir, mais est orné fâcheusement, nous dirions presque

Digitized by Google

« défiguré » par un luxe inutile de trophées et d'écussons, de brinborions étincelants et d'oripeaux métalliques. On voudrait ici rencontrer un art plus vrai, un goût plus pur. Tout près de là, une simple tablette de marbre, appliquée sur le mur, indique le lieu de sépulture de Grotius, le célèbre érudit, qui s'en vint se reposer définitivement à Delft, après avoir laissé son nom et ses travaux au monde.

Les tombeaux, bien ou mal dessinés, s'amoncellent dans cette église. C'est ici le lieu de repos de tous les princes de la maison d'Orange, qui y arrivent sur un char pompeux, traîné par huit énormes chevaux frisons au poil d'ébène. Ils viennent se grouper, peu à peu, autour de leur grand aïeul, laissant à d'autres leur nom, leur souvenir, leur tâche.

Dans la vieille église voisine, qui s'élève en face du Prinsenhof, et s'abrite sons d'épais châtaigniers, nous visitons, avec un sentiment mêlé d'admiration et de respect, un monument d'un autre style. C'est encore un tombeau, mais non celui d'un prince. C'est celui de Martin Harpertz Tromp, l'illustre amiral hollandais. Les Hollandais, — il convient de le remarquer, — se sont plu de tout temps à rendre à leurs amiraux, des honneurs qu'ils n'ont prodigués, ni à leurs hommes d'Etat, ni à leurs écrivains, à leurs docteurs ou à leurs peintres. Pas un vaillant marin hollandais qui n'ait sa tombe armoriée, sculptée sous les voûtes de quelqu'antique monument, ou sa noble image de pierre énergiquement taillée. Le vieux Martin Tromp n'est pas plus mal partagé que d'autres, sous ce rapport. Sur la fosse où sont déposés ses os s'élève la splendide masse de marbre blanc, imposante et magnifique. Le vieux guerrier de marbre y est étendu noblement, la tête appuyée sur un canon, les mains paisiblement croisées : on dirait un vieux lion qui se repose et qui s'endort. Les rayons d'or, glissant à travers les hautes fenêtres de la cathédrale, éclairent son front énergique, caressent ses traits reposés et font ressortir, dans toute la variété ingénieuse et la grâce de leur détails, les bas-reliefs et les groupes de marbre blanc fouillés dans le socle du tombeau et destinés à reproduire les principaux évènements, les occupations, les dangers, les devoirs de cette simple et noble vie.

Toutefois, la cité des tombeaux ne peut nous arrêter longtemps : la vapeur nous appelle, la capitale nous attend; de Delft, nous passons à la Haye. Or, La Haye est l'une des cités les plus aimables, l'une des capitales les plus brillantes pour les princes qui y doivent vivre, comme Delft est le lieu de sépulture le plus paisible et le plus doux pour ceux qui y vont mourir. Cette gracieuse ville de soixante mille âmes, qui n'est séparée de Rotterdam que par un trajet d'une heure et demie, a quelque chose de la splendeur et de la gaîté de Paris dans l'élégante

Digitized by Google

décoration de ses palais, de ses hôtels, dans la constante animation de ses boulevards et de ses parcs, et, tout à la fois, pour l'agrément du séjour et le charme des regards, quelque chose de Meudon, de St-Cloud et de Trianon, dans la fraîcheur et la beauté des bois touffus qui, de toutes parts, l'environnent et la caressent. Les vertes allées de la forêt apparaissent au fond de chaque décor, au bout de chaque rue ; sous l'odorant feuillage de ces bois, et presque sans sortir de chez soi, le promeneur s'enfonce et s'égare; au travers de ces bois enfin, un frais sentier frangé de mousse verte conduit, en serpentant sous les chênes, jusqu'au village de Scheveningue, sur les sables blancs duquel s'alignent les petites voitures de bains, s'amarrent les barques des pêcheurs. Dans cette paisible et jolie résidence, — nous le supposons du moins, — les jours doivent couler doucement, tranquilles et joyeux, sans secousses trop violentes, sans préoccupations trop vives. Il n'y manque pas, du reste, d'œuvres célèbres et splendides, de précieux monuments de l'art pour remplir et charmer les heures, quand le temps semble s'attarder,

Car La Haye a, avant tout, son trésor, son musée royal, écrin dont *Le Taureau* de Paul Potter et *la Leçon d'Anatomie* de Rembrandt, sont les deux gemmes principales. Grande différence des sujets choisis par les deux peintres; frappantes dissemblances aussi entre la touche, le génie et les procédés d'exécution. *Le Taureau* paît tranquillement, avec un groupe de ses compagnons, dans une de ces belles et vigoureuses prairies hollandaises où le gazon est doux et moëlleux comme un tapis, où chaque brin d'herbe est fin et velouté comme un duvet de soie. La belle croupe fauve de ces animaux se dessine vigoureusement sur un ciel pâle et clair, d'une *réalité* d'aspect, d'une transparence admirable sur un ciel comme on n'en fait plus, quoique bien souvent on en voie. La peinture peut déchoir, mais la nature est immortelle; la puissante main de Dieu déroule chaque jour pour nous, sans relâche et sans voile, l'inépuisable tableau de la terre et des cieux, toujours changeant, toujours nouveau, toujours le même.

Mais revenons à nos moutons, c'est-à-dire au taureau, qui est vraiment merveilleux. Vous pourriez compter, toucher presque chaque petit poil roussâtre de sa robe de velours, chaque courbure imperceptible de ses côtes sous l'épaisse couche de chair et de graisse qui les recouvre, chaque soupir de son haleine qui entr'ouvre ses larges narines, chaque battement de son cœur qui soulève ses larges flancs. Ce n'est plus une image, ce n'est plus un tableau : c'est la réalité, la substance et la vie. Les mêmes qualités se retrouvent dans un autre Paul Potter, de petites dimensions : « Une vache buvant au gué », délicieuse petite toile où

Digitized by Google

tout est achevé, où tout est réuni : fraîcheur de l'air, transparence du ciel et de l'eau, finesse du coloris, charme du paysage, et vérité inouïe des plus petits détails.

Nous nous arrêtons maintenant devant la toile de Rembrandt, le maître des maîtres pour cette école flamande et hollandaise qui, grâce à sa patience inouïe, à son observation exacte, à son énergie consciencieuse, parvient à tout reproduire sans rien poétiser. Comme sujet et détails, le tableau est peu attrayant, comme puissance d'exécution, le chef-d'œuvre est admirable. Sept docteurs illustres, du temps où Rembrands vécut, sont gravement assemblés autour d'une table de marbre. Sur cette table, qui donne froid à regarder, un cadavre est étendu. Le grand anatomiste en l'honneur duquel cette toile splendide fut conçue et exécutée, a commencé sa leçon pour son savant auditoire, et a disséqué déjà une partie du bras qu'il tient ouvert. La lame d'acier de son scapel fouille encore profondément les muscles meurtris du corps, qui semblent tressaillir sous cette touche glacée. L'air de curiosité fiévreuse, de préoccupation intense répandu sur deux ou trois de ces visages, est vraiment merveilleux; les autres docteurs, — n'en déplaise à leur dignité, — paraissent trop se souvenir qu'un grand peintre fait leur portrait, et se montrent surtout désireux de poser pour la galerie. Que Rembrandt ne nous empêche pas de parcourir les autres salles du musée, et de rendre justice à d'autres toiles. Il nous reste à admirer dans la foule, en passant, « le Violoniste » de Jean Ostade; la « Leçon de Botanique » de Miéris, une « Femme causant » de Gérard Dow; « l'Agneau favori et sa maîtresse », charmante idylle de Jean Steen, toute pleine du charme de l'innocence, de la couleur du printemps, du parfum des prairies.

Il est impossible, du reste, de prolonger, autant que nous le voudrions, notre visite au musée; nous avons encore à visiter la galerie particulière de M. Steengratz. En fait de vieux maîtres hollandais, nous y rencontrons toujours les mêmes noms, le même style : des Gérard Dow, des Hobbéma, des Miéris, des Ruysdael. De belles œuvres modernes sont en outre ajoutées à cette précieuse collection. Une toile signée par un artiste belge, de Keyzer, croyons-nous, mérite surtout d'être vue et admirée. Le Dante va faire une visite à Giotto, dans son atelier, où le précurseur de Raphaël est occupé à peindre une madone. Cette œuvre ne rappelle en rien l'école flamande qui l'a précédée. Un clair rayon d'Italie a glissé au-dessus; le culte du beau, l'idéal, la poésie des lignes, des couleurs et de l'expression y ont trouvé leur place.

La vue de tant de chefs-d'œuvre nous a mis en appétit. Lorsque

Digitized by Google

nous avons dit adieu aux belles galeries de la Haye, si vastes, si larges, si favorablement aérées, avec des siéges si confortables et un jour si clair et si doux, nous songeons au musée d'Amsterdam et aux autres galeries particulières de la grande cité marchande. A notre descente de wagon, c'est donc le Musée Royal qui a notre première visite. Nous nous arrêtons bientôt devant la « ronde de nuit » de Rembrandt, dont nous ne saurions comment vous parler, parce que l'admiration des siècles ne nous a laissé rien à dire. On ne décrit plus, en effet, la *Sainte Cène* de Léonard, ni la *Transfiguration*, ni la *Descente de Croix*, ni la *Madone Sixtine*, ce qui est souverainement beau et aussi souverainement connu : impossible d'exprimer ses sentiments, son saisissement, son admiration, sans tomber dans la banalité, les lieux communs et les redites. Seulement, si vous voulez voir un jour la flamme rouge des torches s'agiter sur une toile, l'illuminer, la colorer et la transfigurer en l'éclairant, et vaciller au souffle de la nuit sur de robustes et fiers visages, allez voir la « Ronde de Nuit », et vous ne douterez plus, et vous contemplerez stupéfaits, émerveillés, retenant votre haleine, pour ne pas éteindre ou diminuer la clarté de ces flambeaux guidant les soldats citoyens à travers les ombres.

A côté, un peu au-dessous de la *Ronde de Nuit*, plaçons les *Syndics des drapiers*, du même maître : quatre portraits simples et grands laissant voir, en quelque sorte, à travers les traits, les dispositions le tempérament, l'humeur des humbles bourgeois qu'ils représentent. Les *Syndics* ont toutefois sur la *Ronde de Nuit*, le sensible avantage d'être mieux conservés; l'autre chef-d'œuvre de Rembrandt a subi, par malheur, des dégradations fâcheuses.

Rembrandt a dans la galerie d'Amsterdam, un redoutable rival. Van der Helst a lutté victorieusement avec lui de puissance de coloris, de largeur et de hardiesse de touche et de vérité d'expression, dans son célèbre tableau ; « Banquet de la garde-civique d'Amsterdam, après le traité de Munster ». Imaginez trente-cinq admirables portraits, trente-cinq personnages, de grandeur naturelle, véritablement *vivants*, se mouvant, se regardant, se parlant, et admirablement agencés, en plusieurs groupes divers d'attitudes et d'expression, autour d'une longue table ; trente-cinq individualités distinctes qu'il serait impossible de confondre : tant elles s'affirment dans le maintien, le geste, le sourire et le regard.

Autre Van der Helst, non moins *vrai*, non moins fini et non moins remarquable : le portrait des *Syndics de la Guilde de St-Sébastien*. Puis, un immense tableau de Plinck, représentant quelque fête civique

Digitized by Google

de ce temps-là, avec de la lumière et de la chaleur dans tous les tons; de la vie, de la vérité et de la joie sur tous les visages. Remarquons ici en passant qu'il fut accordé à tous ces obscurs bourgeois, contemporains de Van der Helst, de Jean Steen et de Rembrandt, un privilége précieux, une faveur vraiment toute particulière. Eux, qui n'étaient ni rois, ni princes, mais rien que de bons citoyens, Flamands ou Hollandais paisibles, respectables échevins ou syndics consciencieux, ils eurent cette bonne fortune d'être peints par de grands peintres, qui en firent autant d'immortels. C'est que l'art était, avant tout, national, patriote, en ce temps et ce pays-là; il se faisait volontairement l'écho de l'estime et du respect de tous; il allait chercher ses modèles partout où il les trouvait honnêtes, respectés et bons, autour des cuves d'un corroyeur, au comptoir d'un humble drapier, sur l'arrière-pont d'un vaisseau-amiral, dans le laboratoire d'un docteur ou d'un studieux chimiste. Aujourd'hui, nul ne sait plus les noms de ces hommes de probité, de travail et de savoir, qui se sont tout simplement assis en face d'un vaillant artiste, et qui leur ont laissé quelque chose de leur âme et de leur vie dans leur portrait. Mais qu'importe? leurs figures sont toujours là, calmes, ouvertes et austères, révélant toute une existence de courage et de labeur, et semblant dire au visiteur qui les salue et les contemple « Nous n'avons point eu d'écussons, nous ne portions point de titres, » mais nous avons servi notre pays, loyalement agi, honnêtement » vécu. » En pourront-ils, hélas! dire autant, les portraits des belles dames de cour, des danseuses à jupons bouffants, et des généraux à graine d'épinard, que nos peintres du dix-neuvième siècle légueront à la postérité? Car qui voudrait peindre, de nos jours, des drapiers et des bourgmestres?

Les Hollandais d'alors, du reste, durent s'estimer heureux de constater à cette époque, au sein de leur nation, un développement simultané d'intelligence et de génie, une action commune et féconde de tous les hommes d'élite qui illustrèrent leur pays. Le siècle où vécurent et brillèrent Maurice de Nassau, Grotius et Barneveldt, fut aussi le siècle de Gérard Dow, de Rembrandt et de Van der Helst. Les grands hommes, en cet heureux pays, furent contemporains des grands peintres. Lorsque les Hollandais avaient des amiraux capables de faire triompher leurs vaisseaux dans les combats sur la haute mer, ils avaient des peintres aussi qui savaient reproduire et faire admirer la souveraine majesté de l'Océan, les lointaines perspectives de ses flots, la toute-puissance de ses fureurs, la cristalline transparence de ses vagues. Le marin hollandais qui avait combattu sous les ordres de Tromp et de Ruyter,

Digitized by Google

pouvait voir les batailles, les épisodes de sa vie retracés sur les toiles de Van der Velde; les pâturages et les gués de son village natal reproduits par Cuyp, Wouvermans et Paul Potter; les fêtes civiques de ses aïeux peintes par Van der Helst et Rembrandt; les vénérables traits de sa grand'mère immortalisés par Gérard Dow. Mais ces considérations esthético-historiques pourraient nous entraîner trop loin. Pour y mettre fin, nous quittons le Musée Royal d'Amsterdam, dont les salles sont, par malheur, beaucoup moins bien éclairées et aérées que celles de La Haye, et qui contient, en outre, moins d'œuvres remarquables, parmi les toiles de petites dimensions. Maintenant la galerie Van der Hop et celle du bourgmestre Six nous attendent. La première doit son nom à un riche citoyen d'Amsterdam qui, ayant collectionné ces peintures avec une véritable ferveur pendant sa longue vie, les légua, après sa mort, à sa cité natale, à cette condition toutefois que les visiteurs désireux d'y pénétrer devraient payer une contribution légère, au profit des indigents et des vieillards de la ville. Les curieux sont assez rares hélas! et les pauvres au bout de l'an, ne doivent recevoir qu'une aumône bien chétive. Une visite à la galerie Van der Hoop vaut cependant bien ce qu'elle coûte. Nous y admirons d'abord un splendide paysage de Both, le plus beau peut-être de tous ceux qu'a peints ce grand artiste; des panneaux dus à Adrien d'Utrecht, royale décoration bien digne d'une salle à manger princière; une lumineuse toile de Weenix, et de charmants petits tableaux de genre signés Van der Heyde, Jan Steen, Van Ostade, Miéris, etc. Nous avons gardé à dessein pour la bonne bouche la petite galerie qui s'ouvre sous le toit hospitalier des descendants du bourgmestre Six. C'est là vraiment la fleur des pois, le dessus du panier, le bouquet du feu d'artifice. Une petite chambre, et trente à quarante tableaux, mais rien que des chefs-d'œuvre, de véritables merveilles. Entre toutes, brillent le portrait du bourgmestre Rembrandt, peint par son illustre homonyme, et une incomparable petite toile de Gérard Dow, une jeune fille appuyée à un balcon et en faisant descendre un panier. Rien de plus simple et de moins prétentieux; vous voyez cela d'ici, et vous vous le figurez d'avance. Eh bien, non; vous ne vous imaginerez jamais la réalité frappante, la lumineuse fraîcheur, l'expression *saisie*, le mouvement et la vie de cette petite toile. L'ombre du panier qui descend semble vaciller sur le mur; la petite main de la jeune femme s'entr'ouvre; ses prunelles brillent et se meuvent sous ses cils en suivant, avec attention, le mouvement de la corbeille. Ce joyau de la peinture, placé dans ce splendide écrin, fait commettre certainement bien des péchés d'envie. En nous éloignant, nous nous re-

Digitized by Google

tournons pour suivre encore, d'un œil de convoitise et de regret, la jeune femme à sa fenêtre. C'est à elle encore que nous disons notre dernier adieu, en quittant la galerie.

Amsterdam et Rotterdam ont, sous plusieurs rapports, le même aspect. Toujours des canaux multiples; des eaux en abondance, répandues partout et toujours occupées; des barques, des barges et des yachts se balançant à l'ancre ou glissant lentement entre les ponts; de belles promenades plantées de châtaigniers et de tilleuls; des maisons de briques rouges, aux pignons aigus, aux revêtements de pierre blanche ou de pierre, avec des persiennes vertes et des ciselures de fer aux balcons; aux croisées, des corbeilles de fleurs et l'inévitable *espion* au dehors; au dedans, de jolies Hollandaises bien coiffées, gravement assises et faisant voler leur aiguille, tout en jetant sur le petit miroir un regard rapide et discret : en somme, beaucoup de propreté, de comfort, de fraîcheur et de tranquilité. Ce dernier avantage n'existe plus, toutefois, aux alentours de la Bourse.

Il est vrai de dire que nous nous trouvons en vue de ce monument vers trois heures de l'après-midi. C'est précisément alors que les affaires se règlent, les marchés se discutent, les transactions s'effectuent. Vers deux heures et demie, les courtiers, les négociants, les spéculateurs arrivent; à deux heures trois quarts, ils sont assemblés, l'action commence alors et la lutte s'engage. Les descendants de Jacob surtout sont nombreux, sont actifs au sein de cette foule ardente et animée. Les regards se croisent, les voix s'élèvent, les gestes se multiplient, les défis s'échangent, les esprits s'échauffent. Au milieu de ce tumulte, les lettres de change se manient et les millions s'écoulent. Et la bataille comme toutes les luttes suprêmes, ne dure pas longtemps. A trois heures et un quart, le combat a cessé. Alors le silence se fait et le torrent s'écoule, les affaires commerciales de deux mondes étant réglées jusqu'au lendemain matin.

A quelques pas de là, nous tombons au milieu d'une foire. Il y a encore des foires à Amsterdam, en dépit du progrès du siècle. Les campagnards des environs et les paysans mêmes de provinces assez éloignées s'y rassemblent en grandes foules, avec leurs vêtements pittoresques et leurs coutumes du bon vieux temps. Les femmes frisonnes se distinguent par la richesse d'ornements et la singularité de leurs costumes; jupons assez courts à gros plis, de couleurs éclatantes et parfois bigarées; pas la moindre apparence de crinoline; corsages de velours ou brun très-courts, descendant à peine au-dessous des bras; hauts bonnets à fond carré; épaisses plaques d'or uni fixées au-dessous

Digitized by Google

du bonnet par des engins très-compliqués, et s'appliquant sur les joues, au-devant des oreilles; longues pendeloques d'or à ces mêmes oreilles, et diadème d'or uni couronnant le sommet du front. On comprend que de pareils atours ne se renouvellent pas souvent et doivent plutôt se transmettre par alliance ou héritage. Assurément le diadème et les plaques assorties d'une de ces riches villageoises en habits de fête représentent parfois la valeur de beaux et gros pâturages, situés dans les environs d'Arnheim, de Nimègue et de Leeuwarden.

Tous ces joyeux promeneurs s'attroupent en flânant autour des curiosités, des boutiques et des tréteaux de la foire. Un de ces établissements nomades semble posséder le privilége d'éveiller leurs préférences et d'attirer leur attention. C'est le carrousel ou tourniquet, la vaste tente trop connue, avec ses méchantes gravures, ses miroirs et ses oripeaux, sous laquelle se balancent et tournent les petits chars en forme de barques, et les quadrupèdes d'un ordre particulier, d'aspect peu engageant, rangés de front trois par trois, et paraissant offrir, aux naturalistes studieux, les caractères principaux du cheval, du lion et du fabuleux unicorne. Ne croyez pas que les enfants seuls se rassemblent et se réjouissent à la joyeuse perspective d'une semblable cavalcade. Des jeunes gens portant moustaches et larges favoris, des jeunes filles, des jeunes femmes, de respectables mamans elles-mêmes prennent place, avec empressement, sur la croupe de ces coursiers, puis, s'ébranlant avec eux, passent et repassent en tournoyant, dans une attitude et avec des regards empreints à la fois d'extase et de placidité, de béatitude et de modestie. Du reste, les mères assurent qu'elles ne montent ces rossinantes, que pour protéger leurs enfants, espèce ordinairement folâtre et étourdie.

Il va sans dire que la foire occasionne beaucoup de mouvement, de confusion, de bruit et de poussière. Cependant la foule est, en général, amicale et bien disposée; elle s'agite et crie beaucoup, mais elle s'exaspère et se querelle rarement, et, — chose remarquable, — nous n'y avons remarqué que peu ou point d'ivrognes.

Mais le continuel fracas de la foire nous énerve et nous ennuie. Pour nous en délivrer, nous prenons le parti d'aller faire visite, à une heure et demie de là, sur une des branches du Zuiderzée qu'on appelle l'Y, au célèbre village de Broek, que *doivent* visiter les touristes. Vous savez déjà que la Hollande est le pays des villages propres *par excellence*. Or, entre tous ces villages, celui de Broek brille comme un bijou, un trésor de propreté. Vous en feriez vingt fois le tour, dit-on, et vous n'y trouveriez pas une ordure, pas une feuille de chou, pas une cosse de

Digitized by Google

pois en souffrance, pas un grain de poussière, pas un brin de duvet. Le bateau qui traverse l'Y vous a déposé à terre à une petite lieue de là ; vous faites la dernière partie du trajet en voiture, et vous vous arrêtez à une certaine distance du village. Le reste du chemin doit nécessairement se faire à pied; ni voitures, ni chevaux ne devant pénétrer dans l'enceinte sacrée. Et puis vous vous trouvez dans l'unique rue du village; une rue qui revient sur elle-même et tourne et se replie, sans doute parce que la ligne serpentine est la ligne de beauté. Alors vous apercevez devant vous, autour de vous, à droite, à gauche, ça et là, des toits rouges, des pignons aigus, des corbeilles de fleurs, des volets verts, des balcons ciselés, des serres en miniature, des gazons de velours, de jolis arbres nains, des plantes fraîches dans de petits vases rangés symétriquement, des sonnettes et des marteaux de portes reluisant comme de l'or, de petits perrons à plusieurs degrés, d'une blancheur de neige. Mais tout cela a l'air bibelot, carton peint, joujou de bois d'Allemagne. On craint d'étendre un peu la main, de peur de tout renverser, ou de respirer un peu fort, de crainte que tout cela ne s'envole : on croit voir sortir des coulisses un joli village d'opéra.

Nous n'avons pas passé assez de temps à Broek pour savoir si les habitants prennent leur rôle au sérieux ou s'ils se plaisent à poser, seulement pendant la belle saison, pour le maintien de leur réputation et l'agrément des touristes.

Maintenant, comme nous préférons nous arrêter à quelque chose de plus sérieux, nous nous dirigeons vers Leyde, la vieille cité patriote et la ville savante : Leyde, l'antique et célèbre université, qui a abrité dans son sein des milliers d'étudiants, du seizième au dix-neuvième siècle; Leyde, qui fut jadis le Lugdunum Batavorum, ou le Lyon des Bataves pour les Romains, et qui, depuis, fut l'Athénée Batave de beaux esprits de la Hollande; qui renferme encore aujourd'hui les cendres de Joseph Scaliger, après avoir abrité dans son sein les presses célèbres des Elzévirs, et avoir vu professer, dans sa chaire de médecine, le docte Boerhaave; qui donna, au siècle dernier, une hospitalité savante à Olivier Goldsmith et Harry Fielding, alors joyeux inconnus et folâtres étudiants; qui dut enfin, en 1575, la fondation de son Université à son indomptable héroïsme. Il s'agissait de perpétuer la mémoire des combats, des siéges glorieux soutenus contre les Espagnols par les habitants de Leyde, comme par ceux de Haarlem, pour le salut de la patrie.

Actuellement encore, Leyde est une ville attachante, originale, hospitalière, ayant tout à la fois un grand air de bonhomie et un certain

Digitized by Google

parfum d'antiquité. Les toits bruns, les pignons aigus, les façades aux poutres saillantes des plus anciennes maisons de cette pittoresque cité, conservent le cachet et la couleur moyen-âge. En outre, de petits écriteaux attachés aux vitres de quelques fenêtres, et portant, écrits en latin ces mots « cubicula locanda » — appartements à louer,— indiquent qu'en cet endroit un asile est offert aux étudiants venus pour s'abreuver aux sources du savoir, en fréquentant les cours de cette Université célèbre. C'est qu'en effet, pour les nations du nord, l'Université de Leyde a toujours été un lieu de rendez-vous, un centre d'attraction où s'allumaient, à la fois, tous les flambeaux de la science. Le précieux Album de cette institution est là pour en rendre témoignage. Du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, que de disciples, que d'étrangers, que de noms, obscurs ou illustres, Anglais, Écossais, Danois, Allemands, Hongrois, Scandinaves ! Leyde était alors, par excellence, une cité cosmopolite, faisant rayonner, jusqu'en ces lointaines régions du Nord, les sereines et bienfaisantes clartés de la civilisation, de la science et du génie.

Actuellement, il se présente comparativement peu d'étrangers, aux cours savants de l'Université de Leyde. Mais on y voit accourir encore de jeunes Hollandais de tous les rangs et de toutes les provinces : blonds et blancs Frisons au regard tranquille, à la stature élevée, réservés et paisibles, mais légèrement obstinés et attachés fortement à leurs opinions personnelles, à leurs coutumes, à leur clocher, ainsi qu'un vrai Frison doit l'être; ou vifs et joyeux Brabançons qui se présentent, mine éveillée, œil grand ouvert, sourire aux lèvres, et toujours le cœur sur la main, apportant quelque chose de la vivacité française et de l'esprit français, en cette société studieuse, paisible et grave, ou le tranquille Nord-Hollandais enfin, avec son visage pacifique, son sourire plein de bonhomie, ses allures simples et lentes et ses formes massives auxquelles s'unissent souvent une intelligence profonde et un esprit parfois très-délié. Le jeune nouveau-venu, à peine installé dans sa, — ou ses, — petite chambre, au haut de la maison, s'occupe de meubler son appartement, généralement avec asssz de goût et d'élégance. Il a des livres, des gravures, et souvent un piano; il cultive parfois des fleurs sur son petit balcon, tant le goût des fleurs est général, dans toutes les classes et les cités de cette nation honnête.

Puis notre étudiant studieux se rend aux cours le matin; il passe, dans les vieilles salles de l'Université, la plus grande partie du jour, va dîner, vers quatre heures, avec quelques camarades, soit à sa pension bourgeoise, soit à la Minerva, son club d'étudiants, et consacre ses

Digitized by Google

soirées, tantôt à l'étude, tantôt à de longues promenades dans les prés et les bois d'alentour, tantôt enfin, — ce qui est beaucoup plus dangereux et moins édifiant, — à d'interminables séances, discussions politiques, parties de cartes ou de billard, chopes de bière, etc., dans l'un des cafés en vogue qui s'alignent dans Breed-Straat.

L'une de nos premières visites à Leyde, — on le comprend de reste, — est pour l'Université. Nous voyons s'élever, sur le bord d'un large canal planté d'arbres, un vénérable édifice en briques rouge pâle, dont le bâtiment principal s'élève en forme de tour et présente, sur sa façade, une peu gracieuse alternative de cinq fenêtres en ogive avec cinq fenêtres carrées. Derrière ce bâtiment, un grand jardin botanique, ombreux, printanier et souriant, avec ses fleurs et sa fraîche verdure. En face, sur l'autre bord du canal, l'antique maison des Elzévirs, d'où sortirent de si nombreux, de si riches trésors, prédécesseurs et ancêtres de nos éditions de luxe. L'Université est donc admirablement placée pour ouvrir à ses jeunes disciples les sources les plus diverses de savoir, de travail, de riches et précieux souvenirs. A l'intérieur, de vastes salles, d'aspect et d'aménagement fort simple, reçoivent les étudiants qui se groupent, à l'heure des cours, autour de la chaire des professeurs. L'une de ces classes, entièrement dénuée de bancs et de pupitres, contient l'intéressante collection des portraits de tous les anciens professeurs, au nombre desquels apparaît Scaliger, avec son profil aigu et son épaisse barbe grise. Ces vénérables savants, en robes fourrées d'hermine, fraise de dentelle au collet, et bonnet de velours, semblent contempler, avec un étonnement intense et un intérêt profond, toutes ces jeunes générations qui, aujourd'hui, vont et viennent joyeusement dans le docte sanctuaire, y apportant d'autres mœurs, d'autres costumes, d'autres rêves, d'autres désirs.

Après une visite à la bibliothèque de l'Université, qui contient un grand nombre d'anciennes éditions, véritable trésor pour les bibliophiles, nous voyons encore s'ouvrir devant nous les portes des Musées. L'ancien monde, le monde païen, revit là tout entier. Ici, c'est l'Étrurie, avec ses créations originales, ses splendeurs mystérieuses, ou l'Égypte et ses hiéroglyphes, ses sphinx massifs, ses pylônes de granit rose, ou la Grèce avec ses marbres antiques, dorant d'un reflet du soleil des Cyclades la chevelure dénouée de ses nymphes et l'auguste profil de ses dieux. Mieux que cela, c'est l'Inde encore, étalant, comme au temps d'Alexandre, les ornements d'or de ses rois, les javelots de fer de ses soldats, les éventails nacrés de ses danseuses. Ou c'est le Japon, qui a envoyé ici des trésors si riches et si complets, des collections d'objets,

Digitized by Google

si rares et si précieuses, que le Musée qui les contient est prudemment resté fermé aux ambassadeurs Japonais, lors de leurs visite à Leyde, le gouvernement du Taïkoun défendant formellement l'exportation d'objets semblables, qu'il n'eût pas été prudent de montrer aux conseillers suprêmes.

En quittant les musées, nous allons admirer, pendant quelques instants, la vieille église de St-Pierre, où s'élèvent les tombeaux de Boerhaave et de Scaliger; puis nous nous égarons en rêvant sous les beaux et frais ombrages de la longue promenade qui étend, tout autour de la ville, sa ceinture de gazons verts, d'eaux vives et de branches caressées par les brises. Et puis un regard, un adieu aux derniers flots du Rhin, du vieux Rhin, qui s'en va mourir en s'unissant aux vagues de la mer du Nord; et puis la vapeur nous emporte, et nous dévorons l'espace, à travers la digue et la plaine, méditant et songeant aux Universités modernes, à la Hollande antique, et repassant philosophiquement tout ce que nous avons pu voir et retenir des coutumes et des mœurs de cet intéressant pays.

Ce qui nous a frappés d'abord, chez nos bons voisins des Pays-Bas, c'est l'amour de la famille. Celle-ci, toujours respectable, est également respectée, jusqu'en ses alliances les plus lointaines, jusqu'en ses plus nombreuses et confuses ramifications. Les belles-sœurs et beaux-frères, grands-oncles et grandes-tantes, petits-cousins et arrière-cousins, sont accueillis, recherchés, avec une bonhomie et une affection véritables, un empressement sincère, qui, chez nous, ne se témoignent guère qu'à de proches parents ou à des amis privilégiés. Par conséquent, les réunions de famille sont infiniment plus fréquentes, plus cordiales, et rassemblent, sous un même toit, une foule bien plus nombreuse. Par conséquent, le foyer, avec ses joies modestes et calmes, y est presque toujours tranquille et respecté; chacun trouvant, dans le petit cercle qu'il s'est choisi, l'humble berceau de son bonheur et l'humble horizon de ses rêves. Par conséquent aussi, les séparations, les querelles conjugales y sont rares, les bons ménages très-fréquents. Après douze ans et demi d'un heureux mariage, le couple privilégié célèbre *sa noce de cuivre*. Les amis sont conviés, la famille se rassemble, et de menus ornements de cuivre sont distribués aux invités. Au bout de vingt-cinq ans, même cérémonie pour la *noce d'argent*, et distribution de bijoux de même métal. Une heureuse union, prolongée durant cinquante ans, amène la *noce d'or* et les ornements conformes; malheureusement de semblables cas sont rares. Cinquante ans de mariage! ce temps est long, même pour les heureux.

Digitized by Google

Le plus souvent, avant la date solennelle, l'un des vieux époux est parti et attend, de l'autre côté de ce seuil où viennent finir tous les nœuds et les bruits de la terre.

Ce sont, probablement, ces mêmes sentiments de bienveillance générale, de considération pour le prochain, et cette étroite intimité des liens de famille, qui donnent aux funérailles, en Hollande, un caractère particulier. Il vous arrivera certainement d'y rencontrer, dans les villes, un grave personnage, tout de noir habillé, portant culottes, tricorne, bas de soie noire, souliers à boucles et longue écharpe de crêpe flottant derrière le dos. Ce fonctionnaire n'est autre que le *bidder* ou *l'inviteur*, qui est chargé d'annoncer le décès d'un voisin, d'un parent, à tous les habitants de la rue, du district, aux alliés, aux connaissances. Lorsque quelque important personnage vient à mourir, ou même quelque membre d'une famille généralement connue et estimée, cinq ou six de ces *bidders* font simultanément leur tournée par les rues et places de la ville. Ils sont accompagnés, ou dirigés plutôt, par un sérieux personnage, encore plus grave, encore plus noir, vêtu d'une longue robe traînante, coiffé d'un immense chapeau à la Basile, sentant enfin, à une demi-lieue, le drap mortuaire et le cercueil. Il se tient à l'écart, tandis que les *bidders* s'avancent; il se tait tandis que les *bidders* invitent; mais il prend une attitude funèbre, incline le front, secoue la tête, porte la main à ses yeux... et pleure, si, toutefois, il lui est possible de pleurer. C'est le *huilebalk*, quelque chose comme le pleureur antique, qui, du reste, tend sans contredit à devenir antique à son tour, car il est de moins en moins employé, surtout dans les grandes cités populeuses et marchandes. C'est que, par suite de l'activité fiévreuse qui caractérise notre époque, la douleur, les regrets, ne peuvent désormais occuper que peu de place dans la vie. *Time is money*. A chaque jour ses efforts, sa tâche; un labeur acharné vous attend; avez-vous donc le temps de pleurer?

Et pourtant, si quelque part il semblerait que vous eussiez le loisir de vous sentir au moins vivre doucement, bercé de sécurité et de repos et paisiblement replié sur vous-même, ce serait dans quelqu'une de ces bonnes vieilles villes hollandaises où subsistent encore, malgré l'effort des siècles, quelques traces de l'hospitalité, la familiarité, la paix des bons aïeux. C'est là surtout ce que nous nous disons en les quittant, en soupirant de loin, comme nous soupirons tant de fois, voyageurs haletants, après tant de biens réels entrevus sur notre passage, appréciés, compris, aimés, mais hélas! jamais conquis.

ET. MARCEL.

Digitized by Google

LA FRANCE DEPUIS LA CHUTE DE M. THIERS.

Les événements se succèdent en France avec une telle rapidité qu'il est fort difficile pour un recueil mensuel de les apprécier régulièrement : les appréciations risqueraient presque toujours de venir trop tard. Cependant, nous avons tenu à arrêter quelques instants nos lecteurs à chacune des grandes étapes franchies depuis quinze mois. C'est ainsi qu'au moment où M. Thiers conduisait la France sur la pente de l'abîme révolutionnaire, nous avons applaudi à sa chute et à la constitution, le 24 mai 1873, d'un gouvernement sérieusement conservateur ; que trois mois après, nous avons fait ressortir la haute signification, si pleine d'espérances à ce moment, de la réconciliation de la maison de Bourbon, et qu'enfin, un peu plus tard, au mois de novembre, nous avons déploré l'inconcevable résolution de M. le comte de Chambord, renversant l'édifice monarchique que des mains dévouées s'employaient à relever avec un sentiment si vrai et si intelligent des besoins du pays.

Depuis lors, les surprises parlementaires, les audaces des révolutionnaires et les manœuvres regrettables de l'extrême droite se sont multipliées à un point tel, qu'il nous a paru convenable d'attendre la suspension des séances de l'Assemblée nationale pour jeter sur la situation un coup d'œil d'ensemble. Aujourd'hui, le moment est venu de nous expliquer, et nous le ferons sous l'empire de cette profonde tristesse avec laquelle nous assistons aux progrès de la désorganisation de cette infortunée nation.

Sans doute je suis Belge et les intérêts de la Belgique me touchent avant tout. Sous Louis XIV, un personnage français voulant, dans une réunion publique, faire preuve de courtoisie envers un Anglais de distinction, s'écria : « Si je n'étais pas Français, je voudrais être Anglais. » L'Anglais répondit avec flegme : « Si je n'étais pas Anglais, je voudrais être Anglais. » J'ai toujours admiré ce mot de l'Anglais ; l'orgueil patriotique ne me déplaît pas, et je serais tenté de dire à mon tour : « Si je n'étais pas Belge, je voudrais être Belge. » Toutefois, je ne suis indifférent au sort de la France, ni comme catholique ni comme patriote : ni comme catholique, car, humainement parlant, la décadence de la Fille aînée de l'Église affaiblit la cause catholique en Europe, ainsi qu'au-delà des mers ; ni comme patriote, car il n'est pas bon pour nous

Digitized by Google

que l'une des grandes puissances qui nous entourent s'affaisse et que l'équilibre créé par les traités de 1815 achève de se rompre.

La journée parlementaire du 24 mai 1873 avait eu un double but : le premier, le principal, c'était de sauver l'ordre social menacé ; le second, d'aviser, si la chose était possible, au rétablissement de la monarchie, sans laquelle, au sentiment de la grande majorité des conservateurs, la France glisse rapidement dans la boue de la démagogie.

Aussi, le maréchal de Mac-Mahon, en acceptant la charge suprême de Président de la République, déclara-t-il vouloir travailler à la restauration de l'ordre moral et au maintien des principes sur lesquels repose la société. Le cabinet qu'il forma, en réunissant dans son sein des hommes appartenant à toutes les nuances conservatrices, reflétait bien cette pensée fondamentale du nouveau gouvernement : son chef, le duc de Broglie, en entraînant la droite à l'assaut du 24 mai, avait donné d'avance au vote mémorable qui allait intervenir, un caractère de préservation sociale, et son dévouement bien connu à l'Église marquait clairement que ses collègues et lui entendaient travailler à la reconstitution du pays sous l'égide des influences religieuses ; M. Batbie, avait, en attaquant M. Thiers, recommandé « une politique de combat » : tous deux appartenaient au centre droit ; à leurs côtés, MM. Ernoul et de la Bouillerie se rattachaient par leurs sympathies à la droite la plus pure.

Le ministère, ainsi constitué, se mit résolument à l'œuvre et suivit d'emblée une ligne de conduite nettement conservatrice. Bien des difficultés et des mécomptes l'assaillirent, car, grâce à la connivence coupable de M. Thiers, la démagogie était devenue puissante ; organisée d'une extrémité du pays à l'autre, elle continuait à inspirer dans les élections partielles les choix du suffrage universel. Mais le cabinet ne se laissa pas ébranler ; composé d'hommes de devoir, il comprit que son courage et sa persévérance devaient être à la hauteur de la situation.

Il était depuis deux mois aux affaires, lorsque le comte de Paris, par une démarche parfaitement loyale et en tous points correcte, alla rendre hommage au comte de Chambord et déclarer qu'en dehors de celui-ci, il n'y avait pas de prétendant dans la maison de France.

Cet événement, longtemps espéré, fut salué des acclamations de tous les hommes d'ordre. La France conservatrice respira, et déjà elle voyait se lever sur elle l'aurore d'un avenir meilleur qui, en la replaçant dans les voies de ses traditions, devait lui rendre en Europe la position conquise par tant de siècles d'efforts et ébranlée par les théories et les actes

Digitized by Google

insensés de Napoléon III. Telle fut aussi la conviction des chefs du parti conservateur: tous attribuèrent à la réconciliation de l'antique famille royale une portée politique, et ils jugèrent le moment venu de travailler au rétablissement de la monarchie.

Il fallait pour cela trouver une majorité. La chose n'était pas facile, car, d'une part, de nombreuses élections partielles avaient affaibli la droite; d'autre part, les séductions de M. Thiers avaient détaché de la majorité originaire un groupe, le centre gauche, qui s'était rallié à « la république conservatrice. » Les calculs les plus précis démontrèrent aux initiateurs du mouvement monarchique, que la royauté, pour se faire, devait se concilier l'adhésion d'une fraction de ce dernier groupe. On négocia dans ce but, et, après mille efforts, on se crut assuré de la majorité nécessaire à la restauration de la monarchie légitime; seulement, cette majorité n'était possible qu'à une condition, c'est que le drapeau tricolore fût *provisoirement* maintenu: ainsi l'avaient déclaré M. Target et ses amis.

Restait à obtenir l'assentiment du comte de Chambord. Cet assentiment ne fit pas défaut, et M. Chesnelong rapporta de Salzbourg la déclaration suivante consignée au procès-verbal de la commission des Neuf: « M. le comte de Chambord ne demande pas que rien soit » changé au drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir. Il se » réserve de présenter au pays et se fait fort d'obtenir de lui, par ses » représentants, une solution compatible avec son honneur et qu'il » croit de nature à satisfaire l'Assemblée et la nation. »

Cette déclaration impliquait une adhésion formelle à la transaction dont dépendait la cohésion de la majorité. Elle fut du reste comprise ainsi par les hommes les plus décidés à confondre leur manière de voir avec celle du comte de Chambord, par ceux qui, dans les négociations de Salzbourg, étaient les délégués de l'extrême droite. En effet le procès-verbal ajoute: « M. Chesnelong parlant, non plus au nom du comte de » Chambord, mais au nom de MM. Lucien Brun, de Carayon-Latour » et de Cazenove qui se trouvaient avec lui à Salzbourg, déclare que » ses honorables collègues ont accepté pour eux-mêmes et pour leurs » amis, de voter la formule: « Le drapeau tricolore est maintenu, il » ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée, » étant entendu toutefois qu'ils auront l'entière liberté de leur vote, » lorsque le roi présentera la solution qui fait l'objet de la réserve ci-» dessus mentionnée. »

Tout-à-coup, le comte de Chambord reprit sa parole, et, à la stupéfaction générale, par sa lettre du 27 octobre, il retira les concessions,

Digitized by Google

bien inoffensives du reste, dont ses amis les plus dévoués avaient reconnu la nécessité.

J'ai apprécié en son temps cette détermination déplorable, et j'ai démontré qu'elle était sans excuse; car, aucune divergence de principes n'existait entre le prétendant et la commission des Neuf, stipulant au nom de toutes les fractions conservatrices, et le différend portait uniquement sur la couleur provisoire du drapeau, question à coup sûr insignifiante en présence de l'accord conclu sur tous les autres points.

J'ai à cet égard justifié mon opinion au mois de novembre, et je renvoie mes lecteurs au développement que j'y ai donné. Mais combien n'ai-je pas été affermi dans ma conviction d'alors, quand une correspondance récente du *Times*, confirmée par une lettre du général Changarnier, président de la commission des Neuf, m'a appris, ce que j'ignorais, qu'au milieu des négociations pour le rétablissement de la monarchie, le maréchal de Mac-Mahon s'était prononcé dans des termes d'une haute gravité pour le maintien, au moins momentané, du drapeau tricolore: « Appelé par l'Assemblée dans un moment critique, avait-il dit au duc » d'Audiffret-Pasquier, à faire respecter ses décisions, à venir en aide » au pays et à défendre l'ordre, je reste dans les limites de mes fonc- » tions. Je maintiendrai l'ordre, et je ferai respecter les décisions » prises. Je ferai cependant une exception. On parle de substituer le » drapeau blanc au drapeau tricolore, et je crois devoir à ce sujet vous » donner un avertissement. Si le drapeau blanc est levé contre le dra- » peau tricolore et qu'il fût arboré à une fenêtre, tandis que l'autre flotte- » rait vis-à-vis, les chassepots partiraient d'eux-mêmes, et je ne pourrais » répondre ni de l'ordre dans les rues ni de la discipline dans l'armée.» Ces paroles furent confirmées dans une lettre adressée à la commission des Neuf par le secrétaire du maréchal, lettre disant en termes de conclusion : « En parlant ainsi, le maréchal se fait l'écho des sentiments de » toute l'armée. » A coup sûr cette appréciation n'était pas suspecte. Aussi ferme conservateur que chrétien convaincu, se rattachant par son nom, ses relations de société et ses traditions de famille à l'opinion légitimiste, marié à une duchesse de Castries, étranger à tout esprit de parti et à toute intrigue, le maréchal avait le droit d'être cru, lorsqu'il entrevoyait comme conséquence de l'adoption immédiate du drapeau blanc une rébellion de l'armée venant donner à la révolte de la rue une puissance invincible. Et c'est en face d'un pareil témoignage, que le comte de Chambord a persisté à vouloir imposer tout de suite à la France, sans qu'il y eût aucun principe en jeu, un drapeau que ni

Digitized by Google

l'armée ni la majorité de l'Assemblée ne croyaient pouvoir accepter encore ! On est confondu d'une pareille résolution. Ah ! sans doute, on la comprendrait, si on lui avait demandé d'être le « Roi de la révolution »; mais, ainsi que je l'ai établi précédemment, on était décidé à reconnaître son droit héréditaire; par là, son honneur était sauf, et aucun motif digne de fixer ses décisions ne pouvait s'opposer à ce qu'il saluât, au moins provisoirement, un drapeau associé depuis longtemps à tous les intérêts de l'ordre et de la religion.

Quoi qu'il en soit, à la suite de l'inexplicable volte-face du comte de Chambord, la monarchie était devenue *impossible*, ainsi que l'avoua l'*Union*, l'organe le plus accrédité du prince.

Mais restait la cause de l'ordre social, et celle-là était assez importante pour maintenir l'entente entre toutes les fractions qui avaient renversé M. Thiers.

L'extrême droite, pas plus que la droite et le centre droit, n'avait de motif pour rompre cette entente, et ce n'est pas, parce que le chiffre de voix nécessaire à la proclamation immédiate de la monarchie lui faisait défaut, qu'elle pouvait, en dissolvant la majorité, risquer de livrer l'ordre social aux rancunes et aux passions de la Révolution. L'intérêt de tous les légitimistes était du reste à cet égard d'accord avec leur devoir; car ils étaient en droit d'espérer qu'en restaurant l'ordre social en France, on arriverait à la longue, par une transaction nouvelle, à rendre la monarchie possible.

L'attitude qui s'imposait à eux était donc celle-ci : travailler avec les autres fractions conservatrices au salut de la société, et à cet effet, demeurer groupés autour du maréchal de Mac-Mahon et de son gouvernement, en investissant ceux-ci des droits indispensables à l'accomplissement d'une tâche si hautement utile. Assurément, si on leur avait demandé d'organiser la République comme gouvernement définitif, j'aurais compris leurs répugnances. Mais tel n'était pas le langage qu'on leur tenait. On leur disait : « Vous devez reconnaître que la royauté avec le drapeau blanc n'a pas aujourd'hui de majorité; eh bien, décrétons une trêve de sept années pendant laquelle le maréchal de Mac-Mahon sera le chef du gouvernement; mais, pour que la trêve ne soit pas compromise, il faut que les pouvoirs du maréchal soient organisés; organisons-les; ils lui serviront à combattre les progrès de la démagogie, sans compromettre l'avenir de la monarchie. »

Ce plan ne demandait à l'extrême droite aucun sacrifice de principe, aucun reniement de ses convictions respectables. On peut même dire qu'en facilitant la restauration de l'ordre social en France, il devait

Digitized by Google

mener petit à petit au rétablissement de la monarchie, entravé, dans son succès immédiat, par un concours de circonstances imprévues.

C'est ainsi que le cabinet de Broglie envisagea la situation, et il se flatta que la majorité tout entière du 24 mai demeurerait unie pour le salut de la cause qu'elle personnifiait et dont les destinées étaient intimement liées à celles de la France. Il semble que dans le principe les légitimistes étaient unanimement résolus à donner raison à cette appréciation des nécessités du moment. Car, si MM. Ernoul et de la Bouillerie se retirèrent du ministère par des motifs qui n'ont pas été suffisamment expliqués, ils furent remplacés par MM. de Larcy et Depeyre, appartenant, comme eux, à la droite, tandis que l'amiral de Dompierre conservait le portefeuille de la marine.

Néanmoins, un fait étrange se produisit aussitôt. L'organe du comte de Chambord, l'*Union*, attaqua avec une véhémence extraordinaire le cabinet, et s'éleva avec aigreur contre l'organisation du septennat. Chaque jour, des articles en grand nombre, émanés de plumes connues jusque-là par leur modération, des deux vétérans de la presse royaliste, MM. Laurentie et Poujoulat, prodiguèrent au gouvernement les agressions les moins mesurées et les critiques les plus malsonnantes.

Qui inspira ces articles? Il ne paraît pas que ce fut l'extrême droite, car, à part deux ou trois de ses membres, elle avait voté le septennat, elle persistait à soutenir le ministère, et l'un de ses chefs, M. de la Rochefoucauld-Bisaccia, avait accepté l'ambassade de Londres. On assure que l'*Union* puisait ses inspirations auprès du comte de Chambord, et l'on se demande, si la chose est vraie, comment le prince a pu se déterminer à travailler de sa belle résidence de Frohsdorf à l'affaiblissement du seul gouvernement conservateur que la division des partis rendait possible, en lui suscitant une opposition d'extrême droite destinée à confondre ses efforts avec ceux de toutes les oppositions libérales et révolutionnaires.

La politique préconisée par l'*Union* demeura plusieurs mois, pour ainsi dire sans adhérents parlementaires. Le journal répétait à tout propos que les royalistes étaient avec lui; mais des votes nombreux démentaient cette assertion, et, le 19 mars encore, l'ancienne majorité du 24 mai, à cinq ou six voix près, repoussa l'urgence sur une proposition de M. Dahirel tendant à ce que la chambre déterminât la forme définitive du gouvernement.

Sur ces entrefaites, l'Assemblée suspendit ses séances. Pendant la suspension, les journaux de la nuance de l'*Union*, annoncèrent qu'à la rentrée c'en serait fait du ministère. Ce résultat dépendait de la dé-

Digitized by Google

fection de l'extrême droite : il fallait donc que ses membres se fussent décidés à s'allier dans ce but avec M. Gambetta, M. Naquet, M. Louis Blanc et M. Jules Favre.

Généralement, on se refusait à admettre une pareille alliance ; on comptait sur le patriotisme des « chevau-légers » ; on les jugeait incapables d'un tel dessein. Les accuser de vouloir briser avec leurs antécédents depuis l'ouverture de l'Assemblée, c'était presque les soupçonner de trahir la cause de la société, et ce soupçon, nul, en dehors de leurs amis de la presse, n'osait le faire peser sur eux.

Cependant le 16 mai, l'Assemblée ayant eu, dès sa rentrée, à se prononcer sur la confiance que lui inspirait le cabinet, 52 membres de l'extrême droite s'unirent à toutes les gauches, pour renverser, avec M. de Broglie, des légitimistes éprouvés comme MM. Depeyre et de Larcy.

Que s'était-il passé dans l'intervalle ? A quelles inspirations avaient-ils obéi, alors qu'aucun acte du gouvernement n'avait provoqué une détermination aussi regrettable ? Le mystère n'a pas été percé ; mais, on peut conjecturer, par ce qui s'est passé depuis, d'où est parti le mot d'ordre.

On a essayé cependant de justifier le vote de l'extrême droite, en alléguant que le ministère du duc de Broglie était hostile au rétablissement de la monarchie.

Le reproche ne reposait sur rien, et il suffisait pour en faire justice, de jeter les yeux sur la composition du cabinet. Le duc de Broglie avait toujours défendu la monarchie, il la défend encore, témoin son grand discours du 23 juillet dernier. Seulement, reconnaissant que l'Assemblée n'offrait pas de majorité disposée à acclamer le comte de Chambord avec son programme du 27 octobre, il croyait, plutôt que de livrer le pays aux entreprises révolutionnaires, devoir organiser, pour quelques années au moins, un gouvernement stable sous la présidence du duc de Magenta.

Au surplus, concédons gratuitement que le grief, dirigé spécialement contre le duc de Broglie, fût exact. Il ne faut pas oublier deux choses :

La première, c'est qu'il s'agissait avant tout de sauver l'ordre social, et qu'il était dangereux, un ministère d'extrême droite ne pouvant naître viable, de provoquer l'avènement d'une administration nouvelle qui peut-être n'opposerait pas une digue aussi forte aux assauts de la démagogie.

La seconde chose, c'est que le renversement du cabinet eut été justifié,

Digitized by Google

si, à ce prix, la monarchie eût pu être proclamée. Mais cette éventualité était irréalisable. Le comte de Chambord, adulé depuis cinquante ans par quelques amis fidèles qui n'avaient cessé de lui dépeindre la France sous des couleurs factices, s'était bien imaginé six mois avant, que le pays se jetterait dans ses bras, comme jadis dans ceux d'Henri IV. Mais aujourd'hui, il devait être détrompé et comprendre que les visions du passé ne constituent pas des solutions pour le présent. Cela étant, pourquoi frapper le cabinet du duc de Broglie d'un vote de défiance? Pour faire la monarchie? Elle était momentanément impossible. Pour former un cabinet d'extrême droite ? C'eût été une entreprise chimérique. Mais alors, encore une fois, quel but pratique voulait-on attendre en suscitant une crise ministérielle ?

La question n'a pas reçu de réponse directe. Seulement, on s'est retranché derrière cette accusation, dirigée contre M. de Broglie, qu'en cherchant à organiser le septennat, il voulait fermer la porte à la monarchie durant sept ans.

Ce n'était pas le duc de Broglie qui voulait cela, mais l'Assemblée qui ne renfermait pas de majorité en faveur du drapeau blanc. Fallait-il tenter sa dissolution? L'opinion générale était que le corps électoral élirait une législature moins favorable encore que la chambre actuelle aux prétentions du chef de la maison de Bourbon.

Si tout cela est inconstestablement vrai, la meilleure solution n'était-elle pas celle recommandée par le ministère? n'était-ce pas d'organiser, sous le nom de septennat, une sorte de gouvernement monarchique, ayant à sa tête des hommes animés de sentiments monarchiques (1), décidés à reconstituer la France par un travail de sept années, et cela dans l'espoir que cette trêve amènerait l'apaisement des passions et une entente au sujet de la restauration de la royauté?

Le bon sens et la raison répondent affirmativement. Mais les hommes de parti pris n'écoutent aucune de ces deux voix. L'extrême droite se sépara donc, non seulement du centre droit, mais de la droite modérée, de ces légitimistes de la veille, aussi dévoués au roi qu'animés d'un grand sens pratique, ralliés autour de MM. de Larcy, de Meaux, Depeyre et de Kerdrel et que l'*Univers* qualifiait récemment de pseudo-légitimistes. Unie à toutes les gauches, depuis M. Thiers jusqu'à M. Gambetta et M. Louis Blanc, elle plaça le cabinet de Broglie en minorité.

Triste victoire à coup sûr! L'extrême droite avait préféré la coalition avec les révolutionnaires de toutes les nuances, au maintien de l'alliance

(1) « Nous avons voulu autant que possible, a dit M. de Broglie le 23 juillet dernier, faire de M. de Mac-Mahon un souverain constitutionnel. »

Digitized by Google

avec les conservateurs des autres fractions parlementaires, dont plusieurs, les chefs, avaient servi l'Église et la société avec un dévouement aussi désintéressé qu'éclairé depuis nombre d'années.

La conséquence logique du scrutin qui venait de révéler une majorité nouvelle eut été la constitution d'une administration où auraient siégé MM. Lucien Brun et de Franclieu à côté de MM. Jules Favre, Jules Simon, Gambetta et Tolain.

Mais, aucun des partis coalisés n'admettait la possibilité d'une telle administration. C'est dire qu'ils s'étaient engagés dans une politique d'aventure; qu'acharnés à démolir, ils étaient impuissants à reconstruire et qu'ainsi ils avaient recouru à une manœuvre, condamnée par l'esprit conservateur. Que ce rôle convînt aux révolutionnaires, je le comprends, mais qu'il fût adopté par l'extrême droite, voilà ce dont elle ne se lavera pas.

Dans ces circonstances, le maréchal de Mac-Mahon s'arrêta au seul parti que l'état de la chambre comportait, il forma un ministère composé en grande majorité d'autres hommes, mais pris sur les mêmes bancs que le précédent. La droite approuva cette résolution, et trois de ses membres, MM. de Cumont, Tailhand et de Montaignac, entrèrent dans l'administration nouvelle à côté du général de Cissey et de M. de Fourtou.

On pouvait espérer que l'extrême droite reconnaîtrait les dangers de la voie où elle s'était engagée ; on avait répété du reste que la personne du duc de Broglie n'avait pas été étrangère à la défaite du cabinet qu'il présidait; lui tombé, il était à croire que la contre-opposition qui avait surgi de quelques bancs de la droite s'évanouirait.

Hélas ! il n'en fut rien. De bien sérieux motifs pourtant eussent dû faire réfléchir les légitimistes de cette fraction. La chute du ministère de Broglie avait exalté les espérances de la gauche, et M. Casimir Périer avait déposé une proposition tendant à l'organisation définitive de la république. Il était à craindre, qu'en présence des divisions des monarchistes, beaucoup d'hommes ne se ralliassent à cette solution, et dès lors la seule espérance raisonnable qui restât à l'extrême droite, c'était précisément l'organisation sérieuse du septennat, qui, en prolongeant la trêve de Bordeaux, laissait, au bout de sept années, la porte ouverte à la royauté.

Eh bien non : l'extrême droite fit du septennat l'objet de ses plus vives attaques. L'*Union* se distingua de nouveau dans cette campagne, et, vers la mi-juin, s'enorgueillissant d'avoir ébranlé le pouvoir du maréchal, elle s'écria : « Le septennat n'est plus qu'une digue impuissante,

Digitized by Google

» *une chimère et un leurre* : quel que soit le rapport sur la proposition » de M. Casimir Périer, il n'est pas de force au monde qui puisse » maintenant éviter à l'Assemblée la tâche redoutable de choisir entre » la république et la monarchie.

Voilà la politique insensée de l'*Union*! Il fallait que l'Assemblée choisît entre la monarchie et la république! Mais, comme il était certain qu'elle ne voulait pas de la royauté du comte de Chambord avec le drapeau blanc, il s'en suit qu'en attaquant le septennat, l'*Union* travaillait pour la république.

C'est incroyable, mais, on l'a dit depuis longtemps, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Chose pénible à constater : l'extrême droite emboîta une seconde fois le pas de l'*Union*, et à la commission des Trente, M. Brun déclara que « ses amis et lui ne s'associeraient à aucun projet qui serait directement ou indirectement la négation de la monarchie. »

Mais si la monarchie était en ce moment impossible, si le septennat était renversé ou qu'au moins les moyens de vivre lui étaient refusés, que restait-il?

La république!

Le maréchal de Mac-Mahon discerna parfaitement le péril; il sentit qu'il fallait affirmer le septennat, sérieusement menacé par la guerre sourde qui lui était faite, et conjurer ainsi, au nom des intérêts conservateurs, Dieu sait quel cataclysme. Il saisit donc l'occasion d'une revue le 28 juin, pour parler à l'armée et par son intermédiaire à la France : « L'Assemblée nationale, en me confiant pour 7 ans le pouvoir exécutif, » dit-il, a placé entre mes mains pendant cette période le dépôt de » l'ordre et de la paix publique. Cette partie de la mission qui m'a été » imposée vous appartient également. Nous la remplirons ensemble » jusqu'au bout, maintenant partout l'autorité de la loi et le respect » qui lui est dû. »

Ce langage produisit une vive et salutaire émotion. Telle est la popularité du maréchal que les révolutionnaires eux-mêmes hésitent à l'attaquer. En manifestant la ferme volonté de demeurer à son poste dans l'intérêt suprême de l'ordre social, il appelait autour de lui tous les conservateurs, il leur imposait le devoir de le seconder dans l'accomplissement de sa mission patriotique.

Le croirait-on? L'*Union* s'éleva contre les paroles du maréchal dans les termes les plus violents : « Le maréchal, s'écria-t-elle, n'hésitons » pas à le déclarer, a été mal inspiré. Parler du septennat dans un » message adressé à l'Assemblée ou dans un discours improvisé devant

Digitized by Google

» le tribunal de commerce, c'est une faute qu'il a le droit de commettre.
» Mais placer le septennat sous la protection de l'armée française, au
» moment où l'Assemblée le discute, c'est un acte dans lequel nous
» nous refusons à voir l'initiative d'un maréchal de France. »

Comment qualifier ces attaques indignes à l'adresse de la seule personnalité considérable du parti conservateur qui pût dominer la situation? Est-ce trop que de les qualifier de révolutionnaires?

Mais ce qui est non moins regrettable, c'est l'espèce d'approbation que le comte de Chambord donna à l'attitude du journal.

Le 2 juillet, il adressa un manifeste à la France, et il le lui adressa précisément par l'intermédiaire de l'*Union*. Ce manifeste commençait par ces mots : « Français, vous avez demandé le salut de notre patrie » à des solutions temporaires, et vous semblez à la veille *de vous jeter* » *dans de nouveaux hasards.* » Et il se terminait ainsi : « Je suis » prêt aujourd'hui, comme je l'étais hier. La maison de France est » sincèrement, loyalement réconciliée. Ralliez-vous, confiants, derrière » elle. Trêve à nos divisions, pour ne songer qu'aux maux de la patrie! » N'a-t-elle pas assez souffert? N'est-il pas temps de lui rendre, avec » sa royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, la gran- » deur et tout ce cortége de libertés fécondes que vous n'obtiendrez » jamais sans elle ? »

En s'exprimant de cette façon, le comte de Chambord, dont nul ne conteste du reste l'élévation des idées et la noblesse du langage, prenait à son tour parti contre le septennat. Dès ce moment, il devenait certain, que le groupe de l'extrême droite, pour qui les moindres paroles du prétendant sont des ordres, allait tenter contre le ministère de Cissey ce qu'il avait fait contre le cabinet de Broglie.

Le gouvernement prit alors une mesure inutile et impolitique, il suspendit l'*Union*, à raison tant de sa polémique contre le septennat que de la publication du manifeste du prétendant. Immédiatement, une interpellation fut déposée à l'Assemblée, et la bataille s'engagea.

Hâtons-nous cependant de le dire : que l'*Union* eût été ou non suspendue, la bataille était inévitable. Tout au plus pouvait-elle être reculée de quelques jours. Aussi le débat qui allait s'ouvrir, avait-il une portée plus considérable que la mesure qui en avait été l'occasion.

La discussion fut courte : on était pressé de passer au scrutin. Mais les votes témoignèrent bien de l'anarchie dans laquelle la défection de l'extrême droite avait plongé l'Assemblée. Ils mirent tour à tour, sur la même question, la question de confiance, le ministère en minorité et en majorité. Le général de Cissey s'étant rallié, au nom de ses collègues,

Digitized by Google

à un ordre du jour motivé de M. Paris, favorable au septennat, fut battu par 368 voix contre 330, battu avec l'appui du centre droit et de la droite, battu par la coalition de l'extrême droite et des gauches, coalition contre laquelle je ne puis m'empêcher de protester énergiquement chaque fois que ma plume doit la signaler, et dont se serait probablement détaché le centre gauche sans les intrigues misérables de M. Thiers qui, à 75 ans, montre à quels écarts peut se livrer l'orgueil d'un parvenu déçu dans ses visées ambitieuses. Mais bientôt après, l'ordre du jour pur et simple fut voté par 339 voix contre 316 : quelques membres de l'extrême droite et du centre gauche, effrayés de leur œuvre, avaient, soit par leur abstention, soit par un vote opposé au premier, refusé de blâmer nettement le cabinet.

Par là, le ministère était sauvé; mais il était affaibli; l'Assemblée était bouleversée et son impuissance avait éclaté au grand jour. Rendons hommage aux légitimistes modérés au milieu de cette décomposition d'une chambre qui avait fait naître tant d'espérances; M. de Kerdrel avait lu, en leur nom, une déclaration par laquelle, tout en regrettant la mesure prise à l'égard de l'*Union*, ils persistaient à appuyer le ministère à raison de la situation du pays et du péril de la société : c'était là l'attitude vraiment patriotique que tous les conservateurs eussent dû prendre.

A la suite de cette journée, le ministère crut devoir donner sa démission. Le Président ne pouvait l'accepter et il ne l'accepta pas. Sur quels bancs en effet eût-il cherché les éléments d'une administration nouvelle? Son drapeau est le drapeau de l'ordre, et comme ses ministres le tenaient fermement avec lui, s'il se séparait d'eux, il signait sa propre abdication.

Toutefois, le maintien du ministère ne constituait pas une solution définitive. Comment le maréchal exercerait-il ses pouvoirs pendant la durée fixée par la loi du 20 novembre? Fallait-il dissoudre l'Assemblée? ne convenait-il pas avant tout de voter une loi électorale et de parer aux dangers d'élections révolutionnaires ?

Le maréchal, qui, au milieu du désarroi général, a conservé une fermeté de décision et un esprit de suite remarquables, se hâta d'envoyer à l'Assemblée un message très-ferme réclamant le vote par arrondissement, la création d'une seconde chambre et le droit de dissolution pour le pouvoir exécutif.

La Commission des Trente, déjà saisie de la proposition de M. Casimir Périer relative à la proclamation définitive de la république, examina en même temps les points indiqués par le maréchal. Elle re-

Digitized by Google

poussa la proposition du lieutenant de M. Thiers, constata que le vote par arrondissement trouverait sa place dans la loi électorale et arrêta une sorte de projet d'organisation du septennat, établissant deux chambres et reconnaissant au maréchal, dans certaines conditions, le droit de dissolution. M. de Ventavon fut chargé par elle de justifier ces résolutions. Il le fit dans un rapport où il déclarait que la loi du 20 novembre, à laquelle le Président devait son pouvoir septennal, avait un caractère constitutionnel, qu'il était intervenu à cette date entre le maréchal et l'assemblée « un contrat qui ne pouvait être dissous que par une volonté mutuelle », que par conséquent pendant sept ans le rétablissement de la monarchie était en principe impossible et que, les sept années écoulées, les chambres auraient la faculté de réélire le maréchal ou de lui donner un successeur, de continuer ou de modifier le régime actuel. Ces paroles sont bien significatives dans la bouche d'un légitimiste; elles donnaient raison à l'interprétation toujours défendue par M. de Broglie et à sa politique.

Mais à peine le projet de la commission fût-il connu, que de divers côtés s'élevèrent des critiques: l'extrême droite ne les ménagea pas plus que les gauches. Au milieu de la bagarre qui suivit, le ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, donna sa démission; il fut immédiatement remplacé par le général de Chabaud-Latour, tandis que M. Magne, qu'on trouvait, comme son collègue, trop bonapartiste, recevait pour successeur M. Mathieu Bodet.

L'avènement du général de Chabaud-Latour fut un succès pour le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon : en France, tout ministre nouveau jouit de quelques jours de popularité ; l'ancienne majorité de l'Assemblée parut donc satisfaite. Cette disposition favorable coïncida avec la mise en discussion de la proposition Périer; et c'est ainsi que, le 23 juillet, celle-ci échoua à une minorité de 41 voix (374 contre 333).

La majorité du 24 mai 1873, grossie même de quelques voix, semblait donc reconstituée; toutes les droites alliées à une portion du centre gauche s'étaient retrouvées unies contre les libéraux et les révolutionnaires.

Je ne méconnais pas l'importance de ce résultat, dû en grande partie au duc de Broglie, qui déploya dans le débat toutes les qualités d'un homme d'état accompli, et dirigea la bataille en stratégiste d'une habileté consommée. La république était repoussée, et c'était beaucoup après les fautes accumulées depuis neuf mois. Mais si l'accord s'était fait, presqu'au dernier moment, pour rejeter la proposition des gauches, il n'existait pas pour organiser le pouvoir au point de vue conservateur,

Digitized by Google

et, au lieu de se prononcer sur les institutions dont la France devrait être dotée pendant la trève de sept ans qui n'est déjà plus guère que de six ans, la majorité vota l'ajournement de l'Assemblée, laissant toutes choses dans le provisoire et l'incertain, et ne donnant pour perspective au pays pendant la session prochaine que la reprise du travail de Pénélope auquel elle perd son crédit.

Toutefois, avant que l'ajournement fût prononcé, les gauches entamèrent une campagne en faveur de la dissolution de l'Assemblée. 375 voix contre 333 leur donnèrent tort, et ce vote a momentanément rassuré les hommes d'ordre. L'*Union* a dit excellemment à ce propos : « La dissolution de l'Assemblée, c'était la dissolution du pays... C'était » l'aventure, c'était le hasard, c'était la Révolution. » Rien n'est plus vrai; mais ne voit-elle donc pas que si l'extrême droite persiste à refuser son concours à l'organisation du gouvernement actuel, il faudra bien recourir à cette mesure extrême, et que sous ce rapport, l'expérience de la session prochaine sera décisive ?

La France en est là. Comment sortira-t-elle de cette crise prolongée? C'est le secret de Dieu.

Quant à nous, après avoir jeté un coup d'œil sur les évènements qui se sont déroulés depuis un an, demandons-nous à qui revient la responsabilité du chaos dans lequel se débat le pays. Sans doute cette responsabilité est fort partagée; M. Thiers et les révolutionnaires en ont une large part; mais la journée du 24 mai 1873 avait déjoué leurs projets malfaisants, et tout pouvait encore être sauvé par l'union d'une majorité dévouée aux intérêts de la religion et de l'ordre.

Malheureusement le comte de Chambord, dont la pureté d'intentions est admirable, mais la clairvoyance contestable, s'est mis en travers de la reconstitution.

Il a renversé le trône que des mains loyales avaient relevé et qu'on le conviait à venir occuper.

Après s'être éloigné du champ de bataille où le devoir l'appelait à occuper le premier rang, il a battu en brèche le septennat, la seule ressource actuelle de l'ordre social.

Par ces deux fautes, l'accord des droites s'est trouvé rompu; les gauches ont relevé la tête; la démagogie et le bonapartisme, pleins d'un espoir nouveau, se sont livrés à une propagande effrénée; l'Assemblée, fractionnée en 8 ou 9 partis, s'est amoindrie en remettant chaque semaine pour ainsi dire en question le gouvernement qu'elle avait fondé, et le maintien de la charge suprême du maréchal de Mac-Mahon s'est trouvé exposé aux hasards du premier scrutin venu.

Digitized by Google

L'extrême droite aurait dû avoir assez d'indépendance pour résister aux sollicitations dont elle était l'objet et demeurer unie à ses alliés du 24 mai. Au lieu de cela elle a trempé dans une coalition avec les libéraux et les radicaux, elle a mis ses rancunes et ses impatiences en commun avec eux. Non, encore une fois, elle ne se justifiera pas de cela.

Je respecte ses convictions traditionnelles, et, si j'étais français, je les partagerais.

Je lui sais gré d'être fidèle au culte de l'honneur et de conserver un attachement sans mélange à la vieille monarchie. Mais ces mérites ne dépendent pas d'une soumission aveugle aux vues du prétendant. Il semble aujourd'hui que, pour être royaliste, il faille transformer en fétiche chacune de ses paroles, et, sur un signe de sa main, s'incliner le front dans la poussière. Rien de pareil ne se rencontre aux temps de la monarchie chrétienne dont on parle beaucoup sans l'avoir étudiée. Au Moyen-Age, à l'époque des fières communes flamandes, des Cortès d'Aragon et de la grande charte d'Angleterre, les serviteurs les plus dévoués des rois se distinguaient par une noble indépendance et un zèle intelligent pour leurs intérêts. Sous Henri IV lui-même, chacun avait son franc-parler, et je reproduisais récemment dans ce recueil une lettre du prévôt des marchands de Paris qui déclarait ne pas vouloir être « le complice » d'un acte « pernicieux à la royauté » pour lequel le souverain réclamait son concours.

Qu'on nous rende ce temps-là, je le veux bien, si la chose est possible; mais qu'on nous le rende tout entier dans ce qu'il a de bon, et qu'on bannisse l'esprit de servilité, si honorable qu'il soit dans sa source. Le dévouement n'a de prix que s'il est éclairé.

A mes yeux, il appartenait aux légitimistes de l'extrême droite de faire connaître au prince le véritable état de la France, de lui inspirer des résolutions en harmonie avec les difficultés du présent, et si le prince ne cédait pas, de prêter les mains à l'organisation d'une sorte de gouvernement intérimaire.

Aujourd'hui, la malheureuse France reste ballottée à tous les vents. Voilà quatre ans que l'empire a été jeté bas, et l'on n'a pu encore construire un gouvernement! La Prusse regarde et se réjouit, et naguère on rapportait ce propos du prince de Bismarck : « Dans l'état de division » où sont les Français, nous n'avons rien à faire contre eux; *ils font* » *assez*, je m'en vais à Kissingen. » Que ce propos ait été tenu ou non, il répond à la situation.

N'éclairera-t-il pas le comte de Chambord ? Le vote du 23 juillet a

Digitized by Google

prouvé qu'il y avait dans l'Assemblée une majorité monarchique. Si le prince le veut, cette majorité le proclamera. Assurément le pouvoir actuel est incommutable pendant sept ans ; mais il peut cesser par « une volonté mutuelle », et certes aucun obstacle ne viendrait du maréchal de Mac-Mahon en cas d'accord du chef de la maison de Bourbon avec la nation.

Que le comte de Chambord y réfléchisse : il tient dans ses mains le sort de la France. Henri IV dont il parle dans chacun de ses manifestes, s'est fait instruire dans le catholicisme par déférence pour le vœu du pays. Et lui, il ne consentirait pas, par le même motif, au maintien provisoire du drapeau tricolore, de ce drapeau qui a défendu l'ordre social en 1848 et en 1871, que la Révolution renie, qui a ramené jadis Pie IX dans ses États et qui est le protecteur des intérêts catholiques sur les mers des deux mondes ! Ah ! j'aime encore à espérer contre toute espérance.

CH. WOESTE.

Digitized by Google

L'EXPOSITION D'OBJETS D'ART RELIGIEUX A LILLE.

Dix années se sont écoulées depuis l'époque où une foule nombreuse se pressait dans les salons de l'hôtel Liedekerke à Malines. Sous les auspices de l'Assemblée générale des catholiques en Belgique, une exposition d'objets d'art religieux avait été organisée par un comité spécial dans cette demeure aristocratique. Deux lustres ont passé sur la splendide exhibition malinoise; cependant le souvenir s'en est conservé vivace parmi nous. Que de fois depuis lors des amis de Belgique et de l'étranger ne nous ont-ils pas posé la question : A quand une nouvelle exposition de Malines? Et ils ajoutaient aussitôt : Soyez persuadé qu'elle surpasserait de loin l'éclat de son aînée.

Cette opinion que nous exprimèrent cinquante interlocuteurs, nous la partageons entièrement. Si le bon Dieu disposait les événements de manière qu'une exposition d'objets d'art religieux pût de nouveau être organisée à Malines dans les conditions de celle de 1864, qu'on en soit bien convaincu, le succès est assuré d'avance à une telle entreprise; il n'y aura devant le résultat constaté qu'un long cri d'admiration en Belgique et ailleurs.

En attendant que luise ce jour fortuné, transportons-nous dans la capitale de l'ancienne Flandre française. Nos frères, membres des *Comités catholiques du Nord de la France*, — c'est leur qualificatif officiel,— ont organisé, à Lille, une exposition d'objets d'art religieux. Cette exhibition, qui a eu pour occasion les fêtes du couronnement de Notre-Dame de la Treille, a été ouverte le 14 juin, dans les salons de l'ancien hôtel de la préfecture du Nord. La durée de l'exposition limitée à un mois d'abord, a été prolongée jnsqu'à la fin du mois d'août.

Un événement aussi important ne peut passer inaperçu pour les lecteurs de la *Revue Générale*.

S'il est un fait qu'on ne peut plus nier aujourd'hui, c'est la tendance du monde artistique à remonter vers le moyen-âge, principalement dans le domaine religieux. Ouvrez au hasard le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie* et parcourez les procès-verbaux des séances de la Commission royale des monuments; n'est-il pas vrai que le grand nombre de plans d'églises nouvelles est en style roman ou

Digitized by Google

ogival ? Regardons seulement autour de nous : sans sortir de Bruxelles et de ses faubourgs, n'est-il pas évident, clair comme le jour, que la plupart des nouvelles églises, construites depuis un quart de siècle, trouvent leur type dans les temples du moyen-âge, et que celles en style moderne, érigées durant le même espace de temps, se trouvent en minorité ? Nous énumérerons d'une part Saint Boniface, Sainte Croix et l'église du Saint Sacrement à Ixelles ; Sainte Marie, Saint Servais, l'église du Sacré Cœur de Jésus et celle de Notre Dame des Anges à Schaerbeek ; Saint-Gilles dans le faubourg de ce nom ; Saint Roch et Notre-Dame, à Laeken ; l'église du T.S. Sacrement de Miracle et Saint Antoine de Padoue, à Bruxelles ; tandis que nous ne trouvons à citer d'autre part, comme œuvres de style classique, que les églises de Saint Michel et de Saint Joseph, à Bruxelles, celle des SS. Jean et Nicolas, à Schaerbeek, celle de Saint Josse dans l'importante commune de S. Josse-ten-Noode.

Nous avons constaté un fait, une tendance ; rien de plus. Nous n'entreprendrons pas en ce moment une discussion au sujet de ces récents édifices religieux. Cette tendance, remarquée pour le gros œuvre de la construction, a dû nécessairement s'étendre aux détails de l'ameublement. Si personne ne peut songer, par exemple, à demander le renversement du maître-autel de la métropole de Malines, chef-d'œuvre de Fayd'herbe, on peut exiger avec raison que les nouveaux vases sacrés à commander, calices, ciboires, ostensoirs, que les reliquaires ou les châsses s'harmonisent avec le reste de l'édifice. Ce n'est pas se montrer trop difficile que de vouloir remplacer les étoffes lyonnaises, d'un goût si douteux, hélas ! par des étoffes tissées sur les modèles légués par le moyen-âge.

Les expositions d'objets d'art religieux nous viennent rendre ici les plus grands services.

Nous savons bien qu'il existe, de ci de là, dans le monde quelques expositions d'objets d'art religieux, permanentes en quelque sorte, si l'on veut bien nous passer cette expression. Nous rangeons dans cette catégorie le trésor de Tongres et des Sœurs de Notre-Dame, à Namur, pour la Belgique ; nous citerons le trésor de Conques, au diocèse de Rhodez, en France ; nous nommerons pour l'Allemagne, la collégiale d'Aix-la-Chapelle et la cathédrale de Cologne ; poussant jusqu'en Italie, nous trouverions le trésor de Saint Marc à Venise et de Saint Antoine à Padoue. Quelques-uns de ces trésors ont eu les honneurs d'une monographie et les objets qu'ils contiennent ont été vulgarisés par des reproductions de tout genre.

Néanmoins l'utilité des expositions temporaires d'objets d'art religieux

Digitized by Google

n'est pas contestable. Nous ne voulons d'autre preuve de cette assertion que l'affluence des visiteurs dans les galeries de l'*Histoire du travail*, à l'Exposition universelle de 1867. Qui niera que l'on se pressait souvent devant les armoires contenant les objets de mobilier religieux?

N'en soyez pas surpris. Si la Renaissance a produit, pour entrer dans les détails, de belles œuvres d'orfèvrerie, il faut convenir en même temps qu'elle a eu tort de se priver des ressources utilisées avec succès par ses devanciers. La petite châsse de Sainte Dymphe à Gheel (1613), les grandes châsses de Saint Gommaire à Lierre (1682) et de Saint Engelbert à Cologne (1635), auraient-elles perdu en mérite, si le travail de ciselure avait été relevé par ces admirables niellures et par ces incomparables émaux dont on avait l'exemple dans l'art du moyen-âge, du Bosphore jusqu'au Rhin, jusqu'à Limoges devenu un centre de fabrication pour l'Europe entière? Évidemment non. En bonne conscience, allons aux expositions d'art religieux, tantôt à Malines, tantôt à Lille; allons étudier les anciens modèles, et disons-nous, en nous frappant la poitrine, que nous avons quelque chemin à parcourir, avant d'être arrivés à la hauteur des anciens temps.

Il y a ici, nous le proclamons tout haut, à refaire l'éducation artistique de bien des gens.

Au congrès de Malines, un des secrétaires de la quatrième Section, s'exprimait en ces termes, le 2 septembre 1867:

« Le défaut de nos académies belges, c'est qu'on n'y enseigne, à proprement parler, que l'art ou le dessin académique; l'art grec ou romain domine encore, presque sans partage, dans cet enseignement. C'est là un obstacle que rencontrent nos artistes qui voudraient plutôt s'occuper de l'art roman ou gothique. En effet, entre les arts grec et romain d'une part, et les arts roman et gothique de l'autre, il y a une différence complète, et quant à l'origine, et quant aux principes, et quant à la statique même. Aussi nos élèves artistes, à leur sortie des académies, n'ayant jamais entendu parler que des cinq ordres, se trouvent fort embarrassés s'ils sont appelés à tracer le plan d'une église gothique ou romane; ils croient avoir fait du gothique dans une ogive quelconque, et du roman, quand ils ont établi un plein-cintre; malheureusement pour la statique du monument, c'est tout bonnement de l'art grec ou romain qu'ils se sont inspirés dans l'œuvre bâtarde qui dénote leur ignorance ou du moins l'insuffisance de leurs connaissances.

» Sous ce rapport, il y aurait une réforme radicale à opérer dans nos académies.... » *Compte-rendu*, p. 216.

Dans la séance publique de la Commission royale des monuments, le

Digitized by Google

30 mars suivant, MM. Weale, Cluysenaar et Bethune émirent des réflexions analogues. *Bulletin*, p. 435 et suiv.

Il nous faut des objets anciens pour réformer le goût du public longtemps faussé; il importe que les artistes aient sous les yeux des objets d'étude. De là la nécessité d'expositions bien organisées.

La commission de Lille avait réparti en dix séries les objets qu'elle demandait aux propriétaires et détenteurs désireux de contribuer à l'avancement de l'art religieux.

I^re^ Section. Manuscrits à miniatures.

II^e^. Peinture. Émaux.

III^e^. Tapisseries. Broderies. Tissus anciens.

IV^e^. Ornements sacerdotaux. Autres objets en étoffe servant au culte.

V^e^. Orfévrerie.

VI^e^. Objets en cuivre, en fer, en bronze, en plomb, servant au culte.

VII^e^. Objets en verre. Poteries. Faïences. Terres cuites.

VIII^e^. Sculptures en pierre, marbre, ivoire et bois.

IX^e^. Médailles. Insignes de pèlerinages. Sceaux.

X^e^. Objets divers, d'un caractère religieux, ayant servi dans la vie privée.

L'exposition de Malines, sœur aînée de celle de Lille, avait réparti les objets en neuf sections:

1° Sculpture en pierre, marbre, ivoire et bois; objets en terre cuite.

2° Bronzes.

3° Dinanderies.

4° Mobilier en fer.

5° Orfévrerie: calices, burettes, pyxides, ostensoirs, chrismatoires et ampoules, émaux, croix d'autel et de procession, reliquaires, etc.

6° Évangéliaires, livres d'heures.

7° Tapisseries, devants d'autel, voiles de carême.

8° Ornements sacerdotaux et tissus divers.

9° Billes, quignons, colliers, anneaux, porte-paix; œuvres d'art modernes et dessins architecturaux.

Cette simple énumération suffira pour marquer les points de contact de ces deux exhibitions congénères et pour indiquer en même temps en quoi elles diffèrent.

La collection des dinanderies avait à Malines une importance toute spéciale. Notre Belgique se fit jadis de ce chef une renommée étonnante; cette industrie du cuivre ouvragé a pris même le nom d'une de

Digitized by Google

ses villes, Dinant. Si l'on avait répondu à l'appel du comité organisateur, ainsi que nous l'écrivions dans une lettre rendue publique, si aux chandeliers et aux lutrins de Léau, Gaurain, Saint-Ghislain, Antoing, Postel, Saint-Trond, Hal, Chièvres, Courtrai, qui nous ont été gracieusement accordés, l'on avait joint ceux qui nous ont été refusés, et notamment ceux d'Andenne et de Tirlemont, nous eussions eu une collection unique au monde.

A Lille, les dinanderies font défaut. Les anciens lutrins de chœur ont disparu de nos églises, dit M. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, tome I. On sait avec quel acharnement et quelle rapacité les agents et commissaires de la première République française accaparèrent les cuivreries des églises pour les employer à la fonte des canons.

Nous avons été également surpris de ne pas rencontrer davantage d'ostensoirs à l'exposition de Lille. Ici encore l'exhibition malinoise l'emportait sur sa sœur puinée. Elle pouvait montrer dans ses vitrines, rien que pour les temps antérieurs au XIX^e^ siècle, une cinquantaine d'ostensoirs, tous rangés chronologiquement. L'impression produite par le parallèle de tant de beaux spécimens empruntés à toute les époques de l'art, fut telle que le comité organisateur, chargé de formuler le programme pour les concours de 1867, se vit naturellement appelé par les circonstances à désigner un ostensoir pour sujet du concours d'orfévrerie.

A Lille, les Christ en ivoire sont en nombre beaucoup plus considérable qu'à Malines ; néanmoins des œuvres de Jérôme du Quesnoy, telles que celles de l'évêché de Gand et du Béguinage à Malines, on les chercherait en vain à l'exhibition lilloise. Notre collaborateur et ami, M. Weale, a dit dans l'Album de l'exposition de Malines, publié par M. Maes, photographe, qu'il trouvait admirable l'anatomie de la tête du Christ conservé à l'évêché de Gand ; il ajoutait le regret que cette statue eût les bras élevés vers le ciel, au lieu d'être étendus vers le monde, conformément aux anciens types.

Nous avons constaté à notre tour que l'exposition lilloise n'a dans sa série nombreuse et variée qu'un seul Christ, soi-disant janséniste.

Nous écrivons soi-disant, parce qu'il est assez connu que cet usage de représenter le Sauveur en croix, les bras dirigés vers le ciel, est antérieur à la publication de l'*Augustinus*, qui ne vit le jour qu'en 1640. Nous avons en ce moment devant les yeux un Christ en croix d'après Rubens, gravé par Pontius et portant le millésime de 1632, où le Christ se trouve dans cette posture. On ne devrait pas perdre de vue que la mode vit naguère une beauté dans l'emploi d'un seul morceau

Digitized by Google

d'ivoire; dès lors, il n'était pas possible d'adopter pour les bras une autre attitude que la disposition perpendiculaire. Ne faut-il pas s'en prendre à la forme de la dent d'éléphant plutôt qu'à l'artiste?

Nous ne sommes pas seul à partager cette manière de voir. Monseigneur Malou écrivait : « Il ne faut pas représenter le Christ avec les deux bras élevés perpendiculairement vers le ciel. Les Jansénistes l'ont fait représenter ainsi pour signifier qu'il n'avait point prié pour tous les hommes sur la croix, mais pour les élus seulement, ce qui est une hérésie. Des artistes distingués ont sculpté le Christ de cette manière, afin de le tailler d'un seul morceau d'ivoire. Ces tours de force ont leur mérite au point de vue de l'art; mais les Christ ainsi sculptés doivent figurer dans les cabinets d'objets précieux, ou dans les appartements, plutôt que dans les églises. »

Les ornements sacerdotaux avaient à Malines une importance à part. Il est difficile de voir plus d'entente de l'art que dans les chapes, dalmatiques ou chasubles de l'Ermitage à Lierre, de Londerzeel, de Lisseweghe, de Saint Jacques à Louvain, des cathédrales de Saint Paul à Liége et de Saint Pierre, à Gand, toutes étalées en 1864 dans les vitrines de l'hôtel Liedekerke. Nous avons revu avec bonheur à Lille la chasuble de Saint Thomas Becket, possédée par la cathédrale de Tournai. Le visiteur pouvait admirer à Lille la chasuble dite *de Sainte Aldegonde*, appartenant à l'église de Maubeuge. Le catalogue, n° 413, attire avec raison l'attention du public sur « la richesse et le bon goût de cette étoffe, toute d'or en lamelles, et dont les dessins sont formés par le fond même de la soie rouge, qui sert à faire valoir en même temps et miroiter l'or : *c'est d'un goût exquis.* » Ce jugement sera ratifié par tout le monde.

Les manuscrits ont été traités *con amore* à l'exhibition lilloise. Une grande salle leur a été réservée. Le visiteur suit avec intérêt les diverses transformations de l'écriture, du x^e^ au xvi^e^ siècles. Afin que cette étude soit d'autant plus fructueuse, les manuscrits ont été rangés, dans la mesure du possible, par ordre chronologique.

Plusieurs de ces manuscrits à miniatures sont vraiment remarquables.

M. l'abbé Delhaisnes, vice-président de la commission de l'exposition et archiviste général du département du Nord, traçait en 1860 les lignes suivantes dans l'*Art chrétien en Flandre*, p. 47 :

« Je n'ai jamais pu voir, sur le vélin des manuscrits, la figurine qui représente l'enlumineur, sans y arrêter quelque temps mes regards et ma pensée. Le visage du moine est calme et sérieux....; assis sur un

Digitized by Google

escabeau en bois sculpté, il incline la tête vers le lourd pupitre qui porte un livre orné d'enluminures encore inachevées, et sa main, à l'aide de la plume ou du brunissoir, place l'or, l'argent et les couleurs brillantes : et cependant, autour de lui, dans les enroulements capricieux du feuillage et des arabesques, s'agitent les démons, les nains, les dragons aîlés.... » Pour le moine, « enluminer, c'était obéir....; c'était satisfaire son amour, sa passion pour l'étude et le travail....; c'était travailler à la gloire de Dieu, au salut des âmes, à sa propre sanctification; c'était faire connaître les mystères de la foi, contribuer à la solennité des saints offices et illustrer le texte des livres sacrés et la figure des bienheureux. »

Il suffit de jeter un coup d'œil, même superficiel, sur les vitrines de la salle H pour sentir toute la justesse des réflexions du savant archiviste. On fera bien d'examiner avec soin le grand manuscrit, n° 9, appartenant à la bibliothèque de la ville d'Arras. Il est orné d'innombrables miniatures (1) qui peignent, avec une facilité de main tout à fait rare, les récits bibliques dans tous leurs détails, avec une fidélité et une grandeur remarquables, parfois avec une naïveté qui étonne. Comme ces dessins n'ont pas pu être ornés de miniatures, comme les fonds seuls sont appliqués en quelques endroits, il est facile de suivre les procédés employés par les artistes, et d'aller, de l'esquisse au complet achèvement du travail, par tous les milieux du mordant, des fonds d'or, des couleurs, des agencements divers qui ne sont aucunement dissimulés.

C'est dans la salle V surtout que nous devons nous arrêter. Un de nos amis, qui n'a signé que par les initiales J. H., écrivait dans le *Bien public* de Gand, le 24 juillet :

« Je voudrais voir tous les orfèvres qui, de nos jours, se donnent la mission de travailler pour les besoins de l'Église, se réunir dans la dernière salle de l'Exposition, — chacun apportant son chef-d'œuvre pour le comparer au travail des siècles d'obscurité et de barbarie !... Il y a surtout dans l'orfèvrerie des meilleurs siècles de l'art chrétien, des œuvres de premier ordre, de véritables monuments, qu'on ne saurait se lasser de voir et de revoir, et dont on ne saurait recommander aux

(1) Déjà chez les Romains, les lettres initiales étaient écrites avec des encres de couleur dont la plus usitée était le cinabre, appelés par eux *minium*, mot d'où est venu le nom de miniature. C'est une sorte de peinture délicate qui se fait à petits points ou à petits traits, avec des couleurs fines, détrempées d'eau et de gomme, sans huile. On est convenu d'appeler miniature, dit la *Grammaire des arts du dessin*, proprement une aquarelle sur vélin ou sur ivoire. Les premières de ces miniatures ont constitué en France un art qui déjà, au commencement du quatorzième siècle, lorsque Dante vint à Paris, avait reçu un nom et s'appelait *enluminure*.

Digitized by Google

hommes de métier l'étude attentive, scrupuleuse, humble surtout, avec une conviction trop énergique. »

Nous voici devant un pied de croix, émaillé, n° 452 du catalogue. La base hémisphérique de ce pied de croix, qui a 0m31 de hauteur, est supportée par quatre figures assises de personnages écrivant. S. Matthieu trace ces mots *Jesus autem clamans voce magna emisit spiritum* (XXVII, 50); S. Marc est là avec son emblême, le lion; S. Luc écrit *Et hæc dicens, expiravit* (XXIII, 46); S. Jean enfin s'y reconnaît surabondamment désigné par l'aigle. Ces quatre historiens apparaissent là pour attester par leur témoignage authentique la mort du Sauveur; l'artiste s'est inspiré de leurs paroles pour composer l'attitude des figurines servant de support à l'hémisphère dans lequel il enchâssera sa représentation du Christ crucifié.

L'émaillerie champlevée (1), avec ses champs d'or largement étendus, va nous produire quatre scènes de l'ancien Testament, toutes quatre symboliques du sacrifice du Calvaire.

La première scène est la bénédiction donnée par le patriarche Jacob à ses petits-enfants, Ephraïm et Manassé. Leur père Joseph s'étant plaint à l'auteur de ses jours de ce qu'il avait substitué dans cet acte irrévocable le plus jeune à l'aîné, en reçut la réponse suivante: « Je le sais, mon fils, je le sais: celui-ci sera aussi chef de peuples et il se multipliera; mais son frère plus jeune, sera plus grand que lui, et sa postérité formera un grand nombre de nations. (*Genèse*, XLIX, 19). » L'Église sera substituée à la Synagogue; voilà pourquoi Ephraïm, préféré à son frère, aura les bras formant une croix.

A cette scène succède la représentation de la première Pâque des Israélites: l'immolation de l'agneau et la marque du T sur les maisons avec le sang de l'agneau. Quoiqu'il ne soit pas démontré, d'après les recherches de l'auteur du *Mémoire sur les instruments de la Passion de N.-S. J.-C.* et celles du *Guide de l'art chrétien*, que le Sauveur ait été mis à mort sur une croix affectant la forme du T, cet emblême était généralement admis au moyen-âge pour symboliser le signe du salut.

La troisième scène reproduit le jaillissement de l'eau du rocher dans le désert; Moïse frappe la pierre au moyen de son bâton image de la croix. On retrouve, nous n'avons pas besoin de le dire, cette représen-

(1) On a *creusé* le métal à une profondeur suffisante pour la réception de la pâte vitreuse, qui a été colorée au moyen d'oxides métalliques. De là le mot champlevé. Par contre les émaux *cloisonnés*, usités surtout dans l'école byzantine, sont entourés d'un petit bord, d'une cloison, pour retenir l'émail. Voir le *Catalogue de l'exposition de Malines;* et pour les détails techniques, M. Jules Labarte, dans son beau livre *Histoire des arts industriels*, tome III, p. 1—236.

Digitized by Google

tation jusque dans les catacombes. M. de Rossi au tome II de sa *Roma sotterranea christiana* nous en a donné divers exemples.

Nous voici en quatrième lieu devant le serpent d'airain; Moïse et Aaron sont là debout. Il ne s'agit pas ici d'une interprétation arbitraire; c'est le divin Maître qui dit lui-même au pharisien Nicodème, un des chefs des Juifs: « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il » faut de même que le Fils de l'homme soit élevé; afin que quiconque » croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. » *Évangile selon S. Jean*, III, 14, 15.

Maintenant oublions pour un moment la beauté de l'orfèvrerie et l'éclat des émaux, pour ne considérer que l'idée. N'est-il pas vrai qu'il y a ici tout un poème, trahissant une étude approfondie de l'histoire de notre sainte religion? N'avons-nous pas raison d'exalter l'art du moyen-âge, si nourri de doctrine, si plein de symbolisme? Que l'on compare des œuvres d'une force pareille à notre pauvre orfévrerie moderne depuis deux siècles; et puis, qu'on prononce!

Nous n'irons pas sans doute défendre de parti pris toutes les allégories et toutes les applications qu'on peut trouver dans les symbolistes du moyen-âge. Nous n'entendons certes pas souscrire aveuglément à toutes les assertions de Guillaume Durand, évêque de Mende, dans son *Rational des divins offices* et de Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, dans sa *Legenda aurea*. Mais on ne niera pas que les scènes bibliques, reproduites sur le pied de croix de Saint Bertin, dénotent une étude approfondie de la théologie scripturaire. S'il n'est pas improbable que nous ayons devant les yeux l'œuvre d'un autre Théophile (1), il n'est pas douteux, nous semble-t-il, qu'un maître consommé dans la lecture des livres saints pouvait seul concevoir un pareil plan.

Nous ne décrirons pas la croix et la châsse de Bousbecque, qui figurèrent à l'Exposition de Malines; nous avons hâte de parler du principal joyau de l'exhibition lilloise, si nous ne nous faisons illusion; nous avons nommé la croix de l'ancienne abbaye de Clairmarais (2). Ce reliquaire, possédé aujourd'hui par la confrérie de N.-D. des Miracles à Saint-

(1) D'après M. Jules Labarte, *Hist. des arts industriels*, I, 406, ce pied de croix, ayant appartenu à l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Bertin, a été exécuté en Allemagne. Le moine Théophile, auquel nous faisons allusion, est un auteur du douzième siècle, qui a écrit un *Essai sur divers arts*, *Diversarum artium Schedula*, en trois livres. Toutes les questions ayant trait à la pratique de l'orfévrerie y sont examinées et il en explique les procédés avec de grands détails. M le chanoine Bourassé a traduit la *Schedula* en français. 1851.

(2) Voir au tome II de la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés*, par M. Alph. Wauters une série d'actes et donations concernant ce monastère.

Digitized by Google

Omer, fut donné vers 1150 aux moines cisterciens établis en 1140 ou environ, au village de Clairmarais, situé entre Saint-Omer et Cassel dans l'ancien diocèse de Térouane; c'est aujourd'hui une commune du département du Pas-de-Calais. Le catalogue, n° 500, se contente « de » signaler ces filigrames et ces ciselures mêlées aux pierres, ouvrage » merveilleux de l'orfévrerie du XII^e^ siècle, et surtout ces nielles de » l'autre côté de la croix, travail qu'on ne peut assez louer. »

M. Jules Labarte, dans son bel ouvrage plus d'une fois déjà cité par nous, est entré dans d'amples détails au sujet de ce cadeau vraiment royal, fait par le comte de Flandre Thierry d'Alsace et son épouse Sybille d'Anjou, à l'abbaye de leur fondation. Il a raison d'appeler ce reliquaire, à double traverse, comme les croix d'Orient, « un des monuments les plus remarquables de l'orfévrerie du moyen-âge, au point de vue de la pureté du dessin des figures qui y sont gravées et niellées. »

En attendant le travail promis par le savant rédacteur du catalogue, nous nous rallions de bonne grâce à l'opinion de M. Labarte qui voit dans cette belle œuvre une croix orientale, à laquelle des artistes de l'école de la fin du XII^e^ siècle, sont venus ajouter une splendide ornementation. Que de perfection dans ces fleurons lancéolés, dans ce cordonnet granulé qui borde tout le contour de la croix, dans ces ravissantes figures niellées, qui en sont aujourd'hui le plus beau et le plus curieux ornement! Vraiment on ne se lasse pas de contempler une telle merveille et nos orfèvres n'ont rien de mieux à faire que de s'instruire à une semblable école.

La croix-reliquaire, la couronne et le vase (n^os^ 501, 502, 503), provenant de l'abbaye du Paraclet, et présentement la propriété de l'évêché d'Amiens, attirent justement aussi l'attention des curieux.

Il y aurait eu à l'exposition de Lille une éblouissante collection de pyxides émaillées, s'il avait été loisible aux organisateurs de les disposer toutes les unes à côté des autres. La volonté de plusieurs propriétaires, qui ont tenu à maintenir ensemble les objets les plus disparates, uniquement parce qu'ils leur appartenaient, n'a pas permis cette mesure d'ordre; cette mesure aurait eu cependant un grand effet. On rencontre donc dans diverses vitrines des pyxides émaillées.

Nous appelons pyxide une petite boîte habituellement en métal, or, argent, cuivre, surmontée d'une couvercle cônique couronné d'une croix. Au douzième et au treizième siècles, ces pyxides étaient rehaussées par un émail *champlevé*.

Mais cette boite, — c'est le sens du mot grec pyxide, — ne fut pas

Digitized by Google

toujours trouvée d'un maniement facile. On lui donna une tige et un pied. Ces petites pyxides, émaillées ou non, ayant un pied et une tige, datant de XII^e^ ou du XIII^e^ siècle, sont excessivement rares. L'exposition lilloise a eu le bonheur de posséder la délicieuse pyxide de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, reproduite par M. Viollet-le-Duc, dans le *Dictionnaire raisonné du mobilier français*.

Les croix processionnelles du XV^e^ et du XVI^e^ siècles étaient noblement représentées. Celles qu'on voyait à l'exposition, une quinzaine environ, ont été retrouvées pour la plupart dans des villages. Nos fabricants pourront étudier avec fruit, écrivions-nous le 21 juillet, ces spécimens de l'art de nos pères; ils apprendront à varier leurs motifs de décoration. Espérons que le temps n'est plus si éloigné où la croix processionnelle de nos plus riches paroisses sera autre chose qu'une bande d'argent, à laquelle on a rattaché une statuette de Christ, plus ou moins mal travaillée.

L'une des vitrines de la salle V renfermait le ravissant *encensoir de Lille*, ainsi qu'on l'appelle vulgairement dans les arts ; il appartient à M. Benvignat.

Ce modeste objet, qui n'a que 16 centimètres de hauteur, est de nouveau une œuvre pleine de poésie. Si l'art roman est inférieur à l'art ogival pour l'architecture et la statuaire, il faut admettre, nous paraît-il, qu'il l'emporte sur ce dernier pour la confection de certains objets mobiliers. Il est généralement reconnu que les fonds baptismaux antérieurs au XIII^e^ siècle présentent plus d'intérêt que ceux qui furent confectionnés plus tard, et nous ne savons si l'on trouverait un seul encensoir du XIV^e^ siècle, ou même de la seconde partie du XIII^e^, pouvant être mis en parallèle avec l'encensoir de Lille.

Le fameux encensoir du trésor de Saint Antoine à Padoue, et celui de Seitenstetten, dessiné dans Lübcke, *Vorschulen zum Studium der Kirchlichen Kunst*, fig. 118, pour ne parler que des plus célèbres, ont leur couvercle composé de fénestrelles percées à jour; il y a bien sur celui de Padoue quelques figures, quelques anges aux ailes déployées; mais voilà tout. Ici au contraire, voyons d'abord l'ange tranquillement assis sur le sommet de la boule supérieure de l'encensoir, au milieu des trois jeunes hébreux dans la fournaise ardente. Les ciselures de la boule ajourée reproduisent dans leurs ornements toute la création: végétaux, animaux. C'est la traduction en métal de ce cantique, rapporté au livre de Daniel, où les trois jeunes compagnons du prophète, que le Seigneur a miraculeusement préservés des flammes, invitent la création tout entière à louer son Auteur. Autour de la boule et à son équateur est une inscription latine, dont voici la traduction faite par M. Van Drival: « Je

Digitized by Google

» donne, moi Reinerus, ce signe ou symbole de ce que je vous de-
» mande quand je serai mort et que vous me devrez en échange : je
» pense en effet que ce sont des prières que l'on offre au Christ, quand
» on brûle des parfums en son honneur. » L'auteur de l'inscription aura songé sans doute à ce vœu du psaume 140: *Mon Dieu, que ma prière soit dirigée comme un encens en votre présence;* paroles répétées par le prêtre à l'encensement de l'autel, durant la messe solennelle.

On pourra ne pas se trouver d'accord avec le *Rational* de Durand (livre IV, chapitre 10) et ne point accepter que l'encensoir à quatre chaînettes rappelle que le Christ est orné des quatre vertus cardinales, prudence, justice, force et tempérance; on est libre de ne pas croire avec le même auteur qu'un encensoir de cuivre fait souvenir de la chair mortelle du Christ, tandis que ce même vase en argent symbolise sa chair brillante de chasteté; mais il est impossible, en présence des représentations qui sont ici sous nos yeux, de méconnaître la pensée qui a guidé l'artiste; ce poème coulé en cuivre a son unité comme le pied de croix de S. Bertin.

Nous trouvons à Lille des tableaux en grand nombre; il en est plusieurs du quinzième siècle et des temps postérieurs qui sont fort intéressants. Nous ne nous arrêterons pas à les décrire, parce que la peinture sur toile ou sur panneau n'a fourni dans son contingent aucune de ces pièces marquantes, hors ligne, que l'on pourrait mettre en parallèle avec le reliquaire de Clairmarais ou le bijou de M. Benvignat.

Il n'était pas à espérer en effet que les musées de l'État, des villes ou des départements eussent cédé pour la durée de l'exposition lilloise quelques-uns de leurs principaux tableaux. Quant aux églises, nous ignorons s'il en est dans le Nord de la France qui aient, en fait de peinture, de ces œuvres telles que nous en trouvons pour la Belgique à Gand, à Anvers, à Alost et même dans des communes rurales, telles que Saventhem, Leefdael et autres. Il ne fallait pas compter sur une réussite de ce côté-là. Il y avait toutefois une œuvre incomparable des premières années du seizième siècle qui eût assuré un succès éclatant à l'exposition lilloise : nous avons nommé le retable d'Anchin, conservé présentement dans la sacristie de l'église de Notre Dame à Douai. Des démarches pressantes ont été faites par les organisateurs pour obtenir ce précieux spécimen de l'art pictural, dont M. Alph. Wauters, archiviste de Bruxelles, a découvert le véritable auteur, Jean Bellegambe; mais tous leurs efforts sont demeurés infructueux. Nous ne pouvons donc que renvoyer nos lecteurs à la monographie de ce retable, donnée par M. l'abbé Dehaisnes, dans *L'art chrétien en Flandre.*

Digitized by Google

Nous signalâmes naguère parmi les parties faibles de l'exposition de Malines en 1864 les tapisseries. Ainsi que nous le dîmes alors, aucune tapisserie de premier ordre ne s'étalait dans les salons de l'hôtel Liedekerke. Il y avait bien une tapisserie de la cathédrale de Tournay, datée de 1402; il y avait les tapisseries de l'église d'Hoogstraeten, celles de Notre-Dame de la Poterie à Bruges, et quelques autres encore; mais voilà tout. A ce point de vue, l'exposition lilloise est bien plus riche que sa sœur aînée; l'art des *hautelisseurs* y est noblement représenté par de beaux produits.

On sait le rôle joué par les tapisseries dans la décoration d'une église; les jours de grande fête on suspendait des tapis entre les travées. C'est à la décoration du temple que servaient ces grands tapis que nous avons admirés à la cathédrale de Reims et à Saint-Remi dans la même ville, pour parler de belles œuvres existant encore. Qui de nous, à Bruxelles, n'a senti instinctivement combien les six tapisseries relatant l'histoire du S. Sacrement de Miracle, rehaussent à Sainte Gudule les lignes architecturales de ce chœur imposant?

Le président de la commission organisatrice de l'exposition de Lille a publié, il y a précisément dix ans, une étude sur les *Tapisseries d'Arras* (200 pages environ, in 8°). Il était à penser que le docte chanoine Van Drival aurait l'attention éveillée sur cette partie du programme. Notre attente n'a pas été trompée. Nous avons pu dire à l'auteur de la monographie déjà citée qu'à l'aide des seules tapisseries rassemblées à l'ancienne Préfecture du Nord, il peut ajouter à son livre quelques chapitres intéressants. Nous signalerons, au moins, une magnifique tenture du xv^e^ siècle reproduisant une scène de la vie de S. Julien, premier évêque du Mans (n° 237); deux splendides tapisseries de la même époque, retraçant le combat des vices et des vertus (n^os^ 240, 241): ces travaux de haute lisse ont plus de trois mètres de hauteur. Les tapisseries auxquelles il faut joindre la collection de manuscrits et les chefs-d'œuvre d'orfévrerie mentionnés plus haut, donnent à l'exposition lilloise une physionomie à part et sa caractéristique spéciale.

Au moment où les lecteurs de la *Revue Générale* parcourront notre compte-rendu, l'exposition ouverte dans la capitale de l'ancienne Flandre gallicante ne sera plus qu'un souvenir. Tous les précieux objets qu'un toit hospitalier avait abrités durant deux mois et demi, seront rendus à leurs propriétaires. Mais pour n'avoir été qu'éphémère, l'exhibition n'en produira pas moins des fruits durables, ainsi que nous avons pu constater la chose à Malines.

Digitized by Google

Grâce à Dieu, et un peu aussi grâce à nos expositions d'art religieux et aux cours d'archéologie donnés dans les séminaires et à l'Université de Louvain, il deviendra de plus en plus difficile aux brocanteurs d'enlever de nos églises les objets anciens. Les expositions ont éveillé sur certaines manœuvres d'antiquaires passionnés et de trafiquants avides l'attention non pas seulement des membres du clergé, gardiens-nés de ces belles œuvres, mais aussi des conseils de fabriques. On ne trouvera plus souvent parmi des objets de rebut un antique reliquaire ou une vieille pyxide; le panneau central du retable d'Anchin ne se rachèterait plus aujourd'hui deux louis, après avoir été vendu, une première fois, à un peintre de bâtiments pour en faire une porte d'atelier.

Les expositions d'objets d'art religieux doivent avoir pour effet de relever le goût du public, de le purifier. Il faut que l'on comprenne tout de bon qu'un ouvrier qui cisèle les mêmes motifs de décoration sur un marabout en argent et sur un ostensoir, en est encore à devoir faire son apprentissage. Il importe que nos artistes, plus instruits, plus ferrés sur les principes de l'art, ne sacrifient point la logique au désir de placer les productions sorties de leurs mains. Nous reprochions, quelque jour, à un orfèvre d'avoir fait, dans notre humble manière de voir, un éclectisme très-maladroit, en admettant dans un calice de structure franchement ogivale des ornements de la Renaissance. Il nous répondit d'un ton paterne : « Je le sais bien; mais le client l'a absolument voulu. » Voilà ce qui ne doit plus arriver. Chaque style, est-il besoin encore de le répéter? a sa physionomie propre, et c'est faire fausse route que de combiner des éléments disparates. Les artistes, quelle que soit la partie de l'art qu'ils cultivent, et quel que puisse être leur style de prédilection, trouveront dans les monuments encore subsistants et dans les ouvrages publiés depuis une vingtaine d'années, des ressources suffisantes pour maintenir à leurs œuvres ce cachet d'unité qui est une perfection dans tout travail de l'intelligence.

Élevons nos regards plus haut. Des expositions, comme celles de Lille et de Malines, sont une apologie éclatante de notre foi. On a lestement lancé le mot audacieux de libre-pensée; *émancipation de la raison humaine* est une de ces locutions sonores qui achève proprement les périodes banales de telle harangue officielle cachant sous le cliquetis des mots sa pauvreté d'idées. Nous interrogerons tout homme impartial : qu'il examine attentivement les œuvres d'art profane qu'il voit briller, non pas aux étalages de nos fabricants du jour, mais dans nos musées; qu'il étudie après cela les monuments d'art religieux, laissés par l'époque byzantine, romane, ogivale; qu'il se demande, pour

Digitized by Google

les temps modernes, en quoi le catholicisme a arrêté l'essor du génie de Rubens ou de Murillo; puis qu'il déclare sincèrement de quel côté se trouve la supériorité. Pour notre part, nous mettrons jusqu'à nouvel ordre le *Jugement dernier* de la Chapelle Sixtine au dessus des fresques anti-religieuses de M. Kaulbach. Nous avouerons même être assez rétrogade pour préférer, nous ne dirons pas la châsse de Sainte Gertrude ou celle de Saint Eleuthère, mais même un joli reliquaire de Tongres ou d'Aix-la-Chapelle, à certain vase ciselé reproduisant sur l'un de ses cartouches un cortége de gamins en goguette, qui entre dans Bruxelles par les palissades renversées de l'octroi et porte pour étendard un lièvre mort suspendu à une perche.

L'art religieux, par sa nature même, nous reporte dans les plus hautes sphères où puisse pénétrer l'intelligence humaine. Il y a autrement d'idéal dans une Sainte Trinité entourée d'anges, dans un Dieu-Homme agonisant sur la croix, dans une Madone couronnée par le Père éternel, que dans toutes ces toiles *de genre*, qui encombrent nos expositions triennales. Le culte de l'Église, comme dit le docteur Hettinger, est donc le plus sublime et le plus parfait des chefs-d'œuvre de l'art, ou plutôt c'est la réunion harmonieuse de tout ce que l'art inspiré de l'esprit chrétien a produit de plus grand et de meilleur.

Remercions encore une fois la commission organisatrice de Lille de ne s'être épargné aucune peine, de n'avoir négligé aucun effort, pour faire goûter au public religieux et intelligent tant de suaves et salutaires satisfactions durant le temps qu'a duré l'exposition d'objets d'art religieux.

AD. DELVIGNE,

Secrétaire de l'exposition d'objets d'art religieux à Malines en 1864, de la quatrième section et du jury pour le concours d'art chrétien, au Congrès catholique de 1867.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX EN SUISSE (1).

Nos lecteurs se souviennent que nous nous sommes occupé dans la livraison d'avril du vote relatif à la révision fédérale et que nous en avons fixé la portée. Les chiffres exacts n'étaient pas encore connus à ce moment. Voici comment se sont partagés les suffrages : 340,186 voix ont accepté la révision, 198,182 l'ont rejetée. Parmi ces derniers, on compte à peine 30,000 protestants des cantons de Vaud, de Genève, des Grisons, de Berne et d'Appenzell.

D'où est venue cette quasi-unanimité de vote chez les protestants? Uniquement du caractère anti-catholique de la révision : « La vota-» tion de dimanche dernier, a écrit le *Bund*, n'a été une défaite que pour » un parti : celui des ultramontains. L'ultramontanisme a été frappé » à la tête. Le parti patriotique libéral s'est montré assez fort pour en » imposer aux intrigues romano-cléricales. »

Il est vrai que le même journal a ajouté : « Nous avons dans ce fait » la garantie que les luttes religieuses perdront dans l'avenir leur ca-» ractère d'âpre polémique. La Suisse s'est montrée assez forte pour » n'avoir rien à craindre de l'esprit hiérarchique et pour n'avoir pas à » éterniser les mesures de rigueur et d'exception. Pour les ultramon-» tains eux-mêmes, la révision sera un événement heureux. »

Nous ne demandons pas mieux; mais nous croyons que la Suisse est dans la dépendance de M. de Bismarck et qu'il lui sera bien difficile de se soustraire à ses ordres après les nombreuses complaisances qu'elle a eues pour lui. Un des organes du prince en Allemagne le déclarait récemment sans ambages : « Présentement, a-t-il dit, la politique reli-» gieuse suisse est si intimement liée à la nôtre, que nous avons peine » à comprendre comment la curie a pu se flatter de l'espoir de mener » à bien une entreprise aussi hasardée, que de vouloir séparer Berne » et Berlin dans les circonstances actuelles. La Suisse, dans sa politique, » n'obéit point à ses propres inspirations; elle suit la voie tracée par le » prince Bismarck. »

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est que les protestants et les libres-penseurs travaillent de plus en plus à enchaîner l'Église. C'est ce que nous nous proposons de démontrer en relatant les événements qui se sont passés depuis le vote de la révision fédérale.

(1) Voir la livraison d'avril.

Digitized by Google

I.

Mais d'abord, disons quelques mots des efforts que font en ce moment les libres-penseurs pour organiser en église le vieux catholicisme. Conformément à une résolution prise le 31 août 1873, ils se sont réunis à Berne en congrès à l'effet d'arrêter un projet de constitution de la future église. La séance était naturellement présidée par un laïque, M. Brosi, député de Soleure au conseil national, et l'assemblée a voté à peu de chose près le projet proposé.

Celui-ci repose sur les bases suivantes :

L'église *chrétienne catholique* de la Suisse (on a rejeté la dénomination de vieille catholique) se compose de paroisses et de sociétés locales qui ont pour centre commun le synode national dont font partie de droit l'évêque, le clergé et un délégué sur 200 habitants.

Le synode national légifère et tranche, en dernier ressort, les questions qui surgissent au sein de la communauté. Il lui est adjoint un conseil synodal, tiré de son sein et composé de 9 membres, dont *cinq laïques* et *quatre ecclésiastiques*, y compris l'évêque. Ce conseil synodal constitue le pouvoir exécutif.

L'évêque a, dans les limites tracées par cette constitution, tous les droits et tous les devoirs que l'idée chrétienne catholique attribue à l'épiscopat.

En vertu des dispositions transitoires le comité central est chargé de soumettre cette constitution à la sanction des autorités fédérales et cantonales. Il est, de plus, chargé de traiter avec les gouvernements cantonaux pour l'élection et la dotation du premier évêque. Ces mêmes gouvernements seront consultés sur l'appui qu'ils se proposent de donner au développement de l'Église nouvellement constituée. Enfin, le comité central convoquera une nouvelle assemblée de délégués, pour prendre des décisions définitives.

On le voit : dans cette organisation, la prépondérance appartient aux laïques. Au conseil synodal même, les ecclésiastiques seront en minorité; le pouvoir de l'évêque et des prêtres sera subordonné à la volonté de leurs « ouailles » C'est toujours à cela qu'aboutissent les hérésies.

Peu s'en est fallu que l'assemblée ne rejetât la création d'un évêché. M. Jolissaint préconisa une constitution purement synodale. On finit cependant par admettre l'évêque, sur les instances de M. Loyson qui s'écria : « Les innovations vont si loin, qu'elles nous conduisent directement au protestantisme, et à celui-ci je préfère encore l'ultramontanisme. » Seulement, on renvoya l'article à la commission, et celle-ci, assure le *National suisse*, cherche à n'investir l'évêque que d'attributions secondaires. A cette occasion, le même journal a déclaré qu'il y avait « des *divergences de vues* » parmi les vieux-catholiques. Eh! nous l'avions bien prédit, c'est l'histoire de toutes les sectes.

Mais laissons les libres-penseurs suisses travailler à l'organisation d'une église sans dogmes, sans pratiques, sans clergé respecté et res-

Digitized by Google

pectable, et racontons les vexations qu'ils ont dirigées contre les catholiques depuis le mois d'avril.

II.

C'est toujours le Jura qui doit fixer en premier lieu notre attention; mais, dans maints autres cantons se manifestent déjà les symptômes d'une persécution religieuse.

Dans le canton de St-Gall, le Grand-Conseil a fermé le séminaire de St-George et investi le conseil d'Etat du droit de destituer les prêtres « qui se mettent en rébellion contre les lois de l'Etat ». Dans le Tessin, l'autorité civile révoque ou suspend les prêtres qui lui déplaisent. A Berne, la majorité du conseil de fabrique a adhéré au vieux-catholicisme, décidé que la nouvelle église de St-Pierre, bâtie des deniers du monde catholique, serait livrée de temps en temps à la secte, et invité l'apostat Herzog d'Olten à y venir prêcher. Les gouvernements d'Argovie et de Soleure préparent la suppression de plusieurs couvents dont les revenus les tentent. Déjà les bénédictins de l'antique couvent de Mariastein ont été privés de l'administration de leurs biens, et cette mesure est envisagée comme le prélude de l'attentat final. A Zurich, le gouvernement cherche à rompre d'autorité les liens existant entre les catholiques du canton et l'évêché de Coire, et presqu'en même temps, la paroisse catholique, déjà si éprouvée, perdait son pasteur, M. Reinhard, au moment où il bâtissait une nouvelle église en remplacement de celle que la secte lui a enlevée. Enfin, il n'est pas jusqu'à la ville de Lucerne où les dernières élections n'aient donné aux vieux-catholiques la majorité dans le conseil paroissial : heureusement, le reste du canton demeure fidèle à la foi catholique.

Mais revenons au Jura. La position cruelle que l'intolérance de leurs adversaires y fait aux catholiques a fini par soulever le blâme de quelques organes protestants. L'*Union libérale* de Neufchâtel s'est écriée : « Maintenant que la révision est votée et que les passions confessionnelles excitées dans ce but par une certaine presse sont en voie d'apaisement, l'attention se porte sur la situation actuelle du Jura bernois catholique, et l'on se demande un peu partout s'il n'est pas temps que le *gouvernement de Berne revienne aux traditions d'un Etat libre et civilisé.* » La *Nouvelle Gazette de Zurich* s'est exprimée dans le même sens, et elle a émis l'avis que l'honneur et le droit, de même que l'intérêt d'un pays libre, commandaient de mettre promptement fin à une pareille situation.

Digitized by Google

Malheureusement ces conseils n'ont pas été suivis par les tyrans de Berne qui continuent leur œuvre avec une persévérance infernale.

Un seul acte de tolérance a été posé par eux : contrairement aux ordres de l'autorité locale, ils ont permis l'exercice du culte privé à Délémont (sans prêtre, bien entendu). En dehors de là, ils n'ont rien négligé, mais grâce à Dieu en vain, pour décatholiciser le pays.

Malgré les expéditions de M. Bodenheimer en France et en Belgique et de M. Thurman en Italie, malgré les réclames publiées par M. Teuscher dans les journaux suisses et étrangers, ils ne sont pas parvenus à recruter des intrus pour les 28 paroisses qu'ils ont maintenues. A peine, en ont-ils trouvé une quinzaine : les cures de St-Imier, Montfaucon, Bienne, Brislach, Fontenais, Courtemaiche, Courroux, Moutier, Pleigne, Courrendlin, Undervilier, Buix et Roggenbourg sont restées vacantes. Ce résultat comble de joie les catholiques : n'avoir trouvé dans l'Europe entière que quatorze individus tarés, prêtres où se disant prêtres, c'est vraiment mortifiant pour la Direction des cultes de Berne ! A la vérité, les cures vacantes ont été mises au concours : mais personne ne se présente plus. Il est vraiment bien fâcheux pour le gouvernement de Berne que l'ex-abbé Opsomer ait été arrêté à Paris et condamné à Charleroi à 5 ans de prison ; au moment de son arrestation, il se rendait à Berne pour se mettre à la disposition de la secte : mais le gouvernement ne peut avoir tous les bonheurs !

Les intrus en fonctions sont presque tous français ; criblés de dettes, ils reçoivent constamment des commandements d'huissiers. Plusieurs d'entr'eux du reste donnent au gouvernement de graves soucis, et les éclats ne sont pas rares. On sait déjà que Rupplin a dû fuir devant des accusations infamantes. Un autre, Naudot, curé de Charmoille, a été arrêté dans des circonstances qui méritent d'être rapportées. Vers la fin de juillet, il quitta secrètement Charmoille avec une jeune fille dont les parents avaient passé au schisme ; avant de partir, il avait pris la précaution d'emprunter une certaine somme au maire de l'endroit. Celui-ci, ayant eu vent de sa fuite, le poursuivit dans la direction de Porrentruy, et arriva assez à temps dans cette ville pour saisir ses malles qu'on ouvrit et où on trouva pêle-mêle les habits de Naudot et de la jeune fille. Quant aux fuyards, ils avaient déjà passé la frontière ; mais les gendarmes français les arrêtèrent, et Naudot fut incarcéré. Le dimanche suivant, M. Pipy alla dire la messe à Charmoille : il avait pour toute assistance son servant !

Du reste partout, les intrus fonctionnent dans le vide. Les populations s'éloignent d'eux avec dégoût, et les promenades continuent à la fron-

Digitized by Google

tière française où se célèbrent ce qu'on appelle des *messes suisses*. Pour donner un exemple de la fidélité des Jurassiens, qu'il nous suffise de dire qu'en mai, 138 enfants de Porrentruy et de Boncourt sont allés à Delle, en France, faire leur première communion.

Pendant ce temps, M. Pipy, l'intrus de Porrentruy, ne néglige aucun effort pour organiser une église schismatique. C'est lui qui apprend à dire la messe aux recrues que le gouvernement a faites de temps à autre en pays étrangers; et, pour attirer à lui la foule, il cherche à déployer dans les solennités religieuses le plus de pompe possible. Il a réussi récemment à célébrer pour la première fois deux mariages de francs-maçons, et à cette occasion, il a fait sonner les cloches et brillamment illuminer l'autel.

Il fait plus. Il a obtenu l'expulsion des sœurs de charité de Sainte Ursanne qui tenaient à Porrentruy un pensionnat florissant, et il s'est mis à travailler de concert avec le gouvernement cantonal à la création à Berne d'une « faculté de théologie catholique. » Cette faculté, destinée, d'après une feuille de Bâle, « à régénérer le catholicisme en Suisse », a été votée par le Grand-Conseil; elle doit s'ouvrir en automne et sera largement stipendiée par l'État. Ainsi, une majorité, composée presqu'en totalité de députés protestants auxquels se mêlent quelques libres-penseurs nés catholiques, décide la fondation d'une faculté de théologie schismatique à l'usage d'une population catholique qui n'en veut à aucun prix! C'est vraiment inouï; mais les libéraux seront toujours les libéraux : il n'y a pas de pires despotes qu'eux.

Toutefois, si nous consultons les dispositions des populations, les autorités seront une fois de plus déçues dans leurs espérances. Les familles vraiment religieuses demeurent attachées au catholicisme, et comment trouver « des séminaristes » parmi celles qui ne le sont pas?

Les Jurassiens catholiques ont d'ailleurs infligé une sévère leçon au gouvernement persécuteur. Ils ont procédé, dans le courant du mois de juillet, aux élections des préfets, présidents de tribunaux et assesseurs: partout les protestants, les libres-penseurs et les vieux-catholiques ont été battus. Dans le district de Porrentruy, le fameux préfet Froté, bien qu'honoré trois fois dans le passé des suffrages des populations, le préfet Froté, disons-nous, et sa liste n'ont pas atteint le tiers des voix; dans celui des Franches-Montagnes, le préfet Froidevaux et ses amis n'ont réuni qu'un sixième des suffrages; dans le district de Délémont, les trois quarts des votants se sont prononcés pour les candidats catholiques; enfin, dans le district allemand de Laufon et le district mixte de Moutier, les catholiques ont également presque tous réussi. Malheu-

Digitized by Google

reusement, d'après la constitution bernoise, le conseil d'État avait de son côté des présentations à faire pour ces diverses places, et le choix final appartenait au Grand-Conseil. Le Conseil d'État a naturellement présenté les fonctionnaires sortants, et le Grand Conseil s'est empressé de confirmer ceux-ci dans leur mandat antérieur. Il a pris ainsi une mesure qui, au témoignage de la *Gazette de Lausanne*, « ne soutient pas l'examen, si on la considère au point de vue de la souveraineté du peuple et de la liberté. » Et chose qui mérite d'être remarquée, dans tout le reste du canton, le Grand-Conseil a ratifié les choix des populations. Voilà, comme toujours, les deux poids et les deux mesures du libéralisme !

Au milieu de ce despotisme atroce, on ne peut assez rendre hommage à la constance des populations; car il est vraiment affreux pour elles d'être privées de culte et de prêtres. Sans doute les villages de la frontière se rendent en France les dimanches; mais les autres sont contraints de se réunir dans des granges ou sous des hangars pour prier le bon Dieu en commun; c'est à peine si de temps en temps des prêtres français réussissent à porter les consolations de la religion aux malades: encore sont-ils l'objet de mille tracasseries, d'avanies de tout genre, de la part des gendarmes des préfets Froté et Froidevaux. Les parents se cachent pour faire baptiser leurs enfants. C'est le régime de la Terreur, moins la guillotine: mais le libéralisme finira bien par aller jusque-là: il est capable de tout.

III.

Genève n'a pas cessé d'être le théâtre des discussions et des discordes religieuses les plus vives.

M. Carteret, après avoir fondé une église vieille-catholique, s'est efforcé de désorganiser le vieux protestantisme de Calvin, et il a fait voter par le Grand Conseil une loi constituant à Genève une seule paroisse protestante (la majorité étant assurée ainsi aux protestants rationalistes), décrétant la liberté complète de la prédication, supprimant les liturgies, abolissant la consécration au sacerdoce et chargeant les professeurs de théologie nommés par l'État de la désignation des candidats aux fonctions ecclésiastiques. Le but de cette loi a été marqué lors de la discussion par M. Pictet dans les termes suivants: « L'Église » sera l'école libre des convictions libres, où les différentes croyances » se montreront en face les unes des autres, de manière à permettre » aux citoyens de se former leurs croyances individuelles. » On comprend que « les protestants orthodoxes » du *Journal de Genève* furent

Digitized by Google

effrayés et qu'ils mirent tout en œuvre pour empêcher le succès de la législation nouvelle; mais celle-ci, après avoir passé au Grand-Conseil, fut votée par le peuple à une majorité de 817 voix, les catholiques s'étant abstenus. La *Patrie*, organe de M. Carteret, poussa un cri de joie: « Pour nous, dit-elle, qui rêvons une Genève transformée, idéale, » nous, pour qui l'orthodoxie religieuse est une plaie qui ronge tant » d'intelligences élevées et de nobles cœurs, nous voyons sa défaite » avec un bonheur immense. L'abrutissement des consciences fera » place à la libre croyance et à la morale libre aussi des liens dogma- » tiques et formalistes qui la tuent chez la plupart. » En vain le *Journal de Genève* s'indigna-t-il et se lamenta-t-il; l'*Alliance libérale* lui répondit : « On oublie que lorsqu'on a approuvé la loi catholique, on » a perdu le droit de blâmer la loi protestante. L'une appelle l'autre. » Attaquer l'une, c'est attaquer l'autre. On ne peut, sans inconséquence, » accepter l'une et rejeter l'autre. »

Au lendemain du vote de la nouvelle loi sur le culte protestant eurent lieu dans tout le canton de Genève les élections municipales. A Genève même, par un revirement assez inattendu, le parti de M. Carteret fut battu; la liste patronnée par le *Journal de Genève* passa; les indépendants obtinrent 25 siéges et les radicaux seulement 16. Dans toutes les communes rurales, sauf à Carouge, à Chêne et à Lancy où les magistrats sortants furent maintenus, les municipalités catholiques furent réélues et même renforcées, et le *Courrier de Genève* put dire : « En somme, nous ne pouvons que nous applaudir de la noble attitude prise par les communes rurales dans l'élection du 3 mai. »

Malgré cette manifestation, les chefs du mouvement hostile aux catholiques ont poursuivi leurs desseins, et ils se sont efforcés de provoquer de la part des autorités de nombreux actes contraires aux intérêts de l'Église.

On se rappelle que la loi sur l'organisation du culte dit « catholique» avait prescrit la création d'un « Conseil supérieur catholique. » Les élections à ce conseil eurent lieu au commencement de mai. Sur 6,139 électeurs inscrits tant en ville qu'à la campagne, 2,039 seulement prirent part au scrutin. Ces chiffres sont significatifs et montrent que les vrais catholiques sont en grande majorité. Furent élus 25 laïques et 5 prêtres intrus; la grande majorité des laïques appartenait à la libre-pensée; les prêtres étaient MM. Loyson, curé de Genève, Marchal, curé de Carouge, Quily, curé de Chêne, Pacherot, curé de Lancy et Pélicier, vicaire de Genève. M. Loyson fut nommé président, et deux laïques, MM. Reverchon et Gavard, vice-présidents.

Digitized by Google

Immédiatement après l'installation du bureau, M. Héridier proposa au conseil de pétitionner auprès du conseil d'État, afin que 1° on procédât à l'assermentation de tous les curés catholiques du canton, au nombre de 19 (ceux des communes rurales), qui n'avaient pas encore été appelés à prêter serment; 2° on fît élire par les « citoyens catholiques » de la ville de Genève une commission de 5 membres à l'effet d'administrer la fondation de l'Église Notre-Dame. Ces deux propositions avaient pour objet, d'une part d'arriver à imposer au canton tout entier des prêtres intrus, et d'autre part d'enlever aux fidèles l'une des églises du chef-lieu bâtie par Mgr Mermillod avec les deniers du monde catholique.

Elles furent votées l'une et l'autre à une grande majorité. Mais le Conseil d'état résolut pour le moment de ne pas y accéder. Le *Journal de Genève*, fort radouci depuis qu'on a touché à l'orthodoxie protestante, a déclaré lui-même que le conseil d'État devait inviter le conseil supérieur, qui, a-t-il dit, « n'est pas composé exclusivement de citoyens suisses », « à s'occuper un peu plus du temporel de l'Église et à ne point s'ériger en donneur d'avis en ce qui concerne la politique générale. » Il est de fait que le gouvernement serait bien embarrassé de trouver 19 apostats pour remplacer les curés fidèles, sans compter que l'on ne parviendrait pas à recruter dans les communes rurales la minorité nécessaire à la validité des élections ; d'un autre côté, au sein du conseil supérieur, M. Loyson lui-même s'était opposé à ce qu'on enlevât Notre-Dame aux catholiques, en se retranchant derrière l'opinion publique qui en Europe blâmerait hautement une telle spoliation.

Mais revenons à la question religieuse proprement dite. Au cours de la discussion au conseil supérieur des propositions qui précèdent, deux aveux importants ont été faits. M. Loyson a déclaré que « les *catholiques libéraux* sont en minorité à la campagne », et M. Marchal a fait remarquer que l'église constituée par la loi n'avait pour elle jusqu'à présent que les libéraux, et qu'il ne croyait pas « qu'une seule famille ultramontaine se fût encore détachée des prêtres en rébellion vis-à-vis de l'État. » Ces aveux sont bien consolants, et si l'on considère en même temps les dissenssions qui viennent d'éclater au sein de la nouvelle église, on peut espérer que sa chute est prochaine.

J'ai déjà dit que M. Loyson s'était prononcé contre la pétition destinée à demander au conseil d'État d'enlever l'église Notre-Dame aux catholiques. Dans cette même discussion, il prononça quelques paroles qui devaient soulever contre lui un orage : « Le premier acte d'une

Digitized by Google

» assemblée religieuse, s'écria-t-il, ne doit être un appel *ni au bras* » *séculier* ni au budget des cultes. »

Ces paroles furent relevées par la *Patrie*, l'organe de M. Carteret, l'un des soutiens les plus ardents du vieux catholicisme, et qui, après avoir attaqué « l'imposition des mains et la transmission des pouvoirs ecclésiastiques par l'ordination d'évêques réguliers », déclara que « l'État » devait conserver la suprême autorité dans les affaires ecclésiastiques. » M. Loyson riposta « qu'une pareille assertion, si elle pouvait se réaliser, » serait le fer rouge imprimé au front de l'église qui oserait encore » après cela se prétendre catholique et même libérale. » Mais, à son tour, la *Patrie* répliqua : « Malgré toute l'admiration que nous éprou- » vons pour le talent oratoire de M. Loyson..., nous sommes forcés de » lui rappeler qu'il n'est que simple curé de Genève. Dans les démo- » craties, les personnalités les plus marquantes ne sont que de simples » individus forcés de s'incliner devant les décisions de la majorité. » Lorsqu'on a accepté les conditions d'existence d'une société religieuse » ou autre, on est forcé de s'y soumettre ou d'en sortir. »

Piqué au vif, M. Loyson voulut répondre par une profession de foi, et à cette fin, il donna le 7 juin à Genève une conférence sur « *la vraie et la fausse réforme catholique.* » D'après lui, il convient d'éviter l'esprit de schisme et de maintenir l'intégrité du dogme traditionnel, en ne procédant aux changements disciplinaires qu'avec sagesse et prudence : « Si j'avais à choisir, dit-il, entre la théorie de l'État maître absolu de » l'Église ou de l'Église prétendant régenter la société civile, je n'hé- » siterais pas à me ranger à cette dernière. » « Toutefois, ajouta-t-il, » pour me réconcilier avec le Vatican, il faudrait deux choses, que le » Pape reniât son infaillibilité et qu'il bénît le berceau de mon enfant. »

La *Patrie* qui l'avait jusque là soutenu chaleureusement, déclara que « son discours avait été le chant du cygne de sa réforme, et qu'il était un tissu d'absurdités et de faussetés. » « Décidément, ajouta- » t-elle, il n'y a chez lui d'étoffe que pour un orateur, en d'autres » termes, pour un diseur de lieux communs enjolivés d'une foule de » petits riens qu'on débite agréablement et que les sots applaudissent. » Puis, elle lui lança cette virulente apostrophe : « Qui donc l'a forcé à » prêter un serment qu'aujourd'hui il désapprouve ? Qui donc l'a forcé » à fonder une église s'appuyant sur le secours de l'État ? Personne. » Mais, malheureux, la croix de bois, le vase de bois, l'autel de pierre, » ce sont de belles paroles. Pensez aux 20 prêtres qui vous ont suivi et » qui eux n'ont pas d'amis puissants dont la bourse est toujours ou- » verte ! » Et la *Patrie* concluait ainsi : « Puisque M. Loyson aime

Digitized by Google

» mieux l'ultramontanisme que le véritable libéralisme, en religion la » libre-pensée..., nous ne pouvons être ses amis... Nous croirions faire » injure à notre passé et tacher notre avenir, que de vouloir soutenir » davantage un ennemi des doctrines que nous avons soutenues et que » nous soutiendrons toujours. »

M. Quily vint à la rescousse de la *Patrie*, et dans une réponse à M. Loyson, il lui dit : « D'après votre discours, schisme, dogme, dis- » cipline se résument en ceci : vous, et si ce n'est pas vous, rien. » Et il ajouta cette parole sanglante : « Auriez-vous l'esprit du schisme sans » avoir le courage d'un schismatique : toujours prêt à rompre et ne » rompant jamais? » Puis, ne reculant pas devant les dernières sévé- rités, il l'appela « un grand comédien, traître au libéralisme et à la démo- » cratie, qui ne voit et ne veut pas qu'on puisse voir autre chose dans » la réforme religieuse qu'une Américaine et leur produit naturel. »

Le Conseil supérieur s'émut de ces dissensions, et il censura M. Quily, voulant affirmer par là, dit la *Patrie*, le droit des laïques, dirigeant l'Église, de critiquer tel ou tel acte d'un ecclésiastique. Mais M. Quily regimba, et dans un nouvel écrit, répondit que « la secte de M. Loyson ne pouvait avoir d'avenir. » En même temps l'ex-chanoine Mouls lui écrivait dans une lettre rendue publique : « Au train où vont les choses » dans votre belle république, le catholicisme réformé a la mort dans » le ventre. »

A la suite de cette riposte, M. Quily fut suspendu pour 4 ans par le conseil supérieur. En vérité, il est fort instructif de voir M. Quily excommunié par les gros bonnets de la secte ! On ne veut pas du Pape infaillible, et l'on s'attribue à soi-même le bénéfice de l'infaillibilité ! Attaquer un évêque ou un prêtre catholique, c'est faire acte de bon citoyen ; toucher à la personne des chefs de la secte, c'est commettre un crime de lèse-nation : voilà bien la tolérance de ceux qui reprochent à l'Église son intolérance !

On peut se demander comment les libres-penseurs qui forment la majorité du conseil supérieur ont pu se décider, par la résolution qui précède, à préférer M. Loyson à M. Quily et à la *Patrie*. On trouve l'explication de ce fait dans une correspondance écrite de Genève à l'*Indépendance* le 29 juin où se lit ce qui suit : « Si l'église de Genève était » abandonnée aux Quily et autres orateurs de carrefour, le public serait » vite lassé de ce veuillotisme rouge, et la réforme catholique tom- » berait au bout de trois mois. Ce qui la rend sérieuse, intéressante, ce » qui attire sur elle l'attention de l'Europe et le respect de ceux-là » même qui n'y adhèrent pas, c'est le P. Hyacinthe. *Lui seul*, dans

Digitized by Google

» tout le parti qu'il commande et dans le groupe qui lui résiste, a l'au-
» torité d'un esprit supérieur, d'un talent merveilleux, d'une réputation
» européenne... *Supprimez le P. Hyacinthe et le catholicisme libéral*
» *à Genève ne sera plus qu'un avortement. Les radicaux le savent*
» *bien.* » Ainsi, ce n'est pas parce qu'on se ralliait aux idées de M. Loyson qu'on le soutenait contre M. Quily, c'est parce qu'on sentait que sans lui, c'en serait fait de la secte.

Aussi les radicaux et les libres-penseurs du conseil supérieur, tout en censurant M. Quily, cherchèrent-ils à faire comprendre à M. Loyson qu'il n'était que toléré, et encore à la condition de se résigner à être un instrument dans leurs mains.

En conséquence, ils décidèrent de demander à leurs collègues de la minorité et en particulier à « une influente personnalité » des explications sur leur absence systématique des délibérations de ce corps.

A la suite de cette sommation, M. Loyson, qui, par un reste de pudeur sacerdotale, avait, en s'abstenant d'assister plus longtemps aux séances du conseil supérieur, voulu marquer qu'il n'avait pas d'ordres à recevoir des laïques en matière religieuse, se résolut à donner sa démission. Sa lettre au Conseil d'Etat mérite d'être conservée. Elle est ainsi conçue :

Genève, 4 avril 1874.

Monsieur le Président et messieurs,

Attaché du fond de mon cœur à l'Eglise catholique dans laquelle j'ai été baptisé, dont je désire la réforme, mais non la chute; convaincu de plus par une expérience maintenant suffisamment prolongée que l'esprit qui prévaut dans le mouvement catholique libéral de Genève n'est ni libéral en politique, ni catholique en religion, j'ai l'honneur de vous offrir ma démission des fonctions de curé de la paroisse de Genève.

Agréez, etc

HYACINTHE LOYSON, *prêtre.*

On retrouve dans ces quelques lignes les inconcevables contradictions que présente depuis cinq ans la vie de M. Loyson. A l'entendre, il est toujours catholique. Comment ne s'est-il pas aperçu de son erreur, en voyant que le drapeau levé par lui n'avait pour adhérents que des laïques libres-penseurs et une poignée de prêtres débauchés et impies? Le malheureux! sans Mme Merriman et son enfant, il viendrait peut-être se jeter aux pieds du Pape et crier pardon; mais il est rivé à cette femme, et, placé ainsi entre ses remords et l'affection à laquelle il s'est lié, il doit souffrir toutes les tortures de l'enfer.

Quoi qu'il en soit, la démission de M. Loyson, aussitôt acceptée par le Conseil d'Etat, ne peut que réaliser l'éventualité prévue par l'*Indé-*

Digitized by Google

pendance. Le *Journal de Genève* se hâta de constater qu'elle était « déplorable pour l'avenir du catholicisme libéral dans le canton de » Genève. » « Nous craignons en effet, ajouta-t-il, que la retraite de » cette illustre personnalité ne produise un ébranlement fatal dans cet » édifice, bien jeune encore, qui s'appelle l'Église catholique libérale; » nous craignons que le parti avancé n'y trouve un encouragement à » poursuivre jusqu'au bout sa folle campagne. » Et le correspondant de l'*Indépendance*, dans une nouvelle lettre, écrivit : « Sans le P. Hyacinthe, *l'église qu'il avait fondée ne peut tenir et désormais n'intéressera plus personne.* » Comment en serait-il autrement, alors que seul, dans la nouvelle secte, M. Loyson avait conservé certains sentiments religieux ?

Pendant que tout ceci se passait, un des prêtres apostats, M. Pourret, vicaire de Carouge, se mariait, à l'exemple des Loyson, des Hurtault et des Chavard, avec une fille mineure venue de Marseille où il exerçait le saint ministère avant de se rendre à Genève. Erasme disait en parlant des réformateurs du XVI^e^ siècle : « Je croyais que c'était une tragédie, et je m'aperçois que tout se termine comme dans les comédies par des mariages. » Ce mot est encore vrai aujourd'hui : il imprime à la secte un stigmate ineffaçable.

Quant aux catholiques, ils s'organisent de mieux en mieux. Non seulement, l'*Union des campagnes* fait des progrès incessants, mais ils sont parvenus, par l'intermédiaire de Mgr Mermillod, à se procurer les fonds nécessaires à l'acquisition de l'ancien temple des francs-maçons, lequel, transformé en église catholique, va remplacer S^t^-Germain confisqué par le libéralisme. Honneur à eux! la victoire finale leur appartiendra.

E. LAVERNE.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU CABINET CONSERVATEUR ANGLAIS ET L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN.

Nous saluons avec une joie profonde la politique extérieure inaugurée ou plutôt restaurée par le cabinet conservateur anglais. Cette politique, fidèle aux idées traditionnelles qui avaient si longtemps inspiré les hommes d'état d'Angleterre et que le parti libéral avait si inconsidérément répudiées, est, pour la paix de l'Europe en même temps que pour l'avenir des petits États, une puissante garantie.

Nous sommes loin de méconnaître les côtés défectueux des traités de 1815 : ils avaient créé une Prusse mal configurée et sacrifié la Pologne. Toutefois, on ne peut leur refuser un mérite capital : c'était d'avoir, en assurant la pondération des forces des cinq grandes puissances, fondé l'équilibre européen et procuré par suite au continent 40 années d'une paix, à peine troublée par des nuages passagers.

La guerre de Crimée vint ébranler l'œuvre de 1815 sans la briser. Elle rompit l'union étroite qui avait existé jusque là entre la Russie d'une part et l'Angleterre et l'Autriche d'autre part, et suscita entre ces puissances des froissements dont Napoléon III profita pour tâcher de bouleverser l'Europe à l'aide d'une théorie nouvelle, celle des nationalités. Cette théorie, à la fois sentimentale et révolutionnaire, ne devait pas tarder à avoir la France pour principale victime.

L'expédition d'Italie fut la première application de l'idée enfantée par l'imagination aventureuse de l'empereur Napoléon, et l'Europe commit la faute impardonnable de ne pas s'y opposer et de laisser ainsi s'élever une sixième grande puissance. Jusque-là la Prusse était restée un État conservateur ; immédiatement après, cédant à la tentation révolutionnaire, elle conçut le dessein de faire en Allemagne ce que le Piémont avait réalisé au delà des monts, et l'Autriche essuya pour la seconde fois, dans un laps de temps de sept années, des défaites qui la placèrent sur la pente de l'abîme.

L'Europe était désorganisée, l'édifice politique construit par la diplomatie de 1815 était ruiné, et quand la Prusse, affolée d'ambition, se jeta sur la France, nul ne se mit en travers, et le prince de Bismarck devint l'arbitre des destinées du continent.

Par là l'équilibre européen était brisé, et l'indépendance des petits États qui étaient parvenus à traverser la tempête déchaînée par la Prusse se trouvait singulièrement compromise.

Ces résultats, si graves et si funestes, n'eussent pu se produire sans l'effacement volontaire de l'Angleterre, et c'est ici qu'éclate la responsabilité considérable qu'a encourue le parti libéral anglais. Si l'Angleterre avait réprouvé la guerre d'Italie ou tout au moins conjuré ses conséquences, si plus tard elle avait déployé quelque énergie pour sauver le Danemarck, si, docile aux enseignements des grands hommes d'état qui ont illustré son histoire, elle avait opposé aux envahissements de la Prusse cette digue qui avait contenu jusque dans ce siècle les visées ambitieuses de la France, l'équilibre européen, nous le croyons fermement, eût été préservé.

Mais le gouvernement anglais avait proclamé le principe de non intervention, principe à la fois faux et inique, surtout dans l'application qu'il reçut ; car, tandis qu'on s'interdisait de venir en aide aux faibles, on laissait libre carrière aux convoitises des forts. En

Digitized by Google

désertant ainsi ses devoirs, l'Angleterre avait oublié la double mission qu'elle s'était pendant longtemps tracée : empêcher les accroissements d'une des grandes puissances au détriment des autres et veiller au salut des petits États.

M. Gladstone ne se lavera pas du reproche d'avoir pratiqué un système aussi humiliant pour l'honneur de son pays que nuisible à ses intérêts. Il y a quelques années, M. Thiers témoignait son mépris pour le gouvernement de Napoléon III en disant : « Autrefois, il y avait une politique; aujourd'hui, il n'y a plus de politique. » Ce mot peut s'appliquer à l'administration de M. Gladstone. Sans doute celui-ci prodigua à la Belgique les plus vives sympathies, et il faut l'en remercier; mais le moment pouvait arriver où tel État du continent serait devenu si fort, que les protestations du cabinet anglais en faveur de notre nationalité fussent devenues absolument impuissantes.

Aussi, le sentiment national anglais finit par se révolter contre la politique d'abaissement que suivait obstinément son premier ministre, et quand, au commencement de cette année, se préparaient les élections générales, M. Disraëli lui servit d'écho en s'écriant, dans une phrase qui allait être pour l'opposition d'alors tout un programme de gouvernement : « Je dirai de l'administration pendant les dernières années qu'il aurait mieux » valu pour nous *qu'elle mît un peu plus d'énergie dans sa politique étrangère* et un peu » moins dans sa politique intérieure. »

Les élections ramenèrent au pouvoir le parti tory et avec lui une direction plus ferme dans la politique étrangère du pays. Nous ne contesterons pas que pendant longtemps les hommes d'état whigs eurent à cœur, autant que leurs adversaires, la grandeur de leur patrie; mais depuis qu'une fraction notable de ce parti s'était petit à petit imprégnée des idées du libéralisme continental, le parti tory était seul resté en mesure, par l'unité de vues qui règne entre ses membres, de rétablir les grandes lignes de la politique traditionnelle de l'Angleterre et de bannir des conseils du gouvernement l'esprit d'aventure et de concession aux impressions du moment.

Il semble que les chefs du nouveau ministère, M. Disraëli, lord Derby et le marquis de Salisbury, aient compris qu'il y avait nécessité pour eux de dessiner sans le moindre délai l'attitude qu'ils se proposaient de prendre, et, dans leurs déclarations comme dans leurs actes, ils se sont efforcés de l'accentuer avec une précision qui révèle une résolution fortement mûrie.

Dans leurs déclarations, disons-nous. Nous n'en relevons qu'une, celle de M. Disraëli au banquet du lord-maire le 23 juillet. Le premier ministre s'attacha d'abord à faire ressortir l'importance de l'alliance de l'Angleterre et à montrer que toutes les puissances du continent comptaient avec elle :

« Je puis, dit-il, certifier qu'il n'y eut jamais de moment dans l'histoire du pays, aussi loin que va mon expérience, où le gouvernement de Sa Majesté ait reçu de toutes les nations, de tous les pays, de toutes les puissances et de tous les États, autant de témoignages d'amitié et de respect que l'Angleterre en reçoit en ce moment.

« Je le dis sans hésiter : il n'y eut jamais d'époque où son amitié, son amitié sincère, fut recherchée avec plus de constance et avec plus d'empressement par toutes les puissances principales et par tous les pays principaux de l'Europe et j'ajouterai de l'Amérique, qu'en ce moment.

« L'Angleterre possède donc une grande influence, et cette influence, — je vous en donne l'assurance, — aussi longtemps que nous aurons l'honneur de diriger les conseils de Sa Majesté, sera exercée dans l'intérêt de la paix et pour l'avantage de l'humanité. »

Puis, rejetant bien loin le système de ses prédécesseurs qui consistait à désintéresser l'Angleterre des affaires du continent, il s'écria :

« En vous parlant ainsi, je ne désire pas que vous supposiez un seul instant que nous nous contenterons dans chaque occasion d'envoyer des paroles creuses à ceux qui demandent à être nos alliés et recherchent notre amitié. Nous n'admettons pas un seul instant le principe que, relativement à bien des questions qui peuvent se produire et qui

Digitized by Google

exercent une influence sur la prospérité du globe, il ne nous incombe aucune responsabilité vis-à-vis des pays de l'Europe.

« Nous croyons, au contraire, que dans la condition actuelle des affaires, l'influence de l'Angleterre peut être exercée et s'exercer avec grand avantage, non-seulement pour préserver la paix, mais pour assister, par nos sympathies et par nos conseils, les pays qui sont aujourd'hui déchirés par les dissensions, afin de les ramener à une position plus digne de leur ancienne renommée et de leur ancienne prospérité, et afin de réconcilier des intérêts qui, discordants aujourd'hui, épuisent les énergies de quelques-unes des plus belles nations du monde. »

Ces paroles sont significatives. Elles se rapportent clairement à la France, et, à ce point de vue, elles ont une portée de premier ordre. Depuis les fautes de Napoléon III, la France était sans alliance, et ses défaites de 1870 l'avaient laissée exposée aux menaces et aux exigences de son vainqueur. Elle sait aujourd'hui que, si elle oppose aux entreprises de la démagogie une digue infranchissable, elle peut compter sur l'Angleterre conservatrice, devenir en quelque sorte, comme autrefois l'Autriche, *son soldat continental*, et, de concert avec elle, arrêter l'essor des projets de la Prusse.

L'Europe tout entière a discerné du premier coup d'œil que l'Angleterre entendait reprendre la place qu'elle occupait autrefois dans ses conseils, et l'on peut déjà démêler dans la conduite des puissances continentales la préoccupation salutaire que leur cause cette résolution virile. Elles lui témoignent à l'envi une déférence marquée et évitent avec soin de provoquer son mécontentement.

Nous en donnerons deux preuves toutes récentes.

Lorsque, sur l'initiative de la Russie, fut décidée la réunion à Bruxelles d'un Congrès destiné à alléger les horreurs de la guerre, l'Angleterre fit des objections et subordonna son assentiment au programme qu'elle traça : ce programme fut accepté. Non seulement elle écarta des délibérations du congrès ce qui a trait aux opérations maritimes et à la guerre navale, mais elle déclara qu'elle n'était nullement disposée à donner son assentiment à un projet pour la règlementation des opérations militaires sur terre sans l'avoir d'abord examiné dans tous ses détails, et elle se réserva en conséquence sa pleine liberté d'action. Il paraît même certain que, groupant autour d'elle au sein de la conférence la majorité des pays représentés, elle a déterminé l'échec des principales propositions de la Prusse.

Voici le second fait : il est relatif aux événements d'Espagne.

Sans doute il n'est guère possible de définir d'une manière parfaitement claire les desseins que la Prusse méditait de ce côté. On peut cependant affirmer, sans craindre de se tromper, qu'elle entendait faire sentir à la péninsule sa prépondérance et s'y créer un nouvel allié par un concours efficace donné au gouvernement de Madrid ; de même qu'en 1866 l'Italie lui avait servi contre l'Autriche, de même l'Espagne devait lui servir contre la France. Des révélations toutes récentes prétendent même qu'elle avait demandé, comme prix de son alliance, la cession de l'île Porto-Rico sur laquelle elle avait jeté un regard d'envie après avoir inutilement convoité les îles Manilles. Quoiqu'il en soit de ces dernières révélations, ce qui est certain, c'est que l'Angleterre s'opposa à toute intervention matérielle ; qu'elle donna ordre à sa flotte de la Méditerranée d'aller croiser dans le golfe de Biscaye, dès qu'elle apprit qu'une flottille prussienne se dirigeait vers ces parages, et qu'elle s'attacha à substituer à l'action isolée de la Prusse, impliquant une alliance avec le maréchal Serrano, l'action commune des puissances européennes, ne se révélant que par de vaines protestations de sympathie et des actes diplomatiques sans effet sérieux. Forcée de reculer, la Prusse déclara qu'elle n'avait jamais songé à une immixtion armée, et qu'elle n'avait voulu que susciter de de la part de l'Europe la reconnaissance du gouvernement de Madrid. Mais ses désirs allaient manifestement au delà, et aucun œil exercé ne contestera que sa politique ait essuyé en l'occurrence un échec des plus graves.

Digitized by Google

Nous faisons des vœux pour que le cabinet anglais continue à marcher avec fermeté dans la voie qu'il s'est tracée, et que le succès couronne ses efforts. Durant la guerre franco-allemande, un diplomate distingué s'écria : « Il n'y a plus d'Europe ! » Ce mot était vrai alors. Il ne le sera plus désormais, si l'Angleterre le veut. Son rôle actuel est de *refaire l'Europe*, en contenant l'orgueil de la Prusse, en relevant la France par son alliance cordiale, en s'entendant, non seulement avec elle, mais avec les cabinets de Vienne et de St-Pétersbourg, pour empêcher que de nouveaux cataclysmes n'asservissent complètement le continent aux ordres du prince de Bismarck.

En vain la Prusse compte-t-elle sur les sympathies protestantes de l'Angleterre. En vain un des orateurs ministériels au parlement de Berlin, M. de Sybel, s'est-il écrié le 11 mai 1874 que « l'ancien cri depuis longtemps oublié de *no popery*, avait retenti de nouveau d'un bout du pays à l'autre. » L'orateur a pris ses espérances pour des réalités, et, quelques jours après, la proposition relative à l'inspection de couvents était repoussée par la Chambre des communes. D'ailleurs, quelque soit l'attachement de l'Angleterre au protestantisme, elle n'y subordonnera pas sa politique extérieure et ses intérêts matériels, et de même que dans le passé elle a soutenu l'Autriche contre Frédéric II et l'Espagne contre Napoléon Ier, de même elle saura aujourd'hui appuyer, dans l'intérêt de l'équilibre européen et de son influence maritime, les nations affaiblies par des guerres récentes, quelles que soient leurs croyances. En effet par l'organe de M. Disraëli, elle a déploré le 23 juillet « que quelques-unes des régions les plus favorisées de l'Europe, les plus célèbres par la civilisation avancée de leurs habitants, que des nations qui ont largement contribué aux progrès de l'humanité, se trouvent dans un état d'anarchie ou dans des conditions voisines de l'anarchie », et elle a promis de travailler « à les ramener à une position plus digne de leur ancienne renommée et de leur ancienne prospérité »

La Belgique voit ainsi l'avenir de son indépendance raffermi, et il n'y a que justice de sa part à envoyer aux hommes d'état éminents du cabinet de St-James l'hommage de sa gratitude patriotique.

LA PERSÉCUTION DE L'ÉGLISE DANS LE DIOCÈSE DE CHELM.

Nous avons raconté au mois de mars les efforts que le gouvernement russe déployait pour arracher à l'unité catholique le diocèse de Chelm, le dernier diocèse grec-uni de la Russie. Il a pris pour prétexte à cette intervention, que depuis 1720 certaines cérémonies, pratiques et dévotions s'y étaient introduites, et il entend, dit-il, y ramener la liturgie à sa pureté primitive. En réalité, il s'efforce de substituer le rite grec-schismatique au rite grec-uni, et lorsqu'il aura atteint ce premier résultat, il proclamera la fusion des deux églises, en se basant sur ce qu'il n'existe pas de différence entr'elles. On ne comprendrait pas sans cela, l'acharnement avec lequel il poursuit son œuvre Non content d'avoir placé à la tête du diocèse un intrus complaisant qui y exerce, contre les canons et la volonté du St Siége, l'autorité épiscopale, il a chassé 70 à 80 prêtres dont la fermeté l'offusquait, et il les a remplacés par des ecclésistiques venus de divers points et gagnés d'avance au schisme.

A la vérité, certaines modifications ont été introduites dans la liturgie des Ruthènes au siècle dernier. Mais ces modifications, sanctionnées par le concile de Zamosc en 1724 et approuvées par le St-Siége, avaient pour but, ainsi que le St-Père l'a fait remarquer le 10 mai dernier dans une lettre encyclique aux évêques ruthènes « de délivrer ce rite de toute souillure hérétique et schismatique et d'exprimer ainsi les dogmes catholiques avec plus de justesse et de clarté pour garantir l'intégrité de la foi et augmenter le bien des âmes. » Dans tous les cas, on ne voit pas en quoi la liturgie du rite grec-uni regarde le gouvernement russe, d'autant plus que les cérémonies et pratiques dont il poursuit

Digitized by Google

l'abolition, ont été introduites à une époque où le diocèse de Chelm faisait partie de la Pologne.

Déjà, nous avons mentionné, en mars, la résistance des populations qui ne veulent pas reconnaître pour curés les intrus qu'on cherche à leur imposer. La persécution violente dont elles étaient l'objet, a eu en Europe un douloureux retentissement, la presse catholique ayant révélé les faits dans toute leur gravité au monde indigné.

Depuis lors, le gouvernement russe s'est attaché à endormir l'opinion, et il s'est employé à calmer les populations au moyen de déclarations captieuses. En réalité, il n'a pas renoncé à son plan, et il en poursuit l'exécution avec un esprit de suite obstiné. Il n'a pas éloigné le misérable usurpateur Popiel qui sert d'instrument à ses desseins, et il n'a pas rappelé les nombreux ecclésiastiques qui s'étaient opposés aux tentatives du schisme. Seulement, il a cherché à apaiser les consciences alarmées et il s'est servi à cette fin du général Kotzebue, nommé récemment gouverneur-général de Varsovie. Le général, à peine arrivé à son poste, s'est fait envoyer une députation de 30 membres; il l'a reçue avec beaucoup de courtoisie, et il a tâché de la rassurer en affirmant qu'il n'était nullement question de porter atteinte à la foi des populations, qu'il ne s'agissait nullement d'un changement de religion, mais uniquement de la réforme de quelques usages extérieurs qui leur avaient été imposés par la Pologne. Les députés demandèrent en réponse qu'on les laissât pratiquer tranquillement leur religion. Ils retournèrent chez eux, croyant avoir reçu satisfaction. Mais ils purent bientôt se convaincre du contraire. Toutes choses demeurèrent en l'état, et le gouverneur de Siedlec, Gromeca, s'occupa plus que jamais de faire passer le diocèse au schisme.

Les malheureuses populations du gouvernement de Siedlec, ayant appris le mois dernier que l'empereur séjournerait quelques jours à Varsovie, y envoyèrent une députation à l'effet d'obtenir une audience du souverain et de tâcher de fléchir sa rigueur. L'empereur a refusé de la recevoir et il a chargé le général Kotzebue de faire connaître sa manière de voir aux grecs-unis. En conséquence, le 11 juillet, le général a publié dans le journal officiel une proclamation où on lisait ce qui suit : « L'empereur est persuadé que la population grecque-unie, qui de tout temps a été russe et dévouée au trône, maintenant qu'elle est affranchie de l'influence des malintentionnés qui auraient voulu l'égarer et l'éloigner du droit chemin, ne manquera pas de se raffermir dans les antiques coutumes canoniques et se montrera obéissante et tranquille, telle que l'empereur est accoutumé à la connaître. »

Ces lignes signifient visiblement que l'Empereur approuve ce qu'il a été fait et ne veut pas changer de ligne de conduite. On peut donc considérer comme certain que le plan déjà appliqué en 1839 aux provinces russes-polonaises, le sera jusqu'au bout au diocèse de Chelm.

Croit-on que la presse libérale se préoccupe de la liberté religieuse de ces infortunées populations? Point! Les actes du gouvernement russe ne rencontrent pas chez elle des contradictions; elle a organisé à leur endroit la conspiration du silence. Mais qu'au moins la presse catholique dénonce sans trêve ni relâche les actes de l'intolérance schismatique : c'est le seul moyen d'attirer l'attention de l'opinion publique, et peut-être d'arrêter le bras des persécuteurs.

LE PROJET DE TUNNEL ENTRE DOUVRES ET CALAIS.

Nos lecteurs n'ignorent pas que depuis quelques années, on agite le projet de creuser un tunnel sous la Manche entre Douvres et Calais. Les études auxquelles on s'est livré permettent de croire que nous ne sommes pas très éloignés de la réalisation de ce projet.

A première vue, il paraissait impraticable. Mais dès l'origine Michel Chevalier réfutait les objections de la manière suivante: « Il est hors de doute, disait-il, qu'il y a un siècle,

Digitized by Google

le projet eût été taxé de folie. Mais nous sommes à une époque où l'homme montre une si grande puissance sur la nature et accomplit, en fait de travaux publics particulièrement, tant de merveilles, qu'il ne faut pas se hâter de prononcer le mot d'impossibilité. Avant de repousser un projet qui naguère n'eut pas supporté l'examen, parce qu'il était alors au-dessus des forces de la civilisation, il faut comparer la grandeur des moyens d'exécution aujourd'hui au pouvoir de l'homme à la grandeur des obstacles, et les difficultés qui viennent d'être surmontées dans d'autres cas à celles qu'il s'agit d'affronter.

» La largeur du détroit entre les environs de Calais et les environs de Douvres, là où le tunnel sous-marin serait placé, est de 25 kilomètres. Y compris les rampes qu'il faudrait établir en souterrain de chaque côté, le tunnel aurait plus de 30 kilomètres, probablement 33 ou 34. C'est beaucoup. Mais le tunnel de Mont-Cenis en a douze, celui du Saint-Gothard, qui se creuse présentement et qu'un entrepeneur s'est engagé, sous un dédit énorme, à achever en huit ou neuf ans, en a quinze. Celui du Simplon, dont l'emplacement se recommande par une moindre élévation absolue au-dessus du niveau des mers, et qu'il faut s'attendre à voir ouvrir sous peu, en aura dix-huit ou vingt; l'on n'est donc pas déjà si loin de compte. Bien plus, la dureté des rochers à traverser est incomparablement moindre sous la Manche, entre Calais et Douvres, que dans les montagnes des Alpes qu'il a fallu ou qu'il faudra percer au Mont-Cenis, au Saint-Gothard ou au Simplon. La différence fait plus que compenser le surplus de longueur. Au Mont-Cenis, on a rencontré des granits, des quartzites ou masses d'un quartz compact, et d'autres roches qui sont presque des défis à l'industrie humaine. Au Saint-Gothard, l'obstacle en ce genre n'est pas moindre, ni au Simplon. »

Mais, avant tout, il fallait sonder le lit des eaux, pour s'assurer de la substance que le tunnel aurait à traverser. C'est ce qui a été fait à l'aide des meilleurs appareils. On sait aujourd'hui que le fond se compose d'une épaisse masse de terrain crétacé inférieur, exempt de silex noirs. Or, la craie est la substance idéale des entrepreneurs de chemins de fer ayant des souterrains à faire: elle est très-facile à perforer, et offre le degré de ténacité qu'il faut pour rester en place et former voûte d'elle-même.

Il n'y a qu'un danger, celui d'une fissure dans le plafond du tunnel supportant la masse des eaux. Mais un tel danger est très-peu à craindre, si l'on considère l'épaisseur du terrain crétacé et la nature compacte de la craie grise. « Ce n'est du reste pas d'aujourd'hui, a fait encore observer M. Chevalier, que l'homme a pris la liberté de creuser sous la mer et d'y pousser de longues galeries. Pour le mineur anglais, c'est un jeu que de travailler avec la mer au-dessus de la tête. Les mines d'étain ou de cuivre du Cornouailles s'étendent loin sous la mer, sans que les flots les envahissent. Sur la côte de Cumberland, où s'exploitent de belles couches de charbons, plusieurs galeries vont à plus de 5 kilomètres de la plage en ligne droite, et les voies transversales qui relient entre elles les lignes perpendiculaires au rivage font avec celui-ci un développement beaucoup plus grand que celui du tunnel projeté sous la Manche. Or, jamais l'eau des mers n'a pénétré dans ces mines, et la confiance des mineurs de la contrée contre l'invasion de la mer est complète. Ils se vantent d'atteindre, quelque jour, la côte d'Irlande, qui est à 100 kilomètres de distance, quoique la mer sous laquelle il faudrait passer soit infiniment plus profonde que la Manche. »

La plus grande profondeur des eaux du Pas-de-Calais est de 55 mètres, et elle va toujours en s'atténuant vers les côtes. D'après les derniers projets, on percerait le tunnel à 60 mètres au-dessous du lit du détroit: de cette manière, la pression des eaux n'équivaudrait guère qu'à la moitié de la pression des couches solides, et, avec une pareille voûte au-dessus de la tête, on sera bien à couvert.

Le tunnel parcourrait 34 kilomètres environ; il partirait de Saint-Margaret's Bay, à 5 kilomètres à l'est de Douvres, et se dirigerait vers Sungat, qui se trouve à 4 ou 5 kilomètres ouest de Calais. Le trajet durerait une demi-heure.

Digitized by Google

Ce ne sont pas seulement les voyageurs qui traverseraient ainsi sous terre la largeur du canal, ce sont aussi les longs et lourds trains de marchandises.

Le *Metropolitan railway* a été creusé à Londres d'après un pareil système Il ne passe pas sous les eaux de l'océan, c'est vrai, mais il serpente sous le flux et le reflux des voitures, sous les égouts, sous les tuyaux de gaz, sous le réseau des fils électriques, sous les maisons qui surplombent. Nul n'hésite à s'engloutir pour une demi-heure ou trois quarts d'heures dans cette voie ténébreuse, sachant bien qu'il reverra la lumière.

Rien d'ailleurs n'empêcherait d'éclairer le tunnel du détroit; mais comment faire respirer ce long boyau? On se propose d'établir un système de ventilation au moyen de machines pneumatiques, lesquelles pomperaient l'air vicié par une ouverture du tunnel et forceraient l'air frais à entrer par l'autre

Les travaux de percement demanderaient à peu près cinq ou six années. On percerait d'abord d'outre en outre la masse de craie et, le premier travail opéré, on élargirait la voie et on continuerait le tunnel, qui serait revêtu à l'intérieur d'un mantelet de briques. On cherche des fonds pour ouvrir un puits sur la côte anglaise et pousser, en manière d'essai, un chemin étroit à un ou deux milles sous le canal. La dépense totale du tunnel, en comptant les travaux de raccordement avec les chemins de fer français et anglais de Calais et Douvres, s'élèverait à la somme de 250 millions de francs.

La commission chargée d'examiner le projet du tunnel a remis il y a quelques semaines son rapport au ministre des travaux publics de France. Ce rapport conclut à la prise en considération du projet. Les travaux préliminaires dureraient environ une année; les ingénieurs pensent qu'ils pourraient terminer le tunnel en moins de cinq ans.

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

15 JUILLET. — 15 AOUT.

Juillet.

15. — L'Assemblée nationale de Versailles repousse par 413 voix contre 253, le projet du ministre des finances M. Magne, augmentant d'un demi-décime les contributions indirectes. Démission de M. Magne.

16. — Manifeste de don Carlos à la nation espagnole.

17. — Démission de M de Fourtou.

— Le curé Hauthalar, arrêté à Kissingen et transporté dans la prison du district de Schweinfurt, est mis en liberté, comme n'étant nullement impliqué dans l'attentat contre le prince de Bismarck.

19. — M. Victor David, fils du défunt représentant de ce nom, se livre à Limbourg aux voies de fait les plus grossières sur la personne de M. le curé-doyen de la localité.

— Le gouvernement du maréchal Serrano édicte une série de décrets, déclarant toute l'Espagne en état de siége, autorisant le séquestre des biens des individus appartenant aux bandes carlistes ou servant le carlisme, ordonnant le prélèvement sur les revenus de ces biens d'indemnités pour les familles des militaires fusillés, déclarant nulle toute aliénation de propriétés des carlistes postérieure à ces décrets, dissolvant toutes les sociétés non autorisées, interdisant de publier des nouvelles de l'insurrection carliste autres que celles publiées par la *Gaceta*, et créant 80 bataillons de réserve extraordinaire, qui comprendront 125,000 hommes de 22 à 35 ans.

20. — En France, le général Chabaud-Latour est nommé ministre de l'intérieur et M. Mathieu Bodet ministre des finances.

21. — Reddition de Cuença aux mains des carlistes après avoir subi 56 heures de feu. — 150 morts et 700 blessés

— Le président de la police de Berlin, s'appuyant sur l'ordonnance réglant les droits des associations, interdit provisoirement l'association ouvrière de St-Boniface ainsi que toutes les sociétés appartenant à la société de Pie IX.

— Les dames nobles de Westphalie, poursuivies pour avoir envoyé une adresse de condoléances à l'évêque de Munster à la suite de sa condamnation, comparaissent devant le tribunal de Burgsteinfurt. Elles sont toutes condamnées à des amendes de 200 à 100 thalers.

23. — La proposition Périer est rejetée par l'Assemblée nationale de Versailles à la majorité de 374 voix contre 333. Une proposition de dissolution est introduite immédiatement par la gauche. L'urgence est repoussée par 369 voix contre 340.

25. — La cour d'appel de Bruxelles maintient le jugement du tribunal de première instance de Bruxelles, condamnant Mandel à 10,000 fr. de dommages intérêts envers M. Tesch.

Digitized by Google

— On arrête à Barcelone, par représailles, 41 carlistes. Parmi les personnes arrêtées se trouvent le curé et le vicaire de Saint-Joseph, le curé de Saint-Pierre et le vicaire de l'église de Belem. Un combat a lieu à Castellfullit entre les colonnes réunies de Merelo, de Cagnas et de Cirlot et toutes les forces carlistes des provinces de Barcelone et de Gerone. Les carlistes sont battus.

— Le roi de Danemark visite les îles Ferroé et se dirige vers l'Islande.

27. — Ouverture à Bruxelles du congrès provoqué par le gouvernement russe pour délibérer sur les droits des belligérants. L'assemblée siége au ministère des affaires étrangères. Les délibérations restent secrètes. La présidence est déférée au baron Jomini, délégué du gouvernement russe.

— L'Assemblée nationale de Versailles entend la lecture du rapport de M. Max Richard proposant la prise en considération de la proposition de dissolution de M. Raoul Duval. La dicussion commence le lendemain.

— Arrestation de Mgr Janizewsky, évêque coadjuteur de Posen.

28. — L'instruction de l'affaire du colonel Stoffel se termine a Paris par une ordonnance de non-lieu.

— Le chef de la maison Rothschild, baron Anselme, meurt à Vienne.

— A la Chambre des communes, M. Bourke, répondant à M. O'Cléry, dit qu'il n'a pas été informé du fait que l'Allemagne aurait pris la résolution positive d'envoyer une escadre croiser sur les côtes d'Espagne, mais il a des raisons de croire que le gouvernement allemand délibère sur l'opportunité d'une pareille mesure. L'Angleterre croit que cette mesure a en vue la protection de la vie et de la propriété des nationaux allemands contre les dangers résultant de la guerre civile.

29. — La prise en considération de la proposition de dissolution de M. de Malleville est rejetée au scrutin par 375 voix contre 332. M. Raoul Duval retire sa proposition.

30. — L'Assemblée nationale de Versailles adopte le projet du gouvernement ajournant la prochaine session des conseils généraux jusqu'après le renouvellement des listes électorales

34. — Le projet de prorogation de l'Assemblée nationale de Versailles est discuté.

Août.

1. — La Cour d'appel de Bruxelles réforme comme suit le jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles dans l'affaire Fontainas et consorts: M. Fontainas est condamné à 2 ans de prison et 3000 fr. d'amende; M. Delecosse, à 4 mois et 400 fr. d'amende; MM. Hermant, Mention et Van de Vin, chacun à 3 mois de prison et à 300 fr. d'amende.

3. — La *Germania* confirme qu'une déclaration du prince-évêque de Breslau au nom des évêques de Prusse, a été adressée au gouvernement prussien. Cette déclaration porte que l'Église ne se soumettra pas aux lois d'État en ce qui concerne les affaires ecclésiastiques et qu'elle ne reconnaît que l'autorité du Pape en cette matière. La réponse du ministre d'État s'est bornée à un simple accusé de réception.

4. — Élection, sans lutte, à Dixmude de M. Van Ockerhout comme membre du Sénat et à Thielt de M. Beernaert comme représentant.

— Vingt-sept chefs de l'Internationale qui s'étaient réunis dans un but politique aux environs de Rimini, sont arrêtés à Rome.

— Mgr Martin, évêque de Paderborn, est arrêté pour subir la peine de 18 semaines d'emprisonnement et est conduit à la prison de la ville.

— A la Chambre des communes, M. Bourke, répondant à M. Bowyer, dit qu'il n'a pas de raison de supposer qu'aucune puissance européenne ait en vue une intervention armée en Espagne. L'Angleterre n'ayant pas une telle intention, elle ne donnerait aucun encouragement à l'intervention de toute autre puissance.

— M. Falk, ministre des cultes en Prusse, déclare que la construction de nouvelles

Digitized by Google

églises touchait de près aux affaires de l'État et que par suite l'autorisation devient désormais nécessaire.

5. — L'Assemblée de Versailles repousse, par 447 voix contre 161, l'amendement de Mgr Dupanloup et de M. Belcastel, demandant que les bourses puissent être employées pour les établissements d'enseignement libre.

Elle adopte l'ensemble du budget de 1875, et après avoir ajourné la discussion relative à la proposition de déchéance de MM. Ranc et de Bloncourt, elle se proroge jusqu'au 30 novembre 1874.

6. — L'ex-Père Hyacinthe donne sa démission des fonctions de curé de Genève.

— Le Parlement anglais est prorogé.

— Le pseudo-évêque Reinkens fait en Bavière une tournée de confirmation. L'archevêque de Munich envoie au Roi une protestation

— Un décret du Roi d'Italie ordonne la dissolution de toutes les sociétés politiques.

7. — Clôture du Parlement anglais.

Le discours de la Reine, lu à cette occasion, dit que les relations avec les puissances étrangères sont amicales ; l'influence provenant de ces relations continuera à être employée à maintenir les obligations résultant des traités et à consolider la paix de l'Europe — Avant d'autoriser un délégué à assister à la conférence de Bruxelles, la Reine a cru devoir obtenir de toutes les puissances représentées à la conférence, l'assurance qu'aucune proposition n'y sera introduite tendant à modifier les règles du droit international ou à imposer des restrictions aux opérations navales. L'Angleterre prendra en considération les recommandations de la conférence, mais elle se réserve la pleine liberté de les accepter ou de les rejeter. — Le discours déplore les troubles d'Espagne et exprime le vif désir de voir rétablir la paix et l'ordre dans ce pays. Mais il croit que le moyen le plus sûr d'arriver à ce résultat sera de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures d'un État indépendant.

— Deux chefs importants de l'Internationale sont arrêtés à Bologne et des documents très-importants sont saisis.

8. — Environ quarante individus sont arrêtés entre Imola et Castel Sanpietro, allant à Bologne. Outre la rupture des télégraphes, ils avaient aussi désarmé les gardiens du chemin de fer.

Sept caisses de munitions ont été saisies.

9. — Huit chefs de l'Internationale sont arrêtés à Rome. Quelques arrestations sont opérées à Florence et dans d'autres localités. Ces saisies prouvent que l'organisation des internationalistes est fort avancée.

10. — Le prince Hohenlohe annonce verbalement samedi à M. Decazes l'intention de l'Allemagne de reconnaître le gouvernement espagnol.

11. — Mort à Rome du R. P. Theiner, oratorien.

— Évasion dans la nuit du 9 au 10 août, de Bazaine. Le gouvernement prescrit une enquête. Ceux qui auront procuré ou facilité cette évasion seront punis conformément à la loi.

— Le colonel Villette, ancien aide de camp du maréchal Bazaine, qui partageait volontairement sa captivité, est à Marseille. On croit que le maréchal Bazaine s'est évadé avec sa femme et ses enfants sur une barque dans laquelle sa femme était venue le voir le dimanche.

13. — Retour de M. Bismark à Berlin.

— Le Conseil d'État de Genève accepte la démission de l'ex-Père Hyacinthe.

— Bazaine, venant d'Italie, passe par Arenenberg où se trouve le prince impérial et se dirige vers Cologne.

14. — M. Bismark part pour Varzin.

— Bazaine se rend de Cologne à Spa.

15. — Combat d'Oseiza. — Les carlistes et les serranistes s'attribuent la victoire. — Progrès des carlistes.

Digitized by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

ALLEMAGNE. — *Loi pour empêcher l'exercice illégal des emplois de l'Eglise* (6 mai 1874.)

§ 1. Si un ecclésiastique ou autre serviteur de l'Eglise, après avoir été révoqué de son emploi par un arrêt judiciaire, fait tels actes d'où il ressorte qu'il prétend continuer d'exercer les fonctions qui lui ont été retirées, le séjour dans tels ou tels districts ou localités peut lui être interdit ou assigné par une disposition de l'autorité de police du pays. Si les actes de cet ecclésiastique ou serviteur de l'Eglise consistent en une prétention formellement élevée sur l'emploi ou en l'exercice effectif de cet emploi, ou s'il résiste à la disposition prise contre lui par l'autorité de police du pays, il peut être déclaré déchu de son indigénat d'Etat par ordonnance de l'autorité centrale du pays d'où il est originaire, et expulsé du territoire

§ 2. Les prescriptions du § 1 s'appliquent également aux personnes qui, pour avoir exercé des fonctions d'un emploi de l'Eglise dont elles sont revêtues ou se sont chargées contrairement aux prescriptions des lois de l'Etat, ont été légalement frappées d'une condamnation pénale.

§ 3. Dans les dispositions et ordonnances (énoncées aux §§ 1 et 2), doivent être indiqués les motifs des mesures qui ont été prises.

Si la personne qui est l'objet de ces mesures prétend n'avoir pas commis les actes qui lui sont imputés ou que ces actes ne contiennent pas le fait spécifié dans le §, elle peut, dans les huit jours après que l'ordonnance lui a été signifiée, faire appel pour être entendue en justice.

Dans les Etats confédérés, où il existe une cour de justice particulière, composée de membres permanents pour les affaires ecclésiastiques, cette cour est compétente (pour cet appel); dans les autres Etats confédérés, est compétent le plus haut tribunal pour les affaires pénales.

Le tribunal décide si l'appelant a fait un des actes désignés dans le § 1 S'il est établi qu'il n'y a aucun acte en raison duquel la présente loi admet l'ordonnance dont est fait appel, celle-ci doit être levée par l'autorité que l'a rendue.

L'appel doit être signé par l'appelant et présenté au tribunal compétent dans une forme légalisée judiciairement ou par notaire.

Pour la procédure (a suivre) sont applicables les prescriptions en vigueur près le tribunal compétent. Les modifications et additions nécessaires (pour cette procédure) seront établies par le tribunal jusqu'à ce soit fait à cet égard un réglement judiciaire. Les délais légalement prescrits pour le cours de la procédure pourront être abrégés suivant l'appréciation du tribunal.

L'appel ne suspend l'exécution de l'ordonnance dont il est appelé, que lorsque celle-ci a prononcé la perte de l'indigénat d'Etat. En ce cas, le séjour dans tels ou tels districts ou localités peut être interdit ou assigné à l'appelant, jusqu'à la décision du tribunal.

§ 4. Les personnes qui, d'après les prescriptions de la présente loi ont été déclarées déchues de leurs indigénat d'Etat dans un Etat confédéré, perdent aussi la même qualité dans tout autre Etat confédéré, et ne peuvent, sans l'autorisation du Conseil fédéral, réacquérir dans aucun Etat confédéré l'indigénat d'Etat.

§ 5 Si des personnes sont poursuivies pour avoir exercé des fonctions d'un emploi de l'Eglise dont elles sont revêtues ou se sont chargées contrairement aux lois de l'Etat, le séjour dans tels ou tels districts ou localités peut, après l'ouverture de l'enquête judiciaire, leur être interdit ou assigné par ordonnance de l'autorité de police du pays jusqu'à la clôture légale de la procédure.

Digitized by Google

PRUSSE. — I. *Loi pour interpréter et compléter la loi du 11 mai 1873 sur l'éducation et la nomination des ecclésiastiques* (mai 1874)

ART. 1er. — La loi du 11 mai 1873 s'interprète en ce sens que la collation d'un emploi ecclésiastique, aussi bien que l'approbation donnée à une telle collation, contreviennent aux prescriptions des § 1-3 de la dite loi, si elles ont lieu, sans que la désignation nominative du candidat ait été faite au président-supérieur de la province, comme le prescrit le § 15 de la même loi, ou avant cette désignation, ou avant l'expiration du délai accordé dans le même § 15 pour former opposition

ART. 2. — La peine portée par le § 23 de la loi du 11 mai 1873 atteint tout ecclésiastiques qui exerce les fonctions d'un emploi de l'Eglise sans pouvoir fournir la preuve qu'il a été appelé, conformément aux § 1-3 de la dite loi, à un emploi l'y autorisant, ou à la situation du remplaçant ou d'auxiliaire dans un tel emploi.

ART. 3. — Lorsqu'un emploi ecclésiastique devient vacant, le président-supérieur (de la province a le droit d'ordonner le séquestre du temporel (biens, revenus, etc) de cette place, si 1° l'emploi vacant est conféré contrairement aux prescriptions des § 1-3 de la loi du 11 mai 18 3, ou 2° s'il y a des faits qui autorisent à croire que la collation de l'emploi n'aura pas lieu conformément à ces prescriptions

Le séquestre s'étend au temporel tout entier de la place, y compris tous revenus, toutes recettes et prestations Le président-supérieur nomme un commissaire qui exécute le séquestre et qui, jusqu'à ce que le plan ait été légalement repourvue, ou jusqu'à ce qu'un remplacement provisoire ait été institué conformément à la loi, administre le temporel pour le compte de la place. Les mesures de contrainte, nécessaires pour l'exécution du séquestre, sont prises par voie administrative. Le commissaire exerce, avec un plein effet légal, tous les droits légaux, relatife à ce temporel qui appartiennent au titulaire légitime de la place.

Les frais d'administration sont prélevés sur les revenus de la place

ART. 4. — Si après la vacance d'un emploi de l'Eglise, un ecclésiastique, pour avoir illégalement exercé des fonctions de cet emploi, a été condamné par un arrêt judiciaire conformément au § 23 al. 1er de la loi du 11 mai 1873, ou à l'art. 2 de cette loi, la personne qui, en vertu du patronage ou de tout autre titre de droit, possède le droit de présentation (nomination, proposition), est autorisée à repourvoir le dit emploi ainsi qu'à y instituer un vicariat.

ART. 5. — L'ayant droit est également autorisé à instituer un vicariat dans l'emploi devenu vacant et le séjour dans le district où se trouve cet emploi est interdit à un ecclésiastique aux termes du § 5 de la loi de l'empire du 4 mai 1874, ayant pour objet d'empêcher l'exercice illégal d'emplois ecclésiastiques.

ART. 6. — Avis doit être officiellement donné à l'ayant-droit, de la condamnation pénale prononcée (art. 4), ainsi que de l'ordonnance rendue pour l'interdiction de séjour art. 5)

En ce qui concerne de telles condamnations et ordonnances antérieures à la publication de la présente loi, cette communication (à l'ayant-droit) devra être faite immédiatement après l'entrée en vigueur de la loi.

ART. 7. — Si l'ayant-droit fait usage de la faculté qui lui appartient (art. 4, 5), les prescriptions de la loi du 11 mai 1873 trouvent en ce cas leur application. Les peines dont le § 22, 1er al. de cette loi, menace les supérieurs ecclésiastiques dans le cas d'une collation d'emploi contraire aux lois, atteignent, dans le même cas, l'ayant-droit.

ART 8. — Si l'ayant-droit, dans les deux mois à partir du jour où il a reçu la communication prescrite (art. 6), n'a pas institué au vicariat, ou si, dans le délai d'un an, à partir de la même date, il n'a pas repourvu l'emploi, son droit passe à la paroisse (succursale, chapellerie, etc.)

La paroisse a les droits spécifiés aux art. 4 et 5. dans tous les cas où il n'y a pas d'ayant-droit de présentation.

Digitized by Google

Les prescriptions de l'art. 6 s'appliquent pareillement à la paroisse. Celle-ci doit être notamment avisée que l'ayant-droit de présentation n'a pas fait usage de son droit dans le délai fixé par la loi.

ART. 9. — Si le cas prévu par l'art. 8 se présente, le landrath ou le chef de bailliage, le bourgmestre dans les cercles de ville, sur la demande d'au moins dix paroissiens (hommes), majeurs, possédant des droits civiques honorifiques et non subordonnés à un chef de famille qui participe à l'élection, convoque tous les membres de la paroisse ayant les dites qualités, pour qu'ils prennent une résolution sur l'établissement d'un vicariat ou la collation définitive de l'emploi.

Il est nécessaire pour la validité de la résolution que plus de la moitié des comparaissants y ait acquiescé.

Les dispositions de détail relativement à la procédure sont fixées par le président-supérieur de la province.

ART. 10. — Si une élection valable a lieu, un représentant doit être choisi (conformément à l'art. 9), lequel fera la collation de l'emploi à l'ecclésiastique élu. Les prescriptions de l'art. 7 sont applicables pour la procédure et la responsabilité de ce représentant.

ART. 11. — Si dans les cas indiqués aux art 4-10, aucune opposition n'est formée par le président supérieur, ou si l'opposition formée est rejetée par le tribunal, l'ecclésiastique élu se trouve légalement investi de l'emploi.

II. *Suppression des associations catholiques à Berlin* (ordonn. de police du 21 juillet 1874.)

« En vertu de l'article 8 de l'ordonnance du 11 mars 1850, tendant à empêcher tous les abus du droit de réunion et d'association qui pourraient être dangereux pour la liberté et la tranquillité publiques, le président de la police ferme provisoirement les cercles suivants :

» I. Le cercle catholique des ouvriers de Berlin, ainsi que les cercles suivants, qui en dépendent :

» 1° L'Académie du cercle catholique des ouvriers ;

» 2° Le cercle de Saint-Canisius, pour les jeunes patrons ;

» 3° Le cercle de Saint Edouard, pour les patrons ;

» 4° Le cercle des Apprentis, ayant tous leur siége à Berlin.

» II. Le cercle de Saint Boniface de Berlin, ainsi que les cercles suivants, qui en dépendent :

» 1° Le cercle de Saint Boniface, pour les étudiants ;

» 2° Le cercle de Saint Boniface, pour les catholiques indépendants ;

» 3° Le cercle en l'honneur de la Sainte Famille, ayant tous leur siége à Berlin.

» III. Le cercle de Pie IX, ayant son siége à Berlin.

» Le public est prévenu que la fréquentation en qualité de membre d'un cercle fermé, même provisoirement, est punie d'une amende de 5 à 50 thalers, ou d'un emprisonnement de huit jours à trois mois (art. 16. § 2, alin. C).

Digitized by Google

AVIS A NOS LECTEURS.

CHANGEMENT DE DIRECTEUR.

Les fonctions nouvelles auxquelles le corps électoral de l'arrondissement d'Alost m'a appelé, jointes à d'autres occupations laborieuses, ne me permettent pas de conserver la Direction de la *Revue Générale*.

Ce n'est pas sans regret, je l'avoue, que je renonce à une mission que j'ai remplie pendant six années, et qui avait créé entre le public et moi des liens où je trouvais la récompense de mes efforts.

J'ai la conviction profonde que, pendant ces six années, le recueil n'a été inutile ni à la cause catholique ni à la cause du pays, et j'ai la satisfaction de pouvoir dire qu'il est resté toujours fidèle à la ligne de conduite que, lors de sa création, mes amis et moi, nous lui avions tracée. Soumission sans réserve aux enseignements de l'Eglise et du S^{t} Siége, attachement sans réticence à nos institutions constitutionnelles : tel a été dans le passé le double caractère de la *Revue Générale*, et c'est ce double caractère qu'elle conservera dans l'avenir. Nous avons toujours pensé, comme nous pensons encore, qu'en le lui assignant, nous nous sommes conformés au sentiment national et aux besoins de notre société belge du XIX^{e} siècle.

Un homme aussi distingué par ses connaissances variées que par ses talents littéraires, un écrivain connu et aimé de nos lecteurs a été désigné par la Rédaction pour me remplacer. A partir du 1er octobre, M. de Haulleville prendra la direction du recueil. C'est donc à lui que devront désormais être adressées toutes les communications qui m'étaient faites jusqu'ici.

Le comité de rédaction reste composé des mêmes éléments qu'aujourd'hui, si ce n'est que je prends rang parmi ses membres, heureux de pouvoir travailler encore, bien que dans une mesure plus modeste, au succès d'une œuvre dont les sympathies du public démontrent l'utilité.

CH. WOESTE.

Digitized by Google

LA RELIGION ROMAINE AU TEMPS D'AUGUSTE.

L'APOTHÉOSE IMPÉRIALE.

Gaston Boissier : La religion romaine d'Auguste aux Antonins, 2 vol. in-8°, Hachette, 1874. — *Dezobry :* Rome au temps d'Auguste, 4 vol., Paris, 1846.— *De Champagny :* Les Césars jusqu'à Néron. 2 vol. in-8°, Paris.

Vers la fin de la république, Rome n'offre aux historiens que l'affligeant spectacle de l'anarchie sociale. De fréquents bouleversements politiques, des guerres civiles non moins redoutables que les invasions des Teutons et des Cimbres avaient gravement altéré la constitution primitive de ce gouvernement, jadis si fort et si puissant.

Dans la famille comme au forum, sous la tente du guerrier comme dans le prétoire du proconsul, les mœurs s'étaient corrompues, et l'avidité d'un Verrès, les désordres d'un Clodius, la vengeance d'un Milon étaient de fâcheux symptômes d'un cataclysme prochain.

Le sentiment religieux lui-même n'était plus aussi profondément gravé dans le cœur de ces patriciens, que les suffrages de leurs concitoyens appelaient aux fonctions éminentes de pontife et de grand prêtre. Le respect du culte n'était qu'un hommage rendu à certaines croyances, vénérables à raison des traditions admises dès l'origine de la cité. Car, suivant la remarque fort juste de Montesquieu, les Romains mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie. Cette ville fondée sous les meilleurs auspices, ce Romulus, leur roi et leur dieu, ce Capitole, éternel comme la ville, et la ville, éternelle comme son fondateur, avaient fait autrefois, sur l'esprit des Romains, une impression dont il eût été à souhaiter qu'ils eussent conservé le souvenir. (2)

Peu à peu ce respect avait disparu, et au temps de César et de Pompée il était de bon ton d'affecter une indifférence railleuse ; avant la prière, après le sacrifice, le prêtre s'égayait avec ses amis, dans quelque con-

(1) Nos ancêtres, dit Cicéron, n'ont jamais été plus sages ni mieux inspirés des dieux que lorsqu'ils ont décidé que les mêmes personnes présideraient et gouverneraient la république (Pro domo I) : à Rome en effet, les dignités religieuses n'étaient pas séparées des fonctions publiques et il n'y avait aucune incompatibilité entre elles.

(2) Grandeur et décadence des Romains, Ch. X.

Digitized by Google

versation irrévérencieuse à l'égard de la divinité qu'il venait implorer.

A Rome toutefois, où le sacerdoce ne formait, ni une tribu comme à Jérusalem, ni une caste comme à Memphis et à Hieropolis, il semble que généraux, censeurs, prêteurs et consuls aient dû, par une action multiple, conserver au sein des masses les notions religieuses consacrées par Romulus et Numa. Car, avant de livrer bataille, avant de donner le signal de l'action, le chef devait prendre les auspices et consulter, avec une curiosité anxieuse, les entrailles de quelque victime immolée aux dieux protecteurs de la République. Si l'habileté d'un illustre conquérant avait valu la victoire aux troupes carthaginoises sur les bords du lac de Trasimène, à quelle circonstance néfaste fallait-il attribuer cette sanglante défaite ? Le peuple délibérait, lorsque soudain le patricien Fabius se lève et déclare qu'il faut moins imputer ce désastre à l'ignorance et à la témérité du consul qu'à son mépris des cérémonies et des auspices. (1) Aux yeux des Scipions et des Metellus, la religion était un moyen facile de discipliner l'ardeur aveugle des classes plébéiennes, ignorantes encore des rites et des usages sacrés. Ces grands hommes ne songeaient pas, que le temps viendrait où la diffusion de principes plus élevés préparerait les esprits au grand principe de l'égalité civile.

Au viie siècle de Rome, la conquête de la Grèce ouvrit aux lettrés la source de satisfactions nouvelles. Ce ne furent pas seulement les œuvres primitives de l'Hellade, qui furent admirées par une génération, tout éprise de beautés dont elle n'avait pas encore soupçonné l'existence. Le théâtre, cette manifestation bruyante des sympathies et des préjugés populaires, ce moyen puissant de chanter les combats des dieux ou de les exposer aux risées de la plèbe ignorante et depravée, était chose nouvelle à Rome, car les grossières bouffonneries de l'époque furent les seules œuvres dramatiques que connurent les vainqueurs de la ligue Achéenne. L'influence du théâtre grec fut pernicieuse pour Rome, qui applaudit aux œuvres de la décadence, sans avoir jamais connu ni apprécié les œuvres d'Eschyle et de Sophocle. De là un événement mémorable dans l'histoire de la littérature : jamais Rome ne posséda un théâtre religieux ou même indifférent.

Quelle inconséquence ! s'écrie un auteur, une loi des douze tables défend d'attaquer la réputation d'un citoyen et l'on tolère que les poëtes diffament les dieux dans des ouvrages, qui se vendent publiquement ou se représentent dans des fêtes destinées à honorer la divinité ! (2)

(1) Tite Live, XXII — 9.

(2) Je sais bien, dit avec beaucoup de raison Denys d'Halicarnasse, que plusieurs philosophes expliquent par l'allégorie la plupart des fables les plus impures. Mais cette philo-

Digitized by Google

Le scepticisme d'Euripide fut la dernière phase de la tragédie grecque. Plaute, le premier auteur comique de Rome, n'hésite pas à parodier les formules les plus vénérables dans les occasions les plus légères. « Les augures sont favorables, dit un esclave qui va faire un mauvais coup, la pie et la corneille volent à gauche, le corbeau vole à droite, les dieux approuvent mon entreprise. » Tous les fripons que Plaute met en scène avant de commencer leurs exploits appellent sur eux la protection divine et s'expriment avec une gravité religieuse : « Puisse ce que je vais faire m'être utile, heureux et profitable! » Quand ils ont réussi, ils remercient les dieux par une prière aussi solennelle, aussi encombrée de mots inutiles, que celle qu'un pontife dicterait à un général victorieux. Ennius est pourtant bien plus hardi ; Plaute n'est qu'un indifférent qui cherche à rire, Ennuis un sceptique décidé qui raisonne de son incrédulité. L'un écrivait pour le gros public qu'égayaient déjà les plaisanteries sur les dieux et leur clergé, l'autre songe surtout à ce cercle de gens distingués dont il s'est fait le maître et qu'il se flatte d'avoir rendus des Grecs accomplis : il traduit l'Histoire sacrée d'Evhemere, où l'on prouve que tous les dieux avaient d'abord été des hommes.

Un phénomène singulier, unique peut-être dans les fastes religieux de l'univers, se produisit au moment où la civilisation romaine, jeune et naïve encore, dut composer avec les idées qu'avaient importées les philosophes grecs, dont le scepticisme était le système et le pyrrhonisme toute la doctrine. Par esprit de politique, par respect pour les *mores majorum*, Scipion Emilien n'avait garde de professer ouvertement les idées de Panætius son ami. Qu'il fût consul ou pontife, il affectait de prononcer les formules religieuses avec le même soin qu'un adorateur fervent de Jupiter ou de Junon. Cicéron témoigna dans ses harangues d'un profond respect pour les divinités protectrices de Rome, pour cette bonne déesse qui foudroya Clodius au pied du mont Albain ; dans un traité dogmatique il va même jusqu'à déclarer solennellement que, quelque goût qu'il ait pour les lettres, il ne s'est jamais livré à cette littérature qui éloigne et détourne de la religion (1). Mais pénétrons dans les jardins de ces croyants fidèles, prêtons l'oreille aux propos que tiennent ces hommes d'État, et il ne nous sera pas difficile de nous faire une idée juste de la religion de ces Romains lettrés et sceptiques. Toutes ces magnifiques protestations ne sont que des assurances et des garanties

sophie n'a été que celle du petit nombre. Le plus grand nombre, le vulgaire sans philosophie prend toujours les fables dans le sens le plus impur, et alors, ou il méprise les dieux dont la conduite a été si dépravée, ou bien il arrive à ne pas reculer devant les actions les plus coupables, puisque les dieux ne s'en abstiennent point. Antiquités Rom. II. 69.

(1) De har. resp. 9. —

Digitized by Google

données au parti conservateur, aux amis politiques de Caton, aux adversaires de l'influence grecque sur les destinées de la République. Lucilius, ami de l'Africain, compare les fidèles aux petits enfants qui croient que toutes les statues de bronze sont vivantes et les prennent pour des hommes; eux aussi voient des réalités dans toutes ces fictions et supposent une âme cachée sous ces formes d'airain : exposition de peintres, mensonge et chimère que tout cela (1) ! Polybe n'hésita pas à dire que la Religion romaine avait été découverte par des politiques adroits et les félicita sincèrement d'avoir trouvé un aussi bon moyen de tenir les hommes : « S'il était possible qu'un État ne se composât que de sages, une institution semblable serait inutile, mais comme la multitude est inconstante de son naturel, pleine d'emportements déréglés et de colères folles, il a bien fallu pour la dominer avoir recours à ces terreurs de l'inconnu et à tout cet attirail de fictions effrayantes. (2) » Cicéron, celui-là même qui appelait sur la tête de Verrès la vengeance des divinités protectrices de la Sicile, nous apprend, dans le traité « de Divinatione », à quelles conditions tout augure pouvait impunément faire professsion d'athéisme. — Il est bien difficile de nier l'existence des dieux, disait-on à un pontife. — Sans doute, répondait-il, devant le peuple assemblé, mais, dans un entretien familier, devant quelques personnes, rien de plus simple. Nous sommes seuls, nous pouvons chercher la vérité sans crainte.

Après avoir donné un tableau de la situation religieuse de Rome, il convient de signaler les réformes d'Auguste et de déterminer le but que se proposait en les édictant le vainqueur d'Actium. Il avait vu le désordre régner dans sa patrie, et, pour avoir réussi à apaiser les guerres civiles, il avait été comblé d'honneur par la reconnaissance publique. Songeant sans doute à une rénovation politique et sociale, Auguste s'était appliqué avec zèle à rétablir tous les anciens usages, il rêvait de voir Rome renaître à des destinées nouvelles et pour ne pas omettre l'usage d'un moyen puissant, il accepta toutes les fonctions sacerdotales. Jeune encore, il avait été nommé pontife par le peuple à la place de

(1) Lucil. XX-I.

(2) La société romaine n'est point religieuse. Les classes éclairées ne croient guère aux dieux. Cependant la religion continue de prospérer, les pratiques du culte sont respectées, et jusqu'à présent personne ne s'est hasardé, pas même parmi les plus incrédules, à proposer la suppression d'aucun collége de prêtres, à rien retrancher de la pompe des sacrifices et des fêtes. C'est que, si la religion constitue une croyance pour la plèbe, elle est une politique pour ceux qui, par droit d'intelligence, sont à la tête de la société. En particulier ces esprits d'élite ne cachent point leur incrédulité, mais en public ils affectent de se montrer les défenseurs des croyances sacrées, parce qu'ils les considèrent comme des institutions de la cité et qu'à ce titre elles ont droit au respect de tous.— Dezobry R. II.—406.

Digitized by Google

L. Domitius, mort à Pharsale. Il fut ensuite associé au collége des Augures, à celui des Quindecemvirs, et à celui des Septemviri epulones: c'étaient les quatre grandes associations religieuses de Rome (quatuor amplissima collegia). Il fit partie de la corporation des Féciaux, des Titii, des Arvales. Une seule fonction lui manquait encore, pour être le chef de la religion romaine : celle de grand pontife, il l'attendit longtemps, et ce qui lui fait honneur, il eut la patience d'attendre. Lépide s'était emparé de cette charge à la mort de César : sa nomination était un acte de violence, elle était même entachée de nullité, car le titulaire n'avait respecté aucune des formalités ordinaires et s'était même dispensé de réunir les comices ; on pouvait donc à la rigueur le traiter comme un intrus et un usurpateur. Auguste trouva convenable d'attendre la mort de Lépide, et lorsque celui-ci fut décédé, il crut devoir répondre au vœu populaire, et une affluence considérable de citoyens vint conférer à l'empereur le titre de grand pontife. Il voulut rendre au culte son éclat, augmenter les priviléges du sacerdoce, rétablir d'anciennes cérémonies et relever les temples. Quand le règne d'Auguste commença, ceux-ci étaient presque tous en ruine : les plus anciens et les plus célèbres avaient été dévastés par des incendies ou périssaient de vieillesse. Celui de Jupiter Férétrien, fondé par Romulus, avait perdu sa toiture, et ses murailles ne tenaient plus; celui de Juno Sospita était désert et abandonné : Auguste fit honte de ce délabrement aux descendants de ceux qui les avaient construits, il demanda aux héritiers des grandes familles, quand il en restait, de réparer les monuments qui portaient le nom de leurs ancêtres; lui-même en fit réparer un grand nombre qu'il énumère avec complaisance dans l'inscription d'Ancyre; après les avoir bâtis, il dépensa des sommes considérables pour les orner : il évalue à 100 milions de sesterces (20 millions de francs), les dons qu'il consacra dans ces divers édifices. Il plaça dans la chapelle de Jupiter au Capitole pour plusieurs millions de perles et de pierres précieuses. Non content de ces travaux en détail qui rendaient au culte des dieux sa splendeur et embellissaient Rome, il prit en 726 une mesure générale : « Pendant mon sixième consulat, nous dit-il dans l'inscription d'Ancyre, j'ai refait à Rome par l'ordre du Sénat quatre-vingt-deux temples, ne négligeant aucun de ceux qui avaient besoin d'être réparés. » Cette munificence frappa beaucoup l'opinion publique, elle fut chantée par les poëtes, qui ne manquaient aucune occasion de célébrer les actes de l'empereur. « Ce n'est pas assez d'être utile aux hommes, s'écrie Ovide, il oblige même les dieux. O saint fondateur de temples, puissent les dieux te rendre tout ce que tu fais pour eux ! »

Digitized by Google

La direction des lois et des mœurs, le *morum legumque regimen* était une magistrature extraordinaire qui donnait à celui qui en était revêtu plus de pouvoir que la censure, car le censeur n'avait que le droit de blâmer, tandis que le directeur des mœurs avait celui de punir et de faire des règlements nouveaux. Le sénat et tous les citoyens demandaient à Auguste de réprimer le mal par des lois sévères, et pour remplir les vœux de ses sujets, l'empereur promulgua les lois sur le mariage et sur le célibat, les lois contre l'adultère et sur la pudeur (Lex Pappia Poppea et leges Juliæ de adulteriis et de pudicitia). Faut-il le dire ? Toutes ces mesures furent impuissantes à guérir un corps social, dont la corruption était incurable. Loin de prêcher d'exemple, Auguste conservait sous l'empire les mœurs débauchées des jeunes gens de famille, telles qu'elles étaient reçues lors de la conjuration de Catilina. Censeur sévère des désordres d'autrui, il ne savait pas rompre avec de déplorables habitudes, et, enfreignant le premier les règles qu'il avait promulguées, il devait laisser à la postérité un exemple célèbre de la faiblesse humaine.

La politique et le culte ne formaient donc qu'une institution unique. Tout citoyen doit la défendre énergiquement, le jour où quelque croyance étrangère viendra se glisser dans les masses. Dans le célèbre discours que Dion prête à Mécène et qui contient toute la politique d'Auguste, il fait dire par Mécène au chef de l'Empire : « Honorez les dieux, selon les usages nationaux et forcez les autres à les honorer comme vous. Ne permettez à personne d'être athée, c'est-à-dire de ne pas croire aux dieux que l'État reconnait. » Ces prescriptions sont formelles et rigoureuses. Pour graver davantage dans l'esprit du peuple le souvenir des services qu'il rendit à la religion, Auguste créa ou renouvela trois cultes importants, que se rattachaient tous à sa dynastie, celui de Vénus Mère, Venus Genitrix, celui de Mars Vengeur, Mars Ultor, et celui d'Apollon Palatin, Apollo Palatinus.

Cependant une idée nouvelle se dégagea bientôt de ce concert d'adulations, de remerciements et d'éloges. Le peuple romain allait admettre dans toute sa plénitude un culte nouveau, un système religieux qu'il eût repoussé, avec horreur, au temps de la grandeur de la cité. Il allait diviniser ses princes bons et mauvais, les uns par reconnaissance, les autres par frayeur.

Le monothéisme est aujourd'hui, peut-on dire, la croyance générale de l'univers. Il est admis par le monde civilisé, et telle est la raison pour laquelle l'apothéose impériale nous paraît une invraisemblance. Mais les anciens qui étaient polythéistes, ne pouvaient pas avoir les mêmes scrupules. Ce n'était pas une affaire d'adorer un dieu de plus, quand on

Digitized by Google

en avait déjà des milliers. A la Grèce ne revient pas en cette matière l'idée primitive d'une aussi singulière coutume. L'orgueil des Pharaons conçut le premier ces fastueuses formules où l'on voit tout prince régnant se déclarer le dieu grand, le dieu fort, le dieu juste. Sur les bords du Nil, tout souverain couronné revendiquait la qualité de fils du Soleil.

Le contact des Grecs avec les Égyptiens, le servilisme avec lequel ces peuples se soumirent au joug de l'étranger les porta à élever des autels à leurs tyrans : ainsi vit-on Lysandre adoré en Mésopotamie, et Mithridate reçut les noms de dieu fort, de dieu sauveur.

A Rome, où l'immortalité de l'âme avait toujours été admise, il fut facile de donner à ces croyances anciennes une direction nouvelle. Seul vestige que respecta l'épicurisme de l'époque, cette notion était généralement reçue par les philosophes de toutes les écoles. Tout personnage lettré s'écriait avec l'auditeur de Cicéron : « Personne ne m'arrachera de mon cœur mes espérances d'immortalité. *Nemo me de immortalitate depellet.* (1) » Auguste vint recueillir ce précieux héritage d'une religion qui disparaissait, et pour donner un lustre nouveau à cette vérité, il n'avait qu'à suivre le courant de l'opinion publique. (2)

Issu d'une lignée réputée divine, premier conquérant qui ait conduit ses troupes jusqu'aux extrémités de la Gaule, Jules César succomba sous les coups de ses ennemis, au moment où il allait peut-être rétablir la royauté de Romulus : toujours aveugle dans ses affections comme dans ses haines, le peuple se persuada volontiers que César devait être un dieu, puisque jamais homme n'aurait pu accomplir d'aussi grands exploits. Les pompes officielles ne froissèrent pas le sentiment public, lorsque le Sénat fit un devoir de conscience à tout le monde de célébrer la fête de César le 7 juillet, sous peine d'être voué à la colère de Jupiter et de César lui-même. Il décréta qu'on lui élèverait un temple à l'endroit du forum où son corps avait été brûlé.

Auguste, parent de César et héritier de sa puissance, se chargea d'ériger dans Rome un édifice magnifique à la mémoire de César, et dans toutes les provinces furent consacrés au dieu nouveau des témoignages de la reconnaissance des peuples envers un vainqueur aussi clément et aussi généreux.

L'empereur lui-même fut bientôt regardé comme un être supérieur, et en cette circonstance il fit preuve de cette circonspection, qui le servit

(1) Tusculanes I. — 32.

(2) Il est pourtant exact d'ajouter, que souvent l'immortalité de l'âme était une thèse pour l'orateur bien plus qu'un dogme pour le philosophe. On l'admettait ou on la rejetait, suivant les besoins de la cause. Caton prêt à mourir tâchait de se la persuader. Cicéron pleurant sa fille s'efforçait de la croire immortelle. De Champagny, II. 230.

Digitized by Google

si bien pendant tout le cours de sa carrière. S'il cède aux instances des habitants de l'Asie-Mineure, qui se proposent de le déifier de son vivant, il ne le permet qu'à la condition d'exclure les Romains des cérémonies du culte. Confondant d'ailleurs le pouvoir avec son représentant unique, le pontife souverain ordonne de placer toujours à côté de son image celle de la déesse Rome, et une fois de plus la notion du culte devient politique au lieu de rester religieuse.

A l'intérieur de Rome, Auguste rétablit le culte si ancien et si populaire des « Lares compitales », que les désordres des dernières années avaient fait suspendre ou supprimer. Par gratitude, l'image de l'empereur fut placée sur les autels, à côté de celle du dieu lui-même. Il n'était donc plus un souverain temporel, investi d'un pouvoir étendu : il devint la divinité tutélaire de la Ville Éternelle, car n'était-ce pas lui qui assurait au monde la tranquillité politique ? (1)

Lorsqu'il fut mort à Nola, le Sénat accorda au défunt les honneurs de la divinité; tandis que César avait été d'abord divinisé par une sorte de consécration populaire, Auguste obtint le ciel par décret. On imagina des cérémonies nouvelles et une sorte de liturgie, qui fut employée dans la suite toutes les fois qu'on accorda l'apothéose aux empereurs. Son corps fut enfermé dans un cercueil couvert de tapis de pourpre et porté sur un lit d'ivoire et d'or; au-dessus du cercueil on avait placé une image en cire qui le représentait vivant et revêtu des ornements du triomphe. Au champ de Mars, on dressa un immense bûcher à plusieurs étages en forme de pyramide, orné de guirlandes et de draperies. Quand le corps y fut posé, nous apprend Dion, il fut entouré par les prêtres, puis les chevaliers, les soldats, courant autour du bûcher, y jetèrent les récompenses qu'ils avaient obtenues pour leur valeur. Des centurions s'approchant avec des flambeaux y mirent le feu ; pendant qu'il brûlait, un aigle s'en échappa comme pour emporter avec lui dans l'Olympe l'âme du prince. (2)

Admise dans les mœurs, l'apothéose allait être accordée aux bourreaux comme aux victimes, aux bienfaiteurs de l'humanité comme aux monstres qui la déshonorèrent. A Rome, où dominait l'incrédulité,

(1) Condit quisque diem in collibus suis
Et vitem viduas ducit in arbores
Hinc ad vina venit lætus et alteris
Te mensis adhibet Deum
Te multa prece te prosequitur mero
Defuso pateris et Laribus tuum
Miscet numen.

HORACE ODES V. — 4.

(2) Dion LVI. — 42.

Digitized by Google

l'apothéose devint une formalité banale, qu'un sénat complaisant et craintif remplissait en tremblant devant le maître qu'il s'était donné. Claude, Poppée, Faustine, Messala, Néron furent divinisés et admis dans l'Olympe officiel. Ainsi se développa cette vaine superstition « ignorante des anciens dieux. » (1)

Si les qualités de certains empereurs, tels que Nerva, Titus, Trajan, parurent leur mériter la qualification de *divus*, les vices des Caligula et des Domitien achevèrent de discréditer une coutume aussi puérile que ridicule. En province, où les conditions religieuses étaient moins ébranlées, où le prestige du nom impérial demeura fort longtemps intact, les habitants et surtout les légionnaires confondaient, en un même culte, la puissance romaine et son représentant suprême. Pour ceux-ci, l'image de l'empereur était restée leurs dieux Lares. Le prince était réputé les soutenir pendant l'action; aussi lui faisait-on hommage de tous les succès et de toutes les victoires; pour les peuples soumis, Rome était le siége d'une puissance secrète, qui avait subjugué le monde, et au pouvoir de laquelle ils ne pouvaient se soustraire, sans manquer aux devoirs les plus sacrés.

Ce fut ainsi que de degré en degré, lancée sur une pente fatale, l'humanité fut entraînée par les désordres de la corruption à professer une philosophie éclectique et savante, je l'admets, mais morbide et délétère, car elle se prêtait aux pratiques les plus avilissantes.

Après avoir cru que la sagesse consistait à s'affranchir des préjugés du vulgaire, à se dépouiller de tout sentiment religieux, cette science superbe en vint à se créer à elle-même des divinités nouvelles, et, par une faiblesse que le stoïcisme blâme sans pouvoir fortifier le cœur humain contre ses atteintes, les descendants des Fabius et des Decius se prosternèrent devant l'image de celui qui avait causé à la patrie d'irréparables malheurs, anéanti la liberté et fait régner la plus honteuse des tyrannies, le plus dégradant des despotismes.

Voilà, dirons-nous en terminant, la civilisation antique et idolâtre : n'est-elle pas faite pour nous faire prendre en plus grande estime notre civilisation moderne et chrétienne ?

(1) Vana superstitio veterumque ignara Deorum. Virgili Eneide.

AL. MATTHIEU.

Digitized by Google

MABEL.

FIN (1).

CHAPITRE XXIII.

Elle trouva celles-ci indociles, presqu'affolées.

L'aînée lui avait jeté en entrant un regard furieux, la plus jeune refusa de lui obéir.

— Je ne puis plus recevoir vos leçons, lui dit-elle ; maman s'en va, elle nous quitte, et ma bonne Thérèse assure que c'est vous qui êtes la cause que papa la maltraite ; c'est affreux de votre part, tous les domestiques disent que vous êtes un monstre et que vous avez dit à papa que maman était une sotte.

— Où va votre maman, demanda Mabel atterrée ?

— Je ne sais pas, papa ne veut pas qu'elle m'emmène, et Jane ne veut pas la suivre.

— Mais au moins, elle ne m'accuse pas, s'écria Mabel, qui ne savait plus ce qu'elle disait.

— Si ! elle vous accuse ; et tout le monde aussi, répondit l'enfant. —

Mabel s'élança comme une folle dans les escaliers et de là jusqu'à la chambre des deux époux.

Madame Dubélair achevait de ficeler une malle. M. Dubélair, le coude appuyé sur un coffre à fermoir, semblait vouloir le défendre contre la convoitise de sa femme qui lui jetait des regards étincelants.

— C'est un vol que vous commettez, monsieur, s'écria-t-elle au moment où Mabel parut. C'est un vol. Mes bijoux, mes dentelles sont ma propriété particulière, vous n'avez pas le droit de m'en priver, je les veux, entendez-vous. Je les aurai, dussé-je...

M. Dubélair eut un rire satanique. — Prenez garde, madame, lui dit-il, en montrant Mabel : voici un témoin, qui au besoin pourra constater que vous avez eu, pour réclamer vos bijoux, des accents qui font défaut à votre cœur de mère.

(1) Voir la livraison d'Août.

Digitized by Google

— Oh ! mes enfants, s'écria madame Dubélair d'un ton théâtral et en levant ses bras au ciel, mes enfants ! Timoléon, donnez-les moi, je vous en conjure.

M. Dubélair leva les épaules. — Vous n'avez pas plus besoin de vos enfants que de ceci, dit-il en montrant la cassette. Vos enfants vous gêneraient, et vos parures ne sauraient vous embellir.

La dame jeta des cris de Mellusine.

Mabel s'avança. — Madame, lui dit-elle, est-il vrai, que vous quittez cette maison? Est-il vrai aussi que vous m'accusez d'être la cause de votre désunion avec monsieur?

— Il est de fait que vous n'y avez pas nui, répondit-elle.

— Madame, ma chère madame, reprit Mabel en joignant les mains, reprenez votre bon sens. Vous n'êtes cependant pas méchante, et voyez l'abîme dane lequel vous me jetez sans motif.

Le ton de la jeune fille était si suppliant, si désolé, si simple de douleur, qu'il toucha M^me^ Dubélair.

— Je ne vous accuse de rien de vil, dit-elle, j'excuse même les termes dont vous vous êtes servie en parlant de moi, à raison de la compassion que vous montrez pour mes malheurs. Vous dites que vous ne pouvez plus supporter la vue des mauvais traitements dont je suis l'objet. Cela vous fait honneur, et ils sont effectivement au-dessus des forces humaines.

— Au nom du ciel, répondit Mabel épouvantée, que signifient ces paroles ? je ne me suis jamais expliquée sur votre compte et je n'ai dit à personne que monsieur votre mari fût mauvais pour vous.

— Si vous ne l'avez pas dit, vociféra le sous-préfet, vous l'avez écrit, ce qui revient au même. Ou plutôt votre écrit fait mieux les affaires de madame que les vôtres, ou que n'auraient pu le faire vos paroles. Je ne sais, continua-t-il, comment monsieur votre tuteur prendra la chose ; quant à ce qui me concerne, aucune personne ne me blâmera d'avoir tenu à être renseigné sur le contenu de la correspondance d'une jeune fille, à laquelle je confie mes enfants, d'une jeune fille, qui, bien que fiancée, se permet d'écrire à un étranger, à un jeune homme, et cela dans des termes que je n'ose qualifier.

— C'est impossible, s'écria Mabel, je rêve ! Non, il est impossible que vous ayez commis la lâcheté d'ouvrir ma lettre au vicomte de Beersel.

— J'ai commis cette lâcheté, mademoiselle, répondit M. Dubélair d'un ton froid, et Madame en a commis une autre, en s'emparant de votre lettre, afin d'en faire une pièce à charge dans le procès

Digitized by Google

en séparation qu'elle a l'intention de m'intenter. Allons, Savinie, exécutez-vous, et dites à Mademoiselle ce qui en est, ajouta-t-il d'une voix si menaçante et si terrible, que Mabel en trembla.

— Madame, madame, s'écria-t-elle de nouveau, je vous en prie, je vous en conjure, rendez-moi cette lettre, ne me mêlez point à vos débats, ne me rendez pas la fable de la ville ; si vous saviez comment déjà votre cuisinière s'exprime sur mon compte !

— Pas plus mal que vous ne le méritez, reprit M. Dubélair ; du reste, ne vous exaltez pas pour si peu. Votre lettre ne produira son effet que dans quelques mois ; pour l'instant, vous êtes à l'abri des propos. Chacun se dira à Livron que Madame n'a d'autre motif pour me quitter que celui de ma révocation. Elle a épousé les honneurs attachés à ma place. Ma fonction m'abandonne, par conséquent, elle m'abandonne aussi. Oh ! c'est une charmante épouse.

Ce sarcasme fit rugir Mme Dubélair : — Monstre, reprit-elle, je vous quitte, parce que non content de me battre, vous ruinez nos enfants. Oh, Mlle Reille, s'écria-t-elle en se tordant, que je vous plains de rester ici après moi !

— Moi, que je reste dans cette maison, lorsque vous en serez partie, madame, répondit Mabel, jamais, je préférerais la mort.

— Osez la quitter, s'écria M. Dubélair, osez la quitter, et nous verrons. Vous êtes sous mon autorité, votre tuteur vous a mis sous ma protection, et vous ne me quitterez que pour passer sous la sienne.

Mabel, ne tenant aucun compte de ses paroles, fit deux pas pour sortir. M. Dubélair s'avança avec l'intention de lui barrer le chemin, mais en cet instant, le commissaire de police que Madame Dubélair avait envoyé chercher, afin de faciliter son départ, fit irruption dans la chambre.

Mabel profita de son entrée pour s'évader. Prendre un chapeau, un manteau, fut pour la jeune fille l'affaire d'un instant ; quelques secondes plus tard, elle avait quitté la sous-préfecture.

CHAPITRE XXIV.

On était en plein hiver, et, ce matin-là, le temps était fort rigoureux. Mabel prit sans hésitation la route de St-Chamans ; elle n'y était retournée qu'une fois, depuis qu'elle habitait Livron, mais elle aurait pu en faire le chemin les yeux bandés. Du reste, c'était une route charmante, traversant là des bruyères, ici des bois, plus loin de gais villages.

Digitized by Google

La jeune fille marchait d'un pas à suivre une locomotive, et par contre, ne sentait ni le froid ni la bise. Tout au contraire, son sang, fouetté par cette marche forcée, régularisa sa circulation, ses sens se calmèrent, et, n'eût été le défaut de nourriture qui faisait crier son estomac, elle se fût trouvée tout-à-fait bien, étant si heureuse d'être enfin sortie de cet enfer.

Mabel ne pouvait que s'applaudir du parti qu'elle avait pris : elle était si sûre d'être la bienvenue chez M^me^ O Callagham ! Cependant ses jambes fléchissaient, et de temps à autre un nuage lui passait devant les yeux.

Elle avait dépassé les hautes futaies qui coupent en deux l'espace qui lui restait à franchir pour arriver au but de sa course, et se trouvait près de la clairière d'un taillis qui borde la route des deux côtés, quand tout-à-coup le bruit d'une meute, mêlé à celui du galop de plusieurs chevaux, la firent trembler des pieds à la tête.

Mabel, ayant jusque-là vécu en recluse, n'était point initiée aux bruits de la campagne, encore moins à ceux d'une chasse à courre, deux coups de fusils, tirés simultanément et à une distance assez rapprochée d'elle, lui causèrent une telle frayeur, que sans raisonner son mouvement, elle se précipita vers le taillis, sauta un large fossé creusé au bord et vint tomber au milieu d'un buisson.

Les épines lui labourant les mains et le visage, elle essayait de s'en déprêter, en s'accrochant aux branches d'un genevrier, quand au même moment une biche blessée à la cuisse et que poursuivaient des chasseurs, s'élança du taillis sur la route et s'y affaissa. Les chiens, la gueule béante, tachée de sang et d'écume, se ruèrent sur elle, tandis que la pauvre bête détournait ses yeux mouillés de cette meute féroce, lançant un regard suppliant vers un cavalier qui, ayant mis pied à terre, s'avançait un couteau à la main.

L'effroi et l'angoisse avaient paralysé les facultés de Mabel ; la pitié même ne put lui arracher un cri, surtout lorsque ses yeux effarés, fixés presque malgré elle sur la biche, reconnurent dans le chasseur chargé de lui donner le coup de grâce le vicomte de Beersel ; alors il lui sembla que la lame aigue qu'il enfonçait dans les flancs de la pauvre bête lui traversait en même temps le cœur : elle s'évanouit.

Quant au cavalier, remonté sur son cheval au bruit des fanfares, il tourna bride et disparut avec les autres chasseurs.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV.

Le soir de ce jour-là, il y avait grand gala chez le prince de Bethisy auquel appartiennent les grands bois qui bordent la route de Livron à St-Chamans.

Au dessert, et alors que le vin de champagne circulait dans les coupes, un piqueur, chargé d'un plateau portant un anneau et un pied de biche, s'introduisit dans la salle du festin et vint présenter le tout au vicomte de Beersel, qui devait remplacer le pied de biche par quelques pièces d'or et payer de cette sorte aux domestiques son triomphe du matin.

Or, et tandis qu'un long hourra s'élevait dans la salle, que les verres se choquaient en même temps que les vivats montaient au plafond, Engelbert, l'œil fixé sur l'anneau qu'on lui présentait, devenait livide.

— Où a-t-on trouvé cet anneau, Philippe, demanda-t-il d'une voix tremblante au piqueur?

— C'est la petite Louison, qui l'a ramassé à l'endroit où on a acculé la biche, Monsieur le vicomte, répondit Philippe. L'enfant avait suivi avec d'autres les traces de l'animal, qu'elle nous avaient vu emporter par la clairière; ils avaient tenu à voir la place où il avait reçu le coup de couteau, et vous jugerez de leur stupéfaction, lorsqu'après avoir tourné la corne du taillis, ils virent au lieu du sang de la biche une belle dame qui leur sembla prête à trépasser, tant elle était pâle et faible. Peu s'en fallut qu'ils ne crussent à une apparition. Mais, le médecin cantonal passant au même moment sur la route, la jeune dame monta dans sa voiture, et ils prirent ensemble le chemin du château de St-Chamans. Il paraît que c'est là que la jeune dame se rendait, quand elle a été surprise par le froid. Les enfants regardaient d'un air ébahi le char qui l'emportait, — car, je vous l'ai dit, ils avaient cru voir un être surnaturel, — quand, en se baissant, la petite Louison aperçut ce joyau.

— Voilà qui est bien étrange, bien singulier, s'écria le vicomte, dont l'altération des traits était visible, et qui cherchait infructueusement à faire jouer le ressort du chaton de la bague. Cet anneau ne peut appartenir qu'à une seule personne, et cette personne assurément ne court pas les grands chemins.

— Louison a-t-elle remarqué les cheveux de la dame que le médecin a recueillie, demanda, en interrompant le vicomte, le marquis de Thorn, qui, au lieu de suivre la chasse, avait passé la matinée à

Digitized by Google

Livron? Cette dame ne portait-elle pas un chapeau rond et un burnous blanc?

— Oui, Monsieur le marquis, et c'est justement ce costume qui avait donné l'idée que ce pouvait être un fantôme. Quant à ses cheveux, ils sont beaux et blonds, vu que les petits les ont comparés à ceux de la Vierge du maître-autel de l'église de St-Chamans.

— Si l'on en croit la rumeur publique, répliqua celui qu'on venait de gratifier du titre de marquis, cette demoiselle n'est rien moins qu'une sainte. Ce doit être M^lle^ Reille, l'institutrice des enfants du sous-préfet, que Madame Dubélair a honteusement chassée de chez elle ce matin, pour des motifs que l'on ne dit pas, mais qui sont faciles à deviner.

— Monsieur! Monsieur! s'écria le vicomte d'une voix à faire trembler les vitres, jusqu'à parfaite identité de M^lle^ Reille, je vous défends d'attaquer sa réputation, répondant de son honorabilité comme de mon propre honneur. — Là-dessus il sortit, laissant l'assemblée aussi intriguée que stupéfaite.

Le vicomte, qui enfin était parvenu à faire jouer le ressort de la bague, et qui ne pouvait plus douter qu'elle appartînt à Mabel, puisque c'était lui-même qui avait fait réunir par une plaque d'émail noir les alliances de ses parents en un seul anneau, se perdait en conjectures sur la présence de ce bijou sur la route de St-Chamans.

Était-ce Mabel elle-même, qui l'avait perdu?

Grand Dieu, serait-il possible qu'elle fût entrée chez M^me^ Dubélair, en qualité d'institutrice?

Par quel concours de circonstances la jeune fille en était-elle arrivée là?

Pourquoi Jean ne l'avait-il pas informé de ce fait?

Comment Monsieur Poulard avait-il consenti à ce monstreux arrangement?

Telles étaient les questions que s'adressait le vicomte sans pouvoir en résoudre aucune, et dont l'incertitude seule lui causait mille remords.

En effet, que n'avait-il, au lieu d'obéir à un sentiment jaloux et personnel, répondu aux communications de Jean, autrement que par la plus entière froideur?

Que n'avait-il demandé des explications?

Que n'avait-il fait taire son amour-propre?

La lettre de Jean lui était justement parvenue au moment où il se disposait à partir pour la France, au moment où il voulait aller à Ste-Clotilde réclamer le droit de veiller à l'avenir de Mabel.

Si jusque-là il avait paru ne pas s'en inquiéter, c'est que brisé

Digitized by Google

par les secousses d'une vie nomade et aventureuse, il avait eu, en rejoignant ses foyers, besoin de repos. Mais le souvenir de la jeune fille n'en était pas moins présent à sa pensée. Ce souvenir lui était cher, et d'une toute autre nature que celui qu'il gardait à Jean. L'un était son obligé, l'autre son attrait. Puis, le serment qu'il avait fait au père de cette dernière, lorsque celui-ci était à l'agonie, était chose sacrée pour lui. Il tenait à en remplir toutes les conditions et attendait le moment opportun pour agir ; il attendait pour offrir sa protection à la jeune fille, qu'elle eût passé l'âge de l'enfance.

Et voilà que tout-à-coup il apprend que cet avenir est fixé ! fixé en dehors de lui, de ses idées, en foulant aux pieds les préjugés d'un monde, auquel Mabel appartient autant que Jean lui est étranger.

La lettre de ce dernier flagella tout à la fois son orgueil et son cœur, elle refoula les bons sentiments du vicomte, elle l'indisposa contre les deux jeunes gens, contre Jean surtout, dont la présomption l'irrita.

Il s'en voulut de l'avoir introduit près de l'orpheline, et fut tenté d'écrire son mécontentement à monsieur Poulard.

Après bien des hésitations, à savoir ce qu'il écrirait ou n'écrirait pas, il finit par se décider à ne pas écrire du tout.

Si elle l'épouse, se dit-il, c'est qu'elle l'aime. L'amour est chose délicate, c'est un grand niveleur, et j'en ai assez souffert pour être indulgent, n'intervenons donc pas. Puis, ayant accepté d'aller passer le mois des grandes chasses chez le prince de Bethisy, son compatriote, qui possède en France une magnifique terre, il se rendit directement au château de Bethisy, au lieu de traverser Paris, comme il en avait eu tout d'abord l'intention. De cette façon il évitait de voir Mabel, que dans son for intérieur il traitait de petite sotte, tandis qu'il nourrissait pour Jean une rancune d'autant plus forte, qu'il tâchait de n'en point analyser la véritable cause.

L'injure que le marquis de Thorn lança contre Mabel, raviva tout-à-coup l'affection, qu'en dépit de sa boutade, le vicomte conservait pour la jeune fille.

A la douleur qu'il éprouva, en entendant flétrir sa conduite, il comprit que l'indifférence dans laquelle il se croyait tombé à son égard, n'était qu'apparente et sans racines dans son cœur, tandis que la haine que lui inspirait le marquis de Thorn, était si violente qu'il sentit que la prudence lui ordonnait de ne pas rester plus longtemps en sa compagnie.

Digitized by Google

L'envie irrésistible de le provoquer lui étant venue, il quitta la salle de peur d'y succomber.

Le vicomte ne voulait ni offenser Dieu, ni laisser offenser Mabel.

Une âpre curiosité l'amena dans la cuisine; les domestiques s'y chauffaient autour d'un grand feu, et devisaient sur le même sujet qu'au salon.

Le sang du vicomte bouillonna.

— Combien y a-t-il d'ici à St-Chamans, demanda-t-il au premier venu?

Ce premier venu se trouva être un paysan, plus amateur de fusil que de charrue, et qui en sa qualité d'excellent tireur, avait été invité à la chasse du matin. Il cachait sous un air bonhomme, une assez bonne dose de finesse et devina instantanément, que le vicomte était décidé à faire ce soir-là, n'importe quel trajet.

— Pour aller à St-Chamans, dit-il, il y a deux bonnes heures de chemin, en faisant la route à pied ; mais avec un bon cheval la distance est bien vite franchie.

— Pourrais-tu m'y conduire, demanda le vicomte?

— Je n'aurai pas grand mérite à cela, monsieur, répondit le paysan, connu dans les environs sous le nom d'Hilaire, car c'est mon chemin pour retourner à la maison.

— Alors, qu'on m'équipe un cheval, dit-il au palefrenier. — Puis il écrivit deux mots à la princesse de Bethisy afin de s'excuser, et quelques secondes plus tard il était en selle.

CHAPITRE XXVI.

La lune se montrait à peine à l'horizon, et le château de St-Chamans était plongé dans l'ombre quand Engelbert et son guide arrivèrent sous ses murs.

Bien qu'il fût à peine neuf heures du soir, pas une lumière aux fenêtres. Pas un bruit aux alentours. Rien qui annonçât la vie, sinon le croassement de quelques reptiles aux endroits où la glace des fossés s'était rompue sous l'abaissement de l'atmosphère et l'influence du vent du sud qui commençait à s'élever.

Trois fois, Engelbert et son conducteur longèrent la double enceinte des fossés qui entourent la façade du midi, sans parvenir à rencontrer la porte qui donne entrée dans les communs du château.

Le vicomte impatienté lança son cheval au galop, décidé à faire le tour des bâtiments pour trouver une issue.

La chose n'était point facile, lui observait Hilaire, elle ferait perdre

Digitized by Google

un temps énorme et n'aboutirait à rien, il en jurait. Mais Engelbert ne l'écouta pas. Ayant traversé dans toute sa longueur la pelouse que j'ai mentionnée plus haut, il sauta une haie et aperçut les ruines de la porte du Justicier, sur le lierre de laquelle la lune projetait une faible lueur, tandis qu'à travers les branches dépouillées des charmilles, il distinguait parfaitement l'aile droite du château qui fait retour sur le corps principal du bâtiment, auquel elle se relie par une tourelle posée dans l'angle.

De l'endroit où il se trouvait, le vicomte ne pouvait pas voir la tourelle, mais il distingua parfaitement les fenêtres ouvrant au midi, et ces fenêtres étaient éclairées.

Enfin, il avait donc trouvé trace d'êtres vivants, et ces êtres étaient debout; la silhouette d'une femme venait de se dessiner sur un rideau. Bien plus, des jardins sans clôture faisant face à ces fenêtres, Engelbert ne douta pas qu'il pût arriver au château par cette voie. Il n'y avait qu'à suivre; la porte démantelée lui paraissait un passage naturel et accessible, il y poussa son cheval. Celui-ci recula. Le cavalier donna de l'éperon, nouveau mouveement de recul. La bête se cabra sans avancer; alors le vicomte, que cette résistance rendit plus volontaire, se releva sur les étriers, tenant la bride, et donnant un vigoureux coup de cravache. Vaincu par la douleur, le cheval prit son élan.

Mais la main vigoureuse du paysan arriva à temps pour empêcher le saut.

La bête arrêtée court fléchit sous ses jarrets, et Engelbert désarconné par un bond de derrière allait piquer une tête en avant, lorsqu'encore une fois la poitrine du paysan lui servit de bouclier ou plutôt de contre-poids; il vacilla quelques secondes, mais resta en selle.

— Foin de l'imbécile, s'écria-t-il en reprenant son aplomb; ne vois-tu pas que mon cheval recule et que nous sommes juste en face de la partie habitée du château ?

— Vous êtes en face de la mort, monsieur le vicomte, répondit Hilaire d'une voix tremblante, et en prenant la précaution de tourner la tête du cheval de l'autre côté. Aussi vrai que je me nomme Hilaire, et que la demoiselle que les petits ont vue n'est pas l'âme de la biche que vous avez tuée au taillis de Champvent, ce que je suis trop bon chrétien pour croire, tout ce qui vous paraît pelouse ici, n'est autre qu'une herbe fine, recouvrant le plus large et le plus profond des fossés du château; or, comme il dégèle, je n'ai pas besoin de vous dire ce que vous seriez à cette heure si le cheval eût avancé. Il en aurait été de vous comme du marquis ds Masparro (Dieu ait son âme, et Hilaire

Digitized by Google

se signa), sauf toutefois que vous n'êtes pas marié de ce matin et qu'aucune belle dame ne vous attend ce soir, du moins à ce que je présume, se hâta d'ajouter Hilaire, car le paysan de ces contrées, d'un esprit tout primitif, n'affirme jamais rien, de peur de se trouver en faute ou bien d'être malhonnête envers la personne avec laquelle il converse.

En constatant qu'il venait effectivement d'échapper à un grand danger, le vicomte eut un léger frisson, et remercia chaleureusement son sauveur.

Celui-ci accepta les compliments avec beaucoup de modestie.

— Sauf votre respect, monsieur le vicomte, dit-il en se servant pour réponse d'une forme dont la bonhomie, nullement exempte d'originalité, faisait pâmer d'aise le vicomte, sauf votre respect, monsieur, vous m'avez donné si joliment peur, que pour plus de sûreté je m'en vais prendre le cheval à la bride, jusqu'à ce que nous soyions arrivés chez le père Blaizot dont j'aperçois enfin les lucarnes. Chienne de lune, ajouta-t-il, ne pouvais-tu pas te montrer plutôt. J'ai failli par ma foi me mettre dans de beaux draps.

— Pardon, dit le vicomte en souriant, mais il me semble mon brave, que les draps auxquels vous faites allusion m'étaient destinés et non à vous.

Le paysan secoua la tête, s'arrêta et regarda Engelbert en face. — A quoi, mon Dieu, sert-il donc de lire dans des livres pour n'en voir pas plus long que cela? dit-il avec un soupir. Et l'histoire du marquis de Masparro, que vous oubliez, monsieur le vicomte? Car enfin, que deviendrai-je, moi qui me suis chargé de vous amener à bon port à St-Chamans, si comme le marquis de Masparro vous aviez pour toujours disparu?

— Quelqu'un a-t-il donc véritablement péri dans ce fossé? demanda le vicomte.

CHAPITRE XXVII.

— Oh! pour ce qui est de ça, monsieur, répondit Hilaire, on n'en sait rien positivement, vu que le corps du marquis n'a jamais été retrouvé, on ne sait pas s'il est mort par l'eau, le feu ou la corde. On a bien soupçonné que les os du cercueil qui a été trouvé dans la chambre des des jeunes demoiselles de St-Chamans étaient les siens, mais on n'en a aucune certitude.

— C'est donc une histoire abominable que celle de votre marquis Masparro, reprit Engelbert.

Digitized by Google

— Abominable, c'est le mot, monsieur le vicomte, bien qu'elle ait été par la suite réjouissante pour les St-Chamans d'aujourd'hui qui ont ainsi hérité de mademoiselle Corisande. Ah! dame, monsieur, continua Hilaire, elle ne date pas d'hier cette histoire. Mon grand-père qui était à cette époque bouvier dans les usages de la baronnie, n'était qu'un tout petit garçon, et madame O'Callagham, qui ne se fait pas jeune, était encore à naître. Je me suis laissé dire, poursuivit Hilaire, qu'au temps où l'affaire se passa, on achetait un régiment ou du moins le commandement d'un régiment comme on achète aujourd'hui un lot de moutons; or, un Faverolles de St-Chamans était à cette époque colonel d'un de ces régiments, il habitait ici avec sa sœur Corisande, car ils étaient orphelins.

La demoiselle, à ce qui paraît, car je n'en sais rien par moi-même, ajouta-t-il en n'ayant garde d'oublier la restriction, la demoiselle, dis-je, était belle comme le régiment, et tous les officiers du régiment de son frère en étaient amoureux. Mais le colonel voulait qu'elle n'en épousât qu'un, et c'était précisément celui dont elle ne voulait pas. Il se nommait Masparro et venait tout droit de l'Italie. C'était, à ce qu'on dit, car je l'ignore positivement, un bel homme avec un teint noir, des cheveux noirs, une barbe noire, des favoris noirs, enfin il avait tout noir, quoi! jusqu'aux yeux qui devenaient tout blancs, ou tout rouges, selon qu'il était plus ou moins en malice.

— Vous voulez dire en colère?

— Sans doute, mais comme la colère n'est qu'un effet de la malice, je ne sais pas pourquoi vous me chicanez. Je vous disais donc que M^lle^ Corisande n'aimait pas les yeux du marquis de Masparro. Mais là pas du tout, du tout. Que voulez-vous? la pauvre fille n'était jamais sortie de la vallée, elle n'avait jamais vu le beau monde, par conséquent ces yeux-là lui faisaient peur.

Le colonel riait de son effroi, se moquait d'elle et fit tant et si bien, qu'il la décida à épouser son Masparro. Le mariage fut fixé à quinzaine au grand déplaisir, à ce qui paraît, car je n'étais pas là pour y voir, d'un certain seigneur du voisinage, qui malgré tout, vint assister à la bénédiction nuptiale de la future marquise.

Il y avait le soir des noces un grand festin dans la salle du jeu de paume. C'est un jeu que les seigneurs ont depuis longtemps abandonné aux gamins. Le temps était sombre et il était à peu près l'heure qu'il est aujourd'hui, quand un domestique vint avertir le marié que quelqu'un le demandait dans l'antichambre ou plutôt dans la cour.

Digitized by Google

Le marquis de Masparro qui était sans défiance, s'y rendit et depuis lors n'est jamais revenu.

— Comment jamais ? s'écria le vicomte.

— Jamais, monsieur, répéta Hilaire. On l'a cherché partout, on a curé les fossés, tari les étangs, exploré les environs, fouillé dans tous les coins et recoins. Pas plus de marquis de Masparro que sur mon ongle. Est-ce le diable ou les saints qui l'ont emporté ? Tout le monde l'ignore ; ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'aventure, continua Hilaire, c'est que les ponts-levis étant levés à cette heure-là, on n'a pas pu le sortir du château ; il est donc à peu près certain qu'il a péri dans l'intérieur même de la double enceinte des fossés.

— Mais enfin, on a supposé quelque chose, demanda le vicomte ? Un homme ne disparaît pas ainsi sans que l'on fasse une enquête.

— Oh, pour cela monsieur, les suppositions n'ont pas manqué. Vous le pensez bien. Les uns ont dit, que Satan auquel il avait vendu son âme, était venu le sommer de tenir sa parole, d'autres, qu'il avait été étranglé et jeté dans les fossés ou dans les oubliettes (car il y a des oubliettes au château de St-Chamans, seulement depuis bien des années elles ne servent plus). Enfin quelques-uns, et c'est le grand nombre, prétendent qu'il a été enterré vivant dans la chapelle, qu'on a depuis transformée en chambre, et tenez, c'est justement celle-là qui est éclairée. Ce qui confirme cette dernière opinion, c'est qu'on a trouvé un cercueil dans cette chambre. Oh ! mais, pour le coup, s'écria Hilaire, nous voici arrivés, — et un vigoureux coup de sonnette annonça effectivement qu'il avait trouvé la porte.

CHAPITRE XXVIII.

— Qui est là ? cria une voix de l'intérieur.

— Quelqu'un qui ne vous mangera pas, père Blaizot, répliqua Hilaire, c'est un monsieur du château de Bethisy qui vient voir M^me^ O Callagham.

La porte s'ouvrit. — Tiens, dit Hilaire en entrant dans la cour, le voiture du docteur est encore là ? Est-ce que la demoiselle serait en train de trépasser ?

— Pas si sotte, mon camarade, elle va mieux, ou du moins elle allait mieux avant dîner, mais depuis lors la fièvre remonte et le docteur s'est décidé à coucher ici.

Engelbert remercia son guide que le père Blaizot invitait à vider un pichet de cidre, et suivit la femme du premier, laquelle s'était offerte à le conduire jusqu'à la porte de la tourelle où se trouve l'escalier de service des petites entrées du château.

Digitized by Google

Arrivé là, le vicomte donna sa carte au domestique qui vint ouvrir.

Cette fille, la femme de chambre de la maîtresse du logis, fit monter Engelbert jusqu'au palier du premier étage, et, le laissant là seul et dans l'ombre, elle s'en vint sur la pointe des pieds dans la chambre de Mabel.

Madame O Callagham y était assise auprès du feu.

— Chut, chut, dit-elle à cette fille en lui faisant signe de ne point approcher, chut, elle dort, le docteur se couche, allez en faire autant. Je vous éveillerai, lorsque je sentirai le besoin de me reposer.

— C'est que j'apporte à madame, dit la femme de chambre, la carte d'un monsieur qui vient tout exprès du château de Bethisy pour prendre des nouvelles de mademoiselle, il dit qu'il ne dérangera madame qu'une seconde. C'est Hilaire, le chasseur, qui l'a accompagné jusqu'ici, son nom commence en Ber, Bir, je ne sais trop comment, Beersel, je crois. Il a failli se noyer dans le grand canal des ruines, il n'y a pas une demi-heure.

La femme de chambre avait à peine fini son récit, qu'un cri de Mabel vint l'interrompre.

Les deux femmes coururent à son chevet. La jeune fille, les yeux hagards, les regarda sans les voir, murmura quelques mots incompréhensibles et s'affaissa.

M^me^ O Callagham chercha à la replacer sur ses oreillers, pendant que la femme de chambre courait chercher le docteur.

Il fallait pour cela traverser le palier, sur lequel elle avait laissé Engelbert. Nous savons qu'il était sans lumière. Elle le heurta en passant. Ce dernier, instruit par cet incident de ce qui venait d'avoir lieu dans la chambre de la malade, suivit la femme de chambre chez le docteur, et de là chez Mabel.

La jeune fille commençait à reprendre ses sens, lorsque les deux hommes s'approchèrent de son lit: or, Mabel les eut à peine entrevus qu'elle fut prise d'une crise nerveuse effrayante.

Elle se tordait, mettait les mains sur ses yeux comme pour se faire un voile contre une vision obsédante, ou bien encore elle les étendait en avant avec des gestes d'effroi qu'on ne savait à quoi attribuer.

En vain le docteur essaya-t-il de tous les calmants, aucun ne réussit. Mabel pleurait, criait, tremblait et donnait tous les signes de la folie.

Beaucoup plus effrayé au fond qu'il n'osait le paraître, le docteur s'avisa tout-à-coup de renvoyer tout le monde de la chambre de la jeune fille, il ne garda avec lui que la femme de chambre; encore la

Digitized by Google

fit-il se cacher derrière un paravent, puis il baissa la lampe, mit un voile à l'abat-jour et attendit.

Mabel ne parut pas tout d'abord s'apercevoir de sa solitude ; cependant au bout de quelques secondes ses cris cessèrent et ses pleurs coulèrent silencieusement, puis les battements de son pouls toujours fiévreux diminuèrent, son regard reprit peu à peu une sérénité relative.

Le fait est que la jeune fille, assoupie seulement lorsque la femme de chambre avait remis la carte d'Engelbert et conté à Mme O Callagham comme quoi il avait failli se noyer, la jeune fille, dis-je, avait dans son demi sommeil mal compris le récit et pris le danger qu'il avait couru pour le malheur lui-même.

Donc, croyant à la mort du vicomte et l'esprit déjà halluciné par la fièvre, son apparition dans sa chambre acheva de lui brouiller les idées, elle le prit pour un fantôme, eut peur et tomba dans la crise nerveuse que je viens de narrer.

D'après les dispositions de son cerveau,le silence et l'obscurité étaient les meilleurs calmants qu'elle pût prendre, et produisirent, ainsi que nous l'avons vu, un effet merveilleux. Le docteur, constatant enfin qu'elle était en état d'avaler quelque chose, sucra un verre d'eau, y versa plusieurs gouttes d'opium, et lorsqu'elle l'eût pris, rabattit sur elle les rideaux du lit, puis quitta la chambre en recommandant à la fille qu'il laissait près d'elle le moins de bruit possible.

— Eh bien? s'écrièrent ensemble madame O Callagham et le vicomte qui, depuis une heure, attendaient avec anxiété dans le salon. Eh bien, comment va-t-elle ?

— Lorsqu'un sommeil réparateur aura reposé ses membres, répondit le docteur, il est probable qu'elle ira comme vous et moi. Mais quelle secousse, mon Dieu !

Je ne sais vraiment pas encore à quoi attribuer cette crise. Il est vrai, que tout ce qu'elle a éprouvé depuis ce matin, l'y avait préparée, mais encore fallait-il un nouveau motif par la faire tomber dans l'état où vous l'avez vue.

Pauvre enfant, ajouta le médecin, il était temps que j'arrivasse près d'elle, lorsque je l'ai rencontrée sur la route ; le froid, la faim, la frayeur l'avaient pour ainsi dire anéantie. Malgré tout, elle a puisé dans sa volonté la force nécessaire pour me conter sa triste histoire avec les Dubélair, ainsi que l'émotion qui l'avait saisie en reconnaissant dans le tueur de la biche, l'homme auquel son père l'avait recommandée en mourant ; peut-être ne devons-nous attribuer son état nerveux qu'à cette

Digitized by Google

reconnaissance, et aussi à la surprise de vous revoir inopinément auprès d'elle.

— Hélas, repartit le vicomte, combien je me reproche de n'avoir pas mieux veillé sur un pareil trésor, de l'avoir laissée aux soins d'un Poulard, à la convoitise d'un Venance ! Oh ! le misérable me le paiera, car sans nul doute, il doit s'être passé quelque chose d'inouï, pour que je la retrouve chez un Dubélair, et à titre de salariée encore. Si le comte O Reilly revenait dans ce monde, comment l'envisagerais-je, grand Dieu, lui qui, avec tant de confiance, m'avait remis le soin de veiller sur son enfant !

— Que dites-vous? s'écria Mme O Callagham. Comment avez-vous nommé le père de cette jeune fille? Ne se nomme-t-il donc point Reille?

— Reille est le nom qu'il avait pris en même temps qu'il s'était décidé à battre monnaie avec son talent de peintre, lorsque par l'infidélité d'un agent il eut compromis la plus grande partie de son patrimoine : en me donnant ces détails, poursuivit le vicomte, le comte O Reilly ajouta que sa femme et lui, courbés l'un et l'autre sous la même affection physique, avaient quitté le canton de Lanark qu'ils habitaient en Irlande en réalisant le peu de bien qu'ils y possédaient pour venir chercher en France un climat plus doux.

— Pardon, répliqua madame O Callagham, qui s'était levée toute droite à la mention du nom d'O Reilly, pardon...

La vieille dame était devenue très pâle, elle prit sur la cheminée le seul flambleau qui y brillât, et tournant sa lumière de façon à éclairer un grand tableau, contenant le portrait peint à l'huile d'une femme richement vêtue, bien qu'en négligé du matin, elle dit : — Regardez.

La forme du vêtement de brocard qui parait la dame représentée dans le tableau, devait dater du dernier siècle. Cette dernière portait les cheveux en boucles et s'accoudait sur une table chargée de porcelaines de Chine et d'une théière. La peinture était si belle qu'elle semblait vivre.

— Ceci, dit Mme O Callagham en indiquant le cadre du geste, est le portrait de Mabel O Reilly du canton de Lanark. Elle épousa en 1790 le baron O Callagham et devint la mère de mon mari.

— Elle était la sœur du grand-père du comte Gaspard, le père de Mabel, s'écria le vicomte. Oui, et j'en fournirai la preuve authentique quand il vous plaira. Le comte Gaspard a laissé en dépôt chez M. Poulard ses titres de famille sous pli cacheté et avec ordre de n'en faire le dépouillement qu'en ma présence et à la majorité de sa fille. Mais j'ai eu le temps de jeter un coup d'œil sur ces papiers pendant le temps que

Digitized by Google

le pauvre moribond a mis à faire compulser par M. Poulard ses valeurs ; il m'a aussi expliqué, et cela de vive voix, que son grand père avait eu un si grand nombre d'enfants, qu'ils se sont répandus dans les quatre coins de l'Europe.

— Dites du globe et vous serez plus exact, car ils étaient trente-deux et il existe des descendants des O Reilly dans les quatre parties du monde, répliqua la baronne.

CHAPITRE XXIX.

Le réveil de Mabel fut beaucoup moins bon que ne l'avait espéré le docteur, la fièvre avait monté, et avec la fièvre, le délire était venu, un délire effrayant.

Mme O Callagham qui avait éprouvé une véritable joie de trouver dans cette jeune fille qui lui avait été tout d'abord si sympathique, une parente de son mari, se désolait ; elle la soignait véritablement comme une mère, et était à peine surpassée dans ses attentions et ses angoisses par le vicomte de Beersel.

Hélas ! ni les soins, ni l'amour, rien n'y faisait ; la maladie suivait son cours sans trève ni relâche.

Tantôt la malade, accablée par le mal, gisait dans son lit : tantôt, excitée par la fièvre, elle chantait et délirait.

Dans ces moments là, c'était surtout le souvenir de Jean Venance qui semblait le plus occuper son pauvre cerveau.

Elle ne prononçait le nom du jeune homme qu'avec amertume et lui reprochait en termes sévères d'être la cause de tous ses maux. Pourquoi avait-il engagé M. Poulard à la placer chez M. Dubélair ? car c'était lui, elle en était sûre et le menaçait de la colère de M. de Beersel.

Pourquoi avait-il écrit à ce dernier que Mabel avait consenti à devenir sa femme ?

C'était un mensonge, elle ne voulait point l'épouser, elle voulait retourner au couvent, elle voulait revoir sa chère supérieure, elle voulait prendre le voile, ressusciter Engelbert, car parmi toutes les incohérences de ses paroles on devinait qu'elle le croyait mort. On devinait aussi, ou à peu près, la somme des ennuis qu'elle avait éprouvés depuis son entrée chez l'ancien sous-préfet de Livron.

La certitude que le vicomte avait de ces ennuis lui inspirait pour Jean une rancune qui tenait de l'aversion.

Il ne doutait pas que ce ne fût l'égoïsme de son amour qui eût poussé Mabel chez les Dubélair et finit par regarder cet amour comme un outrage fait à la jeune fille.

Digitized by Google

La lettre qu'il lui écrivit, tant pour l'informer de l'état de Mabel que pour avoir de plus amples renseignements sur ce qui avait eu lieu à l'époque de leurs fiançailles, se ressentit de la disposition de son cœur; elle fut presque cruelle pour Jean.

Le pauvre garçon, abasourdi tant par la nouvelle de la maladie de Mabel que par le contenu de la lettre du vicomte, ne trouva rien de mieux à faire que de venir lui-même se disculper.

C'était de toutes les choses du monde celle qui pouvait le plus nuire à sa cause.

Jean arriva à S^{t}-Chamans, alors que Mabel était dans le plus grand danger; tous ceux qui l'approchaient étaient pour ainsi dire affolés. Le vicomte perdait la tête et refusa de le voir.

La fièvre maligne s'était compliquée d'une fièvre cérébrale et l'on désespérait des jours de la jeune fille.

Naturellement Jean ne la vit pas, mais il apprit tant par les domestiques du château que par les commérages de Livron, qu'il était devenu pour Mabel un objet d'horreur.

Il est presqu'impossible de décrire la douleur qu'il éprouva de ces divers renseignements; il en fut d'autant plus désespéré que sa conscience lui faisait les plus vifs reproches. Il avait assez de bonne foi pour convenir qu'il avait tout au moins agi avec imprudence en excitant le tuteur de Mabel à la sortir d'une situation heureuse pour la lancer dans l'inconnu.

Non seulement Mabel n'avait point été heureuse chez M. Dubélair; mais encore, elle avait couru le risque d'être personnellement diffamée en se trouvant mêlée aux débats de leur mésintelligence. Elle avait été la confidente de détails qui avaient offensé sa pudeur, enfin elle se mourait des suites des différents désagréments qu'elle avait eu à supporter dans la fausse position où il l'avait mise. Jean, ployant sous son chagrin et ses remords, ne put se décider à quitter Livron sans avoir vu le vicomte. Il lui adressa supplique sur supplique et finalement le força à une entrevue en se jetant sur son passage: le pauvre garçon espérait effacer ses torts à l'aide de son repentir. Hélas! le vicomte, d'un caractère si doux, si bon, si indulgent à l'ordinaire, se montra plus que dur envers le pauvre Jean.

Celui-ci retourna à Paris la mort dans le cœur. A Livron, le procès de M. Dubélair et la maladie de Mabel défrayaient toutes les conversations. Chacun dans la petite ville s'effrayait des relations plus ou moins intimes qu'il avait avec la famille de l'ex-sous-préfet, c'était à qui ne l'aurait pas connu.

Digitized by Google

Voilà donc, se disait Engelbert pendant les longues heures qu'il passait au pied du lit de Mabel agonisante, voilà donc à quoi aboutissent ces alliances nouées par l'amour-propre d'une part et l'appât de l'argent de l'autre.

Non seulement ces conjoints de la cupidité et de l'orgueil finissent par briser leur propre vie; mais encore, à l'exemple du torrent qui dans son cours effrayant et sans utilité entraîne avec lui les bords féconds des terres qu'il ravage, les Dubélair de tous les temps ne tranchent pas le lien qu'ils ont formé, ne passent point dans le monde qu'ils scandalisent, sans faire un tort plus ou moins grave à ceux qui forcément ou volontairement se trouvent mêlés à leur existence.

La société a donc le droit de flétrir à jamais les unions de trafic: point de spéculation dans le mariage; sinon, le mariage deviendra un mariage à la Dubélair, et si comme dans celui du sous-préfet de Livron l'appétit de monsieur ne peut être satisfait par la dot de madame, il maltraitera cette dernière pour se venger du mécompte.

De même, si la vanité de madame reçoit un échec, si, au lieu de n'être occupée qu'à recevoir les hommages de la ville dans laquelle monsieur ne brille plus au premier rang, madame doit se conformer à mener la vie simple, laborieuse et retirée d'une bonne mère de famille, madame rugira de colère se résignera mal ou pas du tout.

Et les enfants de ces unions voués au désordre dès l'enfance ne deviendront jamais ni de bons citoyens pour l'état ni de bonnes femmes pour la société; ils aspireront comme leurs parents à la satisfaction de ce qui a fait le malheur de ceux-ci, l'argent et la vanité. De tous ceux qui avaient joué un rôle dans l'affaire Dubélair, M. Poulard ne perdit pas contenance : ayant appris par le vicomte que Mabel avait trouvé une parente dans madame O Callagham, il écrivit à cette dame se maudissant mille fois, disait-il, d'avoir prêté les mains à ce que la jeune fille entrât chez le sous-préfet de Livron, ce dont il accusait Jean. D'une autre part, il ne pouvait jamais trop se féliciter d'avoir été la cheville ouvrière d'un événement qui, bien que désastreux dans les circtances, était en résumé si heureux pour la jeune fille.

Mabel avait donc désormais une famille, une protection naturelle. M^me^ Poulard et lui ne cessaient d'en remercier la Providence. Cette dernière envoyait ses compliments à Mabel et priait Dieu de lui rendre la santé.

Enfin, une note particulière pour le vicomte dont M. Poulard n'hésitait pas à regarder la présence à St-Chamans comme le fait de l'in-

Digitized by Google

tervention divine, démontrait si clairement que le notaire se croyait comme Bayard sans peur et sans reproche, qu'il n'y avait véritablement point moyen de faire incomber des torts à un homme si peu disposé à s'en reconnaître.

CHAPITRE XXX.

Mabel resta quarante jours entre la vie et la mort; quarante jours pendant lesquels le vicomte ne la quitta pour ainsi dire pas, s'étant installé au château de Bethisy dont les maîtres étaient absents pour le reste de la saison.

Chaque jour il venait à St-Chamans, et souvent même il y passait la nuit lorsque la journée avait été mauvaise.

La convalescence de la jeune fille marcha lentement et fut entravée par beaucoup de rechutes. Un rien l'irritait, l'émouvait, lui donnait la fièvre.

Loin de diminuer avec le mal, cet état nerveux augmentait à mesure que revenaient les forces.

On ne savait jamais si telle ou telle chose, si tel ou tel récit lui serait utile ou nuisible.

Ainsi, on avait évité de lui parler de la famille Dubélair, dans la crainte de rappeler des souvenirs pénibles, et de la découverte de sa parenté avec M^me^ O Callagham, de peur de lui causer une émotion trop vive.

On fut donc très étonné de constater que la joie sincère qu'elle éprouva du dernier fait était aussi franche que calme, tandis qu'elle voulut à peine se préoccuper du scandale que la conduite des autres produisait dans le pays ; cependant elle apprit avec plaisir que M. Poulard avait obtenu de M. Dubélair la fameuse lettre, cause innocente d'une partie des maux qu'elle avait soufferts.

Elle parut aussi soulagée en apprenant que le vicomte avait donné à Jean un congé dans les règles ; on voyait que c'était avec bonheur qu'elle rentrait dans sa liberté, quoiqu'elle affectât de ne parler de Jean qu'avec la plus profonde affection sans vouloir absolument convenir qu'il eût eu le moindre tort à son égard. Si elle l'en avait accusé, c'était l'effet du délire ; et si réellement il en avait eus, elle les lui pardonnait. Mabel était un peu comme M. Poulard, elle trouvait tout pour le mieux.

Elle écrivit à la femme de ce dernier pour la remercier de son intérêt; elle voulut aussi écrire à Jean, et, bien que chacun autour d'elle s'entendît pour l'en dissuader, elle poursuivit et accomplit ce devoir.

Digitized by Google

L'aimait-elle donc?

Cette question qui était assez difficile à résoudre ne laissait pas que d'inquiéter Mme O Callagham.

N'avait-elle retrouvé une O Reilly que pour la voir devenir l'épouse d'un ex-vielleux?

L'orgueil du vicomte était fortement irrité de cette pensée.

Enfin, il n'y eut pas jusqu'à la princesse de Bethisy qui, revenue dans sa terre et s'étant prise d'affection pour Mabel, ne fût mécontente de la voir accorder à Jean un souvenir plus tendre que ne le comportait selon elle leur situation respective.

Une circonstance acheva d'alarmer à cet égard l'entourage de la jeune fille.

Le vicomte annonça un matin son intention d'aller en Belgique; il serait une semaine absent, pas plus, avait-il ajouté en remarquant combien sa communication impressionnait douloureusement Mabel : — Je ne resterai que huit jours et peut-être ramènerai-je ma cousine de Solm qui depuis deux ans promet sa visite à Mme de Bethisy, dit-il.

— J'espère, répliqua Mabel un peu remise de sa première émotion, j'espère, qu'en passant à Paris vous verrez notre pauvre Jean. Vous lui devez bien cela après la manière dont vous l'avez reçu ici : il est si bon qu'il oubliera sa peine, si vous-même vous oubliez ce qui l'a causée.

A cette proposition, les yeux du vicomte flamboyèrent:— Je ne verrai point Jean, répondit-il d'un ton sec; d'ailleurs, songez-y bien, il me faut presque quatre jours pour aller et revenir de Bruxelles. J'y vais remplir un devoir sacré. L'affaire qui m'y attire est une affaire de cœur, elle peut être sujette à débats. Je n'ai pas le temps de m'occuper d'autre chose.

Mabel avait de nouveau pâli.

— C'est donc un secret que cette affaire, demanda-t-elle d'une voix légèrement émue?

— Oui, Mabel, c'est un secret.

La jeune fille courba la tête, et depuis lors on ne la vit plus sourire. Son humeur même devint si sombre, que sa santé s'en ressentit. Le vicomte ne parla plus de son voyage.

Ce fut Mabel qui prit soin de l'en faire souvenir.

— Pourquoi ne partez-vous pas? lui dit-elle dans un de ces moments d'irritation sans cause qui étonnaient et faisaient souffrir tout le monde autour d'elle. Pourquoi ne partez-vous pas? Il me semble

Digitized by Google

que si j'avais une affaire de cœur à traiter, j'y mettrais plus de diligence.

Le vicomte sourit : — Vous avez raison mon enfant, dit-il, — et il partit le même soir.

Après son départ, Mabel se répandit en invectives contre ses cachoteries, son orgueil et sa rancune. Elle ne prononçait son nom qu'avec colère et ne cessait de s'apitoyer sur le sort de Jean dont elle ne recevait aucune nouvelle.

Qu'avait-il fait au vicomte pour être traité aussi cruellement?

Il l'avait aimée, voilà tout ; et n'est-ce point affreux, ajoutait-elle, de lui reprocher une affection qui après tout lui avait été si douce pendant que lui-même la délaissait?

D'autres fois, elle mettait en doute le retour du vicomte, et prétendait que ce voyage n'avait été qu'un prétexte pour s'éloigner d'elle à jamais.

Elle était encore trop souffrante pour qu'on entamât avec elle une discussion, surtout une discussion sur des sujets qui l'irritaient d'avance. Mme O Callagham, que ses divagations sur Jean (c'est ainsi qu'elle qualifiait les expressions de tendresse dont Mabel se servait en parlant du savoyard) impatientaient au moins autant que le vicomte, détournait l'entretien au lieu d'y répondre et s'en remettait au temps et à la santé pour la guérir du souvenir de ce malheureux garçon. Toutefois, elle la vit si montée contre Engelbert, qu'elle pria Mme de Bethisy d'intervenir afin que ce dernier ne s'aperçût pas dès son arrivée des nouvelles dispositions de Mabel pour lui ; Mme O Callagham estimait fort le caractère du vicomte ; elle se sentait vieille et craignait de laisser encore une fois sa jeune parente dans l'isolement, si elle éloignait d'elle un homme dont la protection pouvait lui devenir si utile. Mais, ainsi qu'elle fut à même de le constater, les craintes de Mme O Callagham étaient purement chimériques. Mabel reçut le vicomte à son retour, sinon avec une joie bruyante, au moins avec un sentiment de bonheur si visible et si profond, que la vieille dame se demanda si la jeune fille n'avait pas eu durant cette absence un nouvel accès de fièvre chaude.

Mabel, en revoyant Engelbert, parut avoir oublié non seulement ses rancunes, mais encore le sujet de ses colères : pas un mot du mystère qui l'avait tant blessée, pas un mot de Jean.

Hélas ! celui-ci allait s'étiolant pendant que celle qu'il aimait renaissait à la vie.

Après la réception plus que dure que le vicomte lui avait faite à

Digitized by Google

Livron ou plutôt au château de Bethisy, Jean s'était trouvé dans une situation à peu près analogue à celle d'une personne qu'on relève à demi morte d'une chute.

En considérant la hauteur d'où elle est tombée, cette personne tremble, frémit, ferme les yeux de peur de voir le vide immense dans lequel elle vient de flotter.

Jean aussi fermait les yeux, dans la crainte d'être obligé de mesurer le faîte duquel il lui fallait descendre.

Il avait entrevu le ciel à deux et retombait seul sur un sol désert. Il n'avait plus de parents, il ne possédait pas un ami, l'amour lui avait fait faillite. La vie lui devint insupportable.

Il eut la pensée de s'en délivrer, pensée deux fois horrible pour Jean que la crainte de Dieu n'avait point abandonné.

Hélas ! il était si malheureux !

Le ciel cependant qui voulait lui épargner un crime lui envoya un rhume, et avec la toux l'espoir que, comme son père dont il avait tant redouté le sort, il mourrait jeune et poitrinaire.

Dès lors il se consola et rentra avec une volupté amère dans les embarras de cette vie sans but, mais qu'il savait devoir être courte.

CHAPITRE XXXI.

Mabel, ainsi que je l'ai déjà dit, renaissait avec les roses et le printemps.

Depuis le retour du vicomte, ils se promenaient souvent ensemble, soit autour de l'enceinte des fossés du château, soit sous les charmilles, voire même dans le vaste potager des communs.

De cet endroit, la vue est délicieuse: c'est un petit Eden de fleurs, d'eau et de verdure.

Mme O Callagham les laissait volontiers seuls, occupée qu'elle était dans l'intérieur de sa maison où les fréquentes visites des nobles hôtes de Bethisy lui donnaient beaucoup à faire.

Les deux jeunes gens profitaient de ces instants de solitude pour ressasser les souvenirs du passé, sujet de conversation que ne recherchait point le vicomte, car il était rare qu'il n'y trouvât pas matière à souffrance.

Mabel parlait toujours avec amour de Jean et de ses visites au parloir; ses yeux devenaient brillants, lorsqu'elle racontait avec quelle anxiété elle l'attendait chaque dimanche, avec quel plaisir elle le recevait, avec quel chagrin elle le voyait partir.

Digitized by Google

Le vicomte auquel la mention de Jean faisait l'effet du feu sur une plaie, n'osait pas toujours interrompre la jeune fille, ou bien lui montrer trop ouvertement le déplaisir qu'il en ressentait.

Il mettait une sorte d'amour-propre à lui céder ce déplaisir, mais il saisissait avidement l'occasion d'y couper court. Le moindre prétexte lui était bon ; puis, lorsqu'enfin la contrariété que l'espiègle enfant lui imposait presqu'avec certitude de lui être désagréable, dégénérait en véritable supplice (et c'en était un pour le vicomte d'entendre vingt fois l'heure l'odieux nom de Jean passer par les jolies lèvres de Mabel), il prenait à son tour la parole, et rien alors ne pouvait la lui ôter. Plus Mabel avait été prolixe de détails sur Jean, plus il le devenait lui-même en contant sa vie d'aventures, ses voyages, son séjour au camp.

La jeune fille était obligée d'écouter des histoires sans fin et souvent sans intérêt, des descriptions plus ou moins pittoresques des pays qu'il avait parcourus ; Constantinople, le quartier de Pera qu'il avait habité, le riche costume des femmes turques devenaient tour à tour des sujets inépuisables, et qu'il croyait propres à éloigner ou plutôt à distraire la pensée de la jeune fille du texte bien aimé des visites au parloir.

Quelquefois, cette tactique réussissant, Mabel lui donnait la réplique et lui promettait, s'il était bien sage, de se coiffer pour lui plaire de la petite calotte rouge brodée d'or que les jeunes filles d'Orient portent dans l'intérieur des harems.

Cependant et malgré ces succès, le souvenir de Jean torturait le vicomte ; son amour-propre, disait-il à M^me^ O Callagham, était engagé à ce que le stupide lien formé par M. Poulard ne pût se renouer. Il en appelait à la vieille dame pour qu'elle l'aidât à en dégouter Mabel.

En cela, il prêchait une convertie. Toutefois, M^me^ O Callagham, à laquelle Mabel ne parlait jamais de Jean se sentait impuissante à rien conjurer, du moment qu'on ne lui fournissait pas l'occasion de battre l'ennemi en brèche.

CHAPITRE XXXII.

Un matin, le vicomte et Mabel étaient assis sous un gros amandier du parterre, dont les fleurs simples et jolies comme la jeunesse dissimulaient si bien le vieux bois, qu'ont l'eut pris de loin pour la tête d'une belle marquise poudrée à blanc et ornée de rubans roses.

Le vicomte paraissait tourmenté par une idée fixe ; ses mouvements étaient impatients, calculés ; il épiait le moindre effet de chaque chose et s'était posé sur le banc de façon à ne rien perdre du jeu de la phy-

Digitized by Google

sionomie de Mabel, tandis que celui de la sienne devait entièrement échapper à cette dernière.

La jeune fille jouait avec un bouquet de violettes qu'il venait de lui offrir.

Ils étaient silencieux, jouissant en apparence de la beauté des cieux, de l'air pur, des parfums de la terre et de la chaude atmosphère, aussi douce que l'haleine d'un petit enfant.

Mabel fut la première à rompre le silence; elle jeta un coup d'œil chagrin sur ses mains amaigries et se plaignit que ses pieds ne tenaient plus dans ses pantoufles.

— Il n'y a rien d'extraordinaire à cela, répliqua Engelbert en jetant un regard furtif sur ces pieds mignons; pendant la maladie les membres se boursouffient, et, lorsqu'ils maigrissent dans la convalescence, c'est un signe que la santé revient Si ces petits pieds là, ajouta-t-il, étaient chaussés à l'orientale dans de petits bijoux que l'on nomme babouches, ils feraient révolution dans le sérail, c'est certain ; — puis il partit de là pour s'étendre longuement sur les habitudes et les attraits des femmes de Constantinople.

— Vous ne pensez et ne rêvez qu'aux femmes d'Orient, répliqua Mabel d'un ton d'impatience.

Engelbert continua, sans paraître se soucier de son humeur. — Je ne dirai jamais tout le bien que je pense des femmes d'Orient, dit-il en dissimulant un sourire, elles sont si admirablement belles, les Grecques surtout, si gracieuses, si vives dans leur nonchalance, qu'il faut véritablement les connaître pour les apprécier à leur juste valeur.

Je voudrais que vous fussiez à même de juger de la suprême beauté de Fatmé, ma petite esclave.

Elle vous ressemblait un peu, lorsque pour la première fois elle m'est apparue au marché de Smyrne, en chamyle blanche, avec ses longs cheveux. C'était alors un véritable petit bijou, et cependant depuis lors combien elle a distancé les attraits de l'enfant ! quelle différence entre ce qu'elle a été et ce qu'elle est devenue ! la différence d'une parcelle de nacre à une perle fine. Puis elle est devenue belle en si peu de temps, car, semblable aux orangers qui donnent fleurs et fruits en une même saison, il n'a fallu que quelques mois à Fatmé pour compléter sa beauté; sa transformation m'a fait l'effet d'un rêve, d'un rêve enchanteur.

— Et où avez-vous vu s'épanouir cette fleur merveilleuse, répliqua Mabel dont la colère contenue faisait trembler la voix?

— Ne vous l'ai-je point conté? Il est impossible que j'aie omis de

Digitized by Google

vous parler du plus doux comme du plus romantique des épisodes de mes voyages, épisode qui a d'ailleurs clos ma vie nomade. — Ici Engelbert chercha à s'emparer de la main de Mabel, mais cette petite main se retira prestement et se faufila dans la poche de la robe.

Le vicomte eut un nouveau sourire.

— Vous vous souvenez, ma chère, continua-t-il, qu'arrivé à Constantinople, et suivi par la mère de Fatmé dont les motifs de poursuite n'avaient pas, ainsi qu'elle essayait de me le persuader, la simple reconnaissance pour but, je pris la fantaisie d'entrer en qualité de volontaire dans un régiment de l'armée française, campé alors devant Sébastopol. Vous connaissez les détails de ce siége, vous n'ignorez point non plus que je fus laissé parmi les morts dans une tranchée après la prise de Malakoff. Sans le zèle que la mère de Fatmé mit à me chercher parmi les cadavres, il est probable que je n'eusse jamais revu le jour.

Là ne se borna pas sa sollicitude; elle fit des démarches, et au lieu de me porter dans une ambulance, elle obtint la permission de m'emmener à Constantinople, où je fus admis dans un hôpital militaire. Chaque jour, elle venait m'y voir avec sa petite fille et m'apporter des fruits et des fleurs.

Enfin, la fièvre qui me dévorait ne cédant à aucun remède et les médecins ayant déclaré qu'un changement d'air pouvait seul me soulager, elle me proposa de partir pour l'île de Chio dans laquelle elle possédait une maison.

La maison, me dit-elle, est petite, mais véritablement située au bon air, et je n'avais à faire pour m'y rendre qu'une traversée de deux jours tandis qu'il m'aurait fallu un voyage de trois semaines, voyage du reste qu'il m'eût été difficile de supporter, pour me retrouver en Belgique.

J'acceptai donc.

Ma convalescence fut lente et douloureuse; puis à peine étais-je en état de me lever, que ma pauvre hôtesse tomba malade à son tour.

Je la soignai de mon mieux, aidé de Fatmé. Je n'épargnai ni l'argent, ni les fatigues pour lui rendre la santé.

Ce fut en vain. Elle languit quelques mois au bout desquels elle mourut.

Fatmé était seule au monde. Elle était assez belle pour exciter la convoitise des hommes qui font dans ce pays le trafic des femmes. Elle était trop pauvre pour se soustraire à cet abject sort. Elle avait été, ainsi que sa mère, ma providence; je lui devais la vie. J'avais

Digitized by Google

à Chio partagé son toit; à mon tour, je lui offris l'abri du mien. Et ainsi que j'avais fait, elle accepta...

— Vous l'avez épousée! s'écria Mabel incapable de se contenir plus longtemps, vous l'avez épousée! et en résumé, l'annonce de ce mariage est le but de toutes les circonlocutions que vous prenez depuis une heure pour m'apprendre cette nouvelle! En vérité, elles étaient bien inutiles! Que me fait cet hymen? En quoi me regarde-t-il ?... Voilà donc le motif du mystère dont vous avez entouré votre voyage de Belgique. Vous vouliez et vous ne vouliez pas dire que vous étiez marié? Peut-être votre orgueil souffrait-il trop pour déclarer que vous aviez donné votre nom à une esclave, ajouta amèrement la jeune fille.

— Si je m'étais décidé à l'accomplissement d'un pareil acte, Mabel, répondit froidement le vicomte, je n'en rougirais pas. Fatmé n'est pas ma femme; je suis toujours célibataire. Ma belle et chère petite esclave est devenue mon amie, une amie sincère, une amie.

— Taisez-vous, reprit Mabel dont les joues s'empourprèrent, ne profanez point le saint nom de l'amitié. Il faut, ajouta-t-elle d'une voix dont la douceur était absente, il faut donner à chaque sentiment le nom qui lui est propre; sinon, on ment aux autres et à soi-même.

Le vicomte regarda la jeune fille en dessous. La colère furieuse qu'elle montrait, en dépit des efforts qu'elle faisait pour paraître calme, semblait si pleinement, si délicieusement faire jouir le vicomte qu'on sentait qu'il en prolongeait à dessein l'explosion et la souffrance.

C'était de sa part une véritable cruauté.

Les lèvres de Mabel avaient pâli et une grosse larme perlait à ses cils blonds.

— Fatmé, reprit lentement le vicomte, est l'amie de ma cousine encore plus que la mienne. C'est cette dernière qui l'a préparée à recevoir le baptême catholique et qui lui a servi de mère lorsque nous l'avons mariée il y a deux ans.

— Ah! elle est mariée, reprit Mabel dont le soulagement fut aussi évident que l'avait été sa colère, ah! elle est mariée?

— Et de plus mariée à son goût, à un riche marchand de produits asiatiques; ce qui lui permet, ajouta le vicomte, d'exhiber chaque jour, au grand ébahissement des chalands de son mari, sa veste chamarrée d'or et ses pantalons bleu de ciel.

En achevant ces mots, Engelbert chercha de nouveau à prendre la main de Mabel qui cette fois ne la retira pas.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXIII.

Peu à peu les couleurs qui s'étaient effacées des joues de Mabel reprirent leur éclat, en même temps que son regard sa sérénité.

— Vous êtes jalouse, Mabel, lui dit Engelbert après quelques instants passés dans le silence, vous êtes jalouse! C'est un bien vilain défaut que la jalousie!

La jeune fille partit d'un faux éclat de rire. — Moi, jalouse? dit-elle et de qui? et de quoi, grand Dieu?

— Oui, Mabel, vous êtes jalouse, poursuivit le vicomte, vous êtes jalouse de mon amitié pour Fatmé. Vous m'avez soupçonné de l'aimer plus que vous; et partant de là, vous vous êtes irritée contre moi.

— Vous êtes bien jaloux de Jean, repartit la jeune fille en relevant fièrement la tête comme quelqu'un qui porte un défi.

Ce mouvement, non dépourvu de grâce et qui la força à tourner son visage du côté de celui du vicomte, les mit pour la première fois depuis le commencement de la conversation en face l'un de l'autre.

La physionomie du vicomte était si resplendissante de bonheur qu'elle éclaira tout-à-coup Mabel sur la véritable nature des sentiments qu'il nourrissait pour elle. La jeune fille fit alors en face de cette physionomie ce que nous faisons, lorsque l'éclat du soleil devient trop vif pour nos yeux, elle baissa ses longues paupières; puis son buste se penchant sous le poids de l'émotion qui l'envahissait, le vicomte passa un bras autour de cette taille qui ployait sur elle-même en murmurant à son oreille : — Je vous aime de tout mon cœur, ma chère enfant; et vous?

Mabel ne répondit pas; mais la main que tenait toujours le vicomte pressa faiblement la main de celui-ci.

— Oui, continua le vicomte, je vous aime et c'est pour cela que je vous quitte au plus vite. — Puis il se leva.

Mabel tressaillit. Son regard devint épouvanté. — Je savais bien, dit-elle, que vous alliez m'annoncer un malheur; j'étais trop heureuse!

— Chère aimée, reprit Engelbert, si je vous quitte, c'est tout simplement pour aller prévenir le prince de Bethisy qu'il peut dès ce soir venir en voiture de gala demander votre main à M^me^ O Callagham. Si j'ai fait un mystère du motif de mon voyage à Bruxelles, c'est que je ne voulais pas vous parler d'hymen sans avoir l'approbation de mon père;

Digitized by Google

je ne voulais pas davantage vous épouser sans m'être assuré de votre amour.

— Quelle peur vous m'avez faite! répondit naïvement Mabel.

— Il faut qu'il en soit ainsi, répondit gaiement le vicomte. Un bonheur pour lequel on n'a pas frémi, c'est un fruit que l'on déguste sans en reconnaître la valeur.

CHAPITRE XXXIV.

Le mariage du vicomte Engelbert avec Mabel fut fixé à cinq semaines et l'on avertit M. Poulard d'avoir à dresser le contrat pour cette époque.

M. Poulard fut presqu'aussi ému que Mabel l'avait été de la déclaration du vicomte.

Au reçu de cette nouvelle, il se regarda comme quelqu'un qui vient d'échapper à un danger; et, ne venait-il pas effectivement d'échapper à la bévue de marier sa pupille avec un savoyard dont après tout l'avenir pouvait être surfait, tandis qu'il allait bel et bien parapher le prélude de son union conjugale avec un vicomte riche à millions, ayant des princes pour témoins et signataires de son contrat?

Ce belître de Jean! voyez un peu dans quelle impasse il avait failli mettre M. Poulard! Car enfin, ce n'était pas sans une certaine diplomatie que ce dernier était parvenu à se disculper près du vicomte des fiançailles de Jean; et encore celui-ci n'avait-il pas eu l'impudence de lui écrire pour se plaindre!

Et de quoi, seigneur? sa déconvenue n'était-elle pas rationnelle, tout-à-fait dans les règles du bon sens ? Pouvait-il se comparer au vicomte de Beersel? Et que pouvait M. Poulard dans cette affaire? Sinon de regretter de s'en être mêlé.

Après tout, l'excès d'amour-propre de Jean était une faute de sa part et non pas un malheur. Il l'avait effréné. Or, un amour-propre en désarroi n'inspirait aucun intérêt au notaire. A la bonne heure, si cet amour propre avait eu matière à satisfaction, on aurait vu; mais dans la circirconstance il était sans excuse. Il en mourrait, écrivait-il! Allons donc, finaud! est-ce que l'on meurt d'amour?

Et monsieur Poulard, qui avait cenpendant une affection profonde pour sa femme, se sentait si loin, malgré cela, d'une pareille excentricité, qu'il refusait d'y croire.

La lettre qu'il écrivit au vicomte en réponse à l'ordre qu'il en avait reçu de dresser son contrat de mariage, est un chef-d'œuvre du genre.

Après des redites sur la satisfaction qu'il éprouvait de cette union,

Digitized by Google

(satisfaction réellement sincère bien qu'il ne s'y mêlât rien de bien vif concernant les futurs conjoints), il annonçait son arrivée à St-Chamans dans les huit jours, ne voulant pas absolument, disait-il, rien entamer par correspondance concernant les articles du contrat, dont il laissait, d'une autre part, le droit au vicomte de régler le contenu. De St-Chamans, d'ailleurs, il devait se rendre à Livron, afin d'y opérer la réunion des Dubélair.

Ceux-ci, contrairement au proverbe qui affirme que, quand il n'y a plus de foin au ratelier, les ânes se battent, s'étaient battus en mangeant le foin et se réunissaient pour partager la paille.

C'était héroïque de la part de M^me^ Dubélair.

M. Poulard ne put s'empêcher de glisser au vicomte qu'il avait aidé à cet héroïsme en laissant entrevoir à l'épouse récalcitrante que sa rentrée sous le toit conjugal ne pouvait manquer infailliblement de coïncider avec la réintégration de M. Dubélair dans une sous-préfecture quelconque.

Le triomphe matrimonial du notaire d'Évreux toucha médiocrement Mabel et son très-heureux futur époux, occupés qu'ils étaient l'un et l'autre à savourer le bonheur de se sentir aimés.

Il amusa, pendant quelques jours, les désœuvrés de Livron et fournit un aliment aux conversations toujours un peu monotones du château de Bethisy.

Après quoi, madame Dubélair qui avait joué, en accaparant la sympathie publique, un certain rôle sur la scène de ce monde rentra brusquement dans le suaire de son ménage. Ce sont ses propres expressions. Monsieur son époux, bien qu'encore dépossédé du prestige administratif, n'a perdu ni une ligne de sa taille, ni une once de son arrogance. Il ne bat plus madame, dit-on, c'est toujours cela de gagné.

Ce fut la princesse de Bethisy qui se chargea d'acheter la corbeille de noce de Mabel.

M^me^ la princesse de Solm, la belle Jeanne de Withem, jadis si aimée d'Engelbert, et maintenant heureuse mère de quatre beaux enfants, devait seulement venir avec son oncle assister au mariage de son cousin.

Mabel voulait absolument y inviter Jean; mais on lui fit observer que ce serait peu convenable. Elle se contenta donc de lui écrire.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXV.

Ce fut par un beau jour du mois de juillet que la bénédiction nuptiale de Mabel et d'Engelbert eut lieu dans la petite église du bourg de St-Chamans. Un grand dîner devait suivre; après quoi les nouveaux époux devaient, selon la mode anglaise, partir pour un long voyage.

Chose étrange, c'était Mabel qui avait opiné pour le départ immédiat; le vieux comte de Beersel aurait désiré que ses enfants passassent leur lune de miel à St-Chamans et de là dans un de ses châteaux.

Engelbert, qui en avait assez de la locomotion, était de l'avis de son père; Mabel seule s'obstinait à partir.

Ce qu'elle n'avouait à personne, c'était le motif de son obstination; elle n'eut osé en convenir du reste. Le fait est que la jeune fille, frappée plus que de raison par l'histoire du marquis de Masparro et de la belle Corisande, craignait le même sort que ces infortunés époux, si elle restait après son hymen à St-Chamans.

La disparition du marquis troublait ses rêves; et la rivalité réelle d'Engelbert et de Jean donnait un corps aux fantômes de son imagination.

Le voyage se décida donc.

Le cortége nuptial franchit rapidement la distance qui sépare le château de l'église du bourg. Cette distance, du reste, ne dépasse pas un kilomètre, et les chevaux allaient comme le vent.

Mais au retour, les paysans des environs ayant voulu fêter la mariée par de nombreux coups de fusil, et les jeunes filles offrant de distance en distance des bouquets, le trajet fut long et difficile.

Mabel, que les coups de fusil impressionnaient malgré elle, pria Engelbert, lorsque leur voiture fut arrivée en vue de la grande pelouse du château, de la dispenser de descendre pour recevoir les compliments des gens qui venaient de leur faire escorte.

Celui-ci mit donc seul pied à terre. Or, après l'échange des saluts et des poignées de main, il se disposait à reprendre sa place près de sa femme, quand le facteur rural qui en ce moment traversait la route, s'avança vers lui et lui remit une lettre.

Madame O Callagham et Mabel ne virent dans l'action du facteur qui, d'ordinaire allait jusqu'au château porter la correspondance, qu'un moyen employé par celui-ci d'obtenir un pourboire du marié; mais le comte de Beersel, ayant les yeux sur son fils, le vit tellement décontenancé à la vue de la suscription de la lettre qu'il tenait à la main, qu'il fit un mouvement pour descendre.

Digitized by Google

Il est probable qu'Engelbert devina son intention et que cette intention était contraire à ses désirs; car tout aussitôt, il ordonna au cocher de partir sans lui.

Puis, et, à peine la voiture eut-elle tourné, que jetant un regard effaré du côté par où elle fuyait, il prit, derrière la haie qui clôt la pelouse, un chemin parallèle à celui que suivait la voiture, mais dans lequel il se trouvait à l'abri de tout regard indiscret.

Presqu'au même instant, un cavalier arrivait bride abattue à la porte des communs du château, demandant avec instance à parler au vicomte.

Hélas! celui-ci éprouvait la plus cruelle angoisse, ayant reconnu sur l'adresse de la lettre que le facteur venait de lui remettre l'écriture de Jean.

Pour rien au monde Engelbert n'eut consenti à ouvrir cette lettre en présence de Mabel. Il avait le cruel pressentiment qu'elle contenait une mauvaise nouvelle; et il s'était isolé afin d'en éviter la connaissance à sa femme.

Cette lettre était volumineuse et cachetée de noir. A peine le vicomte eut-il rompu le cachet et lu les premiers mots, qu'il sentit un voile s'étendre sur ses yeux et ses jambes trembler sous lui.

Il s'appuya contre un arbre.

« Lorsque vous ouvrirez cette lettre, monsieur, écrivait Jean, vous serez marié, et moi je serai mort. La mort aura nivelé nos positions sociales. Votre orgueil aura eu satisfaction; et, votre jalousie restant sans aliment, vous pouvez encore être heureux.

« Le serez-vous ?

« On ne fait guère un lit de roses sur le suaire d'autrui, monsieur le vicomte, et pour tout le monde, pour vous peut-être, pour votre femme certainement, je meurs de chagrin.

« Cette épine là du moins, je chercherai à l'écarter de votre route. Je crois, par cette action, qui n'est que juste en fait, m'acquitter envers vous du bien que vous m'avez fait.

« Je ne veux pas m'accuser deux fois d'avoir mérité mon sort. Je me suis déjà infructueusement humilié près de vous à S^{t}-Chamans, alors que la chère Mabel était à l'agonie; cependant, je veux bien redire encore : Oui, j'ai été fou, présomptueux, égoïste. Fou de l'aimer, présomptueux d'y prétendre, égoïste de sacrifier sa liberté à la sécurité de mon cœur. J'ai été si pénétré de cette dernière faute, la seule que j'aie volontairement commise, que, brisé par le remords et le chagrin, je suis revenu à Paris avec l'intention de n'y point survivre. Atteint d'un rhume assez

Digitized by Google

violent, j'ai espéré mourir sans avoir besoin de trancher moi-même le fil de mon existence ; et dès lors, j'abandonnai mes occupations, je renonçai à tout, même au succès de mon ambition, en attendant la mort. Car, encore une fois, il faut bien que je vous avoue avoir été tout ce que vous m'avez reproché d'être : avide, ambitieux, orgueilleux. Avide, oui, j'ai été avide d'acquérir de l'argent pour en faire jouir Mabel.

« Oui, j'ai eu l'ambition de me créer une position sociale qui me mît au niveau de la sienne.

« Oui, j'ai envié la noblesse, pour qu'elle ne déchût pas en m'épousant.

« Oui, j'ai été tout cela. Mais, en aspirant à ces choses, j'étais dans mon droit, monsieur le vicomte, puisque mes moyens d'action n'ont été et n'étaient que l'économie et le travail. Étiez-vous de même dans votre droit en me reprochant mes aspirations ? A votre loyauté de trancher cette question.

« Vous m'avez tendu la main quand j'étais pauvre et souffreteux ; vous m'avez repoussé, lorsque j'ai eu profité de vos bienfaits ; votre générosité m'avait rendu fou ; l'injustice, l'infortune ont fait de moi un ingrat, un ingrat de la pire espèce. J'ai maudit vos bienfaits, je vous ai maudit vous-même ; je vous ai maudit de m'avoir tout donné, de m'avoir tout repris. Dans l'amertume de ma douleur, je sentis que ma conscience se perdait ; elle était morte avant mon corps.

« J'étais dans ces dispositions, lorsque la nouvelle du mariage de Mabel me fut communiquée par deux personnes : M. Poulard et madame la supérieure de Ste Clotilde.

« La lettre de M. Poulard m'exaspéra, me donna le désir de vivre, de vivre pour me venger. Celle de Mme de St-Chamans me produisit l'effet de ces remèdes que la bouche refuse, mais que l'estomac accepte, car c'est la guérison.

« Madame de St-Chamans me parlait de Dieu et de Mabel. Elle me suppliait de ne point continuer à offenser le premier, tandis que je risquais de faire ombrage au bonheur de la seconde, en chargeant sa vie du désastre de la mienne.

« Les conseils de Mme de St-Chamans étaient difficiles à suivre ; cependant, je m'y résignai : je soignai mon corps, je soignai mon âme et je repris avec avidité mes rêves ambitieux. Je devins ambitieux surtout de rendre à mon prochain une partie des bienfaits que j'en ai reçus. Puis, et à mesure que mon cœur entra dans la charité, il s'est adouci, guéri et consolé. C'est en toute sécurité que je fais cet aveu ; la mort est proche et le mensonge inutile.

Digitized by Google

« Dieu qui avait sans doute voulu m'épargner un crime et qui n'attendait que ma régénération pour me rappeler à lui, a eu pitié de moi.

« C'est au moment même où je me rattachais avec ardeur aux œuvres de la terre, où j'allais essayer, sinon d'y cueillir des fleurs, du moins d'y faire produire des fruits, qu'il m'envoie un mal dont je ne relèverai point. Une fluxion de poitrine, dans ma situation de santé, est mortelle. Je le sais, et j'attends la mort avec sécurité.

« Adieu, monsieur le vicomte, je vous devais cette confession ; mon affection pour vous, depuis qu'elle a passé par la cible de l'ingratitude, est plus forte que jamais.

« Permettez-moi de comprendre Mabel dans la sainte tendresse que je vous porte. Pendant six années, je l'ai bercée dans mon cœur comme la mère berce l'enfant dans sa couchette. Elle sera, après Dieu et vous, ma dernière pensée en ce monde.

« JEAN VENANCE. »

CHAPITRE XXXVI.

Cette lettre abasourdit le vicomte. Toute la rancune qu'il avait contre Jean s'évanouit bien vite ; il ne lui resta que le remords de s'être montré si dur envers lui dans leur dernière rencontre.

La pensée du chagrin que la nouvelle de cette mort allait causer à Mabel le navra, bien qu'aucun sentiment de jalousie n'y eût part ; il résolut de la lui cacher, au moins pendant quelques jours, et hâta le pas rêvant au moyen d'expliquer son absence.

Pendant qu'il cheminait perdu dans ses souvenirs et tellement secoué par le présent, qu'il n'était point sûr d'être absolument sans fièvre, la belle mariée arrivée au château et entourée de ses parents et de ses amis, se perdait en conjectures sur le motif qui pouvait éloigner d'elle, dans un moment aussi inopportun, celui auquel elle venait de donner sa foi.

Cependant, le cavalier qui avait demandé Engelbert, le faisait chercher partout : il avait, disait-il, une depêche télégraphique à lui communiquer. Les domestiques, ne le trouvant nulle part, prirent le parti de s'adresser au comte de Beersel qui n'hésita pas à s'approprier la depêche, ayant pour ainsi dire l'intuition qu'elle devait concerner la lettre qu'on avait remise à son fils, lettre qui l'avait si visiblement impressionné. Cette dépêche, signée d'un médecin de Paris, portait ces mots : *Monsieur de Venance hors de danger. Ignorance d'un domestique qui a maladroitement mis à la poste une lettre destinée à n'être envoyée qu'en cas de mort.*

Digitized by Google

Cher Engelbert, s'écria Mabel en lisant cette depêche, je ne m'étonne pas qu'il se cache. Quelle horrible secousse ! Il ne peut, ni ne veut me communiquer la nouvelle qu'il vient de recevoir.

Aussi, quelle idée d'écrire à l'avance qu'on est mort ! En vérité, Jean, avec la meilleure volonté du monde, n'a jamais fait que des maladresses ; mais où peut être le vicomte ? Chère madame O' Callagham, aidez-nous. Allons aux ruines du justicier, répondit la vieille dame, le vicomte a sans doute pris le sentier du taillis qui aboutit au canal. Je vais ordonner de détacher la barque ; car, depuis bientôt cinq mois que ce pauvre vicomte habite le château, il ne s'est pas encore rendu compte de sa position ; et je suis sûre que nous allons le trouver devant les ruines de l'ancienne porte d'entrée qu'il croit toujours pourvue de son pont-levis.

Madame O' Callagham avait deviné juste. Engelbert, véritablement désespéré de la mort de Jean, avait suivi machinalement le chemin qu'il avait pris sans réfléchir qu'il allait se trouver dans une impasse ; bien plus, il marchait tête baissée sans s'apercevoir qu'il arrivait sur un sol perfide, quand une voix goguenarde le fit s'arrêter : — Là, là, là, monsieur le vicomte, lui criait Hilaire, son premier guide à S^{t}-Chamans, comment, encore une fois ? Vous allez vous buter à ce fossé ! Ah ! ça, c'est pour le coup que votre histoire serait le pendant de celle du marquis de Masparro, car vous êtes marié de ce matin, et, à ce qui me paraît, une belle dame pourrait bien vous attendre ce soir.

Au son de la voix d'Hilaire, le vicomte avait levé les yeux ; il était effectivement en face du fossé où il avait déjà manqué périr ; à l'exception toutefois, qu'au lieu du vide et de la nuit, flottait sur l'eau verdâtre une barque, et dans cette barque avec son nautonnier, se trouvait la nouvelle mariée, la jolie Mabel.

Hélas ! en la voyant venir, le vicomte ressentit une cruelle angoisse. Mais avant qu'il pût parler, la jeune femme s'élança : — Reprenez votre joie, mon beau sire, lui dit-elle, l'ombre à notre bonheur n'existe plus, jouissons en donc en famille. Tous ceux que j'aime vivent, les légendes ne me font plus peur.

Et voilà comment la lune de miel d'Engelbert et de Mabel commença à S^{t}-Chamans.

Les époux depuis longtemps sont de retour dans leurs pénates ; mais je me suis laissé dire, comme le ferait Hilaire, que cette aimable lune est toujours, pour eux, à son premier quartier.

Aymé Cecyl.

Digitized by Google

LES PREMIÈRES RELATIONS DIPLOMATIQUES

ENTRE

LA BELGIQUE ET LES ÉTATS-UNIS,

D'APRÈS DES PAPIERS INÉDITS (1).

Un des premiers soins de Léopold Ier, après son avénement au trône de Belgique, fut de faire reconnaître par les puissances étrangères l'existence politique du pays qu'il était appelé à gouverner. Comme conséquence de cette reconnaissance, la Belgique devait accréditer et recevoir des agents chargés d'établir et d'entretenir entre les divers États et nous des rapports de bonne entente et d'amitié. Ce but ne fut pas atteint immédiatement et il ne le fut pas sans quelque difficulté. Il y avait presque partout des défiances à vaincre, des préventions à dissiper. Les Pays-Bas n'avaient pas désarmé. La diplomatie hollandaise s'efforçait de faire accroire que les succès que nous avions obtenus n'étaient qu'un accident, le résultat du hasard, que la vitalité dont nous avions fait preuve n'était que factice, que nous ne parviendrions pas à nous organiser d'une manière stable et définitive, que nous serions amenés tôt ou tard à refaire avec les Pays-Bas le pacte que nous avions brisé. Là où ce langage était tenu, on ne se montrait pas pressé de nous envoyer des représentants diplomatiques et d'agréer les nôtres.

Toutefois ces dispositions passives ne se rencontrèrent point partout. Il y eut des nations qui nous témoignèrent dès les premiers temps une sympathie marquée; parmi celles-ci, il faut citer avec gratitude les États-Unis. La virile République américaine qui avait, elle aussi, conquis son indépendance au prix de sacrifices énormes, accueillit avec empressement les ouvertures que lui fit le Gouvernement belge de nouer avec elle des relations officielles. Le cabinet de Bruxelles envoya aussitôt à Washington le baron Behr, comme ministre résident de Belgique; le président de la République s'empressa d'accréditer M. Legaré comme son représentant à Bruxelles.

(1) Cette étude intéressante a été lue dans la séance publique annuelle de la classe des lettres le 6 mai. L'auteur a bien voulu nous autoriser à la reproduire (*Bull.*, t. 37, n° 5). (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

Le choix de M. Behr n'avait pas été fait au hasard. Il était dû à l'initiative personnelle du roi. Léopold Ier, dont la sagacité pénétrante mesurait à première vue la valeur des hommes qui aspiraient à servir leur pays, jeta de bonne heure les yeux sur lui et eut l'occasion de mettre plus d'une fois ses talents diplomatiques à l'épreuve. Attaché d'abord au conseil d'État, M. Behr avait fait partie de l'administration supérieure de 1814 à 1830, et, après la révolution, il avait rempli, non sans bonheur, deux missions, l'une à Londres, l'autre à Berlin, lorsqu'il fut désigné, le 9 février 1832, pour le poste de Washington. Les connaissances variées de M. Behr, son coup d'œil exercé, la fermeté de son caractère, les ressources de son esprit fin et délié le rendaient apte plus que personne à remplir les délicates fonctions que le Roi et le Gouvernement lui avaient confiées. Aussi, sa mission aux États-Unis réussit-elle, à beaucoup d'égards, d'une manière complète. Je désirerais entretenir un instant la Compagnie de plusieurs particularités qui se rattachent à cette mission et qui sont peu ou point connues. Je les puise dans les papiers mêmes du baron Behr que sa famille a mis obligeamment à ma disposition. Il ne saurait paraître oiseux, du reste, de raconter les efforts que faisaient des hommes de la trempe du baron Behr pour assurer à leur pays, à l'étranger, une position que le temps n'a fait que raffermir et, aussi bien, certains détails de l'histoire d'une nation aussi intéressante que les États-Unis ne peuvent, même à quarante ans de distance, nous être indifférents aujourd'hui.

Arrivé à Washington le 3 juin 1832, le baron Behr eut, le surlendemain, une première entrevue avec M. Livingstone, secrétaire d'État, et, le jour suivant, il remit ses lettres de créance au célèbre Andrew Jackson, celui que ses contemporains ont surnommé le Marius de l'Amérique, l'Annibal de l'Ouest, le « vainqueur des vainqueurs de Napoléon. » Il était donc régulièrement accrédité et les relations cordiales qu'il entretint dès lors avec la Maison-Blanche ne se démentirent pas un instant.

Toutefois les premiers temps de son séjour ne furent pas sans lui donner des soucis. L'agent diplomatique qui, il y a un demi-siècle, était accrédité près d'une puissance européenne, pouvait, sans se donner trop de peine, acquérir des connaissances exactes sur le gouvernement, l'administration et la politique extérieure de ce pays. Tout y était connu depuis longtemps. Quelques livres suffisaient pour le mettre au fait. Quant à la politique intérieure, son séjour dans une capitale où tous les intérêts se croisent et se rassemblent, le mettait à même de s'initier rapidement au jeu des partis et aux mouvements de l'opinion.

Digitized by Google

Il n'en était pas ainsi aux États-Unis. Jusqu'en 1832, aucun ouvrage publié par un Américain n'avait donné des détails sur les institutions et les intérêts réciproques des vingt-quatre républiques qui constituaient l'Union américaine. Quelques étrangers avaient soulevé un coin du voile ; mais comme leurs assertions dépendaient du degré de sympathie que leur inspirait le régime politique qu'ils appréciaient, on ne pouvait les accepter que sous bénéfice d'inventaire. Il ne suffisait pas d'être à Washington pour combler cette lacune. Washington n'était pas encore une capitale dans la véritable acception du terme. Le chef du Gouvernement y résidait; mais le Gouvernement était disséminé dans différents États, exerçant chacun le pouvoir exécutif, judiciaire et administratif de la manière la plus absolue. Washington était un terrain neutre où les membres du Congrès venaient voter sur les affaires publiques conformément aux instructions qu'ils avaient reçues de leurs commettants. C'était à Washington, dit M. Behr, que s'appliquait le pouvoir de cette machine si compliquée composée de vingt-quatre appareils différents; les rouages étaient au loin, et pour pouvoir les examiner, il fallait se transporter sur les lieux.

C'était donc un terrain tout nouveau que celui où M. Behr était appelé à se mouvoir et il eut d'autant plus de mérite d'en être maître au bout de peu de temps, que là aussi certaines hostilités se faisaient jour contre la Belgique.

En arrivant aux États-Unis, notre Ministre s'était aperçu avec surprise que, malgré l'attitude amicale et bienveillante du Gouvernement à son égard, il existait contre la Belgique et la révolution de 1830 des préventions secrètes répandues plus ou moins dans toutes les classes de la société. En cherchant les motifs de ces préventions, il découvrit que les journaux de New-York nous faisaient une guerre sourde, mais continuelle. Des extraits de lettres soi-disant écrites d'Europe, des articles tirés des journaux *tories* de Londres, quelques réflexions perfides jetées comme au hasard, telles étaient les armes qu'on employait contre nous, armes d'autant plus dangereuses que les journaux de New-York étaient, en général, les plus influents et les mieux rédigés de l'Union et que leurs colonnes étaient comme des arsenaux où les autres rédacteurs venaient s'approvisionner pour toutes les nouvelles étrangères. De cette manière, un article publié contre nous à Londres était reproduit successivement dans tous les principaux journaux de l'Amérique.

La raison de cette antipathie était facile à expliquer. New-York fut fondé et peuplé primitivement par les Hollandais. Beaucoup de familles hollandaises y existaient et y existent encore, conservant un grand at-

Digitized by Google

tachement pour la patrie de leurs ancêtres. En outre, le chargé d'affaires des Pays-Bas, M. Martini, résidait dans cette ville et son influence y servait naturellement la cause de son pays toujours en état d'hostilité avec la Belgique.

Le baron Behr eut à cœur de désarmer cette opposition. Afin d'y parvenir, il jeta les yeux sur les deux journaux les plus influents de New-York: le *Courier and Inquirer*, le principal organe du parti de la Banque, et l'*Albion* qui jouait là-bas le même rôle que le *Court Journal* à Londres.

Il résolut de se mettre en rapport avec eux et de les séduire à force de politesses. Il fit donc connaissance avec leurs rédacteurs en chef, les engagea à aller le voir et les invita plusieurs fois à dîner. Quand le terrain eut été ainsi préparé, il discuta les griefs faux ou exagérés qu'on articulait contre nous, et ce qu'il avait prévu arriva: le ton de ces deux journaux changea insensiblement; il changea si bien que les louanges succédèrent bientôt aux critiques et la correspondance particulière du *Courier and Inquirer* saisit toutes les occasions pour payer au Gouvernement belge le tribut d'éloges qu'il méritait à si juste titre.

J'ai dit que le Gouvernement de l'Union se montrait on ne peut plus favorable à la Belgique. Quelques hommes distingués, frappés des analogies que présentait la révolution de 1830 avec celle de 1776, partageaient ces sympathies. De ce nombre était M. Gallatin, chef du parti modéré, doyen des diplomates américains et une des personnalités les plus éminentes des États-Unis. M. Gallatin soutenait notre cause en toutes circonstances.

Chargé par son Gouvernement de négocier dans un délai rapproché un traité d'établissement et d'amitié entre la Belgique et les États-Unis, M. Behr vit accueillir ses ouvertures avec une extrême faveur. Le général Jackson et M. Livingstone lui déclarèrent qu'ils désiraient vivement conclure avec nous un arrangement conforme aux intérêts des deux pays. Le secrétaire d'État demanda en même temps une liste des principaux produits industriels de la Belgique, afin de pouvoir la communiquer au Département des finances et recevoir ses observations.

M. Behr avait reçu des instructions positives en vue des négociations à entamer. Ces instructions, datées du 2 avril 1832, lui enjoignaient « de régler le plus tôt possible les points préliminaires qui devaient servir de base aux relations des deux pays, savoir:

« 1° Les droits des Belges en Amérique et ceux des Américains en

Digitized by Google

Belgique et la protection que leurs Gouvernements respectifs étaient tenus de leur accorder ;

» 2° L'abolition du droit d'aubaine ;

» 3° Les attributions consulaires et l'extradition réciproque des matelots déserteurs ;

» 4° La protection du pavillon belge. »

Les trois premiers points étaient assez explicites pour ne guère exiger de développements ultérieurs ; quant au quatrième, la protection du pavillon, « il devait être réclamé comme une conséquence immédiate de la reconnaissance de notre neutralité. » Ce texte était clair. Il est évident que la *protection* dont il s'agissait était une protection du du pavillon belge *considéré comme neutre ;* car sinon, on n'aurait pu le faire dériver de la *reconnaissance de notre neutralité.* Une considération qui était indiquée comme devant « plus que toute autre nous faire obtenir la préférence et consolider nos bons rapports auprès des États-Unis, » c'était notre « caractère de *puissance neutre maritime.* A l'abri de ce caractère, qui ne pouvait être violé sans faire surgir une guerre continentale, et dont ne jouissait aucun autre peuple navigateur de l'Europe, les Américains pouvaient, au milieu des conflits les plus compliqués, venir débarquer leurs marchandises dans nos ports, en soigner l'expédition avec la plus grande sécurité et, couvrant de la neutralité de notre pavillon leurs importations et leurs exportations, parcourir les mers avec bénéfice et sécurité. »

En présence de ces instructions formelles, le but principal du traité devait être de fixer de la manière la plus claire et la plus étendue les droits du pavillon neutre. Chaque stipulation en sa faveur servait d'acheminement pour faire obtenir des avantages commerciaux à la Belgique.

Les négociations furent entamées sans retard ; mais elles n'aboutirent pas immédiatement, par suite de causes multiples inhérentes à la situation intérieure des États-Unis et qu'il peut être de quelque intérêt, semble-t-il, de rapporter ici brièvement.

Au moment où M. Behr débarquait en Amérique, deux questions principales agitaient l'Union : la nomination d'un président et la réduction du tarif des douanes. Ces deux questions, qui semblaient indépendantes l'une de l'autre, avaient été tellement enchevêtrées et embrouillées par l'esprit de parti qu'il fallait les examiner de près pour pouvoir les démêler.

Depuis 1789, époque où la constitution fut mise en vigueur, jusqu'en 1825, la présidence fut toujours déférée à des hommes dont la

Digitized by Google

réputation politique remontait au jour de la proclamation de l'indépendance américaine. Washington, Adanel, Jefferson, Madisson et Monroe furent successivement placés à la tête de la république, et personne n'eût osé leur disputer un poste qui semblait appartenir de plein droit aux vétérans de la liberté. Mais la race des vieux hommes d'État s'était éteinte avec Monroe, et aussitôt quiconque se sentait ou se croyait la force ou le talent nécessaire pour être chef de parti aspirait à la présidence. La première lutte s'établit, en 1825, entre John Quincy Adams, chef des fédéralistes, et le général Jackson, chef des républicains. Aucun des deux candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, la Chambre de représentants dut décider entre eux. Elle choisit Adams, quoiqu'il eût obtenu moins de suffrages électoraux que son concurrent. En 1829, Jackson fut nommé directement par les électeurs à une très-forte majorité et une opposition prononcée se manifesta dans le Sénat. Le chef de cette opposition était Henry Clay, homme du plus grand mérite, qui signa à Gand, en 1815, le traité de paix entre les États-Unis et l'Angleterre, qui fut six fois président (*speaker*) de la Chambre des représentants, qui remplissait, du temps d'Adams, les fonctions de secrétaire d'État et qui, lors de l'arrivée de M. Behr, s'était mis sur les rangs pour la présidence.

Jusqu'au commencement de l'année 1832, l'opposition évita de contrecarrer ouvertement le Gouvernement; mais elle lui jeta le gant dans l'affaire du prétendant van Buren, dont la nomination fut annulée à la majorité d'une voix. Dès lors, il y eut guerre ouverte. Le général Jackson, qui aspirait à être réélu président pour un second terme de quatre ans, voyant que ses adversaires se fortifiaient de jour en jour, recourut à deux grands moyens pour augmenter le nombre de ses partisans. D'abord, il présenta M. van Buren comme une victime de la haine que le Sénat lui portait, à lui, Jackson, en sa qualité de républicain, d'où il tira la conséquence que la nation américaine devait dédommager van Buren en le nommant vice-président. De cette manière, tous les partisans de van Buren, et ils étaient nombreux, devenaient les auxiliaires obligés du général Jackson qui leur promettait, de son côté, l'appui des voix dont il pouvait disposer. En second lieu, il proposa le nouveau tarif. Cette question étant assez compliquée, et se rattachant d'une manière indirecte aux négociations que notre représentant avait commencées, je dois, pour être sûr d'être compris, entrer dans quelques développements.

Pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, beaucoup de fabriques s'élevèrent dans les États de Maine, New-Hampshire, Vermont, Mas-

Digitized by Google

sachusetts, Rhode-Island, New-York et Connecticut. Le Gouvernement américain favorisa leur établissement en frappant l'industrie étrangère de droits élevés. Cette mesure toute naturelle et populaire dans son origine, puisqu'elle atteignait spécialement les produits de l'ennemi, était, d'ailleurs, commandée par la nécessité. Il s'agissait de faire face aux frais de la guerre. L'établissement d'un impôt foncier, tel qu'il existe en Europe, était impossible dans un pays où des millions de bonniers étaient à vendre à raison de 5 francs l'acre, et où des terrains grands comme la Belgique étaient encore à la merci du premier occupant. Quant aux impôts indirects, ils ne pouvaient guère être perçus là où les habitations étaient clair-semées à deux ou trois lieues de distance, car il aurait fallu autant d'agents qu'il y avait de maisons. Restait donc la ressource des douanes. On en usa largement. Des droits de 30, 40 et même 50 p. % furent établis sur tous les objets de grande consommation. Au rétablissement de la paix, la nation devait s'attendre à un dégrèvement. Il n'en fut pas ainsi. Les habitants du Nord, renommés de tout temps par leur habileté, en donnèrent une nouvelle preuve dans cette circonstance. Grâce à leurs orateurs et à leurs journaux, qui parlaient avec enthousiasme d'un *système américain* et de la nécessité d'amortir le plus vite possible la dette, afin que l'Union fût la seule nation du monde qui pût se vanter de ne devoir rien à personne, ils parvinrent, en 1816, non-seulement à conserver, mais encore à faire augmenter les droits d'entrée, de sorte que jusqu'en 1832, les habitants du Midi et de l'Ouest payaient une prime de 40 à 50 p. % aux manufacturiers du Nord. Malheureusement pour ceux-ci, l'équilibre intérieur des États-Unis avait naturellement changé depuis quelques années. D'après le recensement de 1810, la population s'élevait à 7,240,000 habitants. Les sept États du Nord y figuraient pour 2,378,000. La Pensylvanie, Maryland, la Virginie, Delaware et New-Jersey, avec une population de 2,486,000, étaient peu intéressés dans la question, la quantité de leurs produits manufacturés étant à peu près égale à leur consommation. Il restait donc pour l'Ouest et le Midi environ 2,376,000 individus dispersés sur une immense étendue de terrain et dont un grand nombre n'avaient d'ailleurs pas de voix au Congrès, parce qu'ils habitaient des territoires (*territories*) qui n'avaient pas encore été élevés au rang d'*États*. En 1832, il n'en était plus de même. Le recensement de 1830 donnait un résultat de 12,850,000 âmes. Les *six* Etats du Nord y figuraient pour 1,950,000. Je dis *six* au lieu de *sept* parce que New-York, avec sa population de 1,900,000 âmes, avait séparé ses intérêts d'avec ceux de ses anciens confédérés, et qu'on

Digitized by Google

devait le considérer comme neutre, ce qui portait la force des Etats du Centre à 5,300,000 dont 5,470,000 habitaient des Etats et étaient représentés au Congrès. Or, les intérêts de la plupart d'entre eux étaient diamétralement opposés à ceux des fabricants du Nord. En effet, les deux Carolines, la Géorgie, la Louisiane, l'Alabama, le Mississipi produisaient le coton, le riz, le sucre et n'avaient que très-peu de fabriques. Le tarif alors en vigueur leur faisait subir un double préjudice. D'abord, ils payaient très-cher les objets manufacturés qu'ils auraient pu recevoir à bon marché de l'étranger, et d'un autre côté,l'étranger exerçait un droit de représailles en imposant les produits américains, parmi lesqnels ceux du Midi figuraient pour 9/10.

La question des douanes devenait donc une question nationale dans laquelle les intérêts du Nord et ceux du Midi étaient diamétralement opposés. Le général Jackson, qui connaissait la faiblesse de son parti dans le Nord, proposa une réduction du tarif afin de s'assurer les nombreuses voix de l'Ouest et du Midi. Il y eut à ce sujet des discussions virulentes dans les deux Chambres. Les injures, les provocations, les voies de fait ont rendu cette session étrangement célèbre.

Le mot de *séparation* y fut prononcé pour la première fois. Une partie des Etats du Midi déclarèrent formellement qu'ils rompraient l'Union et se constitueraient en république séparée, si le Nord se refusait à une modification du tarif. L'issue était impossible à prévoir lorsque le choléra vint faire trêve à ces débats. Chacun désirant s'en retourner chez soi, un tiers parti, dirigé par John Quincy Adams, l'ancien président, joua le rôle de médiateur. Un compromis fut accepté et le tarif éprouva quelques modifications, bien légères, à la vérité, en comparaison des exigences primitives du Sud. La question fut donc ajournée, après avoir ébranlé la République et fait craindre la dissolution de l'Union. Mais, ainsi qu'il arrive le plus souvent, la transaction intervenue ne satifit personne. Le Midi trouva les changements insuffisants; le Nord se montra irrité des changements tels qu'ils étaient, non pas pour les conséquences immédiates, mais parce qu'il comprenait qu'une première modification en devait nécessairement entraîner une seconde. Tous les mécontents se rallièrent au chef de l'opposition.

Les élections pour la présidence et la vice-présidence devaient avoir lieu au mois de novembre suivant. Dans l'intervalle, les deux concurrents ne négligeaient aucun moyen pour se procurer des voix. Le parti Clay travaillait la Pensylvanie qui penchait auparavant pour Jackson, mais qui menaçait de l'abandonner à cause du veto qu'il venait d'apposer au renouvellement de l'octroi de la Banque des États-Unis; car le siége

Digitized by Google

de la Banque était à Philadelphie, ce qui procurait de nombreux avantages aux capitalistes pensylvaniens.

Les détails qui précèdent suffisent pour permettre d'apprécier quelle était à ce moment la situation intérieure des États-Unis. Jamais peut-être elle ne fut plus intéressante pour un étranger.

Les négociations relatives à notre traité subissaient le contre-coup de ces évènements. Le baron Behr avait eu de nombreux entretiens avec le secrétaire d'État pour régler les points préliminaires, et déjà ils étaient tombés d'accord sur une série d'articles dont la réunion pouvait former un traité complet, lorsqu'une indisposition sérieuse de M. Livingstone vint arrêter les travaux. Puis survint le choléra. En outre, le général Jackson ne voulut rien conclure avant que la question de la présidence fût résolue. S'il n'était pas réélu au mois de novembre, le Ministère serait renvoyé par son successeur au mois de mars suivant. Enfin les intérêts commerciaux des différents États composant l'Union étaient tellement opposés qu'il était presque impossible de faire un traité qui n'en froissât pas quelques-uns. Le Ministère était donc forcé d'être très-circonspect jusqu'à ce qu'il eût obtenu la majorité dans le Sénat.

Pendant l'été de 1832, les membres du Gouvernement se dispersèrent, non-seulement pour éviter les chaleurs et l'épidémie, mais surtout pour « travailler les élections, » Désirant tirer parti de cette espèce d'interrègne, M. Behr se décida à parcourir les principaux États du Nord et les possessions anglaises qui les avoisinent, afin de pouvoir observer à la fois la situation de l'industrie manufacturière des États-Unis et leur commerce par la frontière de terre. Il visita successivement la Pensylvanie, l'Ohio, le Michigan, le Maine, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Connecticut et New-York. Il parcourut, en outre, tout le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse depuis le lac Huron jusqu'à Halifax. Il fut de retour à Washington vers la fin du mois de novembre. Dans ce long voyage, il recueillit des renseignements précieux sur les relations commerciales et politiques des deux pays; renseignements qui lui permirent d'envoyer au Gouvernement des rapports d'un haut intérêt.

Sur ces entrefaites, les élections eurent lieu et le général Jackson fut réélu président à une immense majorité. Maine, New-Hampshire et Ohio, qui d'abord avaient promis leur voix à Clay, tournèrent subitement du côté de son compétiteur. Même la Pensylvanie vota en faveur de celui auquel elle avait d'abord jeté l'anathème. Ce résultat inattendu était une conséquence de l'état critique des affaires du Sud. Au moment où l'Union semblait menacée de dissolution, tous les hommes

Digitized by Google

raisonnables sacrifièrent leurs antipathies à leurs intérêts. Les ennemis les plus décidés du général Jackson ne pouvaient lui refuser une prudence consommée et une indomptable énergie, et ces qualités étaient plus nécessaires que jamais quand l'œuvre de Washington recevait de profondes atteintes. L'agitation pour la révision du tarif recommençait. Le mot de *séparation* fut prononcé de nouveau. Un parti se constitua qui prit pour mot d'ordre : « point de tarif ou point d'union. » Dans ce moment critique, on attendait avec anxiété le message d'ouverture du président. Le document s'occupa longuement de la question du tarif et de l'opposition de la Caroline du Sud. Il était difficile de s'expliquer plus clairement : le président voulait faire abolir le *tarif protecteur* et ne conserver les droits d'entrée que comme simple impôt. Un paragraphe d'une extrême modération consacré à la Caroline révélait que le général comprenait toute l'étendue du danger qui menaçait la République et qu'il était loin de vouloir recourir aux voies extrêmes où les manufacturiers du Nord espéraient l'engager.

Un homme d'État américain, avec qui le baron Behr s'entretenait de cette situation, lui disait : « Je pense que la Belgique ne peut que gagner aux événements qui se préparent : ou bien le tarif sera réduit à un taux insignifiant et alors vos produits n'auront plus à lutter contre des droits de 40 à 50 p. °/₀ et contre la contrebande qui se fait par la frontière du Canada ; ou bien le tarif sera maintenu et, dans ce cas, une nouvelle république va surgir et nos ports vous seront ouverts. »

M. Behr accueillait des confidences de cette nature avec une extrême circonspection et les événements donnèrent raison à sa prudence; car ce fut la première des deux alternatives prévues par son interlocuteur qui l'emporta, le président ayant déclaré, dans une proclamation solennelle, qu'il se croyait obligé de maintenir l'union par la force des armes, si les voies de la conciliation devenaient inutiles.

Le Gouvernement belge s'étant occupé vers ce temps des localités où il serait utile d'avoir des consulats, M. Behr en établit à Boston, New-York, Baltimore, Philadelphie, Charleston, Savannah et à la Nouvelle-Orléans. C'est également à son initiative que l'on doit la création de consulats ou de consulats généraux au Mexique et à Guatémala.

Cependant, aussitôt que le général Jackson eut été réélu, M. Behr reprit les négociations avec le secrétaire d'État et, malgré de sérieuses difficultés, il parvint à conclure un traité des plus avantageux pour son pays.

Ces difficultés provenaient de divers côtés. La Belgique était toujours en guerre avec les Pays-Bas et partout la diplomatie hollandaise s'in-

Digitized by Google

géniait à paralyser l'action de nos agents ; le chargé d'affaires néerlandais à Washington publiait des articles dans les journaux contre le Gouvernement belge et ne cessait de répéter que la Belgique n'avait pas de chance de durée comme État indépendant ; tel Ministre, représentant une cour apparentée à la famille royale des Pays-Bas, parlait dans le même sens ; tel autre semblait craindre de notre part une rivalité commerciale ; un troisième représentait un pays ami de la Belgique, mais était l'organe d'un parti politique à qui notre cause était au moins indifférente ; malgré ces influences hostiles ou peu favorables, le Gouvernement américain n'hésita pas à conclure avec nous un traité d'amitié et de navigation. L'acte fut signé le 23 janvier 1833. C'était un succès diplomatique qu'on est encore heureux de pouvoir constater aujourd'hui.

Ce traité était, en effet, le plus libéral, le plus étendu, le plus complet qui eût jamais été conclu par les États-Unis.

Il posait pour principes :

Que le pavillon neutre couvre la marchandise, même quand elle appartient à l'ennemi (art. 12) ;

Que le vaisseau neutre a le droit d'entrer avec sa cargaison dans les ports ennemis qui ne sont pas en état de blocus *effectif* (art. 13) ;

Que le vaisseau neutre, entré dans un port ennemi malgré le blocus, peut en sortir librement avec sa cargaison (art. 17) ;

Que la propriété neutre est inviolable, même à bord d'un navire ennemi (art. 13).

Je n'ai pas besoin de rappeler que la plupart de ces principes ont été consacrés par le traité de Paris du 30 mars 1856 ; cependant il n'est pas moins digne de remarque que le Ministre d'un petit État neutre avait pu les faire reconnaître près d'un quart de siècle auparavant. Sans doute une partie de ces principes avaient figuré dans les traités conclus entre les États-Unis et les puissances européennes, immédiatement après la reconnaissance de leur indépendance. Mais, depuis lors, des conventions spéciales les avaient annulés, par suite du refus de l'Angleterre de respecter les pavillons neutres. Il résultait du traité signé par le baron Behr que, si la guerre survenait entre les États-Unis et l'Angleterre, les navires belges auraient seuls le droit de transporter des marchandises anglaises vers un pays quelconque et d'importer des denrées étrangères dans la Grande-Bretagne, sans avoir à craindre aucune vexation de la part des vaisseaux ou des corsaires américains.

Il eût été difficile d'obtenir une plus large reconnaissance de la neutralité de notre pavillon.

Digitized by Google

D'autres clauses étaient entièrement superflues pour les intérêts belges. Ainsi, les articles 27 et 28 furent insérés à la demande expresse de M. Livingstone qui désirait établir un précédent afin de pouvoir proposer à des Gouvernements voisins de l'Union une stipulation semblable; ces deux articles avaient pour but d'empêcher l'emploi des tribus indiennes comme troupes auxiliaires; leur insertion était donc un hors-d'œuvre relativement à la Belgique, mais M. Behr ne crut pas devoir refuser au cabinet de Washington cet acte de complaisance auquel il semblait attacher beaucoup de prix.

Tout en négociant le traité d'amitié qui définissait les rapports internationaux des deux pays, le baron Behr, conformément aux instructions de son Gouvernement, avait fait d'actives démarches en vue de la conclusion d'une convention commerciale.

On se faisait, à cette époque, une idée fausse des principes suivis par les États-Unis relativement aux conventions de cette nature. Le Gouvernement avait adopté pour système de n'accorder aucune faveur commerciale, le tarif des douanes étant le même pour tous. La seule et véritable manière de favoriser le commerce belge aux États-Unis devait donc consister à faire abaisser le tarif pour les objets fabriqués à bon marché. En dépit de la lutte latente qui existait entre le Nord et le Sud, le baron Behr rencontra des dispositions favorables, non-seulement chez le Gouvernement, mais aussi chez les membres du Congrès. Bien qu'arrivé au moment où la session était déjà fort avancée et où le tarif était en pleine discussion, il parvint à faire adopter un amendement qui réduisait de 25 à 15 p. % le droit d'entrée sur les toiles de lin, auxquelles personne n'avait encore songé et qui n'étaient pas même mentionnées dans le projet. Les députés du Nord lui promirent qu'à la prochaine révision du tarif ils proposeraient d'abolir entièrement les droits sur les toiles de lin et sur les armes de chasse. Quant aux étoffes de laine et de coton, qui étaient le principal sujet de querelle entre le Nord et le Midi, il était difficile d'influencer une décision dont dépendait le sort de l'Union, mais dans tous les cas nous étions certains d'obtenir une forte réduction sur ces deux articles.

Le Gouvernement proposa, en effet au Congrès un bill tendant à modifier le tarif; mais le Nord savait que l'intention du Ministère était de traîner les choses en longueur et de gagner la fin de la session sans qu'il y eût rien de terminé.

Tout marchait dans ce sens, lorsqu'un incident imprévu déconcerta complétement la politique du cabinet. Henry Clay, cet homme d'État dont il a été question plus haut, saisit habilement une occasion d'aug-

Digitized by Google

menter son prestige personnel tout en portant un coup sensible à l'administration du président Jackson.

A l'insu des Ministres, il se concerta avec les principaux sénateurs et députés du Midi et de l'Ouest; il s'assura d'une majorité imposante dans le Sénat, certain qu'il était d'entraîner la Chambre des représentants, si les sénateurs prenaient l'initiative; assumant alors le caractère d'un médiateur entre le Gouvernement et la Caroline du Sud, il proposa dans la Chambre haute un *bill* de réduction basé sur un principe entièrement nouveau et qui pouvait être considéré comme un compromis entre le Nord et le Sud. Les Ministres, pris au dépourvu, ne firent aucune résistance. Par une manœuvre sans exemple peut-être dans les fastes parlementaires, la Chambre des représentants substitua le bill de Clay au *bill* du Gouvernement, sous la forme d'amendement, et l'adopta au bout d'un quart d'heure, sans aucune discussion préalable, de sorte que le Sénat, qui avait engagé l'affaire, se vit gagné de vitesse.

Ce bill était éminemment favorable aux intérêts belges. Outre les diminutions graduelles des droits sur les étoffes de laine et de coton, un de nos principaux produits était déclaré entièrement libre. On avait promis au baron Behr de faire abolir les droits sur les toiles de lin. On lui tenait parole.

Après avoir expédié en Belgique, par une voie sûre, le traité d'amitié, M. Behr visita le Sud des États-Unis, au milieu des ardeurs de l'été; mais il voulait tout voir de ses propres yeux, il voulait pouvoir se rendre compte des motifs secrets de cette opposition violente qui mettait en question jusqu'à l'existence des États-Unis. Plusieurs mois furent consacrés à cette excursion, qui fit l'objet de plusieurs rapports du plus haut intérêt adressés par le diplomate belge à son Gouvernement.

Dans un de ces rapports, que nous ne pouvons reproduire ici qu'en partie, il pronostiquait, avec une claire vue remarquable, la guerre de la sécession, telle qu'elle devait éclater un quart de siècle plus tard.

Voici comment il s'exprimait au début de son travail :

« Déjà à plusieurs reprises, j'ai parlé des dissensions qui se sont élevées entre le Nord et le Midi à l'occasion du tarif, et j'émettais l'opinion qu'elles pourraient amener avant peu la dissolution de l'Union.

» Cette opinion était basée sur des *faits* dont j'étais journellement témoin, sans pouvoir me rendre compte des causes qui les produisent.

» Je voyais une haine et une animosité trop violentes pour être occasionnées seulement par une question de douanes.

» Il me semblait reconnaître les symptômes d'une antipathie nationale dont les motifs m'étaient inconnus, mais qui devait être enfantée par de nombreux griefs et de longues injures.

Digitized by Google

» A Washington, il m'était impossible de rien apprendre. Chacun y est sur ses gardes. La réserve naturelle aux Américains y est encore augmentée par le contact immédiat des partis ennemis, et je ne pouvais me lier avec les chefs de l'opposition, sans paraître, jusqu'à un certain point, hostile au Gouvernement près duquel je suis accrédité et des procédés duquel je n'ai qu'à me louer.

» Je résolus donc de voir par moi-même.

» Aussitôt après la clôture de la session, je me mis en route pour le Midi. Je viens de parcourir la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie et les Florides, traversant le pays dans tous les sens, et m'arrêtant partout où je pouvais obtenir des informations. Ce long et pénible voyage n'a pas été infructueux. Je puis maintenant vous donner des détails qui méritent l'attention; seulement il faut reprendre les choses d'assez haut pour remonter à la source du mal.

Relativement aux intérêts politiques, les États-Unis peuvent être considérés comme divisés en quatre sections :

» Le *Nord* qui comprend les États connus jadis sous le nom de *Nouvelle-Angleterre*, savoir : Maine, North-Hampshire, Vermont, Rhode-Island, Massachusetts et Connecticut;

» Le *Centre* qui renferme New-York, North-Jersey, Delaware, Maryland et la Pensylvanie;

» Le *Sud* qui commence au Potomac, et s'etend jusqu'au golfe du Mexique; il se compose de la Virginie, des deux Carolines, de la Floride et de l'Alabama;

» Les autres États ou territoires, savoir : Mississipi, Louisiane, Arkansas, Tennessee, Kentucky, Ohio, Michigan, Illinois, Indiana et Missouri forment l'*Ouest*.

» Dans la querelle qui s'agite en ce moment, le Sud et le Nord sont les parties actives; l'Ouest et le Centre ne s'en mêlent que faiblement.

» Si l'on en venait à une scission complète, il est probable que Tennessee, Mississipi, Louisiane et Arkansas s'uniraient au Midi... »

Il expose ensuite la manière dont on lui a expliqué dans le Sud les causes de l'inimitié qui régnait entre le Midi et le Nord. Ces causes, les voici. On voudra bien remarquer que ce sont les *sudistes* qui parlent :

» L'inimitié entre le Sud et le Nord résulte de deux causes principales : différence de races, différence de produits agricoles.

» Les États du Nord furent primitivement peuplés par des Anglais et des Écossais, qui abandonnèrent la Grande-Bretagne après la restauration de Charles II et pendant le règne de son successeur.

» Les niveleurs, les indépendants, les hommes de la cinquième monarchie, les puritains, les caméroniens, vinrent chercher dans le nouveau monde un abri contre les réactions qui les menaçaient dans l'ancien.

» Ils apportèrent en Amérique un fanatisme intolérant dont l'empreinte se retrouve encore aujourd'hui dans les lois et dans les mœurs de leurs descendants

» Croirait-on qu'au dix-neuvième siècle la législation du Connecticut défend de travailler, de chanter et d'embrasser sa femme le dimanche? Croirait-on qu'il y a six mois la Chambre des députés de Rhode-Island adopta, à l'*unanimité*, une loi qui défendait, sous peine de 500 dollars d'amende, de prêter ni de recevoir aucun serment de franc-maçonnerie?

» Ces réfugiés s'établirent sur un sol montueux et peu fertile, en comparaison des riches contrées de l'Ouest et du Midi.

» Les hivers y sont longs et rigoureux, les récoltes de peu de valeur; les propriétés très-morcelées, conséquence nécessaire du partage des terres à chaque génération.

» Le caractère de la population se ressentit de ces diverses circonstances.

» Les habitants de la Nouvelle-Angleterre sont généralement économes, actifs et in-

Digitized by Google

dustrieux ; habiles à tirer parti de tout pour s'enrichir, peu scrupuleux sur les moyens ; il n'est pas de métier qui ne leur soit bon.

» On les trouve partout, sous toutes les formes, faisant bande à part, se soutenant les uns les autres, affectant une grande sévérité de principes religieux, pratiquant le démocratisme, et regardant le reste des Américains comme une proie qui leur est dévolue,

» Bien différents sont les habitants du Midi. Cette partie des États-Unis fut colonisée par des émigrants d'une classe supérieure. Walter Raleigh, Grenville, Oglethorpe étaient accompagnés d'hommes riches, dont plusieurs appartenaient à l'aristocratie anglaise.

» Plus tard, quand on apprit que la Géorgie et la Caroline du Sud étaient susceptibles de produire le riz, le coton, le sucre, l'indigo, des planteurs des Indes occidentales vinrent s'y établir avec leurs nègres.

» L'esclavage des noirs, le système des grandes propriétés et par conséquent du droit d'aînesse prévalurent; tandis que l'habitant du Nord labourait lui-même le peu d'acres de terre qu'il pouvait mettre en culture, le riche planteur du Midi, servi par ses esclaves, s'entourait des jouissances du luxe européen.

» Fier, hospitalier, indolent, il prodiguait l'or pour satisfaire ses goûts ou ses caprices.

» Survint la guerre de l'indépendance.

» Ces deux peuples de mœurs si opposées, et qui n'avaient eu jusqu'alors que très-peu de communications, se réunirent contre l'Angleterre ; quand leur indépendance fut reconnue, ils s'unirent sous une même forme de gouvernement. A mesure qu'ils apprirent à se mieux connaître, le Nord envia le Midi, le Midi dédaigna le Nord. Des nuées d'aventuriers, sortis du Connecticut et du Massachusetts, vinrent s'abattre sur la Virginie, la Caroline et la Géorgie, maîtres d'école, marchands forains, aubergistes, prêcheurs, gens de toute sorte.

» Bientôt les méridionaux s'accoutumèrent à regarder les *Yankees* (sobriquet des natifs de la Nouvelle-Angleterre) du même œil que les Juifs sont regardés dans une partie de l'Europe.

» Une invasion plus destructive fut celle des *Squatters*.

» On appelle ainsi les agriculteurs errants, qui s'établissent sur des terrains vierges, les épuisent par des récoltes continuelles du même produit et les abandonnent ensuite pour recommencer ailleurs la même opération. On rencontre des individus de cette catégorie, venus du fond du Nord, établis successivement dans la Virginie, la Coroline, la Géorgie et la Floride ; ils ont cultivé tour à tour le tabac, le coton, le riz et la canne à sucre, sans jamais acheter un acre de terre, au grand détriment des véritables planteurs.

» Ces nomades d'une espèce inconnue dans l'ancien monde se dirigent ensuite vers l'Ouest, laissant derrière eux une bande de terrain qu'ils ont rendue stérile.

» La question de l'esclavage des nègres ouvrit un champ plus vaste encore aux haines réciproques.

» Quand on visite les plantations dans le Midi, l'habitant vous affirme qu'il est impossible aux blancs de cultiver ce pays. Depuis l'extrémité de la Péninsule floridienne jusqu'à la rivière Pedec dans la Caroline, le climat, dit-on, nous est mortel. Aucun blanc ne peut passer la nuit dans une plantation de riz sans y prendre la fièvre. Les rechutes sont des arrêts de mort. Que l'on juge avec quelle colère, avec quelle indignation les méridionaux doivent accueillir les déclamations des prédicateurs et des philantropes du Nord qui tendent à faire abolir l'esclavage! C'est absolument, me dit-on, comme si le Midi voulait défendre au Nord d'employer la charrue et d'ensemencer les terres.

» L'abolition du droit d'aînesse et le partage égal des successions ont fait d'ailleurs un mal irréparable aux planteurs. Quand ils consentirent à ce changement de législation, les idées de *liberté* et celles d'*égalité* semblaient des synonymes. Ils se laissèrent entraîner par les discours spécieux de quelques orateurs, sans considérer que les mêmes lois ne peuvent pas convenir à tous les pays. En effet, qu'on suppose une plantation de

Digitized by Google

sucre ou de riz de deux cents acres : quarante nègres suffiront pour tous les travaux de la culture, pour la distillation du rhum et pour la besogne intérieure de l'habitation. Le propriétaire meurt et ses biens sont partagés entre quatre enfants.

» Dès lors une partie du terrain doit rester en friche, car dix nègres ne suffisent pas pour le ménage et pour la culture de 50 acres. Qu'un accident survienne, tel qu'une épidémie, le choléra, par exemple, ou le vomito-negro, les grandes plantations souffriront sans doute, mais elles pourront réparer leurs pertes à force de soins et d'économie. Le petit planteur, au contraire, sera ruiné de fond en comble, et de la condition d'un gentleman il descendra à celle d'un paysan.

» La Virginie était jadis le pays le plus riche de l'Union Depuis les nouvelles lois de succession, elle dépérit de jour en jour. Il en est de même, affirme-t-on, de la Géorgie et de la Caroline.

» Ces îles magnifiques, qui produisent le coton long connu sous le nom de *Sea Island*, sont à vendre à vil prix.

» Une des plus belles, l'île *d'Osseban*, appartenait, il y a vingt ans, à un seul planteur qui en retirait d'importants bénéfices. Maintenant elle est partagée entre une demi-douzaine de petits propriétaires hors d'état de la cultiver, faute de capitaux. Cette île, d'une superficie d'environ 6,000 acres, dont les forêts sont remplies des plus beaux chênes pour le service de la marine (*live oak*), et qui d'ailleurs est traversée par un bras de mer navigable, est à vendre pour 24.000 dollars ; ce n'était pas le quart de sa valeur, il y a vingt ans. Tel est, dit-on, le résultat du système de nivellement. Appliquer à des régions tropicales les idées et les principes qui régissent les pays tempérés, c'est vouloir leur ruine

» Le Midi s'est enfin aperçu de cette vérité ! Il comprend maintenant que dans son association avec le Nord il a tout à perdre, et l'autre tout à gagner. Indigné d'avoir été dupé si longtemps il veut changer les conditions du contrat, ou le rompre tout à fait.

» Telles sont, au point de vue des habitants du Sud, les causes cachées, mais incessamment agissantes, des dissensions de l'Amérique.... »

Si la perspicacité politique du Ministre belge à Washington se révèle dans les considérations que nous venons de résumer, son sens pratique et observateur ne se montre pas moins dans l'appréciation de faits d'une importance secondaire, mais qui servent à peindre le milieu à la fois grand et étrange où il vivait.

Quelques Belges, des Wallons aventureux, attirés sans doute par la réputation de richesse de certaines provinces de l'Union, s'étaient fixés au commencement de ce siècle dans le Missouri, où ils avaient fondé une petite colonie, appelée *Nouvelle-Liége*, probablement du nom de de leur patrie d'origine. Parmi eux se trouvait un M. E. de Résimont, qui cessa de donner de ses nouvelles à sa famille à partir de 1817. Chargé de recueillir des renseignements sur le sort de son compatriote et sur la localité où il avait vécu, le baron Behr fit remarquer que les établissements de ce genre s'élevaient et disparaissaient si rapidement que souvent après un petit nombre d'années il n'en restait plus aucun vestige. Dans l'État de Missouri, il n'y avait plus d'endroit appelé *Nouvelle-Liége*. Il était donc à présumer que la colonie dont il s'agit avait cessé d'exister et que, à moins de retrouver un des habitants qui

Digitized by Google

en avaient fait partie, il serait difficile, sinon impossible, de se procurer les informations désirées. Dans ces pays, disait-il, où la population se déplace continuellement, où l'on ne tient aucun registre de l'état civil, — nous sommes en 1833, — un événement aussi peu important que la mort d'un étranger ne pouvait-être remarqué.

Il raconta en même temps à ce propos l'anecdote suivante qui venait de se passer presque sous ses yeux, dans la ville de S^t^-Louis de Missouri : « Deux individus s'étaient pris de querelle à table d'hôte. Chacun tira un pistolet de la poche et fit feu sur son adversaire. Dans tout l'Ouest et une partie du Midi, personne ne sort de sa maison sans être armé de deux pistolets et d'un poignard. A Little-Rock, capitale de l'Arkansas, les hommes vont au bal avec une carabine qu'ils déposent pendant la danse, mais sans jamais quitter le poignard ni les pistolets. Les deux antagonistes dont je viens de parler se manquèrent; mais l'un d'eux dont le pistolet était chargé à balle et à lingots, atteignit un voyageur qui dînait fort tranquillement et le tua sur place. Aucune poursuite ne fut intentée contre celui qui avait tué le voyageur. *C'était un malheureux accident.* Les journaux saisirent cependant cette occasion pour dire à leurs lecteurs qu'il est inconvenant (*ungentlemanlike*) de tirer des coups de pistolet à table d'hôte; mais personne ne se préoccupa du malheureux assassiné. »

Quant à M. de Résimont, M. Behr apprit par M. l'abbé de Theux, missionnaire belge dans l'État de Missouri, qu'il était mort en 1818.

Citons un autre exemple de l'esprit observateur et parfois amèrement caustique de notre premier Ministre à Washington.

Une Société de médecine belge avait employé l'intermédiaire du baron Behr pour obtenir certains renseignements sur les mesures prises par le Gouvernement des États-Unis à l'effet d'empêcher la propagation de cette maladie affreuse que certains savants prétendent avoir été importée en Europe par les conquérants du Nouveau-Monde.

M. Behr répondit : « Toutes les réponses que j'ai reçues sont invariablement de la même teneur : Il n'existe aux États-Unis aucune mesure administrative quelconque pour arrêter ou modérer la propagation de la syphilis et l'administration n'*oserait* intervenir dans cette branche de l'hygiène publique.

» En effet, la liberté absolue qui règne aux États-Unis n'admet aucune mesure préventive de police, quelle qu'en puisse être l'utilité. Chacun peut disposer comme il l'entend de sa personne et de ses biens. Une fille a le droit de se donner pour de l'argent, comme le marchand de faire une spéculation en coton ou en bœuf fumé.

Digitized by Google

» Les résultats de ce système sont faciles à deviner.

» Une jeune fille de quinze à seize ans est libre de faire ce qu'elle veut. Jamais depuis son enfance, elle n'a obéi à personne. Devenue nubile, elle cherche à se marier, n'importe comment. Si elle tombe entre les mains d'un séducteur, elle est perdue pour toujours. Elle quitte la maison paternelle pour habiter avec son amant. A vingt-trois, elle est vieille, flétrie, usée par la débauche et les boissons fortes. A vingt-cinq elle s'empoisonne avec de l'arsenic ou de la morphine. Telle est en peu de mots l'histoire de milliers de malheureuses qui périssent annuellement sans que les journaux ou même la police daignent s'occuper de leur sort. »

Ce tableau est d'un réalisme désolant ; mais hélas ! où sont les grandes villes de la vieille Europe auquel il ne puisse s'appliquer ?...

De retour à Washington en juillet, après quatre mois d'absence, M. Behr apprit que le traité qu'il avait transmis à Bruxelles au mois de janvier n'était pas encore arrivé à destination ; cependant il ne fallait à cette époque pas plus d'un mois pour faire la traversée. Par une singulière fatalité, l'instrument ne parvint à Bruxelles qu'au mois d'août. Comme d'un autre côté, les ratifications n'étaient pas encore reçues à Washington, M. Behr fut interpellé sur le point de savoir d'où provenaient ces retards.

Le Ministre belge, qui n'avait pas d'instructions à ce sujet, donna les raisons qui lui paraissaient les plus plausibles, savoir l'absence du Ministre des Affaires Étrangères, général Goblet, dont les journaux anglais lui avaient appris la mission à Londres, et le fâcheux contretemps qui avait retardé de cinq mois l'arrivée à Bruxelles de l'original du traité. M. Mac Lane s'était contenté de ces raisons, tout en laissant entrevoir qu'il avait lieu de croire que d'autres motifs encore occasionnaient ces délais. Il n'avait pas tort : le représentant d'une grande puissance près la cour de Bruxelles avait demandé des explications au Ministère belge sur les clauses d'un traité qui nous étaient au moins inutiles et la puissance dont il s'agit faisait des démarches actives pour empêcher la ratification d'un traité dont plusieurs stipulations pouvaient, le cas échéant, contrarier sa politique en Amérique. M. Legaré avait reçu à cet égard des communications confidentielles et il en avait écrit à son Gouvernement. Par un sentiment de déférence pour notre Ministre, M. Mac Lane convint avec M. Behr que le discours du président ferait mention du traité pour exposer, conformément aux explications du représentant de la Belgique, les circonstances qui avaient empêché jusqu'alors l'échange des ratifications.

Digitized by Google

Mais lorsque M. Behr annonça au secrétaire d'État que le Gouvernement belge désirait une prorogation de six mois, M. Mac Lane parut vivement contrarié. Il fit observer que le traité du 23 janvier ayant déjà été approuvé par le Sénat et ratifié par le président, il était impossible d'y rien changer ; que, partant, toute modification devenait un nouveau traité lequel devait à son tour être soumis à l'approbation du Sénat. M. Mac Lane aurait pu ajouter que la grande majorité du Sénat était en opposition avec le Gouvernement ; qu'il était même incertain que sa propre nomination comme secrétaire d'État recevrait la sanction de ce corps ; que son collègue, le nouveau Ministre des Finances, avait encore moins de chances de durée ; que l'affaire de la Banque allait donner lieu à des discussions où le cabinet menaçait d'avoir le dessous dans les deux Chambres ; qu'alors la retraite des Ministres deviendrait une nécessité, que par conséquent ils devaient éviter tout ce qui pouvait fournir de nouvelles armes à l'opposition. Après un entretien assez long dans lequel les deux interlocuteurs s'abstinrent de toucher au nœud de la question, ils tombèrent d'accord sur certains points qui conciliaient tout et qui furent ponctuellement exécutés.

Le message parut le lendemain 3 décembre ; le passage relatif à la Belgique était conçu dans les meilleurs termes. Quelques jours après, M. Behr exposa par écrit au Département des relations extérieures le désir de son gouvernement d'obtenir une prolongation de six mois pour les ratifications, et M. Mac Lane fit connaître officiellement que la proposition belge était acceptée. M. Legaré, Ministre des États-Unis à Bruxelles, fut chargé de soumettre au Gouvernement du Roi un article additionnel, par lequel la ratification du traité était prorogée au 1er juillet 1834 et l'échange au 3 mars 1835. Il aurait été impossible au Gouvernement de l'Union de se montrer plus gracieux et plus conciliant.

Le vrai motif de ces atermoiements était qu'à Bruxelles on désirait voir adopter quelques modifications au traité. M. Behr reçut à ce sujet de nouvelles intructions et il fut chargé bientôt après de sonder le Gouvernement de l'Union sur l'accueil que ce désir pouvait rencontrer. M. Behr en conféra avec M. Mac Lane ; mais l'honorable secrétaire d'État évita de se prononcer, parce qu'il comptait donner sa démission et qu'il valait mieux, disait-il, que la révision de l'affaire fût entamée par celui qui la terminerait. Le président émit également l'opinion qu'il était préférable d'attendre la formation du nouveau cabinet. La situation était délicate. Le Gouvernement était aigri par les échecs successifs qu'il avait éprouvés et l'on pouvait appréhender que la Belgique ne

Digitized by Google

ressentît cette fois le contre-coup de ces dispositions. M. Behr craignit même un instant qu'il n'eût pas pu convenablement rester accrédité auprès du Gouvernement des États-Unis.

Ces prévisions se réalisèrent bientôt, mais en partie seulement. Un nouveau Ministère arriva au pouvoir et M. Fortyth fut nommé secrétaire d'État. Dans une des premières entrevues qu'il eut avec lui, M. Behr lui annonça officieusement que le cabinet de Bruxelles ne pouvait proposer la ratification pure et simple du traité, mais qu'il demanderait ultérieurement certaines modifications. Le gouvernement de l'Union prit acte de cette notification, tout en déclarant qu'il ne partageait pas l'interprétation du Gouvernement belge sur les points qui faisaient obstacle à la ratification.

Ces incidents finirent par transpirer. La presse des États-Unis comme celle de la Belgique s'en occupa. Il en fut question dans les assemblées législatives des deux pays. A la Chambre des Représentants de Bruxelles, M. le comte Félix de Merode exprimait l'espoir qu'on parviendrait à « applanir sans secousse les difficultés qui s'étaient élevées entre la Belgique et les États-Unis. » A Washington, M. Behr craignait que la partie du message relative au refus de ratification ne contînt des réflexions désobligeantes dirigées contre le cabinet de Bruxelles ou bien contre le Ministre belge signataire du traité. Ses relations personnelles lui permirent encore une fois de tourner cet écueil. Le secrétaire d'État lui assura que la partie du message consacrée aux relations extérieures serait rédigée de manière à ne pouvoir blesser la susceptibilité du Gouvernement belge. Il tint parole. Le retard apporté à la ratification était qualifié seulement d'inattendu (*unexpected*) et aucune observation désagréable n'accompagnait l'énonciation du fait. La proposition de négocier un nouveau traité *n'est pas encore acceptée*, disait le message, ce qui pouvait signifier que les négociations s'ouvriraient prochainement,

Ce succès diplomatique fut presque immédiatement suivi d'un autre. Le message du président ayant été renvoyé par le Sénat et la Chambre des Représentants à leurs comités respectifs pour les affaires étrangères, M. Behr obtint de ses amis du Congrès que la non-ratification du traité serait passée sous silence dans leurs rapports. C'était au mois de mars 1835 ; plus de deux ans s'étaient écoulés depuis la signature de l'acte.

Au commencement de l'année suivante, le 9 février 1836, le secrétaire d'État notifia officiellement au baron Behr l'intention du Gouvernement américain de négocier avec lui un nouveau traité destiné à

Digitized by Google

remplacer celui dont certaines circonstances n'avaient pas permis la ratification.

Les pourparlers eurent lieu immédiatement. On tomba vite d'accord pour la suppression des articles 12, 13, 15, 16, 17, 19, 21, 27 et 28 du traité non ratifié (1). Quant à l'insertion de l'article spécial par lequel la république des États-Unis reconnaissait la neutralité du royaume de Belgique, le cabinet de Washington fit observer que cet article occasionnerait probablement le rejet du traité par le Sénat. En envoyant un chargé d'affaires à Bruxelles, l'Amérique avait reconnu la Belgique avec toutes les conditions de son existence. L'insertion d'une reconnaissance spéciale, chose inouïe, disait-on, dans les traditions de la diplomatie américaine, fournirait un excellent prétexte au Sénat, dont la majorité était opposée au Gouvernement, pour humilier le président en rejetant le traité. On ne désirait pas non plus l'insertion dans l'acte d'une disposition générale relative aux droits des neutres en temps de guerre, ni l'addition demandée aux objets considérés comme contrebande de guerre.

Il résultait de ce qui précède que les propositions du cabinet de Bruxelles étaient acceptées, sauf quelques légères exceptions, lesquelles ne portaient d'ailleurs sur aucun point essentiel.

Ces dispositions si favorables du cabinet de Washington provenaient de son désir de se concilier la Belgique dans l'éventualité d'une rupture avec la France. Après l'avénement du roi Louis-Philippe, le Gouvernement de l'Union réclama du Gouvernement français une indemnité de vingt-cinq millions de francs pour les bâtiments américains saisis par la marine française en conséquence des décrets qui avaient déclaré en état de blocus les îles Britanniques et dénationalisé tout navire qui serait soumis à la visite d'un bâtiment anglais.

Or, comme personne ne pouvait prévoir l'issue du conflit, le Gouvernement du général Jackson comprenait que, le cas échéant, les produits américains devaient passer par Anvers pour être introduits dans le pays ennemi,

Le baron Behr profita de ces dispositions pour négocier définitivement un nouveau traité de navigation, pour terminer l'affaire relative aux droits d'entrée et faire restituer l'argent payé pour la cargaison de l'*Antonius*. Ce dernier point exige quelques explications.

Lorsque le traité d'amitié fut conclu entre les deux pays, il fut con-

(1) Nous jugeons inutile de reproduire ici ces articles. On en trouvera le texte dans le tome I, pp. 23-25 des *Traités et conventions concernant la Belgique*, de M. de Garcia de la Vega.

Digitized by Google

venu que jusqu'à l'époque des ratifications et de la signature d'un traité de commerce, les navires des deux nations entrant réciproquement les uns dans les ports des autres, seraient traités sur un pied de parfaite égalité; or, lorsqu'il fut constant que le Gouvernement belge ne ratifiait pas le traité du 23 janvier 1833, le premier navire belge entrant dans un port des États-Unis — c'était l'*Antonius* — fut frappé d'un droit additionnel de 10 p. %. Ce droit s'élevait à plus de dix mille francs en dehors des impositions ordinaires. L'armateur du vaisseau fit entendre d'amères doléances et M. Behr, plaidant la bonne foi de son compatriote, demanda au Gouvernement américain de restituer la somme indûment perçue; mais il fallait pour cela une décision de la part du Congrès. Au bout de plusieurs mois de démarches incessantes, M. Behr eut la satisfaction de voir présenter au Congrès un bill tendant à restituer les droits additionnels payés par l'*Antonius* et à faire assimiler les navires belges aux navires nationaux, jusqu'à ce que le président reconnût l'urgence de rétablir les droits additionnels. Au mois de septembre 1836, le diplomate belge put écrire à Bruxelles que l'affaire de l'*Antonius* était arrangée. Le receveur des douanes à New-York avait reçu ordre de restituer à l'armateur la somme de 1,426,07 dollars pour le montant des droits additionnels perçus sur la cargaison et le tonnage de ce navire. Notre Ministre fut en même temps assuré que désormais les navires belges seraient traités sur le même pied que les Hollandais, c'est-à-dire, comme ceux des nations les plus favorisées.

Mais après avoir donné ces satisfactions au Gouvernement belge, le Gouvernement de la Maison-Blanche se crut en droit de faire valoir auprès du cabinet de Bruxelles une réclamation d'une autre nature.

Depuis que M. Behr était arrivé aux États-Unis, les secrétaires d'État, MM. Livingstone et Mac Lane, l'avaient entretenu plus d'une fois de l'indemnité due à des marchands américains pour les pertes qu'ils avaient éprouvées par suite de l'incendie de l'entrepôt d'Anvers en octobre 1830. Le Ministre belge répondait invariablement, et avec raison, que cela ne pouvait nullement concerner la Belgique. « Les bombes hollandaises, disait M. Behr, avaient embrasé un quartier de la ville d'Anvers; l'entrepôt était situé dans ce quartier; il a partagé le sort des bâtiments environnants dont les propriétaires n'ont reçu aucune indemnité de la part du Gouvernement belge. C'est un cas de guerre et l'on sait que ces sortes de cas forment exception. » Ces arguments étaient sans réplique, mais il fallait les renouveler souvent. C'est en effet une des qualités dominantes de la race anglo-saxonne que la té-

Digitized by Google

nacité qu'elle met à revendiquer ce qu'elle considère comme un droit. Une réclamation est rarement abandonnée ; elle passe comme un héritage de génération en génération et le Gouvernement est presque toujours forcé de s'en occuper. En 1835, on discuta, pour la vingtième fois au moins, une pétition concernant un cheval tué pendant la guerre de l'Indépendance.

Au mois d'octobre 1836, quelques jours après le règlement de l'*Antonius*, M. Behr reçut du secrétaire d'État une dépêche au sujet des réclamations dont nous venons de parler.

Le contenu de cette dépêche donnait à entendre que le Gouvernement des États-Unis s'adresserait à la fois à la Belgique et à la Hollande pour obtenir l'indemnité dont il s'agissait. En envoyant à Bruxelles une copie de la note américaine, M. Behr émettait l'avis que la Belgique pouvait se borner à déclarer que le dommage devait être payé par ceux qui l'avaient causé et non par ceux qui en avaient le plus souffert : dans l'espèce, la perte essuyée par les Américains était une légère fraction du dommage total, pour lequel le Gouvernement belge n'allouait à ses nationaux eux-mêmes aucune indemnité. En s'exprimant ainsi, le baron Behr rendait hommage au sens pratique de la nation américaine et il était persuadé qu'une réponse de ce genre ne serait pas accueillie défavorablement par le Gouvernement de l'Union. Ce dernier, du reste, ne s'en tint pas à la note adressée au baron Behr. Le message du président relatif aux relations extérieures renferma un paragraphe concernant les réclamations des sujets américains pour des marchandises détruites à Anvers et constata l'intention du cabinet de Washington d'adresser simultanément ses réclamations à Bruxelles et à la Haye.

M. Behr ne vit pas la fin de cette négociation. Depuis quelque temps déjà, le soin de sa santé et des affaires de famille lui avaient fait solliciter un congé pour revenir en Belgique. Après cinq ans de séjour dans un poste lointain, cette faveur ne pouvait lui être refusée ; mais il ne retourna plus à Washington ; les nécessités du service l'appelèrent à Constantinople. M. Legaré, nommé membre du Congrès pour la Caroline du Sud, avait quitté Bruxelles peu de temps auparavant : il fut remplacé comme chargé d'affaires en Belgique par M. Heywood, ancien président de la Législature de la Caroline du Sud et ami particulier du nouveau président, M. van Buren.

L'avénement de van Buren à la plus haute magistrature des États-Unis marquait une nouvelle évolution dans la politique intérieure de ce grand pays qu'il ne peut pas paraître inopportun de signaler ici. Le Gouvernement établi par Washington avait des éléments et des formes

Digitized by Google

aristocratiques. Virginien de naissance, le « législateur » resta fidèle aux mœurs et aux opinions d'un pays où il existait des maîtres et des serviteurs. De là le cens électoral, le maintien du droit de primogéniture pour les Etats à esclaves et surtout le pouvoir conféré au Sénat des États-Unis, pouvoir établi sur des bases tellement larges qu'il fallut, pour l'ébranler, trente ans de lutte et l'influence du président Jackson. Jefferson se constitua l'apôtre d'un principe nouveau. La démocratie américaine, cette théorie vague et obscure, dont il serait difficile de donner une définition exacte, fut inventée par Jefferson comme un instrument propre à remuer les masses qui devaient le porter au pouvoir. Pendant les huit années de sa présidence, le principe d'égalité absolue et de liberté sans frein se développa de plus en plus. André Jackson, adversaire déclaré des fédéralistes, exagéra encore ce principe. Vainqueur des Anglais, quand la fortune des États-Unis semblait perdue à toujours, apparu tout-à-coup pour sauver l'honneur national, il jouit d'une popularité qui lui rendit tout possible. Il se déclara hautement l'*homme du peuple* et déploya la bannière de la démocratie avancée. Ce fut van Buren qui signala à Jackson le secret de sa force en lui enseignant le pouvoir des places et de l'argent. Jusqu'alors les présidents n'avaient pas employé la destitution des fonctionnaires publics comme un moyen de « persuasion » en fait d'opinions politiques. Poussé par van Buren, le général Jackson adopta ce système nouveau qui lui montrait en perspective une autorité absolue et l'humiliation de ses adversaires. Appelant à son aide tout le parti démocratique, invoquant les souvenirs et les sympathies de ses anciens compagnons d'armes, destituant les opposants sous prétexte d'aristocratie et de fédéralisme, déclarant la guerre à la Banque des États-Unis afin de pouvoir promettre ses dépouilles aux banques locales, il parvint à une seconde présidence pendant laquelle il gouverna presque en souverain absolu. Telles étaient, au surplus, les dispositions de la majorité aux États-Unis que Jackson eût été maintenu une troisième fois dans sa présidence, si le refus de Washington — de Washington, le « père du peuple », *the man first in peace, first in war, first in the hearts of his countrymen* — d'être l'objet de la même faveur n'avait fait admettre, à titre de principe, que le pouvoir ne doit pas rester plus de huit années entre les mêmes mains. M. van Buren se flattait d'administrer d'après les précédents du général Jackson. Mais allait-il se montrer capable de supporter le même fardeau? Bien des personnes en doutaient, et M. Behr était du nombre. M. van Buren était sans contredit adroit et habile; mais s'il était parvenu à la présidence, c'était

Digitized by Google

grâce à l'influence du général qui l'avait lui-même désigné au suffrage populaire. C'était une tâche énorme que de succéder à un homme comme le général Jackson, lequel, malgré d'incontestables défauts, restera une des grandes figures de l'Union américaine.

M. Behr n'assista pas au développement des conséquences du système inauguré par M. Jackson. Il quitta définitivement Washington au mois de septembre 1837. Sa mission avait profité largement à sa patrie Il n'avait pas seulement établi avec le Gouvernement de l'Union des rapports officiels sur le pied le plus cordial, aplani les difficultés que certaines hostilités avaient semées sur sa route, conclu un traité tellement avantageux qu'aucun autre pays ne pouvait se flatter d'en avoir fait un semblable; mais il avait surtout travaillé à entourer le nom belge d'un prestige que le temps n'a fait que grandir et noué des relations personnelles dont le souvenir n'est pas encore perdu aujourd'hui (1).

E. DE BORCHGRAVE.

(1) Ce que nous avons dit du caractère et des aptitudes diverses du baron Behr et de ses excellentes relations avec le Gouvernement et la société des États-Unis, nous a été confirmé par un juge compétent en fait de diplomates, M. William Hunter, sous-secrétaire d'État depuis près d'un demi-siècle au Ministère des Affaires étrangères à Washington. M. Hunter a passé récemment quelques jours à Bruxelles. Rien n'est plus intéressant que de l'entendre dans l'épanchement de la conversation intime, apprécier les hommes et les choses qu'il a pu observer pendant sa longue et féconde carrière.

Digitized by Google

VOYAGE A L'ILE DE CUBA. (1)

La rade de la Havane est une des plus belles du monde; c'est un bassin demi circulaire, creusé dans le sein des terres par la nature, et entourant la ville d'une nappe toujours limpide et azurée. Mille vaisseaux peuvent tenir à l'aise dans cet asile, dont l'entrée est un goulot resserré, espèce d'étranglement où les flots de la mer la plus courroucée expirent impuissants. Pour rétrécir encore cet étroit passage, les Espagnols y ont submergé deux vieux navires de guerre, dont la place est indiquée par des bouées flottantes. De chaque côté de la passe s'élèvent deux forts redoutables, dont l'un, appelé le *Morro*, avec ses gueules toujours béantes et sa crinière de mousse gluante et verdâtre sur son rocher noir, eût été comparé, par les anciens, à Cerbère gardant le Tenare.

La ville s'est rassemblée sur les bords circulaires de sa rade méditerranéenne; c'est là qu'est le commerce, c'est là le cœur de la Cité. Sur le rivage de la mer, on n'aperçoit que quelques faubourgs et quelques promenades éloignées.

La Havane est une ville pittoresque, mais qui n'a rien de bien remarquable, si ce n'est sa physionomie toute espagnole et son cachet castillan. Les rues sont étroites, sans pavé, et par conséquent impraticables pendant les pluies. Il y a de magnifiques maisons, à l'architecture grandiose, mêlées à de misérables huttes. C'est la plèbe et la grandesse espagnoles qui sont là taillées en pierres. Les fenêtres sont larges, basses, et garnies d'un grillage en bois ou en fer. De longs balcons extérieurs entourent le premier et le deuxième étages de leurs galeries ouvertes ou fermées par des jalousies. A travers les grillages des fenêtres basses, la vie du ménage apparaît à tous les yeux. Chaque maison est une cage à jour, dont les habitants s'agitent et se mettent à l'aise, sans

(1) Nous croyons utile de consigner dans ce recueil quelques notes d'un touriste sur l'île de Cuba. En effet, depuis plusieurs années, une révolte a éclaté dans la *Perle des Antilles* contre la mère-patrie; et celle-ci n'a pas réussi jusqu'ici à la maîtriser. Les efforts qu'elle fait pour y parvenir montrent le prix qu'elle attache à conserver cette colonie. D'autre part, l'île de Cuba n'a pas cessé d'être convoitée par les États-Unis, et, si l'on en croit de récentes informations, la Prusse a également jeté les yeux sur les Antilles. Il convient donc de faire ressortir l'importance de Cuba.

(*Note de Rédaction*).

Digitized by Google

songer qu'ils sont en pleine rue. Dans l'intérieur, la distribution est également uniforme. Partout une cour carrée avec galeries couvertes, où aboutissent tous les appartements.

Dans les grandes maisons, un portail immense, hautaine entrée du hautain Castillan, conduit à la cour intérieure, pavée de marbre, et à l'escalier de pierre, imposant et vaste, comme le faisaient nos aïeux. Les appartements, disposés sur une même ligne, communiquent par de larges portes rentrantes dans la boiserie; point de cheminées; point de vitres; la maison respire à pleins poumons, rien ne lui intercepte l'air. Presque partout les murs sont sans papier et simplement blanchis; un lit à matelas orne la chambre à coucher, mais il est de pure parade. Un lit de sangle sans matelas ni couverture, voilà la couche générale du plus petit comme du plus grand, et quand on a pu apprécier la fraîcheur de cette couche, on n'en veut plus d'autre. Chaque lit est enveloppé de son moustiquaire, car le moustique est une plaie commune à ce pays. Un meuble qu'on est étonné de voir dans la plupart des salons bourgeois, c'est... la voiture de la famille, la *volante*. Cette voiture que le Havanais place dans son salon, est quelquefois d'une richesse extrême, et toujours d'une admirable propreté. Sa forme est bizarre.

Le cabriolet, au lieu d'être suspendu sur l'essieu, entre les deux roues, comme sont nos voitures, est suspendu sur les brancarts, en avant des roues qui sont très hautes. Aux brancarts, également très longs, s'attèle un cheval monté et guidé à la bride par un nègre appelé *calesero*, dont le costume n'est pas moins original. Chapeau galonné, veste ronde brodée soie, argent ou or; chemise blanche, pantalon blanc, gants jaunes, souliers fins à boucles d'argent, énormes bottes à l'écuyère parfaitement vernies et dépassant d'un pied le genou des nègres, tel est cet accoutrement qui les fait ressembler à des singes bottés. Ils ont, pour conduire, une dextérité et une finesse d'ouïe étonnantes. Le maître, en montant en voiture, leur dit rarement où il va; du fond de sa volante, il les dirige en leur disant à *droite*, à *gauche*, et le *calesero* saisit au passage cet ordre qui, murmuré du bout des lèvres, lui laisse souvent à peine le temps de l'exécution. Les volantes ont sur nos voitures européennes l'avantage d'être inversables, vu la hauteur des roues et la position infime du cabriolet. On est séparé du cocher, et, à l'aide d'une étoffe verte ou bleue qui clot entièrement ou partiellement la capote, on se dérobe à son gré à la foule indiscrète.

Les principales curiosités de la Havane sont la *place d'Armes*, au centre de la ville et devant le palais du gouverneur; l'ancien *Paseo* et le nouveau *Compo del Marthe*, à l'entrée des faubourgs; le *Paseo Mili-*

Digitized by Google

tare, situé à quelques milles de la ville, est le rendez-vous favori des habitants. Il faut y ajouter : 1° le *jardin botanique* et quelques jardins particuliers, qui offrent dans un seul lieu toutes les productions des Antilles; 2° la *prison nouvelle*, qui s'élève à l'ombre du nom de Tacon; 3° les fortifications qui entourent la ville et qui, bordées de fossés assez misérables, comprennent le *Cabana*, ou caserne principale de la garnison, dominant la rive gauche de la rade; et quatre ou cinq forts parmi lesquels le *Morro* seul est digne de remarque; 4° le café de la *Louja*, le plus vaste que j'aie vu dans aucune partie du monde, et devant lequel les havanistes s'arrêtent, dans leurs volantes, pour prendre une glace, en venant d'entendre la musique de la *place d'Armes*, à vingt pas de là; 5° les théâtres qui sont au nombre de cinq ou six, parmi lesquels le théâtre espagnol-italien mérite seul d'être vu.

J'aurai fini la nomenclature des monuments de la Havane, en citant les églises fort nombreuses, qui n'ont rien de remarquable, la cathédrale y comprise, et les couvents qui prennent à la ville le tiers de son enceinte.

Les environs de la Havane offrent de délicieux aspects. C'est dans la campagne que l'on s'aperçoit surtout qu'on n'est plus sur le sol d'Europe, mais sur celui des tropiques. Là, la parure de la nature est complètement nouvelle, et hormis la verdure, qui est le fonds principal du grand costume terrestre, les yeux ne retrouvent rien des sites européens. Dans la plaine et sur les monts, vous ne voyez que le palmier, ce porte-étendard des Antilles, dont la porte est abritée d'une couronne de feuilles verdoyantes, s'épanouissant en éventail sur ces arbres qui naissent et se développent à la fois; le fruit, la fleur et le bouton, trois générations engendrées et portées simultanément par un même arbre ! Le cocotier, ce frère du palmier, moins beau, mais plus utile que lui, portant ses grosses noix rasssemblées comme des grelots, sous l'aisselle de ses longues feuilles jaunissantes; le bananier, qui est le père nourricier de ces pays; le corossolier, dont le fruit a un goût suave de fraise et de poire; le goyavier à la pomme astringente, dont la pâte et la gelée voyagent au bout du monde; le mango et le mamey importés de Saint-Domingue, l'acajou, le cèdre, le cébia, tête noble et fière que la main de l'homme abat impitoyablement quand ses yeux y découvrent le *chou palmiste*, cette cervelle végétale si précieuse aux gourmands, qui trouvent un nouveau sel à leur jouissance épicurienne dans la pensée, qu'en un seul coup ils vont dévorer tout un arbre. En effet, celui-ci meurt aussitôt qu'on a brisé son front pour arracher cette substance !

Digitized by Google

Pour voir l'île de Cuba dans tout l'éclat de sa splendeur native, il faut suivre et chercher plus avant dans ses états la coquette qui dispute à Saint-Domingue sa couronne et son nom de reine des Antilles. Les quartiers Saint-Marc et Saint-André, distants de quinze ou seize lieues de la Havane, sont les lieux favoris de l'île; là est son temple, son sanctuaire. Les habitations y sont plus belles que des palais; des champs de cannes à sucre et des caféfaux immenses les entourent. Sept ou huit cents nègres, et quelquefois douze cents, cultivent en tout sens ces terres fécondes sur lesquelles ils se tiennent courbés de l'aurore au crépuscule; de noirs troupeaux d'hommes puissants qu'un seul blanc dirige, commande et punit. Dans ces habitations se voient des allées de palmiers d'une lieue de long, droites et alignées comme un régiment de soldats. La canne à sucre couvre la terre de ses roseaux liquoreux; l'arbre au café, élevant sa forte racine du sein des terres les plus rocheuses, allonge ses branches émondées où brillent ses blancs calices, que le moindre vent agite et fait scintiller de loin comme une neige printannière. Et pour servir de bordure harmonique au tableau, une épaisse et longue haie de citronniers encadre le tout d'un mur de verdure, dont les fleurs odoriférantes embaument l'air de leurs parfums. Ces lieux sont un paradis terrestre; ils sont presque entièrement peuplés (le quartier St-André surtout) par des Français anciens colons de Saint-Domingue. C'est une petite tribu française perdue, mais unie, dans la grande tribu espagnole qui couvre l'île.

Chaque habitation possède une sucrerie ou des moulins à café, suivant son genre de culture. La préparation du café est fort simple. Avant sa maturité, la graine est enveloppée dans une petite baie rougeâtre dont elle forme le noyau; avec la chaleur, cette baie se durcit et noircit. Cueillie à la main, on l'étend au soleil sur des glacis; puis, une fois desséchée, on la jette sous une roue de bois assez pesante pour écraser l'enveloppe, et assez légère pour épargner le grain.

Quant à la canne à sucre, on la coupe du mois de février au mois d'avril. Une fois coupée, la canne est introduite par les nègres entre un système de cylindres en fer qui, roulant perpendiculairement les uns contre les autres, écrasent la canne et en expriment le jus. Celui-ci est conduit par des tuyaux dans une première chaudière où il reçoit un premier degré de cuisson; de cette chaudière, il passe dans une seconde, et de celle-ci dans une troisième. Quand il a atteint la condensation voulue, on le fait couler dans une dernière chaudière froide, profonde et recouverte, comme le sont certains puits de nos campagnes. Un nègre l'agite constamment et l'enlève pour le laisser retomber dans cette pis-

Digitized by Google

cine, où la matière saccharine se coagule par le refroidissement. Quand elle accuse la consistance siropeuse d'une épaisse gelée, on la verse dans des vases de terre ayant la forme conique des gros pains de sucre, et on recouvre le tout d'une couche de terre glaise. La cristallisation opérée, le sucre est retiré du vase, émietté, trié en qualités diverses, puis exposé sur des claies au soleil qui le blanchit et le raffine: après quoi, il est livré au commerce. Avec le résidu des cannes pressurées, on fait des eaux-de-vie, du taffia, du rhum dans les distilleries qui accompagnent toujours les sucreries.

Le commerce de la Havane est considérable. Les principales exportations consistent en sucre, café, fruits et cigares; elle fournit, à elle seule, les trois quarts des 40 millions que l'Espagne retire annuellement de cette colonie, dont la population générale n'est que de 900 mille habitants. Ces revenus si considérables sont en grande partie le produit des douanes, malgré tout ce que la contrebande leur enlève !

Inutile d'insister, après cela, sur le prix que l'Espagne attache à la possession de l'île de Cuba. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 1868 ont été d'accord à cet égard. Mais leur faiblesse et la guerre civile qui désole la péninsule permettent à la révolte de se perpétuer. Si un gouvernement monarchique fort et respecté était restauré à Madrid, les rebelles seraient, selon toutes les probabilités, obligés de se soumettre.

Digitized by Google

DES PROGRÈS ET DE L'ORGANISATION

DU PARTI CONSERVATEUR.

Les pages que j'ai publiées il y a deux mois sur l'organisation du parti conservateur dans les arrondissements wallons, ont reçu partout le plus sympathique accueil.

Dès le lendemain des élections, les catholiques avaient compris la nécessité de s'entendre et de se grouper à l'effet de fortifier les positions déjà conquises et d'emporter celles qui jusqu'à présent ont résisté à leurs assauts. Les échecs essuyés dans quelques districts wallons ne les avaient pas découragés. Sans doute, dans le travail électoral, ils poursuivent le succès; mais, avant tout, ils remplissent leur devoir de chrétiens, et ce mobile supérieur, qui inspire leur activité, explique l'impuissance des revers à attiédir leur zèle.

Si telles étaient leurs dispositions après la journée du 9 juin, combien leur ardeur n'a-t-elle pas dû être excitée par les succès marquants que depuis trois mois des élections partielles leur ont procurés! J'accorde que, Thielt et Hasselt étant de longue date acquis à notre opinion, l'élection de MM. Beernaert et de Pitteurs n'a pas eu la portée d'une conquête. Mais à Verviers, à Dixmude, à Furnes-Ostende, la signification du triomphe ne saurait être déniée. A Verviers, vaincus le 9 juin, nous avons retrouvé peu de semaines après, avec M. Simonis, notre majorité de 1870. A Dixmude, qui avait si longtemps élu à la Chambre M. de Breyne et au Sénat M. Van Woumen, et où, en 1870, les libéraux avaient entamé avec M. Peers-De Nieulandt une lutte sérieuse, cette fois, notre candidat, M. Van Ockerhout, a été nommé sans contestation. A Furnes-Ostende enfin, représenté au Sénat pendant vingt-cinq ans par des mandataires libéraux, le candidat catholique, bien qu'inconnu pour ainsi dire dans cette région, a battu le bourgmestre de Furnes appuyé vigoureusement par le bourgmestre d'Ostende; et, ce qui est bien remarquable, c'est que, tandis que dans le passé, à deux reprises, le district d'Ostende n'avait donné à nos candidats, MM. de Boninge et Van Heule, qu'une centaine de voix, le 25 août dernier, M. B. Du Bus en a eu 483, distancé seulement de 22 voix par son concurrent, M. Behaghel.

Digitized by Google

Tout ceci prouve une fois de plus, que le pays flamand est appelé, dans un avenir rapproché, à avoir dans le parlement une députation absolument homogène. Jusqu'ici, la gauche comptait, dans chacune de nos chambres, deux mandataires flamands, MM. Alb. Du Bus et Mazeman d'une part, MM. Van Iseghem et Vandenpeereboom d'autre part. Aujourd'hui, la proportion est rétablie: l'opposition au Sénat ne renferme plus qu'un membre flamand, M. Mazeman. Mais ce résultat doit être dépassé, et il faut que dès maintenant, à Ypres et à Ostende, nos amis préparent l'échec de MM. Vandenpeereboom, Van Iseghem et Mazeman. Il est inadmissible que nous ne puissions, d'ici à deux ans, conquérir dans le premier de ces arrondissements les cinq voix qui y ont manqué à M. Struye en 1870, dans le second les 12 voix qui eussent suffi pour y placer cette année M. Behaghel en minorité. Au travail donc! dirai-je aux vaillants lutteurs d'Ostende et d'Ypres; au travail tout de suite, afin que bientôt le libéralisme ne soit plus qu'un souvenir dans la Flandre.

Est-ce à dire qu'il convienne, dans les provinces flamandes, de ne veiller et s'organiser qu'à Ypres et à Ostende? Telle n'est certe pas ma pensée. La continuité des succès dépend de la persistance des efforts. C'est ce dont doivent se convaincre surtout nos amis de Furnes. Dans ce district, M. B. Du Bus ne l'a emporté qu'à 39 voix de majorité; c'est trop peu : une organisation intelligente nous y fera retrouver l'ancienne majorité qui élisait M. Clep et après lui M. Jules Desmedt.

Mais ces conseils sont superflus: les Flamands font trop bien leurs affaires, pour qu'il nous soit permis de douter de leur activité et de leur dévouement éprouvé. C'est du côté des provinces wallonnes qu'il faut regarder.

J'ai déjà montré que le prétendu antagonisme entre les provinces flamandes et les provinces wallonnes est une allégation démentie par les choix de la province de Namur et du Luxembourg et par la dernière élection de Verviers: toutefois, ce qui est vrai, c'est que le Hainaut et la plus grande partie de la province de Liége réclament notre plus sérieuse attention.

Ainsi que je l'espérais, la Fédération des Cercles catholiques et la Fédération des Associations conservatrices ont compris les exigences de cette situation, et, de concert, elles ont résolu de travailler à l'organisation de notre parti dans les districts wallons. Plusieurs de ceux-ci ont été du reste au-devant du concours que vont leur prêter les Fédérations coalisées.

A Huy, les catholiques sont enfin sortis de leur torpeur. J'avais fait

Digitized by Google

voir combien leur inaction de 1874 était peu justifiable après les résultats obtenus en 1870. Ils l'ont senti eux-mêmes, et les voilà constitués dans tout l'arrondissement, à Huy, dans le Condroz, le Rivage, la Hesbaye, et à Ferrières où le cercle catholique récemment fondé leur prêtera un secours efficace.

A Philippeville, bien que la personnalité de M. de Baillet-Latour y ait rendu jusqu'à présent la lutte difficile, des cercles catholiques viennent de s'ouvrir à Philippeville et à Couvin: c'est le point de départ d'un travail d'ensemble qui autorise pour 1876 les meilleures prévisions.

Il convient d'ajouter qu'à Namur et à Verviers, nos amis se préparent à déjouer les espérances libérales. A Namur, les catholiques vivaient dans la plus grande quiétude; mais l'élection provinciale de Fosse leur a donné l'alarme; les bases de la réorganisation sont jetées, et, dans deux ans, ils seront plus forts que jamais. A Verviers, le travail de la révision des listes électorales avait toujours été négligé; en dépit de cette infériorité, M. Simonis a réussi trois fois; désormais, les listes seront épurées, et l'avenir est à nous.

Mais tout cela ne suffit pas, et c'est dans les autres districts wallons qu'il faut s'organiser. Citons quelques exemples.

Dans l'arrondissement de Soignies, 3 cantons nous sont acquis: Lessines, Soignies et Enghien; le Rœulx seul donne à nos adversaires une forte majorité. Qui contestera qu'avec de pareils éléments de succès, une organisation solide, qui, malheureusement, y fait complètement défaut, nous assurerait le triomphe?

A Thuin, les cantons de Beaumont, de Chimay et de Binche nous sont toujours restés fidèles. Qu'on y fonde des Associations cantonales, et celles-ci finiront bien par envelopper dans leur réseau l'arrondissement tout entier.

Dans le district de Tournai, qui pendant si longtemps a eu une députation catholique, il semble que les conservateurs dorment, et cependant, le chef-lieu nous donnerait aisément la majorité, les cantons de Celles et de Templeuve sont bons, et nous progressons à Leuze par le seul mouvement de l'opinion. Conçoit-on dès lors qu'on y reste plongé dans une inactivité obstinée?

A l'œuvre donc les catholiques de Soignies, de Thuin et de Tournai! Je ne mentionne du reste ces arrondissements qu'à titre d'exemples. Ce que j'en dis se vérifierait partout. Mais je veux ajouter quelques mots au sujet de l'arrondissement de Bruxelles.

Certains journaux ont annoncé récemment la constitution dans la

Digitized by Google

capitale d'un grand Cercle catholique, en déclarant en même temps que l'appui de la Fédération des Associations conservatrices et de celle des Cercles catholiques était acquis à ce projet.

Je pense que la nouvelle était prématurée : la constitution d'un Cercle catholique à Bruxelles n'a pas le caractère d'un fait accompli, et jusqu'ici, aucune des deux Fédérations ne s'est prononcée en sa faveur.

Selon moi, le moment n'est pas venu de songer à la réalisation d'un pareil dessein. En soi, le Cercle dont on préconise la fondation serait une bonne chose; mais il faut consulter l'opportunité, et je puis dire que jusqu'à présent l'idée émise n'est pas suffisamment patronée.

Dans mon opinion, l'intérêt actuel du parti conservateur est de se constituer partout solidement en province. Quand cette organisation sera achevée, on fera bien de songer à la création d'un Cercle catholique dans la capitale : ce sera en quelque sorte *le couronnement de l'édifice*. Quand ce couronnement pourra-t-il être posé? Je ne puis en déterminer la date. Pour le moment, voici les conseils que je prends la liberté de donner à nos amis des provinces et de Bruxelles :

Aux premiers, je dirai : N'appuyez pas dès maintenant la fondation d'un tel Cercle; vous ne réussiriez pas; fortifiez-vous d'abord dans vos arrondissements; plus tard, on réclamera fructueusement votre concours pour l'institution dont il s'agit; jusque-là, ne disséminez pas vos ressources : Bruxelles y gagnerait peu et la province y perdrait.

Aux seconds je dirai : Il y a bien autre chose à faire que de constituer en ce moment un Cercle catholique dans la capitale! Vous avez une Association électorale qui elle-même est un cercle et a adhéré à la Fédération des Cercles; élargissez-en les cadres, procurez-lui des recrues, elle en a besoin; vous êtes trop faibles pour diviser vos efforts.

Je m'adresserai enfin au comité dirigeant de cette Association, et je lui tiendrai ce langage : Votre mission propre est le travail électoral : il y a de ce côté un vaste champ ouvert à votre activité; n'en détournez pas votre sollicitude. Dans quatre ans le comte Louis de Mérode doit être réélu ; préoccupez-vous dès maintenant de sa réélection ; chargez-vous de réviser les listes électorales, d'organiser le parti par sections et par rues, de secouer l'indifférence de ces électeurs qui, au nombre de 5.000, s'abstiennent systématiquement à chaque élection. Voilà ce qu'il y a à faire actuellement à Bruxelles, voilà dans quel sens on peut travailler avec profit. Et c'est, quand, dans ce domaine, rien ne se fait, c'est quand un devoir aussi pressant et capital est négligé, qu'on songe-

Digitized by Google

rait à bâtir sur le sable un cercle catholique! Assurément, une telle tentative ne serait ni sage ni prudente.

Je ferme cette parenthèse et je reprends mon sujet. Les libéraux ont affecté de s'effrayer des projets d'organisation du parti conservateur. Leurs journaux se sont écriés qu'il s'agissait par là d'arriver à mettre la Constitution de côté, et, je les cite tous en reproduisant ces paroles de l'*Étoile* : « Les moyens sont indiqués, le but nettement défini : » couvrir le pays de cercles et d'associations qui préparent le recru- » tement d'une majorité parlementaire disposée à faire triompher les » droits de l'Église, *sans s'arrêter même aux faits légaux qui pourraient* » *s'y opposer, c'est-à-dire à la Constitution.* »

Non, rien n'est moins vrai. Je n'ai pas l'intention de revenir ici sur une démonstration que j'ai faite dans mes articles en réponse à M. De Laveleye : qu'il me suffise de dire que l'organisation projetée n'a pas pour objet de renverser la Constitution, mais au contraire de nous mettre à même de défendre efficacement les droits et les libertés qu'elle nous assure; et quand l'*Étoile* ajoute que le parti libéral devrait prendre pour programme la défense des droits de l'État, je répondrai que le parti conservateur ne conteste nullement ces droits en Belgique: les deux sociétés sont parfaitement distinctes; il est d'un intérêt social qu'elles s'entendent dans les questions mixtes, et c'est ce qui est arrivé en matière d'instruction primaire et de temporel des cultes; mais, dans leurs domaines propres, elles sont et doivent rester indépendantes.

Je sais bien qu'on accuse le clergé de méditer la ruine de la Constitution. Cette accusation, jamais prouvée, cent fois rencontrée, ne mérite plus de réfutation. Je me borne à rappeler un fait récent. Dans un banquet donné au mois d'août à Thielt, l'évêque de Bruges a porté un toast à M. d'Anethan et à M. Beernaert. Nul n'ignore à coup sûr que M. d'Anethan a très nettement accentué son attachement à la Constitution, et que M. Beernaert, dans sa profession de foi, s'est déclaré « catholique et constitutionnel. » L'hommage que leur a rendu le chef du diocèse est le meilleur démenti des projets que l'on attribue gratuitement au haut clergé.

Le travail d'organisation qui se continue avec persévérance et succès dans les rangs conservateurs a jeté l'alarme parmi certains libéraux. Et nous aussi, se sont écriés leurs journaux, entendons-nous, organisons-nous, imitons nos adversaires! « L'heure, a dit l'un d'eux, est à l'action, » au mouvement, à la recherche des caractères hésitants, au dénom- » brement des amis et des ennemis, aux préparatifs de la lutte. » En avant, et « qu'une noble émulation, a dit un autre, s'empare de tous

Digitized by Google

» les groupes du libéralisme, pour que chacun apporte sa pierre à l'édi-
» fice du progrès et l'y apporte d'une manière efficace. »

Il ne semble pas que ces appels soient écoutés. Et comment le seraient-ils ? Le libéralisme n'a plus de programme, il n'en peut plus avoir, j'entends de programme commun. Certains de ses organes s'écrient bien que leur mot d'ordre est toujours « l'indépendance du pouvoir civil. » Mais l'opinion publique sait parfaitement que nul en Belgique ne menace cette indépendance, et il n'est pas nécessaire de s'associer pour défendre ce qui n'est pas attaqué. Ensuite, un tel mot d'ordre ne suffit plus à une portion des libéraux. Les vieux libéraux, soit par faiblesse, soit par faux calcul, ont laissé petit à petit les libéraux progressistes envahir leurs rangs, et, aujourd'hui ceux-ci réclament des concessions en proportion avec leur nombre et veulent dicter la loi. Les plus avancés d'entre ces derniers ont fondé à Gand un *Cercle progressiste* ayant pour programme, entr'autres choses, le suffrage universel, l'abolition des impôts indirects, l'inspection des couvents, le mandat impératif, « la division et la mobilité des biens ». Mais ce programme est rejeté par les doctrinaires; comment donc marcher de concert à la bataille, alors qu'on est en désaccord complet sur le but à atteindre ?

Mais je vais plus loin. J'admets pour un instant, que le parti libéral, faisant trève à ses dissensions intestines, parvienne à jeter partout les bases d'une organisation sérieuse et durable. Y aurait-il lieu pour le parti conservateur de s'en effrayer ? Du tout, et voici pourquoi.

Qui aura la haute main dans cette organisation? Qui la dirigera et y élèvera une voix écoutée ? Seront-ce les anciens libéraux de l'école de MM. Liedts, Lebeau et Leclercq, ayant voté la loi de 1842, respectueux envers la religion, et étrangers à l'esprit de dénigrement systématique à l'égard du clergé ? Incontestablement non; et si, il y a quatre ans, les conseils de M. Devaux ont été rejetés par l'Association libérale de Bruges, ce ne sera pas aujourd'hui, après les nouveaux pas faits par le libéralisme dans la voie antireligieuse, qu'on laissera aux hommes de cette nuance la direction du parti. D'ailleurs, ceux-ci n'y consentiraient pas : déjà dégoûtés pour la plupart de toute action politique par les excès de leurs coreligionnaires, les uns se renferment dans une abstention systématique, d'autres ne sont pas éloignés de nous tendre la main, d'autres encore votent déjà, soit ouvertement, soit en secret, pour nos candidats. Quels noms figureront donc à la tête de l'organisation projetée du libéralisme, si elle réussit ? Mais ce seront partout les noms des hommes les plus ardents, les plus hostiles à

Digitized by Google

l'Église, partisans des réformes radicales, depuis les Demonty de Verviers jusqu'aux Vuylsteke et aux Willequet de Gand. Cela étant, qui contestera sérieusement que les vieux libéraux, favorables à la politique transactionnelle des chambres de 1842 et du cabinet De Brouckere, les esprits flottants qui votaient souvent pour l'opinion libérale sans s'y être définitivement ralliés et dont le concours faisait pencher la balance dans les arrondissements douteux, qui contestera, dis-je, que toute cette masse de vieux libéraux et d'esprits flottants se ralliera à notre drapeau et nous secondera pour la défense de la propriété, de la famille et de la religion ?

Ayons donc confiance. Que les libéraux s'organisent ou non, nous sommes destinés à marcher de progrès en progrès : les libéraux, en multipliant les fautes les plus graves, sont à leur insu nos meilleurs alliés. Le jour où ils ont inauguré une politique antireligieuse, ils ont porté à leur opinion un coup fatal, et quand le *Journal de Gand*, effrayé des éventualités que je signale, conseillait naguère, en repoussant le programme du Cercle progressiste, de se rallier à d'autres principes, et qu'il citait parmi ceux-ci « la guerre incessante contre les empiétements (!) du clergé et des couvents », il ne voyait pas que, lui aussi, en s'aliénant une partie de ses amis, il combattait pour nous. Je le répète : ayons confiance ; le vent souffle dans nos voiles, et, si nous restons fidèles à la politique de modération qui a été depuis 1830 l'honneur et la force du parti conservateur, nous n'avons plus rien à craindre des entreprises libérales. De leurs propres mains, nos adversaires ont préparé leur décadence : nous, nous seuls, nous représentons l'ordre, la religion et la liberté !

CH. WOESTE.

Digitized by Google

LA RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL,

LA POLITIQUE PRUSIENNE ET LES ÉLECTIONS FRANÇAISES.

La reconnaissance du gouvernement du maréchal Serrano par la plupart des États de l'Europe, si difficile à justifier qu'elle soit en elle-même, n'a pas l'importance qu'une partie de la presse y a assignée. En fait, avant cette reconnaissance, toutes les puissances avaient à Madrid des représentants qui entretenaient avec le chef du pouvoir exécutif des relations officieuses. D'officieuses, ces relations sont devenues officielles; mais, à bien prendre les choses, si la forme en a été modifiée, au fond, elles resteront à peu près ce qu'elles étaient déjà.

Il y a plus. Lorsqu'on examine de près le travail diplomatique qui a abouti à l'acte posé par les chancelleries européennes, on ne saurait révoquer en doute les sérieux échecs essuyés, à cette occasion, par la politique prussienne.

Des indices nombreux permettent d'affirmer que la Prusse méditait une intervention matérielle en Espagne, d'abord pour en chasser don Carlos, ensuite pour s'attacher par des liens de gratitude le gouvernement de Madrid et s'en faire un allié contre la France. A vrai dire, celui-ci a prétendu dans ses dépêches à l'amiral Polo, son ministre à Washington, qu'il ne s'agissait que d'obtenir de la part de la marine allemande « un service de police. » Mais, outre que ce service aurait eu par lui-même le caractère d'une intervention armée, il n'est pas à présumer, en présence des progrès signalés de l'armée carliste, que M. de Bismarck eût borné là son concours.

Le cabinet de Berlin entendait bien du reste retirer un profit matériel de l'appui qu'il avait offert; on assure qu'il demanda comme prix de son alliance la cession de l'île Porto-Rico, et, chose à peine croyable, il ne rencontra de la part du maréchal Serrano aucune résistance, les dépêches à l'amiral Polo l'attestent suffisamment (1).

Toutefois, le succès de la combinaison ne dépendait pas exclusivement de l'accord des deux gouvernements de Berlin et de Madrid. Il fallait en outre que l'Europe ne s'opposât pas à l'intervention armée de

(1) Ces dépêches sont résumées aux documents historiques d'après les journaux américains.

Digitized by Google

la Prusse dans les affaires d'Espagne, et que les États-Unis ne fissent pas d'objection à la cession de l'île Porto-Rico.

Or, ce sont précisément ces deux choses-là qui ont manqué au cabinet prussien.

D'une part, la reine d'Angleterre fit, dans le discours de clôture de la session anglaise, la déclaration suivante : « Je vois avec un profond » regret la continuation des troubles en Espagne, seule contrée qui en » Europe ne jouisse point de la paix; désirant voir rétablir au plus tôt » l'ordre et la tranquillité dans la Péninsule, je crois que *le plus sûr* » *moyen d'arriver à ce double but est de s'abstenir de toute interven-* » *tion dans les affaires d'un État indépendant et ami.* » Et nous citons la presse anglaise tout entière en rapportant ces paroles du *Seardard* : « Il est certain qu'il ne sera point permis au prince de » Bismarck d'agir séparément et de s'arroger à lui seul le réglement » et la solution de cette question épineuse. »

D'autre part, l'Espagne vint se heurter contre le refus de son ministère à Washington de se prêter à une négociation attentatoire à la dignité nationale; l'amiral Polo déclara qu'il condamnait la cession de l'île Porto-Rico et l'abaissement de la marine espagnole. Il fut rappelé. Mais l'incident ne demeura pas caché au gouvernement du général Grant. Informé par son ministre à Berlin des convoitises prussiennes, il se mit très nettement en travers. L'opinion s'émut, et la presse éleva contre toute tentative de prise de possession par l'Allemagne « de l'île américaine » une protestation péremptoire.

L'Angleterre et les États-Unis infligèrent donc à la Prusse un double et sérieux échec. Mais, dans l'entre-temps, celle-ci avait mis sur le tapis la question de la reconnaissance du gouvernement de Madrid, car elle n'aurait pu traiter avec un gouvernement non reconnu de la cession d'une colonie. Cette question semblait devoir tomber avec les autres. Mais la Prusse s'y accrocha comme à une planche de salut, et, son but matériel manqué, elle chercha à remporter un triomphe moral, en pressant toutes les puissances d'entrer en relations officielles avec le maréchal Serrano.

On sait ce qui advint de ces instances. La Russie a refusé d'y déférer; les autres puissances ont agi différemment.

Une fraction de la presse conservatrice nous paraît avoir très-mal compris cet événement, et pour nous, nous croyons, l'initiative de la Prusse étant donnée, qu'il était utile, tout à la fois que la Russie ne reconnût pas et que les autres puissances reconnussent le gouvernement de Madrid.

Digitized by Google

Voici comment se dissipe l'apparente contradiction de cette appréciation.

Il était utile, disons-nous, qu'un grand État ne souscrivît pas à la demande de M. de Bismark, car celui-ci n'avait subi depuis quatre ans aucun mécompte dans le domaine diplomatique, et l'opinion publique concluait de là que toute pensée de résistance à l'hégémonie prussienne était abandonnée d'une extrémité de l'Europe à l'autre. Cela étant, on doit se féliciter que l'État récalcitrant ait été la Russie, tant à cause de sa force, que parce que la prépondérance morale de la Prusse reposait en partie sur la conviction généralement répandue de son intimité avec la Russie. Désormais, il est acquis que la Russie ne lie pas sa politique à celle de la Prusse, et la liberté d'allures des autres États de l'Europe s'en ressentira d'une manière favorable.

Il était utile, en second lieu, que les autres grands États reconnussent le gouvernement de Madrid. Pourquoi? parce que, sinon, la reconnaissance isolée de la Prusse eût eu le caractère d'une alliance, alliance faisant de l'Espagne la vassale de la Prusse et l'instrument de ses desseins contre la France. Du moment où la plupart des autres puissances agissaient dans le même sens, la reconnaissance de la Prusse perdait ce caractère alarmant pour la paix générale et l'équilibre européen.

La France a eu d'ailleurs un motif spécial pour poser l'acte diplomatique que certains journaux lui reprochent amèrement. Le duc Decazes, dont la politique en cette circonstance a été bien injustement attaquée, s'était empressé de déclarer, à la réception de l'office prussien, qu'il conformerait son attitude à celle de l'Angleterre. Le cabinet de S^t^-James, déjà fort bien disposé pour le gouvernement de Versailles, a été très-flatté de cette déférence, et par là la France a retrouvé un allié.

Les résultats des négociations que nous venons de retracer peuvent donc se résumer ainsi : échec de la Prusse vis à vis des États-Unis, de l'Angleterre et de la Russie; affaiblissement de l'entente cordiale entre la Russie et la Prusse; alliance de la France et de l'Angleterre.

L'échec de la Prusse n'est guère contestable. La méfiance est devenue universelle, et perce dans les appréciations des organes les plus écoutés de l'Europe. Bornons-nous à citer le *Times* : « Il est difficile, » a-t-il dit, de voir en la politique de l'Allemagne une politique désin- » téressée, quand le nouvel empire soulève la question d'Espagne, » assume la défense du gouvernement de Madrid, emploie ses agents » les plus énergiques à la défense des intérêts de ce gouvernement, et

Digitized by Google

» oublie la prudence jusqu'à installer ces mêmes agents sur la fron-
» tière française avec mission de la surveiller strictement... L'Europe
» a le droit de se demander ce que fait la Prusse sur la frontière
» française. »

Nous disons en même temps : affaiblissement de l'entente entre la Russie et la Prusse. L'alliance entre ces deux États n'a jamais tenu qu'aux deux empereurs. La chancellerie et l'administration russes sont de longue date hostiles à l'Allemagne et à M. de Bismark. Cette fois, elles ont entraîné l'Empereur. Tout le monde s'aperçoit enfin à St-Pétersbourg que la Prusse veut faire de la Baltique un lac allemand et que l'outrecuidance germanique et l'arrogance de M. de Bismark dépassent le chauvinisme français et la suffisance de Napoléon III. On n'en est pas encore à une rupture; on en est même éloigné; mais on se jalouse, et le gouvernement prussien va fortifier Thorn et Posen.

Nous ajoutons : alliance de la France et de l'Angleterre. Cette alliance a été scellée par la nomination de M. Philippe de Rohan-Chabot, comte de Jarnac, à l'ambassade de Londres. Fils d'une Anglaise, marié à une Anglaise, en relations suivies avec tous les hommes d'État anglais depuis toujours, apparenté à Londres à tout ce qu'il y a de plus aristocratique, il exercera une grande influence sur le cabinet de St-James avec lequel il est appelé à entretenir les relations les plus étroites ; aussi a-t-on été fort dépité à Berlin de sa nomination. Des journaux se sont écriés : c'est un orléaniste ! Ce terme n'a plus aujourd'hui de signification; mais qu'importe ! l'intérêt national était ici manifeste, et l'on peut s'étonner de ce que certains organes aient placé leurs préoccupations de parti au dessus d'un tel intérêt.

La reconnaissance du gouvernement de Madrid ne se présente donc pas sous les couleurs tracées par M. Louis Veuillot. Sans doute, il eût mieux valu que la Prusse s'abstînt d'une telle initiative; mais, cette initiative prise, les choses ne pouvaient mieux tourner, et, grâce aux prétentions prussiennes trop audacieusement affichées, on aperçoit à l'horizon de l'Europe quelque signes d'un avenir meilleur.

Au milieu de la situation troublée où se débat la France, c'est un grand succès pour le gouvernement du Maréchal de Mac-Mahon, d'être parvenu à nouer avec l'Angleterre des rapports d'entente et de bienveillance mutuelle. On peut juger d'après cela de l'importance qu'elle aurait déjà reconquise, si le comte de Chambord avait consenti à occuper le trône dont nul obstacle sérieux ne l'empêchait de gravir les degrés. Il est probable que du même coup la monarchie, soit celle du prince Alphonse, soit celle de don Carlos, aurait été rétablie à Madrid, et, de

Digitized by Google

cette façon, les trois puissances occidentales, tendant la main à la Russie, auraient paralysé les visées ambitieuses de M. de Bismark.

Mais non ! le comte de Chambord n'a pas répondu aux vœux de la France, et il a empêché ainsi le pays de se relever. (1)

Le 8 février 1871, les élections d'où est sortie l'Assemblée actuelle étaient évidemment royalistes ; les sympathies de la France étaient acquises au rétablissement de la vieille monarchie. Malheureusement les deux branches de la maison de Bourbon n'étaient pas réconciliées; elles ont tardé deux ans à se rapprocher ; le pays s'est impatienté, et plusieurs élections partielles ont été républicaines, même dans les meilleurs départements. Mais bientôt le radicalisme s'est dressé derrière la république, et à la suite de l'élection d'un Barodet et d'un Ranc, l'opinion a pris peur. C'est précisément à ce moment que s'est effectuée la réconciliation monarchique tant désirée ; la joie a été presque générale, et partout on se préparait à saluer roi le comte de Chambord. Tout à coup parut le malencontreux manifeste du 27 octobre 1873, d'une inflexibilité si regrettable sur la question du drapeau. Les défiances revinrent, et le pays, s'alarmant à tort des équivoques qu'il croyait découvrir derrière le drapeau blanc, affolé de terreur à la vue du radicalisme, se rejeta dans les bras du bonapartisme. Ne pouvant avoir l'ordre moral et l'ordre matériel avec le chef de la maison de Bourbon, il se retourna vers l'empire pour en obtenir au moins l'ordre matériel.

Aussi, depuis quelques mois, la plupart des élections ont été bonapartistes, dans les départements mêmes qui avaient toujours témoigné le moins de sympathies à la dynastie si misérablement tombée en 1870 : la Charente, la Nièvre, le Nord, le Calvados ont fait des choix bonapartistes. Et ce qui prouve combien la monarchie légitime a reculé par les fautes du Comte de Chambord et de l'extrême droite, c'est l'élection du Calvados. Tandis que, naguère encore, les deux candidats royalistes y réunissaient ensemble, dans une élection partielle, 32.000 voix, au mois d'août M. de Fontette n'a plus obtenu que 8 à 9.000 voix, bien qu'il eût été appuyé par toutes les nuances monarchistes. Et l'extrême droite crie après cela que la France est avec elle !

En présence de la marée montante du bonapartisme, quel est le seul

(1) Une plume incorrecte a opposé, dans le *Courrier de Bruxelles*, au travail de M. Woeste sur *la France depuis la chute de M. Thiers* (livr. d'août) trois articles de déclamations puériles et injurieuses. La *Revue Générale* se respecte trop et respecte trop ses lecteurs pour accepter de pareilles polémiques. Qu'on réponde, si on le peut, à ses *textes*, à ses *dates* et à ses *arguments* autrement que par des *phrases* : sinon qu'on ne l'attaque pas.

Digitized by Google

salut des royalistes? Évidemment le septennat du Maréchal de Mac-Mahon destiné à préparer le retour de la monarchie.

Eh bien, non. L'extrême droite, s'entêtant dans son aveuglement, dirige ses coups les plus forts contre le septennat, et, lorsque dans les élections partielles se trouvent en présence un candidat septennaliste, un candidat bonapartiste et un candidat rouge, elle s'abstient. Elle s'abstient, laissant libre carrière aux bonapartistes et aux rouges, et fournissant par ses prétentions des aliments à la propagande qui se fait contre la royauté! Elle s'abstient, s'énorgueillit des conséquences funestes de son abstention et croit ainsi faire son devoir! C'est ce qui s'est passé dans le Maine-et-Loire. Là, l'extrême droite avait cherché à faire surgir un candidat de son choix. Elle a été obligée d'y renoncer en présence de l'antipathie publique; au lieu de se rallier au candidat royaliste modéré, elle s'est vengée sur le septennat de son impopularité. L'*Étoile* d'Angers a recommandé « l'abstention absolue », et l'*Espérance* de Nantes, déclaré qu'il s'agissait par là « de donner une leçon au » septennat et de faire échec à la politique du duc de Broglie et au » pouvoir incommutable du Maréchal. »

L'*Union* vint naturellement à la rescousse des journaux de province. Elle déclara que le dernier manifeste du comte de Chambord « avait détruit les espérances septennalistes » et qu'elle combattait le candidat septennaliste dans Maine-et-Loire parce qu'il fallait « faire échec au » septennat et apprendre au Maréchal de Mac-Mahon que le régime in- » venté par M. le duc de Broglie s'était condamné à ne pas être défen- » du par les royalistes (1). » Elle ajoutait : « Il s'agit d'en finir avec » tous ces sophismes de conservation sociale à échéance septennale, avec » ces chimères d'organisation et de constitution,... *avec ces duperies et* » *ces mensonges*. Il est temps de protester contre la prétention folle et » coupable de faire asseoir la Royauté en compagnie de la République » et de l'Empire autour d'une table de jeu. »

En vérité, c'est à croire que les journaux d'extrême droite ont perdu leur équilibre mental, et l'on se demande comment ils peuvent placer au-dessus de l'intérêt de l'Église, de l'intérêt national et de l'intérêt de la royauté même, leurs rancunes de coterie contre le duc de Broglie, ce ferme chrétien et ce conservateur déterminé, objet, par sa supériorité, de l'envie des médiocrités d'une certaine presse, et qu'un

(1) Il est à remarquer que les journaux d'extrême droite affectent de se dire les seuls organes des légitimistes. Or, à l'Assemblée, la droite entière, beaucoup plus nombreuse que l'extrême droite, et entièrement composée de légitimistes, soutient le septennat. Il serait loyal de convenir de ce fait.

Digitized by Google

légitimiste, M. de Tailhand, appelait il y a quelques jours « un grand orateur. »

Est-ce donc que l'extrême droite est capable à elle seule de refaire la monarchie ? Eh ! non, elle ne le prétend même pas ; personne mieux qu'elle ne connait son irrémédiable impuissance. Mais alors, n'est-il pas évident, que si elle renverse le septennat en désagrégeant la majorité, elle travaille pour la République ou l'Empire?

Cette évidence crève les yeux, et ce serait vers l'une ou l'autre de ces solutions que la France marcherait, s'il ne restait aux royalistes intelligents et modérés, à M. de Kerdrel et à ses amis, une espérance dans la personne du Maréchal de Mac-Mahon. « Quant à la mission qui m'a été confiée, je saurai la remplir, soyez-en assurés », a dit le Maréchal à Lille le 11 septembre, et ces fermes paroles ont déconcerté les entreprises des partis extrêmes.

A la vérité, on ne ménage plus dans les rangs de l'*Union* celui que le comte de Chambord a noblement appelé « le Bayard moderne. » Mais, heureusement, l'une des grandes forces morales que la Révolution n'a pu détruire en France, le clergé, ne lui épargne pas ses sympathies. Le Maréchal a été accueilli avec enthousiasme par les prêtres bretons, et l'on a beaucoup remarqué les protestations d'attachement de l'archevêque de Rennes et de l'évêque de St-Brieuc que sont venues confirmer il y a quinze jours celles du cardinal Régnier (1). Que Dieu écoute leurs vœux ! Heureusement encore, les légitimistes qui comptent par le bon sens, les services rendus et le talent, sont décidés à appuyer le pouvoir du Maréchal, témoin la déclaration récente de M. de Rességuier. On peut se consoler avec de tels alliés des attaques incohérentes d'une infime minorité, désormais jugée, et poursuivre fermement sa route (2).

(1) « Loin de nous, *M. le Maréchal*, a dit le cardinal Régnier, *la pensée de créer jamais ou d'encourager les oppositions au pouvoir* ... Nos croyances et nos enseignements touchant le respect et l'obéissance auxquels *ont droit* ceux qui gouvernent les peuples, n'ont pas la mobilité et les fluctuations des opinions et des passions humaines, ils ont l'immuable fixité de l'Évangile où nous en trouvons la divine expression. Nous croyons donc et avec l'Apôtre nous disons à quiconque veut nous entendre, que toute puissance vient de Dieu, *qu'une obéissance consciencieuse est dûe à tous les gouvernements dûment établis ; qu'on ne peut combattre leur autorité ou s'y soustraire* sans résister à l'ordre que Dieu lui-même a institué pour empêcher l'anarchie dans les sociétés humaines, et qu'une inévitable condamnation sera infligée à quiconque se sera rendu coupable de cette insubordination. » Ces paroles impliquent le désaveu de la politique de l'*Union*.

(2) Nous prions ceux de nos lecteurs qui voudront apprécier les actes du comte de Chambord, de relire l'article de M. de Haulleville *sur le drapeau blanc* (août 1872), et les articles de M. Woeste sur *la réconciliation de la maison de France* (août 1873), sur *la lettre-manifeste du comte de Chambord* (nov. 1873) et sur *la France depuis la chute de M. Thiers* (août 1874).

Digitized by Google

LE COMPARTIMENT BELGE DES BEAUX-ARTS

A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE LONDRES (1874).

Au moment où l'Exposition internationale de Londres est près d'être close, il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots de la place honorable que notre art national y occupe.

Outre l'émulation entre producteurs qu'excitent les expositions, elles ont l'avantage de refléter la physionomie de la situation morale et sociale d'une nation : à ce point de vue, on pourrait dire que jusqu'à un certain degré, les expositions deviennent le complément de la statistique. Dans les expositions des beaux-arts plus particulièrement la pensée d'un peuple se révèle, car l'ensemble des productions, qui y figurent, sont l'expression pratique et immédiate des mœurs, du goût dominant, de l'opinion, de l'élévation ou de l'abaissement du sentiment, de l'instruction, de la religion, voire de l'état politique d'une nation. Les expositions industrielles présentent également, quoique dans une mesure moins sensible, la peinture des idées courantes et elles rendent également assez bien la situation physique et intellectuelle d'un pays; car, dans l'ensemble des produits offerts, on découvrira bientôt si ceux qui les envoient jouissent d'une prospérité paisible où s'ils nourrissent des velléités guerrières, on verra si des préoccupations sérieuses ou des pensées futiles les animent; les tendances à la mollesse ou les propensions utilitaires ne tarderont pas non plus à s'y faire jour.

Le côté, sous lequel nous venons d'envisager les expositions nationales, ne rentre point précisément dans le but que se proposent ceux qui les organisent; le seul mobile qui les fasse agir est le progrès. Ce résultat des expositions est surtout curieux à observer, chaque fois qu'il est donné au public d'assister à de grands concours internationaux, tels que ceux dont l'Angleterre, la France et l'Autriche nous ont successivement présenté de si brillants exemples. Là, on a pu juger de la puissance productrice de chaque nation, mesurer sa supériorité ou son infériorité à l'égard des autres, toucher du doigt les côtés faibles et les côtés forts de chacun. Dans les expositions universelles de Londres, de Paris et de Vienne, ces études comparatives ont été faites avec fruit, mais il est hors de doute que si l'étendue de ces vastes réunions eut

Digitized by Google

été moins grande, les résultats en auraient été plus pratiques. Trop de produits de natures différentes étaient accumulés en même temps : l'esprit se fatiguait à les voir, et les limites des locaux ne permettaient point d'avoir dans chaque branche une exhibition aussi complète qu'elle aurait pu l'être. Partant de cette idée, l'Angleterre a résolu, il y a quatre ans, d'ouvrir au monde de nouveaux concours, mais dans des conditions et sur une base nouvelles. Cette fois, l'Exposition sera moins étendue et en même temps plus étendue qu'autrefois : moins étendue dans sa généralité et plus étendue dans ses spécialités. En effet le gouvernement de Sa Majesté Britannique a ouvert une Exposition internationale à long terme, mais divisée par groupes industriels annuels. De cette manière, chaque partie de l'industrie avait son tour de comparaître, et chacune d'elle disposant d'une place plus étendue pouvait y étaler ses magnificences au complet; en conséquence, chaque branche pouvait être approfondie et étudiée jusque dans ses arrière-limites. Les organisateurs anglais, appréciant très-sagement les choses, n'ont point compris « les Beaux-Arts, les inventions scientifiques récentes et les » découvertes nouvelles de toute nature » dans cette révolution annuelle à laquelle est soumise l'industrie; ils ont admis que chaque année les catégories que nous venons de nommer pussent se représenter au jury et au verdict du public.

Les produits manufacturés, appelés en 1874, à prendre part à la lutte étaient :

1° Les dentelles ;

2° Les inventions et les épreuves pour l'architecture et les constructions. Cette classe comprenait :

A. Le génie civil et les constructions des bâtiments;

B. Les appareils et constructions hygiéniques;

C. Les ouvrages de ciment, de plâtre, etc.

3° Le chauffage pour tous les systèmes et pour tous les combustibles;

4° Les cuirs, sellerie, harnais, sous-divisés en : A. Cuirs et objets en cuir fabriqués; B. Sellerie, harnais, etc.

5° La reliure;

6° Les vins étrangers;

Ainsi que 7° les machines et les matières premières employées dans la fabrication des objets faisant partie de ce groupe.

La seconde grande division de l'exposition s'étendait « sur les objets qui, par leur nouveauté ou leur excellence, méritent d'être exposés immédiatement et sans attendre le tour de l'exposition de la classe des produits manufacturés à laquelle ils appartiennent. » Mais aucun objet

Digitized by Google

ne pouvait être admis dans cette division, s'il avait déjà figuré à l'une des trois premières expositions, à moins qu'il n'ait subi des modifications ou des perfectionnements très importants.

La division principale est celle des œuvres d'art. Cette division est partagée en sept classes, réparties de la manière suivante :

1ere classe : Les peintures en tous genres, à l'huile, à la détrempe, à l'encaustique, à la cire, à l'aquarelle; les peintures sur verre, sur porcelaine; les émaux, les mosaïques; les dessins, etc.

2e classe: Les sculptures, le modelage, la gravure ou ciselure en marbre, pierre, bois, terre cuite, métal, ivoire, verre, pierres précieuses ou autres matières ;

3e classe : La gravure, la lithographie, la photographie artistique ;

4e classe : Les dessins et projets d'architecture, les photographies de monuments achevés, les études ou restaurations de monuments existants et les modèles ;

5e classe : Les tapisseries, tapis, broderies, châles, dentelles, exhibés, non comme produits manufacturés, mais à titre d'œuvres d'art en raison du dessin ou de l'harmonie des couleurs;

6e classe : Les dessins pour les industries décoratives;

7e classe : Les copies exactes, en grandeur naturelle, de peintures anciennes ou du moyen-âge, antérieures à 1550, les reproductions de mosaïques et d'émaux; les copies en plâtre ou en imitation d'ivoire; électro-types d'anciens ouvrages d'art etc.

Notre pays a répondu dans la mesure de ses moyens à l'appel fait par le programme dont nous venons de donner un extrait. Si certaines classes, telles que celles des cuirs et des vins, lui étaient presqu'inaccessibles, d'autres lui offraient un large champ pour la lutte : partout où il y avait possibilité de concourir, nos nationaux ont engagé le combat avec succès, sinon avec victoire. Le compartiment réservé aux dentelles était un merveilleux étalage de l'industrie belge : la maison Bruckholtz à elle seule était représentée par 68 numéros rivalisant entre eux pour la richesse du point et pour le fini de l'exécution; M. P. T. Desmarès a présenté 47 pièces diverses de la même industrie au concours. Nous ne nous étendrons pas sur la division des productions manufacturées ni sur celle des inventions et des découvertes, mais nous passerons directement dans les salons de peinture, dont nous ne donnerons point un compte rendu, mais simplement l'impression générale qui nous est restée de leur examen.

La galerie des peintures envoyées par la Belgique occupe le premier rang de l'Exposition internationale, tant par la quantité que par la qua-

Digitized by Google

lité des morceaux exposés. Nous avons à Londres deux salons, dont l'un est très-vaste, l'autre moindre; tous deux sont tapissés de tableaux de choix : nous présentons donc un riche ensemble, qui a, sur les salons des autres écoles, l'immense avantage de ne point renfermer des œuvres d'un mérite douteux, dont les défauts malheureusement ne sont pas assez personnels et finissent toujours par entacher la réputation générale d'une exhibition nationale. Les productions de nos artistes sont arrangées avec un goût parfait et une impartialité délicate; c'est une tâche bien difficile et bien scabreuse de se charger du placement des toiles dans une Exposition, mais ici l'arrangement est si naturel et si avantageux pour tous, que nos deux éminents compatriotes qui ont présidé à cette besogne épineuse ne peuvent rencontrer aucune critique sérieuse. Ces Messieurs, sans égard pour leurs œuvres personnelles, se sont laissé diriger par le désintéressement, par le dévouement à leurs collègues dans l'art, et ils ont eu surtout en vue la patriotique pensée de présenter au public l'école belge dans les meilleures conditions possibles.

Esquissons rapidement les genres qui figurent dans notre galerie nationale.

La peinture d'histoire y est dignement soutenue par des noms connus, tels que ceux de MM. E. Wouters, Soubre, Guffens, J. et A. de Vriendt, Van den Busscbe et Van der Haeghen.

Entre les tableaux historiques, et les études d'après nature, dont nous allons parler bientôt, *Le tuteur* de M. A. Marckelbach est un trait d'union naturel; car cette charmante composition, dont nous ne pourrions que rappeler les mérites, si nous avions l'intention de faire une revue du salon, nous ramène d'un côté aux costumes historiques du XVII^e^ siècle, tandis que de l'autre elle nous conduit par son genre dans la série que rendent si bien les productions, tirées de la vie tunisienne de M. Slingeneyer, la scène de famille de riches émigrés de M. Portaels, l'épisode maternel de M. Robert, et les tableaux de MM. Beaufoux, Dell'Acqua, Van Keirsbilck, Van Lerius, Fr. Tschaggeny et Lambrechts.

Dans cette dernière catégorie, nous rencontrons M. Verhoeven-Ball, qui nous a envoyé un délicieux type de jeune fille maintenant dans ses bras les plus fraîches fleurs de l'été. Cet artiste, qui a également exposé une nature morte, a été très honorablement suivi dans la peinture des fleurs par M^elle^ Vennemon, MM. Van den Bossche, Robbe et d'autres.

Les classes les plus complètes sont celles du *genre* proprement dit, et celle du paysage. Dans le *genre*, la Belgique a des spécimens d'un savoir-faire remarquable. Bien qu'il n'appartienne pas d'une manière absolue à cette subdivision que nous admettons pour faciliter notre aperçu,

Digitized by Google

nous citerons dans celle-ci les compositions franches et hardies de M. Cluysenaer. Nous regrettons infiniment, à défaut d'espace, de ne pouvoir nous étendre autant qu'il le faudrait sur les charmantes scènes de famille de MM. Bource et Th. Gérard; nous devons aussi malheureusement nous borner à citer les noms de Mᵉˡˡᵉ Van den Broeck et ceux de MM. Neuhuys, Linnig, Wagner, Webb, Serrure, Cap, Carlier, Ceriez, J. D. Stevens, Fl. Willems, De Noter, Verdeyen, Smits, Meerts, Hermans, Lagye, Meunier, Madiol, Verhas, Dillens, De Loosé, De Heuvel, De Block, Janssens, Cleynens, Quitton, De Bruycker, Van Severdonck, Kremer, Wulffaert, Carpentier, Van Camp, Van der Ouderaa, Impens et Moormans.

Que les artistes me pardonnent mon laconisme au sujet de leurs œuvres : mieux vaut du reste peut-être pour eux, laisser à d'autres le soin de décrire leurs toiles, car j'aurais grande peine à mettre ma plume au niveau élevé de leurs pinceaux.

Au moment de dire un mot des excellents paysages que nous admirons à Londres, j'éprouve les mêmes regrets qu'en parlant du *genre*. Les tableaux de paysages sont aussi nombreux que variés et nos maîtres les plus habiles se sont donné rendez-vous sur le sol hospitalier de Kensington. Nous y trouvons les œuvres de Mᵉˡˡᵉ Beernaert et de MM. De Schampheleer, Van Luppen, Coosemans, H. Boulanger, de Baerdemaecker, Keelhoff, Roffiaen, Plumot, Rœlofs, Gabrïel, Montigny, de Beul, Baron, Chabry, Heymans, Janssens, Daiwalle, Tinterberger, Keymeulen, Wust, Huberti, Kuhnen, Pieron, Bouvier, Crabeels, A. de Braeckeleer, de Bylandt, Lauters et Verheyden.

Les peintres d'animaux sont moins abondants, leurs envois ne sont que peu appréciés; nous y voyons Mˡˡᵉ d'Espiennes et Mˡˡᵉ Tonner à côté des belles compositions de feu M. L. van Kuyck, de MM. Ch. Tschaggeny, de Pratere, Robbe, van Cleemputte, de Haas, Verboeckhoven, Duyck et Verwée.

Les vues de villes, également clair semées, sont bien soutenues par M. Stroobant, par l'habile pinceau de M. Bossuet et par des tableaux de MM. Carabain, Walckiers, Ruyten et A. De Keyser.

Dans les marines, nous avons des morceaux de grand mérite dûs au talent de MM. Jacob Jacobs, Fr. Musin et A. Musin, Francia, de Burbure, J. Artan.

Nos sculpteurs belges et nos statuaires n'ont guère envoyé qu'une quarantaine de pièces au concours international, mais celles-ci suffisent pour attester la culture intelligente et le progrès de cette branche importante de l'art. Une grande figure en plâtre de M. Louis Samain, offre

Digitized by Google

un beau type, hardiment posé et facilement travaillé. Non loin d'une figure en terre cuite du même auteur, nous admirons de charmantes et naïves productions en marbre de M. Fraikin, artiste trop connu pour encore parler de la valeur de ses œuvres. MM. Bouré, Brunin, de Braekeleer, Beckers, de Kesel, de Haen, Desenfants, de Vigne, de Vrient, Geefs, Halkin, Laumans, Lefever, Mignot, Renodeyn, Rodin et van Rasbourg sont les autres concurrents dont le jury belge a estimé les productions dignes, chacune dans son genre, de prendre part à l'exhibition anglaise.

Les aquarellistes belges sont MM. Pequereau, de Mol, Berten, Lund et Puttaert. Le seul peintre-verrier qui se soit montré est M. Van der Poorten. Enfin, parmi les rares dessinateurs, nous devons mentionner M. Demannez et M. Chevalier, l'auteur d'un fusain largement traité et enlevé d'une main sûre.

La peinture sur porcelaine et sur faïence, qui est appelée à prendre une place distinguée et productive dans notre art industriel, comprend bon nombre de numéros, grâce à MM. De Mol, Dange, Delin, Tourteau et Volckaerts.

Le succès de notre galerie nationale n'est pas contestable ; elle y est représentée par une série de 309 bonnes toiles, qui, outre l'approbation du jury d'admission, ont reçu le plus gracieux accueil du public, puisque le chiffre des morceaux vendus s'élève déjà à une somme de près de deux cent mille francs, et que plusieurs importantes revues anglaises ont tenu à l'honneur de reproduire quelques-unes de nos meilleures toiles.

L'aspect général du compartement belge le place, comme nous l'avons dit, au premier rang des autres nations. Ce n'est pas à dire, néanmoins, que dans le détail, les autres pays n'offrent point par-ci par-là des spécialités supérieures à quelques unes des nôtres ; seulement, dans les salons étrangers, l'impression des œuvres de mérite est souvent atténuée singulièrement par le voisinage de productions d'une valeur fort contestable ; nous pouvons donc dire que nous présentons la galerie la plus belle dans son ensemble. L'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie ont exposé des tableaux de tous genres dans lesquels nos compatriotes puiseront d'utiles leçons; la statuaire italienne surtout dénote une grande habileté et une légèreté de pose et de draperie dont l'examen approfondi nous présentera de grands avantages. La Belgique n'a pas exposé un seul portrait à Londres; cette catégorie de peintures, dont la demande ne tarira jamais, possède dans les galeries étrangères et particulièrement dans l'Exposition nationale anglaise de *Royal-Academie*

Digitized by Google

(*Piccadilly*) (1) des types d'une incontestable beauté dont nous ne pouvons que recommander l'étude à nos compatriotes, qui se destinent à cette branche de l'art.

Telle est en peu de mots l'impression générale que l'art belge produit à l'Exposition de Kensington.

Nous avons cité les auteurs des toiles auxquelles nous sommes redevables de cette position; nous avons énuméré les noms de nos artistes principaux dans un ordre, qui n'a aucun rapport avec le talent qui les distingua vis-à-vis de leurs confrères, mais nous avons suivi à peu près l'ordre de placement de leurs tableaux et nous avons couché leurs noms sur le carnet à mesure que leurs œuvres se présentaient à nos yeux.

Nous partageons bien sincèrement, avec le monde artistique, le regret de voir que ces grands concours internationaux, dont l'Angleterre a eu la généreuse initiative, soient près de finir. Des considérations dans lesquelles nous n'avons pas à entrer obligent nos voisins d'Outre-Manche à clôturer l'Exposition pour laquelle nous espérions encore cinq années de vie. Si l'art belge déplore profondément de voir interrompre les excellents rapports qui n'ont cessé depuis quatre ans de l'unir à la Grande-Bretagne, il lui doit un juste tribut de reconnaissance pour l'encouragement qu'elle a accordé aux beaux-arts, pour le grand enseignement qu'elle a donné aux nations et pour les relations et les débouchés qu'elle a créés à nos artistes.

(1) Fermée depuis le 3 août.

EMMANUEL NEEFFS,

Docteur en sciences polit. et administr.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LE COMTE DE THEUX.

Une noble existence, consacrée tout entière au bien public, vient de s'éteindre. Le 21 août, le comte de Theux rendait à Dieu sa belle âme. Il y a deux ans, un orateur, lui rendant hommage, disait de lui que son dévouement aurait la durée de sa vie. C'était presqu'une prédiction : le comte de Theux est mort au gouvernail de l'État. Il y est mort avec l'autorité d'un chef et la modestie d'un soldat, léguant à notre histoire nationale l'une des plus belles figures qui orneront les pages consacrées à la Belgique indépendante. Sa haute et calme raison, sa constante modération rehaussée par une grande fermeté de caractère, l'admirable unité politique de sa vie, ses vertus humbles et cachées de chrétien fervent, tout cela faisait de lui un véritable homme d'État, en même temps qu'un grand patriote et un catholique modèle, que l'Église et le pays pleureront longtemps. Il avait une foi inébranlable dans l'avenir de sa cause ; pendant les plus mauvais jours, cette foi ne fut jamais ébranlée : s'élevant par la pensée au-dessus des difficultés du moment, il jouissait de cette conviction, que la vérité est éternelle et que son drapeau est impérissable.

Ainsi que l'a fait justement remarquer l'archevêque de Malines dans les quelques paroles qui ont célébré sa mémoire, sa destinée publique ne cessa de présenter le même caractère : au sein du Congrès et à la Chambre, député ou ministre, il fut chef partout. C'était dans toute la vérité du terme, un sage conseiller, et le roi Léopold Ier qui avait appris, par une longue expérience, à apprécier ses mérites, aimait à s'éclairer de ses lumières et à recevoir ses avis.

Son attachement à nos institutions constitutionnelles marchait de pair avec sa fidélité à l'Église. Il demeura toute sa vie ce qu'il était au Congrès national ; jamais il ne déserta la cause des libertés publiques, jamais il ne renia sa foi dans la monarchie constitutionnelle. Ses adversaires l'estimaient et le respectaient. Non qu'il eût jamais pactisé avec eux, ou qu'il eût cherché à les désarmer par des concessions que sa conscience sévère eût désavouées. Mais il apparaissait aux yeux de tous comme un homme si convaincu et si honnête, en même temps que doué d'une raison si droite et si sereine, que la passion politique n'osait le poursuivre de ses attaques envenimées.

Il faudrait un volume pour retracer les grands faits qui marquèrent la vie parlementaire du comte de Theux et la participation prépondérante qu'il prit à la consolidation de notre indépendance nationale. On en trouve un résumé exact et éloquent dans l'éloge prononcé par M. Thonissen sur sa tombe. Voici comment s'est exprimé à cet égard le député d'Hasselt :

« Envoyé au Congrès national, en 1831, par les électeurs de l'arrondissement de Hasselt, le comte de Theux obtint, l'année suivante, le mandat de membre de la Chambre des représentants, et, depuis lors, ce mandat a été constamment renouvelé à d'imposantes majorités.

» Remarqué au Congrès national à cause de la sagesse et de la modération de ses opinions, de la noblesse et de la fermeté de son caractère ; signalé à l'estime de ses collègues de la Chambre par la rectitude et l'élévation de ses vues, par la sincérité et le désintéressement de son patriotisme, le comte de Theux obtint, dès le 21 novembre 1831, le portefeuille du ministère de l'intérieur.

» C'était une époque pleine d'émotions et de périls, où la Belgique, luttant au dehors

Digitized by Google

contre les exigences impérieuses de la diplomatie européenne, au dedans contre l'effervescence des passions révolutionnaires, avait à réparer des désastres, à organiser l'administration, à constituer la magistrature, à restaurer les finances, à créer l'armée. Le comte de Theux prit largement sa part de ce rude labeur. Les intérêts matériels du pays nouvellement émancipé le préoccupaient au même degré que les intérêts politiques et, le 21 mars 1832, il soumit à l'approbation du Roi le projet d'un chemin de fer d'Anvers à Visé, par Lierre et Tongres, comme premier tronçon d'un railway destiné à unir l'Escaut au Rhin. Le projet subit, il est vrai, des modifications profondes ; d'autres eurent l'honneur de le compléter et de l'exécuter, et nous n'entendons pas leur ravir cette gloire : mais il n'en est pas moins vrai que le premier projet de chemin de fer conçu sur le sol belge porte la signature de l'éminent député du Limbourg.

» Sorti du ministère le 17 septembre 1832, le comte de Theux y rentra le 4 août 1834. La seule énumération des actes et des lois qui ont marqué cette seconde phase de sa carrière ministérielle m'entraînerait trop loin. Je me contenterai de citer l'organisation communale, l'organisation provinciale, l'organisation de l'enseignement supérieur et le traité de paix avec la Hollande. Ce dernier acte, vous le savez, messieurs, fut accompagné d'un sacrifice bien douloureux pour la Belgique entière, mais surtout pour les généreuses et patriotiques populations du Limbourg. Sous la pression inflexible de l'Europe, il s'agissait de séparer 200,000 Limbourgeois de la patrie récemment reconquise ; il s'agissait de mutiler notre belle et florissante province, pour en donner à la Hollande les parties les plus fertiles, les plus riches et les plus populeuses. Si le comte de Theux n'avait consulté que ses intérêts personnels, il eût laissé à d'autres la pénible tâche d'exécuter ce funeste arrêt de la conférence de Londres. Mais il avait aperçu la grandeur et l'imminence du péril ; il avait acquis la conviction que l'existence même du pays se trouvait en cause, et, dès cet instant, bravant toutes les clameurs et accomplissant résolûment son devoir, il eut le courage de venir demander à la législature la ratification du traité des Vingt-Quatre Articles.

» Ses adversaires lui prédirent la perte prochaine de son mandat ; mais les électeurs du Limbourg, qui connaissaient le dévouement et la loyauté de leur mandataire, n'eurent garde de réaliser ces prédictions intéressées. Ils savaient que si le comte de Theux avait assumé la responsabilité d'un sacrifice douloureux, impopulaire, immense, il n'avait fait que céder à une fatale et inévitable nécessité. Ils lui surent gré d'être resté au poste du péril et du devoir. Ils continuèrent à honorer de leur confiance l'homme d'État qui venait d'assigner à la jeune Belgique une place incontestée dans la grande famille des peuples.

» Mais un fait de cette importance n'avait pu s'accomplir sans provoquer de graves dissidences au sein du parlement et même dans les rangs de la majorité. Le 6 avril 1840, à la suite d'un vote où il voyait un blâme de la politique ministérielle, le comte de Theux remit au Roi le portefeuille qu'il tenait de sa confiance.

» En 1846, quand les derniers liens de l'Union généreuse et patriotique de 1829 s'étaient brisés, quand la doctrine des ministères homogènes, jusque-là repoussée par la majorité des Chambres, avait décidément prévalu, le comte de Theux, répondant à l'appel du roi Léopold Ier, accepta, pour la troisième fois, le fardeau du pouvoir. Au milieu du déchaînement des passions politiques, il se montra de nouveau ce qu'il avait toujours été, calme, modéré, profondément dévoué à son devoir, ami sincère de nos institutions, juste pour ses amis et pour ses adversaires. Mais cette politique prudente et modérée n'obtint pas l'assentiment du corps électoral. L'opposition triompha aux élections de 1847, le ministère se retira, et le comte de Theux, s'inclinant devant le verdict du pays légal, alla reprendre son siége de député.

» Mais, cette fois encore, sa retraite du ministère ne fut pas une exclusion définitive. Vingt-quatre ans plus tard, le Roi Léopold II le chargea de former le cabinet actuel, qu'il a eu l'honneur de présider jusqu'au jour où la maladie qui devait nous l'enlever vint mettre un terme à cette vie publique si noblement remplie. Comme le soldat courageux

Digitized by Google

et fidèle, il est mort au poste que la confiance du chef de l'État et les suffrages de la représentation nationale lui avaient assigné. »

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE AU BRÉSIL.

Nous avons rendu compte, il y a quelques mois, de la condamnation inique qui a frappé l'évêque de Pernambouc. Cette condamnation n'a pas satisfait les libéraux du Brésil; il leur fallait une seconde victime, et rien ne garantit que ce soit la dernière.

Mgr de Macedo, évêque de Para, s'était acquis depuis nombre d'années par ses vertus, son caractère sacré et ses talents une très-grande influence, qui portait ombrage aux ennemis de l'Église. Dans ces derniers temps, les francs-maçons faisant partie de certaines confréries, affichèrent partout où ils le pouvaient, leur mépris des enseignements de l'Église. Devant cet esclandre, Mgr intima l'ordre à ces confréries d'écarter de leur sein les membres maçons qui en faisaient partie. Elles s'y refusèrent; l'évêque ayant persisté, on réclama auprès du Conseil d'État qui lui enjoignit de retirer les mesures qu'il avait portées. La réponse ayant été négative, un mandat d'arrêt fut lancé vers la fin du mois de juin contre la personne de Mgr de Macedo.

On voit que le libéralisme revêt, suivant les pays, les formes les plus diverses. Tantôt il s'éloigne avec dédain de l'Église, et lance ses sarcasmes aux institutions chrétiennes, aux associations catholiques et aux pratiques de piété; tantôt, affectant hypocritement des dehors religieux, il se fait affilier aux confréries, espérant ainsi un meilleur succès de sa propagande auprès des catholiques qui s'y donnent rendez-vous. Mais, ce qui dépasse toute imagination, c'est que, dans ce dernier cas, l'État lui-même intervient pour imposer à l'Église comme membres des confréries des personnes qu'elle en juge indignes, et punir sa résistance en frappant ses chefs des peines les plus graves. Nous sommes loin, il faut le reconnaître, de la séparation absolue de l'Église et de l'État, dont le libéralisme autrefois avait fait partout son dogme suprême, et qu'il préconise encore dans les rares pays où il croit y avoir intérêt.

Quoi qu'il en soit, le mandat d'arrêt ayant été lancé contre l'évêque du Para, le juge qui devait le lui signifier se rendit à l'évêché accompagné d'un officier supérieur. Arrivé chez Mgr, il demanda à le voir et lui dit qu'il était son prisonnier. Mgr lui répondit qu'il n'obéirait qu'à la force.

Ces mots firent pâlir le juge, qui insista auprès de Mgr pour qu'il ne fût obligé à user envers lui d'aucune violence, sa conscience lui reprochant ce forfait.

L'évêque jugea prudent d'accéder à sa demande, mais en même temps il exigea qu'il lui fût permis de dresser une protestation contre cette arrestation inique qui l'arrachait du milieu de ses ouailles. Le juge y consentit, non sans quelque opposition. Mgr faisant approcher son secrétaire, lui dicta sa protestation au milieu des interruptions de l'officier de justice qui avait toujours des objections à faire. Terminant ce pénible devoir, Mgr monta à sa chapelle où, entouré du clergé de la ville et de quelques laïques, il adressa à Dieu des prières ferventes pour toutes ses ouailles; puis, après avoir donné la bénédiction à toute l'assistance, il se remit entre les mains de la justice.

De l'évêché il fut conduit à l'arsenal où il attendit le bateau Merrimack qui devait le transporter à Rio. Le capitaine n'admit pas que l'évêque y fût regardé comme un prisonnier et il lui déclara qu'il pouvait se considérer comme tout-à-fait libre. A Pernambouc et à Bahia où les voyageurs ont l'habitude de descendre, le gouvernement s'opposa au débarquement de l'évêque, de crainte d'une manifestation populaire.

A l'arrivée du bateau *Merrimack* à Rio, plusieurs sénateurs et députés et un grand nombre de notabilités se rendirent à bord pour complimenter Monseigneur. Le député

Digitized by Google

Ferreira Viaima lui porta un vivat qui fut chaleureusement répété par tous ceux qui s'y trouvaient présents.

Après quelques jours de prison, Mgr reçut l'acte d'accusation. Il ne voulut qu'à la dernière minute répondre à ce factum où étaient entassées les accusations les plus absurdes et qui se réfutaient d'elles-mêmes. Voici toute sa réponse :

« Sire, après cela il ne me reste plus rien à faire que d'appeler à la justice divine. »

Le 1er juillet, Monseigneur comparut devant le tribunal de justice sous la prévention de de rébellion contre les lois de l'État. Un simple coup d'œil jeté sur l'assistance put convaincre les juges eux-mêmes que les sympathies de la foule émue qui se pressait dans la salle, étaient acquises à l'évêque. Mais leur parti était pris.

Après la lecture du rapport qui rendait compte des faits survenus, le procureur de la couronne se leva pour établir l'accusation; mais dérogeant à tous les usages établis, il la remplaça par une harangue pleine de citations, empruntées à des écrivains notoirement hostiles à l'Église et à la solde du tristement célèbre marquis de Pombal. Dans cette diatribe, qui fut heureusement courte, il essaya de revendiquer pour l'État la suprématie sur l'Église, comme étant, dit-il, divinement constitué avant celle-ci. Pour ce légiste d'outre-tombe, l'Église n'est qu'une partie du corps de l'État et de ce fait soumise à toutes ses lois.

Après ce discours tout imbu de préjugés et d'idées surannées, la parole échut à la défense, qui, soit dit en passant, fut tout-à-fait spontanée, car Mgr, déniant au tribunal toute compétence dans une question purement spirituelle, se refusa à choisir des défenseurs.

M. le sénateur Zacharias et M. le député Ferreira Viaima, deux avocats de renom, se chargèrent de faire écrouler le frêle échafaudage péniblement élevé par le ministère public.

Il est impossible de résumer ces deux discours, vrais chefs-d'œuvre de science juridique et d'éloquence oratoire.

M. Zacharias s'écria en terminant : Le criminel que vous voyez devant vous a été déclaré par la conscience publique un INNOCENT.

A ces mots l'assistance ne put s'empêcher d'applaudir, et les bravos se répercutèrent d'un bout de la salle à l'autre et étouffèrent la voix du président qui essayait en vain de rétablir le silence.

Quant au second défenseur, M. Viaima, il stigmatisa le despotisme des rois qui, non contents de régner sur les corps, veulent dominer les âmes, et il ajouta qu'il ne connaissait pas de pire fanatisme que celui du despotisme, qui va jusqu'à faire brûler en place publique les mandements des évêques. Sa péroraison où il adjura les juges de rendre le père à ses enfants, l'Evêque à son troupeau, fut suivie d'un tonnerre d'applaudissements En même temps la foule envahit la salle et entoura Mgr pour lui baiser son anneau et demander sa bénédiction. Les vive Mgr ! se firent entendre de toutes parts et étouffèrent les quelques voix qui crièrent : à bas les jésuites ! Pendant qu'on portait Mgr en triomphe hors du tribunal, une pluie de fleurs tomba sur lui. A ce moment le tumulte était à son comble et la séance fut suspendue.

Cette ovation n'était qu'une protestation anticipée contre la sentence que l'on prévoyait : l'Evêque du Para fut condamné à 4 ans de travaux forcés. L'arrêt se fondait sur ce que les bulles papales condamnant la maçonnerie n'avaient pas reçu le placet royal, que *dès lors*, on ne pouvait à titre de maçon être exclu d'une confrérie, et que l'évêque, ayant maintenu le contraire, avait désobéi au pouvoir !

En quittant le tribunal, Mgr reçut une nouvelle ovation et une file de voitures accompagna la sienne jusqu'à la prison.

Voilà donc deux évêques dans les fers au Brésil, et il est fort à craindre que la persécution ne s'arrête pas là. Pour comble de malheur, l'église brésilienne vient de perdre son primat, Mgr l'archevêque de Bahia, comte de St-Salvador. Successivement professeur,

Digitized by Google

recteur au séminaire de Rio-de-Janeiro et Évêque des Maranhão, il avait été en 1868 nommé archevêque de Bahia, et bientôt après, malgré son âge avancé, il s'était rendu au Concile du Vatican. C'est à lui qu'on doit l'extirpation du spiritisme de ce pays. Dans ces derniers temps, il s'était distingué par son zèle à encourager ses suffragants à résister aux empiétements de l'autorité civile ; mais les épreuves qui sont venues assaillir l'Église ont porté le dernier coup à sa santé déjà fort délabrée.

Il est permis de tout redouter de la secte qui est en ce moment maîtresse absolue au Brésil. Un nouveau conflit a du reste déjà surgi au Para à propos de la procession du St-Sacrement.

Aux approches de cette solennité, le gouverneur de l'évêché fit prévenir les confréries non interdites de se tenir prêtes pour accompagner la procession comme leur devoir le leur prescrit.

Celles qui ont été interdites, adressèrent, de leur côté, aux confrères l'invitation de comparaître au jour de la procession au local de la réunion pour accompagner le St-Sacrement.

A la suite de cette invitation, le gouverneur de l'évêché, afin d'éviter un scandale, fit contremander la procession. Le conseil communal, à qui revient le devoir de faire des frais, voulut de toute force imposer au clergé la sortie de la procession. Le conseil communal réclama auprès du président de la province ; après maints pourparlers, celui-ci, malgré tout le désir d'être agréable au conseil, répondit qu'il ne pouvait forcer le clergé à porter en public le St-Sacrement.

Les choses en restèrent là pour le moment. Mais il est probable que de nouveaux coups se trament contre l'Église. En attendant, remarquons une fois de plus l'étonnante aisance avec laquelle le libéralisme prend tous les masques. Dans certains pays d'Europe, il se refuse à laisser sortir les processions ; au Brésil, il veut imposer cette sortie au clergé dans des conditions déshonorantes pour lui. Partout, il a deux poids et deux mesures ; mais au fond, il agit toujours sous l'inspiration de sa haine contre la vérité.

LE 4e CONGRÈS DES VIEUX-CATHOLIQUES (1).

Le 4e congrès des Vieux-catholiques s'est réuni cette année à Fribourg en Brisgau au milieu de l'indifférence et du mépris publics.

Le pseudo-évêque Reinkens en a été naturellement le héros. La veille de l'ouverture du Congrès, il a annoncé aux « 130 *délégués* » (2), que le mouvement faisait de constants et solides progrès.

Il serait curieux de savoir où et comment ces progrès se manifestent. Le correspondant de Berlin de l'*Écho du Parlement*, tout dévoué naturellement à la secte, a écrit à ce propos que les Vieux-catholiques « vont toujours leur chemin *qui s'élargit lentement.* »

Ceux qui savent lire entre les lignes comprennent la portée de cet aveu. Ce qui est significatif, c'est qu'on n'a vu à Fribourg aucun nom marquant nouveau, ayant appartenu jusqu'à présent au clergé ou aux laïques catholiques. L'état-major de la secte est resté ce qu'il était il y a quatre ans : MM. Schulte, Huber, Petri, Friedrich, Langen, Knoodt, Reusch, etc. continuent à y figurer en première ligne. Nous nous trompons : la secte a perdu deux adhérents, le Dr Maassen et M. de Florencourt qui, sans revenir encore aux catholiques, se sont nettement séparés d'elle ; de plus, l'ex-père Hyacinthe qui était l'année dernière à Constance, ne s'est pas rendu à Fribourg. Ni la Belgique, ni la Hollande, ni l'Espagne, ni l'Italie n'étaient représentées ; seulement l'évêque janséniste d'Harlem avait écrit une lettre d'excuses. De la France était venu, isolé, l'ex-abbé

(1) Voir le compte rendu du 3e Congrès dans la *Revue Générale*, septembre 1873.
(2) Délégués par qui ? — Par eux-mêmes !

Digitized by Google

Michaud. La Suisse radicale et libre-penseuse avait envoyé le landamman Keller d'Aarau. De l'Angleterre et des Etats-Unis étaient accourus quelques protestants, les professeurs Talbot, d'Oxford, et Major, de Cambridge, le Dr Langdon apportant au congrès les sympathies des évêques anglicans de Pittsburg et du Maryland. A côté d'eux siégeaient le professeur protestant Holtzmann, de Munich et le pope russe Tatschelloff.

Tous ces noms ont été publiés avec complaisance par les journaux libéraux et protestants. Ce n'est pas cependant de cette façon qu'on établira les progrès de la secte. Ces progrès dépendent, ou bien de l'adhésion de catholiques, prêtres et laïques, jouissant d'une notoriété suffisante, ou bien de l'apostasie d'un nombre respectable de paroisses. Or, nous le répétons, sous le premier rapport, le vieux-catholicisme est en décadence, sous le second, il n'a rien obtenu. Son complice, M. Falk, a fait réunir dans les provinces rhénanes quelques paroisses dont il avait chassé les curés pour faire procéder par elles à l'élection de nouveaux pasteurs : toutes, elles ont refusé !

En réalité, en dehors des personnalités orgueilleuses qui ont fondé la secte en 1870, celle-ci n'a de partisans que parmi les libres-penseurs. C'est à eux qu'a fait allusion le Dr Reinkens, quand il parlé des progrès du mouvement. Dans les localités où il se rend il est accueilli avec empressement par tous les ennemis du catholicisme. Il met ceux-ci à l'actif de son bilan. Mais cela ne prouve pas que la secte se développe : les personnes qui lui font fête, ou n'ont jamais été catholiques ou ont depuis longtemps renié les promesses de leur baptême.

L'*Echo du Parlement*, parlant de la tournée du Dr Reinkens dans le Grand-Duché de Bade, a écrit qu'il « était accueilli par les éléments cultivés de la population », tandis que le coadjuteur de Fribourg « était accueilli par les masses. » Les éléments cultivés, c'est beaucoup dire, car, en même temps que le Congrès Vieux-catholique, se tenait à Fribourg une réunion des catholiques du pays présidée par l'éminent Dr Buss et composée de 5 000 personnes. Mais soit : quelques libres-penseurs parmi les médiocrités qui se croient savantes, ont donné à boire et à manger au Dr Reinkens ; quant au grand peuple catholique, il le repousse avec horreur !

Il y a plus ; les chefs du mouvement ne sont même pas d'accord. Le *Temps*, de Paris, journal protestant et radical, constatait à propos du Congrès les différences de vues qui les séparait. Les uns, avec Doellinger, rêvent une réforme religieuse. Les autres, avec le Dr Schulte, poursuivent l'organisation « *d'une église purement nationale, instrument politique dans les mains de l'État.* » L'aveu est précieux. M. de Bismark se sert des armes les plus variées pour combattre le catholicisme ; la plupart des vieux-catholiques consentent à être l'une de ces armes, en s'affublant hypocritement d'un masque religieux : ah ! le joli rôle qu'ils jouent là !

Le Congrès a composé le bureau de M. Schulte, président, et de MM. Petri et Huber, vice-présidents : toujours les mêmes noms !

Au point de vue religieux, on a parlé de nouveau de l'union de toutes les confessions chrétiennes. Les professeurs Friedrich, Doellinger et Messner ont été chargés d'étudier le problème du côté anglican, et les professeurs Langen, Knoodt et Reusch, du côté grec. à la demande du Dr Doellinger, les délégués des diverses confessions se sont réunis, après la clôture du congrès, le 14 septembre, pour chercher à s'entendre dans ce but.

Entreprise aussi folle qu'irréalisable ! Comment s'entendront des gens qui admettent le *oui* et le *non* sur la même question? Aussi, ne s'agit-il au fond que d'organiser une ligue contre le catholicisme, la ligue de toutes les erreurs et de tous les mensonges. M. Reinkens l'a compris, car, dans son discours d'ouverture, il a émis un vœu en faveur de l'union de toutes les confessions chrétiennes, « non pas une union des cultes extérieurs, mais une fraternisation amenée par le réveil du sentiment chrétien. » On comprend ce que signifie cette phraséologie, et le correspondant de l'*Écho du Parlement* l'a clairement indiqué en disant : « On veut faire une ligue religieuse contre l'ultra-» montanisme, comme les puissances temporelles finiront par former une ligue politique. »

Digitized by Google

On se demandera de quoi s'est occupé le Congrès de Fribourg? De dogmes, de discipline, de pratiques pieuses? Et! non, comment veut-on que tous ces sectaires, d'opinions diverses, s'entendent sur ces points-là? On s'est occupé de chercher à vexer les catholiques et dans ce but on a adopté les résolutions suivantes :

« Article 1er. Les vieux-catholiques maintiennent, ainsi qu'ils l'ont déclaré aux congrès antérieurs, leurs prétentions aux biens ecclésiastiques et demandant la protection de l'Etat pour sauvegarder leurs droits. Les biens ecclésiastiques sont la propriété des communautés, et non de l'Eglise, ou, comme l'entendent les ultramontains, du pape.

« Art. 2. Ils n'ont pas l'intention d'empêcher les autres de célébrer le service divin. Ils demandent seulement de pouvoir se servir des églises catholiques, de partager les vases et objets sacrés servant à la célébration du culte et d'avoir leur part dans les bénéfices et prébendes ecclésiastiques en proportion du nombre des fidèles. La prétention du nonce — Mgr Meglia — d'après laquelle il est canoniquement impossible que les catholiques, se servent des églises ayant servi aux vieux-catholiques, est contraire aux prescriptions antérieures de l'Eglise qui a, autrefois, permis l'usage simultané des églises.

« Art. 3. Ce nombre ne pourra être constaté qu'en procédant à un vote qui exprimera s'ils reconnaissent la Constitution du 18 juillet 1870 consacrant l'infaillibilité et l'omnipotence du pape.

« Art. 4. L'Etat, à qui incombe le devoir de protéger les vieux-catholiques dans leurs droits et de leur assurer une part proportionnée des biens ecclésiastiques, est également obligé d'ordonner ce vote partout où les droits des vieux-catholiques sont lésés. »

C'est donc cela! Il ne suffit pas de persécuter les catholiques, on veut les dépouiller et s'installer dans leurs églises. Ah! quelles gens! et comme il est vrai que les sectaires présentent toutes les variétés du laid moral!

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

15 AOUT. — 15 SEPTEMBRE.

Août.

15. — Élection pour l'Assemblée nationale dans le Cavaldos. Le candidat bonapartiste, M. Leprovost, est élu.

17. — Démantèlement à Anvers de la citadelle du Sud, sur l'emplacement de laquelle doivent s'élever les nouvelles installations maritimes.

— Mme Bazaine écrit au ministre de l'intérieur français une lettre, dans laquelle elle déclare qu'elle et son neveu ont seuls exécuté l'évasion et qu'ils n'ont pas de complices. Mme Bazaine ajoute que, n'ayant pas obtenu d'adoucissement à l'emprisonnement, elle détermina son époux à l'évasion.

18. — Le maréchal de Mac-Mahon est en tournée dans l'ouest de la France. A Saint-Malo, à la réception des autorités, le président du tribunal de commerce, lit une allocution attribuant le marasme des affaires à l'absence du gouvernement défini.

Le maréchal de Mac-Mahon répond que l'orateur se trompe, qu'il existe un gouvernement défini. L'Assemblée nationale lui a confié pour sept ans, dit-il, la direction des pouvoirs publics. Pendant tout ce temps, il usera de tous les moyens légaux de nature à donner l'ordre et la sécurité au pays. Le maréchal invoque l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne où le gouvernement est défini et où néanmoins les affaires souffrent comme en France.

— La Chine intime au Japon l'ordre d'évacuer Formose dans un délai de 90 jours. La Chine fait d'immenses préparatifs de guerre en cas de refus.

— Défaite du général républicain Moriones par les troupes du général carliste Dorregaray.

19. — Don Carlos adresse aux puissances chrétiennes, de son quartier royal de Lequeitio, un manifeste daté du 6 août dans lequel, tout en exposant les motifs qui l'ont déterminé à revendiquer la couronne par les armes et les grands progrès accomplis par son armée, il repousse les reproches de cruauté adressés à l'armée carliste et spécialement celui qui se rapporte à l'exécution du capitaine Schmidt. Ce document écarte toute idée d'intervention étrangère.

— Le nouveau cabinet hollandais est formé sous la présidence de M. Heemskerk, ministre de l'intérieur.

21. — Mort de M. le comte de Theux, président du conseil des ministres de Belgique.

— Les carlistes ouvrent le feu contre Puycerda. Le lendemain l'investissement de la place est à peu près complet.

— La Russie refuse de reconnaître le gouvernement de Madrid.

22. — L'autorité prussienne fait fermer le magnifique séminaire de Beauregard, près de Thionville. Les élèves y étaient au nombre de 700.

24. — Les canonnières allemandes le *Nautilus* et l'*Albatros* sont arrivées à Santander.

Digitized by Google

— Réponse du premier secrétaire d'État de don Carlos, l'amiral Vinalet, aux accusations calomnieuses dont les carlistes ont été l'objet.

25. — M. Bernard du Bus est élu sénateur de l'arrondissement d'Ostende-Furnes, par 902 voix contre 885 à M. Behaghel.

Ostende : Du Bus, 483, Behaghel 505 ; Furnes : Du Bus, 419, Behaghel 380.

— Des nouvelles officielles, datées d'Atchin le 17 août, disent que le Kampong de Poede a été pris sans perte et qu'une colline a été également prise, mais avec une perte de 3 soldats tués et de 26 blessés.

26. — Les carlistes ont, la nuit précédente, tenté l'assaut de Puycerda sur trois points. Ils ont été repoussés.

— L'Assemblée du Pius-Verein à Sachseln (Suisse), a offert le plus imposant spectacle.

27. — Le général carliste Alvarez entre dans Haro, dont la garnison, composée de troupes et de volontaires, est faite prisonnière. Le général républicain Moriones, n'ayant pas accepté la bataille que lui offraient les carlistes, se retire à Tafalla. Haro est une ville de 7,000 habitants sur l'Ebre.

— La conférence internationale de Bruxelles tient sa séance finale. Tous les délégués signent le protocole, excepté les délégués anglais et turcs, dont la signature est ajournée.

— Aux États-Unis, les nègres de Trenton (Tennessee) se sont organisés. Ils menacent d'exterminer les blancs. Ceux-ci ayant fait des prisonniers, ont exécuté sommairement seize des principaux meneurs.

— L'Etna est en éruption. La lave sort par trois bouches, loin des habitations.

29. — Le gouvernement du Chili propose aux Chambres de convoquer un congrès américain à Lima ; il décide d'aider Cuba à obtenir son indépendance et souscrit un million de dollars à cet effet.

30. — Les opérations du tirage au sort sont impossibles dans de nombreuses localités espagnoles.

— Plusieurs régiments italiens ont été expédiés de Naples pour la Sicile. L'établissement de conseils de guerre dans toute l'île est décidé et va être mis à exécution. Ces mesures sont motivées par l'état moral et social de la Sicile, qui inspire de sérieuses inquiétudes au gouvernement italien.

—

Septembre.

1. — Le général carliste Alvarez repousse Zavala avec 16,000 républicains, qui conduisaient un convoi à Vittoria.

3. — Le conseil des ministres italiens se réunit et décide la dissolution de la Chambre. La nouvelle Chambre se réunira vers le milieu de novembre.

— Les carlistes abandonnent le siége de Puycerda.

— Le *Journal officiel* de Versailles publie un décret nommant le comte de Chaudordy, actuellement ambassadeur à Berne, ambassadeur de France en Espagne.

— A Madrid le cabinet Zabala donne sa démission et un nouveau ministère est constitué sous la présidence de M Sagasta, ministre de l'intérieur.

4. — Des nouvelles parvenues à Christiania annoncent l'arrivée à Wardoe de l'expédition autrichienne chargée d'explorer le pôle Nord. Le vaisseau *Tegethoff* a fait naufrage : après de longs voyages en traineau, les membres de l'expédition russe ont été retrouvés par des vaisseaux russes.

— En France et à Strasbourg il y a des désordres sur plusieurs points à l'occasion de l'anniversaire du 4 septembre.

9 — La direction de la police de Posen fait savoir à la prieure du couvent des carmélites que, dans un délai de 3 jours, toutes les carmélites étrangères devaient quitter le pays. La prieure ayant eu recours au ministre des cultes, un délai lui est accordé.

Digitized by Google

7. — Coups de feu échangés entre les carlistes et les corvettes allemandes.

— Conversion au catholicisme du marquis de Ripon, lord Grey, membre de la Chambre des Pairs et grand maître de la franc-maçonnerie du Royaume-Uni, à 47 ans.

— L'*Univers* est suspendu pour quinze jours, à la suite d'un article contenant des attaques contre le maréchal Serrano.

— A Genève, les 19 curés catholiques qui avaient refusé de prêter le serment exigé par la constitution, sont destitués par le gouvernement du canton.

Le Congrès de la paix, de Genève, tient sa première séance.

8. — 800 Cubains ont été battus à Yarayabo ; 36 Cubains ont été tués, parmi lesquels se trouve Calixto Garcia.

10. — Le maréchal de Mac-Mahon part pour une tournée dans le Nord de la France. S. M. le Roi des Belges envoie le général-major Viette à Lille, pour saluer le président à son passage.

— Les hassounistes de Trébizonde refusent d'obéir au divan impérial exigeant qu'ils prêtassent serment à l'évêque schismatique. Ils protestent contre la violence de la liberté de conscience.

— Le seul vaisseau de guerre autrichien qui croisait dans les eaux espagnoles reçoit un ordre de rappel.

12. — M. Guizot est mort au Val-Richer. Il sera inhumé au cimetière Saint-Ouen, dont dépend le Val-Richer.

13. — Le professeur Silvestri, qui est monté sur l'Etna, considère actuellement l'éruption comme entièrement terminée.

— L'élection de Maine et Loire est restée sans résultat. Le candidat républicain a obtenu 45,000 suffrages, le candidat septennaliste 26,000 et le candidat bonapartiste 25,000. Aucun d'eux n'ayant réuni la majorité absolue, un nouveau scrutin doit avoir lieu dans quinze jours.

14. — La question du Schleswig prend une tournure sérieuse. Les expulsions quotidiennes, jointe aux articles de la presse allemande, dénotant un mépris complet des traités existants, rendent impossible le maintien d'une pareille situation. L'opinion publique contraindra le gouvernement à protester et peut-être à l'expulsion des sujets allemands comme représailles.

— Don Carlos ordonne une enquête sur l'incident de Zumaya et le résultat en est publié par le *Cuartel real*, journal officiel des carlistes. Il dément complètement les assertions allemandes et représente le bombardement de la côte cantabrique par l'*Albatros* et le *Nautilus* comme un véritable acte de piraterie.

— Le procès relatif à l'évasion du maréchal Bazaine s'ouvre devant le tribunal de Grasse.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

FRANCE. — *Traité entre la France et le royaume d'Annam* (15 mars 1874).

« Art. IX. — S. M. le roi de l'Annam, reconnaissant que la religion catholique enseigne aux hommes à faire le bien, révoque et annule toutes les prohibitation portées contre cette religion et accorde à tous ses sujets la permission de l'embrasser et de la pratiquer librement.

« En conséquence, les chrétiens du royaume d'Annam pourront se réunir dans les églises en nombre illimité pour les exercices de leur culte. Ils ne seront plus obligés, sous aucun prétexte, à des actes contraires à leur religion, ni soumis à des recensements particuliers. Ils sont admis à tous les concours et aux emplois publics, sans être tenus pour cela à aucun acte prohibé par la religion.

Digitized by Google

« Sa Majesté s'engage à faire détruire les registres de dénombrement des chrétiens faits depuis quinze ans et à les traiter, quant aux recensements et impôts, exactement comme tous les autres sujets. Elle s'engage en outre à renouveler la défense, si sagement portée par elle, d'employer dans le langage ou dans les écrits des termes injurieux pour la religion et à faire corriger les articles du Thâp Dieu dans lesquels de semblables termes sont employés.

« Les évêques et missionnaires pourront librement entrer dans le royaume et circuler dans leurs diocèses avec un passeport du gouverneur de la Cochinchine visé par le ministre des rites, ou par le gouverneur de la province. Ils pourront prêcher en tous lieux la doctrine catholique. Ils ne seront soumis à aucune surveillance particulière et les villages ne seront plus tenus de déclarer aux mandarins ni leur arrivée, ni leur présence, ni leur départ.

« Les prêtres annamites exerceront librement, comme les missionnaires, leur ministère. Si leur conduite est répréhensible et si, aux termes de la loi, la faute par eux commise est passible de la peine du bâton ou du rotin, cette peine sera commuée en une punition équivalente.

« Les évêques, les missionnaires et les prêtres annamites auront le droit d'acheter et de louer des terres et des maisons, de bâtir des églises, hôpitaux, écoles, orphelinats et tous autres édifices destinés au service de leur culte.

« Les biens enlevés aux chrétiens pour fait de religion qui se trouvent encore sous séquestre, leur seront restitués.

« Toutes les dispositions précédentes sans exception s'appliquent aux missionnaires espagnols aussi bien qu'aux français.

« Un édit royal, publié aussitôt après l'échange des ratifications, proclamera dans toutes les communes la liberté accordée par Sa Majesté aux chrétiens de son royaume. »

ESPAGNE ET PRUSSE. — *Documents relatifs au projet de cession de l'île de Porto-Rico.*

Le *New-York Freeman's Journal* rend compte ainsi qu'il suit des négociations entre l'Espagne, les Etats-Unis et l'Allemagne, relativement à la cession proposée de l'île de Porto-Rico à cette dernière puissance:

I. Dans les premiers jours du mois d'avril dernier le brave amiral Polo a reçu du ministre d'État de Madrid une dépêche ainsi conçue :

« Comme le gouvernement (espagnol) reconnaît l'impossibilité de venir à bout de l'insurrection carliste et de la rébellion de Cuba sans l'aide de l'étranger, et comme le gouvernement de S. M. l'empereur d'Allemagne vient de nous faire des ouvertures honorables et acceptables, il est à desirer que mon département soit à même de connaître quelle position le gouvernement américain jugerait à propos de prendre au cas de la cession de notre île de Porto-Rico, à titre temporaire ou définitif, à S. M. l'empereur. »

II. Le même courrier a apporté à l'amiral une note qui explique les propositions du gouvernement allemand : « Un emprunt proposé au gouvernement espagnol et offert à Londres serait un succès et fournirait les fonds nécessaires pour la somme convenue. En même temps, le gouvernement allemand établirait une croisière sur la côte d'Espagne pour empêcher la contrebande de guerre avec la coopération de la flotte espagnole. Il reconnaîtrait la dictature de Serrano sur sa base présente et userait de toute son influence pour amener les autres gouvernements à une même reconnaissance. Le gouvernement espagnol convient de céder au gouvernement de l'empire allemand, à titre provisoire, mais qui pourra devenir définitif, l'île de Porto-Rico en totalité ou en partie. »

III. Sans perdre de temps l'amiral Polo a répondu qu'il ne voyait dans la communication du ministre d'État qu'un marché antipatriotique, et qu'il donnait sa démission de ministre espagnol à Washington,

Digitized by Google

IV. Le gouvernement dictatorial de Madrid a répliqué immédiatement que l'insurrection carliste fait de jour en jour d'immenses progrès, et qu'il faut employer tous les moyens possibles pour l'étouffer. — « Votre Excellence, dit-il, pousse trop loin le scrupule. Le gouvernement a accepté les offres du cabinet allemand parce qu'elles ne blessent en rien le sentiment national. Pas un pied allemand ne foulera le sol sacré de l'Espagne. Ce n'est point à proprement parler une intervention, mais uniquement un service de « police » que nous rend la marine allemande, de concert avec la marine nationale. Quant à Porto-Rico, ce n'est qu'nn gage pour l'accomplissement de l'accord fait entre les deux gouvernements. »

V. La réplique de l'amiral Polo est digne d'un officier espagnol :

« Mal conseillé, dit-il, j'ai eu la faiblesse d'apposer une fois mon nom à un acte qui a été condamné chez nous et au dehors (allusion au compromis réciproquement honteux touchant l'affaire du *Virginius*). Je suis complétement résolu pour l'avenir, si je conserve les fonctions de ministre ici, à ne rien prendre en considération que ce que mon cœur me dit d'être d'accord avec le bien-être et la grandeur de l'Espagne. Votre Excellence ne pourra donc être surprise si je refuse formellement de prêter mon nom à l'un ou l'autre de ces actes, si je condamne la cession, même pour un temps, de notre île de Porto-Rico, ou l'abaissement de notre marine. Je refuse de prendre aucune part à un acte qui fait de nos nobles officiers et de nos braves marins les auxiliaires de la police allemande »

VI. La réponse à cette déclaration a été le rappel de l'amiral Polo, brave vétéran de trente années de service dans la marine espagnole.

Ces renseignements sont garantis par un autre journal, le *Herald*, qui affirme que le gouvernement américain a été informé de ce qui se passait par son ministre à Berlin, lequel avait été sondé par les diplomates prussiens au sujet de cette cession.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

RÉFORME ÉLECTORALE.— DE LA REPRÉSENTATION DES MINORITÉS, par Jules De Smedt. — Bruxelles, Lebrocquy, 1874. Broch. de 36-XXIV p.

Nous avons fait connaître il y a trois mois, à l'occasion d'un travail de M. Léon Pety de Thozée, notre sentiment au sujet de ce qu'on appelle la *représentation des minorités*. Ce sentiment n'a pas été ébranlé par une nouvelle brochure, du reste fort intéressante, émanée de M. Jules De Smedt, ancien représentant. M. De Smedt s'est, il faut lui reconnaître ce mérite, dévoué entièrement au succès de la cause dont il a pris en mains les intérêts. Peut-être réussira-t-il un jour. Mais nous croyons que ce jour est encore éloigné. En principe, nous sommes peu favorable à toute réforme électorale radicale dont l'utilité n'apparait pas clairement, et nous ne pensons pas qu'en pareille matière, on doive rechercher la perfection; le voulût-on, qu'on n'y parviendrait pas.

M. De Smedt s'indigne de ce que les catholiques de Bruxelles ne soient pas plus représentés que les libéraux de Louvain. La réponse est celle-ci : c'est qu'il s'opère des compensations entre les arrondissements en majorité libéraux ou catholiques. Si les catholiques de Liége ne sont pas directement représentés, les libéraux de Gand ne le sont pas non plus, et les deux partis luttant avec les mêmes caractères, on peut admettre que les catholiques de Bruxelles sont représentés par ceux de Louvain, comme les libéraux de Louvain par ceux de Bruxelles. M. De Smedt ne remarque pas du reste que son système n'est applicable qu'à un certain nombre d'arrondissements. Prenons, par exemple, un arrondissement n'élisant qu'un député : il a 800 électeurs, 405 catholiques et 395 libéraux. Comment M. De Smedt s'y prendra-t-il pour faire représenter les 395 libéraux? Je l'attends là, et cette seule observation suffit à démontrer que son système n'a pas la valeur qu'il lui attribue. En réalité, ce système ne pourrait être mis en vigueur, ni dans les arrondissements à député unique, ni même dans ceux qui n'en élisent que deux, c'est-à-dire dans près de la moitié des arrondissements du pays. Pour le Sénat, il ne serait applicable que dans 6 districts sur plus de 40. Ce résultat serait trop mince pour susciter en sa faveur le grand mouvement d'opinion, nécessaire au succès d'une réforme électorale fondamentale.

Nous reconnaissons que le système de M. De Smedt serait utile en matière d'élections communales. Mais là il se heurtera à des résistances très-vives de la part des grandes villes.

HISTORIQUE DES RUES ET PLACES PUBLIQUES DE LA VILLE D'ANVERS par Augustin Thys.— Anvers, 1874, Gerrits.— 1 vol. in-8° de 520 p.

Voici un livre qui deviendra le *Vade mecum* de tout Anversois qui a souci de l'histoire, des gloires et de la prospérité de sa ville natale. La promenade que fait l'auteur dans toutes les rues de la cité est des plus instructives pour le lecteur. Chaque maison pour ainsi dire lui fournit l'occasion d'exhumer des souvenirs historiques ou de raconter des événements oubliés ou peu connus. C'est l'Anvers du Moyen-Age ainsi que l'Anvers des 16e et 17e siècles qui revit sous sa plume. L'ouvrage n'est donc pas seulement utile aux Anversois; il sera lu avec fruit par tous ceux que s'occupent de nos vieilles annales. Seulement, il présente les inconvénients de la méthode analytique adoptée par M. Thys.

Peut-être celui-ci eût-il bien fait, tout en étudiant séparément chaque rue de notre métropole commerciale, de commencer par retracer dans ses grandes lignes l'aspect d'ensemble d'Anvers aux époques principales de son rapide développement. Son travail eût présenté ainsi une portée générale que seraient venues compléter et préciser des notions spéciales

Digitized by Google

sur les rues et les maisons qu'elles renferment. Quoiqu'il en soit, tel qu'il est, il offre assez d'attrait pour expliquer la faveur avec laquelle il a été accueilli par la population d'Anvers.

Du célibat des prêtres au 19e siècle, *par Jules Camaüer*. — Bruxelles, 1874. Comptoir de librairie. — Broch. in-12 de 138 p.

Tel est le titre d'une conférence étendue donnée par M. Camaüer au cercle Ozanam de Liége et qu'il a cru utile de publier en brochure. Le sujet n'est pas neuf; il a été traité maintes fois, et le dernier mot de la question a été prononcé par Joseph de Maistre, lorsqu'il a dit: « Le prêtre qui appartient à une femme et à des enfants, n'appartient plus à son troupeau » ou bien ne lui appartient pas assez. » Nous ne reprochons pas cependant à l'auteur d'avoir répété pour le public ignorant et oublieux du 19e siècle des vérités depuis longtemps démontrées aux yeux des esprits réfléchis et instruits, et nous reconnaissons que la chute éclatante d'Hyacinthe Loyson, se mariant presqu'au lendemain de sa révolte, donne à un travail de ce genre un caractère d'actualité.

M. Camaüer établit trois points. Après avoir déterminé la mission du prêtre, il prouve que la chasteté absolue constitue un état de supériorité, nécessaire à l'accomplissement entier de cette mission. Puis, il montre l'incompatibilité existant entre le mariage et les devoirs du sacerdoce, et termine par la réfutation de quelques objections.

Nous regrettons que l'auteur ait laissé à son écrit la forme mouvementée de la conférence et qu'il se soit mis si souvent en scène; de plus, son style est un peu gonflé : ce sont là des défauts inhérents à l'âge de l'auteur et dont il fera bien à l'avenir de se défier. Il nous pardonnera ces critiques : nous ne les lui adresserions pas, si nous ne reconnaissions dans son travail les mérites les plus sérieux.

La prusse et la france devant l'histoire. — *Essai sur les causes de la guerre*. Paris, Amyot, 1874.

L'ouvrage qui porte ce titre et dont l'auteur est anonyme, est arrivé à sa 4e édition et renferme 680 pages. C'est assez dire qu'il ne peut être question pour nous de le résumer. Il est à la fois historique et politique, et contient les chapitres suivants : Chap 1er : Des griefs historiques de l'Allemagne contre la France jusqu'en 1814. Chap. II : Politique extérieure de la France de 1815 à 1862. Chap. III : Politique extérieure de l'Allemagne de 1815 à 1862. Chap. IV : Des rapports de la France et de la Prusse depuis le ministère de M. de Bismarck jusqu'à l'affaire Hohenzollern. Chap. V : Campagne diplomatique du 2-15 juillet 1870.

L'auteur a indiqué dans les termes que voici le but de son travail : « Ce que nous nous » proposons de démontrer dans ce volume, c'est qu'en Allemagne on trompe et qu'en » France on se trompe, quand on rejette sur le gouvernement français, et, ce qui est plus » grave, sur la nation française, cet épouvantable crime de lèse-civilisation qui fut la der- » nière guerre européenne. Après quatre années de déboires, de fourberies, d'humiliations » et d'ironies patiemment supportées, la France n'a tiré l'épée contre la Prusse que poussée » à bout par cette dernière, et devant une nouvelle provocation qui ne laissait plus à une » nation militaire et encore jalouse de sa dignité d'autre alternative qu'une satisfaction » immédiate et complète ou la guerre. »

On pourrait se demander après cela si l'auteur est bonapartiste. Il le nie très-nettement et flétrit la politique démoralisatrice du second empire; ses sympathies sont acquises à la restauration de la maison de Bourbon.

Pour nous, nous sommes très-porté à admettre avec l'auteur qu'une guerre entre la Prusse et la France était tôt ou tard inévitable, bien qu'il nous semble qu'en 1870 la France eût pu se contenter des satisfactions données par la Prusse. Mais les fautes du gouvernement de Napoléon III ont été, d'une part d'avoir, par la politique ambigüe qu'a révélée le livre du général La Marmora, poussé à la guerre de 1866, et d'autre part d'avoir dé-

Digitized by Google

claré celle de 1870 sans être prêt et sans avoir de plan d'attaque sagement combiné.

Le livre que nous signalons nous paraît indispensable à tous ceux qui veulent conserver la mémoire du grand conflit de 1870.

XXVI^e^ GROUPE DE L'EXPOSITION DE VIENNE : — ENSEIGNEMENT. — RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS BELGES. Bruxelles, Guyot, 1874 ; 359 p.

Le volume que nous annonçons renferme les rapports des délégués belges dans le 26^e^ groupe de l'Exposition de Vienne, intitulé : Éducation, Enseignement, Instruction. Ce groupe comprenait 4 sections ; la première se rapportait aux écoles primaires, la deuxième aux écoles secondaires, la troisième, aux écoles spéciales et aux universités, la quatrième à l'ensemble des moyens auxiliaires pour l'enseignement des adultes. La Belgique y était représentée par M. Alvin auquel avaient été adjoints MM. André Van Hasselt et Léon d'Andrimont, et chacun de ces délégués a consigné dans un rapport spécial le résultat de ses observations

C'est assez dire que le volume en question présente un vif intérêt. Cependant, on ne peut y trouver des notions complètes sur l'état de l'enseignement dans tous les pays, plusieurs d'entr'eux ayant plus ou moins négligé ce côté de l'Exposition. Aussi M. Alvin déclare-t-il que si l'on veut avoir une idée juste de la situation de l'enseignement chez un peuple quelconque, ce n'est point aux Expositions universelles qu'il faut la demander : « Trop de causes d'erreurs, volontaires ou autres, s'y rencontrent, dit-il : lacunes d'un côté, surabondance de documents d'un autre. »

Le rapport de M. Alvin examine et détaille l'exposition de chaque pays présent au 16^e^ groupe. M. Van Hasselt recherche ce qui résulte de l'Exposition de Vienne pour l'amélioration et le perfectionnement de l'instruction primaire, de l'enseignement moyen, de l'enseignement supérieur, des écoles industrielles et des écoles techniques, et il fixe les progrès faits par la Belgique dans ces divers domaines. Enfin le rapport de M. d'Andrimont, après avoir fait ressortir les mérites des associations, institutions et publications ouvrières de la Belgique ayant participé à l'Exposition, fournit un aperçu de ce que la France, l'Allemagne et l'Autriche ont exposé dans ce même groupe sur la question sociale.

Impossible d'entrer dans le détail des nombreuses et intéressantes constatations de ces trois rapports. Nous y renvoyons donc purement et simplement nos lecteurs.

LE PAYS DE LOURDES. — *Souvenirs de voyage*, par Alfred Ronse. Bruges, 1874. 1 vol. in-12 de 100 p.

Nous avons signalé il y a quelque temps dans ce recueil avec grand éloge un ouvrage de M. Ronse, conseiller communal à Bruges, sur les côtes de la Belgique. Le même auteur vient de faire paraître en un petit volume les souvenirs d'un excursion qu'il a faite aux Pyrénées. Il eût été difficile de dire quelque chose de nouveau de l'attrait religieux qu'offre Lourdes depuis 1858. Il n'est pour ainsi dire personne qui n'ait lu l'ouvrage de M. Lasserre sur *Notre-Dame de Lourdes*, et nous sommes convaincu que beaucoup de nos lecteurs ont fait la connaissance du livre intéressant dans lequel MM. Beauvois et Pieraerts ont rendu compte de leur pèlerinage à cette église. Aussi M. Ronse touche-t-il à peine ce sujet ; il se déclare incompétent pour prononcer sur la réalité du miracle, et il entend laisser, dit-il, « la théologie aux théologiens », sage conseil que les laïques devraient suivre plus souvent. Il a préféré nous parler du pays de Lourdes au point vue de son histoire, de sa langue, de ses habitants, de son commerce, de son agriculture et de son degré d'instruction, et il le fait dans une narration vive et toujours agréable, sans que la science en soit exclue. Nous avons lu surtout avec le plus vif intérêt le chapitre consacré aux crétins et aux cagots. Les crétins sont bien connus ; les cagots, qui se rencontrent en assez bon nombre dans ces régions, le sont moins, et nous félicitons M. Ronse de nous avoir fourni à leur égard des détails généralement ignorés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SONGE ET RÉVEIL. (1)

Tout était joie et sourires au château de Baren; les fleurs et la verdure jonchaient les chemins et embaumaient toute la maison de leurs parfums printaniers. Des jeux rustiques réunissaient les enfants du village : on entendait leurs cris joyeux se mêlant aux sons des instruments et au gai murmure des spectateurs revêtus de leurs habits de fête.

La baronne de Baren célébrait l'anniversaire de la naissance de sa fille unique et avait choisi ce beau jour pour commencer la réalisation d'espérances longtemps caressées. Assise dans un pavillon tout rempli d'orangers en fleurs, elle attendait sa fille, et près d'elle attendait un jeune homme qui ne dissimulait guère son impatience de voir paraître la reine de ces lieux. La baronne lui parlait avec une affection toute maternelle de sa famille, de ses projets; et, bien qu'elle ne fît aucune allusion directe au but de leur réunion, il eût été facile de deviner qu'une pensée au moins leur était commune.

La porte s'ouvrit vivement et la jeune baronne entra : elle était grande, svelte, gracieuse; ses cheveux noirs à reflets bleuâtres étaient retenus par un simple réseau de perles; ses yeux sombres, voilés de longs cils qui en laissaient à peine deviner la nuance, s'éclairaient d'un charme soudain quand un sourire venait se jouer sur ses lèvres. Son teint mat était animé en ce moment par une course rapide, par le plaisir qu'elle avait pris aux jeux des enfants qui l'aimaient; on devinait que la candeur, la vivacité naïve de l'enfance n'avaient point abandonné Mathilde : elle ne soupçonnait pas encore sa beauté.

Pour elle, l'idéal était le portrait d'une de ses aïeules qui ornait la cheminée de sa chambre; cette longue chevelure blonde et dorée, ces yeux bleus et limpides la faisaient rêver aux anges et elle ramenait toute beauté à ce type. Sa mère avait dû en offrir quelque chose; mais le plus grand contraste existait entre ces deux femmes si aimantes et si unies.

Leurs caractères n'étaient pas moins différents; et, quoique la baronne

(1) Cette nouvelle est une œuvre posthume d'un écrivain belge bien connu de nos lecteurs. Nous saisissons cette occasion pour leur signaler la publication prochaine des *Confessions* du même auteur, par le *Comptoir universel de librairie*, rue S^t^ Jean, à Bruxelles.

Digitized by Google

eût fait elle-même l'éducation de sa fille, elle n'avait pu lui communiquer la paix, le calme, la sérénité de son âme. Si la jeune châtelaine aimait Dieu et les pauvres, elle aimait aussi l'indépendance, les longues courses à cheval sans laquais et sans témoins. Le village de Baren étant solitaire et paisible, elle avait pu y jouir jusqu'à seize ans des plaisirs si vifs et si purs qui lui suffisaient.

L'heure d'un changement dans cette heureuse existence allait sonner : la baronne présenta à sa fille M. Edmond d'Auvray, son cousin éloigné, qui, depuis plusieurs années, parcourait, en jeune diplomate, les différentes capitales de l'Europe. Tout en se livrant sans trop de scrupules aux jouissances mondaines, il n'avait pas oublié la charmante enfant en qui Mme d'Auvray, sa mère, lui faisait entrevoir une riche fiancée. Voici qu'il la retrouvait plus belle et plus séduisante que ne la lui montraient ses souvenirs ou ses songes ; tout intéressée qu'était son admiration, il n'en éprouva pas moins devant elle un sentiment ému dont il s'étonna. Il joignait à la politesse, à l'élégance, à la distinction les plus exquises, cette satisfaction sans bornes de soi qui rend sûr du succès et impose quelquefois à l'œil le plus clairvoyant.

Une certaine intimité s'établit bientôt entre les deux jeunes gens : insouciante de l'avenir, Mathilde considérait son cousin comme un frère et la présence de la baronne ôtait à leurs entretiens toute gêne et toute contrainte. Quand vint le moment du départ, si Edmond affecta une douleur plus grande que ne le comportait peut-être une telle sépation, Mathilde retrouva sans regret ses études et ses promenades solitaires : Edmond avait été une distraction dans sa vie ; elle l'oublia comme on oublie les choses qui ne sont qu'agréables. Cependant le jeune homme s'était efforcé de laisser dans la mémoire de sa cousine des traces plus vives de son passage.

Mathilde n'avait pas encore lu de romans, sa mère ayant soigneusement écarté tout ce qui eût exalté une imagination déjà trop ardente. M. d'Auvray se chargea de lui faire connaître ce dangereux plaisir ; en la quittant il la pria d'accepter et de lire le roman d'Aurélia, chef-d'œuvre en ce genre de Raoul Sauray, auteur alors admiré et célèbre. Mathilde passa plusieurs jours dans un monde chimérique, d'autant plus propre à la fasciner, qu'à l'éclat des tableaux, au style entraînant des récits, se joignaient des passions grandes et pures, et comme un écho des pensées qui déjà s'étaient fait jour dans cette âme de jeune fille.

Elle hésita avant de faire partager à sa mère le plaisir dont elle avait joui ; son instinct l'avertissait que peut-être celle-ci ne sentirait pas

Digitized by Google

comme elle; en effet, Mme de Baren désapprouva cette lecture et conjura sa fille de lui conserver une confiance qui faisait son bonheur.

Elle était inquiète, il y avait des larmes dans ses yeux : Mathilde se jura de ne plus causer la moindre peine à cette mère bien aimée. Hélas, cette résolution ne pouvait-elle contenir le germe d'une réserve dangereuse ?

II.

L'été et l'hiver passèrent vite; aucun événement ne vint en rompre l'uniformité. Un changement réel s'était opéré dans notre héroïne : elle avait pensé et rêvé; mais son âme étant solidement nourrie, ses méditations ne restèrent pas stériles; elle regarda la vie comme un combat et résolut d'y porter noblement les armes. Peu lui importait de jouir ; les plaisirs du monde ne la tentaient pas; faite pour briller, elle considérait froidement les hommages qui l'attendaient et les méprisait aussitôt.

Plus que jamais, Mathilde aimait les longues promenades qui lui permettaient de se livrer à ses pensées nouvelles : elle dessinait avec goût; il n'y avait pas dans les environs une chaumière tapissée de verdure, un vieux saule baignant dans quelque ruisseau ses tiges pleurantes, dont elle n'eût fixé l'image durant ses courses solitaires. Sa mère lui permettait de faire une ou deux lieues toute seule : qu'aurait-elle redouté? Tous les villageois, à dix milles à la ronde, l'eussent défendue comme leur propre enfant.

Par une belle matinée de juin, elle partit, montée sur Attalan son beau cheval noir; vers 9 heures elle arrivait à la prairie de St-Martin, ainsi nommée à cause d'une chapelle en ruines qui avait été dédiée à ce Saint. Ce lieu agreste et même un peu sauvage plaisait beaucoup à la jeune fille, qui, assise sur un tronc d'arbre à l'entrée de la vallée, se mit en devoir de le retracer sur son album.

Sans le savoir, elle ajoutait elle-même à l'effet pittoresque du paysage; sa robe blanche traînante, son chapeau de paille jeté près d'elle sur le gazon, une écharpe écarlate enroulée autour de sa taille d'une façon naturelle et gracieuse, et cette tête si jeune et si pleine d'expression, penchée sur son dessin et occupée des œuvres de Dieu; tout cela contrastait étrangement avec ces vieux troncs rabougris, ce ruisseau serpentant parmi les herbes hautes et incultes, ces ruines que dévoraient déjà la mousse et le lierre, libres enfants de la nature à qui Dieu permet d'effacer le dernier vestige du passage de l'homme ici-bas.

Le temps passe vite lorsqu'on travaille ou qu'on rêve; le soleil,

Digitized by Google

arrivé au milieu de sa course, dardait ses rayons sur la tête de Mathilde qui ramassait son chapeau pour pouvoir continuer encore, quand un bruit de branches et de feuilles la fit tressaillir. Elle se leva précipitamment et l'émotion fit refluer tout son sang vers ses joues ordinairement pâles : qu'on juge de sa surprise en apercevant un homme dont son trouble l'empêcha d'abord de distinguer les traits.

Mademoiselle, dit-il simplement, je regrette de tout mon cœur le bruit qui vous a révélé ma présence; j'aimais à vous voir travailler, et j'ose à peine espérer que vous oublierez mon indiscrétion.

Pour toute réponse, Mathilde détacha son cheval et s'élança sur lui avec la grâce et la légèreté d'une amazone accomplie. Elle partait, lorsqu'elle remarqua qu'elle oubliait et papiers et crayons. L'étranger, en les lui présentant, se permit de lui demander si elle n'avait pas d'autre compagnon que ce charmant animal.

— Je ne reviendrai plus seule ici, s'écria la jeune fille, contrariée de sa frayeur involontaire.

— O Mademoiselle! ne craignez point; vous ne me retrouverez ni ici, ni ailleurs apparemment.

Des incidents analogues sont arrivés à d'autres. Avons-nous conservé le souvenir des vies qui sont venues une heure ou une seconde heurter notre vie? Autrefois, dans ces temps si tôt passés, peut-être avons-nous entrevu quelque figure qui nous poursuit encore d'un regret fugitif, indéfini? Mais le fleuve s'écoule et nos yeux n'aperçoivent plus la plante parfumée que les flots emportent.

Je ne sais quelle corde sympathique dans la voix de l'inconnu poussa l'enfant à lui accorder un second regard; elle le salua avec un sourire un peu fier; puis, mettant Attalan au galop, elle disparut.

Une feuille de papier s'était échappée de l'album; l'étranger la ramassa, et, la trouvant couverte d'une fine écriture au crayon, il la lut. Qu'était-ce? Oh! bien peu de chose; quelques phrases d'un roman en vogue, quelques réflexions d'un esprit droit, mais enthousiaste. Il emporta la feuille et s'éloigna.

Pourquoi, un quart d'heure plus tard, la jeune fille revenait-elle lentement? Ce papier lui était-il précieux? Ah! pourquoi?

Une nuance de désappointement se peignit sur son joli visage et elle s'en retourna pensive : ce fut là sa dernière visite à la vallée de S^{t}-Martin.

III.

Vers la fin de l'été, M^{me} de Baren reçut de sa cousine d'Auvray l'invitation pressante d'accomplir une ancienne promesse en venant

Digitized by Google

passer quelque temps chez elle; huit jours après la réception de cette lettre, toute la famille était réunie au château d'Auvray.

Un soir, Léonce, l'aîné des fils, capitaine de cavalerie, demanda à sa mère la permission de lui présenter un de ses amis, logé au village pour quelques jours, M. Raoul Sauray.

Tout le monde releva la tête. M. d'Auvray père, ordinairement silencieux, fronça le sourcil.

— M. Raoul Sauray, répéta-t-il, qu'est-ce que cela?

— Ne craignez rien, mon père; c'est un homme de beaucoup d'esprit et du meilleur monde.

— Est-ce l'écrivain? dit à son tour Edmond.

— Sans doute; tu dois le connaître; tu l'auras rencontré dans quelque salon.

— Je l'ai vu, dit Edmond avec indifférence, mais je ne le connais pas.

— C'est mon meilleur ami, reprit Léonce avec chaleur.

— Vous pouvez l'amener, si cela n'est pas désagréable à ma cousine, dit enfin Madame d'Auvray en regardant son mari, qui se contenta de hausser les épaules.

Quant à mesdames de Baren, elles accueillirent comme une agréable distraction la pensée de voir un personnage qu'elles se représentaient comme bien supérieur à ceux avec qui elles vivaient habituellement.

M. et M^me^ d'Auvray s'étaient mariés par des raisons de convenance et de position. La nature insipide et vaniteuse du gentilhomme fut à peu près dirigée par l'esprit médiocre de sa femme, qui se montra bonne épouse et bonne mère, mais ne sut pas discerner les qualités ou les défauts de ses enfants. Coralie, sa fille unique, avait la tête et peut-être le cœur les plus vides qui se pussent rencontrer; et, malgré la préférence marquée que la mère témoignait à Edmond, son plus jeune fils, il était à peine mieux doué que sa sœur.

La baronne de Baren, qu'une amitié d'enfance liait à Madame d'Auvray, avait toujours eu une santé délicate et nourrissait depuis plusieurs années des pressentiments tristes qui la poussaient à vouloir donner un soutien à sa fille. Appréciant Edmond à travers le prisme des yeux maternels, elle crut trouver en lui un époux digne de son enfant trop aimée, et voilà comment Mathilde était, à dix-sept ans et presque à son insu, fiancée à l'homme le moins fait pour la comprendre.

On n'avait point songé à Charles, garçon simple et rustique dont toute la science et tous les goûts se bornaient à l'agriculture, ni à

Digitized by Google

Léonce qui, sous une enveloppe un peu rude, cachait les plus nobles qualités. Brave et ardent à la guerre, profondément indifférent à la fortune, méprisant durement toute action lâche ou douteuse, il vivait dans sa famille comme dans une atmosphère étrangère. Quant à Edmond, présomptueux, élégant et sceptique, il était l'antithèse vivante du chevaleresque Léonce.

Celui-ci n'avait pas trop deviné, sous le prétendu amour de son frère pour leur jeune parente, l'intérêt étroit et vulgaire, l'ambition de la fortune et du nom, car Mathilde, baronne de Baren, devait transférer son titre à son futur mari. Il ne s'en crut pas moins obligé à respecter le lien imaginaire qui les unissait, mais son cœur parla plus haut que sa raison; il aima Mathilde d'un amour respectueux et humble, à la manière des anciens troubadours qui chantaient leur dame sans oser la nommer.

Un matin, la jeune fille était seule dans une allée éloignée du château, si l'on peut donner le nom de château à une maison carrée dont quatre colonnes lourdes et disgracieuses décoraient la façade.

Assise sur un banc rustique, elle tenait un livre, mais sa pensée errait au loin : penchée en avant, elle semblait attendre, elle semblait écouter la voix qui nous parlait aussi quand nous avions vingt ans; et peut-être la voix parlait-elle de malheur, car une larme, glissant lentement sur sa joue pâle, vint tomber sur le livre ouvert et la tira de sa rêverie. Elle releva brusquement la tête, craignant sans doute que sa faiblesse n'eût d'invisibles témoins. Sans qu'elle s'en fût aperçue, depuis quelques instants, Léonce était là, s'enivrant de sa présence comme d'un bonheur inespéré. Il tressaillit sous son regard : pour la première fois il la rencontrait seule et il se demandait s'il fallait la fuir, quand déjà elle était près de lui et posait amicalement la main sur son bras.

— Eh bien, mon cousin, à quoi songez-vous donc? Serait-ce à la fête d'Auvray, au feu d'artifice de demain?

Le cœur de Léonce répondait : A vous, je ne songe et ne puis songer qu'à vous! Et qui sait? si dans ce moment il lui eût ouvert son âme, sa franchise, son affection, la noblesse de ses sentiments n'auraient-elles pu toucher Mathilde? Mais il se tut et détourna les yeux.

— Je viens comme vous, ma cousine, respirer l'air pur du matin; je n'aime cette allée que lorsqu'elle est solitaire.

— Grand merci! dit Mathilde en riant. A moins que je ne sois une ombre, je vais m'enfuir.

Non, non, restez, je vous en prie, dit le capitaine avec embarras. Puis-je vous demander à mon tour quelles pensées j'ai interompues?

Digitized by Google

Elle lui présenta son livre, un livre pieux, mais aride, dont le titre fit sourire l'homme d'action.

— Ne riez pas, dit la jeune fille. J'aime quelquefois ce livre ; mais c'est lorsque je suis seule, à Baren ; alors il me fait du bien. Ici, je l'avoue, je préfère écouter les oiseaux et regarder le soleil.

— Regarder le soleil ! vous êtes bien hardie ; je ne suis pas assez brave pour cela, le soleil m'éblouit.

Il se taisait. Mathilde soupira à demi.

— Mon cousin, dit-elle tout à coup, quand amènerez-vous M. Sauray? Ma mère et moi sommes très curieuses de le voir.

— Il viendra aujourd'hui peut-être ; mais ici, comme ailleurs, il est plongé dans ses lectures. Comprenez-vous ce perpétuel travail d'esprit?

Elle l'écoutait à peine.

— Quel bonheur ! exclama-t-elle naïvement ; et, à voix basse, elle ajouta : « Je suis sûre qu'il ne ressemble à aucun de ceux que je connais. »

Un nuage assombrit le front de Léonce.

— Ma petite cousine, dit-il gravement, le vrai mérite se cache bien souvent sous des formes ordinaires ; et l'esprit et le talent ne donnent guère le bonheur, même à celui qui les possède.

— M. Sauray n'est pas heureux?

— Peu d'hommes le sont complètement.... mais nous devenons trop sérieux. — Vous serez heureuse, vous Math... ma cousine.

Pourquoi ne le regardait-elle pas?

— « Qu'en savez-vous, mon cousin », dit-elle avec un sourire un peu forcé. « L'avenir ! nul n'a pénétré ses secrets. Je ne voudrais point savoir ce qu'il m'apportera », ajouta-t-elle, comme se parlant à elle-même ; puis, d'un ton enjoué ; « et malgré vos théories, M. Léonce, je prétends qu'on peut fort bien deviner ce qui se passe sous une enveloppe plus ou moins brillante. Je me pique déjà d'avoir fait des découvertes dans le pays des âmes ! A votre âge, quelle expérience j'aurai acquise ! »

Et elle riait, tandis que le capitaine cherchait une réponse. Avant qu'il la trouvât, le pas lourd et saccadé de Charles retentit sur le gravier du chemin et Léonce s'enfuit comme un coupable. Mathilde, surprise, le regarda s'éloigner, puis s'approcha du second frère pour qui elle éprouvait une certaine pitié, en raison même de l'abandon où chacun le laissait.

Digitized by Google

IV.

A l'extrémité du village d'Auvray, se trouvait une auberge moins remplie et de plus triste apparence que les autres : une cour solitaire, un puits en ruine, un pigeonnier sur le toit, une grande chambre enfumée servant à la fois de salle à manger et de cuisine, tout cela n'était pas fait pour attirer les voyageurs ; aussi les habitants des communes environnantes amenés à Auvray par sa foire annuelle, préféraient-ils les deux grandes hôtelleries de la place, dont le vacarme était assourdissant.

Dans la chambre haute la plus confortable de l'auberge isolée, deux jeunes gens causaient avec abandon et amitié.

Aux traits irréguliers de l'un d'eux, à son œil noir, vif et souriant, à la franchise un peu militaire de son ton et de ses manières, on eût pu reconnaître le capitaine Léonce d'Auvray. Son compagnon ne lui ressemblait en rien. Des traits d'une beauté, d'une régularité toute classique, un front plein de majesté et d'élégance attiraient tout d'abord l'attention et imposaient presque le respect. Une épaisse chevelure d'un brun doré ombrageait son front fier et pensif; un sourire peut-être dédaigneux venait parfois plisser sa lèvre, et son regard sombre, profond, fait pour sonder les âmes, restait lui-même impénétrable. Dans ce regard brillait une intelligence peu commune, et ce front était plissé déjà par les nobles fatigues du travail de l'esprit. Raoul Sauray aimait l'étude avec passion ; c'était une nature concentrée, énergique, mais faisant rarement part de ses trésors.

Léonce joignait à l'amitié la plus tendre une admiration sans bornes pour cet homme remarquable. On pourrait s'étonner d'une telle allliance si l'on ne savait qu'il existe entre les âmes des rapports étroits et indissolubles qui résistent à toutes les différences de goûts, de mœurs, de caractères. L'écrivain et le soldat s'étaient rencontrés à leur entrée dans la vie, alors que ni l'un ni l'autre n'y avait choisi son chemin, et, suivant chacun des voies diverses, se perdant même de vue durant plusieurs années, leurs âmes étaient restées fidèles à l'amitié de leur adolescence. Souvent Léonce entendit blâmer la froideur, la fierté hautaine de son ami, mais pour lui ces défauts n'existaient pas : son âme noble et franche avait séduit Raoul qui reporta sur lui toute l'affection d'un cœur solitaire, pour qui la famille n'avait pas eu de sourires et dont une déception cruelle avait accueilli les premiers pas dans la carrière des lettres et la première espérance des joies de la terre.

Ensuite les honneurs s'étaient offerts comme d'eux-mêmes, le monde

Digitized by Google

avait souri et flatté, mais l'homme et l'écrivain avait détourné ses regards de ces hommages tardifs.

En arrivant au château, Léonce et Raoul furent introduits dans le salon de famille. Mathilde leva la tête; un éclair, un feu étrange illumina son regard : Raoul Sauray était l'inconnu de la vallée de St-Martin. L'attraction fut instantanée; mais quand Léonce présenta l'auteur d'Aurélia, ses yeux se turent et rien en elle ne trahit une trop réelle émotion.

Raoul s'efforça de lire sur sa physionomie ; ce fut en vain, et peut-être en son cœur accusa-t-il d'orgueil la jeune et riche baronne.

Tandis que Coralie initiait sa cousine à tous les bruits de ville et de campagne qu'elle avait su glaner dans les environs et qui faisaient le texte ordinaire de ses frivoles et insipides causeries, Mathilde l'écoutait d'une oreille distraite. Son œil errait à l'autre extrémité du salon, là où Raoul causait avec sa mère et Léonce; elle brûlait d'entendre cette voix, de rencontrer ce regard; toute son âme était près de lui, elle suivait les mouvements de ses lèvres, elle s'efforçait de deviner ses paroles.

Et quand il s'éloigna, quand il la salua sans que rien vint témoigner qu'il se rappelait leur fugitive entrevue, Mathilde sentit un déchirement cruel, comme un premier pas dans la voie du malheur.

On a douté et on doutera souvent encore de ces affections subites, rapides comme la pensée; et pourtant,oublie-t-on la spontanéité de tous les mouvements du cœur: il était plongé dans les ténèbres, dans le désespoir, et voici qu'un rayon de lumière l'éclaire, le pénètre: il est transformé, la vie et la joie lui sont rendues. Personne ne conteste l'existence de l'antipathie, de l'éloignement que nous inspire une personne qui nous est apparue une seule fois, que nous connaissons à peine, qui peut-être ne nous parla jamais? Pourquoi ne croirions-nous pas au sentiment opposé, et s'il est poussé à son plus haut point d'exaltation, n'est-ce pas l'amour? Hélas! ce sentiment si vif sera peut-être moins durable qu'une affection basée sur le temps, l'estime, l'expérience d'un long dévouement; mais s'il a existé un instant, qui dira l'ivresse, la folie, si l'on veut, de ce moment de bonheur?

V.

Mathilde salua la matinée du lendemain avec une véritable anxiété; elle allait revoir Raoul qui dînait au château et devait, le soir, avec toute la famille, parcourir le village pour en admirer les illuminations.

Digitized by Google

Cependant, la journée s'écoula sans que son héros s'approchât d'elle ou lui adressât d'autres paroles que quelque phrases polies.

Les fêtes annuelles d'Auvray étaient plus belles et mieux organisées que ne le sont ordinairement nos kermesses villageoises. La maison communale et celles des plus riches paysans étaient décorées de lanternes chinoises et de verres de toutes couleurs; des guirlandes de feu couraient d'un arbre à l'autre, le clocher de l'église ressemblait à une flèche embrasée; et de minute en minute, pétards et fusées s'élançaient du centre de la place comme autant d'éclairs ou d'étoiles filantes.

Lorsque la société sortit du château, le hasard permit que Raoul se trouvât près de Mathilde et lui offrit le bras. Edmond commençait à se lasser de l'indifférence de sa cousine; malgré les conseils de Coralie, qui désirait vivement leur mariage, il crut que le meilleur moyen de connaître les sentiments de Mathilde serait de paraître la négliger un peu; il eût été cruellement surpris d'apprendre qu'elle ne remarquait pas plus sa froideur qu'elle n'avait été touchée de ses empressements.

Raoul et Mathilde suivirent quelque temps les oscillations de la petite colonne; la jeune fille ne disait rien, une vague tristesse la navrait, elle se sentait inutile; n'était-elle pas condamnée à n'être jamais rien pour lui?

Tout-à-coup, elle n'aperçut plus les siens, tellement la foule était compacte; sur leurs têtes, les flammes de mille couleurs montaient vers le ciel et retombaient avec un sifflement aigu, pour se briser en mille éclats.

— Ces éclairs font songer au génie, à la gloire, murmura Mathilde.

— Et comme eux la gloire humaine disparaîtra..... le génie brille et s'éteint.

— Mais tout ne meurt pas avec lui; il peut léguer ses œuvres aux siècles qui ne sont pas nés et vivre ici-bas même dans toutes les âmes qu'il illumine.

— Qu'importe la gloire de ce monde à celui qui a quitté la terre?

Il y eut un moment de silence jusqu'à ce que Raoul reprît de sa voix douce et pénétrante:

— Il est des hommes dignes à jamais d'une sainte et sublime admiration qui travaillent et qui meurent pour la cause de la foi et de la vérité; mais de ceux-là le monde ignore les œuvres; d'autres, au contraire, dont le talent fatal s'attache à souiller tout ce qui est pur, à dégrader tout ce qui est grand, à élever le reptile sur leurs autels, à traîner l'oiseau royal sur la claie; à ceux-ci les applaudissements de la foule, la gloire, la méprisable gloire!....

Digitized by Google

— Non, non, reprit la jeune enthousiaste, je ne veux pas voir ces défaillances, je veux fermer les yeux à ces bassesses pour reporter mes regards vers tant d'âmes illustres dont le talent comme la renommée restèrent toujours sans tache. — Heureux... Il l'interrompit.

— Heureux, Mademoiselle, celui qui a fait un peu de bien; et le bien véritable ne s'obtient pas par des paroles mais par des actes; l'exemple d'une vie parlera plus haut que les conseils de l'éloquence; il ne faut pas décrire les vertus, mais les montrer. Et n'est-ce point là le pieux rôle des femmes?....

Tandis qu'il parlait, un calme inusité se faisait dans l'âme de cette enfant; et au milieu de ce calme s'élevait une aspiration ardente vers l'avenir jointe au désir que le moment présent pût durer toujours....

Hélas! il avait déjà fui; elle regarda autour d'elle, elle se vit seule avec Raoul; la foule s'était dissipée peu à peu; et à peine de loin en loin une dernière lampe brillait-elle encore dans la nuit.

— Madame de Baren ne s'inquiètera-t-elle pas de votre absence prolongée? lui dit son compagnon.

— Oh! non. — pourquoi?

Raoul sourit à cette question à peine articulée. Il ne pouvait savoir ce qu'elle renfermait de regrets pour ce rêve qui n'avait pas duré une heure. Ils atteignirent en silence la porte du château, qui venait de se refermer sur les autres promeneurs.

Les dames de Baren partaient le lendemain: quand Raoul salua la jeune fille, elle voulut prononcer le mot d'adieu, mais sa voix trembla; et, dissimulant son trouble, elle s'inclina et disparut. Le jeune homme reprit lentement le chemin de sa demeure d'un jour: le souvenir de la brillante et naïve enfant devait-il être moins éphémère?....

Mathilde ne put dormir: longtemps elle pria pour Raoul et pour elle-même sans s'étonner que ces deux noms fussent unis dans sa pensée.

La nuit était belle: elle ouvrit sa fenêtre et regarda le ciel où brillaient ces feux plus profonds et plus purs que toutes les lumières d'ici-bas, ces feux qui sont peut-être des mondes ou qui sont le sourire du Créateur des mondes.

Associant leurs mystérieux regards au regard profond qui avait pénétré son âme, la pensée de Mathilde prit un corps, elle vit qu'elle aimait Raoul, elle ne recula pas devant cette certitude, mais permit à une joie immense, à une joie insensée d'inonder son pauvre cœur.

Existe-t-il, le bonheur d'ici-bas? Si nous pouvions soulever le voile dont s'entourent les âmes, nous trouverions la résignation, le sacrifice, ou le rire factice plus cruel que la douleur ou l'âpre jouissance qui ne

Digitized by Google

parvient pas même à cacher sa misère sous le fard. Non, non, la joie ne nous appartient pas; quand elle vient par mégarde nous ravir un instant, tournons notre âme vers le ciel qui est sa vraie patrie; aucune joie de la terre n'est assez longue pour être complète.

Mathilde voulut plier son âme au rhytme, confier au papier l'exaltation qui débordait en elle; mais toute expression lui parut indigne de celui qui l'inspirait: avec un soupir, elle livra aux flammes des essais infructueux et s'efforça de chercher le repos.

Le lendemain, à la même heure, elle était à Baren; elle regardait encore le ciel, mais le ciel était voilé; et tout aussi voilés étaient les regards de l'imprudente qui avait permis au mystère, à l'inconnu, de pénétrer dans son existence.

La baronne de Baren retrouva avec un plaisir tout nouveau les tête-à-tête, les douces causeries qui la reportaient au temps heureux de l'enfance de Mathilde.

Vingt fois, celle-ci fut sur le point d'ouvrir son cœur à sa mère; mais toujours ses lèvres restèrent scellées comme si elle pressentait que son amour n'était qu'un songe, et que jamais la baronne de Baren ne serait rien à Raoul Sauray.

L'affection de sa mère lui causait une sorte de remords: aussi s'efforçait-elle de pallier ses torts cachés par une tendresse plus vive, par des attentions plus délicates: devant Madame de Baren elle savait dissimuler le nuage qui assombrissait son front, l'inquiétude qui la poursuivait; la mère abusée crut avoir assuré le bonheur de son enfant et se livra avec calme à mille projets dont Mathilde était le centre et le but.

VI.

C'était une belle journée d'hiver. Les rues de la capitale étaient encombrées de promeneurs et avaient pris un air d'animation et de fête: on voyait passer des gens affairés on pressés, puis des élégants, des oisifs, des femmes vêtues avec recherche et ostentation, d'autres dont la robe sombre passait inaperçue; on entendait des fiacres criant sur les grés raboteux; de légères voitures rapides comme le vent transportaient vers leurs plaisirs les heureux de ce monde; plus loin d'énormes et lourds chariots avançaient lentement, difficilement; ils représentaient la lutte, le travail, l'industrie; puis de brillants cavaliers fendaient la foule avec l'arrogance de la jeunesse dorée.

Il y avait du bruit et ce qui semble de la joie, et, dans une des rues les plus fréquentées, au premier étage d'un somptueux hôtel, une jeune

Digitized by Google

fille à demi-cachée par d'épais rideaux souriait à ces cris, à cette exubérance de vie succédant à une matinée brumeuse, comme on sourit au plaisir nouveau et à peine effleuré.

Mais tout-à-coup, la pensée du vide qui se cache derrière le bruit, vint apparemment la saisir, car son sourire s'effaça, elle jeta un dernier regard vers la foule bigarrée et reprit en frissonnant sa place près de l'âtre, où pétillait un joyeux feu de bois. Ses mains s'emparèrent d'un léger tissu posé près d'elle et se mirent en devoir d'en compléter la trame délicate.

Sa pensée s'élevait-elle vers le Divin Artiste qui nous tient tous en ses mains comme les fils d'un ouvrage? Ou songeait-elle seulement à notre impuissance à diriger aucun évènement de notre pauvre vie? Je ne sais, mais sa tête s'inclina et un soupir douloureux sortit de sa poitrine....

L'aiguille de l'horloge marchait insouciante et le timbre sonore avait marqué la fuite du temps, sans parvenir à tirer la jeune fille de sa rêverie, quand un coup de sonnette la fit tressaillir; presque aussitôt la porte du salon s'ouvrit, et un domestique annonça M. Raoul Sauray. La baronne entrait en même temps.

Mathilde, c'était bien elle, ne parla guère.

Madame de Baren, d'abord un peu prévenue contre l'auteur d'Aurélia, fut enchantée de découvrir en lui une foi profonde et réfléchie et des sentiments d'enthousiasme religieux qui trouvaient en elle un écho plus sûr que le cri de la passion humaine.

Il y a des livres que la jeunesse entend et aime, et qu'elle blâmera peut-être à son tour quand l'expérience l'aura transformée. Elle comprendra alors qu'en vain voulons-nous redresser des chemins tortueux, inoculer à un monde sceptique et railleur la soif de liberté et de grandeur morale qui nous dévore avant que nous ayons sondé les abîmes du désordre et du doute.

Mais l'expérience ne va-t-elle pas plus loin? Elle enseigne à se courber devant le succès, à réclamer bruyamment pour soi ce qu'on est décidé à n'accorder jamais à d'autres; elle prouve que l'esclavage est un bien pour le faible et l'ignorant; elle démontre que mourir pour une cause est une folie, puisque toutes les causes périssent....

Raoul avait fait un livre qui anathématisait la souveraineté du but, écrasait l'égoïsme sous le dévouement et l'enthousiasme; et la foule, la foule égoïste, tyrannique et intéressée avait applaudi, en s'écriant qu'il est beau de se donner à Dieu et à sa cause, à la justice et à la liberté.

Digitized by Google

C'était l'écho du livre, rien de plus! et inclinant le front, l'écrivain avait brisé sa plume, ainsi qu'un soldat brise une épée inutile.

Cet homme au regard froid n'avait pas su détruire ses adorations saintes; seulement, il se taisait, il refoulait en lui-même ses sentiments à moins que dans cette foule indifférente, se rencontrât un cœur capable de le deviner; alors, il entr'ouvrait son âme.

Mme de Baren sut le comprendre, et après son départ, elle exprima l'admiration qu'excitait en elle cet homme encore si jeune, épris uniquement de la vérité. Elle ne vit pas une larme briller sous les longs cils de Mathilde, tandis qu'involontairement celle-ci rapprochait de Raoul ceux qu'on lui destinait pour parents : M. d'Auvray, orgueilleux et nul; Edmond qui sous une enveloppe agréable ne cachait que le vide; l'honnête Charles, digne et loyal paysan. « C'est encore le meilleur, » se dit la jeune fille, oubliant toujours Léonce, perdu dans le nimbe glorieux dont elle avait entouré Raoul.

Mme de Baren avait renoncé pour quelques mois à sa chère solitude, afin de faire connaître à Mathilde le monde qui ne sème guère que le dégoût, mais qui de loin paraît souvent enchanteur. Elle voulait que sa fille le connût assez pour ne pas en regretter plus tard les plaisirs frivoles et les agitations factices. Si elle avait pu craindre que quelque obstacle imprévu avait renversé ses anciens projets, la présence d'Edmond, redevenu plus assidu que jamais, la rassura complètement.

Parmi les nombreux aspirants à la main de la noble héritière, la mère n'en voyait point qui effaçassent l'élu de son choix : elle n'avait pas un instant songé au plébéien illustre que sa fille avait vu une heure.

Tandis que Mlle de Baren brillait dans le monde, sa cousine Coralie se trouvait malheureuse à la campagne, où elle rêvait aux plaisirs que semblait lui interdire une fortune médiocre. Mathilde avait reçu d'elle plusieurs lettres ne respirant qu'ennui et regrets, quand un matin, elle fut surprise par le billet suivant :

« Aurais-tu jamais pensé que ta petite Coralie serait mariée avant toi, fière Mathilde? Écoute mon histoire : nous avons un voisin de campagne, nommé M. Durange, dont le père s'est enrichi dans le commerce; je n'avais point songé à le remarquer, mais il s'est épris de ma petite personne et a osé aspirer à ma main. Mon père a un peu boudé d'abord, il me trouve trop noble pour un bourgeois. Quant à moi, je ne serai pas assez folle pour refuser ce parti, et mes désirs font loi, tu le sais. M. Durange fera tout ce que je voudrai. Ah! Mathilde, ma sœur, quels projets je forme, quels châteaux je bâtis! non point en Espagne,

Digitized by Google

mais ici même, pas loin de toi, des châteaux que ta présence embellira. »

Après quelques tendres phrases, en l'honneur de cette cousine qu'on traitait déjà de sœur, la fiancée annonçait que son mariage se célébrerait en famille quinze jours plus tard ; et qu'au lieu de partir pour un voyage insipide, elle viendrait jouir des derniers plaisirs de l'hiver dans la capitale.

En lisant ces lignes, Mlle de Baren sentit son cœur se serrer ; des larmes mouillèrent ses paupières, et tombant à genoux, elle pria pour ces deux êtres destinés à être unis et se connaissant si peu.

VII.

Les campagnes sont couvertes d'un blanc linceul de neige ; de brillants cordons de givre ornent les arbres dépouillés et quand un rayon de soleil les fait étinceler, ni diamants, ni rubis ne peuvent leur disputer l'éclat et la magnificence.

Tandis que dans les demeures étroites des déshérités de la fortune, on se presse autour de l'unique flamme d'un foyer languissant, mille gerbes de lumière éclairent l'hotel de V*** où se réunit ce soir-là l'élite de la société bruxelloise. Déjà les couples se forment aux sons d'un joyeux orchestre et sont entraînés dans les tourbillons d'une valse enivrante.

Parmi les femmes les plus admirées, les plus fêtées, on en voit une dont la robe bleu pâle encadre avec grâce la taille svelte et mignonne ; quelques diamants, jetés comme au hasard parmi ses blonds cheveux, lancent moins d'éclairs que ses deux yeux noirs. On l'a surnommée la petite fée Durange, et sa vue fait songer à cette Ondine qui avait tout d'une femme, excepté l'âme. L'amour donna enfin un cœur à l'héroïne de la légende, mais ici, il est resté impuissant ; jamais les vives prunelles de Coralie ne se tournent vers son mari, qui, grave et silencieux, la regarde de loin. Elle danse, elle rit, elle parle, elle reçoit l'hommage et l'encens de tous les frivoles adulateurs de sa beauté : peut-être ce bonheur lui suffit-il....

Dans ces salons splendides, il est quelques femmes dont les grâces et et l'esprit font oublier les traits insignifiants ou défectueux : on les recherche, on les aime, leurs succès tranquilles éloignent la jalousie et la médisance. D'autres brillent de tout l'éclat de la jeunesse, de l'innocence, de l'ignorance de ce monde où elles croient encore trouver le

Digitized by Google

plaisir ; mais le nombre de celles-ci ne va-t-il pas décroissant tous les jours, et trop de fronts de vingt ans ne portent-ils pas l'empreinte de la hardiesse et de la coquetterie ?

Que dirons-nous de celles dont le sourire forcé, les grâces étudiées, la conduite souvent légère et inconséquente appellent un instant les flatteries des hommes dont elles ne sont que les jouets ? Le monde, c'est leur vie, leur élément ; elles ne le quitteront que lorsque leurs forces les auront abandonnées, elles vieilliront sous le fard ; et combien n'en a-t-on pas vu se traîner à ces fêtes, quand déjà la mort les avait marquées de son sceau.

Il y a encore les négligées, les délaissées, que trop souvent l'abandon auquel on les condamne ne réussit pas à dégoûter de la parure et de la danse. Pauvres femmes, ce qui devait être le trait de lumière, qui les eût guidées vers les nobles jouissances et les douces vertus, ne sert qu'à les abreuver de fiel et d'amertume !

Y aurait-il au bal des hommes sérieux ? Cette question est injurieuse sans doute pour la société réunie en ce moment chez la comtesse V***, qui possède M. Raoul Sauray et de grand cœur en fait le lion de la soirée : elle s'est longtemps promenée avec lui et l'a présentée à quelques charmantes héritières qui réservent pour lui leurs plus gracieux sourires, leurs plus timides regards.

Il a salué M^me^ Durange qui aussitôt a résolu de l'attacher à son char : elle croit sur parole un petit vicomte qui vient de lui affirmer qu'elle est irrésistible ; mais Raoul s'échappe avant qu'elle ait trouvé le mot enchanteur ; et elle s'en console.... en valsant.

Mathilde de Baren est assise près de sa mère ; sa beauté un peu sombre contraste avec celle de toutes ces femmes élégantes ; elle joint à la vivacité de ses dix-sept ans une grâce sévère qui devient quelquefois de la raideur ; et ce mélange d'attraits qui semblent s'exclure prête un charme de plus à sa physionomie. Quoique assaillie de requêtes, elle ne daigne accorder que quelques contredanses. Edmond lui a répété de fades compliments, et quelques allusions plus directes ayant été adroitement esquivées, il se venge de sa cousine en se joignant au cortège d'une des beautés de la saison.

M. Durange s'efforce de se distraire de l'ennui du bal en causant chiens, chasse, chevaux avec les dames de Baren ; il évite avec soin toute allusion à l'industrie, et ne semble pas croire que M. d'Auvray ait dérogé en lui accordant sa fille.

En quittant M^me^ Durange, Raoul s'approche des dames de Baren et Mathilde oublie le bal et l'orchestre et la foule ; son âme est ballottée

Digitized by Google

entre la crainte et l'espérance, mais son regard reste calme et son front serein.

S'étonnera-t-on qu'au milieu du vide et de la sécheresse, Raoul trouve du charme à étudier une nature jeune et enthousiaste, à écouter les paroles sages ou folles qui s'échappent de ces lèvres souriantes ? Il se dit que la sagesse humaine n'est souvent que folie... Heureuses sont celles dont le monde n'a pas encore dispersé les illusions et qu'il n'a pu découronner de leur foi naïve.

Mathilde lui permet de lire dans son âme, et il est ému comme à la vue de ces forêts ombreuses où la main du bûcheron n'a jamais pénétré. Ne frémirait-il pas s'il savait que, le premier, il promènera la torche sous les arcades vierges où il voulait jouir de l'ombre et de la fraîcheur? O homme, songes-tu que cette innocente enfant peut devenir la femme passionnée que tu devrais fuir pour son repos comme pour le tien?

Mais non: Raoul ne la quitte pas; et Mathilde, toute à cet amour qu'elle sait cacher pourtant, se méprend sur la froide admiration qu'elle excite et emporte en son cœur le dard empoisonné d'une espérance trompeuse.

Les dernières lumières se sont éteintes à l'hôtel de V***; les femmes parées et riantes qui y brillaient tout-à-l'heure se sont endormies. Combien en est-il qui, avant de se livrer au sommeil, aient élevé leur âme vers le Père saint dont le regard les a protégées?

Seule au pied de son crucifix, Mathilde s'est jetée à genoux: elle remercie Dieu pour ce cœur qu'elle croit lui appartenir. Cette dernière illusion pourra-t-elle durer jusqu'au réveil? ou quelque ange béni, touchant sa paupière, ne lui montrera-t-il pas un chemin semé d'épines qui soit un chemin triomphant?....

VIII.

Le bal de la comtesse V*** fut le dernier de la saison; Mathilde et sa mère retournèrent à Baren sans avoir revu Raoul; une carte apportée à leur hôtel avait été son seul adieu.

Le printemps les retrouva occupées des œuvres pieuses qui remplissaient toujours une partie de leurs journées, mais pour la jeune baronne la visite des pauvres et des infirmes n'était plus qu'un devoir aride et austère. Le soleil lui semblait pâli, les fleurs avaient déserté les prairies et les bois. Cette église gothique, naguère témoin de ses prières et de sa foi, lui paraissait maintenant morne et désolée: elle y pleurait encore, elle n'y priait presque plus. Bientôt, les larmes mêmes l'abandonnèrent; l'ennui seul, un ennui desséchant appesantit tout son être;

Digitized by Google

sa mère vit ses joues se creuser, ses yeux devenir ternes, et elle trembla; l'indignation succéda à son amitié pour la famille d'Auvray: elle supposa qu'Edmond renonçait lui-même à sa fiancée, et que son silence seul affligeait Mathilde.

La conduite de celle-ci n'était point faite pour détromper Madame de Baren. Durant de longues heures d'amères réflexions, repassant dans sa mémoire toutes les paroles de Raoul, Mathilde découvrit trop clairement son erreur et se jura que, dût-il lui en coûter la vie, jamais un mot, jamais un soupir ne révéleraient l'origine véritable de sa souffrance; et, bien qu'un jour elle suppliât sa mère de ne plus prononcer le nom d'Edmond, le ton même de cette demande pouvait faire croire à de justes ressentiments.

L'été fut triste malgré les efforts de Mathilde pour retrouver sa gaîté. Sa tendresse pour sa mère avait été la seule affection de son adolescence; sans un évènement inattendu, elle eût peut-être réussi à lui faire le sacrifice de sa douleur.

Mme de Baren entretenait une rare correspondance avec Léonce qui, décidé à ne plus voir sa cousine jusqu'à ce qu'il eût vaincu des sentiments dangereux, n'avait pas su résister au désir d'avoir de ses nouvelles et de tracer des pages qui passeraient sous ses yeux.

Un soir, la baronne reçut une longue lettre du capitaine, qui tenait garnison dans une petite ville et donnait sur certaines habitudes provinciales quelques détails piquants, toujours à peu près les mêmes, et ayant pourtant le privilége d'amuser les habitués du grand monde et les amis du raffinement moderne.

Plus loin, il parlait de son frère, depuis le berceau, enfant gâté du sort; après avoir eu l'amour exclusif de sa mère, l'espérance d'une félicité conjugale sans nuages venait lui sourire!....

Mme de Baren regarda sa fille; celle-ci murmurait en haussant les épaules: — Léonce m'ennuie; voilà un officier bien sentimental.

La mère continua sa lecture; tout-à-coup une exclamation de surprise lui échappa et elle tendit à Mathilde les lignes suivantes:

« Vous connaissez assez mon ami Raoul pour vous intéresser à son avenir. C'était trop peu pour lui de s'élever au-dessus de toutes nos faiblesses, il dédaigne maintenant le monde et la renommée, et dans quelques semaines il sera... Dominicain! Ma cousine Mathilde ne regrettera-t-elle pas les livres qu'il eût pu composer encore? »

Sans prononcer un seul mot, Mathilde rendit la lettre à sa mère: l'obscurité croissante dérobait la pâleur subite répandue sur son visage.

Digitized by Google

— Eh bien ! qu'en dis-tu ?

— Je n'en suis pas surprise, articula-t-elle faiblement. Au bout d'une minute d'efforts, elle reprit :

— C'était bien là sa destinée ! Puis abandonnant sans la moindre affectation cesujet pénible, elle demanda à faire une promenade. M^me^ de Baren sortait rarement le soir; elle plaça elle-même un châle sur les épaules de Mathilde qui la remercia en l'embrassant.

Elle se glissa jusqu'au jardin, jusqu'au bois; les derniers rayons du soleil coloraient de teintes chaudes et diaprées le feuillage des chênes et des platanes. Elle avançait toujours; un mouvement étrange s'opérait dans son cerveau : ses idées se heurtaient, s'entrechoquaient, sans qu'elle fût maîtresse d'en saisir une seule...

Tandis qu'elle marche au hasard, ses yeux rencontrent la petite rivière qui baigne les environs; les eaux sont pures, limpides; en s'y reflétant, la verdure étincelante emprunte une mystérieuse beauté; les regards de Mathilde sont rivés à ces flots teints de pourpre et d'azur... Une force inconnue l'attire : au fond de ces eaux transparentes, n'est-ce pas le repos, l'oubli ?...

Un nuage passe devant ses yeux, sa raison se trouble — ses pieds foulent l'herbe du bord...

Tombera-t-elle palpitante entre les mains du Dieu à qui appartient toute vie? Si la page est tournée à jamais, qui oserait sonder l'abîme de la justice ou de la miséricorde pour cette âme précipitée dans la mort par un instant de démence !...

La rivière est devenue obscure; une barque que dirige un rameur, trouble seule la tranquillité de ses ondes. A l'arrière, deux hommes sont assis : l'un est un vieillard aux cheveux blancs, aux regards pleins de mansuétude; sa longue robe noire annonce un prêtre. L'autre a des traits d'une singulière beauté; une vague mélancolie tempère la fierté de son front. Un livre à la main, il lit à haute voix des passages des divines Écritures; et la voix douce et persuasive du vieillard se mêle parfois aux accents sonores et pénétrants du jeune homme. Tout-à-coup, celui-ci s'arrête :

— Mon père, n'avez-vous pas aperçu quelqu'un là-bas, sur la grève?

— Où donc ? mon ami; mes yeux vieillissent,

— J'ai vu distinctement une ombre blanchâtre, il m'a semblé qu'on fuyait.

Le prêtre regarda le lecteur qui parlait avec un peu d'agitation.

— Croyez-vous, qu'à cette heure, une des dames de Baren puisse être seule ici ?

Digitized by Google

— Je ne sais... Mon père, vous dirai-je ce que je crains d'avoir deviné ?... La baronne de Baren destine sa fille à M. Edmond d'Auvray; je connais peu ce jeune homme, mais je ne crois pas qu'il sache apprécier sa cousine. Au contraire, Léonce, mon ami, est le cœur le plus généreux, l'âme la plus délicate qui se puisse rencontrer. Eh bien ! il aime Mlle de Baren, mais il respecte les droits de son frère. Ne me trahissez pas; rappelez-vous que je devine. J'ignore les sentiments de la jeune baronne; mais je ne veux pas même supposer que, si on consultait son cœur, il pût hésiter ici. Vous, Monsieur le curé, le meilleur ami de cette famille, tâchez qu'on ne précipite rien.

Le curé réfléchit quelques instants.

— Je crois, dit-il enfin, que déjà on n'a que trop tardé; depuis trois ans, Mademoiselle de Baren est agitée par le doute; si son cousin la néglige, cela ne suffirait-il pas à la rendre rêveuse, à altérer une santé si précieuse à sa mère et aux pauvres ?

— J'ignorais qu'elle fût souffrante, reprit Raoul : Peut-être avez-vous raison et vaut-il mieux ne pas résister à ce que la Providence elle-même semble ménager.

Le curé parla de la prochaine retraite de Raoul.

Trois semaines encore, fit celui-ci, et j'aurai dit adieu au monde. J'aspire au silence, à la solitude.

— Savez-vous si vos supérieurs vous y laisseront longtemps ? Vous ne serez qu'un instrument entre leurs mains. Au lieu d'étouffer la moindre lumière, ils s'efforceront de la faire servir à la propagation de la vérité. Soumettez-vous, mon fils, non pas seulement à n'être plus rien, mais à être quelque chose, si la règle l'exige de vous.

Le jeune homme soupira : son regard fatigué, son front ridé avant l'âge disaient autant que ses paroles combien la paix devait lui sourire. Ce n'était pourtant pas la faiblesse qui le poussait dans le cloître; il se sentait appelé aux combats de Dieu; mais son âme, lassée du monde et des travaux du monde, avait besoin de se retremper à l'ombre, avant de communiquer à ses frères le feu qui la dévorait déjà pour la vérité et la justice.

La barque s'arrêta près du jardin du curé, qui avait prié son ami d'accepter l'humble hospitalité du presbytère.

C'était cette barque, c'était le bruit des rames frappant les eaux qui avaient rappelé Mathilde au sentiment de la réalité. Avait-elle reconnu Raoul, ou le vieux prêtre qui dirigea son enfance ?

Mon Dieu ! ce seul cri s'était échappé de sa poitrine haletante, et elle

Digitized by Google

avait fui. Elle serrait sa tête entre ses mains comme pour y rappeler la pensée expirante.

— O mon Dieu ! répétait-elle, mon Dieu ! je ne suis pas prête à mourir ; je ne suis pas digne du ciel, pas digne de votre pardon !...

Toute trace du jour avait disparu ; elle revint considérer le sillage laissé à la surface des flots ; elle baigna son front avec cette eau glacée, puis s'enfuit une seconde fois et regagna secrètement sa chambre solitaire.

Une heure plus tard, la baronne monta chez elle, et la croyant endormie, baisa silencieusement son front que brûlait la fièvre. Mathilde n'ouvrit pas les yeux, car à ce moment, le secret fatal lui eût échappé.

IX.

Le lendemain, elle descendit plus tard que d'habitude et apprit que sa mère attendait la visite d'adieu de M. Sauray. Dès qu'elle fut seule, elle remonta dans son appartement, rapide comme une flèche et vint tomber anéantie dans un fauteuil.

Elle n'avait qu'une heure pour se préparer à le revoir, pour se préparer à le vaincre ; car elle voulait le vaincre, elle voulait triompher de Dieu même et ravir à son Créateur le cœur qu'il appelait à lui.

— Il le faut, s'écria-t-elle follement ; il faut que je l'arrache à son silence ! Il faut qu'il renonce au cloître... — Je veux être belle, il aime la beauté... Non, il n'est pas trop tard encore... je vaincrai !..

Ses yeux se portèrent vers le portrait de son aïeule : qu'était devenu le temps heureux où elle voyait là le type du beau ? Elle savait maintenant que ses regards pourraient lancer des éclairs ; elle voulait que le feu qui la consumait allât réveiller dans une autre âme des étincelles à demi-éteintes.

Avec une agitation fiévreuse, elle revêtit une robe de mousseline blanche dont les flots légers l'entouraient comme un nuage. Il y avait sur une table des roses à peine épanouies ; elles étaient si fraiches, si tendres, que Mathilde eut la tentation de s'en parer. Elle s'approcha d'une glace ; elle était vraiment belle.

— Je vaincrai ! répétait-elle.

Mais tout-à-coup son visage se contracta.

— Que lui importe la beauté ?... il la méprise aujourd'hui... N'a-t-il donc jamais aimé ?... Ah ! que je hais celle qui a pu obtenir son cœur et le repousser peut-être !....

Digitized by Google

Et elle arracha les pauvres roses qui s'effeuillèrent sur le parquet.

On frappa légèrement à la porte.

Mademoiselle, dit une femme de chambre, Monsieur le curé est au salon avec une autre personne.

Mathilde passa ses doigts amaigris sur les bandeaux de ses beaux cheveux qu'elle venait d'ébranler; mais, devant son miroir, elle se détourna : le découragement, le désespoir avaient éteint la flamme de son regard.

Au salon, la baronne causait tranquillement avec ses deux amis, car elle portait à Raoul une affection presque maternelle. Elle avait compris que l'Infini seul pourrait satisfaire l'ardeur qui se cachait derrière une apparence glacée; il lui était arrivé de parler en ce sens à M. Sauray et elle était heureuse du parti qu'il allait prendre.

Mathilde entra. Un rossignol, dont les tendres accents vibraient sous la feuillée, se tut, comme si la paix de ces lieux en eut été bannie tout-à-coup.

La marche de la jeune fille était chancelante; elle vint s'asseoir près de sa mère, mais sa main fut obligée de chercher un appui; elle voulut dire quelques mots et sa langue n'articula que des sons sans force et sans vie. Le curé, la croyant faible et malade, lui adressa quelques paroles affectueuses; puis, se tournant vers la baronne, il conseilla la distraction, le changement d'air.

Raoul la considérait avec surprise : les yeux de celui qui allait consacrer à Dieu le reste de ses jours rencontrèrent ceux de Mathilde... Que lui révéla ce regard ?... Un trouble indéfinissable s'empara de lui : il ne raisonna pas et regarda encore... Était-ce la beauté de cette tête qui le fascinait?.... Était-ce l'angoisse de cette âme mourante qu'il devinait enfin ?... — Peut-être... Mais Mathilde ne le vit pas, elle ne sut pas qu'elle avait vaincu; que dans ce instant suprême où il la quittait pour toujours, Raoul eût pu, hélas ! il eût voulu lui dire cette parole qu'elle aurait achetée de son sang !....

Elle ne le sut pas; et Raoul éperdu n'osa plus lever sur elle des yeux qui eussent trahi cette passion subite. Elle avait jailli comme jaillit l'étincelle quand deux corps électrisés se rencontrent et se heurtent; c'était un moment de délire qui allait être expié par de longues années d'austère pénitence. Raoul s'était donné à Dieu; il ne lui était pas plus possible de se reprendre qu'il n'est possible au fleuve de remonter vers sa source, aux astres de nous refuser leur lumière. Le Seigneur a parlé; l'insecte, la goutte d'eau, l'atome doivent vivre ou mourir.

Qu'on ne croie pas ici au fatalisme. C'était après de longues réflexions,

Digitized by Google

et attiré par un désir ardent et sincère, que l'écrivain rassasié de gloire humaine, que l'homme éclairé sur les ténèbres d'ici-bas obéissait à la voix du Seigneur l'appelant dans la solitude. Si, cédant au dernier mouvement de la nature rebelle, il eût transporté à une créature l'amour qu'il devait tout entier à son Créateur, croit-on que son âme arrachée à sa voie eût trouvé le bonheur?... Le remords, le dégoût, eussent empoisonné ses jours: que peut en effet un amour humain pour celui qui a entrevu, ne fût-ce qu'un instant, le trésor inénarrable des tendresses divines?

Ces paroles sonneront étrangement aux oreilles accoutumées à n'entendre que les bruits de la terre; il est pourtant une troisième vie, supérieure à celle des sens, supérieure à celle de l'intelligence, la vie de l'âme dans ses rapports avec Dieu. Là, sont senties d'autres joies, d'autres douleurs que celles qui frappent les regards. Quand on aime, on veut souffrir, on veut mourir, vivre en souffrant, mourir en aimant. Mais combien cet amour dépasse les passions de la terre qui ne sauraient être éternelles! Vouloir mettre l'éternité dans l'amour, c'est vouloir aimer Dieu.

Et, quand des yeux de l'âme, on a contemplé, avec toutes les flammes du désir, cette divine alliance du Créateur et de la créature, on ne peut redescendre, sans risquer de se perdre à jamais.

Comment Mathilde, auteur fatal de cette chute, l'aurait-elle supportée? Sa raison ou sa vie eussent succombé au choc: elle faiblissait sous l'épreuve, elle n'aurait pu survivre à la joie.

Leur destin s'accomplit: ni le curé ni la baronne ne devinèrent la torture de ces deux âmes entre lesquelles cette heure creusait un abîme... Plus d'une fois, peut-être, s'est passé sous nos yeux, un drame d'amour ou de désespoir que nous n'avons pas compris.

Une minute encore, et le salon était désert.

Mme de Baren accompagna ses visiteurs jusqu'au perron; elle serra affectueusement la main de Raoul en répétant:

— Vous serez heureux; vous avez choisi la meilleure part.

Et il s'éloigna pour ne plus revenir.

Quand la baronne rentra, Mathilde avait en apparence retrouvé son calme; elle s'était raidie contre la souffrance, mais, prévoyant qu'elle la subirait bientôt, elle concentrait toutes les forces de sa volonté sur sa résolution de ne jamais laisser soupçonner le secret d'une affection maudite, même à cette mère qu'elle aimait, et qui pour elle eût sacrifié sa propre vie.

Dès la nuit suivante, une fièvre des plus graves se déclarait; et la

Digitized by Google

baronne, tout entière aux soins, aux veilles, aux prières, ne songea pas à rapprocher l'état de sa fille de la visite de Raoul.

La nouvelle de cette maladie consterna Edmond; un remords le saisit; et certains bruits, que sa sœur sut habilement faire parvenir à son oreille, mêlèrent à ce remords une pensée flatteuse pour son amour-propre. Était-il possible que sa froideur, ses négligences eussent contribué à l'état de tristesse et d'abattement qui se terminait d'une façon si funeste? Edmond d'Auvray accourut à Baren; il se jeta aux pieds de la baronne, jura qu'il n'aimait que sa fille, supplia d'être admis à la voir encore et refusa de quitter le château, paraissant n'avoir d'autre vie que celle qui dépendait du souffle de sa fiancée mourante. Peut-être était-il sincère: peut-être éprouvait-il autant d'amour, autant de douleur que peut en comporter une nature frivole et superficielle: tous les biens ne nous paraissent-ils pas d'autant plus précieux qu'ils sont près de nous échapper?

X.

Le temps a marché; une année entière s'est écoulée depuis que nous avons quitté le château de Baren. Mathilde a été rendue à l'amour de sa mère, mais ce n'est plus l'ardente jeune fille que nous connaissions; la maladie semble avoir désséché en elle la jeunesse et la vie; cette fleur qui brillait hier sur sa tige n'a plus qu'une existence factice et décolorée.

Depuis six mois, sa mère a parcouru avec elle les contrées où l'avaient si souvent entraînée ses rêves, espérant que le changement de climat, la beauté de la nature, les splendeurs de l'art rendraient à sa bien-aimée la fraicheur et les sourires.

Les voyageuses n'étaient point seules: Edmond avait imploré comme une grâce la permission de les accompagner, de les guider, de les servir; et Mathilde n'avait rien su opposer au vœu de sa mère. D'ailleurs, elle était encore faible, elle cherchait le silence comme un ami, la moindre discussion l'eût fait trembler, et elle s'était tue; elle avait contemplé, à côté de son cousin, les vieilles cathédrales gothiques de la rêveuse Allemagne; elle s'était prosternée à Rome, sous les portiques sacrés; mais aucune prière n'était montée de son cœur à ses lèvres; une navrante sensation de vide, de solitude, s'emparait d'elle: elle se souvenait d'avoir osé rêver de s'agenouiller là avec un autre.

Elles sont revenues au foyer longtemps désert; Edmond s'est éloigné en disant à la boronne:

— Je ne puis plaider moi-même ma cause; quand j'ai essayé, j'ai

Digitized by Google

cru qu'elle me repoussait. Parlez pour moi, ma mère ; mon sort est entre vos mains.

Et la mère vient d'adresser à sa fille cette solennelle question :

— Veux-tu être la femme d'Edmond d'Auvray? Tu sais combien il t'aime.

Mathilde a frémi ; — Jamais, ô ma mère ! jamais.

Nous savons tous ce qu'est un dessein longtemps chéri et caressé; rien n'est peut-être plus difficile à vaincre, et Mme de Baren, malgré toute sa tendresse, ne saurait être détournée de son rêve par cette seule parole. Elle dit à Mathilde l'amour, la persévérance d'Edmond, toutes les qualités qui le distinguent; elle lui montre les vœux de toute une famille, enfin ses propres désirs ; elle poursuit ce but depuis dix années.

« Il est bon fils, dit-elle, il sera bon époux. Tu n'as aucun motif sérieux pour refuser, pour détruire les espérances de tous ceux qui t'aiment. Si tu es la femme d'Edmond d'Auvray, je mourrai tranquille, ma tâche sera remplie !.... »

Que peut répondre Mathilde?

L'amour qui a troublé son existence ne sera jamais connu que de Dieu; elle n'ose se demander s'il est éteint; elle en refoule le souvenir loin des regards de son âme; le temps n'est point venu où, repentante et humiliée, elle demandera au Seigneur grâce et pardon. Elle ignorera toujours qu'un autre a dû fouler aux pieds son image, l'écraser, l'arracher de son sein comme un serpent venimeux, et que, Dieu l'aidant, il y a réussi.

La baronne, croyant avoir convaincu sa fille, lui représente la joie de la famille d'Auvray, la joie de la mère dont Edmond est l'amour et l'orgueil. Se sacrifier pour ceux qui nous aiment, c'est une pensée consolante, c'est quelquefois le véritable bonheur ; et Mathilde étourdie, subjugée, prononce le oui décisif en se jetant dans les bras de sa mère; un instant elle est heureuse de la reconnaissance de celle-ci, qui ignore qu'avec sa main sa fille n'apportera ni joie, ni affection.

Une heure plus tard, Mlle de Baren est seule dans cette chambre, naguère témoin de tant d'espérances et de tant de douleur; un sourire amer contracte sa lèvre tandis qu'elle songe à son fiancé :

— Il sera riche et baron! murmura-t-elle, il sera heureux. Il n'aura pas le droit de m'en demander davantage.

Elle s'assied dans un fauteuil; elle ferme les yeux; pour la première fois, elle regarde résolument le passé; et au milieu de ces ténèbres, Raoul lui apparait.

Digitized by Google

Elle se lève en étendant les bras, des mots sans suite s'échappent de ses lèvres crispées...

Elle est là, debout, blanche comme une statue de marbre, ses traits sont rigides, aucune larme ne vient à ses yeux. — O enfant! enfant! que ne tombais-tu à genoux, aux pieds du Père qui est dans les cieux?... Il t'eût pardonné : Il pardonne à l'amour plus tôt qu'à la haine et ses bras sont toujours ouverts au repentir.

Elle n'a point compté les heures qui s'écoulent; et tandis qu'elle semble clouée à cette place, la porte s'ouvre, sa mère entre en souriant et dépose un baiser sur ce front pâli.

Ma chère enfant, je viens d'écrire à ma cousine; Edmond sera ici dimanche.

Mathilde jette un cri et se cache le visage dans les mains.

En cet instant, un rayon de lumière pénétra l'âme de la pauvre baronne; elle eut un moment d'angoisse inexprimable et déclara que le mariage ne se ferait pas.

Un frisson parcourut les veines de Mathilde : tous ses efforts avaient-ils été vains? Sa mère allait-elle deviner son secret? Oh! jamais, jamais.

Elle la fit asseoir, et s'agenouillant à ses pieds sans la regarder en face :

— Chère mère, dit-elle d'une voix effrayante de calme, n'as-tu jamais eu lieu de craindre que cette maladie terrible dont je ne me souviens pas sans trembler, n'ait un peu altéré la raison de ta fille?

— Mathilde! Mathilde! peux-tu parler ainsi?

— Écoute-moi jusqu'au bout; je ne suis pas folle, oh! non, et un pâle sourire éclaira son visage; mais j'ai des moments de surexcitation, puis de dégoût, résultat de ma faiblesse prolongée, sans doute. Eh bien! dans ces moments là, j'ai horreur du mariage, horreur d'Edmond, horreur de tout. Mais tu avais raison; un changement de vie complet est ce qui me fera le plus de bien. Je suis une malade qu'il faut guérir malgré elle; c'est à toi, ma bonne mère, à me soutenir, à m'obliger d'être heureuse.

Elle appuya sa tête sur l'épaule de sa mère, se disant tout bas : « Ah! si je pouvais pleurer, sangloter dans tes bras, ne serais-je pas guérie en effet? » Mais il ne lui vint point de larmes.

Avec une vivacité factice, elle s'occupa des préparatifs de ses noces; elle écartait les obstacles, elle hâtait le moment décisif : elle voulait se débarrasser de la possibilité de reculer.

Trois mois plus tard, aux premiers jours du printemps, Mathilde de

Digitized by Google

Baren épousa Edmond d'Auvray, à qui elle apportait en dot le titre de baron de Baren et de Ghyselen, des châteaux, des prairies, des champs fertiles et des bois en plein rapport.

XI.

Dix années s'écoulèrent : qui dira combien elles furent tristes et vides pour Mathilde? Elle perdit sa mère ; c'était sa première, sa seule affection. Tant que la baronne vécut, elle sut lui cacher ses larmes, lui laisser croire qu'elle était heureuse : elle réussissait à se faire illusion à elle-même durant les semaines, durant les mois qu'elles passaient ensemble. Puis elle resta seule.

Bien peu de personnes ont éprouvé ce vide absolu du cœur, alors que tous ses souvenirs, toutes ses affections l'ont déserté, alors qu'il est seul ici-bas, sans un frère, sans un ami ; alors que le bien a cessé de sourire et que la religion elle-même, cette divine consolatrice, n'est plus qu'un symbole sans vie et sans espérance. Mathilde passa dix années dans cette torpeur morale; elle végéta dans la plus amère des solitudes, la solitude au milieu de la foule, parmi les bruits et les plaisirs du monde ; son visage s'était couvert d'un masque de froideur et d'indifférence ; elle eût pu dire avec le poëte que nul ne la bénissait et n'était béni par elle ; qu'aucune âme sœur n'aurait moins de sourires si elle n'était pas.

Edmond se fatigua vite du rôle de mari attentif près d'une femme sérieuse et mélancolique, et se livra sans contrainte aux plaisirs qui suffisaient à charmer son existence.

Coralie Durange était restée la même ; mélange de frivolité, de coquetterie et de malice. Plusieurs fois elle essaya d'ouvrir les yeux d'Edmond sur la tristesse visible de sa femme. « Elle ne t'aime pas, répétait-elle, sois donc jaloux ! » Edmond haussait les épaules ; il s'ennuyait chez lui et cherchait le plaisir au dehors. Leur maison était une maison désolée où ne descendaient pas les bénédictions divines.

Léonce était allé combattre au loin ; il n'osait revenir vers sa cousine, car il avait deviné une souffrance que sa tendresse n'eût fait qu'aggraver.

Quand il rentra enfin et qu'il vit de près sa belle-sœur, il comprit qu'une passion seule avait pu détruire l'harmonie de cette âme.

Il y avait là un mystère que sa nature droite et franche n'osait sonder ; mais il sentit un grand désir de se rendre utile à Mathilde en essayant de lui faire du bien. Elle s'était éloignée de Dieu ; et lui, qui connaissait peu les femmes, savait pourtant que Dieu seul est leur force ;

Digitized by Google

il se rappelait la baronne si pieuse, si douce, si énergique au milieu de ses souffrances; il se rappelait cette Mathilde ardente et enthousiaste qu'il avait aimée et qu'il ne retrouvait plus; il voulut maintenant la sauver, l'arracher à cette mort anticipée, plus cruelle que la mort même. Mais Mathilde semblait le craindre, semblait le fuir; sa vue la reportait vers des temps trop regrettés.

Les instants dérobés au monde, elle les passait dans une solitude absolue, se livrant à une étude forcée, aride, sans autre but que d'occuper une pensée dévorante; elle veillait des nuits entières, lisant, compulsant, travaillant; et lorsqu'elle semblait avoir mis tout son être dans quelques pages brusques, rapides, saccadées, elle les livrait aux flammes et fatiguait son intelligence dans de nouvelles recherches aussi stériles que les premières.

Léonce, que les combats et la vie des camps avaient endurci, fut ému pourtant en revoyant cette femme naguère si jeune, si vive, si belle condamnant à un dépérissement rapide son esprit et son cœur. Il lui parla de misères à soulager; elle lui ouvrit sa bourse sans une parole de pitié ou d'intérêt; il lui dépeignit des temples déserts, dénudés, où Dieu n'avait pas même un tabernacle.

— J'entre si rarement dans une église, reprit-elle froidement.

— O Mathilde! et votre mère!

— C'est depuis qu'elle n'est plus là, que j'ai fui l'église. Mais chut! Léonce, ne me parlez jamais de choses personnelles. Je me suis créée d'autres goûts, d'autres travaux. — Le passé est mort!...

Tremblant que cette parole ne fût pour son beau-frère une demi-révélation, elle s'étudia désormais à éviter toute allusion à leur jeunesse; elle ne parlait pas même de sa mère, bien que la perte de cette mère bien-aimée restât la plaie vive de ce pauvre cœur desséché.

Léonce obéit sans se décourager; il apporta à sa belle-sœur des livres non suspects où elle devait rencontrer une parole d'en haut; il amena des discussions auxquelles il sut l'obliger à prendre part; il s'efforça de l'intéresser à la vie de famille, affectant une ignorance complète de l'éloignement où les deux époux avaient vécu. Mathilde sentit peu à peu un changement s'opérer autour d'elle; l'atmosphère devenait moins lourde; et malgré sa défense, une brise d'autrefois passait de temps en temps à travers leurs causeries.

Un jour, il la trouva seule. Comme il entrait elle releva la tête et un sourire parut sur ses lèvres, un sourire un peu mutin qui reporta Léonce à douze années en arrière.

— Léonce! dit-elle, je pensais à vous; je songeais que peut-être

Digitized by Google

j'avais été injuste.... Elle hésita.... lorsque je vous accusai de m'avoir oubliée?

— Vous avez eu cette pensée! s'écria-t-il: oh! oui, vous étiez injuste.

D'autres paroles se pressaient sur ses lèvres, mais il imposa silence à son cœur si fidèle, et le regard qu'il donna à Mathilde fut celui d'un frère.

— Ma chère sœur, dit-il enfin, devinez qui j'ai rencontré aujourd'hui.... une vieille connaissance.... un ami d'autrefois.... Raoul....

Une exclamation douloureuse vint expirer sur les lèvres de Mathilde.

— Je passais devant la porte du couvent de St.... au moment où il en sortait. Nous nous sommes reconnus en même temps. Il est plus changé que moi, mais il paraît heureux, très heureux.

Pour la premiere fois, un remords toucha la jeune femme; elle rougit de son égoïsme.

— Vous a-t-il dit qu'il est heureux? demanda-t-elle sans relever la tête.

— Oui, il me l'a affirmé de cet accent pénétré et grave qu'il avait autrefois. Nous n'avons pu causer longtemps; il était pressé, j'irai le voir, il est ici pour prêcher une mission.

— Ah! cette éloquente parole, murmura Mathilde, quel bien elle me faisait.

Léonce se retira bientôt.

Une résolution subite, bizarre, venait d'éclore dans le cerveau de cette femme, depuis longtemps indifférente à tout. Elle revêtit de sombres habits de deuil, se couvrit la tête d'un long voile et se rendit vers le soir au couvent de St.... où elle demanda le père Jean Raoul Sauray.

On l'introduisit dans une chambre étroite, dont une table et quelques chaises composaient l'ameublement; sur la cheminée, un Christ en bois sculpté attira les regards de la visiteuse; son cœur se serra: elle eut voulu croire et espérer.

Elle attendit — la porte cria:

Raoul Sauray était devant elle, revêtu de la robe blanche des enfants de St-Dominique. Les yeux seuls de Mathilde eussent eu peine à le reconnaître. Elle se leva machinalement: qu'allait-elle dire?

— Mon père! murmura-t-elle après une pause, une femme malheureuse vient vous demander ce qu'il faut faire pour avoir le courage de vivre quand on hait la vie!....

La voix du prêtre répondit gravement:

Digitized by Google

— Ma fille, si vous voulez vivre, accomplissez vos devoirs, vos devoirs envers Dieu, vos devoirs envers les hommes.

— Mes devoirs envers Dieu ! s'écria-t-elle avec amertume, comment les remplirais-je? Dieu m'a brisée; je ne sais plus si je crois en Lui.

Les mots s'échappaient entrecoupés de ses lèvres, tandis que les mains jointes et serrées par une pression fébrile, elle s'était laissé retomber sur son siége.

Le religieux était debout devant elle.

— Eh ! quoi, reprit-il d'une voix basse et douce; Dieu voulait vous donner un trait de ressemblance avec son divin Fils et vous l'avez repoussé! Ne savez-vous point que la souffrance est le ciseau qui nous taille pour l'éternité? Elle est le seul bonheur réel de la terre. — Mais non ; vous vouliez des joies, des jouissances humaines. O ma fille! laissez passer le torrent. Que sont les félicités qu'il amène? Courtes, trompeuses et toujours interrompues. Prosternez-vous aux pieds du divin Crucifié; plongez vos regards dans ses plaies sacrées: elles vous diront le secret bonheur de souffrir et de n'aimer que Lui. — Ne demandez de consolations ni aux choses du monde, ni aux choses de l'esprit. — Allez contempler et soulager les douleurs de vos frères. Faites-vous petite avec les petits, pleurez avec ceux qui pleurent. — Souvenez-vous que notre Maître les a proclamés bienheureux. — Un jour viendra, ma fille, où vous bénirez vos larmes....

Le regard du religieux était fixé sur le Crucifix: Mathilde comprit qu'il priait pour elle.

— Allez, ma sœur, ajouta-t-il, mes frères et moi prierons pour vous, avec vous.

Elle passa devant lui, pâle, tremblante, sans avoir relevé le voile qui dérobait ses traits.

Quelques instants plus tard, le père Jean Raoul était prosterné au pied de l'autel; s'il avait reconnu son humble visiteuse, une miséricordieuse pensée, goutte de rosée du ciel, ne le poussa-t-elle pas à offrir au Seigneur pour cette âme désolée, les combats, les souffrances d'une vie d'immolation et d'anéantissement?....

XII.

Neuf heures sonnaient à l'horloge de la cité; les rues étaient désertes, le silence avait succédé au tumulte de la grande ville. Dans la petite chapelle du couvent de St.... la lampe solitaire brûlait devant le tabernacle; agenouillée sur la pierre nue, une femme seule priait encore.

Digitized by Google

Elle voyait passer devant elle comme autant de témoins accusateurs, tous les jours qu'elle avait vécu ; elle s'entendait reprocher les aspirations généreuses de sa jeunesse qui n'avaient abouti qu'à des années égoïstes et stériles. Dans son orgueil, elle s'était crue forte ; et elle n'avait pas su résister au premier vent d'orage ! Elle s'était révoltée parce que l'ouragan lui arrachait l'appui ardemment souhaité. Dans sa folle ivresse elle avait voué un profane amour à celui que Dieu ne lui envoyait peut-être que pour sauver son âme, à celui dont la main avait toujours indiqué le ciel, dont la voix avait répété : « devoir et sacrifice.... »

La source longtemps tarie se rouvrait enfin : elle pleurait, elle laissait couler toutes ses larmes. Ah ! elle ne savait pas qu'il fût si doux de pleurer entre les bras de Dieu !.... Et courbant son front dans la poudre, elle criait au Seigneur : « Sauvez-moi, car de moi-même je ne puis rien ! »

Tandis qu'elle s'humiliait, la lumière descendait en elle : ce qui lui avait paru ténébreux, impossible, s'éclairait d'une clarté douce et bienfaisante.... Elle se prenait à aimer la croix qui avait meurtri ses épaules ; elle souhaitait voler vers de nouvelles souffrances, les demandant à Dieu comme une expiation.

Une mission se donnait à la cathédrale. Un Dominicain, le père Jean Raoul Sauray vit une foule compacte se presser autour de sa chaire. Il voulait ramener les âmes au seul Beau, au seul Vrai, au seul Bien : calme et digne comme la justice et la vérité, sa parole allait droit au but ; quelquefois seulement, après une exposition d'une irrésistible logique, il lui échappait un de ces cris de l'âme qui trouvent un écho sonore au fond des cœurs endormis.

Dans un coin obscur de la nef, une femme au costume sombre, au maintien recueilli, assistait à tous les sermons et ne quittait l'église qu'après la masse des fidèles.

C'était la baronne d'Auvray. Un changement difficile à décrire s'était opéré en elle ; en quelques jours, des années semblaient avoir passé sur son front ; l'expression hautaine de ses traits s'était adoucie, mais elle n'en ressemblait pas davantage à la brillante Mathilde d'autrefois ; sa vue inspirait l'idée d'une mélancolie grave.

Elle disparut de ces réunions frivoles et élégantes où la joie ou du moins l'apparence de la joie a seule droit de cité. Elle se donna aux pauvres, et un jour vint où, s'entendant appeler du nom de mère par ceux qu'elle avait soulagés et consolés, elle comprit qu'il y a encore du bonheur ici-bas.

Ne trouvant plus en elle que la femme dévouée et indulgente, son

Digitized by Google

mari oublia sa froideur, ses torts et sa supériorité; cédant même à l'influence de sa douce piété, il connut à son tour qu'il y a ici-bas quelque chose de meilleur que l'adoration du plaisir...

Léonce d'Auvray ne se maria point; il ne vit pas d'enfants joyeux se presser autour de son foyer; mais son âge mûr ne fut pas déshérité des joies pures de l'affection. Sa belle-sœur jouissait enfin de la paix qu'il avait rêvée pour elle, et il démêlait de la reconnaissance dans l'amitié douce et franche qu'elle lui témoignait.

Si les nations heureuses sont celles qui n'ont pas d'histoire, bénies sont aussi les femmes dont le monde ignore le nom : le temps avait emporté, ainsi que les neiges d'un autre hiver, le lointain souvenir de la gracieuse Mathilde de Baren et de l'altière baronne d'Auvray; elle était oubliée des riches et des grands, lorsque, plusieurs années après la mission du père Sauray, les voûtes de la cathédrale retentirent de chants funèbres. En voyant la nombreuse affluence de femmes, d'enfants, de vieillards et d'infirmes, à l'Eglise chacun se demanda quelle était la mère des pauvres qui avait rendu son âme à Dieu.

Les larmes des petits et des faibles furent le seul éloge prononcé sur sa tombe. Si Mathilde sema dans une seule âme le germe de l'éternelle vérité, elle n'accomplit pas en vain son douloureux pèlerinage.

CAMILLE DU BOURG.

Digitized by Google

LE BÉGUINAGE DE SAINTE ÉLISABETH A GAND.

L'institution des Béguînes, qu'il ne faut pas confondre avec les *Sœurs de la vie commune* ou *Béguines* de Gérard Groot de Deventer (1384), l'ami de Jean de Ruysbroeck, vicaire à Sainte Gudule de Bruxelles, ni surtout avec la secte des *Beghardes*, *Béguines* ou *Fraticelles*, condamnée par un décret du concile de Vienne (1311-1312), fut créée dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, à Liége. (1)

L'origine des Béguinages est due, comme nous dirions aujourd'hui, à une « cause sociale. » Le prince-évêque de Liége, Radulphe ou Raoul (1167-1192) était un gibelin ou catholique d'état (*Staatskatholik*) de la pire espèce. Il pratiquait, sur une vaste échelle, ce qu'on appelait alors la Simonie; il ne rougissait pas de vendre les prébendes en plein marché, par le ministère de son bourreau, le sieur Udelin. Les chanoines de son chapitre profitaient largement de l'exemple qui leur était donné de si haut; ils vivaient dans un désordre scandaleux. L'autorité religieuse, ainsi représentée, n'avait aucun souci de la hiérarchie ecclésiastique, ni du ministère pastoral: ce n'est qu'à la fin de ce siècle qu'on institua régulièrement des cures dans les campagnes. La désorga-

(1) Il existe beaucoup de brochures sur l'origine et l'histoire des Béguinages Belges. Une grande partie des anciens travaux est indiquée dans le livre du *D^r^ E. Hallmann*, *Die Geschichte des Ursprungs der belgischen Beghinen*, Berlin, 1843, in-8°. p.p. 134. On y trouvera les titres des travaux du chanoine Pierre Coens d'Anvers, d'Aubert Le Mire, de Ryckel de Louvain. On peut consulter aussi divers articles, parus dans Goethals (Lectures relatives à l'histoire des sciences en Belgique), dans les *Précis Historiques* du P. Tervecoren, dans le *Journal Historique* de Kersten, dans la *Revue Catholique* de Louvain, etc. Voyez encore *Zegerus van Hontsum*, 1628, *de origine Beghinarum; Ericius Puteanus*, 1630, *de Begh. instituto;* etc. Un bon résumé hostile aux Béguinages se trouve dans le mémoire de *M. Clément Wytsman*, échevin de Termonde, *des Béguinages en Belgique*, Gand, 1862. Comparez la brochure de *M. H. Verheyden*, conseiller communal, à Termonde. — Chaque Béguinage en Belgique a une histoire particulière. M. Hachez a écrit celle de Mons; M. Stroobant, celle de Hoochstraeten; M. Raymackers, celle de Diest; etc. — Sur les Béguinages de Gand, voy. : la *Requête présentée par les Grandes-Dames et supérieures des deux Béguinages au conseil com. de Gand*, imprimé à Gand, en 1862, chez Vanderschelden; *Moulaert*, *het groot Begynhof van Gent*, 1850, Gand, chez Rousseau-Warrie; le *Rapport sur les Béguinages de Gand présenté par le collége échevinal*, *le* 10 *fév.* 1862, vol. in-8° de 304 pages, Gand, Annoot, 1862; enfin une série d'excellents articles qui ont paru dans le *Bien Public*, de Gand, n^os^ du 20 au 23 Sept. 1874. — Une histoire complète des Béguinages mériterait d'être traitée à fond. C'est un sujet religieux, historique, économique, digne d'exercer la sagacité d'un savant.

Digitized by Google

nisation de la hiérarchie ecclésiastique et les mœurs dissolues d'un grand nombre de clercs avaient profondément troublé la vie religieuse des populations ; et, comme il arrive toujours dans les sociétés démoralisées, la dignité de la femme était surtout sacrifiée. Un prêtre Liégeois, Lambert, surnommé le Bègue, à cause de l'embarras de sa langue, était profondément ému de cette situation malheureuse. Dans son ardeur religieuse, il résolut de prêcher une reforme devenue urgente. Ses prédications obtinrent dans les masses populaires un salutaire succès. La foule suivait le Bègue, l'applaudissait et le soutenait autant qu'il dépendait d'elle. Lambert prêchait aussi d'exemple. Il était, dit-on, peu lettré, ce qui prouve que pour reformer les sociétés malades il ne faut pas être docteur en droit ; mais il ne manquait pas de fortune. Dans un grand jardin, qu'il possédait entre le pont d'Avroy et le monastère de Saint Laurent, il fit bâtir, à ses frais, un groupe de petites maisons, qu'il offrit comme habitations à des jeunes filles honorables ou à des veuves recommandables, à condition qu'elles vécussent désormais dans la chasteté et dans une pieuse retraite. Au milieu de ce village improvisé, l'apôtre Liégeois fit élever une église, dédiée le 26 mars 1184 à Saint-Christophe et entourée d'un cimetière de six arpents d'étendue. L'ensemble des constructions fut clôturé par un mur d'enceinte. Les femmes, de toutes les conditions, réunies en communauté par le zèle de Lambert le Bègue, reçurent de la reconnaissance populaire le nom ou plutôt le sobriquet de Béguines, qu'elles ont conservé à travers les siècles. La suite de l'histoire de ce noble prêtre Liégois serait trop longue à raconter ici. Bornons-nous à dire que le clergé libéral liégeois irrité de se voir démasqué et menacé dans ses intérêts sordides par le zèle d'un petit clerc bégayant, trouva le moyen « légal » de s'en débarrasser : « Quel est donc, disait-il, ce rustre, cet ignare, ce rural qui » s'arroge sans mission le droit de blâmer publiquement des hommes » que tout le monde devrait respecter. » (1). On lui apposa quelque vieux règlement césarien : le prince-évêque fit enfermer l'ignare au château de Revogne, où il traduisit en wallon les *Actes des apôtres*. De ce donjeon, il fut conduit plus tard à Rome, où il devait se justifier du crime d'usurpation de fonctions ecclésiastiques. Le Pape reconnut bientôt les bonnes intentions du clerc wallon, lui accorda le pouvoir de prêcher, le renvoya honorablement absous dans sa patrie et l'institua grand-prieur de sa fondation de St-Christophe. Cinquante ans après la mort du Bègue, l'Église était devenue trop petite pour les 1500 femmes de la communauté, et l'église dut être agrandie. C'est

(1) *Gilles d'Orval*, apud Chapeaville.

Digitized by Google

dans ces reconstructions qu'on a perdu la trace du tombeau du fondateur.

L'institut des Béguines de Liége fut bientôt imité dans diverses villes de la Belgique et des pays voisins, à Tirlement en 1202, à Valenciennes en 1212, à Douai en 1219, à Anvers en 1230, à Louvain et à Bruges en 1234, à Bruxelles en 1250, à Malines en 1257, etc., etc. Remarquons en passant, qu'à l'origine tous les Béguinages furent édifiés en dehors de l'enceinte des villes.

En 1856, il existait encore en Belgique, d'après la statistique officielle, vingt Béguinages, avec une population totale de 1591 Béguines, laquelle a, je pense, considérablement augmenté depuis cette époque.

Les Béguinages de Gand ont été fondés vers 1227. La comtesse Jeanne de Constantinople et sa sœur Marguerite commencèrent à les doter en 1234. La charte de dotation n'est pas connue, mais le préambule du règlement postérieur du comte de Flandre, Louis de Nevers, rappelle, en 1354, les circonstances dans lesquelles cette fondation eut lieu: la difficulté qu'éprouvaient les femmes de trouver des maris, par suite de la diminution accidentelle de la population masculine; l'utilité d'asiles, où pouvaient se refugier des femmes de la noblesse ou de la classe moyenne, pour vivre dans le célibat et la retraite, sans prononcer des vœux perpétuels; le moyen d'éviter souvent aux filles pauvres une entrée plus ou moins contrainte dans un cloître; l'avantage pour les filles nobles ou autres ruinées de trouver un refuge honorable dans une communauté mi-religieuse, mi-séculière; etc. Il faut être aveuglé par l'esprit de secte ou la haine des institutions religieuses positives, pour nier la portée, même « économique et sociale », de semblables fondations. Sous « l'ancien régime, » il existait des chapitres nobles, où des filles de famille, sans être obligées à prononcer des vœux perpétuels ou à s'astreindre à une discipline austère, trouvaient, pour leur seconde jeunesse, un refuge contre la malice du monde (qui ne pardonne pas toujours aux vieilles filles), et, pour leur vieillesse, un asile tranquille et des soins délicats. Évidemment, les Béguinages répondent aussi à de semblables besoins sociaux, qui sont éminemment respectables: les Béguinages sont les chapitres nobles de la classe moyenne des villes et de la classe rurale. Une fille quelconque, de conduite honorable, active et économe peut certainement, en vingt ans, ramasser quelques milliers de francs, dont le revenu suffit pour l'autoriser à postuler l'entrée dans un béguinage, où elle trouvera une retraite paisible, sûre, agréable, sans renoncer aux habitudes modestes et indépendantes de sa vie antérieure, où elle sera honorée sous un costume populaire, où elle mènera

Digitized by Google

une existence laborieuse, pure et digne, jusqu'à sa mort chrétienne, au milieu de compagnes ou de « voisines » qui lui fermeront les paupières avec dévouement et charité. N'est-ce pas une institution admirable, et, si elle n'existait pas, ne faudrait-il pas l'inventer? On parle d'Icarie, de phalanstères, de commune et de je ne sais quelles autres inventions du moderne socialisme. Souvent, il faut le reconnaître, ces institutions ont été imaginées par des hommes sincères et animés d'un grand zèle pour le bien de l'humanité; mais cette sincérité et ce zèle n'ont jamais été capables de donner une réalité pratique à ces décevantes utopies. A leurs inventions il manquait la base inébranlable, la roche primitive sur laquelle il faut bâtir les institutions durables et pratiques, la pierre sur laquelle est édifiée l'Église chrétienne. Si vous voulez voir une Icarie réelle, un phalanstère pratique, une commune raisonnable, allez dans un Béguinage, allez à Gand, où depuis plus de 600 ans les rêves des Socialistes ont reçu la seule application dont ils soient susceptibles; et c'est précisément à celle-là qu'ils n'ont jamais songé.

Il est intéressant d'analyser les usages et les règlements de ces institutions si utiles. Un *mémoire présenté en* 1862 *par les Grandes-Dames des deux Béguinages de Gand au conseil communal* de cette ville en contient un résumé, que je me permets de reproduire ici :

« L'*enclos* de chaque Béguinage renferme, comme on le sait, une *église* publique, une *infirmerie*, qui sert en même temps de demeure aux Grandes-Dames ou Directrices, un certain nombre de *couvents* (7 au Petit-Béguinage et 18 au Grand-Béguinage) où les jeunes Béguines reçoivent leur éducation, et un nombre plus considérable de *maisons* destinées à l'habitation des Béguines plus âgées.

Le *personnel* de chaque Béguinage se compose d'une réunion de filles pieuses, mais libres, mais qui ne sont liées entre elles par aucune communauté de biens, aucune solidarité quelconque. L'uniformité d'un costume modeste et convenable, la conformité de sentiments, l'observance d'un même règlement, et surtout l'esprit de charité sont les seuls, mais puissants liens qui unissent entre elles tant de personnes d'âges et de caractères divers, et leur donnent un même cœur et une même âme.

Quelques personnes laïques, pieuses et tranquilles, habitent également les Béguinages : ce sont généralement des dames d'âge, souvent une parente de quelque Béguine, ou une vieille mère qui vient chercher près de sa fille les soins et les consolations de la vieillesse. Elles y demeurent toutes à titre de tolérance et n'ont aucun droit à la location des maisons.

Chaque Béguine, qu'elle vive en communauté ou en maison, se nourrit et s'entretient à ses propres frais ; chacune a également son habitation ou son appartement propre.

L'*infirmerie* est le seul bâtiment qui soit à la disposition de la population entière de l'établissement. On n'y reçoit que les Béguines pauvres et infirmes qui, ayant justifié, en entrant, de leurs moyens d'existence et demeuré plus de quatre ans au Béguinage, viendraient à perdre leur fortune par des causes indépendantes de leur volonté.

Après avoir demeuré six ans en couvent, et donné des preuves de modestie et de prudence, les Béguines peuvent, si elles le désirent, occuper une maison et l'habiter seule ou à

Digitized by Google

plusieurs ensemble, chacune selon ses goûts et ses moyens. Elles doivent cependant toujours garder dans leur ameublement cette uniformité et cette simplicité traditionnelles dans les Béguinages.

Les Béguines, en entrant, promettent obéissance et observance des règlements de l'établissement; mais cette obligation cesse du moment qu'elles désirent ne plus faire partie de la communauté.

Le maintien du bon ordre et de la régularité exige cette obéissance aux supérieures; mais de tout temps les Béguines ont joui du droit de les élire librement.

Ainsi les Béguines de couvent choisissent chaque année *leurs supérieures;* celles-ci désignent, à leur tour, la supérieure générale ou *Grande-Dame*, qui dirige toute l'institution.

La Grande-Dame représente le pouvoir exécutif; elle est chargée de l'administration morale de l'établissement. En vertu de cette mission, et pour prévenir les abus qui ne tarderaient pas à s'introduire,si des personnes peu recommandables ou suspectes venaient s'établir dans les Béguinages, la Grande-Dame surveille activement la conduite et la moralité de toutes les habitantes de l'enclos; personne n'est admis à y demeurer sans sa permission.

La Grande-Dame est assistée d'un conseil formé de deux ou trois Béguines, qu'elle doit prendre parmi les personnes les plus honorables et les plus exemplaires du Béguinage.

De plus, une supérieure est chargée de la mission délicate et secrète de s'informer des besoins imprévus ou temporaires de ses compagnes et d'y pourvoir sagement.

En entrant, les Béguines paient 36 florins courants pour l'entretien intérieur et l'ameublement du couvent qu'elles choisissent. Cette somme, qui ne se verse que par tiers et endéans les deux ans, leur donne droit, leur vie durant, à l'usage de tous les meubles et ustensiles qui s'y trouvent.

Elles donnent encore une fois la même somme de 36 florins courants pour l'établissement, qui n'a d'autres revenus, pour tous frais de culte et d'entretien. Ces dons sont fidèlement accusés, par les fabriques d'église, au budget qu'elles soumettent chaque année au Conseil Communal. Cette somme, du reste, est restituée aux Béguines qui viendraient à quitter le Béguinage. En dehors de ces cas, elles ne sont sujettes à aucune redevance quelconque. Les frais extraordinaires d'amélioration qu'elles font à leurs enclos sont couverts par des cotisations libres ou des dons volontaires.

La réception des Béguines est un droit qui appartient à la communauté. Quand une jeune personne se présente, elle est reçue par les Béguines du couvent où elle demande à entrer. Ce n'est qu'à la fin de la seconde année d'épreuve et après avoir été deux fois soumise aux suffrages de ses futures compagnes, qu'elle est acceptée définitivement comme membre de la communauté. Il n'est, en effet, que juste et raisonnable de laisser aux Béguines l'appréciation des qualités et du caractère des personnes avec lesquelles elles doivent habiter intimement durant leur vie entière. Toute autre voie d'admission produirait des rapprochements forcés et rendrait la cohabitation pénible ou parfois impossible.

Si quelque cas d'exclusion se présente, c'est encore la communauté qui est consultée et doit se prononcer sur l'opportunité de retenir ou d'éloigner la personne dont on a à se plaindre.

Cette dépendance mutuelle a les meilleurs effets; elle amène des ménagements et des condescendances réciproques, qui protègent et développent les vertus sociales.

Pour être reçue au Béguinage, outre des antécédents irréprochables et un témoignage de bonne conduite, il faut justifier d'une rente annuelle de 110 francs

Cette rente, quoique peu élevée, et paraissant même peu en rapport avec le haut prix de la plupart des denrées et autres objets nécessaires à la vie, est cependant suffisante, comme le prouve l'expérience journalière. Il n'est pas difficile en effet à une Béguine,

Digitized by Google

n'ayant que ce modique revenu, de se procurer annuellement, par un travail manuel, une couple de cents francs qui, joint au montant de la rente, suffisent pour vivre modestement, quand on sait vivre avec l'économie et les ménagements de nos Béguines.

Il a souvent été question d'augmenter cette rente ; mais on y a renoncé chaque fois que l'on a songé que ce serait aller à l'encontre du but de l'institution des Béguinages, qui est d'ouvrir des asiles honorables où des filles de toute condition peuvent vivre tranquillement et pieusement avec de modestes revenus. »

A ces détails ajoutons-en un dernier qui est caractéristique : il n'est pas défendu aux béguines de quitter la retraite qu'elles ont librement choisie et de rentrer dans le monde pour se marier. Dans ce cas, la béguine devait autrefois abandonner la communauté avant les fiançailles.

Les Béguinages de Gand étaient ouverts aux femmes de la Flandre tout entière; cependant le *Grand Béguinage*, situé hors la porte de Bruges, était spécialement peuplé par les filles du territoire des Quatre Métiers, tandis que le *Petit Béguinage* renfermait surtout les filles venues du pays d'Alost.

Ce n'est pas le lieu ici de retracer toutes les vicissitudes des Béguinages depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à notre époque. Le lecteur comprend que de pareilles institutions ne traversent pas les âges sans subir le contre-coup des petits évènements de ce bas monde: troubles religieux, conquêtes étrangères, révolutions politiques. Chose étrange, ce n'est pas la Révolution française qui leur a imposé les plus dures épreuves. Leurs biens furent incamérés, mais leur existence fut respectée et même légalement reconnue par le gouvernement de la République française. Le gouvernement du Roi Guillaume des Pays-Bas leur fut moins favorable ; sans l'énergique intervention de la régence de Gand, en 1824, ces asiles séculaires et populaires auraient été alors sacrifiés au libéralisme des Orangistes : les noms du chanoine Triest et du père d'un honorable député actuel de Gand, M. le Baron Kervyn de Volkaersbeke, figurent avec honneur sur cette page de l'histoire des Béguinages. Les sectateurs du Congrès libéral de 1846 ressentirent moins de scrupules : les Béguines n'étaient pas suffisamment sécularisées pour eux et quand ils furent maîtres de la majorité du conseil communal, ils manifestèrent contre elles une sourde animosité qui ne tarda pas à se traduire en hostilité ouverte. La guerre ne se fit pas directement, au moyen de votes précis et hardis, mais à l'aide d'arguments de légistes. Les biens des Béguinages, devenus par un acte de violence propriété de l'État, avaient été transférés en grande partie, sous l'Empire, aux Hospices. Or, la commission des Hospices est nommée, comme on sait, par le conseil communal. C'est cette commission, qui servit d'instrument de destruction. L'attaque fut dirigée d'abord contre le petit Béguinage : la

Digitized by Google

description en serait fastidieuse. Le lecteur la jugera par la conclusion : sous prétexte d'améliorer l'administration des pauvres, on mit le petit Béguinage en vente publique. Les Béguines, les anciennes propriétaires (pendant six siècles), devenues les locataires de la commission des Hospices, allaient être expulsées, pour faire place à une filature, à des cafés-concerts, ou à un morne parallélogramme de maisons « modernes » et platrées, si un véritable grand seigneur, plus noble encore par les sentiments que par la naissance, et c'est beaucoup dire, ne s'était rendu acquéreur, à l'adjudication publique, de ce monument si original de la piété, de la liberté et de la fierté de la vieille race flamande. Les paisibles habitantes du *Petit Béguinage* de Gand sont, depuis le 3 janvier 1863, locataires de S. A. S. le duc d'Arenberg. Pour sept cent mille francs, en rente à 4 %, dépréciable, conversible et périssable, les libéraux de Gand s'étaient créés un triste titre à l'attention de la postérité. Vraiment, ce n'était pas assez donner aux Hospices pour une tentative de vandalisme.

L'attaque avait été mal conduite, puisqu'elle avait abouti, en définitive, à un affermissement de la situation du *Petit Béguinage*, si précaire depuis la Révolution. La tactique suivie par le même parti hostile dans les discussions subséquentes ne fut pas plus généreuse, mais elle fut plus habile. En plein conseil communal, un maladroit avoua, il est vrai, le dessein prémédité de détruire aussi le *Grand Béguinage*. « Le maintien de cette oasis monacale, vestige du moyen-âge, était, » selon cet homme d'état, incompatible avec le progrès moderne et » avec le mouvement d'une ville aussi importante que Gand. » Mais ce charabia compromettant ne fut pas répété par les fortes têtes du lieu. D'ailleurs il n'était pas nécessaire de recourir à ces moyens usés : le le développement de l'hygiène publique, les améliorations réclamées par l'état de la voirie, l'établissement de nouveaux quartiers nécessaires, le percement obligé de rues nouvelles, la mode salutaire des boulevards, la démolition rationnelle d'anciens Hospices « tombant en ruines », les économies à introduire dans le budget des classes pauvres et souffrantes soulagées par les Hospices civils et d'autres arguments de ce genre avaient beaucoup meilleur air. L'ancienne enceinte extérieure du Grand Béguinage s'élevait au bord d'un fossé qui absorbait toute l'humidité de « l'Oasis monacale : » l'enceinte fut détruite, le fossé comblé, et, naturellement, toutes les maisonnettes des Béguines, situées le long de ce dernier, devinrent inhabitables, parce qu'elles attiraient de l'humidité qui autrefois, depuis Jeanne de Constantinople jusqu'au règne de M. le comte Denterghem, s'évacuait dans le canal d'enceinte. Il y avait

Digitized by Google

à Gand une série d'antiques refuges ou Hospices, où depuis des siècles étaient reçus, conformément à la volonté des fondateurs, un certain nombre d'indigents, appelés prébendiers et prébendières. Plusieurs de ces petits hospices rappelaient de précieux souvenirs historiques et contenaient des fragments archéologiques dignes de respect et de conservation, même pour des légistes : tels étaient, par exemple, l'*hospice Saint Jacques* fondé en 1203, par Henri Goethals, dit Henri de Gand, et le refuge de Saint Aubert, dit *Poortacker*, fondé en 1364 par la famille Vaernewyck. La commission des hospices, appuyée par le conseil communal, résolut de battre monnaie « moderne », en vendant ces « masures », et de transférer tout simplement les prébendiers aux Hospices civils et les prébendières aux Béguinages. Le comte Henri Goethals, de Bruges, et le vicomte de Vaernewyck, de Malines, protestèrent vainement, au nom de leurs ancêtres, au nom de l'art, au nom de la justice, au nom de la foi : ces « vestiges du moyen-âge » furent aliénés avec les tombeaux des Vaernewyck et le blason de Henri de Gand ; les prébendiers furent casernés dans les vastes locaux uniformes, plats et monotones, des hospices civils et les prébendières furent contraintes d'échanger « la tranquillité de leur vie de famille à *sur-garantie* » contre une rue du grand Béguinage, enlevée aux Béguines. Les petits hospices séculaires étaient matériellement détruits ; l'on détruisait en même temps moralement l'unité historique, le caractère religieux et la solitude aimable du Béguinage. Ce n'était pas assez : *time is money ;* l'enclos du grand Béguinage gênait par son étendue la rapidité de la marche des libéraux de ce quartier. Depuis le XIII^e^ siècle, on n'avait pas fait attention à cette calamité ; des servitudes de passage furent imposées au Béguinage, pour accélérer « le mouvement » de la ville de Gand. C'en était fait du calme de cette antique retraite. Un beau jour, on décréta un boulevard qui vint couper un angle de l'enclos. Les pauvres Béguines résistèrent autant que légalement possible à ce système de démolition légale ; mais elles prirent patience jusqu'en 1872. Enfin l'augmentation de la valeur des propriétés baties avait inspiré à la commission des hospices la résolution de majorer sensiblement les loyers payés par les anciennes propriétaires. Si les Béguines résistaient, il était décidé qu'au nom des principes d'une sage administration des deniers des pauvres, on mettrait la location des maisonnettes en adjudication publique. C'en était trop. Les Béguines, entourées de conseillers généreux, énergiques et intelligents, prirent le parti de céder entièrement la place à la commission et de lui laisser sur les bras et sur la conscience le monument le plus original, le plus gracieux et le plus intéressant de la ville de Gand,

Digitized by Google

monument vivant de la foi active et de l'esprit d'association qui distinguait les anciens Gantois. Parmi ces conseillers, je me fais un devoir de citer le chanoine Ost, dont le nom est inséparable de l'œuvre de conservation, qui a valu à la Belgique le maintien et le salut des Béguinages de Termonde, d'Alost et de Gand. Ce prêtre modeste et zélé voudra bien me pardonner, si je répète ici tout haut ce que tout le monde sait à Gand. La *Commission royale des monuments* avait déclaré que le grand Béguinage de Gand est un beau souvenir des temps passés, un riche fleuron de la couronne monumentale de la Belgique. Peu importait un tel avis aux émules gantois de l'évêque Raoul de Liége. Ce qui leur fallait, c'était la disparition de l'œuvre de « l'ignare » Lambert le Bègue.

Le sauveur du petit Béguinage, le duc d'Arenberg, acheta un terrain d'environ huit hectares dans la commune suburbaine de Mont Saint Amand, au pied de la colline où s'élève la chapelle dédiée à l'apôtre des Flamands. Sur ce terrain, avec des capitaux avancés par des personnes dévouées et pieuses, M. l'ingénieur Arthur Verhaegen-Lammens a édifié le nouveau *Béguinage de Sainte Élisabeth*, en moins de dix-huit mois. Je ne crains pas de le dire, cette construction est une petite merveille de science et de goût, de travail et d'art. Il y a quatorze mois les habitants d'Amandsberg faisaient encore d'abondantes récoltes dans les champs où s'élève aujourd'hui une multitude de couvents et de maisonnettes comme des épis serrés dans une terre féconde : avec toutes les immenses ressources du budget de l'État, l'administration des travaux publics n'aurait pas su remuer autant de briques et de mortier en cinq ans. En moins de deux ans, un groupe de catholiques gantois, servis par un jeune homme de foi et de talent, a entièrement achevé une petite ville, avec rues, places publiques et mur d'enceinte. L'Église elle-même, qui a de vastes proportions puisqu'elle est destinée à contenir immédiatement environ huit cents béguines, sera, dit-on, sous toit avant l'hiver prochain : les parties déjà construites laissent deviner une belle œuvre. Ceux qui en connaissent l'architecte, M. le Baron Jean Bethune, n'en seront pas étonnés. M. Verhaegen lui-même s'est inspiré à l'école de ce maître, pour les plans et l'exécution du béguinage proprement dit. C'était son coup d'essai. J'éprouve un plaisir extrême à constater un grand succès. J'allais décrire succinctement pour mes lecteurs les principales lignes de cette immense construction, quand on m'a communiqué la page suivante écrite, dans une pensée de dénigrement, pour une « certaine presse », comme dit M. J. Malou. Cette page renferme beaucoup de vérité :

Digitized by Google

« L'architecte du nouveau Béguinage de Saint-Amand a cru répondre à la pensée des catholiques gantois en ressuscitant, à défaut du moyen âge, du moins son architecture. Il a peuplé les dix hectares de terrain mis à sa disposition d'une foule de constructions modelées sur celles du bon vieux temps, et disposées dans un désordre savant. Pas d'alignement, pas de plan voulu (du moins en apparence); pas deux maisons qui paraissent se rattacher l'une à l'autre. Des rues suffisamment larges, mais tortueuses, bordées de murailles dans lesquelles s'ouvrent des portes à judas, bardées de fer, avec des croix partout. Les maisons et les couvents sont jetés derrière ces murailles, de face, de profil, en avant, en arrière, semblant une œuvre d'incertitude et de fantaisie. Des pignons crénelés ou à degrés, des tourelles, des clochetons, des fenêtres étroites, à petits carreaux verdâtres, des cheminées ouvragées, des toits surplombant les façades où l'ogive fleurit, les avant-corps de logis établis pour le désespoir des amis de la symétrie moderne, — tout, jusqu'à la couleur des briques et des ciments, adroitement variée, — tout est disposé pour rejeter brusquement de plusieurs siècles en arrière le spectateur qu'on introduirait, sans l'avertir, dans cette bourgade du passé... On est étonné de voir aller et venir là dedans des gens en costumes moderne : on cherche instinctivement le trouvère au pourpoint râpé et au chaperon tendu qui vous dise un fabliau; ou bien, si l'on est désagréablement impressionné par le sentiment de la réclusion (car le Béguinage est clôturé de toutes parts), vous vous attendez à voir arriver grouillants, les coquillards, les francs-mitons, les sabouleux, les marpeaux et mions, argotiers, bohêmes, égyptiens, zingari, truands, mauvais garçons, matrones et le reste. Vous êtes violemment plongé dans le moyen âge : vous vous trouvez dans un tableau de Leys : il vous semble que vous allez y devenir un personnage... Ce béguinage de Saint-Amand est une chose réussie (dans son genre) et de caractère *empoignant*... Quel dommage qu'une pensée de réaction fanatique ait présidé au travail de l'architecte qui a enfanté cette œuvre archaïque !... »

Il faut réellement que l'œuvre de M. Verhageen soit bonne et belle, pour qu'elle arrache ce cri d'approbation aux ennemis de la foi qui l'a inspiré. Quant à la « réaction fanatique » dont on vient de parler, j'exprime le vœu que les béguines s'en inspirent un peu plus dans l'ameublement de leurs maisonnettes et de leurs couvents : ce serait une noble façon d'exprimer leur reconnaissance à leur architecte et aux « gothiques » intelligents qui l'ont secondé. J'ai constaté en effet que le mobilier de la plupart des habitations ne repondait pas assez à l'élé-

Digitized by Google

gante simplicité et à la pureté esthétique des lignes extérieures. Ce contraste rompt l'unité morale du monument.

J'ai assisté, le 29 Septembre, à son inauguration. C'était un spectacle grandiose. Les femmes des principaux notables de la ville de Gand étaient allées prendre dans leurs plus beaux équipages à l'ancien enclos les 800 Béguines, forcées par une politique coupable d'abandonner une retraite que leur corporation occupait depuis environ 640 ans. Cet immense cortège traversa toute la ville de Gand, dont les autorités ont bénévolement privé leurs commettants d'un monument unique en Europe, et se dirigea vers la colline mémorable d'où la foi chrétienne s'est répandue sur la Flandre comme une rosée fécondante. A l'entrée de la commune d'Amandsberg s'élevait un Arc de triomphe, sous lequel le Bourgmestre et le conseil communal entourés d'une foule immense attendaient leurs 800 nouvelles « administrées ». « Nous nous estimons » heureux de vous posséder au milieu de nous, dit le Bourgmestre à la » *Grande-Dame*. Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible, » de vous aider, de vous soutenir et de vous protéger dans toutes les » circonstances. En retour, nous espérons que vous n'oublierez pas, » dans vos ardentes prières, la commune qui devient votre résidence. » Les Béguines sont populaires en Flandre : presque toutes les familles bourgeoises dans le pays de Gand ont fourni une de ces « chanoinesses, » qui sont pour elles ce que dans mon enfance on appelait des « tantes de sucre. » Sur tous les visages de l'énorme foule qui se pressait sur la chaussée d'Anvers et dans les rues latérales, on lisait les signes évidents de cette popularité de bon aloi. A l'entrée du nouvel enclos, quelques anciens fournisseurs des Béguines ont déjà bâti des maisons : ils ont émigré avec leurs clientes. Là, sur une estrade, attendaient l'évêque de Gand, revêtu de ses ornements pontificaux, mitre en tête et crosse en main; le duc d'Arenberg; et un grand nombre de personnes notables de la ville de Gand. Tout ce cortège fit une entrée triomphale dans le nouveau Béguinage de Sainte Élisabeth et se rangea, en plein air, sur le préau central, où, devant un autel improvisé, on avait dressé deux dais, l'un pour l'autorité religieuse, l'évêque, l'autre pour le fondateur principal, le duc d'Arenberg. Mgr Bracq prononça en flamand un discours simple et éloquent, qui fit sur moi une profonde impression. Dans ce milieu, sur cette prairie, devant cet auditoire, il me semblait entendre le fondateur des monastères de S. Bavon et du Mont Blandin et je me rappelai toutes les souffrances qu'avaient enduré dans ce pays idolâtre le contemporain du roi Dagobert, il y a plus de douze siècles. Quelle importance peut-on attacher encore aux intintelligentes taquineries

Digitized by Google

d'une commission d'hospices ou à l'hostilité mesquine d'un conseil communal, quand vous assistez à une telle manifestation de la puissance vivante et indestructible des sentiments chrétiens?

La vulgaire persécution dont les Béguines ont été l'objet depuis quinze ans et dont j'ai exquissé les résultats inattendus ne profitera pas à ses auteurs. Le fait d'une procession de 800 Béguines, conduites à travers la ville de Gand par 150 ou 200 nobles femmes, sans protestation « spontanée » du parti des lumières et sans bris de fenêtres, me paraît être un signe de l'avènement prochain d'une nouvelle ère pour les Flandres. Je me permettrai de tirer encore d'autres conclusions de tout ce que j'ai vu et entendu à Saint Amand.

L'entreprise d'un travail aussi colossal que le nouveau Béguinage S. Elisabeth, sans le secours de l'État, de la province, de la commune ou de la bienfaisance officielle, son exécution relativement facile au moyen de cotisations librement apportées par des citoyens dévoués, son achèvement extraordinairement rapide malgré l'exiguité naturelle de ces ressources, son existence paisible, aimée et légale, quoique libre et indépendante, au centre d'une population sympathique et d'une commune qui protége cette « bourgade du passé », sans blesser le texte des « immortelles conquêtes de 89 », tout cela n'est-il pas un résultat encourageant pour tous les catholiques Belges? Le Béguinage de Saint Amand est la démonstration vivante de l'invincible puissance de l'esprit d'association, de l'irrésistible expansion des sentiments chrétiens prêchés, au soleil des libertés publiques, sans intervention de l'autorité séculière, par des hommes sincères, résolus et animés d'un profond sentiment de la responsabilité personnelle? c'est ainsi que sont nés tous les grands monuments et c'est ainsi que les catholiques triompheront toujours. Il leur suffit de *vouloir*, comme les Gantois.

En voyant, sous le dais du préau de Sainte Elisabeth, le duc d'Arenberg félicité par Mgr Bracq, peut-être à la même place où S^{t}-Amand convertissait, il y a plus de douze siècles, le féroce Comte Dotton, en entendant la naïve expression de la reconnaissance des Béguines envers leur bienfaiteur, en assistant aux témoignages si francs et si sincères de la sympathie populaire pour le noble duc, j'ai compris que toutes les révolutions politiques sont impuissantes à découronner les familles qui ont, comme la maison d'Arenberg, pris pour devise: *Christus protector meus*, et qui l'appliquent comme le duc actuel. L'année dernière, quand le gouvernement prussien présentait aux chambres les malheureuses lois de mai, dont nous voyons aujourd'hui les suites, ce prince médiatisé, descendu au rang de membre de la chambre des seigneurs de

Digitized by Google

Prusse, était à Naples. Il revint en toute hâte pour protester par son vote contre cette législation césarienne. Les catholiques gantois ont été témoins, eux aussi, de cette activité morale pour la plus grande cause de ce monde, le salut des âmes. Je vous l'assure, en voyant cet homme distingué, simplement vêtu d'un habit noir, traverser la foule enthousiaste sans faste, sans cour et sans entourage brodé, vous auriez dit un roi, mais un véritable roi. Telle est la puissance morale que peuvent acquérir, par leur conduite noble et élevée, certaines personnalités, au milieu d'un siècle, saturé d'égalité abstraite. Pour être gentilhomme, il n'est pas nécessaire de descendre d'un Montmorency, d'un Howard ou d'un Arenberg ; mais quand on est né Arenberg et qu'on se conduit comme le duc régnant, on devient populaire et on mérite de l'être. J'ai lu quelque part, à S^{t}-Amand, le jour de l'inauguration du nouveau Béguinage, l'inscription suivante :

O Arenberg! 't volk zal u loven,
Zoo lang als zijn herinnering leeft;
U die zoo kloek voor 't good streeft,
U zegent vastlijk God hierboven.

Cette instription ressemble à la *vox populi*. Une autre strophe, très bien rimée, me paraît-il dans ma modestie « thioise », l'affirmait :

Hoog van afkomst, adel bloed,
En gelijk een koning mild,
Vangt gij thans den zegegroet,
Die uit vroom en vrank gemoed,
U ter eer, door 't luchtruim trilt.
't Is de stemme van het volk,
En die stemme is 's Heeren tolk!

J'ai une dernière conclusion à tirer de l'évènement d'Amandsberg. Le nouveau Beguinage est incontestablement plus beau que l'ancien, et cette perfection relative va mettre le sceau à la jeune réputation de l'*école de Gand;* je demande la permission d'appeler ainsi le groupe d'artistes, d'où est sorti M. Arthur Verhaegen, et qui travaille, avec une si noble ardeur, à la restauration de l'art monumental national.

P. DE HAULLEVILLE.

Digitized by Google

LA DERNIÈRE ÉRUPTION DE L'ETNA.

L'Etna, que les anciens avaient nommé « l'ombilic du monde », est la pyramide centrale de la Méditerranée, la plus haute montagne de l'Italie et le plus formidable volcan de l'Europe. Durant les vingt derniers siècles seulement, il a été l'instrument de plus de soixante-quinze éruptions. Plusieurs d'entre elles ont produit des coulées de lave de vingt kilomètres de longueur et inondé d'une mer de feu des espaces de plus de cent kilomètres carrés, jadis parfaitement cultivés et couverts de villes et de villages. Dans les âges antérieurs, des milliers d'autres coulées de laves et d'autres cônes de cendres ont graduellement exhaussé et prolongé les pentes de la montagne. Le massif de ce colosse plutonique, dont le volume total est trois ou quatre mille fois supérieur au plus fort des fleuves de pierre vomis de son sein, est, du sommet à sa base et jusque dans ses profondeurs sous-marines, le produit d'éruptions successives lançant au dehors les matières fondues de l'intérieur. C'est le volcan lui-même qui a lentement élevé les parois de son cratère, puis ses longues pentes hors des eaux de la mer Ionienne, et qui, par de nouvelles couches de lave et de scories incessamment ajoutées aux précédentes, a fini par se dresser dans la région des neiges et par devenir, ainsi que le disait Pindare, le grand « pilier du ciel. »

Une des dernières grandes éruptions de l'Etna a eu lieu en 1865 (1) et a été décrite par M. Fouqué et le professeur Horace Silvestri. L'explosion était annoncée depuis longtemps par des signes précurseurs. Dès le mois de juillet 1863, après une série de mouvements convulsifs du sol, le cône suprême du volcan s'était ouvert du côté qui regarde le midi. Les matières incandescentes étaient descendues avec lenteur sur le plateau qui porte la *Casa Inglese*, et cette masure elle-même avait été démolie par les blocs de lave lancés hors de la bouche du cratère.

Après cette première explosion, la montagne ne se calma pas complétement : de nombreuses fissures, ouvertes sur les pentes extérieures du cratère continuèrent de fumer, et la vapeur ne cessa de jaillir de la

(1) *Elisée Reclus. La Terre*, p. 605. Nous empruntons à ce naturaliste tous les éléments de la description de l'éruption de 1865.

Digitized by Google

cime en épais tourbillons. Souvent même, pendant les nuits, la réverbération des laves bouillonnant dans le puits central colorait l'atmosphère en rouge de feu. Les matières liquides, ne pouvant s'élever jusqu'à la bouche du cratère, comprimaient les parois intérieures du volcan et se cherchaient une issue par le joint le plus faible de la croûte, en fondant peu à peu les rochers qui s'opposaient à leur passage. Enfin, dans la nuit du 30 au 31 janvier 1865, la paroi céda sous l'effort des laves; quelques mugissements souterrains se firent entendre, de légères secousses agitèrent toute la partie orientale de la Sicile, et la terre se fendit sur une longueur de 2500 mètres au nord du *monte Frumento*, l'un des cônes parasites dressés sur le versant oriental de l'Etna. C'est par cette fissure, ouverte sur un plateau en pente douce, que les laves comprimées se firent jour à grand fracas vers la surface.

La fissure qui s'ouvrit sur le flanc de la montagne et que l'on suit facilement du regard jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur du *Frumento*, dans la direction du cratère terminal de l'Etna, semble n'avoir vomi de laves que pendant un petit nombre d'heures; bientôt obstruée par les neiges et les débris de pentes voisines, elle cessa d'être en communication avec l'intérieur de la montagne, et maintenant elle ressemble à une espèce de sillon que les eaux de pluie auraient creusé sur le talus du cône. Dès le 31 janvier, toute l'activité volcanique de la crevasse s'était concentrée sur le plateau doucement incliné qui s'étend à la base du *Monte Frumento* et au milieu duquel se sont élevés les nouveaux monticules : c'est sur le prolongement inférieur de la ligne de fracture que se distribuèrent d'une manière parfaitement régulière tous les phénomènes de l'éruption proprement dite. Six principaux cônes d'éjection se dressant au-dessus de la crevasse, grandirent peu à peu de tous les débris qu'ils rejetaient de leurs cratères, puis, confondant graduellement leurs talus intermédiaires et s'emboîtant en quelque sorte les uns dans les autres, englobèrent successivement d'autres petits cônes qui s'étaient formés à côté d'eux et s'exhaussèrent à peu près de 100 mètres d'élévation. Bientôt après le commencement de l'éruption, les deux cratères supérieurs, juxtaposés sur un cône isolé, ne vomirent plus que des blocs de pierre et des cendres, tandis que les jets de lave encore liquide étaient lancés par les cratères inférieurs, disposés en demi-cercle autour d'une espèce d'entonnoir. Par suite du poids spécifique des matières évacuées, une véritable division du travail s'opéra sur les divers points de la crevasse : les projectiles déjà solidifiés, les débris triturés, les fragments plus ou moins poreux qui flottaient au-dessus de la lave s'échappèrent par les orifices plus élevés;

Digitized by Google

la masse liquide, plus compacte et plus lourde, ne put jaillir du sol que par les bouches ouvertes à une moindre hauteur.

Deux mois après le commencement de l'éruption, le cône le plus rapproché du *Frumento* ne lançait plus ni scories, ni cendres; la cheminée du cratère était comblée de débris, et l'activité intérieure ne se révélait plus que par les vapeurs sulfureuses ou chargées d'acide chlorhydrique qui s'élevaient en fumée du talus du monticule. Le deuxième cône, situé sur une partie plus basse de la crevasse, était encore en communication directe avec le foyer des laves ; mais il ne tonnait pas constamment et se reposait après chaque effort comme pour reprendre haleine. Un fracas semblable à celui de la foudre annonçait l'explosion; des nuages de vapeurs aux énormes replis tout gris de cendres et rayés de pierres, s'élançaient hors de la bouche du volcan, noircissaient un instant l'atmosphère, laissaient tomber leurs projectiles dans un rayon de plusieurs centaines de mètres autour du monticule, puis, déchargés de leur fardeau de débris, s'inclinaient sous la pression du vent et se confondaient au loin avec les nuées de l'horizon. Quant aux cônes inférieurs, qui se dressaient immédiatement au-dessus de la source de lave, ils ne cessaient de mugir et de lancer des matières fondues au dehors de leurs gouffres. Les vapeurs qui s'échappaient du puits bouillonnant des laves se pressaient et se tordaient à l'orifice des cratères; les unes étaient rouges ou jaunâtres à cause du reflet des matières incandescentes, les autres diversement nuancées par les traînées de débris projetés, mais on ne pouvait les suivre du regard, tant elles s'enfuyaient rapidement. Un tumulte incompréhensible de voix stridentes s'échappaient en même temps : c'étaient comme des bruits de scies, de sifflets et de marteaux retombant sur l'enclume; on eût dit le mugissement des vagues se brisant sur les rochers en un jour de tempête, si les explosions soudaines n'avaient ajouté de temps en temps leur tonnerre à tout ce fracas des éléments. On se sentait effrayé comme devant un être vivant, à la vue de ces groupes de collines qui bruissaient et fumaient, et dont les cônes grandissaient incessamment des débris projetés de l'intérieur de la terre. Cependant le volcan commençait alors à se reposer : les matières lancées ne s'élevaient guère qu'à une centaine de mètres hors des entonnoirs, tandis que, d'après le témoignage de M. Fouqué, elles avaient été lancées à 1,700 et 1,800 mètres au commencement de l'éruption.

Durant les six premiers jours, il s'échappa de la crevasse du *Monte-Frumento* une quantité de lave évaluée à 90 mètres cubes par seconde, volume deux fois plus considérable que la masse liquide de la Seine au

Digitized by Google

plus bas étiage. Dans le voisinage des bouches, la vitesse du courant n'était pas moindre de 6 mètres à la minute; mais plus bas, le fleuve, s'étalant sur une surface de plus en plus large et projetant diverses branches dans les vallons latéraux, perdait peu à peu de sa vitesse initiale, et les franges de scories que les matières incandescentes poussaient devant elles ne progressaient en moyenne, suivant l'inclinaison du sol, que de 50 centimètres à 2 mètres par minutes (1). Dès le 2 février, le courant principal, dont la largeur variait de 300 à 500 mètres, sur une épaisseur moyenne de 15 mètres, atteignait le rebord supérieur de l'escarpement de Colla-Vecchia ou Colla-Grande, à 6 kilomètres de la fissure d'éruption, et plongeait en cataracte dans la gorge située au-dessous. Ce fut un magnifique spectacle, surtout pendant la nuit, que la vue de cette nappe de matière fondue d'un rouge éblouissant comme le fer de la forge, s'échappant en couche amincie des amas de scories brunes, graduellement accumulés en amont, entraînant des blocs solidifiés qui s'entrechoquaient avec un bruit métallique, et s'abîmant dans le ravin pour rejaillir en étoiles de feu; mais ce phénomène splendide ne dura qu'un petit nombre de jours; en perdant de sa hauteur, la chute de feu diminuait graduellement en beauté. Au devant de la cataracte et sous le jet lui-même, se formait un talus de laves sans cesse grandissant, qui finit par combler le ravin et prolonger la pente du vallon supérieur. De ce réservoir, profond de plus de 50 mètres, le torrent continua de couler à l'est vers Mascäli en emplissant jusqu'aux bords la gorge tortueuse d'un ruisseau desséché.

Au milieu du mois de février, la coulée, déjà longue de plus de 10 kilomètres, n'avançait plus qu'avec une grande lenteur, et les laves encore liquides se frayaient péniblement une issue à travers la carapace de pierres refroidies au contact de l'atmosphère, lorsque tout à coup une rupture latérale de la coulée se produisit en amont, non loin de la source, et un nouveau bras de fleuve brûlant, s'épanchant vers les campagnes de Linguagrossa, engloutit des milliers d'arbres qu'avaient abattus les bûcherons. Toutefois cette deuxième inondation de lave ne dura pas longtemps. Les villages et les bourgs situés à la base de la montagne n'étaient plus directement menacés; mais les désastres causés par l'éruption n'en étaient pas moins très-considérables. Un certain nombre de maisons de fermes avaient été rasées; de vastes étendues de pâturages et de culture avaient été recouvertes par les roches lentement figées, et, malheur bien plus grand encore à cause du déboise-

(1) Ces chiffres, empruntés à la relation du professeur Orazio Silvestri, sont le résultat de mesures faites par l'ingénieur Viotti.

Digitized by Google

ment presque général de la Sicile, une large lisière de forêt, comprenant d'après les évaluations diverses, de cent à cent trente mille arbres, chênes, pins, châtaigniers ou bouleaux, était complétement détruite. Vus du bas de la montagne, tous ces troncs enflammés et portés sur la lave comme sur un fleuve de feu avaient singulièrement contribué à la beauté du spectacle. Comme dans tous les événement de ce monde, le malheur des uns avait fait la satisfaction des autres. Durant la première période de l'éruption, tandis que les villageois de l'Etna se lamentaient ou voyaient avec stupeur la destruction de leurs forêts, des centaines de curieux que des bateaux amenaient journellement de Catane et de Messine venaient se donner le plaisir de contempler à leur aise la splendide horreur de l'incendie.

Dans le courant de l'été dernier les habitants de la Sicile orientale s'attendaient à une éruption nouvelle et assistaient avec les plus grandes appréhensions à la manifestation des signes prémonitoires d'une grande castastrophe. L'événement n'a pas justifié, au moins jusqu'ici, ces craintes prématurées, sinon exagérées. Il y a un mois, on annonçait la fin de l'activité plutonique externe de la montagne; mais il n'est pas certain que ce calme relatif n'est pas le précurseur d'une explosion plus ou moins prochaine : l'éruption de 1865 était déjà annoncée en 1863. Quoiqu'il en soit, l'éruption du mois d'août dernier n'a pas eu des conséquences bien désastreuses pour la vie ou pour la fortune des Siciliens. Un savant allemand, M. Rodolphe Falb, a étudié de près les diverses phases de ce grand phénomène géologique. Sa relation, contenue dans cinq lettres écrites de l'Etna même, est saisissante. Nous l'avons traduite pour nos lecteurs, qui pourront y puiser d'utiles renseignements et d'intéressants détails.

I.

Catane, le 20 août 1874.

Aussitôt que se répandit la nouvelle du réveil de l'Etna, ce père gigantesque des Cyclopes, je résolus d'aller étudier sur place le développement graduel d'une éruption volcanique. En effet, dans la préparation de ce phénomène, l'activité de la nature échappe à l'attention de la plus grande partie du public; l'éruption elle-même ne constitue que la fin du phénomène, et l'étude des signes prémonitoires donne du grandiose spectacle d'une éruption une compréhension plus étendue et plus complète.

Quand je partis de Messine pour Catane, en longeant l'admirable

Digitized by Google

côte de la Sicile, et que j'aperçus Taormina et l'Etna, je compris immédiatement que je n'aurais pas pu arriver à un moment plus favorable pour commencer mes observations.

Tandis que les volcans, situés au nord de la Sicile, le Vésuve et les îles Lipariennes, surtout Stromboli et Volcano, trahissent par les nuages permanents de fumée, qui entourent leurs cîmes, une activité constante, l'Etna, trois fois plus haut que le Vésuve, et quatre fois plus élevé que le Stromboli, ne se fait d'ordinaire remarquer au loin que par sa forme conique et le profil gigantesque de son cratère dénudé. En ce moment, il s'échappe cependant de celui-ci plus de fumée que je n'en ai observé au Vésuve et au Stromboli.

La première ascension de la montagne devait me démontrer jusqu'à quel degré ce fait était la manifestation d'une éruption imminente. D'après les annotations des touristes dans les livres d'étrangers à Catane et dans les localités voisines, une telle entreprise est, pendant la plus grande partie de l'année, soumise aux plus grandes difficultés et l'on n'entend parler de tous côtés que de l'insuccès d'expéditions de ce genre. De la fin de septembre au commencement d'août, de profondes couches de neige couvrent le col d'éruption qui s'élève roide au milieu du large cône de la montagne. Deux jours avant mon arrivée à Catane, à cause d'une pluie de vingt-quatre heures, cette épaisse croute de neige s'était renouvelée. Comme aucun étranger n'arrive ici pendant l'époque des chaleurs, on comprend aisément pourquoi les montées sont si rares; quand un pareil voyage est couronné de succès, le spectacle de l'immense cratère et le lever du soleil admiré à une hauteur de dix mille cent septante-et-un pieds livrent d'amples compensations au touriste pour toutes les peines de son fatigant itinéraire; mais le plus merveilleux spectacle de tous est réservé à celui à qui il est donné de pouvoir contempler le colosse dans toute l'horreur de son activité. Je commençai mon ascension deux jours après mon arrivée à Catane. Le soulèvement du sol commence dans l'intérieur même de la ville, et si l'on excepte une étroite terrasse, la pente s'élève directement jusqu'au sommet de l'Etna, sans interruption. Un vigoureux attelage nous conduisit, en trois heures, à Nicolosi, à travers de fertiles campagnes où le figuier des Indes manifeste une végétation luxuriante; le chemin, rude et sans ombrage, est exposé à l'ardeur d'un soleil brûlant. A Nicolosi commencent les nombreux petits cratères qui entourent toute la montagne principale. Ce sont eux qui autrefois ont facilité la besogne du cratère principal depuis qu'il a atteint une hauteur où les couches de lave ne peuvent plus que difficilement s'épaissir; ils lui ont épargné

Digitized by Google

la peine d'inonder tous les dix ans les environs de ruisseaux de feu. Nous aurons l'occasion plus tard de rechercher si les parois du cône principal ne peuvent soutenir la pression de la colonne de lave que jusqu'à une certaine hauteur, ou si une canalisation particulière de la construction intérieure est la cause déterminante de ces éruptions latérales. Quoique la hauteur de ces cratères latéraux soit très-modérée, leur activité est cependant plus dangereuse que celle du cratère central qui semble ne plus disposer d'une force suffisante pour déterminer une grande éruption de laves. C'est ainsi qu'en 1669, immédiatement dans le voisinage de Nicolosi, à deux mille trois cent quatre-vingts pieds au-dessus du niveau de la mer, eut lieu une éruption latérale qui répandit, à l'extérieur, une immense quantité de laves; le ruisseau de feu se dirigea en ligne directe vers Catane et s'arrêta devant la ville, grâce au voile de Ste-Agathe que la piété des habitants avait déployé pour conjurer une épouvantable catastrophe. L'emploi de ce voile en une telle occurence eut lieu pour la première fois en l'année 253, peu de temps après le martyre de la belle Catanaise, et, depuis cette époque, sa vertu réfractaire s'est manifestée chaque fois que dans ses ardeurs l'Etna s'est lancé vers la ville de Catane comme autrefois le préteur romain Quintianus vers la Vierge martyre. L'éruption de 1669 détruisit les demeures de trente mille personnes. A l'ouest de la ville, on voit encore aujourd'hui les traces des laves de cette époque. Cette éruption donna naissance au Monte Rossi, au pied duquel nous passâmes après avoir, à Nicolosi, échangé notre voiture contre des mulets.

Celui qui pense, d'après la tradition, que les versants de l'Etna sont divisés en trois régions, une région cultivée, une région boisée et une région nue, et qui se promet une agréable promenade à travers les deux premières, s'expose à d'amères désillusions. Les riantes campagnes et les jardins qui, dans une longue période de repos, peut-être entre le treizième et le quinzième siècle, ont pu exister ici, ont disparu sous un épais réseau de pierres; l'œil y cherche vainement la verdure. Le sentier traverse la deuxième région et l'ombre y est rare. Quelques hêtres ou châtainiers clair-semés laissent seuls deviner d'anciennes forêts. De même que l'on désigne ailleurs les espèces de vin par certaines années, de même on distingue ici les champs de pierre d'après les millésimes des laves. Ce qui augmente encore la désolation de ce spectacle, ce sont les petits volcans auxquels sont dus les ravages dont on voit les traces. De leurs flancs, visibles au loin, émanent de noires rivières pétrifiées, d'une grande largeur et à bifurcations multiples: de loin, on les prendrait pour les ombres de gros nuages, n'était la

Digitized by Google

pureté du ciel que le voyageur sent trop au-dessus de sa tête. Le cadavre à demi consommé d'un mulet, qui gisait au bord du sentier, complétait la scène de ces déserts.

Dans la *Casa Del Bosco*, qu'on atteint après deux heures de marche, à quatre mille trois cent soixante pieds au-dessus du niveau de la mer, on trouve la dernière eau potable. Quand nous quittâmes cette chaumière, la nuit était venue. La nouvelle lune, ne devant apparaître que quatre jours plus tard, nous gravîmes, en pleine obscurité, la pente de plus en plus rapide du sentier, que les mulets quittaient de temps en temps et que nous étions obligés de chercher à tâtons, opération sans danger, mais fort ennuyeuse.

On marche ainsi pendant quatre heures sur les blocs de lave et de roche; puis l'on atteint enfin la région éruptive, où le terrain peut être foulé avec plus de facilité; et l'on arrive bientôt à la *Casa Inglese*, cabane bâtie par des officiers anglais au pied du col central de la montagne. Ici l'on abandonne les mulets, et l'on continue l'ascension à pied, promenade qui ne peut être comparée en rien à la montée du Vésuve. La rapidité de la pente, qui monte de trente-trois à trente-cinq et enfin à trente-neuf degrés, s'unit à la mobilité du terrain et à la violence du vent, qui paraît avoir élu domicile ici, comme dans les îles éoliennes voisines, pour s'opposer à l'entrée des mortels dans le sanctuaire de Vulcain, le dieu du feu.

Si le mythe du combat des géants contre les dieux a un fondement réel, c'est ici qu'on est bien placé pour le comprendre. Dans des intervalles de peu de secondes, d'affreux cyclones qui, ainsi que je l'ai remarqué, prennent leur source immédiatement au-dessus du cratère, tourbillonnent autour de la pente roide du col central et chassent la poussière noire de lave dans les yeux de celui qui monte; ils détachent aussi de la montagne des éclats de roche, qui se livrent, en descendant, à des danses fantastiques. Il va de soi qu'il ne peut plus être question d'un sentier dans un endroit où la trace des pas reste visible pendant quelques secondes seulement et où tous les éléments de la nature sont mis en constant mouvement. On entend de continuelles détonations qu'on peut comparer à des feux de pelotons d'une centaine de fusils. Mon guide, qui jusqu'alors avait monté tranquillement la montagne à coté de moi, fut tout-à-coup en proie à une terreur panique et il chercha à me persuader de reprendre le chemin du retour, sous le prétexte fallacieux que le volcan lui avait craché une pierre à la tête.

Après cinq quarts d'heures de montée éreintante, nous arrivâmes enfin, soufflants et ruisselants, au bord du majestueux cratère : le spec-

Digitized by Google

tacle que nous avions devant nous était grandiose. Presque au milieu du noir abîme, au-dessus duquel, autant que la nuit me permit de le constater, émergeait un remblai oblong, il s'était formé un plus petit cratère d'environ neuf pieds de diamètre. A des intervalles de quatre à cinq secondes, il en sortait régulièrement des amas incandescents et d'innombrables petites étoiles de feu qui projetaient une lumière magique sur tout le pourtour du gouffre et sur les parois élevées et presque perpendiculaires du cratère principal. C'était une splendide horreur. L'intérieur du cône ressemblait à une mer de feu. Des jets de lave aux formes multiples jaillissaient, comme les gouttes d'une gracieuse fontaine, jusqu'à une hauteur de soixante-dix pieds et retombaient d'abord lentement, puis de plus en plus rapidement dans l'abîme. La tempête, qui mugissait autour de nous, nous empêchait d'entendre les détonations qui accompagnaient chaque éruption et que nous avions si distinctement entendues à mi-côte; mais aussi, elle empêchait les bombes de lave de dépasser la circonférence du cratère. J'en ai conclu, que le puissant courant d'air qui de toutes parts nous repoussait de l'orifice du volcan prenait son origine immédiatement au-dessus de la masse incandescente et rayonnait de là en tous sens vers la circonférence. Cette conclusion était confirmée par le fait suivant : à chaque explosion succédait un violent coup de vent, qui s'explique naturellement par la pression subite exercée en tous sens et émanée du centre d'explosion.

II.

Catane, le 27 août 1874.

Le grandiose spectacle, qu'offraient dans l'obscurité de la nuit les explosions volcaniques et la projection puissante et majestueuse des gerbes de feu, absorba longtemps mon attention. Mon guide, s'apercevant que je ne faisais pas mine de m'en aller, devenait impatient et ne cessait de m'interpeller : il me demandait quel était donc mon but, m'annonçait l'approche certaine de la lave, assurait que lui seul connaissait l'Etna, etc.... Sa conclusion pressante était qu'il n'y avait plus une minute à perdre pour retourner vers notre point de départ. Je le laissai se morfondre pendant une demi-heure, et lorsque la tempête devint vraiment intolérable, je donnai le signal du retour. Nous descendîmes lentement jusqu'à la *Casa Inglese*. Le lever du soleil nous surprit encore sur le col central de la montagne.

Malheureusement ce phénomène et le panorama de la Sicile à cette

Digitized by Google

hauteur n'ont pas, en cette saison de l'année, l'attrait qu'on pourrait leur supposer; car l'atmosphère n'est pas assez pure pour distinguer à une telle altitude, la terre de la mer. Après nous être reconfortés au moyen d'un bon déjeûner pris dans la *Casa*, je fis part à mon guide de mon intention de retourner seul vers le sommet. Il accueillit ma communication avec un sourire incrédule, et ne fut pas peu étonné lorsqu'il me vit saisir mon bâton de montagnard et recommencer la laborieuse ascension qui d'ailleurs, en plein jour, s'accomplit beaucoup plus rapidement.

Arrivé au bord de la cuve monstrueuse et débarrassé des obsessions timorées de mon guide, je pus étudier à mon aise la construction du sol. La tempête soufflait avec plus de violence encore et ne cessait d'agiter les feuillets de mon carnet sur lequel j'essayais de tracer une esquisse.

. La forme actuelle du sommet de l'Etna est celle d'un bassin oblong, s'étendant de l'ouest vers l'est; le bord en paraît enfoncé vers le nord et davantage encore vers le sud; car les couches se relèvent à partir du sud où l'on aperçoit le sol du cratère à une profondeur d'environ quarante mètres. De l'est vers l'ouest règne un remblai à pic qui doit sa naissance à la dernière éruption de 1869 et qui semble avoir été, depuis cette époque, partiellement enfoncé. Sur la crête de ce remblai s'était formé, comme je l'avais déjà observé pendant la nuit, un cratère secondaire dont l'activité croissante transformera sans doute successivement l'intérieur du bassin d'éruption. Actuellement il se trouve encore, dans la période des explosions, qui se succèdent à des intervalles de peu de secondes et qui sont produites par des éclats de bulles de gaz à la surface supérieure de la lave, tandis que la fumée et la vapeur sortent du sein de l'abîme sans discontinuer, donc d'une manière indépendante des explosions. Ce sont ces explosions, accompagnées de jets lumineux, qui, en se reflétchissant dans les nuages de fumée, font croire, à Catane, à l'existence d'un feu émergeant de la cîme de l'Etna. Les nuages de fumée semblent être, en grande partie, chargés de vapeur d'eau; car je n'en étais pas incommodé, bien que le vent ne cessât de me les jeter à la figure. Je remarquai aussi, mais faiblement, des gaz sulfureux. Il ne peut pas être question de flammes et la lave n'apparaît pas encore actuellement; mais à divers endroits, aussi bien des parois intérieures du grand bassin que de la circonférence où je me tenais, on découvre des fumerolles chaudes, c'est-à-dire, les orifices de petits canaux par lesquels de la fumée et des gaz s'échappent du sol. C'est à ces fumerolles qu'on doit attribuer les émanations de

Digitized by Google

chlorure de fer visibles en différents endroits, mais surtout au côté intérieur de la paroi orientale.

Quand j'eus terminé ces observations et achevé mon esquisse, je retournai vers mon guide avec l'intention de revenir le plus tôt possible pour étudier les modifications produites depuis mon départ. Mon intention fut réalisée huit jours plus tard. Durant mon ascension nouvelle, je constatai de nouveau, à trois lieues du cratère, l'apparition de nombreuses étincelles au-dessus de la circonférence et une apparence plus forte de feu; j'en conclus à une augmentation de l'activité intérieure du volcan. A mon arrivée au sommet, vers deux heures de la nuit, je pus constater l'exactitude de mes prévisions. Le cratère secondaire crachait maintenant de plus grandes quantités d'amas incandescents et s'était élevé à une épaisseur de plus de quatre mètres. Les matières éruptives ne retombaient plus dans le gouffre volcanique, mais se déversaient sur les parois extérieures du sol enflé. Le noir manteau du col de la montagne était couvert de nombreuses pierres lumineuses, dont les éruptions successives augmentaient encore la quantité, et qui, au milieu de l'obscurité de la nuit, produisaient un effet indescriptible. Comme l'abaissement de la température ne permettait pas un plus grand séjour sur le sommet de la montagne, je retournai avec mon guide à la *Casa Inglese* pour revenir seul dans la matinée suivante. Je ne voulais pas abandonner l'Etna sans être descendu dans l'intérieur du cratère où périt le philosophe Empédocle (dont on montre encore aujourd'hui l'observatoire dans le voisinage de la *Casa Inglese* sous le nom de *Torre del filosofo*). Cette résolution m'était dictée, non par une vulgaire curiosité, mais en acquit des devoirs d'une vocation librement choisie.

Pendant le jour cette descente fut réalisable sans grand danger. Au sud le sol a la forme de terrasses à pentes moins roides; il est formé extérieurement de fines cendres volcaniques, et la marche y est assez facile. Les pierres éruptives ne tombant pas au-delà de la base du cratère secondaire, on pouvait avancer jusqu'à environ cent pas du centre d'explosion.

Le col central d'éruption était séparé du restant du sol de la cuve par une paroi de cinq pieds de haut et très-roide dans toute sa circonférence. Il s'est donc produit dans le sol un enfoncement: la fraîcheur des crevasses me laissa supposer que cet enfoncement était très-récent et qu'il serait bientôt généralisé dans toute l'étendue de la cuve volcanique. La construction extérieure du col éruptif secondaire a lieu aux dépens des fondements du cratère principal. En même temps la pres-

Digitized by Google

sion de la masse des matières éruptives augmente à sa propre base, ce qui doit amener finalement un éboulement général. Il est possible que celui-ci a déjà eu lieu, car depuis plusieurs jours le feu apparent de la cîme et la masse de la fumée qui s'en échappe, ont considérablement augmenté en volume.

Nous devons nous représenter tout le cône de l'Etna depuis la base jusqu'au sommet comme traversé de part en part par une colonne de lave qui se refroidit et se dilate sans cesse: de là proviennent, à la surface supérieure, les explosions qui sont en rapport avec la rupture de la masse plus solide de la couche supérieure. Ce fait est, en quelque sorte, le type de tous les phénomènes volcaniques et plutoniques dont il est en même temps l'explication, que ces phénomènes se manifestent par des éruptions violentes ou par des tremblements de terre: dans ce dernier cas, les explosions et les éruptions ont lieu d'une manière souterraine.

La hauteur de la colonne de lave, semblable à la colonne de mercure d'un baromètre, est soumise à de continuelles variations, produites d'une part par la pression des masses volcaniques du réservoir, d'autre part, par la puissance des vapeurs d'eau qui se développent. C'est ainsi qu'on peut se rendre compte de l'activité périodique du volcan, aussi bien en général que pendant la phase éruptive. Quand le bassin souterrain est très-étendu, les variations de la pression atmosphérique, donc des phénomènes météorologiques, peuvent influer sur la hauteur de la colonne de lave. Je me permets d'appeler sur ce fait l'attention des naturalistes; car, par des observations de ce genre, il serait peut-être possible de mesurer l'étendue de ces sortes de bassins.

Probablement, dans tous les grands volcans, il existe, comme on peut parfaitement l'observer dans l'Etna, à côté du canal plutonique principal, de nombreux tubes de ramifications qui correspondent avec le tube central et dont les orifices se trouvent aux parois latérales du grand cône. Une étude attentive des anciennes coulées de laves conduit à cette conclusion, digne de remarque, que, la plupart des éruptions latérales se font jour par plusieurs ouvertures qui toutes se trouvent dans une ligne droite courant de haut en bas. Ces ouvertures ont été en quelque sorte les trous d'aérage que la lave, coulant vers la vallée, s'était créés en dessous de la surface supérieure du col volcanique jusqu'à ce qu'elle eut atteint son lieu définitif d'écoulement. Si l'on se représente le cône de l'Etna comme étant formé en l'espace de plusieurs milliers d'années, en partie par un relèvement modéré des couches horizontales, en partie par des couches de laves, tantôt surélé-

Digitized by Google

vées, tantôt enfoncées par de nouvelles pressions, alors on se fait de sa construction intérieure une idée claire et nette. Le naturaliste qui fait l'ascension de l'Etna ne marche pas sur un sol parsemé de vastes grottes souterraines, mais sur un système de couches solides superposées et augmentant d'élévation totale, au fur et à mesure de la construction milénaire du cône volcanique. Ces couches superposées sont traversées par des cavités et des corridors qui, à diverses élévations, sont en communication avec le tube principal d'éruption. Quand la lave monte dans ce dernier, ces intervalles vides sont, grâce à lui, de nouveau remplis et conduisent, conformément aux lois naturelles de la physique, les filets accessoires de masse incandescente, jusqu'à un point où, l'augmentation de la pression intérieure aidant, il se forme une ouverture latérale par laquelle la masse plutonique se déverse partiellement. C'est ainsi que sont nés les nombreux « enfants de l'Etna. »

Pendant le cours d'une de ces coulées latérales, on peut étudier la direction du fleuve souterrain de lave, en observant la série des petits orifices éruptifs; souvent aussi, ces canaux accessoires sont mis à nu par des éboulements, mais toujours la direction est indiquée dans le sens du cratère central, ce qui démontre une communication avec le tube principal d'éruption.

Actuellement toute la hauteur du volcan étant traversée par une colonne de lave incandescente depuis la base jusqu'au sommet, les parois du tube principal d'éruption doivent être attaquées, et cette action plutonique ne tardera pas à se manifester par des explosions souterraines et des tremblements de terre. Si la lave ne trouvait pas d'issue latérale, le cratère central serait finalement l'instrument d'une éruption aussi peu dangereuse que peu probable. La dernière coulée latérale a eu lieu en 1865 au Monte Frumento, au Nord du grand cratère. En 1869, une coulée de lave, issue du col central, s'est jetée dans le *Val del Bue*, cette immense selle d'enfoncement qui formait il y a des milliers d'années le point central de l'activité volcanique. On ne saurait déterminer actuellement la ligne où aura lieu la prochaine éruption latérale. Sur les flancs de la puissante montagne, et à ses pieds, le terrain est dans le calme; il peut se passer des mois avant qu'un changement se produise dans cet état géologique. Nous approchons d'ailleurs de l'époque des hautes marées du 25 septembre et du 25 octobre qui, dans mon opinion, ne seront pas sans influence sur les variations de la mer intérieure de lave. Je n'en doute pas, le perpétuel mouvement et l'incessante transformation de la masse plutonique, à l'intérieur du col central actuel, rongent sans cesse les bases de celui-ci; ses parties su-

Digitized by Google

périeures sont ainsi condamnées à un inévitable éboulement; alors, l'ancienne forme de l'Etna deviendrait semblable au bassin de Somma, au Vésuve, et les générations futures pourront étudier la naissance d'un nouveau col au milieu de ce terrain nivelé.

III.

Randazzo, le 30 août 1874.

J'avais dit, il y a un mois, lors de mon départ, que je prévoyais l'éruption de l'Etna pour la fin d'août : le 27 août, le 25 septembre et le 25 octobre ont lieu les hautes marées, dont j'attends, d'après ma théorie, une action sur l'état de la mer intérieure de lave.

Le 23 août, la fumée cessa complétement de se montrer au sommet de la montagne. J'avais fait de Catane une excursion jusqu'à Syracuse, sans perdre un seul instant de vue l'objet de mes observations. Le 27, le volcan ne donnant aucun signe extérieur de vie, je pouvais déjà supposer l'existence d'un phénomène extraordinaire à l'intérieur, un détournement latéral souterrain de la masse incandescente et ascendante. Ici encore je constatai la légitimité de ma théorie, que j'ai pu vérifier déjà en tant de circonstances.

Je quittai Syracuse et partis pour Taormina, afin de me rapprocher de la partie la plus faible de l'Etna, vers le point où l'éruption devait être le plus probable. Fatigué par les spectacles variés de l'admirable nature de ce pays et impressioné par les grands souvenirs historiques de l'antique *Toromenium*, j'allai me coucher de bonne heure.

Le lendemain matin (29 août), aux premiers pas que je fis, à cinq heures et demi, hors de ma chambre, je compris immédiatement ce qui s'était passé. La pleine lune avait fait son devoir : une noire colonne de fumée s'élevait de la base du col central; elle se distinguait du nuage de vapeur voltigeant au-dessus du cratère central aussi bien par son étendue et sa couleur, que par la vivacité de son ascension. L'éruption avait commencé, comme je l'avais prévu, non pas au cratère central, mais sur le versant septentrional de la montagne. La haute marée du 27 août a soulevé dans les profondeurs du volcan, un puissant courant de lave : celui-ci a trouvé son issue dans les canaux latéraux qui communiquent avec le tube central. Vite, je courus à Randazzo, petite ville située sur le versant septentrional de l'Etna : d'après mes prévisions, c'était là le point le plus rapproché de l'éruption. Chemin faisant, le développement successif et grandiose du phénomène se laissait parfaitement analyser.

Digitized by Google

A six heures et demie, la première colonne de fumée était réduite à un simple filet à peine perceptible, tandis que le cratère principal manifestait pour la première fois, depuis quatre jours, une grande activité, preuve que l'éruption latérale était provoquée, non seulement par une dépression de la masse supérieure, mais encore par une projection nouvelle de la lave. Une heure plus tard, une épaisse colonne de vapeur d'eau s'éleva au-dessus du lieu d'éruption ; à une certaine hauteur, cette colonne se transforma en un superbe *Cumulus* d'une blancheur éclatante, au bord nettement dessiné, tandis que la fumée disparaissait sur le sommet même de la montagne. Sur le versant de celle-ci, il se forma, en l'espace de 3 heures, jusqu'à huit colonnes verticales nouvelles, qu'on pouvait parfaitement distinguer par la variété de leurs nuances et qui laissaient supposer la formation d'un chapelet de cratères dans la direction du sud-ouest au nord-est. Ce phénomène est, selon moi, la conséquence du courant du fleuve incandescent souterrain dont j'ai donné la description théorique dans ma dernière lettre.

Il se dressa un mur élevé et épais de fumée et de vapeur, traversé par des lignes blanches, brunes ou noires, suivant que le cratère expectorait de la vapeur d'eau ou des matières solides, (cendres, lapilli, etc..) De temps en temps je faisais arrêter ma voiture ; l'on entendait alors un fort et continuel tapage ressemblant au bruissement d'un grand fleuve souterrain, ce qui était dû, probablement, aux violentes explosions de toute la rangée de cratères.

A Linguaglossa et dans les localités voisines, j'appris que l'éruption avait commencé à cinq heures du matin et avait été accompagnée d'un violent tremblement de terre. A Randazzo, on pouvait, à peu près, déterminer le lieu même de l'éruption. D'après moi, le foyer incandescent, qui avait provoqué la formation de la série de petits cratères, devait se trouver dans le voisinage du *Monte Grigio*, à trois mille huit cents pas au Nord, sous le cratère principal.

La lave eut une coulée de deux mille six cents pas de long, jusqu'au *Monte Cacciatore* (dans la direction de Linguaglossa ;) son itinéraire était indiqué par la série de colonnes de fumée indiquée plus haut.

Le soir on pouvait observer les violentes explosions et la projection de matières incandescentes issues du premier cratère, et plus tard, dans la nuit, la formation de nouvelles branches d'éruption, vers l'ouest, lesquelles continuaient la série des anciens petits cratères.

Dans la nuit du 29 au 30 août, à 11 heures et demie, je fus littéralement jeté hors de mon lit par un violent tremblement de terre ; différentes secousses se succédèrent jusqu'au matin ; je ressentis un coup

Digitized by Google

assez faible encore vers 7 heures 23 minutes, ce qui semblait indiquer un ralentissement dans l'éruption. Dans la matinée du 30 août, l'activité du premier cratère cessa pour ainsi dire entièrement, mais une éruption semble avoir eu lieu de l'autre côté de la montagne vers Catane, car, dans cette direction, on aperçoit une fumée assez épaisse.

Demain, je ferai une ascension de l'Etna du côté de Randazzo et j'essayerai de m'approcher du foyer volcanique.

IV.

Taormina le 4 septembre 1874.

Enfin la première pluie de lave a eu lieu. On devait s'y attendre après la formation successive en ligne directe des colonnes de fumée; mais, à cause de l'élévation du lieu de l'éruption et des crêtes montagneuses qui le cachaient à la vue, la lave elle-même n'a été aperçue par personne.

Dans le courant de la journée du 30 août, je consultai diverses personnes à Randazzo sur la possibilité et la direction d'une excursion vers le lieu de l'éruption; mais au milieu des contradictions que j'entendis je ne parvins pas à une conclusion précise. Comme l'ascension de l'Etna n'est jamais tentée de ce côté, personne ne se préoccupe de la nature du terrain; même les noms des collines volcaniques les plus évidentes et les plus visibles sont pour ainsi dire inconnues. Ce que les uns appellent *Monte Nero* s'appelle chez les autres *Monte Frumento*, et *vice-versâ*. C'est à cette indifférence qu'il faut faire remonter la cause des reproches adressés par Gemellano et Grassi à la célèbre carte de Sartorius de Waltershausen, lequel a cependant rendu tant de services à la science par ses travaux sur l'Etna : les Italiens l'accusent d'avoir donné à certains lieux de fausses dénominations. Je dus enfin me contenter de la promesse de mon hôtelier qu'il me fournirait un bon guide pour le soir.

Entre temps, tous les cratères avaient cessé leur activité. Pendant toute la journée on n'apercevait plus le moindre petit nuage ni sur la cime de la montagne, ni aux lieux d'éruption. Aussi, il y eut divers tremblements de terre. Des cinq secousses qu'en l'espace de 12 heures je notai, deux (à 1 heure 20 m. et à 3 h. 10 m.) furent très-violentes. J'en conclus à une obstruction des bouches d'explosion et prévins les habitants de Randazzo que dans la nuit il y aurait probablement une reprise des secousses. On n'ajouta pas grande foi aux paroles de l'étranger (*Inglese* est ici le terme reçu), parceque Randazzo n'a jamais eu à souffrir

Digitized by Google

des tremblements de terre et que jamais la coulée de lave n'a atteint cette petite ville admirablement située et la plus rapprochée de la cime de l'Etna. On alla tranquillement se coucher; mais vers 11 h. 20 minutes, on entendit un bruissement violent et désagréable, suivi immédiatement d'une secousse formidable; puis tout rentra dans le calme. Dix minutes plus tard, nouveaux bruissements et nouvelles secousses tout aussi fortes; 4 minutes après, répétition des mêmes phénomènes. A 11 heures 34 m., une quatrième secousse. Alors seulement tous les habitants se précipitèrent hors de leurs maisons. On n'entendait de toutes parts que les cris : Au secours ! Les hurlements des femmes et les pleurs des enfants dans les rues étaient déchirants : « *Madonna santissima ! Misericordia*, s'écriaient mille voix terrifiées. A des intervalles d'une ou d'une demi-minute, on ressentait alors secousses sur secousses.

Après chaque ébranlement de la terre, la foule suppliante se jetait à genoux. Au milieu d'une horrible confusion, des prières furent commencées et des litanies chantées; mais l'Etna était sans pitié. Des détonations souterraines éclataient sans discontinuer; les rochers tremblaient; les maisons balançaient sur leurs fondements. Bientôt la nouvelle d'un effondrement se répandit dans la ville.

J'avais quitté mon logement et je continuais mes annotations en plein air, au clair de la lune. Je ne pouvais pas quitter l'enceinte de la ville où les secousses se laissaient le mieux observer, classer et annoter. La ville est située dans un entonnoir immédiatement au pied de l'Etna; néanmoins aux endroits plus élevés du voisinage, où il ne se trouve aucun bâtiment, on pouvait moins bien sonder les phénomènes. Je n'avais pas, il est vrai devant les yeux la cîme de l'Etna et les lieux de l'éruption, mais j'envoyais de temps en temps des messagers sur les élévations pour me renseigner sur l'apparition du feu. Chaque fois la réponse était négative. Les ventilateurs de sécurité, les soupapes restaient bouchés, et par conséquent les tremblements de terre devaient continuer.

Jusqu'à minuit, je notai chaque secousse; je ne tins compte que des plus fortes, qui se renouvelaient environ à des intervalles de cinq minutes. Le spectacle pittoresque de la montagne sur laquelle la lune jetait un charme indéfinissable; des troupeaux de femmes qui, habillées de blanc, passaient de temps en temps devant moi en courant; le chant des litanies pour lequel la foule avait enfin attrapé la mélodie liturgique; la cruelle, sombre mais majestueuse activité du volcan; tout cela composait un tableau pour lequel aucune langue du monde ne possède des termes suffisants.

Vers 2 heures du matin, les secousses s'arrêtèrent peu à peu; une

Digitized by Google

heure plus tard le calme reparut. On n'entendait plus de voix plaintives; le silence des rues n'était plus interrompu que par les pas de quelques habitants. Si c'était la garde nocturne ou un brigand qui visitait les maisons abandonnées, je ne sais. Sur les champs du voisinage, la lune éclairait les habitants sommeillants de Randazzo. Un faible tremblement du sol, le cri solitaire de quelque enfant interrompirent encore plusieurs fois la solennité de ce silence lugubre.

C'était l'heure où, conformément à des arrangements pris antérieurement, mon guide et les mulets devaient arriver pour me conduire vers le lieu de l'éruption. Je les avais retenus pour deux jours, afin de pouvoir passer une nuit dans le voisinage des phénomènes volcaniques et étudier, à mon aise, la coulée de lave. Ils apparurent ponctuellement, mais le muletier me supplia de réduire la durée de l'excursion à une journée, parce que sa famille, terrifiée par le tremblement de terre, lui avait fait jurer de revenir avant la nuit prochaine. Je dus céder à ses sollicitations et je pouvais le faire d'autant plus facilement que, par suite de l'obstruction des canaux ventilateurs de la masse volcanique, une excursion nocturne aurait été inutile. Mais en revanche, je fis promettre au guide de m'accompagner jusqu'au lieu d'éruption et d'y prendre patience en toutes circonstances, jusqu'à ce que j'eusse terminé mes observations. Nous partîmes à 3 h. et demie du matin : jusqu'à l'ancien col d'éruption *Santa Maria,* dans le voisinage duquel on trouve des cabanes de bergers et de charbonniers, le chemin était, à peu près, passable. Mais à partir de cet endroit, la pente s'élève rapidement au-dessus des couches de lave de 1624, où les mulets eurent à surmonter de grands obstacles. Après deux heures d'ascension laborieuse, je laissai les mulets sous la garde de leur propriétaire et je continuai le chemin à pied avec le guide.

Je crois inutile de dépeindre les difficultés d'une marche, qui à chaque instant expose vos semelles à être coupées sur les angles aigus et tranchants des débris de lave. Dans les vallées de lave, on ne marche pas sur des roses, mais littéralement sur des épines. Le terrain ne devint meilleur que lorsque nous approchâmes de la coulée de 1809 qui se distingue avantageusement de ses sœurs. Brisées, non en petits moëllons aigus, mais en boudins ronds, grands, d'un brun rouge, courbés de façons bizarres et en grande partie creux, ces laves jonchent la terre comme une coulée de bronze, sur laquelle on marche assez facilement : s'il était permis de le penser, on dirait que cette coulée a été refroidie sous l'eau.

A 9 heures, nous aperçumes pour la première fois les traces de l'éruption du 29 août : elles formaient un ruisseau (*Sciarra viva*) de

Digitized by Google

petits amas plutoniques brisés, qui se distinguaient nettement des laves anciennes par leur couleur noire foncée et par leur légèreté spécifique. Une ligne d'un gris bleuâtre au milieu du ruisseau indiquait un courant d'une plus haute température, tandis que les bords étaient déjà complétement refroidis. Cette observation ne s'applique qu'à la surface extérieure de la coulée; à une certaine profondeur, la lave devait encore être chaude, car, le long du ruisseau, l'air était dans un état vibratoire. Pour atteindre un endroit que j'avais en vue, je fus obligé de traverser le ruisseau volcanique, ce que je pus faire rapidement et sans danger. Je pris dans la main un des amas bleuâtres, mais ne le retins que le temps nécessaire pour le jeter vers le guide qui m'attendait à une certaine distance.

En même temps que le ruisseau de lave, nous avions atteint aussi la région du cratère, au-dessus duquel s'élevait la plus inférieure des colonnes de fumée; elle se distinguait par une émission continuelle de fumée blanche et épaisse, tandis que les autres colonnes (sauf la première) de toutes les séries, ne manifestaient plus aucune activité, huit heures après l'explosion. Ce cratère inférieur est situé immédiatement au pied occidental du *Monte Nero*, près du *Monte Palomba*, à six mille huit cent soixante mètres du cône central. De son sein il n'est pas sorti de lave: son activité était réduite à des exhalaisons de gaz et à des expulsions de cendres, lesquelles avaient formé un petit monticule de 3 mètres d'élévation et d'une couleur blanche grisâtre. De la fumée blanche s'échappait aussi, à notre arrivée, de petites ouvertures existant dans le sol du cratère, qui représentait en quelque sorte une grande fumerolle. D'ici, on voyait, se relevant vers le sud-ouest, une crevasse d'où s'était échappée la lave. Comme du *Monte Palomba*, on ne pouvait pas apercevoir toute la marche de la coulée, je contournai à l'est le *Monte Pizzillo* et, montant plus haut que la lave de 1809 j'atteignis vers dix heures du matin, le groupe grotesque des *Due Pizzi*, appelés aussi *Gemelli* ou *Fratelli Pii*: ce sont deux tours de lave creuses, égales en hauteur et en volume et placées l'une à côté de l'autre comme si elles avaient été construites par la main des hommes. Elles donnent au paysage un caractère romantique. Il n'est pas impossible que ces formations, qu'on retrouve encore trois fois dans le voisinage, ne doivent leur origine à de grands arbres qui auraient été instantanément tués après avoir été enveloppés rapidement à leur partie inférieure par la lave en fusion. L'action destructive de l'atmosphère aurait fait disparaître les troncs, et leur revêtement, semblable à une cuirasse de fer, aurait été transmis à la postérité sans leur contenu.

Digitized by Google

D'ici aussi, j'apercevais de nouveau la cîme de l'Etna d'où s'échappait une quantité immense de fumée, telle que je ne l'avais plus constaté depuis trois semaines. Je vis aussi le *Monte Grigio* sur le versant septentrional, vieux col d'éruption assez haut et revêtu de sable volcanique gris. C'est dans son voisinage, qu'au jour de l'explosion, j'avais supposé l'existence du cratère dont l'activité, le soir du 29 août, avait causé, aux habitants de Randazzo, une si grande terreur. Ma supposition était confirmée de la manière la plus précise. Je trouvai le nouveau cratère à l'extrémité méridionale de la crevasse à 150 pas du *Monte Grigio*, entre celui-ci et les *Due Pizzi*. C'est un col de déblai frais et régulier qui, en deux jours, s'est entièrement formé et élevé à une hauteur de 150 pieds. A la vérité, il ne s'en échappait actuellement aucune fumée, mais au-dessus de son ouverture l'air était en continuelle vibration et le sol ne cessait de trembler sous mes pieds. Je m'arrêtai respectueusement dans ma position au *Pizzo* septentrional, à environ 80 pas du nouveau cratère, et je dessinai tout, aussi bien qu'il me fut possible. Immédiatement en dessous de moi passait la crevasse, issue du nouveau col. Elle avait une largeur de 3 pieds. Je ne sus pas en mesurer la profondeur, car des évaporations chaudes, que le vent me chassait dans la figure, m'empêchèrent d'approcher à plus de 10 pas. C'est de cette crevasse que s'élevaient les colonnes de fumée que j'avais pu observer si distinctement sur le chemin de Taormina à Randazzo. Ici je compris aussi pourquoi il avait existé une interruption environ vers le milieu de cette série de colonnes. En effet, la crevasse, après avoir couru vers le nord-est, dans le fond, se termine près d'un plan couvert de masses de laves épaisses accumulées en forme de tours, qui auront opposé une résistance utile au cours de l'éruption. A l'endroit où les masses de lave cessent, l'ouverture du sol est de nouveau visible dans une petite courbe dirigée vers l'est. Le point de la réapparition de la crevasse est caractérisé par deux taches noires d'un agréable aspect, et traversé par d'étroites fentes parallèles. Dans ces dernières, on aperçoit le dégagement de produits blancs de sublimation. La couleur noire foncée des taches provenait de l'eau contenue dans les vapeurs qui avaient humecté le sable, comme je l'avais déjà remarqué auparavant dans la grande fumerolle à l'extrémité nord de la crevasse. A quelques pas en deçà, la première lave était sortie sous forme d'un torrent, qui se divisa plus loin en deux bras de rivière, dont l'un prit la direction du *Monte Santa Maria*, et l'autre celle du *Bosco di Collabasso*.

Il est intéressant de constater que la première explosion que j'observai

Digitized by Google

de Taormina, n'eut pas lieu ici dans cette crevasse, mais au-delà du *Monte Grigio*, à 2,500 mètres de distance du cratère principal. Pour visiter ce lieu d'éruption qui n'avait été en activité que pendant une heure, je ne disposais malheureusement plus du temps nécessaire, à cause de la promesse que j'avais faite au muletier. Je tournai les talons, à la grande joie de mon guide : il craignait sans cesse que la catastrophe ne recommençât et alors nous aurions été infailliblement perdus. Il est vrai de dire, qu'il ne faut pas penser à une fuite rapide à travers les moëllons de lave, et que le sol peut aussi s'ouvrir sous les pas du fugitif, ce qui le dispenserait de tous soucis ultérieurs ici-bas.

Immédiatement avant le passage entre les *due Pizzi*, nous avions ressenti une forte secousse souterraine; le sol était d'ailleurs dans un état de continuelle mais lente vibration. Les secousses répétées avaient aussi provoqué des fentes et des crevasses nombreuses qui ne rendaient pas fort agréable le séjour dans cette pittoresque contrée.

En revenant, nous traversâmes le champ de lave qui sépare la crevasse d'éruption en deux moitiés, et, au bout d'une heure, nous retrouvions nos mulets. Ici nous fûmes troublés de nouveau par un ébranlement violent du sol. Une autre secousse, arrivée à 2 heures 30 m., ne fut pas moins violente. Les deux secousses furent ressenties aussi, à la même heure, à Randazzo. Immédiatement après notre retour, c'est-à-dire, après 5 heures du soir, les chocs commencèrent à devenir plus nombreux. Pendant la journée, les habitants avaient élevé des baraques en plein air, et attendaient maintenant l'arrivée de la nuit avec plus de calme.

V.

Messine, le 5 septembre 1874.

A notre arrivée à Randazzo, nous fûmes salués par un violent tremblement de terre; les habitants étaient activement occupés à la construction de baraques; la continuation des secousses était en effet à prévoir. Le Père Etna se montra sombre et fermé toute la journée et jusqu'au commencement de la nuit. Mais cette fois la canonnade commença de meilleure heure. Tandis que les nuits précédentes la plus grande activité s'étant développée entre 11 heures et minuit, (l'unique secousse du 30 août eut lieu à cette heure), maintenant le sol était, déjà entre 8 et 9 heures du soir, en proie à de terribles convulsions. Ce n'étaient plus des secousses uniques qui se faisaient sentir à des intervalles de 30 secondes, mais des décharges de 3 et de 4 secousses

Digitized by Google

à la fois. De 6 heures jusqu'à minuit, j'en pus compter jusqu'à 380. Cependant la population était en apparence plus calme que le jour précédent; à l'anxieuse excitation avait succédé une résignation mêlée de désespoir. Dans les jardins et devant les statues de la madone, retentissaient des prières et des chants sacrés.

Vers 12 heures et demie, les secousses s'arrêtèrent subitement et ce n'est que vers le matin qu'on ressentit encore plusieurs violentes détonnations. Pendant le jour on s'abandonnait au sommeil; toutes les affaires étaient arrêtées ; pour ne pas mourir de faim, j'ai dû boucler mon sac de voyage. Déjà hier il était difficile de se procurer des aliments. Aujourd'hui, je ne pus découvrir qu'un seul œuf. Je retournai à Taormina d'où l'on pouvait surveiller l'Etna dans sa plus grande étendue sans être dérangé par sa gênante activité. Ici, on ressentait également un sourd tremblement dans le sol, mais on distinguait rarement une secousse nette et précise.

En jetant un coup d'œil d'ensemble sur toutes mes observations des derniers jours, j'arrive à cette conclusion, qu'avec l'éruption du 29 août, la période actuelle de l'activité du volcan n'est nullement terminée, et qu'il faut s'attendre à une éruption future beaucoup plus considérable et probablement aussi plus dangereuse. Voici mes motifs : l'existence des secousses souterraines, immédiatement après la cessation de l'éruption, démontre non-seulement l'étroite liaison qui existe entre ces deux phénomènes, mais laisse aussi entrevoir la raison de cette connexité. Les secousses partent directement de la lave qui traverse la partie septentrionale de la montagne où l'éruption avait lieu. Ce n'est que dans cette région qu'on les ressentit, mais particulièrement dans les districts de *Bronte*, de *Randazzo*, de *Castiglione*, de *Linguaglossa* et de *Aci-Reale*. Dans la partie méridionale, à Catane et dans les environs, on n'en avait remarqué aucune trace. De même que l'éruption et l'émission de vapeur hors des cratères nouveaux, les secousses n'ont pas un cours uniforme; leur activité augmente et diminue dans l'espace d'environ 12 heures. Presque toutes les secousses étaient à percussion dirigées de bas en haut; rarement elles étaient ondulées. Le tremblement ondulatoire n'avait lieu, pour ainsi dire, qu'immédiatement après une secousse à percussion.

Ces faits peuvent être expliqués sans le secours d'hypothèses hasardées; il suffit de se représenter sous terre l'activité explosive des masses observées de lave montante dans un cratère ouvert : sous terre, sans aucun doute, les mêmes phénomènes doivent se passer dans les cavités anciennes ou récentes, quand les orifices extérieurs sont bouchés. Si

Digitized by Google

vous supposez un cratère en activité recouvert de matières solides, vous obtiendrez exactement tous les phénomènes qui sont le propre d'un tremblement de terre. Ces phénomènes ne sont pas produits par la simple pression de la lave ou des vapeurs d'eau mais par leur activité explosive. Il ne reste plus de choix au naturaliste, si, perdant de vue l'ensemble des observations faites, il ne se contente pas de l'explication des phénomènes particuliers qui peuvent être manifestés, il est vrai, de différentes manières. Par exemple, le mouvement mécanique du sol, considéré à part, pourrait parfaitement être expliqué comme une suite de décharges électriques, d'éboulements souterrains ou de mouvements vibratoires de vapeurs chauffées à une haute température; mais de telles explications sont insuffisantes et même inadmissibles, s'il sagit de déduire la somme de tous les phénomènes d'un principe simple, sans contradiction avec les observations. Une saine hypothèse ne doit pas diviser arbitrairement ce que la nature nous présente comme un ensemble parfait. Mon opinion basée sur une longue série d'études commencées depuis bien des années, est, que tous les tremblements de terre, soit dans le voisinage d'un volcan, soit ailleurs, sont le résultat d'une activité plutonique souterraine. Je me suis assuré ici, au pied de l'Etna que les tremblements de terre volcaniques ne diffèrent en rien des tremblements de terre ordinaires, de ceux par exemple que nous avons observés à Bellune en 1873, à Grossgerau près de Darmstadt en 1869 ou dans le canton de Wallis en 1854, et je prétends qu'il n'existe aucune raison empirique d'attribuer à ces deux sortes de phénomènes une origine essentiellement différente. De ce que là existe un volcan et qu'ici l'observateur n'en aperçoit pas dans le voisinage, il ne faut pas conclure à l'existence d'une cause essentiellement différente des phénomènes. Tout au plus, ces deux faits peuvent-ils servir de motifs de classification.

Avant de terminer, n'oublions pas, dans le même ordre d'idées, que, dans l'intérieur de l'Etna, après la première explosion, la lave n'est pas entièrement redescendue dans le tube volcanique, mais qu'elle est toujours occupée à se frayer des chemins latéraux nouveaux ou à exercer une pression dans les chemins anciens. On ne doit pas non plus perdre de vue la coexistence de cette éruption et de la haute marée. Nous ne voulons pas prétendre que le soulèvement de la masse de lave est provoqué uniquement par la force attractive du soleil et de la lune; notre but est simplement de signaler le secours que la lave, dans sa projection vers le haut, trouve dans la diminution de la pesanteur, à l'époque des hautes marées. Celle-ci devant reparaître le 25 septembre et le 28 novembre, on peut prévoir, pour ces jours là, un nouveau soulèvement de

Digitized by Google

la lave, et par conséquent une reprise de l'activité volcanique de l'Etna comme en général des tremblements de terre et des éruptions plutoniques sur toute la terre. Il est difficile de prévoir si la grande éruption et avec elle l'évidement du volcan aura lieu à cette époque, ou plusieurs mois plus tard; car ce phénomène dépend de conditions particulières, de la construction et de la solidité du grand tube intérieur. Il est vraisemblable qu'alors l'éruption serait plus profonde, puisque, par la pression et par le travail de la lave, le matériel plutonique dans les parties inférieures du volcan aurait été entre temps consommé d'avantage. S'il existe, comme je suis disposé à le croire, une continuation souterraine de la crevasse observée par moi, la lave pourrait facilement, à la prochaine explosion, prendre son cours à travers cette voie, et alors elle pourrait apparaître au *Bosco di Collabasso*, dans la direction de *Mojo* et *Castiglione*. Cette dernière ville située sur un promontoire, dont le pic perpendiculaire se dresse du coté de l'Etna, est, par sa position, à l'abri de tous dangers. Tout près de Majo, se trouve le plus septentrional de tous les cratères de l'Etna, un col superbe, régulier, de 20 mètres de haut; il est actuellement couvert de vignobles et offre une vue pittoresque. On m'annonce qu'aujourd'hui encore les secousses continuent au nord de l'Etna, de la façon que j'ai dit plus haut.

***

Digitized by Google

QUELQUES EXCURSIONS

DANS LE DOMAINE DE L'ART.

J'ai vu, comme tout le monde, l'*Exposition nationale des Arts Industriels*, aux nouvelles *Halles* de Bruxelles, et l'*Exposition triennale de Tableaux*, au *Casino* de Gand.

Pour écrire une *revue* de ces deux « Salons », il me faudrait disposer de beaucoup de place et surtout posséder des aptitudes techniques, une terminologie spéciale et une vocation patiente, dont j'avoue humblement être dépourvu. En appréciant une « Exposition », faut-il être rigoureusement « du métier? » Je ne le pense pas, car j'ai remarqué que la plupart des écrivains qui s'occupent de ce genre littéraire ne sont ni industriels ni artistes dans le sens usuel de ces mots. Avec un peu de bonne volonté, je pourrais donc, moi aussi, essayer de faire un compte-rendu en règle. Le catalogue à la main, j'arpenterais avec héroisme les vastes compartiments de l'exhibition, j'annoterais tant bien que mal mes impressions, je distribuerais des éloges de ci et des critiques de là, je ferais une mention spéciale des artistes, mes amis personnels, et, pour ne pas blesser d'autres individus de ce *Genus irritabile*, j'aurais recours à de prudents alinéas ou à des digressions plus ou moins habiles. Mon ancien condisciple et camarade, M. Jean Rousseau, secrétaire de la *Commission royale des monuments*, fait cela de main de maître, tellement bien que j'admire beaucoup plus son talent d'appréciation que celui de la plupart des artistes appréciés par lui.

Pour moi, je me suis promené dans les *Halles* de Bruxelles et dans le *Casino* de Gand, comme le vulgaire public. J'ai d'abord beaucoup admiré la solidité métallurgique des *Halles*. Il fera froid en hiver et chaud en été dans ces cubes gigantesques : je plains d'avance les pauvres marchands qui vont stationner derrière leurs parois métalliques. J'ai parlé de solidité : cependant, je voudrais qu'il fût démontré par des gens « compétents » que de tels monuments résisteront longtemps à la puissance destructive du temps, plus longtemps, par exemple, que les admirables Halles de Bruges et d'Ypres. Il est évident que nous manions le fer avec une énergie matérielle, dont les ancêtres de MM. J. Malou et Alph. van den Peereboom n'avaient pas la moindre idée ; mais les cléricaux, qui ont bâti tant de « poëmes en briques » dans nos Flandres, parvenaient à donner à ces matériaux légers une puissance qui défie l'oxidation et que nos francs-maçons ne savent pas même

Digitized by Google

copier. Il est regrettable, que, l'administration communale de Bruxelles, qui siége dans un de ces « poëmes », qui dispose de vastes ressources pécuniaires et d'une influence incontestée, et qu'anime, on doit le reconnaître aussi, le désir de créer de grandes œuvres en matière de travaux publics, soit entraînée dans le fade courant industriel de notre temps et n'ait pas même songé à renouer la chaîne des traditions de l'art « communal » flamand...

Mais voilà que je m'arrête aux bagatelles de la porte. A notre tour, laissons-nous entraîner par le flot des visiteurs, avides du beau. Selon moi, c'est une erreur de croire que la multitude, j'entends la « vile multitude, » qui se précipite dans les exhibitions artistiques, n'a pas de sentiment esthétique. Nous autres, gens éclairés (si l'on excepte toutefois les cléricaux), nous sommes attirés là par le désœuvrement, par l'entrainement du moment ou de la mode : pour la portion « intelligente, » c'est-à-dire, pour la fraction plus ou moins savante du public, il est de bon ton d'aller voir une exposition. On y va, parce qu'il faut pouvoir en parler. Généralement, nous ne mettons pas dans nos promenades artistiques, souvent si fatiguantes et si fastidieuses, la naïve curiosité et l'ébahissement de bon aloi, qui distinguent, en ces lieux élevés, la grande masse des visiteurs. Nous avons des idées préconçues, tandis que ceux-ci ont des admirations sincères ou des répulsions natives. Le dernier des savetiers grecs connaissait la valeur du Parthénon et il n'est pas un petit *Brusseler* qui ne préfère N.-D. du Sablon à la nouvelle église Sainte Catherine, Sainte-Gudule au môle de la *Banque Nationale*, l'Hôtel-de-ville à la boîte massive et colossale sur laquelle on a collé l'étiquette *Bourse de commerce*. Il en doit être ainsi, car si pour réaliser le beau, dans l'art, il faut beaucoup d'intelligence, d'étude et d'éducation, il n'est pas nécessaire de posséder tout cela pour admirer le beau réalisé par les autres. Si j'ai bien compris tous les traités que j'ai lus sur ce sujet ou, mieux encore, si je me représente les idées générales, qui sont le fonds commun de la vie morale de l'humanité, la perception du beau en soi doit être accessible à toute âme honnête et pure. Si le beau était le passe-temps exclusif du riche et du savant, il ne serait pas la manifestation de cette flamme éternelle, qui illumine la création sur les ailes du vrai et du bien. La beauté et ses manifestations par l'art humain doivent « empoigner » tout le monde. Je ne dis pas que la perception du beau se fait par tout le monde du premier coup; mais j'affirme que le simple homme du peuple finira par reconnaître le beau véritable dans une œuvre d'art quelconque, en faisant un usage répété des sens que le Bon Dieu lui a

Digitized by Google

donnés. C'est en ce sens que l'art monumental est une école vivante de civilisation pour les masses illettrées. Ils le savaient bien, nos ancêtres qui bâtissaient des maisons communales, véritables histoires en moëllons, et des cathédrales, magnifiques livres de pierre, dans lesquels les rustres (*rustici*) pouvaient lire comme Dante ou comme l'Ange de l'École.

Je faisais ces réflexions banales, en suivant le courant de la foule, qui serpentait dans les Halles. Je regardais les objets exhibés et j'écoutais autour de moi les appréciations de quelques pauvres diables qui se promenaient, comme moi, dans ce désert d'hommes, comme dit Chateaubriand. Je vis, et j'entendis vanter à juste titre, l'utilité incontestable de beaucoup d'objets exposés, l'agrément présenté par d'autres, le confort recherché par tous les exposants dans leurs « fabricats. » Il y a là des choses solides, gracieuses; il y en a même qui sont jolies; mais, en général, on cherche vainement l'art. L'industrie déborde de toute part. Les principes de la chimie, de la physique, de la mécanique et de la balistique reçoivent, chez la plupart des exposants, les applications les plus heureuses et les plus variées; dans un grand nombre d'ouvrages on reconnaît la main exercée d'ouvriers habiles, mais ce sont des ouvriers « à la pièce. » Il y a une grande perfection technique dans certains détails; mais ceux qu'on appelle ici les artistes ne s'élèvent pas en général au-dessus de l'utilité, de l'agrément ou de l'imitation servile de la nature, de cette imitation qui est à l'art ce que la photographie est au dessin. On aperçoit dans toutes les directions une variété intarissable de « styles; » la fabrication du même objet a même donné lieu parfois à l'emploi simultané de plusieurs « styles » à la fois. La simplicité, *sancta simplicitas*, est délaissée; les manières sont substituées à la distinction; l'élégante austérité de l'art est négligée pour la recherche des effets, c'est-à-dire, pour les apparences; nos industriels courent beaucoup plus à la poursuite de la nouveauté qu'à la découverte du beau. On voit qu'ils sont plus habiles qu'instruits, et que leur capital roulant est plus abondant que leurs connaissances esthétiques. Beaucoup d'entre eux semblent avoir étudié les sciences exactes, mais il y en a fort peu qui sachent se rendre compte de l'exactitude historique. Leurs ateliers et leurs ouvriers souffrent, au point de vue de l'art, du désarroi au milieu duquel se débattent les esprits à notre époque. Si l'on fait abstraction des principes techniques, du dessin, de la couleur, etc., la plupart des artistes à la mode s'affranchissent de toute doctrine supérieure: leur art est subjectif, comme disent les Allemands. Chacun se fait sa loi particulière, telle que l'inspire la raison individuelle. Le style que chaque artiste adopte n'a rien d'ob-

Digitized by Google

jectif. Il n'y a pas de style incontesté, d'idéal universellement admis. Il n'y a pas même d'école. Que dis-je, il s'est établi dans les productions esthétiques une telle division du travail que chaque catégorie d'artistes (les peintres, les sculpteurs, les architectes, les ornemanistes, etc.) s'agite dans une sphère spéciale et dans un stérile isolement. Le rationalisme subjectif a fait de tels ravages que l'art monumental a perdu l'unité qui produit la force morale et par conséquent la beauté des conceptions esthétiques. Un architecte bâtit un édifice dans un style quelconque où la peinture, la sculpture, l'ornementation, l'ameublement se contredisent et se contrecarrent systématiquement. La renaissance italienne, le « genre grec » et le « romain, » l'égyptien, l'arabe, le « style » Louis XV, la renaissance flamande, pour les plus délicats, et le grand art gothique, pour les plus instruits, se coudoient sous le même toit dans un éclectisme infécond. Cette promiscuité esthétique donne naissance à des productions bâtardes, comparables à des léporides. Les hommes de goût se bornent à collectionner de vieux bahuts, d'anciens cuivres ou de la céramique archaïque. La majorité des personnes, qui se piquent de connaissances artistiques, vise beaucoup plus au faux luxe et au comfort qu'à la beauté en soi et à la satisfaction morale que donne le culte de l'idéal. On préfère le « cossu » à l'art. Faut-il s'étonner, alors, que les arts « industriels, » vivant de la mode du jour, suivent le seul courant qui conduise à la vente et par conséquent au profit ?

En me dirigeant vers le buffet, j'ai fait une autre réflexion, sur « les arts » industriels. Les contrefaçons de bières dites de Bavière tendent à remplacer partout nos excellentes bières historiques et nationales, le *Lambic* et le *Faro*, dont la production diminue de qualité en raison directe de l'engouement du public pour les bières frelatées et les décoctions de *Nux vomica*, décorées des noms les plus pompeux. Je saisis cette occasion, au milieu de cette *Exposition nationale des arts industriels*, pour proclamer que je suis franchement rétrograde en matière de brasserie. C'est un sujet « industriel » que je me permettrai de développer une autre fois, en évoquant les souvenirs des anciens artistes flamands. Près du buffet auquel je fais allusion, j'ai remarqué un petit chef-d'œuvre d'un simple ouvrier : c'est une fleur en fer forgé à la main. Comme j'encourageais l'auteur, M. Prosper Schryvers, à persévérer dans cette voie, il m'a répondu : « Merci, Monsieur, je mourrai de faim. » Nous connaissons ce cri de l'estomac. Milton vendait son poëme pour 300 livres et Fra Angelico travaillait à genoux dans un cloître.

Le souvenir de cette fleur en fer ne m'avait pas quitté, quand j'arrivai

Digitized by Google

au *Casino*, à Gand, dans le paradis de l'horticulture belge. Les belles fleurs y sont plus communes que les bons tableaux. On peut dire que les jardiniers gantois idéalisent la nature, et en ce sens ils sont tous de vrais et grands artistes. Pourquoi ne communiquent-ils pas à tous les peintres et à tous les sculpteurs, qui ont exposé leurs œuvres au *Casino*, le secret de cet art admirable? Que de vilaines nudités, que de médiocrité prétentieuse, que d'ignorance orgueilleuse, que d'éducation grossière, que de sots préjugés j'ai observés au milieu de cet immense fouillis de toiles et de bustes! Certes, il y a dans la masse des œuvres exhibées un certain nombre de travaux remarquables par le dessin, par la couleur et par le sentiment exquis des situations représentées. On pourrait en parler longuement, et non sans plaisir. Mais je ne fais qu'une revue rapide, et je préfère m'en tenir à certaines réflexions générales. On m'objectera: c'est plus commode. Je répondrai: c'est aussi plus utile. En effet, toutes les feuilles quotidiennes ont longuement parlé des détails de cette exhibition; mais aucune d'entre elles n'est remontée à la source de notre misère esthétique. J'essaierai de combler cette lacune de la « critique. »

J'abriterai mes réflexions à l'ombre d'un discours que prononça à l'académie, à la fin du mois dernier, un peintre éminent qui manie aussi la plume avec une grande habileté, M. de Keyser, directeur de l'école d'Anvers. Le peintre de la *bataille de Woeringen* a constaté, en paroles pleines de mélancolie, l'anarchie morale qui règne dans les rangs des artistes. Cependant, il ne s'en effraie pas trop:

« Dans ce spectacle, il n'est rien qui doive nous étonner; les transformations artistiques auxquelles nous assistons, l'histoire nous les montre à différentes époques et même à cette époque glorieuse où l'art, dans toute sa grandeur et dans toute sa sérénité, couvrait de chefs-d'œuvre le sol de la Grèce. En effet, l'ancien art attique est-il encore celui de Phidias, de Lysippe, ou de Praxitèle? Les écoles d'Egine, d'Athènes, de Sicyone ne portent-elles pas un caractère distinctif? Le canon de Polyclète a-t-il été pour tous les artistes grecs le régulateur de leurs créations artistiques? Et s'il faut en croire les auteurs anciens, ne vit-on pas, dans l'art de la peinture, se manifester des tendances diverses, illustrées par des talents de premier ordre?

» Les chefs-d'œuvre de la Grèce, par leur noble simplicité, par la puissance et la sincérité de leur accent, répondent à ces questions et nous prouvent combien, à travers toutes les transformations, les maîtres ont su allier le sentiment de la nature à la grandeur du style, le beau au vrai.

» Il ne faut donc point déplorer cette diversité d'opinions et de tendances. Ce que l'on doit demander à l'artiste, c'est qu'il soit sincère, qu'il évite la convention, qu'il se pénètre des difficultés de l'art pour apprendre à les surmonter, et afin qu'il n'oublie pas que l'art est pour la civilisation un puissant instrument de progrès.

» Au point de vue social, en effet, l'importance de son rôle lui est indiquée par l'influence que l'art exerce et subit dans le courant de la civilisation humaine.

» Ses relations avec le mouvement intellectuel, par les lettres et les sciences, se font

Digitized by Google

surtout sentir. L'histoire et la poésie ont toujours éclairé de leurs flambeaux nos grands devanciers. N'est-il pas juste de dire que les sciences, les lettres et les beaux-arts forment une trinité aussi féconde que nécessaire? Ne sont-ils pas les puissants leviers du progrès?

» Leurs efforts s'unissent naturellement et se complètent, et tendent à rendre pratiques les résultats des méditations et les labeurs du génie. S'enrichissant à toutes les sources, s'aidant de la science, usant avec goût des découvertes de l'archéologie, s'inspirant des actes glorieux de la patrie, l'art perpétue le souvenir de ce qui a charmé, ému, amélioré l'humanité; il entretient l'enthousiasme pour les belles actions, les nobles dévouements; il embellit de sa grâce souveraine l'existence matérielle, et, par son action incessante sur le développement des aspirations morales et l'extension du bien-être, il rend au monde, à la société, le centuple de ce qu'il a reçu d'eux.

» Aussi le premier devoir d'une âme artiste est-il de maintenir l'art dans cette voie haute et pure où il est digne de devenir l'écho d'un peuple, et digne d'agir à son tour sur ce peuple.

» Il n'y a pas de plus belle ambition pour l'artiste.

» Dévier de cette voie, écouter d'autres aspirations, abandonner à la dérive les saines traditions confirmées par le culte des maîtres de toutes les époques, ce serait réaliser ce qu'un auteur a énergiquement blâmé en disant que le mauvais goût et le maniérisme dans l'art équivalent à la corruption des mœurs dans la société. »

Assurément, les conseils de M. de Keyser, exposés en fort bons termes, devant des bancs vides d'artistes, devraient être écoutés, mais les concessions qu'il fait à la mode du jour, l'indulgence avec laquelle il assiste à l'anarchie intellectuelle qui préside encore au mouvement esthétique de notre temps détruisent un peu l'autorité de ces conseils. Il fait l'éloge de l'art grec, et à juste titre; mais qu'auraient dit Phidias, Lysippe ou Praxitèle, si, par impossible, on les avait conduits dans une exhibition moderne de tableaux, d'où l'unité de but est exclue, où les « friperies remplacent les draperies et les nudités le nu », où la tradition nationale a disparu sans faire place à un idéal universel, où le réel l'emporte partout sur l'idéal? Ce qui fait la beauté de l'art grec, c'est précisément son unité, son élévation morale, sa tendance profondément religieuse. Oui, il y avait des écoles à Egine, à Athènes, à Sicyone, mais leurs diversités complétaient admirablement l'unité organique de la pensée commune. M. de Keyser aurait pu achever son tableau, en parlant de l'ancien art flamand, mais alors il aurait dû sortir de l'antiquité païenne, et il serait venu se heurter contre les préjugés qui ont cours dans le monde des artistes. Il parle de progrès; mais nous étouffons dans le progrès. Il n'y a pas de progrès dans l'art proprement dit; les procédés techniques se perfectionnent sans cesse, mais l'art, cette étincelle éternelle, ce rayonnement du Beau, est de tous les temps et de tous les climats. Pour retrouver les grandes routes de l'art, il faut au contraire rétrograder et, pour le dire en un mot, il n'y a de salut pour les artistes belges que dans le retour aux traditions nationales. Il faut

Digitized by Google

renouer la chaine brisée de l'art national, retourner vers les courants lumineux qui ont fait de l'ancien art flamand une des plus nobles stations du développement de l'esprit humain, plonger avec humilité dans le passé, étudier, beaucoup étudier et ne plus craindre de remonter même au delà de cette puissante personnalité de Rubens, qui, tout en jetant à la postérité des œuvres grandioses en leur genre, a rompu la chaine des traditions salutaires, en matérialisant toutes les tendances de l'école flamande.

Les peintres et les sculpteurs grecs ne faisaient pas exclusivement des tableaux de chevalet ou des statues de boudoir. Leurs pinceaux ou leurs ciseaux étaient consacrés à l'art monumental; leurs œuvres étaient le complément de l'architecture, avec laquelle elles se confondaient comme dans un organisme vivant. Les peintres et les sculpteurs flamands ne faisaient pas autre chose : ils créaient des monuments, où l'architecture, la peinture, la sculpture, l'orfévrerie, la serrurerie, le mobilier, en un mot toutes les manifestations de l'art se confondaient dans une pensée commune ou se dirigeaient, à l'aide d'une même force morale, vers une même grande pensée religieuse, nationale, politique....

Qui sait, dit M. de Keyser, en déplorant l'anarchie des tendances artistiques actuelles, « qui sait si un jour l'art parfait ne jaillira pas de toutes ces cendres accumulées? » Il ne faut pas l'espérer, car toutes ces « cendres » sont le produit d'actions ou de tendances qui s'excluent. On n'invente pas un style, pas plus qu'on n'invente une langue. Le style nait naturellement d'une situation morale déterminée. Qui a trouvé le plein cintre? Qui a substitué à celui-ci l'ogive? Personne et tout le monde. L'époque romane, l'époque ogivale et certains progrès légitimes de la Renaissance se sont succédé naturellement, sans effort violent et sans révolution, comme les diverses phases de la constitution politique de l'Angleterre. « L'art parfait », nous le contemplerons au-delà du temps, à la source infinie de toute beauté. Ici-bas, l'art, le beau réalisé par l'homme sera relativement parfait lorsqu'il sera conforme au plan divin de la création. Quel est ce plan divin? Il est enseigné aux enfants dans le catéchisme. En dehors du christianisme, il n'y a plus de place pour un développement nouveau de l'art. C'est parce que la Renaissance a été, en grande partie, provoquée par des éléments hostiles au christianisme, que les idées esthétiques, les grandes conceptions artistiques ont été arrêtées dans leur essor majestueux; et ce qu'il y a de bon dans la Renaissance ne vaut que par les vestiges chrétiens qu'elle contient. Si nous voulons voir renaître une nouvelle ère artistique, il faut nous confesser humblement et reprendre l'œuvre interrompue de nos ancêtres...

Digitized by Google

Je m'aperçois que tout ce que j'écris là est bien « clérical ». J'ai des amis, même « cléricaux », que je vois d'ici s'agiter au milieu de leur bibelots et devant leur bahut du XVII^e^ siècle. Aussi, je m'arrête. J'en ai dit assez d'ailleurs pour le but que je me proposais ici.

J'abandonne donc le *Casino* de Gand, pour visiter l'orphelinat de Maelte-Brugge et pour assister à l'inauguration du Nouveau Béguinage de Sainte-Élisabeth, à Mont-Saint-Amand. J'ai assez parlé de ce dernier plus haut, trop peut-être pour la patience du lecteur. Mais je ne veux pas terminer mes *excursions*, sans exprimer les sentiments qu'ont fait naître en moi ma visite à Maelte-Brugge.

Maelte est une petite localité dépendante de la commune de Saint-Denis-Westrem et se trouve, à cheval sur la route de Courtrai à Gand, à cinq kilomètres de cette dernière ville. Maelte-Brugge (Pont de Maelte) est le nom du *Seat* de M. le comte Joseph de Hemptinne. L'ancienne maison, bâtie par l'oncle du possesseur actuel au bord de la route et à la lisière d'un parc à la végétation luxuriante, ressemble à toutes les *villas* carrées et monotones, qui abondent dans les plaines autour de la capitale de la Flandre. A cette construction, le nouveau propriétaire a adossé, il y a une dizaine d'années, un bâtiment en pur style flamand, d'après les plans et les dessins de M. le baron Jean Béthune d'Ydewalle. Ce bâtiment, destiné à être prolongé et à remplacer ainsi complétement la vieille habitation, mérite, à lui seul, d'être visité. Ceux qui l'ont élevé ont prouvé qu'avec les antiques traditions de l'art national, on peut édifier une maison « moderne » et s'entourer de tout le comfort exigé dans l'architecture depuis 1789. L'oratoire, orné de superbes verrières sorties des ateliers M. Béthune et de fresques peintes à la colle par le même maître, est un véritable bijou artistique. Le mobilier du nouveau château est, jusque dans les moindres détails, entièrement conforme aux principes de cette noble architecture.

Quoique ces constructions aient été commencées, il y a une dizaine d'années, M. de Hemptinne n'a pas encore pu se décider à les achever. Il a voulu d'abord édifier, à la limite du parc, le vaste orphelinat qui serait pour lui un titre de gloire, s'il tenait à en acquérir. C'est un immense bâtiment quadrangulaire, dont les lignes extérieures sont brisées par des saillies « gothiques » et dont la cour intérieure a la forme d'un cloître, parce qu'autour du préau central règne une galerie couverte. Toutes les dépendances sont organisées avec une intelligence « moderne » de l'hygiène, de la chimie, de la physique et de l'hydraulique. La mécanique et même la vapeur y jouent leur rôle comme dans une usine anglaise ou américaine. Le mobilier entièrement « gothique »

Digitized by Google

est d'une simplicité antique, qui n'exclut ni l'élégance ni surtout le bon marché: il possède en outre une solidité qui fait généralement défaut dans l'ébénisterie contemporaine. Les soins les plus délicats des créateurs de ce monument ont été réservés pour la chapelle, dont les lignes simples et pures m'ont vivement frappé. L'ornementation intérieure est encore en voie d'exécution; mais ce que j'en ai vu laisse deviner un progrès considérable dans la renaissance de l'art religieux en Flandre.

L'orphelinat, dirigé par des Frères de la Doctrine chrétienne, contient déjà 230 enfants, qui y recevront une éducation religieuse, morale, intellectuelle et technique jusqu'à l'âge de 21 ans. Le but de M. de Hemptinne et des fondateurs de ces 230 lits d'orphelins est de créer des ouvriers chrétiens, instruits et habiles, modestes et vigoureux, des hommes enfin. L'instruction s'y donne en flamand.

Il existe, grâce à Dieu, en Belgique beaucoup d'hommes généreux et charitables, qui consacrent leurs efforts et leur fortune à la bienfaisance, et, certes, les orphelinats ne manquent pas en Flandre. Mais j'ose dire qu'il n'en est pas un seul, dont l'aspect architectural, l'ornementation intérieure et l'organisation générale puissent être comparés à tout ce qu'on voit à Maelte-Brugge. M. de Hemptinne, le principal bailleur de fonds de cet établissement original, et M. Béthune, son architecte en chef, ont marqué l'œuvre du sceau de leur personnalité.

Ceux de mes lecteurs, qui ont l'honneur et le plaisir de connaître le premier, savent qu'il est ce qu'on appelle vulgairement un homme tout d'une pièce. Quand il a adhéré à un principe, il l'applique avec la dernière rigueur. N'essayez pas, à l'aide de distinctions légitimes, de le détourner d'une application excessive de tel ou tel principe admis, ne cherchez pas à corriger les intempérances de son activité par des considérations empruntées à l'ordre fini et contingent dans lequel nous vivons, ne lui parlez pas surtout des salutaires différences entre la thèse et l'hypothèse; vous perdrez votre temps: il passe à travers vos arguments et marche droit, sans peur ni reproche, vers le but qu'il s'est proposé. De tels hommes, surtout quand ils sont ornés comme M. de Hemptinne des dons de l'intelligence et du cœur, sont précieux dans l'action, parce qu'ils ne calculent pas la résistance possible des obstacles et que dans l'ardeur de leur foi ils ne voient devant eux rien d'impossible. Je ne veux pas trop louer M. de Hemptinne en toutes choses, d'abord parce que je l'offenserai, j'en suis certain, et puis parce que j'aurais aussi quelques petites réserves à faire sur les conséquences

Digitized by Google

inattendues qu'il tire de ses doctrines. Mais ici, à Maelte-Brugge, en présence des « œuvres » de sa foi, je me permets de dire tout haut le bien que je pense, parce que ces œuvres sont trop peu connues au loin et que je veux contribuer, dans mon humble sphère, à en répandre la renommée, pensant travailler ainsi, dans un rang très-inférieur, à la cause civilisatrice de la renaissance de l'art flamand, national, chrétien.

Le grand obstacle que rencontrent les hommes de la trempe de M. de Hemptinne et son collaborateur, M. Béthune, dont je parlerai tantôt, c'est le manque d'ouvriers, capables, sinon de comprendre toutes leurs pensées, au moins d'exécuter les détails de leurs plans avec une entente technique du style à réaliser. Le maçon, le tailleur de pierre, le charpentier, le menuisier, l'ébéniste, le serrurier, le sculpteur sur pierre, le sculpteur sur bois, le peintre, l'orfèvre, etc., etc., forment une phalange, sans l'union de laquelle les plans les mieux conçus seront défigurés dans la réalisation. Il faut trouver chez les ouvriers l'unité d'exécution, sinon les détails jureront avec l'ensemble; le principe de l'art étant quelque chose d'exclusivement moral, l'ouvrier le plus adroit gâtera, malgré son habileté technique ordinaire, l'œuvre que vous lui confierez, si son apprentissage ne l'a pas préparé à comprendre exactement votre pensée créatrice.

Eh bien, à Maelte-Brugge, on est occupé à former des centaines d'ouvriers de cette espèce si rare. Entrés à l'orphelinat dans leur tendre enfance, ils y reçoivent, avant tout, sous la vigilance suprême de maîtres délicatement choisis, une éducation profondément chrétienne. L'instruction, qui suit, notez-le bien, l'éducation, est à la fois théorique et pratique dans les ateliers annexés à l'établissement. Mais entre la théorie et la pratique il y a une harmonie absolue, qui n'est détruite ni par le langage des maîtres, ni par les livres et les modèles imposés, ni par les méthodes enseignées. Ainsi, les modèles « historiques » que le frère professeur de dessin donne à ses élèves sont tous « préraphaélites. » Son enseignement est franchement, exclusivement, fièrement (brutalement, si vous voulez) gothique. Vous croyez sans doute, comme je l'ai cru moi-même, qu'un tel enseignement est impossible, absurde? Allez voir, et vous reviendrez converti comme moi. J'ai vu là, copiés ou même composés par des bambins, des dessins surprenants, où le « faire moderne » est transfiguré par les pensées chrétiennes.

Un autre frère dirige l'atelier de menuiserie, où se fabriquent en ce moment les meubles simples mais « rudement solides » de la maison. M. Bressers, depuis longtemps initié par la pratique personnelle et sous

Digitized by Google

la direction savante de M. Jean Béthune et de ses amis aux secrets de l'ancienne peinture d'ornementation, est à la tête de l'école de peinture. M. Blanchart, qui s'est bâti dans le voisinage un cottage gothique, « commande » le bataillon des sculpteurs sur pierre et sur bois. Son frère, établi dans une ferme voisine, appartenant au Medicis de Maelte-Brugge, conduit la compagnie des ébénistes, qui restaurent, « ressuscitent » et construisent les meubles si riches des ouvriers du moyen-âge. M. Bourdon, à son tour, est occupé à transporter dans cette colonie d'artistes ses ateliers d'orfèvrerie. Enfin on va établir, toujours à l'ombre de l'orphelinat, une forge, une serrurerie et même une fabrique de produits céramiques. On sait que la verrerie se trouve dans la maison même de maître Jean Béthune.

Il m'est impossible de décrire ici tous les détails de cette vaste colonisation. Mais je veux me donner le plaisir de vous parler du « tailleur de pierre » Blanchard. Il ne lira rien de ce que j'écris ; il n'en a pas le temps; quand il lit quelque chose, ce sont ses heures, et encore, est-ce dans la langue de Jacob van Maerlandt. Sa maisonnette est cachée, comme un nid de rossignol, dans un épais bocage : de loin, on n'en aperçoit que le pignon élancé. Il y vit dans une solitude laborieuse, avec sa sœur et son père, beau vieillard « rural », dont la haute et vénérable stature se promène dans ce musée comme dans son élément naturel. Son fils, le « tailleur de pierre », possède des épaules larges comme celles des anciens *Kerls* de Flandre ; il s'en détache une tête monacale, au teint mat, à la chevelure courte et grisonnante et au regard souriant. Il porte des sabots, qui m'ont fait rêver aux bâteaux de Blankenberghe, et une longue blouse grise qui a presque la forme d'une soutane. Cet artiste de talent n'a jamais été à l'école, n'a pas fréquenté les cours d'une académie, n'a même jamais appris à dessiner ou à sculpter ; c'est en sculptant qu'il est devenu sculpteur. Il a commencé comme un ouvrier maçon : c'est insensiblement, *orando et laborando*, en persévérant, en observant, en copiant, en écoutant les avis de MM. Béthune et Fl. Van de Poel (un autre propugnateur de l'école de Gand), en un mot, c'est à force d'humilité et de travail qu'il est devenu ce qu'il est, c'est-à-dire, un sculpteur d'un talent remarquable. Dans son atelier, tapissé, encombré de dessins et de modèles, travaillent, sous ses avis, une trentaine de compagnons, dont les plus jeunes appartiennent à l'orphelinat de Maelte-Brugge et dont plusieurs m'ont paru doués d'aptitudes significatives. La liste des œuvres du compagnon Blanchard est déjà longue, mais elles passent presque inaperçues, car il ne les signe pas et elles sont tombées dans l'orga-

Digitized by Google

nisme des monuments auxquels il a collaboré avec son marteau. C'est sous la forme modeste de maître Blanchard que je me suis toujours représenté les vigoureux maçons qui ont édifié les cathédrales de Chartres, d'Anvers et de Cologne. Connaissez-vous aujourd'hui les noms des ouvriers de génie, qui ont fouillé ces pierres admirables, dressées vers le ciel comme des cantiques matérialisés? C'est à force de patientes recherches que les archéologues sont parvenus à reconstituer l'histoire de quelques uns d'entre eux. Leurs contemporains eux-mêmes ignoraient la série de leurs travaux; ils ne signaient pas leurs chefs-d'œuvre, avec lesquels ils s'identifiaient tellement que leur personnalité disparaissait entièrement. Dans leur noble enthousiasme pour l'art, leur individualité se perdait de vue comme l'aigle dans la hauteur de son vol. Il ne « montraient » pas leur réputation, de même qu'on ne montre pas une prière ou une « bonne œuvre ».

Le principal honneur, dans le mouvement de renaissance que j'essaie d'esquisser, revient à M. le baron Jean Béthune d'Ydewalle, de Courtrai. Maître Béthune, lui aussi, est un *autodidacte*. Si je suis bien informé, il avait subi dans sa jeunesse l'influence des idées esthétiques dont le génie de Rubens a été dans notre pays le représentant illustre. Montalembert arriva un jour à Courtrai, recommandé à M. le sénateur Béthune par son beau-père, le comte Félix de Mérode. L'auteur de *Sainte Élisabeth*, venait visiter les monuments et les curiosités de l'ancienne cité flamande : le fils du baron Béthune fut chargé de lui servir de guide. Dans je ne sais plus quelle église, le jeune homme fut fort surpris de l'admiration réservée que l'ami de Rio professait pour un tableau du grand peintre anversois et de l'attention religieuse qu'il apportait dans l'examen de certains vestiges de l'ancien art gothique et flamand, et il lui en demanda la raison. Montalembert lui répondit: « J'admire le génie technique de Rubens, mais je ne supporte pas la vue de l'exubérance de chair qui déborde dans toutes ses œuvres.» Cette simple réflexion fit sur M. Jean Béthune une impression profonde, qui détermina sa vocation. Des études opiniâtres, de nombreux voyages, une vie laborieuse entièrement consacrée, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, à des œuvres religieuses et à la culture de l'art, ont fait depuis cette époque, de ce jeune enthousiaste de Rubens, le représentant le plus éminent, en notre pays, de l'art gothique. Établi d'abord à Bruges, où il débuta par ses travaux de Vyve Capelle et par l'achèvement du château de Lophem commencé par M. Pugin, M. Jean Béthune émigra bientôt à Gand, où je l'ai vu installer dans sa propre maison, il y a vingt ans, un atelier de ver-

Digitized by Google

rières. A Gand, il trouva tous les éléments qui lui avaient fait défaut à Bruges, un milieu plus actif, une jeunesse plus instruite et plus enthousiaste, une protection plus généreuse, des ressources matérielles plus considérables. J'ai parlé plus haut de l'un des amis de notre artiste, un grand industriel, qui, placé à la tête de vastes établissements et de 3000 ouvriers, dirige la société de S. Vincent de Paul, écrit des articles de journaux, préside des cercles d'ouvriers, court à Rome comme d'autres vont à Bruxelles, bâtit des orphelinats, conduit des pèlerinages, mène ses filles aux Carmélites, et ses fils aux zouaves pontificaux ou à Beuron chez les Bénédictins. Il en est d'autres encore que je ne puis citer dans cette notice rapide : ensemble ils forment une véritable école, qui, en vingt ans, s'est étendue, complétée, transformée. Elle a même conquis un organe éloquent et écouté, un journal bien fait, une « œuvre », dirigée par un écrivain de grand mérite, le *Bien Public*, dont on peut faire largement l'éloge sans adopter toutes les conséquences de ses doctrines politiques, et dont l'action est toujours bienfaisante pour la réforme des esprits. C'est là, à Gand, dans ce milieu intelligent, actif, ardent, enthousiaste, que M. Béthune et ses amis ont pu, en si peu d'années, par un travail patient, mesuré, mais persévérant, parvenir à des résultats déjà considérables. Ils ont commencé par des restaurations et des constructions partielles ou peu importantes, des retables, des autels, des oratoires, des chapelles; c'est insensiblement qu'ils sont arrivés à produire des monuments comme l'orphelinat de Maelte-Brugge et le Béguinage de Mont-Saint-Amand. Leur réputation s'est répandue davantage à l'étranger : j'ai regretté plusieurs fois de le constater en Angleterre et en Allemagne. On comprendra la portée de cette observation, en méditant le fait suivant : c'est le gouvernement prussien qui a chargé maître Béthune des peintures du chœur de la cathédrale de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Pour moi, je fonde de grandes espérances sur l'école de Gand. Si elle ne se laisse pas entrainer et étouffer dans les ronces des disputes professionnelles, et, prenant le siècle tel qu'il est et non pas tel qu'il devrait être, si elle continue à prêcher d'exemple, non seulement dans les presbytères et dans les cloitres, mais encore dans le *forum civile*, si elle reste sur la voie large et virile du *rationabile obsequium* des artistes du moyen-âge, en priant et en travaillant comme elle le fait aujourd'hui, nous verrons certainement renaître une ère nouvelle pour l'art monumental en Belgique.

Ainsi soit-il.

P. DE HAULLEVILLE.

Digitized by Google

LE BARON LIMNANDER ET SON NOUVEL OPÉRA.

Nos lecteurs se rappelleront qu'aux derniers jours de la dernière campagne dramatique de Bruxelles, alors que le théatre royal de la Monnaie ne pouvait plus donner que trois ou quatre représentations, le directeur de cette scène se décida à faire entendre au public de la capitale l'Opéra de *Maximilien*, composé par notre célèbre compatriote M. le Baron Armand Limnander de Nieuwenhove. M. Campocasso entendait ainsi prouver son dévouement à l'école nationale belge et sa reconnaissance au Roi qui sur, sa cassette privée, paie au théâtre un subside de 200.000 francs. L'Administration communale de Bruxelles, et particulièrement M. Anspach savaient depuis six mois que de hautes influences tenaient à l'exécution de *Maximilien*, parce que cette œuvre sérieuse contraste avec le style matérialiste de l'époque et émane d'une plume respectable et populaire en Belgique. A la nouvelle annnée, c'est-à-dire quatre mois avant le jour où la partition a été représentée pour la première fois, l'autorité communale avait tous les moyens à sa disposition, pour obliger M. Campocasso à hâter la mise en scène, à préparer quelques décors convenables et à ne pas attendre pour inaugurer l'œuvre le départ du beau monde pour la campagne. Mais *Maximilien* fut condamné à ne voir le jour que lorsque les chanteurs étaient épuisés. Les choristes et les musiciens de l'orchestre auraient dû déployer un courage héroïque pour apprendre consciencieusement, à la fin de mai, des ensembles qui ne devaient être entendus, on le savait d'avance, que trois ou quatre fois avant la cloture de l'année théatrale.

D'où provenait cette apparente apathie, disons mieux, cette hostilité mal déguisée? Nous avons voulu attendre que la partition de *Maximilien* fût imprimée, pour dire notre opinion à cet égard. Le moment est venu de le faire, puisque le célèbre éditeur de Charles Gounod, M. Choudens de Paris, vient de livrer l'œuvre de M. Limnander à la publicité.

Cédons d'abord la parole à un critique français, M. Raymon Cavalier, l'un des rédacteurs du journal *Le Pays* de Paris. M. Cavalier écrivait, au moi de mai dernier:

« Vous croyez peut-être que la France est le seul pays où la politique se fourre partout? Détrompez-vous: la politique est le mal commun, et le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, a failli en avoir sa petite part.

Digitized by Google

» Depuis longtemps on reprochait au compositeur Limnander, dont le talent, malgré le proverbe, est fort apprécié en Belgique, de n'avoir rien fait représenter devant ses compatriotes. Il lui vint à l'idée d'emprunter au répertoire de notre Opéra un ouvrage en deux actes qui, en 1854, y avait tenu l'affiche avec succès pendant une quarantaine de représentations. Cet ouvrage, intitulé d'abord le *Maître-Chanteur*, sous la direction de Nestor Roqueplan, avait été remis à la scène par la direction de M. Crosnier, sous le nouveau titre de *Maximilien*.

» Les auteurs du livret, MM. Henry Trianon et Hipp. Leroy, y ajoutèrent un acte, et la pièce, augmentée en outre d'un ballet, se présenta récemment devant le public bruxellois. Les répétitions avaient eu du retentissement. Il avait même été question de faire entendre, dans une soirée, chez le directeur de l'*Indépendance belge*, le chant de Charlemagne, un des morceaux les plus remarquables de la partition. Tout semblait donc marcher vers une entente générale, quand soudain, sur un mot d'ordre anti-catholique, la soirée projetée fut abandonnée et le baromètre du théâtre vit son aiguille descendre jusque vers la tempête.

» Que s'était-il passé? On s'était murmuré à l'oreille ces trois vers du *Chant de Charlemagne*:

Charlemagne s'avance
Et, de sa forte main,
Il relève l'Église et l'empire romain.

« Il relève l'Église » devint aussitôt le fameux « tarte à la crême » de l'*École des Femmes*. A qui voulait faire remarquer la beauté et l'originalité de l'introduction on répondait: « Il relève l'Église! »

« Il relève l'Église! » s'écriait-on encore quand on entendait vanter le chant de l'armurier, le suave nocturne du maître-chanteur, le duo du premier acte, le chant du cygne et son allegro si entraînant, les airs si diversement pathétiques de la chanteuse et des deux basses, le finale du second acte, et l'invocation de Maximilien à Charlemagne. « Il relève l'Église! » Tout était perdu.

» Les moins violents plaignaient le musicien d'avoir été obligé de mettre en musique de telles paroles. Non qu'ils commissent la maladresse de les signaler hautement. L'hypocrisie est beaucoup plus qu'on ne le croit le péché mignon des radicaux.

» Il y avait donc lieu de concevoir des craintes sur l'issue de la représentation. Mais la tempête, pour parler comme notre vieux Corneille, s'y changea en bonasse, et il est plus que probable que la brillante et vigoureuse partition de M. Limnander fera son tour de Belgique, en

Digitized by Google

attendant qu'elle reparaisse à Bruxelles, à la réouverture du théâtre de la Monnaie. (1)

» Mlle Battu dans le rôle de Marguerite, M. Roudil dans le personnage de Maximilien, M. Echetto dans celui du landgrave et M. Monnier dans celui de l'armurier, ont été très vivement applaudis.

» La seconde représentation a été donnée par ordre. Le roi y assistait. Rappelons à ce propos que l'Empereur Napoléon III fit jouer aussi deux fois par ordre le *Maître-Chanteur* au théâtre de l'Opéra. »

Ce récit, confirmé depuis le mois de mai par plusieurs correspondances publiées en France, nous donne la mesure du patriotisme de certains hommes de parti en Belgique. Où donc la politique va-t-elle se nicher? Ne sera-t-il donc jamais vrai de dire chez nous, que les arts forment un terrain neutre sur lequel les hommes de toutes les opinions doivent pouvoir également se serrer la main?

Après avoir consciencieusement étudié le livret, nous le proclamons bien fait et mieux charpenté que la plupart des pièces inventées de nos jours. Il renferme des antithèses de situations bien trouvées, des caractères nettement opposés, du contraste, de la gradation et certains ensembles grandioses.

La musique coule de source. On ne contestera pas que le Baron Limnander possède deux qualités précieuses, le don de la mélodie et, quand la situation dramatique le comporte, l'élévation dans la pensée. Avec ces qualités on passe maître dans l'art.

On nous assure qu'en ce moment M. Campocasso refuse encore de payer les simples frais de la copie de *Maximilien*. Il a cependant pu constater que l'Opéra, donné en pleine saison, eut obtenu un succès sérieux et durable, même au théâtre de la Monnaie.

Que M. le Baron Limnander se console. Sa partition est aujourd'hui entre les mains des critiques impartiaux, et S. M. la reine en a accepté la dédicace. L'œuvre de notre concitoyen ornera bientôt les collections de tous les amateurs sérieux et plus d'un numéro de l'opéra suivra le chemin triomphal du grand air de *Charlemagne*, que l'Europe entière a acclamé depuis l'apparition du *Maître-Chanteur*.

Terminons ces lignes en disant que l'impression du volume fait le plus grand honneur à M. l'éditeur Choudens de Paris.

CHEVALIER VAN ELEWYCK.

(1) Il ne sera plus question de *Maximilien*, sous la direction de M. Campocasso Nous en répondons d'avance. — Chev. v. E..

Digitized by Google

L'EXPÉDITION AUTRICHIENNE

AU POLE NORD (1872-1874).

Trois routes, suivies depuis trois siècles par les explorateurs arctiques, donnent accès dans les régions polaires ; la plus occidentale, celle de la baie de Baffin et le détroit de Smith, a été adoptée de préférence par les Américains et les Anglais ; la seconde, entre la côte orientale du Groenland et le Spitzberg, a été le théâtre des deux expéditions allemandes et de l'expédition suédoise; la plus orientale, enfin, signalée par les recherches du célèbre Petermann, comme promettant les plus heureux succès, coupe l'Océan entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble. Le détroit de Smith et son prolongement septentrional, le canal Robeson, théâtre de la dernière expédition arctique dirigée par le capitaine Hall, s'étaient déjà montrés peu favorables aux entreprises héroïques du Dr Kane pour vaincre la muraille de glaces; le capitaine Hall, mieux favorisé par la saison, parvint en septembre 1871 avec son vaisseau le *Polaris*, à une latitude de 82° 16'; il reconnut que la côte orientale du Groenland s'étendait vers le nord et quelques hommes de l'équipage entrevirent la *Terre du Président*, fermant l'horizon au nord par 84° de lat. La mort subite du commandant empêcha l'expédition de pousser plus avant ses recherches. Il n'est pas de lecteurs qui ne connaissent la marche et les résultats des deux expéditions allemandes. L'expédition autrichienne choisit la troisième route : la mer traversée entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble par l'immense courant chaud du Gulfstream. Les difficultés ne lui firent pas défaut. Depuis l'île Kolgujew située au nord du promontoire de Swatojnoss, jusqu'à l'île des Ours, s'étend une zône de glaces flottantes et de blocs errants qui, dans les années défavorables comme 1872 et 1873 atteignent une latitude élevée, et dans d'autres années circulent au loin vers le nord et l'est, se fondent en partie et obstruent le Gulfstream. La campagne arctique de 1871 fut particulièrement favorable : des baleiniers norwégiens atteignirent sans difficulté 82° 30' de long. or. (Greenwich) et 81° de lat. sept.; ils contribuèrent même à réhabiliter la mer de Kara, séjour redouté de glaces perpétuelles. Ces circonstances tout avantageuses déterminèrent les deux chefs de l'expédition autrichienne à entreprendre un voyage

Digitized by Google

de reconnaissance et cette excursion leur fit concevoir de grandes espérances de succès pour la vaste entreprise qu'ils méditaient. Mais combien les circonstances avaient changé pendant l'hiver de 1871, sous ces latitudes! En août 1872, l'expédition, qu'accompagnaient les vœux les plus ardents, rencontrait dès le 76e degré 1/2 lat. N. une barrière de glaces qui étreignit le *Tegetthoff* dans ses coins de fer et le retint prisonnier pendant deux années tout entières. Livré aux courants, le navire s'en alla en dérive avec le glaçon qui le portait et s'enfonça bien avant au N. E. et au N. dans des régions encore inconnues du monde arctique. Le 13 octobre 1872, commencèrent les broiements et les redoutables pressions des glaces; pendant l'hiver on se tint constamment sur le qui-vive, toujours prêt à abandonner le navire à la moindre alarme. Nos intrépides marins pouvaient-ils même espérer, en cas de sinistre, d'être sauvés miraculeusement comme l'avaient été dix-neuf hommes du *Polaris*, entraînés sur un glaçon flottant à 1500 milles au sud et recueillis par un navire au moment qu'ils allaient succomber à la plus affreuse détresse? Tout l'été de 1873 se passa en efforts inutiles pour délivrer le bâtiment de sa périlleuse situation; les masses flottantes continuaient à l'entraîner vers le nord et l'on perdit tout espoir de réaliser le plan primitif de l'expédition, qui était de se porter sur le cap Tscheljuskine pour atteindre la légendaire et problématique Polynie. Mais nos braves furent bien dédommagés de leurs déceptions par la découverte inopinée d'une terre qu'ils rencontrèrent par 79° 51' lat. N. et 59° lat. or. de Gr. — découverte d'autant plus surprenante que dans l'excursion préparatoire de 1871, les deux chefs s'étaient avancés jusqu'à 79° 43' de lat. N. et 42° 30' long. or. de Gr. sans apercevoir la moindre trace de terre ferme; de son côté, le capitaine Mak, par 77° lat. N. n'avait aperçu que la mer libre, complétement navigable, jusqu'à 82° 30' de long. or., et l'horizon au N. E. chargé de sombres nuages, tandis que Parry en 1827, à 44° de long. plus à l'ouest, ayant à lutter contre de violents courants S. O., atteignit une latitude de 82° 45', exploit à la suite duquel la plupart des géographes opinèrent pour l'existence d'une mer libre s'étendant au pôle. La nuit polaire survenant mit pour trois mois un terme aux investigations. Arrêtée à trois milles du continent en vue, l'expédition prit une seconde fois ses quartiers d'hiver, exposée sans abri à la capricieuse mobilité des masses de glaces qui se livraient à de véritables sarabandes. Les premiers feux du soleil arctique de 1874 éclairèrent la découverte de la *Terre François Joseph*, dont l'exploration se fit en traîneaux dans le courant de mars; ce pays est séparé du continent groenlandais par un bras de mer

Digitized by Google

de 39 milles de largeur (le détroit *Austria*) et semé de montagnes puissantes que couronne un plateau hérissé de pics coniques se dressant à 5000 pieds d'altitude et couvert dénormes glaciers ; il s'étend sur uneloncgueur de 15° long. sans qu'on puisse en découvrir les limites à l'ouest ni au nord, même des cimes les plus élevées. Parvenus à 82° 5', nos hommes aperçurent par 83° lat. N. le *Cap Vienne,* à un degré plus bas le *cap Pesth* et après avoir vainement tenté de franchir les grands glaciers de cette région, ils revinrent au bâtiment qu'ils retrouvèrent toujours emprisonné par les glaces.

Mais il faut lire le récit de ces étranges aventures dans la relation de Payer lui-même, que nous donnons un peu plus loin *in-extenso* d'après la *Neue Freie Presse*. Cette relation porte la date de *septembre* 1874. Les dernières nouvelles qu'on eut reçues jusqu'alors de l'expédition étaient une dépêche du même officier, datée de Tromsoë le 11 juillet 1872, se terminant par ces mots : « Samedi 13 juillet, à 9 heures, nous assisterons à la sainte messe que célébrera à notre intention un prêtre catholique de cette ville et dimanche matin nous quitterons Tromsoë. »

A bord du *Finnmarken*, en septembre 1874.

L'expédition arctique austro-hongroise, dont nous allons esquisser à grands traits les péripéties, avait pour but spécial la recherche d'un passage au N. E. et nullement la découverte de contrées situées au N. E. du Spitzberg et de la Terre de Gillis, bien que le résultat de l'expédition précédente eût fait prévoir l'existence de ces contrées. Mais l'expédition de 1872-74 eut cette singulière fortune de rencontrer le pays qu'elle ne cherchait pas et de manquer le passage qu'elle cherchait. Il ne nous coûte guère d'ajouter que le plan qui devait nous mettre sur la voie de ce passage au N. E. reposait sur plusieurs suppositions erronées.

Le plan de l'entreprise autrichienne se fondait d'abord sur la latitude extraordinairement élevée de 78° 45' atteinte par l'expédition préalable (1871), entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, dans une mer ouverte, et ensuite sur la constance des rapports favorables des explorateurs norwégiens de la Nouvelle-Zemble, au sujet de la navigabilité de la mer de Kara, naguère si décriée. L'expédition n'avait jamais cru à l'existence d'une mer polaire libre; mais son rôle nautique

Digitized by Google

s'évanouit plus tôt qu'on n'eût pensé, sous l'influence de l'été exceptionnellement défavorable de 1872, lorsque quelques semaines à peine après avoir franchi la banquise, elle se trouva fourvoyée à une distance énorme du passage qu'elle se proposait d'explorer. En effet, il est aussi impossible aux navires qu'on construit aujourd'hui d'atteindre un passage au N.-O. ou au N.-E. que d'atteindre le pôle lui-même : disons plus, il est absolument impossible de gouverner à volonté et de pénétrer bien avant dans l'intérieur des régions polaires. Un destin que j'appellerai propice nous a violemment détournés de l'accomplissement de nos projets, mais après de longs et pénibles efforts il nous a en même temps épargné la mortification de revenir chez nous les mains vides. Le récit qu'on va lire n'est qu'une esquisse superficielle et rapide de ce que nous avons vu et de la vie et que nous avons menée : dégagé des données scientifiques relatives au magnétisme et à la météorologie, et des détails purement accessoires, il concentre tout l'intérêt du lecteur sur un point culminant, la découverte et l'exploration de régions nouvelles situées sous une latitude fort élevée.

L'expédition équipée pour trois ans environ, ayant quitté Bremerhafen le 13 juin 1872, sur le vapeur à hélice *Tegetthoff* (de 220 tonneaux) avec 24 hommes d'équipage, atteignit Tromsoë après une traversée de vingt-et-un jours. Là elle s'adjoignit un marin norwégien réputé, le capitaine Carlsen, en qualité de harponneur et pilote arctique et l'on compléta quelques approvisionnements. Le 14 juillet nous quittâmes Tromsoë et nous fîmes route vers la Nouvelle-Zemble. Au bout de quelques jours nous passâmes devant le cap Nord d'Europe et sur la fin de juillet nous nous trouvâmes en vue de la limite des glaces par 74° 1/4 environ de latitude septentrionale.

La traversée de celles-ci nous opposa bientôt des difficultés inattendues. Pendant quelques jours nous demeurâmes rivés au milieu des glaces (commencement d'août), puis nous recouvrâmes notre liberté et nous parcourûmes encore un degré dans les eaux de la Nouvelle-Zemble (75° lat. N.) ; mais dès lors l'abaissement permanent de la température estivale et l'épaisseur des glaçons nous annonçaient un été tout différent de celui de l'année précédente. Le long des côtes la navigation s'effectuait péniblement et ce ne fut qu'à la hauteur des îles Guillaume que nous atteignîmes les eaux plus libres. Un peu au sud de ces îles nous avions été rejoints par le yacht norwégien *Isbjörn*, sur lequel le comte Wilczek et le commodore baron Sterneck, après avoir terminé leu rpérilleuse campagne du Spitzberg, se rendaient au cap Nassau pour y établir un dépôt de provisions destiné à nous ravitailler.

Digitized by Google

Les deux bâtiments firent voile ensemble jusqu'aux îles basses de Berents; en cet endroit nous fûmes enserrés pendant tout une semaine par des masses de glaçons qui nous barraient le passage.

Le 16 août le comte Wilczek effectua son dépôt dans une étroite fente de rocher inaccessible aux ours et le 18 nous célébrâmes tous ensemble l'anniversaire national à bord du *Tegetthoff*.

Le 21 quelques apparences d'un changement favorable se manifestèrent dans l'état de la glace : nous prîmes congé de l'*Isbjorn* et la vapeur nous entraîna au sein de la brume dans la direction du nord, vers le but de notre voyage encore éloigné de 2000 milles. Mais, hélas, vaine espérance! Le soir même nous étions emprisonnés dans les glaces, emprisonnés pour deux longues années. Nous n'avions devant nous que le brouillard impénétrable : était-ce l'accomplissement de notre destinée que de passer du rôle d'explorateurs à celui de passagers d'un glaçon jouet des flots ?

Les gelées extraordinaires de l'automne de 1872 soudèrent bientôt les glaces flottantes qui nous cernaient de toute part en une masse compacte à travers laquelle il était impossible de se frayer une issue : ainsi enchaînés, nous fûmes entraînés malgré nous, vers le N.-E., dans le courant de septembre et d'octobre, et nous perdîmes la terre de vue.

A partir du 13 octobre cette situation si pénible déjà, devint inquiétante au suprême degré: nos entours se réveillèrent tout-à-coup de leur léthargie et le bâtiment se trouva exposé sans relâche pendant tout l'hiver à de redoutables pressions. A tout moment nous étions appelés sur le pont pour nous préparer à quitter le bord, dans le cas où le vaisseau serait venu à sombrer — et cela au milieu de la nuit polaire et sans savoir où nous nous dirigerions! Le navire ne sombra point cependant, mais cédant à la pression des glaces, il se soulevait de plus en plus au-dessus de sa ligne de flottaison. Sa position dans un voisinage si menaçant était l'objet de notre perpétuelle anxiété.

Déja nous avions pris toutes nos mesures en vue de l'hivernage: on ne dégréa le navire qu'en partie et l'on conserva quelques voiles; le pont fut recouvert de neige, la coque cuirassée d'un mur de glace, renforcé à mesure que de nouvelles pressions le minaient, et le pavillon installé à l'avant; quant à l'arrière, il resta découvert pour nous permettre de parer plus commodément aux éventualités contre lesquelles nous devions nous tenir constamment en garde. Nous fûmes heureusement épargnés par ces effroyables tourmentes de neige dont nous avions fait la rude épreuve au Groenland en 1869-70, pendant la deuxième expédition arctique.

Digitized by Google

Les chiens, réduits au nombre de sept, avaient été relégués sur le pont, dans des caisses remplies de paille. Un service régulier d'observations météorologiques et de vigies qui se relevaient toutes les deux heures fut organisé; l'incertitude de notre situation exigeait en outre la présence continuelle d'un homme de quart sur le pont; nous lui devions par surcroît d'être avertis presque toujours à temps de l'approche des ours glacials: dans le cours de l'expédition nous tuâmes soixante-sept de ces animaux et nous les mangeâmes tous. Malgré cet appoint important à notre ordinaire, l'état sanitaire du bord laissa beaucoup à désirer pendant le premier hiver et procura à notre excellent docteur Kepes une besogne peu enviée. Le scorbut et les affections pulmonaires se déclarèrent en dépit de toutes les précautions; le scorbut, suite de la dépression morale que faisait peser sur nous notre situation, ne céda complétement que lorsque celle-ci s'améliora et que commencèrent les rudes travaux de l'été.

Le 28 octobre le soleil avait disparu pour une période de cent et neuf jours. A la même époque nous avions construit non loin du vaisseau, une hutte en charbons destinée à nous servir de premier refuge si notre navire venait à céder à l'assaut quotidien des glaces; mais la veille de la Noël notre édifice s'écroula par suite d'un mouvement du sol et nous regardâmes comme une faveur particulière du ciel d'avoir pu passer sans autre encombre ces heures consacrées par toute la terre aux souvenirs intimes du pays.

Le premier jour de l'année 1873 arriva sans nous apporter beaucoup d'espoir; de plus en plus entraînés à la dérive vers le nord et vers l'est, nous avions presque atteint le 78e degré de lat. et le 73e de long., et nous comptions avec assez de vraisemblance atterrir un jour sur les côtes septentrionales de la Sibérie.

Mais il devait en être autrement; à partir de ce moment le vent sauta et nous poussa vers le N.-O. Le 16 février le soleil reparut pour la première fois sur l'horizon et le 25 nous fûmes délivrés soudainement et pour de bon de la torture que nous avait infligée jusqu'alors la pression des glaces: amoncelées autour du vaisseau, elles lui faisaient un véritable rempart et l'avaient simultanément soulevé de l'arrière et incliné à babord. Le froid augmenta d'intensité jusqu'à la fin de février, où il atteignit son maximum (37° R.). Les aurores boréales, après nous avoir éclairés avec un éclat incomparable, cessèrent promptement lorsque les jours commencèrent à croître.

Avec les premiers jours de l'été de 1873, nous sentîmes se fortifier en nous l'espoir longtemps caressé de voir enfin notre massif se dis-

Digitized by Google

joindre et la débâcle nous rendre la liberté. Pendant que nous mettions tout en œuvre pour accélérer ou faciliter un si heureux événement, les mois de juillet et d'août s'écoulaient; et nous, de nous livrer sans relâche au pénible travail de scier la glace autour du bâtiment pour le délivrer de ses entraves: mais la glace qui s'était accumulée par dessous jusqu'à quarante pieds d'épaisseur, défiait tous nos efforts; le milieu du bâtiment et son arrière fortement soulevé s'appuyaient immobiles sur un puissant massif. Pour comble d'embarras, le niveau des neiges et des glaçons qui nous entouraient s'était abaissé de deux à trois klafter (12 à 18 pieds) dans le cours de l'été et le vaisseau restait juché à 7 ou 8 pieds au-dessus de sa ligne de flottaison, en grand danger de se coucher sur le flanc; nous conjurâmes ce péril en étançonnant la mâture au moyen de solides arcs-boutants.

Les vents du nord du mois de juillet nous avaient légèrement refoulés vers le sud (en deçà du 79e degré lat. sept.), mais août nous ramenant le vent du sud, nous fûmes derechef entraînés vers le nord. De jour en jour allaient diminuant les espérances que nous avions fondées sur la rupture des glaces: cependant nous entendions souvent retentir non loin de nous le fracas bien connu des blocs qui éclatent et à l'horizon, des lignes obscures nous signalaient l'existence de gerçures et de fentes, dans un lointain qui devait nous rester inaccessible.

Déjà nous voyions avec une sombre résignation s'approcher un second hiver, aussi stérile en résultats que le premier, avec son cortége de menaces et de périls, lorsque notre situation se modifia inopinément de la manière la plus favorable. Depuis longtemps la dérive nous avait entraînés, avec le glaçon auquel nous étions rivés, dans des parages où jamais aucun être humain n'avait pénétré, sans que l'observation la plus vigilante nous eût encore révélé le voisinage de terres inconnues. Aussi fut-ce un événement des plus surprenants et des plus importants pour l'expédition, lorsque le 31 août nous vîmes surgir tout-à-coup, au sein du brouillard, des terres élevées, éloignées de quelque 14 milles marins, au nord. Le front sud de ce continent nous paraissait appartenir au 80e degré; pour la première fois nous nous vîmes en même temps entourés d'un grand nombre de glaces flottantes.

Spontanément, nous nous élançâmes tous au devant de la terre, jusqu'au bord de notre ilot, qui avait à peine un mille de large, n'ignorant pas cependant que des hiatus sans nombre nous interdisaient l'accès de la côte en vue. N'était-ce pas un supplice de Tantale que de voir pendant tout un mois apparaître là, tout proche de nous, un rivage immense, inconnu, de toucher pour ainsi dire du doigt l'occasion si rare

Digitized by Google

dans les annales arctiques de faire une découverte, et de ne pouvoir nous rapprocher du but de tant d'aspirations ardentes? Cependant le navire captif allait toujours en dérive, au gré du vent: quant à quitter l'ilot, il n'y avait pas à y songer: c'eût été courir au devant d'une perte infaillible. Sur la fin d'octobre nous eûmes pourtant la chance de nous trouver à trois milles environ d'une des îles qui précédaient la terre ferme. A cette vue tous nos scrupules s'évanouirent: nous nous élançâmes à travers des tas de glaces brisées en mille pièces et nous atteignîmes enfin la terre, par 79° 54'. Sous la côte s'étendait une couche de glace de l'épaisseur d'une semelle, indice de l'existence périodique d'un cours d'eau intérieur pendant l'été. Il serait difficile d'imaginer une île plus désolée, plus solitaire que celle dont nous foulions le sol; la neige et le frimas couvraient des amoncellements de glaçons et des pentes ravinées. Et cependant notre découverte avait pour nous un si grand prix, que tout en rêvant à de nouvelles conquêtes, nous baptisâmes celle-ci du nom du promoteur de l'expédition, le comte Wilczek.

Pour la seconde fois, le soleil nous avait abandonnés le 22 octobre; mais pendant le peu d'heures de crépuscule des semaines suivantes, nous hasardâmes encore quelques excursions jusqu'à une dizaine de milles du navire, sans pouvoir toutefois nous rendre compte de la configuration de la terre. Était-ce des îles d'un circuit restreint, était-ce un continent que nous voyions devant nous? Ces surfaces blanches que nous apercevions entre les sommets, étaient-ce des glaciers? Personne ne pouvait le dire.

Nos efforts devaient nécessairement triompher de cette énigme. Malheureusement la nuit polaire survenant nous priva de l'occasion d'explorer le pays; nous n'avions qu'une crainte, c'était qu'avant le printemps de 1874 le vent du nord ne nous entraînât encore hors de vue des terres que nous nous proposions de visiter. Mais à partir de ce moment la bonne chance nous demeura fidèle. La nuit arctique, après avoir duré cette fois 125 jours, se dissipa enfin, sans nous apporter les horreurs que nous avaient prodiguées l'hiver précédent. Les glaces ne comprimèrent plus le bâtiment, qui resta paisiblement enchassé dans son îlot.

Ce revirement eut pour l'expédition des conséquences décisives; une certaine confiance commença à renaître, l'existence devint plus supportable et l'on put coordonner les observations magnétiques poursuivies pendant tout l'hiver avec la plus grande exactitude par MM. les lieutenants de vaisseau Weiprecht et Brosch et l'enseigne Orel; ce dernier

Digitized by Google

calcula en outre un grand nombre de positions géographiques qui permirent de déterminer la longitude et la latitude de notre second hivernage, par 59° est et 79° 51' nord. Un spectroscope que nous avions apporté de Munich se montra un peu faible pour l'observation, au point de vue de l'analyse spectrale, des aurores boréales si intenses des deux hivers.

L'hiver de 1873-74 fut beaucoup plus humide que le précédent et les fréquentes rafales du nord nous amenaient pendant des journées entières de lourdes averses de neige. Lorsque la nuit polaire atteignit son maximum, le jour et la nuit ne se distinguèrent absolument plus et nous restâmes pendant plusieurs semaines plongés dans une obscurité complète. Nous ne laissâmes pas de fêter la Noël dans une hutte de neige construite sur un glaçon et tout se passa sans encombre. Puis revinrent les grands froids et durant quelques jours le mercure demeura congelé, comme pendant le premier hiver. Tout cela n'empêchait pas les ours marins de nous faire des visites aussi fréquentes qu'en toute autre saison et de s'aventurer jusque dans le voisinage immédiat du navire: ils étaient accueillis du bord même par de meurtrières fusillades: les 67 ours glacials que nous tuâmes ainsi nous procurèrent environ 1200 livres de viande fraîche, le plus efficace de tous les remèdes contre les affections scorbutiques. La sollicitude de notre médecin, secondée par la bienfaisante réapparition du soleil (24 février) conjura le péril des maladies chroniques. Avec cela, l'épuisement de notre pharmacie nous inspirait des craintes bien fondées, vu le délabrement menaçant de nos santés, en présence d'un troisième hiver. Cette considération et la pénible certitude que le vaisseau continuerait à être charrié pendant tout l'été sur son indissoluble glaçon, joint à l'extrême vraisemblance que dans son assiette élevée il finirait par s'accoter à la fonte des neiges, nous firent prendre la détermination de le quitter à la fin de mai et d'effectuer notre retour en Europe à l'aide de notre canot et de traîneaux.

En attendant, de longues courses en traîneau devaient concourir à l'exploration du pays. C'était sans doute livrer tout au hasard; car si le navire était entraîné avant le retour des voyageurs, ceux-ci se trouveraient exposés à l'abandon et le restant de l'équipage demeuré à bord serait bien affaibli pour opérer sa retraite; mais la découverte et la prise de possession du continent énigmatique qui s'étalait à nos regards offraient trop d'intérêt à l'expédition pour que ces considérations nous retinssent de tenter l'aventure.

Le mois de mars était arrivé. Le temps était encore défavorable, le

Digitized by Google

froid intense, le soleil fort bas à son méridien; mais les circonstances ne nous permettaient plus aucun retard. En conséquence, nos deux chasseurs tyroliens, Haller et Klotz, les matelots Cattarinich, Lattis, Pospischil et Lukinovich, trois chiens, et moi, nous partîmes le 10 mars avec un de nos grands traineaux, nous dirigeant au N.-O. le long de la côte occidentale du continent; nous escaladâmes les pics rocheux des promontoires *Tegetthoff* et *Mac Clintock*, à 2500 pieds d'altitude, et nous parcourûmes le pittoresque fjord de *Nordenskjold* dont le fond est limité par une énorme muraille de glaces, ceinture des glaciers de *Sonklar*.

Nul signe de vie n'animait la contrée qui se déroulait à nos yeux; partout, des solitudes élevées des montagnes, saillaient d'énormes et roides glaciers dont les masses audacieuses surplombaient les flancs abruptes des chaines et des plateaux, où dominait la dolérite; un voile d'une blancheur éblouissante recouvrait toutes ces formations et les montagnes symétriquement étagées s'étendaient comme une immense colonnade de cristal. Nulle part la roche ne se montrait à nu avec ses couleurs naturelles; il en est de même d'ailleurs au Spitzberg, au Groenland et à la Nouvelle-Zemble, et c'est le résultat des pluies fréquentes qui se condensent au contact de ces parois glacées. Contrairement à ce que révèlent ailleurs les observations arctiques, ici l'excessive humidité de l'atmosphère nous induisait facilement à exagérer les distances; la rareté des jours clairs contribuait aussi à cet effet.

Nous eûmes à subir pendant cette course un abaissement de température qui exigeait les plus grandes précautions: le thermomètre descendait jusqu'à — 40° R. (il y avait à cette époque — 37° à bord); nos campements nocturnes étaient toujours fort pénibles; l'escalade du glacier de *Sonklar* ne le fut pas moins, bien qu'il n'y eût qu'un souffle de vent. Nos vêtements roidis par la gelée étaient aussi rigides que de la tôle et le rhum le plus fort semblait avoir perdu toute sa fluidité et son action réconfortante.

De retour au navire le 16 mars, nous commençâmes les préparatifs d'une nouvelle excursion dont la durée devait être de trente jours et qui avait pour objet de rechercher jusqu'où s'étendait la terre vers le Nord. Trois jours après, nous perdîmes un de nos compagnons, le machiniste Krisch, emporté par une tuberculose ancienne compliquée du scorbut; le 17, par une effroyable tourmente de neige, nous allâmes le déposer dans son tombeau solitaire, entouré de colonnes de basalte et surmonté d'une simple croix de bois.

Le départ pour le nord s'effectua le 24 mars au matin. L'excursion se composait de M. Orel, des tyroliens Haller et Klotz, des matelots

Digitized by Google

Zaninovitch, Sussich, Lukinovich et moi. Malheureusement nos attelages de chiens n'étaient plus en état de servir; nous nous attelâmes avec trois de ces robustes animaux à notre plus grand traîneau chargé d'un poids de 800 kil.; les autres étaient morts ou devenus impotents; mais nous étions encore fort heureux de pouvoir en utiliser même ce petit nombre. Contre toute prévision, la température ne s'abaissa pas au-dessous de — 26° R.; en revanche, nous essuyâmes beaucoup de contrariétés sur notre route : la neige, les brouillards, des crevasses profondes, les inondations de la mer nous mirent souvent à de rudes épreuves.

Les incidents de ce voyage sont assez difficiles à faire comprendre sans le secours de dessins et de cartes, au moins pour l'intelligence de la topographie. Aussi nous bornerons-nous à relater les faits suivant l'ordre chronologique. Autant que nous avons pu en juger par une reconnaissance sommaire la région que nous avons découverte égale à peu près le Spitzberg en étendue et sa configuration accidentée présente deux massifs principaux : la *terre de Wilczek* à l'est, *la terre de Zichy* à l'ouest, contournés par des baies nombreuses parsemés d'une foule d'îlots.

Un énorme passage, *l'Austria-Sund*, qui divise ces massifs sur toute leur longueur, part du cap *Hansa*, se dirige vers le nord, se bifurque par 82° long. sept., à la hauteur de *la terre du prince Rodolphe*, et se prolonge dans la direction N. E. en un bras fort large, que nous pûmes suivre jusqu'au *cap Pesth*, à l'extrême nord.

La dolérite est partout la roche prédominante : ses étages horizontaux, ses chaînes de montagnes escarpées, aux croupes arrondies, rappellent d'une manière frappante, les mamelons de l'Abyssinie et donnent au pays une physionomie caractéristique. On ne peut méconnaître l'identité géologique de cette formation et de celle du Groenland oriental. Les sommets s'élèvent en moyenne à 2 ou 3 mille pieds au-dessus du niveau de la mer, mais au S.-O. ils atteignent bien une hauteur de 5000 pieds. Leurs pentes abruptes sont la plupart couvertes de ces glaciers gigantesques qu'on ne rencontre que dans les régions hyperboréennes; il n'est possible d'en mesurer directement la marche que dans un petit nombre de cas. Des escarpements de cent à deux cents pieds de hauteur forment à peu près partout la ceinture des côtes. Le glacier de *Dove* sur *la terre de Wilczek* ne le cède pas en largeur au glacier de *Humboldt* du détroit de *Kennedy*.

La végétation y est plus pauvre encore qu'au Groenland, au Spitzberg et à la Nouvelle-Zemble, et de ce côté, je crois qu'il n'y a pas de contrée plus misérablement douée sur toute la terre. Nous rencontrions de temps en temps du bois flotté, la plupart ancien, mais jamais en quantité no-

Digitized by Google

table. Le pays, comme on peut supposer, est inhabité et sauf des ours glacials dans le sud, il n'offre aucun vestige de vie animale. Les sites, empreints toujours de la roideur de la nature arctique, sont souvent d'une beauté grandiose; je citerai par exemple le détroit de *Sterneck*, les montagnes de *Wullerstorf*, les caps *Klagenfurt*, *Petersen* et *Kjerulf* et la baie de *Lamont*. Les excursions ultérieures nous ont aussi convaincus des difficultés que rencontrerait une nouvelle expédition à la recherche d'un hivernage abrité : nous n'avons, en effet, pas découvert la moindre crique convenable pour cette destination.

Par la brume épaisse qui régnait ordinairement sur la glace, il nous eût été impossible de nous diriger en droite ligne vers le nord, à travers le détroit d'*Austria*, sans escalader les montagnes qui le bordent; c'était aussi l'unique moyen de parvenir à des latitudes élevées. Mais l'ascension de ces pics — le cap *Koldewey*, 80° 15'; le cap *Francfort*, 80° 25'; le cap *Ritter*, 80° 45'; le cap *Kane*, 81° 10'; le cap *Fligely*, 82° 5' — simplifiait considérablement dans les cas douteux l'orientation, le calcul et le choix de la route que nous devions suivre.

Une plaine de glace fermée, parsemée d'innombrables *ice-bergs*, s'étendait d'une terre à l'autre : de formation évidemment assez récente, elle était entrecoupée çà et là de larges barrières de glaces amoncelées (*hummocks*) dont nous ne venions à bout qu'à force de travail et de patience. Notre route suivait l'axe de cette plaine allongée, qui, à partir du cap *Francfort*, propylée gigantesque de ce vaste passage, nous révélait une région nouvelle au sujet de laquelle l'excursion précédente nous avait laissés nous-mêmes dans la plus profonde obscurité. Passant sur les incidents de notre voyage, je me borne à constater que le 26 mars nous avions touché à la vaste île de *Salm*, tangente au 80e degré de latitude ; le 3 avril nous franchissions le 81e degré, et cinq jours plus tard nous relevions le point par 81° 57', avec la certitude de nous être approchés par terre plus près du pôle qu'on ne l'avait jamais fait.

Nous nous étions engagés, au S.-E. de la *terre du prince Rodolphe*, dans un nouveau détroit d'une immense étendue qui semblait nous promettre une voie directe vers le Nord ; mais nous nous trouvâmes bientôt au milieu d'un chaos de glaçons brisés à travers lesquels nous fûmes plusieurs jours à nous frayer un passage au prix des plus pénibles efforts. Le peu d'intensité de l'inclinaison de l'aiguille magnétique, à cette latitude élevée, rendait même inévitable de légères déviations. Les protubérances de plus en plus accentuées de la plaine de glace nous forcèrent enfin à changer de direction. Nous retournâmes par l'ouest au détroit d'*Austria*. Ici comme partout nous rencontrâmes souvent des ours et

Digitized by Google

nous leur fîmes la chasse avec l'adresse que nous avait donnée une expérience quotidienne.

La diminution de nos provisions et le peu de temps dont nous pouvions encore disposer pour pousser notre excursion au nord, nous imposaient la nécessité de faire désormais des marches forcées et de diviser nos forces. Une partie de l'équipage resta avec le grand traîneau, sous les ordres du tyrolien Haller, au pied d'une muraille de rochers (*le cap Schrotter*) par 81° 38', tandis que Orel, Zaninovich et moi, nous partîmes en avant avec l'attelage de chiens. Notre but était de couper en droite ligne vers le nord la *terre du prince Rodolphe* qui s'étendait devant nous. Comme nous ne pouvions entreprendre cette tâche que par le glacier de *Middendorf*, dont les abords périlleux nous présageaient bien des difficultés, nous nous mîmes résolument à l'œuvre; après une marche fatigante le long de l'escarpement du glacier, nous finîmes par en atteindre le plateau. Mais à peine avions-nous fait quelques centaines de pas, qu'une énorme crevasse engloutit Zaninovich, les chiens et le traîneau lourdement chargé. Éloignés de tout secours humain, nous ne nous sauvâmes de cette situation désespérée qu'à la faveur de ces circonstances particulières qui semblent accompagner toujours le péril le plus imminent dans les montagnes. Nous nous estimâmes fort heureux, en effet, de pouvoir continuer notre chemin le jour suivant, sans la moindre avarie — mais nous nous gardâmes du glacier.

Un nouveau détour au cap *Habermann* nous amena sur la côte occidentale de la *terre du prince Rodolphe* et ce fut le long de celle-ci que nous reprîmes pour la troisième fois notre route vers le nord.

Tout autour de nous, il se manifestait dans la nature un changement étrange; au nord se déroulait un horizon d'un bleu-sombre; des vapeurs jaunâtres s'amassaient sous le soleil, la température s'abaissait, la voie devenait plus unie, les pans de neige s'écroulaient avec fracas et, comme nous l'avait fait prévoir le vol des oiseaux venant du nord, nous trouvâmes tous les rochers de la *terre du prince Rodolphe* peuplés de milliers d'alcas, de pingouins etc. On voyait s'élever d'énormes essaims d'oiseaux et la terre, au pâle sourire du soleil, s'animait partout de gazouillements passionnés et de chants précurseurs de la couvaison. De toute part on rencontrait des empreintes d'ours, de lièvres et de renards; les phoques s'installaient sur la glace; mais pour certains que nous fussions du voisinage d'une mer ouverte, nous n'en étions pas moins cuirassés par une triste expérience contre ces illusoires pronostics d'une « mer libre au pôle. »

La route à cette époque n'était rien moins que sûre. La couche de

Digitized by Google

glace hivernale s'était fondue; il n'en restait plus qu'une croûte d'un à deux pouces d'épaisseur, de formation récente, couverte de sel, sensiblement flexible et chargée de digues de glaçons accumulés par des pressions nouvelles. Nous nous attachâmes à une longue corde, transportant tout ce que nous possédions pièce par pièce et nous nous ouvrîmes un chemin avec la hâche, en sondant constamment la glace. Au-delà du promontoire des *Alcas*, gigantesque et bruyante volière, nous trouvâmes les deux pics solitaires du *cap des Colonnes*. Là commençait la mer libre.

Comment décrire la beauté sublime de ce monde lointain ? Du haut d'une éminence, le regard embrassait au loin la mer sombre semée d'*icebergs* brillants comme des perles; de lourdes nuées s'y appuyaient, à travers lesquelles le soleil tamisait ses rayons ardents sur les eaux scintillantes; puis, immédiatement au-dessus de l'astre éclatant, un second soleil plus pâle et, se projetant à une hauteur immense, les pics glacés de la *terre du prince Rodolphe* noyés dans la lumière rosée des vapeurs ondoyantes.

Le 12 avril marqua notre dernière étape vers le nord et bien que le jour ne fût pas complétement serein, il était encore plus tiède que la plupart des jours précédents : la température s'élevait à — 11° R.

Notre route sur la mer couverte de *jeune* glace était devenue tout à fait impraticable au *cap des Colonnes;* nous arrivâmes bientôt à une côte baignée par les flots et force nous fut de grimper sur les hauteurs du promontoire.

Arrivés au sommet, nous enfouîmes notre bagage dans une fente de glaciers où nous avions passé la nuit, afin de le mettre à l'abri des ours qu'on voyait rôder de toute part, et nous nous dirigeâmes, avec le traîneau attelé de chiens, vers un champ de neige qui couronnait le promontoire à la hauteur de deux ou trois mille pieds. Sur les rochers du cap *Germania* (81° 57, hauteur méridienne) nous laissâmes le traîneau en arrière, et longeant la côte dans la direction du N.-E., nous descendîmes attachés à la corde, les énormes gradins d'un glacier dont les pentes s'inclinaient à gauche vers la mer. Les difficultés croissantes de notre chemin entrecoupé de mille crevasses, nos fréquents arrêts, la certitude d'avoir atteint depuis midi la latitude de 82° 5', grâce à une marche de cinq heures, nous décidèrent à nous arrêter enfin au cap *Fligely* où nous étions arrivés.

Le coup d'œil dont nous jouissions de ce point élevé eût pu fournir matière à une de ces théories sur la constitution intérieure des régions polaires qui ont fait l'objet de si vives controverses. Un large bassin

Digitized by Google

s'étendait en avant de la côte; en partie couvert de glace de formation récente, tandis que des blocs d'une grosseur modérée flottaient à l'horizon de l'ouest au nord-est. Si l'on songe que nous étions à l'entrée du printemps et que le vent soufflait alors de l'ouest, il n'y avait pas de raison pour supposer que cette région de l'océan serait moins navigable en plein été que les nappes liquides qu'on a regardées comme l'indice d'une mer existant au pôle.

Mais le témoignage d'une heure ne tenait pas contre l'accord de tant d'expériences et de contre-preuves. A ne tenir même aucun compte de l'obstacle momentané que présentait la *jeune* glace, tout ce qu'on pouvait espérer, c'était de pénétrer à 10 ou 20 milles vers le nord avec un navire appareillé sur la côte septentrionale de la *Terre de Zichy*, autant du moins que nous étions à même de nous orienter au milieu des glaçons flottants. Mais autant il eût été difficile de franchir ainsi les 100 milles qui nous séparaient du détroit d'*Austria*, autant il eût été présomptueux de s'attendre à renconter autre chose que la glace compacte sous des latitudes plus élevées.

Si j'insiste si longuement sur ce point dans une description fort sommaire de notre expédition, c'est qu'il me paraît de la plus grande importance de rattacher à l'observation d'une mer libre dans ces hautes latitudes, des considérations destinées à exercer une influence considérable sur l'avenir de la navigation : en effet, il n'y a pas de plus grand danger pour le progrès sérieux des explorations arctiques que d'admettre à la légère des opinions toutes faites. Elles enfantent des erreurs multiples, elles ressuscitent des hypothèses vermoulues et, ce qui est bien plus funeste, elles préparent à leurs crédules adeptes de douloureux mécomptes et de cruelles infortunes.

Mais bien plus intéressante que l'inutile problème de la navigabilité d'une région écartée de l'océan glacial, se déployait devant nous la réalité de terres nouvelles, d'une vaste étendue, couvertes de montagnes, ceignant un large détroit et se continuant du nord-ouest au nord-est jusqu'au delà du 83e degré de latitude. A cette hauteur se dresse un promontoire imposant, limite la plus septentrionale du monde connu, le *cap Vienne*, et s'étend une terre à laquelle la justice et la reconnaissance ont imposé le nom de *Petermann*.

Sans vouloir hasarder une théorie de la géographie polaire qui rattacherait ces terres à celles de *Gillis*, au S.-O., nous remarquerons seulement que le développement des côtes et des glaciers qui nous entouraient nous produisait l'impression d'un ensemble fort accidenté et que cette circonstance confirmerait en partie l'hypothèse de Petermann

Digitized by Google

sur l'existence d'un archipel intérieur arctique. Seulement, au point de vue géologique, ce pays offre peu de rapports avec le groupe du Spitzberg, mais beaucoup au contraire avec le Groenland oriental. Il est remarquable que toutes les passes intérieures charrient d'innombrables *ice-bergs*, tandis qu'au sud, c'est-à-dire dans les eaux de la Nouvelle-Zemble, ils font absolument défaut. Rien ne justifie l'hypothèse des courants et cependant cette dernière circonstance nous semble indiquer la migration des *ice-bergs* vers le nord.

Après avoir déposé dans une fente de rocher un document attestant notre présence en ces lieux, nous effectuâmes notre retour au navire, laissé à 160 milles au sud.

Des marches forcées, l'allégement de nos fardeaux qui ne consistaient plus qu'en une tente et quelques provisions, nous permirent de regagner rapidement des latitudes plus basses, après que nous eûmes rallié nos compagnons qui nous attendaient avec une impatience inquiète. Nous coupâmes obliquement les glaciers de l'imposante et vaste île de *Ladenburg*, dont nous avions gravi les pentes. Mais lorsque nous eûmes dépassé le cap *Ritter* (80° 45'), le 3 avril, nous découvrîmes, non sans inquiétude, que l'eau de mer pénétrait partout la couche de neige et nous vîmes réapparaître devant nous une ligne d'eau plus sombre, vers l'embouchure du grand détroit de *Markham*. En nous couchant, nous entendîmes le bruit non douteux de la pression des glaces et de brisants peu éloignés.

Le jour suivant nous nous trouvions proche des îles de *Hayes* au faîte d'un pic de glace et dépourvus de toute espèce d'embarcation, en face d'une eau courante, qui coulait rapidement vers le nord. Une mer libre s'était aussi formée au sud du détroit d'*Austria* et les lames déferlaient sur une plage de glace à trente pas de nous. Après avoir erré çà et là pendant deux jours, à travers une effroyable tourmente de neige, nous réussimes enfin en suivant de longues moraines, à tourner cet abîme qui nous coupait la retraite par terre ; le 21 avril, nous saluâmes avec le sentiment de notre délivrance la plaine encore gelée du cap *Francfort*. Le 26 nous fûmes soulagés d'une autre inquiétude, non moins grande, en constatant que le vaisseau n'avait pas été entraîné ; nous le retrouvâmes exactement au même endroit que nous l'avions laissé, au sud de l'île *Wilczek*. Quelques jours de relâche nous étaient bien nécessaires, car la disproportion des fatigues et du repos nous avait notablement affaiblis et la viande des huit ours tués par nous pendant le voyage avait incomplétement réparé nos forces. Tous les jours nous tirions les traîneaux

Digitized by Google

pendant huit ou dix heures et nous pouvions à peine en accorder cinq au sommeil.

Un troisième voyage en traîneau, entrepris par MM. Brosch, Haller et moi, au commencement de mai, nous porta vers l'ouest. A quarante milles du vaisseau, une haute montagne, le cap *Brunn*, nous fournit des données importantes sur l'extension considérable de la terre ferme dans cette direction; elle s'étendait à peu près jusqu'au 46e degré de long. or. et offrait l'aspect d'un pays montagneux dentelé d'innombrables fjords, hérissé d'aiguilles caractéristiques dominées à leur point culminant par le pic de *Humboldt* à quelque 5000 pieds d'altitude. Des glaçons épais couvraient la mer vers le sud, jusqu'à l'horizon — perspective peu encourageante pour nos projets de retour.

Après avoir fait cette excursion et mesuré une base de triangulation sur la glace, aux environs du navire, nous pouvions regarder les projets de l'expédition comme accomplis, vu les circonstances, et nous ne songeâmes plus qu'à reprendre le chemin de l'Europe.

Cet intervalle de temps fut exclusivement consacré au repos. Nous fîmes nos adieux au tombeau de notre pauvre camarade et à cette terre, que l'heureux caprice d'un glaçon flottant nous avait révélée, comme pour nous épargner l'humiliation de ne rapporter de notre voyage que des mirages décevants.

Le 20 mai au soir les pavillons furent cloués au vaisseau et nous commençâmes notre retraite. Notre bagage n'était pas lourd, car les circonstances nous imposaient de renoncer à toute commodité. Chacun de nous ne possédait absolument que les vêtements qu'il portait et une couverture pour dormir. Trois canots, plus tard quatre, montés sur des patins, et trois grands traîneaux chargés de quelque 900 kilos de vivres, de munitions, etc., pour trois à quatre mois, composaient notre convoi de ravitaillement. Au commencement, l'épaisseur de la neige nous obligeait à transborder trois fois notre chargement ou à faire trois fois le trajet des mêmes passes; lorsque nous eûmes atteint la lisière des glaces côtières non encore disloquées, commencèrent la montée et la descente des canots et des traîneaux de glaçon en glaçon et le passage non moins délicat des étroites crevasses. Les vents persistants du sud, annihilaient tellement les médiocres progrès que nous faisions de la sorte, qu'après un espace de deux mois nous n'étions encore éloignés du navire que d'environ deux milles d'Allemagne (15 kilom.). Il y avait grande apparence que, vaincus dans notre lutte avec les éléments, nous serions réduits, en désespoir de cause, à reprendre le chemin du vais-

Digitized by Google

seau, pour y passer un troisième hiver — privés de toute espérance et n'attendant avec certitude que la mort.

La glace était toujours hermétiquement fermée : plus d'une fois il nous arriva d'être cloués sur un glaçon, dans les canots et de devoir attendre pendant une semaine entière qu'il plût au canal de s'ouvrir. Dans la seconde moitié de juillet, cependant, le vent du nord élargit un peu les passes d'eau et de petits bassins se formèrent. Grâce à des pluies continuelles qui fondirent un peu les glaces, il nous fut possible de nous frayer un chemin de soixante milles dans l'espace de vingt jours, tantôt en hissant les équipes par dessus les glaçons, tantôt armés de la hâche ou de la gaffe, à la rame par ci, à la voile par là. Toutes les circonstances nous ont convaincus de l'impossibilité de pénétrer avec un navire dans ces contrées nouvelles, même dans les années les plus favorables.

Au commencement d'août nous observâmes pour la première fois que la glace s'amincissait considérablement du côté du Sud — indice ordinaire du voisinage d'une mer libre, et cette découverte ranima toutes nos espérances. Un moment cependant elles parurent bien compromises par un nouvel arrêt de cinq jours au milieu des glaces. Mais notre délivrance, le 13 août, et l'approche des dernières barrières dès le 14, par une latitude étonnamment élevée de 77° 40', furent les premiers gages de notre salut. Cette situation septentrionale de la banquise nous prouva que nous ne devions le succès de notre retour qu'à la clémence exceptionnelle de la campagne arctique de 1874. Notre sortie des glaces fut le dernier épisode d'une longue série d'incidents heureux issus des plus menaçantes vicissitudes. Un temps favorable nous ramena dans la mer libre, le long des côtes de la Nouvelle-Zemble; le 18 août nous prîmes terre pour la première fois sur la presqu'île de l'*Amirauté*, et, le 24 août au soir — après quatre-vingt-seize jours — nous trouvâmes dans la baie des Dunes le schooner russe *Nicolaï* (capitaine Feodor Boronine) qui nous recueillit, pauvres naufragés que nous étions, avec la générosité qui distingue ses compatriotes. Une traversée rapide nous conduisit le 3 septembre à Wardoe ; à trois heures de l'après-midi, nous foulions le sol hospitalier de la Norwége, avec toute la satisfaction que peut donner le sentiment de la délivrance de tant d'incertitudes et d'angoisses. Notre voyage le long des côtes norwégiennes fut une marche triomphale à travers des milliers d'amis : toutes les villes étaient pavoisées, les habitants se pressaient sur les quais et des acclamations sans trêve saluaient notre passage.

Le passage du cercle polaire vient clore naturellement mon récit et

Digitized by Google

pas n'est besoin, je pense, d'ajouter que nous brûlions tous du désir le plus ardent de revoir notre patrie si péniblement retrouvée (1).

J. DE PETIT.

(*A continuer.*)

(1) Les journaux anglais rapportent une excursion privée qu'on rapprochera avec intérêt du récit de M. Payer.

En mai dernier, le capitaine Wiggins frêta le yacht *Diana* pour entreprendre un voyage arctique en vue de vérifier la possibilité de relier commercialement l'Europe et l'Asie centrale, par la mer de Kara, et d'ouvrir un débouché aux richesses minérales qu'on suppose exister dans ces contrées. Bien que le résultat n'ait pas répondu à son attente, ce n'est pas à dire qu'il faille rejeter ses conclusions ; car si la glace et le mauvais temps entravent les explorateurs pendant certaines années, il en est d'autres où les passages s'opèrent sans accident. Les Norwégiens avaient prévenu le capitaine Wiggins qu'il ne devait pas espérer d'entrer dans la mer de Kara, mais cet officier ayant loué son navire, n'était pas disposé à renoncer à ses projets sur la foi d'une opinion, si bien fondée qu'elle parût être, et il continua sa route. Le 26 juin, il entrait dans le détroit de *Weigate*, où il y avait peu de glace. Sur la côte orientale du pays des Samoyèdes il n'y avait ni glace ni neige; le sol couvert de mousse et de fleurs, offrait l'apparence d'un pré récemment fauché. A l'île *Lutke* le vaisseau fut arrêté par les glaces pendant trois semaines et il se dirigea ensuite sur le golfe *Mutanier;* le 1er août la *Diana* mouillait dans le golfe d'Obi, où l'on découvrit une île sablonneuse presque à fleur d'eau et l'eau généralement peu profonde : on rencontra aussi des courants impétueux. Comme la *Diana* n'était approvisionnée que pour une campagne, le capitaine Wiggins décida de continuer sa route par l'ouest de la Nouvelle-Zemble, en vue de rendre quelques services à l'expédition autrichienne, et le 30 août, il mouillait à Kostine ; mais ne trouvant point en cet endroit le *Tegetthoff* et n'en apprenant aucune nouvelle, il quitta ce port et arriva à Hammerfest une heure avant l'arrivée des explorateurs autrichiens.

Digitized by Google

LE PARTI LIBÉRAL EN HOLLANDE.

Les événements de 1870 ont fait tomber le libéralisme du côté où il penchait : le Césarisme. Cette chûte naturelle a peut-être eu des conséquences momentanément avantageuses pour lui en Allemagne, mais elle a hâté sa dissolution relative dans les autres pays européens. Pour longtemps, il ne sera pas patriotique en France de professer les doctrines qui constituent maintenant la force apparente du gouvernement intérieur de l'empire allemand. Les instincts conservateurs du peuple le plus libre de l'Europe ont renversé le ministère Gladstone, qui insensiblement entrainait *merry England* dans la même voie décevante. Les libéraux Italiens font les plus grands efforts pour rester aux yeux du monde des gibelins sérieux et ne pas laisser confondre leurs principes avec un radicalisme profondément antipathique à toutes les traditions nationales de la Péninsule. Quant aux libéraux de Belgique et de Hollande, leur vieux programme est pour ainsi dire épuisé ; leur fraction gouvernementale, enfermée dans un doctrinarisme stérile, ne suffit plus aux exigences des ardents du parti, des jeunes, qui, à leur tour, veulent être quelque chose et ne sauraient parvenir à leur fin qu'en répudiant la politique des « vieux. » Ceux-ci prétendent vouloir rester des hommes d'ordre pour « rester possibles ; » mais ils tournent dans un cercle vicieux, dont ils ne peuvent sortir qu'en donnant leur assentiment à la politique intérieure de la Prusse.

Malheureusement pour eux, cet assentiment plus ou moins avoué les place, en Hollande surtout, dans une position périlleuse. Le national-libéralisme allemand est une hérésie doublée d'esprit de conquête. M. le prince de Bismarck, son véritable chef actuel, n'a adopté ses erreurs et renié tout un passé conservateur que parce qu'il a senti, dans son profond scepticisme, tous les avantages que cette apostasie mémorable apportait à sa politique personnelle, qui est au fond un rajeunissement de la vieille politique conquérante des électeurs de Brandebourg. A une vieille chanson prussienne il a adopté des paroles nouvelles. L'absorption de la Hollande par l'Allemagne de 1836-1870 est une conséquence logique de cette politique. Je ne dis pas qu'elle forme un article précis du nouvel ordre des choses allemandes ; mais je prétends qu'elle est dans la nature des choses actuelles. Un fait n'a pas été assez

Digitized by Google

signalé : cette absorption éventuelle ou désirée a été non-seulement préparée par les efforts inconscients des libéraux de Hollande ou facilitée par les conséquences inattendues de la dernière guerre, mais encore provoquée par les tendances *germaniques* imprimées systématiquement à la littérature néerlandaise depuis trente ans. Je sais que ce mouvement étrange est enrayé depuis 1866, mais il avait déjà produit des ravages considérables. C'est un sujet intéressant à étudier.

Aujourd'hui, je me contenterai de signaler les périls que font courir à la Néerlande, les anciennes tendances du parti libéral. Un travail intéressant qui a paru dans les *Feuilles Historiques et Politiques* de Munich facilitera cette tâche et donnera plus d'autorité à mes propres conclusions.

Depuis le commencement de cette année, il parait à Rotterdam une feuille nommée *Correspondance allemande-hollandaise* (*Deutsch-Hollaendische Correspondenz*), dont les allures singulières et la forme habituelle font naturellement songer au célèbre *fond des Reptiles*. C'est à cette source tapageuse que les feuilles nationales-libérales d'Allemagne les plus considérables vont puiser périodiquement leurs renseignements hollandais. Cependant, son programme originel ne manquait pas de noblesse :

« La tâche de la *Correspondance allemande-hollandaise* sera de donner à la presse quotidienne par une exposition sincère et impartiale des évènements courants, un moyen sûr de mettre le public en état de bien s'orienter sur la Hollande et les choses hollandaises. »

La *Gazette du Palatinat* (*Pfaelzer Zeitung*) fit sur cette belle promesse une observation fort sensée :

« Les deux numéros d'essai de cette entreprise laissent supposer, dit-elle, qu'il s'agit exclusivement de louer la politique religieuse du prince de Bismarck et de représenter les choses comme si toute la Hollande, à l'exception bien entendu des catholiques, en majorité pauvres, était pleine d'enthousiasme pour les conceptions du grand homme d'état prussien. Ce qui nous est donné là comme manifestation de l'opinion d'un peuple étranger n'est souvent et en réalité qu'une opinion fabriquée à Berlin et ornée de couleur orange pour les besoins de la cause. »

Pour comprendre la portée de ce jugement, il suffira de citer un passage qui a paru dans la *Correspondance*, sous la date du 19 juillet, à propos de l'attentat de Kullmann :

« Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de citer un moyen *souvent* (sic) *recommandé ici dans les conversations privées*, pour rendre impossible à l'avenir ces attentats provoqués par le fanatisme religieux. Que l'on rende responsable l'évêque dans le diocèse duquel un pareil fait a été perpétré, et l'on sera certain qu'à l'avenir l'empereur et M. de Bismarck pourront partout voyager et se promener tranquillement. »

Digitized by Google

Que le cerveau d'un adorateur allemand de la politique de M. de Bismarck puisse concevoir un moyen aussi scandaleux, nous l'admettons sans peine; mais un écrivain de l'école des reptiles est seul capable de représenter une telle proposition comme étant vivement « recommandée dans les cercles hollandais. »

La *Correspondance allemande-hollandaise* a trouvé chez l'organe principal des libéraux Hollandais, la *Nouvelle Gazette de Rotterdam*, un accueil empressé et elle y a été saluée comme l'instrument d'une entente meilleure entre l'Allemagne nouvelle et la vieille Hollande. De telles imprudences nous conduisent à croire que des journaux libéraux Hollandais sont, sinon en communication immédiate avec les directeurs du bureau de la presse à Berlin, au moins en étroite communion d'idées avec les meneurs du National-libéralisme. D'ailleurs ces feuilles sont tellement habituées à emprunter, sans examen et sans critique, toutes leurs nouvelles à la *Gazette de Cologne* ou à la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord* que leurs jugements sont déjà forcément de la couleur des feuilles « reptiles. » Pendant la discussion des lois de mai prussiennes de 1873 et 1874, le *Handelsblad* d'Amsterdam reconnut loyalement que les mesures édictées à Berlin ne pouvaient être approuvées par lui et qu'elles étaient inconciliables avec les libres institutions de la Hollande et en contradiction formelle avec les principes libéraux. Dans la *Nouvelle gazette de Rotterdam,* le professeur Quack déclara, en termes il est vrai un peu délayés et obscurs, que le gouvernement prussien n'avait pas pris le bon chemin dans sa lutte contre les catholiques. Mais de telles protestations furent rares dans les feuilles libérales, qui évitent encore soigneusement de les prononcer et ne manifestent pas en faveur des catholiques le moindre sentiment du droit : au contraire, elles peuvent à peine cacher la joie intérieure que la persécution allemande leur cause et ne manquent même pas de regretter que la constitution empêche de commencer une pareille action contre les catholiques hollandais.

Dans ces derniers temps, un signal, parti vraisemblablement des loges maçonniques, a fait un appel suprême à l'union des forces libérales contre les « ultramontains ». L'article, *les catholiques de la Hollande en* 1874, publié dans la revue *de Gids* produisit une grande sensation. L'auteur anonyme se donne comme franc-maçon catholique et, dans sa colère contre ce qu'il appelle les conquêtes et les progrès des ultramontains hollandais, il indique les moyens les plus radicaux pour réduire ses adversaires à l'impuissance : moyens officiels pour rendre plus difficile l'enseignement confessionnel, abolition de la main-morte

Digitized by Google

pour écraser les couvents, réorganisation des colléges électoraux dans un sens « libéral », etc. Il faudrait, suivant ce généreux écrivain, fermer l'entrée des écoles aux instituteurs « ultramontains » afin que la jeunesse, espoir de la patrie, reçût de bonne heure l'empreinte des idées libérales sur l'Église et sur l'État. Cet article de la revue protestante la plus répandue du pays obtint un assentiment général dans les feuilles libérales. Le *Handelsblad* d'Amsterdam, si réservé d'abord, alla plus loin encore dans son enthousiasme : il demanda nettement que l'entrée des ultramontains dans la magistrature et dans l'administration civile fût interdite ! La *Nouvelle gazette de Rotterdam* publia alors un article sur l'éducation populaire, dû à la plume d'un jeune sectaire, qui, dans le style creux et avec les phrases ronflantes de l'école, dépeignit le péril menaçant de l'influence cléricale dans les écoles primaires et de la subordination de l'État à l'Église. Il prouva aussi, de la manière la plus éclatante, avec quelle facilité les libéraux changent de principes, quand ceux-ci ne produisent pas immédiatement dans la pratique un résultat désiré. Quoique ardent partisan d'un système électoral démocratique dans le genre du suffrage universel., il mit ses amis en garde contre l'introduction d'une pareille réforme; d'après lui le suffrage universel, si salutaire en théorie pour l'humanité, ne le sera toutefois pour le peuple qu'après la destruction radicale de l'enseignement confessionnel et de l'influence « cléricale ». C'est par de tels écrits qu'on cherche en Hollande à applanir les voies au *Cultur-Kampf* : tandis que les loges forgent en secret de nouvelles armes, les feuilles libérales unissent leurs efforts à ceux des reptiles prussiens pour ameuter l'opinion publique contre les catholiques hollandais.

Les derniers événements espagnols ont prouvé qu'il est facile de découvrir des causes de différend avec les états faibles ou affaiblis : telle serait, par exemple, l'immigration d'ecclésiastiques prussiens qui, chassés violemment de leur patrie, en vertu des lois de mai, trouvent en Hollande une charitable hospitalité. Le parti national libéral allemand souffrira-t-il, à la longue, le séjour en Hollande d'ecclésiastiques persécutés par lui et ne s'emparera-t-il pas d'un prétexte diplomatique pour exercer avec le concours des libéraux hollandais, une pression dirigée contre les catholiques? Il est difficile de prévoir l'avenir, mais on ne peut pas se dissimuler que du côté de la frontière prussienne il existe des points noirs, menaçants pour la liberté religieuse des Néerlandais. N'est-il pas caractéristique que la *Correspondance allemande-hollandaise*, du 22 juillet, a cru devoir faire l'observation suivante :

« Parmi les demandes de naturalisation, adressées à la seconde

Digitized by Google

» chambre, il se trouve, cette fois, celle d'un prêtre catholique origi-
» naire de la Prusse-Rhénane. »

Ce simple fait est pour la *Correspondance* tellement important qu'elle le signale immédiatement à la vigilance des feuilles reptiles d'outre-Rhin.

En présence de pareils symptômes et des dangers qui menacent la liberté religieuse et même l'indépendance politique du pays, il n'est pas inutile d'éveiller l'attention des catholiques hollandais, auxquels ne manquent d'ailleurs ni la prévoyance ni la résolution. Leur presse si bien rédigée et l'activité de leurs associations prouvent qu'ils ont déployé une puissance qui inspire le respect même à leurs adversaires; mais il faut absolument qu'ils comblent, au plus tôt, une lacune qui, à la longue, produirait des conséquences fâcheuses pour leur action publique.

L'unité de direction, sur le terrain politique, fait trop défaut aux catholiques hollandais. En 1857, ils se sont laissés bénévolement égarer dans les discussions qui ont eu pour objet la loi sur l'enseignement. Éblouis par les belles phrases des libéraux, ils se sont laissés leurrer et n'ont pas suffisamment résisté au principe de l'enseignement mixte, réalisé par l'érection d'écoles non confessionnelles. Seulement onze ans plus tard, après que les évêques dans une pastorale commune eurent mis en garde les fidèles contre la fréquentation des écoles officielles, les catholiques néerlandais sont sortis de leur léthargie relative et ils cherchent maintenant, par un redoublement d'activité, à regagner le temps perdu. Les libéraux, en bons juges de l'enseignement mixte, ont érigé, en attendant, dans toutes les villes, avec le secours du trésor public, un grand nombre d'écoles créées à leur image, et, en l'absence d'enseignement religieux positif, ils ont attiré à eux beaucoup d'enfants. Le défaut d'une entente commune entre les catholiques dans la question des écoles a été chèrement puni.

La formation du nouveau ministère leur offre une occasion excellente pour resserrer leurs rangs et constituer une sorte de *fraction du Centre*, dans laquelle pourraient entrer les hommes de bonne volonté, même non catholiques.

Félix van Lauvel.

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

15 SEPTEMBRE. — 15 OCTOBRE.

Septembre.

15. — Le *Cuartel Real*, organe officiel des carlistes, publie le résumé de la réponse du Czar à don Carlos, qui assure à ce dernier sa sympathie. Il regrette que l'Espagne ait perdu, par les révolutions chroniques et le mépris des leçons de l'histoire, sa place légitime parmi les nations de l'Europe. Il termine en faisant des vœux pour la cessation des maux qui affligent l'Espagne.

17. — Le collége électoral de Hasselt procède à l'élection d'un représentant en remplacement de feu M. le comte de Theux. M. de Pitteurs-Hiegaerts, fils de l'honorable sénateur, est élu par 760 voix sur 771 bulletins valables.

— MM. Payer et Kepes, membres de l'expédition autrichienne au pôle Nord, arrivés à Christiana, reçoivent un accueil enthousiaste. Ils partent pour Stockholm, pour répondre à l'invitation du roi de Suède.

21. — Réunion à Bruxelles du Congrès pour le numérotage uniforme des filés et à Namur de la Fédération des instituteurs belges.

— Le Roi de Hollande ouvre la session législative. Le discours royal s'étend sur les diverses réformes intérieures qui sont en projet. En ce qui concerne la guerre il dit que les nouvelles d'Atchin font entrevoir que la prudence et la persévérance triompheront de la résistance que le gouvernement rencontre à Sumatra.

22. — Un cyclone d'une violence sans exemple sévit à Hong-Kong. Huit vaisseaux ont coulé ou échoué, un grand nombre d'autres ont disparu, beaucoup de maisons ont été renversées, on compte un millier de morts; les pertes sont immenses.

24. — Le congrès postal de Berne a décidé la création d'un bureau international. L'union postale tiendra tous les trois ans une conférence. La prochaine conférence aura lieu à Paris en 1876.

— Réunion à Alost de la Fédération médicale de Belgique.

25. — Le prince de Galles accepte la présidence des francs-maçons anglais, vacante par la conversion de Lord Ripon au catholicisme.

26. — Le *Westphaelische Volksblatt* publie une lettre de Mgr Martin de Paderborn adressée au président supérieur, et dans laquelle le vénérable prélat repousse de la façon la plus positive l'invitation de résigner ses fonctions épiscopales.

— La ville d'Antigua (Guatemala) est détruite par un tremblement de terre.

28. — Des troubles sérieux ont éclaté parmi les Cosaques de l'Oural, par suite du mécontentement excité par la nouvelle loi militaire. Des troupes sont envoyées pour réprimer l'insurrection.

— L'assassin du consul allemand à Hokodadi est condamné à mort; le Mikado exprime ses regrets de cet assassinat. Le ministre allemand demande que le gouvernement défende de porter des épées dans le voisinage des quartiers étrangers.

— Un typhon a sévi au Japon méridional; il a détruit mille jonques et 6,000 maisons, 300 personnes ont péri.

Digitized by Google

— Les fortifications de Langkrock (Atchin) sont prises et occupées. L'ennemi surpris s'est retiré en désordre.

29. — Transfert à Mont St-Amand du Grand Béguinage de Gand.

Octobre.

1. — Berne est désigné comme bureau international de l'union postale. Au premier tour de scrution, Bruxelles a obtenu 10 voix et Berne 10. Au second tour, Bruxelles 9 et Berne 12.

— La Chambre italienne est dissoute. Les électeurs sont convoqués pour le 8 et le 15 novembre. Le Parlement est convoqué pour le 23 novembre prochain.

— L'insurrection de Buenos-Ayres est confirmée. La flotte appuie le général Mitre, chef des insurgés. La garde nationale est mobilisée. La Chambre siége en permanence. Les journaux sont suspendus. L'état de siége est proclamé dans les provinces de Buenos-Ayres, Santa-Fé, d'Entre-Rios, de Ristas et de Corrientes.

4. — Pèlerinage des catholiques Belges à N.-D. de Hal.

5. — En vertu d'une décision du tribunal de Stettin, deux visites domiciliaires sont faites par le juge d'instruction chez l'ancien ambassadeur, comte d'Arnim, à Nassenheide, près de Stettin. M. d'Arnim est arrêté.

5. — Mort à Luxembourg de M. Simons, ancien ministre d'État, ancien membre du Congrès national.

6. — Consécration de la nouvelle église de Ste-Catherine, à Bruxelles.

7. — Un arrêté royal du 7 octobre autorise la ville d'Anvers à emprunter un capital nominal de 72,500,000 francs, pour l'exécution de travaux d'utilité publique.

9. — Le *Moniteur belge* publie la correspondance qui a été échangée entre le cabinet de St-Pétersbourg et le gouvernement belge avant la réunion de la conférence de Bruxelles.

10. — On annonce de Mantoue la mort du comte Charles Arrivabene, membre du Parlement italien, économiste et écrivain connu en Belgique où il a longtemps résidé.

11. — Le *Moniteur belge* commence la publication des actes de la conférence de Bruxelles.

— Le ministre de Belgique près le roi d'Italie a présenté au gouvernement une sorte de protestation relativement à la conversion des biens de la Propagande de la foi en rente nationale.

— L'ambassadeur d'Espagne à Paris remet au duc Decazes une note relative à la surveillance des frontières espagnoles par les autorités françaises.

— Le *Bairische Curier* annonce que la reine-mère de Bavière a fait son Credo catholique dans l'église paroissiale de Waltenhofen près de Hohenschwangau.

— Le conseil des ministres français arrête définitivement le rappel de l'*Orénoque*, déjà décidé en principe depuis longtemps. Un autre bâtiment restera dans les eaux françaises de la Corse à la disposition du Pape.

15. — Inauguration du cercle catholique de Bruxelles.

— Rentrée des cours et tribunaux. A Bruxelles, le discours de M. Faider, procureur-général près la cour de cassation, roule sur le gouvernement représentatif, l'unité des principes et les bienfaits de la constitution. M. Delecourt, procureur-général près la cour d'appel, choisit pour texte de sa mercuriale, l'examen critique de la nouvelle loi du 20 avril 1874, sur la détention préventive.

— Le *Kleber* arrive à Ajaccio, où il se tiendra à la disposition du souverain pontife.

— L'Angleterre prend définitivement possession des îles Fiji.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

GREGORII BARHEBRÆI CHRONICON ECCLESIASTICUM *quod e codice musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinitate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archæologicis illustrarunt* J. B. ABBELOOS et T. J. LAMY. — Louvain, Peeters, 1872 et 1874 — Deux volumes, petit in-quarto, de 936 colonnes d'impression, texte syriaque et traduction latine.

Les textes syriaques imprimés en Belgique sont une bonne fortune trop rare pour ne point la signaler avec empressement. Il y a dix-huit ans déjà que Mgr Beelen publiait la traduction syriaque de deux épîtres du pape S. Clément. M. Lamy, professeur à l'Université de Louvain et M. Abbeloos, titulaire de la chaire d'Écriture Sainte au grand Séminaire de Malines, après avoir publié, chacun, des textes syriaques inédits pour sujet de leur dissertation inaugurale comme docteurs en théologie, viennent de combiner leurs efforts pour publier en commun le livre que nous annonçons.

Un travail aussi important que celui-ci est bien fait pour ramener l'attention du public éclairé sur l'Orient chrétien. Nous autres gens du XIX^e^ siècle, nous semblons trop aisément croire qu'en dehors de la littérature grecque où brillent d'un incomparable éclat les Jean Chrysostôme, les Grégoire de Nysse et de Naziance, les Basile, il n'y a plus rien. C'est cependant une profonde erreur. Pour ne citer qu'un nom, qui n'a entendu parler de S. Ephrem, le célèbre diacre d'Edesse? Il appartient à la littérature syriaque. La traduction de l'Écriture Sainte, appelée la *Version Peschitô* fait partie de la littérature syriaque; si le texte de l'Ancien Testament est contemporain de la naissance du Sauveur, plusieurs critiques rapportent la traduction du Nouveau Testament à la fin du premier siècle. L'Évangile aurait donc été traduit en syriaque avant de l'être en latin.

Sans nous appesantir davantage sur ces considérations, quelque utiles qu'elles soient, parlons de notre auteur.

Grégoire Abul Pharange Ben Aaron, plus connu sous le nom de Bar Hebreus, naquit en 1226, d'un père médecin, à Mélitène, ville de la petite Arménie, aujourd'hui Malatia dans la Turquie d'Asie. Il acquit une connaissance approfondie du grec, du syriaque et de l'arabe. Vers 1243, les invasions des Tartares Mongols forcèrent Aaron, père de Bar Hebreus, à émigrer en compagnie de sa famille; il se fixa à Damas. Bar Hebreus mena quelque temps une vie anachorètique; puis âgé seulement de vingt ans, il fut sacré, en 1246, évêque de Guba, et transféré, l'année suivante, au siége de Lacabène qu'il occupa durant sept ans. En 1253, il fut nommé patriarche d'Alep.

Bar Hebreus ne put jouir paisiblement de sa nouvelle dignité. Sa promotion excita l'envie d'un compétiteur ; celui-ci, appuyé par le Sultan de Damas dont il avait acquis la protection à prix d'argent, le força à la retraite. Il se réfugia dans sa ville natale. Un revirement politique le rétablit à Alep, tandis que son rival recevait sa nomination de patriarche de Syrie et d'Iconium. Bar Hebreus demeura à Alep jusqu'en 1264. Le nouveau patriarche, élu cette même année en remplacement de l'ancien compétiteur de Bar Hebreus, le nomma primat de Mésopotamie, Chaldée et Assyrie, dignité immédiatement inférieure à la sienne propre. Notre auteur se mit de suite à parcourir en tout sens sa nouvelle et vaste circonscription; il administra le territoire de son ressort avec tant de succès qu'il mérita la faveur des nouveaux conquérants mongols et que les chrétientés de Syrie, d'Arménie et de Cilicie, relevant directement du patriarche, jalousaient le calme et la tranquillité dont on jouissait sous sa houlette pastorale. Bar Hebreus mourut le 30 juillet 1286.

Digitized by Google

Bar Hebreus, de l'avis d'hommes compétents, est l'un des plus grands noms, le plus grand après S. Ephrem, de la littérature syriaque chrétienne. Il a écrit plus de trente ouvrages sur les matières les plus variées; des traités de médecine, des fables même, des poésies liturgiques coudoient sa Chronique de l'histoire sacrée et profane; des commentaires sur l'Écriture Sainte et des traités de grammaire sont également sortis de sa plume féconde.

Quelques-uns de ces travaux ont vu le jour à diverses époques; en 1626, 1663, 1716, 1857, 1869. Ainsi, par exemple, la chronique de l'histoire profane, qui débute aux origines du monde et se poursuit jusqu'au treizième siècle de l'ère chrétienne, avait paru à Leipzig dès l'année 1789. La seconde partie de l'ouvrage de Bar Hebreus, relative à l'histoire sacrée attendait encore ses éditeurs.

MM. Abbeloos et Lamy se sont chargés de ce travail. Il a fallu d'abord transcrire plus de deux cents pages manuscrites, les traduire en latin, y ajouter des notes critiques de philologie (celles-ci en petit nombre), d'histoire, d'archéologie, de géographie, de théologie. C'était là certes une rude besogne.

Nous ne médirons pas de plusieurs éditeurs, de M. Cureton, par exemple, qui, à l'instar de MM. Abbeloos et Lamy, publient des textes encore inédits conservés au musée britannique, à Londres; malheureusement tous les savants ne sont pas familiarisés avec la langue syriaque. C'est assez dire qu'une traduction latine est toujours accueillie avec empressement. Et puis, quel est l'écrivain de l'antiquité, soit sacrée et ecclésiastique, soit profane, qui se puisse lire par le commun des lecteurs, même instruits, sans quelques annotations? Si des écrivains relativement récents, Bossuet ou Fénelon, ont des allusions qu'il faut savoir saisir, Bar Hebreus échapperait-il, par hasard, à cette nécessité?

On pourra donc lire avec grand fruit le travail sorti des mains de MM. Abbeloos et Lamy. Le texte de Bar Hebreus est rempli de choses fort intéressantes sur les chrétientés orientales; les annotations historiques géographiques, archéologiques sont marquées au coin d'une saine et sérieuse érudition. Quant à la traduction elle-même, nous pouvons rendre hautement hommage à sa fidélité et à son exactitude. Un missionnaire lazariste, natif de la Turquie d'Europe et parfaitement au courant de la littérature orientale, a examiné sous nos yeux ce nouveau travail; il nous a garanti que les traducteurs avaient partout saisi le sens de Bar Hebreus; il a également rendu hommage à la beauté d'impression du texte syriaque.

Bar Hebreus débute dans sa chronique de l'histoire sacrée et ecclésiastique par le pontificat de l'ancienne Loi. Aaron, le premier pontife juif, ouvre une série qui se termine à Caïphe et à Anne, contemporains de Jésus-Christ. Le témoignage de Bar Hebreus, concernant saint Pierre, est on ne peut plus explicite. Il constate l'arrestation du prince des Apôtres par ordre d'Hérode, sa délivrance miraculeuse, sa prédication durant deux années avant de fonder le siége d'Antioche; il ne manque pas de mentionner son départ pour Rome, *dont il fut l'évêque durant vingt-cinq années* (p. 32).

L'écrivain syriaque mentionne également le différend qui surgit au troisième siècle dans l'église d'Antioche par suite de l'intrusion de Paul de Samosate; il n'oublie pas l'intervention d'Aurélien. Ailleurs il est question de nos princes *francs*, Baudouin d'Edesse, frère de Godefroid Bouillon, et du successeur de ce même Baudouin.

Nous croyons, tout en rendant hommage au mérite incontestable des traducteurs, devoir prévenir le lecteur que Bar Hebreus n'est pas un écrivain orthodoxe. Ce savant homme, l'oracle de son temps, eut le malheur de verser dans les erreurs du monophysisme. On appelle de ce nom l'hérésie qui a Eutychés pour auteur. Cette hérésie, qui ne reconnaît qu'une nature en Jésus-Christ au lieu de deux natures, n'en a pas moins persisté en Orient en dépit des anathèmes du concile œcuménique de Chalcédoine, jusqu'à nos jours. Ces chrétiens monophysites sont plus connus dans le vulgaire sous le nom de *jacobites*; ils doivent ce surnom à un certain Jacques Baradée qui, dans le cours du sixième siècle, arpenta en tous sens les provinces de l'empire d'Orient et qui par les

Digitized by Google

nombreuses ordinations qu'il fit d'évêques et de prêtres, assura à la secte une sorte de perpétuité.

Les taches qui déparent l'ouvrage original de Bar Habreus sont peu nombreuses; fort heureusement pour nous, il s'agit d'une histoire, et non d'une exposition de dogmes hérétiques. Les éditeurs, sans parler des remarques préliminaires qu'on rencontre dans la notice sur la vie de l'auteur et sur ses écrits, n'ont pas manqué d'apporter dans les annotations le correctif nécessaire.

En terminant notre article, nous remercierons itérativement MM. Abbeloos et Lamy de leur savant travail. Puissent-ils gratifier prochainement le public érudit de quelque nouvelle édition d'un ouvrage appartenant à la littérature syriaque. Nous osons d'avance leur promettre un beau succès.

AD. D.

GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES BIBLIQUES, *par M. l'abbé* E. VAN DRIVAL, *chanoine titulaire de la cathédrale d'Arras*, etc. — *Première partie : de l'origine de l'écriture.* — Paris, Maisonneuve, éditeur. 1873. — Un volume in-8° de 136 pages avec de nombreux spécimens des divers alphabets usités.

Nous avons tous appris dans notre cours de philosophie qu'il y a deux sortes d'écriture: l'écriture phonétique, ainsi nommée parce qu'elle représente les idées au moyen des sons, et l'écriture idéographique, qui peint directement l'idée elle-même. Les recherches sur l'origine de l'écriture ont exercé à toutes les époques la sagacité des savants : Hérodote et Pline l'Ancien, Clément d'Alexandrie et Leibniz figurent avec honneur dans cette liste d'érudits qui n'est pas encore close. Armé des ressources nombreuses que lui ont fournies les travaux anciens et modernes, M. le chanoine Van Drival vient, à son tour, nous apporter ses conclusions.

« Nos caractères européens actuellement en vigueur viennent du latin; les caractères » latins se confondent originairement avec les caractères grecs; les caractères grecs et » latins viennent des caractères phéniciens; les caractères hébreux se confondent avec » les caractères phéniciens, et les différentes familles de caractères sémitiques, syriaques, » arabes, etc, ne paraissent pas être d'une autre origine. »

Mais c'est ici que se dresse une question autrement ardue : *d'où viennent les caractères phéniciens?* Ils viennent de l'écriture égyptienne, successivement transformée. Cette écriture, primitivement idéographique, a connu plus tard, non la représentation des idées, mais la représentation des sons. Prenant une à une toutes les lettres de notre alphabet, M. le chanoine Van Drival compare dans un aperçu très-ingénieux les alphabets européens aux caractères phonétiques égyptiens pour trouver dans ceux-ci l'origine de ceux-là.

Il est dans le monde un autre peuple célèbre, le peuple chinois, qui a connu, lui aussi, l'écriture idéographique. M. Van Drival n'a pas de peine à démontrer que l'écriture chinoise ne dérive pas de l'écriture égyptienne. Ces deux systèmes sont parallèles, ressemblants, rien de plus. « Au reste, l'écriture figurative, imitatrice des objets, est naturelle à l'homme : on la trouve partout, en Amérique aussi bien qu'en Asie; c'est elle évidemment qui a été la première : fruit spontané de l'intelligence, on l'inventerait aujourd'hui encore, si elle n'avait pas existé toujours. » Mais depuis quatre mille ans, les Chinois, comme le disait un savant missionnaire, n'ont pu arriver, ou plutôt descendre jusqu'à l'alphabet. Il reste donc à dire que le peuple égyptien a eu la gloire de découvrir l'alphabet.

Ces conclusions seront peut-être contestées. On ne pourra toutefois se dispenser de consulter le savant travail que nous venons d'analyser, et dont la première édition

Digitized by Google

déjà avait reçu l'approbation de juges compétents, parmi lesquels nous citerons l'éminent Cardinal Wiseman.

AD. D.

Don Alphonse ou Don Carlos? Étude historico-légale par Placido Maria de Montoliu y de Sarriera, 2e édition, Paris, chez E. Denné Schmitz, 1874, p. p. 105. (Trad. de l'espagnol).

L'esprit de parti défigure les questions les plus simples. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la confusion extrême qui règne dans les idées actuelles sur les affaires d'Espagne. Un jurisconsulte espagnol, M. de Montoliu, a voulu remonter à la source de cette confusion. Il se demande qui est aujourd'hui le représentant légitime du droit monarchique en Espagne, du fils de la reine Isabelle ou de Don Carlos? Pour répondre à cette question, il examine les anciennes traditions historiques des peuples espagnols, il passe en revue les événements qui ont amené Philippe V sur le trône de Charles-Quint, il expose les actes de Charles IV et les déclarations de Ferdinand VII. La partie historique de ce travail utile laisse un peu à désirer au point de vue de la méthode; mais la seconde partie est fort intéressante à consulter. Elle comprend XXIV documents authentiques qui permettent au lecteur attentif de se rendre compte par lui-même, de l'état d'une question, très-compliquée pour un historien et encore davantage pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec des études de ce genre.

L'auteur conclut en faveur d'Alphonse XII, véritable représentant du principe de la légitimité. Don Carlos ne serait donc qu'un révolutionnaire. La *Revue générale* traitera peut-être prochainement *in extenso* de cette question. Ce projet nous permet de ne pas entrer ici dans le fond même du débat. Bornons-nous à rappeler un fait curieux : Philippe V n'a pu revendiquer la couronne qu'en vertu du droit de succession des femmes au trône des Espagnes.

F. V. L. H.

La Création et l'Œuvre des Six Jours, par J. J. D. Swolfs; Malines, chez E. Van Velsen, 1874, 1. vol. 8°, p. p. 85.

La position victorieuse que l'Église chrétienne a conquise sur le terrain des sciences naturelles est un des faits les plus mémorables de ce siècle. Que M. de Voltaire parait petit, quand on a lu les travaux d'un des confrères du P. Nonotte, le P. Secchi et de tant d'autres esprits éminents, parmi lesquels je me permettrai de citer un pauvre curé Lorrain, M. Gainet, dont le vaste ouvrage *la Bible sans la Bible* vaut toutes les *Encyclopédies* du XVIIIe siècle. Un jeune ecclésiastique, professeur au petit séminaire de Malines, une des meilleures institutions d'enseignement moyen que possède la Belgique, M. Swolfs, s'inspirant à la grande école apologétique des Frayssinous, des Lacordaire, des Ravignan, des Pianciani, des Balmès, des Hettinger, a fait, au *Cercle catholique* de sa résidence, quatre conférences sur la création. A la demande de ses confrères, il s'est décidé à les faire imprimer. Nous devons l'en remercier; car son exposé clair, méthodique, précis, puisé aux sources les plus modernes, revêtu d'une forme correcte et populaire et rehaussé par l'éclat d'une modestie qui est l'attribut des vrais savants, rendra des services aux intelligences et aux âmes. Quand Pie VII, venu à Paris pour le couronnement d'un des grands orgueilleux de ce siècle, rencontra Cuvier dans les salons du nouveau César, il parla à celui-ci de l'œuvre Biblique des six jours en termes qui étonnèrent les incroyants

Digitized by Google

du jour sans les convertir. La simplicité de la réponse de Pie VII n'a pas souffert jusqu'ici des répliques des savants hostiles. Le lecteur s'en convaincra en lisant l'écrit de M. Swolfs.

P. H.

Vie du Père Bernard ou l'apostolat d'un rédemptoriste par P. Claessens, chan. de l'Église métropolitaine de Malines, 1 vol. in-12°, p. p. 280, chez Casterman, Tournai.

Ce Père Bernard était un fils de M. Michel Hafkenscheid-Weber, négociant honorable établi à Amsterdam et descendant d'une famille catholique de la Gueldre. Il fut élevé avec son ami, Mgr Beelen, l'éminent professeur de Louvain, au collége d'Hageveld, fondé en 1817, près de Harlem, par trois prêtres hollandais distingués : MM. van Niel, le baron de Wyckerslooth et van Bommel. Ce dernier, qui illustra plus tard le siége épiscopal de Liége, était le premier régent de l'établissement et fut le guide de toute une phalange sacerdotale, que nous trouvons au premier rang des luttes morales de notre temps vers 1830. Bernard Hafkenscheid (né 1807 — 1865) acheva ses études au *collége romain*, où il conquit le bonnet de docteur, puis entra dans la congrégation du S. Rédempteur, à Vienne, refusant une chaire à l'université catholique de Malines, que Mgr. van Bommel lui avait offerte. Alors commence un apostolat de 33 ans, qu'il faut lire dans l'attrayant livre de M. Claessens. Le P. Bernard, mêlé à l'histoire de la propagation des Liguoriens en Belgique, en Hollande, aux États-Unis, en Irlande, en Angleterre, etc, acquit la réputation méritée d'un prédicateur éloquent et d'un ardent et énergique propugnateur de la foi chrétienne. Prêchant en français à Thimister et à Tilf, en allemand à Aix-la-Chapelle, en thiois en Flandre et en Hollande, en anglais aux États-Unis ou en Angleterre, il savait l'hébreu que lui avait enseigné, à lui et à Mgr Beelen, un juif d'Amsterdam. C'était un véritable apôtre, joignant à la foi simple des anciens hollandais fidèles le bon sens, la persévérance et l'intelligence pratique de la forte race, qui a créé les colonies de New-Yorck, du Cap et du Japon Ce qui me plaît dans sa vie de missionnaire, c'est l'application constante qu'il faisait d'un conseil de M. van Bommel : « Avec les incroyants malveillants qui vous questionnent, il faut prendre l'offensive, et les questionner à votre tour. »

Le P. Bernard vivra longtemps dans le souvenir des fidèles qui l'ont entendu ou qui ont profité de ses œuvres. Le livre de M. Claessens contribuera à répandre la bonne odeur de cette légitime renommée. Évitant l'écueil des fadesses dont on entoure trop souvent le récit de la vie de pareils personnages, il a fait un portrait dans le bon style des vieux maîtres Hollandais, avec une bonne plume française, qu'il semble avoir trempée dans l'encrier de l'éminent rédemptoriste, qui préside aujourd'hui le chapitre de l'Église métropolitaine de la Belgique.

P. H.

Hepaticæ Europæ. Jungermannideæ Europæ post semiseculum recensitæ adjunctis hepaticis auctore B.-C. Du Mortier, belg. Status Ministro. Bruxellis et Lipsiæ. C. Muquardt, 1874.

La famille des Hépatiques, végétaux cryptogames intermédiaires entre les mousses et les lichens, représentés en Europe par un fort grand nombre d'espèces, n'avait pas encore une monographie mise au courant de la science actuelle. Le nouvel ouvrage de M. Du Mortier est le couronnement des travaux auquels cet homme illustre con-

Digitized by Google

sacre ses savants loisirs depuis plus de cinquante ans. Ce fut en 1822 qu'il entreprit la première classification des Jongermannes, un des genres les plus importants de la famille des Hépatiques, jusqu'alors composé d'éléments fort hétérogènes rapportés à des caractères en tout disparates. Ce premier essai fut suivi en 1831 de la division plus exacte des genres et des sections naturelles de cette grande famille. La publication du *Sylloge Jungermanniarum Europæarum*, en 1831, donna lieu à un épisode piquant que M. Du Mortier raconte avec une verve juvénile dans la préface de son nouveau manuel. Un botaniste hollandais alors célèbre, poussé par une basse jalousie, voulut lui ravir l'honneur d'avoir débrouillé ce chaos et se poser en fondateur de la Jongermannographie réformée :

L'envie est un mal nécessaire;
C'est un petit coup d'aiguillon
Qui nous force encore à mieux faire
Dans la carrière des vertus.
L'âme noble en est excitée :
Virgile avait son Mævius,
Hercule avait son Eurysthée.

M. Du Mortier, indigné de ces procédés de forban, fit paraître en 1835 une nouvelle monographie dont celle de 1874 n'est qu'une révision perfectionnée. C'est un manuel qui se distingue par la lucidité, la méthode, la précision, et dont les mérites intrinsèques sont relevés par une élégance matérielle à laquelle les éditeurs belges ne nous ont pas accoutumés. Les caractères des genres sont figurés dans quatre planches coloriées, exécutées sur les dessins de l'auteur.

J. P.

Discours prononcé le 7 octobre par le Recteur Magnifique, Mgr Namèche, le jour de l'ouverture des cours académiques, à l'université catholique de Louvain. Louvain, 1874, chez Vanlinthout frères, br. in 12°, p. p. 40.

Le sujet de ce discours bien pensé et bien écrit est l'état général de l'enseignement en Belgique. Après avoir constaté les heureux résultats de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, Mgr Namèche fait ressortir, en traits rapides et avec une haute raison pratique, les défauts et les lacunes de notre enseignement moyen : il déplore la sourde hostilité dont les études classiques (*humaniores litteræ*) sont l'objet, le défaut de proportion entre le temps consacré aux humanités et la multiplicité des matières enseignées, le développement excessif qu'a pris dans les études moyennes l'enseignement des mathématiques. En un mot, il arrive à cette conclusion de M. Saint Marc Girardin: « Les jours ne sont pas » devenus plus longs, ni les intelligences plus fortes. Seulement les élèves ont plus écouté » et moins retenu, plus appris et moins su. Une fois qu'on a dépassé une certaine » mesure, on peut, dans l'esprit des enfants, mettre tout ce qu'on veut, car le tonneau » se vide à mesure qu'il s'emplit : il n'a plus de fond. » C'est la vérité.

Pour nous aider à reformer l'enseignement moyen, Mgr Namèche recommande, entre autres moyens, la méditation des conseils du bon vieux Rollin. Le *Traité des Études* est trop dédaigné, je le veux bien ; mais il ne répond plus à toutes les nécessités d'un siècle qui a vu naître les prodigieuses applications de la vapeur et de l'électricité, dont nous sommes les témoins, et a produit des révolutions effroyables, dont nous sommes les victimes.

Digitized by Google

J'aime mieux le conseil que Mgr Namèche exprime au sujet de la philosophie, enseignée dans nos universités. La philosophie s'en va : on ne raisonne plus ; le syllogisme est méprisé ; la raison humaine, exaltée par des farceurs politiques ou des orgueilleux demi savants, est chancelante. Combien de gens lisent aujourd'hui Descartes, Malebranche, Leibniz, Platon, Saint Anselme ou même Kant ? L'enseignement de la philosophie, tel qu'il est pratiqué en Belgique, ne relèvera pas le niveau des intelligences.

Nos cours universitaires sont des laboratoires d'examen, plutôt que des sanctuaires d'étude. Pour relever le culte de la science, il faudrait la dégager des entraves *professionnelles* dont elle est entourée chez nous. On n'étudie pas chez nous : on passe des examens.

P. H.

Digitized by Google

LE PASSAGE DE VÉNUS SUR LE SOLEIL,

LE 8 DÉCEMBRE 1874.

La blanche planète Vénus, celle que l'on salue depuis bien des siècles sous le nom sympathique d'*Étoile du berger* et d'*Étoile du soir*, se trouvera le 8 décembre prochain entre nous et le soleil, et se dessinera sur le disque de celui-ci comme un gros point noir traversant cet astre en quatre heures environ.

Pour une foule de Terriens civilisés, voire d'Européens, captivés par d'autres étoiles que celles du ciel et n'ayant jamais élevé vers celles-ci qu'un regard distrait, ce phénomène passera sans doute aussi inaperçu que la plus vulgaire éclipse de lune. Les astronomes, au contraire, l'attendent impatiemment depuis plusieurs années; des observateurs se sont exercés de longue main, des expériences préliminaires ont été laborieusement instituées, et de grandes expéditions scientifiques, largement subsidiées, minutieusement préparées, ont déjà pris leur essor vers les stations les plus favorablement situées pour en permettre l'observation complète.

C'est qu'il s'agit aussi d'un événement astronomique de la plus haute importance, qui s'est produit pour la dernière fois en 1769, qui se verra encore en 1882, mais qui, ensuite, ne se représentera plus avant l'an 2004, c'est-à-dire que pas un homme de la génération présente et de celle qui suit n'a la chance d'en être témoin. Indépendamment des circonstances qui l'accompagnent, un passage de Vénus présente cet intérêt extrême au point de vue de l'astronomie, qu'il fournit les éléments les plus complets pour déterminer la distance de la Terre au Soleil, et, par suite, les dimensions absolues de tout notre système solaire.

Cette détermination de l'échelle sur laquelle est construit notre système nous met encore en possession de l'unique méthode accessible à l'homme pour mesurer les vastes espaces qui nous séparent des étoiles fixes; de sorte que les observations qui se feront au mois de décembre 1874 et, dans des conditions un peu différentes, en décembre 1882, touchent directement aux problèmes fondamentaux de l'astronomie : les distances des astres entre eux; celles de leurs satellites et des

Digitized by Google

comètes; le volume, la masse et la densité des corps célestes, les lois de leurs mouvements et accessoirement, la vitesse de la lumière; au point de vue particulier de la Terre, la valeur de sa masse, son action dans le monde et le rôle de ces deux éléments dans la mécanique céleste. (1)

La grande expédition universelle, à laquelle s'associent toutes les nations civilisées du globe, pour laquelle on dépense des millions, dans laquelle d'intrépides explorateurs succomberont peut-être sous des climats meurtriers et s'exposent en tout cas à mille privations, à mille souffrances, à mille dangers, a pour but de savoir si l'angle sous lequel un observateur, placé au centre du soleil, verrait le rayon de la terre, est plus près de 8 secondes 9 dixièmes que de 8 secondes 8 dixièmes. Cet angle, c'est la parallaxe solaire et il s'agit de le déterminer avec une approximation d'un demi-dixième de seconde.

Il semble au premier abord que ce soit un bien mince résultat pour de si grands efforts. C'est qu'on ne se rend pas suffisamment compte ni de l'excessive délicatesse du problème et des complications qui en accompagnent l'étude, ni de la vaste importance des données que fournira sa solution. La mesure de la parallaxe solaire au moyen des passages de Vénus ne conserve tout son intérêt qu'à la condition qu'elle sera faite avec une précision telle que l'astronome puisse répondre d'une exactitude correspondant à 1/100e de seconde d'arc, soit 1/900e de la valeur totale de l'angle. Et lorsque ce résultat sera atteint avec toute la perfection dont il est susceptible, c'est-à-dire à 1/500e près, nous ne connaîtrons encore la distance du soleil à la Terre qu'avec une différence probable d'environ 75,000 lieues.

Pour mieux fixer les idées, rappelons que le Soleil est si loin de nous, que si on le considère comme le sommet d'un triangle dont la base a ses extrémités aux points les plus éloignés de la Terre, l'angle vertical compris entre ces lignes droites menées de ces deux points au Soleil est à peine la deux-cent-quarantième partie d'un degré. Supposons que le lecteur observe la marche de la grande aiguille d'une montre ou d'une horloge et l'angle qu'elle décrit autour de son pivot en une seconde de temps : eh bien, l'ouverture de cet angle est vingt-quatre fois plus grande que celle de l'angle dont nous venons de parler.

(1) « Qui pourrait affirmer qu'un phénomène aussi rare, bien observé, ne deviendra pas l'occasion de quelque découverte imprévue? L'étude journalière des protubérances solaires n'est-elle pas le résultat d'une observation persévérante de ces éclipses totales du Soleil, qui semblaient depuis longtemps plutôt dramatiques pour les yeux de la foule qu'importantes pour les astronomes? » (*Rapport* de M. Dumas, président de la commission française.)

Digitized by Google

Il y a plus de deux mille ans que la distance de la Lune est à peu près connue : elle n'a été déterminée définitivement qu'en 1752, par Lacaille et Lalande; mais il n'en est pas de même de la distance d'aucun autre astre. En ce point on ne fit aucun progrès sur les astronomes de l'antiquité et des temps modernes, jusqu'aux passages de Vénus de 1761 et de 1769. Ces deux passages observés scientifiquement pour la première fois sont fameux dans l'histoire de l'Astronomie. Halley, en les annonçant aux astronomes, les avertit des conséquences qu'ils en pourraient tirer; il pria la postérité de se souvenir que c'était un Anglais qui avait eu cette idée; il indiqua même les lieux qui seraient les plus favorables à l'observation. Les dernières observations donnèrent alors pour l'angle qui sous-tend la Terre, vue du Soleil à la distance moyenne, une valeur approchée de 8"58, correspondant à 23984 demi-diamètres de la Terre, ou 34 millions de lieues de 2283 toises. C'est le nombre qui resta imprimé dans tous les livres jusque vers 1830, qu'on s'avisa seulement de le corriger, dans quelques-uns,, d'après le système métrique. En réalité, ces anciennes lieues font 38 millions de lieues de 4 kilomètres, chiffre généralement admis aujourd'hui. Cependant Foucault a trouvé en 1862, par une détermination directe de la vitesse de la lumière, que cette distance devait être ramenée au-dessous de 37 millions de lieues et d'autres astronomes sont arrivés, par des voies différentes, à une conclusion à peu près identique à la sienne.

Il ne faut pas perdre de vue que dans ce genre de recherches, il s'agit moins de savoir si la science peut constater tel ou tel effet que d'examiner si elle peut le mesurer. On n'a pas à se préoccuper ici de valeurs absolues et concrètes : on procède par équations de rapports. Les annuaires astronomiques annonçent d'avance des positions célestes dont la mesure directe est impossible; les étoiles les plus voisines de la Terre, comme Sirius et Véga, ayant une parallaxe nulle, leurs distances à la Terre sont immensurables et leurs distances réciproques s'évaluent en degrés du grand arc qui les joint, sans que le nombre de ces degrés puisse être converti en unités de longueurs.

Il en serait autrement si les étoiles qui jonchent littéralement le ciel au-delà du Soleil, étaient visibles en même temps que lui; elles pourraient servir de points de repère pour estimer le déplacement de l'astre du jour; mais bien que le télescope permette d'apercevoir en plein midi des étoiles non voisines du Soleil, celles qui l'entourent de près sont absolument invisibles. Il a donc fallu tourner la difficulté, et c'est ce qu'a fait l'astronome Halley en proposant d'employer pour cette mesure les passages de Vénus sur le disque solaire. Vénus, qui à cer-

Digitized by Google

taines époques se trouve beaucoup plus proche de la Terre que du Soleil, et qui est en fait beaucoup plus proche de nous qu'aucun autre corps céleste, sauf la Lune, devait naturellement attirer l'attention des astronomes; car, comme nous venons de le dire, les distances proportionnelles des astres sont déterminées depuis longtemps avec exactitude, et si l'on pouvait déterminer la distance absolue d'une seule planète, on en déduirait l'échelle de tout notre système solaire.

Mais Vénus, lorsqu'elle est le plus rapprochée du Soleil, est perdue dans la lumière de celui-ci, et bien que visible encore à l'aide d'un puissant télescope, elle n'est pas placée convenablement pour des observations aussi délicates. Il faut que son passage s'effectue dans le plan de l'écliptique pour que cet astre se projette sur le disque solaire, et c'est une condition qui ne se réalise qu'à de longs intervalles, dont la succession est réglée par cette formule où T désigne l'époque d'un passage de Vénus : T + 8 ans + 121 1/2 ans + 8 ans + 105 1/2 ans + 8 ans + 121 1/2 ans.....; selon que T désigne un passage en décembre ou en juin, le troisième et le quatrième terme de la formule représentent deux passages consécutifs en juin ou en décembre. « Comme si, pour chaque génération qui doit en être témoin, il y avait un premier passage d'essai, destiné à éprouver toutes les méthodes que la science de l'époque peut fournir, et un second passage définitif, offrant l'occasion d'appliquer celles qu'on aura reconnues d'abord comme les plus correctes. » (1) Cette rareté des passages de Vénus provient de ce que l'ellipse qu'elle parcourt autour du soleil, en une année de 224 jours 16 heures, n'est pas dans le même plan que celle que décrit la Terre en 365 jours 6 heures. Vénus se trouve au dessus du Soleil ou en dessous presque toutes les fois qu'elle passe entre le Soleil et la Terre et les passages réels ne peuvent être observés avec fruit que si la planète à sa conjonction inférieure n'est pas trop écartée du plan de l'écliptique.

Pendant son passage, la planète se détache sur le limbe solaire comme un disque noir nettement défini, et l'observateur peut suivre sa marche, comme celle d'une aiguille sur un cadran : seulement cette aiguille n'est pas un instant en repos et le cadran lui-même est placé différemment par rapport à la position de chaque observateur terrestre. Il n'y a rien à faire pour remédier à cette double instabilité, dont les effets se font aisément pressentir. Supposez que l'observateur, posté au Nord, voie Vénus se déplacer angulairement d'un tiers de minute, environ la 100e partie du diamètre apparent du Soleil; celui-ci se

(1) *Rapport de la commission française.*

Digitized by Google

trouvant beaucoup plus loin, dans la proportion de 10 à 3, se déplace dans le même temps d'un dixième de minute. Par conséquent Vénus semble ne s'être déplacée que de la différence de ces quantités, soit un peu plus d'un quart de minute. Mais il est beaucoup plus facile de mesurer ce déplacement, si minime qu'il soit, sur le disque du Soleil qui met la planète en évidence, que d'en mesurer un plus considérable hors du disque solaire.

Les autres circonstances du passage sont déterminées par deux méthodes.

Dans l'une, suggérée par Halley, au lieu de s'appliquer à mesurer la position de Vénus sur le disque solaire, les astronomes échelonnés dans diverses stations, se bornent à noter avec une grande précision l'heure de l'entrée et de la sortie de la planète, pour en déduire la longueur de la corde qu'elle parcourt. Cette méthode fournit une détermination satisfaisante, mais elle exige qu'on tienne compte de certaines particularités assez délicates : ainsi la marche apparente de Vénus n'est pas une ligne droite en réalité, parce que les stations d'observation ne sont elles-mêmes pas fixes et qu'elles sont entraînées avec des vitesses variables autour de l'axe de rotation de la Terre. Ce n'est pas là au surplus ce qui embarrasse les mathématiciens. L'avantage le plus précieux de la méthode d'Halley c'est de n'exiger qu'une bonne lunette et une horloge astronomique, et de supprimer l'emploi d'une foule d'instruments encombrants.

L'autre méthode, due à Delile, se fonde sur la différence des heures auxquelles Vénus a paru entrer dans le Soleil ou en sortir aux deux stations. Dans ce cas, il convient de choisir celles-ci de manière que la différence des heures d'entrée ou celle des heures de sortie, soit la plus grande possible. C'est un notable avantage par où cette méthode l'emporte sur celle d'Halley; l'une et l'autre exigent deux stations, mais celle de Delile ne réclame qu'un seule observation dans chacune, tandis que celle de Halley réclame dans toutes deux une double observation, celle de l'entrée et celle de la sortie, et les difficultés s'en trouvent accrues du double. Ainsi, c'est une première condition de succès que le ciel reste pur pendant plusieurs heures que dure le passage; ensuite, il faut s'assurer des stations, en terre ferme, où le Soleil soit suffisamment élevé au-dessus de l'horizon pour être bien observé pendant toute la durée du phénomène; il ne servirait de rien que le Soleil fût au-dessus de l'horizon au moment de l'entrée et au-dessous au moment de la sortie, ou vice-versa. Le choix des stations septentrionales, fort avantageusement placées d'ailleurs, est de même considérablement limité par cette

Digitized by Google

circonstance que le phénomène se produisant dans les courtes journées de décembre, il faut que son milieu coïncide à peu près avec l'heure de midi. D'un autre côté, la méthode de Delile offre cet inconvénient que le moment de l'entrée ou de la sortie doit être connu avec la plus rigoureuse précision ; une erreur d'une seconde ou deux entraînerait les conséquences les plus graves. Il faut aussi que la longitude et la latitude des lieux d'observation soient exactement relevées, ce qui n'est pas le cas actuellement pour la plupart des stations lointaines. Cette détermination n'est pas aussi indispensable avec la méthode d'Halley et il suffit que les chronomètres soient bien réglés : car tout dépend ici de la durée du phénomène observé aux différentes stations.

En combinant les deux méthodes d'observation, on peut espérer d'en obtenir des résultats dont la concordance satisfera amplement aux conditions du problème. La photographie à son tour viendra leur prêter un concours précieux et leur rendre des services supérieurs peut-être à ceux de toutes les autres méthodes qui dépendent des organes humains, sujets à des variations, à la fatigue, à l'illusion, à l'oubli : le collodion sensible fixe irrévocablement et sans erreur possible les apparences les plus fugitives.

Comment se présentera le phénomène qui nous occupe? Un professeur compétent, M. E. Dubois, auteur d'un excellent précis sur cette question, va nous l'apprendre : « Le 9 décembre 1874, les astronomes qui se trouveront à l'île Amsterdam, située dans l'océan Indien par 37° environ lat. s., et 75° environ de long. est., verront vers 7 h. 5 m. du matin, le Soleil, élevé d'environ 28 degrés au-dessus de l'horizon, s'échancrer légèrement vers l'est, c'est-à-dire à droite du Soleil. Au bout de quelque temps cette petite échancrure augmentera et l'on apercevra, vers 7 h. 35., un petit disque noir 40 à 50 fois plus petit que le diamètre solaire, qui fera tache sur l'astre brillant et qui sera tangent intérieurement au bord du Soleil. Ce petit disque s'avançant peu à peu, en suivant une corde oblique, sera vers 11 h. 5., tangent au bord du Soleil, à l'extrémité de la corde parcourue, et après avoir déterminé de ce côté une échancrure, qui diminuera progressivement, disparaîtra vers 11 h. 34 m., en laissant le disque du Soleil aussi net que le matin. Les astronomes de l'île Amsterdam auront alors vu le passage de Vénus sur le disque du Soleil, c'est-à-dire, la planète Vénus, passant entre le soleil et nous, intercepter une petite partie des rayons de cet astre et se projeter sur celui-ci comme un petit disque noir. La durée du passage sera environ de 4 h. 29 m. 18ˢ. »

Pour fixer les idées du lecteur, à défaut de figures, supposons une

Digitized by Google

ligne droite tracée sur le cadran d'une horloge entre les chiffres 5 et 8 des heures : cette ligne représente à peu près la corde parcourue par Vénus, pour l'observateur placé à l'île Amsterdam.

« Le même jour, presque à la même heure, les astronomes qui se trouveront à Yokohama, au Japon, verront vers 11 h. du matin, une échancrure, semblable à celle vue à l'île Amsterdam, se faire dans le bord est (c'est-à-dire à gauche) du Soleil, élevé de 30° au-dessus de l'horizon. Les phénomènes déjà décrits se reproduiront, dans un sens inverse : le petit disque sera tangent intérieurement au bord ouest du Soleil vers 3 h. 22 m. et disparaîtra vers 3 h. 49 m., au moment où le Soleil ne sera plus élevé que de 9 degrés. Les astronomes de Yokohama auront vu Vénus passer devant le Soleil et le passage aura duré environ 4 h. 49 m. »

Pour ce cas, nous supposerons encore une ligne tracée sur un cadran, mais cette fois entre les chiffres 10 et 1 : cette ligne représentera la corde parcourue par Vénus, pour l'observateur placé au Japon. Ce dernier verra la corde un peu plus grande que ne l'aura vue celui d'Amsterdam, et le passage durera pour lui 19 m. de plus, commençant 13 m. plus tôt et finissant 6 m. plus tard. — Le problème consiste à noter, d'une manière très précise, les instant où le disque noir de la planète sera tangent *intérieurement* au disque du Soleil, dans plusieurs lieux favorables à l'observation : de ces observations comparées, on espère déduire la parallaxe solaire avec une approximation dix fois plus grande que celle admise jusqu'à présent.

Il semblerait que ce ne doive être qu'un jeu avec les instruments perfectionnés dont dispose la science contemporaine. Mais qui ne sait que la raison humaine est toujours trop courte par quelque endroit? Une des plus grandes et des plus délicates difficultés est justement la détermination exacte de ces contacts. Les contacts extérieurs inspirent naturellement peu de confiance, puisque au moment qu'ils se produisent la planète n'est pas visible; elle ne révèle sa présence que par l'échancrure du disque solaire, et alors le moment précis du contact est passé. Le contact intérieur offre en théorie plus de chance d'exactitude ; mais dans la pratique il se complique d'un phénomène important connu sous le nom de *goutte noire* et qui n'est pas encore bien expliqué. Voici en quoi il consiste :

Au moment que l'observateur attend l'instant du contact interne, le bord du disque de Vénus, au lieu de se séparer immédiatement du bord du Soleil et de laisser voir un filet de lumière, s'allonge comme s'il était attiré par le bord du Soleil et un ligament obscur et relativement

Digitized by Google

étroit semble réunir les bords des deux astres : puis, à un moment donné, le ligament obscur se rompt brusquement et le filet de lumière apparaît entre les bords de Vénus et du Soleil. (1)

Il n'est pas jusqu'à ce soi-disant bord du Soleil, qui ne soit sujet à caution. Le Soleil, en effet, n'a aucun contour nettement défini, même à l'œil ; dans son meilleur état, dit M. Rutherfurd, c'est un objet irrégulier, bouillant sans cesse, toujours agité à sa surface et entièrement incapable, par la mobilité de cette surface, de faire servir quelques points seulement de son contour à une mesure de précision quelconque. Le disque solaire se déforme à chaque instant et subit sur sa périphérie des dénivellements capables d'imprimer à l'apparition des phénomènes lumineux un retard ou une accélération qui pourrait aller à quarante secondes : cause d'erreur plus terrible que toutes les autres, car on n'entrevoit pas le moyen de s'en affranchir.

On comprend, d'après ce que nous avons dit plus haut, que le phénomène ne sera pas visible dans nos latitudes. Aussi toutes les grandes nations du globe envoient-elles au loin des expéditions spécialement composées au point de vue des observations astronomiques qu'il comporte. La Russie occupe dans les régions septentrionales vingt-six stations, dont les positions géographiques seront ensuite relevées par une autre expédition spéciale de la marine russe. — A la Nouvelle-Galles du Sud, on a installé dans les montagnes trois postes d'observation reliés entre eux par des lignes télégraphiques. Les États-Unis et l'Amérique du Sud, exclus comme nous du spectacle de 1874, ont décrété l'établissement de huit stations. — L'Angleterre en a établi huit dont une est aux frais du gouvernement des Indes et une autre toute privée, est équipée et défrayée par lord Lindsay. — Les Hollandais ont organisé une expédition déjà installée à l'île de la Réunion. — La France a choisi six stations, dont quelques-unes retiendront leurs hôtes pendant cinq ou six mois dans des îles peu connues et absolument désertes (2). L'Allemagne enfin, a établi quatre stations, l'Italie trois,

(1) C'est aux commissaires français que revient l'honneur d'avoir approfondi ce phénomène bizarre qui a jeté tant de trouble dans les observations passées et tant d'incertitude sur le moment précis des contacts. Au moyen de passages artificiels ils ont fait voir que cet accident était étranger au phénomène et dû à l'imperfection des lunettes employées.

(2) Les expéditions arrêtées par la commission sont dirigées sur les points suivants :

Missions australes : Ile Campbell, Ile St. Paul, Nouméa.
Missions boréales : Pékin, Yokohama, Saïgon.

Les îles Campbell et Saint-Paul ne sont pas toujours abordables Absolument désertes, elles n'offrent aucune ressource aux membres des expéditions, qui n'y trouveront probablement ni combustible, ni rien qui soit propre à l'alimentation. Chaque expédition est pourvue de vivres et de combustibles pour cinq mois.

Digitized by Google

et il n'est pas jusqu'au Portugal qui n'envoie des délégués aux extrémités du monde. L'Autriche est la seule des grandes puissances européennes qui ne soit pas représentée dans cette savante croisière. Et pourtant l'Autriche doit beaucoup à Vénus, s'il faut en croire ce distique fameux qui révèle le secret de ses alternantes fortunes.

Arma gerant alii; tu, felix Austria nube,
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus

Au siècle dernier le passage de Vénus n'eût pas manqué, sans doute, d'être interprété dans un sens politique, astrologique et allégorique.

Nous n'avons fait qu'effleurer le sujet et seulement pour en donner une idée aux personnes quelque peu brouillées avec l'astronomie élémentaire et la cosmographie (1). Un exposé complet et scientifique nous eût induit dans un labyrinthe de formules tout hérissé de chiffres, de signes, d'expressions et de figures quasi-cabalistiques. Ce n'est pas la Vénus céleste, qui inspira ce madrigal, qu'un élégant personnage disait un soir à une blonde étoile de la cour de Versailles :

Près de vous oubliant les cieux,
L'Astronome étonné se trouble;
Et dans l'éclat de vos beaux yeux
Il observe une étoile double.

Le poëte courtisan était peut-être louche.

Au surplus il n'est pas certain que cette Vénus céleste soit un séjour aussi délicieux que Bernardin de St-Pierre s'est complu à la décrire. Notre terre, telle qu'elle est, n'est-elle pas aussi d'une clarté angélique vue à bord de la planète Mars? « Oui, les habitants de Mars nous admirent le soir dans leur ciel, comme nous admirons Vénus. Quelques uns d'entre eux se demandent sans doute aussi par quels êtres la Terre doit être habitée, et nous jugeant sur les apparences, ils nous admirent et nous contemplent avec amour : ne sommes-nous pas leur étoile du soir? (2) » Je ne parle pas des habitants de Jupiter qui voyagent à plus de 198 millions de lieues du Soleil et pour lesquels l'existence de notre globe est fort douteuse : il est encore plus douteux qu'ils puissent s'imaginer un seul instant que ce petit globe si voisin du Soleil et 1400 fois

(1) Nous recommanderons à celles qui désirent étudier sérieusement la théorie et l'histoire des passages de Vénus le livre de M. E Dubois déjà cité, les *Études sur l'astronomie* de C. Flammarion, les *Leisures hours* de Proctor et surtout l'excellent article publié dans la *Revue catholique*, par le R P. Carbonelle (livr. de mai et de juillet 1874.)

(2) Flammarion, *études et lectures*, t. III.

Digitized by Google

plus petit que le leur, soit habité par des gens raisonnables, à moins que ce ne soient des cerveaux brûlés. Enfin pour ceux de Saturne, situé à 364 millions de lieues du Soleil, la Terre n'est plus qu'une petite tache noire traversant de temps en temps le disque du Soleil, cent fois plus petit pour eux que pour nous. La meilleure réputation que nous puissions avoir chez les Saturniens est donc le titre de petite tache noire, petite saleté, petite scorie du Soleil; et encore ce titre ne peut-il être décerné qu'à notre globe entier, et non pas à nous-mêmes dont l'existence ne peut-être soupçonnée par les êtres auxquels nous sommes si complétement étrangers. Quant à Uranus et à Neptune, notre Terre y reste éternellement ignorée et n'existe en aucune façon pour leurs habitants. (1) Ils sont pourtant de nos plus proches voisins dans cet immense univers, et leur éloignement n'est rien en comparaison de celui des étoiles. Reconnaissons avec Pascal que c'est un des plus sensibles caractères de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée, et que si l'homme n'est qu'un atome dans l'infini, le sentiment même de sa misère est le témoignage le plus criant de sa grandeur.

(1) Flammarion, *loc. cit.*

J. DE PETIT.

Digitized by Google

CHARLES DICKENS.

Une imagination prodigieuse, des forces vitales exubérantes, tels furent les traits distinctifs de Charles Dickens. A la différence de Shakspere qui savait toujours maintenir son imagination au service de son intelligence, il se laissa dominer par elle; et ce fut là sa faiblesse. On admire son talent et l'on aime son cœur, mais sans pouvoir s'empêcher de plaindre l'homme. Ses facultés créatrices constituaient au-dedans de lui une seconde existence dont il vivait tout autant, si ce n'est plus, que de la vie ordinaire du commun des mortels. Humoriste accompli, il rendait le pathétique et le tendre avec les touches délicates et fortes d'un maître de l'art, sans que jamais il perdît de vue un seul instant le côté comique des hommes et des choses. Observateur des plus exacts, poëte par la variété de ses impressions et de ses émotions autant que par le sens exquis du beau, il a beaucoup vu et tout décrit avec les traits d'un pinceau incomparable. Passions et vices des hommes, créations merveilleuses écloses au sein de son propre génie, grossièretés et délicatesses intimes de l'âme, douleurs navrantes et joies sans mesure, la plume de Dickens a tout reproduit, dans une vivante réalité. Bon et généreux, il était néanmoins d'une susceptibilité extrême; son amour-propre égalait son génie, et l'élévation lui manquait complètement. Du reste son origine et sa première éducation expliqueraient suffisamment certains de ses défauts, quand même ceux-ci n'auraient pas pour explication meilleure le demi jour d'une foi incomplète, dont Dickens ne parvint jamais à sortir.

Né le 7 février 1812 près de Portsmouth, il fut l'aîné de quatre frères et avait deux sœurs, dont l'une, Fanny, était plus âgée que lui. Son père remplissait les fonctions modestes de commis dans un bureau de l'arsenal maritime, et sa mère n'était que la fille d'un simple employé dans une autre administration. Tel fut le milieu obscur qui reçut le futur romancier à son entrée dans le monde.

Son enfance s'écoula dans une lutte âpre et acharnée contre la misère. Chétif et malingre, il souffrit aussi beaucoup du corps dans ces premières années, bien qu'il paraisse avoir été relativement heureux sous le rapport moral jusqu'à l'âge de dix ans. Sa mère, dont il reconnaît la bonne méthode, lui avait appris les premiers éléments de

Digitized by Google

l'anglais et du latin; il avait aussi fréquenté un externat avec sa sœur Fanny, avant de se rendre à l'école tenue par un jeune ministre baptiste. Faisant retour sur cette époque de sa vie, Dickens attribue à sa mère son premier goût pour la lecture qui trouvait alors à se satisfaire dans la bibliothèque paternelle. Là il dévorait déjà avec délices les romans de Smollett et de Fielding; tour à tour Robinson Crusoé, Don Quichotte et Gil Blas fascinaient sa petite imagination. Une tragédie même sortit en secret de sa plume, et il l'a trouva fort remarquable, sans pourtant se hasarder à la produire en public. Plus hardi toutefois sous d'autres rapports, il montait sur des tréteaux pour déclamer et chanter en face de la famille assemblée, qui le trouvait alors, dit-il, un prodige. Mais tous ces plaisirs allaient cesser pour lui.

A dix ans il suivit ses parents à Londres, où commence pour l'enfant une série de tribulations dont le seul souvenir le remplissait d'amertume jusque dans l'âge mûr. La pénurie croissante de la famille avait motivé ce déplacement, mais le séjour de la grande ville n'apporta aucun remède à la situation. On avait loué une maisonnette à *Cambden-Town*, quartier pauvre alors de la métropole, et qui déplut souverainement au petit Charles. Dès lors plus de grand air, plus de jeunes camarades avec qui jouer, et, chose plus grave encore, paraît-il, plus de leçons ! Charles ne pardonne pas cette omission à ses parents. Mais ce fut pis encore, lorsqu'il dut assister bientôt au départ de Fanny qui entra comme élève à l'Académie de Musique. Il surveilla les apprêts de ce départ avec une rage jalouse, moitié tristesse de perdre une compagne aimée, moitié colère concentrée de ce que l'on négligeait son éducation à lui. Déjà le malheureux enfant rêvait sa gloire future, et déjà il sentait qu'il ne pourrait parvenir que par l'instruction. « Mon père, s'écria-t-il plus tard à ce propos, était bon et généreux, mais il ne m'en a pas moins sacrifié. Je servais à cirer les bottes de la famille, à soigner mes petits frères et sœurs, ou à faire les commissions; l'on me rabaissa jusqu'à cet emploi. »

Cependant la position financière de la famille était loin de s'améliorer. Madame Dickens chercha à ouvrir un externat, et prit dans ce but une nouvelle et assez jolie maison; mais pas une élève ne se présenta, et l'on en fut quitte pour avoir sur les bras un second loyer. Peu à peu tous les meubles, couverts, hardes, etc., suivirent le chemin du Mont-de-Piété; à peine mangeait-on, lorsqu'un beau jour, M. Dickens père fut arrêté et mis en prison.

Jusqu'alors l'enfant précoce, à l'âme tendre et ardente, dévorait en secret de vifs chagrins. Mais bientôt allait fondre sur lui ce qu'il appelle

Digitized by Google

« l'angoisse suprême de sa jeune vie, sa honte, son humiliation », son grief culminant contre ses parents. Un riche cousin, qui venait d'établir un magasin de cirage, offre de le prendre comme apprenti, et chose cruelle pour l'orgueil ambitieux du petit Charles, sa mère accepte ! Le voilà donc à onze ans garçon de boutique, condamné à recouvrir des pots du matin au soir. Tout en s'occupant de cette ingrate besogne, il maugrée contre la destinée, et ne marchande pas à part lui les reproches à sa mère. Et cependant à défaut de son petit salaire de 6 ou 7 schellings par semaine, on ne voit pas trop de quelle façon l'enfant aurait trouvé à se nourrir.

Une ou deux années se passèrent ainsi, jusqu'à ce que M. Dickens fît un faible héritage qui lui permit enfin de mettre ordre à ses affaires et de sortir de prison. Mais on ne paraît pas s'être occupé immédiatement de retirer Charles du magasin de cirage. De là recrudescence d'indignation. Un instant, à propos d'une brouille avec ce cousin, M. Dickens y songea ; mais, s'écrie le romancier devenu célèbre, « je n'ai pas oublié, je n'oublierai jamais que ma mère s'y opposa vivement ! »

Ainsi et toujours rongeant son frein, Charles dut encore éprouver le chagrin de voir sa sœur Fanny remporter un prix de musique. Chagrin né, non pas, dit-il, d'un sentiment d'envie, mais du contraste qui se manifestait ainsi entre elle et lui. Toutefois on n'avait pas trop perdu de temps. A douze ans il fut placé dans un pensionnat à Londres qui jouissait d'une assez bonne réputation. Dickens prétendit plus tard s'y être beaucoup distingué, mais deux de ses anciens camarades d'études n'en ont aucun souvenir et même assurent le contraire. Jamais il ne remporta de prix. En revanche, sa santé s'affermissait visiblement, sa taille se développait bien et son visage prenait un aspect florissant. Déjà apparaissait chez lui cette animation extraordinaire, cette surabondance de vie qui devait plus tard se développer à un point si frappant. En 1827, le jeune homme entra comme garçon de bureau dans une étude d'avoué, où il gagnait de 13 à 15 schellings par semaine ; puis l'année suivante, il s'occupa de sténographie, carrière que son père aussi venait d'embrasser. Charles passa alors deux années de stage au service des tribunaux civils, et cette espèce de noviciat terminé il fut enfin admis à la galerie des chambres du parlement, grand but de son ambition. Ses heures de loisir dans la journée étaient employées en lectures assidues au Musée britannique, tandis que ses soirées s'écoulaient joyeuses au théâtre où il jouait même quelquefois des rôles comme acteur. Inconscient de l'avenir, il complétait néanmoins de la façon la

Digitized by Google

plus heureuse l'éducation qui devait le mieux servir au caractère de son génie.

A dix-sept ans était survenue une circonstance qui ne laissa pas de stimuler ses efforts de sténographe : il rencontra celle qu'il a peinte sous le nom de *Dora*, dans David Copperfield. Pour s'en faire bien venir, que n'aurait point tenté le jeune amoureux ? Mais l'objet de ses vœux était plus âgé que lui et dans une position sociale au-dessus de la sienne. A-t-elle néanmoins encouragé ses espérances ? Rien ne semble le prouver. Toutefois ce premier rêve d'amour dura quatre ans, au bout desquels Dickens paraît avoir éprouvé une déception que sa vanité l'empêche d'avouer explicitement, mais qui ne le guérit pas tout à fait.

Avant d'en venir là, en 1832, il avait songé sérieusement à se faire acteur, mais alors eut lieu sa promotion au rôle de reporter parlementaire, et pour un temps, aiguillonné par l'espoir d'obtenir *Dora*, il s'y consacra corps et âme. Récit émouvant que celui où Dickens raconte les péripéties de sa nouvelle carrière, et capable de faire mourir d'envie ses successeurs d'aujourd'hui. Dans ce temps déjà loin où les chemins de fer n'existaient pas encore, que d'aventures, que de joyeux périls en chaises de poste ! « La moindre inexactitude dans mes notes, dit Dickens, eût suffi pour briser ma carrière. Et cependant combien de fois les ai-je transcrites sur le creux de ma main, la nuit, à la lumière d'une lanterne sourde, dans une voiture que quatre chevaux dévorant l'espace emportaient à travers un pays semé d'écueils. J'ai versé cinquante fois, j'ai brisé des véhicules sans nombre, j'ai éreinté chevaux et postillons ; mais jamais, non jamais, je n'ai manqué mon heure de rendez-vous ! — Et ce brave éditeur, quel acceuil j'en recevais ! Aucune dépense n'était capable de l'effaroucher. Il m'a payé toute espèce imaginable d'objets cassés, perdus, brisés, depuis les voitures jusqu'à mes habits arrachés en lambeaux. La seule chose que je n'aie pas dû lui porter en compte et qu'il ne m'eût jamais pardonné de casser fut ma tête. Oh ! les bons jours ! Les bons jours ! Quel plaisir dans leur souvenir ! »

Mais ces émotions, toutes charmantes qu'elles fussent, de la vie de reporter politique, ne pouvaient être le terme de son ambition juvénile. Dickens n'avait que 21 ans, lorsque par une soirée brumeuse de décembre, en proie à une vive émotion, il s'introduisit furtivement dans une petite allée noire de Fleet Street, et avisant le bureau de poste au fond de la cour, glissa dans la boite, adressée à la *Old Monthly Magazine*, son premier manuscrit. Le travail fut inséré quelques semaines plus tard, et Dickens raconte avec quel trouble délicieux il s'enfonça

Digitized by Google

dans un café voisin, le recueil à la main, pour savourer tout à son aise la première lecture de son œuvre imprimée. Neuf compositions du même genre suivirent dans la même revue. Le premier avec signature parut au mois d'août 1834 : et Dickens y prenait le pseudonyme de *Boz*, diminutif de *Boses*, contraction plaisante de Moïse, nom de son petit frère. Aucune de ces compositions ne lui avait été payée; Dickens se dégoûta bientôt de travailler pour rien; toutefois il s'était fait connaître un peu.

En janvier 1835, il offrit à la feuille quotidienne, *The Evening Chronicle*, dont il était alors reporter politique, de fournir, outre sa besogne habituelle, plusieurs esquisses littéraires par semaine. Sa proposition fut agréée, et l'on augmenta en conséquence son traitement hebdomadaire de 5 à 7 guinées. Une réputation naissante fut pour le jeune auteur un résultat encore mieux apprécié. Au commencement de 1836, il publia en 2 volumes la 1re série de ses *Esquisses de Boz*, dont il vendit naïvement la nue propriété pour une somme de 150 L. *The Old Monthly Magazine* venait alors de changer de mains; le nouvel éditeur, M. Ainsworth, le romancier, pria Dickens d'y collaborer à des conditions moins illusoires, et la 1re livraison de *Pickwick-Club* y parut en mars de cette année.

Dickens dut se sentir sûr dorénavant du terrain littéraire, car à la fin de la session il renonça au rôle de reporter, et déjà au mois d'avril il s'était marié. La compagne qu'il avait choisie, Catherine Hogarth, était fille d'un confrère, reporter du même journal. Le nouvel époux avait alors 24 ans.

A la fleur de l'âge, ayant beaucoup gagné sous le rapport physique, Dickens était alors grand et robuste, et d'un extérieur très agréable. Le port noble et la tête bien faite, il avait des traits réguliers, un beau front, le nez ferme aux larges narines, des yeux rayonnants d'intelligence, de gaieté et de malice, la bouche marquée au coin d'une volonté tenace et qui accusait néanmoins la sensibilité sans exclure quelque chose de sensuel; visage imberbe mais encadré de beaux cheveux châtains qui ornaient sa tête d'une soyeuse couronne; physionomie d'une mobilité extraordinaire, d'une vivacité étonnante, où resplendissaient mille éclairs se succédant et se confondant; le tout cependant empreint d'un air de candeur : tel fut le portrait de Dickens dans l'éclat de sa jeune virilité. « Sa figure brille comme de l'acier poli, » disait de lui son amie, Mme Carlyle. « Quelle merveilleuse physionomie! remarqua Leigh Hunt en le voyant pour la première fois, elle comporte la vie de 50 âmes. »

Digitized by Google

Rien chez Dickens n'indiquait l'homme studieux, quoiqu'il fût cependant un vrai travailleur. Tout au contraire dénotait l'énergie et l'action : qualités qui du reste lui appartenaient au suprême degré. Les exercices violents le charmaient particulièrement. Il excellait à tous les jeux de force ou d'adresse : sautant les barrières, jouant aux boules et aux quilles, au cerf-volant, et ce avec un entrain qui ne se dementit pas, tant qu'il conserva l'agilité requise. Mais son plaisir favori fut jusqu'à la fin la promenade, tantôt à cheval, tantôt à pied, peu lui importait, pourvu que ce fût au grand air. Il faisait des lieues ainsi, la nuit comme le jour, et même de préférence la nuit, car l'auteur se reposait de cette façon de ses travaux intellectuels, et Dickens avait coutume de dire qu'il lui fallait autant d'heures de marche qu'il en avait employées à écrire.

Mais le voilà marié, et venant d'embrasser les lettres pour carrière. Le *Pickwick Club* continua à paraître par livraisons pendant le cours de 1836 et jusqu'en octobre de l'année suivante. Depuis sa première apparition, le succès avait été croissant ; au jour anniversaire ses éditeurs lui avaient offert un banquet commémoratif ; à l'apparition de la dernière livraison, la réputation de l'auteur était chose faite. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, on ne parlait que de Pickwick. Depuis les hommes politiques à la chambre et les graves magistrats jusqu'aux habitués de cabaret et aux gamins des rues, tout le monde en faisait ses délices. Cet ouvrage révélait déjà les qualités essentielles de romancier. D'un trait plus ferme que dans les *Esquisses de Boz*, il y dessine des caractères vivants, et peint les situations qu'il avait lui-même observées dans la prison où jadis avait langui son père. C'était le burlesque et le pathétique côte à côte, dans cette réalité saisissante qui constitue *l'humour*, cachet distinctif de l'originalité anglaise.

Nicholas Nickleby suivit bientôt le Pickwick Club. Très supérieure à sa devancière comme composition et observation du cœur humain, cette nouvelle œuvre témoigne aussi d'une connaissance approfondie de la langue anglaise. La perfection de son style est une des gloires de Dickens, et ce mérite est d'autant plus grand qu'il le devait à son seul travail ; mais aussi la nature l'avait doué de cet amour de l'art qui complète et perfectionne le génie. Nicolas Nickleby accusait un but moral plus prononcé. Le premier roman avait peint tout simplement la situation et les allures des débiteurs incarcérés ; le second faisait connaître au public le système déplorable d'éducation suivi alors dans les pensionnats de province. Poursuivant la même voie, dramatiste moral de premier rang sans jamais devenir pédant, Dickens fit ensuite, dans *Olivier Twist*, un éloquent plaidoyer en faveur des indigents opprimés.

Digitized by Google

De cruels abus existaient alors et existent encore dans l'organisation de l'assistance publique en Angleterre. Rien de navrant comme les tableaux trop réels que Dickens en trace. On a depuis introduit quelques réformes, grâce au romancier; mais la loi des pauvres et tout ce qui en règle l'application (the workhouse system) est toujours au nombre des plaies vivantes du pays. L'année suivante, le Magasin des Antiquités (Old Curiosity Shop) vint donner au talent de l'auteur un nouvel essor. Là, il ne se contente plus de peindre ce qu'il a vu, mais il veut créer, et le résultat s'incarne dans cette ravissante figure de la *Petite Nell* connue des lecteurs de roman de tous les pays. C'était son idéal caressé jusqu'alors dans l'intime profondeur de son âme et qu'il revêtait enfin d'une forme humaine. Aussi, a-t-il toujours aimé d'une affection spéciale cette première création de son cerveau; et, chose bien curieuse, la mort de sa petite héroïne le laissa plongé dans les transports d'une douleur inénarrable.

Voilà le secret du génie, voilà ce qui fait le charme de ses œuvres: Dickens sentait ce qu'il éprouvait, et par une loi mystérieuse de notre être la vie et l'amour engendrent infailliblement la souffrance. « Ma chère Marie, s'écria-t-il en terminant tout suffoqué de sanglots, vient de mourir pour moi une seconde fois! » Ce mot donne quelque peu la clef de l'énigme. Il avait incarné l'idéal, qu'il avait entrevu par les yeux de l'âme, dans une personne vivante.

Marie rappelle une jeune belle-sœur que Dickens avait appris à connaître pendant quelques mois qu'elle vécut sous leur toit après son mariage avec l'aînée des demoiselles Hogarth. « Être angélique trop tôt ravi à notre tendresse, morte dans sa 17e année », s'écria-t-il avec douleur. Cette fin prématurée poétisa davantage l'objet de son culte, et nous verrons Marie toujours occuper la première place dans l'imagination du rêveur naïf et ardent.

L'auteur des merveilleux tableaux que nous venons de rappeler, le créateur de tant de ravissantes conceptions, jouissait déjà d'une réputation européenne; mais il n'avait pas encore su retirer de ses éditeurs le fruit légitime de ses travaux. En 1838 il écrivait : «Mes ouvrages enrichissent tout le monde, excepté moi. *Olivier Twist* a valu des bénéfiices énormes à MM. Bentley, tandis que moi, je n'en ai retiré qu'une somme misérable ». Ces plaintes étaient en partie fondées; il y avait eu chez Dickens de l'imprévoyance, et ses éditeurs avaient fait preuve d'une véritable rapacité. Mais aussi, il faut bien le dire, Dickens, malgré son esprit d'ordre, aimait beaucoup la dépense; et, à mesure que les années lui amenaient la gloire, il estimait à tel point son propre

Digitized by Google

génie, qu'aucune rétribution ne lui sembla jamais un hommage proportionné à son mérite. Toutefois s'il vivait largement, il donnait en revanche beaucoup à ses parents et à ceux de sa femme.

Son bonheur était de s'entourer de ses parents et de quelques amis et de passer ainsi ses jours de loisir à la campagne au milieu d'un cercle joyeux mais intime. Parmi ces amis de sa jeunesse, tous hommes de lettres ou artistes connus, on trouve déjà les noms familiers de : Thackeray, Talfourd, Ainsworth, Jerrold, Maclise, Landseer, Stansfield, et enfin de Forster, celui qu'il affectionnait entre tous, et à qui il confia, dès le début de leur liaison, le soin bizarre de préparer sa biographie.

Avec *Barnaby Rudge*, s'achève la première période littéraire de Dickens. Ce roman qui, sans valoir les précédents, a pourtant des scènes et des caractères admirables, nous conduit jusqu'à la fin de 1841. Au mois de janvier suivant, le célèbre auteur accompagné de sa femme partit pour le Nouveau-Monde.

Ce voyage avait plusieurs buts. D'abord Dickens voulait voir des pays étrangers dans l'intérêt de son art, et peut-être aussi n'était-il pas fâché de se laisser admirer de près par les « cousins transatlantiques », qu'on regardait alors tant soit peu comme des barbares, et qui ne lui avaient pas marchandé de loin les éloges les plus flatteurs; mais il se proposait aussi d'arriver à conclure un traité littéraire international. Or Dickens réussit à merveille dans les deux premiers de ces trois buts; mais il devait échouer quant au troisième. Cette déception l'exaspéra d'une façon singulière, il ne ménagea pas à ses hôtes, pendant le voyage et longtemps après, les critiques les plus blessantes sur la piraterie qu'ils encourageaient. Du reste, ses *Notes américaines* qu'il publia en revenant contiennent des appréciations parfois plus amusantes qu'elles ne sont délicates. L'accueil qui lui avait été fait avait dépassé tout ce qui s'était vu jusque-là. L'enthousiasme avait pris les proportions du délire. et sur son passage les autorités s'étaient pressées pour saluer l'illustre écrivain : hommes et femmes de toutes classes s'étaient précipités à l'envi pour le voir, on l'avait acclamé, on lui avait presqu'arraché les mains à force de les étreindre. De tout cela Dickens était ravi. Mais il existait à la médaille un revers qui le séduisait moins. Les reporters, race moins connue alors qu'aujourd'hui, ne lui laissaient pas un moment de répit, ils le suivaient avec ardeur partout, commentaient ses moindres actions, épiaient jusqu'à l'instant de son réveil pour assister avec intrépidité à chaque détail de sa toilette et de celle de sa femme. La patience de Dickens et son amour de la célébrité ne purent pas tenir contre tant d'acharnement. Sa fureur s'exhala de la manière la plus co-

Digitized by Google

mique dans les fameuses *Notes*, tandis que les journalistes déroulaient complaisamment sous les yeux de leurs compatriotes en de longues colonnes la stupeur supposée de l'Anglais en face des merveilles de la civilisation américaine. Cependant, tout alla assez bien tant que Dickens fut aux États-Unis, sauf le mécontentement qu'il manifesta de ne pouvoir obtenir la signature d'un traité littéraire. Mais quand il fut revenu en Angleterre et qu'il eut publié la relation de son voyage, l'orgueil américain bondit de rage à la lecture des récits piquants d'une vérité par trop brutale et l'on taxa de l'ingratitude la plus noire l'homme capable d'écrire ainsi, après avoir été accueilli avec tant d'égards. Dickens riposta en écrivant *Martin Chuzzlewit* qui ne fit que renchérir sur les fameuses *Notes*.

Ce dernier roman n'en était pas moins un chef-d'œuvre qui renferme de la vie aux États-Unis des traits inimitables. Un rire inextinguible l'accueillit en Angleterre, tandis que de l'autre côté de l'Atlantique, l'hilarité fut de moins bon aloi et se trouva entremêlée d'apostrophes furibondes . « Martin Chuzzlewit les a rendus fous, fous, écrivait Dickens, mais archi-fous, et fous à lier ».

Le romancier était alors à l'apogée de son talent, et tous les suffrages éclairés lui étaient acquis. Néanmoins, la vente de *Martin Chuzzlewit*, qui paraissait comme ses autres grands ouvrages par livraisons, n'atteignit pas dans les premiers temps le chiffre qu'il s'en était promis. Blessé autant que surpris, son indignation participa du désespoir. Une lettre intéressante révèle à ce sujet sa pensée intime :

« Vous savez, écrivit-il, si je trouve *Martin Chuzzlewit* le meilleur de mes romans jusqu'ici. Ma puissance est plus grande que jamais, et, si ma santé le permettait, je ne douterais nullement de pouvoir faire face à 50 nouveaux venus. Mais cependant que de lecteurs qui ne savent pas penser! Combien, qui sur la foi des dénigreurs et des imbéciles, s'imaginent peut-être que l'auteur s'use!... Que sais-je?

« Mais la modicité de la vente semble m'avertir qu'il est peut-être temps de m'éclipser un peu. Le repos d'ailleurs, un long repos, me ferait du bien. Car il est impossible de faire travailler son cerveau toujours, toujours; la seule pensée d'une pareille tension cause une horrible tristesse qui ne peut que nuire à l'intelligence. »

Cependant l'ouvrage, à mesure qu'il avançait, plut davantage, et la vente enfin ne laissa plus rien à désirer. Aussitôt Dickens passa du découragement à la joie la plus vive. Le succès décuplant ses forces, il conçut et exécuta en six semaines, pendant que *Martin Chuzzlewit*

Digitized by Google

était en cours de publication, son premier conte de Noël, *Christmas Carol*, qui vit le jour vers la fin de 1843.

Les années qui viennent de s'écouler, de 1841 à 1843, ont été pour Dickens de toutes les manières une époque de trouble. Le voyage en Amérique nous semble offrir le point de départ d'un changement moral qui n'était pas à son avantage. A-t-il été grisé de ses succès prodigieux? A-t-il commencé alors l'usage de stimulants? Quoi qu'il en soit, on ne le retrouve plus désormais le même. Ses croyances religieuses paraissent avoir cherché à s'asseoir pendant cet intervalle. Son biographe, M. Forster, en parle avec beaucoup de sobriété; il avoue, comme à regret, que: « ému des divergences d'opinions entre les ministres de l'église établie, Dickens s'était réfugié pendant deux ou trois années dans chapelle de la secte unitaire, qu'il cessa de fréquenter en 1843. » Il avait donc douté de la divinité de Notre-Seigneur. Toutefois, certains côtés élevés de son âme protestèrent toujours contre les doutes qui assaillirent son esprit. Dickens devait naturellement étouffer dans les couloirs étroits du protestantisme, et nous en verrons quelques signes plus loin.

La composition du *Chant de Noel*, une de ses œuvres de prédilection, avait valu à Dickens des moments délicieux. A la rêver, il avait arpenté les rues de Londres la nuit, six à sept heures de suite, plongé dans des ivresses indicibles. A l'écrire, il avait tantôt ri de tout son cœur, tantôt pleuré à chaudes larmes. Son œuvre terminée, il en savoura les beautés avec un amour de père. Puis vint l'explosion de sa franche gaîté, et il écrivit à son ami: « C'est maintenant qu'on va s'amuser ! Ha ! ha ! En avant festins, danses, tours de mains, colins-maillards, théâtres; adieux à la vieille année et aubades à la nouvelle ! Non jamais, jamais, la joyeuse vieille Angleterre n'aura rien vu de pareil. »

La fête si cordialement annoncée fut bien telle qu'il la souhaitait, bruyante, joviale. Le succès du *Chant de Noël* dépassa toute prévision. Six mille exemplaires enlevés dans la première journée en fournissent la preuve éclatante. Mais ô douleur ! Le lendemain même de la réussite, le relevé des comptes trahit une grave erreur de calcul. Malgré son débit vraiment extraordinaire, le petit ouvrage aurait dû se vendre plus cher pour produire le revenu fixé par Dickens. Il s'en était promis 1000 liv. st., somme indispensable pour solder ses comptes arriérés, et par une imprévoyance coupable de l'éditeur, il n'en eut que la moitié. Déconvenue terrible, journée affreuse et nuit plus sombre encore. Le malheureux la passa à étudier, la mort dans l'âme, son actif et son passif. Confus, atterré, navré, il s'écrie: « Ce sont de

Digitized by Google

véritables tortures que je viens d'éprouver : ma position est épouvantable ! »

Pauvre Dickens ! L'Angleterre et l'étranger se délectaient à l'envi dans les mille créations de son génie; sa nouvelle œuvre faisait déjà les délices de tous les foyers britanniques, et il était là, seul, la tête entre les deux mains, sombre, désespéré, ne sachant à quel parti extrême se résoudre. Triste condition des natures priviligiées et que cependant elles ne céderaient pas pour toutes les joies vulgaires ! Chez elles plus la jouissance est forte et vive, plus aussi la douleur est immense, profonde, intime.

Tout pourtant n'est pas clair dans la situation privée de Dickens. Ses dettes en face des gains très-considérables qu'il faisait, ont, quoi qu'il en dise, le droit d'étonner. Mais il avait, dit son biographe, « des charges peu raisonnables et peu justifiées, bien qu'elles fussent inévitables. » Loyal autant que généreux et prodigue, Dickens résolut de voyager avec toute sa famille sur le continent, « afin d'économiser la dépense », dit-il. Économie douteuse peut-être, mais en tout cas, moyen agréable d'étudier d'autres pays et de renouveler ses impressions : deux choses qui lui paraissaient indispensables aux succès à venir de sa carrière.

Le voilà donc au milieu de l'année 1844, partant pour l'Italie, où il devait rester jusqu'au mois de juin suivant. La terre classique des souvenirs enthousiasme Dickens. La beauté des paysages et les merveilles de l'art ravirent tour à tour cette âme sensible et ardente. Mais il fut longtemps sans pouvoir écrire. Il ne pouvait secouer le poids — quelle qu'en fut la nature — qui l'oppressait; les villes italiennes ne l'inspiraient pas. Sous le beau ciel du Midi, au sein des splendeurs de Gênes, il lui manquait, le croira-t-on ? les rues noirâtres de son cher Londres ! Un jour, assis dans son cabinet, il cherchait en vain le titre de l'ouvrage qu'il méditait et faute duquel il n'aurait pas su commencer à écrire. Les heures se passaient péniblement. Tout-à-coup, une volée de cloches retentit, et chaque beffroi de répéter au loin en les prolongeant les sons joyeux. Le rêveur, troublé de colère, donna la ville et son bruyant réveil à tous les diables ; le morne silence de cet affreux *Waterloo Bridge* sous lequel la Tamise coule majestueusement, lui apparut comme un délicieux contraste. Mais voilà que l'étourdissante clameur cesse. Les derniers tintements meurent emportés sur la brise matinale. Un cri de joie échappe à la poitrine haletante de Dickens. Il a trouvé son titre. *Le Carillon* (*The Chimes*) naquit ainsi à Gênes.

Au séjour en cette ville se rapporte un incident d'un autre genre, mais

Digitized by Google

poétique aussi, et qui montre à quel point Dickens était alors sollicité par la grâce. Son biographe convient seulement du trouble de son âme, « des pensées qui l'ont souvent inquiété par rapport à la religion. » Il était difficile d'ailleurs que Dickens échappât complètement à l'influence du mouvement catholique qui s'opérait alors autour de lui en Angleterre. Il était naturel que son voyage en Italie le portât à scruter des croyances qu'il aurait dans son propre pays repoussées comme dangereuses. Mais il devait procéder suivant son caractère, c'est-à-dire, céder aux impressions bien plus que raisonner les faits.

Un rêve qui tourmenta Dickens et l'explication qu'il en donne forment pour nous l'unique fil conducteur qui fasse pénétrer sous ce rapport dans le sanctuaire de son âme. Les circonstances, telles qu'il les raconte à un ami, font comprendre le songe. Dickens énumère trois faits, dont le premier, et apparemment le plus important, nous échappe. « Vous savez, écrit-il, à quoi je fais allusion, puisqu'il forme le sujet de ma dernière lettre. » Il est probable que cette lettre traitait de la religion catholique. « Le second fait, poursuit Dickens, c'est qu'il existe dans notre chambre à coucher l'emplacement d'un ancien autel où la famille qui était propriétaire de ce palais faisait autrefois dire la messe. J'avais remarqué aussi l'endroit où devait être pendu un tableau religieux, et je m'étais demandé quel sujet il représentait ou *à qui la figure pouvait ressembler*. Troisième fait : j'avais écouté avant de m'endormir les cloches du couvent voisin, qui sonnent par intervalles dans la nuit, et j'avais sans doute songé aux offices catholiques romains. » Voici maintenant un résumé du rêve tel que Dickens le raconte et qui, rapproché du commentaire précédent, semble une révélation des pensées qui hantaient son âme à ce moment.

« Dans mon sommeil, écrit Dickens, un esprit se présenta à ma vue. Aussitôt je reconnus Marie ! Éperdu de joie et de tendresse, baigné de mes larmes, je lui tendis les bras en l'appelant : Bien-aimée ! L'ombre recula comme pour me faire entendre que j'avais été trop familier avec l'habitante d'un monde supérieur. J'implorai le pardon. Elle ne dit rien, mais j'eus le sentiment intime de sa céleste compassion à mes souffrances. — Oh ! m'écriai-je en sanglotant, laissez-moi quelque preuve de votre venue ici ! — Formez un souhait, dit-elle. — Ne voulant pas être égoïste, je lui demandai le rétablissement des affaires de M^me^ Hogarth, sa propre mère terrestre, et la vision me le promit. Puis dans une angoisse indicible, à la pensée de la voir s'évanouir à mes regards, je repris immédiatement : — Encore une question, je vous en supplie... Quelle est la vraie religion ? — Et comme l'ombre hésitait à

Digitized by Google

répondre, j'ajoutai, toujours torturé par la crainte de sa disparition : — Vous pensez sans doute comme moi que peu importe la formule pourvu que nous visions au bien? — ou plutôt, continuai-je, observant qu'elle hésitait encore, toujours émue d'une profonde compassion — serait-ce que la religion catholique romaine est la meilleure, parce qu'elle fait penser à Dieu plus souvent, et affermit davantage la croyance en lui?

« — Pour vous, — répondit enfin l'apparition pénétrée d'une tendresse céleste dont l'impression gonfla mon cœur à le briser, — *pour vous*, elle est la meilleure. —

« Je m'éveillai alors inondé de mes larmes, et j'appelai aussitôt Kate (sa femme) pour lui répéter trois ou quatre fois, afin d'en être bien sûr, exactement ce que je viens de vous rapporter. »

Son biographe ne nous apprend plus rien sur les tendances catholiques de Dickens à cette époque. Il lui suggéra de lire pour asseoir ses croyances *la vie d'Arnold*, et docile à l'influence de son ami, Dickens finit par adopter quelques-unes des vues du quasi-fondateur de l'église large (*Broad Church*) en Angleterre. Ce système consiste à croire en Dieu, et à se dire énergiquement chrétien; pour tout le reste, liberté entière; on la prend pour soi et on la laisse aux autres. Pour sa part, Dickens ajouta à la première formule la foi à la divinité de Notre-Seigneur, et il resta désormais, au moins de nom, membre de l'église établie, opposant aux doutes de l'esprit et aux attractions de l'âme vers la vérité le parti de ne rien voir et rien écouter. L'infortuné!

Si l'Italie lui plaisait au point de vue de l'art, il n'en fut pas de même des habitants, dont il ignorait d'ailleurs la langue. De toutes les villes qui sollicitaient son attention, la cité des Doges la fixa surtout: «Venise, Venise, s'écria-t-il transporté d'admiration, séjour unique, souvenir impérissable! »

De retour en Angleterre, on le retrouve toujours poussé par le funeste besoin de faire le plus d'argent possible dans le plus court espace de temps. Harcelé aussi par la préoccupation d'un amoindrissement de ses facultés, il songea, tantôt à fonder un journal mensuel, tantôt à se faire acteur, et cela au moment même où il venait d'écrire le *Grillon du Foyer*. Le *Daily News*, feuille quotidienne qui existe encore sous le même nom, vit le jour grâce à cette disposition d'esprit de Dickens; mais il se dégoûta bientôt de faire de la politique, et abandonna l'entreprise après une courte direction. Alors il se remit à voyager.

On était au printemps de 1846 : il passa toute la belle saison en Suisse. Il y arriva à temps pour assister à la révolution qui éclata cette

Digitized by Google

année à Genève, spectacle qui n'était guère propre à rasséréner une âme déjà fiévreuse. Les Suisses et parmi eux le parti radical éveillèrent ses vives sympathies, et il ne manqua pas d'exprimer ses sentiments en termes énergiques. « Si j'étais Suisse et à la tête de 100,000 liv. st., je serais ici avec les plus avancés dans ma ferme opposition aux cantons catholiques et au jésuitisme!... Le progrès du catholicisme me paraît impliquer l'acheminement par des voies épouvantables à la dégradation politique et sociale. » Il est difficile d'être plus violent et plus aveugle. Cependant il ajoute : « Les Suisses sont trop instruits pour que la république Helvétique puisse jamais se rendre coupable de violence ou de crime. Ce pays offre le plus frappant contraste avec ce que j'ai vu en Amérique. » Que dirait Dickens s'il avait vécu jusqu'à nos jours? Et cependant l'intolérance libérale ne se manifeste pas autrement à l'heure présente.

« Cela a beau être horriblement *ungentlemanly*, dit Dickens ailleurs. Mais je suis pour les radicaux, vous n'avez aucune idée de l'insolence burlesque de cette petite aristocratie de Genève. » Les bonnes comme les mauvaises qualités de l'homme étaient ici en jeu. Les instincts généreux le portaient toujours vers ce qui lui semblait « la grande cause du peuple. » Mais aussi, né dans une condition infime, il en garda toute sa vie les petitesses et les rancunes, tout indignes qu'elles fussent de son cœur et de son génie. Nous l'avons vu implacable pour ses parents : de même il ne pardonna jamais à l'aristocratie de son propre pays de former une classe séparée. Reconnu le premier romancier de l'Angleterre, traitant d'égal à égal avec tous les écrivains du jour, si riches et si nobles qu'ils fussent, Dickens rongeait en secret son frein de ne pas appartenir de droit à ce cercle privilégié de naissance et de ton. Devenue plus intense à mesure que croissaient ses succès littéraires, cette espèce d'amertume sociale fut aggravée par les embarras pécuniaires dans lesquels il ne cessait d'être embourbé.

Il resta en Suisse jusqu'à l'automne, s'efforçant d'écrire *Dombey et Fils*. Mais le travail intellectuel commençait à lui coûter beaucoup, et il exprima alors pour la première fois de vives appréhensions par rapport à sa santé. « Vous ne sauriez croire, dit-il, la difficulté que j'éprouve maintenant à travailler *vite*. L'invention m'est toujours, Dieu merci, la chose du monde la plus facile, et je conserve le sens du comique à un tel point que je dois me retenir à chaque instant pour ne pas trahir au dehors, d'une façon extravagante, la vive jouissance que je savoure au dedans. Mais les vues animées me manquent d'une manière que je ne saurais rendre. C'est comme si elles me fournissaient au cerveau un

Digitized by Google

aliment indispensable pour le travail. Enfin continuer à écrire loin de Londres, ma lanterne magique, toujours en proie aux vertiges, obsédé par ces diables bleus qui ne disparaissent que la nuit... Non, non, c'est impossible. »

De la Suisse il se rendit d'abord à Paris pour y passer trois mois, jusqu'au 20 février 1847. Cette ville lui parut « pleine de vices et d'abominations, mais pourtant un séjour enchanteur. » Prosper Mérimée lui servit de guide, et Dickens ne se montra pas enthousiasmé de cet esprit délicat mais cynique. Les deux natures étaient peu faites pour s'entendre, et Dickens, de retour à Londres, un jour où l'on débattait déjà la question de savoir si Mérimée avait du cœur, s'écria plaisamment : « Le peu qu'il en a, il le garde pour lui. »

Dombey et Fils terminé, le *Times* se permit de critiquer cet ouvrage qui n'est pas un des meilleurs de Dickens : celui-ci en conçut une véritable exaspération. « C'est un coup de rasoir appliqué à tout le système nerveux, écrit-il. Je rêve du *Times*, j'ai envie de m'en aller à la Nouvelle-Zélande. »

Toutefois l'ouvrage maltraité valut bientôt à son auteur une somme qui non-seulement dépassa ses espérances, mais aussi mit fin pour toujours aux embarras financiers qui jusque-là avaient assombri ses jours. Dorénavant Dickens eut de quoi vivre à l'aise et put commencer à épargner.

Libre alors de préoccupations matérielles, il semble que cette âme inquiète eût dû retrouver la paix. Et en effet, nous voyons Dickens, de retour en Angleterre, se livrer tout d'abord à de joyeuses distractions. Promenades, excursions, festins avec les intimes et discours publics en faveur de diverses œuvres charitables le réclamaient à tour de rôle et lui permettaient de dépenser ses forces exubérantes. Enfin il imagina de venir en aide aux gens de lettres nécessiteux, en donnant à leur profit quelques représentations dramatiques dans différentes villes de l'Angleterre et de l'Écosse. Hommes de lettres et artistes s'étant décidés à lui prêter leur concours, tout l'attirail d'un théâtre ambulant fut bientôt improvisé. Une troupe, moitié d'amateurs, moitié d'acteurs de profession, se forma ; répertoire ancien et nouveau, rien ne manqua ; lord Lytton, M. Talfourd et Dickens firent à cette occasion des pièces de circonstance. Dickens, ravi du brouhaha, allait et venait ; il était l'âme de tout, organisateur ou loustic, toujours se frottant les mains, assidu aux répétitions du jour et non moins fidèle aux banquets du soir. A Londres ce fut un délire. Le duc de Devonshire prêta, pour y installer le théâtre mobile, sa magnifique maison de Piccadilly; la haute

Digitized by Google

société accourut pour voir le célèbre écrivain transformé en acteur; le Prince de Galles se montra au premier rang des assistants. En province, les succès ne furent pas moindres, et des fortes sommes ainsi réalisées on fonda en 1850 l'Association littéraire et artistique, avec une maison de refuge établie à Knebworth, dans les belles propriétés de lord Lytton.

M. Forster prétend que les années dont nous venons de parler, c'est-à-dire les années 1847 à 1851, furent pour Dickens les plus heureuses de sa vie. Toutefois il se mêla chez lui au bonheur de faire le bien et aux joies bruyantes du théâtre, des douleurs intimes et profondes qui n'appartiennent qu'aux organisations d'élite. En 1848, Dickens commença son roman de *David Copperfield*, dont la conception raviva ses plus cuisants souvenirs, et à ce propos il entra avec M Forster dans les plus minutieuses confidences sur ses jeunes années; car David représente Dickens lui-même. Les souffrances morales et physiques par lesquelles passe le pauvre petit héros de la fiction sont celles que l'auteur a réellement éprouvées. Mais il ajouta pour son ami des détails qui manquent au roman, et revint avec la naïve et triste bonne foi de l'amour-propre sur ses chagrins d'enfance et les torts de ses parents. « Il est prodigieux, dit-il, que personne n'ait eu compassion de mon sort. Enfant singulièrement doué, rempli d'intelligence et de vivacité, mais faible de santé et d'une sensibilité exquise, nul ne songea à m'arracher à cette affreuse vie (le magasin de cirage). Aucune parole ne peut rendre l'angoisse que j'ai éprouvée en me trouvant au milieu de pareils associés, obligé de renoncer à mes rêves de gloire. Aujourd'hui même, célèbre et heureux, il m'arrive souvent de revoir en songe ces jours de désolation, et jamais ils ne cessent de me ramener les anciennes tortures, absolument comme si je n'avais pas à l'heure présente une femme et et des enfants chéris. » — Loin de rougir de cette petitesse, Dickens y insiste et ajoute avec le même accent de reproche : « Depuis cette heure jusqu'au moment actuel, c'est-à-dire, pendant un quart de siècle, jamais il n'a été question de cet épisode... avec qui que ce soit;.. mes parents n'y ont pas fait allusion, ni moi avec eux... Je n'en ai pas fait confidence à ma femme... L'aspect seul de la rue où j'ai passé ces années de servitude me faisait pleurer jusque après la naissance de mon premier enfant. »

La composition de David Copperfield ramenait encore, prétend Dickens, d'autres chagrins. *Dora*, l'héroïne du roman, représente l'objet de ses premières amours, et l'auteur, longtemps après, écrivait à son ami : « Autant il m'est impossible de jamais ouvrir *David Copperfield*

Digitized by Google

comme j'ouvre un autre livre, de même ne puis-je jamais revoir ce visage et entendre cette voix, sans qu'aussitôt la mémoire ne ravive d'une façon étrange les cendres encore chaudes de ma jeunesse et de mes espérances évanouies. » Malgré le sentiment qui règne dans ces lignes, nous sommes bien forcé de remarquer que d'autres souvenirs semblaient l'oppresser davantage. En commençant *David Copperfield*, il s'était écrié le 7 mai 1848; « Ce même jour il y a onze ans, ma chère Marie mourut. » Bien avant l'époque dont nous parlons, l'*image* de Marie Hogarth, sa belle-sœur, semble avoir fait pâlir toutes les autres. Quant à sa pauvre femme, il n'en est jamais question qu'au premier rang du bagage domestique. L'imagination devait jouer un rôle immense dans les affections que Dickens croyait éprouver, et les réalités du mariage exercent une influence fâcheuse sur les êtres doués de cette faculté magnifique, mais funeste, si elle n'est régie par une intelligence et une foi encore plus sublimes. Doublement poétisée par la mort, Marie en réalité plane sur toute l'existence de Dickens. Tout ce qu'il pensait, voyait, rêvait de beau de bon et d'aimable, la lui rappelait sans cesse.

Aux chutes de Niagara, il aurait voulu qu'elle en jouît à ses côtés. Les paysages de l'Italie réveillaient les mêmes regrets. Tout cela paraît fort absurde à nombre de personnes; on est prêt à taxer Dickens de folie. D'autres savent que les tourments de l'imagination sont bien réels pour les âmes de feu, qui vivent alors d'une double existence. Poussée jusqu'au génie, la faculté créatrice rend la douleur comme la jouissance d'une intensité que la plupart ne soupçonnent pas.

David Copperfield ayant été terminé dans le courant de l'année 1850, l'auteur passa d'une phase d'angoisses à la réaction qui lui était habituelle, c'est-à-dire à une joie exubérante d'avoir mis au monde l'enfant bien-aimé de son cerveau.

Dans le cours de la production, qui se faisait comme toujours par livraisons successives, il avait essuyé diverses vicissitudes domestiques. La mort de sa sœur Fanny pour qui il avait une grande affection, le frappa singulièrement. « Dieu sait, dit-il après avoir assisté à ses derniers moments, combien le monde me paraît peu de chose. » Vers cette époque il fut assailli de nouveau par des tristesses indicibles; une prostration complète envahit tout son être et paralysa pour un temps jusqu'à sa puissance littéraire. Puis torturé d'une agitation inquiète, sans nom, il prononça ces étranges paroles : « Je me meurs du besoin d'être où je ne suis pas, d'aller n'importe où et j'ignore pourquoi... C'est comme si j'étais traqué, poursuivi....» L'âme, infinie dans ses désirs, tourmentait

Digitized by Google

le corps impuissant, et Dickens ne le savait pas. Son père mourut, et il perdit subitement, pendant qu'il dînait en ville, une petite fille qui venait de lui naître, et qu'il avait nommée *Dora*, confondant toujours ses affections naturelles et ses attractions littéraires. Cette double coïncidence le navra. Le jour où la grande Exposition de 1851 s'ouvrit à Londres, Dickens, bien qu'il aimât passionnément le mouvement, s'échappa de la métropole en proie à une vraie mais mystérieuse (pour nous) douleur de famille. Il reparut cependant pour assister le mois suivant au banquet Copperfield, où il se montra d'une gaîté bruyante.

Ces alternatives extrêmes ne l'avaient pas empêché de lancer dans le public son nouveau recueil, *Household Words*, dont le premier numéro parut en janvier 1850. Tout en y travaillant, aussitôt son œuvre de longue haleine achevée, il entreprit un autre roman. *Bleak House* commença à paraître dans les premiers mois de 1852. Le public y constata une légère altération dans la fraîcheur du génie de l'auteur; mais Dickens lui-même avait déjà devancé ce jugement avec une vivacité de regrets qui augmentait son mal. Conséquence plus déplorable encore, il redoubla d'ardeur pour les représentations théâtrales, toujours au profit de l'Association. Par une autre suite de la même cause, il mit encore à exécution un projet qu'il caressait depuis quelque temps? Non content de s'être donné en spectacle comme acteur, il avait imaginé de devenir lecteur de ses propres œuvres. La première séance publique de ce genre eut lieu à Birmingham en 1853. Ses amis comprirent qu'il dépassait la mesure de ses forces physiques, et Dickens le sentit lui-même : « Des murmures hypocondriques dans mon for intérieur m'avertissent que je fais trop... Ma tête est comme une bombe prête à éclater. » Loin de se rendre à ces salutaires protestations, il continuait toujours poussé par le besoin d'agir et par le succès croissant du nouveau genre auquel il venait de s'adonner.

Les trois années suivantes se partagent entre des voyages, des travaux littéraires et les représentations théâtrales. Il avait imaginé des jeux scéniques pour divertir ses enfants, mais il les prenait au sérieux lui-même par l'ardeur avec laquelle il s'y jeta et par l'importance des rôles qu'il jouait. Peu à peu, les notabilités de Londres affluèrent. La maison devenait trop petite pour contenir la foule, il ne restait qu'à augmenter le nombre des représentations. Alors on assiégea la maison pour avoir des billets, tandis qu'il régnait en dedans une confusion inextricable. Que pouvait être la vie domestique dans ce brouhaha perpétuel? Si Dickens jubilait, sa femme devait gémir, et peut-être le faisait-elle tout haut et trop haut. En tout cas « l'agitation inquiète, fé-

Digitized by Google

brile » augmentait chez lui ; son imagination était surexcitée et surmenée. Depuis 1854, cette surexcitation lui était devene habituelle. « Aujourd'hui écrit Dickens lui-même, mon unique soulagement est dans l'action... Je subis les conditions inévitables de mes facultés. »

Pendant ses voyages à cette époque, il exprime fréquemment pour son propre compte les désillusions de toute nature attribuées jadis par lui à *David Copperfield*. Il parle de « cette malheureuse perte, ou de ce vide qui se fait sentir, de cette existence si heureuse et pourtant si désolée, qui cherche la vie réelle dans les illusions, et qui trouve une dangereuse consolation dans la fuite du vrai. » Puis encore : « Les anciens jours ! les anciens jours ! s'écrie-t-il avec l'accent d'une douleur navrante, oh ! pourrais-je jamais les faire renaître ! Le spectre du passé grandit démésurément ! »..

M. Forster semble vouloir tout expliquer chez Dickens, ses voyages et ses représentations théâtrales, d'abord par une agitation nerveuse dont il n'était pas le maître, et ensuite par une altération de l'intimité conjugale. « Dickens, dit-il, n'avait pas trouvé à son foyer les satisfactions qu'un intérieur doit donner, satisfactions nécessaires à une nature comme la sienne. »

Cependant dans les intervalles passés en France de 1855 à 1857, le romancier travaillait avec un peu de son ancienne ardeur à *Little Dorrit*, œuvre qui renferme des pages charmantes, mais qui accuse en même temps un affaiblissement marqué de sa puissance créatrice. Lui-même il en fut consterné. D'autres l'ont blâmé davantage d'avoir transformé la Dora de *David Copperfield* en la Flora de *Little Dorrit ;* caractère où il se rit de son ancienne flamme, qu'il avait revue et qu'il trouvait changée à son désavantage. Mais Dickens, nous l'avons déjà remarqué, ne connaissait pas dans la pratique les délicatesses du cœur.

De retour en Angleterre, dans l'automne de 1857, il fit enfin à son ami des aveux précis sur ses chagrins domestiques. « Cela me soulage de vous dire quelques mots de ce qui a été longtemps renfermé dans mon âme. Il n'y a pas à s'y méprendre, cette pauvre Catherine et moi, nous ne sommes guère faits l'un pour l'autre. Elle m'agite et me fait souffrir, et je le lui rends sans doute avec usure. Bonne et douce comme elle l'est, cela n'empêche plus que nous ne soyons étrangement mal accouplés. Dieu sait que de son côté elle aurait été mille fois plus heureuse avec un autre, et certes il en est de même de moi. Je vois la chose venir depuis la naissance de Marie (sa deuxième enfant née en 1838) ; dans son intérêt autant que dans le mien, il devient nécessaire de prendre un parti. Toutefois je sais que

Digitized by Google

c'est impossible. Ne pensez pas non plus que je ne me trouve aucun tort, j'en ai sans doute, mais cela ne change pas l'état des choses. Il n'y a que la fin qui change toute chose. »

Le commencement de l'année 1858 vit s'augmenter les désagréments intérieurs, et enfin il fut question de séparation amiable entre les deux époux.

Il est instructif d'établir un rapprochement entre ces phrases du biographe : — « Le parti que prit Dickens de s'adonner aux lectures publiques pour en faire son métier résulte des troubles de son ménage dans les dernières années. » — « Le 29 avril 1858, il donna sa première séance payée. Avant la fin du mois de mai, la séparation avec M^me^ Dickens avait eu lieu. » Triste dénouement après 22 ans de mariage, et rupture d'autant plus regrettable que le principal *plaignant* constate l'absence de tout grief sérieux. La femme abandonnée demanda que son fils aîné pût la suivre dans sa retraite, et Dickens, un peu surpris, n'y fit pas d'opposition. Les autres enfants, dont deux filles et quatre garçons tous mineurs, restèrent avec leur père. Il était dans l'ordre des choses humaines que, riche et célèbre, il conservât la suprématie sur ces enfants, et l'on ne voit pas que la pauvre M^me^ Dickens, petite femme assez ordinaire mais bonne, ait même assisté au mariage de sa fille qui eut lieu quelques années plus tard.

Cependant le public blâma l'époux, et Dickens, craignant que les commentaires malveillants ne nuisissent au succès de ses nouvelles œuvres, crut devoir publier dans *Household Words* une justification de sa conduite. Cette lâcheté envers une femme impuissante à lui répondre souleva les cœurs honnêtes. On lui reprocha d'ignobles instincts, le goût des excitants; et peu s'en fallut qu'on ne le taxât d'immoralité pour n'avoir pas su supporter une compagne ennuyeuse. Mais le monde oublie vite les victimes dont le rôle est de s'effacer, tandis que Dickens conservait toujours le don charmant de savoir l'amuser.

Les lectures publiques de ses œuvres, lectures dramatisées qui devenaient de véritables scènes, furent pour lui une suite ininterrompue de triomphes. Il les donna consécutivement de 1858 à 1867, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, et puis aussi pour une société d'élite réunie à l'ambassade anglaise à Paris. Dickens recueillit ainsi des sommes énormes. Partout où il allait, la foule se pressait avide de l'entendre; quelquefois de jeunes élégantes ne trouvant pas à s'asseoir se couchaient par terre la main cramponnée au pied de la table où il lisait, et cet encens, aliment de sa vie intellectuelle, dédommageait l'auteur de bien des chagrins.

Digitized by Google

Dans l'intervalle dont nous venons de parler, il produisit encore une œuvre de longue haleine, *Great Expectations*, qui n'augmenta par sa réputation, sans discontinuer dans *All the Year Round*, nouveau titre de son ancien recueil périodique, ses délicieux contes de Noël.

Cependant la mort faisait autour de lui des vides pénibles. Il perdit plusieurs amis, parmi lesquels Thackeray, puis sa mère, et, coup plus sensible encore, un de ses fils parvenu à l'âge d'homme. Sa propre santé déclinait visiblement ; mais sans vouloir écouter les suggestions de la prudence ni les remontrances de l'amitié, il retourna en Amérique vers la fin de 1867. Son but était toujours de gagner de l'argent au moyen de ses lectures, il y réussit au delà de toute espérance. Treize cents livres sterling recueillies par semaine, soit un bénéfice net de 20,000 l. st. sur le voyage, tel fut le résultat matériel de son éclatant succès.

Toutefois le climat et la fatigue avaient beaucoup agi sur lui, et sa santé, lorsqu'il revint en Angleterre, était profondément ébranlée. Sa soif innassouvie, ses besoins continuels d'argent le portèrent à recommencer ses labeurs. Fatigues, maladies, sa forte volonté triomphait de tout. Un médecin l'accompagnait dans sa tournée, et Dickens, une montre à la main, savait au juste combien de minutes il pouvait résister sans s'évanouir. Cruelle persistance, digne d'un meilleur but. Une maladie sérieuse le força enfin à prendre quelque repos, mais ce fut pour recommencer par intervalles son travail jusqu'à ce qu'enfin il fit ses 12 dernières lectures publiques. Un discours touchant en clôtura la série et Dickens prit congé du public au milieu des larmes de l'assistance. Mais il n'avait pas renoncé pour cela à écrire, et depuis l'été précédent il travaillait dans ses *heures de repos* à *Edwin Drood*.

La reine Victoria ayant manifesté le désir en 1857 de voir Dickens comme acteur, celui-ci avait fait répondre avec morgue que « l'incertitude de la position de ses filles à la cour en pareille circonstance l'obligeait à décliner l'offre d'une salle de théâtre improvisée au palais. » A la suite de cette réponse, la reine consentit à assister à une représentation particulière organisée par elle sur les planches où Dickens avait coutume de paraître. A l'issue de la pièce, elle le manda pour lui témoigner son admiration, mais il s'excusa. Un autre fois la reine aurait voulu l'entendre lire ; mais les mêmes difficultés surgirent de part et d'autre. Enfin, en 1870, la reine Victoria ayant invité Dickens à venir au prochain lever, il y consentit volontiers, et sa fille fut également présentée.

La glace ainsi rompue d'une manière conforme à ses désirs. Dickens

Digitized by Google

qui, à part sa vanité, se faisait une idée juste du rôle paternel du souverain, put enfin frayer avec la royauté. Mais quelle ne fut pas l'ironie du sort ! Invité à un dîner sur le désir spécial du Prince de Galles, Dickens trop souffrant pour monter l'escalier, dut se faire porter jusqu'à la salle ; quelques jours plus tard, un bal de la cour où il devait conduire sa fille le trouva incapable de mouvement. M^lle^ Dickens dut s'y rendre sans son père, et peu de semaines après, l'illustre romancier avait cessé de vivre. Il expira dans sa propriété de Gadshill, comté de Kent, fruit aimé de ses économies et qu'il achevait d'embellir pour y passer sa vieillesse. Un épanchement au cerveau provoqué par des fatigues excessives avait hâté sa mort, qui arriva le 9 juin 1870. Jusqu'au dernier jour où il conserva la connaissance, l'infatigable écrivain ajoutait encore quelques pages au roman d'*Edwin Drood* qu'il dut cependant laisser inachevé.

Par un testament singulier, Dickens, père de 7 enfants (il en avait eu 10) dont plusieurs majeurs et déjà mariés, nomma pour exécuteurs de ses dernières volontés, M. Forster et M^lle^ Hogarth, une autre belle-sœur qui avait tenu sa maison depuis sa séparation. Quelques mots de tendre reconnaissance pour M^lle^ Hogarth, et un souvenir rancuneux à l'adresse de sa femme y causent au lecteur une impression pénible que sa foi sincère de chrétien humblement exprimée ne parvient pas à effacer.

L'homme a eu ses petitesses et ses défauts, mais à l'écrivain, au génie d'une imagination si riche appartient la gloire de n'avoir jamais terni ses écrits par une seule ligne où le moraliste puisse trouver à redire.

V. VALMONT

Digitized by Google

SOUS LA MONTAGNE. (1)

Lorsque l'on vient à vous parler, lecteurs, d'un lac Suisse aux eaux bleues, aussi claires qu'un rayon du soleil à son lever, mais adoucies çà et là par de larges ombres; d'un lac qui sommeille en souriant dans son grand berceau de montagnes s'unissant, s'ajoutant les unes aux autres, aussi haut que le regard peut atteindre leur diadème brillant de neiges éternelles; d'un lac qui porte, balancés sur ses flots, des groupes de bâteaux à voiles blanches et rouges, et qui baigne de ses flots limpides de gracieux villages nichés sous les noyers croissant sur ses bords avec les clochers aigus ou les tours rondes de leurs églises s'élançant comme des phares, avec les rameaux touffus des grenadiers fleurissant dans dess caisses peintes en vert à la porte de chaque maison, — lorsque donc l'on vous parle d'un lac aussi charmant, lecteurs, vous savez fort bien de quel lac il est question, et vous le saluez de loin d'un signe de tête et d'un sourire.

D'ordinaire les touristes arrivant à Lucerne sont tous prêts à faire la moue à cette gentille cité, parce que les Alpes ne s'y élèvent qu'à des hauteurs modestes, parce que Lucerne est une ville, parce qu'on y a de la chaleur et de la poussière en été : en un mot, parce qu'elle ne ressemble en rien aux châlets bruns cachés dans les sapins ou semés sur les pelouses vertes. Mais en vain les nouveaux-venus se croient trompés. Au bout d'un jour ou de deux, l'humble cité les a conquis. Vous voudriez inutilement résister, protester contre ce charme. Une magie douce et sereine exerce son mystérieux empire. Ici, c'est la forme des montagnes, la vivacité des couleurs, la suavité de l'air, la transparence de l'eau ; le bizarre profil des ponts couverts qui se recourbent et s'étendent; l'austère majesté enfin du Pilat, de ce vieux sommet qui, là-haut, siége et boude, ou attire, de temps à autre, sur sa cime, comme une aigrette, quelque bel éclair rosé. Et puis, non loin de là, le Lion helvétique, tant de fois reproduit en photographies chétives ou en mesquines sculptures sur bois, le Lion, disons-nous, se présente pathétique et agonisant sur sa couche rocheuse. C'est là que, fort et fier encore, il s'est étendu pour mourir; admirable de vigueur, d'audace, de jeunesse, dans le mouvement de sa griffe massive convulsivement crispée, dans l'expression de sa noble tête inclinée sous la lance. La griffe, hélas,

(1) Traduit de l'anglais, par notre collaborateur M. Etienne Marcel.

Digitized by Google

s'étend, glacée et allanguie; le dernier regard indigné pâlit sous la paupière; la tête, massive et royale, retombe sans force sur le bouclier brisé où fleurissent les lis d'une race superbe. Le serviteur fidèle a combattu jusqu'à la mort, et si le lis échappe à sa vigoureuse étreinte, c'est que la mort a vaincu le géant et que tout son sang s'écoule. Vraiment, en admirant ce monument splendide, en contemplant les combats et l'agonie du vieux lion, vous êtes tenté de pardonner leurs méfaits aux photographes.

Au jour où commence notre histoire, un mouvement inaccoutumé avait lieu dans les rues de la cité. On y pouvait remarquer surtout des étrangers et des villageois en grand nombre. L'on était sans doute à l'une des fêtes annuelles, qui attirent généralement beaucoup de visiteurs. Une grande variété de types, d'allures, de costumes distinguait cette foule animée qui passait, allant et venant le long des vieux ponts couverts, des rues étroites et mal pavées, ou sous les ombrages qui séparent les grands hôtels, envahis par les touristes, de la belle eau tranquille et bleue qui en vient baigner les murs. En ce moment, la chaleur du jour diminuait déjà; les passants semblaient moins affairés; ils avaient l'allure moins leste et moins vive; de grandes ombres transparentes s'étendaient sur le lac, d'exquises teintes d'opale se glissaient sur les monts, de légères vapeurs blanches s'envolaient vers l'azur des cieux. Les promeneurs allaient rêvant, le front pensif et l'air heureux, comme si cette calme beauté de la terre et du ciel avait, en charmant leurs regards, versé sa douceur dans leurs âmes.

Puis l'on vit, peu-à-peu, la foule s'avancer, par groupes, vers la cathédrale, gravissant lentement les degrés qui mènent à la porte de l'ouest, remettant son offrande au Suisse, entrant sous les voûtes et s'éparpillant à l'intérieur de la nef superbe et sombre. L'on n'y célébrait point d'office en ce moment; mais c'était l'heure où, chaque jour, les fameuses orgues se font entendre. Les touristes, en très grand nombre, avaient donc notablement abrégé leurs dîners de tables d'hôte, pour venir, en curieux, entendre et admirer. Bientôt la nef fut à-peu-près remplie; la musique commença; l'organiste, pressant les touches, en fit jaillir des torrents d'harmonie. D'abord un chaos mélodieux, un grand et sublime fracas: soleil et foudre, éclairs et pluie, cieux et ondées, mêlant leur souffle et leurs rayons. Puis une pause solennelle, durant laquelle chaque auditeur retient son haleine, écoute... C'est que de loin s'élève comme un insaisissable murmure, approchant, grandissant, s'étendant par degrés ainsi qu'une hymne attendrissante, chœur d'une lointaine procession déployée peu-à-peu. C'était la splendide « vox hu-

Digitized by Google

mana » que tous s'en vont entendre. Non pas pourtant une voix solitaire, mais un chœur, sonore et superbe, parfois resplendissant, parfois un peu voilé, dans lequel se distinguent, avec une délicieuse netteté, les tons aigus des jeunes choristes, les notes veloutées des ténors, les sons graves et pleins des basses. De temps en temps, l'organiste faisait sa rentrée, versant à flots sa tempête et ses foudres d'harmonie ; puis les douces voix s'élevaient, répandant leur prière, murmurant leurs accords.

Un jeune homme, une jeune fille, debout tous deux auprès d'un gros pilier, avaient, durant tout le temps de cette admirable exécution, écouté et rêvé en silence. Certes elle était bien jolie, avec ses longs cheveux blonds brillants, nattés avec une soigneuse élégance et enroulés sur son front pur au moyen d'une flèche d'argent. Elle n'avait pas une seule fois regardé son jeune compagnon ; elle semblait presque, — tant que dura le charme, — en avoir oublié l'existence. Lui, cependant, n'avait cessé de la caresser du regard, alors qu'elle était là, palpitante et émue aux accords de l'orgue splendide ; puis, quand la mélodie se tut, doucement il s'approcha d'elle et murmura timidement son nom, bien court et bien doux : « Else ! »

Elle ne lui répondit que par un petit mouvement d'impatience qui le rendit de nouveau silencieux durant quelques minutes. Après quoi il reprit, avec un embarras croissant : Else, ma bien chérie, il serait temps de partir... Voyez : l'église est presque vide ; l'oncle se fâchera, si nous ne songeons pas bientôt à nous en aller.

— Oh ! mon Dieu, Christian, — répliqua-t-elle, avec une pétulance enfantine, — vous m'avez gâté tout mon plaisir. De quoi vous mêlez-vous ? Vraiment, ces chants-là m'étaient descendus dans le cœur, et, maintenant, tout s'est envolé au bruit de vos paroles. Peut-on réellement entendre de semblable musique tous les jours, et s'y arracher si aisément, et l'oublier si vîte ? N'auriez-vous pas mieux fait de vous taire, respectant mon plaisir, me laissant écouter ?

A cette tirade assez énergique, bien que prononcée à voix basse, le jeune homme leva sur sa compagne un regard étonné, un peu triste, mais timide surtout. Ah ! certes, la gentille Else, en ce moment, était bien véritablement, bien cruellement ingrate. Qui donc l'avait amenée là, si ce n'était le bon Christian, toujours désireux de faire quelque aimable surprise, de procurer quelque plaisir à sa mignonne fiancée ? L'oncle de Christian était précisément sacristain de la cathédrale et le pauvre jeune homme avait eu à supporter, — de ce vieux garçon obstiné, qui n'aimait ni les amoureux, ni la jeunesse, — des regards et des reproches assez sévères pour faire tourner, en un clin d'œil, toute

Digitized by Google

une laiterie. Malgré tout, il était néanmoins arrivé à ses fins; il avait obtenu la permission de venir, avec sa fiancée, se mêler à la foule pour entendre les célèbres orgues. Puis, pendant tout le temps, bien long, lui semblait-il, qu'avait duré la musique, il n'avait eu garde de la troubler, il l'avait laissée à elle-même, sa blanche et jolie Else, au visage rayonnant, aux yeux doucement animés, dans le bleu desquels se réflétaient toutes les sensations, toutes les lueurs fugitives que versait l'harmonie dans ce cœur vierge encore. Pourquoi tant d'émotions, de respect, de silence? Le bon Christian, à vrai dire, ne le comprenait pas bien; mais il n'en vénérait pas moins les sentiments inconnus, les vouloirs passagers de sa mignonne amie. Seulement ses paroles si vives, presque blessantes, et son expression irritée lui avaient causé une sorte d'angoisse, muette mais profonde. Il n'y répondit cependant que par un regard humble, discret, dont elle aurait dû être touchée, mais qu'il lui était peut-être aussi difficile, à elle, de remarquer et de comprendre, qu'il lui était impossible, à lui, de demêler, de ressentir les émotions que la musique, versée à flots, éveillait dans sa jeune âme.

Au bout d'un instant, Else comprit qu'elle avait mal fait, et commença à se repentir. Elle avait, certes, un petit cœur bien léger, bien mutin, bien folâtre; mais il s'y amassait cependant une sensibilité secrète, une tendresse cachée, qui la portaient à souffrir du mal qu'elle pouvait faire, qu'elle regrettait vîte, et qu'elle aurait voulu réparer. Pourquoi avait-elle ainsi affligé ce pauvre Christian, lui, qui montrait tant de dévouement, tant d'attachement pour elle; lui, qui pouvait bien, dix fois par jour, commettre quelques menues sottises, mais dont le regard était si doux, et le cœur si tendre et si bon? Aussi s'approcha-t-elle de lui, avec une componction véritable, et elle passa sa petite main sous le bras de son compagnon.

— Vraiment, tu a raison. Il est temps de nous en aller. — Voilà tout ce qu'elle daigna dire. Néanmoins le bon Christian était déjà tout radieux, tandis que le vieil oncle Herman, qui les regardait s'éloigner de dessous les galeries du cloître, les trouvait trop joyeux pour lui. Tout en secouant la tête, il murmura amèrement:

— Les femmes ne devraient-elles pas être à cette heure au logis, puisque c'est le moment de traire les vaches!.. Hélas! ce garçon n'est qu'un fou, et son père, avant lui, en était véritablement un autre. Il n'y a rien pour eux de trop beau, ni de difficile, quand il s'agit de voir sourire une petite figure d'enfant avec un brin de blanc et de rose. — Et le bonhomme, ainsi grondant, laissa bruyamment retomber la porte de sortie sur les pas de cette gentille jeunesse.

Digitized by Google

La foule, en quittant la cathédrale, s'était dispersée çà et là. Les touristes anglais avaient promptement regagné leurs hôtels et leurs tables d'hôte; une bande de voyageurs Allemands, riant et causant à voix haute, se dirigeait sous les grands arbres vers le bâteau à vapeur. Christian suivait en silence sous les arceaux du cloître sa petite Else chérie; comme elle, il s'arrêta, lorsqu'elle se tint immobile pour admirer, dans le cadre d'un des arceaux gothiques, le souriant et beau paysage que dessinaient, au pied des monts, le lac, les vallées et les grands prés tout alentour.

— Oh ! il me semblait être au ciel ! — s'écria-t-elle alors, émue encore et ravie.—Je ne pourrai jamais croire qu'il n'y eut pas là-bas une vraie voix humaine qui chantait, priait si bien, ou se plaignait si fort. Dans quelque coin bien caché, sûrement on avait placé des choristes.

— Non, assurément non, — répondit Christian secouant la tête. — Une semblable tromperie ne pourrait pas être dissimulée longtemps. Et puis mon oncle s'est moqué de moi, lorsque je me suis avisé, un jour, de dire la même chose. — A cette réfutation tout-à-fait prosaïque, Else se sentit froissée, et rougit vivement.

— En vérité ! dit-elle. — Ah ! Christian, tu es bien habile !

Le pauvre garçon se rengorgea, prenant ceci pour un éloge. Puis il se sentit, naturellement, plus de courage pour continuer.

— Il est vrai que ces chants sont bien doux, — murmura-t-il d'un ton rêveur. — Je croyais entendre parfois la musique que font les anges.

— Eh bien, c'est là ce qui te trompe, — interrompit-elle, tout irritée. — Il faut vraiment être simple comme toi, pour venir me dire une chose pareille. La musique des anges ne nous aurait pas remués comme celle-là savait le faire; elle ne se serait pas, comme celle-là, versée au fond de notre cœur; elle nous aurait fait prier, adorer, voilà tout, mais nous n'aurions pas tremblé, gémi, ni pleuré avec elle. La musique des anges est plus tranquille et plus douce que celle-là. Ne comprends-tu donc pas que ce chant me rappelait un peu cette belle tête que nous avons vue aujourd'hui sous le pont, dans l'un des tableaux que je t'ai montrés ? Cette tête.. tu sais bien laquelle je veux dire ?... la plus triste, la plus belle de toutes !

— Laquelle ? — balbutia Christian. — Est-ce celle de l'abbé ?

— Celle de l'abbé, vraiment !

Et ici la gentille Else, exaspérée de la méprise, se détourna brusquement et se mit, de ses petits doigts blancs, à battre du tambour sur la pierre. Le pauvre garçon avait vraiment mis le comble au déplaisir

Digitized by Google

qu'il lui causait. Comment pouvait-il être assez borné, assez niais pour ne jamais rien comprendre !

— C'est que, vraiment, je n'entends rien à toutes ces sortes de choses, — reprit-il profondément confus, et cherchant son regard pour tâcher de l'attendrir.

Mais ce dernier effort fut vain ; Else sortit du cloître et s'éloigna, traversant le cimetière où les beaux rayons d'or brillaient sur les tombeaux. Christian la suivait humblement, le front baissé, les lèvres closes. Ils arrivèrent ainsi au bord du lac, sur l'étroite jetée au pied de laquelle toutes les barques étaient amarrées en longues files rouges, vertes, bleues. Else monta gravement dans l'un de ces petits bâteaux, qui paraissait moins léger, moins effilé que les autres, et dont la couleur était plus sombre. Sur le banc l'attendait son bouquet, tout ce temps oublié. C'était une grosse touffe de myosotis, qui avait été bleue et belle comme toutes les jolies fleurs de ces montagnes, mais dont les corolles légères s'étaient tristement flétries en demeurant là tout le jour, exposées au soleil brûlant. Else les prit sur ses genoux, et, fort contente de pouvoir contrarier Christian, qui les lui avait données, elle les éparpilla, comme sans y songer, les laissant négligemment tomber à l'eau l'une après l'autre. Cette petite vengeance accomplie, elle regarda malicieusement son fiancé, sous ses longs cils. Peine perdue, hélas ! ce petit mouvement de dépit était complètement inutile. Christian avait bien vu la destruction du bouquet s'accomplir, mais sans en deviner le motif. Puisque les fleurs étaient flétries, il était tout simple de les jeter ; et personne n'avait rien à dire. Else vit que sa vengeance était manquée ; elle en fut plus irritée encore. Aussi n'eut-elle plus pour son infortuné compagnon ni un geste, ni un regard. Ils voguèrent ainsi en silence, elle, sa jolie tête tournée vers l'amphithéâtre de montagnes, ses yeux bleus caressant le rivage opposé, sa main blanche trempant dans l'eau qui ruisselait entre ses doigts en gouttelettes brillantes ; lui, le front baissé, le regard humble, timide et silencieux, lançant son bâteau d'un seul effort, du premier coup de rame, bien loin de la flottille, et gagnant le milieu du lac.

Pauvre, pauvre Christian ! Certes il n'était pas nécessaire qu'Else la taquine cherchât à ajouter encore au chagrin qui gonflait son cœur. Tout simple et un peu lourd qu'il était, il ne comprenait que trop bien les moindres changements de ce visage aimé, la plus éphémère nuance, l'expression la plus légère, qui lui faisait, tout aussitôt, sa peine, ou son bonheur. Seulement il épiait, il saisissait ces métamorphoses subites, sans en pénétrer les raisons, et il n'y avait à ceci, assurément, rien

Digitized by Google

d'extraordinaire. La gentille Else, dans son impétuosité capricieuse, un peu sauvage, voulait toujours être comprise et, parfois même, devinée. Du reste, elle avait toujours été ainsi, avant comme après ses fiançailles. Peut-être cependant était-elle devenue, dans les derniers temps, un peu plus vive et plus volontaire. Parfois les jeunes gens, amis de Christian, riaient de lui, lorsqu'ils voyaient son bon et franc regard attristé par quelque mutine repartie ou par quelque vivacité de la fillette. Quant à Else, en enfant folâtre, elle aimait à sentir son pouvoir et ne se faisait jamais faute de l'exercer.

En ce moment donc, le jeune homme attristé ramait lentement, la suivant, l'épiant d'un regard un peu sombre, et trouvant si doux cependant de voir, tout près de lui, la jolie petite tête détournée dans sa bouderie, et les nattes brillantes, le cou blanc et rond, le beau bras d'un galbe si pur, tout cela si aimé, si charmant, et si hostile pourtant en cet instant de fâcherie. Il avait peut-être vaguement espéré que cette musique, — qui par malheur avait produit un si facheux effet, — attendrirait ce cœur résolu, adoucirait cette fierté coquette. Rien de tout cela n'avait eu lieu, et maintenant, moins que jamais, il comprenait la jeune fille, bien qu'il reconnût, — en l'exagérant peut-être, — sa grande supériorité ; bien qu'il portât lui-même Else la capricieuse à en abuser, tant il lui prodiguait le respect, les hommages. Un spectateur désintéressé eût été touché vraiment de cette humilité de Christian, si profonde, si sincère, qui l'élevait bien au dessus peut-être de la taquine fiancée, aux va-et-vient capricieux.

Quant à Else, elle était bien loin de connaître la valeur de cette affection, aux témoignages de laquelle elle s'était si promptement, si facilement habituée. Christian Amrhein était à ses yeux, aussi bon, aussi cher qu'un frère, bien qu'il lui parût être, en même temps, aussi stupide que les belles vaches blondes qu'elle trayait matin et soir. Seulement, étant très pauvre, la veuve Rothler, dont elle était la fille, désirait fort avoir Christian pour gendre, et Else, pour cette raison, avait consenti à l'épouser. De cette façon, elle allait le rendre ineffablement heureux, se disait-elle. Quant à elle-même... qui pourrait dire les projets d'avenir, les beaux mirages parfois rêvés qui se confondaient dans ses songes? A ces visions charmantes, Christian n'avait que bien peu de part. A peine l'entrevoyait-t-elle parfois, écrémant le lait pur, guidant les bœufs au pâturage. Cependant il devait s'estimer heureux et, surtout, fier de son destin. La coquette n'aurait toléré ni le mécontentement, ni la révolte.

Et Christian ramait toujours, se perdant, malgré tout, dans une douce contemplation de celle à laquelle il avait généreusement donné sa ten-

Digitized by Google

dresse et sa vie. La journée allait finir, le bâteau s'avançait lentement, laissant derrière lui de longs plis à la surface de l'eau verte. Autour du lac, les âpres montagnes montaient leur garde éternelle ; les arbres coloraient leurs feuillages de nuances plus sombres et plus moëlleusement veloutées; l'élégant clocher de la cathédrale se découpait en noir au-dessus des autres édifices; une petite lueur étincelait au sommet du Righi; une autre clarté, bien plus forte, scintillant à la cime du mont Pilat, envoyait jusque sur les eaux un rayon tremblant dans les vagues. Bientôt de nombreuses clartés s'allumant dans les cieux, combien de changeants reflets d'or venaient se briser sur les ondes! Et puis les cloches de l'église sonnèrent la dernière heure du jour: tout s'apaisa, tout s'assoupit.

Else la fiancée était trop impressionable pour ne pas ressentir cette douce influence du silence et du repos de la terre et de la nuit. Elle comprit soudain qu'elle n'avait pas été tout-à-fait raisonnable, surtout tout-à-fait bonne. Elle sentit son dépit s'éteindre peu-à-peu, et elle pensa l'avoir vaincu tandis que c'était elle-même, en ce moment, qu'un autre charme avait conquise. Le bâteau glissait doucement, lentement, toujours suivant le bord. Parfois un autre bâteau passait tout près d'eux, laissant après lui son sillon et le bruit léger de sa rame.

— Oh! comme tout ceci est beau ! — disait-elle recueillie, levant les yeux, joignant les mains. Elle savait bien que lorsqu'elle parlait ainsi, elle allait voir, par cela même, le visage de son fiancé se rasséréner tout-à-coup, et reprendre son bon sourire. Seulement il y restait, malgré tout, une nuance de tristesse qu'elle ne remarqua pas peut-être. Deux ou trois fois même il lui arriva de secouer la tête, bien qu'il gardât toujours son bon sourire pour acueillir ces enthousiasmes, ces étourderies d'enfant. Car Else, par un brusque changement d'humeur, était redevenue soudain animée et joyeuse. Joyeuse et animée elle fut jusqu'à ce que le bâteau s'arrêtât devant le petit port de l'un des villages épars sur les rives du lac; jusqu'à ce qu'elle s'élançât vivement sur les degrés de pierre, avant même que Christian eût le temps de lui tendre la main.

— Bonsoir, monsieur Christian Amrhein, s'écria-t-elle gaîment en s'éloignant dans l'ombre.

Debout et silencieux, il la regarda partir, la suivit des yeux dans l'obscurité aussi longtemps que le permit la nuit; puis, se détournant avec un soupir, il s'occupa d'amarrer le bâteau.

Digitized by Google

II.

Christian Amrhein et la veuve Bothler habitaient le même petit bourg, à quelques pas l'un de l'autre. Le village qui, au bord de l'eau, étale orgueilleusement ses maisonnettes, en longue file, et ses deux trois auberges avec leurs volets verts, leurs daturas blancs parfumés et leurs caisses de lauriers-roses fleurissant sous les balcons, s'éparpille ensuite, dans un désordre capricieux, aux flancs penchés de la montagne. Un torrent d'aspect assez modeste danse joyeusement sur ses degrés de roc; les petites maisons de bois, à volets bruns, sont entourées de jardinets tout mignons, de grandes prairies bien fraîches semées de fleurs bleues et roses, de beaux bouquets de noyers et de cérisiers groupés ça et là sur les pentes. Les hautes herbes qui croissent dans ces prés, étaient soigneusement réservées pour la fenaison; les vaches et les chèvres étaient alors rassemblées aux pâturages d'été, sur les plateaux des montagnes. Elles y avaient été conduites fort tard cette année-là. A différentes reprises, l'hiver était revenu; la neige avait reparu, blanchissant les montagnes à une époque où, au dire du vieux Wilhelm Stürm, le patriarche de l'endroit, elle ne s'était jamais montrée. Puis un froid âpre et continu avait longtemps persisté, gardant la neige haute et blanche jusqu'à ce que, soudain, un beau soleil éblouissant eût percé les nuages, et fait sourire et fleurir tout ce qui, en bas, l'attendait. Les tiges des pois, depuis lors, s'élançaient, souples et hautes; le lin croissait à vue d'œil; toutes les laiteries étaient en pleine activité, les moulins à huile réparés, les écoles interrompues. Et chacun s'était mis à l'ouvrage, taillant, bêchant, paissant les troupeaux, préparant le fromage et le beurre. Else, avec les autres jeunes filles, s'était rendue au pâturage communal; la veuve Bothler n'avait qu'une vache; néanmoins son modeste contingent de lait s'ajoutait au grand produit commun, et, à la fin de la saison, selon le rapport des inspecteurs, une quantité proportionnée de fromage et de beurre était remise à chaque propriétaire.

Les vaches de Christian étaient aussi à l'alpage, avec sa mère, sa sœur, et deux robustes filles chargées de les garder. Quant à lui, pour surveiller les travaux des champs, il avait dû rester à la ferme. Else, qui, à son départ, avait été confiée aux bons soins de M^me^ Amrhein, avait dû revenir pour quelques jours, sa mère étant malade et désirant la revoir, et alors, au milieu de toutes leurs occupations pastorales si naïves, si pures, Christian cherchant à procurer quelque agrément nouveau à sa gentille fiancée, était parvenu à arranger pour elle ce petit voyage de

Digitized by Google

plaisir. Depuis longtemps elle désirait aller à Lucerne et entendre les orgues fameuses. Aussi il n'avait pas hésité à la conduire, même en cette saison où, à la ferme, Hans et Karl réclamaient avec tant d'obstination l'aide de son bras robuste. Quel bonheur ce serait pour lui, pensait-il, de ramer à côté d'elle, si longtemps, sur les belles eaux du lac, et de voir briller, chemin faisant, ses jolis yeux malins sur sa figure rieuse!

Et maintenant il savait que dans un pareil rêve, tout n'était pas plaisir; que ces joies du printemps avaient leur amertume.

Jamais auparavant il n'avait aussi réellement, aussi douloureusement senti une haute barrière s'élever entre lui et la fiancée. Dans leur vie de labeur quotidien, cette différence était de beaucoup moins sensible. Souvent, il est vrai, elle avait paru contrariée de ce qu'il ne la comprît pas toujours, et il en avait été encore plus contrarié lui-même; mais ces nuages avaient passé comme le brouillard du matin flottant au-dessus d'eux, à la cime des monts, sans l'empêcher jamais d'apercevoir au-delà la douce perspective d'une vie d'amour, de paix et de félicité. Mais à présent il commençait à douter si ces nuages de l'avenir ne renfermaient pas pour eux maint hiver et maints orages; si ces tempêtes redoutées ne détruiraient pas à jamais la gaîté et le bonheur de sa gentille Else qu'il aimait tant? Peut-être bien son désir, son rêve à elle, s'envolaient-ils vers des espaces placés bien haut, bien loin, dans des sphères inconnues où il ne pouvait la suivre.... Et des âmes ainsi séparées peuvent-elles jamais s'unir? Voilà ce qu'il se disait gravement, tristement, sans la plus légère amertume. Son humeur sérieuse et douce était également exempte d'impatience et de soupçon. Mais l'humilité avec laquelle il acceptait de son Else chérie, menues offenses, fréquents dédains, n'empêchait pas sa raison, son bon sens, de conseiller son cœur et de le retenir toujours dans une voie droite et sûre. Elle avait consenti à l'épouser, il est vrai; mais si elle le trouvait trop inférieur à elle pour pouvoir l'aimer, il valait mieux assurément renoncer à ce mariage.

Il songeait ainsi, en marchant dans les hautes herbes et les fleurs, à travers la prairie, et en se dirigeant vers le torrent qui bondissait, murmurait, à quelques pas de là. Les idées, en vérité, ne lui venaient ni très promptes, ni très abondantes. Il lui fallait un certain temps pour rassembler, combiner, mettre en ordre les pensées qu'il nous est facile d'exprimer en peu de mots. Mais justement il aperçut sa fiancée au moment où il s'approchait d'un des conduits de bois rustiques qui, non loin de là recueillaient, emportaient et éparpillaient sur les prés la

Digitized by Google

belle eau claire aux paillettes d'argent. Else franchissait le seuil de la maison de sa mère; en voyant Christian, elle s'arrêta. Derrière elle, une vieille femme, déjà bien noire et bien ridée, sourit amicalement au jeune homme en l'appelant par son nom.

— Eh! eh! voilà comment, vous deux, vous vous rencontrez toujours? Va, Christian, je sais qu'auprès de toi elle est entre bonnes mains; voilà pourquoi je te la confie. Retournes-tu donc au pâturage, que tu sors de si grand matin?

— Non, pas maintenant, répondit-il. — Else va-t-elle donc y aller?

— Eh bien, après tout? Ne t'afflige pas mon garçon. Elle ne sera pas toujours là-haut, sur la montagne, reprit la vieille secouant sa tête brune, aux rares cheveux gris. — Cependant, réjouis-toi : il me faut bien la garder encore un jour ou deux. Je ne sais vraiment pas ce que j'ai; on dirait qu'un tourbillon me roule dans la tête. Seulement il faudrait aller là-haut prévenir Maria Walther, dont la sœur est revenue de Strasbourg, et Else s'est offerte pour cela. Pourquoi donc aujourd'hui ne travailles-tu pas dans les champs de la ferme?

— Le torrent, il me semble, est bien plus fort que d'ordinaire, reprit Christian, sans répondre directement à la question qui venait de lui être adressée. — Ce soleil est trop ardent : il fond la neige beaucoup trop vite. En tous cas, bonne mère, votre cabane est ici en sûreté, je pense, — continua-t-il en regardant tout alentour avec une certaine appréhension.

— En sûreté? Ah! je crois bien. Ma petite maison, sans qu'elle en ait l'air, est aussi solide que l'église. Occupe-toi plutôt de la tienne, Christian. Ta ferme sera bientôt dans le lac si nous avons seulement l'eau à la cheville ici.

— Oui vraiment; si l'une commence, l'autre suivra bientôt, — répondit-il d'un ton grave, avec un signe de tête affirmatif. Puis il fit quelques pas, gagnant l'ombre d'un grand noyer qui étendait autour de lui un cercle noir sur la surface dorée de la prairie. Else, qui s'était tue jusqu'alors, le suivit des yeux en silence.

— A-t-on vu jamais un homme aussi prudent, aussi soigneux de toutes choses! Ils s'inquiéterait vraiment de la moisson de l'année prochaine, — reprit la veuve Rothler souriant et courbant ses larges épaules.

— Oui, et il calculerait en même temps combien de livres de beurre il trouvera dans ses barattes, — ajouta la jeune fille, avec une expression de mépris que sa mère ne remarqua pas, ou à laquelle elle était accoutumée.

Digitized by Google

Toutes deux se turent, car Christian se rapprochait d'elles, de son pas élastique, ferme et presque élégant: « L'eau est haute, — affirma-t-il, — mais pas encore autant que je le croyais. Venez, Else, avec moi; nous verrons sur la montagne.

— Vous y allez donc? — murmura-t-elle, avec un air un peu las et nonchalant.

Un instant il se tut et la regarda attentivement avant de lui répondre. Elle avait ce jour-là une jupe courte, d'étoffe de couleur sombre, avec un corsage ajusté orné de broderies. La nuance foncée de ce vêtement faisait admirablement ressortir son teint blanc, ses tresses blondes, et l'élégante flèche d'argent qui traversait ses nattes d'or et ses yeux attendris, elle n'avait certes jamais paru plus brillante, plus belle et néanmoins, tandis qu'il la regardait, son cœur se gonflait d'une inexprimable douleur.

— Oui;... j'y vais... maintenant, murmura-t-il, si bas qu'elle put à peine l'entendre. Et ils s'éloignèrent tous deux alors sous l'ombre des noyers. La veuve les suivait des yeux avec un rayonnant sourire.

— Ils font un beau couple, ma foi... Oui, un beau couple, en vérité, — se dit-elle en rentrant dans sa maissonnette aux volets verts, aux fenêtres étroites et garnies de jolies fleurs alpestres. — Et dire que j'ai été autrefois gentille, ainsi que l'est ma fille à présent.

Cela était bien passé, pauvre mère Rothler! Maintenant, en vérité, personne n'aurait pu le croire.

Les deux fiancés s'étaient éloignés lentement, en silence. En ce moment, leurs cœurs s'entendaient peu; leurs esprits point du tout. Toutes les facultés imaginatives, les riches émotions dont Else était douée, avaient été réveillées, surexcitées en elle, par la splendide musique écoutée le jour précédent; par ces douces et puissantes voix lui parvenant la soulevant, comme sur l'aile des tempêtes. Cette sensation nouvelle l'oppressait, l'accablait en quelque sorte; elle ne s'en pouvait soulager qu'en la communiquant à autrui. Christian, le seul qui fût à sa portée, ne pouvait point, hélas! la comprendre. Aussi aurait-elle voulu qu'il fût bien loin, et qu'elle pût être seule avec ces verts buissons, ces herbes, avec les pentes de granit et le torrent majestueux. Aussi elle détournait les yeux, baissait le front, mutine et silencieuse. Quant à lui, il avait pris une suprême résolution, un de ces partis définitifs qui vous font frissonner sous une sueur d'angoisse et faiblir sous les battements de votre cœur qui proteste et gémit. Malgré cette souffrance, malgré cette agonie, sa détermination était inébranlable : il ne voulait plus céder.

Digitized by Google

Seulement les mots lui venaient difficilement; il devait, avant de parler, s'efforcer de retrouver sa force.

Un sentier assez âpre les avait conduits dans une étroite clairière d'abord, puis au milieu d'un bois de pins. Là le torrent bondissait, blanchissait, et les mouillait d'écume, les arbres détachaient leur profil noir sur un fond d'azur sans voiles; l'air limpide était embaumé des senteurs aromatiques des pins, des fleurs de la montagne et des hautes bruyères rosées. Au-dessus d'eux ils entendaient le tintement argentin des clochettes des troupeaux ou l'écho agreste, bizarrement prolongé, de quelque *tyrolienne* des pâtres. Là, dans ce bois charmant, sous ce riant soleil, près de son Else aux yeux bleus, le pauvre Christian sentait bien qu'il aurait trouvé un baume pour toutes ses plaies, un charme pour toutes ses douleurs, du bonheur pour toute sa vie. Et pourtant, quoiqu'ils fussent ensemble, leurs cœurs, — il le savait bien, — s'étaient dès lomptemps séparés.

— Combien il est ennuyeux!... C'est le torrent qui le préoccupe, — se disait Else, qui baîllait en regardant de côté.

Les idées de Christian, par malheur, prirent juste en ce moment la direction que la maligne jeune fille leur avait supposée.

— Certainement-là-haut les neiges doivent fondre vite, — commença-t-il d'un ton profondément sérieux.

— Le voilà bien!... Toujours dans les calculs! — pensa-t-elle, encore plus courroucée. — Eh bien, — reprit-elle tout haut, — je voudrais les voir fondre encore plus vite.

— Alors le torrent déborderait.

— Pourquoi pas?

— Mais c'est qu'il y aurait des malheurs; les récoltes seraient gâtées, — représenta-t-il avec une surprise et une gravité croissantes.

— Eh bien, tant mieux; cela ferait, du moins, un peu de changement! s'écria-t-elle, en frappant du pied et secouant la tête.

Il s'arrêta tout étonné et la regarda, en proie à une stupéfaction profonde. Un tel souhait lui semblait être si barbare, si peu chrétien, si contraire à la nature, qu'il en oubliait ses propres douleurs et ses perplexités.

— Oui, je le voudrais! — répéta-t-elle avec un soudain élan de passion et de colère. — La vie me devient vraiment insupportable et odieuse... Je meurs d'ennui en entendant toujours parler des mêmes choses du matin jusqu'au soir. Dans ce monde du bon Dieu, qui est si grand et si beau, n'existe-t-il donc rien en dehors de vos pâtures et de vos troupeaux, des vaches et des chèvres? Est-ce que pour moi, ce sera

Digitized by Google

toujours ainsi? Est-ce que rien ne devra, jamais, jamais, changer?... Je voudrais être morte — s'écria-t-elle avec un geste désespéré, s'arrêtant soudain au milieu de sa marche rapide.

Le jeune homme s'approcha d'elle; elle tressaillit alors et parut se calmer.

— Christian, mon pauvre ami, laisse-moi, — dit-elle, avec plus de douceur qu'elle n'en avait montré jusqu'alors. — Tu voudrais bien me consoler; mais, vois-tu, tu ne peux pas comprendre... Je ne sais vraiment pas ce que j'ai aujourd'hui : je suis fatiguée, ennuyée, méchante. Mais ce n'est rien, cela passera. »

Et comme son orgueil tombait, elle se prit à pleurer.

Le visage de Christian avait sensiblement pâli Aux yeux de l'honnête garçon, la douleur profonde d'Else était presque sacrée, et atteignait jusqu'à son cœur, bien qu'il y eût eu réalité, au fond de tout ceci, plus d'irritabilité nerveuse et de capricieuse agitation que de véritable souffrance. Ah! si du moins, rien qu'en l'animant, il avait pu la consoler! Et penser que, bien loin de là, pour la calmer, pour la guérir, il fallait se montrer courageux, pour toujours s'éloigner d'elle!

— Else, — commença-t-il d'une voix grave et profonde qui la fit, elle aussi, pâlir légèrement, car elle pressentait tout-à-coup qu'il allait lui parler sans crainte, — Else, dites moi : qu'avez-vous?

— Je ne le sais pas, — répondit-elle encore un peu irritée, s'étonnant de voir Christian s'intéresser à des sensations inconnues, lui qui d'ordinaire ne devinait rien de ce qu'il ne voyait pas. — Non; je ne le sais pas, vraiment, — continua-t-elle d'un ton rêveur, en détournant la tête.

— Mais moi, je le sais, — reprit-il, — et je vais te le dire. Pour toi, ma présence est un ennui, mon amour est un fardeau. Nous nous sommes connus, il est vrai, depuis nos premiers jours d'enfance, et c'est pourquoi j'avais pensé que tu avais quelque attachement pour moi, et que tu m'accepterais pour mari sans contrainte. Mais je m'étais trompé, poursuivit-il avec un soupir à la fois humble et doux. — J'aurais dû comprendre que je n'avais pas assez d'esprit pour flatter tes goûts de jeune fille, et mériter ton amour. Aussi je t'ai amenée ici aujourd'hui pour te dire... que tu es libre...

Ici, il s'arrêta soudain. Il aurait voulu s'expliquer mieux, mais la force lui manquait, la voix mourait dans sa poitrine.

Quand à Else, elle se sentait profondément surprise, et, s'il faut tout dire, légèrement blessée. Cette joyeuse perspective de liberté complète

Digitized by Google

ne laissait pas de la réjouir, assurément. Elle s'irritait, jusque-là, de ses chaînes, et ses chaînes étaient brisées. Mais comment s'imaginer que Christian pût vivre sans elle?... Lui, toujours si soumis, si humble, si dévoué!..

Aussi fit-elle quelques pas, à l'hombre des sapins, en se redressant fièrement et relevant la tête.

— Qu'ai je donc fait pour vous déplaire? — demanda-t-elle avec un accent de défi et d'orgueilleuse dureté.

— Vous, me déplaire! murmura-t-il. — Mais il parvint cependant à comprimer son émotion, et reprit d'une voix ferme : Je l'avais pensé quelquefois, depuis... depuis que je vous aime, mais hier seulement, j'ai bien vu, j'ai compris... Else chérie, qui pourrait vous en vouloir? Votre cœur à vous est tout plein de belles et grandes pensées que je ne comprends pas, que je ne puis atteindre, et cela vous irrite, vous afflige naturellement. Et si, maintenant, cela vous attriste, ce serait bien pis encore quand nous serions mariés. Par le cœur et l'esprit nous serions séparés. Non, Else, ce ne serait pas un véritable mariage.

Else attacha sur son visage un long regard de surprise. Elle ne se serait jamais attendue à ce qu'il pût penser ou parler ainsi, car le pauvre Christian avait une nature un peu lente, concentrée, exigeant une émotion violente, une force soudaine, pour manifester spontanément à la surface les trésors cachés au fond. Il y a assurément, une certaine humiliation, pour un observateur superficiel, à reconnaître son erreur concernant ces silencieuses natures, riches de profondeurs, de beautés jusqu'alors inconnues. Else était trop jeune encore pour s'être trouvée à même de faire cette observation ailleurs; mais elle n'en était pas moins étonnée, un peu triste, surtout pour le pauvre Christian, pensant plutôt à son chagrin à lui qu'à sa liberté à elle. Aussi, sans relever la tête, elle lui répondit lentement.

— Cela vaut peut-être beaucoup mieux ainsi... Mais toi, que feras-tu?

Il ne répondit pas. En ce moment, — Else le comprit bien, — il ne se sentait pas assez fort pour oser parler. Sa force l'aurait abandonné s'il lui eût laissé voir une seule de ses larmes. Quant à elle, mille sentiments divers troublaient et partageaient son cœur. Ses propres rêves, ses désirs, il est vrai, planaient bien au-dessus de lui; elle vivait, par l'imagnination, par la pensée dans un monde aussi supérieur à l'horizon borné du pauvre Christian que les sommets alpestres blanchissant dans la distance étaient supérieurs au blanc troupeau de chèvres errant dans la prairie. Pour aller jusqu'à lui, elle ne pouvait descendre. Elle

Digitized by Google

devait se maintenir, solitaire, à cette hauteur désolée. Mais, en dépit de ces vastes aspirations, elle ne pouvait s'empêcher de ressentir une véritable tristesse, douce compasion féminine qui répugne à l'idée des souffrances d'autrui. Else, un instant se sentit reine, et consentit, en même temps, à descendre les degrés de son trône. Ce sacrifice de Christian ne devait pas le condamner pour jamais à l'isolement, aux larmes. Aussi en lui souriant à demi, elle lui tendit la main avec une grâce naïve et une aimable timidité.

— Que rien ne soit changé entre nous, Christian, je vous en prie, dit-elle. — Je suis contente et ne regrette rien.

Il prit bien tendrement la main qu'elle lui avait tendue. Mais il ne laissa pas échapper le cri de joyeuse surprise auquel elle s'attendait, et lorsqu'elle arrêta sur lui un regard de reproche, il secoua doucement la tête. Elle supposa d'abord tout simplement que, selon sa coutume, il n'avait pas compris.

— Pour qu'elle raison veux-tu donc me quitter? — demanda-t-elle. — Est-ce dans mon propre intérêt?

— Non, Else; mais dans le mien, à moi.

Un nuage rose envahit son front, et elle essaya de retirer sa main, étroitement serrée. Mais il retenait, avec plus de force peut-être qu'il ne le croyait lui-même, cette petite main qu'il allait perdre pour toujours.

— Laissez-moi aller, laissez-moi aller, — criait-elle. — Car le dépit et la honte la gagnaient, et, s'il l'eût lâchée en ce moment, elle se fut enfuie, peut-être bien, jusqu'au sommet de la montagne.

— Attends encore un peu jusqu'à ce que tu m'aies entendu, — reprit-il avec une forte résolution dont elle subit l'influence. — Il y a aussi peut-être de l'égoïsme de ma part à te parler ainsi. Else, je ne désirais pas seulement te délivrer de ton fardeau; je pensais encore à moi-même. Le mari doit passer le premier, doit être le chef de la maison. Or, il ne serait venu qu'après toi, dans notre ménage. Je sais bien, ma chérie, que tu n'aurais jamais cessé d'être pour moi aussi bonne et aimable que tu es aimée; mais cela ne t'empêcherait pas de me considérer toujours comme bien au-dessous de toi, de m'ôter une grande part de ton cœur. Je le sentirais, va; et j'en serais bien triste. Pour nous deux, par conséquent, il n'y aurait plus de bonheur... Regarde, —continua-t-il avec un triste et doux sourire, — tu es l'eau brillante et belle qui court jusqu'au lac en bondissant sous les sapins; moi, je suis la pierre dure et grise sur laquelle elle s'étale et coule.

En parlant ainsi, il lâcha la petite main et il attacha un long

Digitized by Google

regard sur ce charmant visage comme pour s'abreuver encore, un seul moment, de ce bonheur auquel il renonçait pour toujours. Pour elle, elle bondit loin de lui, ainsi qu'un jeune faon sauvage, et gagna en courant le sentier escarpé.

Elle y courut à perdre haleine. Lorsqu'elle se hasarda enfin à s'arrêter, pour regarder autour d'elle, elle se trouva seule : Christian ne l'avait point suivie. Le petit bois de pins était en bas bien loin; l'endroit où elle se trouvait était complètement découvert; le soleil y caressait librement les fleurs aux couleurs éclatantes qui sortaient des hautes herbes. Lasse et découragée, elle continua d'avancer jusqu'à ce qu'elle eût rencontré un grand hêtre isolé sous l'ombre duquel elle se laissa tomber sans force. Elle ne pouvait pas se reposer alors, tant était violent l'orage soulevé dans son cœur. Le pauvre Christian avait, sans le vouloir, infligé à son orgueil une blessure bien profonde. Depuis qu'il s'était declaré, elle s'était toujours imaginée qu'il serait cependant très fier et tout heureux de la menue monnaie d'affection qu'elle pourrait garder pour lui, bien que les trésors de son amour ne dussent jamais lui appartenir, dans toute leur splendeur et toute leur plénitude. Elle s'était habituée depuis si longtemps à recevoir l'hommage plein et entier de cette souveraine tendresse, qu'il lui semblait tout simple et entièrement naturel de le voir versé à ses pieds dans toute sa plénitude, et de ne rendre en échange que ce qu'elle voudrait donner. Elle ne s'était jamais dit que lui aussi, enfin, pouvait s'apercevoir de ce manque de réciprocité et de cette insuffisance de tendresse. Il était en droit, certes, d'attendre d'autres résultats de leur engagement commun. Jusqu'alors elle avait gardé toute sa pitié pour elle-même; elle s'était crue incomprise, malheureuse, mésestimée; elle avait considéré l'unique don de sa main comme un inappréciable trésor. Et maintenant lui considérait les choses sous un bien autre aspect, car c'était lui qui la refusait, qui la rejetait loin de lui!

Des larmes de honte et d'orgueil blessé inondaient son visage. Puis, toute enfant gâtée qu'elle fût, un sentiment délicat de modestie et de réserve féminine excitait surtout ses regrets et déchirait son cœur: « Ah! qu'ai-je fait? qu'ai-je fait?.. Comment ai-je pu m'exposer ainsi à son mépris? — sanglotait-elle. » Ce mouvement tout nouveau d'humilité lui faisait rougir le front, même en cette solitude où nul regard humain ne la voyait pleurer. Et puis Christian ne lui avait jamais paru aussi digne, aussi beau, ne lui avait été si cher qu'en cet instant où il était perdu, perdu pour elle. Elle regarda, le long du sentier, aussi loin que sa vue pouvait atteindre. Peut-être la suivait-il; peut-être voulait-il

Digitized by Google

voir si elle était triste, afin de la rejoindre et de la consoler... Mais non, rien ne venait; elle regardait en vain. Un sentiment de honte la reprit; elle s'élança de son siége de mousse, courut et bondit plus haut cherchant quelque retraite inconnue où les sapins agrestes et la rose des Alpes pussent seuls partager sa douleur en la voyant pleurer.

ANN. THACKERAY.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES.

I.

En 1869, paraissait à Paris la première édition française d'un livre, auquel le nom de l'auteur et le talent très réel avec lequel il est écrit ont assuré un rapide succès. C'est le *Droit international codifié* de M. Bluntschli, professeur à l'université de Heidelberg, savant, publiciste, homme d'état, l'un des coryphées du parti national-libéral allemand. Je ne veux pas apprécier ici cet ouvrage, qui prête à de sérieuses critiques en raison surtout des principes généraux qu'il pose et de certaines doctrines qu'il offre comme des axiomes du droit des gens, tandis qu'elles sont tout au moins des opinions personnelles douteuses ou contestables. Il me suffira d'ailleurs de m'arrêter un instant à la préface, dont M. Laboulaye, le publiciste français bien connu, a orné le volume de son confrère d'outre-Rhin. Ces quelques pages nous donnent une idée très exacte de la tendance que cet ouvrage représente, et de la place qu'il prétend occuper dans la littérature politique.

« A cette société nouvelle et universelle, qui remplace peu à peu de » vieilles sociétés constituées pour la guerre, il faut, dit M. Laboulaye, » un droit nouveau qui réponde à ses besoins et à ses désirs. C'est » donc une bonne pensée qu'a eue M. Bluntschli de présenter sous la » forme d'un code, c'est-à-dire en quelques maximes claires et précises, » la subtance du droit international, tel que la conscience publique » l'accepte ou le demande aujourd'hui. »

Veut-on savoir maintenant quel est l'idéal de cette société nouvelle, célébrée par M. Laboulaye? « Abolir la guerre, ou du moins la civiliser » et la réduire, répandre jusqu'aux extrémités de la terre les bénédic- » tions du travail et de la paix, telle est aujourd'hui la grande ambition » des peuples : il faudra bien qu'elle gagne les ministres et les rois. » Plus loin, énumérant les progrès accomplis jusqu'à l'année 1869, il signale celui-ci : « C'est la guerre, dit-il, circonscrite entre les belligérants ou mieux encore entre les deux armées. Entre deux ou plusieurs nations belligérantes, les particuliers dont ces nations se composent ne sont ennemis que par accident; ils ne le sont point comme hommes; ils ne le sont pas même comme citoyens, ils le sont uniquement comme soldats. »

Je passe le reste de l'énumération pour arriver à la fin et j'y cueille

Digitized by Google

l'aspiration suivante : « Dans ce mouvement qui emporte le monde vers une libre et harmonieuse unité, qui peut dire où le flot s'arrêtera... »

Le livre de M. Bluntschli est donc le code du droit nouveau. Non pas que cet ouvrage réponde à un besoin, qu'il vienne compléter une lacune dans le droit des gens. En effet, un code du droit des gens n'est qu'un traité ayant la même valeur que tous les autres, mais revêtu de la forme des dispositions législatives. M. Laboulaye était même assez sceptique pour oser dire qu'il ne croyait pas que les gouvernements eussent l'intention d'adopter et de publier les textes formulés par M. Bluntschli; et même il ne le désirait point. « C'est, ajoute-t-il, à l'opi-» nion publique qu'il faut laisser le soin d'adopter et de propager les » principes du droit international; c'est à cette reine du monde qu'il » appartient de dicter des lois aux princes.... »

Cette opinion publique aime la liberté peut-être, mais elle aime surtout les droits de l'état; elle s'adonne au progrès matériel et à la perfection du mécanisme en toutes choses. Les principes sont pour elle l'accessoire : c'est un vêtement vieilli dont elle se débarrasse volontiers aussitôt qu'il la gêne, qu'il contrarie le développement humanitaire, les aspirations des peuples, la formation des grandes agglomérations nationales. Par dessus tout, elle adore la centralisation et travaille avec persévérance à perfectionner son instrument par excellence, qui est l'*état*, mais l'état entre les mains des libéraux.

Quelques mois à peine après que le confiant M. Laboulaye eut célébré, dans ses dithyrambes humanitaires, l'ère de paix qui semblait s'ouvrir, une guerre longue et sanglante éclatait entre l'Allemagne et la France. Elle jeta dans la controverse journalière de la presse une foule de questions, que l'on croyait reléguées pour toujours dans l'histoire des siècles moins civilisés. Aussitôt que la paix fut rétablie, la science s'en empara. M. Bluntschli ne pouvait rester en arrière. La « reine du monde » avait rendu de nombreux verdicts, et le publiciste allemand, que nous retrouverons au congrès de Bruxelles, s'est hâté de nous les faire connaître dans une nouvelle édition de son livre. Mais cette fois, M. Laboulaye, meurtri dans ses illusions, a laissé le soin d'écrire la préface à M. de Molinari. Celui-ci constate tristement que la paix est bien précaire, que la civilisation n'a point, autant qu'on le croyait, il y peu d'années encore, diminué les causes de guerre; qu'elle a plutôt contribué à les augmenter en multipliant, avec les relations de peuple à peuple, les occasions de querelle et les conflits internationaux.

Si M. de Molinari a dépouillé quelques unes des utopies de son confrère en préfaces, il est, lui aussi, un fervent disciple des idées modernes.

Digitized by Google

Son introduction exalte la guerre réduite aux armées, faites entre les états seuls, à l'exclusion des particuliers. Tout en signalant certaines pratiques suivies en 1870, qui ont rencontré l'adhésion presque unanime de l'opinion publique en Allemagne et que M. Bluntschli juge impartialement, il critique les lacunes de son livre, la complaisance avec laquelle le public allemand approuve des actes que la saine humanité et le progrès bien entendu ne sauraient sanctionner. Il lui reproche surtout de donner trop souvent carte blanche aux forts pour opprimer et dépouiller les faibles, en laissant dans l'ombre les droits et les devoirs de la communauté civilisée, sous le prétexte de respecter dans leur intégrité prétendue, l'indépendance et la liberté des états. De fait, une simple lecture permet de relever, dans la seconde édition du *code*, de nombreuses aggravations. M. Bluntschli a largement sacrifié aux dieux du jour ; l'expérience l'a instruit : il a mis à profit un principe que M. Laboulaye proclamait dans sa préface. En disant « qu'il y a longtemps qu'on a renoncé à l'idée d'un code éternel pour des peuples qui se modifient tous les jours; qu'avant d'imposer aux hommes un code immuable il faudrait pétrifier le genre humain, » M. Laboulaye ne se doutait guère que cet axiome essentiellement moderne servirait à justifier un changement complet dans des idées et des principes qui, deux années à peine auparavant, avaient été formulés comme l'expression presque parfaite de la législation internationale.

M. de Molinari, comme M. Blunschli, nage d'ailleurs dans les mêmes eaux. Il jette lestement par dessus bord une partie du bagage de 1869, pour se laisser aller au courant de la centralisation. La part concédée à l'action individuelle est toujours plus rigoureusement mesurée, le rôle que l'on assigne à l'état dans la vie nationale devient de plus en plus prépondérant. Bientôt il aura tout absorbé. C'est ainsi qu'une grande partie de la préface est consacrée à l'exaltation de la théorie de la guerre opérée exclusivement par l'état. Sous le prétexte d'exempter la population civile des maux de l'invasion, de séparer les foyers de la défense de ceux du commerce et de l'industrie, de prévenir une résistance impossible ou stérile, on en arrive à accroître outre mesure les droits de l'envahisseur et à lui rendre la tâche facile. Mais il est impossible de pousser à ses dernières limites cette distinction entre l'état et le particulier dans la conduite de la guerre. Quelle conclusion en tire M. de Molineri ? « Peut-être même vaut-il mieux que les lois de la guerre soient exécutées dans leur inflexible rigueur à l'égard de la population civile pour la détourner de prendre part à des luttes où elle s'expose, sans efficacité sérieuse, aux atteintes d'un appareil de

Digitized by Google

destruction devenu de plus en plus formidable. Tout ce qu'on peut faire, c'est de condamner et de dénoncer à l'opinion du monde civilisé les rigueurs et les déprédations qui ne trouvent pas leur justification dans les nécessités de la guerre. »

Voilà, en dernière analyse, ce que l'on croit pouvoir offrir aux populations accablées par toutes les charges de l'invasion, pour adoucir leurs maux et sauvegarder leurs droits. Tel est le principe qui domine la science contemporaine, et le seul frein — les nécessités de la guerre — qu'on trouve à opposer au droit du plus fort. L'esprit du livre de M. Blunschli, dans sa seconde édition enrichie par l'expérience de la guerre de 1870, est là tout entier, et il faut bien le dire, c'est là aussi l'esprit qui anime une trop notable fraction de l'opinion publique, de celle qui se prétend éclairée et aspire à conduire les masses et à régénérer le monde.

Le livre du professeur de Heidelberg avait mis à la mode les essais de codification du droit des gens. La guerre de 1870, je l'ai déjà dit, remua une foule de questions relatives aux pratiques de la guerre. On discuta âprement celles qui avaient été suivies de part et d'autre. En même temps, le conflit de l'Alabama, la constitution du tribunal d'arbitrage de Genève, la solution d'autres conflits déférés à la décision suprême de divers souverains attirèrent de plus en plus l'attention de la presse et des publicistes de toute sorte sur les principes essentiels des relations internationales, sur la neutralité, ses droits et ses devoirs, le réglement des coutumes de la guerre, les moyens de résoudre pacifiquement les différents, d'adoucir le sort des blessés et des prisonniers.

Toute une littérature nouvelle a pris naissance et elle donne fort à faire à ceux qui veulent se tenir au courant de la science. Du même coup, la maladie des congrès se développa d'une manière inattendue, presque inquiétante.

Cette manie est un des signes caractéristiques de notre temps. On fait des congrès de toute sorte, généralement pendant la saison d'été, de façon à occuper agréablement par un séjour à l'étranger les vacances des industriels, des professeurs, des fonctionnaires. Le droit des gens n'a pas été l'abri de la contagion, qui a même failli gagner la politique. Le succès du congrès de Paris de 1856 avait engagé plus tard l'empereur Napoléon III à essayer de cette panacée pour guérir l'Europe, bien malade au lendemain des annexions italiennes et à la veille des annexions prussiennes. Cet « essai loyal » de l'empereur, dont l'étoile commençait à palir en 1863, échoua complètement, et cela devait être. Les intérêts étaient alors — et ils le sont encore aujourd'hui — trop divergents,

Digitized by Google

les rivalités trop profondes pour qu'il fût possible de remanier la carte de l'Europe sans que la guerre eût, au préalable, fait taire les mécontents, et préparé les récalcitrants à recevoir sans murmurer les arrêts des vainqueurs.

Il est cependant un domaine spécial des relations internationales, qui se prête mieux à être réglé par des assemblées pacifiques. C'est celui de la bienfaisance, de l'humanité, mot dont on fait de nos jours un étrange abus. Dans ce domaine, les intérêts politiques, au moins, ne viennent pas tout entraver, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne se fassent point sentir. L'histoire de la conférence de Bruxelles en fournira bientôt la preuve à nos lecteurs.

Le premier congrès de cette espèce se réunit à Genève en 1864 à la suite d'une conférence préparatoire, due à l'initiative de quelques hommes, qui après la guerre d'Italie avaient attiré l'attention publique sur le sort malheureux des blessés et publié des écrits qui produisirent partout une impression vive et profonde. Les délégués de douze états prirent part à la conférence; ils rédigèrent un projet de convention en dix articles, auxquels adhérèrent presque tous les gouvernements de l'Europe.

C'est là l'origine de la célèbre convention de Genève de 1864 pour l'amélioration du sort des blessés des armées en campagne, et de l'association internationale dite de la *croix rouge*, à cause du brassard blanc à croix rouge qui en est l'insigne distinctif.

Le but de la convention est d'assurer le bénéfice de la neutralité aux établissements de secours pour les blessés et les malades, et au personnel de ces établissements. Elle stipule également que les habitants du pays qui porteront secours aux blessés, seront respectés et demeureront libres; ceux qui auront recueilli des blessés chez eux seront dispensés du logement militaire ainsi que d'une partie des contributions de guerre qui seraient imposées.

Quant aux blessés et aux malades eux-mêmes, la convention pose le principe qu'ils seront recueillis et soignés, sans distinction de nationalité. Ceux qui, après guérison, se trouveront incapables de servir, seront renvoyés dans leur pays; les autres pourront également être renvoyés, à la condition de ne pas reprendre les armes pendant la durée de la guerre.

Tout le monde connait les fruits qu'a portés la convention de Genève. Des associations se créèrent dans presque tous les pays. La guerre de 1866 leur fournit une première occasion d'exercer leur zèle charitable. Dès 1868, une nouvelle conférence se réunit à Genève, pour com-

Digitized by Google

pléter l'œuvre première, et surtout l'étendre aux guerres maritimes. Cette fois, elle ne rencontra plus la même adhésion unanime qui avait donné un aussi vigoureux élan à la création de 1864. L'expérience avait révélé certaines imperfections du premier traité. Les militaires, tout en reconnaissant que l'organisation de la charité sur les champs de bataille rendait des services immenses aux armées, n'étaient guère favorables à cette ingérance, au centre des opérations, de particuliers qui échappaient dans une certaine mesure au contrôle des généraux. De plus, l'assemblée de 1868 voulut trop bien faire; les articles additionnels relatifs aux luttes maritimes devaient soulever des objections en raison de la nature particulière de la guerre navale. Aussi les adhésions à l'œuvre de 1868 ne se donnèrent-elles que lentement. Plusieurs puissances proposèrent des amendements qui dûrent être adoptés successivement par tous les signataires. L'Allemagne hésitait à adhérer. Tout le travail de 1868 n'était d'ailleurs que préparatoire; il fallait une convention définitive, rédigée en toute forme. Au moment où éclatait la guerre de 1870 cette convention additionnelle n'était pas signée. Elle ne l'est pas encore aujourd'hui.

Il faut signaler ici, dans le même ordre de faits, un autre acte international, destiné également à adoucir les maux de la guerre et qui n'a pas eu la forme d'un congrès, mais dont les résultats sont pourtant les mêmes. En 1868, l'empereur de Russie prit l'initiative d'une déclaration collective, interdisant, d'un commun accord, l'emploi de petits projectiles explosibles. Ces projectiles causent de grandes souffrances, enveniment les plaies sans aucun effet utile pour le succès des opérations militaires. Ici encore aucun intérêt n'était en jeu, et l'on n'eut pas trop de peine à rallier les divers gouvernements à la prohibition de ces engins. Certaines résistances s'opposèrent, cependant, à ce que l'interdiction fut étendue à d'autres projectiles que ceux d'un poids inférieur à 400 grammes.

La guerre franco-allemande ouvrit un vaste champ à l'activité des sociétés de secours. Bon gré mal gré, et quels que fussent les inconvénients du brassard à croix rouge, les belligérants durent recourir largement à l'assistance des particuliers, citoyens des états en guerre et même des nations neutres. A la suite de ces batailles gigantesques, de ces siéges sans exemple dans l'histoire, les secours, quelqu'abondants et empressés qu'ils fussent, restaient toujours en dessous des besoins, des maladies, des misères de toute sorte.

L'Europe entière s'occupa d'organiser des ambulances, de leur fournir le matériel nécessaire, d'envoyer aux blessés des secours. Jamais la cha-

Digitized by Google

rité, inspirée par les mobiles les plus généreux et les plus purs, n'eut autant d'occasion d'essayer ses forces. Jamais, il faut le dire aussi, occasion plus belle ne se présenta pour les coureurs d'aventures, les amateurs de décorations ou de réclames dans les journaux. Le brassard blanc à croix rouge, insigne glorieux de tant de dévouements héroïques, devint un objet de mode et de parade. Sur les champs de bataille, les imperfections de l'œuvre de Genève se révélèrent plus que jamais. D'une part, les belligérants s'accusèrent réciproquement de violations de la convention; on se menaça même de la dénoncer en pleine guerre. D'autre part, les généraux se plaignirent de fréquents abus individuels; ils devinrent de moins en moins sympathiques à une œuvre qui apportait des entraves génantes à l'absolutisme terrible qu'un chef d'armée exerce sur le territoire occupé par ses troupes, quand il se trouve en présence de l'ennemi.

Après les désastres de l'armée française, on vit surgir une espèce nouvelle de misères, qu'on avait à peine entrevues dans les luttes précédentes. Des milliers, bientôt des centaines de milliers de soldats français étaient emmenés en captivité. Les autorités allemandes n'épargnèrent ni l'activité ni les soins pour organiser les dépots d'internement, et une fois que les prisonniers y furent installés, ils n'eurent guère à se plaindre du traitement qu'ils subissaient chez le vainqueur. Des témoins impartiaux, d'autant plus dignes de foi qu'ils étaient français, en ont donné des attestations publiques. Mais en attendant que cette organisation compliquée fût en mesure de répondre à tous les besoins, les malheureux qui avaient déposé les armes, souffrirent cruellement. L'opinion publique s'en émut chez les neutres surtout. Des comités s'improvisèrent; ils recueillirent d'abondantes aumônes et les distribuèrent pendant toute la durée de la guerre.

La fin des hostilités devait mettre un terme à ce travail charitable. Les promoteurs voulurent cependant donner à leur œuvre un caractère durable. La Belgique avait eu aussi son comité : en cloturant ses opérations qui avaient été fructueuses, il émit le vœu de voir étudier la formation d'une association permanente constituée sur le modèle de celle de Genève.

Cette idée ne tarda pas à recevoir un commencement d'exécution. Dès 1862, l'association britannique pour le progrès des sciences sociales s'était occupée du sort des prisonniers de guerre. Les mêmes hommes reprirent leur premier projet en 1872, et fondèrent à Paris une société, qui n'avait pas d'autre mission. C'était une branche d'une vaste association philantropique ayant son siége à Londres, et désignée sous le

Digitized by Google

nom d'*Alliance Universelle:* on créa en même temps un comité exécutif international, et c'est de cet enchevêtrement de Sociétés que sortit, au commencement de cette année, un projet complet de règlement concernant les prisonniers de guerre.

Ce projet, dont la rédaction est d'ailleurs excellente, résume, en 147 articles, les principales dispositions des règlements militaires des grands États de l'Europe, sur le traitement des prisonniers de guerre. Il fait même de nombreuses incursions dans le domaine du droit de la guerre en général ; c'est un véritable traité de la matière, définissant les devoirs et les droits des belligérants envers les troupes et les habitants de l'état ennemi, ses administrateurs, ses magistrats; il détermine les pratiques permises et prohibées, l'action des cours martiales, les règles relatives à la propriété privée, à la protection de la population pacifique, aux devoirs des neutres, à la position des volontaires, des soldats de la levée en masse, des espions, des messagers, des otages, de ceux qui ont mis bas les armes, des non combattants.

Une fois le projet rédigé, le comité exécutif s'adressa à tous les souverains, les invitant à envoyer leurs délégués à une conférence qui se serait réunie à Paris au commencement du mois de mai. On proposait la marche suivie à Genève en 1863. Une première conférence préparatoire se serait prononcée sur l'opportunité de démarches tendant à réunir un congrès officiel, qui aurait eu ensuite la mission de conclure une convention internationale.

L'initiative ne manquait pas de hardiesse. Une association privée prétendait entreprendre une réforme du droit des gens, sur des bases beaucoup plus larges que celles adoptées à Genève, et elle s'attaquait aux questions les plus délicates et les plus controversées des guerres contemporaines. Dans ces conditions, le succès eut été fort extraordinaire. Ce n'est pas au lendemain de la guerre d'Allemagne, en présence de rancunes politiques et nationales aussi vivaces, aussi profondes, que quelques particuliers, ne s'appuyant pas d'ailleurs sur un grand mouvement de l'opinion publique, pouvaient réaliser une œuvre devant laquelle la plupart des cabinets de l'Europe avaient reculé.

Un échec était donc à peu près certain. A ce moment, le comité exécutif de l'*Alliance Universelle* rencontra un puissant protecteur. Son idée fut reprise par le gouvernement russe et ce patronage efficace aboutit en quelques mois à la réunion du congrès de Bruxelles.

L'empereur Alexandre est un souverain qui s'occupe avec prédilection de ce qu'on est convenu d'appeler les questions d'humanité et de philantropie. Il a été le promoteur de la conférence de St-Pétersbourg,

Digitized by Google

qui a prohibé, en 1868, l'usage de certains projectiles explosibles. L'événement a prouvé que ce premier succès l'avait engagé à tenter de nouvelles réformes. A peine le comte d'Houdetot eut-il lancé son appel aux gouvernements, que la chancellerie russe lui répondit, par l'intermédiaire du prince Orloff, ambassadeur du Czar à Paris. Dans une circulaire portant la date du 6 avril, le cabinet de St-Pétersbourg communiqua cette réponse aux différents cabinets de l'Europe.

On apprit ainsi que l'Empereur Alexandre avait fait mettre à l'étude un projet complet, réglant les lois et coutumes de la guerre; que la rédaction de ce projet était déjà fort avancée, et que le gouvernement russe avait l'intention de le soumettre à tous les cabinets en leur proposant de réunir une conférence chargée d'en discuter les principes et d'en élaborer les détails.

Le czar reprenait donc, en son nom, le projet du comité français, et il devoilait un plan beaucoup plus vaste, conçu depuis longtemps. La question se présentait dès lors sous un aspect nouveau, politique bien plus qu'humanitaire. Du même coup, le comité de l'*Alliance Universelle* fut relégué à l'arrière plan. Au premier abord, ce patronage puissant et inespéré lui parut un gage certain de succès; il multiplia les démarches auprès des différents cabinets, et il crut que ses représentants seraient appelés à prendre une part active aux délibérations du congrès, dont la réunion n'était plus douteuse. Ces illusions furent de courte durée. Un premier ajournement de la conférence projetée à Paris, la remit au 18 mai. Bientôt le comte d'Houdetot et ses collègues purent se convaincre qu'on ne leur prêtait plus qu'une attention médiocre. Ils se retirèrent alors avec les honneurs de la guerre et abandonnèrent tout à fait leur projet de conférence préparatoire. Le réglement préparé par eux devait être simplement soumis au congrès, au même titre que toute autre proposition émanant de particuliers. Au congrès même, on n'en parla plus. Une dernière tentative du comité français tendant à solliciter l'accès de la conférence pour l'un de ses délégués, aboutit à un refus donné dans toutes les formes diplomatiques. L'affaire était devenue exclusivement politique et gouvernementale, et tous les états intéressés y apportèrent une attention proportionnée à son importance intrinsèque et à la haute qualité de son promoteur.

Adoucir les maux de la guerre avait été le mobile hautement avoué de l'empereur Alexandre, et le but unique du congrès qu'il proposait. Personne n'avait à ce moment de raisons pour refuser une invitation faite en termes courtois par un prince qu'aucun cabinet n'était certes d'humeur à froisser inutilement.

Digitized by Google

Au début, ni les gouvernements, ni l'opinion publique n'avaient cependant les moyens de se prononcer en connaissance de cause. Pour le faire, on devait avoir sous les yeux le projet qui allait servir de base aux travaux de la conférence. On ne l'attendit pas longtemps. Les premières ouvertures de la chancellerie russe dataient du commencement d'avril. Dès le 17, le projet était remis à Londres; le 27, on le recevait à Bruxelles. La dépêche du prince Gortchakow le présentait modestement comme le point de départ de délibératiens ultérieures. Mais en même temps qu'on invitait les cabinets à un échange d'idées, on annonçait que ce travail serait soumis au congrès dont la date était déjà fixée provisoirement au 27 juillet, et qui allait être appelé à donner à ce *réglement*, la forme d'un engagement définitif, revêtu de la force obligatoire d'un acte international. Tout était si bien prévu à l'avance, que Bruxelles avait été choisi pour siége de l'assemblée, sans même que l'on eût consulté à cet égard les préférences du gouvernement et du souverain de la Belgique. C'est au moins ce qu'il faut conclure de la correspondance diplomatique publiée au *Moniteur*. Ce choix était d'ailleurs formulé dans les termes les plus flatteurs pour le pays et sa dynastie. Le cabinet belge avait donc moins de raison encore que ses voisins de ne point se prêter aux desseins du Czar. Il fit comme les autres, et il accepta avec empressement.

Avant de rappeler quel est l'accueil que la presse et l'opinion publique firent au projet lui-même, il est nécessaire de nous arrêter à cette œuvre et de la faire connaître à nos lecteurs.

II.

Il n'y a guère d'œuvre de plume qui soit plus difficile que celle du législateur. Pour rédiger un code réglant d'une manière complète un ensemble de rapports soit sociaux soit politiques, il ne suffit pas, en effet, de formuler une suite de dispositions pratiques, qui se lient plus ou moins entre elles; il faut poser les principes fondamentaux, tracer quelques grandes divisions, déduire logiquement les règles essentielles, éviter surtout de se perdre dans des détails minutieux et superflus.

Tel est cependant le but que se propose le projet, sorti de la chancellerie russe, et dont l'auteur n'est pas connu. Le titre, les divisions, les prolégomènes, tout indique que l'on a voulu faire une œuvre d'ensemble et systématique. S'il s'était agi simplement d'adoucir les maux de la guerre, de régler mieux le sort des blessés et des prisonniers, de condamner certaines coutumes contraires à l'humanité, on s'y serait

Digitized by Google

pris tout autrement. Le problème aurait été envisagé au point de vue pratique, traité et résolu dans les formes que l'on a donné à la convention de Genève et aux actes semblables. Mais l'auteur a des visées plus hautes : il offre un projet de « convention internationale concernant » les lois et les coutumes de la guerre. » Il débute par quelques principes qui doivent sans doute avoir la valeur d'axiomes, puis il traite successivement en des sections distinctes, subdivisées elles-mêmes en chapitres, les droits des parties belligérantes l'une à l'égard de l'autre, leurs droits vis-à-vis des personnes privées, enfin les relations des belligérants entre eux.

Le projet comprend ainsi la partie la plus importante de la législation internationale. C'est avant tout une œuvre scientifique qui doit être jugée comme telle. On serait mal venu à invoquer, comme excuse de ses imperfections, une rédaction hâtive ou des préoccupations exclusivement politiques. Ces choses là ne peuvent se faire qu'avec précaution et maturité, et nous ne doutons pas que les publicistes choisis, par l'empereur Alexandre n'aient accompli leur tâche avec toute la réflexion et le soin que comporte un sujet aussi vaste et aussi important. Quoiqu'on en ait dit plus tard, il n'est donc pas possible d'admettre qu'on ait voulu soumettre à la conférence une simple esquisse, que l'assemblée devait élaborer et achever elle-même. Dans le projet de convention, comme dans tout projet de loi présenté à une assemblée délibérante, on doit donc retrouver la trace de la main savante et expérimentée de l'ouvrier, et les résultats de ses études, beaucoup plus sérieuses en tout cas que celles de délégués, hommes d'état, diplomates, généraux, versés dans les questions techniques, mais désignés à peine quelques mois à l'avance pour une discussion à laquelle un très petit nombre d'entre eux étaient préparés. Nous sommes ainsi autorisés à rechercher dans l'œuvre soumise au congrès une pensée nette et réfléchie, et à la soumettre dans toutes ses déductions à une critique consciencieuse et impartiale.

A ce point de vue, les hommes d'état appelés à prendre part aux travaux du congrès, ont regretté sans doute de ne point trouver à côté du projet l'exposé des motifs, qui semblait devoir en être le complément nécessaire. Cette lacune était d'autant plus frappante, que la forme laisse beaucoup à désirer en précision scientifique et même en correction. Elle dénote une plume qui est habituée certainement à manier la langue française, mais qui n'en connait qu'imparfaitement le caractère propre, les exigences et les délicatesses. L'énoncé des principes manque de netteté; quelques termes abstraits, vagues, reviennent trop fréquem-

Digitized by Google

ment; plusieurs d'entre eux sont même employés indifféremment pour désigner les mêmes choses. Il en résulte de fâcheuses confusions, surtout une absence de précision juridique, qualité indispensable d'une œuvre de législation, aussi bien et plus encore dans le domaine du droit des gens que dans celui du droit privé.

Il n'est pas, dans tout le projet, d'articles qui prêtent plus à ces critiques que les prolégomènes. A défaut d'exposé de motifs, c'est dans ces principes généraux que nous devons chercher la pensée qui a inspiré l'auteur et lui a servi de fil conducteur dans son travail. De fait, ils contiennent en germe l'œuvre tout entière et à ce titre ils méritent qu'on s'y arrête quelques instants.

L'auteur débute par une définition de la guerre. « Une guerre internationale, dit-il, est en état de lutte ouverte entre deux États indépendants (agissant isolément ou avec des alliés), et entre leurs forces armées et organisées. » On remarquera tout d'abord que l'élément moral, que tant d'auteurs s'efforcent de faire rentrer dans cette définition, d'ailleurs très discutée, est absolument laissé à l'écart. Et cependant n'aurait-il pas fallu en tenir compte, puisque c'est là que doit se trouver le seul frein que l'on puisse apporter à l'exercice de ce droit redoutable? Pourquoi ne pas restreindre la guerre, qui est un acte extrême de légitime défense, comme le dit justement M. Heffter, à la réparation d'un tort, au redressement d'un grief légitime ou à la défense d'intérêts essentiels? On n'empiéterait point sur la souveraineté qui revient à tous les états, et l'on en pourrait tirer des déductions importantes précisement dans l'ordre d'idées humanitaires, dont le projet russe prétend être la réalisation. Mais l'auteur a voulu marquer autre chose. C'est en circonscrivant la guerre aux gouvernements qui la dirigent et aux armées qui la font, qu'il croit arriver surtout à adoucir les maux qu'elle entraîne. C'est la pensée que j'ai signalée plus haut à propos du livre de M. Bluntschli, qui est accentuée de plus en plus. On écarte tout autre élément, pour ne plus laisser que celui-là dans la définition. Désormais, l'état seul exerce le droit, non seulement de déclarer, mais de conduire et de faire la guerre dans le détail. Sous le prétexte de ne point faire souffrir le peuple, on l'en exclut absolument. Il n'y a de lutte ouverte qu'entre les armées, et non entre les populations, qui doivent y demeurer étrangères. La guerre cesse en quelque sorte d'être un acte national, pour ne plus rester qu'un acte politique.

Ainsi énoncé, le principe semble n'être plus qu'un paradoxe, presque contradictoire dans les termes. Et cependant la science contemporaine tend de plus en plus à séparer les deux notions. Le principe de la

Digitized by Google

souveraineté du peuple vieillit et se trouve rélégué à l'arrière-plan ; il disparait devant l'axiome de la souveraineté de l'état. L'idéal politique est placé dans le développement de l'état, et non plus dans le respect du droit de l'individu. La conclusion pratique, c'est le despotisme à courte échéance.

Le projet russe offre dans le domaine du droit international un exemple curieux de l'application de ces doctrines, dont on a jusqu'à présent signalé les dangers, surtout en matière de droit public, dans le développement des institutions nationales. Quelques lecteurs croiront sans doute que j'exagère. On dit, et non sans raison, que c'est précisément l'action de l'état substituée à celle de l'individu qui constitue le progrès dans l'exercice des actes de violence qu'on appelle la guerre. Mais ce principe suffit-il pour tempérer les rigueurs de la guerre, et pour en adoucir les pratiques, lorsqu'on n'assigne à l'état lui-même d'autre frein que l'humanité vague et sentimentale des philosophes et des publicistes? Qu'on en juge en lisant les axiomes inscrits en tête du projet.

Après avoir posé, dans le § 1, le principe de la guerre circonscrite aux Etats et à leurs armées, l'auteur déclare que les opérations militaires ne doivent être dirigées contre les particuliers que pour autant qu'ils prennent une part active à la guerre. Ceci est absolument inexact. Que l'on suppose la guerre conduite d'après le principe inscrit à l'article 1er : il y a une foule de mesures militaires, complément de la lutte violente proprement dite, qui sont dirigées contre la propriété privée, et qui atteignent la liberté, souvent même la vie des populations paisibles et inoffensives : leurs maisons et leurs champs sont dévastés pendant la cours des batailles, leur existence est menacée dans les bombardements, elles sont privées de la liberté de circuler et d'agir lorsque les armées en marche se trouvent au milieu d'elles.

Aussi l'article suivant, qui est déjà plus dans la vérité des choses, vient-il contredire directement ces premières assertions qui ne sont rien moins que des axiomes. Il autorise avec une certaine restriction « tous les moyens et toutes les mesures » qui sont nécessaires pour atteindre le but de la guerre. Ici, il ne s'agit plus de distinction entre ceux qui prennent une part active aux hostilités et ceux qui s'en abstiennent. Les uns et les autres sont également atteints. Le frein doit être cherché ailleurs : « Il faut, dit l'auteur dans son langage peu élégant, que les moyens et les mesures soient conformes aux lois et coutumes de la guerre, ou justifiés par les nécessités de la guerre. »

Voyons maintenant comment sont précisées ces deux espèces de

Digitized by Google

règles qui doivent maintenir le belligérant dans la stricte observation de la justice et de l'humanité. Ici l'auteur, se souvenant sans doute qu'il ne faut pas abuser des définitions en des matières aussi délicates, emploie la forme négative : « Les lois et coutumes de la guerre interdisent les cruautés inutiles, et les actes de barbarie. — Les nécessités de la guerre ne peuvent justifier ni la trahison à l'égard de l'ennemi, ni le fait de le déclarer hors de la loi, ni l'autorisation d'employer contre lui la *violence* et la cruauté. »

Ainsi, les lois et coutumes d'une part, la nécessité de l'autre, autorisent tout, sauf la cruauté inutile et deux pratiques spéciales : la trahison et la mise hors la loi.

Les belligérants n'en seront guère gênés, car la marge est grande. On dira sans doute qu'il faut s'entendre sur ce qui est un acte de cruauté. Mais il n'est pas même besoin de chercher si loin. La cruauté est permise, d'après l'article suivant, quand il y a nécessité absolue, et les lois et coutumes n'obligent point quand la partie adverse s'en affranchit.

Ceci est inscrit en toutes lettres dans le § 5. Il permet les représailles, en guise de sanction à ces règles sévères, mais seulement comme un mal inévitable et sans perdre de vue les droits de l'humanité. Triste sanction : que de fois n'a-t-on pas violé les devoirs de l'humanité, tout en ne les perdant pas de vue ; ceci d'ailleurs n'est qu'un conseil donné sous une forme qui n'a rien d'impératif.

Vraiment, on ne saurait imaginer une confusion plus grande. Que reste-t-il de ces articles mal rédigés, diffus, contradictoires dans les termes ? et quelles sont les règles que le belligérant doit encore observer ?

Ainsi en résumé, on proclame le principe de l'action souveraine de l'état ; le sujet doit souffrir, il ne peut agir. L'état n'est tenu qu'à l'observation des règles conventionnelles, lois ou coutumes, sans traces d'autre frein moral ; car ces coutumes et ces lois émanent uniquement de son libre consentement et de celui des autres états ; il peut même s'en affranchir, en cas d'une nécessité dont il est seul juge ; mais on veut bien lui recommander d'avoir quelques égards pour la pauvre humanité, lorsqu'il exercera ses actes de violence, *même de cruauté*.

N'avions nous pas raison de dire que la guerre ainsi entendue est un acte politique, qui n'a plus rien de national, et les principes que l'on nous offre comme le dernier terme du progrès ne nous menacent-ils pas d'un despotisme international à courte échéance ?

Telles sont les idées fondamentales, sur lesquelles tout le projet de

Digitized by Google

régénération du droit de la guerre a été bâti. Voyons maintenant les détails de cet intéressant et noble édifice.

Malgré les contradictions étranges que je viens de signaler, et qui doivent être attribuées uniquement à l'incertitude dans les principes supérieurs ou à leur absence complète, il serait injuste de prétendre que l'auteur du projet a voulu affranchir les belligérants de tout frein. Une plume malhabile a très imparfaitement servi sa pensée. Ce ne sont point en effet les règles positives qui font défaut : on a voulu au contraire donner une forme très précise à certains principes, dont l'ensemble forme un réseau à mailles étroites, destiné à mettre le faible à la merci du fort.

Les dispositions spéciales sont inscrites dans 72 articles répartis en quatre sections : 1° des droits des parties belligérantes l'une à l'égard de l'autre ; 2° des droits des parties belligérantes par rapport aux personnes privées ; 3° des relations entre les belligérants ; 4° des représailles.

Cet arrangement systématique prête à la critique ; il en est de même de la disposition des chapitres qui forment chaque section. Le développement logique n'est pas toujours observé. Des matières importantes sont traitées dans trois ou quatre chapitres différents, par morceaux, en quelque sorte. Il en résulte des répétitions fastidieuses, et même des contradictions apparentes. Ces observations s'appliquent surtout à la définition des parties belligérantes, aux effets de la guerre à l'égard des particuliers. Enfin, on ne comprend guère pourquoi l'auteur consacre une disposition spéciale aux représailles, qui devraient, semble-t-il, être simplement un appendice ou un chapitre spécial de la 1re section, traitant des droits des belligérants l'un vis-à-vis de l'autre.

Ce n'est pas le lieu de s'arrêter à ces critiques qui mèneraient trop loin. Je ferai de même pour les lacunes que présente le projet, et qui sont très nombreuses. Les titres donnés à l'œuvre tout entière et à chacune des sections ne répondent pas aux matières qu'elles contiennent. Un grand nombre de lois et de coutumes importantes font absolument défaut. Ces lacunes, d'ailleurs, s'expliquent par deux motifs.

Il est probable que le projet primitivement élaboré par la chancellerie russe était plus complet. On l'a sans doute écourté par raison politique. La réunion de la conférence allait mettre en présence les acteurs de la dernière guerre ; en soulevant des questions qui avaient donné lieu aux plus vives controverses, on pouvait rouvrir des blessures mal fermées. Pour arriver à une entente, il fallait écarter au préalable certaines questions brûlantes. La chancellerie russe l'a d'autant mieux com-

Digitized by Google

pris que les premières ouvertures faites à l'étranger avant la communication du projet, ont dû manifestement soulever quelques-unes des appréhensions qui se firent jour plus tard d'une manière non déguisée. Pour les calmer, on insista dès l'abord sur le but humanitaire de la réunion projetée. Mais il est probable aussi que, lorsque les réserves arrivèrent à Saint-Pétersbourg, le siége était fait, c'est-à dire le projet terminé. Il aurait dû être refondu sur des bases tout à fait différentes si l'on avait voulu s'en tenir uniquement aux dispositions destinées à adoucir les maux de la guerre. On se borna donc vraisemblablement à retrancher quelques chapitres.

Les lacunes s'expliquent encore par un autre motif.

L'idée dominante de tout ce travail, je l'ai déjà dit, c'est qu'on sert le mieux la cause de l'humanité en restreignant la guerre aux seules armées. L'auteur s'est donc placé au point de vue exclusif des droits de l'état belligérant à l'égard de la personne et des biens des particuliers, de la population pacifique. Les relations des belligérants entre eux tiennent une place accessoire. Une douzaine d'articles à peine sont consacrés à ce sujet, qui comporterait de plus grands développements. Aussi, le projet aurait-il eu une apparence plus homogène, si l'on avait retranché tout ce qui touche aux parlementaires, aux capitulations, aux armistices. On aurait changé le titre, qui est trop vaste, élagué les principes généraux qui sont malheureusement rédigés, et divisé ce qui serait resté en deux ou trois sections, comprenant les lois de la guerre à l'égard des personnes, — celles qui prennent part à la lutte d'abord, puis celles qui sont étrangères aux armées, — enfin les droits du belligérant sur la propriété publique et privée. Le projet tout entier y aurait gagné en logique et en netteté. Comme en définitive, c'est là l'idée qui a inspiré l'auteur, et le but qu'il poursuivait, c'est également à ce point de vue que je me placerai pour faire connaître son œuvre dans ses traits essentiels.

Nulle part le défaut de système du projet russe n'est plus frappant que dans les dispositions qui ont trait à la distinction entre belligérants et non belligérants. En bonne logique, après avoir posé le principe que ce sont les états et non leurs sujets qui se font la guerre, il fallait tout de suite déterminer quels sont ceux qui, autorisés à faire la guerre au nom de l'état, ont le droit d'en revendiquer les priviléges et sont soumis à l'observation de ses lois. Cette définition doit être la base du travail entier, elle a même des conséquences importantes en ce qui concerne les biens de l'ennemi. Et cependant le projet débute par un chapitre qui

Digitized by Google

traite du territoire occupé, et des droits qu'y exerce le belligérant. Mais comment peut-on savoir en quoi consiste l'occupation, lorsqu'on ignore quels sont ceux qui peuvent occuper? Ce manque de logique est choquant; il nous oblige à recueillir et à coordonner des notions éparses à travers tout le projet.

La guerre de 1870 a fait surgir sur ce point une controverse, appelée à jouer un grand rôle dans les luttes futures. Auparavant, il est vrai, la doctrine s'était efforcée de tracer une distinction entre ceux qui prennent part aux hostilités et ceux que l'on en doit exclure. Mais la question n'avait qu'une importance secondaire. Les armées permanentes n'embrassaient qu'une minime fraction de la population; tous les états avaient un intérêt égal à user, en cas d'invasion, du secours précieux que leur offrait la résistance spontanée des populations. De plus, à mesure que la science militaire et les moyens d'action se perfectionnaient, les guerres devenaient plus courtes. La guerre de 1859 en Italie, celle de 1866 en Bohème furent de rapides et brillantes expéditions militaires. Quoique notablement plus longue, la guerre de Crimée n'avait pas eu un caractère différent. En 1870, on rentra dans l'ère des luttes nationales, et l'on doit malheureusement en prévoir de nouvelles avant la fin de ce siècle.

Cela se comprend sans peine. Le service obligatoire et beaucoup d'autres causes, trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, ont donné aux armées un développement immense. Tous les états se laissent entrainer à accroître leurs forces militaires, mais ils n'y réussissent pas tous également bien. Il en résulte que celui qui dispose des troupes les plus nombreuses, les mieux organisées, les plus mobiles, a un intérêt évident à empêcher que son adversaire ne puisse fortifier les siennes, en s'appuyant sur le concours spontané de la population pacifique. Une armée, il est vrai, ne s'improvise pas, et des recrues levées fraichement sont plutôt un embarras qu'un secours. Mais quels que soient le nombre et l'excellence des soldats ennemis, rien ne paralyse davantage l'action du belligérant envahisseur, que la résistance d'une nation entière, animée d'un esprit de patriotisme et de sacrifice, faisant la guerre de guerillas loyalement, mais sans trève ni repos, coupant les communications, cachant les vivres, sachant détruire à propos tout ce qui peut être utile à l'ennemi, et aidant, avec intelligence, les troupes régulières par tous les moyens qu'offre la connaissance parfaite du pays envahi.

En 1870, pour la première fois depuis un demi siècle, on a su ce qu'était une invasion accomplie avec l'appareil redoutable dont les

Digitized by Google

progrès modernes ont doté l'art militaire. Pour la première fois, on a pu apprécier la nature de la résistance d'un peuple à la fois courageux et patriote. Deux faits, dans cette longue lutte, ont, à ce point de vue, particulièrement attiré l'attention. D'une part, la faiblesse et l'impuissance des armées formées à la hâte, mal organisées, véritables troupeaux que des officiers novices et incapables menaient à la boucherie ; d'autre part, la rigueur extrême dont usaient les Allemands pour réprimer toute tentative de soulèvement dans les pays occupés, pour empêcher l'action des francs-tireurs se levant spontanément et agissant à leur guise. Tout le monde connait les nombreux et tristes épisodes d'otages, de contributions, d'amendes, de responsabilité des communes, d'incendie des villages, qu'on punissait pour les méfaits de quelques individus coupables d'avoir pris les armes ou entravé les opérations militaires. Ces mesures draconiennes dénotaient chez les Allemands des craintes sérieuses. De fait, elles ont réussi à prévenir plus d'un soulèvement dangereux, et permis à l'armée assiégeant Paris de poursuivre l'attaque en toute sécurité sans que ses communications avec la base de ses opérations fussent jamais coupées.

La pratique de la guerre s'est ainsi présentée sous un aspect différent des luttes antérieures, entrevu déjà en 1866. Avant que les hostilités eussent cessé, les controverses les plus amères avaient surgi dans la presse des deux pays, et elles ont occupé tous ceux qui ont écrit sur le droit des gens, bien plus que les lois et les usages de la lutte proprement dite entre soldats ennemis. Tout se concentrait dans les rapports de l'armée avec la population paisible, qui avait ses foyers à défendre. Deux écoles ont pris naissance, mais, il faut le reconnaître, celle qui est favorable aux grandes armées rencontre le plus grand nombre d'adhérents. Il n'y a là rien qui doive nous étonner, car c'est la cause du plus fort, et elle s'accorde parfaitement avec les tendances politiques de notre époque, que j'ai essayé de caractériser plus haut. Il suffisait d'ailleurs d'accentuer l'impulsion donnée depuis longtemps à toutes les branches du droit public et qui trouvait, dans ces théories, une éclatante confirmation. Les auteurs devinrent donc de plus en plus sévères ; on se plaça de plus en plus au point de vue de l'envahisseur, et on jeta sur le tout le voile spécieux de l'humanité. Le projet russe ne pouvait être inspiré par un esprit différent.

Tous nos lecteurs savent ce qu'on entend par droits des belligérants. C'est l'ensemble des priviléges concédés à ceux qui prennent régulièrement part aux hostilités. Le plus important est celui d'être traité en prisonnier de guerre, c'est à dire d'avoir la vie sauve, et d'être seulement

Digitized by Google

privé de la liberté quand on met bas les armes et qu'on se rend au vainqueur. Celui qui ne jouit pas de ces priviléges est, dans le cas de capture, soumis aux lois militaires, ou poursuivi judiciairement, comme l'exprime délicatement le projet russe, c'est-à-dire fusillé après une procédure des plus sommaires.

Or ces privilèges, on les réserve aux soldats faisant régulièrement partie de l'armée. Non pas qu'on veuille en exclure absolument tous ceux qui prennent les armes pour la défense de la patrie. Mais ils sont astreints à des conditions rigoureuses. Pour être considérés comme belligérants, il faut « qu'ils soient organisés en *corps* ; qu'ils aient à leur tête un chef responsable pour ses subordonnés ; qu'ils soient soumis au commandement général ; qu'ils aient un signe distinctif extérieur, reconnaissable à distance ; qu'ils portent les armes ouvertement ; que dans leurs opérations, ils se conforment aux lois, coutumes et *procédés* de la guerre. »

Je ne m'arrêterai pas ici à discuter dans le détail ces diverses conditions ; lorsque j'exposerai les débats de la conférence, ce sera le moment d'y revenir. Il suffit de remarquer que les obligations imposées aux volontaires équivalent à une incorporation dans l'armée régulière. On n'accorde le privilège qu'aux mobiles, on le refuse aux francs-tireurs, pour parler le langage de la guerre de 1870. Rappelons à ce propos qu'à cette époque les Allemands ont même été plus loin, et qu'au début de la controverse, ils allaient jusqu'à exiger un uniforme complet.

Le projet russe est plus modéré sur ce détail, mais dans l'ensemble il rend impossible la levée en masse faite pendant l'invasion, lorsque les moyens d'organisation font défaut ou sont insuffisants, ce qui arrivera presque toujours, à moins qu'on n'organise la nation entière en véritables armées pendant la paix. C'est donc toujours l'action omnipotente de l'état qui est seule permise ; l'individu, le citoyen ne peut prendre part à la guerre qu'en devenant un engrenage de la grande machine gouvernementale ; et si la machine est dérangée ou ne fonctionne plus il devra rester inactif en présence de l'ennemi.

Sans doute, je n'entends pas justifier celui qui quitte son foyer le soir, pour aller s'embusquer au coin du bois, y abattre les soldats isolés et rentrer au logis après avoir caché son fusil.

Mais qui ne voit qu'on peut faire la guerre très loyalement en n'étant pas en relation avec « le commandement général ». Le projet russe d'ailleurs ne condamne pas seulement celui qui fait la guerre isolément et pour son propre compte, mais même les *corps de troupes* qui seraient levés par des communes, par un canton, même par une province, aussi

Digitized by Google

longtemps qu'ils ne sont pas « soumis au commandemant général. » Ce sont alors des *bandes armées*, qui ne sont pas considérées comme des ennemis réguliers, et.... qu'on fusille.

Ce n'est pas tout. Plus loin, à propos « des droits des belligérants sur les personnes privées », l'auteur revient sur le sujet, qui n'est d'ailleurs que fort incomplètement traité dans le second chapitre. La question est envisagée ici sous un autre aspect : deux dispositions, les articles 45 et 46, règlent les devoirs des habitants d'un pays qu'on envahit et qui veulent combattre l'ennemi.

Lorsqu'on en est à une simple attaque et que le pays n'est pas occupé, dit l'article 45, la levée en masse est permise; ceux qui la composeront seront considérés comme belligérants. Au premier abord, on pourrait croire que c'est là une grande concession. En réalité, il n'en est rien : car, dans l'opinion de l'auteur du projet, la règle générale, c'est l'article 9 posant les conditions indiquées plus haut, et cette règle doit s'appliquer toujours, même à la levée en masse. Il faudra donc que les habitants veillent à se pourvoir en temps utile du signe distinctif, du chef responsable, de relations régulières avec le commandement général. A la rigueur, on pourrait trouver que cette dernière condition n'est pas applicable au cas de soulèvement en masse; mais les autres restent debout et elles suffisent pour faciliter singulièrement la tâche du belligérant envahisseur. L'article 45 nous semble une véritable garantie de sécurité pour lui; il peut surprendre autant qu'il le veut: mais il est certain de n'être jamais surpris, car il est absolument impossible aux habitants d'organiser la résistance contre un ennemi qui se présente inopinément. C'est très commode pour l'envahisseur.

Quant aux habitants d'un pays occupé, le projet est envers eux d'une sévérité plus grande encore. La règle est simple : tout soulèvement est interdit. Ceux qui s'aviseraient de prendre les armes, avec ou sans les conditions de l'article 9, sont traités comme s'ils se révoltaient contre leur souverain légitime, et même beaucoup plus sévèrement. Dans le premier cas, ils seraient sans doute condamnés à la détention dans une forteresse et probablement amnistiés, à moins d'être les chefs de la sédition, et encore.... Mais s'il s'agit de lever le bras contre un usurpateur, le fît-on le plus loyalement du monde, et par l'ordre même de son prince, on est « déféré à la justice militaire », c'est-à-dire, fusillé.

Ces principes semblent n'avoir d'autre but que d'étouffer dans son germe toute initiative individuelle et de tuer le patriotisme. Voyons maintenant comment l'on traite cette population, à laquelle il est aussi strictement défendu de fournir des soldats à la patrie, et que l'on

Digitized by Google

veut maintenir à tout prix dans l'ordre et dans le repos. Il ne s'agit plus ici de batailles ou de luttes ouvertes et violentes, mais d'habitants paisibles, de relations civiles. Nous arrivons à la *théorie de l'occupation*, c'est-à-dire au système de gouvernement du territoire envahi.

Je me borne à résumer les différents articles du projet russe : leur ensemble forme le spécimen le mieux réussi qui se puisse imaginer du culte de la force et de l'oppression du faible.

Ici encore, il y a un principe général en harmonie avec tous les détails : L'occupation militaire substitue absolument à l'autorité du souverain légitime celle de l'envahisseur. Cette autorité, le belligérant l'exerce à sa guise. Il maintient, change, suspend les lois, sans distinguer entre les diverses lois et les relations sociales qu'elles règlent. Il s'empare des propriétés du gouvernement, dépôts, magasins, approvisionnements, même du matériel de chemin de fer appartenant à des particuliers; il exerce sans contrôle et sans restrictions les droits de jouissance de l'état sur les propriétés publiques.

Il peut contraindre les fonctionnaires à rester en place et à administrer le pays à son propre profit; il peut même leur imposer un serment de fidélité et poursuivre judiciairement ceux qui ne rempliraient point les obligations, *acceptées par eux*, dit le projet, mais en réalité qu'on les force à remplir.

Quant aux individus, tout acte d'hostilité de leur part, de quelque nature qu'il soit, est puni par la justice militaire. Il est permis de les astreindre à un serment de sujétion envers l'envahisseur, pourvu qu'il ne s'agisse point d'un serment perpétuel. Ceux qui transmettent des informations à la partie adverse, c'est-à-dire à l'armée, au gouvernement national, peuvent être traduits devant une cour martiale. Enfin toute communication entre les territoires occupés doit cesser et n'est permise que par l'autorité militaire dans la mesure où elle le juge indispensable.

Ainsi donc, aussitôt le pays envahi, toutes les relations avec le reste du territoire sont sévèrement interdites. La défense de la cause nationale est un crime; prendre les armes pour elle devient un acte de brigandage. Le mécanisme gouvernemental passe entre les mains de l'ennemi; il n'est pas obligé d'en organiser un nouveau. On lui en épargne la peine, puisque les fonctionnaires sont tenus de lui prêter leurs services, et que l'on peut exiger d'eux, comme de la population civile, non pas seulement de se soumettre passivement à la force, mais de prêter une assistance active, garantie par le serment. Et la sanction

Digitized by Google

d'une observation scrupuleuse de ces devoirs exhorbitants, c'est la cour martiale, et le plus souvent l'exécution sommaire.

Mais la propriété et la vie des individus sont-elles au moins sauvegardées en proportion de la gravité des obligations qu'on leur impose? Cette inaction honteuse, qui devient de la complicité et de la trahison envers la patrie, est-elle au moins récompensée par l'octroi de priviléges qui mettent à l'abri des vexations et des charges de la guerre ?

Les articles 50 et 51 proclament hautement que « les convictions » religieuses, l'honneur, la vie, la propriété de la population doivent » être respectés par l'armée ennemie »; que « dans le pays occupé, les » troupes doivent respecter la propriété privée et ne point la détruire » sans nécessité urgente. »

Je reviendrai plus tard sur la restriction. On remarquera que les deux articles disent la même chose. Il en faudrait conclure que l'auteur attache une grande importance à affirmer l'inviolabilité de la propriété privée. Mais c'est en exposant les droits de l'ennemi occupant qu'on va se rendre compte de ce que l'auteur entend par ce respect et cette inviolabilité.

L'ennemi est autorisé à percevoir ou à lever :

1° Les impôts et redevances de toute nature établis par le gouvernement légitime. Il s'agit ici des contributions ordinaires, et comme le fait de l'occupation confère le pouvoir législatif dans toute son étendue au belligérant, il est maître absolu d'établir de nouvelles charges de cette espèce, ou d'aggraver celles qui existent.

2° Les redevances en nature et en argent auxquelles auraient droit les armées du gouvernement national.

3° Tous les objets d'approvisionnement et d'habillement qui seraient nécessaires à l'entretien de l'armée.

4° Toutes les contributions en argent qu'il lui plaira d'établir, soit pour pourvoir à ses propres dépenses, soit à titre d'amendes.

Voilà le principe; nous arrivons maintenant aux restrictions :

En cas de réquisition en nature, il faut autant que possible, ou indemniser les particuliers ou leur délivrer les quittances d'usage. Mais on sait ce que valent ces quittances, et l'abus qui s'en fait en temps de guerre, lorsque chaque caporal se croit en droit de réquisitionner. Encore le projet prévoit-il prudemment que souvent il ne sera pas possible de délivrer quittance.

Quant aux contributions extraordinaires en argent, elles peuvent être restituées ; la faculté de les lever est réservée au commandant en chef (de l'armée ? du corps ? du détachement ? le projet ne le dit point), il

Digitized by Google

doit éviter de « ruiner la population », et il ne peut les décréter qu'en cas de nécessité absolue.

Le projet vise surtout ici les amendes. Mais comme ce moyen de coercition a surtout pour but de réprimer ou de prévenir certains faits que l'autorité militaire regarde comme dangereux pour sa propre sécurité ou pour le succès des opérations, la « nécessité absolue » — terme vague et sans portée réelle — existera toujours.

Cette énumération comprend exactement, sous ses quatre chefs, toutes les manières de s'emparer de la propriété privée en pays ennemi. On se demande quel est le progrès accompli sur le temps où l'on professait la maxime que la guerre doit nourrir la guerre, et que le soldat doit vivre aux frais de l'habitant. Aujourd'hui, et d'après la formule la plus nouvelle, c'est bien encore la guerre qui nourrit la guerre, et le soldat qui vit au dépens du citoyen paisible, seulement c'est le chef — et quel chef, on ne le dit point — qui règle tout avec ordre et méthode, mais sans autre frein que son bon plaisir. Il a entre les mains tout ce qu'il faut pour assurer à ses troupes le confort matériel, pour subvenir largement à tous leurs besoins, pour leur assurer, au moyen des amendes qui terrorisent la population, une sécurité parfaite. Toutes les ressources du pays occupé sont mises en coupe réglée. On peut tout prendre, en évitant de ruiner la population et même, s'il y a nécessité absolue, ce ne serait pas à coup sûr le projet russe qui s'y opposerait.

On objectera peut-être que le grand progrès consiste précisément à enlever le droit de prendre aux soldats, pour ne le laisser qu'à leurs chefs. Mais le résultat final sera-t-il bien différent, surtout lorsque les dispositions que je viens de citer sont complétées par les clauses suivantes :

Si la guerre continue à se faire dans le pays occupé, l'article 50 stipule, il est vrai, que la propriété privée doit être respectée par l'armée ennemie. Mais aux moyens de guerre permis appartiennent [art 13]: la saisie et la destruction de tout ce qui est indispensable à l'ennemi pour faire la guerre et de tout ce qui peut le renforcer ; la destruction de tout ce qui empêche le *succès* des opérations militaires ; enfin toutes les opérations de la grande et de la petite guerre, qui ne sont définies ni l'une ni l'autre par le projet.

D'autre part, l'article 51 nous apprend que dans le pays occupé, s'il y a nécessité urgente, la propriété privée ne doit pas être respectée.

Ces articles complètent merveilleusement ceux que j'ai cités d'abord. En résumé, la *nécessité* justifie toutes les atteintes à la propriété privée, sauf le vol pur et simple, *lucrandi animo*.

Digitized by Google

Je dois ajouter qu'on cherche vainement dans la projet russe une prohibition générale et formelle du pillage. Le seul article 17 nous dit « qu'une *ville prise d'assaut* ne doit pas être livrée au pillage des troupes victorieuses ». Cette lacune doit être attribuée sans doute à une erreur ou à un vice de rédaction.

Pour achever de caractériser le projet, il est essentiel de remarquer qu'il ne dit point en quoi consiste cette occupation qui confère des droits aussi exhorbitants. Est-ce l'établissement d'un gouvernement civil en pays ennemi? Où sont les indices decette prise de possession stable, bien qu'elle soit de sa nature temporaire? Quelles sont les conditions que l'on exige pour qu'elle soit réalisée? Suffit-il de la présence des quatre uhlans légendaires? Le projet est absolument muet sur ce point, qui en raison des conséquences énormes qu'on en déduit, valait bien, me semble-t-il, une définition exacte et détaillée.

Telle est en analyse, la *théorie de l'occupation* que l'on allait offrir au congrès comme l'expression de tous les progrès de la science moderne. Tout commentaire est superflu. Mais a-t-on été trop sévère en qualifiant le projet russe de « Code de l'invasion »?

Nos lecteurs se seront demandés déjà où l'on trouve un adoucissement aux maux de la guerre dans ces lois draconniennes. Cette question tout lecteur du projet russe se l'est faite, et en voyant le soin minutieux avec lequel l'auteur s'étend sur les matières que je viens d'exposer, on est naturellement porté à conclure que l'humanité était un prétexte; que le but unique du travail que l'on présentait à l'Europe était d'organiser la guerre au profit du belligérant fort et heureux.

La conclusion serait pourtant inexacte, au moins dans les intentions du promoteur de la conférence. Mais on jugera comment ces intentions ont été réalisées, lorsque j'aurai passé rapidement en revue les dispositions humanitaires du projet.

Un chapitre spécial est consacré aux moyens de nuire à l'ennemi ; c'est une matière qui, après la conférence de 1868 sur les balles explosibles, devait être familière à St-Pétersbourg. Il ne paraît pas toutefois que l'auteur s'en soit préoccupé outre mesure. Il prohibe la trahison envers l'ennemi, l'emploi du poison, d'armes occasionnant des souffrances inutiles, des petits projectiles explosibles d'un poids inférieur à 400 grammes. Il interdit la menace d'extermination envers une garnison qui défend obstinément une forteresse, et le meurtre de l'ennemi qui se rend ou qui n'a plus les moyens de se défendre. Mais immédiatement après, il autorise à ne point faire de quartier dans le cas de

Digitized by Google

représailles ou de nécessité absolue, et il ajoute cette disposition dont la portée est au moins douteuse : les troupes qui ne font pas quartier n'ont pas le droit de le réclamer à leur tour. Ceci ouvre encore une perspective d'extermination réciproque, singulier adoucissement des maux de la guerre. En tout cas, il n'y a là rien de bien nouveau, et on cherche vainement en quoi le projet russe prétend améliorer la pratique antérieure des états civilisés.

J'en dirai autant d'une matière très discutée depuis la dernière guerre, qui a remis les bombardements à la mode. Le projet consacre le principe admis depuis longtemps qu'une ville ouverte qui n'est pas défendue les armes à la main ne peut être bombardée. Il exige ensuite la sommation préalable avant tout bombardement, et impose à l'assiégeant, autant que cela lui sera possible, le respect des églises, des édifices artistiques, scientifiques, de bienfaisance. Mais on ne parle point des bombardements qui n'ont d'autre but que d'atteindre les habitants paisibles d'une ville forte, de les terroriser et d'exercer ainsi sur le commandant militaire une pression qui l'oblige à se rendre. On regrette de ne point voir condamner une pratique aussi immorale, mais c'était là sans doute l'une de ces « questions brûlantes » que la politique commandait d'écarter.

J'arrive aux chapitres qui traitent des blessés et surtout des prisonniers de guerre, qui ont été la cause première ou plutôt l'occasion de la réunion du congrès. On s'en aperçoit bientôt, car les articles qu'on leur consacre sont relativement nombreux. Je cite en passant les principales dispositions : les prisonniers doivent être traités avec humanité, non comme des criminels ; ils peuvent être astreints à certains travaux publics, qui ne seraient ni humiliants, ni au dessus de leurs forces, ni en rapport direct avec les opérations militaires entreprises contre leur patrie ou ses alliés. — Un prisonnier qui prend la fuite peut être tué pendant la poursuite ; s'il est repris, on ne peut le punir pour sa tentative d'évasion. — Chaque prisonnier est tenu sur l'honneur de déclarer son véritable grade et dans le cas où il enfreindrait cette règle, il encourrait une restriction de la jouissance (?) des droits accordés aux prisonniers de guerre.

Ces dispositions ne se distinguent ni par des rigueurs nouvelles, ni par une douceur excessive. Elles ne prêtent guère à la critique que sous le rapport de la rédaction, qui est, comme dans le reste du projet, peu correcte et peu précise. J'y reviendrai en exposant les débats du congrès. Remarquons seulement qu'il n'est question nulle part de secours en faveur des prisonniers, organisés par des associations par-

Digitized by Google

ticulières et accordant à celles-ci certains privilèges de neutralité. On voit que le projet a été rédigé ou revu par des militaires et non par des philanthropes.

Les articles concernant les blessés sont plus importants. Ils modifient notablement la convention de Genève, en l'améliorant d'une part, mais en l'aggravant de l'autre.

Voyons d'abord les améliorations : L'article 49 prescrit à tous ceux qui jouissent du privilège de la neutralité le port d'un signe distinctif délivré par leur gouvernement et en outre un certificat d'identité. Ces réserves ont pour but de remédier à l'abus du brassard ; on ne peut que les approuver.

Une question très débattue est celle de la garde des hôpitaux et des ambulances par des piquets de soldat. C'est une précaution sage, souvent indispensable. Le projet russe l'autorise, sans qu'il en résulte la perte de la neutralité, tandis que les termes trop rigoureux de la convention de Genève l'interdisaient absolument. Le port d'armes destinées à la légitime défense des médecins et des infirmiers est également admis.

Ce sont là des progrès réels. En un autre point le projet russe revient sur les concessions antérieures. Les malades et les blessés tombés entre les mains de l'ennemi sont de véritables prisonniers de guerre. Mais d'après la convention de Genève ceux qui étaient devenus incapables de servir, *devaient* être renvoyés dans leurs foyers après guérison. Les articles additionnels de 1868 avaient proposé le renvoi de tous les blessés dans leur patrie, sous la promesse donnée par les hommes valides, de ne plus rentrer dans l'armée pendant la durée de la guerre. Le projet russe se borne à dire que les invalides seuls *pourront* être renvoyés dans leurs foyers. Les autres seront donc retenus prisonniers. Il y a là une aggravation qui doit être signalée.

Les dix articles de la convention de Genève allaient subir ainsi de profondes modifications. Quant aux articles additionnels de 1868, il n'en est point parlé sauf à propos du renvoi dans les foyers. Du reste on ne dit rien, et, le projet ne souffle mot de la force obligatoire qu'il convient de reconnaître aux amendements de 1868. On ne savait donc pas s'ils étaient adoptés ou rejetés. Toute l'œuvre de la Croix Rouge était ainsi bouleversée, sans que les articles nouveaux eussent prévu tous les cas, et sans qu'ils formassent un ensemble complet et homogène. La conférence de 1874 paraissait donc appelée à détruire les résultats de celle de 1864. On comprend l'impression fâcheuse que devaient ressentir les partisans et les promoteurs de la grande association de Genève.

Digitized by Google

Ainsi, même sur le terrain humanitaire, on ne trouve dans le projet que des dispositions peu nombreuses, ne réalisant aucun progrès, sauf une ou deux exceptions de détail, ne proclamant aucune idée neuve, ou généreuse, ou pratique pour le soulagement des misères de toute espèce que l'on rencontre sur les champs de bataille et dans les territoires envahis. Décidément, le projet russe n'était inspiré que par une seule pensée : humaniser la guerre en la régularisant au profit du plus fort et du vainqueur.

F. VAN LAUVEL.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

L'EXPÉDITION AUTRICHIENNE

AU POLE NORD (1872-1874).

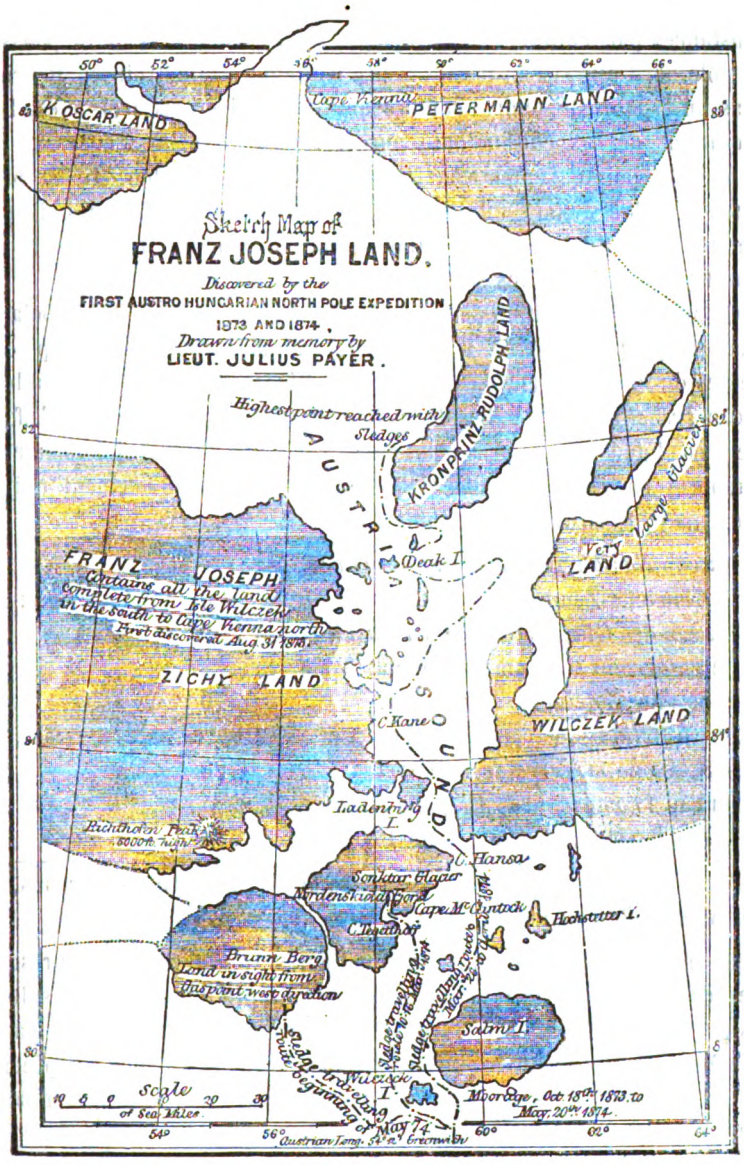
(SUITE ET FIN.)

Quant on jette un regard sur les hécatombes d'hommes qui, depuis la découverte du Spitzberg par Willoughby jusqu'à nos jours, ont été s'engloutir dans les régions arctiques; quand on réfléchit que dans le cours de ces trois siècles, il n'est pas un espace de dix ans qui n'ait vu d'intrépides voyageurs exposer leur vie à la recherche de la mer Polaire, on serait presque tenté de croire à cette montagne d'aimant que la légende a placée au nord du globe et dont l'attraction est irrésistible. C'est que l'empire des glaces éternelles possède, en effet, un aimant auquel ne résiste pas le besoin d'investigation inné chez l'homme — l'inconnu! c'est précisément vers ce terrain qui recèle les plus affreux périls, que cet attrait toujours nouveau a poussé les plus ardents explorateurs. Ce n'est ni l'appât du lucre ni l'amour désintéressé de la science elle-même, qui ont suggéré les premières tentatives pour trouver le passage de l'Atlantique au Pacifique; les anciens navigateurs n'entendaient pas grand'chose aux observations nautiques et météorologiques et ils ne songeaient guère à faire des spéculations mercantiles, ces grands et modestes héros qui forment une légion.

Cependant l'on ne peut dénier aux expéditions polaires toute utilité pratique : les derniers voyages des Anglais et des Américains ont frayé la route de nouvelles chasses aux baleiniers et aux traqueurs de toutes les nations maritimes, signalé des gisements métallurgiques, révélé en un mot des sources de revenus qu'on peut évaluer à plusieurs millions de francs. Mais, encore un coup, la recherche du passage d'un Océan à l'autre n'a pas pour but de créer de nouvelles voies commerciales : au surplus, le passage N.-O., de la baie de Baffin au détroit de Behring, indiqué par Mac Clure, n'a jamais été franchi, et l'on n'avait point encore tenté, avant l'expédition autrichienne, de traverser l'Océan arctique, en longeant la côte septentrionale de l'Asie. Voici ce que portaient en substance les instructions du commandant du *Tegetthoff* : le but de l'expédition est d'explorer les mers inconnues qui baignent le nord de la Sibérie; si l'état des glaces le permet, elle s'efforcera d'atteindre le

Digitized by Google

CARTE DE LA TERRE FRANÇOIS-JOSEPH (1).



(1) Nous devons ce cliché à la gracieuseté d'un journal anglais (le *Graphic*) dont les illustrations jouissent d'une vogue méritée. On y peut reconnaître le point d'arrêt du navire (*Moorage*), l'itinéraire des excursions faites en traîneaux, marqué par des lignes ponctuées — . —, et le plus haut point que ces derniers aient atteint.

Digitized by Google

détroit de Behring et de revenir par la même route. On ne s'occupera de gagner des latitudes plus élevées qu'en second ordre et dans des circonstances particulièrement favorables. On ne tentera même de pousser au pôle nord que si l'on paraît assuré d'atteindre le détroit de Behring dans un espace de temps comprenant deux hivers et trois étés. Les opérations de l'expédition ont pour terme commun, au départ et au retour, la pointe septentrionale de la Nouvelle-Zemble. Il est bien entendu qu'on évitera autant que possible de s'approcher des rivages connus de la Sibérie. L'expédition est approvisionnée de vivres et de munitions pour trois ans.

Ce programme était un peu ambitieux. La traversée de l'Océan polaire asiatique jusqu'au détroit de Behring, en effleurant tous les caps extrêmes du continent (savoir : le cap des *Glaces*, à la Nouvelle-Zemble, le cap *Tscheljuskine*, les îles de la Nouvelle-Sibérie), ne peut pas s'effectuer en ligne droite. La plus courte distance de ces jalonnements comporte en milles marins (1850 mètres) un développement qui se décompose de la manière suivante :

Du cap *Nassau* au grand cap des *Glaces* (Nouvelle-Zemble)	90	milles marins :
Du cap des *Glaces* au cap *Tscheljuskine*.	500	»
De ce dernier à la pointe septentrionale de l'île *Kotelnoï*	470	»
De *Kotelnoï* au cap *Thomas*, pointe S.-O. de la *Terre de Wrangel* . .	720	»
Du cap *Thomas* au cap *Est*, à l'extrémité septentrionale du détroit de Behring.	380	»
Total	2160	milles marins,

soit plus de 800 lieues.

Le projet autrichien, dans les meilleures conditions, était presque inexécutable et son accomplissement n'aurait produit que des résultats insignifiants. Mais le succès d'un mission arctique ne se mesure pas à la même échelle que celui d'une traversée ordinaire et pour apprécier justement l'expédition de MM. Payer et Weiprecht, il faut la comparer à celles de leurs devanciers. Il se déduit à toute évidence de cette comparaison, que les explorateurs ont atteint un degré de latitude septentrionale qui n'a jamais été dépassé par aucun voyageur arctique et qu'ont à peine approché Scoresby (1823), Parry (1827), et Kane (1854); jamais la quille d'un navire n'avait sillonné les parages compris entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble ; jamais le pied de l'homme n'avait

Digitized by Google

foulé jusqu'alors la terre où flotte aujourd'hui le pavillon de l'Autriche; on ne soupçonnait même pas l'existence de ces vastes régions que les officiers autrichiens ont eu la gloire de découvrir.

Le lecteur a pu suivre dans la relation de M. Payer, reproduite plus haut, la suite des aventures accidentées de l'expédition autrichienne. Nous ne craignons pas d'abuser de sa patience, en mettant sous ses yeux un autre récit de ce brave officier, inspiré par un des épisodes les plus redoutables de sa périlleuse campagne. Cet article, écrit sous le coup d'une émotion intense, arriva à Vienne le 21 septembre au soir, accompagné d'un billet daté de la mer Blanche, 13 septembre, et commençant par ces mots: « Ma position de naufragé m'excusera bien de vous écrire au crayon. Nous sommes vingt-trois hommes, bien portants, recueillis à bord du vapeur russe *Nicolaï;* dans quelques jours nous toucherons la Norwége et je vous enverrai de là mes premières nouvelles. »

« Debout, dormeurs! Deux ours! »

Ils sont abattus et nous allons nous recoucher dans la cabine — non sans poursuivre encore longtemps la lecture commencée : c'est l'*Afrique* de Rohlf; la nature y est dépeinte avec des couleurs qui excitent l'imagination, ici au milieu des glaces, bien plus vivement que nulle part ailleurs. Voici ce que dit le livre :

« Une magnifique allée d'arbres à pain, un verdoyant tapis de gazon » de Bahama qui conserve son éternelle fraîcheur et sur lequel bondissent » de gracieuses gazelles; au fond, l'azur foncé des lacs où se mirent les » palmiers élancés. »

Et pendant ce temps, dans la solitude profonde de minuit, vous entendez courir sur le pont comme une gigantesque araignée dont les pattes de fer étreignent la muraille de bois qui craque tout proche de votre oreille — c'est la glace qui remue ainsi!

« Tout au loin la barre forme une ceinture de sable où les vagues » déferlent avec fureur, et par-delà s'étend l'Océan sans bornes sur lequel » se balancent les fiers trois-mâts chargés de lourds trésors. »

Bon! encore l'araignée; mais à présent le navire craque dans toute sa membrure avec une horrible résonnance et la vigie nous avertit encore une fois que tout entre en branle autour de nous : c'est une perpétuelle alarme, une menace sans trêve : « Sauvons-nous, voici notre dernière heure ! »

Et derechef, comme nous l'avons déjà fait, comme nous le ferons

Digitized by Google

encore si souvent, nous sautons à bas de notre couchette, nous nous habillons en hâte, nous saisissons notre sac de sauvetage toujours rempli, et tout en chargeant nos fusils nous sommes montés sur le pont.

L'obscurité de la nuit polaire recèle de muettes horreurs, sans corps, impénétrables à l'œil. L'oreille seule perçoit un son — plus terrible que nul autre qui ébranla jamais l'air — celui de la lutte insensée des éléments.

L'automne, quand les champs de glace étaient à peine à moitié aussi puissants qu'ils le sont devenus, leurs mouvements se trahissaient par de sourds bourdonnements; mais aujourd'hui, leur fracas s'est accru avec le froid.

Un bouillonnement, un bruissement dans la glace appellent tout l'équipage sur le pont. Pendant ce temps, le mouvement de fermentation s'est rapproché. Non loin du navire, voyez s'élever maintenant cette vaporeuse muraille de neige qui masque l'horizon : ses secousses répétées se communiquent à notre glaçon, et subitement réveillés d'un paisible sommeil comme à l'approche d'un tremblement de terre, nous découvrons le péril au moment qu'il est sur nous.

Le bruit et le fracas se rapprochent encore davantage; on dirait de milliers de chars armés de faux se précipitant à travers les steppes sablonneuses d'un champ de bataille : la pression croît en proportion; déjà la glace commence à trembler sous nos pieds; elle geint sur tous les tons, elle siffle comme une nuée de flèches, elle grince en fausset, elle mugit sourdement; c'est une horrible cacophonie de cris suraigus et de grondements caverneux : elle se soulève toute rugissante, elle bondit dans les crevasses concentriques qui ceignent le vaisseau et s'y déroule comme un serpent gigantesque.

Un rhythme plus saccadé — redoutable indice — annonce le paroxysme de sa rage : les habitants du navive épient avec angoisse cette crise qu'ils connaissent trop bien, hélas!

Puis succède un craquement et l'on voit la neige se sillonner de traits noirs irréguliers. Ce sont de nouvelles crevasses qui s'ouvrent au dernier moment, profondes comme des gouffres. Souvent la violence des efforts tombe au même instant. Les amoncellements de glaces s'abîment avec un bruit menaçant, comme une ville qui s'écroulerait d'un coup, et quelques murmures affaiblis, interrompus par de longues pauses, présagent enfin le retour du calme.

Mais aujourd'hui ce n'est que le commencement de la crise et à un premier assaut déjà furieux, il en succède un second, plus violent que l'autre, puis un troisième et puis un quatrième.

Digitized by Google

Autour du navire, la chaine de frimas qui le protégeait s'est brisée, mais il est encore entouré de petites montagnes. Voici de nouveau la glace qui s'enfle : sur le pourtour de notre glaçon dont l'épaisseur (80 pieds) l'emporte sur la surface, saillent de nouvelles masses : leurs pans émergent verticalement du sein de la mer, une force sans nom les courbe en arcs bizarres, la plaine se tuméfie et fournit une démonstration effrayante de l'incroyable élasticité de la glace.

De toute part les escadrons flottants se débattent, se remuent et par leurs interstices le flot s'échappe en mugissant comme la vapeur trop comprimée d'une chaudière; les montagnes se pulvérisent en plongeant et d'énormes pans de neige se précipitent de leurs parois glissantes ; en vain toutes les forces se concentrent contre le gros des blocs encore intacts. Qui a dit que la nature était morte ici? Tout vit; tout s'anime au contraire!

Voici venir un bloc énorme, vétéran de plusieurs hivers. Il se roule dans la mêlée comme un géant et dans sa rotation terrible il broie ses voisins plus faibles que lui; mais à son tour il va se briser contre un énorme *ice-berg*, le léviathan de la création polaire. Entraîné dans ce chaos bruyant, il fraye sa route à travers une phalange de pygmées frétillants et réduit en poudre tout ce qui ose l'affronter. Malheur au vaisseau qu'il rencontrerait! Il va toujours en avant, écrasant, broyant, brisant tout sur son passage. Il pousse devant lui une montagne de débris semblables à une écume bouillonnante, il nage au milieu d'un courant de glace réduite en bouillie, entraîné sur l'immensité des flots comme une bouffée d'encens que le vent emporte vers le ciel.

Vous figurez-vous un vaisseau jeté au milieu de cette sarabande? Il se tord dans son supplice, il se penche, il se cabre, il crépite dans toute sa membrure; mais l'effet de cette pression devient effroyable lorsqu'on voit des poutres de chêne d'un pied d'épaisseur se briser comme des allumettes et le navire lui-même se mettre à craquer avec un bruit de rugissement : c'est alors un monstre vivant, ses gémissements de plus en plus sonores semblent exprimer les progrès croissants de sa torture.

Que dire des hommes qui le montent, exposés à une température de 30 à 40 degrés Réaumur au-dessous de zéro, séparés par des centaines de lieues des amis qui pourraient leur tendre une main secourable? Les hommes, il y a longtemps qu'ils ne travaillent plus et qu'ils sentent tout vivants les affres de la mort. Ils ne rassemblent plus la glace au moyen d'amarres; au commencement, on les voyait encore s'agiter un peu et courir pêle-mêle avec des lampes pour explorer les voies d'eau,

Digitized by Google

jusqu'au moment que la glace crevassant la coque de toute part, eût commencé son œuvre de destruction. Maintenant ils regardent et ils attendent : la nuit profonde ne trahit pas les poignantes angoisses qui doivent se lire sur ces mâles visages : les mots se perdent inaperçus, on n'entend plus que les cris.

Canots, traîneaux, tentes, vivres, armes, tout est prêt, en cas que le navire sombre. Songerait-on à un sauvetage au milieu de ce broiement universel! Tout le monde y pense, personne n'y croit, nul ne se fait même l'ombre d'une illusion.

Tout en admirant avec horreur la résistance que peut opposer aux éléments l'œuvre chétive de la main de l'homme, on sent le navire trembler sous ses pas et l'on s'attend à chaque instant à le voir s'effondrer. Mais quoi, la coque se soulève encore et déjà elle est juchée sur une montagne de glace : ne va-t-elle point se coucher sur le flanc?

Et soudain le tableau change, tout respire; on est stupéfait de voir une transformation si rapide. Il n'a fallu que quelques minutes pour faire surgir de la plaine un labyrinthe de collines dont les croupes sauvages s'étendent à perte de vue, munies de cratères comme celles que soulèvent les forces plutonniennes. Vous reconnaissez les plans de neige de la veille, les murailles ébréchées, les côteaux couverts de frimas, avec leur tendance à se fondre dans un moule uniforme sous le travail pénible des vents.

Le théâtre de la lutte est parsemé de ruines amoncelées, comme les cadavres sur ces champs de bataille de la Mongolie où les victimes ne trouvaient point de place pour s'étendre. Partout ce sont des plaies vives, des brèches d'un bleu verdâtre, des gouffres béants, au fond desquels on entrevoit la mer sombre.

A la tourmente apaisée succède un calme suspect, car à chaque instant la bataille peut se rallumer. Çà et là seulement le silence est encore troublé par un craquement; c'est un mur qui s'écroule, un tas de débris qui s'abat à la rencontre de deux glaçons qui se séparent ensuite. Insensiblement tout rentre dans le silence et l'équilibre paraît renaître dans le solitaire empire des frimas.

D'innombrables parois de cristal se dressent de toutes parts, des pyramides s'élancent audacieusement dans l'air, de nouveaux canaux, de nouveaux lacs s'ouvrent à travers les masses domptées et libres : il n'y a que le navire qu'elles continuent à retenir comme une proie captive.

La lune ensuite aura beau tamiser ses rayons d'argent et étendre son crêpe éblouissant sur le désert — qui croira à ces promesses fallacieuses d'une paix menteuse?

Digitized by Google

En quel endroit de la terre voit-on régner un pareil chaos? La nature accomplit ses lois, impassible au milieu de tant d'horreurs. Une légère brise du sud, saluée peut-être avec joie par quelque navigateur lointain, réduit ici l'espérance et l'existence d'autres hommes à un minimum de probabilité qui repose sur une bulle d'air emprisonnée dans la glace!

Mais qu'est-ce que le péril lui-même lorsqu'il nous a épargnés et qu'il n'appartient plus qu'au passé? A peine en conservons-nous une simple idée et au bout d'une semaine, il ne nous apparaît plus que comme une impression fugitive. Rien de plus fragile que le souvenir des plus dures épreuves — heureusement pour l'homme!

Quel intérêt, quels résultats, quelle utilité ces recherches et ces découvertes procureront-elles en compensation de la perte d'un navire? demandera peut-être quelque lecteur atteint de pessimisme scientifique. Il suffirait de jeter un coup d'œil sur la carte des régions polaires et de suivre le développement historique du problème arctique, pour répondre victorieusement et rapidement à cette question. L'expédition autrichienne, n'eût-elle même pas découvert de nouvelles terres boréales, n'en aurait pas moins accumulé un inappréciable trésor d'observations et de données précieuses pour la physique du globe et préparé la solution des problèmes les plus importants de la géographie. Abordant cette thèse en termes généraux et prévenant l'objection *cui bono*, que ne manquent jamais de soulever des esprits routiniers, voici comment l'amiral Osborn s'exprimait au sein de la section géographique de l'Association britannique, réunie à Belfast au mois d'août dernier. Après avoir indiqué le lien qui rattache les observations faites dans l'aire arctique à toutes les sciences, mathématiques, physique, hydrographie, botanique (cette dernière en particulier dans ses rapports avec la paléontologie), l'orateur ajoutait :

« Au point de vue scientifique, les résultats qu'on recueillerait de l'exploration complète de l'immense aire inconnue qui s'étend autour du pôle nord, sont aussi nombreux que le champ des recherches lui-même est vaste. Il est évident que, aucune autre région inconnue, sur quelque point du globe que ce soit, ne promettra jamais une moisson de faits aussi féconde et aussi intéressante que celle-ci, tant pour la pratique que pour la science pure. Autant il est certain que cette aire inconnue existe, autant l'est-il que son exploration ne peut manquer d'ajouter un contingent notable à la somme du savoir humain. Il faut bien se rendre

Digitized by Google

compte, après tout, que cette calotte polaire présente à plusieurs égards (et des plus importants) un caractère tout à fait spécial : elle offre des commodités exclusives pour l'observation de la surface terrestre; certains phénomènes physiques s'y produisent dans des circonstances extrêmes et singulières, dues à sa situation par rapport à l'axe de révolution du sphéroïde terrestre et dignes d'être observées eu égard à l'histoire de la terre, non seulement dans le présent mais aussi dans le passé (1). On peut affirmer qu'il s'y révélerait des découvertes marquantes dans toutes les branches de la science, sans qu'on puisse d'avance en prévoir la nature exacte. Les nombreux objets sur lesquels s'étendent les rapports des explorateurs les plus accrédités prêtent un intérêt toujours nouveau à l'envoi d'une expédition de découverte dans les régions arctiques.

« L'hydrographie des mers inconnues a une grande portée dans la question générale des courants océaniques, question d'une importance pratique pour la navigation. Notre connaissance de l'ensemble de ce système sera toujours incomplète sans l'investigation des courants, des températures sous-marines et des sondages de cette aire encore inconnue (2). Des observations faites, à de grandes profondeurs, avec les

(1) Le capitaine Griffith Jerkins insiste sur l'importance qu'offrirait une expédition arctique au point de vue de l'étude spéciale des phénomènes électriques, le pôle étant le champ d'observation le plus favorablement situé pour cet objet, puisqu'il est à l'abri d'influences perturbatrices. En pratique cependant, il parait qu'un séjour dans les régions polaires ne pourrait jamais se prolonger assez longtemps pour permettre de relever toutes les observations avec une exactitude mathématique.

(2) M. de Heuglin, dans la relation qu'il vient de publier de son voyage aux mers polaires arctiques — 1870-1871 — donne des détails sur les courants qu'il a observés dans ces mers. Pendant toute la durée du voyage, il a constaté une température homogène et élevée de l'eau de mer le long de la côte ouest de la Nouvelle Zemble. C'est la confirmation de la théorie du *Gulfstream* de M. Peterman, qui suppose l'existence dans ces parages d'un courant d'eau relativement chaude dirigé vers le N.-E. Il est indubitablement prouvé que chaque année les amas de glace polaire prennent en majeure partie leur chemin vers le S.-O. à travers la mer qui sépare le Groenland oriental et la pointe nord de la Norwége et que, simultanément, un courant chaud, opposé à celui venant du pôle, suit la même route par la direction N.-E.; ces courants sont plus puissants vers la fin de l'été et en automne que durant le reste de l'année. Leur direction est rigoureusement tracée par la situation et la configuration des îles et des côtes qu'ils rencontrent sur leur parcours. Un bras du *Gulfstream* se continue entre l'île des Ours et le cap Nord, vers l'E.-N.-E. jusqu'à la côte N.-O. de la Nouvelle-Zemble, longe cette côte et se perd vers le N.; à partir du cap Nassau, vers l'est, entre le cap Nord et l'île des Ours, sa température moyenne en été est + 5 ou 6° R.; avant l'embouchure de la mer Blanche elle touche à + 4° R., et se refroidit graduellement jusqu'à + 3 et + 2° R., le long de la côte de la Nouvelle-Zemble, tandis que le long de la côte de l'île méridionale et dans l'intérieur de la mer de Kara, la température superficielle de la mer monte jusqu'à + 4 et même + 6° R. La température relativement élevée de cette mer (d'ailleurs peu salée) est peut-être due, non seulement

Digitized by Google

instruments perfectionnés aujourd'hui employés, se rattacheraient utilement aux observations du même genre auxquelles se livrent actuellement les explorateurs des mers tropicales.

« On pourrait citer bien d'autres branches de la science qui s'y enrichiraient de données précieuses, bien des problèmes qui y trouveraient leur solution définitive. Prenons seulement pour exemple la botanique. La végétation des régions arctiques répand une vive lumière sur la distribution géographique des plantes à la surface du globe. Le Dr Hooker a eu l'occasion de reconnaître dans des roches recueillies

au *Gulfstream*, mais aux deux grands fleuves, l'Obi et le Jenisei, qui y déversent leurs eaux après avoir traversé le sud de la Sibérie. Il faut probablement attribuer à la même cause la fonte extrêmement rapide de la glace, qu'on a observée dans cette mer. Ce n'est que sous l'action des vents N.-E. violents et persistants au cœur même de l'été, que parfois de puissantes masses de glace viennent de nouveau s'accumuler entre la pointe Nord de la Nouvelle-Zemble et le cap Tcheljuskine et se fixer le long de la côte ouest de cette île. De même la température élevée des eaux de cette côte ne doit pas être attribuée exclusivement à l'action du *Gulfstream* : la coloration de ces eaux indique des causes différentes, parmi lesquelles on peut compter l'afflux de la Petchora et d'autres cours d'eau venant du sud et se déversant dans la Mer Blanche. Toutes ces eaux sont refoulées par le bras oriental du *Gulfstream* sur la côte nord de la Russie, ainsi que sur celles du Waïgatch et du sud de la Nouvelle-Zemble. La couche d'eau chauffée, moins dense et peu salée, occupe la surface et est d'une profondeur peu considérable. L'eau de la mer se refroidit subitement et sensiblement dans le voisinage des glaces flottantes; le thermomètre annonce leur présence longtemps avant qu'on puisse apercevoir un glaçon. (*Journal de la Soc. de géogr. de Vienne*). Dès 1868 un capitaine américain, Bent, exposait une théorie pour atteindre le Pôle Nord, en suivants les grands courants qui se déversent au nord dans l'Atlantique et le Pacifique. La théorie de Bent est que le *Gulfstream* de l'Atlantique et le courant chaud japonais du Pacifique se prolongent l'un et l'autre jusque vers le voisinage du pôle, où il pense que ces courants se réunissent et, par la dispersion de leur chaleur, produisent une mer libre du côté du pôle. Principale ou seule cause de l'existence de cette mer libre, ces courants constituent les seules routes praticables pour atteindre le pôle, dont ils sont, suivant son expression, les abords thermométriques. En conformité de cette théorie, Bent prétend que la branche septentrionale du *Gulfstream* contourne la côte de Norwége et porte de là, à l'est du Spitzberg vers le pôle, tandis que le courant japonais (*Kuro-Siwo*) se prolonge à travers le détroit de Behring, dans la direction du N.-E., jusqu'à ce qu'il rencontre le premier pour se mélanger avec lui dans le voisinage du pôle. Maury paraît soutenir cette théorie, mais on lui objecte ceci : 1° Au-delà de la Norwége, la destinée du *Gulfstream* nous échappe et les cartes les plus récentes et les plus accréditées ne sont pas d'accord 2° Les expéditions anciennes et les rapports qu'elles ont laissés ne méritent aucune créance et ne reposent que sur des traditions légendaires ou des erreurs fréquentes dans les observations astronomiques du dix-septième siècle. 3° L'existence même d'une *mer libre polaire* n'est encore qu'une simple hypothèse. Ces données ont été en partie complétées par l'expédition du *Polaris* : « Les résultats de l'expédition écrivait-on à Petermann, sont de haute importance Il est prouvé que le Groenland est une île; l'influence du courant du Pacifique jusqu'au canal Kennedy est aussi démontrée; les vagues des océans Pacifique et Atlantique se rencontrent quelque part dans le détroit de Smith, en un point encore indéterminé. Les erratiques recueillis dans ces parages établissent que le transport des matériaux s'est opéré du sud au nord. »

Digitized by Google

à l'île de Disko, des feuilles fossiles d'espèces toutes différentes de celles qui croissent actuellement sous ces latitudes. Il a dû s'y trouver à une époque reculée des forêts étendues possédant cinquante ou soixante espèces arborescentes, la plupart à feuilles caduques, — ormes, pins, chênes, érables, platanes, etc., et, fait encore plus remarquable, des arbres toujours verts dont la présence prouve que ces contrées jouissaient perpétuellement de la lumière. Très-probablement la végétation de l'époque miocène (caractérisée par le mélange de formes actuellement propres au régions tropicales et aux climats tempérés) s'étendait sur de vastes portions des régions hyperboréennes; il serait fort intéressant de vérifier si cette flore se prolongeait jusqu'au pôle et l'exploration du détroit de Smith faciliterait considérablement la solution de ce problème. La flore du Groenland elle-même, une des plus pauvres du globe, ne laisse pas de soulever des questions intéressantes. Elle possède en effet quelque trois cents espèces de phanérogames, indépendamment d'une grande quantité de mousses, d'algues, de lichens, etc., et ces plantes offrent de singulières particularités : 1° elles sont sans exception originaires de la Scandinavie. 2° Il est excessivement rare d'y rencontrer certains types américains qui se trouvent cependant sur la côte du Labrador et aux îles polaires. 3° Une proportion considérable de plantes communes au Groenland ne se retrouvent ni au Labrador, ni dans les îles, ni en somme nulle part dans le nouveau monde. 4° Les parties du Groenland situées au sud du cercle arctique, quoique plus chaudes que celles situées au nord de celui-ci et présentant un développement de côtes de plus de 400 milles, renferment à peine quelques plantes qui ne se retrouvent au nord du cercle arctique. 5° Un nombre considérable d'espèces scandinaves, qui ne croissent pas au Groenland, croissent cependant au Labrador et aux îles. 6° Certaines plantes du Groenland et de la Scandinavie reparaissent à des hauteurs considérables, sur les Montagnes blanches, l'Alleghany et autres chaînes des États-Unis. Cette flore si remarquable par ses caractères propres est une des plus anciennes du globe : elle existait déjà pendant la période plus chaude que la nôtre qui précéda la période glaciaire, couvrant d'abord toutes les régions polaires y compris les terres submergées, puis refoulée lentement par le froid vers le sud. Le Groenland ne conserva que les types arctiques, sans modifications : une partie fut engloutie par les mers qui comblèrent l'hiatus; sur le continent américain, au contraire, la flore scandinave se croisa avec la flore autochthone. Au déclin de l'époque glaciaire la péninsule groenlandaise ne put être repeuplée que par des espèces purement scandinaves refoulées à sa partie méri-

Digitized by Google

dionale : d'où l'unité de sa flore du nord au midi. Il en fut autrement en Amérique ; les plantes scandinaves purent émigrer vers le nord, escalader les montagnes ; beaucoup d'espèces chassées du Groenland ne furent conservées qu'en Amérique et se retrouvent au Labrador, avec des types alpestres de ce continent ; d'un autre côté, quelques types scandinaves perdus dans leur concurrence avec les types américains, peuvent bien s'être conservés sur les hautes montagnes de l'Amérique ; et enfin un certain nombre de plantes scandinaves, modifiées et transformées pendant leur migration, apparaissent aux îles polaires comme des variétés américaines ou des représentants de la flore scandinave. Que cette hypothèse soit juste ou non, elle embrasse tous les faits, elle se rattache à toutes les observations : température, direction, profondeur des courants dans ces mers, séjour des ruminants migrateurs, qui peuvent avoir modifié la distribution des végétaux par le transport des graines. De ces faits, de l'existence d'antiques forêts dans ces régions aujourd'hui désolées, de la migration d'une flore sur ce sol encroûté d'une glace perpétuelle, ne peut-on pas conclure à l'évidence d'un changement d'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de son orbite et peut-être à des variations de l'ellipticité de cette orbite elle-même? »

On voit que la simple flore groenlandaise soulève des questions complexes dont l'intérêt n'est pas épuisé, tant s'en faut. A côté de ces questions générales, d'autres surgissent concernant des objets spéciaux dont nous n'avons encore qu'une connaissance imparfaite.

« Semblable à un rayon de soleil perçant inopinément un nuage de brouillards — écrivaient le 4 septembre dernier les journaux de Vienne — il nous arrive aujourd'hui des extrémités de la terre habitable, une nouvelle qu'on regardait depuis longtemps comme une espérance perdue. L'équipage de l'expédition arctique débarque sur les côtes de la Norwége. » La presse salua de loin les modernes Argonautes avec des accents dithyrambiques ; d'heure en heure, plus fréquemment même, le télégraphe transmettait à Vienne des nouvelles des naufragés et leur marche était signalée de ville en ville. Tromsoë, Hammerfest, Wardoë, d'où la *Freie Presse* reçut une dépêche de 5000 mots, Malnes aux îles Lofoden, Drontheim, Christiania, Copenhague, Korsör, Kiel, Hambourg, les reçurent successivement avec des acclamations enthousiastes. Le roi de Suède en apprenant que les voyageurs prennent la route de Christiania, les fait prier de régler leur itinéraire de façon qu'il puisse leur serrer la main à Stockholm ; le grand-duc de Saxe-Weimar, l'empereur d'Autriche leur envoient des félicitations cordiales ; les populations se pressent sur leur passage, les villes sont pavoisées, des comités de réception se sont

Digitized by Google

organisés partout, on leur offre des banquets, des fêtes, des spectacles. A Vienne surtout, la réception prend un caractère d'unanimité et de spontanéité qui dépasse toute idée. On peut dire que pas un des empereurs et des rois qui s'y donnèrent rendez-vous à l'occasion de l'exposition universelle, ne reçut autant d'honneurs que ces hommes modestes et simples, tout embarrassés de se voir l'objet d'ovations si magnifiques. La municipalité de Vienne avait fait grandement les choses et toute la population s'associait sans distinction de classes, à cette démonstration qui se traduisait par des élans d'enthousiasme indescriptibles. « On parle d'un repos bien mérité! s'écria un journal de Vienne; — Infortunés voyageurs! peut-être se prendront-ils encore à regretter leur *ice-berg* du 83e degré, si les Viennois ne savent pas modérer leurs transports. »

On n'a jamais songé dit la *Gazette des Faubourgs*, on ne songe pas à se demander si les découvertes qui ont été faites auront au point de vue pratique un avantage quelconque. Les territoires où ont abordé les membres de l'expédition sont situés dans les solitudes glaciales des mers polaires, et il est assez probable que nul œil humain ne les reverra de sitôt; ils figurent sur les cartes des voyageurs qui leur ont donné des dénominations, et dorénavant la géographie leur assigne une place à l'endroit même où commençait l'inconnu. Ces montagnes et ces gorges sont inhabitables même pour peu de temps, et déjà bien au-dessous du 80e degré de latitude, il n'est plus possible de fonder des colonies. La chasse et la pêche ont seules le privilége d'attirer dans la saison d'été un petit nombre de marins dans ces zônes boréales où nul vestige, nulle trace de culture ne se présente à la vue. On n'a donc pu songer dans cette entreprise à aucune espèce de gain matériel. Les hommes qui l'ont accomplie étaient des officiers pauvres, vivant de leur paie : plusieurs d'entre eux ont renoncé aux avantages d'une position acquise, ils ont dû sacrifier toutes les douceurs de l'existence pour assurer à leur œuvre des résultats vraiment utiles à la science et les honneurs qu'on leur rend à l'heure présente ne sont pas l'acquittement complet de la reconnaissance nationale à leur égard. C'est une aspiration, un besoin idéal qui a entraîné ces audacieux marins, et c'est aussi pour cette raison que leur retour revêt en quelque sorte le caractère d'un cortége triomphal, à la fois poétique et idéal.

J. DE PETIT.

Digitized by Google

M. GLADSTONE,

LE RITUALISME ET LES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE.

Bossuet, en résumant les faits qui ont donné naissance à l'Église Anglicane, s'écriait dans l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* (L. VII, ch. 114): « Sa réformation s'établit en foulant aux « pieds, jusque dans la source, tout le christianisme de la nation. Mais « une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouis- « sement: le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses « et continuelles recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine « des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine « qu'elle a conçue contre la chaire de Saint Pierre, d'où elle a reçu « le christianisme. » On sait que le premier apôtre de l'Angleterre, Augustin, fut envoyé par le pape S. Grégoire-le-grand.

On dirait que les temps prédits par l'aigle de Meaux approchent. Depuis 1829, les catholiques sont, suivant l'expression du cardinal Wiseman, sortis d'Angleterre comme les premiers chrétiens des catacombes. Nos lecteurs nous saurons gré de résumer, à grands traits, cette histoire consolante et de leur exposer, en peu de lignes, l'état actuel d'une question, qui peut devenir le point de départ d'une des plus mémorables et des plus salutaires révolutions de ce siècle.

Quand on relit l'histoire du XVI^e^ siècle, on se demande avec étonnement comment une grande, intelligente, chaste et religieuse nation comme l'Angleterre a pu accepter et garder si longtemps l'établissement ecclésiastique de Henri VIII. La lubricité de ce prince fut, tout au moins, l'occasion de la fondation de l'Anglicanisme. Henri avait épousé (1509), avec une dispense du Pape Jules II, la veuve de son frère Arthur, mort prématurément avant la consommation de son mariage. Pendant une union heureuse de dix-sept ans avec Henri VIII, la reine Catherine d'Aragon donna naissance à cinq enfants, dont un seul survécut, Marie, qui devint plus tard reine d'Angleterre.

Tout-à-coup le roi s'éprit follement d'Anne Boleyn, une des dames d'atour de la Reine: Anne, moins facile à conquérir, parait-il, que sa sœur aînée, Marie, ne voulait écouter le roi, que s'il consentait à l'asseoir à ses côtés, sur le trône. Pour assouvir sa passion, Henri demanda donc le divorce

Digitized by Google

au Pape Clément VII. Un malhonnête homme, Thomas Cranmer, employé de la famille Boleyn, fut l'instrument de cette intrigue honteuse. Il était veuf, quand il se fit prêtre. Envoyé par le roi à Rome, il y poussa l'hypocrisie jusqu'à se faire nommer pénitencier du Pape en Angleterre. De Rome il passa en Allemagne, où il abusa de la parente du luthérien Ossiander, qui le contraignit à épouser sa victime. Cranmer tint secrète cette union sacrilège et il fit entrer en Angleterre sa malheureuse compagne, enfermée dans une caisse percée de trous, afin qu'elle pût respirer. Voilà l'homme que Henri VIII ne craignit pas de nommer plus tard archevêque de Cantorbery, successeur de Saint Augustin, de Saint Dunstan, de Lanfranc, de Saint Anselme et de Saint Thomas Becket. Ce fourbe prêta le serment des archevêques catholiques; Crypto-luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon le pontificat romain, soumis par serment au Pape dont il se moquait, disant la messe qu'il ne croyait pas, donnant le pouvoir de la dire, humble serviteur des plus viles passions de son maître, instrument servile de ses crimes, tel est Cranmer, le premier fondateur spirituel de l'Église Anglicane. A coup sûr, s'écrie le savant abbé Rohrbacher, s'il est une primauté parmi les hypocrites, Cranmer peut y prétendre.

Nous n'avons pas à raconter ici tout au long cette lamentable histoire: la répudiation de Catherine d'Aragon « canoniquement » prononcée par Cranmer (1553), la resplendissante protestation du Pape, l'abolition de l'autorité du S^t Siége en Angleterre, le serment de fidélité à la suprématie spirituelle ou infaillibilité religieuse de cet ignoble roi imposé au clergé d'Angleterre, la sécularisation des couvents, le martyr de l'évêque de Worcester, le noble John Fisher, et de l'intègre Thomas More, la décollation d'Anne Boleyn (1536), etc, etc. Henri VIII, qui avait reçu du Pape Léon X le titre de *défenseur de la foi* (que les souverains d'Angleterre portent encore) parce qu'il avait défendu, dans un écrit contre le moine apostat de Wittemberg, la foi de l'Église catholique et l'autorité du Saint Siége apostolique, préconisa dans VI *articles* qu'il publia, la transsubstantiation, le célibat, fondé disait-il sur un commandement du Christ, etc, etc. Il prétendait encore n'être pas séparé de l'Église catholique.

Cranmer, qui avait ratifié jadis le mariage d'Anne Boleyn avec Henri, « en vertu de sa puissance apostolique », avait décidé ensuite, au nom du Christ et pour la gloire de Dieu, la nullité de ce mariage. Le *lendemain de l'exécution d'Anne*, Henri VIII épousait Jeanne Seymour qui mourut bientôt en donnant le jour à Édouard VI (1537). A Jeanne Seymour succéda Anne de Clèves, répudiée bientôt sous

Digitized by Google

prétexte qu'on avait trompé Sa Majesté sur la beauté de sa fiancée. Anne fut remplacée par Catherine Howard, décapitée pour crime d'adultère, sur les avis de Cranmer. Enfin la sixième femme, Catherine Parr, survécut à ce misérable roi (†1547).

Édouard VI, âgé de dix ans, monta sur le trône, sous la tutelle de son oncle, le comte Seymour, devenu duc de Somerset, qui éleva son pupille dans la haine de l'Église romaine. Le parlement enleva aux chapitres le droit d'élire les évêques et Cranmer reçut du roi le renouvellement de sa juridiction.

Le prédécesseur du Dr Tait, archevêque actuel de Cantorbéry, rédigea, « sous l'inspiration du Saint-Esprit », le *Recueil d'Homélies* et le *catéchisme*, « publiés par le Parlement », une liturgie nouvelle, le livre de la prière commune et de l'administration des sacrements (*Book of common prayer* 1549). La messe fut abolie, le mariage des prêtres autorisé, l'usage de la langue nationale introduit dans le culte, etc., Les autels, les ornements sacrés, tous les objets de l'ancien culte furent détruits. Les évêques récalcitrants furent dépossédés et leurs biens confisqués. Enfin l'église nouvelle, « *l'Église établie par la loi* » fut définitivement constituée, à l'aide de troupes mercenaires étrangères.

Le protecteur Somerset, appuyé par Cranmer, fit exécuter son propre frère, puis il fut exécuté lui-même comme coupable de haute trahison, et remplacé par Dudley, duc de Northumberland. Au bout de trois ans, la liturgie de Cranmer fut revisée « par le parlement » qui commina les peines les plus sévères, jusqu'à un emprisonnement perpétuel, contre ceux qui s'écarteraient de cette liturgie. *Quarante deux articles*, sanctionnés par le Parlement, remplacèrent les VI *articles* de Henri VIII.

Nous ne parlerons ici de la courte réaction catholique sous le règne de Marie Tudor (1553-1558) que pour mentionner l'exécution de Cranmer, qui avait été la cause de tant de ruines, de tant de crimes et de la mort de tant d'innocents. Ses derniers moments furent dignes de sa vie : dans l'espoir de sauver sa tête, il fit une profession de foi catholique; mais il se retracta quand il fut convaincu que son hypocrisie était désormais inutile (21 Mai 1556).

La fille d'Anne Boleyn, Élisabeth, la meurtrière de Marie Stuart, succéda à sa sœur consanguine (1558-1603). Son avènement fut le signal d'une recrudescence de l'esprit de révolte religieuse, si inhabilement combattu sous le règne de Marie. Les protestants exilés rentrèrent dans les deux chambres, et le Parlement renouvela les décrets contre l'autorité spirituelle du St-Siége (1559) et rétablit le serment de

Digitized by Google

suprématie. Les catholiques ne pouvant le prêter furent exclus des charges publiques : à l'instigation du ministre Cecil, le refus de serment fut même assimilé au crime de haute trahison. Les *Quarante deux articles* furent fondus en *Trente neuf articles* assez vagues, qui cependant rejetaient positivement la primauté du Pape, la messe, la transubtantation, le purgatoire, l'invocation des Saints, le culte des images.

En 1562, les *Trente neuf articles* furent signés par les chefs du nouveaux clergé anglican. Sauf quelques légères modifications, ces *articles* forment encore la base spirituelle de l'Église Anglicane ; pour être admis dans le *clergy*, il faut se soumettre à leurs prescriptions.

N'est-ce pas à juste titre que l'on peut s'étonner aujourd'hui de voir le peuple Anglais depuis plus de trois cents ans adhérer à des formules religieuses, qui ont une telle origine ? Chose plus étonnante encore, cette Église anglicane a renfermé et renferme dans son sein une multitude d'hommes savants, pieux, sincères, qui font honneur, non seulement à leur pays, mais à la chrétienté. Ce fait, inexplicable par la raison humaine, ne cache-t-il pas un mystère de la miséricorde divine ? L'avenir, un prochain avenir nous l'apprendra.

Dans la suite des temps, l'Église anglicane se divisa en trois grandes parties distinctes : la haute Église (*High Church*), la basse Église (*Low Church*) et l'Église large (*Broad Church*).

La Haute Église est née pendant le règne de Jacques I^er^ Stuart, sous l'influence des doctrines Arminiennes, prêchées par Arminius, professeur à l'université de Leyde, contre la prédestination absolue de Calvin. Les Anglicans de cette catégorie ont des idées très arrêtées sur la suprématie de l'Église, considèrent ses ministres comme les successeurs des apôtres et professent sur l'Eucharistie des opinions presque catholiques. — La Haute Église se subdivise en deux fractions : les uns acceptent sans tergiverser les préceptes généraux de la reformation luthérienne et ils considèrent l'Église anglicane comme le boulevard du protestantisme dans le monde. Ils observent strictement les 39 *articles*, mais sont très jaloux des prérogatives de la hiérarchie anglicane. Le D^r^ Wordsworth, évêque de Limoln, et le D^r^. Jackson, évêque de Londres, représentent cette secte de la Haute Église.

L'autre secte de la Haute Église, qui fait tant parler d'elle en ce moment sous le nom de *Ritualisme*, est représentée par le D^r^ Pusey et le diacre Denison. C'est la dernière transformation subie par le mouvement religieux, inauguré en 1835 par la publication des *Tracts for the Times*. Des rangs des *Ritualistes* sont sortis d'illustres convertis tels que le D^r^ Manning, M. Hope Scot, M. Wilberforce, le P. Newman, le P. Faber,

Digitized by Google

et tant d'autres âmes sincères, qui font aujourd'hui l'ornement et l'édification de l'Église universelle. Les *Ritualistes* que nous comparerions volontiers aux *Vieux-Catholiques*, si nous ne craignions d'offenser leur sincérité, n'ontpas peur d'affirmer que la reformation a été une grande faute. Ils reprochent à l'Église romaine des erreurs, mais en acceptent les principaux dogmes. Ils affectent même de s'appeler *Anglo-catholiques*. Ils professent, pour ainsi dire, la transsubstantiation, se confessent en récitant le *Confiteor* catholique et invoquent les saints. Tous nos lecteurs savent quels immenses progrès le *Ritualisme* a fait, en ces dernières années, en Angleterre. Ils sont tels qu'en 1865 il s'est fondé une association spéciale (la *Church association*) pour combattre les *Ritualistes*, que défend avec zèle une association opposée l'*English Church union*.

La *basse Église* est de beaucoup la plus nombreuse des trois fractions de l'Église Anglicane. Elle s'appelle aussi *l'Église évangélique*. Elle se préoccupe peu du cérémonial, et ses ministres sont revêtus d'un simple surplis et de la robe noire académique. Le *clergyman* n'est pour elle qu'un dispensateur de l'Évangile. Ce qui s'appelle l'*autel* chez les ritualistes n'est ici que la *table de la communion*, et il n'y a pas de partie consacrée dans le temple évangélique. Doctrinalement, les protestants sont en tout semblables aux calvinistes, n'ont d'autres articles de foi que la Bible, et n'acceptent point de tradition qui ne soit textuellement consacrée par l'Écriture Sainte. Le baptême est à leurs yeux un simple acte *d'initiation*. Il y a vingt ans, un pasteur évangélique, M. Gorham, obtint un *mandamus* de la cour du Banc de la Reine, forçant l'évêque d'Exeter, M. Philpott, un des chefs de la haute Église, de le confirmer en qualité de vicaire de Bampford dans le Devonshire, fonction à laquelle il avait été régulièrement nommé. L'évêque d'Exeter refusait d'accorder la confirmation à M. Gorham, parce que celui-ci avait publié une brochure dans laquelle il niait que les enfants fussent régénérés par le baptême. La question fut portée devant les cours ecclésiastiques et devant le Conseil privé, qui décida que M. Gorham ne professait pas une doctrine contraire aux principes de « l'Église établie ». La secte évangélique n'admet pas le dogme de la transsubstantiation et reçoit la communion en mémoire de la communion de Jésus-Christ. M. Gladstone, dans son récent article sur le ritualisme, a prétendu que le service religieux tel que le célèbrent les protestants évangéliques est froid et dépourvu de solennité. Il les accuse d'avoir copié la nudité de leurs temples des presbytériens d'Écosse, mais ceux-ci, ajoute-t-il, avaient comme compensation la ferveur de leur foi. Ce reproche a été fort mal accueilli par l'immense

Digitized by Google

majorité des protestants anglais. MM. Thompson, archevêque d'York, Baring, évêque de Durham, et Bickersteth, évêque de Ripon, sont les chefs les plus notables de la *basse Église*.

L'Église large, *Broad Church*, est la moins nombreuse des trois sectes, et d'origine relativement récente. Ses fondateurs sont le docteur Arnold, directeur de l'école de Rugby, et le professeur Maurice, de King's College. Cette secte occupe une position intermédiaire entre les deux autres, empruntant sa doctrine à toutes les deux, mais anti-romaine de la façon la plus absolue. Ce sont les radicaux de l'Église anglicane.

Dans la pratique, les sectateurs de la *Broad Church* ne se distinguent guère du parti protestant pur de la haute Église; leurs services sont célébrés avec froideur, et leur doctrine procède directement « de la raison. » C'est pourquoi on les appelle aussi rationalistes et *latitudinariens*. On a dit d'eux qu'ils cherchaient la lumière, tandis que les évangélicaux cherchaient la chaleur. On accuse les *latitudinariens* d'être très proches de la négation de tout dogme. Ils comptent dans leurs rangs le Dr Colonso, évêque de la colonie de Natal, et le présent évêque d'Exeter, M. Temple. On considère aussi le Dr Stanley, doyen de Westminster, comme professant d'une façon générale les doctrines de cette secte. Cependant il assiste en Allemagne aux conventicules des *Vieux-Catholiques* de M. Reinkens.

Sans nuire à aucune conviction respectable et sans se faire juge des consciences individuelles en Angleterre, il est permis d'affirmer que la secte anglicane, qui se rapproche le plus de l'antique tradition chrétienne, c'est la Haute Église, et dans celle-ci ce sont les *Ritualistes* qui représentent le plus noblement les idées d'hiérarchie ecclésiastique, en vertu desquels l'épiscopat anglican a été maintenu par les 39 *articles* et siége à la chambre des Lords. Et cependant, c'est sur le Banc des évêques, au Parlement d'Angleterre, que les *Ritualistes* ont rencontré les adversaires les plus acharnés. Étrange renversement des idées les plus simples et les plus populaires : ce sont des évêques, des « successeurs des apôtres », qui en appellent au bras séculier, non pour défendre leur église, mais pour la détruire dans sa racine. N'est-ce pas le moment de répéter avec Schiller : la malédiction d'une méchante action, c'est qu'elle doit sans cesse enfanter de nouvelles actions mauvaises? C'est le successeur de Cranmer, le Dr Tait, archevêque de Cantorbery, qui a soulevé l'été dernier à la chambre des Lords la question du Ritualisme. Impuissant à arrêter, par les armes spirituelles, le flot grandissant des idées ritualistes, il n'a pas craint de requérir la force matérielle. Voilà un évêque, qui devrait être condamné par nos

Digitized by Google

libéraux du continent. Point : M. Tait est un esprit libéral, parcequ'il contribue à saper les bases positives au christianisme. Mais racontons les faits.

Le renversement inattendu du ministère Gladstone est dû à la fois au bon sens conservateur des Anglais, qui voyaient avec effroi la politique du *Premier* glisser insensiblement sur la pente du radicalisme, et à l'acte par lequel l'Église Aglicane fut *désétablie* en Irlande. Le clergé anglican se défiait grandement d'un ministre qui portait d'aussi rudes coups à son influence et il se demandait avec appréhension si son église, aujourd'hui officiellement abolie en Irlande, ne le serait pas demain en Angleterre. L'impartialité dont M. Gladstone n'avait cessé de donner des preuves aux catholiques et sa bienveillante neutralité dans la guerre permanente dirigée contre les Ritualistes par les évangélicaux de l'Église Basse et les radicaux de l'Église large augmentèrent encore le nombre de ses adversaires de diverses nuances, auxquels se joignirent, quoiqu'à regret, les évêques catholiques irlandais, à l'occasion de certains projets sur l'enseignement en Irlande.

A peine le cabinet Disraeli fut-il installé que le Dr Tait, primat de l'Église anglicane, commença les hostilités contre les Ritualistes à la chambre des Lords. Il n'est pas admissible que M. Tait n'ait pas consulté le ministère avant de déposer son projet sur la célébration publique du culte (*Public worschip regulation Bill*). Quoiqu'il en fut, la proposition du prélat fut accueillie par le cabinet avec une grande bienveillance, mais sans enthousiasme. A la chambre des communes, le *Bill* fut attaqué par M. Gladstone, qui ne pouvait évidemment renoncer, du jour au lendemain, au programme de son ministère, ni renier tous ses plus nobles antécédents. La majorité nouvelle vota la loi, qui entrera en vigueur au mois de juin 1875.

Son but est de mettre un terme aux progrès des Ritualistes.

Elle proclame que les *rubriques* de l'Église établie (ainsi nommées parce qu'elles ont été primitivement écrites à l'encre rouge) seront révisées d'ici au mois de juin prochain par les *Chambres de convocation*. Les résolutions seront soumises au Parlement dans la session prochaine, puis soumises à la sanction royale et imposées comme *obligatoires au clergé* de toutes les sectes de l'Église anglicane. Tout *clergyman* refusant de s'y soumettre sera passible de peines sévères, infligées par les tribunaux ecclésiastiques. — Les *chambres de convocation* sont un véritable Parlement ecclésiastique. Elles sont composées exclusivement de ministres du culte. La *chambre haute* comprend les archevêques et les évêques. Des membres appelés *proctors*, qui sont des délégués

Digitized by Google

du clergé paroissial, forment la *chambre basse*, avec les archidiacres et les doyens des cathédrales qui en font partie de droit. Les *proctors* sont élus par les vicaires, recteurs et curés de chaque diocèse. L'Angleterre est divisée en deux provinces ecclésiastiques : la province de Cantorbéry et celle d'Yorck. Chaque province a sa *convocation*. La *convocation* de Cantorbéry siége dans la salle du chapitre de St-Paul ou dans la *Jerusalem Chamber* à Westminster. La reine convoque l'assemblée et celle-ci ne peut promulguer des décrets qu'avec la sanction royale. Les *Ritualistes* de la haute Église ont fait de grands efforts pour obtenir que la *convocation* pût agir comme un synode, sans l'approbation de la couronne. Mais le parti évangélique et l'opinion des libéraux laïques sont parvenus jusqu'à ce jour à déjouer ces tentatives si naturelles.

Plus d'une fois on a exprimé le vœu de voir des laïques siéger au sein de la convocation. Mais on les trouverait difficilement, leur voix devant nécessairement être étouffée par celle du clergé. En 1717, la convocation entra en conflit avec le souverain. A cette époque elle censura un sermon de l'évêque Hoadley, qui avait été « publié par *ordre royal.* » George Ier prorogea l'assemblée. Il est évident que si elle en avait le droit, elle frapperait aujourd'hui d'anathème la législation qui tend à mettre fin aux pratiques ritualistes. Mais elle n'en aura pas le moyen. Elle ne sera convoquée pour délibérer que sur les changements à introduire aux rubriques, en exécution de la loi. On attend avec curiosité ce qu'elle décidera à cet égard, et ses résolutions donneront au pays une idée de ce qu'elle pourrait et oserait entreprendre si elle en avait le pouvoir matériel. Moralement elle a manifesté son opinion hostile. Deux faits le prouvent : l'opposition des *convocations* au *bill* de M. Tait, et les signatures apposées aux pétitions, dont le *bill* a été l'objet. Les promoteurs de *Bill* n'ont pu réunir que 293 signatures tandis que ses adversaires en ont recueilli 2740. D'après M. Richard F. Littledale (Voy. le *Church Times*, 15 août 1873), le nombre des *Clergymen* est en Angleterre de 20,000, dont 10,000 appartiendraient à la Haute Eglise, 5000 à la Basse Eglise, 2000 à l'Eglise large; 3,000 n'auraient aucune couleur tranchée. The *Tourist 's Guide* évalue à 1250 le nombre des temples *Ritualistes*.

Le chef du cabinet, le petit fils d'un juif converti à l'anglicanisme, M. Disraeli, qui dans son Roman-pamphlet, *Lothair*, avait cherché, il y a quelques années, à déconsidérer les convertis catholiques, nourrit pour les *Ritualistes* une antipathie naturelle, conforme à la fois aux traditions des *Tories* et aux intérêts actuels au cabinet dont il est le chef.

Digitized by Google

Les Tories en effet ne pourraient tolérer les ritualistes, qu'au nom des principes affichés par les libéraux du parti de M. Gladstone ou au nom de sentiments qui tôt ou tard les jetteraient eux-mêmes dans les voies « papistes. » M. Disraeli a cru éviter ce double écueil, en se prononçant pour le *bill* de M. Tait et pour tous les vieux errements de l'Église établie. Disons en passant qu'on s'attendait à une autre attitude chez le comte Derby et chez le marquis de Salisbury, ses deux collègues. Il est vrai que ce dernier descend en ligne directe de Cecil, le ministre favori de la reine Élisabeth et que le passé de sa famille lui impose malheureusement, à lui comme à beaucoup d'autres membres de l'aristocratie, de durs préjugés. M. Disraeli ne craignit pas même d'essayer de jeter le ridicule sur les Ritualistes, en traitant leur cérémonial de *messe en mascarade*. Notez que ces énormités se disent à deux pas du tombeau de saint Édouard le confesseur. M. Gladstone avait tenu un plus noble langage :

« Qu'était, s'écria-t-il, l'Église Anglicane, il y a quarante ou cinquante ans ? C'était le » scandale de la chrét enté ! Les congrégations étaient froides, mortes, irrespectueuses. » Ses chants indignaient tous ceux qui avaient du respect pour la maison de Dieu. Son » clergé, sauf de nombreuses exceptions.... était composé d'hommes mondains, dont le » moindre souci était de conformer leur conduite à leur sublime vocation.... Voilà de quel » abime nous sommes sortis ! Et c'est pourquoi, lorsque j'entends qu'on se plaint de l'ordre » de choses actuel, je ne puis m'empêcher de me rappeler que le bien l'emporte énormément » sur le mal, et qu'il est dû aux merveilleuses transformations opérées dans l'Église » anglicane. »

On sait que M. Gladstone est un des plus anciens et des plus fidèles amis de l'illustre Dr Manning, archevêque de Westminster, et qu'il a passé depuis longtemps pour un anglican « romanisant. » On a même plusieurs fois annoncé sa conversion au catholicisme. Aussi, quel ne fut pas l'étonnement général, quand on vit paraître, dans le numéro du mois d'octobre dernier d'une Revue de Londres, *The contemporary Review*, un article, intitulé *Ritualism and Ritual* et signé *by the Right Hon. W. E. Gladstone.*

On a été plus surpris encore quand on eut lu cet écrit médiocre. L'ex-premier ministre est meilleur orateur qu'écrivain; il ne paraît pas, dans l'article cité, comme un de ces penseurs qui vont au fond des questions et les dissèquent pour en tirer ensuite des conclusions serrées. Il nous est difficile de trouver la méthode que M. Gladstone a suivie. Son travail n'est ni analytique ni synthétique, et il traite la grande question du *ritualisme*, non pas d'après ce qu'elle est en réalité, mais d'après les impressions que le *ritualisme* a fait naître en lui. Dans la discussion du bill, M. Gladstone a avoué ne pas bien savoir ce qu'est le *ritualisme;* il en a donné la preuve dans son écrit. Selon lui, le

Digitized by Google

ritualisme n'est autre chose qu'une inclination très prononcée *pour les rites*, c'est-à-dire pour les cérémonies extérieures du culte. C'est d'après cette définition que M. Gladstone raisonne, et tous ses raisonnements le conduisent à dire qu'il aime le culte extérieur, et que le peuple anglais est trop indifférent pour les arts. Le *ritualisme* ne serait donc qu'une réaction contre le culte froid et nu de l'Église Anglicane; il n'a rien de commun, selon M. Gladstone, avec le culte catholique. En Suède, en Danemark, le protestantisme a conservé beaucoup plus de cérémonies qu'en Angleterre. M. Gladstone désire donc que le clergé anglican soit libre de rendre le culte extérieurement aussi brillant et aussi fastueux qu'il le juge convenable, mais dans les limites que lui trace la doctrine anglicane. Les limites se trouvent là où s'arrête l'extérieur dans l'adoration. Nous ne savons trop ce que M. Gladstone entend par l'extérieur dans l'adoration; mais ce que nous voyons, c'est qu'il demande que le *ritualisme* soit maintenu tel qu'il existe, et qu'il soit permis à toute paroisse qui en exprime le vœu d'adopter le culte extérieur, c'est-à-dire, des cérémonies, des vêtements sacrés, des images et tout ce qui peut frapper les sens. M. Gladstone ne tend à rien moins qu'à faire une confusion entre le rite anglais et le rite catholique. Il veut que les dehors de l'anglicanisme soient identiques avec ceux du catholicisme, d'autant plus, dit-il, qu'il n'y a qu'un rapport accidentel et non pas substantiel entre le culte extérieur et la doctrine. Cette assertion est étrange de la part d'un homme qui s'occupe de questions religieuses, car il doit y avoir et il y a réellement dans le culte catholique un rapport intime, raisonné, logique, entre les cérémonies et la doctrine.

M. Gladstone finit cependant par convenir que le ritualisme a ses dangers, mais ils ne sont pas, selon lui, là où on les croit. Quant au dessein qu'auraient quelques ecclésiastiques anglais de *romaniser* l'Église établie, cela n'est pas possible. C'est une tendance contre laquelle M. Gladstone proteste de toutes ses forces. Il se rattache en quelque sorte avec violence à l'anglicanisme, et comme un homme qui n'est pas bien sûr de ce qu'il fait. Il perd son sang-froid quand il dit :

« Il y a une question qui est l'objet direct de cette étude et que je veux soumettre à » l'examen de mes coréligionnaires, parce qu'elle est à mon sens plus pratique et plus » importante, plus intéressante pour la nation et pour l'Église que la question de savoir » si une fraction minime du clergé rêve le rétablissement impossible de la religion ro- » maine en Angleterre. A aucune époque de notre histoire, depuis le règne sanglant de » Marie, romaniser l'Angleterre n'a été possible, et ce n'est pas quand Rome vient de » substituer à sa fière maxime, *semper eadem*, une politique de violence et de changement » dans la foi, quand elle fourbit des armes rouillées que ses amis se plaisaient à dire inu- » tiles; quand personne ne peut se convertir à ses doctrines sans renoncer à sa liberté » morale et mentale et sans placer sa loyauté et son devoir civils à la merci d'un autre ;

Digitized by Google

» quand elle a répudié également la pensée moderne et l'histoire ancienne, que je puis me » sentir alarmé de l'issue finale de sa croisade en Angleterre, et cela quoique je n'ignore » pas le grand pouvoir qu'elle a de faire le mal. »

Tout cela n'est pas bien fort et ne dépasse pas le niveau philosophique des libérâtres du continent. Transformer le *Ritualisme*, une doctrine qui a remué des âmes d'élite comme celles du Dr Pusey, du poétique Dr Faber, du savant Dr Newman, etc, en une mesquine question d'archéologie, ce n'est pas faire preuve d'une bien grande pénétration théologique. M. Gladstone, tout en cherchant à se faire distinguer de la tourbe des sectaires anglicans, anciens et modernes, ne parvient pas à dissimuler ses sentiments intimes. Il échappe, comme on dit vulgairement, par la tangente et, dans son embarras moral, il emprunte, au théâtre de Molière, un procédé bien connu en Angleterre : *no Popery!* En Belgique, on dirait de M. Gladstone : « il tombe le clérical »

Qu'on ne croie pas que cette appréciation est exagerée : M. Gladstone n'a voulu laisser aucune illusion à ses anciens admirateurs. La 10e édition de son pamphlet n'était pas épuisée, quand déjà il lançait dans la publicité une nouvelle brochure, qui rappelle au lecteur l'acrimonie des écrits du même écrivain contre les prisons de l'ancien royaume de Naples. Cette brochure est intitulée : *Les Décrets du Vatican dans leurs rapports avec l'allégeance civile. Une accusation politique (The Vatican Decrees in their bearing on civil allegiance, a political expostulation, London, J. Murray).*

Otez de cette brochure le nom du « grand William », dépouillez-la de son ton de *gentleman* indispensable en Angleterre, faites abstraction du milieu dans lequel elle parait et des circonstances particulières qui entourent l'auteur et son pays, et vous retrouverez là une politique ressassée par les libéraux belges depuis trente ans, à propos des encycliques *Mirari vos* et *Quanta cura*. Nous dirons même que les articles des incroyants du *Journal de Liége*, du *Journal de Gand* et de l'*Écho du Parlement* et les discours de libres-penseurs tels que MM. Demeur, Frère et Bara nous paraissent beaucoup plus solides que l'*expostulation* de ce croyant de l'Église de Henri VIII et d'Élisabeth.

M. Gladstone déclare d'abord qu'il entend faire une œuvre pacifique et non de polémique. Ensuite, il entre résolument dans la démonstration de la thèse qu'il avait seulement énoncée dans son article retentissant sur le *Ritualisme*. En premier lieu, invoquant ici l'autorité des *vieux-catholiques* allemands, il affirme que les catholiques romains ne peuvent rendre hommage aux souverains de leurs États qu'en oubliant les doctrines catholiques. En second lieu, il rappelle les conditions dans

Digitized by Google

lesquelles l'*acte d'émancipation* des catholiques fut promulgué. La condition première fut que les catholiques rendraient un hommage absolu au pouvoir souverain du pays. Cet hommage peut-il être accordé présentement, après les déclarations du concile du Vatican? Le fond de la brochure de l'ex-premier est dans ces deux points. Mais quelques détails particuliers en révèlent l'inspiration. Oubliant, avec une facilité qu'il conviendrait peut-être de caractériser plus sévèrement, les lois que, durant son long ministère, il a faites en faveur des catholiques anglais et irlandais; oubliant que, malgré l'opposition des tories, il a fait triompher (nous sommes loin de lui en faire un crime) les lois les plus justes que les catholiques aient obtenues depuis le schisme d'Henri VIII, il accuse ses adversaires politiques d'avoir favorisé, dans une certaine mesure, par leur opposition, la propagation de la foi catholique....

Voici un exemple de l'ignorance religieuse de M. Gladstone. C'est le passage le plus important de son écrit.

« Quand le Pape parle-t-il *ex cathedrâ?* demande M. Gladstone. Les théologiens professent au moins une douzaine de théories sur ce point. Mais il n'y a qu'une personne, une seule, qui puisse, d'une façon catégorique, déclarer *ex cathedrâ* ce que *ex cathedrâ* veut dire ou ne veut pas dire, et cette personne peut le déclarer quand et comme il lui plaît. Cette personne, c'est le Pape lui-même. Aucun document promulgué par lui n'est valable, s'il n'est revêtu d'un sceau que lui-même tient sous clef. On peut essayer de prétendre que le Pape n'agit et ne parle que dans le domaine religieux. Il ne propose pas d'envahir l'Angleterre, de prendre Woolwich ou de brûler Portsmouth. Il se borne, au pire, à excommunier ses adversaires, comme il a excommunié Dœllinger et d'autres. Est-ce là une réponse satisfaisante? Après tout, même au moyen-âge, ce n'est point par l'action directe des flottes et des armées que les papes ont combattu les rois refractaires. Ce fut surtout par des interdits, à une époque où les évêques n'étaient pas assez braves pour s'y opposer et refusaient au peuple le service religieux. Mais on a le droit de dire que ceux qui se servent des armes spirituelles pour une pareille œuvre ne recourent pas aux moyens temporels, que parce qu'ils ne les ont pas entre leurs mains. Dira-t-on que l'infaillibilité ne touche qu'aux matières de foi et de morale? — A la morale! Y a-t-il un casuiste romain qui voudra bien nous dire quelles sont les fonctions de la vie humaine qui ne rentrent pas dans le domaine de la morale? Non! cette distinction n'est que l'indigne prétexte d'une politique tortueuse, cherchant à déguiser l'audace de cette ambition sauvage qui, à Rome — non du trône, mais de derrière le trône, dirige les mouvements du Vatican. Je ne daignerai pas demander s'il y a des actes de la vie humaine qui échappent à la loi morale. J'estime que le devoir est une puissance qui se lève avec nous le matin et se couche avec nous le soir. Elle coexiste avec notre intelligence. Elle est l'ombre qui nous accompagne partout et ne nous quitte qu'à l'heure de la mort. C'est donc la suprême direction de tous nos devoirs que le Pape prétend lui appartenir *sacro approbante concilio;* et cette déclaration il la fait, sous la forme non d'une règle pour les écoles, mais d'une règle obligatoire pour tous les fidèles, *cunctis fidelibus credendam et tenendam.*

Pour « une œuvre pacifique et non de polémique », il faut convenir que voilà d'étranges arguments. Evidemment, M. Gladstone, le premier Helléniste d'Angleterre et son plus illustre orateur actuel, ne connait

Digitized by Google

pas le catéchisme, n'a pas lu les décrets du *Vaticanum* et n'a aucune notion, ni de la vie surnaturelle de l'église chrétienne, ni du principe nécessaire de l'infaillibilité religieuse. Si l'Eglise catholique n'était pas en possession de l'infaillibilité, elle ne serait pas la vérité. Les formes d'expression de cette infaillibilité ont été définies. Ce n'est pas à nous à l'apprendre à M. Gladstone. Nous ferons remarquer toutefois : que le gouvernement de l'Église est soumis à d'autres lois que le gouvernement de l'empire Britannique; que dans l'Église il n'y a ni *Tories* ni *Whigs;* et qu'*humainement parlant* il est permis de préférer l'infaillibilité morale d'une sentence *ex cathedrâ* prononcée par le Pape aux lois infaillibles et *physiquement contraignables* d'un Henri VIII, d'un Cranmer ou d'un parlement d'Angleterre.

Le grand argument de M. Frère-Orban. dans toutes les discussions politiques avec les catholiques, est, comme on sait, un dilemne : ou vous êtes malhonnêtes ou vous êtes des sots. M. Gladstone n'a pas dédaigné de recourir à une pareille logique. Le jour même, ou paraissait l'*accusation* de M. Gladstone, un de ses plus anciens amis, Mgr l'archevêque de Westminster, adressait au *Times*, une protestation pleine de noblesse et de dignité, dont voici les passages principaux :

« Je ne veux ni critiquer, ni entrer en controverse. Mon désir et mon devoir comme catholique, comme pasteur, est de revendiquer, pour mon troupeau et pour moi-même, une allégeance aussi pure, aussi vraie, aussi loyale que celle professée par l'éminent auteur du pamphlet ou par quelque autre sujet de l'empire britannique....

Il est vrai qu'à la page 57 du pamphlet, M Gladstone exprime l'opinion que « beaucoup de ses amis et compatriotes, catholiques romains, sont d'aussi bons citoyens que lui-même; » mais comme l'ensemble du pamphlet est un raisonnement étudié de manière à établir que l'enseignement du concile du Vatican les met dans l'impossibilité d'être ce qu'il dit, je ne puis pas accepter cette gracieuse concession, parce qu'elle implique que si les catholiques anglais sont de bons citoyens, c'est qu'ils sont en désaccord avec l'Eglise catholique. Je manquerais à ce que je dois aux catholiques de ce pays et à moi-même, si je ne protestais pas immédiatement contre une pareille assertion, et si je ne mettais pas le même empressement à affirmer que la loyauté de notre allégeance civile existe, non pas malgré les enseignements de l'Eglise catholique, mais bien à cause de ces enseignements.

La substance du pamphlet qui vient d'être livré à la publicité peut se résumer ainsi : les décrets du Vatican ont opéré un tel changement dans les relations des catholiques avec le pouvoir civil des Etats, qu'il n'est plus possible aux catholiques de professer l'allégeance civile, à laquelle ils se soumettaient avant la promulgation de ces décrets. En réponse à cela, il suffit d'affirmer pour le moment :

1° Que les décrets du Vatican n'ont modifié en quoi que ce soit les obligations ou les conditions de l'allégeance civile.

2° Que l'allégeance civile des catholiques est aussi absolue que celle de tous les autres chrétiens et de tous les hommes qui reconnaissent une loi morale naturelle ou divine.

3° Que l'allégeance civile d'aucun homme n'est illimitée; et que, par conséquent, l'allégeance civile de tous les hommes qui croient en Dieu ou qui sont gouvernés par la conscience est partagée en ce sens.

C'est dans ce sens, et non dans aucun autre, qu'il peut être dit avec vérité que l'allé-

Digitized by Google

geance des catholiques est partagée. L'allégeance civile de chaque chrétien en Angleterre est limitée par la conscience et par la loi de Dieu; et l'allégeance civile des catholiques n'est ni plus ni moins limitée.

Le lendemain, Mgr Manning complétait cette vigoureuse réponse, en écrivant à un autre journal :

» J'ai affirmé que les décrets du Vatican n'ont pas changé d'un iota les obligations ou les conditions de l'obéissance civile des catholiques envers l'autorité civile. Tout le pamphlet de M. Gladstone repose sur l'assertion contraire et tombe avec elle.

» Comme preuve de ma propre assertion, j'ajoute :

» 1° Que l'infaillibilité du Pape était une doctrine de foi divine avant que le Concile du Vatican ne se réunit. — Dans la seconde et la troisième partie du livre intitulé : *Petri privilegium*, j'ai donné des preuves plus qu'évidentes de cette assertion.

» 2° Que le concile du Vatican a simplement proclamé une ancienne vérité et n'a proclamé aucun nouveau dogme.

» 3° Que, par conséquent, depuis le concile du Vatican, la position des catholiques à l'égard de l'allégeance civile, est précisément ce qu'elle était avant ce concile.

» 4° Que les pouvoirs civils du monde chrétien ont toujours existé jusqu'à présent en paisible relation avec une Eglise infaillible, et que ces rapports ont été souvent reconnus et définis par l'Eglise dans ses conciles. Le concile du Vatican n'avait donc rien de nouveau à traiter quant à ce point.

» 5° Que le concile du Vatican n'a fait absolument aucun décret relatif au pouvoir civil ou à l'allégeance civile. Le sujet ne vint même pas à être proposé.

» L'obédience civile des catholiques repose sur le droit naturel et sur les lois révélées de Dieu. La société est fondée en nature, et les sujets sont tenus d'obéir à leurs gouvernants en tout ce qui est légitime. La société, alors qu'elle est chrétienne, a des sanctions plus hautes : les sujets sont tenus d'obéir aux gouvernants par acquit de conscience, et parce que les pouvoirs existants proviennent de Dieu. Les décrets du Vatican ne peuvent rien avoir changé à cela, par la raison qu'ils n'y ont pas touché.

» Tout le raisonnement de M. Gladstone repose sur une assertion erronée, à laquelle il a été conduit — je ne puis supposer autre chose — par la confiance qu'il a accordée bien à tort au docteur Dœllinger et à quelques-uns de ses amis. Par des motifs publics et privés, je déplore profondément cet acte imprudent, et n'était ma foi en la sincérité de M. Gladstone, je dirais cet acte injuste. Je le déplore comme un acte qui rompt l'harmonie et les proportions de la vie d'un grand homme d'Etat, et comme le premier accident qui ait troublé une amitié de quarante-cinq ans. Sa vie publique entière a jusqu'ici consolidé la paix chrétienne et civile de ces royaumes. Cet acte, à moins que la divine Providence et le bon sens des Anglais n'y mettent obstacle, peut détruire plus que l'œuvre de la carrière publique de M. Gladstone, et, à la fin d'une longue vie, il peut ternir un grand nom. »

Pour comprendre l'importance de l'évolution que vient de faire M. Gladstone, il faut lire les éloges que lui adressent les libéraux anti-catholiques du continent, la *Gazette de Cologne*, la *Nouvelle Presse de Vienne*, etc. Notre *Echo du Parlement*, l'organe des doctrinaires, qui accusent les catholiques belges de ne pas avoir le droit de défendre les libertés civiles consacrées par la constitution belge, prend naturellement le parti de tous ceux qui crient contre les « Papistes » :

« Le grand événement de l'autre côte de la Manche est toujours la nouvelle attitude prise par M. Gladstone à l'égard des cléricaux. Il y a quelques mois, une revue anglaise

Digitized by Google

ayant dit que M. Gladstone avait sans retour compromis sa popularité en prenant le parti des ritualistes, un autre organe de la presse lui répondit : M. Gladstone est de ces hommes qu'on ne terrasse point. Le lendemain du jour où on le croyait perdu, il se relève plus vigoureux et plus puissant que jamais. » Le fait est que la dernière publication de l'éminent homme d'état vient de lui faire une position considérable. Renonçant à ces complaisances envers les papistes, qui jadis ont accrédité le bruit qu'il s'était secrètement converti au catholicisme, M Gladstone vient de consacrer d'une façon éclatante la rupture des libéraux avec les catholiques. Il se range ouvertement parmi les libéraux de la vieille roche, qui jadis sous les drapeaux si fièrement tenu par lord John Russell, combattaient le rétablissement de la hiérarchie papiste en Angleterre. »

Il manquait à M. Gladstone cet éloge compromettant. Heureusement le libéralisme sénile du comte Russell ne fait plus de mal à personne, excepté à ceux qui le professent; et si M. Gladstone veut prendre l'engagement de ne « combattre » les « Papistes » qu'à coups d'*expostulations*, nous pouvons être tranquilles. Mais les désirs des libéraux ne sont pas aussi légitimes, ce qu'ils veulent, c'est de rendre sérieuses les facéties politiques de M. Newdegate et d'armer contre les catholiques le bras séculier. L'*Echo du Parlement* nous apprend que les libéraux de son école, dont M. Gladstone fut jadis l'idole, lui reprochent presque de montrer « trop de tiédeur, » et ajoute ces libérales et instructions réflexions :

« Le *Daily Telegraph*, autrefois l'organe favori du cabinet Gladstone, n'approuve qu'à moitié l'impartialité expectante de son ancien protecteur. Selon le *Telegraph*, il serait peut-être nécessaire de rechercher, dans l'arsenal de la vieille législation anglaise, *des armes plus efficaces que celles de la libre discussion*, pour arrêter les progrès de l'ultramontanisme. Le *Telegraph* rappelle que les lois contre les couvents et les congrégations religieuses n'ont jamais été abolies, et donne à entendre que le gouvernement pourrait bien un jour être obligé de les appliquer Il n'y a pas un seul organe libéral qui prenne au sérieux la déclaration du docteur Manning, affirmant que l'allégeance civile des catholiques ne diffère en rien de « celui de tous les hommes qui reconnaissent une loi morale naturelle ou divine. » Selon l'archevêque de Westminster, il est évident que l'allégeance civile d'aucun homme n'est limitée, en ce sens que tout chrétien peut se trouver dans la nécessité d'obéir à sa conscience plutôt qu'à des lois injustes. « L'allégeance civile de chaque chrétien en Angleterre, dit-il, est limitée par la conscience et par la loi de Dieu, et l'allégeance civile des catholiques n'est ni plus ni moins limitée. » A cette assertion, la *Pall Mall Gazette* répond qu'il s'agit de savoir si la conscience des catholiques n'obéit pas à des impulsions différentes des lois divines qu'invoque le docteur Manning. »

C'est toujours le même argument : vous êtes ou malhonnêtes ou sots. Toutefois la *Pall Mall Gazette* ne laisse pas étouffer entièrement son sens politique par ses préjugés anti-catholiques.

« Les hommes politiques, dit-elle, se sont demandés et ne cesseront de se demander : quand M. Gladstone a-t-il fait toutes ces belles découvertes, pourquoi les raconte-t-il dans cet écrit, pourquoi celui-ci n'a-t-il pas été publié plus tôt? Il nous raconte que toutes les vues, toutes les craintes qu'il manifeste datent de 1870. Mais pourquoi ne nous en a-t-il pas fait part en 1870? Le Bill ecclésiastique sur l'Irlande passa en 1869, et l'auteur n'avait pas à craindre alors de s'exprimer comme il le fait aujourd'hui. Nous sommes en 1874 et en 1873 il jouissait encore, sur les sujets ds sa majesté, d'une

Digitized by Google

autorité qui lui parait aujourd'hui intolérable. Cela demande une explication. Il nous dit qu'un grand changement de vues se produisit chez lui en 1873, à l'occasion du bill sur l'université irlandaise (on sait qu'alors les évêques irlandais, adversaires du Bill, provoquèrent l'opposition des députés irlandais et d'une fraction des membres Tories)... C'est alors que M. Gladstone vit que la situation était changée. Changée, elle l'était en effet. Aigri et surpris, il fit d'amères réflexions sur la Papauté et sur ses agents et tira les conclusions que nous connaissons maintenant. Tombé du pouvoir, parce qu'il avait été sourd aux arguments, qu'il publie maintenant comme sa propriété littéraire, il voit la situation d'un autre œil... On ne peut pas tirer d'autre conclusion de ce petit écrit. Il est douteux que l'auteur en tire un profit personnel. »

Venant de la *Pall Mall Gazette*, la réflexion est dure. Le *Times* ne ménage pas d'avantage l'ex-premier :

« Pourquoi, dit le grand organe de la cité, M. Gladstone n'a-t-il pas exprimé, il y a cinq ans, au sujet de l'Église romaine, les craintes dont il parle aujourd'hui? Pourquoi n'a-t-il pas, lors de la réunion du concile du Vatican, signalé à l'Angleterre la puissance formidable et hostile de la papauté? A cette époque, loin de prêcher la croisade contre les catholiques, M. Gladstone leur tendait la main. »

Le *Daily News*, le *Church Herald*, le *Standart*, le *Manchester Guardian*, le *Liverpool Daily Post*, le *NewCastle Daily Chronicle*, le *Yorkshire Post*, etc, etc, accablent de la même façon l'ex-premier. Nous ne parlerons pas des critiques des journaux catholiques et de l'unanimité des feuilles d'Irlande. M. Gladstone a le malheur de n'être loué sans réserve que par le parti de MM. Newdegate et Whalley, les *clowns* parlementaires de ces retardaires, et appuyé par quelques *vieux-catholiqaes* : Lord Camoys, agé de 78 ans, père de Mgr Stonor et Chambellan (*Lord in waiting*) de la Reine Victoria; Lord Dalberg Acton, petit neveu par sa mère du dernier prince archevêque de Mayence, neveu du cardinal Acton et beau-fils du comte Granville, qui est le frère de Madame Georgina Fullerton, le populaire écrivain catholique; enfin M. Henri Petre, le frère du 12e Lord Petre, d'une famille illustrée par sa constante fidélité à l'Église catholique. Lord Acton, jeune pair intelligent et lettré, est un des *deux vrais* disciples de l'infortuné abbé Dœllinger (M. le professeur Friedrich est l'autre), dont la colossale vanité est une des causes principales des troubles religieux actuels en Allemagne et auquel, dit-on, M. Gladstone a rendu visite, cet automne. L'auteur de ces lignes déplore amèrement la faute que vient de commettre Lord Acton : ses anciens amis du continent avaient quelque droit de compter sur son concours dans les circonstances présentes. Il a été accablé, nous le savons, de contrariétés, mais, en présence des attaques dont la grande cause chrétienne est l'objet, il faut faire abstraction des injustices des côteries ou des questions de personnes et se dévouer aux principes. A la suite de l'archevêque de Westminster, Sir John Bowyer, membre du parlement, Mgr Capel,

Digitized by Google

Recteur de la nouvelle université catholique de Londres, le chan. Oakeley, ancien camarade de M. Gladstone, lord Herries, M. C. Langdale, M. Henry Stourton, M. John Towneley, M. S. T. Scrope, M. Daniel Lee, etc., etc., ont résolument répondu dans les journaux, au pamphlet de M. Gladstone et à ses nouveaux amis. Sir John Bowyer a fait une déclaration digne d'attention :

» Quatre ans et quelques mois se sont écoulés depuis le Concile du Vatican. Pendant ce temps, jusqu'au mois de février dernier, M. Gladstone a été premier ministre de la Couronne et chef d'un puissant parti. Pourquoi n'a-t-il pas alors, dans la Chambre des Communes, appelé l'attention sur les effrayantes questions qu'il traite dans la brochure publiée samedi dernier, au sujet des effets produits par les décrets du Concile du Vatican sur la fidélité des sujets catholiques de S. M. la Reine et sur la sécurité de ce royaume ? Pourquoi n'a-t-il pas alors proposé au Parlement des mesures propres à arrêter le danger qui maintenant l'effraie? Pendant tout le temps que nous rappelons, il est resté en paix, et il acceptait avec satisfaction le concours des catholiques dans le Parlement et dans le pays.

Depuis le Concile, le Pape, qui, selon M. Gladstone, doit de la reconnaissance au gouvernement italien, a été détrôné, tous ses États et tous ses biens ont été réduits à un palais et à un jardin, tandis que les églises et les communautés religieuses de Rome et de toute l'Italie ont été persécutées et spoliées.

En Allemagne, l'Église a été soumise à des lois pénales rigoureuses et à des confiscations. Il y a partout une propagande active, puissante, hardie, et en même temps subtile, qui, sous un grand nombre de formes, attaque les fondements, non-seulement de la foi catholique, mais même de toute religion révélée. Jamais il n'y eut moins qu'à présent de danger d'une domination théocratique ou sacerdotale, alors que tout le courant des opinions dominantes, des idées, des sentiments et de la littérature porte violemment dans la direction opposée.

Voilà le moment que M. Gladstone choisit et trouve opportun pour alarmer le pays et lui jeter, dans un langage violent, son cri : » Pas de Papisme ! » signalant ainsi ses compatriotes catholiques comme des gens déloyaux et dangereux.

M. Gladstone aurait-il publié cette inconcevable diatribe, s'il était encore le chef populaire d'une majorité parlementaire et le chef heureux d'un grand parti? Je ne veux pas entrer dans les questions que ce doute soulève, ni entamer de controverse sur le nombre presque infini de points d'histoire, de droit, de théologie, de casuistique et de politique embrassés par M. Gladstone. Mais j'affirme avec notre archevêque que la fidélité des catholiques, voire même des ultramontains, est aussi entière, et leur obéissance à la loi temporelle aussi complète que celle des protestants qui croient à l'obligation supérieure de loi divine et morale. La seule différence est que la règle de la foi est chez les protestants un jugement privé, et chez les catholiques la voix infaillible de l'autorité spirituelle, que nous croyons placée sous la direction de Dieu.

J'affirme également que le décret du Concile n'a fait aucun changement affectant en quoi que ce soit l'obéissance civile. Car, que l'infaillibilité soit exercée par le Pape *ex cathedrâ*, ou qu'elle le soit par le Pape en concile, sa nature essentielle et son étendue sont exactement les mêmes. L'infaillibilité est limitée aux décrets dogmatiques définissant ce que l'Église croit dans les questions de foi et de morale, et ne s'étend pas aux actes politiques ou ecclésiastiques. Ainsi la doctrine de l'obéissance qui alarme M. Gladstone s'étend seulement aux matières relatives à la discipline et au gouvernement de l'Église *Quæ ad disciplinam et regimem Ecclesiæ pertinent*. A cet égard, le décret du Concile est strictement et entièrement déclaratoire de la loi ancienne, immémoriale et perpétuelle de l'Église.

Je nie que mon patriotisme et ma loyauté diffèrent à aucun égard de ceux des pro-

Digitized by Google

testants, et en comprenant l'allégeance conformément au droit commun (« Co. litt. » 129 à 7; Rep. Calvin 's case, « Blackstone. » I com., chap. X,) je refuse l'allégeance civile à aucun pouvoir étranger

« La seule différence, dit Sir John Bowyer, est, que, la règle de la foi est chez les protestants un jugement privé et chez les catholiques la voix infaillible de l'autorité spirituelle, que nous croyons placée sous la direction de Dieu. » Je me demande pourquoi, nous catholiques étrangers, nous ne pourrions pas tirer de cet argument une autre conséquence. Parlons de l'infaillibilité de l'Église anglicane. C'est précisément cette infaillibilité qui a été invoquée par le Dr Tait et qui est l'origine de tout le tapage produit par l'*expostulation* de M. Gladstone. Or, qu'est-ce que cette infaillibilité? C'est un acte de force militaire. Il est permis a un bomme sensé de préférer à celle-là l'infaillibilité doctrinale *et définie* des successeurs de S. Grégoire le grand, qui institua le premier archevêque de Cantorbery, Saint Augustin.

Les vigoureuses répliques de Mgr Capel ont un caractère plus théologique. Elles ont non-seulement remis à sa place lord Camoys, mais elles témoignent aussi des progrès considérables que les esprits ont fait en Angleterre depuis quelques années. Les lettres du recteur de l'université catholique de Londres au *Times* et au *Weekly Register* sont en effet la négation publique des principes essentiels sur lesquels repose l'édifice protestant en Angleterre. Il faut que l'opinion publique en Angleterre soit bien changée, pour que de pareilles lettres ne soulève plus de formidables clameurs.

M. Gladstone, dont la propre sœur « a aliéné sa raison » en devenant catholique, n'aura pas à se louer politiquement de la campagne qu'il a entreprise. Il a poussé la légèreté jusqu'à prétendre que les progrès des catholiques en Angleterre depuis 1829 sont l'œuvre indirecte des Tories.

On conviendra que, pour un homme d'État, une telle accusation ne manque pas d'audace. Mais c'est au parti tory à repousser les insinuations et les allégations de M. Gladstone. C'est à lui qu'il appartient en propre de démontrer que le but poursuivi dans cette brochure religieuse par M. Gladstone est de détruire l'opinion, née dans le public, de sa bonne volonté envers les catholiques, qu'il sympathise avec les « papistes ». C'est encore au parti tory qu'il appartient de faire remarquer que l'opposition que M. Gladstone découvre aujourd'hui, après sa chute du pouvoir, entre la foi des catholiques et leur fidélité civile, existait dans toute sa force pendant qu'il était au pouvoir, et qu'alors cependant, loin de combattre les catholiques, il sollicitait leur appui dans le sens du ministère. L'attitude nouvelle de M. Gladstone est d'autant plus incon-

Digitized by Google

cevable que le parti *tory* s'est approprié le programme politico-religieux qui devait être celui de la fraction « libérale » de l'ancien parti *whig*. En attaquant comme il le fait l'Église romaine, il est devenu le tardif auxiliaire de la politique de l'auteur de *Lothair*. Les sceptiques du *Journal des Débats*, à Paris, ont, dans un persiflage qui revèle toute la sécheresse de leurs doctrines, manifesté un vif étonnement, en présence de tout le bruit fait autour du *Ritualisme* : leurs conclusions sont conformes aux tendances de l'*école de Manchester*, dont les principes forment la base du parti libéral anglais. Les hommes d'affaires de ce parti, et ils sont nombreux, ne savent aucun gré à leur dernier chef parlementaire du service politique qu'il a cru rendre. Les questions de dogme religieux et d'archéologie chrétienne ne sont pas de leur compétence, et leur positivisme libéral les empêche de perdre leur temps dans de pareilles bagarres. Qui donc M. Gladstone aura-t-il satisfait?

Il a naturellement contre lui le parti tory, qui est au pouvoir. Il a perdu pour toujours l'appui de tous les Irlandais et des catholiques d'Angleterre, avec le concours desquels il a pu gouverner si longtemps. Il a blessé mortellement les *Ritualistes* et il s'est éloigné de la *Haute Église*. Par ses considérations sur la nécessité de l'archéologie chrétienne et sur la sécheresse et la nudité du culte luthérien, il a indisposé les *Évangélicaux* de *l'Église basse*. Quant aux *radicaux* de *l'Église large*, il s'en éloigne par la foi positive qu'il affiche encore. Qui lui restera donc fidèle et qui le ramènera au pouvoir? Ce ne sera pas même M. Newdegate, puisque l'ex-premier a déclaré, au parlement et dans ses deux dernières brochures, qu'il était fier d'avoir contribué à l'émancipation politique des catholiques et qu'il ne fallait, à aucun prix, revenir aux vieux errements de l'intolérance protestante. Où donc est le nouveau parti de M. Gladstone?

Le *Journal de Cologne* a annoncé que M. Gladstone avait gracieusement envoyé un exemplaire de son *expostulation* à M. de Bismarck et notre *Écho du Parlement*, qui ne fait pas profession de foi chrétienne positive, comme M. Gladstone, s'écrie avec lyrisme :

« En résumé, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le libéralisme anglais, et il est plus que probable qu'ayant retrouvé un chef, il retrouvera aussi son programme, dont, à son grand préjudice, il s'était étourdiment éloigné. »

M. Gladstone ne peut cependant pas remonter au pouvoir avec le seul concours de lord Acton, de M. de Bismarck et de nos doctrinaires belges.

Much Ado about Nothing.

P. DE HAULLEVILLE.

Digitized by Google

MELANGES.

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE ET LA MAÇONNERIE AU BRÉSIL.

Nos lecteurs retrouveront dans les livraisons de décembre 1873, avril et septembre 1874, la relation des actes de persécution dirigés par le gouvernement du Brésil contre l'Église. Cette relation n'indiquait pas d'une manière précise les origines du conflit et ne détaillait pas les griefs que le gouvernement croyait pouvoir élever contre l'épiscopat.

Il nous est possible aujourd'hui de combler cette lacune à l'aide des renseignements fournis par l'un des évêques emprisonnés, Mgr. Pernambouck d'Olinda, dans une lettre remarquable que plusieurs journaux ont publiée, mais qui mérite, à raison de l'intérêt qu'elle présente, d'être conservée dans ce recueil.

L'évêque jette d'abord un coup d'œil d'ensemble sur la persécution et il en fixe dans les termes suivants le caractère général :

« Si l'on observe de sang-froid et sans préjugés le caractère et les procédés de cette persécution insensée dirigée en ce moment au Brésil contre l'épiscopat et l'Église catholique, on arrive, après mûre réflexion, à la conclusion, qu'elle est comme le fil de l'écheveau, comme la maille du filet de ces vexations innombrables que font subir aujourd'hui au catholicisme dans les deux hémisphères le césarisme, le libéralisme, le matérialisme. Ils se donnent tous les trois la main et agissent sous la direction immédiate des sociétés secrètes, dont ils sont les instruments. C'est ainsi qu'ils travaillent de concert, sur des ordres venus d'outre-mer, en obéissant au signal transmis par la toute puissante franc-maçonnerie universelle, l'ennemi le plus acharné, le persécuteur le plus obstiné de l'Église catholique à l'époque actuelle.

« Toutes les apparences portent à croire à l'existence d'un plan tracé d'avance et d'un accord conclu de longue main entre la franc-maçonnerie et le gouvernement qui, à l'heure présente, dirige les destinées de ce malheureux pays. »

L'évêque affirme donc que c'est la maçonnerie qui sert de principal instrument aux ennemis de l'Église dans l'empire brésilien. Voici les éclaircissements qu'il fournit à cet égard :

« Il y a dans l'Empire, dit-il, deux grands Orients : l'un de la *vallée des Bénédictins*, reconnu par la maçonnerie française, l'autre de la *vallée de Lavradio*, reconnu par la maçonnerie italienne.... Le grand Maître de ce dernier Orient est M. le vicomte de Rio-Branco, chef du gouvernement de S. M. l'Empereur. C'est pour ce motif que cette branche de la franc-maçonnerie est surtout appelée la maçonnerie impériale. L'épiscopat brésilien vivait tranquille dans le calme de la paix, lorsqu'il fut réveillé soudain par une véritable grêle d'agressions, parties de la franc-maçonnerie. Le 3 mars 1872, le Grand Orient de la vallée de Lavradio célébra une fête pompeuse et éclatante en l'honneur de son grand-maître, président du conseil des ministres, dans le but, si je ne me trompe, de le féliciter de la victoire remportée par la loi du 28 septembre au sujet de l'émancipation des nègres, loi d'ailleurs souverainement chrétienne.

« A cette fête prit part un prêtre infortuné qui, oubliant les devoirs augustes de sa mission divine, non content d'être affilié à une secte frappée tant de fois des anathèmes de l'Église, eut encore le malheur d'y prononcer un discours en style maçonnique, qu'il publia ou laissa publier plus tard, avec son nom, dans les colonnes du journal le plus répandu de l'empire. Son évêque, Mgr dom Pedro Maria de Lacerda, dont

Digitized by Google

l'attention avait été douloureusement éveillée par une telle conduite, aussi répréhensible que scandaleuse, après avoir épuisé tous les moyens de douceur et de persuasion que lui suggérèrent la charité et la prudence pour ramener au bercail la brebis égarée, se vit enfin dans la dure nécessité d'infliger la peine qu'il avait méritée au coupable, sourd à tous les avis et à toutes les admonestations salutaires de l'amour paternel. *Inde iræ.*

« On convoqua pour le 16 avril une grande réunion des *F éres universels*, adhérents à la vallée de Lavradio: Là, sous la présidence du grand-maître, le vicomte de Rio-Branco, premier ministre du gouvernement impérial, les maçons résolurent, par une délibération prise en session plénière, de réagir par la presse contre les *prétentions* de l'épiscopat. On avait adressé des invitations aux *dissidents* de la vallée des Bénédictins, dans le but de les faire entrer dans l'arène où l'on allait livrer bataille contre les évêques. Les invitations furent acceptées avec un applaudissement général. Alors s'évanouirent les dissensions intestines qui divisaient les francs-maçons du Brésil, le schisme maçonnique cessa pour un moment, les deux Orients se réconcilièrent et s'unirent dans un fraternel embrassement.

« C'est alors, que la maçonnerie brésilienne, jetant le masque, se montra à nous dans toute son horrible laideur. C'est alors que nous eûmes à gémir sur les égarements d'une certaine partie de la presse qui, oubliant sa mission noble et élevée, se transforma subitement en pilori, en véritable « chaire de pestilence. » Elle prêcha les doctrines les plus subversives, les théories les plus pernicieuses, des principes diamétralement opposés à l'enseignement révélé et traditionnel du catholicisme. Elle nia et tourna en ridicule les dogmes fondamentaux de notre sainte religion, entre autres la grâce, la divinité de Jésus-Christ, la présence réelle dans l'eucharistie, la très Sainte-Trinité, l'éternité des peines de l'enfer, l'infaillibilité pontificale, etc. Elle accabla d'injures, d'outrages, de calomnies, de boue les prêtres, les évêques, les cardinaux, le Souverain Pontife surtout, en un mot tous les membres de la hiérarchie ecclésiastique.

« Nous vîmes alors avec un profond et cuisant chagrin, apparaître dans diverses provinces de l'empire des feuilles périodiques salariées par la franc-maçonnerie, dont elles se donnaient comme les organes officiels, et où pullulaient mille hérésies, des blasphèmes sans pareils, les attaques les plus violentes contre la religion sainte et bénie que nous ont léguée nos ancêtres et qui est garantie par notre pacte fondamental. Dans la triste nomenclature de ces champions déshonorés de l'erreur, sinistres hérauts du mensonge, on distingue incontestablement la *Famille*, ici, à la cour, la *Famille universelle* et la *Vérité* à Pernambuco, le *Pélican* à Para, la *Lumière* à Rio-Grande do Norte, la *Fraternité* à Céara.

« La lutte commençait à peine à Rio de Janeiro, quand il sortit des presses de l'imprimerie de la cour un opuscule maçonnique intitulé : *le Point noir*. Dans cet opuscule, où l'on fait l'apothéose de la maçonnerie et où l'on bafoue indignement l'épiscopat et le Saint-Siége, on signale comme les ennemis de la secte et comme les victimes prédestinées de la persécution naissante les évêques de Rio de Janeiro, de Para do Rio-Grande do Sul, de Céara et de Pernambuco. Chose étonnante, l'humble évêque d'Olinda qui, en ce moment, se trouvait encore à Saint Paul, où il achevait de recevoir l'onction épiscopale, et qui jusqu'alors avait mené une vie obscure, inconnu de tous, dans la sollitude du cloître, qui n'avait encore fait aucun acte administratif capable de justifier, même tant soit peu, ce qui depuis a été pensé, dit ou écrit sur son compte, se trouvait donc ainsi désigné dans cette occasion comme le but des colères maçonniques par l'opuscule susmentionné, et considéré comme un *jésuite*, un *ultramontain*, un *homme dangereux*, contre lequel il était nécessaire de se tenir en garde et au sujet duquel il fallait prévenir son troupeau de Pernambuco.

« J'arrivai dans le diocèse confié à ma vigilance et à ma tendresse pastorales, animé de sentiments de paix et de mansuétude, mais néanmoins fermement résolu à ne reculer jamais devant aucun de mes devoirs sacrés, dussé-je supporter, pour les remplir, les plus

Digitized by Google

grandes peines, m'imposer les plus douloureux sacrifices, boire le calice d'amertume jusqu'à la dernière goutte. La maçonnerie, me reçut, la lance en arrêt. Le 24 mai 1872, je fis mon entrée solennelle dans ma ville épiscopale, qui est Olinda. Pendant vingt jours environ tout fut calme et tranquille dans mon diocèse : une sympathie réciproque unissait le père et les enfants.

« Au commencement de juin, au moment où l'on s'y attendait le moins, parut une feuille maçonnique sous le titre de *Famille universelle*. Ce journal, après avoir publié quatre numéros à peine, dans lesquels il n'attaquait pas moins de cinq dogmes catholiques, disparut et céda la place à un autre, un digne successeur, qui s'appela par antiphrase, *la Vérité*. On lisait au frontispice : *organe de la franc-maçonnerie de Pernambuco*. La *Vérité*, à l'exemple des autres publications de la secte, attaqua ouvertement les dogmes, les mystères, les principes de la religion catholique elle s'en prit directement à l'Église romaine, maîtresse infaillible de la vérité, sans le moindre égard pour les personnes et les choses sacrées. Telle fut la première provocation de la maçonnerie dans le diocèse d'Olinda.

« La secte poursuivit ses extravagances. Quelques jours avant le 29 juin, un peu plus d'un mois après mon entrée dans la ville épiscopale, l'organe des maçons et divers journaux de la ville de Recife annoncèrent à grand bruit que la secte ferait célébrer une messe le jour de saint Pierre, avant la messe solennelle du jour, et dans la propre église du prince des apôtres, afin d'honorer l'anniversaire d'une loge maçonnique; tous les frères d'une certaine loge étaient invités par la presse à assister à cette messe. Comme c'était mon devoir rigoureux, je défendis en secret à mon clergé de paraître, comme célébrant ou comme simple assistant, à quelque cérémonie que ce fût, qui eût été annoncée comme maçonnique. En vertu de cette défense, la messe ne fut point dite. Honneur soit rendu au clergé de Pernambuco! Pas un seul prêtre ne viola les ordres émanés de l'autorité diocésaine. La réserve même qui m'avait porté à n'intimer que secrètement ma défense au clergé servit de prétexte aux invectives les plus dures de la maçonnerie, qui provoqua l'humble évêque d'Olinda *à sortir de ses retranchements, à avoir du cœur, à accepter la responsabilité de ses actes à déclarer s'il était évêque brésilien ou évêque ultramontain, l'employé d'un gouvernement de paix ou l'agent de la curie romaine*, etc.

« Ce n'est pas tout. Immédiatement après la maçonnerie annonça, par les moyens ordinaires et toujours à grand bruit, une nouvelle messe pour le 3 juillet, pour le repos de l'âme d'un membre décédé de la secte. La messe ne fut point dite, pour les mêmes raisons que la précédente. Ce fut plus que suffisant, pour que la maçonnerie de Pernambuco poussât les hauts cris et couvrît l'évêque diocésain des plus grossières insultes. Elle publia partout en même temps et affirma *urbi et orbi* qu'il n'était plus permis de prier pour les morts, peu importait de lui répondre qu'elle avait été condamnée par les Pontifes romains et qu'ainsi elle ne possédait aucun droit pour demander des prières ou faire célébrer des messes dans les églises catholiques.

« L'orgueilleuse secte ne s'arrêta pas là. Se précipitant d'abîme en abîme, marchant de provocation en provocation, la maçonnerie de Pernambuco, après avoir jeté sa bile avec les plus viles insultes à la face des évêques, du Vicaire de Jésus-Christ et de l'Église romaine; après avoir attaqué, avec le rire impie et stupide de l'incrédulité, les uns après les autres, presque tous les dogmes catholiques, en vint à imprimer dans les colonnes de son organe attitré des productions immondes d'une plume sacrilège qui niait effrontément l'une des plus belles prérogatives de la Mère de Dieu, sa perpétuelle virginité. Quand je vis, cette secte maudite lever un bras sacrilège contre notre tendre et bien-aimée Mère du ciel, l'outrager si ignominieusement et tenter de lui enlever la part la plus précieuse du diadème de gloire immortelle qui ceint son front virginal, un cri de sainte indignation et de douleur profonde s'échappa de ma poitrine : je poussai pour la première fois le cri d'alarme au milieu de mon cher troupeau. Et quel autre pasteur n'aurait pas fait de même? C'est alors seulement, le 21 novembre 1872, que je m'adressai aux curés, mes

Digitized by Google

vénérables coopérateurs, pour les engager à prémunir leurs ouailles contre la contagion pestilentielle et mortelle des théories empoisonnées que ne cessaient de propager les aptôres de l'erreur, pour leur recommander de prier instamment et fermement en faveur de la conversion de ceux qui, de bonne foi peut être, languissaient dans l'hérésie, au détriment de leur âme et de leur prochain; pour les engager enfin à faire des actes de réparation et de satisfaction à la Vierge-Mère, à cause des outrages dont l'accablait cette nouvelle impiété nestorienne.

» Cet avertissement paternel devint pour les francs-maçons l'occasion et le prétexte de plus grandes extravagances. Nous eûmes surtout à déplorer la provocation suivante : La secte qui, jusqu'alors, s'étaient contentée de vivre dans les lugubres souterrains de ses officines, cachant sous le manteau du mystère tout ce qui se rapportait à l'ordre, sortit subitement de l'enceinte ténébreuse des loges et publia, par le moyen de son organe la *Vérité*, les noms de ses v.·., vigil.·., secrét.·. et autres officiers du temple d'Huram. Ces dignitaires étaient en même temps membres de sociétés et confréries religieuses; quelques-uns d'entre eux étaient président, trésoriers, secrétaires, etc. Pour qu'il fût impossible à l'évêque diocésain, après la publication faite par l'organe autorisé de la secte, d'ignorer qu'il y avait des maçons au sein des confréries, on nomma pour président de l'une d'entre elles, situées à quatre-vingt pas au plus du palais épiscopal, un franc-maçon, vénérable d'une loge, collaborateur du journal maçonnique, signataire de divers articles remplis d'hérésie et de blasphèmes.

» Quel est le devoir en pareil cas d'un évêque catholique qui connaît les lois de l'Église dont il est le délégué, de l'autorité de laquelle il est le dépositaire, dont il est chargé de maintenir la discipline, de faire exécuter les décrets, de conserver intacts les principes et de garder la foi? Auparavant déjà, je savais par un oui-dire, comme mes prédécesseurs de sainte et glorieuse mémoire, qu'il y avait pour comble de malheur, dans les confréries, des enfants de ténèbres au milieu des enfants de lumière; cependant, comme je n'en avais aucune preuve positive et que le fait n'était pas notoire, je me contentais de gémir en silence devant le Seigneur, sans pouvoir appliquer ses remèdes salutaires. Mais dès que ces intrus se montraient a visage découvert, se faisaient connaître on publiait leurs noms avec fracas : c'était un devoir pour l'évêque, s'ils refusaient d'abjurer leur secte impie, de les chasser du sein de ces institutions religieuses, dont ils étaient les éléments empoisonnés et délétères. Je fis ce que mon devoir m'obligeait de faire. Par une lettre circulaire en date du 29 décembre de la même année, je me crus obligé d'ordonner aux confréries d'exhorter ceux de leurs membres qui avaient le malheur d'être affiliés aux loges maçonniques d'abjurer la secte et d'exclure de leur sein ceux qui refuseraient opiniâtrement de le faire. Les confréries. qui étaient déjà souillées et corrompues par le virus maçonnique prirent fait et cause pour la maçonnerie, firent cause commune avec elle, et, sous les plus futiles prétextes, refusèrent d'obéir à l'autorité épiscopale. Après avoir épuisé les moyens que m'inspirèrent l'affection, l'intérêt et le vif désir de ramener ces enfant prodigues à la maison paternelle; après une triple exhortation qui, malheureusement n'obtint que des réponses négatives et qui blessaient les plus simples lois de la politesse et de la bonne éducation; après avoir vu enfin, avec une douleur immense, tous mes efforts charitables méprisés, je fus contraint, à mon grand regret de recourir aux peines canoniques. dans le but de ramener dans la voie du devoir, d'où elles s'étaient si gravement écartées, les confréries rebelles. »

C'est à la suite de ces mesures prises par Mgr d'Olinda, que le gouvernement entama contre lui et bientôt contre Mgr de Para les poursuites qui ont abouti à leur emprisonnement, et dont on trouvera le récit dans les livraisons précitées de la *Revue Générale*.

Ajoutons que l'évêque déclare complètement inexact le bruit mis en circulation par certains journaux et d'après lequel le St-Père aurait, dans un bref, censuré les deux prélats condamnés.

Digitized by Google

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET SES PRÉSIDENTS.

Les contrées qui composent actuellement cette turbulente république ont été découvertes par Juan Diaz de Solis et Sebastian Caboto (1527-1531). Pedro de Mendoza et Juan de Ayolas en furent les premiers colonisateurs. Buenos-Ayres (Bon-Air), appelée par ses fondateurs *Santissima Trinidad de Buenos-Ayres* en 1581, devint le centre de Vice-Royauté espagnole de la Plata, en 1778.

En 1810, les colons levèrent l'étendard de la révolte contre le roi Joseph Bonaparte d'Espagne et ne voulurent plus même se soumettre après la restauration de Ferdinand VII. Les États de la Plata se déclarèrent indépendants au Congrès de Tucuman en 1816. Le Pérou supérieur, le Paraguay et l'Uruguay se séparèrent vers la même époque. Les « glorieuses révolutions » se succédèrent et la guerre civile continua sans interruption, avec des conséquences plus ou moins sanglantes, jusqu'en 1848. L'Angleterre intervint alors, et conclut avec le « tyran » Rosas un traité, qui ne mit pas fin aux violences, devenues chroniques sur cette terre d'une végétation exubérante. L'État de Buenos-Ayres avait des intérêts opposés à ceux des États de la plaine des *Pampas* : il fit une sécession, officiellement reconnue par les traités du 20 décembre 1854 et du 8 Janvier 1855. Les États-Unis du Rio de la Plata avaient publié une constitution fédérale (le 1er Mai 1853), semblable à celle des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Mais déjà le 6 Juin 1860, l'État de Buenos-Ayres rentrait dans l'Union, qui se compose actuellement de 14 États fédérés.

La population générale comprenait, en 1869, 1,736,000 habitants (1,833,142, si on ajoute les habitants de la Patagonie), auquels ils faut additionner 40,000 Indiens. Dans la même année, on comptait à Buenos-Ayres 88,126 étrangers (4197 Italiens, 13,918 Espagnols, 13,102 Français, 5,000 Allemands, etc). L'immigration était, en moyenne, de 1863 à 1867, de 14,000 personnes, et, de 1869 à 1870, de 40,000. Les compatriotes de M. Garibaldi ont une préférence pour cette république, où cet « héroïque imbécile » commença sa carière militaire : depuis dix ans, ils y arrivent en masse et ils y forment le gros de l'immigration ; viennent ensuite les Français ; puis les Allemands. La république comprend environ 50,000 immigrants Basques. Jusqu'ici les anciens colons d'origine espagnole ont le monopole des révolutions, qui semblent passer au-dessus de la tête des nouveaux venus. Ceux-ci préfèrent en général l'*extractum Carnis Liebig* aux inutiles carnages de la politique hispano-américaine. La religion catholique est la religion de l'État, divisé en cinq diocèses : Buenos-Ayres, Parana, Cordova, Salta, San Juan ou Cuyo. Le chef de la république est un président élu pour six ans Deux chambres, un sénat avec 28 membres et une assemblée de 54 députés forment le pouvoir législatif.

Le fond de la politique, au bord du Rio de la Plata, se compose d'une antagonisme de vieille date entre Buenos-Ayres et le plat pays. M. Rosas représenta pendant longtemps la prépondérance des habitants des *Pampas*. M. Mitre, réagissant contre cette « tyrannie, » fut élu président en 1862, en constituant au profit de Buenos-Ayres une centralisation « à l'Européenne », contre laquelle il proteste, en ce moment, les armes à la main. Né à Buenos-Ayres même, M. Mitre commença sa carrière comme cadet dans l'artillerie à Montevidéo en 1839, et parvint au rang de capitaine dans la lutte contre les armées d'Oribe et d'Urguiza jusqu'en 1845. Il partit cette même année pour le Chili, où il fut nommé colonel et combatit contre la Bolivie ; après la guerre il publia plusieurs écrits, et vint en 1852 commander l'artillerie à l'aide droite de l'armée alliée contre Rosas à Caseros. Élu ensuite député à la législature locale, qui, après s'être énergiquement opposée au gouvernement, fut dissoute par la force, M. Mitre prit avec plusieurs autres la route de l'exil. Rappelé après la révolution de 1852, nommé commandant des forces de Buenos-Ayres au siége de 1853, puis ministre de la guerre, il fut promu au grade de général en 1859, et commanda l'armée de Buenos-Ayres à la bataille de Cepeda, qu'il perdit. Il fut

Digitized by Google

élu Gouverneur de la province en 1860. Élevé au rang de brigadier général, il gagna la bataille de Pavon contre l'armée confédérée. Après cette campagne il pacifia le pays et fut élu à l'unanimité Président, en octobre 1862.

Pendant son administration, Buenos-Ayres fit de grands progrès dans l'industrie et le commerce. Le « Cordoba Railway », le télégraphe et d'autres travaux considérables appartiennent à cette époque. Cependant, l'état des provinces supérieures restait déplorable : les Indiens ne cessaient de dévaster les frontières avec impunité. Le général Mitre a toujours montré beaucoup de condescendance pour les Anglo-Saxons ; traducteur de plusieurs poèmes de Longfellow, il est dans son pays très considéré comme écrivain espagnol : membre de plusieurs sociétés littéraires d'Europe, il est grand amateur d'échiquier. A l'expiration de son mandat, en octobre 1868, ses amis politiques lui firent don d'une superbe maison.

Son successeur à la présidence fut M. Sarmiento (Domingo-Faustino), dont la biographie mériterait d'être racontée en détail. Son père complètement illettré, mais patriote enthousiaste, prit une part active à la « guerre de l'indépendance » et envoya son enfant à l'école dès l'âge de cinq ans. Il le destinait au Sacerdoce. Séminariste à Lorette, près de Cordova, en 1821, on le voit successivement commis de magasin, en 1826, puis capitaine d'infanterie, enfin exilé au Chili, où il devint maître d'école dans les Andes, hôtelier à Pocuro, commis de boutique à Valparaiso, Majordome des mines de Capiapo. En 1836, il retourna à San Juan, plus pauvre que jamais et gravement malade.

Grâce à son énergie il parvint à publier un journal hebdomadaire, intitulé la *Zonda*, qui avait pour but d'instruire les masses. Mais le général Benavides, qui était maître absolu de San Juan, effrayé de l'influence qu'acquérait le jeune Sarmiento, supprima non seulement la *Zonda*, mais obligea aussi, par de continuelles vexations, son rédacteur à émigrer une seconde fois de son pays. En novembre 1840, Sarmiento traversa de nouveau les Cordillières condamné à manger pour longtemps le pain amer de l'exil. Durant son séjour au Chili, il s'occupa activement de la politique de sa patrie adoptive, à la fois comme éditeur de plusieurs journaux et comme écrivain d'ouvrages littéraires, plus spécialement d'éducation. En 1846 et 1848 il fut envoyé en Europe par le gouvernement chilien, qui le chargea de faire un rapport sur les écoles du « vieux monde » Par ses écrits, il contribua grandement à la chute de M. Rosas. Il prit même part à la défaite de celui-ci dans les plaines de Caseros, où il parvint au rang de chef d'état major de la *Grande Ejercito Libertador*. Établi ensuite à Buenos-Ayres, il devint éditeur du *National*, puis inspecteur général des écoles : par sa grande expérience et ses profondes connaissances, il contribua à la réforme du système d'éducation. Après la bataille de Cepada il fut nommé *Ministro del Gobierno* sous M. Mitre jusqu'au moment de la mort tragique de son compagnon de classe et ami, Aberastain, et de l'invasion de Juan Saa, dans la province de San Juan. Il donna alors sa démission. A la fin de décembre il rentra à San-Juan, après 22 ans d'exil, à la tête de l'armée victorieuse, qui avait combattu sur les bords du Pavon. Élu, à l'unanimité, gouverneur de la province, il se dévoua avec énergie et habileté aux intérêts moraux et matériels de sa province, et eut la gloire de mener à bonne fin la campagne contre le grand « *Caudillo* » chef) de l'Ouest, le général Penlaoza appelé communément le Chachoque (pirate). En avril 1864, après l'élection du président Mitre, il consentit se rendre comme ministre plénipotentiaire à Washington. Pendant son séjour de 4 ans aux Etats Unis, il s'identifia avec les idées des Américains du Nord, admirant surtout leur système d'éducation populaire. Enfin, au mois d'août 1868, il fut élu président de la République Argentine pour le terme de six ans, et entra en charge le 11 octobre suivant.

L'administration de M. Sarmiento forme une sorte d'oasis morale dans le champ aride de la politique Argentine. Sous cette présidence pacifique, eurent lieu le premier recensement de la République et la fondation du premier observatoire. Des bibliothèques publiques furent ouvertes dans toutes les provinces. Le nombre des écoles fut doublé. M. Sarmiento créa un réseau télégraphique de 4,000 milles d'étendue, commença ou acheva une

Digitized by Google

douzaine de chemins de fer, organisa le service militaire des frontières, releva l'armée de la situation abaissée où elle se trouvait, enfin conduisit à bien une foule de travaux de moindre importance tels, que l'exposition de Cordova, le département de l'agriculture, le jardin botanique, le parc du peuple. etc., etc. M. Sarmiento eut aussi la satisfaction de voir les revenus de la République doublés en l'espace des 6 ans qu'il la gouverna, tandis que le chiffre des immigrants avait triplé et que le nombre d'acres de terrain soumis à la culture des céréales avait décuplé,

Le mandat de M. Sarmiento expirait le 12 octobre dernier. Trois candidats briguèrent sa succession : le vice-président, M. Adolfo Alsina, qui passe pour le chef des « radicaux »; M. le brigadier général Mitre et M. Nicolas Avellaneda, avocat habile, instruit, intelligent, originaire de l'État de Tucuman et ministre des Cultes et de la Justice dans le cabinet du président Sarmiento.

Une coalition des partisans de M. Alsina et des électeurs de M. Avellaneda fit échouer la candidature de l'ambitieux M. Mitre. Le clergé porta, faute de mieux, ses suffrages sur M. Avellaneda, qui fut élu. Pour certaines personnes, il n'en faut pas d'avantage assurément pour transformer le résultat électoral en triomphe « clérical ». La vérité est que le Docteur Avellaneda appartient comme M. Sarmiento au parti *éducationiste*, qui croit trouver une panacée universelle dans l'enseignement officiel. Il dirait volontiers avec M. Hugo : « détruisez la caverne — ignorance, et vous aurez tué la taupe — ignorance. » La vérité est encore que M. Avellaneda a été élu par 11 États sur 14.

M. Mitre n'a pas su en prendre son parti et, soutenu pas un fort parti à Buenos-Ayres même, il a, comme tous les candidats malheureux de sa trempe, déclamé contre l'ignorance des électeurs, « l'ancienne » domination des Jésuites (les pauvres Jésuites), l'influence du clergé, l'abrutissement des « *Gauchos* », etc, et proclamé, de son autorité privée, qu'il y avait eu fraude électorale. Nous connaissons ces ritournelles dans la vieille Europe, où elles n'émeuvent plus les têtes. Sur les bords de la Plata, elles produisent plus d'effet. M. Mitre en a profité pour faire un petit *pronunciamento*, *more Hispaniæ*. Le gouvernement de M. Sarmiento se serait rendu complice de l'escamotage de la volonté nationale et ses violences auraient soulevé la conscience publique. Au coup d'état de l'élection, il n'y aurait qu'une réponse à faire : le coup d'état de la protestation. Le vainqueur du « féroce » Lopez, M. Mitre s'est donc mis à la tête d'une bande d'électeurs, qui protestent, au nom du plus pur libéralisme. Il s'empara le 24 septembre dernier, des deux canonnières cuirassées de la République, *El Uruguay* et *El Parana*, et organisa une armée pour empêcher l'installation du nouveau président.

L'issue de cette lutte semble douteuse. Mais quelqu'en soit le résultat, la gloire de M. Mitre n'en sera pas augmentée, et la République à peine pacifiée n'en recueillera aucun profit. Le principal organe des libéraux doctrinaires en Belgique a flairé du « clérical » dans cette tragicomédie et s'est immédiatement rangé du côté qui semble être le plus fort, parce qu'il est le plus violent adversaire de la liberté et de la légalité. Bismarkiste à Berlin, il est Mitriste à Buenos-Ayres. Nous ne voulons rien affirmer, mais cette sympathie ne nous parait pas être de bon augure pour la légitimité des prétentions de M. Mitre. Au fond, entre M. Avellaneda et M. Mitre, il s'agit beaucoup plus de questions de personne que de questions de principe. Il n'y a pas moyen de mettre les Jésuites en cause, car ils ont été supprimés « à la prussienne ».... en 1767 ; et Dieu veuille que le clergé catholique des pays Hispano-américains ressemble tout entier aux chastes, savants, zélés et dévoués disciples de Saint Ignace, les seuls colons qui aient jusqu'ici apporté la civilisation dans l'Amérique du Sud. Enfin, il parait évident que M. Avellaneda, l'ancien ministre de M. Sarmiento, grand maître de beaucoup de Loges maçonniques, ne saurait être suspect de « cléricalisme. »

Un mot encore sur les Jésuites. Un savant naturaliste anglais, protestant, M. le professeur David Forbes, qui a fait pendant plusieurs années de grandes explorations scientifiques sur les versants des Andes et des Cordillières et qui dans l'intérêt de ses

Digitized by Google

recherches a du se faire admettre dans les tribus indiennes, m'a raconté dernièrement les prodiges (ce sont ses expressions) accomplis par les missions des Jésuites. Sans eux, il aurait été plusieurs fois massacré. M. Forbes m'a parlé avec admiration de l'ascendant moral pris par quelques humbles religieux sur les populations sauvages, qu'ils instruisent, qu'ils civilisent et qu'ils gouvernent littéralement, n'employant d'autre force que celle de leur esprit, de leur charité et de leur foi, *quæ vincit mundum*. J'aime à publier cet impartial témoignage dans la patrie du P. Beckx, du P. de Smet et des Bollandistes.

O.

CONFLIT ENTRE LA CHINE ET LE JAPON AU SUJET DE L'ILE FORMOSE.

L'île Formose, située entre 22° et 25° 30' de latitude nord et 117° 52' et 119° 57' de longitude est, mesure 245 milles de long et 100 milles dans sa plus grande largeur : sa superficie est de 15,000 milles carrés. Sa population s'élève à environ 2,500,000 âmes. Toute la côte qui fait face au continent asiatique jusqu'à une grande distance dans l'intérieur de l'île appartient à l'Empire chinois et fait partie de la province de Fokian, dont elle n'est séparée que par une distance de 9 milles. Le reste de l'île est occupé par des aborigénes indépendants. Une ligne de montagnes volcaniques, couvertes de neige et désignées sous le nom de Muh-Ran-Shau, la partage du nord au sud. La hauteur en est évaluée aproximativement à 12,000 pieds anglais. Les pentes sont couvertes d'une végétation luxuriante et d'abondants pâturages qui présentent un aspect magnifique : c'est pour cette raison que les premiers navigateurs européens ont donné à cette île le nom de Formose qui lui est resté. Son sol, naturellement fécond sous un climat salubre, produit toutes sortes de fruits et de céréales. Le seul commerce de riz n'occupe pas moins de 300 bâtiments. Outre cette denrée, Formose exporte sur le continent chinois du camphre, qui est encore une de ses principales richesses, du sel, du soufre et des bois de charpente. Ce commerce se fait presque exclusivement avec les provinces orientales de la Chine et surtout avec celle de Fokian. Les objets d'importation tirés de ces mêmes provinces consistent principalement en thé, soie et étoffes de laine et de coton. Le règne animal y est représenté par les mêmes espèces qui peuplent nos contrées; le gros bétail y abonde. Quant au règne minéral, on a découvert en 1848 de vastes gisements carbonifères d'excellente qualité, dans le voisinage du village de Killon, au nord-est de l'île. On comprend l'importance qui s'attache à la possession de cette fertile contrée.

Les indigènes, d'origine malaise, comme l'indiquent leur teint olivâtre et l'habitude de colorer leurs dents en noir, sont divisés en plusieurs tribus, dont la principale est celle des Boutans. La partie de l'île qui relève de l'Empire chinois est divisée en quatre districts. Elle a pour capitale la ville de Taï-wan-Foo, qui possède un beau port, de magnifiques bazars et peut rivaliser avec les plus grandes cités du Céleste Empire. Ce n'est qu'au commencement du quinzième siècle, vers 1430, que les Chinois sont entrés en relation avec Formose. Les Européens ne la connurent qu'un siècle plus tard, lorsqu'en 1582 un vaisseau espagnol (le Portugal venait d'être conquis depuis deux ans par Philippe II), allant du Japon à Macao, se brisa sur les côtes de l'île. Les Hollandais s'y établirent en 1632; mais, en 1661, un pirate chinois, nommé Coxinga, et qui a laissé dans ces contrées un souvenir durable, chassa les Européens et fit de Formose un petit état indépendant.

En 1682, les Chinois renversèrent cette puissance éphémère. Toutefois ils ne parvinrent jamais à soumettre les tribus barbares du sud et de l'est. Leur autorité resta limitée aux districts du nord-ouest, où elle est d'ailleurs très précaire. La dynastie tartare qui règne

Digitized by Google

à Pékin est détestée à Formose, et l'on se rappelle encore, de part, et d'autre la grande insurrection de 1788 à 1789, qui coûta, dit-on, aux Chinois 100,000 hommes et 200,000 taëls.

Aussi le gouvernement du Céleste Empire a-t-il souvent profité de cette situation pour décliner toute responsabilité en raison des actes de piraterie des marins de Formose; mais, comme on le voit par ce qui se passe aujourd'hui, il ne se croit pas moins en droit de revendiquer sa suzeraineté contre toute tentative d'occupation et même d'intervention étrangère.

Des batiments Japonais ont été, vers le commencement de cette année, pillés par des pirates de Formose, et leurs équipages indignement et cruellement traités. Le gouvernement du Mikado s'est d'abord adressé à Pékin, et l'on assure au Japon que l'ambassadeur de ce pays, Soyeshima, a obtenu le libre acquiescement de la Chine à toutes les mesures qui pourraient paraître nécessaires pour châtier les sauvages. En effet, on croit savoir que cette dernière puissance a déclaré qu'elle n'a rien à voir absolument dans cette partie de l'île, et qu'elle n'a aucun intérêt commun avec les tribus de l'est. Mais les choses ont pris un tout autre aspect quand le Japon, après avoir châtié ses sauvages ennemis, a laissé percé le dessein de prendre possession définitivement des contrées qu'il a envahies.

Le Japon a envoyé à Formose un corps de troupes qui a pris position sur un point de la côte, à Liang-Kang, où il s'est fortement établi. Diverses expéditions jusqu'ici heureuses, dirigées contre les tribus indigènes, lui ont permis d'étendre le cercle de son action; plusieurs d'entre elles ont accepté sans combat l'alliance de ces nouveaux maîtres, et même un certain nombre de villages chinois se sont spontanément placés sous leur protection.

Le Céleste Empire a donc signifié au Japon qu'il eut à retirer ses troupes de Formose dans un délai de trois mois, sous la menace d'une déclaration de guerre en cas de refus.

Quelques-uns attribuent au gouvernement japonais le dessein de détourner l'attention publique de quelques troubles légers qui agitent l'empire et de relever l'honneur national par un acte de courage et de dignité. On voit, du reste, par un document que nous allons analyser, qu'il y a des gens au Japon qui ont blâmé le gouvernement uniquement pour avoir été indécis, timide, lent dans ses mesures, et qui ne se contenteront pas du châtiment infligé aux tribus sauvages de Formose, à moins qu'une punition plus sévère encore ne frappe la Chine pour la part qu'on lui attribue.

Un mémoire adressé au conseil privé Japonais laisse deviner ces intentions. Les auteurs sont assez francs dans la critique qu'ils font de toute la conduite politique de leur gouvernement. Sans doute, ils font profession d'une profonde humilité, ils déclarent modestement que leurs idées sont « rudes, étroites comme celles d'une grenouille dans une muraille. » Mais ils n'en déclarent pas moins, dans les termes les plus clairs, leur conviction qu'en ce qui concerne l'expédition en elle-même, le gouvernement a montré une hésitation et des changements de desseins « sans exemple dans les temps anciens ou modernes » Toutefois, ils reconnaissent qu'en fin de compte quand le gouvernement eut mené l'expédition à bonne fin, l'œuvre du chatiment était habilement accomplie.

« Mais lorsqu'ils apprirent que la Chine se préparait à la guerre contre le Japon, « notre » rage, notre grincement de dents, — disent-ils, — rien qu'à cette pensée, furent tels » qu'aucune expression ne saurait les rendre. »

» Et d'abord, qui faut-il blâmer ? L'ambassadeur Soyeshima, lorsqu'il obtint une audience de l'empereur de la Chine, rapporta en termes nets à son gouvernement que ce souverain avait déclaré n'avoir aucun intérêt dans la partie est de l'île de Formose, et que le Japon pouvait y faire ce qu'il voudrait. Soyeshima a-t-il menti, ou s'est-il trompé ? En ce cas les auteurs du mémoire pensent que le parti à prendre à son égard est chose claire. Le meilleur est... de lui couper résolument la « tête ».

» Mais, pour peu qu'il paraisse que la tromperie ou les torts sont du côté du gouver-

Digitized by Google

nement chinois, les auteurs du mémoire insistent pour qu'on lui inflige un châtiment terrible. En fait, il ne paraît pas possible d'apaiser leur soif de vengeance, « pas même — » ils le déclarent explicitement — en réduisant en poussière les 400 provinces de » la Chine ; et en massacrant les habitants, nos cœurs de fers ne pourraient avoir satis- » faction.

» Comment oserions-nous montrer nos visages devant la nation, ajoutent ces terribles » rapporteurs, à moins d'avoir dévoré la chair et la peau de l'empereur chinois. Con- » clusion : il n'y a pas d'autre moyen de faire briller aux yeux du monde la gloire » du Japon que d'envoyer une armée pour fouler aux pieds les 400 provinces de Chine, » de couper en morceaux la peau et la chair de l'Empereur, et d'en donner sa part à chaque » homme du Japon. »

Nous ne savons jusqu'à quel point ce mémoire exprime le véritable esprit du Japon, mais pour peu qu'il représente l'opinion d'un assez grand nombre de personnes, à part son style oriental et hyperbolique, il constitue un curieux et remarquable document. Nous serions certainement disposés à parier pour les Japonais, contre un gros enjeu, dans une guerre contre les Chinois. Ils ont des navires blindés, des télégraphes. Ils ont adopté en divers lieux l'habit européen, peut-être un peu trop tôt et sans pouvoir encore y habituer leurs membres et les mouvements du corps. Ils font preuve de l'aptitude la plus prompte à mettre à profit les enseignements européens.

Ils déploient une activité intellectuelle que des ennemis pourraient peut-être comparer à celle que John Herschel attribuait dans un sens impoli aux Grecs. Le Chinois lent, lourd, patient, avec ses institutions surannées, ses cités en ruines, ses habitudes immuables, peut regarder avec envie et appréhension les progrès de cette race vive, intelligente et ambitieuse, si près de lui géographiquement, et pourtant si dissemblable de caractère, de mœurs et de desseins.

L'opinion la plus généralement répandue chez les résidents Européens, c'est que les Japonais sont, sous tous les rapports, meilleurs soldats que les Chinois, plus courageux, plus disciplinés. Toutefois, elle trouve des contradicteurs qui rappellent le temps où, sous la conduite du colonel anglais Gordon, cinq ou six régiments chinois firent bonne contenance contre les forces supérieures des Taepings. Mais s'il y a doute sur ce point, on ne conteste pas la supériorité de l'armement naval des Japonais. Leurs adversaires eux-mêmes en paraissent convaincus, et ils s'en préoccupent vivement.

Entre temps, le gouvernement japonais déploie la plus grande activité dans les préparatifs de guerre. On a averti tous les hommes de 20 à 30 ans de se tenir prêts à marcher. Ils mettent de la promptitude à répondre à cet appel. On dit que le clan de Satsuma seul a offert 18,000 hommes que l'on est en train d'équiper et de mettre sur pied. L'esprit guerrier de la nation offre certainement un grand contraste, s'il faut s'en rapporter à ce qu'on dit, avec l'attitude des Chinois, qui, malgré leur surexcitation, se montrent on ne peut plus mal disposés à s'enrôler, et désertent par centaines dès qu'il ont été inscrits. On prévoit parfaitement que les gros chiffres qui indiquent le contingent des troupes que la Chine peut mettre sur pied et en action contre les Japonais ne seront qu'une matière à déception, une armée sur le papier, en dépit de tout ce qu'on en dit.

Cependant, les Chinois « officiels » ne se montrent pas effrayés, dit-on, de la perspective d'une lutte avec leurs voisins. La *China Mail* va même jusqu'à dire qu'ils s'en félicitent comme d'un heureux événement. Ils comptent sur la victoire et ils entrevoient, comme conséquence de ce succès, dont ils ne doutent pas, la possibilité de faire la loi aux puissances européennes, ou tout au moins de les tenir en échec. Le journal que nous venons de citer dit que si la fortune les favorisait dans leur guerre avec le Japon, ils ne tarderaient pas à chercher querelle à ces puissances. C'est en vue de cette éventualité que les vice-rois des provinces du Sud demandent de tous côtés à acheter des navires de guerre, et qu'ils ont fait main basse sur tous les fusils Snider et les provisions de poudre qu'ils ont pu se procurer. Leurs précautions, quelle qu'en puisse être d'ailleurs l'efficacité, sont prises de

Digitized by Google

longue main. Ils ont fortifié l'entrée du Pei-Ho, non seulement à Takou, où les défenses qu'ils ont élevées sont deux fois plus puissantes qu'elles ne l'étaient au moment de l'expédition anglo-française, mais encore à une assez grande distance de l'embouchure du fleuve. Ils ont remplacé leur misérable artillerie de 1859 par des canons Krup et des canons Whitwort. Ils ont également élevé des ouvrages en terre qui pourraient gêner la marche des vaisseaux remontant à Shanghai. Enfin des travaux considérables protégent les abords de Canton.

L'armée des braves, levée dès l'aurore, fait journellement l'exercice jusqu'au coucher du soleil ; des canons, des armes partent sans cesse pour Formose, l'île « chinoise » occupée par les Japonais ; à Woosung, on essaie des torpilles ; l'amiral de la flotte inspecte les côtes en compagnie d'un ingénieur hollandais, Mijnheer van Fries; on fait établir des forts aux endroits faibles ; enfin, plusieurs instructeurs militaires, dont trois Français, sont engagés dans l'armée pour apprendre aux artilleurs chinois la manière de charger les canons par la culasse.

D'après d'autres renseignements, il conviendrait de remarquer que les troupes impériales ne semblent montrer aucune ardeur pour la guerre. Un régiment qui devait s'embarquer à Chinkiang pour Formose a refusé de le faire, par crainte d'une rencontre avec les navires japonais cuirassés. Officiers et soldats ont déclaré ne vouloir s'embarquer que s'ils étaient escortés par un nombre suffisant de steamers pour les défendre. On parle aussi de la révolte d'une armée qui se trouve à Tient-sin. Les craintes sont vives parmi les étrangers qui habitent cette dernière ville, toujours mal disposée pour eux. Les Anglais y avaient déjà les canonnières *Curlew*, *Hornet et Sobol* et l'on croit que les consuls français et américains ont encore demandé des renforts.

Quoi qu'il en soit de tous ces faits, on peut conclure que le gouvernement chinois cherche à s'affranchir de la tutelle et du contrôle des puissances étrangères et qu'il est importuné de la vue perpétuelle de leurs canonnières, gardiennes vigilantes des traités ; car toutes les mesures qu'il prend aujourd'hui avaient été concertées et quelques-unes mises à exécution avant l'origine du conflit actuel. L'activité qu'il déploie en ce moment n'est que le développement accidentel d'un plan mûrement réfléchi et de projets longtemps caressés. Cette opinion de la presse locale est partagée en Angleterre. Aussi le gouvernement britannique fait-il de sincères efforts pour empêcher l'explosion d'une guerre dont on ne saurait prévoir ni mesurer les conséquences. Peut-être n'est-il pas éloigné d'y réussir. On écrit en effet de Shangaï au *Times* que le commissaire chinois à Formose est entré en pourparlers avec le général commandant l'expédition japonaise, en vue d'arriver à un compromis sur les bases suivantes : la suzeraineté de la Chine sur Formose serait reconnue ; l'expédition japonaise serait considérée comme une mesure extraordinaire nécessitée et justifiée par des circonstances exceptionnelles, et le gouvernement chinois renoncerait à toute réclamation à cet égard ; mais, d'autre part, le Japon reconnaîtrait que ce dernier n'a encouru, du fait des pirates de Formose, aucune responsabilité. On ne nous dit pas à quelle initiative est dû le plan de cette étrange convention qui nous paraît avoir peu de chances de succès quand on considère l'animosité des deux puissances et les secrets desseins qu'elles nourissent, l'une aspirant à reconquérir par une guerre heureuse le prestige que l'expédition anglo-française lui a fait perdre, l'autre résolue très vraisemblablement à ne pas perdre l'occasion d'annexer à son empire une contrée riche et populeuse qui lui assurerait dans les mers de l'extrême Orient la prépondérance maritime qui semble devoir lui appartenir dans un avenir plus ou moins lointain.

En attendant la Chine et le Japon continuent à se regarder comme des chiens de faïence. L'un la Chine, en voyant ses crocs usés, ses pattes dépourvues de griffes, sa peau couverte de récentes cicatrices, se demande s'il est bien en mesure d'attaquer le Japon, son jeune voisin, fièrement campé sur ses pattes, l'œil brillant, parfaitement en mesure de montrer à qui viendra l'attaquer son grand cœur et son invincible courage.

Pourtant, tout espoir de paix n'est pas perdu, car l'ambassadeur japonais est encore à

Digitized by Google

Pékin, et tant qu'on le verra échanger avec le prince Kung des factums interminables, il restera quelque chance de conciliation. Mais que de points noirs à l'horizon et que de belles poteries peuvent être cassées!

Nous terminerons ces réflexions par une anecdote et par le récit d'un incident curieux qui s'est produit au cours de ce conflit. L'incident concerne les Chinois et l'anecdote les Japonais. Tous deux sont caractéristiques.

Le gouvernement chinois n'entend pas raillerie en matière de droit des gens. Il paraît qu'un officier de la marine des États-Unis, en congé pour un an, a profité de ses loisirs pour se joindre à l'expédition japonaise, accompagné d'un agent consulaire américain, également en congé. Aussitôt que le gouvernement chinois eut connaissance de ce fait, il adressa une plainte au ministre des États-Unis à Pékin, prétendant que c'était là un acte de violation du droit international. Le ministre américain répondit que le caractère officiel des deux personnes en question se trouvant éventuellement suspendu au moment où ils ont accompli l'acte qu'on leur reproche, le gouvernement des États-Unis n'en saurait être responsable, et, pour justifier son opinion, il rappela qu'à l'époque de la guerre de sécession, plusieurs officiers étrangers sont venus prendre du service tant dans les armées du Nord que dans celles du Sud, sans que le cabinet de Washington eût cru devoir élever la moindre réclamation. Nous ignorons quelle suite a pu être donnée à cette affaire, et il importe peu de le savoir. Nous la citons seulement pour faire voir que ces gouvernements asiatiques n'ont rien à apprendre des chancelleries de l'Occident les plus susceptibles et les plus difficultueuses Nous osons même prétendre qu'à ce point de vue les gouvernements européens ne sont pas assez chinois.

Voici l'anecdote promise plus haut : un jeune Japonais actuellement à Paris, vient d'envoyer à un journal de Yedo, que nous avons sous les yeux, l'impression produite sur son esprit par les usages européens. Il lui semble, par exemple, que nous avons trop de déférence pour les femmes ; il ne peut s'expliquer pourquoi un homme ne fume pas devant elles.

— Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, s'écrie-t-il, c'est que tous les hommes qui sont assis dans un salon se lèvent dès qu'une femme y pénètre!...

Il conclut en affirmant, que, ce que nous appelons civilisation n'est en somme qu'une longue série d'incommodités pour les Européens.

Nous livrons ce fabricant de porcelaine à toute l'indignation de nos lectrices, qui répéteront avec nous : si tous les Japonais ressemblent au correspondant du Journal de Yedo, ils sont tous de « vilains chinois. »

LE CHANOINE BENOIT DE DECKER.

Le 30 octobre dernier, vers six heures du soir, à Gand, s'est endormi dans le Seigneur le digne chanoine Benoît-Constantin de Decker, deuxième Supérieur général des instituts charitables du chan. Triest, qui répandent tant de bienfaits en Belgique.

Benoît de Decker était né à Zele, le 23 Novembre 1803, de parents pieux et très-honorables. Au Petit-Séminaire de St-Nicolas, il fut le modèle de ses condisciples par son esprit de docilité et son goût pour l'étude, et ne cessa de faire des progrès dans la vertu et dans la science. Le cœur rempli des plus nobles sentiments, il entra au Séminaire de Gand, et y fut ordonné prêtre le 6 juillet 1828.

Le 12 janvier 1829, il fut envoyé par ses supérieurs ecclésiastiques, à Zele, pour y remplir les fonctions de coadjuteur pendant la maladie de M. le vicaire Van der Waerbede, et le 27 juin de la même année, il devint vicaire à Saint-Jacques à Gand. Il y resta à peine six mois. En effet, lors de la réouverture des Séminaires, en exécution du Concordat conclu entre le Pape Léon XII et le Roi Guillaume Ier, il fut nommé le 25 janvier 1830, par Mgr Van de Velde, alors évêque de Gand, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire.

Digitized by Google

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il ne tarda pas à y conquérir l'estime et l'affection de ses collègues, ainsi que celles de ses élèves? Ce fut alors que, grâce à son concours actif, les bases de la Congrégation, aujourd'hui si florissante, de la Présentation de Notre-Dame, furent jetées dans cette Maison.

Le 17 avril 1833, M. de Decker fut rappelé à Gand, pour remplacer M. Delebecque, alors coadjuteur du célèbre chanoine Triest et plus tard évêque de Gand, tandis que M. Delebecque accompagna en qualité de secrétaire, Mgr Boussen, évêque de Ptolemaïs, lequel, à la demande de Mgr Vandevelde avait été nommé administrateur du diocèse actuel de Bruges. Déjà le 27 décembre 1834, M. de Decker etait nommé chanoine honoraire de la cathédrale de St-Bavon à Gand, et après la mort de M. le chanoine Triest, le 2 juillet 1836, il reçut de son Évêque la charge de Supérieur général des Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie, des Sœurs de la Sainte-Enfance, des Frères de Charité et des Frères de Saint-Jean de Dieu. En 1836, les Sœurs de Charité possédaient 15 établissements en Belgique; elles en comptent 26 aujourd'hui. L'Institut des Sœurs de la Sainte-Enfance de Jésus avait a peine été fondé, (le 15 octobre 1833); sous la direction du chanoine De Decker, il fut définitivement reconnu comme communauté religieuse (le 20 juillet 1836), et cet institut compte aujourd'hui plusieurs affiliations florissantes, dépendant de la maison-mère de Gand. Comme ses diverses charges devenaient chaque jour plus lourdes, le zélé chanoine donna, il y a quelques années, sa démission comme supérieur général des Frères de charité. Mais il conserva jusqu'à son dernier jour la direction des autres instituts, ainsi que la présidence de l'OEuvre de la Charité maternelle et celle des Ecoles gardiennes catholiques. Le 10 Octobre 1865, il reçut de Mgr Bracq le titre de chanoine titulaire, en remplacement du regretté chanoine Hélias d'Huddeghem.

La carrière du chanoine de Decker a été une suite non interrompue de bonnes œuvres, accomplies pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Il appartenait à cette race virile de prêtres flamands qui ont tant contribué à la fondation du royaume de Belgique et à la proclamation de ses libertés civiles et religieuses. On entendait peu parler du M. le chanoine de Decker: ses œuvres parlaient pour lui.

Le départ de cet homme vénérable cause une nouvelle tristesse à M. Pierre de Decker, le dernier survivant des six frères, qui ont illustré l'arrondissement de Termonde par leurs travaux, leurs œuvres et leurs talents. Qu'il nous soit permis d'unir nos regrets à la tristesse de cet homme de bien, de ce citoyen chrétien, que la haine des partis injustes a réduit à un silence momentané: tous ceux qui aiment sa voix éloquente, et ils sont nombreux, se plaisent à l'espérer.

Si quelque chose peut compenser la perte du chanoine de Decker, c'est son remplacement dans la direction des Sœurs de la charité par son neveu, le chanoine Janssens-de Decker, frère de l'honorable député de Saint Nicolas.

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

—

15 OCTOBRE. — 15 NOVEMBRE.

—

Octobre.

20. — Le conseil suprême maçonnique de France convoque tous les suprêmes conseils des loges du monde à une réunion généarle définitivement fixée au premier lundi de septembre 1875. Cette réunion aura lieu à Lausanne, en Suisse. Ce sera contre la paix générale qu'on conspirera dans cette assemblée digne d'éveiller les préoccupations de tous les amis du bien.

— Le *Moniteur* belge publie un arrêté royal du 18 octobre, portant division de la Belgique en deux circonscriptions militaires. La première circonscription comprend les provinces d'Anvers, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale. La seconde circonscription se compose des provinces de Brabant, de Hainaut, de Liége, de Limbourg, de Luxembourg et de Namur.

22. — Visite du Roi des Belges au polygone de Braaschaet. — Expériences d'artillerie.

— En France, la formation des bureaux dans les conseils généraux donne un avantage marqué aux conservateurs, qui ont maintenant la majorité dans 55 départements, contre 32 acquis aux radicaux.

— Le *Vaderland* de la Haye publie une lettre du général Van Swieten, chef de la seconde expédition d'Atchin, qui constate que le but militaire et le programme de l'expédition ont été complètement atteints. Ce but tendait à s'emparer du Kraton, à s'y affermir et à soumettre le pays. En outre on a encore assuré un établissement durable et une communication maritime. Il n'y a donc eu aucun désappointement. La soumission des États adjacents prouve que les Atchinois ont compris que leur cause était désespérée. L'incorporation de ces territoires amènera la civilisation des Atchinois. Le général croit que la guerre touche à sa fin.

— Le prince Napoléon, évincé par son cousin aux élections d'Ajaccio pour le conseil général, adresse à ses électeurs une lettre-manifeste qui marque définitivement la rupture entre les napoléoniens-démocrates dont il est le chef et les bonapartistes ralliés autour de la famille impériale.

25 — L'Autriche, l'Allemagne et la Russie présentent à la Porte une demande commune en vue de pouvoir conclure directement avec la Roumanie des traités de commerce. La Porte refuse en s'appuyant sur les stipulations du traité de Paris.

— Aux États-Unis le fils du président Grand vient d'épouser une catholique romaine. La dispense a été subordonnée à l'engagement contracté par M. Grand fils d'élever tous ses enfants dans la religion catholique.

28 — Le comte d'Arnim est mis en liberté aujourd'hui à midi et quart pour raison de santé. La mise en liberté a eu lieu sur une décission de la chambre du conseil du tribunal de la ville et moyennant une caution de 100,000 thalers et avec l'engagement de la part du comte de ne pas quitter l'Allemagne, afin que l'instruction verbale ne soit pas retardée par un voyage que le comte se proposait de faire dans le midi de l'Europe.

Digitized by Google

— Par arrêté royal du 28 octobre, les lieutenants généraux baron Goethals et baron Chazal sont nommés respectivement commandants de la première et de la seconde circonscription militaire.

29 — Le tribunal supérieur de Berlin casse le jugement rendu par le tribunal de première instance qui ordonnait la mise en liberté de l'évêque de Trèves. La cause est renvoyee au tribunal de première instance afin qu'une décision ultérieure soit prise.

— Le procès Kullmann commence à Wurtzbourg.

— Le Parlement allemand est ouvert par l'empereur en personne. Le ton général de la harangue impérial est pacifique

30 — Le tribunal de Verviers prononce son jugement dans l'affaire de M. David fils (coups de cravache portés à M. le doyen Heuschen).

Le tribunal condamne M. David fils à 200 fr. d'amende et aux dépens.

— Mort à Gand de M le chanoine Benoit de Decker.

— Le *Moniteurde l'Empire* publie un arrêté impérial en date du 29 octobre relatif a la formation d'une commission consultative en Alsace-Lorraine. La compétence de cette commission s'étend premièrement à l'approbation des projets de loi qui n'appartiennent pas à la législation de l'empire, y compris le budget ; secondement, à l'approbation des mesures administratives générales dont la discussion n'incombe pas aux conseils de district. La commission sera composée de dix membres de chaque conseil de district avec trois suppléants. La durée du mandat est de trois ans L'empereur se réserve de fixer le lieu et l'époque des séances ; ces dernières ne seront pas publiques.

— Le résultat des élections est vivement ressenti à Washington. On y voit la preuve du mécontentement politique et du manque de confiance dans le gouvernement. Cependant les républicains acceptent leur défaite avec courage, croyant que ce changement des sentiments et des principes du peuple ne sera pas permanent. La presse est unanime à considérer le résultat électoral comme une protestation contre une troisième élection à la présidence et contre les vices de l'administration.

— Le Reichtag allemand aborde la première délibération sur le projet de loi concernant le landsturm.

Novembre.

8. — Le différend entre la Chine et le Japon, relativement à l'île Formose, est arrangé. La Chine payera au Japon une indemnité de 500,000 dollars.

— Des désordres ont lieu à l'école de médecine de Paris. Les étudiants, par des manifestations bruyantes, empêchent le professeur Chauffard de donner son cours. Ce sont surtout les doctrines spiritualistes de l'honorable professeur qui lui valent l'hostilité des libres-penseurs en herbe qui donnent le branle à la démonstration.

— On mande de Rome, au sujet des élections, dans lesquelles les catholiques se sont abstenus : Jusqu'à présent, on compte 213 élus, dont 124 appartiennent au parti modéré et environ 80 à l'opposition. Il y aura 200 ballotages.

— Un magnifique tableau de Murillo, représentant *Saint Antoine de Padoue*, a disparu de la cathédrale de Séville. On télégraphie à ce sujet de Madrid, 9 novembre, soir : « La municipalité de Séville offre 50.000 fr. pour la découverte du tableau de Murillo qui a été volé. »

10. — De nouveaux désordres, accompagnés de bris vitres ont lieu à l'école de médecine de Paris Les cours de la faculté de médecine sont suspendus pour un mois.

10. — M André Zamoyski, frère du général Ladislas Zamoyski, qui est décédé à Paris il y a quelques années, meurt en Pologne à 73 ans. M. André Zamoyski était resté dans le royaume de Pologne, dont il soutenait la nationalité par d'innombrables œuvres politiques et économiques.

Digitized by Google

— M. John Laird, membre du Parlement anglais pour Birkenhead et le plus éminent constructeur de vaisseaux de l'Angleterre, vient de mourir à l'âge de 69 ans. Il appartenait au parti conservateur, et s'est rendu célèbre par les embarras qu'il attira sur son pays par la construction de l'*Alabama* et d'autres corsaires enrôlés au service des insurgés esclavagistes du sud des États-Unis

11. — Ouverture des chambres belges.

— Les généraux Laserna et Loma sont entrés dans Irun. Cette place a peu souffert du bombardement ; quelques maisons seulement ont été détruites.

13. — La chambre suisse adopte à l'unanimité la loi militaire. La majorité du conseil des États ayant adopté le divorce, les députés catholiques quittent la salle.

14. — La chambre du conseil du tribunal de Berlin lève l'arrêt du comte d'Arnim. L'acte d'accusation est remis à ce dernier,

— Le conseil général de la Seine adopte les vœux concernant l'impôt progressif sur le revenu, l'instruction laïque, gratuite et obligatoire et l'impôt sur le capital.

— Clôture des chambres fédérales suisses.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LES CONFESSIONS DE CAMILLE DU BOURG, *avec une Introduction par P. de Haulleville.* — Bruxelles, Comptoir de librairie, 1874.— 1 vol. in-8° de CXXXV-192 pages.— Prix : 3.50.

Les abonnés de la *Revue Générale* n'ont pas lu sans une vive émotion la notice qu'a consacrée, il y a quelques mois, M. de Haulleville, à une femme d'élite, Camille du Bourg, enlevée prématurément à sa famille et aux lettres, mais que Dieu avait mûrie pour le Ciel par la souffrance. Nous avons la bonne fortune de pouvoir leur annoncer aujourd'hui la publication des *Confessions* de notre regrettée collaboratrice.

Il ne faut pas se tromper sur la portée de ce titre. Il ne réserve au lecteur ni émotions poignantes, ni secousses imprévues. C'est l'histoire d'une âme qui, remarquablement douée, portait, par une miséricordieuse disposition de la providence, le poids de luttes intérieuses très-vives. Toutes les aspirations de C. du Bourg l'élevaient vers l'idéal, vers l'infini. Mais Dieu lui rappelait sans cesse qu'avant de jouir de la splendide vue de la souveraine Beauté, l'homme a un temps d'épreuves à traverser où le combat est rude et la tentation pressante. Elle se soumettait à ces conditions de notre exil terrestre ; mais elle en souffrait beaucoup ; chez elle, la joie était courte et la douleur prolongée ; elle avait la nostalgie du ciel ; rien, venant du monde, ne réussissait à la captiver, ni même à la satisfaire.

Les *Confessions* sont le reflet de quelques-unes des impressions qu'elle a éprouvées pendant treize années, de 1859 à 1872. Ecrites avec une sérénité touchante dans un style exempt de recherche, elles seront certainement goûtées de cette portion du public intelligent qui ne se laisse pas entièrement absorber par les soins de la vie extérieure, les bruits du monde et le souci des affaires. Elles s'adressent à ceux qui aiment les lectures intimes et fortifiantes, et elles réussiront, croyons-nous, à faire réfléchir dans un siècle où l'on perd de plus en plus l'habitude. Beaucoup de nos lecteurs ont lu et relisent peut-être encore le *Journal* d'Eugénie de Guérin : nous les engageons à placer dans leur bibliothèque auprès de cet ami déjà vieux les *Confessions* de C. du Bourg.

CH. W.

Le Baron Nothomb, par Théodore Juste. — Bruxelles, Merzbach, 2 vol. in-8°, XVIII-186 et VIII-257 pages. 1874.

M. Juste augmente avec une infatigable ardeur la série de ses *Fondateurs de la Nationalité Belge*. On était étonné de n'y pas trouver jusqu'à présent le portrait du Baron Nothomb : le savant académicien vient de répondre au désir du public, en publiant la biographie de notre ministre à Berlin, biographie qui, si elle ne révèle pas beaucoup de faits nouveaux, a du moins le mérite de présenter dans un cadre complet la physionomie d'un des glorieux vétérans de 1830.

Si nous voulions rappeler même brièvement les actes importants auxquels prit part M. Nothomb, nous devrions citer presque tout entier le livre de M. Juste. Avocat, journaliste, membre et secrétaire rapporteur de la commission chargée de préparer la constitution de la Belgique, député d'Arlon, secrétaire du Congrès, membre du Comité diplomatique, secrétaire-général du ministère des Affaires Etrangères, commissaire près la Conférence de Londres, envoyé en mission spéciale à la Cour de St-James, membre de la Chambre des

Digitized by Google

Représentants, ministre à portefeuille, M. Nothomb déploya dans les différentes étapes de sa vie politique les qualités brillantes de l'écrivain et de l'orateur et les ressources prodigieuses d'un homme d'État habile et prévoyant. De telles personnalités sont une gloire pour le pays qui les a vues naître. M. Nothomb se fût fait un nom sur n'importe quelle scène où il aurait été appelé à jouer un rôle. N'oublions pas de rappeler à son honneur qu'il a été jusqu'au dernier moment un des plus fermes champions de la politique *unioniste* qui a fait la révolution de 1830 et à laquelle la Belgique a du la consolidation de son indépendance. Rappelant à ce propos les réflexions de M. Nothomb sur la distinction de l'Église et de l'Etat, M Juste ajoute, avec assez peu de bonheur, il faut le dire : « Cavour a dit depuis en moins de mots : *L'Église libre dans l'État libre* », formule dont l'expérience de ces dernières années a révélé la monstrueuse hypocrisie. Mais nous nous rallions pleinement au sentiment de l'auteur, lorsqu'il loue M. Nothomb d'avoir défendu avec un rare talent et une énergique conviction cette loi organique de l'instruction primaire du 23 septembre 1842 qui fut adoptée à la Chambre des Représentants par soixante-quinze voix contre trois et à l'unanimité au Sénat. M. Juste dit excellemment à ce sujet : « Cette loi a maintenant une durée de plus de trente ans Qu'on la juge avec les idées de 1842 ou avec celles de 1874, il est indéniable que les classes populaires en ont recueilli le premier des bienfaits, l'instruction. Les écoles se sont multipliées sur toute la surface du pays et des sacrifices prodigieux ont été faits pour obtenir cet heureux résultat. En 1843, les dépenses annuelles pour l'enseignement primaire n'atteignaient pas 3 millions ; trente ans plus tard, elles s'élevaient à plus de 15. »

Lorsque la rupture de l'*Union* fut définitivement consommée, M. Nothomb renonça sans retour à la vie politique et il accepta le poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin où il a pu rendre depuis trente ans à son pays des services justement appréciés.

Le second des deux volumes que M. Juste consacre au baron Nothomb renferme vingt discours diplomatiques de l'éminent homme d'État. Tous ces discours sont enfouis dans l'immense collection du *Moniteur ;* M. Juste a eu la patience méritoire d'en exhumer les plus importants (1830-1839) et nous sommes frappé comme lui de l'intérêt qu'ils ont conservé. L'orateur sait abandonner le ton de la dissertation pour s'élever parfois jusqu'à l'éloquence. Nous savons gré au judicieux biographe d'avoir formé ce recueil qui sera utile à tous ceux qui s'occupent des questions soulevées par la révolution de 1830. Chaque discours est précédé d'un préambule rappelant à quelle occasion il a été prononcé. Le lecteur est de la sorte dispensé de faire des efforts de mémoire ou de se livrer à des recherches fatigantes. Cette collection peut aussi être considérée comme un complément de *l'Essai historique et politique* que M. Nothomb a publié en mars 1833 et qu'on ne trouve plus malheureusement en librairie, bien qu'il en ait paru trois éditions.

Nous ne résistons pas au plaisir de reproduire ici l'appréciation qu'a faite de M. Nothomb M. Thonissen et que M. Juste emprunte au savant professeur de Louvain : « Peu d'hommes laisseront une trace plus durable dans l'histoire des premières années de la dynastie nationale. Infatigable au travail, doué d'un courage à toute épreuve, préparé de longue main par des études opiniâtres, disposant de ce coup d'œil à la fois rapide et sûr qui constitue l'une des qualités les plus précieuses de l'homme d'État, M. Nothomb possédait de plus un remarquable talent oratoire. Calme et digne au milieu des débats les plus orageux et les plus pénibles, à la fois énergique et plein de mesure dans son langage, toujours maître de sa pensée et de sa parole, il ne descendait jamais jusqu'à l'injure... Acteur dans tous les évènements accomplis depuis la révolution, il connaissait la filiation de tous les problèmes parlementaires, les antécédents de tous ses collègues de la Chambre et ses discours, dans les occasions solennelles, offraient tout l'intérêt d'un tableau historique Toujours fidèle au drapeau de 1830, profondément dévoué à ses institutions qui étaient en partie son œuvre, inébranlable dans la défense d'une politique qu'il croyait nécessaire au développement des ressources du pays, M. Nothomb avait ce courage civique, cette virilité de

Digitized by Google

caractère qui sait sacrifier ses affections personnelles quand l'intérêt et l'avenir de tout un peuple se trouvent en cause. L'égoïsme que lui reprochait le vulgaire n'était que cette fermeté de l'homme d'État qui marche droit au but à travers les obstacles suscités par les jalousies, les susceptibilités, les rancunes personnelles... »

E. B.

CE QUE VEUT M. DE BISMARCK OU DES ÉGLISES NATIONALES PAR J.-B. FEYENS — Br. in-8°, p p. 73. Comptoir universel, Closson et c^ie^, Bruxelles, 1874.

Lessing écrivait : « Si l'on veut faire du prince, du Tzar ou du législateur, autant de » papes, qui nous prescrivent où nous devons cesser de scruter l'écriture sainte, et qui » posent des limites à nos recherches et au droit de les communiquer, je serai le premier » à échanger ces petits papes contre le pape de Rome. » Si Lessing vivait aujourd'hui, il pourrait se convertir. M. Feyens le démontre dans sa brochure ; où il passe rapidement en revue toutes les manifestations du césarisme depuis celui de Rome antique jusqu'à celui des libéraux-nationaux commandés par M de Bismarck. A l'aide des livres anciens de M. Dœllinger, M Feyens démontre, d'une façon piquante, que la tendance constante du césarisme, est de généraliser son autorité politique et d'individualiser l'Église qui est de sa nature universelle, puisqu'elle est la vérité Cette erreur est ancienne, mais les hommes s'y laissent toujours prendre ,quand ils quittent la voie de la vérité. M Feyens s'est imposé la tâche d'y ramener ceux qui sont sincères. Nous recommandons sa démonstration à nos lecteurs, qui y puiseront d'utiles enseignements et des arguments bien groupés et clairement développés en un style distingué.

F. v. L.

Université Libre de Bruxelles. Discours d'ouverture prononcés le 12 oct. 1874 par MM. Van Schoor, Thiry et Rivier. Br, in-8°. Mayolez, Bruxelles, 1874. p.p. 57.

Il y aurait beaucoup de réflexions à faire sur les discours de MM. Van Schoor et Thiry ; mais il faudrait entrer dans une polémique qui ne peut trouver place ici. M. Thiry, qui a adjuré le parti libéral de faire des sacrifices « pour soustraire l'enfance aux influences » qui vicient l'intelligence dès les premiers jours de la vie et façonnent pour l'avenir des » hommes imbus des préjugés, qui, le plus souvent, sont la négation de l'esprit scienti- » fique et, par conséquent, de tout progrès, » M. Thiry a jeté un lourd pavé dans les rangs des libéraux, qui se préoccupent depuis longtemps de la formation, aux frais des contribuables, d'influences destinées à vicier l'intelligence des enfants. Je sais que M. le prorecteur a voulu faire allusion aux « affreux cléricaux » belges, mais son langage s'applique, exactement pour nous, à une situation, ardemment désirée par les libéraux.

Disons toutefois, à l'honneur de M. Thiry, qui a dit d'autre très bonnes choses encore dans son discours, il a carrément fait l'éloge de l'ar. 17 de la constitution sur la liberté d'enseignement (Voy. p. 26). Cet éloge témoigne en faveur de la bonne foi de M. Thiry ; mais, s'il est libéral, à la manière de nos libéraux belges, cet amour pour la liberté d'enseignement ne donne pas une preuve de son tact politique. Il est en effet de l'essence du parti libéral anticatholique de ne pas tolérer la liberté d'enseignement. Pour les libéraux c'est l'état qui est le régulateur de l'enseignement ; et l'état, c'est le parti libéral. Sans le budjet, les libéraux sont impuissants dans l'enseignement. L'université libre elle-même en est une preuve : sans le budjet communal, elle ne pourrait pas vivre.

Mais laissons aussi cette discussion, que nous pourrons reprendre une autre fois.

Nous avons hâte d'en venir à l'évènement de cette séance d'ouverture, à savoir, le discours de M. le recteur Rivier. Depuis longtemps, nous n'avions pas entendu, en Belgique, un langage scientifique aussi élevé. Nous ne voulons pas louer sans réserve toutes les

Digitized by Google

tendances philosophiques de cette harangue académique, ni même accepter comme exactes toutes les assertions du savant professeur sur les qualités morales et politiques du droit romain qu'il enseigne. Il ne nous est pas démontré que le « droit chrétien de Justinien (p 43) » est bien tel que M. Rivier le décrit. Mais il nous a fait du bien de voir quelqu'un se lever dans une *aula* universitaire belge et proclamer hautement la nécessité d'une étude approfondie de l'histoire du droit. M. Rivier n'a pas, selon nous, déterminé avec la précision voulue la différence essentielle qui distingue le droit objectif des Germains du droit subjectif des romains A la suite de Savigny, de Puchta, de Grimm, de M. Schmidt et de M. Jhering. Nous pourrions signaler d'importantes lacunes dans le parallèle qu'a fait M. Rivier. Cette critique pourrait nous conduire loin. Il nous importait de signaler ici l'aurore d'une renaissance des études d'histoire juridique, sur les bancs même d'une école, qui ne passe pas pour être l'amie des traditions historiques. Une science de bon aloi, une saine érudition, de fortes études juridiques donnent au langage de M Rivier une grande simplicité et une impartialité remarquable. Si le droit était enseigné chez nous, d'après la méthode que nous recommande M le Recteur de l'université de Bruxelles, nous nous débarasserions bientôt d'une foule d'avocats bavards, qui en imposent à leur public parcequ'ils ont des peaux d'âne, accadémiquement contresignées. L'histoire du droit est l'antidote du poison révolutionnaire et le pilori des fabriquants de constitution politique. L'un des meilleurs remèdes pour pacifier les esprits, ce serait de les nourrir de fortes études d'histoire juridique. Nous espérons que dans la prochaine révision de nos lois sur l'enseignement supérieur, des avis comme celui de M. Rivier seront écoutés avec l'attention qu'ils méritent.

P H.

La Terre et le Récit Biblique de la Création, par B. Pozzy. Un vol. gr. in-8°. Paris, Hachette et Cie, 1874. p. p. XI-378.

Le christianisme est un fait, le plus grand des faits de l'Histoire. Si, par impossible, vous parveniez à convaincre d'erreur la doctrine chrétienne, vous ne parviendriez pas encore à renverser celle-ci, qui repose sur un fait matériel : votre démonstration ne serait qu'apparente. La foi de l'homme le plus simple sait résister ainsi aux arguments les plus formidables des plus puissants génies critiques. Le fait chrétien est raconté dans des livres sacrés et authentiques. C'est à ces livres que se sont attaqués les plus grands adversaires de l'Église, soit incroyants sincères, soit ennemis aveugles. En effet, pour renverser un fait, tenu pour historique, la plus sûre méthode est de convaincre d'erreur, de mensonge, de supercherie ou de fausseté les sources qui en portent témoignage. Depuis le siècle de M. de Voltaire, c'est aux livres mosaïques que les incroyants ont fait subir les plus rudes épreuves.

Il y a un mois nous signalions ici à nos lecteurs l'exellent petit livre de M. l'abbé Swolfs, professeur d'histoire du petit séminaire de Malines. Voici une œuvre plus considérable, un livre vraiment magistral sur cet immense sujet. Depuis vingt ans j'ai collectionné toutes les publications qui ont pour objet cette importante étude du dogme de la création. Je n'ai jamais rencontré une exposition plus scientifique, plus chrétienne, plus complète que celle de M. Pozzy. L'auteur connait à fond toutes les sciences naturelles, et la sincérité de sa foi religeuse entoure l'expression de ses pensées d'une clarté, d'une précision et d'une sérénité, dignes des plus grands éloges. Je ne suis pas un théologien de profession : je ne me permettrai donc pas d'affirmer catégoriquement que toutes les nuances des opinions de l'auteur sont rigoureusement orthodoxes pour un catholique ; mais j'ose déclarer que je n'ai pas rencontré dans ce beau livre, beau comme style, comme pensée, comme science, comme foi, comme typographie (ce qui ne nuit pas à l'ensemble), une seule ligne, qui ne porte la lumière dans l'esprit du lecteur.

Digitized by Google

M. Pozzy a divisé son ouvrage en trois parties. Dans la première, il expose les faits de la science ; dans la seconde, les faits mosaïques ; dans la troisième il concilie admirablement ces deux ordres de faits. M. Ampère a dit : « Ou Moïse avait dans les sciences une » instruction aussi profonde que celle de notre siècle, ou bien il était inspiré. » M. Pozzy répond : « la Bible n'est pas un livre d'Homme ; elle est le livre de Dieu. » Cette affirmation est démontrée rationnellement par son grand ouvrage ; et la certitude à laquelle il est parvenu est telle qu'il arrive à cette conclusion, qui sera inattendue pour bien des lecteurs : « Lorsqu'on vient nous dire avec une assurance que la certitude seule pourrait » justifier : les progrès de la science ont fait justice de l'autorité de la Bible ; à ceux qui » tiennent un pareil langage, nous avons le droit de répondre : vous vous trompez ; au » point où en est la science, c'est le contraire qui est vrai. » Je ne me donne pas pour un géologue, mais j'aime la géologie, que j'ai étudié dans le manuel de notre illustre conpatriote, M. d'Omalius d'Halloy ; et je dis que la première partie du livre de M. Pozzy contient un des meilleurs résumés qu'on puisse désirer de l'état actuel de la science. Que ceux qui en doutent vérifient mon assertion. Je leur promets une noble satisfaction. L'ouvrage de M. Pozzy contient *in fine* une très bonne étude sur l'unité du genre humain.

P. H.

Grammaire et Style de Tacite par H. Gantrelle, Docteur ès lettres, professeur à l'université de Gand, etc. — Paris, Garnier, (Gand, Hoste) 1874. 1 vol. in-18.

« Tous les chiens ne sentent pas le gibier, disait Juste Lipse, et tous les lecteurs ne sentent pas Tacite » ; il aurait pu ajouter, parce que beaucoup de ces derniers ne le comprennent guère. C'est une heureuse idée que de chercher à faciliter l'intelligence d'un pareil classique. Le langage de Tacite offre en effet assez de difficultés et d'idiotismes pour justifier l'accueil favorable que reçoit de toute part le clair et substantiel résumé que M. G. a mis à la portée des jeunes humanistes. S'inspirant des travaux importants de l'érudition allemande, il a tiré parti des recherches de ses devanciers, mais il ne s'est pas astreint à suivre aveuglément ceux-ci. Son livre, tout élémentaire qu'il est, est le fruit d'une longue étude personnelle, où la critique indépendante servie par une science sûre, n'a point abdiqué ses droits. Il se divise en cinq parties : Lexigraphie, syntaxe générale, syntaxe particulière, figures de syntaxe, style. — Cette étude si approfondie, malgré son cadre restreint, ne peut manquer d'être consultée avec profit et nous la recommandons vivement aux professeurs des classes supérieures de l'enseignement moyen.

J. P.

Les origines et les constitutions de la Trappe. — Les monastères du pays de Chimay. — La Trappe de Notre-Dame de Scourmont., par M. Aug. Malengreau. Turnhout, et (Bruxelles, Closson) 1874. — 1 vol. in-8°.

« Pourquoi des monastères ? ont-ils encore leur utilité dans les sociétés modernes ? » Telle est la première question que l'auteur se pose et il y répond par des arguments empruntés précisément aux grandes questions qui travaillent notre époque si agitée et si inquiète. Oui, notre société moderne a besoin, plus encore que les sociétés primitives, d'être rappelée à l'abnégation et au renoncement, non point par des spéculations et des théories, mais par l'exemple, par la pratique. La Trappe, dit fort bien l'auteur de cette intéressante notice, occupe un rang tout spécial dans la hiérarchie des institutions religieuses. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la démocratie du monachisme. Le clergé séculier, les ordres religieux mettent au service de leur mission d'enseignement et de prosélytisme les trésors

Digitized by Google

de l'étude, de la science et de la parole ; la Trappe s'est réservé une autre mission qui semble tout à fait appropriée à l'état de la société moderne, celle de donner l'exemple du travail, du silence et de la prière. Et quels résultats n'ont point produits déjà ses travaux et ses exemples ! Au simple point de vue pratique, c'est la réalisation la plus parfaite et la plus féconde de cette idée d'association qui engendre ailleurs tant de sophismes économiques ; au point de vue spirituel, c'est la réalisation plus élevée de ce silence de l'âme, que nous avons tant de peine à trouver au milieu du tourbillon qui nous emporte ; c'est surtout le triomphe visible de cet héroïsme de dévouement, d'abnégation et de charité que « rien d'humain n'alimente et que tout ce qu'il y a d'humain contredit. »

L'auteur expose ensuite l'origine et le développement historique de la vie monastique, pour arriver à l'histoire des monastères bénédictins et de l'établissement des Trappistes en Belgique. Il nous montre ceux-ci accomplissant de véritables prodiges d'activité et transformant les déserts arides de la Campine et du pays de Chimay en campagnes admirablement fertiles. Le roi Guillaume émerveillé du bien immense que les Trappistes opéraient sur la Campine, leur accorda, en 1822, la personnification civile. Les règles de la Trappe occupent trois chapitres qui ne sont pas les moins attachants dans ce tableau d'un intérêt étrange où la réalité trop vulgaire s'harmonise avec le mysticisme le plus sublime. — Le livre de M. Malengreau offre une lecture attrayante autant qu'instructive : il a un grand mérite à nos yeux, celui de se présenter sous une forme intéressante pour la grande masse des lecteurs. On reste ému et charmé après avoir lu ces pages qui vous transportent sur de lumineuses hauteurs.

J P.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUS LA MONTAGNE.

SUITE (1).

III.

Quelques jours plus tard, Else, descendue des pâturages, était de retour à la maison. Christian Amrhein, calme et silencieux comme toujours, s'occupait paisiblement des travaux de sa ferme. Nul n'aurait pu deviner le secret qui dès lors existait entre eux; et il y avait peut-être encore un autre secret qu'ils se dissimulaient soigneusement l'un à l'autre : c'était la peine que chacun souffrait sans vouloir se plaindre. « A présent elle est heureuse,— se disait Christian avec un soupir, tout en fanchant vigoureusement les herbes et les fleurs de son pré, comme s'il n'avait jamais eu d'autre souci, d'autre but dans sa vie.» — « Il sera bientôt fiancé à Anna Lenz, j'en suis sûre,— pensait Else dans sa rêverie. » Combien peu nous connaissons les cœurs même de nos plus chers bien-aimés ! Il semble que ce soit toujours pour nous un vaste monde ignoré, une sphère inconnue, que nous peuplons de nos pensées, de nos propres créations : nous agirions avec eux bien autrement que nous ne faisons d'ordinaire, si nous pouvions, un seul instant, savoir la vérité. Parfois nous pressentons la réalité; nous soulevons un coin du voile. Le plus souvent, nous nous contentons de vivre dans de cruels malentendus.

La veuve Rothler ne savait rien de plus que tout le monde. Christian n'était plus revenu, il est vrai; mais c'était le moment de la fenaison, et faire ses foins est une grave et importante occupation qui ne se peut nullement mettre en parallèle avec celle-ci : faire, à ses moments perdus, la cour à sa promise. En outre, la pauvre vieille était malade; Else avait, par conséquent, une bonne raison pour ne point sortir de chez elle et pour éviter de rencontrer Christian. C'était pourtant,— elle le savait bien,— ce qui devait arriver un jour ou l'autre; le village était trop petit pour que de si proches voisins ne fussent pas forcés de se revoir. Et puis les pauvres n'ont pas cette suprême ressource du riche : le départ, l'éloignement.... et peut-être l'oubli.

(1) Voir la livraison de novembre.

Digitized by Google

Quant au brave jeune fermier, il n'aurait jamais songé, avouons-le, à une semblable ressource. Peut-être même, à une âme aussi douce, aussi profondément attachée aux murs qui lui faisaient son nid, un pareil moyen de salut eût-il semblé plus douloureux encore. Oh! non : lui, il devait rester, travailler; mourir, quand viendrait son heure, et s'en aller dormir dans le petit cimetière où des couronnes de fleurs fanées pendaient aux bras des croix noires s'élevant au milieu des parterres entourés de guirlandes de buis. Tous, ils espéraient dormir là, attendant le jour du réveil, au milieu de leur peuple et de leurs frères, au pied de leurs montagnes, au bord de leur lac bleu. Car ils étaient tous simples, paisibles, contents de peu, portant en eux une gravité sereine, une grande droiture et une robuste foi. Avec cela le monde, — le monde où l'on vit à pleins bords, où l'on aime et l'on ne croit plus, — ce monde les connaissait peu. Quoique le bateau à vapeur s'arrêtât au quai du village, il ne s'y trouvait pas, heureusement, de montagne renommée, de site célèbre pour attirer les visiteurs. De temps à autre seulement, un essaim joyeux de jeunes filles allemandes conduites par une institutrice ou le *Herr Professor*, descendaient gaîment du bâteau, s'éloignaient lentement avec de grands éclats de rire, et ne reparaissaient que pour s'embarquer, quelques heures plus tard, leurs bâtons de voyage fleuris de touffes de roses des Alpes.

Et c'est tout. En d'autres endroits célèbres, c'est une splendeur plus luxuriante, une plus majestueuse beauté qui frappe et qui attire. Et pourtant il y avait peut-être un attrait plus intime, un charme plus subtil dans la grâce et la paix de cet humble village, avec ses petits bois de noyers et de cerisiers, ses croix de pierre au bord des chemins, son église au clocher rouge, son cimetière fleuri, ses tombes silencieuses, et son lac et ses montagnes souriant alentour. Nous n'en aurions pas supporté longtemps, sans doute, le calme et le silence, nous autres gens affairés, inquiets, faiseurs d'affaires; seulement lorsqu'au milieu de notre vie sans repos, un coin du voile se soulève et nous laisse entrevoir le tableau d'une semblable existence, si sereine et si douce, notre cœur en ressent d'ordinaire un avant-goût mystérieux, ses agitations décroissent ses palpitations s'apaisent; il semble, un instant, que ce calme et ce bonheur soient en nous.

La pauvre Else ne pouvait pas éprouver encore cette bienfaisante influence. Tout au contraire, autour d'elle, semblait ajouter à son abattement et à sa silencieuse douleur, bien qu'elle s'efforçât cependant de les dissimuler à tout le monde et surtout à elle-même, chantant, tricotant, travaillant, allant de çà, de là, comme si aucun nuage n'avait passé sur

Digitized by Google

sa tête. Seulement elle ne ressentait pour personne autant d'intérêt qu'elle en éprouvait désormais pour sa compagne, Anna Lenz. Elle savait exactement où allait Anna chaque jour, ce qu'elle faisait, ce qu'elle portait, ce qu'elle achetait pour sa toilette. Elle prenait un douloureux plaisir à causer avec elle, à la questionner, à remarquer l'éclat de son teint, le brillant azur de ses yeux. Si jamais ce qu'elle s'imaginait devait arriver pourtant, elle éprouverait alors, sans nul doute, des impressions bien différentes. En attendant, la préoccupation qu'elle ressentait s'exprimait de cette manière. Puis elle se disait parfois que tout était certainement pour le mieux ; que Christian n'avait jamais été son idéal, et ne pouvait pas l'être. Quant au passé, elle avait assurément raison ; mais, pour le présent, que savait-elle? L'idéal d'une femme est rarement une image immuable, calme et solitaire en sa sereine majesté ; c'est plutôt la réflexion, capricieuse et mobile, de sa propre fantaisie, susceptible de mille teintes diverses, de mille traits différents et d'une infinie variété, mais toujours transformant, grandissant et poétisant tout ce qu'elle touche. Et la pauvre Else avait beau chercher à se raisonner, à se tromper elle-même, elle se reprochait amèrement ses injustices envers ce pauvre Christian, si mal aimé, si peu connu.

Quant à lui, il allait et venait tout le long du jour, occupé qu'il était des travaux de sa ferme. Personne ne se serait, certes, avisé de le remarquer, car il avait toujours été cité à bon droit comme l'un des meilleurs travailleurs du village. En outre, l'on n'aurait pas pu deviner que si, à cette heure, il semblait fuir le repos, s'il travaillait si opiniâtrement, c'est que le repos lui aurait permis de se laisser envahir par de bien douloureuses pensées. Les foins étaient coupés déjà, on les rentrait à cette heure ; les plus suaves senteurs de l'été parfumaient l'air des montagnes. Christian était aux champs dès le point du jour ; il ne rentrait que lorsque la clarté commençait à s'éteindre aux cieux, quand les cimes prenaient des contours vagues à l'heure du crépuscule. S'il y avait en lui quelque changement saisissable, il aurait fallu le regard pénétrant d'une femme pour le discerner, et les seules femmes qui eussent de l'affection pour lui étaient parties pour la montagne. Mais bien qu'un amour sans oubli, sans espoir, continuât à remplir son cœur, il acceptait son destin et y faisait face avec une vaillante résolution. Cette conviction du devoir accompli le préservait des regrets vains, des douloureuses défaillances. Il conservait, douce et chérie, *sa* charmante image dans son cœur ; mais, pour conquérir même cette enivrante réalité qu'il avait cru atteindre, il ne pouvait faire le sacrifice de son respect intime, de sa vraie dignité, ni réformer la loi que Dieu a instituée pour l'union

Digitized by Google

de l'homme et de la femme, et, sous le joug de la bien-aimée, courber le front éternellement.

Un soir, il devait, à propos des travaux de la ferme, s'entretenir avec Thomas Sturm, le petit-fils du vieux Wilhelm. Il le rencontra sur la route et la conversation s'engagea. Tous deux, en face de l'auberge, s'appuyaient à un petit mur qui dominait le lac; tous deux regardaient à leurs pieds l'eau verte brillante au soleil, et parlaient de leurs bestiaux, d'une petite vache suisse, surtout, brun clair avec un front blanc, pour laquelle Christian avait une affection toute particulière. La journée avait été brûlante; la soirée semblait être plus étouffante encore; cependant, au-dessous d'eux, le lac commençait à s'agiter, de grandes masses d'eau s'en venaient, par moments, rebondir contre le mur; de temps à autre, un coup de vent subit s'élevait avec un mugissement et venait en passant, leur frapper le visage. Mais rien ne pouvait égaler en beauté les amas de nuages qui couronnaient les sommets neigeux, adoucissant et voilant à demi les teintes roses du soleil qui éclairait les pentes. Il semblait que l'horizon fût soudain plus rapproché, plus distinct et transparent; les milles nuances du ciel plus riches et plus harmonieusement fondues; le reflet pourpre des nuées, plus enflammé et plus éblouissant. Avec cela, partout un calme étrange, et cependant un mouvement à peine saisissable et une inquiétude secrète : rien qui s'agitât sous le regard, mais de légers bruissements confus ou quelques grondements lointains, comme si quelque force inconnue s'ébranlait, s'approchait, et menaçait peut-être. L'une des chèvres de la ferme s'en vint, avec un bêlement plaintif, se mettre piteusement le nez dans la main du jeune homme. Les deux voisins, se redressant à demi, regardèrent d'abord le lac, qui s'agitait de plus en plus; puis se regardèrent l'un l'autre. Longtemps ils restèrent silencieux, comme s'ils se sentaient oppressés par cette atmosphère d'une tiédeur suffoquante. Puis une brise fraîche et forte balayant le lac d'un seul trait, parut les ranimer.

— C'est le Föhn! — s'écria Thomas, s'arrachant enfin au charme.

— Toute la journée, — répondit Christian en étendant les bras, — je l'ai senti venir. Comme l'on se sent suffoqué, lassé et misérable!

— Je vais aller faire un tour dans le village, — reprit Thomas. — Il faut faire en sorte que l'on prenne partout les précautions nécessaires. Vous feriez bien de prévenir les veilleurs dont, peut-être, on aura besoin.

Car le Föhn accourait, immense, irrésistible. Véritable ouragan africain, brûlant, étouffant, furieux, venu des grands déserts de sable, soulevant le lac en furie, brisant les courants contraires, balayant tout

Digitized by Google

sur son chemin, fracassant les portes entrebaillées et les fenêtres mal closes, éparpillant les caisses de fleurs arrachées aux balcons, renversant les cheminées, emportant les toits, ne laissant après lui, en un mot, que débris, tumulte, ruines. Les villageois épouvantés sortaient en criant de leurs demeures: « Le Föhn! Le Föhn! » répétaient cent voix suppliantes, entrecoupées. Le curé, le premier, s'était hâté d'accourir, et puis Heinrich Lenz, l'aubergiste, et toutes les femmes du bourg qui n'étaient pas allées aux pâturages: tous courant, s'appelant, fermant les portes, enlevant les caisses, faisant, en un mot, ce qu'on pouvait faire pour diminuer les ravages de ce vent en fureur. Ces braves gens du village ne formaient guère qu'une grande famille, et Christian, dont la ferme était la plus considérable et le domaine le mieux tenu, était par cela même regardé comme un conseiller utile, comme un protecteur naturel.

— C'est surtout, en pareil cas, le feu qui est à craindre, — fit observer le curé, réunissant toutes ses forces pour disputer sa soutane au souffle de la tempête.

— Tous les hommes sont ici; Karl, Joseph, Friedrick, Hans, Walther, — répliqua Christian. — Ils iront de maison en maison, et s'assureront que les feux sont éteints; puis ils apprêteront la pompe, qui servira en cas d'incendie. — Puis, quand il eut fini de parler, il fit quelque pas à l'écart et nul ne remarqua, — tant était grand l'effroi général, — qu'il avait appelé Hans, pour lui parler à l'oreille.

Personne, au village, ne dormit cette nuit. Où le Föhn passe et mugit, nul ne peut songer à dormir. Les énormes tourbillons d'air brûlant augmentaient de violence; les gens du bourg, accablés d'une oppression croissante, s'agitaient confusément dans cette intense obscurité.

— Le Föhn vient toujours du même endroit; il brûle toujours du même feu, — murmurait le vieux Wilhelm Stürm, cherchant à reprendre haleine. L'épouvantable fracas de l'ouragan dans les montagnes, sur le lac, à travers les arbres des forêts, pliant, gémissant, craquant sous la tourmente, était devenu si terrible que les enfants des villageois, terrifiés dans ce chaos de tumultes et de ténèbres, s'attachaient tremblants à leurs mères et jetaient des cris mêlés de pleurs. On distinguait à peine les voix dans le fracas de la tempête. Le curé avait engagé vainement toutes les femmes du bourg à demeurer dans leurs maisons; il devenait impossible de respirer, disaient-elles. Et elles s'étaient groupées en pleurant sur la rive. Anna Lenz y était, avec sa mère et sa grand'mère. Christian les voyait toutes aller, venir, s'a-

Digitized by Google

giter; il lui semblait que chacune d'elles, excepté Else, réclamât sa présence, invoquât son appui.

— Le Föhn lui fait moins peur que moi, — se disait-il tristement, en errant sur la rive.

Lorsque le jour se leva, tous se prirent à espérer que la tempête, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, subirait un léger apaisement; que la violence du vent diminuerait et, avec elle, l'agitation des vagues. Par malheur, le retour de la lumière ne fit, au contraire, que rendre le fracas de l'ouragan plus intense, plus terrible. Ce fut alors un véritable cyclône, effroyable et tout-puissant; des arbres furent arrachés du sol, d'énormes branches de noyers cassées et balayées çà et là sur la rive; les troncs assez robustes pour résister à cet ébranlement immense, étaient dépouillés de leur écorce, contournés, ébranchés, noircis, comme si le feu les eut atteints. Les maisons sans toîts ouvraient au souffle tout puissant leurs embrasures démantelées; des tourbillons de foin nouvellement fauché, apportés des prairies, se mêlaient dans la rue, sur la rive, aux tiges des daturas blancs brisés, décolorés, sans forme et sans verdure; de grosses vagues livides roulaient à la surface du lac, puis se brisaient le long des murs. Toute la gracieuse beauté de ce petit coin de terre s'était en un instant fanée. La tempête avait tout détruit; elle dominait et possédait tout. Il n'y avait ni à lui résister, ni à s'en défendre. Elle semblait presque avoir énervé, paralysé les hommes mêmes du bourg, qui allaient et venaient languissamment, sans ardeur et sans courage. Les enfants et les femmes, réunis en petits groupes, s'abritaient à l'angle de quelque mur, où ils sentaient moins les furieuses rafales de la bise en furie, mais où ils étaient plus exposés, par contre, au choc violent des pièces de bois et des morceaux d'ardoises épars dans l'air. Le curé, avec Christian et Thomas Stürm, dont la femme se trouvait parmi les autres, faisaient vainement tous leurs efforts pour les tirer de ces dangereux abris. Dans le tumulte et l'horreur du moment, leurs voix n'étaient plus écoutées.

— La prière seule aiderait peut-être... Je vais aller à l'église, — dit le curé. — Thomas, envoyez-moi votre petit garçon: il va sonner la cloche.

Peu à peu, à ce pieux appel, un bon nombre de paroissiens tremblants se rassemblèrent dans l'église. Le curé dit la messe, puis, pour leur faire oublier le plus longtemps possible, le danger et l'horreur qui régnaient au dehors, il monta en chaire et improvisa un sermon. C'était une bien étrange scène. En dépit de la tourmente, l'intérieur de l'église avec ses humbles ornements un peu trop éclatants peut-être,

Digitized by Google

conservait beaucoup de calme et de sérénité; parmi les groupes épars sous la voûte — les uns écoutaient la voix du prêtre, les autres priaient avec ferveur; quelques enfants fatigués sommeillaient sur les bancs : au dehors, les mugissements et le fracas de l'ennemi formidable : au dedans, la voix calme et grave du prêtre et, parfois, quelque *Amen* fervent s'échappant dans un sanglot.

Le vent continua à gronder et à sévir tout le jour, quoique sa furie fût un peu moindre que la nuit précédente peut-être. Toute la journée aussi, Christian ne cessa d'errer dans le village, ici, là, et partout, luttant avec une patiente énergie contre la fatigue et le découragement qui commençaient à s'emparer de tous, consolant, enseignant, secourant, au-dehors et au-dedans de sa ferme, et jusqu'à l'extrémité du bourg, où habitait la veuve Bothler. La petite chaumière, par bonheur, se trouvait en partie abritée contre le vent; les caisses de lauriers-roses et de daturas avaient été, dès le début, rentrées à l'intérieur; la porte et les fenêtres closes. Seul, un grand cerisier renversé gisait en travers du jardin, et le jeune homme, en étudiant la situation d'un œil inquiet, ne put constater d'autre dommage.

—Elle est bien mieux là qu'ici, — murmura-t-il, de loin, avec un long soupir.

En cet instant, la pauvre Else, blottie dans un petit coin de sa demeure, prêtait l'oreille avec effroi aux mugissements de la tempête, aux craquements des arbres, aux échos sonores que les monts renvoyaient dans le lointain. La vieille mère, dont la fièvre augmentait visiblement sous l'influence de la chaleur, s'agitait, se plaignait, errant de chambre en chambre, tantôt calme et souriante, tantôt irritée jusqu'au délire, tantôt enfin s'obstinant à poursuivre quelque bizarre fantaisie, quelque passagère vision. De tous les gens du village, Hans fut le seul qui vint les voir, et il leur parla surtout de Christian, ne cessant de vanter son activité, sa vaillance.

— Dans des moments comme celui-ci, — déclara-t-il avec admiration, — il est aisé de reconnaître les hommes qui ont de la tête et du cœur. C'est Mr Amrhein qu'on bénit par ici; Mr Amhrein qu'on bénit par là !... C'est lui qui a emporté dans ses bras Maria Plater, juste à l'instant où la cheminée allait tomber sur elle; c'est lui qui a abattu le grand noyer qui aurait brisé la maison de Lenz, si l'on avait tardé un peu.

— En vérité? fit Else avec un soupir involontaire. Car la solitude complète où elle se trouvait depuis deux jours commençait à lui devenir insupportable. Les autres femmes du bourg, au moins, se tenaient ensemble; Anna Lenz avait à elle Christian, et Christian veillait sur

Digitized by Google

elle. Mais elle-même, pauvre enfant, ne voyait, n'avait personne; elle était séparée de tous, consternée, désolée des souffrances de sa mère et des horreurs de l'ouragan. Elle ne savait même pas que cette visite de Hans, qui lui offrait du moins une distraction passagère, était due à la sollicitude de Christian, de cet ami qu'elle avait méprisé.

Vers le soir, par malheur, le vent qui avait paru s'abattre durant l'après-midi, reprit soudain toute sa force et toute sa violence. De nouveau Hans se montra, aux abords du crépuscule, pour interdire le feu durant la nuit. Puis elle resta seule, pendant ces longues heures sombres. La pauvre malade tantôt d'un ton courroucé, lui demandait à boire, tantôt avec un accent plaintif, insistait pour que sa fille s'empressât de satisfaire quelque fantaisie morbide impossible à réaliser. Parfois Else se sentait frissonner tout entière, en entendant sa mère s'entretenir à voix haute, avec son défunt mari, comme s'il se fût trouvé entre elles deux, vivant et agissant à cette heure. Dans l'air passaient des plaintes vagues et de lointains gémissements; il semblait que des voix étranges, résonnant dans l'espace, vinssent adresser aux vivants un lamentable appel. De gros nuages cuivrés, chassés par la tempête, couraient en désordre sur le ciel; de sourds grondements, répondant aux gémissements de la tourmente, s'échappaient du sein des montagnes. Et l'intense oppression du vent de feu demeurait, s'accroissait, pesait sur tout cela.

Dans le village, la seconde nuit fut peut-être moins terrible que la première. Bien que les motifs de confusion et de terreur demeurassent les mêmes, la première frayeur s'était dissipée, et l'on s'habituait, en quelque sorte, au désordre, au fracas, à la dévastation de l'ouragan. Quelques-unes des femmes s'étaient décidées à rester paisiblement chez elles; on en vit même qui dormaient, épuisées qu'elles étaient par la fatigue, la crainte et la chaleur. La plupart d'entre elles, cependant, s'étaient réfugiées dans l'église, emmenant leurs enfant avec elles.

— Combien de temps, hélas! cela va-t-il durer? — demanda le curé à Thomas Stürm, lorsque la clarté du jour suivant lui permit de constater une foule de dévastations nouvelles.

Dieu seul le sait — répliqua Thomas. — Mon vieux père lui-même n'a jamais vu, m'a-t-il dit, une tourmente pareille.

— Enfin, il me semble qu'elle ne peut plus rien détruire, reprit le bon prêtre, promenant autour de lui un regard désolé. Puis il fit un effort sur lui-même, et continua moins tristement: — Nous devons pourtant remercier le ciel, puisque nous voilà tous ici, grâce à sa sainte Providence.

Digitized by Google

— Quant à moi, je m'estimerai heureux s'il ne survient rien de pire.

— Et quoi donc?.. que craignez-vous?

— Je pensais au torrent qui grossit... Vous sentez bien qu'un vent pareil fera là-haut fondre les neiges.

Ce bon curé, assurément, était un chrétien et un brave; néanmoins il fit un geste désespéré, et attacha sur le jeune homme un regard plein d'horreur.

— Allons, allons, n'ayez pas peur: c'est impossible, — dit Thomas; mon père dit que le Föhn, pour faire déborder les eaux, ne va pas assez vite en besogne. Seulement il déplace les neiges et les amollit peu-à-peu. Il en parlait tout justement à Walther Lenz, il n'y a qu'un moment, — continua le brave homme qui se montrait un peu fier du grand âge atteint par son père, et de l'importance attachée par cela même aux préceptes et aux dictons de ce patriarche de la contrée.

— Cela est vrai, je le sais bien, — dit Christian. — Pourtant je ne puis me défendre d'un certaine inquiétude.

— Mon père est sûr de ce qu'il dit; on ne l'a jamais vu se tromper, — assura l'autre, avec une obstination véritablement filiale.

En ce moment, le dernier des enfants de cet honnête Stürm, une mignonne petite fille aux cheveux blonds, aux joues roses, s'échappa des bras de sa mère, et s'en vint, petite robe au vent, boucles éparses, moitié riant, moitié pleurant, dans la lutte contre la tempête, retrouver son papa qu'elle appelait de loin. Il la prit dans ses bras, l'éleva à son cou, l'enveloppa dans sa capote et la tint doucement pressée. Ils demeurèrent ainsi unis tous deux : les bras du père entourant l'enfant chérie; la tête blonde s'appuyant sur le sein paternel.

— Si nous allions voir plus haut, nous assurer du torrent? — demanda Christian au prêtre.

— Il faut d'abord que je me rende à l'église; mon pauvre troupeau a besoin de consolations et de conseils. —

En parlant ainsi, le curé s'éloigna et les femmes le suivirent, montant lentement la pente du monticule verdoyant sur lequel l'église était bâtie. Thomas et Christian prirent une autre direction, suivant le sentier, à l'ouest, jusqu'à l'endroit d'où ils pouvaient apercevoir le ruisseau venu des hauteurs sautant de roche en roche. Ils l'apercevaient aisément, durant une certaine partie de sa route, à travers les branches des pins; puis un bloc de rocher le dérobait un moment à leurs regards, et ils le revoyaient ensuite un peu plus bas, juste au-dessus de la maisonnette blanche qu'habitait la veuve Bothler. Tout près d'eux, un petit pont étroit mais solide, semblait inviter les passants, qui s'y plaçaient

Digitized by Google

d'ordinaire pour contempler l'eau écumante, s'engouffrant, avec des scintillements d'étoiles, dans son âpre lit de rocs. Le torrent, en ce moment, redoublait de vitesse et de furie, se précipitant, jaune et gonflé, entraînant avec lui des morceaux de bois, des cailloux, de grands amas de branches.

— Bah ! il n'est pas plus haut que je ne l'ai déjà vu plus de vingt fois, — affirma Thomas, tout triomphant de l'expérience paternelle. En parlant ainsi, il continuait à presser tendrement, sur sa poitrine, la jolie tête assoupie de l'enfant aux cheveux d'or.

— Je pense qu'en effet il n'y a pas de danger, — dit Christian, en se détournant un peu. Mais soudain, il jeta un cri d'horreur, et saisit le bras de son compagnon dans une étreinte convulsive : — O ciel, regardez... regardez!.. — murmura-t-il.

Des hauteurs où, un instant auparavant, comme dans les beaux jours d'été, le ruisseau étroit, innocent, paisible, s'en venait dansant sur les roches, un immense tourbillon d'eau jaunâtre et troublée descendait, bondissait, grondait, envahissant le ravin, le bois, les sommets, chassant des quartiers de granit et de gros arbres devant lui, avec un fracas de géant devant lequel celui du Föhn disparaissait comme un murmure à peine perceptible. Ce nouvel ennemi allait fondre sur le village inconscient. Christian fut, un instant, frappé d'une stupeur horrible ; puis un cri échappé à son cœur, résonna dans l'air obscurci Le malheureux voulut courir, s'élança, les bras tendus, le front livide ; on aurait cru voir un fantôme : — O mon Else, ma bien-aimée ! — criait-il dans son agonie.

Derrière lui s'élevait sa ferme bien close, mais il ne l'aperçut point. Il ne voyait que la chaumière, frêle, tremblante, menacée ; la petite maison blanche avec ses volets verts. Soudain... au moment où le torrent rugissant, bondissant, l'atteignait lui-même, il vit les murs s'ébranler, s'entr'ouvrir, s'écrouler sous le poids de cet abîme,.. Une seconde encore, et le flot l'avait saisi, et le ballotait çà et là, livide, inconscient, inerte.

IV.

A cette heure-là, le curé et son humble troupeau, c'est-à-dire quelques vieillards, les enfants et presque toutes les femmes du bourg, se trouvaient rassemblés dans la petite église sombre. Le bon prêtre, qui venait d'entrer, s'était agenouillé, commençant la prière ; les femmes, autour de lui, étaient réunies en petits groupes. Les unes avaient passé

Digitized by Google

la nuit dans l'Église; d'autres y étaient arrivées tout récemment: au nombre de ces dernières, on pouvait remarquer une jeune fille qui, sans parler à personne, s'était agenouillée à l'écart, se voilant le visage de ses mains.

Soudain, aux oreilles de ce petit monde effrayé, l'affreux tumulte du dehors redoublé, éclata, centuplant d'un seul bond sa force et sa furie. puis le broiement formidable du torrent envahissant toutes les ruines ; le grondement des eaux, le craquement des arbres emportés,... et un cri aigu, terrible, dominant ces clameurs confuses, et remplissant d'un indicible effroi l'âme des pauvres gens en prière. D'un seul élan, les femmes agenouillées, brusquement remises sur leurs pieds, s'élancèrent vers la porte. Le curé, qui s'y trouva rendu aussi vite qu'elles, fut le premier à l'ouvrir, se plaçant de manière à écouter les pauvres désolées, à leur épargner une épouvantable terreur, encore quelques instants peut-être. Mais ces efforts étaient vains ; elles avaient entrevu, et compris.

— Bonté du ciel!.. Nous sommes dans le lac! — s'écria la vieille mère Plater. La plupart d'entre elles, alors, tombèrent à genoux ; d'autres se prirent à pousser des cris éperdus, sans espoir, sans suite : « Ma mère!.,. — Fritz!... Mon pauvre Thomas! — » et, tout en répétant ces noms bien plus chers que la vie, elles s'unirent dans un élan suprême pour se jeter dans le torrent. Il fallait que le curé usât de toutes ses forces, centuplées par le désespoir, pour lutter contre elles, pour les repousser dans l'église, et en refermer la porte violemment. Un moment de perdu, hélas! eût été fatal. La maison du Seigneur avait beau s'élever, paisible et droite, sur la colline, les tourbillons d'eau jaunâtre l'avaient atteinte, l'entouraient. Dès que la porte s'était ouverte, un ruisseau fangeux et troublé s'y était précipité en écumant.

On n'entendit plus alors que les cris et les sanglots des femmes. Pour elles, commençait une épouvantable agonie. Lise Stürm se traînant à genoux, baisant les mains du curé: — Laissez-moi, laissez-moi aller! — sanglottait-elle. — Mon pauvre Thomas est là ; il est parti. Ici, elle jeta autour d'elle un regard presque égaré, et ajouta d'un ton navrant: — Ah!... et aussi ma petite Marie!..

Oui, pauvre mère : elle est là, dans le lac, dans l'orage sans toi : toujours sa petite tête blonde appuyée sur l'épaule de son père.

Puis ce fut au tour d'une jeune fille à se précipiter vers le prêtre, à lui serrer les mains avec un élan désespéré.

— Laissez-moi sortir ; il le faut... Je vous dit qu'il le faut, — répéta-t-elle, secouant convulsivement la serrure qui résistait à ses

Digitized by Google

efforts. — Je suis Else Rothler; je dois aller retrouver ma pauvre mère qui est dans son lit, malade... Je n'étais venu ici qu'un moment, parce qu'elle me l'avait commandé. Elle me répétait qu'elle avait besoin de prières... Maintenant, je l'entends qui m'appelle, qui me crie : « Else, Else ! reviens à moi ! O père, cher père, vous avez toujours été si bon pour moi ! laissez-moi retourner à elle ! »

Que pouvait faire le pauvre prêtre? L'inexprimable douleur de ces voix, de ces vœux, lui déchirait le cœur et altérait sa force. Quel bien pouvait-il leur faire, et quel désastre empêcher ! Il fit ce qu'il pouvait faire de mieux à cette heure solennelle. Il s'agenouilla humblement auprès de la porte, sous le battant de laquelle coulait toujours le petit ruisseau d'eau troublée, bouillonnante.

— Mes enfants, — murmura-t-il d'une voix brisée, et avec un accent de compassion inexprimable, — adressons-nous à Dieu ! Il y a, au-dessus de nous, une main puissante qui jadis apaisa les vagues soulevées. Invoquons-la, fléchissons-la ; qu'elle nous sauve et nous bénisse ! »

Quelle prière suivit, alors ! quels transports et quels sanglots ! Mais ces invocations ardentes, désormais, eurent du moins un bon effet : elles les calmèrent à demi. Celles qui avaient fait des gestes de frénétiques et poussé des cris sauvages, se contentèrent alors de pleurer tout bas, de gémir doucement, Lise Stürm seule répétant, un peu plus haut que les autres, et d'un accent entrecoupé : « Ma petite Marie, ma petite Marie ! »

C'était comme la *vox humana* de l'orgue, s'élevant après la tempête des sons. Seulement c'était un concert de voix en détresse, proclamant une douleur indicible, déchirant les airs et les cœurs, adressant un suprême appel. Ah ! cet appel n'était pas perdu : il avait trouvé sa route, il s'élevait vers les cieux, où tout est combiné, résolu, vers les cieux où tout s'apaise.

Le curé se hasarda alors à retourner dans la sacristie, d'où il apporta des coussins, des tapis, des nattes de paille qu'il glissa sous la porte, pour en fermer l'accès au torrent coulant toujours. Puis il confia la garde de cette porte à deux ou trois vieillards et monta à la tour du clocher pour juger par lui même, de l'état de la contrée alentour. Tout en haut, au-dessus de sa tête, le vent avait arraché la petite étoile d'or qui couronnait le sommet de la tourelle aigüe, aux briques rouges, à l'étroit faîte ardoisé. C'était à peu près là tout le dommage : il était aisé, du moins, au vaillant prêtre, de s'élever jusqu'au haut du clocher, de se pencher au-dehors pour constater l'état des choses. Mais quel spectacle alors, mon Dieu ! quel immense tableau de désastre et d'horreur !

Digitized by Google

« O mon Dieu ! — s'écria le curé tombant à genoux et levant les mains, épargnez ces pauvres gens; soyez leur sauveur et leur père! »

C'est qu'au dehors, au-delà, à l'entour, partout où s'arrêtaient ses yeux en pleurs, ce n'était qu'une énorme nappe d'eau, impérieuse, immense, nue. La vallée et le lac avaient soudain confondu les limites ; le Föhn s'était calmé tout-à-coup, son œuvre étant finie : le soleil pâle et majestueux, scintillait sur l'eau troublée; les montagnes, immuables et sereines au milieu de cette confusion s'agitant à leurs pieds, resplendissaient de l'incomparable éclat de cette lumière des cieux rayonnant sur leurs cimes. Au sein de cette riante verdure, en ces joyeux groupes de maisonnettes, nids charmants, bois fleuris, que de désastres pourtant, et quel douloureux contraste! Plus de prés verdissants, plus de tapis de mousses; à peine, çà et là, la crête dépouillée d'une colline aigüe s'élevant au-dessus de l'abîme jaunâtre: les faîtes de quelques grands arbres indiquant encore l'endroit où les vergers avaient fleuri; une demi-douzaine peut-être de maisons plus hautes, mieux bâties, résistant, ainsi que l'église elle-même, entourées mais non vaincues; partout ailleurs des charpentes arrachées, de longs madriers emportés se dressant hors de l'eau, comme de grands bras noirs menaçants; des pignons solitaires, demeurés après l'écroulement des toits, des poteaux, des débris de toîtures, çà et là, quelque balcon isolé s'attachant à l'angle d'un mur; enfin une destruction complète, un désastre terrible, un chaos flottant de bois trempé, de troncs d'arbres, d'animaux morts, de débris sans forme et sans nom, et une inexprimable horreur planant sur tout cela.

Le flot ne s'élevait plus. Il s'agitait, trouble et fangeux, se ridait en longues vagues, mais restait toujours de quelques pieds plus bas que l'église, soit qu'une brèche fortuite, d'assez vastes dimensions, se fût ouverte dans les parois du lac, soit qu'une autre cause inconnue en diminuât la fureur.

— Mon Dieu, — soupira le curé, — si moi, du moins, je pouvais sortir !

Et de nouveau il interrogea du regard toute la sinistre étendue, cherchant à s'assurer si quelque créature vivante restait et s'agitait encore dans l'abîme troublé !

Soudain la voix émue de la pauvre Else se fit entendre derrière lui : Oh! je vois, je vois ! — criait-elle. — Là-bas,... il y a des hommes qui travaillent derrière la maison des Stürm!

La petite Else avait raison. Bien que la distance fut trop grande pour que l'on pût clairement distinguer tous les détails, on apercevait cepen-

Digitized by Google

dant dans le lointain, des créatures humaines se mouvant, se dressant sur l'eau et paraissant agiter des perches, de gros maillets. Cette réaction inattendue de la force, de la volonté humaine contre le désastre et l'horreur, ces traces d'une vie renaissaissante, rendirent au cœur du prêtre un peu de courage et d'espoir. Il se prit alors à penser aux vœux, aux craintes, aux sollicitations individuelles des pauvres êtres souffrants qui se pressaient autour de lui. L'action était le seul moyen de salut, la seule ressource efficace contre tant d'inévitables angoisses.

— Ne désespérons pas, ma chère enfant, — dit-il. — Nous voyons, de nos propres yeux, que tous ne sont pas perdus; qu'il nous reste encore quelques-uns, peut-être beaucoup, de nos amis, de nos frères. Le lac probablement va regagner son lit, reprendre son niveau, maintenant que le Föhn s'apaise. Retournons donc auprès de ces pauvres femmes : allons les consoler.

— Mais ma mère?.. Ma mère était dans son lit, — répliqua Else éplorée, avec un cri de douleur qui perça le cœur du prêtre.

Elle ne parut point lui résister, cependant, et le suivit dans l'escalier tournant, aux marches usées, aux murs sombres. Le curé alors se remit à errer de groupe en groupe, consolant, encourageant, priant pour ces pauvres femmes désolées dont les fils et les maris étaient là-bas, à la merci des eaux. Puis tous réunis s'occupèrent d'arranger des bancs des cousins, des chaises, de manière à installer des lits grosiers pour ceux qui pourraient, petit à petit, arriver jusqu'à l'église. Ceci occupa une partie du jour; puis les enfants, tourmentés par la faim, perdirent courage et pleurèrent; les mères, alors, durent oublier leurs chagrins à elle pour prendre soin des pauvres petits et doucement les consoler. De temps à autre, les deux ou trois vieillards restés avec les femmes allaient dans le clocher, montant péniblement les hauts degrés de pierre et, une fois arrivés là, de leurs pauvres yeux troublés, interrogeaient toute l'étendue des eaux. Il semblait vraiment, — ainsi que dit l'un d'entr'eux, — qu'ils fussent tous enfermés dans l'arche ; seulement ils n'avaient pas, par malheur, de colombe à envoyer. Ils commençaient à recevoir, cependant, d'humbles messages d'espérance. Aux fenêtres, aux toits ébranlés des maisons qui subsistaient encore, flottaient quelques objets connus, en ce moment aimés, car ils semblaient parler d'espoir; les vagues troublées, bien qu'elles s'enflassent encore et se heurtassent avec des espèces de sanglots, en frappant les murs de l'église, paraissaient reprendre peu-à-peu un niveau plus rassurant et moins haut, comme s'il n'y avait eu jamais ni mort ni chagrin dans le monde. C'est alors que le curé, à son tour, perdit tout empire

Digitized by Google

sur lui-même, dans l'élan de confiance et d'espoir qui l'envahit subitement.

— Je sais nager, — dit-il, en ouvrant enfin aisément les deux battants de la grande porte, dont les eaux s'étaient quelque peu retirées. C'était donc sur le seuil qu'ils se trouvaient tous en ce moment, les femmes se tenant embrassées, pleurant, appelant, faisant des signaux lointains. C'est qu'elles sentaient approcher l'instant de la délivrance. Seulement le mot *délivrance*, souvent, veut dire *séparation*.

En ce moment, l'on entendit la voix cassée de l'un des vieillards restés dans le clocher, s'écrier d'en-haut : « Il y a un bateau qui vient... Oui, le voila!... Il approche! » Le désespoir se changea en anxiété ardente et mêlée d'espérance. Les femmes presque joyeuses se pressèrent autour du curé, lui demandant s'il n'apercevait pas leurs maris au sein du petit groupe qui s'agitait là-bas. Deux ou trois d'entre elles avaient le cœur trop serré pour le questionner, pour parler, et la pauvre Else était du nombre. Sa mère était morte, elle le savait bien ; Christian devait être mort aussi, selon toutes les probabilités humaines. Que lui restait-il donc, à elle qui, quelques jours auparavant, s'était trouvée si riche d'affection vraie, de dévouement sincère, qu'elle avait dédaigneusement rejeté loin d'elle toute une part de ce grand amour? Elle avait, la triste enfant, les yeux secs, le cœur oppressé, les lèvres closes; sa douleur était si intense qu'elle ne pouvait pas pleurer. Aussi combien elle enviait à Anna Lenz les larmes que celle-ci versait, sans peine et sans contrainte! Envahie comme elle l'était par une foule de pressentiments sinistres, elle n'osait même pas relever la tête pour surveiller la marche du bâteau qui s'avançait peu-à-peu, sur lequel reposaient tant de vœux, tant d'espoirs, hélas! et dont chaque mouvement était avidement suivi, hautement proclamé par les regards et les voix de toutes ces pauvres femmes. — Il approche enfin!

— O bon Jésus, comme ils vont lentement! Est-ce qu'il ne peuvent pas ramer?

— Le courant est bien fort; songez-y.

— Mais où peuvent-ils aborder maintenant qu'il n'y a plus de terre?.. O mon Fritz, mon Fritz bien-aimé! »

Ce cri de douleur d'une mère se perdit au loin sur l'étendue des eaux, et les autres femmes jetèrent un regard de reproche à celle qui l'avait poussé. N'étaient-ils pas également en péril, leurs bien-aimés à elles? Mais la mère désespérée ne parut point remarquer l'impression qu'elle avait produite; elle continua d'appeler, de répéter le nom chéri. Enfin ses forces et sa voix en même temps l'abandonnèrent ; elle tomba

Digitized by Google

épuisée sur les marches de l'église, et le curé, la prenant dans ses bras vigoureux, la transporta à l'intérieur. Lorsqu'il revint prendre sa place au dehors, le bateau avait disparu; un silence intense régnait au milieu du groupe effaré. Les courageux rameurs, évidemment, avaient tourné l'église, cherchant un peu plus haut un endroit où ils pussent débarquer. Ce fut du côté opposé qu'on les aperçut enfin, après ce qui parut-être une interminable attente, ramant lentement sur les eaux jaunâtres, maintenant endormies, recouvrant ce qui avait été, quelques heures auparavant, prés verts, vergers fleuris, sereine et riante campagne.

Dès que les hommes aperçurent les groupes rassemblés à la porte de l'église, ils les appelèrent à grand cris.

—Êtes-vous tous vivants, en sûreté là-bas?

— Tous bien vivants, sains et saufs, par la grâce de Dieu, — répondit le curé, — Mais hâtez-vous, pour l'amour du ciel! Ces pauvres femmes sont si faibles! »

Toutefois des obstacles sans nombre s'opposaient aux progrès de leur marche. C'étaient des maisons écroulées, d'énormes débris, des perches,des madriers, des meubles, de grands coffres flottant sur l'eau; çà et là, de longues planches enfoncées d'un bout dans la vase et arrêtant de l'autre tous les menus objets ballottés alentour; des tas de vaisselle brisée, des matelas, des coussins, parfois tout un paquet de vêtements, à l'entour duquel les pauvres gens effrayés ramaient lentement et avec précaution, le touchant doucement du bout de leurs avirons, afin de s'assurer si ce ballot flottant était bien ce qu'il paraissait être, et ne contenait rien de plus. Un moment encore, tandis qu'ils continuaient à s'avancer, un haut pignon, quelques murs en ruines les dérobèrent aux regards des petits groupes de l'église, et en même temps, un cri prolongé, — était-ce un cri d'horreur ou bien un cri de joie? — s'éleva parmi eux, derrière les décombres. A cet instant, les pauvres femmes furent saisies d'une anxiété fiévreuse et folle; quelques-unes d'entre elles, sur le point de défaillir, laissèrent échapper des gémissements plaintifs ou des exclamations insensées. Le curé sentit bien que ce dernier moment d'attente était à la fois le plus solennel et le plus terrible de tous.

Car l'instant suprême arrivait : le bateau, pesamment chargé reparut tout près de là, se dirigeant vers l'église. Il se fit alors une horrible réaction; le sang de toutes ces pauvres femmes se glaça; elles se saisirent convulsivement par la main, l'épaule, un pan de robe ou de tablier, et gardèrent un profond silence... Leur souffle même était suspendu en présence de ce qui allait venir. Le vieux Wilhelm Stürm, qui sur les marches, fumait sa pipe au grand soleil, prit la main de sa belle-fille, et

Digitized by Google

se mit à la caresser lentement, doucement, tout en lançant de grosses bouffées de fumée. Quant à Else, elle était demeurée jusque alors dans l'obscurité, à l'intérieur de l'église, avec la pauvre mère que le prêtre venait d'y porter.

Et le bateau approcha, avec précaution, avec lenteur. Soudain l'un des rameurs se dressa, agitant son mouchoir d'une main convulsive, et l'une des femmes sur les marches de l'église, tomba à deux genoux dans l'eau, en pleurant et riant à la foi: Enfin! c'est mon Walter, mon Walter! — répétait-elle tout éperdue.

— Je vois Fritz Plater, — s'écria une autre. — Mère Plater votre Fritz est dans le bateau, annonça-t-elle en rentrant dans l'église, sans quitter des yeux la barque, cette petite arche de salut.

La pauvre Lise Stürm s'approcha du curé en le tirant doucement par la manche, et lui disant d'un ton timide et doux qui brisa le cœur du bon prêtre : — « Votre Révérence aura bien la bonté de m'avertir aussitôt qu'elle verra ma petite Marie... Mes yeux sont comme un peu troubles en ce moment, et l'enfant est si petite! » Ici, un sanglot l'interrompit brusquement; elle s'arrêta suppliante, et regarda le prêtre.

— Thomas n'est pas là, — dit alors le vieux Wilhelm, voilant ses yeux de sa main étendue, et secouant douloureusement la tête.

— Oh! beau-père, Thomas est un homme bien fort, bien courageux: il n'aura pas voulu venir dans le premier bateau, — reprit-elle, toujours du même ton modeste et presque tranquille. — Mais pour l'enfant, c'est autre chose : elle est si petite, si mignonne!

Le prêtre, ému jusqu'au fond de l'âme, prit entre ses deux mains cette pauvre main tremblante : Lisa, — murmura-t-il avec une paternelle douceur, — Notre Père nous prend parfois nos tout petits enfants qu'il fait passer de nos bras dans les siens. Car il avait examiné, lui, toutes les figures du bateau, et nulle part, il n'apercevait la petite Marie.

Enfin la barque aborda : les femmes éperdues s'élancèrent dans l'eau, la traînèrent jusqu'aux degrés de pierre avec de grands cris de joie. Qui donc s'y trouvait? qui donc vivait, était sauvé? Il y avait là Karl, Franz, Walth, Fritz Plater, Heinrich Lenz, l'aubergiste, dont l'épaule était démise et meurtrie; et, puis deux femmes, et enfin deux formes inanimées, muettes, sombres, étendues au fond du bateau. Tous les hommes étaient plus ou moins blessés; tous paraissaient inquiets, extraordinairement graves. Au milieu d'un déluge de questions, ils embrassèrent silencieusement, mais avec un long baiser d'amour, leurs mères ou leurs femmes. Heinrich Lenz, qui croyait sa famille à tout jamais perdue, et qui la retrouvait là bien portante et entière, serra

Digitized by Google

tous les siens sur son cœur, et entra avec eux dans l'église, en chancelant. Le curé et les autres hommes allèrent relever les deux malheureux étendus dans la barque sans mouvement, sans vie.

—Nous les avons trouvés engagés dans des pièces de bois flottantes, — dit Franz d'une voix sombre.

Le premier que l'on apporta fut Johann Smidt, pâle, décoloré, éteint, les vêtements épars, tâchés de boue. Sa femme, heureusement, ne pouvait le voir alors. Elle était allée, depuis le commencement de l'été, avec ses compagnes du bourg, conduire les troupeaux aux pâturages de la montagne.

— Il est mort, murmura, tout près de lui, une voix solennelle que personne ne contredit. — Ils le transportèrent alors pieusement dans l'église où le prêtre leur enseigna à employer certains remèdes souvent utiles en pareil cas. Tandis qu'il s'en retournait vers la barque, il rencontra un second cortége, silencieux, comme l'autre, portant un second corps plus livide et plus défiguré que celui du pauvre Johann, car une large et profonde blessure lui sillonnait le front, et entr'ouvrait la tête.

— Qui est-ce? — demanda tout bas le prêtre qui ne le reconnaissait point.

— Christian Amrhein, — répondit le bon Fritz que sa mère entourait de ses bras et dévorait de caresses.

Alors le prêtre aperçut Else, debout, toute pâle, à ses côtés. Else s'était échappée de l'église, elle s'était jetée dans le bateau, avant même qu'aucun des assistants eût eu l'idée de la retenir. Muette, à genoux, et tremblante, elle couvrait de baisers brûlants ce blanc et froid visage. Personne n'aurait pu même songer à l'écarter. On lui laissa donc sa place : seulement deux hommes passèrent un manteau sous les épaules du blessé, et le transportèrent dans l'église, Else venant derrière eux, soutenant la tête ensanglantée, laissant tomber des larmes sur le front. Certes, tous ces vaillants amis aimaient fidèlement, sincèrement, le pauvre Christian Amrhein : pourtant ils ne purent répondre que par un douloureux hochement de tête aux regards interrogateurs du curé. Puis, lorsqu'ils l'eurent déposé à terre, dans un coin, un murmure discret passa de groupe en groupe, et le bon prêtre fit un mouvement pour emmener la jeune fille ; mais elle releva la tête résolument, et dit, avec un accent de tendresse et de certitude impossible à décrire:

— Il n'est pas mort, lui... Je le sais bien, je n'ai plus de mère; mais Dieu m'a rendu Christian, et certes je veux le garder.

Toutefois, l'on se mit en devoir de couper les cheveux de Christian, de bander la blessure. Le curé fit allumer un grand feu devant lequel

Digitized by Google

on sécha les habits des rameurs; ceux-ci repartirent avec le bateau pour ramener, s'il se pourrait, au lieu de salut, d'autres échappés du déluge. Il y eut encore, par conséquent, une heure terrible à passer; d'affreux moments tout pleins d'anxiétés, d'attente, jamais; jusqu'à ce jour la petite église, si paisiblement placée au bord du lac sur son monticule verdoyant, n'avait abrité d'aussi étranges groupes, contemplé d'aussi ardentes effusions de joie ou d'aussi douloureuses agonies. Lorsque les villageois y venaient prier, ou amener leurs nouveau-nés, ou présenter leurs morts, ils n'y apportaient guère, avec eux, que les joies, les chagrins de tous les jours, expression de leur humble vie. Mais en ce moment l'impression était nouvelle, terrible, presque inconnue: c'était une attente fiévreuse et, en même temps solennelle; des sanglots étouffés, à demi échappés, réprimés aussitôt; l'ombre d'une grande tragédie, en un mot, s'étendait sur le petit temple.

Et au dehors, pensait le curé, la physionomie des choses n'était pas moins étrange; la situation des pauvres inondés moins critique et moins nouvelle. L'immense torrent d'eau jaunie se déversait en grondant sourdement dans les profondeurs du lac, au-dessous de l'église; le soleil souriait paisiblement aux grandes roches inébranlées, aux maisons en ruines, aux bois flottants, aux croix noires du cimetière, qui commençaient justement à élever leurs bras au dessus de l'eau. La plupart des femmes réfugiées dans l'église avaient appris des détails rassurants sur le destin de ceux qu'elles aimaient et qui étaient restés là-bas. Celles-là s'étaient assises au soleil, sur les marches de l'église, causant joyeusement avec les hommes du village qui étaient parvenus à s'échapper, partageant avec eux les provisions qu'ils avaient apportées et se sentant, au fond du cœur, trop contentes, trop reconnaissantes à Dieu, pour pouvoir s'affliger beaucoup de la perte de leurs maisons, de leurs champs, de leurs meubles.

— C'est encore bien heureux que tout ceci soit arrivé à présent, — dit la mère Plater. — Les troupeaux pour le moins, sont tous aux pâturages.

— On fera une souscription pour nous, à la ville, — ajouta une autre femme.

— Mon pauvre Heinrich perdra encore plus que vous tous, — soupira la vieille Gretchen, la mère de l'aubergiste. — Il venait d'arranger, de meubler un si beau salon pour les touristes; car on s'attendait, cette année, à un grand nombre de visiteurs. Et les chaises lui avaient coûté si cher!..

Ainsi ces simples et paisibles créatures semblaient avoir oublié déjà

Digitized by Google

leurs angoisses récentes, et s'en revenaient, avec une apparente insensibilité, à leurs préoccupations, leurs soucis, leurs besoins de tous les jours. Loin d'elles le masque de convenance et d'affectation sous lequel, nous autres gens du monde, nous voilons nos pensées ! Le danger était passé, la mort s'en allait loin : tout aussitôt elles reprenaient leurs petits calculs, la suite de leurs travaux et de leurs rêves, et leurs causeries au grand soleil.

Deux d'entre elles, néanmoins, avaient toujours un nuage sur le front, et un poids sur le cœur. Elles étaient restées, celles-là, dans l'ombre et le silence de l'église : Lisa Stürm s'était agenouillée auprès du pauvre Johann, qui n'avait, lui, ni femme, ni sœur pour veiller sur son dernier sommeil. Else, réchauffant dans ses mains la main glacée de Christian, releva soudain la tête : Pourquoi donc le docteur ne vient-il pas ? — dit-elle tout-à-coup, comme si elle ne se rappelait plus bien ce qui était arrivé.

Lorsque le bateau reparut, amenant d'autres gens du bourg, ce furent de nouvelles explosions de joie, de nouvelles questions empreintes, d'une angoisse désespérée, de nouvelles réflexions concernant les objets qui avaient pu être sauvés ou non. La maisonnette de la veuve Rothler, — dit l'un d'eux, — avait entièrement disparu ; le torrent l'avait entraînée. Jusqu'à ce moment quatre hommes du village manquaient encore, entr'autres Thomas Stürm, et puis la petite Marie, et la vieille mère de la pauvre Else, et enfin les deux malheureux étendus dans l'église. Ainsi quand le compte des pertes se trouva fait, on eut lieu de s'étonner encore de ce qu'un si petit nombre de victimes eût suffi à l'horrible fléau, de ce que tant d'heureux élus fussent à cette heure épargnés. Tous les hommes, groupés autour du curé, allèrent s'agenouiller devant l'autel pour y offrir, à leur Maître et Sauveur, une fervente action de grâces. Puis le pasteur éleva la voix et parla en ami, en père, de ceux dont le sort, hélas ! était encore incertain. Alors la plupart des femmes, auparavant si expansives, si joyeuses, éclatèrent en sanglots, en tournant la tête pour regarder la pauvre Else, dont les tresses blondes brillaient au soleil, dans un coin obscur de la chapelle, à côté du visage pâle du noyé. La malheureuse enfant ne s'émut pas, ne s'aperçut pas même de ces témoignages de sympathie, de même que, l'instant d'auparavant elle ne s'était pas sentie toute seule, oubliée ! Probablement la prière du curé avait passé aussi inaperçue : toute son âme était dans ses yeux ; tous ses regards étaient pour l'ami perdu, le pauvre corps livide. L'excellente mère Plater put même poser sur l'épaule de l'enfant sa grosse main caressante, et essayer de l'attirer vers elle, sans

Digitized by Google

que le front d'Else se relevât, sans que l'intensité de sa contemplation fléchît.

Au bout de quelques instants, néanmoins, un nouveau bruit se fit entendre à la porte de l'église. A mesure que l'orage se calmait, d'autres bateaux, en plus grand nombre, se montraient sur le lac; la nouvelle du désastre qui avait frappé le petit bourg se répandait dans les hameaux voisins. Quelques barques chargées de rameurs erraient çà et là sur les eaux, cherchant à recueillir, à sauver les mille objets épars qu'ils voyaient flotter à la surface. Puis ils venaient débarquer sur les marches de l'église, pêle-mêle, toutes les choses confuses, — bien étranges, bien disparates parfois, — qu'ils avaient pu saisir. Enfin l'une de ces barques amena, au moyen d'un crochet, un gros paquet flottant que l'on vint promptement déposer dans l'église même ; ce fut alors qu'il y eut au dehors, sous le porche, un mouvement subit et une profonde émotion. Ce paquet soigneusement couvert, porté avec respect, le curé marchant à côté, fut introduit dans l'église. Ce fut alors que Lisa Stürm se leva brusquement et courut, toute tremblante, les mains tendues, au-devant de la chose et des porteurs éplorés. L'un des hommes qui formaient l'escorte chercha à l'arrêter.

— Otez le drap... Je sais que c'est Thomas qui est là, — dit-elle, la voix rauque, le visage immobile.

Sur un signe du curé, les hommes obéirent... Son instinct de femme et de mère ne l'avait pas trompée. Son mari reposait là, calme, endormi pour toujours, retenant sur son cœur, dans une indestructible étreinte, sa chère, sa blonde petite Marie. Le flot, la tourmente, la mort même, n'avaient pu rompre ce dernier, ce doux embrassement. Les bras du père entouraient toujours le corps gracieux de la petite; la jolie tête enfantine reposait, gentîment blottie, sur l'épaule du travailleur, juste comme elle s'appuyait, comme elle souriait au moment où la mort était venue les prendre. Il y avait, dans cette attitude calme, sur ces deux fronts endormis, une expression si paisible, si sainte, si sereine, si tendre, qu'aucun cri ne se fit entendre : la douleur se tut. Aucune plainte ne s'échappa des lèvres de la mère elle-même; le curé, faisant un signe de croix, s'agenouilla pieusement auprès des deux corps immobiles; Lisa le regarda d'abord, trembla fortement, se pencha, appuya ses lèvres brûlantes sur les deux fronts chéris du mari, de l'enfant,... puis couvrit lentement les deux visages, et s'agenouilla elle aussi. La mort vient parfois bien douce, presque souriante, comme un bel ange aux ailes noires.

Au bout d'une heure environ, un autre bateau survint, amenant

Digitized by Google

un docteur. Tout d'abord, le praticien eut à visiter, à panser beaucoup de coupures, de contusions, d'entorses; la blessure de Heinrich Lenz, surtout, réclamait des soins immédiats. Toutefois les femmes qui s'empressaient autour des blessés, amenèrent bientôt le docteur à ce coin obscur de l'église où le pauvre Johann et Christian étaient l'un près de l'autre étendus. Elles savaient bien que pour le premier d'entr'eux, nul secours humain par malheur ne pouvait plus être efficace. Seulement sa femme n'était pas là et, pour le repos de leur conscience, elles préféraient que l'arrêt fût prononcé par le docteur lui-même. Aussi l'examen ne fut pas long, et le médecin marcha aussitôt vers l'endroit où Else se tenait silencieuse, agenouillée, un doux rayon de soleil glissant sur ses cheveux d'or, une de ses mains soutenant la tête bien-aimée, ses yeux constamment fixés sur ces paupières closes desquelles, la dernière fois qu'ils s'étaient parlé, avait jailli un regard si pur, si triste ! Oh ! se soulèveraient-elles encore ? Était-ce la mort, ou bien la vie, qui se voilait à leur ombre ?

— Il vit encore: c'est tout ce que je puis vous dire, — déclara gravement le jeune docteur. Il lui donna alors quelques instructions rapides, mais très-claires, et alla panser l'épaule de Heinrich Lenz, en promettant à la pauvre Else de revenir immédiatement. Il ne pouvait faire, malheureusement, que bien peu; l'espoir était bien faible; les femmes qui entouraient la pauvre Else et qui la regardaient d'un air compatissant, secouaient la tête et soupiraient en voyant les minutes s'écouler sans rendre à ce front abattu la couleur, la chaleur, la vie. Pendant ce temps les eaux s'abaissaient, reculaient peu à peu; les hommes commençant à y marcher à gué, vestes flottantes, jambes nues, les femmes leur demandant d'être admises à les suivre, à monter en bateau, elles aussi, pour aller visiter, recueillir s'il se pouvait, les pauvres meubles épars entre les murs croulants de leurs demeures. L'on parvint enfin à transporter Heinrich Lenz dans l'une des maisons les plus proches. De cette façon, il ne resta plus dans l'église que les morts, les pauvres morts aimés avec leurs gardiennes silencieuses, et le jeune homme, silencieux comme elles, qui n'avait pas encore franchi le sombre passage d'où nul n'est revenu. Ce passage, il ne l'atteignit pas : tout-à-coup un imperceptible mouvement agita ce corps affaissé, puis un souffle à peine saisissable, un soupir à peine entendu... Le docteur, qui portait déjà à ces deux pauvres enfants un intérêt véritable, fut aussitôt à son côté ; une minute s'écoula encore, et l'haleine revint, les yeux fermés s'entr'ouvrirent, le premier regard brilla, s'arrêta sur la figure chérie; les lèvres encore pâles murmurèrent :

Digitized by Google

« Ma bien-aimée !.. » Christian avait poussé un faible et long soupir, et les bras de celle qu'il aimait soulevaient avec transport sa tête défaillante, et le docteur, moitié souriant, moitié grondant, déclarait formellement qu'il ne fallait pas s'agiter.

Car, dans notre humble monde, il y a tant de chagrins, et, aussi, tant de bonheurs ! En ce moment où j'arrive à la fin de ma simple histoire, il m'est si doux d'y laisser une dernière teinte sereine et adoucie, un lointain rayon de soleil! Presque toujours, — tous le savent bien, — un calme harmonieux succède aux fracas de l'orage; la *vox humana* céleste s'échappe des tuyaux de l'orgue après les mugissements des basses et les accords retentissants. Dans la vie humaine seulement, la mélodie, parfois bien douce, est presque toujours troublée : chaque jour, mêle un flot d'ombre à ses rayons de soleil.

Maintenant nous allons laisser tomber le rideau sur cette scène villageoise, sur ces sourires et ces larmes. Le bien-aimé de celle-ci sauvé; celle-là pleura son ami. Else retrouva son fiancé, mais sa mère dormait pour toujours sous la grande eau verdâtre. Les autres enfants de Lisa Stürm jouèrent longtemps à ses côtés, mais la jolie tête blonde de Marie reposait à jamais sur le cœur de son père, sous la tombe fleurie. Le village était bouleversé, encombré de ruines, coupé de trous profonds, de ravines subitement creusées, semé de pierres énormes, de gros fragments de rocs délaissés par le torrent, d'arbres arrachés, mutilés et de grandes nappes d'eau fangeuse. Mais le soleil recommençait à briller, vif et joyeux, sur les rocs et les ruines, cicatrisant de son sourire ces blessures du sol béant; la verdure des prés, des bois jaillissait du sol, des troncs, avec une vigueur étrange, avec une force nouvelle; l'œuvre de rénovation et de vie avait partout commencé. En quelques endroits on eût dit même que les grandes cicatrices laissées par la tourmente avaient uniquement révélé des beautés mystérieuses, des charmes jusque là inconnus : ici, la ciselure délicate de quelque piédestal de granit, ou les teintes harmonieuses de quelque roche aux veines nuancées, ou la grâce timide des fleurs naissantes, qui s'empressaient de la vêtir. Ceci ne suffit-il pas ? L'esprit veut-il voir au-delà, apprendre encore ? Ce récit est-il incomplet ? Oh ! oui, assurément, ainsi que tant d'autres histoires. Car rien ne s'achève ici-bas : le temps n'est pas l'éternité, la terre, n'est pas le ciel, bien que parfois il nous arrive un parfum mystérieux, un souffle d'inexprimable douceur, de ce monde qui n'est pas loin.

ANN. THACKERAY.

Digitized by Google

LA QUESTION DYNASTIQUE EN ESPAGNE. (1)

I.

Le spectacle navrant qu'offre aux yeux de l'Europe l'Espagne actuelle est un sujet digne des méditations des esprits réfléchis. On voit régner sur cette terre malheureuse une guerre civile, sanglante, cruelle, qui sème en tous lieux le ravage, la désolation et la mort; qui arrête le pas rapide et généreux du progrès chrétien, qui tarit toutes les sources de la prospérité nationale; on voit un parti nombreux, tenace, aguerri, qui semble renaître de ses cendres comme le phénix de la fable, qui confond le dévouement héroïque des premiers chrétiens avec le stupide fanatisme des idolâtres de l'Inde, qui montre tour à tour dans ses rangs et les sublimes champions de la Vendée et les exécrables forcenés de la Terreur. Quelle idée puissante anime ce parti? Quel feu sacré resplendit dans cet incendie? Quelle est la malédiction qui pèse d'un poids si funeste sur les destinées de l'Espagne?

Nous ne prétendons pas dire que ce noble pays soit la terre classique des luttes civiles, comme on l'a affirmé dernièrement; nous ne voudrions pas répéter non plus, avec un historien latin, que la race espagnole sent le besoin du combat et le cherche en elle-même quand elle perd l'espoir de le trouver ailleurs; malgré le courage des combattants, nous ne croyons pas que la guerre puisse se prolonger longtemps encore sur un sol couvert de sang, de misère et de ruines. Il nous faut cependant avouer que pendant la croisade de huit siècles contre les Maures, ces mêmes peuples qui s'étaient imposé la glorieuse tâche de se donner une patrie et d'étendre l'empire de la croix sur les domaines du crois-

(1) La légitimité de la cause carliste est loin d'être affirmée par tous les catholiques espagnols. M. de Villarroya, connu personnellement de beaucoup d'entre nous, depuis le congrès de Malines, auquel il assista, a été député aux Cortès. Il a consenti, à notre demande, à exposer, pour nos lecteurs, l'état de la question dynastique en Espagne. Son travail est une enquête consciencieuse faite d'après les pièces même du procès. Ses conclusions ne plairont pas à tous nos abonnés; mais tous rendront hommage à la sincérité de ses opinions, et lui sauront gré d'avoir jeté la lumière dans une discussion que les passions politiques du moment parviennent trop souvent à obscurcir. Quant à nous, nous n'avons pas à prendre un parti : en Espagne, comme ailleurs, nous sommes du parti de l'Eglise catholique qui est universelle.

(*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

sant, ne manquaient pas de tourner leurs armes les uns contre les autres dans les moments de trêve et de loisir. Quand Charles-Quint se rendait en Allemagne pour recevoir le sceptre du monde, les émeutes des *Comuneros* de Castille, rébellion essentiellement aristocratique et religieuse, et la guerre des *Hermanias*, à l'Est de la péninsule et surtout dans le royaume de Valence, mouvement démocratique et socialiste, tout en conservant le caractère religieux qui est indélébile au-delà des Pyrénées, firent trembler sur la tête du tout puissant empereur la couronne des rois catholiques. Lorsque Philippe II, dans cette lutte, inégale et jugée avec tant de passion par Antonio Perez, dirigea ses armées contre Saragosse, les Aragonais prirent les armes pour défendre leurs priviléges historiques, quoiqu'ils ne pussent pas ignorer l'inefficacité de leur courage, ni méconnaître le sort qui leur était réservé. Enfin, à la mort de l'imbécile Charles II, quand les Bourbons de France et la maison de Habsbourg se disputèrent l'héritage du descendant de Charles-Quint et inaugurèrent cette longue guerre dite de la succession d'Espagne, qui se termina à la paix d'Utrecht par l'appauvrissement de l'Espagne et la sanction du vol de Gibraltar, la péninsule tout entière se divisa en partis hostiles qui soutinrent avec acharnement, les uns, les droits de Charles d'Autriche, les autres, le royaume de Philippe d'Anjou.

Après tant de fatigues, de malheurs, de désastres, l'ordre intérieur ne paraissait plus devoir être troublé en Espagne ; les partis politiques, comprimés sous le joug de la volonté royale, ne pouvaient plus recourir aux armes. Il pouvait y avoir des désordres, mais la rébellion armée n'était guère possible. Il fallut que Napoléon, trahissant ses devoirs d'allié, intervenant d'une manière perfide dans les discordes de la famille royale, voulant étendre au-delà des Pyrénées ses puissants domaines, il fallut que Napoléon envahît la Péninsule, pour que nos peuples s'armassent au cri de : *Dieu et Patrie*, et formassent ces héroïques bandes de *guerrilleros*, qu'on appelait à Paris des assassins et des brigands et que partout ailleurs on qualifiait respectueusement de patriotes, ces bandes qui étaient plus redoutables aux généraux de l'Empire que les armées régulières les plus nombreuses et les plus disciplinées. Mais si le concours de ces intrépides *guerrilleros* était d'une utilité si évidente à la cause nationale pendant la période de l'invasion, leur existence ne pouvait servir à l'avenir que d'exemple pernicieux pour les perturbateurs de l'ordre public. En effet, lorsque le despotisme étranger disparut et que les différents partis réapparurent sur la scène politique, les hommes qui s'étaient accoutumés à soutenir

Digitized by Google

par la force le symbole de leur patrie, furent tentés de défendre aussi par ce moyen le symbole de leurs opinions.

La flamme sacrée, qui venait de raviver le sentiment de l'indépendance dans le cœur des peuples ibériques, réchauffa le sentiment des libertés publiques au mémorable congrès de 1812. La constitution de Cadix fut élaborée, en présence des canons qui avaient retenti sous les murs de Saragosse et de Girone et au milieu des applaudissements que provoquaient les vainqueurs de Bailen. Il se trouvait déjà en Espagne des gens qui déniaient aux rois la toute-puissance qu'ils s'attribuaient et dont Charles III avait fait usage quarante-cinq ans auparavant pour expulser d'un trait de plume tant de jésuites innocents, tandis que l'institution royale conservait des adorateurs exagérés et fanatiques qui aimaient le despotisme sans le comprendre et qui, dans leur folle exaltation, voulaient en faire l'apothéose. L'ancien régime n'était pas encore mort, mais il avait reçu une profonde blessure : le duel entre ses partisans et les apôtres des libertés nationales allait commencer pour se prolonger longtemps au milieu des déchirements de la patrie; dans cette lutte où les événements se succédèrent avec une si vertigineuse rapidité, les partis prirent maintes fois les armes, et alors commença cette longue période de guerres civiles qui malheureusement n'est pas encore à son terme. Et comme si la poursuite d'un idéal politique ne suffisait pas pour absorber l'attention publique et pour alimenter l'incendie qui dévastait l'Espagne, la mort du roi Ferdinand VII sans succession mâle, vint soulever la question dynastique qui mit le comble au trouble qu'on déplorait.

Avant d'aller plus loin, il nous importe d'appeler ici l'attention du lecteur sur ces deux faits : 1° Le commencement de la lutte armée entre le parti constitutionnel et le parti absolutiste suivit de près la guerre contre les Français du commencement de ce siècle. 2° Du vivant de Ferdinand VII, et lorsque la question dynastique n'était pas même posée, le parti absolutiste s'appelait *Carliste* parce qu'il avait pris pour chef l'infant Don Carlos (malgré les désirs de ce prince, il faut le dire à son éloge) et entreprit en Catalogne une guerre civile qu'il fallut noyer dans le sang. La légitimité dynastique a donc été plutôt l'occasion que la cause de tant de maux : la diversité des principes politiques en fut la véritable origine.

II.

Ferdinand VII, roi d'Espagne, mourut le 29 septembre 1833 et sa fille Isabelle de Bourbon, reconnue pour son héritière, monta sur le trône sous

Digitized by Google

la régence de la reine douairière Marie-Christine. D. Carlos, ce même D. Carlos qui, du vivant de son frère, cédant au témoignage de la conscience la plus rigide, avait étouffé dans son cœur tout mouvement d'ambition personnelle et affaibli ainsi les menées des absolutistes, ses partisans, et peut-être de sa propre épouse, l'infante Marie-Françoise, D. Carlos, dis-je, invoqua alors la *loi salique*, se proclama propriétaire de la couronne de ses aïeux et résolut de conquérir par la force les états qu'on lui avait, disait-il, enlevés par la ruse. La guerre civile, préparée de si longue main, ne commença à proprement parler qu'au jour de la mort du feu roi. Des armées nombreuses et aguerries se formèrent bientôt, des chefs illustres sortirent de l'obscurité, des actes admirables de dévouement et un héroïsme sans pareil se manifestèrent dans les deux camps; mais nous n'avons pas à raconter ici cette guerre étrange qui dura jusqu'en 1840. Examiner les traditions dynastiques de l'Espagne, parcourir rapidement l'histoire à la recherche des faits sur lesquels les divers compétiteurs au trône ont pu fonder leurs prétentions respectives; étudier en un mot la question qui fut l'origine de la guerre de Sept ans et sert de prétexte aujourd'hui à la lutte atroce qui ravage la Péninsule, voilà tout simplement l'objet que nous nous proposons ici.

Dans l'Espagne Wisigothique, l'on n'acceptait pas l'hérédité comme forme de succession. Les rois étaient élus ou par le peuple ou par les conciles ; le haut clergé et la noblesse en étaient en même temps et les électeurs et les conseillers. Il est hors de discussion et de doute que dans cette période de l'histoire espagnole, qui se termina, en 711, par l'invasion des Maures et par le désastre de Xeres de la Frontera, il n'existe point de précédent qui justifie en quoi que ce soit l'existence de la loi salique. Les vaincus de Xeres fuirent vers le Nord de la Péninsule; ceux qui purent échapper à l'esclavage maure cherchèrent un abri dans les montagnes des Asturies, et Pélage, de la race royale des Wisigoths, réunissant autour de lui les restes épars de la chrétienté ibérique, fonda un petit état, germe d'une immense monarchie. Après la mort de Pélage, son fils et son successeur Favila fut déchiré par un ours : Alphonse Ier fut appelé à lui succéder, parce qu'il était marié à Ermesinde, sœur de Pélage. Ce héros les avait par son testament désignés pour ceindre la couronne, et il furent tous deux ensemble *déclarés rois*, selon Mariana (1), si bien, prétend l'historien Florez, que, le sceptre échut simplement à Ermesinde (2). Quelques années s'étaient écoulées et Aurèle, l'un de ses successeurs étant mort, Silon,

(1) *Histoire d'Espagne*, — lib. V. — c. III-IV. pag. 317-331.
(2) *Las Reinas Católicas*, — T I. pag. 45 — édit. de 1790.

Digitized by Google

homme puissant, marié comme Alphonse à la sœur du roi, hérita du royaume avec son épouse Adosinde. Comme on le voit, aux premiers jours de la monarchie espagnole, la succession se transmettait par les femmes et ces antécédents ne sont rien moins que favorables aux prétentions des carlistes. Plus tard, à mesure que l'invasion sarrazine perdait du terrain dans la Péninsule, se formaient d'autres états chrétiens qui devaient peu à peu s'unir les uns aux autres jusqu'à l'époque, où, sous l'intelligente et noble direction de Ferdinand et d'Isabelle, l'œuvre magnifique de l'unité nationale fut achevée. Léon, Castille, Portugal, Navarre, Aragon, Barcelone, autant de principautés indépendantes et autonomes, apparurent dans l'histoire et dans aucun de ces États les femmes n'étaient exclues de la souveraineté. Il serait trop long d'en citer tous les exemples ; nous nous bornerons à mentionner les plus saillants. C'est par sa mère, Bérangère, digne sœur de Blanche, l'aimable reine de France, que S[t] Ferdinand hérita de la couronne de Castille; c'est par le mariage de la reine Dona Pétronila, fille de Ramire le Moine, que s'opéra l'union de l'Aragon et de la Catalogne; c'est aussi par l'hérédité d'une femme que régna sur la Navarre la maison de Champagne (1), et c'est enfin, une autre femme, Jeanne-la-Folle qui succéda sur le trône le plus puissant de la terre, à ces deux époux qui méritèrent par leur piété le nom de Rois Catholiques, et par leur sagesse le surnom d'Incomparables. On voit bien dans tout ce qui précède que ce n'est pas dans les traditions et dans l'histoire qu'il faut chercher le fondement et la raison d'être de la *loi* dite *salique* en Espagne.

Mais si l'on ne peut pas puiser la raison de la loi salique dans les traditions des premiers âges de la monarchie, suivies jusqu'à l'avènement de la dynastie de Habsbourg ou autrichienne pour des motifs peut-être intéressés, n'existerait-il point par hasard dans la législation espagnole, antérieurement au règne de Philippe d'Anjou, quelque disposition qui pût être considérée comme l'origine de la loi salique? L'hypothèse elle-même n'est pas admissible: les lois dans tous les pays du monde et principalement lorsqu'elles se rapportent à un point aussi grave et aussi important que la succession au trône, sont en relation avec les mœurs et les habitudes du pays. La législation espagnole sanctionnait donc le droit d'hérédité des femmes à la couronne et le *Fuero Real* prescrivait, en 1254, d'accord avec l'ancienne coutume que « lorsque la mort du » roi surviendra, les droits de la couronne et la souveraineté royale

(1) Jeanne 1[re] succéda à son père Henri 1[er] l'an 1274 et unit la Navarre à la France par son mariage avec Philippe-le-Bel.

Digitized by Google

» seront conservés au fils *ou à la fille* qui devra régner en son lieu. » Le code immortel, connu sous le nom de *Las Partidas* et dû au roi de Castille Alphonse-le-Sage, ne pouvait laisser passer inaperçue et oubliée la succession de la couronne, cause et objet de tant de troubles chez les nations et de tant de crimes dans l'histoire. Il y était dit : « Il » a toujours été en usage, dans tous les pays du monde où la souverai- » neté se transmet par héritage, et principalement en Espagne, que pour » éviter bien des malheurs qui sont survenus et pourraient survenir » encore, ceux qui viendraient en ligne droite, héritassent toujours de » la souveraineté du royaume; on établit que s'il n'y avait pas d'enfant » mâle, la fille aînée hériterait du sceptre. On ordonna de même que si » le fils aîné venait à mourir avant d'hériter et laissait un fils ou *une fille* » *née de sa femme légitime*, ce fils ou *cette fille*, et non d'autres, auraient » l'héritage. Le peuple est tenu de garder le fils aîné du roi et quicon- » que ne le ferait pas, se rendrait coupable de trahison manifeste et » devrait être puni avec autant de sévérité que ceux qui méconnaissent » la souveraineté royale. » (1) Il résulte de tout cela que jusqu'au testament de Charles II, les femmes pouvaient régner en Castille conformément au texte exprès de la loi et chez les autres peuples de la Péninsule conformément aux traditions et aux usages qui avaient force de lois. C'est sur ces lois et usages que se fondaient précisément les dispositions testamentaires du dernier descendants de Philippe II et c'est par leur effet que pouvait invoquer un droit problématique et régner sur les Espagnols, l'inventeur de la loi salique, le petit-fils de Marie-Thérèse de Habsbourg et de Louis XIV.

III.

En venant en Espagne, après avoir entendu à Versailles la célèbre phrase : « Il n'y a plus de Pyrénées, » Philippe de Bourbon ne pouvait pas oublier son origine française. Il tournait souvent les yeux vers le Nord, cherchait des inspirations à la cour de son grand-père, accordait aux pairs de France les honneurs des Grands d'Espagne et appelait dans ses nouveaux états la princesse des Ursins, Marie-Anne de la Trémoille, le ministre des finances Orry, le comte de Marsin, Amelot, Aubigny et plusieurs autres Français qui furent aussi antipathiques et aussi funestes que l'avaient été aux premiers jours de Charles d'Autriche, M. de Chièvres et les seigneurs flamands. Oubliant la seule raison d'être de sa royauté, Philippe V, dans son amour pour tout ce qui existait au-delà des

(1) V. Loi II. tit. XV. Partida II.

Digitized by Google

Pyrénées, résolut d'importer la loi salique dans sa nouvelle patrie. Ce n'est pas à nous de dire ici tous les avantages dont cette institution, si chère aux Français, peut jouir en tout autre pays. En Espagne, comme nous l'avons vu, elle n'avait pas de précédents, ni dans la législation, ni dans l'histoire. Mais ne venait-elle pas après un immense conflit pour en prévenir d'autres semblables? N'était-elle pas appuyée par le parti français qui apparaissait comme le plus puissant et qui surtout avait le prestige du triomphe? Ne la croyait-on pas l'œuvre exclusive du jeune monarque qui était le petit-fils et comme le représentant de Louis XIV? En convoquant le 5 novembre 1712 les Cortès générales d'Aragon et de Castille, Philippe V, reconnaissant les efforts que ses sujets avaient faits pour le conduire sur le trône de S[t] Ferdinand, ne voulut point écouter les suggestions de son aïeul et renonça solennellement aux chances que l'avenir aurait pu lui préparer de l'autre côté des Pyrénées à lui ou à ses descendants. Mais il voulait se dédommager de cette perte, en assurant à sa dynastie la souveraineté qu'il venait d'acquérir définitivement et il résolut plus tard d'importer la loi salique pour éviter de la sorte que le sceptre d'Espagne pût jamais sortir de sa famille. Cette proposition ne fut pas généralement goûtée par les Espagnols qui aimaient les institutions historiques, qui n'étaient guère disposés à accepter des innovations et qui, dans leur caractère altier et indépendant, craignaient, non sans motif, que leur vaste et brillante monarchie ne devînt un jour simple fief de la maison de Bourbon. Le projet de la loi de succession fut d'abord soumis à la délibération du conseil d'Etat dont les membres appartenaient tous sans exception au parti français (1) et se trouvaient par conséquent fort influencés par la cour. La majorité des membres du conseil de Castille, le président Ronquillo et le conseiller Contreras surtout, ne paraissaient nullement disposés à se soumettre à la volonté du roi et de la reine et aux exigences de la cour de Versailles, transmises, comme d'ordinaire par la princesse des Ursins, désireux qu'ils étaient de conserver les lois anciennes et de respecter les traditions historiques de leur patrie. Leurs efforts furent néanmoins inutiles : une influence *morale* poussée au dernier degré en triompha, et le 10 mai 1713, les Cortès consentirent, d'une *voix unanime* (2), à ce que les princesses fussent désormais

(1) Le conseil d'État se composait du cardinal Giudice, des ducs de Arcos, de Montalto, de Giovenazzo, de Medina-Sidonia et de Montellano, des marquis de Bedmar, de Canales et d'Almonacid et des comtes de S. Esteban del Puerto, de Frigiliana et de Monterey.

(2) Nous pouvons ajouter que lorsqu'on arracha aux Cortès de 1713 leur consentement pour l'établissement du nouvel ordre de succession, les procureurs des villes s'étaient abstenus de réclamer les pleins pouvoirs de leurs mandants : les représentants des vingt-

Digitized by Google

exclues de la succession au trône, tant qu'il y aurait des descendants mâles en ligne droite et collatérale, *à condition toutefois que le prince fût né et élevé en Espagne.* Dans le cas contraire, la couronne devait passer au parent le plus proche du dernier roi et, s'il n'y avait pas d'héritier mâle, elle passait à une princesse toujours par ordre d'aînesse. Enfin si par hasard la postérité de Philippe d'Anjou venait à s'éteindre complétement, la couronne devait échoir au duc de Savoie, petit-fils de la fille aînée du roi Philippe II. Cela n'était pas précisément une application de la loi salique telle qu'elle a existé en France : les besoins et les pratiques de l'Espagne n'auraient jamais permis une importation exacte et fidèle. Il faut convenir cependant que la réforme qu'on introduisait dans la législation espagnole était considérable.

Voilà donc le principal titre qu'ont invoqué D. Carlos et ses ascendants pour appuyer leur candidature au trône de l'Espagne ; voilà les droits qu'ils ont la prétention de revendiquer, en faisant répandre des ruisseaux de sang et en plongeant l'Espagne dans la désolation et dans la ruine. L'infant D. Carlos, surnommé Charles V, et le comte de Montemolin, dit Charles VI, pouvaient jusqu'à un certain point invoquer cette loi qui n'est point espagnole, qui est contraire aux traditions historiques de notre pays, qui fut imposée par la volonté toute puissante d'un roi étranger de naissance, mais qui après tout fut acceptée par le vote unanime de la représentation nationale. Mgr le duc de Madrid, appelé par ses partisans Charles VII, n'est pas dans le même cas : il a le malheur de ne pas être *né* sur le sol espagnol et de ne pas avoir été *élevé* en Espagne : la loi de 1713 ne le protège en aucune manière. Si, pour obtenir le prétendu trône de ses aïeux, il invoque la constitution actuelle qui considère comme Espagnol tout fils d'Espagnol, il ne doit pas oublier non plus que cette constitution ne fait rien moins que sanctionner ses prétendus droits à la couronne.

IV.

Quand on connait l'origine et le fondement de la loi salique, quand on sait que le caractère national en Espagne est franchement opposé à toute mesure tyrannique, quand on considère que les traditions séculaires d'un peuple, monuments perpétuels de son histoire, ne s'effacent pas d'un seul coup, on se persuade facilement que la réforme révolutionnaire de Philippe V, due à l'initiative française, ne pouvait pas être

sept villes seulement concoururent à cet acte, tandis qu'un an auparavant trente-sept villes étaient représentées par leurs députés pour approuver la renonciation exigée par le traité d'Utrecht.

Digitized by Google

de longue durée. Cependant l'ordre de succession nouvellement établi ayant enfin été reconnu par l'Empire, ennemi de la maison de Bourbon en Espagne, la dynastie de Philippe d'Anjou était définitivement consolidée sur le trône d'Espagne, et placée sous la protection des traités internationaux. Il était néanmoins dans la conscience de tous que la loi française, importée par ce roi, ne pourrait jamais, malgré les modifications qu'on y avait introduites, être un fait permanent. Elle fut respectée durant le règne de ses trois fils, mais lorsque Charles III vint à mourir, son successeur Charles IV convoqua les Cortès pour en recevoir la couronne et faire prêter serment au prince des Asturies, son héritier. Il ordonna aux procureurs des villes de se munir des pouvoirs les plus étendues pour résoudre toutes les questions importantes qu'il lui plairait de soumettre à leurs délibérations. A la première séance, le 19 septembre 1789, l'abrogation de la loi de 1713 fut proposée aux députés qui, sans débat et par acclamation, rétablirent ce qui avait été détruit et demandèrent la sanction royale. Quel motif poussa le roi Charles IV à prendre cette détermination, quand sa descendance mâle était déjà assurée? Voulait-il prévoir le cas où ses deux fils viendraient à mourir et assurer ainsi sa succession à ses filles? Était-il guidé en ce moment par son ambitieuse épouse, Marie-Louise de Parme, qui saisissait toutes les occasions pour faire participer son sexe aux affaires publiques? A-t-il été inspiré par le désir unanime de ses sujets ou par le respect que devaient lui inspirer des pratiques traditionnelles? Aucune de ces conjectures ne nous paraît assez fondée, si nous considérons surtout que la proposition faite par le prince fut admirablement accueillie par les Cortès; que les représentants du pays, après avoir abrogé la loi, demandèrent la sanction royale de leur acte et que néanmoins cette sanction ne vit le jour que quarante ans plus tard, au déclin du règne de Ferdinand VII, fils aîné et successeur de Charles IV.

Quoiqu'il en soit, l'abrogation de la loi de succession de 1713 fut revêtue des mêmes formes extérieures que son établissement, et l'œuvre de Charles IV, loin de rencontrer les obstacles qui avaient entravé celle de Philippe V, fut parfaitement reçue en Espagne, sans qu'il fallût employer cette influence *morale* dont le chef de la dynastie de Bourbon dans la Péninsule avait si bien su se servir. La loi de 1713 faite sous l'inspiration étrangère, sous la pression de l'autorité de Louis XIV, froissait le sentiment national et était comme le préambule de cet odieux pacte de famille si funeste à l'intérêt des Espagnols, tandis que son abrogation, acceptée spontanément, conforme en tout aux désirs de la nation, se fit sans aucune ingérence du dehors et par la libre volonté

Digitized by Google

du souverain et de ses sujets. Jamais en Espagne le monarque ne fut, à lui seul, un pouvoir constituant: il eut besoin en tout temps du concours de la représentation nationale et, si l'on peut dire que Philippe V, fort du consentement des Cortès, était autorisé à importer la loi salique, on dira à plus juste titre que Charles IV agissait selon la légalité en l'abrogeant, puisqu'il s'appuyait sur le vote unanime des procureurs pourvus des plus amples pouvoirs. Voici comment, à cette occasion, s'exprimait l'épiscopat espagnol, en s'adressant au Roi: « Le Seigneur » Philippe V pouvait-il avec les Cortès et sans les Prélats altérer » la coutume traditionnelle d'Espagne sur l'ordre de succession si soli- » dement fondé par ladite loi de *Partida*, ou ne le pouvait-il pas? S'il » a pu détruire tout l'ancien droit et même l'ordre régulier de la nature, » V. M. peut, à meilleur droit, rétablir les choses et le droit de succes- » sion dans leur état primitif civil et naturel, les ramener à leur antique » et régulière institution et à la coutume traditionnelle. S'il n'était pas » autorisé pour faire cela, V. M., en conscience et justice, doit adhérer » à la demande des Cortès. » Nous n'avons rien à ajouter à ces paroles éloquentes qui viennent condamner les prétendus droits et la conduite si peu patriotique de D. Carlos. La question légale est jugée par les faits et nous n'avons été que de simples rapporteurs. Suivons l'histoire et l'on pourra compléter le jugement.

Charles IV ayant abdiqué après un règne honteux, Ferdinand VII étant revenu au milieu de ses sujets après les perfidies de Bayonne et la prison de Valençay, roi plutôt par l'amour de ses peuples héroïquement prouvé, que par les droits héréditaires dont il s'était démis devant Napoléon, les troubles se succédèrent en Espagne; le nouveau monde fécondé par le sang espagnol et vendu indignement par des traîtres, échappa à la domination bienfaisante de la métropole, et les partis, oublieux de ce qu'ils devaient à la patrie commune, préparèrent ces luttes redoutables, qui l'ont appauvrie et ruinée. Le gouvernement espagnol était trop préoccupé de ses embarras intérieurs et extérieurs pour penser à l'ordre de succession. Du reste, il n'y avait rien qui rendît nécessaire la publication immédiate de l'œuvre de 1789, car les premiers mariages du prince avaient été infécondes. Son héritier présomptif était l'infant D. Carlos, personnage dont la rare bonté de cœur ne suffisait pas pour faire oublier son manque absolu d'intelligence. Le 11 décembre 1829, Ferdinand épousa Marie-Christine de Bourbon, sa nièce, qui lui rendit bientôt l'espoir de la paternité. C'est alors qu'il se souvint de la réforme opérée par son père et les Cortès de 1789, et il publia la pragmatique sanction

Digitized by Google

du 29 mars 1830 qui aurait dû détruire les illusions de son frère. Les princes de la maison de Bourbon ne pouvaient pas approuver cet acte de Ferdinand VII, qui venait invalider en quelque sorte la renonciation faite par Philippe V à ses droits éventuels à la couronne de France et rendait possible l'avènement d'une autre famille quelconque sur le trône des Rois Catholiques. François II, roi des Deux-Siciles, protesta solennellement à la face du monde, en rappelant le respect dû à la volonté du fondateur de la dynastie, en soutenant que la loi de 1713 avait été publiée dans des circonstances extraordinaires et critiques qui justifiaient son établissement, en affirmant qu'elle était consacrée par plus d'un siècle d'existence non interrompue, qu'elle était la conséquence forcée des stipulations qui assurèrent le trône d'Espagne aux petits-fils de Louis XIV et à ses descendants mâles, en prétendant qu'elle se trouvait placée sous la foi des traités internationaux et que les droits qu'elle garantissait avaient été acquis au prix d'autres droits, et en proclamant que la succession appartenait à tous les descendants de Philippe V et qu'aucun d'eux en particulier ne pouvait y renoncer. Il n'est pas besoin de réfuter ce dernier raisonnement. Nous avons démontré par les faits que l'œuvre de 1789 fut entourée d'autant de formes légales que celle de 1713, et qu'elle était bien plus conforme au sentiment national et aux pratiques traditionnelles du pays. Si une loi est respectable parce qu'elle existe depuis cent ans, ne le sera-t-elle pas davantage si son origine se perd dans l'obscurité des âges? Pouvait-on invoquer en 1830 et les circonstances extraordinaires où se trouvait l'Europe au commencement du XVIIIe siècle, et les stipulations du traité d'Utrecht, que les événements postérieurs ont tant de fois bouleversées? N'est-il pas du reste hors de doute, qu'en reconnaissant comme reine d'Espagne la fille de Ferdinand VII, en ne protestant pas contre la pragmatique de 1830, en s'alliant contre D. Carlos pendant la guerre civile, les puissances qui intervinrent à la paix d'Utrecht, non seulement ne continuaient pas à garantir l'ordre de succession établi par le petit-fils de Louis XIV, mais encore appuyaient le rétablissement de l'ancienne loi? Il ne reste donc plus dans la protestation du roi des Deux-Siciles, écho des sentiments qui animaient la majorité des membres de sa famille, que l'intérêt personnel privé et peut-être illégitime de quelques princes.

Le 13 octobre, Ferdinand publia un décret par lequel il conférait à sa fille Isabelle, récemment née, le titre de princesse des Asturies « puisque », y était-il dit, « elle est l'héritière du roi et le légitime successeur de la couronne, si Dieu n'accorde pas un enfant mâle à S. M. »

Digitized by Google

Peu après les infirmités du souverain augmentèrent, et soit par l'effet de la terreur produite sur son esprit par la révolution qui avait triomphé au-delà des Pyrénées sur sa propre famille, soit en considération de l'intérêt de sa maison et particulièrement de son frère, tendre ami et fidèle compagnon pendant les jours de malheur qu'inaugurèrent son règne, soit enfin, comme il est plus probable, à cause des suggestions et des intrigues des membres les plus exagérés du parti absolutiste, alors à la tête du gouvernement, qui voulaient peut-être agir sur lui (comme on avait agi autrefois sur l'infortuné Charles II), pour assurer leur domination et écarter la jeune reine dont ils redoutaient l'influence, Ferdinand révoqua son testament et par un nouveau décret — *sans le concours de la représentation nationale* — rétablit la loi de succession de 1713. Mais cette victoire, remportée par un parti hautain et exclusif, ne devait pas être décisive : quelque temps après, lorsque sa santé fut un peu remise, Ferdinand renvoya ses ministres, exila les principaux personnages qui l'avaient entouré en dernier lieu, ainsi que plusieurs membres de sa famille, et publia un troisième décret que nous devons reproduire ici tout entier. « Mon esprit royal » disait-il, » ayant été surpris dans les moments d'angoisse où m'a conduit la » grave maladie dont m'a délivré si merveilleusement la Divine miséricorde, j'ai signé un décret par lequel je dérogeais à la pragmatique-sanction du 29 mars 1830, décrétée par mon auguste père sur » la demande des Cortès de 1789, pour rétablir la succession régulière » de la couronne d'Espagne. Le trouble et la douleur propres à un état » où la vie disparaît par instants montreraient assez l'indélibération » de cet acte, si elle n'était pas prouvée et par sa nature et par » ses effets. Roi, je ne pouvais pas détruire les lois fondamentales » du royaume, dont j'avais publié le rétablissement; père, je ne pouvais » pas avec une volonté libre dépouiller ma descendance de droits » aussi augustes et aussi légitimes. Des hommes déloyaux ou trompés, » s'approchèrent de mon lit, et, abusant de l'amour que moi et » ma très-chère épouse nous portons aux Espagnols, ils augmentèrent » son affliction et l'amertume de mon état, en assurant que tout » le royaume s'opposait à observer la pragmatique et en exagérant » les torrents de sang et la désolation universelle qu'elle provoquerait » si on ne l'abolissait pas. Cette atroce nouvelle, apportée dans des circonstances où la vérité m'était due surtout par ceux qui auraient dû ne » rien me cacher, et lorsque le temps et les moyens d'en vérifier l'exactitude me manquaient, consterna mon esprit fatigué et absorba ce qui » me restait d'intelligence, pour ne plus me laisser penser à autre chose

Digitized by Google

» qu'à la paix et à la conservation de mes sujets, et à faire, en ce qui » me concernait, ce grand sacrifice, comme je le disais dans le décret an- » térieur, pour le bonheur de l'Espagne. La perfidie consomma l'hor- » rible complot qui avait été commencé par la sédition et ce même jour » furent dressés les certificats de l'acte avec l'insertion du décret, » malgré le secret que j'avais prescrit de parole et par écrit jusqu'après » mon décès. Sachant maintenant que la loyauté de mes chers Espagnols, » toujours fidèles à la descendance de leurs rois, fut calomniée; » bien persuadé qu'il n'est ni dans mon pouvoir ni dans mes désirs » de déroger à la traditionnelle pratique de succession établie par » les siècles, sanctionnée par la loi, garantie par les illustres et hé- » roïques princesses qui m'ont précédé sur le trône et réclamée » d'une voix unanime par les Cortès; libre aujourd'hui de l'influence » et de la coaction de ces funestes circonstances, je déclare solennel- » lement, de mon entière volonté et de mon propre mouvement, que » *le décret signé dans les angoisses de ma maladie me fut arraché par* » *surprise;* qu'il fut l'effet des vaines terreurs qui épouvantèrent » mon esprit, et qu'il est *nul et sans valeur*, étant contraire aux lois fon- » damentales de la monarchie et aux devoirs que j'ai envers mon au- » guste descendance comme roi et comme père. »

La jeune Isabelle fut donc solennellement reconnue par les Cortès comme princesse des Asturies et héritière de la couronne. D. Carlos refusa de prêter serment à la jeune reine, et protesta contre l'acte de succession devant le roi et l'Europe; Ferdinand VII mourut peu après et la guerre civile, dite de Sept-ans, commença.

V.

Au commencement de ce travail, j'ai montré que la question dynastique ne fut, à notre avis, qu'un prétexte pour envenimer la lutte depuis longtemps entamée entre les deux partis qui se disputaient le pouvoir. D. Carlos, du vivant de son frère s'était, comme nous l'avons rapporté, constamment refusé à servir d'instrument à une faction et à livrer son nom comme étendard de bataille; mais il se croyait maintenant relevé de son serment de fidélité et de ses devoirs de conscience, et qui plus est, il prétendait être obligé de revendiquer les droits que Dieu lui avait, selon lui, accordés, et de les faire valoir par tous les moyens possibles. Ceux qui en 1827 l'acclamaient roi, sans avoir son consentement et lorsque le roi légitime vivait encore, maintenant que Ferdinand VII était mort et que D. Carlos les exhortait à le suivre, s'empressèrent de

Digitized by Google

prendre le nom de légitimistes. Pour ceux qui pensent que le droit héréditaire est la seule source des pouvoirs monarchiques, nul n'est plus en droit d'aspirer à une couronne que Mgr le comte de Chambord, qui sur le terrain légitimiste n'a pas de concurrent possible. Henri de Bourbon, cependant, sans renoncer aux droits qui, d'après son opinion, lui viennent de Dieu, sans perdre l'espoir de remonter un jour sur le trône de ses aïeux, reste passif et se refuse à plonger sa patrie dans les malheurs de la guerre civile. Sa conduite est noble, belle, patriotique et fera l'admiration des âges à venir. D. Carlos n'a pas cru devoir imiter cette généreuse attitude: plus obstiné que son neveu, il pensait comme lui que son prétendu droit était inaliénable et il voulut le faire prévaloir en recourant à la force, en comblant l'Espagne de misères, en l'inondant de sang. Nous respectons la préoccupation de ce prince, quelque problématique et peu fondé que fût son droit. Le sort était jeté: le duel gigantesque des partis commença; l'Espagne entière se leva en armes pour résoudre la question dynastique et après des actes sans nombre de dévouement et d'héroïsme de part et d'autre, la chance des combats décida en faveur de la reine Isabelle II. A partir de ce moment les prétentions de D. Carlos n'étaient plus raisonnables et les espérances des carlistes devenaient criminelles.

Cependant ils n'ont pas abandonné leurs projets : avec un constance qui les honorerait si elle était plus patriotique, ils ont conspiré en tout temps et sans relâche contre la paix publique, ils ont même préparé une sédition militaire quand les armes et le nom de l'Espagne se trouvaient engagés dans une guerre étrangère. Le comte de Montemolin et Don Ferdinand de Bourbon, fils de D. Carlos, pris en flagrant délit, puis absous, grâce à la clémence de leurs adversaires, renoncèrent à leur droit chimérique pour le revendiquer de nouveau peu après. D. Juan, autre fils de D. Carlos, héritier de ses droits, abandonna les doctrines de l'absolutisme et bien qu'il fût le représentant unique de cette soi-disant légitimité, il fut abandonné des siens qui s'apprêtèrent immédiatement à renouveler les conspirations au nom de son fils. Le parti qui, en 1837, préférait le frère cadet à l'ainé, préféra à partir de 1861, le fils au père. Ce n'est donc pas la question dynastique qui le pousse au combat, comme nous l'avons répété à satiété.

Les erreurs commises par la révolution auront préparé cette nouvelle guerre civile qui afflige l'Espagne; les mécomptes qui en furent la conséquence pourront la soutenir peut-être; le besoin d'ordre et la nécessité absolue de reconstituer la patrie seront, sans doute, la première cause pour ceux au moins qui n'ont pas été entraînés par le fanatisme et dont

Digitized by Google

l'ignorance n'a pas été exploitée. Nous ne nions pas les motifs qui ont donné lieu à tant d'irréparables malheurs : nous ne voulons pas même dire si des intérêts particuliers et de basses passions y sont pour quelque chose ; ce que nous affirmons, c'est que la question dynastique n'est qu'un vain prétexte, que plusieurs de ceux qui se trouvent au premier rang du parti carliste apparaissaient avant la révolution comme des partisans de la reine Isabelle et qu'ils ont contribués par leurs fautes à accélérer la chûte de cette princesse.

Nous en avons dit assez (1). Si la conduite du duc de Madrid peut être comparée à celle du comte de Chambord, si les carlistes sont dans le cas des héros de la Vendée et des martyrs de la Pologne, c'est ce que nous laissons aux hommes de bonne foi à décider.

ENRIQUE DE VILLARROYA.

(1) Le lecteur studieux comprendra mieux les faits, s'il les étudie en présence d'un tableau généalogique des Rois d'Espagne.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DE SAINT-CHRISTOPHE.

Offérus, — qui sera Saint-Christophe, — chemine.
Il erre par le monde en quête d'un emploi.
Mais il lui faut drap d'or, et non pas étamine;
Ambitieux, il veut servir le plus grand roi.

Avec noble visage, il a fière stature.
Stature de géant et force à l'unisson.
L'ouvrier qui forma sa puissante structure
A joint dans Offérus Goliath et Samson.

Or, l'ouvrier divin, pour parfaire l'ouvrage,
Conduit à Jésus-Christ ce voyageur païen,
Qui du Dieu mort en croix n'a jamais vu l'image,
Et ne soupçonne pas ce que c'est qu'un chrétien.

Offérus suit sa route. — A tous ceux qu'il rencontre
Il s'informe en quel lieu le grand roi tient sa cour;
Tant et si bien qu'au bout des sentiers qu'on lui montre,
Chez un puissant monarque il arrive un beau jour.

Introduit près du prince, il offre ses services,
Ils sont vite agréés. Parmi les courtisans,
Un pareil serviteur remplira maints offices
Qui seraient pour beaucoup des fardeaux trop pesants.

Le pèlerin croit être au terme de sa course.
Du plus grand roi du monde aujourd'hui serviteur,
Les honneurs qu'il rêvait, il les puise à la source;
Quand voilà qu'à la cour se présente un chanteur.

Le trouvère, chrétien comme le roi lui-même,
A consacré sa voix à des sujets pieux.
Offérus qui n'a pas la grâce du baptême,
Écoute indifférent les chants religieux.

Digitized by Google

Tout-à-coup, (le chanteur ayant nommé le diable,)
Il voit le roi pâlir comme saisi d'effroi.
— « Que crains-tu? lui dit-il. — Un être redoutable,
Satan. — » Alors cet être est donc plus grand que toi.

Je veux servir Satan. « Et sur cette réponse,
Abandonnant le roi pour un maître plus grand,
Le cœur tout enflammé du projet qu'il annonce,
Offérus par le monde est derechef errant.

Il marche une journée. — En un lieu solitaire,
Il rencontre le soir d'étranges cavaliers.
Les pieds de leurs chevaux sans bruit battent la terre.
Tous ont un noir visage aux reflets singuliers.

Comme eux, leur chef est noir. Il lance sa monture
Du côté d'Offérus en criant ; « Où vas-tu?
— Chez Satan le grand roi. — Viens ! toute créature
Me sert. Je suis Satan. Ton hommage m'est dû. »

Offérus a pris rang dans l'infernale troupe.
Joyeux et fier, il suit le démon, roi des rois.
Or, un jour on rencontre un Calvaire. — Sa croupe
Élève au ciel la tige et les bras d'une croix.

Satan, à cette vue, ému d'étrange sorte,
Fait rebrousser chemin au cortége damné.
Tous sont tremblants ; le chef autant que la cohorte.
— « Que crains-tu donc? » demande Offérus étonné.

— « Ce que je crains?... Là-haut, ne vois-tu pas ce signe?
Ce signe que je hais et qui fait mon effroi,
C'est l'image du Christ, mon adversaire insigne. »
— « Tu crains son signe!... Alors, il est plus grand que toi

Je veux servir le Christ. » Et, quittant au plus vite
Le diable et ses suppôts, sans de plus longs adieux
Offérus part. — Bientôt il trouve un saint ermite.
— « Où demeure, dit-il, le Christ? » — « En bien des lieux ;

En bien des lieux, mon fils, répond le solitaire.
Au milieu des élus, le Christ réside au ciel,

Digitized by Google

Et des milliers d'autels l'abritent sur la terre;
On peut trouver partout le Fils de l'Éternel. »

— « En bien des lieux! partout!... la réponse est peu claire,
Dit Offérus. Pourtant, s'il est le plus grand roi,
Dis, mais bien clairement, ce que, pour lui complaire,
Peut faire un serviteur robuste comme moi. »

« — On sert le Christ-Jésus par des jeûnes, des veilles,
Des prières, » répond le saint. — « C'est marier,
Dit Offérus, trois mots fâcheux à mes oreilles;
Je ne sais ni jeûner, ni veiller, ni prier.

N'est-il pas cependant autre manière encore
De le servir? » — « Suis-moi, dit l'ermite. — Tous deux,
Ils vont. La nuit est noire. Ils vont, jusqu'à l'aurore,
Et s'arrêtent au bord d'un torrent écumeux.

Le torrent est profond; il est large. Ses ondes
Battent l'affreuse berge avec un bruit affreux.
Tombant d'un haut rocher, ses vagues furibondes
Tourmentent l'air, chargé d'effluves sulfureux.

— « Offérus, dit le saint, tu vois cette eau sauvage.
Nombre de pauvres gens, en la voulant passer,
Périssent dans cette eau... Porte à l'autre rivage
Tous ceux qui, jour ou nuit, la voudront traverser.

Tu plairas de la sorte au Christ. Pour récompense,
Il te donnera place entre ses serviteurs. »
— « Bien, réplique Offérus. » — Et, sur l'heure, il commence
A porter au delà des flots les voyageurs.

Il construit une hutte à vingt pas du rapide,
Pour être, à tout moment, soit le jour, soit la nuit,
Dans cet horrible gué, le soutien et le guide
Des gens que leur destin par tel chemin conduit.

Depuis longtemps déjà, le passeur fait sa tâche
Dans cet emploi, que nul ne songe à lui ravir,
Avec la même ardeur, il peine sans relâche....
Mais quand viendra Celui qu'il brûle de servir?

Digitized by Google

Bien souvent, au milieu de son travail pénible,
Entrepris pour l'amour du grand Roi qu'il attend,
Il soupire... Le Christ, qui demeure invisible,
S'il connaît ses labeurs, n'en est-il pas content?

Une nuit qu'épuisé de fatigue, il repose,
Sans pouvoir s'endormir, dans un air étouffant,
Qu'illumine l'éclair par la porte mal close,
Il s'entend appeler... C'est une voix d'enfant.

— « Offérus! Offérus!... » Qui le hèle?... Est-ce un rêve?
— « Offérus! Offérus! » a répété la voix.
A ce pressant appel, le colosse se lève,
Et sort... Il faut complaire au Christ, le Roi des rois.

De sa case au torrent il franchit l'intervalle,
Et parmi l'ombre épaisse il ne voit rien d'abord.
Sous des saules que fouette une horrible rafale,
Le feu du ciel lui montre un enfant près du bord.

Un enfant de beauté merveilleuse... Sa tête,
Lorsque l'éclair s'éteint, dans l'obscurité luit.
— « Je veux passer, dit-il. » — « Sous pareille tempête,
Enfant!... attends plutôt la fin de cette nuit.

Mon toit, pour t'abriter, vaudra mieux que ces saules.
Viens! » — « Non; je veux passer, sur l'heure, le torrent. »
Offérus prend l'enfant, le met sur ses épaules,
Et, sous le ciel qui tonne, entre dans le courant.

La tempête est affreuse; et, de plus en plus forte,
Si terrible bientôt, elle s'abat sur lui,
Que, contraint de céder au typhon qui l'emporte,
Il revient vers le bord pour chercher un appui!

Sa main rencontre un arbre; il l'arrache à la rive.
La tige aux puissants nœuds, à ce passeur géant
Servira de soutien, tant qu'enfin il arrive
Au bord où son devoir veut qu'il porte l'enfant.

Armé de ce bâton, dans les flots qui font gare
Offérus redescend, et tente de passer.

Digitized by Google

Bien vainement hélas!... Quand il vaincrait l'orage,
Un obstacle plus fort l'empêche d'avancer.

L'enfant, qui lui semblait si léger tout à l'heure,
Lui devient un fardeau de plus en plus pesant,
Et pesant à tel point, qu'il s'en indigne et pleure,
Se sentant défaillir sous ce faix écrasant.

Il lève vers l'enfant sa tête, et lui demande :
— « Qui te fait donc sur moi peser si lourdement ?
Ma charge, en vérité, ne serait pas plus grande
Si je portais la terre avec le firmament. »

Offérus ne sait pas qu'il porte plus encore.
Il porte en ce moment Celui qui les contient,
Celui qui fit le soir, Celui qui fit l'aurore,
Le firmament, la terre, et de qui tout provient.

— « Offérus, dit l'enfant, je suis le roi des mondes ;
Le grand roi qu'appelait ta bonne volonté,
Le Christ-Jésus... Parmi tes ténèbres profondes,
Tu m'as cherché.. Je viens t'apporter la clarté.

Sur ta tête reçois cette eau.. Je te baptise
Au nom du Père, au mien, au nom de notre Esprit.
Sois Christophe ! Ce nom désormais, dans l'Église,
Désignera celui qui porta Jésus-Christ. »

Le torrent a fourni l'onde du saint baptême.
Un calme merveilleux l'enchaîne ; et sur ses eaux,
Un ciel clair et serein rend gloire au Dieu suprême.
Christophe passe, et marche à des labeurs nouveaux.

Il porte Jésus-Christ aux peuples idolâtres ;
Puis, pour lui, sous un roi qui se croit tout-puissant,
Parce que des lions, dans des amphithéâtres,
Déchirent des chrétiens, enfin donne son sang.

Et l'on bâtit maint temple, où l'affluence est grande,
Au saint que les démons prirent pour un des leurs ;
On plante sur sa tombe, ajoute la légende,
L'arbre de la nuit sainte... il se couvre de fleurs.

Digitized by Google

Aujourd'hui, le martyr brille en haut lieu. — Christophe,
Qui, sur terre jadis rêvant un noble emploi,
En quête de drap d'or, méprisait vile étoffe,
Porte l'or et la pourpre à la cour du Grand-Roi,

AUGUSTE LE PAS.

LE MOT D'UNE REINE (1)

Un jour, la reine Hedwige implorait Jagellon.
Les confiscations, l'exil et la prison,
Châtiments édictés pour punir des rebelles,
S'étaient appesantis sur des sujets fidèles;
La haine avait agi; la fourbe avait prêté
Couleur de trahison à la fidélité.
Or, là même où le roi, trompé par l'appparence,
Voyait le crime, Hedwige avait vu l'innocence.
Au cri de la justice elle avait fait accueil,
Et voulait consoler les familles en deuil.
Elle plaida.. Le roi dut céder à la preuve.
« Bientôt tes protégés finiront leur épreuve,
Dit-il; n'assombris plus tes beaux yeux, qui sont miens,
Hedwige, mon amour!... La liberté, les biens,
Tout leur sera rendu; sois pour eux sans alarmes.
Hedwige répondit: Qui leur rendra leurs larmes?

AUGUSTE LE PAS.

(1) Hedwige, fille de Louis, roi de Hongrie et de Pologne, épousa, l'an 1386, le grand-duc de Lithuanie, Jagel ou Jagellon, qui, converti au christianisme par l'influence de sa sainte compagne, devint lui-même roi de Pologne, sous le nom de Wladislas V.

Digitized by Google

AU CENTRE DE L'AFRIQUE.

L'Afrique est, actuellement, la partie du monde qui offre le plus grand attrait au point de vue des découvertes.

Si nous nous reportons aux appréciations de notre enfance sur ce grand continent, nous nous rappellerons peut-être, que nos connaissances sur l'Afrique étaient à peu près aussi incertaines que celles que nous possédions sur les « âges ténébreux. »

Ceux-ci étaient appelés ainsi, d'après un dicton populaire, parce que leur histoire était enveloppée de ténèbres, et, pour un pareil motif, l'Afrique aurait pu être désignée également sous le nom de « continent ténébreux ».

Les cartes géographiques la représentaient comme fort peu habitée, — autant du moins qu'il fût permis de supposer que là où il y avait des noms de villes et de ports, il devait nécessairement se trouver des habitations humaines — le long d'une partie de ses côtes, dans la vallée du Nil, la Nubie et sa partie méridionale occupée par la colonie du Cap, et dans quelques autres régions de peu d'importance, quoiqu'ici encore il y eût de grandes lacunes. On lui connaissait ses deux fleuves célèbres, dont on ignorait les sources, et qu'on aurait tout autant pu croire contigus dans les « montagnes de la lune. »

Peu de chose était connu de quelques royaumes situés à l'intérieur du pays.

On supposait que la plus grande partie du continent était un désert, ou quelque chose d'approchant, parcouru en tous sens par des animaux sauvages. Si des êtres humains l'habitaient, ce ne pouvaient être que des créatures d'un autre monde, auxquelles les populations de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ne s'intéressaient que pour s'en servir comme esclaves.

Il serait trop long de donner ne fût-ce qu'une simple nomenclature des voyageurs européens de divers pays qui ont tant contribué, dans ces dernières années, à soulever le voile qui a caché pendant si longtemps l'intérieur de l'Afrique aux yeux du monde civilisé. Il suffit de constater que nos connaissances ne sont pas en rapport avec les demandes que soulève l'intérêt géographique et ethnologique de questions qui attirent aujourd'hui l'attention de tous.

Digitized by Google

Le point de vue chrétien de la question africaine dépasse à nos yeux en intérêt la découverte précise du cours du Nil ou les perspectives commerciales révélées par le fait que les parties centrales de l'Afrique regorgent d'êtres humains, pour lesquels les cotonnades et la coutellerie seraient des dons précieux. Les découvertes physiques qui ont été faites récemment semblent être le but suprême de quelques-uns des explorateurs. Les peuples n'inspirent qu'un intérêt secondaire ; mais, au point de vue chrétien, l'âme humaine est la seule chose d'une importance inestimable, même si elle est emprisonnée dans le corps d'un Bongo, d'un Niam-Niam, d'un Akka ou d'un homme des bois.

La faune, la flore, la géologie et l'hydrographie, le langage, la forme du crâne et la mesure du corps des différentes races ne sont à tout prendre que d'un intérêt secondaire : celui qui ouvrira la voie de l'Évangélisation à l'Afrique centrale nous semble bien plus un héros que celui qui aura découvert une douzaine de Nyanzas, ou prouvé la véracité de l'ancienne légende homérique des Pygmées et des grues.

Cette dernière observation nous amène à parler de l'auteur des deux beaux volumes intitulés « le Centre de l'Afrique » qui ont été publiés récemment (1). On se souviendra indubitablement à l'avenir du Dr Schweinfürth comme de celui qui a découvert les Pygmées, ce qui jetera un dédain immérité sur les grands noms d'Homère, d'Hérodote et d'Aristote. « Découverte » est un mot à signification multiple, et les Pygmées, ou comme on les appelle maintenant, les Akkas, ont sans aucun doute toujours été parfaitement bien connus de leurs voisins. Le Dr Schweinfürth, quoiqu'il n'ait pas été parmi eux, les rencontra pendant un voyage au pays des Monbuttous — la partie extrême qu'il atteignit dans la direction du sud pendant ses explorations — et parvint à s'emparer d'un adolescent de cette race, qu'il avait l'intention d'amener avec lui en Europe, lorsque le pauvre petit homme « éphémère comme le jour », eut à Berber une forte attaque de dyssenterie, occasionnée probablement par le changement d'air, et aggravée par une nourriture trop succulente. Si Tikkitikki avait pu arriver jusqu'à Londres ou Berlin, on l'aurait probablement « dandifié » ou gâté jusqu'à ce que mort s'en suivît et ses notions sur la religion chrétienne auraient valu celles du Shah de Perse ou du Sultan. Il en résulte que sa mort prématurée ne doit pas être considérée comme un malheur pour lui-même ; car le Dr Schweinfürth, dont il fut pendant plusieurs mois le compagnon et qui semble lui avoir appris plusieurs choses, ne paraît pas même avoir songé à faire un chrétien de la pauvre créature.

(1) Dr Schweinfürth, Das Herz von Africa.

Digitized by Google

Toutefois c'est un fait acquis pour l'histoire que les Pygmées existent. Le Dr Schweinfürth s'était joint à des caravanes dont faisaient partie des soldats Nubiens au service des marchands d'ivoire de Khartoum, et ceux-ci, qui étaient les plus intelligents de ses compagnons, le préparèrent à cette découverte.

Ils ne savaient certainement rien d'Homère ni d'Hérodote ; et cependant ils lui apprirent que vers le Sud du pays des Niams-Niams habitent « des individus qui n'atteignent jamais au-delà de trois pieds de hauteur, et dont la longue barbe tombe jusqu'aux genoux. » Ils avaient la réputation d'être extrêmement actifs et agiles, capables, entre autres choses, de tuer les éléphants en se glissant sous eux, tout en se tenant à l'abri de leur trompe. On en parlait aussi fréquemment comme de nains bouffons qu'on rencontrait à la cour des chefs barbares du centre de l'Afrique.

Tous ces détails éveillèrent la curiosité du docteur au plus haut degré. Tandis qu'il séjournait à la cour de Munza, roi des Monbuttous — prince dont il donne une description qui vaut la peine d'être étudiée — on lui fit savoir que Munza avait quelques pygmées auprès de lui. On réussit à en amener un à visiter, bien à contre cœur, la case de l'étranger. Après beaucoup de difficultés, le Dr Schweinfürth obtint de lui qu'il se tiendrait suffisamment tranquille pour se laisser esquisser, mesurer, interroger, fêter et combler de présents. Il fallut au moins deux heures pour tout cela.

« Après s'être soumis, continue l'auteur, pendant si longtemps à ma curiosité et à mes questions, la patience d'Andimokoo fut à bout, et il fit un bond furieux pour tâcher de s'échapper de la tente. Mais, environné d'une foule de curieux, tant Bongos que Nubiens, il lui fut impossible de réaliser son dessein, et, bien contre sa volonté, se vit obligé de rester encore plus longtemps. Après une douce insistance, on obtint de lui qu'il exécuterait quelques-unes des évolutions caractéristiques des danses de guerre de son pays. Il portait, comme les Monbuttous, une veste en rokko et un chapeau à plumes, et était armé d'une lance miniature ainsi que d'un arc et d'une flèche. Il mesurait à peu près quatre pieds dix pouces, ce que je considère comme la taille moyenne de sa race.

« Quoique j'eusse été émerveillé à plusieurs reprises des danses de guerre des Niams-Niams, mon étonnement fut bien plus grand en voyant le spectacle qu'offrait le pygmée. En dépit de son grand ventre boursouflé et de ses petites jambes bancales, en dépit de son âge, qui, soit dit en passant, était assez avancé — l'agilité d'Andimokoo était tout à fait merveilleuse, et je me demandais si des grues pourraient jamais rivaliser avec de telles créatures. Les sauts et les attitudes du petit homme étaient accompagnés d'une mimique, si vive et si grotesque, que les spectateurs se tordaient de rire. L'interprète expliqua aux Niams-Niams que les Akkas sautent dans l'herbe comme des sauterelles; et qu'ils sont si agiles qu'ils savent décocher une flèche dans l'œil d'un éléphant et enfoncer leurs lances dans son corps. Les gestes de l'Akka, sur lesquels j'aurai l'occasion de revenir, me rappelaient les dessins rapportés par les « hommes des bois » du midi. — (1)

(1) T. II. p. 130.

Digitized by Google

Le Dr Schweinfürth semble disposé à croire que les deux races sont similaires sinon identiques. Mais avant d'entamer cette question, c'est le moment de parler d'une des rares occasions qu'eut le voyageur de voir réunis un certain nombre d'Akkas. Deux ou trois venaient le voir journellement après l'audience accordée à Andimokoo, mais il ne vit jamais une seule de leurs femmes, et comme il dut quitter précipitamment le palais du roi Munza, la visite qu'il se proposait de faire à leurs habitations ne put pas avoir lieu.

« Je n'oublierai jamais la rencontre que je fis de plusieurs centaines de guerriers Akkas. J'aurais voulu que les circonstances m'eussent permis d'esquisser cette scène. Le frère de Munza, Mummery, qui était une espèce de vice-roi de la partie méridionale des domaines du roi, et dont les Akkas étaient tributaires, retournait précisément à la cour après une campagne heureuse contre les nègres Monvous. Accompagné d'une troupe nombreuse de soldats, parmi lesquels se trouvait un corps de pygmées, il apportait le gros butin à son souverain. Le jour en question, j'avais fait une longue excursion accompagné de mes serviteurs Niams-Niams, et je n'avais encore rien appris de l'arrivée de Mummery. Vers le coucher du soleil, je traversais un vaste village pour regagner mes quartiers, lorsqu'en approchant du terrain qui se trouve devant le palais royal, je me vis tout d'un coup environné de ce qui me paraissait un attroupement d'impudents gamins qui me reçurent avec un air de défi comme pour me braver. Ils dirigeaient leurs flèches sur moi et se comportaient généralement d'une manière qui ne pouvait manquer de m'irriter tant elle annonçait une liberté injustifiable et un manque de respect intentionné. Le malentendu fut bientôt éclairci par les Niams-Niams qui m'entouraient. « Ce sont des Tikkitikki » dirent-ils, « vous vous imaginez que ce sont des enfants, mais ce sont des hommes et même des guerriers. »

Un salut que Mummery m'adressait à ce moment dissipa mes craintes et détourna mon attention du spectacle étrange que j'avais sous les yeux. » (1)

Le Dr Schweinfürth se proposait de visiter leur camp le lendemain matin; mais, dès l'aurore, Mummery et ses Pygmées avaient disparu.

Dans un passage qui suit ceux que nous venons de citer, notre auteur rassemble les témoignages de plusieurs voyageurs modernes quant à l'existence de cette tribu, ou d'autres tribus offrant le même caractère spécial. Ainsi, Du Chaillu rencontra quelques Obongos sur le territoire des Ashangos. Leur taille moyenne était de 4 pieds sept pouces, et sauf qu'ils étaient fort velus, leur description répond à celle des Akkas. Battel parle d'un peuple de nains habitant la même partie de l'Afrique. Des autorités portugaises mentionnent, dès le 17me siècle, une nation de nains appelée Bakka-Bakka. Dapper en parle également comme d'un peuple connu pour fournir de l'ivoire en grande quantité: « de tout petits hommes » qui savent se rendre invisibles et ainsi tuer un éléphant sans la moindre peine. Ils échangent leur ivoire contre le sel de Loango. Il est curieux qu'on ne trouve pas de sel parmi les nations

(1) p. 132.

Digitized by Google

que visita le Dr Schweinfürth, mais on lui dit que les Akkas payaient au roi Munza sous forme de tribut du « véritable bon sel, » qui provient du midi. On prétend que la rivière Ovelle, dont le cours supérieur arrose le pays des Monbuttous, qu'avoisinent les Akkas, se jette vers l'Occident dans le lac Tsad, et le Dr Schweinfürth cite des voyageurs qui ont visité la côte occidentale, telle que Sierra Leone, où ils entendirent parler d'un lac situé bien loin à l'est, dont les rivages sont habités par un peuple appelée Kenkob, dont les individus ne mesurent pas plus de trois ou quatre pieds. Ici encore la seule difficulté que présente ce récit est la longueur de la chevelure qui ne s'accorde pas avec celle des Akkas. Nous disons la seule difficulté; mais, il n'est pas équitable d'omettre qu'au moins un de ces récits de voyageur parle de ce petit peuple comme ayant des queues, phénomène qui ne s'applique pas aux pygmées du Dr Schweinfürth.

En résumé, l'évidence semble favorable à la conclusion qu'il y a des tribus de petite taille répandues sur toute l'Afrique, qui, tout en différant par quelques traits caractéristiques — ainsi, les hommes des bois ont de petits yeux et des paupières étroites, tandis que les Akkas ont de grands yeux bien fendus comme les Aztèques — sont en général à peu près identiques et peuvent être considérées comme les restes d'une race primitive, qui s'éteint graduellement. A moins que nos voyageurs ne se hâtent de s'emparer d'un de ces Akkas ou Tikkitikki, ils disparaîtront sous les différentes influences exterminatrices qui pèsent sur les tribus les moins importantes de l'Afrique centrale.

Lorsque nous disons que la découverte des Pygmées sera le principal titre d'honneur du Dr Schweinfürth sur la liste des explorateurs modernes de l'Afrique, nous ne voulons nullement insinuer, qu'il n'a pas rendu à la science de nombreux services : ils sont en eux-mêmes très importants. C'est un naturaliste éminent, dont les principaux travaux et les succès se rapportent à la botanique. Son penchant pour les explorations africaines devint une passion irrésistible, à la vue de la collection de plantes rapportées des contrées du Nil par un voyageur qui mourut d'une maladie produite par le climat. Il visita l'Afrique pour la première fois en 1863, année dans laquelle il quitta Berlin pour l'Égypte : il resta absent alors pendant deux ans et demi, s'arrêtant principalement dans le delta du Nil et sur les montagnes de l'Abyssinie. La mission dont traite son dernier ouvrage avait pour objet « l'exploration botanique des pays équatoriaux, situés à l'ouest du Nil ». Il fut absent pendant trois ans. La petite carte, qu'on trouve au commencement du second volume, donne au lecteur une idée plus exacte,

Digitized by Google

que la grande carte du premier volume, de l'étendue de ses voyages dans les immenses contrées comprises sous le nom de districts équatoriaux à l'ouest du Nil.

Sa route commença et finit à Suakin, petit port situé sur la rive africaine de la mer Rouge, à la même latitude que Berber en Nubie. De Suakin, le Dr Schweinfürth se fraya un chemin à travers les montagnes et les déserts jusqu'à Khartoum, le point de jonction entre le Nil Bleu, qui vient de l'Abyssinie, et le cours d'eau plus important nommé le Nil Blanc, dont les différents confluents ont tant excité l'attention dans ces dernières années. Khartoum peut être considéré comme la dernière étape de la civilisation telle qu'elle est entendue par le gouvernement égyptien, dont la politique a consisté dans ces derniers temps à faire des conquêtes au sud et à l'ouest de la Nubie.

C'est le quartier général des marchands d'ivoire, appelés « Khartoumers » hommes à capitaux : ceux-ci font partir des expéditions composées de plusieurs centaines d'individus, qui fondent des colonies appelées *Séribas* et occupent de grandes étendues de pays, soumettant les aborigènes, et se faisant de temps en temps la guerre entre eux. Le but principal de ces expéditions est le commerce d'ivoire pour lequel on tue annuellement des milliers d'éléphants. L'extermination de ces nobles animaux s'y fait avec une telle rapidité qu'il est fort probable qu'ils disparaîtront entièrement, à moins que les marchands ne voient la nécessité d'établir quelques réglements pour prévenir une destruction inutile et inconsidérée. Et cependant ce commerce ne rapporte guère, et le trafic des nègres, bien plus odieux que celui des défenses d'ivoires, doit y suppléer largement.

Pendant toute l'expédition, le Dr Schweinfürth parait avoir eu une bourse bien garnie à sa disposition. Sauf des circonstances spéciales, il voyagea comme un prince, se donnant un luxe et jouissant d'un confort qui n'étaient pas jusqu'ici à la portée des explorateurs botanistes : il se joignit à une des expéditions de Khartoum et lorsqu'il fut à l'intérieur du pays il passa son temps dans l'une ou l'autre de ces Séribas dont nous avons parlé plus haut, ainsi qu'à la cour de Munza, le Grand Roi des Monbuttous. Son chemin le conduisit d'abord en amont de la Gazelle, une branche du Nil Blanc, à travers la curieuse « barrière d'herbe », qui empêche presque la navigation sur les eaux supérieures de ce fleuve magnifique, jusqu'à un débarcadère appelé le Meshara, et de là dans l'intérieur du pays.

L'espace nous manque pour parler en détail des différentes tribus que

Digitized by Google

notre explorateur rencontra sur sa route — les Shillooks, les Dinkas, les Bongos, les Niams-Niams, et les Monbuttous. Dans chaque race les caractères nationaux étaient très marqués, et la différence des coutumes très grande. Il ne nous est pas possible non plus de rendre pleine justice à l'instruction variée du Dr Schweinfürth. Son ouvrage est un trésor pour les botanistes ainsi que pour tous ceux qui étudient le règne animal; et lorsque nous nous rappelons que ses collections et ses manuscrits ont presqu'entièrement été détruits par un incendie, peu de mois avant la fin de son séjour dans l'Afrique Équatoriale, nous sommes portés à nous demander ce que l'ouvrage, dont les débris sont si abondants, aurait été s'il avait pu nous être livré complet. Nous citerons quelques passages à nos lecteurs.

Voici une scène, que l'on trouvera piquante, même dans nos pays prosaïques. Elle eut lieu au commencement du voyage, avant l'arrivée de l'expédition au Meshara ou débarcadère sur la Gazelle :

« Comme il était impossible d'avancer du côté du Nord-Est, le vent soufflant dans la même direction, le bateau dut être remorqué par l'équipage. Il arriva que la corde tirée le long de l'herbe, sur le bord, dérangea un essaim d'abeilles. En un instant, elles s'abattirent, semblables à un grand nuage, sur les hommes qui tiraient, et chacun d'eux se précipita dans l'eau et se hâta de regagner le bateau. L'essaim les poursuivit et en quelques secondes chaque coin et recoin du pont en fut rempli. La scène de confusion qui suivit peut plus facilement s'imaginer que se peindre. Sans me douter de ce qui se passait, je m'occupais à arranger mes plantes, dans ma cabine. Entendant beaucoup de bruit autour de moi, je crus d'abord que mes gens se livraient à leurs espièglerie, ainsi qu'il arrivait journellement. J'appelai pour savoir la cause du tapage, mais je n'obtins que des gesticulations et des regards de reproche. Le cri de « Les abeilles, les abeilles » arriva bientôt jusqu'à moi, et je me mis en devoir d'allumer une pipe. Ma tentative fut complétement vaine; en un instant je fus entouré de milliers d'abeilles; et j'eus la figure et les mains couvertes de piqûres. En vain j'essayai de me protéger le visage avec un mouchoir; plus je me débattais, plus la fureur des insectes augmentait. Je sentis une douleur intolérable, tantôt sur les joues, tantôt dans les yeux, puis dans les cheveux. Mes chiens s'élancèrent avec rage de dessous mon lit, renversant tout sur leur passage. Perdant à peu près tout empire sur moi-même je me jette désespéré dans la rivière. Je plonge, mais en vain, les piqûresne font que pleuvoir sur ma tête. Sans faire attention aux avis de mes gens, je rampe à travers le roseau jusqu'au bord du marais. Les roseaux me déchirent les mains et je tâche de gagner la terre ferme, espérant trouver un abri dans les bois. Tout d'un coup quatre bras puissants se saisissent de moi et me font rebrousser chemin avec tant de violence que je crois être étouffé dans la boue. Je suis contraint de retourner à bord, et toute fuite m'est rendue impossible. Dans l'eau rafraîchissante j'avais pourtant recouvré mon sang-froid; il me vint à l'esprit de tirer un drap de ma malle, et de m'en envelopper. Ainsi je trouvai enfin un adoucissement, mais je dus commencer par écraser graduellement les abeilles que j'y avais renfermées avec moi. Pendant ce temps, mes excellents serviteurs faisaient preuve de beaucoup de dévouement et de courage. Par leur soins, mon grand chien fut ramené à bord près de moi et couvert de morceaux de toile; l'autre, qui

(1) T. I, p. 75.

Digitized by Google

venait de Khartoum, fut malheureusement perdu. Blotti de cette manière, je passai ainsi convulsivement trois longues heures, pendant que le bourdonnement continuait sans interruption, et que des piqûres isolées pénétraient périodiquement à travers la toile. Par degrés, chacun devint aussi passif que moi-même: un silence complet régna à bord, et les abeilles s'apaisèrent. Quelques hommes courageux se glissèrent furtivement jusqu'à la rive et mirent le feu aux roseaux. La fumée vint à leur secours, et ils réussirent à éloigner les abeilles du bateau, puis, le remettant à flot, ils le dirigèrent du côté opposé. » (1)

Les rives de la Gazelle sont habitées ici par les Shillooks, formellement incorporés comme sujets au territoire égyptien. Le Dr Schweinfürth décrit ainsi ces populations :

« La tribu des Shillooks habite toute la rive gauche du Nil Blanc, occupant une étendue de terrain qui s'étend jusqu'à l'embouchure de la Gazelle, d'environ deux milles de long sur dix de large Bornés par le Baggara à l'Ouest, empêchés par la rivière de s'étendre à l'Est, les Schillooks sont peu nombreux sur le cours inférieur du Sobat Lors de leur soumission au gouvernement égyptien, qui fut complétée en 1871, on fit un recensement général de tous les villages situés sur la rive gauche du Nil, et le résultat donna une évaluation d'environ trois mille habitants. En faisant la part de la condition des villages, cela donnerait un total d'un million d'âmes pour cette partie des Shillooks seulement.... Aucune partie connue de l'Afrique, pas même l'étroite vallée du Nil en Egypte, ne possède une densité de population aussi grande, : un état de choses aussi favorable à l'entretien d'un peuple florissant est peut-être sans pareil dans le monde.

« Tout ce qui contribue au bien-être de la vie se concentre ici, l'agriculture, les pâturages, la pêche, la chasse. La fertilité naturelle du sol, le retour de la saison des pluies, l'arrosement du pays par la crue de la rivière et à l'aide de nombreux canaux, le ciel d'habitude couvert de nuages au point de modérer l'action du soleil et entretenant pendant toute l'année une humidité perpétuelle, tout cela concourt à faciliter l'agriculture. La pêche est abondante. Il y a des crocodiles et des hippopotames en quantité. Au delà de la rivière, il y a des terrains incultes et déserts, qu'on pourrait défricher et habiter avantageusement, n'était l'hostilité des Dinkas voisins. (1). »

Il paraît malheureusement vrai que ce pays si favorisé voit sa prospérité diminuer sous le gouvernement égyptien. La dépopulation semble si certaine, que le Dr Schweinfurth n'y voit qu'un remède, celui d'une forte émigration de colons d'Asie, probablement de la Chine. Vivrons-nous assez pour voir les Chinois païens s'emparer de l'Afrique aussi bien que de l'Amérique du Nord ?

Le peuple que notre voyageur décrit le plus longuement après celui-ci est celui des Dinkas, nation livrée presqu'entièrement à l'élève des bestiaux.

« En moyenne, je compte trois têtes de bestiaux par homme; comme de raison, les pauvres et les délaissés ne font pas défaut, et ceux-ci sont évidemment les esclaves des riches. Les Dinkas sont si nombreux et leurs territoires si étendus, qu'il y a tout lieu de croire que leur race se perpétuera longtemps parmi les populations mélangées de l'Afrique. Pour ce qui concerne leur race, leur manière de vivre et leurs habitudes, ils possèdent l'unité nationale; mais là où elle leur fait défaut, c'est dans les guerres que les tribus se

(1) T. I. p. 86.

Digitized by Google

livrent entre elles, car leurs hommes consentent à être enrôlés comme traîtres par des embaucheurs. La raison pour laquelle les *Khartoomers* n'ont pas encore réussi à prendre pied sur le territoire des Dinkas tient plus à une résistance générale à toute lutte extérieure, qu'à un esprit de concorde intérieure. Toute tentative de soumettre ce peuple a échoué tandis que les Bongos et quelques autres tribus se sont laissé assujettir facilement..... Avant de quitter les Dinkas, nous ne devons pas omettre de signaler quelques-unes de leurs qualités afin d'apprécier à sa valeur l'accusation de cruauté dans la guerre qu'on a élevée contre eux. On affirme qu'ils sont sans pitié et inexorables pendant le combat, qu'ils ne font jamais quartier, et exécutent des danses sauvages autour des cadavres de leurs ennemis....

« Pour ma part, je puis certifier qu'il y a des Dinkas dont la tendresse et la compassion sont hors de doute. Un des Bongos me raconta un fait qui lui était arrivé personnellement; il avait été grièvement blessé dans une expédition faite par les Nubiens contre les Dinkas pour s'emparer de leur bétail : en cherchant un refuge près de la maison d'un Dinka, le propriétaire l'avait non seulement protégé contre tous les ennemis, qui se croyaient permis de le traiter avec rigueur; mais, il le garda près de lui jusqu'à ce qu'il eût recouvré la santé, lui donna une escorte pour le retour, et ne le perdit pas de vue jusqu'à ce qu'il fut en sécurité parmi son peuple. Les parents n'abandonnent pas leurs enfants, les frères ne sont pas infidèles à leurs frères, mais toujours prêts à se soutenir mutuellement. Il serait injuste de dire que l'amour de la famille, dans le sens que nous l'entendons, n'est pas développé parmi eux. Pendant le printemps de 1871, alors que je séjournais dans le Sériba de Kurshoob-Ali sur le Dijon, je fus témoin d'un incident que je puis citer à l'appui de mon opinion. Parmi les individus qui avaient transporté mes provisions du Meshara (débarcadère) se trouvait un homme de la tribu des Dinkas, lequel, sur le point de retourner dans ses foyers dans le territoire des Ghattas, fut piqué par le ver de Guinée; ses pieds s'enflèrent tellement qu'il ne put faire un pas sans la plus grande difficulté et qu'il fut obligé de rester en arrière. Tout était si extrêmement cher, qu'il se contentait pour toute nourriture de quelques poignées de « durra » et des restes de notre repas Il traîna ainsi pendant quelque temps; avec un peu de patience il se serait bientôt remis; mais on ne le laissa point à lui-même; son père vint le chercher. Ce vieillard n'était accompagné ni de voiture ni de monture; il partit emportant sur ses épaules ce grand gaillard de 6 pieds de long pour faire avec lui une distance de quinze à seize lieues. Les indigènes trouvaient cela tout naturel. » (1)

Ce fut avec les Bongos que le Dr Schweinfürth eut les rapports les plus suivis. Il résida le plus longtemps sur leur territoire, et il aurait pu difficilement faire autrement puisque la plupart des Séribas des marchands de Khartoum se trouvent dans leur pays. Les *Khartoomers* occupent de fait tout le pays et ont réduit en servitude les Bongos, dont la contrée est voisine des *Mesharas* ou débarcadères sur la Gazelle; comme c'est une tribu d'agriculteurs paisibles, ils firent peu d'opposition aux marchands et les aidèrent beaucoup à maintenir leurs établissements. Leur récompense fut la récompense réservée aux races inférieures qui se soumettent aux bienfaits de la soi-disant civilisation en dehors du christianisme :

« Pendant les premières années de l'occupation, les Nubiens agirent sans scrupule dans le pays : il existe encore des traces d'importants villages et de grandes étendues de terrains ci-devant cultivés où règne maintenant une désolation complète. Des milliers d'adolescents

(1) T. L. p. 190.

Digitized by Google

et de jeunes filles furent enlevés pour servir comme esclaves dans de lointains pays; semblables au parvenu qui croit sa richesse nouvellement acquise inépuisable, les Nubins jugèrent que la production du pays ne tarirait jamais. Ils festoyèrent comme des singes dans les champs de Saka et de Gedaref Mais insensiblement ils apprirent que la valeur durable des possessions acquises dépend principalement de la main-d'œuvre dont ils peuvent disposer ; et ils finirent par comprendre que c'était par les mains des indigènes que leurs blés devaient être cultivés et leurs marchandises transportées. (1) »

« En attendant, la population a diminué de deux tiers au moins Le peuple qu'on détruit de cette manière exerce un ou deux métiers remarquable, qui permettent d'affirmer qu'il a plus de culture qu'on n'en trouve d'habitude parmi les sauvages. Il travaille habilement le fer, qui abonde dans le pays. — Nous disons *habilement*, eu égard à l'insuffisance des outils. Avec leur soufflet grossier et un marteau, lequel d'ordinaire n'est qu'un caillou rond (quelquefois une petite pyramide en fer sans manche), sur une enclume de gneiss ou de granit, avec une paire de petits ciseaux ordinaires et une paire de pincettes faite avec un simple morceau de bois fendu par le milieu, ils réussissent à confectionner des objets qui pourraient soutenir la comparaison avec le travail d'un forgeron Anglais. » (2)

Les Niams-Niams et les Monbuttous, les deux nations les plus au midi, au point de vue géographique, que visita le Dr Schweinfürth, ont une grande supériorité de culture morale sur les autres tribus. Les Niams-Niams nous étaient déjà connus par le long séjour que fit parmi eux le voyageur italien Piaggia. C'est un peuple de chasseurs, qui abandonnent l'agriculture à leurs femmes, dont la modestie relative est fort louée par le Dr Schweinfürth. Les femmes sont très-appréciées et sincèrement aimées de leurs maris, qui sont prêts à tous les sacrifices imaginables dès qu'il s'agit de racheter celles qui tombent aux mains des ennemis ou des chasseurs d'esclaves. Les Niams-Niams sont de vaillants guerriers et quelques échantillons de leur industrie, tels qu'ils sont représentés dans le livre du Dr Schweinfürth, leur font honneur et sont presque beaux. Mais ces sauvages « éclairés » se livrent au cannibalisme. Piaggia dit ne rien avoir vu de tout cela pendant l'année qu'il passa parmi eux; mais il vécut avec la meilleure partie de la nation et ne connaissait rien de l'autre. Il y a des Niams-Niams qui ont cette coutume en abomination, mais tous n'en pensent pas de même.

« Jugeant d'après ce que j'ai vu et entendu, dit le voyageur, j'affirme sans hésiter que les Niams-Niams sont anthropophages ; ils ne font pas mystère de leurs penchants cruels ; ils portent ostensiblement les dents de leurs victimes en collier autour de leur cou et ornent les poteaux érigés devant leurs maisons pour l'exposition de leurs trophées, les crânes de ceux qu'ils viennent de dévorer. On vend partout la graisse humaine. On prétend que cette graisse absorbée en grande quantité produit un effet

(1) T. L. 260.
(2) T. L. p. 277.

Digitized by Google

enivrant; quoique ce fait m'ait été affirmé plusieurs fois, je n'ai jamais su découvrir sur quoi se fonde cette étrange conviction. » (1)

Plus loin le Dr Schweinfürth raconte la disparition de trois de ses serviteurs Bongos, indubitablement capturés et dévorés par les Niams-Niams : on apporta leurs crânes au Dr Schweinfürth connu pour collectionner de semblables curiosités : ils se trouvent maintenant au musée de Berlin. Ensuite, il raconte une attaque contre la tribu des Babuchurs, organisée, nous regrettons de le dire, par son patron et amphitryon, un des marchands de Khartoum. Cette fois-ci, leurs alliés les Niams-Niams y prirent part pour leur propre compte. Ils disposèrent de la manière suivante des femmes dont ils se rendirent maîtres : les plus jeunes furent destinées à leur intérieur, celles qui étaient entre deux âges à l'agriculture et les vieilles à la chaudière ! Mais rien ne donne une idée de leur barbarie, comme la scène décrite ci-après : « Quelques jours après l'invasion du pays des Babuchur, je fus témoin d'une scène qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Tout en me promenant, j'arrivai près d'une ferme indigène; devant la première cabane une vieille femme entourée de garçons et de filles s'occupait à couper des courges et à les préparer pour le repas; sur la porte de la cabane en face un homme jouait tranquillement de la mandoline. Entre les deux habitations une nappe était étendue par terre sur laquelle un enfant nouveau-né exposé aux rayons brûlants du soleil vagissait faiblement. Je ne pense pas qu'il eût plus d'un jour. En réponse à mes questions, j'appris que c'était l'enfant d'une esclave qui avait été capturée pendant la dernière invasion; emmenée dans de lointains pays, elle fut obligée d'abandonner son enfant parce que les soins qu'il réclamait auraient entravé son service. Le malheureux petit être, condamné à une existence aussi éphémère, était destiné à former un plat délicat, et le groupe sauvage vaquait tranquillement à ses occupations habituelles en attendant que la pauvre créature eût rendu le dernier soupir, et fût jetée dans la chaudière bouillante. » (2)

Tels sont les Niams-Niams, une des races les plus favorisées de l'Afrique. Maintenant passons aux Monbuttous plus puissants, plus instruits, plus richement doués que leurs voisins.

Le pays des Monbuttous nous apparaît comme un Eden sur la terre. Le sol légèrement accidenté est couvert de bosquets de bananiers: des palmiers d'une beauté incomparable et d'autres rois des forêts couvrent de leur gloire cette scène ravissante; au bord des rivières s'étendent des prés verdoyants, tandis que de doux ombrages abritent

(1) T. II. p. 18.
(2) II, 224.

Digitized by Google

de poétiques cabanes. L'élévation du sol est de deux mille cinq cents à deux mille huit cents pieds au dessus du niveau de la mer; il y a tantôt des dépressions de terrain où se forment les ruisseaux, tantôt de légers monticules, qui s'élèvent graduellement jusqu'à quelques centaines de pieds de hauteur. En général, le terrain est de meilleure qualité que la partie orientale du pays des Niams-Niams.

Parmi les formations les plus récentes et même encore en voie de construction, le minerai de marais ferrugineux se trouve répandu sur tout le territoire des Monbuttous, et s'étend même considérablement jusqu'au Midi, de sorte que la terre rouge apparaît presque généralement dans la plus grande partie des pays montagneux de l'Afrique centrale. A raison de l'accumulation croissante de la population, il a été nécessaire de faire des éclaircies dans les bosquets de bananiers, et de favoriser la culture du maïs et de la canne à sucre. Même dans les vallées profondes, les arbres s'élèvent à une telle hauteur et ont une si grande ampleur, qu'ils ne sont surpassés par rien de ce que l'on trouve dans les parties accidentées du Nord. A l'ombre imposante de ces géants grandissent encore d'autres arbres lesquels s'élevant les uns au-dessus des autres entremêlent étrangement leur feuillage. (1)

Le Dr Schweinfürth évalue les Monbuttous à un million d'habitants. Ils cultivent principalement le bananier, le manioc ou cassave, la pomme de terre, l'igname, la terre-noix ou arachide, la canne à sucre et le tabac de Virginie, lequel tout en étant importé de l'Amérique, se trouve maintenant dans toute l'Afrique centrale. Ils élèvent peu de bétail, la chasse leur fournissant de la viande en abondance; ils ont aussi beaucoup de volaille.

« L'emploi de la graisse humaine, continue le Docteur, est général parmi eux, ce qui nous amène à dire jusqu'où s'élève leur talent culinaire. De toutes les tribus connues de l'Afrique ce sont les Monbuttous qui pratiquent le cannibalisme le plus prononcé. Entourés de toutes parts de peuplades plus noires qu'eux-mêmes et inférieures en instruction, ils les tiennent en profond mépris, et les exploitent en leur faisant la guerre et en les pillant, ce qui leur rapporte le butin le plus convoité, savoir des victimes humaines. Les cadavres de tous ceux qui tombent dans le combat sont partagés sur le champ de bataille, séchés et ainsi préparés au transport jusqu'aux domiciles des conquérants. Ils chassent leurs prisonniers sans pitié devant eux, comme les bouchers mènent les brebis à la boucherie et ceux-ci sont mis en réserve pour être à leur tour victimes d'une horrible et écœurante voracité. Pendant notre séjour à

(1) T. . p. 86.

Digitized by Google

la cour du roi Munza, le bruit était généralement répandu, qu'on sacrifiait presque journellement, quelque petit enfant, pour fournir son repas.» (1) Il arriva deux fois au docteur de surprendre les indigènes préparant ou séchant de la chair humaine pour leur nourriture. C'était accidentel, car le roi lui assura, que l'ordre avait été donné de pratiquer le cannibalisme en secret pendant le séjour des Nubiens et du Dr Schweinfürth dans le pays. Malgré tout cela, la cour du roi Munza est la fleur des pois de la civilisation africaine. Le Dr Schweinfürth le représente comme un héros, mais il ressemble plutôt à un despote dans son palais immense construit avec art et magnificence, et dans lequel il harangue tantôt ses sujets, tantôt danse comme un fou pendant des heures entières devant ses nombreuses femmes toutes soigneusement peintes et tatouées en l'honneur d'un spectacle aussi solennel. Mais nous engageons nos lecteurs à faire eux-mêmes connaissance avec le César Monbuttou, et si le cannibalisme de ses sujets soigneusement élevés leur semble révoltant, ils peuvent se demander si l'élégant Darwinisme à la mode de nos jours n'établit pas une base logique sur laquelle quelques philosophes européens pourront introduire la pratique d'utiliser les cadavres.

Vers la fin de son second volume, le Dr Schweinfürth soulève le voile qui couvre un autre grand crime contre nature qu'on commet universellement en Afrique : le commerce des esclaves. Pendant son premier voyage, il visita tous les grands marchés, le Caire, Sioult, Djiddah, Suakin, Alatammaen Gallabat, Khartoum, et Berber. Ces endroits ne sont que les débouchés ; les sources de ce commerce infâme se trouvent dans les pays situés au midi de Darfour et de Kardofan qu'il visita pendant son second voyage.

« J'ai vu, dit-il, de grandes étendues de terrain dans le Dar Feetet transformés en déserts, simplement parce que toutes les jeunes filles avaient été enlevées. » Et encore : « En approchant du district de Wod Shellay, nous aperçumes d'innombrables masses de points noirs se détachant sur le sable vivement coloré. C'étaient tous des esclaves ! La route de Kardofan à l'orient coupait le pays en deux, et n'était pas gardée; à l'endroit où nous nous trouvions maintenant, les caravanes passent la rivière, pour se rendre au grand dépôt à Mussalemich. » Le Dr Schweinfürth estime le nombre de vingt-cinq mille esclaves enlevés annuellement par les marchands comme bien au-dessous de la vérité. Ces malheureux sont expédiés vers l'Orient. Quoique M. Schweinfürth soit d'avis qu'il est plus difficile de garder les frontières du désert que

(1) T. II. p. 90.

Digitized by Google

de surveiller la côte, il pense qu'on pourrait faire beaucoup en établissant un cordon d'inspection le long de la vallée du Nil, et en plaçant quelques vaisseaux en observation dans la mer Rouge. Cette dernière mesure mettrait un terme à quelques-uns des marchés énumérés plus haut.

Combien nos tentatives pour supprimer le trafic des esclaves en Afrique semblent futiles en présence de la réalité! On a presqu'entièrement réussi à supprimer ce commerce au-delà de l'Atlantique, et voilà qu'il nous brave ouvertement, dans des proportions gigantesques en Orient!

Le Dr Schweinfürth propose des remèdes qui dans un certain sens sont assez complets. Ils comprennent l'administration du pays par les Européens, la fondation d'États expressément organisés pour la défense des indigènes, et une nombreuse immigration de Chinois pour subvenir au travail manuel. Le Dr Schweinfürth n'a pas tort de se méfier du gouvernement égyptien, lequel, s'il a la bonne volonté de mettre fin au commerce des esclaves, n'en possède certainement pas les moyens. Mais aussi comment prendrait-il à cœur la suppression de l'esclavage? Il sait à peine faire la distinction entre l'institution elle-même et les moyens par lesquels on pourrait remplacer ses victimes. Tout véritable Turc doit considérer la suppression du trafic des esclaves comme une absurdité des nations franques qu'il ne se permet pas de ridiculiser publiquement, mais dont il rit en secret. Ces mêmes nations franques, au moins la majorité, ne retiennent-elles pas, au moyen de la conscription, dans une « servitude involontaire », des milliers d'hommes, victimes vivantes des armées permanentes?

Que sont nos gouvernements d'Europe, lesquels ajoutent à la règle généralement adoptée quelques embellissements de leur crû, en incorporant de force les étudiants en théologie et les membres des communautés religieuses dans les rangs de leurs armés — que sont-ils, si ce n'est des traficants d'esclaves en grand? Qui des deux a le meilleur sort, ou bien de l'esclave noir, qui, peut-être malgré lui, finit par mener une existence agréablement oisive au Caire ou à Alep, ou du conscrit blanc qui, arraché à sa famille ou à ses études théologiques, doit apprendre à envoyer ses frères dans un autre monde au moyen de la bayonnette ou du fusil à aiguille, en courant le même risque? Nous ne pouvons nous imaginer un véritable Oriental entrant réellement dans les idées européennes sur l'esclavage; tant que le Turc sera Turc, il n'aidera jamais de bon cœur les Francs à abolir ce qu'il ne condamne pas et dont il profite.

Digitized by Google

On pourrait répandre quelque bien, en créant, non pas des États, mais des villes aussi grandes que Khartoum, de distance en distance, jusqu'au sud; des villes qui pourraient servir de quartier général aux travaux des missionnaires et d'autres pionniers de la civilisation, et seraient assez puissantes pour se défendre elles-mêmes et protéger les indigènes qui pourraient y former des établissements semblables aux « Réductions », en temps de guerre entre indigènes. Si nous considérons le sort habituel de ces établissements sous des gouvernements nominalement chrétiens, nous nous demandons s'ils ne prospéreraient pas davantage sous l'œil du Khédive ou des agents de la Porte. La principale difficulté serait de maintenir l'ordre parmi les Européens qui pourraient s'y établir, ou de les éloigner tout-à-fait. Nous ne voyons pas pourquoi les indigènes ne seraient pas capables, sous une bonne direction, de développer par eux-mêmes les immenses ressources de l'intérieur de l'Afrique, sans le secours douteux des Chinois. Deux choses sont certaines, quoi que puissent en penser le Dr Schweinfürth et d'autres qui partagent son opinion. La première est que le plus grand changement nécessaire pour transformer et améliorer l'état moral de l'Afrique, soit au point de vue social, soit au point de vue religieux, est la destruction de l'Islamisme : il est difficile de dire lequel des deux plus grands continents de l'ancien monde adresse à Dieu les supplications les plus ferventes à ce sujet.

C'est à l'Islamisme que ces deux continents doivent la condition actuelle de leurs enfants. L'Islamisme ne régne pas, sans doute, sur toute l'Asie, ou sur toute l'Afrique; mais il entrave, depuis plus de mille ans, la seule influence civilisatrice qui agit sur la terre.

Jusqu'à la découverte de l'Amérique et de la route de l'Asie par le cap de Bonne-Espérance, l'Europe chrétienne était pour ainsi dire enfermée dans un coin du monde fermé par l'odieuse barrière des pays musulmans, et maintenant encore, aucun désert du monde si aride ou inhospitalier qu'il soit, ne peut être comparé à la désolation morale et intellectuelle qui s'offre aux regards, dès que l'Islamisme y apparaît. Quant au fléau particulier de l'esclavage et du trafic des esclaves, où vont toutes ces centaines de milliers d'esclaves, que le Dr Schweinfürth a vu couvrir les sables à l'orient de la vallée du Nil, si ce n'est au pays des Musulmans?

La seconde question également claire est, que, le Christianisme peut seul civiliser l'Afrique. Si tout est mis en œuvre pour la suppression du commerce des esclaves et la culture du sol, mais la seule arme de la religion laissée de côté, les innombrables nations de l'Afrique centrale

Digitized by Google

disparaîtront graduellement dans les luttes intestines ou devant l'immigration du dehors, condamnant quelques-uns des plus riches pays du monde à n'être jamais habités par une nation civilisée ou bien à être occupés par des étrangers comme le fut l'Amérique.

Espérons qu'aucune de ces deux alternatives ne se réalisera. L'histoire de l'Afrique est insignifiante dans les annales du monde. Elle a été jusqu'au dernier moment à l'arrière-plan : son rôle dans le grand drame de la race humaine a été retardé. Mais son heure viendra, elle est peut-être même déjà proche. Le cours des événements peut lever la grande malédiction qui l'a enchaînée depuis si longtemps dans les ténèbres ; et les nouveaux Apôtres porteront bientôt la Bonne-Nouvelle dans les magnifiques régions de la Zône centrale, que les voyageurs modernes ont tant contribué à découvrir.

(Traduit de l'anglais du *Month*.)

Digitized by Google

LA CONFÉRENCE DE BRUXELLES.

FIN. (1)

III.

Le projet russe ne fut guère connu dans le public avant la fin du mois de juin. Il n'est pas besoin de dire qu'il produisit partout une impression fâcheuse, et que la presse des divers pays fut à peu près unanime à le condamner. Il rencontra à peine, en dehors de la Russie et de l'Allemagne, quelque rare et timide défenseur.

En France, il n'y eut qu'une voix. Le projet sanctionnait comme des principes du droit international, un grand nombre de pratiques prussiennes de la dernière guerre. On en conclut naturellement que le prince Gortchakoff n'était que le prête-nom du chancelier allemand. Il est vrai que certaines dispositions de l'œuvre russe donnaient de la vraisemblance à ces suppositions. Le projet entier semblait n'avoir d'autre but que de donner une sanction légale à la guerre de conquête. On remarqua que ses articles étaient combinés de manière à assurer tous les avantages à celui des deux belligérants qui serait prêt le premier, et à paralyser ensuite les moyens de résistance du vaincu. On signalait comme particulièrement odieuses les clauses relatives au serment des fonctionnaires et des habitants du pays occupé, celles qui donnaient à l'envahisseur la faculté de lever les contributions les plus lourdes à son bon plaisir, enfin et surtout la condamnation sommaire des corps francs. Toutes ces dispositions, réminiscences de la guerre de 1870, attestaient aux yeux des Français l'initiative de l'ennemi implacable et devenu déjà légendaire de toute restauration française. Les journaux officieux n'avaient pas des appréciations différentes. On alla jusqu'à déclarer que la France devait à son honneur de refuser absolument toute participation au congrès.

Presque seul dans la presse de Paris, le *Journal des Débats* approuva hautement le projet. M. de Molinari devait bien, en effet, faire honneur aux théories développées par lui dans sa préface du livre de M. Bluntschli. Il prétendit trouver dans ce code des principes absolument conformes à l'intérêt bien entendu des belligérants. Toutefois, lui aussi faisait des réserves à propos du serment des fonctionnaires en pays

(1) Voir la livraison de novembre.

Digitized by Google

conquis, et du droit de réquisitionner qu'il trouvait trop étendu et trop rigoureux.

Dans les petits états, l'émotion n'était pas moins grande. Si le spectre de l'intervention prussienne qu'on évoque à tout propos en France, arrêtait moins l'attention publique, la presse s'exprimait avec une égale sévérité sur les restrictions dangereuses apportées par le projet de *Réglement* aux droits de la légitime défense. On jugeait aussi que l'adoption du projet aurait pour conséquence inévitable de mettre les faibles à la merci des grandes puissances, en organisant la guerre au profit exclusif de ces dernières. En Belgique, une longue polémique s'engagea entre différents journaux sur la question de savoir si la neutralité perpétuelle autorisait le gouvernement à prendre part à une assemblée, qui allait discuter toutes les pratiques de la guerre et l'invasion.

La presse allemande prit, cela va de soi, la défense d'un projet qui lui donnait raison dans les nombreuses controverses qu'elle avait soutenues pour justifier la conduite des armées nationales en 1870. Mais cette approbation ne fut ni unanime, ni exempte de critique. Un organe important du parti national-libéral s'aventura même à une appréciation scientifique du projet qui mérite d'être relevée. Tout en reconnaissant que l'auteur s'était efforcé de formuler en articles de loi les pratiques militaires prussiennes, il lui reprocha d'aller beaucoup plus loin. Le principe d'après lequel l'occupation militaire suspend *ipso facto* l'autorité du souverain légitime dans le pays conquis, était signalé comme une nouveauté. Le même journal fit une autre remarque très juste, que j'ai trouvée d'ailleurs dans les journaux français. Les restrictions apportées aux droits du belligérant vainqueur, auquel on permet tout ce qu'exigent les nécessités de la guerre, ne sortent pas du domaine de la conscience. Elles ne formulent que des règles qui obligent moralement, mais dépourvues de la sanction extérieure que doivent avoir des actes publics. Elles ne s'élèvent donc pas au dessus d'un sentimentalisme politique nécessairement stérile. C'est là une des critiques les plus sérieuses qu'on puisse adresser au projet russe.

Nulle part, le projet de *Réglement* ne suscita une répugnance plus vive qu'en Angleterre. Déjà avant la publication de ce document, sur la simple nouvelle du congrès, on avait dressé l'oreille. La presse accueillit avec une défiance extrême des ouvertures qui venaient de la Russie, puissance politiquement peu populaire de l'autre côté du détroit. Toutes les tentatives de réformer le droit des gens rencontrent auprès des Anglais une très-médiocre sympathie. Le congrès de Paris, le dernier qui se soit occupé de ces questions, a laissé chez eux de mauvais

Digitized by Google

souvenirs et donné lieu à de fréquentes et nombreuses protestations. L'opinion s'accrédita immédiatement que la Russie allait proposer une réforme du droit maritime, la suppression de la propriété privée sur mer. Or, en cette matière, il n'y a qu'un sentiment chez les Anglais. Tout abandon des pratiques actuelles de la guerre navale leur paraîtrait une cause de décadence et même de ruine pour leur puissance maritime, qui est le plus solide fondement de leur grandeur politique.

Il serait difficile de dire sur quel fondement on avait répandu ce bruit. La publication du projet du *Réglement*, où toutes les questions concernant les droits des belligérants sur mer étaient soigneusement omises, ne parvint même pas à déraciner cette idée, qui chez tous les Anglais, était devenue une conviction profonde. D'ailleurs, aussitôt que les articles relatifs à la guerre continentale furent connus, l'opinion se montra moins favorable encore à l'entreprise russe. Comme sur le continent, on désapprouva hautement les clauses si dures qui, dans le cas d'invasion, accordaient tous les droits au vainqueur, et faisaient peser toutes les charges sur les habitants du pays occupé.

En Angleterre, lorsque l'opinion publique est saisie d'une question qui la passionne, elle sait agir avec vigueur et organiser un mouvement qui arrive vite aux régions gouvernementales. Dès le 18 juin, le cabinet fut interpellé aux deux chambres, mais un débat parlementaire était prématuré. Le gouvernement répondit qu'il n'avait pris aucune décision.

Peu après, les pétitions commencèrent à prendre le chemin de la chambre des communes. L'agitation gagnait les districts manufacturiers et commerçants de Birmingham et de Manchester, dont l'opinion pèse beaucoup dans les décisions de tout ministère. Des meetings se tinrent pour détourner le gouvernement de prendre part au congrès, pour signaler « les dangers » que cette participation ferait courir à la puissance maritime de l'Angleterre. Des hommes politiques importants de tous les partis exprimaient hautement leurs craintes, et appuyaient ces démonstrations.

Quelle que fût l'opinion du cabinet de M. Disraeli, il ne lui était pas possible d'adopter une ligne de conduite en désaccord avec un sentiment national aussi énergiquement exprimé. Le 3 juillet, mis à la chambre haute en demeure de s'expliquer, Lord Derby répondit à une interpellation du comte Denbigh, et il le fit en termes absolument dépouillés de circonlocution diplomatique. Tous les gouvernements de l'Europe, dit-il, avaient accepté l'invitation de se rendre au congrès. Le cabinet de Londres, après avoir attendu le plus tard possible, n'avait pas cru devoir rester dans l'abstention et l'isolement, puisqu'on le con-

Digitized by Google

viait à une œuvre d'humanité. Il allait donc accepter, mais avec de grandes réserves : refus d'entrer en discussion sur les principes du droit des gens généralement admis, au sujet des relations des belligérants entre eux ; exclusion formelle de toute question de droit maritime. Sous ces conditions, qui devaient être expressément acceptées par la Russie, l'Angleterre enverrait au congrès un représentant chargé d'assister aux débats et d'en rendre fidèlement compte, mais sans rien faire de plus.

Le chef du Foreign Office promit en même temps une communication prochaine des documents diplomatiques. Il tint parole, et il a soulevé un coin du voile qui couvrait les négociations des divers cabinets au sujet du congrès.

Nous puisons dans ces documents un renseignement curieux. Tous les cabinets se tenaient au début dans une réserve extrême; au dehors, il ne transpirait rien de leurs intentions. La presse, le projet russe en main, se livrait à mille commentaires sur le refus des uns, l'abstention des autres, les répugnances de tous.

A Paris, on allait jusqu'à dire que la France n'enverrait pas de représentants, que l'Italie désirait suivre son exemple. Et cependant, il résulte de la correspondance anglaise que tous les cabinets, sauf celui de Saint-James, avaient accepté avant la fin de juin. La réponse du duc Decazes, telle qu'elle est consignée dans un rapport de Lord Lyons, est caractéristique; elle donne le ton de toutes les autres : le ministre des affaires étrangères de France n'avait pas hésité à accepter une proposition à laquelle l'empereur Alexandre attachait un intérêt personnel. Il en était de même au Quirinal.

Ainsi, le désir de plaire à la Russie avait poussé tous les grands états à accepter, sans examen préalable, la discussion en conférence d'un projet dont ils n'avaient pu calculer encore toutes les conséquences. Je ne parle pas des petits états, dont la liberté d'action devient de plus en plus précaire; mais on se demande dans quel esprit et avec quelles dispositions les grandes puissances elles-mêmes se seraient rendues au congrès, si l'Angleterre n'avait pas porté les hésitations et les défiances de l'opinion sur le terrain diplomatique.

Dès le lendemain de l'interpellation de Lord Denbigh, le comte de Derby envoyait à Saint-Pétersbourg une dépêche conçue dans le sens qu'il avait indiqué à la chambre des Lords, écrite avec une précision qui allait droit au but, et dont les documents diplomatiques offrent peu d'exemples. Tout en s'associant au désir exprimé par l'empereur Alexandre, de chercher à adoucir les maux de la guerre, « le gouvernement

Digitized by Google

» de S. M. Britannique n'est pas convaincu, dit-il, de la nécessité » pratique d'établir des règlements pour la direction des chefs » d'armées en campagne, et il ne peut s'empêcher de craindre, » qu'à moins d'observer une prudence extrême dans les délibérations, » l'examen en conférence d'un projet de cette nature, ne provoque » dans les circonstances actuelles des dissentiments, et n'amène des ré- » criminations entre les délégués chargés de prendre part à ces dis- » cussions. » Il ajoute qu'il ne se rend pas bien compte du but que l'on se propose d'assigner à la conférence. Toutefois, il ne voudrait pas rester à l'écart et s'abstenir d'une réunion qui aurait pour objet de prévenir certaines souffrances superflues dans la conduite des opérations militaires sur terre. Il serait disposé à y prendre part dans ces limites, mais toute extension des attributions de la conférence lui semblerait une mesure fatale. La dépêche se termine en demandant l'assurance formelle que les questions indiquées dans le discours de Lord Derby seraient exclues du programme.

En présence d'une mise en demeure aussi catégorique, venant de l'Angleterre, il devenait évident que le succès de l'entreprise russe dépendait d'une réponse affirmative de la chancellerie de St-Pétersbourg. Quelle autorité le congrès aurait-il eue, s'il avait dû se réunir contre le gré du gouvernement britannique et des adhérents que celui-ci aurait réussi à entraîner dans la voie de l'abstention ? Pour donner plus de poids à sa démarche, Lord Derby adressa le même jour une circulaire à tous les cabinets invités à la conférence pour leur demander s'ils permettraient à leurs délégués de discuter directement ou indirectement des questions relatives à la guerre navale et aux règles maritimes du droit des gens.

On le voit, le cabinet de Londres prenait ses précautions. L'opinion publique lui en sut gré : et malgré les expressions de mécontentement de quelques irréconciliables, elle s'apaisa et se déclara satisfaite.

La réponse de St-Pétersbourg ne se fit pas attendre. Elle ne pouvait qu'être affirmative. M. de Westmann déclara que le projet soumis aux puissances servirait seul de base aux délibérations de la conférence ; qu'il ne s'agirait en aucun cas des questions maritimes, ni des principes reconnus du droit des gens ; que la conférence ne pouvait avoir des résultats pratiques qu'à la suite d'une adhésion générale ; enfin que tous les gouvernements seraient toujours en mesure de formuler des réserves et d'exclure les points contraires à leurs vues.

Nous verrons bientôt comment la conférence elle-même entendit et mit en pratique cette dernière concession.

Digitized by Google

Tous les cabinets répondirent dans le même sens à la circulaire anglaise, et après avoir reçu ses apaisements, le Foreign Office décida l'envoi d'un délégué, qui ne serait pas muni des pouvoirs d'un plénipotentiaire, et se bornerait à suivre les débats. On n'en crut pas moins devoir réserver encore toute la liberté d'action du gouvernement britannique. Il est remarquable que cette nouvelle circulaire ne fut adressée aux agents diplomatiques anglais que le 25 juillet, deux jours avant la date fixée pour l'ouverture du congrès.

La correspondance diplomatique publiée à Londres, la seule dont nous soyons encore en possession, ne nous donne que peu de détails sur l'attitude des divers cabinets. Ils répondirent à Londres en donnant simplement les assurances demandées. La chancellerie allemande, à la différence de toutes les autres, se référa à la décision prise par le cabinet de St-Pétersbourg. Faut-il y voir l'intention d'affirmer une communauté de vue complète, ou bien est-ce un indice venant confirmer les suppositions de la presse française, qui ne cessait d'attribuer au prince de Bismarck une initiative secrète dans cette affaire et même la paternité du projet russe? En tout cas, l'indice serait léger, et si les affirmations françaises étaient exactes, il faut reconnaître que le cabinet de Berlin manœuvra avec une habileté consommée, et cacha avec un soin jaloux une intervention, qui eût été de nature à accroître les défiances, et peut-être à faire échouer toute l'entreprise. La presse officieuse allemande se montra comme toujours pleine de déférence pour un gouvernement qu'elle a grand intérêt à ménager, mais elle s'abstint avec soin de ce zèle exagéré et maladroit, dont elle fait preuve tous les jours. L'attention ne fut donc pas attirée de ce côté. Cependant, il était facile de constater partout, même parmi ceux qui appréciaient avec modération et sang-froid la conduite de l'Allemagne dans cette affaire, une tendance involontaire à appliquer l'axiome: *is fecit cui prodest*. En définitive, tous les raisonnements de la presse française ne reposaient pas sur autre chose.

Quoiqu'il en soit, les cabinets observèrent sans exception la plus grande réserve pendant les quelques semaines qui s'écoulèrent encore jusqu'à la réunion du congrès. Notons en passant que la Suisse annonça l'intention de profiter de cette occasion pour obtenir la ratification des articles additionnels à la conférence de Genève, élaborés en 1868, que l'Allemagne refusait obstinément d'accepter, et dont le gouvernement helvétique semble avoir fait une cause nationale.

Les démarches de l'Angleterre et la réponse de la Russie, en atténuant par avance la portée du congrès, et en laissant la porte ouverte

Digitized by Google

à toutes les restrictions possibles, dûrent soulager singulièrement les états qui voyaient la réunion de Bruxelles avec une certaine appréhension. Il devenait certain que tous les délégués arriveraient avec des réserves. Interpellé, lors de la discussion de son budget à l'assemblée nationale, le duc Decazes répondit que les délégués français seraient « autorisés à prendre part aux délibérations, à donner » leur adhésion sur certaines questions, à opposer sur d'autres » un refus énergique, sur d'autres encore à entrer en discussion ou » en négociations, mais le tout *ad referendum*, c'est-à-dire sous » la double condition de l'approbation ultérieure du gouvernement, et » de la ratification de l'assemblée nationale. »

Un point paraît avoir suscité dans les divers cabinets d'assez longues hésitations. Au début, ils ne savaient pas quels plénipotentiaires envoyer. L'Angleterre penchait pour des délégués militaires, et plusieurs autres états annonçaient l'intention de suivre son exemple. On paraissait peu favorable à une représentation diplomatique, et cela se comprend sans peine. Les militaires auraient discuté les questions spéciales à un point de vue exclusivement technique. Les diplomates auraient donné à la conférence un caractère politique : en les envoyant, on avouait à demi que les travaux devaient aboutir à une convention, qu'eux seuls sont en mesure de rédiger. La plupart des cabinets finirent cependant par se décider pour une représentation mixte, en considération sans doute de la nature politique des matières qui allaient être traitées. Peut-être craignait-on que, trois années à peine après la guerre franco-allemande, les militaires n'eussent l'humeur trop susceptible et la main trop près de l'épée? L'Allemagne, qui paraissait d'abord n'attacher qu'une médiocre attention au congrès, s'y fit représenter au dernier moment par *cinq* délégués, tandis que les Russes eux-mêmes, auteurs et défenseurs naturels du projet, étaient au nombre de deux seulement. Est-ce là encore l'un de ces indices dont j'ai parlé plus haut?

IV.

Le 27 juillet, à une heure, les plénipotentiaires, ou les *délégués*, comme ils se sont eux-mêmes qualifiés au cours du débat, se réunissaient dans les salons de l'hôtel du Ministère des affaires étrangères à Bruxelles. Ils y furent reçus par le comte d'Aspremont-Lynden. Après leur avoir souhaité la bienvenue et présenté, selon l'usage, M. de Borchgrave, fonctionnaire de son département chargé de la rédaction

Digitized by Google

des protocoles, le Ministre se retira, laissant l'assemblée s'occuper de l'objet de sa mission, ainsi que l'annonça le lendemain, avec une discrétion toute diplomatique, le *Moniteur belge*, en rendant compte de la séance d'ouverture.

Treize états européens étaient représentés par des militaires de grade supérieur, des diplomates, quelques hauts fonctionnaires et jurisconsultes. Parmi ces délégués, auxquels vinrent se joindre plus tard ceux du Portugal et de la Turquie, il y avait peu de noms ayant une notoriété européenne. La Russie avait envoyé le baron Jomini, fils du célèbre général de ce nom, conseiller privé, directeur au ministère des affaires étrangères, et le général de Leer, professeur à l'académie militaire de St-Pétersbourg. La Suisse avait choisi le colonel fédéral Hammer, son ministre à Berlin ; la Suède, le colonel Staaff, attaché militaire à la légation suédoise à Paris, connu pour avoir largement contribué à la confection de la convention de Genève de 1864. L'Allemagne seule comptait cinq représentants : le général-major de Voigts-Rhetz, directeur au ministère de la guerre, commissaire du gouvernement au parlement impérial et qui avait commandé la place de Versailles pendant le siége de Paris. Il était assisté de délégués de chacun des États secondaires importants de l'empire, la Bavière, la Prusse, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade. Parmi eux, brillait l'inévitable docteur Bluntschli, dont nos lecteurs ont déjà fait la connaissance. La France, l'Autriche l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne avaient choisi leur ministre à Bruxelles, aidé d'un général ou d'un colonel. Un amiral espagnol se trouvait comme égaré dans la conférence, d'où les questions maritimes devaient être absolument exclues. Enfin le baron Lambermont, sécrétaire général du département des affaires étrangères, M. C. Faider, procureur général à la cour de cassation, et le colonel Mockel, chef du cabinet du ministre de la guerre, avaient reçu la mission de défendre au sein de l'assemblée les intérêts de la Belgique. Les premières séances furent consacrées à l'organisation de la conférence et au réglement de ses travaux. Sur la proposition du baron Lambermont, qui avait sagement décliné, au nom de son gouvernement, le délicat et périlleux honneur de conduire les débats d'un congrès que la Belgique n'avait pas convoqué, la présidence fut déférée au premier plénipotentiaire russe, le baron Jomini. Après la vérification des pouvoirs, une discussion assez confuse s'engagea sur l'opportunité de nommer une ou plusieurs commissions, chargées de la discussion préalable des propositions soumises à l'assemblée. C'était la marche naturellement indiquée, et suivie par toute assemblée législative, qui doit élaborer un projet de loi. On finit par

Digitized by Google

se décider pour une seule commission composée d'un délégué de chaque pays; ses délibérations devaient être soumises à l'assemblée plénière, qui adopterait définitivement les propositions qu'elle allait étudier. En réalité, c'est dans la commission que se fit tout le travail de la conférence.

Plusieurs questions importantes furent cependant posées et résolues dans les premières séances plénières. Il s'agissait, en effet, de déterminer exactement quelle était la mission de la conférence. Le baron Jomini se chargea de ce soin. En prenant possession du fauteuil, il donna, en guise d'introduction, lecture des *instructions* qu'il avait reçues de son gouvernement. Ce petit discours devait présenter le projet de *règlement* à la conférence. Il expliquait par quelques considérations générales assez vagues sur la nature de la guerre, sur ses exigences et celles de l'humanité, l'idée qui avait donné naissance à la convocation du congrès et le but que poursuivait l'empereur Alexandre en demandant sa réunion. Les déclarations de la fin sont plus nettes. « Le projet soumis à la con-» férence n'est que le point de départ, la base des délibérations; c'est un » simple questionnaire indiquant les questions à résoudre et les solutions » proposées par le gouvernement russe. » Mais en même temps, il était prescrit aux délégués du Czar de se tenir strictement à ce programme et de n'en point sortir sans avoir pris les ordres de l'empereur.

Au début de la seconde séance, M. Jomini insista sur ce point; il invita la conférence à se tenir au programme proposé, c'est-à-dire au projet russe, et à ne pas admettre les questions nouvelles, sur lesquelles l'accord ne pourrait vraisemblablement pas s'établir.

Une pensée de conciliation semblait donc avoir dicté les instructions des délégués russes. Cependant, il était impossible de n'y pas voir en même temps la volonté nette et accentuée d'arriver au but. On demandait à l'assemblée de résoudre les questions posées par le Czar, et point d'autres, et sur ce terrain, on devait s'efforcer d'arriver à un accord. On comptait donc que le travail aboutirait à un projet de traité, auquel n'aurait manqué que la signature des souverains pour en faire un acte international, revêtu de la force obligatoire des conventions les plus solennelles.

Ce caractère à la fois officiel et pratique du congrès était marqué encore par le soin que l'on apportait à n'admettre à la conférence que les délégués des gouvernements ayant reçu une invitation du cabinet de St-Pétersbourg. Sur la proposition du baron Jomini, on décida de n'accepter ni délégués de sociétés privées, ni particuliers, soit à titre de membres, soit même en qualité d'experts. Dans la troisième séance plénière, M. Jomini soumit de nouveau la question à l'assemblée à propos des délégués de plusieurs états américains et du Comte d'Houdetot. Mais

Digitized by Google

c'était uniquement par déférence pour ceux-ci, car, sur la proposition du président lui-même, il fut répondu aux uns et aux autres que les délégués ne voyaient aucune utilité à augmenter le nombre des membres de l'assemblée. Si les travaux aboutissaient au résultat désiré, les gouvernements américains pourraient toujours donner leur adhésion.

Il m'a paru nécessaire de noter la position que la Russie prenait au début, et de montrer les espérances qu'elle fondait sur la réunion, précisément parce que ces espérances furent promptement déçues. Nos lecteurs ne tarderont pas à s'en convaincre.

La commission, installée le lendemain de sa constitution, se mit activement à l'œuvre. Elle siégea dix-neuf fois consécutives, dans l'espace de moins d'un mois, et ne se sépara qu'après avoir soumis le projet russe à un examen attentif et laborieux d'où sortit un projet de déclaration, presque aussi étendu que l'œuvre première et que l'assemblée plénière adopta après une seconde lecture très-rapide, sans remettre en question aucun principe essentiel.

Au lieu de suivre le projet russe article par article, on décida de commencer par les clauses sur lesquelles l'accord paraissait facile à établir : les moyens de nuire à l'ennemi, les bombardements, les capitulations, les prisonniers, les blessés. On réservait pour la fin les questions relatives à la qualité de belligérant, aux droits de l'ennemi sur le territoire occupé, aux réquisitions. C'étaient les matières controversées, le terrain où, pour se servir des expressions du baron Jomini, on se trouverait placé entre les nécessités de la guerre et les aspirations de l'opinion publique.

Les chapitres « inoffensifs » soulevaient déjà plusieurs questions délicates et contenaient certaines prohibitions exhorbitantes. Il y avait là ample matière à divergence d'opinions. Aussi, dès l'abord, les avis contraires se firent-ils jour, et l'assemblée prit-elle la physionomie pleine d'intérêt et d'animation qu'elle conserva jusqu'à la fin. Sous une forme empreinte d'une courtoisie parfaite et d'une prudence toute diplomatique, on put deviner aisément des instructions très-arrêtées, qui se traduisirent, chez plusieurs délégués, par une fermeté d'attitude remarquable. Il s'établit ainsi dans l'assemblée deux courants, déjà bien accentués, lorsque la commission entama la discussion des clauses contestées.

Au début de la première séance du comité, les représentants de la Belgique et des Pays-Bas prirent position. M. de Lansberge annonça que ses instructions ne lui permettaient que de traiter les questions humanitaires, celles contenues dans le projet russe ou celles qu'on pourrait proposer relativement aux nations neutres. Pour tout le reste, il laissait

Digitized by Google

entendre que son gouvernement voulait se réserver une liberté complète de ne point approuver.

Le baron Lambermont fut plus explicite. Il alla droit au cœur de la question, et précisa sans détour les clauses auxquelles le gouvernement belge refusait absolument d'adhérer. Je citerai une partie de sa déclaration, parce qu'elle a eu un grand retentissement.

La Belgique a des limites restreintes. Qu'un grand État soit attaqué, la guerre n'entame d'ordinaire qu'une partie de son territoire. Si la population de la partie envahie ne peut concourir à la défense du pays, le gros de la nation reste debout et peut prolonger la lutte. Un petit État, au contraire, est exposé à être occupé aussitôt qu'envahi.

La Belgique enfin, pour des raisons qu'il n'y a pas lieu de discuter ici, est, jusqu'à présent, un pays de conscription. Dans les États chez lesquels le service est obligatoire et général, toute la population mâle est, en quelque sorte, enrôlée d'avance et placée dans les conditions requises par le Projet, pour avoir droit aux priviléges des belligérants. L'armée n'a en Belgique qu'un chiffre déterminé, et cette circonstance implique forcément, en cas de guerre, la nécessité et la résolution de compléter la défense militaire proprement dite par un appel aux forces vives de la nation.

Messieurs, je vous parle sans crainte d'offenser personne. L'indépendance de la Belgique n'est ni attaquée ni menacée. Si le cas venait à se présenter, la Belgique se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Je le dis simplement, loyalement, fermement.

En conséquence, je ne pourrai voter aucune clause qui affaiblirait la défense nationale ou qui délierait les citoyens de leurs devoirs envers la patrie.

Je serai heureux, au contraire, de m'associer à toute résolution n'ayant pas cette portée au point de vue spécial de la Belgique.

C'était un rude coup porté au projet russe, mais il serait inexact de dire qu'il fût imprévu. Dans la seconde séance plénière, le baron Jomini s'était attaché à justifier à l'avance l'œuvre qu'il allait défendre :

On a reproché au projet russe de paralyser les droits de la défense. Le reproche n'est pas fondé. — Ce serait un démenti aux plus glorieux souvenirs de la Russie. Mais la guerre a changé de nature. C'était autrefois une sorte de drame où la force et le courage personnels jouaient un grand rôle ; aujourd'hui, l'individualité a été remplacée par une machine formidable, que le génie et la science mettent en mouvement. Il faut donc régler, si l'on peut ainsi parler, les inspirations du patriotisme. Autrement, en opposant des entraînements déréglés à des armées puissamment organisées, on risquerait de compromettre la défense nationale et de la rendre plus funeste au pays lui-même qu'à l'agresseur. Les grandes explosions de patriotisme qui ont eu lieu au commencement de ce siècle dans plusieurs pays ne pourraient plus se produire aujourd'hui, du moins dans la même forme. Il est facile, au contraire, de régulariser les corps francs de façon à les faire concourir à la défense du pays dans la plus large mesure.

Ces efforts pour persuader la conférence avaient été inutiles. Le baron Lambermont n'en apportait pas moins au sein de l'assemblée toutes les défiances qu'on avait publiquement exprimées à l'égard du Projet. Que pouvait répondre M. Jomini ? Au moment même, il se borna à prendre acte de la déclaration belge; dans la séance du lendemain, il lut, à son tour, une déclaration écrite à l'avance et conçue en termes très-secs,

Digitized by Google

formant un contraste frappant avec les précautions et les ambages de ses premières harangues.

On comprend le déplaisir que témoignait M. Jomini. Il venait de donner lecture d'un extrait des instructions du délégué anglais, sir Alfred Horsford : « ... Vous vous abstiendrez de prendre part à aucune » discussion sur aucun point qui pourrait être mis en avant et qui vous » paraîtrait s'étendre à des principes généraux du droit international » non encore universellement reconnu et accepté. Sous ces réserves, le » gouvernement de S. M. n'hésite pas à vous autoriser à assister, d'après » votre propre jugement, aux délibérations de la conférence en vue » de tout but d'une utilité pratique pour alléger les rigueurs de la » guerre. »

Ces réserves, qu'on peut citer comme type du genre, n'étonnaient personne. Mais l'initiative de la Belgique et des Pays-Bas ne pouvait manquer d'exercer une grande influence sur les autres délégués. Une telle déclaration donnait, en effet, de grands avantages à celui qui la faisait, en lui ménageant le moyen d'éviter tout engagement formel et de se retirer à temps de tout débat dangereux. Cependant il fallait oser rompre la glace et dire hautement ce que plusieurs pensaient. Le mérite de ce premier pas revient surtout au délégué de la Belgique. Dès le lendemain, le délégué d'Espagne suivit son exemple. Il ne paraît pas toutefois que ces réserves fissent partie des instructions du maréchal Servert, car il ne les formula qu'après avoir entendu celles de son collègue belge et en s'y référant.

Dès lors, l'élan était donné. Les représentants de la Suisse, du Portugal, de la Turquie elle-même, se rangèrent à côté des Belges et des Hollandais. Lorsque l'assemblée entama les questions controversées une opposition en règle était formée, et elle rallia plusieurs délégués des grands états sur des questions importantes.

Tout cela se fit successivement. Dès le début cependant, les délégués russes durent considérer une notable partie de leur projet comme sérieusement compromise. Mais faire voter ce projet plus ou moins modifié par la conférence, telle était la tâche que leur avait imposée leur auguste maître. A voir la manière dont ils s'y prirent pour la mener à bien, on serait vraiment tenté de croire que les ennuis d'une disgrâce miroitaient à leurs yeux, pour le cas où le congrès eût avorté.

A tout prix, il fallait arriver à un résultat. Aussi le baron Jomini montra-t-il un esprit de conciliation remarquable, sacrifiant les principes généraux et tout ce qui pouvait être jeté par dessus bord dans la

Digitized by Google

première partie du projet, modifiant et remaniant sans cesse les chapitres controversés, afin de trouver des solutions acceptables pour tous.

Si le projet primitif n'avait pas eu d'autres défenseurs, il serait probablement sorti des délibérations avec une physionomie toute différente. Mais dès les premières séances, il rencontra dans le général de Voigts-Rhetz un avocat d'office qui épousa les théories rigoureuses que j'ai exposées dans mon premier article.

C'était en réalité un adversaire redoutable : type achevé du général prussien, jeune encore, prompt à la réplique, armé de toutes pièces, n'étant pris au dépourvu par aucune question, ayant le portefeuille plein de solutions toutes prêtes, d'arguments, d'instructions, de précédents. C'est sur lui que porta tout le poids de la discussion. M. Jomini, qui remplissait son rôle de président avec une grande habileté, ne pouvait être constamment sur la brèche. Le général de Voigts-Rhetz le remplaça avantageusement et relégua dans l'ombre le général de Leer, qui d'ailleurs ne faisait pas partie de la commission de la conférence. L'ancien commandant de Versailles avait, en outre, sur le président l'avantage d'une liberté d'allures complète, due à l'habileté consommée dont l'Allemagne avait fait preuve dans les préliminaires du congrès. Le général de Voigts-Rhetz arrivait au même titre que tout autre invité ; il donnait son avis sur un projet qu'il n'avait pas présenté, et dont il n'était point responsable comme les Russes. Il lui était donc permis de dire ce qu'il en pensait, sans paraître vouloir imposer ses vues à l'assemblée. Mais par le plus grand des hasards, il s'est trouvé que les dispositions proposées répondaient pleinement aux tendances et à la pratique allemandes. C'est ainsi que M. de Voigts-Rhetz devint le plus utile auxiliaire de la délégation russe, et qu'il prit, toujours au profit de celui-ci, une attitude beaucoup plus accentuée.

On ne peut parler de la politique de l'Allemagne dans une question quelconque, sans que l'esprit se porte involontairement sur la France. Ses délégués jouèrent un rôle plus effacé. Le général Arnaudeau fit preuve sans doute de connaissances sérieuses, et il tint dans les débats une place fort honorable ; mais, en lisant les protocoles, on ne peut s'empêcher de comparer cette attitude, qui est d'ailleurs en harmonie parfaite avec la politique extérieure de la France en ce moment, à la part prépondérante prise par ce pays dans les congrès antérieurs. On en arrive à conclure que les instructions du maréchal de Mac-Mahon prescrivaient à ses délégués d'éviter avec soin toute discussion irritante. L'ensemble du projet paraissait leur être moins antipathique qu'on ne l'avait cru à en juger d'après le bruit que la presse française avait fait autour du

Digitized by Google

congrès. Ils furent plus sobres que beaucoup d'autres de réserves et de restrictions. En résumé, la conférence se serait passée sans eux qu'elle n'aurait pas abouti à un résultat différent, sauf sur quelques points de détail.

Il faut mettre sur la même ligne les délégués de l'Autriche et ceux de l'Italie, bien qu'ils se soient mêlés davantage aux débats, et qu'ils aient paru agir avec une liberté d'action, que n'avaient point les représentants de la France. Tout l'intérêt de la lutte se concentrait donc entre l'Allemagne et la Russie d'un côté, les états secondaires de l'autre. Encore parmi ceux-ci, est-il aisé de saisir des nuances. Le baron Lambermont tint évidemment le premier rang. Ses instructions étaient précises, s'il faut en juger d'après son premier discours. Il sut maintenir cette position durant tout le cours des débats, sans sacrifier rien de ce qui devait être réservé, mais aussi sans se départir un seul instant de la modération et du tact qui rendent la conciliation possible et la discussion facile. Son collègue des Pays-Bas apportait peut-être des instructions plus étroites que les siennes, mais aussi plus générales et moins précises. Au fond cependant, les Pays-Bas n'avaient pas dans cette affaire une politique différente de celle de la Belgique. Peu à peu cette identité de vues se manifesta davantage. Lorsqu'on en arriva aux grandes controverses, il n'y avait plus, entre la ligne de conduite qu'ils suivirent l'un et l'autre, d'autres différences que celles qui résultaient de la personnalité des délégués.

On devait s'attendre à voir la Suisse faire cause commune, dès l'abord, avec deux États de second ordre dont les intérêts sont semblables aux siens. Le colonel Hammer ne se joignit franchement aux délégués belges et hollandais que dans la seconde partie des travaux de la conférence. Durant les premières séances, on ne put guère démêler chez lui une ligne de conduite bien nette. Faut-il attribuer cette incertitude aux instructions dont il était pourvu, ou bien à la position particulière du colonel Hammer, ministre de la confédération à Berlin, vivant trop près du soleil prussien, pour oser peut-être affronter quelques-uns de ses rayons? Plus tard, il est vrai, nous le trouvons bravement sur la brèche, mais les divers cabinets avaient eu alors le temps de se rendre compte des premiers résultats du congrès, et de donner à leurs délégués des directions nouvelles, appropriées aux circonstances.

Des délégués des autres états secondaires, il y a peu de chose à dire. Ils se groupèrent successivement autour du noyau qui s'était formé, et ils allèrent naturellement où leurs intérêts les poussaient. Car il est essentiel de remarquer que ces intérêts dominaient toute la situation.

Digitized by Google

D'avance, on avait prévu des résistances. Si le baron Lambermont prit une position qui attira sur lui l'attention de l'Europe entière, il ne faut pas l'attribuer à une hostilité préconçue envers la Russie ou l'Allemagne. La résistance, je le répète, était dans la nature des choses ; tous les états secondaires devaient nécessairement y être entraînés, mais la forme qu'on lui donna dépendait des talents et de l'habileté de chacun des délégués. D'ailleurs, la plupart d'entre eux maniaient péniblement la langue française; c'était une cause d'infériorité, qui devait rendre leur intervention plus difficile dans un débat où les précautions diplomatiques jouaient un grand rôle.

V.

Les limites de cet article ne me permettent pas de suivre dans le détail et pas à pas les discussions de l'assemblée. Je passerai rapidement sur les premiers débats qui se référaient à des chapitres sur lesquels l'accord était possible parce que le projet russe se bornait, en général, à formuler des principes du droit des gens universellement admis. Ce n'est pas à dire cependant que l'on n'y retrouvât pas des traces de la tendance rigoureuse qui caractérise tout le Projet. Mais la plupart des questions délicates étaient laissées de côté; et celles que les délégués eurent à examiner, furent résolues presque toujours dans un sens favorable.

L'intérêt du débat était ailleurs; on semblait avoir hâte d'arriver aux chapitres traitant de l'*occupation* et des droits attachés à la qualité de belligérant. Les délégués russes eux-mêmes n'hésitèrent pas à faire les sacrifices jugés nécessaires pour amener les autres plénipotentiaires aux concessions qu'on allait demander d'eux.

C'est ainsi que le chapitre « des moyens de nuire à l'ennemi » subit des modifications qui ne sont pas sans importance.

L'article 12 permettait de ne point faire de quartier à l'adversaire qui avait le premier agi de la sorte. On remplaça ce paragraphe par une interdiction pure et simple de cet acte d'hostilité, reste des temps barbares. Deux clauses surtout étaient exhorbitantes. L'article 13 classait parmi les moyens permis: la saisie ou la destruction de tout ce qui est indispensable à l'ennemi pour faire la guerre, ou de ce qui peut le *renforcer* ; la destruction de tout ce qui empêche le *succès* des opérations militaires. Ceci revenait à autoriser le belligérant à détruire absolument tout ce qu'il voudrait. Sur l'observation très-juste du délégué italien, on reconnut que l'énumération des moyens licites n'était

Digitized by Google

pas possible, et qu'il fallait se borner à interdire certaines pratiques particulièrement odieuses. Les deux clauses dont je viens de parler tombèrent donc naturellement: la seconde trouva sa place, sous la forme négative, parmi les moyens défendus: « toute saisie ou des- » truction de propriété qui ne serait pas impérieusement commandée » par les nécessités de la guerre ». Les réserves des délégués d'Italie, des Pays-Bas, de Belgique sur une rédaction transactionnelle proposée par la Russie, amenèrent la commission à adopter cette formule, qui est acceptable, et n'a plus d'autre défaut que d'être trop générale et par conséquent peu efficace. Mais c'est là une maladie dont souffre tout le projet; cet inconvénient vaut mieux d'ailleurs que la concession formelle de droits trop étendus aux belligérants.

Au chapitre suivant, traitant des siéges et bombardements, un court débat s'engagea sur le point de savoir ce qu'il fallait entendre par *ville ouverte*. Le délégué des Pays-Bas proposa de comprendre dans ces termes toute ville sans enceinte fortifiée, mais entourée de forts détachés, pourvu qu'elle ne contienne pas de troupes et qu'elle ne concoure pas à la défense des forts. La question ne manque pas d'actualité, puisqu'on tend de plus en plus à concentrer la défense nationale dans des camps retranchés situés à proximité de villes importantes. Le général de Voigts-Rhetz remarqua que l'immunité ne pourrait en aucun cas s'étendre aux places situées dans le rayon des forts. Sur la proposition du baron Jomini, la conférence fit, dans une certaine mesure, droit à la demande du délégué des Pays-Bas, mais en se bornant à insérer au protocole une explication en ce sens.

Il faut signaler ici un incident. Un grand nombre d'habitants d'Anvers s'étaient adressés par pétitions, au gouvernement belge, pour demander son intervention à l'effet d'obtenir de la conférence, comme un principe d'humanité, l'interdiction de bombarder des quartiers de villes même *fortifiées*.

Le baron Lambermont avait été chargé de présenter cette pétition au congrès. Elle invoquait une considération qui, au point de vue du simple bon sens, paraît irréfutable: On prend des mesures pour protéger contre le bombardement des collections artistiques, des monuments, des édifices de tout genre; mais la propriété d'habitants inoffensifs, la vie de femmes, d'enfants, de vieillards, ne sont-elles pas plus précieuses et ne méritent-elles pas aussi d'être sauvegardées! Malheureusement l'humanité et le bon sens vulgaire ne sont pas toujours d'accord avec les nécessités militaires. La pétition anversoise rentrait dans l'ordre d'idées que j'indiquais dans mon dernier article, à propos des

Digitized by Google

bombardements qui n'ont d'autre but que de terroriser la population, mais elle allait trop loin, et demandait plus qu'aucun militaire n'aurait, à coup sûr, consenti à accorder. Aussi le général de Voigts-Rhetz prit-il immédiatement la parole pour proposer une fin de non recevoir absolue. Cette fois encore, M. Jomini intervint en conciliateur; il présenta un projet de réponse aussi satisfaisant qu'on pouvait l'attendre de l'assemblée, et dans lequel la conférence exprimait l'espoir que l'adoption des principes soumis aux délibérations du congrès, amènerait dans l'avenir la réalisation du vœu émis par les habitants d'Anvers. Il ajoutait que tout commandant d'armée devrait considérer comme un devoir sacré d'épargner autant qu'il dépendra de lui la propriété privée appartenant à des citoyens inoffensifs.

Toute anodine qu'elle fût, cette proposition eut quelques peines à passer. Le baron Lambermont insista courageusement: enfin on décida d'acter le tout au protocole; le gouvernement belge serait chargé de faire la réponse, puisque la conférence n'était réunie que pour *délibérer* et non pour décider. Le délégué belge n'avait naturellement pas laissé passer l'occasion de constater une fois de plus la nature tout à fait théorique et préparatoire des débats de la conférence.

On souleva également la question de savoir s'il ne convenait pas d'ajouter une clause portant qu'aussitôt après l'investissement d'une place, l'assiégeant ne serait plus tenu de consentir à la sortie des habitants non militaires, de ce qu'on appelle les *bouches inutiles*. La conférence se montra peu disposée à insérer cette clause, proposée par le délégué d'Italie, que secondait M. de Voigts-Rhetz, mais les auteurs insistèrent et l'on en fit mention au protocole.

Le chapitre suivant, consacré aux espions, ne pouvait passer sans protestation. M. de Lansberge fit au nom de son gouvernement des réserves sur toutes les clauses. La commission consentit cependant à des modifications. Ainsi l'article 20, d'après lequel on assimilait à l'espion tout habitant du pays occupé par l'ennemi qui communique des informations à la partie adverse, fut-il supprimé d'un accord unanime. C'était là sans doute l'une des dispositions les plus odieuses de tout le projet, et il ne faut pas s'étonner si elle ne rencontra pas un seul défenseur.

Au chapitre de l'espionnage se rattachait un article nouveau sur les *Guides*, proposé par le général de Leer et conçu en ces termes : « Un » habitant du pays qui a volontairement servi de guide à l'ennemi » est coupable de haute trahison; il n'est pas punissable dès qu'il a été » *forcé* par l'ennemi. Un guide, même quand il a été forcé de servir

Digitized by Google

» l'ennemi, peut être puni quand il a indiqué avec intention de faux » chemins. »

Les délégués russes n'insistèrent pas pour obtenir l'adhésion de la conférence à cet article, dont la première partie au moins doit être mise sur la même ligne que la clause relative aux espions que je viens de citer. C'est la seule tentative de leur part d'aggraver les prohibitions du Projet, tandis que dans toutes les autres circonstances ils se montrèrent plutôt disposés à les atténuer. Mais il n'y a pas moins là un indice caractéristique de l'esprit qui animait les auteurs *du réglement*, et de la rigueur exhorbitante qui l'aurait caractérisé, si les vives résistances de l'opinion publique et des gouvernements ne s'étaient pas fait jour au sein de la commission.

Un débat assez curieux s'engagea sur le mode de punition de l'espion. Peut-on le passer sommairement par les armes, ou faut-il un jugement? Les termes du projet manquaient de précision. On en fit la remarque, et à la demande de Sir Alfred Horsford, la commission eut l'extrême condescendance de déclarer que l'espion ne pouvait être fusillé sur place.

Les chapitres des *Parlementaires* et des *Capitulations* ne donnèrent lieu à aucune observation qui mérite d'être rapportée dans un compte-rendu sommaire. Notons en passant une allusion à la controverse qui s'est élevée à propos de la capitulation de Sedan, et des conditions qui sont contraires à l'honneur militaire.

La conference aborda ensuite la discussion du chapitre des *Prisonniers de guerre*. Le baron Lambermont proposa au nom de son gouvernement une rédaction remaniée du texte russe. La forme était fort améliorée, et l'on avait ajouté des dispositions heureuses. Le projet belge déclarait la propriété privée des prisonniers inviolable; il défendait de les enfermer à moins de nécessité absolue; il les autorisait à travailler pour l'industrie privée, à leur propre profit, sauf à déduire de leur salaire les frais d'entretien; il consacrait aussi le principe d'un traitement égal des prisonniers de guerre et des soldats du belligérant qui les détient, sauf le cas où une entente serait intervenue à ce sujet entre les deux parties.

Cette rédaction fut acceptée par le baron Jomini, et la conférence l'adopta avec de légères modifications. La discussion ne souleva aucun incident notable. On se trouvait d'ailleurs sur un terrain où l'accord était facile, parce qu'aucune question politique n'était en jeu.

Ici entre en scène le comité belge de la Société Internationale de secours aux prisonniers de guerre, dont j'ai parlé dans mon premier

Digitized by Google

article. Nos lecteurs se souviendront sans doute du vœu émis par ce comité après la guerre de 1870, et tendant à créer en faveur de ces Sociétés de secours des priviléges semblables à ceux que la convention de Genève assure aux associations de secours pour les blessés.

Le comité de Bruxelles avait jugé l'occasion favorable. Il adressa au président du congrès un *projet de réglement*. Mais la conférence avait décidé qu'elle ne donnerait suite à aucune proposition qui n'émanerait pas de l'initiative de l'un de ses membres. Fort heureusement pour le comité de Bruxelles, le baron Lambermont lui tendit une main secourable. Tout en appelant sur son Réglement l'attention de la conférence, il en présenta un autre, reproduisant ses dispositions avec certaines modifications.

Les *actes de la conférence* ne contiennent pas le texte du projet de la société bruxelloise. En lisant les articles élaborés par M. Lambermont, il est aisé cependant de voir dans quel sens il était rédigé. On voulait obtenir sans doute la reconnaissance de la neutralité pour les sociétés de secours en faveur des prisonniers. C'était là une tentative qui ne pouvait aboutir. J'ai dit que la convention de Genève était impopulaire auprès des militaires ; à plus forte raison devait-il en être de même de l'octroi de priviléges n'ayant d'autre but que de permettre l'accès de soldats désarmés, mais difficiles à garder et encore dangereux pour le belligérant, à des hommes échappant au contrôle des chefs de corps. Les articles rédigés par le baron Lambermont témoignent d'une seule pensée : soumettre les membres des Sociétés à toutes sortes de garanties vis-à-vis du belligérant. Il ne s'agissait plus de neutralité ni de rien de semblable, mais uniquement de quelques dispositions facilitant d'une manière générale l'accomplissement de la mission des Sociétés de secours. Encore le général de Voigts-Rhetz ne manqua-t-il pas de faire ressortir les inconvénients de ces articles, tout inoffensifs qu'ils fussent. Malgré l'appui du délégué des Pays-Bas et les dispositions favorables que témoignait M. Jomini lui-même, on n'ajouta au projet russe aucun article dans ce sens. Le président lut un projet de réponse, inséré au protocole, et qui n'est qu'un simple accusé de réception entouré de quelques compliments. En forme de conclusion, l'assemblée signalait les propositions présentées par le délégué belge à la sérieuse attention des gouvernements.

A la suite des *Prisonniers de guerre*, l'ordre des chapitres du projet russe appelait la discussion des clauses relatives aux malades et aux blessés. On entamait la série des matières délicates, et il était facile de

Digitized by Google

le voir, car le délégué allemand manifesta immédiatement de vives répugnances. Il déclara ne pouvoir accepter le débat sur ce sujet sans des réserves formelles. Le chapitre VII, dont il s'agit, ayant une grande connexité avec la convention de Genève, des difficultés pourraient naître au cours des délibérations et compromettre même cette convention.

C'était poser la question sur son véritable terrain. Mais, la convention de Genève constitue un acte international *sui generis* auquel plusieurs états non représentés à Bruxelles, avaient pris part; on ne pouvait donc la remanier sans s'assurer de leur consentement. Tout le monde le comprit, et l'on déclara aussitôt qu'elle devait rester intacte. Selon le désir exprimé par le président de l'association de Genève qui s'était adressé directement au Congrès, il demeura entendu que les modifications qu'on allait introduire seraient rédigées en la forme d'articles additionnels soumis ensuite à la ratification de tous les intéressés.

Rien ne paraissait plus facile, si l'on s'était trouvé d'accord sur ces additions et si elles se fussent bornées à étendre la convention de Genève en certains points de détails. Mais déjà le projet russe allait plus loin. J'ai dit qu'il entamait la convention elle-même, et les articles additionnels de 1868. Il était donc à craindre, si l'entente ne s'établissait pas, que l'œuvre de 1874, loin d'être complétée ou confirmée, ne fît un triste naufrage dans les débats de la commission, ce qui eût été répondre singulièrement aux intentions généreuses et humanitaires de l'auguste promoteur de l'assemblée.

Il fallait donc se tenir avec un soin particulier en dehors des articles de 1868, puisque déjà antérieurement à la réunion du congrès, ils avaient soulevé de nombreuses objections. Mais le danger n'en restait pas moins grand, car les opinions les plus divergentes se firent jour.

Le général de Voigts-Rhetz ne tarda pas longtemps à intervenir, et il le fit en attaquant avec vigueur et le projet russe, et la convention de Genève et les articles de 1868. Le projet russe semblait étendre la portée de l'un des articles de 1864 qui avait déjà suscité de vives critiques. Il s'agit de la neutralisation du matériel des ambulances: si elles sont absolument inviolables pour le belligérant, celui-ci ne pourra, sur les champs de bataille et dans les moments de nécessité urgente, se servir de ce matériel sans le consentement du personnel qui l'accompagne. Or, le personnel étant neutre pourra se retirer à sa guise, et c'est ce que les Allemands veulent éviter: d'après eux, la neutralisation ne devrait s'étendre qu'aux ambulances en activité de service; les autres resteraient dans le droit commun et seraient à la disposition du belligérant qui s'en emparerait.

Digitized by Google

La question, on le voit, n'est pas sans importance. M. de Voigts-Rhetz critiqua aussi le terme de *neutralité*, employé dans l'espèce et qui devrait être remplacé par le mot plus exact d'*inviolabilité*. Enfin, il affirma l'intention bien arrêtée de son gouvernement de ne point adhérer aux articles additionnels de 1868.

La convention de Genève trouva un ardent défenseur dans le colonel Staaff, délégué suédois, qui avait assisté aux conférences de 1864, et qui revendiquait fièrement une part dans la paternité de l'œuvre. A ses yeux tout était bien : les articles de 1868 et le projet russe lui semblaient consacrer d'heureuses extensions de ce qui avait été fait en 1864.

Deux opinions bien tranchées se trouvaient ainsi en présence. Le délégué allemand tira de son portefeuille un contre projet tout préparé. Le délégué suisse en fit autant. Le baron Lambermont avait présenté une série d'articles sur le même sujet, qui faisaient suite au projet belge remanié concernant les prisonniers. La conférence n'avait donc que l'embarras du choix; elle se tira d'affaires en chargeant une sous-commission de tout fondre en un seul travail sur lequel roulerait le débat.

Dans la séance suivante, la sous-commission présenta son travail : fidèle à son mandat, « elle était partie de l'idée que la convention » de Genève ne devait pas être restreinte; elle avait écarté tout ce qui » paraissait devoir lui porter atteinte, et admis ce que l'on considérait » comme des développements utiles. » En résumé, elle proposait donc de nouveaux articles additionnels dans le genre de 1868.

On allait ainsi donner une sanction nouvelle à la convention de Genève. Or c'est ce que M. de Voigts-Rhetz voulait éviter à tout prix. Malgré ses protestations de respect pour l'intégrité de l'acte de 1864, il devenait évident que le délégué d'Allemagne désirait poser les jalons de sa révision, en faisant émettre par l'assemblée une sorte de vœu de réforme sur les points qui prêtaient à critique. Mais le moment devait lui paraître mal choisi pour la révision elle-même, car, après la défection des colonels Hammer et Staaff qui avaient passé à l'ennemi, l'élément militaire n'était sans doute plus suffisamment représenté dans la commission.

M. de Voigtz-Rhetz protesta donc contre les conclusions de la sous-commission en criant au malentendu, ce qui parut étonner quelque peu l'assemblée. L'affaire se gâtait à vue d'œil, et M. Jomini se hâta d'intervenir. « Il serait pénible, dit-il, de passer sous silence les blessés dans » un projet qui a pour but d'adoucir les souffrances de la guerre. »

Digitized by Google

Un échec sur cette question, eût été, en effet, une grande humiliation. Comment se présenter à l'Europe les mains vides, et avouer que, réuni solennellement pour introduire quelque humanité nouvelle dans les pratiques de la guerre, le congrès ne s'entendait même pas sur le sort de ceux qu'elle frappe le plus cruellement.

Mais comment concilier les vues contraires; faire quelque chose en faveur des blessés, tout en respectant la convention de Genève, et sans heurter ceux qui voulaient ne donner aucune sanction nouvelle à ses clauses? Il fallait simplement séparer le chapitre concernant les blessés du reste du projet, et le soumettre, comme une œuvre à part, aux gouvernements.

On s'arrêta à cet expédient, qui, en définitive, n'était autre chose que ce que demandait le général de Voigts-Rhetz. Dans le texte du projet de Règlement, on ne laissa qu'*une seule* disposition déclarant que « les obligations des belligérants concernant le service des malades et » des blessés sont régies par la convention de Genève du 22 août 1864, » sauf les modifications dont celle-ci pourra être l'objet. » Puis, l'assemblée consacra une séance entière à passer en revue tous les articles de la convention, en faisant sur chacun d'eux des critiques et des observations, qui ne reçurent pas la forme d'articles, mais furent insérées au protocole. Les militaires seuls prirent part à ce débat; pour toute conclusion on se borna à le déférer à l'attention des gouvernements.

Cet incident, l'un des plus gros soulevés au sein du congrès, se termina par un accord touchant, mais qui était plus apparent que réel. De fait, l'occasion eût été excellente pour améliorer la convention de Genève, prendre un parti au sujet des articles additionnels de 1868, consacrer de nouveaux progrès dans le soin des blessés. Il eût été facile de régulariser ensuite le travail, en le soumettant aux états adhérents de la convention de 1864 et non représentés au congrès. Mais la résistance du délégué allemand vint tout arrêter. Des divergences profondes se manifestèrent. La convention de Genève, malgré le respect qu'on lui témoignait, en sortit ébranlée et amoindrie, et c'est à cette même convention que se réfère le projet de déclaration, sans que la conférence ait réussi à faire absolument rien de plus. Vraiment, on ne saurait imaginer un aveu d'impuissance plus radicale. Et s'il en était ainsi pour les matières d'humanité pure, où la politique était mise à l'écart, que pouvait-on espérer des discussions où l'élément politique serait au premier rang et absorberait toute autre considération?

C'est ici le lieu de parler d'un chapitre, discuté seulement plus tard, sur les soldats internés et les blessés recueillis dans un pays neutre,

Digitized by Google

chapitre que le gouvernement belge avait chargé son délégué de présenter à la conférence. Il résulte de la correspondance diplomatique publiée au *Moniteur belge*, qu'aussitôt après avoir reçu de Saint-Pétersbourg la première invitation de prendre part au congrès, le cabinet de Bruxelles avait exprimé le désir de compléter le projet russe par quelques dispositions concernant les droits des neutres. Ces articles formaient le troisième chapitre d'une sorte de contre-projet traitant en outre des prisonniers de guerre et des blessés en général. C'était une œuvre qui avait un certain ensemble et qui était soigneusement élaborée. Il en faut conclure que l'attention du gouvernement belge s'était spécialement portée sur ces matières, les seules d'ailleurs qui fussent du domaine de l'humanité, et au sujet desquelles le délégué belge ne fit, dans le cours des débats, aucune réserve.

Les articles dont je parle étaient au nombre de sept. Ils tendaient à prévenir le retour de controverses qui se sont élevées pendant la guerre de 1870, au grand ennui de la Belgique et de la Suisse. Ici encore, on s'était abstenu, par esprit de conciliation sans doute, de toucher à certaines questions dont on fit beaucoup de bruit en 1870, telles que l'internement des soldats isolés et des prisonniers évadés qui se réfugient chez le neutre. On se contentait d'offrir à la conférence quelques dispositions sur la garde et l'entretien des officiers et des soldats internés en troupe, et deux articles plus importants qui consacraient l'obligation de rembourser au neutre les frais d'internement, ainsi que le droit pour lui de mettre en liberté les prisonniers amenés sur son territoire par les troupes qui s'y refugient.

Une discussion assez vive s'engagea sur le point de savoir si dans ce dernier cas, les prisonniers ainsi mis en liberté devaient être renvoyés purement et simplement dans leur pays ou bien retenus et internés. Le délégué belge maintint avec fermeté la première opinion, mais il ne put amener la conférence à la sanctionner par une disposition positive. On raya l'article sous le prétexte qu'il suffisait de se référer aux usages du droit des gens. Un autre article autorisant l'échange des internés avec le consentement des deux belligérants fut également supprimé, sans qu'on ait dit clairement pourquoi. On admit seulement le principe de la bonification des frais d'internement à la conclusion de la paix ainsi que les clauses concernant l'entretien et le traitement des internés.

Les articles relatifs aux blessés attirèrent davantage l'attention. Tout le monde se souvient des incidents auxquels donna lieu à différentes reprises, pendant la campagne de 1870, le passage des blessés français et allemands, d'abord refusé puis admis. Le projet belge permettait

Digitized by Google

expressément à l'état neutre d'autoriser ce passage, de recueillir et de soigner chez lui les malades et les blessés des armées belligérantes. La première de ces dispositions fut adoptée ; un membre avait émis la prétention assez singulière de ne point laisser au neutre seul la surveillance des convois de blessés. La seconde consacrait un droit non contesté. Mais on n'était pas suffisamment d'accord pour le traitement qu'il fallait réserver, dans ce cas, aux blessés et aux malades après leur guérison. Le gouvernement belge proposait de permettre le renvoi dans les foyers, des estropiés et de ceux dont la convalescence était présumée devoir excéder la durée probable de la guerre. Ces dispositions rappellent certaines clauses de la convention de Genève et des articles additionnels de 1868. Il y avait entre les unes et les autres une connexité étroite. La conférence avait refusé de toucher à l'œuvre de 1864; il était naturel que l'on s'abstînt également de régler la même question à propos des neutres. On se contenta donc de renvoyer, en cette matière, à la convention de Genève, mais c'était encore une échappatoire et non pas une solution.

En résumé, de tout le projet, il restait quatre articles seulement, dont un seul, consacrant le transit des blessés, avait une portée sérieuse et pratique. On avait soumis les propositions du cabinet de Bruxelles à un traitement tout semblable à celui qu'on infligeait au projet du cabinet russe. Mais les délégués belges purent se consoler de n'avoir pas réussi davantage en voyant que leurs collègues russes avaient subi, et sans qu'eux-mêmes y fussent tout à fait étrangers, bien d'autres échecs.

VI.

Lorsque l'assemblée aborda la discussion des chapitres traitant de l'occupation, de la qualité de belligérant, des contributions de guerre, des représailles, une certaine émotion se manifesta parmi les délégués. Un journal en a fait la remarque, et la lecture des Protocoles laisse vraiment cette impression. Plusieurs plénipotentiaires crurent devoir renouveler les réserves faites antérieurement. M. Lambermont rappela que sa participation aux débats n'engageait ni lui-même, ni son gouvernement sur le fond. M. de Lansberge protesta au nom de son pays contre toute clause qui délierait en quoi que ce soit les citoyens du devoir sacré de défendre la patrie, ou érigerait en droit des faits résultant uniquement de l'emploi de la force. Le délégué suisse reprit enfin sa place naturelle, à côté de ceux de Belgique et de Hollande, mais en laissant entrevoir que la conciliation lui paraissait possible et qu'il s'y associerait volontiers.

On commença immédiatement par le chapitre de l'*Occupation*. Les

Digitized by Google

délégués russes avaient présenté successivement deux rédactions modifiées.

En premier lieu, ils essayaient de définir l'occupation. Nos lecteurs se souviendront que l'absence de cette définition avait été l'un des griefs les plus sérieux que l'on eût fait au projet russe.

Ensuite, on ne parlait plus de suspendre *ipso facto* le pouvoir de l'autorité légitime et de modifier, au gré de l'occupant, les lois en vigueur.

On ne parlait plus de contraindre les autorités à continuer l'administration du pays sous la direction et au profit de l'envahisseur.

On supprimait le serment de sujétion imposé aux habitants et aux fonctionnaires, et le droit de révoquer ou de livrer à la justice ceux qui ne rempliraient pas les fonctions acceptées par eux.

Le droit de prélever les impôts était restreint à ceux que le gouvernement légal avait établis, avec l'obligation de les employer à l'administration du pays occupé.

La saisie de la propriété privée, pouvant servir à des buts de guerre, n'était admise que sous la réserve d'une indemnité à régler au moment de la paix, sauf en ce qui concerne les armes et les munitions confisquées. Le droit de jouissance des édifices, forêts, et autres domaines de l'état, était concédé à l'occupant, mais sous la condition de sauvegarder le fonds et de jouir en usufruitier.

Ainsi modifié, et, hâtons-nous de le dire, sensiblement amélioré, le chapitre 1^er^ remplit trois longues séances, sans que l'on parvînt même à s'entendre sur le principe fondamental, c'est-à-dire sur la définition de l'occupation.

Copiant ce qui s'était fait en Alsace-Lorraine, en 1870 aussitôt après l'invasion allemande, les auteurs du projet russe avaient confondu l'occupation temporaire, conséquence d'un simple fait de guerre, avec la conquête proprement dite, sanctionnée par un traité de paix. De leur propre aveu, les Allemands avaient traité, dès le premier jour, l'Alsace-Lorraine en pays conquis, parce qu'ils étaient résolus à garder ces provinces. Mais ce n'en était pas moins une violation flagrante du droit des gens, et c'est ce qu'on avait complètement oublié à la chancellerie de St-Pétersbourg.

La rédaction modifiée par MM. Jomini et de Leer tenait compte de cette distinction : c'est bien l'occupation provisoire, résultat d'un acte de guerre, et non la constitution d'un gouvernement définitif, qu'ils avaient voulu régler en observant dans une certaine mesure le principe d'après lequel les droits que confère l'occupation doivent se limiter strictement aux nécessités de la guerre.

Digitized by Google

Voici comment ils définissaient l'occupation elle-même : « Un terri-
» toire est considéré comme occupé lorsqu'il se trouve placé de fait
» sous l'autorité de l'ennemi. L'occupation ne s'étend qu'aux territoires
» où cette autorité est établie et tant qu'elle est en mesure de s'exercer. »

Le général de Voigts-Rhetz proposa immédiatement la suppression du dernier membre de phrase, *et tant qu'elle est en mesure de s'exercer*, sous le prétexte qu'il amènerait les habitants à croire que dans les lieux où l'autorité de l'occupant n'est plus visible, elle ne doit plus être obéie.

On comprend la portée de cette modification. Elle aurait permis au belligérant d'établir son autorité sur des territoires très-étendus, avec des forces militaires insuffisantes, et seulement par la seule présence de quelques fonctionnaires civils, contenant la population par la menace de représailles terribles dans le cas de tentative de soulèvement.

Le dernier projet russe était plus précis : il exigeait à la fois l'établissement de l'autorité de l'ennemi, et le maintien de son exercice effectif. Ainsi posé, le principe était d'une justesse irréprochable. Il fut vivement défendu par ses auteurs et par d'autres délégués. On remarqua avec pleine raison l'analogie que présentait cette occupation avec le blocus maritime. De fait, les développements de la proposition allemande rappellent les controverses célèbres que tant de blocus fictifs ont provoquées depuis deux siècles. Il est vrai que la formule russe était encore bien vague, mais au moins les conditions essentielles s'y trouvent-elles contenues, et faute de mieux, on pouvait se contenter de cette définition sans rien compromettre.

Parmi les représentants des petits états, c'est le délégué suisse qui est allé le plus loin dans la voie où M. de Voigts-Rhetz s'était engagé. A ses yeux, la simple présence d'un fonctionnaire civil, « constatant que le territoire comme tel peut être sous la domination de l'ennemi », serait suffisante. Le délégué des Pays-Bas protesta : l'occupant, dit-il, doit toujours être en mesure de réprimer l'insurrection qui se produirait. C'est ce que le général de Leer exprima en termes excellents. D'après lui, l'occupation est établie, lorsqu'une partie de l'armée a assuré ses positions et sa ligne de communication avec les autres corps. Elle est alors maîtresse du pays et en mesure de tenir tête aux entreprises de l'armée de l'occupé, et aux émeutes de la population. Le baron Lambermont voulait plus de précision encore : La présomption n'est pas admise en pareille matière; jusqu'à quel point la résistance doit-elle avoir cessé pour qu'il y ait occupation ? Il demanda également si, en raison de la rapidité des mouvements militaires, il peut y avoir des interruptions ou

Digitized by Google

des lacunes dans l'occupation. On sait que ce point est l'objet de controverses dans le blocus maritime. M. de Voigts-Rhetz, d'accord avec son système, inclinait à imposer une obligation d'obéissance absolue lorsque la population est désarmée, ou bien lorsque des colonnes ennemies parcourent un pays, à la suite d'une prise de possession quelconque.

Après l'insistance que nombre de délégués avaient mise à défendre la rédaction russe, il est assez étrange de la voir abandonnée, sous le prétexte que le texte mutilé proposé par le général de Voigts-Rhetz pouvait être interprété comme contenant les deux conditions d'étendue et de durée, que la rédaction russe exprimait plus explicitement.

Certes, si le projet de déclaration doit subir de nouvelles discussions, il serait hautement désirable qu'on revînt à l'idée première ; que, sans omettre aucune des deux conditions, on cherchât à serrer de plus près la définition, en l'illustrant par quelques exemples, en admettant ou en excluant certaines espèces, puisqu'il est impossible de les énumérer toutes.

Dans cet ordre d'idée, il y aurait peut-être lieu de distinguer entre l'occupation, qui a un caractère de permanence, mais sans être définitive, et le simple passage d'une armée. Dans le premier cas, il y a une prise de possession du gouvernement *civil*, qui se manifeste toujours par des signes extérieurs; on pourrait déterminer ceux-ci pour en tirer ensuite les conséquences nécessaires en ce qui concerne les impôts, les fonctionnaires, le droit de jouissance des propriétés publiques. Dans le second cas, il n'y aurait qu'à constater l'application essentiellement transitoire des lois militaires, que la présence d'une armée en marche entraîne dans le lieu occupé par elle. La condition des habitants serait peut-être plus dure au moment même du passage. Mais n'applique-t-on pas aujourd'hui les lois martiales dans ce cas? et si la distinction était faite, n'y gagnérait-on pas au moins certains adoucissements pour le régime de l'occupation ?

Dans les articles suivants, il s'agit uniquement des pouvoirs d'administration et de gouvernement que l'occupation établie et acceptée confère au belligérant. J'ai dit que le projet russe remanié avait assez bien réussi à les restreindre dans les limites d'une prise de possession temporaire, et non plus d'une transmission complète de la souveraineté. La commission s'efforça de faire ressortir encore davantage ce côté précaire de l'occupation, en allégeant les obligations et les charges imposées aux habitants. Elle n'admit la punition des fonctionnaires du gouvernement légitime que dans le cas de trahison et non plus dans celui de non accomplissement des charges acceptées par eux. On restreignit soigneu-

Digitized by Google

sement les droits de mainmise, concédés à l'armée envahissante, aux capitaux exigibles du gouvernement vaincu, et non à ceux des communes ou des corporations publiques. Le droit de prélever les impôts fut limité aux impôts déjà établis ; et dans l'impossibilité de les recouvrer, on stipula que leur équivalent serait perçu, autant que possible, dans la forme et suivant les usages existants. Ce dernier point suscita une assez sérieuse controverse. Les autres articles subirent encore des améliorations de détail, de sorte que l'ensemble de ce chapitre devint acceptable, si l'on excepte la définition de l'occupation qui restait dans une regrettable incertitude.

Immédiatement après ce chapitre, l'assemblée aborda celui qui traitait des *belligérants*, ainsi que des *combattants et non-combattants*. Il n'y avait là qu'un seul article qui fût essentiel : celui qui déterminait les conditions requises pour être admis à revendiquer les droits et les priviléges attachés à la qualité de belligérant. On y joignit le chapitre I de la section II, intitulé « Du pouvoir militaire à l'égard des personnes privées ». En réalité, ces dernières clauses ne pouvaient être séparées de la première, et j'ai relevé, dans mon précédent article, les inconvénients qu'il y avait à traiter, sous des chefs différents, deux sujets dont l'un est nécessairement le corollaire de l'autre.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est nécessaire de transcrire ici les différentes clauses sur lesquelles le débat capital allait s'engager. D'après une expression très-juste du délégué suisse, c'étaient les points cardinaux de tout le projet russe.

Art. 9. Les droits de belligérants n'appartiennent pas seulement à l'armée, mais encore aux milices et aux corps de volontaires dans les cas suivants :

1° Si, ayant à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés, ils sont en même temps soumis au commandement général ;

2° S'ils ont un certain signe distinctif extérieur, reconnaissable à distance ;

3° S'ils portent des armes ouvertement ;

4° Si, dans leurs opérations, ils se conforment aux lois, coutumes et procédés de la guerre.

Les bandes armées ne répondant pas aux conditions mentionnées ci-dessus n'ont pas les droits de belligérants ; elles ne sont pas considérées comme des ennemis réguliers et, en cas de capture, sont poursuivies judiciairement.

Art. 45. La population d'une localité qui n'est pas encore occupée par l'ennemi et qui prend les armes pour la défense de la patrie, doit être envisagée comme partie belligérante, et, si elle est faite prisonnière, elle doit être considérée comme prisonnière de guerre.

Art. 46. Les individus faisant partie de la population d'un pays dans lequel le pouvoir de l'ennemi est déjà établi, et qui se soulèvent contre lui, les armes à la main, peuvent être déférés à la justice, et ne sont pas considérés comme prisonniers de guerre.

Art. 47. Les individus qui tantôt prennent part, de leur propre chef, aux opérations de guerre, tantôt retournent à leurs occupations pacifiques, ne satisfaisant pas, en géné-

Digitized by Google

ral, aux conditions des §§ 9 et 10, ne jouissent pas des droits des parties belligérantes et sont passibles, en cas de capture, de la justice militaire.

Si l'on cherche à analyser les éléments qui, parmi la population civile et en dehors de l'armée proprement dite, sont en état de prendre part aux hostilités, on peut les ranger en trois catégories: l'individu, la bande ou le corps isolé, la population entière.

De l'individu, il n'est point parlé dans le projet russe; des dispositions ultérieures on doit conclure que tout droit lui est refusé. La *bande* armée n'est autorisée que sous les quatre conditions qui la rendent virtuellement impossible sans une incorporation dans l'armée régulière. Le soulèvement en masse semblait être permis par l'article 45; en réalité, ce droit était illusoire, puisque, d'après les explications données au début de la discussion, on exigeait dans ce cas aussi les quatre conditions de l'article 9. L'article 46 est formel : dans un pays occupé par l'ennemi, l'insurrection est absolument interdite, sous la menace de la cour martiale et de la justice sommaire.

C'est là ce que M. Jomini appelait « régulariser le patriotisme ». Puis, pour mieux préciser sa pensée, il s'est servi d'un passage emprunté à un auteur belge, qui la rend admirablement, et qu'il a choisi tout exprès avec l'intention de l'opposer au baron Lambermont. « C'est le strict » devoir de tout gouvernement, dit M. Rolin-Jacquemeyns, citant lui-» même un auteur allemand, non seulement de ne pas encourager une » guerre aussi irrégulière de la part de la population, mais de la répri-» mer avec soin et de n'opposer à l'ennemi que ses troupes régulières ou » des hommes régulièrement organisés et agissant sous des officiers au-» torisés qui observeront les règles que l'humanité prescrit dans une » guerre régulière. Et ce qu'on appelle les insurrections patriotiques ou » les soulèvements irréguliers de toute la population pour harasser une » armée envahissante, devraient toujours être condamnés, sans distin-» guer par qui ou contre qui ce moyen est employé, comme une res-» source d'une efficacité restreinte et douteuse, mais d'une atrocité cer-» taine, et comme la plus terrible des aggravations aux maux de la guerre. »

Malgré les raisons « d'humanité » alléguées avec tant d'affectation par les défenseurs de ce code qui devient barbare à force de civilisation, on comprit que les répulsions de l'opinion publique et les résistances des petits états, exigeaient bien quelques concessions. Voici les adoucissements auxquels les délégués russes et M. de Voigts-Rhetz donnèrent, au cours de la discussion, leur assentiment.

Le second paragraphe de l'article 9, livrant à la justice militaire les bandes qui ne rempliraient pas les quatre conditions, fut supprimé par

Digitized by Google

les délégués russes avant que le débat eût commencé. C'est une atténuation dont il faut leur tenir compte, mais rien de plus; car, si l'on faisait disparaître ainsi une disposition positive odieuse, la condamnation des *bandes* n'en résultait pas moins implicitement des autres articles maintenus.

En second lieu, on retrancha la condition qui exigeait que les corps de milices ou les volontaires fûssent rattachés au commandement général. M. de Voigts-Rhetz en fit gracieusement l'abandon, et personne ne protesta. C'était une concession sérieuse : désormais un groupe de citoyens pourrait donc se soulever spontanément à des conditions rigoureuses, il est vrai, mais qu'il serait possible de se représenter, au moins en théorie. Enfin, on autorisa le levée en masse d'une population entière, sans qu'elle dût observer les quatre règles, si elle était surprise par l'ennemi et si elle n'avait pas eu le temps de s'organiser.

Mais ceci ne devait être permis que dans le pays non occupé encore par l'ennemi, et l'on maintint irrévocablement la défense de s'insurger lorsque l'occupation est devenue un fait accompli.

Ce fut la dernière limite des concessions que les partisans du système russe accordèrent à leurs adversaires. M. de Voigts-Rhetz, il faut lui rendre cette justice, les précisa en une clause nouvelle, d'une rédaction bien supérieure à celle des articles 45 et 46, et qui était destinée à remplacer ceux-ci.

La population d'une localité occupée de fait, qui se soulève les armes à la main contre l'autorité établie, est soumise aux lois de la guerre en vigueur dans l'armée occupante.

La population d'une localité non occupée, surprise par l'ennemi, et combattant spontanément les troupes d'invasion, sera regardée comme belligérante, tant qu'elle n'a pas eu le temps de s'organiser conformément à l'art. 9 et qu'elle observe les lois et coutumes de la guerre.

On pourrait justement appeler ce système la doctrine du service obligatoire et personnel. De fait, il rencontra l'assentiment de tous les grands états, où cette institution est établie. Le délégué autrichien se rallia aux considérations de M. de Voigts-Rhetz, sauf en ce qui concerne la subordination au commandement général. Le représentant de la France accepta les règles de l'article 9, et il en donna simplement le motif : c'est que la France avait adopté le service obligatoire, qui appelle sous les armes toute la partie valide de la population. Plus tard cependant, le baron Baude fit une réserve importante, sur laquelle je reviendrai.

Devant cette coalition des forts, les délégués des petits états ne se découragèrent pas : ils luttèrent avec persévérance et arrivèrent à un résultat, qui, tout imparfait qu'il soit, n'en constitua pas moins un ser-

Digitized by Google

vice signalé rendu à la cause des faibles et aux droits du patriotisme sainement entendu.

Pendant les premières séances, le débat roula sur l'article 9 ; ce fut en quelque sorte une discussion générale ; on entra dans le détail lorsque les articles 45 et 46 furent mis à l'ordre du jour. Mais dès l'abord, les positions se dessinèrent si nettement, qu'on put constater toutes les divergences de vues des délégués des petits états, défenseurs d'une cause commune. Le Suisse se montra comme toujours le plus accommodant. On retrouve chez lui des traces de l'action exercée par les institutions militaires de son pays, peut-être même de l'influence des idées allemandes. Il acquiesça, au nom de son gouvernement, aux considérations générales de M. de Voigts-Rhetz sur la nécessité « d'organiser le patriotisme ». Le Hollandais se montra très-ferme, mais entra peu dans les détails. C'est le baron Lambermont qui porta vaillamment le plus grand poids de la discussion. Les autres opinèrent du bonnet. Il faut cependant noter une phrase remarquable du délégué espagnol, qui fit honneur aux traditions de son pays. « En Espagne, dit-il, toute » guerre défensive est une guerre nationale, à laquelle devraient prendre » une part active toutes les forces vives de la nation, sans se demander » à quel danger elles s'exposeraient. » Aux yeux du duc de Tétuan, un pays dont les habitants calculeraient les périls qu'ils vont courir, est un pays perdu.

Sur la licéité du soulèvement en pays occupé aucune transaction n'était possible. M. de Voigts-Rhetz le déclara sans ambages. Et pourtant, le point de départ théorique de la condamnation d'une prise d'armes avec ou sans les conditions de l'article 9, lorsque le territoire est soumis au régime de l'occupation, ce point de départ est faux. L'occupation ne crée pas un droit à la possession. Elle n'a de valeur et ne doit avoir de sanction que pour autant que la force la maintienne. C'est un état de fait, né de la violence; si la violence cesse, toutes les conséquences qu'on en tirait disparaissent aussi. Le traité de paix qui confirmerait la conquête peut donc seul créer, entre l'occupant et les habitants du pays envahi, un lien de droit, et l'obligation morale pour ceux-ci d'obéir sans y être contraints par une violence actuelle. Le baron Baude en fit la remarque très-juste.

Il n'y a donc pas d'autre motif de distinguer entre le pays occupé ou celui qui ne l'est pas, que l'intérêt du vainqueur.

L'argument capital qu'on oppose, dans l'un et l'autre cas, à ceux qui revendiquent des droits plus étendus pour la population civile, c'est la raison d'humanité. Empêcher les soulèvements irréguliers, c'est rendre

Digitized by Google

la guerre moins atroce, puisque ces soulèvements vont provoquer inévitablement des représailles ou un traitement très dur, de la part du belligérant qui agit avec des forces régulières. On a laissé entrevoir plusieurs fois la possibilité de ces retours offensifs, accompagnés d'exécutions en masse par le fer et le feu sur la population insurgée qui aurait réussi un instant à chasser ses maîtres. On en conclut que l'insurrection doit être absolument condamnée.

Il me semble qu'il y a là une pétition de principe. Ce qu'il faudrait prouver, c'est précisément que le vainqueur, ou le chef des troupes régulières, a le droit d'user de ces rigueurs qu'on qualifie d'atroces contre une population qui se soulève et combat franchement. Or, cette preuve, personne ne l'a faite et n'a même songé à la faire, tant la chose paraissait naturelle. Tout le système consiste donc à accorder d'un côté des droits qu'on se refuse de l'autre.

Dans le cours de la discussion, on crut qu'il y aurait moyen de s'entendre sur les conditions du soulèvement en pays non occupé. Le colonel Hammer avait formulé un amendement supprimant les articles 45 et 46, et complétant l'article 9, qu'il acceptait, par une disposition concédant les droits des belligérants à la population qui se lève en masse pour la défense de son territoire, sans autres conditions que d'observer les lois et coutumes de la guerre. D'après la définition du général de Leer lui-même, on observera les lois et coutumes de la guerre si l'on agit ouvertement et loyalement. Mais le délégué suisse se heurta contre l'inébranlable résistance de M. de Voigts-Rhetz, qui dans cette voie ne voulait et ne pouvait concéder autre chose que le soulèvement en cas de surprise, tel qu'il l'avait prévu dans son projet d'article. D'ailleurs, l'assemblée se fût-elle ralliée aux vues du colonel Hammer, qu'elle n'eût encore realisé qu'une amélioration bien imparfaite. C'est l'un des principaux mérites du baron Lambermont dans ce débat mémorable, que d'avoir insisté sur un autre aspect non moins important de la question. Le texte modifié de l'article 45, celui de l'article 9, a dit le premier délégué belge, ne parlent que d'armées, de milices, de bandes, toujours d'êtres collectifs, jamais des individus agissant seuls, qui peuvent efficacement contribuer à la défense de la patrie. Celui qui, dans un pays occupé ou non, écoute les inspirations de son patriotisme, et accomplit spontanément et loyalement des actes de guerre licites, doit-il être assimilé au bandit ou au maraudeur qui profite de l'invasion pour tuer et piller amis et ennemis? Le projet russe le condamne implicitement, bien à tort cependant. Mais il est intéressant de remarquer que lorsque le baron Lambermont eut posé la question en termes catégo-

Digitized by Google

riques, on ne lui fit que des réponses évasives. Ni les Russes, ni les Allemands n'osèrent prononcer une condamnation formelle, bien qu'elle fût dans leur pensée, et qu'elle résultât des termes de leurs articles.

En résumé, le thème russe et allemand consiste donc à interdire tout acte de guerre qui s'exerce en dehors de l'action suprême de l'état. Si l'on n'exige plus que les corps de volontaires soient rattachés au commandement général, on estime que l'organisation de la défense nationale doit être préparée en temps de paix, de manière à rendre impossible les tentatives de résistances individuelles ou locales lorsque le territoire est envahi. Tout le projet russe n'est qu'un plaidoyer en faveur du service personnel et obligatoire. Les discours de M. de Voigts-Rhetz ne semblaient avoir d'autre but que de mettre les États secondaires en demeure de l'introduire chez eux, en les plaçant dans une condition d'infériorité évidente et désastreuse en cas d'invasion. Le baron Lambermont et M. de Lansberge ne manquèrent pas de le dire et de le répéter sans rencontrer de contradicteur.

A l'appui de ce système, on a fait valoir avec insistance la stérilité des efforts d'une population entière quels que soient son courage et son abnégation, contre les entreprises d'une armée puissante et bien organisée. Il ne semble pourtant pas que cet argument ait toute la valeur qu'on lui prête. Il est vrai qu'en rase campagne, et dans une guerre menée selon les règles de l'art, les masses indisciplinées iront se briser inévitablement contre des troupes moins nombreuses, mais agissant avec ordre et méthode et conduites par des chefs expérimentés. Faut-il en conclure que l'armée régulière n'a rien à redouter de l'hostilité de toute une population? Il n'y a pas que des batailles et des siéges dans une guerre; elle se compose encore d'une foule d'hostilités autres que la lutte violente corps à corps, que l'attentat contre la vie du soldat. Aujourd'hui, en raison des besoins des armées immenses que l'on met en campagne, ces actes de guerre tiennent dans les campagnes une place de plus en plus importante. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir le projet russe. Ce sera l'arme des faibles; d'autres que les soldats pourront y prendre part; mais il n'est pas permis de délier, par une disposition solennelle et générale, les sujets de l'accomplissement de ce devoir. Et si toute la population est décidée à défendre le sol, à lutter sans trêve, à refuser même tout concours passif au vainqueur, celui-ci pourra-t-il se maintenir? L'histoire est pleine d'épisodes de cette espèce; ils se sont terminés plus souvent peut-être au profit du vaincu que de l'envahisseur. Il suffit de citer la guerre d'Espagne sous le premier Empire, et surtout cette guerre de 1813, que les Allemands appellent

Digitized by Google

fièrement la *guerre d'indépendance*. C'est peut-être même la seule résistance efficace qui reste aux nations condamnées à n'entretenir que des forces militaires inférieures en nombre. Toute la question consiste à savoir s'il est possible de l'organiser en observant les prescriptions du droit des gens et les lois de l'humanité. Là gît vraiment le problème ; c'eût été une tâche digne du congrès de Bruxelles de chercher à le résoudre en mettant les faibles et les forts sur la même ligne, et non point en décidant tout *à priori* en faveur des derniers.

Le baron Lambermont s'est placé à ce point de vue, lorsqu'il a exposé les réserves que son gouvernement croyait devoir faire, et l'attitude qu'il allait prendre en présence du projet russe. Il ne s'agit point ici d'organiser le système militaire du pays, de lui donner une base solide, de fixer l'effectif de l'armée. C'est ce qu'on pourrait appeler le complément de la défense nationale, qu'il faut régler. « La Belgique, » a-t-il ajouté, désire rencontrer une formule qui lui permette de » mouvoir toutes ses forces défensives dans toutes les circonstances. » Or, cette formule, le projet ne l'offrait point en dehors du service obligatoire et personnel, et c'est pourquoi le gouvernement belge n'avait pas jugé que son adhésion fût possible.

Les déclarations du délégué belge ne souffrent pas une autre interprétation. Il est assez étrange cependant qu'une partie de la presse, désireuse de créer des embarras au cabinet, les ait présentées dans un sens tout contraire, et qu'elle ait prétendu voir dans la recherche de cette « formule », l'intention de doter le pays des institutions prussiennes.

On doit regretter que la conférence ne se soit pas arrêtée plus longtemps à cet aspect de la question. C'est, me semble-t-il, le terrain où l'on devra se placer dans les discussions futures auxquelles le Projet de Déclaration adopté à Bruxelles donnera lieu, soit dans le monde savant, soit dans le monde diplomatique et officiel, si l'on poursuit le dessein de transformer l'œuvre de la conférence en un traité ayant force obligatoire pour tous les états.

J'ai dit que le baron Lambermont avait raisonné surtout dans l'hypothèse d'un pays ayant une armée restreinte, où tous les citoyens valides ne sont pas exercés au métier des armes et enrégimentés pendant la paix. Mais, en serrant la question de plus près, on voit que l'introduction du service obligatoire ne résoudra pas le problème. Le « complément de la défense nationale » n'en sera pas moins utile, même nécessaire, dans les grands états qui ont adopté cette institution. Les discours du général de Voigts-Rhetz attestent que ces considérations

Digitized by Google

n'avaient pas échappé à la perspicacité du délégué prussien. Les chances de la lutte sont variables ; et, à la façon de conduire les guerres aujourd'hui, il n'est pas impossible que les grands états arrivent à épuiser rapidement leurs forces militaires. Nous avons vu des armées entières emmenées en captivité après quelques défaites. Un pays qui aurait perdu ses forces vives, ses hommes valides, sera-t-il condamné à subir silencieusement l'invasion et toutes les exigences du vainqueur ?

Les Allemands eux-mêmes ne le pensent pas. A peine le congrès de Bruxelles était-il clos, qu'ils songeaient à compléter leur établissement militaire en organisant le *Landsturm*. Et ce nouvel instrument de guerre, venant s'ajouter à leur immense armée permanente, à leur réserve, à leur landwehr qui est aussi une armée régulière, ne les a pas rassurés. Ils ne se sont pas crus au bout de leur tâche, et ils ne se regardent point comme déliés de tout autre devoir de défendre la patrie. On a eu soin de dire que les traditions de 1813 n'étaient ni oubliées ni reniées. En cas d'invasion et de péril extrême, les vieillards, les enfants, les hommes valides qui ne seront pas sous les drapeaux auront, comme en 1813, à combattre l'ennemi par tous les moyens, sans chef, sans uniforme, même sans observer les lois et coutumes de la guerre, puisque ces ordonnances célèbres prescrivaient de courir sus à l'ennemi, de le harceler, de lui couper les vivres, de l'affamer, de le tuer, d'user en un mot de tous les moyens pour affranchir le territoire national.

On dit que c'est un acte suprême de légitime défense, dont la population du pays envahi doit calculer les conséquences et les subir, quelle qu'en soit la rigueur. Mais n'est-ce point là un aveu d'impuissance complète, la constatation d'une lacune dans les droits des gens, indigne d'un siècle si orgueilleux de sa civilisation ? Car, si cette défense héroïque est juste et commandée par le patriotisme, pourquoi vient-on la condamner ? Et n'est-il pas souverainement immoral d'autoriser, de sang froid, l'envahisseur à user de représailles qui ne sont que la consécration légale d'un châtiment odieux infligé à des actes dignes d'éloges ? On comprend, à la rigueur, que des faibles s'y soumettent, mais comment qualifier une assemblée qui se donnerait un mandat humanitaire et civilisateur, et qui oserait élever ces doctrines sauvages à la hauteur de principes du droit des gens ?

C'est pourtant le terrain sur lequel se sont placés les délégués des grands états dans la conférence de Bruxelles. Lorsqu'on eut bien constaté qu'il était impossible de s'entendre, les représentants des états secondaires se refusèrent noblement à inscrire dans un pacte international les

Digitized by Google

doctrines qu'on voulait leur imposer. Il fut convenu qu'on laisserait ces dispositions dans le domaine du droit non écrit, et que chacun réserverait sa liberté, si liberté il y a dans une société constituée comme l'est la nôtre.

Pour terminer cette analyse déjà trop longue, les lecteurs de la *Revue* me permettront de citer quelques extraits qui caractérisent cette dernière phase du débat.

M. de Lansberge.... admet qu'il y ait des nécessités en temps de guerre qui conduisent l'occupant à traiter avec rigueur la population qui se soulève. Comme elle n'a pas la force de son côté, la population n'a qu'à courber la tête. Mais livrer d'avance, à la justice de l'ennemi, des hommes qui, par patriotisme et à leurs risques et périls, s'exposent à tous les dangers qu'entraîne un soulèvement, serait un acte qu'aucun gouvernement n'oserait poser.

Le baron Lambermont.... Il y a des choses qui se font à la guerre, qui se feront toujours et que l'on doit bien accepter. Mais il s'agit ici de les convertir en lois, en prescriptions positives et internationales. Si des citoyens doivent être conduits au supplice pour avoir tenté de défendre leur pays au péril de leur vie, il ne faut pas qu'ils trouvent inscrit, sur le poteau au pied duquel ils seront fusillés, l'article d'un traité signé par leur propre gouvernement, qui d'avance les condamnerait à mort. Ce sont là des faits qu'il vaut mieux ne pas réglementer, si l'on n'est pas d'accord sur la teneur d'une disposition réglant le droit de prendre les armes dans le territoire occupé.

Le général de Voigts-Rhetz, rentrant dans la question générale, fait observer qu'il y a beaucoup de choses qui sont admises dans la guerre et qui ne sont pas écrites. Qu'on ne semble pas les régler, soit, mais on ne peut pas dire qu'on veut le contraire de ce qui est reçu et consacré par l'usage.

Le baron Jomini dit que le seul remède que l'on puisse trouver pour parer aux inconvénients que l'on vient de signaler, est de se tenir de part et d'autre dans les limites d'une guerre régulière. Une population ne tentera de s'insurger que si elle se croit en état de repousser l'ennemi. Si elle parvient à son but, l'occupation cessera; mais si elle a trop présumé de ses forces, elle subira les dures conséquences de son insurrection. Les représailles auxquelles elle s'expose devront lui faire comprendre que ce n'est pas servir son pays que de tenter de secouer un joug auquel on ne peut se soustraire.

Telle fut la conclusion du débat. Vraiment, on ne peut lire sans tristesse ces déclarations qui expriment d'une manière frappante la condition d'infériorité où se trouvent placés, dans notre temps, ceux qui n'ont point pour eux les armées puissantes et la force brutale. Ils doivent « courber la tête » : tout ce qu'on veut bien leur concéder, c'est de ne point les contraindre à inscrire dans un code, à la rédaction duquel on daigne les inviter à prendre part, des principes qui paralyseront leurs forces au moment du danger et les mettront à la merci du vainqueur. Et encore, ce n'est là qu'une condescendance de pure forme. On a soin de leur dire que telle sera la loi, qu'ils y consentent ou non, et qui sait si demain on ne les obligera point, par ces moyens de contrainte morale dont les petits états font si fréquemment l'expérience amère, à accepter ces mêmes articles qu'ils viennent

Digitized by Google

de répudier comme attentatoires à leur honneur et à leur patriotisme.

La discussion dont je viens de rendre compte ne devait pas être la dernière. Il restait encore un chapitre important à examiner, celui des Contributions et des Réquisitions. La lutte ne fut pas moins chaude ni les répugnances des uns comme les prétentions des autres moins vives et moins accentuées. A mesure que la commission avançait dans son travail, les positions devenaient plus nettes, et, par une conséquence naturelle, le désaccord plus profond.

Nos lecteurs se souviendront des clauses du projet en cette matière. Je les ai résumées dans mon premier article. Il paraît cependant qu'elles ne donnèrent point satisfaction à l'Allemagne, car M. de Voigts-Rhetz s'empressa de leur substituer une série d'autres articles, qu'il défendit avec la vigueur et le talent qui lui étaient habituels.

En abordant une matière aussi importante, dit-il, il faut énoncer d'abord le principe. Or, ce principe, il le formulait en ces termes : « La » propriété privée devant être respectée, l'ennemi ne demandera aux com- » munes et aux habitants que des prestations et services qui ne soient pas » contraires à l'article 48 (1) et de nature à servir au but de la guerre. »

Trois articles posaient ensuite à ce droit les limites suivantes : obligation de délivrer un reçu pour toute contribution, ou une quittance pour toute réquisition s'il y a quelqu'un pour la recevoir ; — obligation d'observer autant que possible, dans la levée des contributions en argent et des amendes, les règles de la répartition et de l'assiette de l'impôt dans le pays occupé, et de le faire par l'intermédiaire des autorités locales, si elles sont en fonctions ; — enfin l'ordre du commandant de la localité pour la réquisition, et du commandant en chef ou de l'autorité civile supérieure pour la contribution.

Cette dernière condition, et même la précédente, portant toutes deux sur le mode d'exécution, constituaient des garanties réelles, mais accessoires. Tout le reste souleva des protestations presqu'unanimes. Le principe d'après lequel les réquisitions n'ont d'autre limite que les besoins de la guerre, aggravait notablement la condition du vaincu, et allait beaucoup plus loin que le projet russe. Celui-ci ne permettait que les réquisitions auxquelles ont droit les armées du gouvernement légal. M. Jomini avait proposé aussi d'ajouter qu'elles ne pouvaient se faire qu'en tenant compte des ressources du pays.

Dans le cours du débat cependant, on put remarquer que les idées des Russes se rapprochaient de celles émises par le général de Voigts-

(1) Cet article stipulait que la population d'un territoire occupé ne peut être forcée de prendre part aux opérations militaires contre son propre pays.

Digitized by Google

Rhetz au point qu'un accord entre eux eût été facile. Mais les autres délégués ne se déclarèrent satisfaits ni des uns ni des autres. Plusieurs formules furent proposées: le colonel Hammer voulait que l'envahisseur ne fût autorisé à requérir que ce qu'il pourrait demander de ses propres sujets; le colonel Lanza désirait que l'on insistât sur le caractère de nécessité urgente qu'il fallait attribuer aux réquisitions. M. de Lansberge proposa comme limite les usages généralement suivis en cette matière. Le baron Lambermont cherchait à restreindre le droit en donnant une formule d'après laquelle le belligérant serait tenu de pourvoir à ses propres besoins en pays ennemi, et par conséquent de payer effectivement ceux à qui il impose ses réquisitions.

La discussion fut vive. En présence des vues divergentes qui se faisaient jour, on essaya d'abord de laisser le principe de côté pour s'entendre sur les cas spéciaux. Mais on s'aperçut bientôt qu'il fallait avant tout fixer la règle de laquelle les applications se déduisent. Après avoir discuté inutilement pendant toute une séance, on reprit donc l'examen de l'article fondamental; on lui consacra encore plusieurs heures, sans avancer d'un seul pas. L'opposition devenait de plus en plus nette. M. de Voigts-Rhetz, avec une ténacité vraiment prussienne, ne reculait pas d'une ligne; les délégués de presque tous les petits états l'attaquèrent tour à tour dans un langage plein de vigueur. Ils reconnaissaient tous qu'une armée en pays ennemi ne peut se passer de réquisitions, mais ils disaient aussi que les nécessités de la guerre n'offrent qu'un frein illusoire, laissant l'exercice de ce droit exhorbitant au bon plaisir du chef militaire, seul juge de *la nécessité*. De guerre lasse, M. Jomini constata que l'entente était impossible, et l'on passa à la disposition suivante, qui établit l'obligation de délivrer quittance.

Ce nouveau débat devait être aussi stérile que le premier. Le baron Lambermont le dit en commençant : les quittances sont un genre de papier fort discrédité dans l'opinion publique. Pour calmer les inquiétudes et les défiances, il fallait leur donner une valeur réelle. A différentes reprises, on avait proclamé emphatiquement le respect dû à la propriété privée. La première application de ce principe ne devait-elle pas être de garantir toute prise de possession de la propriété par un juste dédommagement? Le délégué belge posa catégoriquement la question ; il demanda si l'article entendait prescrire un payement effectif.

Dans sa réponse, M. de Voigts-Rhetz eut au moins le mérite de la franchise. Le payement, dit-il, est déterminé par l'usage. C'est au vaincu qu'il incombe, ou plutôt le vaincu appréciera dans quelle mesure il peut ou doit indemniser ses propres sujets pour les réquisitions qui

Digitized by Google

leur auraient été faites. Quant aux sujets du vainqueur, c'est également le vaincu qui les paiera, au moyen de la contribution de guerre. C'est donc une question de droit intérieur plutôt que de droit des gens. Le délégué allemand ajouta, presque naïvement, qu'il n'avait jamais rencontré cet idéal d'officier, se préoccupant de payer les contributions qu'il lève afin de pourvoir aux besoins urgents de ses troupes. Poussé dans ses derniers retranchements, M. de Voigts-Rhetz n'hésita pas à déclarer qu'il ne faut pas songer à espérer le payement de toutes les quittances produites, parce qu'il est difficile, sinon impossible, de distinguer celles qui sont vraies des fausses.

M. Jomini abondait dans le même sens. Loin de chercher un adoucissement, il ne cessait de répéter que le système préconisé par le délégué belge aboutirait à aggraver la situation du vaincu, en augmentant forcément la contribution de guerre.

A la suite de ces déclarations, d'une franchise qui touchait à la brutalité, les représentants de la Suisse, de la Suède, du Danemarck, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Grèce même, prirent successivement la parole et joignirent leur protestation à celle du délégué belge. Ce n'était plus une discussion, mais une série d'affirmations contraires, sans que personne voulût céder. Pour en finir, M. Jomini proposa de reprendre le projet, article par article. Il n'était plus même question d'une rédaction acceptable, chacun « ferait telle réserve que de conseil. »

Cette seconde lecture ne devait plus offrir aucun intérêt. On essaya encore quelques modifications de détails, qui n'avaient pas d'importance, puisqu'il était convenu que le Projet ne représenterait pas l'opinion de l'assemblée. Cependant elle ne put s'empêcher de manifester encore une fois ses répulsions, lorsqu'elle entendit l'article qui autorisait le belligérant à prélever des contributions *à titre d'amende*. Les mots furent maintenus, mais il fut acté au protocole que les délégués des Pays-Bas et du Danemarck avaient proposé leur suppression ; que le colonel fédéral Hammer et le colonel Lanza avaient demandé que cette pénalité fût restreinte à la violation des lois et coutumes de la guerre ; que le baron Lambermont avait fait des réserves générales sur tout le chapitre.

Il était temps de finir, car la discussion menaçait de dépouiller les formes diplomatiques qu'on avait observées avec tant de soin jusqu'alors. Une question délicate restait pourtant encore à vider. C'était le chapitre des *Représailles*, qui terminait le projet russe. Les Russes avaient essayé de le présenter sous une forme acceptable, en faisant disparaître le mot qui est odieux, pour y substituer l'expression adoucie de *violations des lois et coutumes de la guerre*, mais la chose n'en demeurait pas moins,

Digitized by Google

bien qu'on cherchât à restreindre l'application de cette peine du talion par trois garanties : elle devait être limitée au cas de violation des lois de la guerre commise par l'adversaire; elle ne pouvait dépasser la loi pénale de celui qui l'impose; enfin, elle était subordonnée à la seule autorisation du commandant en chef.

Mais c'était le principe lui-même que l'assemblée refusait de consacrer. Le colonel Lanza dit justement que la violation des lois de la guerre par l'une des parties n'autorisait pas l'autre à s'en affranchir. Le baron Lambermont demanda que l'on fît purement et simplement le sacrifice de ces articles impopulaires, et M. Jomini, jugeant sans doute que la mesure était pleine, s'y prêta d'assez bonne grâce. Il essaya cependant de couvrir sa retraite, en exprimant la crainte que le silence de l'assemblée n'effaçât les limites de ces dures nécessités de la guerre. Les délégués russes choisirent aussi ce moment pour renoncer aux articles exhorbitants qu'ils avaient proposés sur les *guides* en pays ennemis. Ils préférèrent sans doute donner une preuve de plus de leur esprit de conciliation, après les débats orageux des derniers jours, plutôt que d'affronter un nouveau combat et de subir un nouvel échec.

Ainsi se termina le long et laborieux examen du Projet de Réglement que le gouvernement russe avait offert à l'Europe et qu'on ne pouvait plus, sans dérision, décorer du nom d'humanitaire et de civilisateur.

La commission procéda ensuite à la seconde lecture des articles adoptés, ou pour être plus exact, *présentés* à l'assemblée. Ce fut une pure formalité : quelques modifications de rédaction furent encore introduites; on répéta les réserves déjà faites, on fit quelques nouvelles propositions, anodines et humanitaires, mais on n'eut garde de rentrer dans la discussion du fond. Si l'on en excepte l'examen du projet belge sur les *internés et les blessés chez le neutre*, dont j'ai déjà parlé, aucun incident ne mérite d'être relevé. Je ne puis omettre cependant l'entrée en scène des délégués ottomans, arrivant avec la lenteur et la solennité orientales au moment de la clôture. Cette apparition tardive n'empêcha pas les représentants de la Sublime Porte, peut-être par esprit d'opposition ou de défiance envers le grand et traditionnel ennemi de « l'homme malade », de se joindre au chœur des petits états et de réserver expressément l'adhésion du Père des croyants au sujet « des clauses ayant pour but de limiter ou d'affaiblir, dans une mesure » quelconque, les droits de la défense nationale. » Les protocoles ne nous disent pas si M. Jomini leur répondit le *tu quoque*, *Brute*.

Il ne restait plus qu'à faire passer le projet de Réglement, devenu un modeste « projet de Déclaration », par l'assemblée plénière. Un journal

Digitized by Google

a très-heureusement dit qu'elle se borna à faire la toilette des articles en s'abstenant, avec plus de soin encore que la commission, de retoucher le fond. On était sorti des débats dangereux ; personne n'était tenté d'y rentrer. Il ne s'agissait plus que de trouver une formule pour exprimer aussi diplomatiquement que possible le désaccord complet qui avait divisé la conférence sur toutes les questions importantes. Ce dernier problème avait déjà préoccupé M. Jomini. Il soumit un projet de protocole final qui offrait la solution demandée, et qui présentait pompeusement à l'Europe l'œuvre enfantée avec tant de peine. Le protocole final fut adopté avec peu de modifications par la conférence. En voici le passage saillant :

La conférence n'a pas cru pouvoir mieux répondre à ces idées d'humanité qu'en s'en inspirant également dans l'examen du projet sur lequel devaient porter ses délibérations. Les modifications qui y ont été introduites, les commentaires, réserves et avis séparés que messieurs les délégués ont cru devoir insérer dans les protocoles, d'après les intentions et les points de vue particuliers de leurs gouvernements, ou leurs opinions personnelles, forment l'ensemble de son travail. Elle croit pouvoir le déférer aux gouvernements respectifs dont elle est mandataire, comme une enquête consciencieuse de nature à servir de base à un échange d'idées ultérieur et à un développement des dispositions de la Convention de Genève de 1864, et de la déclaration de Saint-Pétersbourg de 1868. Il leur appartiendra d'apprécier ce qui, dans ce travail, pourra devenir l'objet d'une entente, et ce qui nécessiterait un plus mûr examen.

Que pouvait-on désirer de mieux d'une assemblée réunie sous une impression de défiance générale? Aussi, cela fait, le soulagement des délégués fut-il visible, et ils mirent tous leurs soins à rédiger avec grâce les compliments par lesquels se termine toute conférence diplomatique.

J'ai essayé de résumer fidèlement les travaux de la conférence de Bruxelles. Il serait prématuré de vouloir en tirer une conclusion. Les délégués des petits états ont amené leurs adversaires à restreindre toujours davantage la portée des débats, jusqu'à les réduire à une simple enquête énonçant des vues individuelles et n'aboutissant plus à un traité tout préparé, auquel personne, sauf l'Angleterre, n'aurait osé refuser la signature. C'est là sans doute un grand succès. Mais le *Projet de déclaration* n'en reste pas moins debout. La question demeure ouverte. On parle déjà d'une nouvelle et prochaine réunion de la conférence. Ce sera le second acte de cette histoire. L'exposition du sujet est à peine faite, l'intrigue commence seulement à se nouer. Dans la situation actuelle de l'Europe, qui oserait espérer un dénouement favorable ?

F. VAN LAUVEL.

Digitized by Google

DE L'ÉTAT PRÉSENT DU LIBÉRALISME EN BELGIQUE.

Depuis que les récentes élections ont détruit les dernières illusions des libéraux belges sur une prochaine restauration de leur domination politique, nous assistons à un spectacle du plus vif intérêt. On pourrait l'intituler : les Jérémiades du parti libéral. Les principaux acteurs se querellent devant un parterre indifférent ; les choristes se partagent en groupes hostiles et, comme dans la tragédie antique, sont l'écho sonore de leurs chefs de file ou donnent la réplique à leurs interlocuteurs. Le dialogue est vif, mais il manque d'inspiration, parcequ'au fond de la dispute il règne plus de jalousie personnelle que de croyances. Les plus ardents personnages, représentés par l'*Écho du Parlement*, le *Journal de Gand*, le *Précurseur* et le *Journal de Liége*, font les plus grands efforts pour drammatiser la pièce, mais ils ne parviennent qu'à lui donner un intérêt abstrait que la foule ne comprend pas, la foule vaste désert d'hommes, comme dit Chateaubriand. Dans les coins de la scène, on aperçoit des philosophes, qui burinent sur leurs tablettes jaunes les causes de la grandeur et de la chute de leur parti. Il semble même qu'on entende dans le lointain les accords plaintifs d'une lyre accompagnant un chant mélancolique : *Super flumina Babylonis*.

En spectateur attentif, je vais rendre compte de mes impressions.

I.

Le libéralisme belge se divise maintenant en trois fractions, d'inégale importance : le doctrinarisme ou « libéralisme officiel », le « progressisme », le radicalisme. Nous pouvons nous dispenser de parler ici des radicaux, que les doctrinaires et les progressistes réunis ont jetés pardessus bord : ils sont numériquement faibles et moralement plus faibles encore, car ils vivent des miettes du radicalisme français, à l'influence duquel les victoires prussiennes et la « science » des socialistes allemands ont porté des blessures qui ne sont pas encore guéries.

Les radicaux servent de repoussoir aux progressistes, qui, en les combattant, à armes plus ou moins courtoises, se procurent l'avantage considérable de ne pas pouvoir être accusés de « nourrir des idées révolutionnaires ». On sait que sur ce chapitre là, les bourgeois doc-

Digitized by Google

trinaires ne badinent pas. Ainsi, il est parfaitement libéral d'opprimer l'Église ou, comme on dit par euphémisme, d'enfermer le prêtre dans le temple ; mais supprimer le temple et le prêtre serait une action révolutionnaire. Logiquement, cette contradiction s'explique : s'il n'y avait pas d'église chrétienne, il n'y aurait pas de libéraux. Abandonnons donc les radicaux à leur triste sort. Nous les invoquerons comme des épouvantails ; mais, pour ne pas trop effrayer le lecteur, nous nous servirons, à l'occasion, du latin du l'*Écho du Parlement : Ad majorem Radicaliorum gloriam.*

Nous ne chercherons pas à donner une définition scientifique du libéralisme contemporain, ni à exposer la génération des idées dites libérales depuis la Renaissance, ni à déterminer les idées qui leur correspondent, soit dans le paganisme grec, soit dans le césarisme romain, soit dans la statolâtrie du moyen-âge. Nous nous préoccupons ici exclusivement des petits faits belges que nous avons sous nos yeux étonnés. Les libéraux pratiques ou qui se prétendent tels ne se divisent donc qu'en deux catégories : les doctrinaires, qu'on (1) baptisait récemment du nom de « libéraux officiels » ; et les progressistes. Les libéraux officiels sont les nus-propriétaires du pouvoir politique ; l'État, c'est eux ; quand ils en abandonnent le timon, c'est sous l'action d'une contrainte inique à laquelle leur patriotisme leur défend de résister et que leur droit imprescriptible leur permet de supporter avec sérénité et confiance, *patientes quia æterni ;* en effet, quand ils ne sont pas maîtres du gouvernement, la société humaine se trouve dans une situation anormale, les libertés publiques sont compromises, les finances nationales sont exposées à la banqueroute, le peuple est menacé jusque dans ses entrailles par la « corruption cléricale », l'intelligence des citoyens est offusquée par les ténèbres du moyen-âge, les convois déraillent sur les chemins de fer, et les aiguilles des cadrans télégraphiques sont tellement rétrogrades que l'on se demande avec effroi si le pôle magnétique a suivi dans leur retraite imméritée les ministres doctrinaires. En 1846, le pays fut envahi par la maladie des pommes de terre, parceque M. le comte de Theux ne voulait pas céder sa place aux doctrinaires de cette époque. On est généralement d'accord, pour admettre que telle est en réalité la nature du libéralisme officiel. Mais qu'est-ce que le Progressisme ? Dans la *Revue de Belgique*, un écrivain progressiste, qui a écrit, en fort bons termes, sur les choses de ce parti, a répondu ainsi à cette question :

(1) *M. Léon Vanderkindere. Les Erreurs du Libéralisme.* Voy. *Revue de Belgique*, du 15 oct. 1874.

Digitized by Google

« A parler franchement, le libéralisme progressif est moins qu'une ombre. C'est une chose vague, indéterminée, sans surface ni contours, qui se cherche et ne se trouve point, et qui cependant réussit à inspirer des espérances et des craintes. Le même phénomène se reproduit à toutes les époques de transition : on ressent le malaise avant d'en deviner la cause ; c'est là période de conception d'une politique nouvelle qui se manifeste par des troubles organiques et des aspirations indéfinies.

Depuis longtemps, le libéralisme officiel était frappé de stérilité et ses jours de triomphe ne donnaient eux-mêmes aucun fruit ; cependant, ses adversaires, grandissant sans cesse, rendaient sa position critique ; c'est alors que la fraction progressite naquit, par cet effort inconscient que tente la nature pour sortir d'un état morbide. S'irriter contre cette rébellion, lui attribuer les dures épreuves par lesquelles il a fallu passer depuis, c'est ressembler au malade maudissant la fièvre que sa propre imprudence a provoquée.

Le *progressisme* n'est donc qu'un symptôme et il est mesquin de vouloir mettre en suspicion la bonne foi de ses adeptes ; rencontre-t-on ailleurs plus de dévouement aux intérêts de la société, une ardeur plus vivace, une générosité plus réelle, que dans ce petit nombre de fidèles que l'on retrouve partout où une question s'agite et où l'on appelle à l'œuvre les hommes de bonne volonté ? Non ! ce n'est pas la sincérité qui leur manque, mais ce sont peut-être les conceptions nettes et précises. *Entre les doctrinaires et les radicaux, les progressites n'ont pas bien trouvé leur place ;* on les voit osciller d'un extrême à l'autre ; les plus timides réduisent à de si minces proportions leurs exigences, qu'ils ne se distinguent plus que par des nuances insaisissables ; les plus hardis, au contraire, croient avoir trouvé la solution du problème dans l'exagération pure et simple des principes libéraux ; les idées françaises ont exercé ici leur fâcheuse influence.

La vérité, à mon sens, n'est ni chez les uns ni chez les autres. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter aux progressites doctrinaires, race stérile et inoffensive qui, avant tout, voudrait être d'accord avec tout le monde. Quant à ceux qui penchent vers les solutions dites radicales, comme ils sont plus dangereux, il importe d'établir que leur programme ne saurait être le nôtre. »

Le portrait me paraît tellement ressemblant, que je craindrais de le défigurer, si j'y touchais d'une main profane. Il y a donc trois espèces de progressistes : les progressistes-doctrinaires, les progressistes-radicaux et les progressistes proprement dits. Nous ne parlerons pas des premiers, « race stérile et inoffensive, qui voudrait être d'accord avec tout le monde. » Plus bas, nous apprendrons à connaître les progressistes proprement dits, qui sont appelés, selon quelques-uns, à « sauver le libéralisme. » Disons de suite quels sont les progressistes-radicaux. Ce sont des jeunes gens, que « la logique de la théorie libérale, jointe aux exemples mal compris de la démocratie américaine, entraîne aux conclusions les plus folles. » Ils sont reconnaissables surtout à leur sympathie pour la forme républicaine de gouvernement et pour le caractère universel du droit de suffrage. Les progressistes proprement dits admettent parfaitement ces deux principes, mais ils déclarent leur application inopportune et même funeste aux intérêts libéraux. Pourquoi ? Parce qu'avec « le vaste appareil de corruption (c'est ainsi qu'on appelle notre mère la Sainte Église) dont dispose le clergé », le suffrage universel conduirait à l'écrasement du libéralisme ; et parce

Digitized by Google

que « la royauté est la seule colonne qui soutienne encore l'édifice chan-» celant » du libéralisme dans notre pays. « Le jour où elle aurait dis-» paru et où l'on n'aurait plus, comme chef de la nation, qu'un pré-» sident catholique, entouré de ministres catholiques, jouet des évêques » et instrument des jésuites (ces pauvres jésuites), les libéraux pourraient » aller chercher sous un ciel meilleur un abri pour leur tête : la der-» nière garantie de la tolérance aurait disparu. » Je ne sais s'il faut fé-liciter la royauté de ces révélations inattendues ; mais si le suffrage uni-versel est « le système le plus rationnel » et si la forme républicaine des gouvernements est réellement celle de l'avenir, les catholiques peuvent être tranquilles : ils n'ont rien à redouter de l'application du programme de la fraction radicale des progressistes. Pour achever la description de ce dernier, il convient de mentionner encore le mandat impératif et la substitution de l'impôt direct à l'impôt indirect, thèses assez anodines, puisque, d'une part, une réforme fiscale de cette es-pèce, abstraction faite de la question de sa réalisation pratique, ne chan-gerait pas essentiellement les inégalités souvent indestructibles du ré-gime actuel, et que, d'autre part, les exagérations de l'esprit de parti, dues principalement aux libéraux, ont en Belgique rendu impératif en fait le mandat électif. Cela est si vrai que je défie un député de Bruxelles ou un conseiller communal de Bruxelles de voter autrement que ne l'entend l'association de « farceurs politiques (*auctore* M. Ch. Vandewiele) » qui les a fait élire. Il va de soi que les progressistes-radicaux ad-mettent aussi, mais avec une nuance plus carrée et plus audacieuse, tous les autres lieux-communs de la théorie libérale, indépendance « réelle » du pouvoir civil, abolition des garanties religieuses inscrites dans la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, promiscuité des sé-pultures, etc, etc.

Sur toutes les nuances du libéralisme belge, depuis le bleu pâle jusqu'au rouge royal, il importe de faire une dernière remarque : tous les libéraux, sans exception, parlent du congrès libéral comme de l'âge héroïque de leur parti et c'est à qui d'entre eux invoquera avec le plus de respect les apophtegmes de feu M. Defacqz, magistrat de grande autorité, mais un des rares rétrogades du congrès national. Pour tous les libéraux belges, l'histoire ne commence qu'en 1846. Avant cette date, il régnait une nuit noire. Depuis 1846, nous avons eu 24 ans d'une civilisation, à peine interrompue par une éclipse rapide, bientôt dissipée sous l'action dissolvante des glorieuses journées de 1857. Le Cid Campeador n'avait pas pour les cavernes des Asturies plus d'enthousiasme que n'en manifestent les libéraux même progressistes

Digitized by Google

pour le congrès libéral. Cet enthousiasme est pour moi inexplicable ; car le congrés libéral n'a été au fond qu'une manifestation tapageuse, qui n'a rien produit de sérieux dans notre législation politique, si ce n'est la personnalité absorbante de M. Frère, l'incarnation du doctrinarisme et la bête noire des progressistes de toutes les catégories. Je demande au lecteur, dont l'intelligence n'est pas affaiblie comme la mienne par une éducation cléricale, s'il a découvert dans le congrès libéral autre chose qu'un piédestal pour le talent de M. Frère.

II.

Quand on lit les apologies de la politique libérale, qu'on répand avec profusion dans le pays et surtout à Bruxelles, où depuis huit jours chaque électeur a reçu gratis, de chacune des deux « nuances » en présence, une *Oratio pro domo*, on se demande avec inquiétude comment une politique si nécessaire au repos du genre humain a pu tomber si facilement et produire, dans sa chûte, le soulagement universel que l'on sait, sans déranger le mécanisme essentiel de la société politique. Quelles sont les causes de cette décadence? Les doctrinaires répondent: il n'y en a qu'une seule, les rancunes personnelles de messieurs les progressistes. Cette réponse ne me parait pas péremptoire ; car les rancunes des progressistes sont bien autrement puissantes contre le mouton clérical, tellement qu'elles ressemblent à de la haine. Les progressistes, eux, prétendent, à leur tour, que ce sont les doctrinaires qui ont produit tout le mal. « L'affaissement du libéralisme, dit M. Vanderkindere, » est du à cette seule cause qu'il a perdu la conscience de sa mission ; » il n'a plus d'idéal, il vit au jour le jour, avec des restes de principes » et des commencements d'aspirations. » Cette accusation un peu nuageuse manque de justice. Jamais le parti libéral, que nous voyons s'agiter depuis trente ans, n'a eu la prétention de poursuivre un idéal. Poursuivre un idéal, c'est s'exposer à le perdre, dit un vieil adage. Les libéraux n'ont recherché que le pouvoir, et pour y parvenir, ils ont eu recours à des moyens pratiques et positifs, qui n'ont rien de commun avec l'idéal. Ainsi la sécession des doctrinaires de Bruxelles a été, au point de vue du libéralisme parlementaire, le seul que des hommes pratiques et positifs puissent avoir en vue, un acte de courage politique, sinon de logique philosophique. M. Orts et ses amis se sont aperçus que l'opinion publique commençait à s'effrayer des tendances de la majorité de l'association libérale et dans l'intérêt de leur parti, auquel ils tiennent à conserver un caractère gouvernemental vis-à-vis de la nation, ils se

Digitized by Google

sont séparés d'alliés compromettants. L'excommunication majeure lancée par les grands-prêtres de l'association libérale de Gand contre les progressistes-radicaux de la « nuance » de MM. Voituron et de Brouckere est un acte de prudence politique de la même nature. Les doctrinaires, il faut en convenir, recevront l'approbation de tous les hommes sages et surtout de la masse des censitaires-électeurs, dont l'idéal est un gouvernement sous lequel on puisse faire tranquillement ses affaires, tout en se gaussant le soir, à l'estaminet, de « l'idéal » des cléricaux. Pas de Barodet, voilà l'idéal des doctrinaires; et ils ont raison, à leur point de vue. L'avenir nous dira si cet empirisme politique est capable de provoquer une restauration complète du parti. Il est permis d'en douter ; car la logique est une force pour un parti dans l'opposition. Les doctrinaires sont des libéraux illogiques. En se séparant énergiquement des progressistes, jeunes, actifs, remuants, ils ont le droit de se vanter de leur sagesse relative; mais ils ne peuvent plus compter sur l'ancien recrutement de leur parti.

Les causes de la décadénce du parti libéral doivent être cherchées ailleurs. Son plus grand tort a été et est encore de se croire indispensable. Son défaut capital et mortel, c'est la pure négation sur laquelle repose l'édifice de ses syllogismes politiques: il est la négation de la foi chrétienne positive, ou il n'est rien. Ce qui a provoqué son succès accélère aujourd'hui son affaiblissement : les libéraux ont triomphé depuis 1847, en faisant accroire aux électeurs que les catholiques étaient des hommes surannés, des réactionnaires perfides, les ennemis nés des libertés constitutionnelles. Depuis quatre ans, les faits prouvent précisément le contraire. Non seulement les catholiques sont, comme de juste, des citoyens fidèles à la constitution, mais ils se sont encore montrés plus « progressistes » que les doctrinaires : Les progressistes-radicaux de Gand en conviennent publiquement. Nous le savions; mais tous les électeurs ne le savaient pas, et ils le savent aujourd'hui. On parlera et l'on écrira tant que l'on voudra, mais on ne parviendra pas à faire passer M. Malou pour un Torquemada ou M. Delcour pour un duc d'Albe; à tous les points de vue, M. de Lantsheere représente mieux la justice que M. Bara; et M. A. Beernaert vaut au moins tous les ministres passés que les libéraux avaient portés au ministère des travaux publics. Les armes libérales sont usées ; elles ressemblent aux vieux fusils à silex. Leur politique est démodée. Depuis que M. de Bismarck en a fait, avec l'audace qui le caractérise, un instrument de puissance et d'oppression, tous les anciens thèmes libéraux sont devenus fades ; le grand cuirassier libéral de Berlin a mis à nu le jeu de la politique

Digitized by Google

libérale. En l'appliquant avec une logique impitoyable, les hommes habiles du parti ont été effrayés et presque humiliés d'avoir été si bien compris, et les yeux se sont ouverts dans les masses sincères. Il ne faut pas oublier non plus que nous ne sommes plus à l'époque du congrès libéral, à cette époque légendaire où « le nez de M. de Theux » déplaisait et où les chefs des catholiques se réfugiaient timidement dans les Hôtels de Secus, de Peuthy ou de Thiennes, pour se concerter sur les mesures à prendre contre les attaques de clubs libéraux bruyants, audacieux et menaçants. Depuis vingt sept ans, il s'est formé toute une nouvelle génération; au soleil des libertés publiques, les catholiques ont fondé une université, de nombreux colléges, des écoles primaires et moyennes plus nombreuses encore, d'où sont sortis des milliers et des milliers d'hommes instruits, dévoués aux antiques croyances, exercés à la lutte et taillés pour les combats du siècle. Par l'association libre et volontaire de leurs forces et de leurs ressources, ils ont créé des œuvres vivantes, qui témoignent de leur foi ardente, de leur charité inépuisable, de leur esprit de sacrifice et de leur virilité civile. Les catholiques de notre génération n'ont plus peur de descendre dans le forum et ils ne sont plus disposés à baisser modestement la tête devant quelques braillards, quelle que soit leur carrure. Leur presse est organisée sur des bases indestructibles et leurs associations couvrent le pays d'un réseau de libres informations. Les intérêts politiques des catholiques belges ne sont plus discutés, à huis clos, comme en 1846, dans quelques salons aristocratiques de Bruxelles; mais dans cent journaux, dans deux cents associations publiques, en présence du peuple et contradictoirement avec les adversaires. Les libéraux peuvent se donner encore l'inoffensive satisfaction d'appeler les catholiques, un troupeau de ruraux gardé par des curés, une phalange d'ignorants éclairée par des cierges, une confrérie d'électeurs inspirée par le corps épiscopal, etc, etc, tout cela pouvait émouvoir autrefois, du temps des Nonotte et des Patouillet, au siècle de M. de Voltaire, mais n'a plus de prise aujourd'hui sur les esprits et les cœurs. Les catholiques sont plus instruits que les libéraux, ils sont plus libres dans leurs allures politiques que les libéraux, et l'intelligence politique des catholiques est d'autant plus évidente que les libéraux prétendent davantage avoir le monopole des lumières naturelles. Aux lumières naturelles des libéraux, les catholiques ajoutent les promesses de la foi surnaturelle. Non, en vérité, la partie n'est plus égale.

Digitized by Google

III.

Les hommes les plus intelligents du parti libéral le comprennent, et ils s'évertuent à chercher un remède à cette situation. Nous avons parlé tantôt, des actes de sagesse relative de MM. Aug. Orts et consorts à Bruxelles, de MM. d'Elhougne et Cie à Gand. Selon nous, ces actes font honneur à leurs auteurs; mais ils affaiblissent leur parti. A la négation des intérêts légitimes des catholiques, ils ont ajouté celle des conséquences logiques de leurs propres doctrines. En résistant plus ou moins généreusement aux exagérations de leurs partisans, ils sont devenus des conservateurs. Ils n'ont plus de programme. « Reprenons, a dit » M. Orts, l'indépendance du pouvoir civil pour objectif de nos efforts » communs, veillons avec ceux qui vous appellent à ce que le corps » ecclésiastique ne domine pas le corps politique, à ce que le prêtre » ne soit pas maître de la nation. » Mais quel est le catholique sensé qui ne s'associe pas à cette aspiration, si elle est sincèrement exprimée, et nous devons le supposer. Et cependant, il n'y a pas d'autre affirmation dans le dernier manifeste de la scission bruxelloise. Quant aux doctrinaires gantois, ils se sont absolument lié les mains, en protestant solennellement de leur invariable attachement à la Constitution belge et à toutes ses conséquences. Les progressistes ont échoué à Gand. Ils ne sont organisés et ne sont acceptés qu'à Verviers et à Bruxelles. A Verviers, ils ont affiché des principes plus ou moins radicaux, mais sur le terrain pratique des élections ils ont baissé pavillon devant les doctrinaires. Bruxelles seule, la capitale du royaume, a le privilége d'être placée, électoralement parlant, sous l'influence des « idées progressistes. » Je viens de relire pour la troisième fois le dernier manifeste de leur association, exprimé par la bouche de M. Van Humbeeck. Comme seul remède à la situation actuelle, « Pierre l'Indécis » a indiqué la révision de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette pitoyable conclusion trahit une grande détresse politique, dont l'aveu a presque éclaté de la manière la plus vulgaire à la fin de la harangue que nous avons sous les yeux. « Messieurs, a » dit M. Van Humbeeck, quand la foule, souvent indifférente aux » querelles politiques, se saisit d'engouement pour elles et y intervient, » *un cri que vous connaissez traduit ses sentiments sur nos places* » *publiques*. Je ne vous propose pas ce cri comme devise de ralliement, » mais il exprime cependant, avec trop de crudité et sous une forme » trop brutale, *un sentiment vrai et qui doit nous préoccuper sans*

Digitized by Google

cesse. » Avec un parfait attiscisme M. Orts a relevé cet appel indirect à l'insurrection : « Une voix des plus autorisées jette le cri de suprême » alarme : sus au clérical ! Pour un rien, elle crierait bien autre » chose. La majesté du lieu a retenu sa langue ; mais il était temps. » En effet, pour un colonel de la garde civique, crier *à bas la calotte* est une forme de libéralisme un peu déplacée. M. Orts devrait se rappeler que cette forme a eu quelquefois du succès ; il faut lui savoir gré cependant de la façon dont il la repousse aujourd'hui.

Les deux « nuances » du libéralisme Bruxellois ayant prouvé leur impuissance actuelle, les progressistes-radicaux de Gand ayant été exécutés par les libéraux doctrinaires et les progressistes radicaux de Verviers ayant baissé pavillon devant leurs aînés «officiels », il faut continuer à se demander : qui donc sauvera la situation ? Adressons-nous aux philosophes de la maison.

M. Léon Vanderkindere affirme que le libéralisme moderne est parti d'une conception fausse de la liberté. Cet aveu dépouillé d'artifice paraîtra étrange aux amis de l'auteur, mais il exprime une vérité. En effet, M. Vanderkindere, qui a réfléchi, à tout ce qu'il écrit, a trouvé avec raison que « la liberté n'est pas le but suprême dans la vie de » l'individu non plus que de la société ; la liberté est une simple forme » de l'activité, elle est le moyen nécessaire pour réaliser l'idéal ; mais » la confondre avec celui-ci, c'est commettre une erreur grosse de » conséquences désastreuses. » Un clérical, qui a lu Saint Anselme ou même le plus piètre des scholastiques ne raisonnerait pas autrement : dans le langage vulgaire, approprié aux intelligences atrophiées des cléricaux, on dit : la liberté est un moyen pour faire le bien ; plus vous ferez le bien, plus vous serez libre ; l'essence de la liberté ne consiste pas dans le choix entre le bien et le mal, sinon l'homme vertueux par excellence serait le moins libre des hommes, et Dieu, le type absolu de l'infinie perfection, serait le moins libre des êtres ; car l'homme vertueux ne choisit pas, il va droit au bien, et Dieu, loin de choisir, ne s'attache qu'au bien absolu.

« La grande faiblesse du libéralisme officiel, continue M. Vander- » kindere, c'est qu'il a manqué de ces principes, sous lesquels on ne » crée ni convictions fortes, ni monuments durables. » Pour démontrer cette thèse incontestable, l'auteur a recours à des exemples, qui l'affaiblissent considérablement : les libéraux n'ont pas résolu la question flamande, ils l'ont laissé résoudre par ces misérables cléricaux, qui moins jaloux de leur propre ignorance se sont donné la peine d'apprendre le thiois ; les libéraux confient leurs enfants aux établissements

Digitized by Google

d'instruction fondés par les catholiques; ils ont plus de sollicitude pour les prisons que pour les écoles; etc.

« Il serait injuste cependant de faire retomber sur le parti libéral la » responsabilité entière de cette déchéance; il n'a été que l'instrument » inconscient d'une tendance du siècle. On peut dire que ce libéralisme » de vieille école est en accord parfait à l'optimisme hégélien qui a » joué un rôle si éminent dans l'histoire interne du XIXe siècle. Il a cru » que le progrès s'accomplit spontanément, d'une manière fatale, » comme Hegel avait cru ne voir dans l'univers que l'évolution néces- » saire des idées dirigées par la raison. » Il y a cinquante ans que d'humbles esprits (c'étaient naturellement des cléricaux) avaient affirmé cette vérité. Un nommé Gratry à même écrit sur ce sujet des pages assez intéressantes. On n'a pas fait attention à ces démonstrations intéressées. Maintenant que les esprits transcendants et sereins du libéralisme en conviennent eux-mêmes, il faudrait pouvoir espérer qu'on s'arrêtera sur une pente si fatale. Malheureusement nous devons y renoncer.

Le pessimisme de Schopenauer et le Darwinisme ont ouvert de nouveau horizons au genre humain: l'on peut dire qu'en un certain sens (libéral bien entendu), « il y a dans la théorie de la » force, si immorale en apparence, une moralité supérieure. » Que le lecteur ne croie pas que nous faisons ce résumé pour la vaine satisfaction d'exposer à ses regards les abîmes dans lesquels l'homme peut tomber quand il abuse de sa raison. L'écrivain distingué, que nous tenons au bout de notre plume, nous inspire une sympathie réelle: on sent qu'il a réfléchi, qu'il a étudié et qu'il a cherché la vérité; mais son point de départ étant faux, il s'égare continuellement dans des voies trompeuses. Ses erreurs ont d'ailleurs pour nous le mérite considérable d'éclairer nos propres investigations.

Nous n'avons pas été surpris le moins du monde de le voir, dans sa conclusion, condamner comme incomplètes et dangereuses les doctrines d'Adam Smith et de l'école de Manchester, qui reposent à certains égards sur la vraie notion de la liberté civile. Après avoir signalé l'Hegelisme comme la source des erreurs du libéralisme, il tombe lui-même dans cette erreur colossale, en se ralliant au gros des Nationaux — libéraux prussiens. Il se range au nombre des partisans d'une politique sociale, qui compte parmi ses adeptes MM. Gneist et de Sybel et dont le vrai nom est en ce moment le Bismarkisme. Il croit pouvoir confondre dans la même catégorie M. Roscher: nous demandons grâce pour celui-là.

Après avoir si bien indiqué les erreurs du libéralisme, notre philo-

Digitized by Google

sophe finit par renchérir encore sur ces erreurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la pauvreté du programme qu'il propose, avec une bonne foi à laquelle je rends hommage, pour régénérer son parti.

En voici le résumé :

1° Révision ou plutôt interprétation d'une façon plus saine (le trope est charmant) de l'art. 17 de la constitution, qui est ainsi conçu : « L'en» seignement est libre; toute mesure préventive est interdite; la » répression des délits n'est réglée que par la loi. L'instruction publique » donnée aux frais de l'État est également réglée par la loi. » Qu'on ne s'y trompe point cependant, notre philosophe ne veut pas « abolir la » liberté d'enseignement, conquête précieuse et inattaquable, mais seule» ment la renfermer dans de justes limites : en d'autres termes on ne » violera pas l'esprit de la constitution en demandant à ceux qui veulent » instruire la jeunesse un certificat de moralité et de capacité. » Nous connaissons cette phraséologie : c'est celle du Dr. Falk, à Berlin.

2° L'enseignement obligatoire. Pour ma part, je n'y verrais aucun inconvénient, si on voulait prendre le solennel engagement de respecter sincèrement et sérieusement la liberté des catholiques et si on me démontrait la possibilité pratique de cette innovation dans la Belgique industrielle et agricole.

3° Le service militaire obligatoire. Cette conséquence indirecte du Bismarkisme est acceptée par beaucoup de catholiques. N'en disons donc rien dans cette discussion, où il s'agit avant tout de déterminer les tendances morales du libéralisme.

4° Une loi contre l'ivrognerie. Pour donner une idée de la sincérité de l'auteur, nous citerons ce passage de sa démonstration : « ce n'est » point en Suisse qu'on favorise les cabaretiers, parcequ'il faut les mé» nager comme électeurs, ce n'est point là qu'on multiplie effrontément » les kermesses, qui ne sont plus chez nous que des occassions de » s'avilir. » Par respect pour la noblesse de ces sentiments, je m'abstiendrai de faire un rapprochement entre les erreurs du libéralisme et les cabarets. J'aurais beau jeu dans cette disgression.

5° Une loi sur le travail des enfants et des femmes dans les manufactures. Je crois me rappeler que le ministère actuel est en général du même avis. Il n'est arrêté, comme le ministère de M. Pirmez, que devant les moyens pratiques à employer.

Voilà tout le programme positif qu'un philosophe libéral propose pour la restauration de son parti. Il faut convenir qu'en tout cela il n'y a rien de nouveau, ni surtout rien de salutaire pour les libéraux. L'auteur termine par des réflexions intéressantes :

Digitized by Google

« Ce qu'il nous faut à nous libéraux, ajoute notre philosophe, c'est de tenir à notre tour un idéal qui enflamme d'une noble passion toutes les âmes généreuses. Que notre mot d'ordre cesse d'être l'indifférence, pour devenir la sympathie universelle. Opposons aux *créations intéressées du parti clérical* nos grandes œuvres désintéressées de charité et d'amour. Nous ne pouvons dire aux déshérités : Souffrez ici-bas pour être récompensés au ciel ; mais ne leur disons pas non plus : Souffrez, c'est votre sort ! La tâche de la société moderne n'est plus d'augmenter la richesse, mais *de la distribuer d'une façon plus égale* ; la politique et l'économie doivent cesser de considérer l'homme comme un instrument ; elles doivent le traiter comme un être moral ; en d'autres termes, elles doivent devenir morales elles-mêmes.

Quoique clérical, je crois connaître un peu l'histoire de l'économie politique : même si on veut considérer le christianisme comme une doctrine humaine, il n'en faudra pas moins convenir qu'à l'inégalité humainement logique des richesses il n'a été apporté jusqu'ici qu'un seul remède : la charité chrétienne. Un homme, imbu de « préjugés cléricaux » invétérés et qui a toute la science dont une intelligence cléricale soit capable, M. Périn a démontré cela dans un livre qui a fait quelque bruit : *la Richesse dans les sociétés chrétiennes*. Après M. Périn, il n'y a plus rien de neuf à dire sur ce sujet. Mais vouloir « opposer aux créa- » tions intéressées du parti clérical les grandes œuvres désintéressées de » charité et d'amour » du parti libéral, c'est pousser la rhétorique un peu loin : un de nos amis a démontré, par des chiffres, qu'en 1865, les catholiques Belges dépensaient annuellement, pour leurs écoles primaires privées, une somme de 4,936,939 francs au moins. (1) Si l'on ajoute à ces dépenses, tous les sacrifices qu'ils font pour l'enseignement moyen, pour l'enseignement supérieur, pour leurs hospices, leurs refuges, leurs ouvroirs, leurs mille et mille associations, on demeure littéralement émerveillé de la fécondité intarrissable de la piété et de la charité catholiques. Les sociétés de S. Vincent de Paul, créations intéressées ; les hospices des petites Sœurs des pauvres, créations intéressées : l'association des Dames de la miséricorde, création intéressée ; les maisons du Bon Pasteur, créations intéressées ; les confréries de sainte Barbe pour l'enterrement des pauvres, créations intéressées. Le fils unique de M. Malou entre dans la compagnie de Jésus, vocation intéressée ; le fils de M. le comte de Robiano, sénateur de Nivelles, se réfugie au Carmel, vocation intéressée ; le frère du comte de Theux va mourir missionnaire au Missouri, vocation intéressée ; le P. Victor de Buck, le Bollandiste, un des hommes les plus savants de notre siècle, se tue de dévouement dans les travaux d'érudition et le ministère sacerdotal, vocation intéressée. Allons donc, Monsieur ; vous qui paraissez chercher sincèrement la vérité, proclamez-la ici et saluez tous ces héros, agenouillés devant l'idéal absolu, N. S. Jésus-Christ.

(1) *De l'Enseignement primaire en Belgique, par P. de Haulleville, p.* 325 sq.

Digitized by Google

M. Vanderkindere fait d'ailleurs de vains efforts pour quitter par la tangente le cercle vicieux dans lequel il tourne avec tous les incroyants de notre siècle. Une dernière citation le démontrera :

« Pour l'immense majorité des électeurs libéraux, le problème religieux n'est point posé ; ils ne l'ont jamais abordé ni positivement ni négativement ; ils se laissent aller doucement au courant de la tradition. Où les mène-t-elle? ils s'étonneraient même qu'on le leur demandât. Et quant à la minorité qui pense, ils ont cru tout faire en se dépouillant fièrement de l'attirail religieux. Ah! certes, pour le petit nombre des esprits qui savent se créer leur foi à eux-mêmes, qui pratiquent sans formes extérieures *le culte de l'idéal*, qui n'ont pas besoin d'un autre aliment pour nourrir leur vie morale et soutenir leurs espérances, pour ceux-là *la philosophie est une église assez vaste*, elle peut les contenir tous. Mais les autres, mais la masse des âmes féminines, plus fines que sérieuses, et sur lesquelles le sentiment exerce un empire absolu, pourra-t-on les sevrer à jamais des ressources de la foi, et n'iront-elles pas, abandonnées à elles-mêmes, se perdre dans quelque superstition grossière, aussi choquante, par exemple, que l'est le spiritisme américain? Entre les deux extrêmes de l'ultramontanisme ou de la négation absolue, combien n'existe-t-il pas de formes parfaitement compatibles avec la civilisation, avec la moralité et la liberté *demi philosophiques et demi religieuses*, propres à satisfaire le cœur des hommes et point rebelle aux tendances de l'esprit moderne.

L'irréligion pour l'homme ignorant, c'est l'anéantissement moral. *Ce n'est pas la loi qui fait la moralité*, c'est le sentiment du devoir, et celui-ci n'a sa racine que dans une conception claire du rôle de l'humanité, ou dans la foi. Jamais, à aucune époque, cette vérité n'a pris un caractère de plus grande évidence ; jamais, il n'a été plus nécessaire de sauvegarder dans le sein des masses les conquêtes morales qui font notre seul légitime orgueil. Frappons-nous donc la poitrine, et avouons que tous, tant que nous sommes, nous n'avons rien compris à ces hautes exigences ; nous n'avons songé qu'à nous-mêmes, nous avons laissé là ceux que nous devions éclairer et conduire, ou, pour les appeler à nous, nous n'avons su leur offrir *que quelques abstractions sèches qui sur l'homme simple n'exercent aucun empire.*

Aussi, c'est à la *négation que nous aboutissons partout*, dans les petites choses et dans les grandes. »

En effet, la plus grande erreur du libéralisme, l'erreur fondamentale, celle qui est la mère de toutes les autres, la source de son influence intermittente, et la cause de sa décadence inévitable, c'est qu'il ne s'appuie pas sur le roc indestructible de la foi religieuse. On ne gouverne les peuples ni avec des théories, ni avec le culte abstrait de l'idéal, mais avec des faits : le christianisme n'est ni un idéal, ni une théorie, dans le sens vulgaire de ces mots : c'est un fait historique, le plus grand des des faits de l'histoire. Il a été posé par Dieu et raconté par quelques ouvriers illettrés, des pêcheurs de Galilée. Ce fait, tous les hommes « de bonne volonté » le comprennent, parcequ'il est universel, et hors de ce fait, pas de salut pour l'humanité Dans les rangs des libéraux belges, il y a des personnalités d'un caractère digne et élevé, M. P. Devaux, par exemple ; il y a même des catholiques pratiquant, comme M. Eud. Pirmez ou M. Aug. Orts. Que faut-il en conclure? Les premiers sont

Digitized by Google

des libéraux illogiques; les seconds sont des catholiques inconséquents. Tous sont des doctrinaires, et l'on en veut plus dans leur propre parti.

Continuons maintenant notre étude sur les remèdes indiqués comme devant amener la restauration du parti libéral. Nous avons constaté le vide des affirmations, parties du sommet des associations électorales. Nous venons de cribler les idées d'un théoricien progressiste ou d'un philosophe libéral. Voici un essai de sauvetage (1), préconisé par un autre écrivain de la jeune école M. le comte Goblet d'Alviella, conseiller provincial, petit-fils d'un homme d'état éminent, fort apprécié en son temps par le roi Léopold Ier, qui se connaissait en politique positive. M. le comte Goblet divise la Belgique en trois camps, les *libéraux*, les *socialistes* et les *ultramontains*. Naturellement, les socialistes sont par lui condamnés, absolument comme l'ultramontanisme (quel mot barbare) « qui conclut de l'infaillibilité papale à la recons- » truction de l'État sur des bases théocratiques ». Je suppose que par cette définition obscure, qui semble faite pour les castes de l'Inde antique, l'auteur a voulu désigner les catholiques.

Quant au parti libéral, M. le comte Goblet affirme que toutes ses « nuances » poursuivent le même idéal. On y rencontre de nombreuses divergences; mais sous celles-ci vous ne sauriez trouver une seule question ou il y ait véritablement un principe en jeu. « Toutes » les querelles des libéraux entre eux se réduisent à des questions de me- » sure et d'application, malheureusement envenimées par des questions » de mots et surtout de personnes. » Au fond, affirme M. le comte Goblet, tous les libéraux sont d'accord et sur le principe de la révision de la constitution, qui n'est pas une arche sacro-sainte, et sur les questions de forme du gouvernement, et sur les limites à donner au droit de suffrage, et sur la question de la répartition de l'impôt et de l'amélioration des classes inférieures, et sur l'organisation de l'armée, et sur les rapports à établir entre l'Église (catholique) et l'État, et même sur le mandat impératif. « Le parti libéral, tel qu'on l'avait » compris jusqu'à présent, reposait sur trois grands principes généraux : » le maintien de *toutes* (?) nos libertés constitutionnelles, l'indépen- » dance du pouvoir civil vis-à-vis des différents cultes, l'extension des » franchises électorales à tous les citoyens *offrant les garanties néces-* » *cessaires pour en jouir sans compromettre la bonne gestion des* » *affaires publiques.* » Tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des libéralismes possibles. Nous nous permettons d'en douter un

(1) *L'Unité du parti libéral par M. le comte Goblet d'Alviella.* Revue de Belgique, nº du 15 décembre 1874.

Digitized by Google

peu ; et j'espère que je ne blesserai pas M. le comte Goblet, en insinuant qu'il en doute lui-même. En effet le but de son étude est le rétablissement de l'unité du parti libéral. Si cette unité existait, il ne faudrait pas la créer ou la restaurer.

Dans l'intérêt de cette restauration, le publiciste libéral progressiste (de la nuance de « Pierre l'Indécis ») propose d'ajourner :

1. Toute réforme électorale; car les libéraux n'on rien à y gagner;

2. La question du mandat impératif; elle est oiseuse;

3. L'abolition du remplacement et toute discussion sur le service personnel et obligatoire. Le moment est inopportun.

Ces difficultés étant écartées, voici, en résumé, « dans quelle direc» tion il faut chercher les voies d'une action commune » :

1. L'Instruction *laïque* et obligatoire. J'ai dit plus haut combien le principe de l'obligation scolaire répond à mes sentiments « cléricaux » ; mais j'avoue que je ne les reconnais plus, quand je les entends justifier de la manière suivante :

« Si aujourd'hui l'Etat n'a pas assez d'écoles, ni d'instituteurs, les congrégations religieuses ressentent la même pénurie. Mais l'État *possède des ressources illimitées* qui lui permettraient facilement *de devancer ses* CONCURRENTS de l'enseignement privé, dans leurs efforts pour faire face aux exigences de l'instruction primaire *devenue obligatoire*. Si au contraire, *on* laisse aux cléricaux le temps de s'organiser en vue d'une réforme désormais inévitable, ce sont leurs institutions qui prendront l'avance, et le libéralisme, encore une fois dupe de ses tergiversations, aura perdu une excellente occasion de porter un coup redoutable à l'enseignement clérical. »

L'Etat, l'Etat; mais quel Etat ? Celui des libéraux, celui des socialistes ou celui des ultramontains? Je pose naturellement cette question pour la seule édification du lecteur; car, pour messieurs les libéraux, l'État, c'est eux, et, retenez-le bien, il n'y a pas d'autre Dieu.

2. La « sécularisation » de l'enseignement. En effet, la loi de 1842 stipulant des garanties religieuses, la proclamation de l'enseignement obligatoire, avec « les ressources illimitées » de l'État, pourrait produire des résultats aussi « cléricaux » que ceux du suffrage universel. Ce serait une amère dérision. Il importe donc de combiner l'obligation avec la sécularisation. Pour les lecteurs qui ne seraient pas initiés à toutes les finesses du langage libéral, nous dirons que *sécularisation* signifie *libéralisation*.

3. La réglementation du travail des enfants. Nous n'y voyons aucun inconvénient grave, si la réalisation de cette « voie d'une action commune » est pratique. Toutefois, il est étrange de voir perpétuellement les libéraux en appeler au bras séculier pour toutes leurs « réformes » ; jamais à la persuasion et aux œuvres personnelles.

Digitized by Google

Les trois points ci-dessus indiqués sont des lieux-communs resassés dans toutes les associations libérales. Voici du nouveau ou plutôt du très vieux avec une peau nouvelle, du moins en Belgique :

4. L'abolition de l'art. 117 de la constitution, ainsi concu : « les trai- » tements et pensions des ministres des cultes sont à la charge de » l'État; les sommes nécessaires pour y faire face sont annuellement » portées au budget. » Dans l'esprit du congrès national, des auteurs de la foi fondamentale du royaume des Pays-Bas et des négociateurs du concordat de 1802, les traitements alloués aux membres du clergé catholique sont une légitime et maigre indemnité, prix de l'expropriation des biens ecclésiastiques, exécutée on sait comme par les agneaux progressistes de la révolution française. Sous l'ancien régime, il n'y avait pas de budget des cultes. Je suis de ceux qui pensent que le Congrès National aurait mieux fait peut-être d'accorder au clergé catholique une indemnité en capital et de supprimer ainsi l'art. 117 cité. Mais ce n'est pas cela que désirent nos libéraux. Ils voudraient restaurer l'injustice même de la révolution française. Leurs intentions ne sont pas plus équitables, quand il parlent de la suppression de l'art. 113 de la loi communale, sur le logement des desservants et l'entretien des églises; de l'art. 69 de la loi provinciale sur l'entretien relatif, par les provinces, des cathédrales, des palais épiscopaux et des séminaires; du décret du 30 décembre 1809, sur la personnification civile des fabriques d'Église; du décret du 23 prairial an XII, sur les cimetières; de l'immunité des clercs en matière de milice, etc. Ils dissertent pompeusement sur la séparation de l'Église et de l'État; mais il n'en croient pas un mot, car la passion politique égare leur intelligence, quand leur cœur est resté sincère : c'est à l'esclavage de l'Église catholique et à l'omnipotence du Dieu libéral État qu'ils aspirent. Le principe de la séparation, dans le sens de lutte ou d'antagonisme, est une absurdité dans une société chrétienne, et il n'y en a pas d'autre possible dans les pays policés : aussi tous les philosophes, tous les jurisconsultes et tous les théologiens qui ont écrit sur ce sujet se sont servi des termes, distinction de l'Église et de l'État, qui indiquent une nécessité à la fois politique et religieuse et expriment une vérité élémentaire. Sans nous arrêter à des discussions d'école, allons droit au fait. Pour un moment je veux admettre, civilement parlant, la thèse de nos libéraux sur la séparation de l'Église et de l'État, même dans le sens hostile qui est le secret de leur cœur. Eh bien, soit, réalisons cette séparation. Vous paierez une indemnité pour prix de la suppression de l'art. 117 de la Constitution et à la place de toutes vos autres lois et de tous vos autres décrets sur

Digitized by Google

ces matières, vous proclamerez une liberté complète, non pas abstraite, libérale, comme dans vos livres, mais concrète, pratique, comme en Hollande, comme en Angleterre, comme aux États-Unis. Le voulez-vous? Vous ne l'oseriez pas, parce que vous êtes incapables de supporter une large liberté civile. Pie VII disait un jour : il n'y a qu'aux États-Unis que je suis véritablement Pape, et dans un récent discours à une députation d'américains une pensée analogue était exprimée par la bouche éloquente de Pie IX. Apparemment ce n'est dans l'intérêt de l'Église catholique que les libéraux réclament la séparation à l'américaine; aussi, ne l'aurons-nous pas. On nous offrira « le pessimisme de Schopenauer », interprété comme on le fait actuellement à Berlin; mais ce n'est pas la liberté qu'on nous donnera, sous le prétexte de séparation. Je ne suis pas chargé de veiller aux intérêts du libéralisme ; mais je me permets de dire, en passant, que les progressistes paraissent être un peu trop « jeunes » dans cette question. Les fortes têtes du parti libéral, M. Devaux et M. Tesch, par exemple, ne nourissent pas de pareilles chimères : ils pensent que l'Église et l'État sont déjà trop séparés en Belgique et ils comprennent parfaitement le profit qu'ils peuvent tirer de la situation actuelle, quand ils sont au pouvoir et même quand ils sont dans l'opposition.

Voici le bouquet. M. le comte Goblet demande « l'extension de la » loi sur les fraudes électorales aux cas de pression religieuse que la » législation anglaise qualifie de *undue influence and clerical intimi-* » *dation.* »

Il faut convenir que c'est pousser « le pessimisme de Schopenauer » un peu loin. Reverrons-nous fleurir le buisson de « l'influence occulte? » Et les « jeunes libéraux » seraient-ils plus « vieux » encore que les doctrinaires.

IV.

En voilà assez pour édifier le lecteur sur la situation et les tendances actuelles du parti libéral en Belgique. Toute sa théorie repose sur une négation religieuse et ses affirmations se traduisent par un appel à des actes de puissance. Sans l'intervention de l'État, c'est-à-dire, sans la force matérielle, il est impuissant. Pour rester gouvernemental, il est obligé de devenir inconséquent : les seuls libéraux logiques sont ceux que préside à Gand M. Voituron, qui a même écrit, si j'ai bon souvenir, sur Hegel. Si le gros du parti libéral voulait imiter cette logique, il serait délaissé par les électeurs qui lui restent. Entre

Digitized by Google

cette logique et cette inconséquence, le libéralisme « pratique » est en suspens, dans le vide. Sa seule raison d'être actuellement avouable, c'est de veiller « à l'indépendance du pouvoir civil. »

Cette dernière tâche peut être glorieuse, mais il faut que le parti libéral la partage désormais avec les catholiques belges : la distinction des deux pouvoirs est un précepte de l'Évangile, et il faut être libéral, à ce qu'il parait, pour ignorer que cette distinction était inconnue dans le paganisme et qu'elle n'existe dans aucune autre religion que la chrétienne. Platon, Aristote, Cicéron, bien qu'ils ne fussent pas libéraux n'étaient pas des sots, mais ils ignoraient absolument que les deux pouvoirs sont distincts; et après dix-huit siècles de christianisme, ce n'est pas dans les associations libérales et dans les cercles progressistes que nous enverrons nos enfants pour apprendre quelles sont les éternelles conditions d'existence des puissances de ce monde.

J'accorde cependant que c'est une vague phraséologie sur l'indépendance du pouvoir civil qui fait le fond de toute la politique positive en Belgique, et que, pratiquement, il importe aux catholiques de ne poser aucun acte, qui puisse laisser croire à la masse flottante du corps électoral que le gouvernement subit, dans le cercle de ses attributions naturelles, une pression « du corps ecclésiastique. » Nous savons, nous, qu'une telle pression est impossible; mais il faut que tout le monde en soit convaincu, dans cette immense majorité que « la haine du cléricalisme » n'aveugle pas. Avant 1847, les catholiques belges n'avaient aucune organisation électorale. Disons-le carrément, ils se fiaient trop au clergé, pour repousser les attaques incessantes des libéraux et pour préparer le terrain électoral. Les avantages relatifs de cette situation n'étaient qu'apparents : le clergé, qui doit rester à l'écart des luttes politiques proprement dites, se trouvait ainsi exposé aux premiers coups des assaillants, et les chefs libéraux avaient les plus belles occasions pour faire prendre le change à la masse des électeurs. L'histoire des provinces belges, si noblement et si énergiquement fidèles à la foi catholique, prouve que les populations y ont été de tout temps extrêmement jalouses de leur autonomie civile et qu'à différentes époques les adversaires divers de l'Église n'y ont obtenu quelque succès qu'en exploitant cette susceptibilité très-légitime. Aujourd'hui que les catholiques belges ont une organisation politique *laïque*, qui rayonne dans tous les sens et qui se fortifie chaque jour dans la presse, dans les associations, dans les cercles, dans l'action incessante, ils sont assez forts pour repousser toutes les attaques politiques des libéraux et ils ont devant eux le temps nécessaire pour achever cette rénovation magnifique et rendre

Digitized by Google

leur position inébranlable. Mais plus cette position sera forte, plus il importera d'être prudent dans le conseil et modéré dans l'action. Les catholiques ne doivent pas gouverner pour le plaisir d'écraser les libéraux par des actes de puissance, mais pour les empêcher de faire le mal dont ils nous menacent et pour diriger les affaires nationales avec fermeté, impartialité et justice, comme il convient à des citoyens chrétiens, c'est-à-dire, à des hommes libres. Les véritables progressistes en Belgique, ce sont les catholiques, qui accomplissent ainsi dans le monde moderne un véritable apostolat politique.

Si la présente étude n'était pas déjà trop longue, pour la patience du lecteur, j'aurais plaisir à m'étendre sur ce sujet, que nous pourrons reprendre une autre fois.

Je tiens à faire une seule remarque encore : les quatre pays, que l'on considère vulgairement comme les pays les plus libres du monde sont les États-Unis, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique. Dans ces quatre pays, le libéralisme a été renversé, en ces dernières années, par de libres élections.

L. DE BREUX

Digitized by Google

MELANGES.

NOTE DE LA RÉDACTION.

L'article, publié par M. de Haulleville sur *M. Gladstone, le ritualisme et les catholiques en Angleterre,* a été relevé par divers journaux libéraux qui y ont vu une reproduction partielle d'une correspondance anglaise adressée à l'*Écho du Parlement*.

La *Revue Générale* ne s'est jamais interdit et ne croit pas devoir s'interdire de mettre sous les yeux de ses lecteurs des renseignements publiés, soit dans des recueils périodiques, soit dans des journaux, et qui offriraient une réelle importance pour l'étude des grandes questions contemporaines.

Seulement elle a toujours cru et elle croit encore que la loyauté lui fait un devoir d'indiquer la source de ces renseignements.

M de Haulleville, dans une lettre écrite à l'*Écho du Parlement*, s'est empressé de déclarer qu'il fallait attribuer à une circonstance fortuite l'omission (1), dans l'article attaqué d'une note renvoyant à la correspondance de l'*Écho du Parlement* qu'il citait.

Cette déclaration enlève toute importance à l'incident.

LA DÉFAITE DU PARTI LIBÉRAL AUX ÉTATS-UNIS.

La journée du 3 novembre dernier a été, pour le parti qui gouverne actuellement la république des États-Unis de l'Amérique du Nord, une journée désastreuse. Le gouvernement du président Grant a subi une défaite électorale écrasante, comparable à celle qui atteignait naguères le ministère de M. Gladstone. Le général Grant pensait déjà à une troisième élection présidentielle, ou, tout au moins, ne contredisait pas ceux qui parlaient ouvertement d'un deuxième renouvellement de ses pouvoirs. Le 3 novembre, ces illusions ont été détruites. Le parti politique qui, depuis 1860, possédait au Congrès une immense majorité et faisait élire les présidents de l'Union, a été renversé par les électeurs et devra, le 4 mars 1875, après une domination de quinze ans, céder la place à l'opposition, le *parti démocratique*.

La Chambre des représentants du Congrès, qui comprend 292 membres, est rééligible tous les 2 ans. Dans la période électorale actuelle, (la 43e, du 4 mars 1873 au 4 mars 1875), le *parti républicain*, appelé aussi *parti libéral*, disposait de 200 siéges, tandis que le *parti démocratique*, nommé quelquefois *conservateur*, n'en possédait que 92. Les dernières élections ont, pour ainsi dire, retourné ces chiffres; car, dans le prochain 44e Congrès, le *parti républicain* aura une minorité d'environ 70 voix. La transformation du Sénat sera la conséquence de celle de la Chambre des représentants; en effet, le Sénat est composé de deux députés élus par la législature de chaque État pour 6 ans; mais le tiers de ce corps est renouvelé tous les 2 ans par des élections partielles. Ces prochaines élections partielles donneront tout au moins au tiers du Sénat une couleur démocratique, puisque les élections des gouverneurs et des assemblées locales, dans les divers États,

(1) A la fin du n° de ce mois, nos abonnés trouveront, pour leur collection à relier, une réimpression de l'article de M. de Haulleville, augmenté des notes marginales omises et diminué de quelques fautes typographiques évidentes.

Digitized by Google

ont été aussi démocratiques. Le président, qui a été élu il y a deux ans, reste en fonction pendant quatre années. Le général Grant occupera donc le pouvoir encore pendant deux ans, mais son autorité, à laquelle n'appartient pas même un veto absolu, ne pourra pas suivre une politique désapprouvée par la Chambre des représentants. M. Grant sera donc obligé de subir l'influence du *parti démocratique* et, à moins de circonstances qui ne sont pas à prévoir, son successeur à la *Maison Blanche* sera certainement un démocrate.

Les élections du 3 novembre constatent une énergique réaction contre la politique libérale qui règne aux États-Unis depuis la guere de sécession. L'esprit de conservation politique, qui distingue à un si haut degré la race Anglo-Saxonne, a repris le dessus. Le libéralisme qui règne dans quelques grandes monarchies de l'Europe a été battu dans la plus grande république du monde, sur une terre qui, même chez nos libéraux, passe pour la terre classique de la liberté. Il est intéressant d'analyser brièvement les causes et les effets de cet événement important. Il prouve que le règne des libéraux n'est pas durable chez les nations vraiment libres.

Après la proclamation de l'indépendance des 13 colonies anglaises, en 1783, et la publication de la loi organique du 17 septembre 1783, il se forma dans la nouvelle république deux partis principaux : les *Whigs*, qui aspiraient à une extension de la compétence du gouvernement central de l'Union, et les *Démocrates* qui défendaient avec énergie l'autonomie des états particuliers et repoussaient toute augmentation des pouvoirs du gouvernement central. Les premiers furent appelés aussi *fédéralistes* et les seconds *anti-fédéralistes*, distinction qui ne répond point entièrement aux idées qui ont cours en Europe, puisque nous sommes accoutumés à appeler *fédéralistes* précisément ceux qui sont, en thèse générale, opposés à l'extension des pouvoirs du gouvernement central. Les *démocrates* avaient la majorité; ils élurent le deuxième président, John Adams, en 1797, et se maintinrent au pouvoir jusqu'en 1860. Pendant ces 63 ans, les démocrates élurent périodiquement le président de la république, à l'exception de John Quincy Adams, et ils conservèrent constamment la majorité à la chambre des représentants et au sénat, à l'exception de deux courts intervalles. Le troisième président, Thomas Jefferson, fut même élu deux fois par eux.

La question de la compétence du pouvoir central n'avait pas, pour les partis, un caractère purement théorique : elle touchait, et elle touche encore, aux intérêts les plus vivaces de la population des États-Unis. Les États du Sud, qui sont agricoles, ont besoin de liberté commerciale. Possédant peu de fabriques et de manufactures, ils désirent obtenir à bas prix les objets industriels nécessaires à leur consommation et ils repoussent énergiquement tout droit protecteur. Dans les états du Nord, au contraire, l'industrie a besoin de forts droits protecteurs, d'une part, pour lutter contre l'industrie étrangère et, d'autre part, pour étendre le cercle territorial de la consommation. Les industriels du Nord demandaient donc une extension de pouvoir en faveur du gouvernement central, pour amener celui-ci à imposer au Sud le système protecteur; tandis que les planteurs du Sud combattaient pour l'indépendance des états particuliers, afin de conserver les bienfaits de la liberté commerciale. Tout le Sud devint démocrate et tout le Nord antidémocrate. L'introduction du système protecteur fut tellement désastreuse dans le Sud, que les états démocrates manifestèrent plus d'une fois l'intention de quitter plutôt l'Union que de rester exposés, pour le plus grand profit des états du Nord, à une ruine presque certaine. L'audace du parti protectioniste et la grande diversité des mœurs et des intérêts, qui séparent le Sud du Nord, donnaient aux élections du président et du Congrès une importance politique considérable. John Quincy Adams, élu président pour la période de 1825 à 1829, par une majorité protectioniste, introduisit dans la législation douanière des droits fortement protecteurs. Sa loi de 1828 rencontra dans le Sud une opposition ardente et amère : déjà son successeur, Jackson, était élu par les démocrates. Cependant, en 1832, un acte du Congrès imposait de nouveaux droits sur certaines marchandises étrangères. La Caroline du Sud arbora le drapeau de la sécession; une convention pro-

Digitized by Google

clama le nouveau tarif contraire à la constitution de l'Union et menaça de repousser par la force toute perception de droits dans le port de Charlestown. Grâce à des conseils de modération, une lutte armée fut évitée et un nouveau tarif fut publié par l'autorité centrale; mais le Sud avait appris à connaître le sort que lui réserverait le parti protectionniste le jour où il obtiendrait la majorité. Quand, en 1860, ce parti parvint à élire à la présidence son candidat, M. Lincoln, et obtint une petite majorité au Congrès, les hommes politiques du Sud pensèrent que le moment était venu de briser avec la tyranie du Nord, et la sécession eut lieu, sinon avec l'assentiment, au moins avec la sympathie des nombreux démocrates du Nord.

L'injuste système douanier de l'Angleterre avait provoqué, il y a 80 ans, la séparation des colonies américaines d'avec la mère patrie; la même injustice amena la tentative de séparation des états du Sud d'avec les états du Nord.

Un autre intérêt encore divisait le Nord et le Sud : celui-ci comprenait des états à esclaves. Nous ne discuterons pas ici la question de la légitimité de l'esclavage, qui n'est plus mise en doute par personne, mais il est permis de critiquer la manière dont cette question a été résolue aux États-Unis. Si le mouvement anti-esclavagiste avait été inspiré par une ardente conviction chrétienne ou seulement par une pensée humanitaire, il aurait pu être conduit à son but, sans pousser les propriétaires d'esclaves jusqu'à une résistance sanglante; malheureusement, le christianisme entrait peu ou point dans les combinaisons des abolitionistes.

Comme la force principale du parti démocratique résidait dans les états à esclaves, le parti contraire chercha à l'anéantir par l'abolition de l'esclavage : pour briser l'influence du parti démocratique, il fallait affranchir le nègre. Aux centralistes et aux protectionistes s'unit dans cette lutte un autre groupe important que n'animait aucun intérêt personnel ou sordide et dont l'intervention fut d'autant plus décisive, le groupe des colons allemands si répandus dans les états du Nord. Les Allemands, dit l'excellent journal allemand *la Germania*, auquel nous empruntons plusieurs éléments de ce résumé, avaient apporté de leur pays des conceptions idéales qui les poussèrent à soutenir vigoureusement le parti des abolitionistes, appelé aussi depuis cette époque les *Républicains*. Cet appoint politique fut tellement important que les *Républicains* obtinrent une majorité considérable au Congrès et parvinrent à nommer président M. Lincoln.

La guerre de sécession porta un si rude coup au parti démocratique qu'on pouvait douter de sa renaissance future. Le Sud, sur lequel il s'appuyait principalement, était pour ainsi dire anéanti politiquement et économiquement. La fortune des quinze états à esclaves, qui était, d'après le recensement de 1860, estimée à sept mille millions de dollars, fut réduite dans le courant de la guerre de cinq mille huit cent millions de dollars par l'émancipation des esclaves, par les dévastations militaires, par la perte de quatre récoltes, par le poids de la dette des états confédérés et de la part imposée de la dette de l'Union. Le traitement politique infligé aux vaincus fut plus désastreux encore; ce fut une mesure imprudente d'affranchir les esclaves sans préparation et sans transition; leur donner tout d'un coup des droits politiques, égaux à ceux de leurs anciens maîtres, c'était méconnaître la justice et donner carrière à une politique de haine. Les républicains exploitèrent leur victoire avec la plus extrême rigueur; pour protéger les nègres affranchis, on institua les bureaux de *Freedmen*, investis des pouvoirs les plus étendus et dirigés par des abolitionnistes fanatiques. Dans un Message, le président, il est vrai, avait déclaré : « laisser les ci-devants états confédérés comme de simples territoires sous l'autorité militaire, ce serait reconnaître le droit de sécession qu'ils avaient revendiqué. Après que l'autorité de l'Union a été rétablie dans ces états, il ne reste donc plus qu'à convier leurs représentants à reprendre leurs siéges dans les deux chambres du Congrès et à compléter ainsi l'œuvre de la restauration. Un amendement inséré dans la Constitution et défendant l'esclavage est le plus sûr moyen d'une réconciliation réciproque et le précurseur certain d'une amnistie générale. La question du droit de suffrage des nègres doit être abandonnée à la décision des états par-

Digitized by Google

ticuliers et toute immixtion du gouvernement de l'Union dans cette question serait inconstitutionnelle. » Nonobstant cette déclaration du président, le Congrès prit la résolution suivante : « Le Sénat et la Chambre des représentants décrètent qu'un comité de quinze membres du Sénat et de la Chambre des représentants sera nommé pour faire une enquête sur la situation de la ci-devant Confédération du Sud, et pour rechercher lesquels de ces états sont autorisés à se faire représenter au Congrès. Le comité fera son rapport dans le délai qu'il fixera lui-même. Aussi longtemps que ce rapport n'aura pas été présenté et n'aura pas été approuvé par le Congrès, aucun membre des états dits confédérés ne sera admis dans l'assemblée centrale. » On vota le *bill* sur les bureaux des *Freedmen*, en vertu duquel l'autorité des bureaux existants fut étendue sur les fugitifs et les affranchis dans toutes les parties de l'Union, et le président fut investi du droit de diviser le pays dans lequel de telles personnes se trouvaient en districts et d'y instituer des officiers en qualité de commissaires. Ces officiers furent autorisés de nommer dans les subdivisions de leur ressort des agents militaires qui furent placés sous la protection et la juridiction de l'autorité militaire, c'est-à-dire soustraits à l'action des lois civiles. Le président était ainsi autorisé à étendre la protection de la juridiction militaire sur toutes les personnes auxquelles un droit civil était refusé pour cause de race ou de couleur. Le *bill* sur les droits civils proclama que le complet droit de cité était accordé à toute personne née aux États-Unis, à l'exception des Indiens non imposés, et que toutes les contestations civiles ou criminelles, dans lesquelles une complète égalité avec les blancs serait refusée aux gens de couleur, devaient être soustraites aux tribunaux des états et jugées par les tribunaux fédéraux. Des pouvoirs presque illimités furent accordés aux agents des bureaux de *Freedmen*. Un amendement constitutionnel déclara incapable tout membre du Congrès, tout électeur à la présidence, tout officier de l'armée, tout fonctionnaire fédéral ou tout employé d'état, qui, ayant occupé une telle position avant la sécession, aurait pris part à l'insurrection. On enleva au président le droit de grâce et l'unanimité requise pour un tel changement constitutionnel fut suspendue uniquement pour empêcher le président de restituer éventuellement aux sécessionnistes leurs biens confisqués. Les membres des états du Sud furent littéralement exclus du Congrès; tout le Sud fut divisé en quinze grands commandements militaires. Sous la direction des généraux commandants, il fut convoqué dans les divers états des assemblées qui ne furent élues que par les citoyens, blancs ou non, qui notoirement n'avaient pas pris part à la sécession. Ce sont ces assemblées qui décrétèrent les nouvelles constitutions des états; la plupart des employés furent simplement destitués par les généraux; toutes les élections étaient faites au scrutin secret et dirigées, dominées et au besoin faussées par des agents de couleur. Ces lois et ces mesures arbitraires, dictées par une politique haineuse, enlevèrent aux blancs des états du Sud tous leurs droits et les courbèrent sous un dur état de siége. L'ancien état des choses fut étrangement retourné, les blancs étaient sans droit, tandis que les gens de couleur étaient investis de la plénitude de l'autorité législative et administrative; cette situation intolérable amena, il y a peu de mois encore, dans divers états, des conflits sanglants entre blancs et noirs, dans lesquels le gouvernement fédéral ne cessa de montrer sa partialité en faveur des gens de couleur.

Les mesures arbitraires, les injustices et même les cruautés commises par les *républicains* dans le Sud devaient enfin soulever l'indignation de tous les honnêtes gens, même de ceux qui, avant la guerre, avaient été les adversaires du Sud. L'opinion du président Johnson devint enfin celle de la masse du peuple, à savoir, que la guerre n'avait été entreprise que pour le maintien et la conservation de l'Union et non pour l'assujettissement et l'abolition des droits des états du Sud; que ceux-ci devaient être considérés comme possédant les mêmes droits que les autres états de l'Union; que l'acte *Habeas-Corpus* devait être partout restauré. Comme les démocrates du Nord n'avaient cessé de combattre pour ces principes depuis la fin de la guerre de sécession et qu'ils avaient vainement essayé de les faire prévaloir dans les cercles gouvernementaux, tous les électeurs qu'ani-

Digitized by Google

maient de telles pensées de justice se rallièrent tout naturellement aux candidats démocratiques, qui représentaient le parti du droit et de la liberté.

Les essais de constitution d'un nouveau parti furent faiblement poursuivis et n'atteignirent aucune réalisation pratique. On était fatigué du régime libéral et on ne tenait pas à en introniser un plus libéral encore, car, outre une fausse politique commerciale et une injuste oppression du Sud, le parti libéral s'était encore rendu coupable d'une corruption politique jusqu'alors inconnue aux États-Unis. Les journaux, même libéraux du continent européen (par exemple, *le Précurseur* d'Anvers), ont fait souvent des peintures tellement réalistes de cette corruption inouïe, qu'il est inutile d'en parler plus longuement ici.

En résumé, les élections du 3 novembre ont la signification suivante : liberté commerciale, justice envers le Sud, autonomie des états particuliers, suppression de la corruption, condamnation du libéralisme.

ANDRÉ VAN HASSELT.

L'année 1874 a été fatale aux illustrations nationales que nous devons à la génération de 1830.

A peine la tombe s'est-elle fermée sur Adolphe Quetelet, dont la réputation était européenne dans le domaine de la science, voici que nous sont enlevés, presqu'en même temps, Gustave Wappers (1), chef incontesté, à cette époque, de la jeune école flamande, et André Van Hasselt qui, avec quelques amis, s'était placé à la tête du mouvement littéraire auquel l'histoire réserve quelques pages brillantes dans les annales de la Belgique émancipée.

Nous ne voulons aujourd'hui que consacrer un souvenir de reconnaissante sympathie à la mémoire de ce dernier. Comme littérateur et comme savant, il nous a légué des œuvres qui resteront ; comme académicien et comme inspecteur-général des écoles normales; il a rendu des services qui lui assurent des droits aux regrets du pays.

André-Henri-Constant Van Hasselt naquit à Maestricht en 1806.

En 1830, il quitta sa ville natale, pour devenir l'enfant d'adoption de la Belgique, aux destinées de laquelle il s'associa sans retour.

Jeune et plein d'initiative, il fonda la première Revue, *(l'Artiste)*, consacrée aux beaux-arts qui ont toujours si puissamment contribué à la glorification de notre patrie. En même temps, il attachait son nom à la fondation de la *Revue Encyclopédique*, créée à Bruxelles par Lesbroussart, Alvin, etc , et à celle de la *Revue Belge*, de Liége, paraissant sous le patronage de Wenstenraad, Polain, etc.

En janvier 1834, Van Hasselt publia son premier volume de poésies, *les Primevères*, dont le succès immense ouvrit la série de tant d'autres succès littéraires, qui marquèrent les diverses étapes de sa carrière si longue et si bien remplie.

En 1852, il réunit, en un volume intitulé *Poésies*, un recueil de morceaux poétiques qui avaient paru la plupart dans les revues littéraires du pays et de l'étranger. En 1857, il mit au jour un autre volume de *Nouvelles poésies*. L'année 1862 vit paraître un volume d'*odes* et de *poèmes*, révélant un talent plus mûr. En 1867, il publia la première édition d'un poème intitulé : *les Quatre incarnations du Christ*, dont une seconde édition parut en 1872. Deux derniers volumes de poésies : *le Livre de Ballades*, et *le Livre des Paraboles*, parurent pendant cette même année 1872.

N'oublions pas un charmant petit volume de poésies flamandes, (*Het goudenboeksken*), qu'il composa à l'usage des écoles où elles ont obtenu rapidement et conservé jusqu'à ce jour un vrai succès de popularité.

(1) L'espace nous manque pour rendre à Wappers les hommages qui lui sont dus, nous en parlerons prochainement. (*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

On le voit, le tribut poétique payé par Van Hasselt à la gloire du pays a une importance que nous sommes heureux de constater. Nous ne voulons ni ne pouvons, dans ce rapide exposé, juger et comparer ces diverses publications de l'auteur. Toutes révèlent une organisation essentiellement poétique, puisant aux sources éternelles de toutes les grandes inspirations : Dieu, le cœur humain, la nature et le patriotisme. Toutes se distinguent par les qualités propres à chaque genre de sujets. Comme il arrive souvent, ses dernières productions se distinguent peut-être par une composition plus parfaite, par un éclat plus soutenu, par une harmonie mieux rythmée ; mais il y a, dans les *Primevères*, première efflorescence de sa jeune âme, je ne sais quoi de plus naïf et de plus frais, de mieux senti et de plus sympathique.

En parlant d'harmonie dans le style, il importe de signaler ici les *Études rythmiques*, commencées par l'auteur depuis 1857 et poursuivies par lui avec une véritable passion.

Il était convaincu que la poésie, comme la musique, doit avoir son accentuation correspondant, dans ses diverses formules, à l'accentuation musicale. Il s'éprit de cette idée, et, avec la collaboration de M. Rongé, il fit la traduction rhythmée, en vers français, d'une dizaine d'opéras, chefs-d'œuvre de la scène allemande et de la scène italienne. Cette traduction, constituant une véritable révolution, fut accueillie par d'unanimes éloges dans toutes les Revues les plus autorisées en fait de critique musicale.

Quant au poëme : *les quatre incarnations du Christ*, auquel Van Hasselt attachait une importance toute particulière, il est impossible d'en donner ici une analyse même sommaire. L'auteur voulait y célébrer *la manifestation de l'esprit chrétien dans les grands événements de l'histoire*. Il passait en revue les principaux épisodes de la vie terrestre du Dieu fait Homme. Un autre livre était consacré à la chute de l'empire romain et au mouvement des peuples barbares; un autre aux Croisades. Dans la dernière partie, le poëte entrevoyait l'avenir et les bienfaits de la plénitude de la vie sociale. — Le lien commun, c'est le Juif-Errant, symbole de l'homme qui souffre et de l'humanité qui ne mourra qu'à la fin des temps.

Comme œuvre philosophique, ce poëme n'a pas la portée que l'auteur entendait y donner. Toutefois il renferme, dans quelques-uns de ses principaux épisodes et de ses tableaux les plus saisissants, des beautés de premier ordre.

Van Hasselt a donc une incontestable valeur comme poëte. Son mérite, comme savant, doit être également reconnu; car, cet homme d'une imagination si féconde était en même temps un prodige d'érudition littéraire.

Ses productions comme savant sont aussi fort nombreuses.

En tête figure son *Essai sur l'ancienne poésie française en Belgique* (1838), dans lequel il revendique pour la Belgique l'honneur d'avoir produit les premiers chefs-d'œuvre de la littérature française. Ce mémoire fut couronné par l'Académie et lui ouvrit les portes de cette savante Compagnie.

En 1845, il rédigea, pour le grand ouvrage : *l'Univers pittoresque* publié par Firmin Didot frères, le vingt-neuvième volume consacré à la Belgique et à la Hollande. — En 1849 il fournit sa part de collaboration à l'importante publication : *Les Rois contemporains* patronné par Jules Janin et de la Guéronnière.

Il publia aussi une *Histoire des Belges*, en deux volumes, dont la première partie surtout renferme, sur les anciens habitants de nos provinces, des renseignements et des appréciations qui, avec les travaux des Roulez, des Schayes, des Moke et des Renard, nous donnent une idée exacte de nos glorieux ancêtres.

Dans deux autres volumes : *les Belges aux Croisades*, il retrace à grands traits ces événements providentiels, où des héros belges remplirent, comme guerriers et comme législateurs, un rôle immortel.

Il remania aussi, dans un ordre plus méthodique, un ouvrage dû à la collaboration des principaux écrivains du pays *(Les Belges illustres)*, et le refondit en deux volumes, sous le titre de *Biographie nationale*. Il plaça une introduction historique en tête de chacun des

Digitized by Google

groupes d'illustrations par lesquelles la Belgique occupe une place si honorable dans l'histoire de la civilisation.

Dans le domaine des arts, on lui doit une *Histoire de Rubens* ainsi qu'un certain nombre de monographies sur les peintres appartenant à la première école flamande, sur laquelle la critique s'est exercée dans les pays voisins comme chez nous. En 1837 il avait déjà rédigé le texte du *Voyage aux bords de la Meuse, légendes, récits et traditions*, publié in-fol. avec de charmants dessins de Lauters. — En 1848, il s'était associé à quelques-uns de nos meilleurs écrivains pour enrichir notre littérature d'un ouvrage somptueusement édité : *Les splendeurs de l'art en Belgique.*

Un grand nombre de notices et de rapports figurant dans les *Bulletins de l'Académie* ou dans les recueils belges et étrangers, sont dus également à sa plume si compétente en matière d'art.

Van Hasselt rendit aussi un service éminent à l'enseignement classique, en donnant une physionomie nouvelle au Cours de littérature de Noël et Chapsal. Avec la collaboration de M. Charles H . . . , il publia, sous le nom de *Charles-André*, des *Leçons choisies de littérature française et de morale*, un recueil de chefs-d'œuvre des principaux prosateurs et poëtes français, enrichi de préceptes de l'art d'écrire et de modèles d'exercice sur chaque genre de compositions. Ce recueil, aussi irréprochable sous le rapport moral qu'au point de vue du goût littéraire, était destiné, dans la pensée des auteurs, à devenir à la fois un livre de classe et un livre de famille. — Un abrégé de cet ouvrage fut adopté, sous le nom de *Cours de littéraire française* aux convenances de l'enseignement dans les classes élémentaires.

Ce n'est pas tout encore.

Quand on pense que ce travailleur infatigable était, comme inspecteur général des Écoles normales, absorbé par l'accomplissement de devoirs administratifs qui lui prenaient ses meilleures heures, on se demande comment il trouvait encore, en dehors du temps consacré à ses productions littéraires et historiques, des loisirs pour se livrer à des travaux moins sérieux quoique non moins utiles. Et cependant, on doit à son impulsion une série de publications,— traductions de petits chefs-d'œuvre de la littérature allemande contemporaine, — qui vinrent combler, pour les familles belges, une lacune qui n'existe plus dans les contrées voisines où les livres de lecture populaires obtiennent des succès de vogue dont nous n'avons pas encore d'idée chez nous. Sous le pseudonyme de Ch. d'Aveline, parurent *les Récits au coin du feu* (2 volumes), *la Valise du conteur* (2 volumes), *le Coffret aux belles histoires* (2 volumes), *les Diamants à trois facettes*, des *Contes pour les enfants*, etc Tous ces livres, pour la publication desquels il se tenait au courant des productions des littératures étrangères dont la connaissance lui était familière, lui étaient dictés par l'intérêt affectueux qu'il portait à la jeunesse, avec laquelle ses fonctions le mettaient en contact journalier. C'était pour lui un moyen d'apporter son tribut de dévouement à cette noble carrière de l'enseignement primaire, dont il honorait les humbles apôtres comme les plus vaillants pionniers du véritable progrès.

Nous nous reprocherions de terminer cette notice sans dire un mot des qualités morales qui distinguaient André Van Hasselt.

Modeste comme l'est toujours le vrai mérite, il était généralement bienveillant pour ses collègues et ses rivaux. Ses amis, qui avaient pu apprécier dans tant de circonstances son excellent cœur, ne furent pas peu surpris de le voir,—par des causes qui nous échappent, — s'engager en ces derniers temps dans des luttes personnelles avec certains confrères académiciens entourés de l'estime de tous.

Dans l'intérieur de sa famille, à l'affection de laquelle il a été arraché, dans ses relations de société, partout on le retrouvait toujours serviable, toujours dévoué. A la fin de ses jours, il avait consacré tout son cœur à fonder dans sa commune une succursale active des *Hospitaliers de la Croix-rouge.*

Le mérite d'André Van Hasselt avait été, du reste, apprécié dans son pays comme

Digitized by Google

l'étranger. Il était officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche.

Il est mort le 1er décembre 1874, fortifié par ces mêmes croyances religieuses qui dans une autre occasion, lors du décès prématuré de son fils unique enlevé à la fleur de l'âge, avaient répandu tant de consolation dans son cœur paternel.

Puisse la Belgique voir se perpétuer la race de ces hommes d'intelligence et de cœur, à l'influence desquels elle doit cet ordre et cette paix, cette prospérité matérielle et cette grandeur morale qui lui ont fait une position exceptionnelle parmi les nations !

Digitized by Google

JOURNAL HISTORIQUE.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

15 NOVEMBRE. — 15 DÉCEMBRE.

Novembre.

15. — A l'occasion de la fête du Roi, M. Fontainas est gracié.

17. — Les progressistes gantois sont exclus de l'association *libérale* de cette ville.

18. — Départ pour Rome de Mgr Dechamps, archevêque de Malines.

— Le *Dievaib*, journal arabe, publie une dépêche de Khartoum annonçant que les troupes égyptiennes ont pris possession du royaume de Darfour. Le sultan de Darfour serait mort sur le champ de bataille.

22. — Le baron Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, signe avec M. de Bulow, secrétaire d'État, une convention postale additionnelle, concernant le transport des petits colis.

23. — Les élections aux conseils municipaux en France sont favorables aux républicains dans les grandes villes, tandis que dans les campagnes elles sont généralement conservatrices et empreintes d'un caractère communal et local.

— Le Parlement italien est ouvert par le Roi en personne.

24. — Mort de M. de Pitteurs, sénateur de Hasselt.

26. — Catastrophe sur le grand Saint-Bernard. Huit ouvriers italiens, deux religieux et un domestique, assaillis par une violente tempête de neige, sont tous ensevelis.

29. — Résultat des élections municipales de Paris : 53 radicaux; 10 républicains modérés; 11 conservateurs; 5 ballottages.

30. — La *Gazette de Cologne* publie une note de son correspondant de Berlin au sujet de la Belgique. Il est dit dans cette note que la paix étant assurée pour longtemps, la question de la défense de la neutralité belge n'a qu'un intérêt théorique. Le correspondant ajoute que, dans l'hypothèse d'une guerre, la neutralité de la Belgique serait garantie comme elle l'a été en 1870, et tout ce qu'on réclamerait d'elle ce serait la certitude qu'elle est en état de repousser une surprise.

— M. le comte de Chambord adresse à un député royaliste, M. de la Rochette, une lettre dont on s'occupe beaucoup, mais qui ne changera rien aux principes de la politique légitimiste.

— Sir Henry Elliot, ambassadeur anglais à Constantinople, formule des plaintes au sujet de l'accroissement du commerce des esclaves dans les possessions turques d'Afrique. Le grand vizir promet de prendre des mesures efficaces.

— L'Assemblée nationale de Versailles reprend ses travaux.

Décembre.

1. — A l'Assemblée nationale de Versailles, M. Buffet est élu président par 348 voix sur 351 suffrages exprimés. Le nombre de votants était de 556.

Digitized by Google

— Le Parlement allemand continue la discussion du budget de l'Alsace-Lorraine. Le discours prononcé par le prince de Bismark n'est guère rassurant pour les deux provinces conquises et doit leur faire perdre l'espérance d'obtenir un parlement local.

— A la Chambre italienne, après la lecture d'une proposition de divers députés tendante à constituer une rente au général Garibaldi, le ministre déclare qu'il présentera un projet de loi ayant le même but.

2. — Le Pape reçoit Mgr l'archevêque de Malines.

— L'Association *libérale* de Bruxelles se réunit en assemblée générale pour procéder au renouvellement de son comité. M. Vanhumbeeck saisit cette occasion pour prononcer un grand discours-programme sur la situation du *libéralisme* belge.

3. — L'Assemblée nationale de Versailles reçoit communication du Message présidentiel, dont le ton général est mesuré, mais qui laisse entrevoir la ferme résolution de maintenir jusqu'au bout l'exécution des lois relatives aux pouvoirs du septennat.

— A Versailles, après la lecture du Message par le général de Cissey, la discussion du projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur est ouverte. Elle est marquée par un magnifique discours de Mgr Dupanloup. L'illustre prélat a été irrésistible surtout dans la double démonstration des services rendus par l'Église et des ruines accumulées par la Révolution en France sur le terrain de l'enseignement supérieur.

4. — Dans la séance du Parlement allemand, le Président donne lecture d'une lettre du Chancelier dans laquelle il demande que la somme inscrite au budget pour le poste d'ambassadeur près le Pape soit supprimée.

— Mort à Paris du peintre belge baron Gustave Wappers.

5. — L'assemblée nationale de Versailles décide par 535 voix contre 133 qu'elle passera à la deuxième lecture du projet concernant la liberté de l'enseignement supérieur.

— M. Des Ambrois de Nevâche, président du sénat Italien, meurt subitement à Rome.

— Dans toutes les églises de France, ont lieu les prières publiques ordonnées par l'Assemblée nationale pour appeler les bénédictions divines sur ses travaux. A Versailles et à Paris la cérémonie se célèbre avec grande solennité.

7. — Le message du Président des États-Unis recommande : 1° la reprise des paiements en espèces en 1876 ; 2° la liberté des banques.

Le Président maintient sa politique à l'égard du Sud jusqu'au vote d'une nouvelle législation.

— Résultat des ballottages de cinq conseillers municipaux à Paris : 1 conservateur, 2 républicains, 2 radicaux.

8. — La *Société constitutionnelle des électeurs libéraux* de Bruxelles se réunit pour procéder au renouvellement de son comité. La séance a lieu sous la présidence de M. Orts, lequel saisit cette occasion pour répondre à certains passages de la récente harangue de M. Vanhumbeeck, président de l'Association *libérale*.

9. — Le procès d'Arnim commence à Berlin. L'acte d'accusation entre dans de longs détails. En somme, M. le comte d'Arnim est accusé d'avoir soustrait à dessein des documents qui lui avaient été confiés, dans la période de 1872 à 1874, en sa qualité d'ambassadeur d'Allemagne à Paris et de s'être approprié illégalement les documents énumérés dans la première partie de l'acte d'accusation, documents qui lui avaient été adressés officiellement. Ces délits tombent sous l'application des articles 348, 350 et 73 du Code pénal. La procès suit régulièrement son cours.

— De divers points du globe sont arrivées des nouvelles concernant un phénomène astronomique qui met, depuis longtemps déjà, le monde et la science en émoi. Les dépêches de Calcutta, du Caire, de Nagasaki, de Melbourne, d'Indore et de beaucoup d'autres lieux annoncent que l'observation du passage de Vénus sur le soleil a parfaitement réussi presque partout et que de nombreuses photographies ont être prises.

— Le duc de la Torre est parti pour le Nord de l'Espagne, où il va se mettre à la tête de l'armée.

Digitized by Google

— La paix est rétablie à Buenos-Ayres. Rocca, général du gouvernement, est vainqueur. Arredondo, chef de l'insurrection, et son armée sont prisonniers. La république est complétement pacifiée.

11. — A la chambre belge, M Couvreur donne lecture d'une motion, revêtue de sa signature et de celle de M. Thonissen, qui tend à voir exprimer le vœu par la Chambre, lors de la prochaine discussion du budget du département des affaires étrangères pour 1875, « de voir étendre la pratique de l'arbitrage entre les peuples civilisés à tous les » différends susceptibles d'un jugement arbitral. »

12. — Incarcération du rédacteur de la *Germania*, M. le député Majunke, arrêté la veille pour subir la peine d'un an de prison pour délit de presse. M. Lasker présente au Parlement allemand une proposition appuyée par toutes les fractions et tendant à inviter la commission du règlement intérieur de faire promptement son rapport afin de savoir si l'arrestation d'un membre du Parlement pendant la session est légale et par quels moyens elle pourrait être éventuellement empêchée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. — Mort de M. Vermeire, représentant de Termonde.

— Le *Moniteur* belge publie une lettre adressée par le roi à son ministre de l'Intérieur par laquelle Sa Majesté institue, pour la durée de son règne, un prix annuel de 25,000 fr. destiné à encourager les œuvres de l'intelligence.

— M. Eug. Van Willigen, bourgmestre de Schuelen, est élu sénateur de l'arrondissement de Hasselt, en remplacement de M. de Pitteurs-Hiégaerts, décédé.

— La réponse du duc Decazes au *memorandum* espagnol est remise à l'ambassadeur d'Espagne. Cette réponse examine les faits articulés par le *memorandum* et les discute avec modération, mais avec fermeté. M. le duc Decazes dit que la nation française, amie de l'Espagne, désire vivre en paix avec elle, et le gouvernement français regrette que la netteté de son attitude et la loyauté de ses procédés n'aient pas été mieux appréciées, mais il est fermement convaincu qu'il n'en sera pas de même à l'avenir.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ÉTUDE SUR L'ILE DE CHYPRE CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE D'UNE COLONISATION EUROPÉENNE, par Edm. Paridant-Van de Cammen — Bruxelles, comptoir universel d'imprimerie et de librairie Closson et Cie, 1874. — 1 vol. in-8° avec carte. — Prix 4 fr.

Sous le titre modeste d'*Étude*, M. Edm. Paridant-Van de Cammen, industriel à Aerschot, publie une histoire de l'île de Chypre et signale à l'activité industrielle et commerciale de notre patrie les ressources multiples de ce petit coin de terre tant favorisé des dons de la nature. Rédigé d'après des communications officielles et des renseignements dignes de foi, ce travail nouveau comprend trois parties :

La première traite de l'histoire de Chypre depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête musulmane.

Dans la deuxième, la plus importante de l'ouvrage, l'auteur décrit la constitution géologique et minéralogique de l'île. Il énumère toutes les richesses minérales avec les noms des localités qui recèlent ces gisements. Une grande carte géologique avec indication des voies de communication sert de guide au lecteur.

La troisième partie donne un aperçu fidèle de l'agriculture, de l'industrie du commerce et du gouvernement du pays. Elle se termine par une liste, en deux langues, des villes, villages et hameaux, avec mention du chiffre de la population.

Nos industriels et nos commerçants consulteront ce travail avec fruit.

O.

LA RELIGION ROMAINE, D'AUGUSTE AUX ANTONINS, *par M. Gaston* BOISSIER. Deux volumes in-8°, de 451 et 468 pages. Paris, Hachette, 1874.

On essayerait en vain de le nier : Rome a pour les érudits un charme auquel on ne résiste pas. Les beaux travaux de MM. Ampère, de Champagny, de Broglie ont eu des milliers de lecteurs ; les malheureux événements de la guerre franco-allemande n'ont fait que suspendre la publication commencée en France de l'*Histoire de la monnaie romaine* et de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen ; ce dernier livre a même les honneurs de deux traductions françaises. M. Emile Belot a achevé en 1873 son *Histoire des Chevaliers romains*, hautement recommandée par un juge compétent, M. Willems, professeur à l'Université de Louvain ; les *Mœurs romaines, du règne d'Auguste à la fin des Antonins*, par M. Friedländer, jouissent dans le monde savant d'une popularité que la traduction de M. Vogel ne fera qu'augmenter. S'agit-il de la Rome souterraine chrétienne, MM. de Richemont, Paul Allard, Kraus, Spencer Northcote et Bronlow se sont chargés de vulgariser pour le grand public qui parle le français, l'allemand et l'anglais les admirables découvertes de Monsieur le Commandeur J.-B. de Rossi.

Cette énumération, on l'entend sans peine, ne vise que des livres qui peuvent se trouver dans la bibliothèque de tout homme instruit. Et voici qu'à cette liste d'ouvrages récents vient s'adjoindre *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*.

La nouvelle œuvre de M. Boissier n'est pas tout à fait inconnue à nos lecteurs. Ils voudront bien se rappeler en effet que l'un de nos collaborateurs, dans un article sur l'*Apothéose impériale* (septembre 1874), a cité la *Religion romaine* parmi les sources de son travail, sans en faire ultérieurement mention. Une courte analyse ne sera pas ici déplacée.

Digitized by Google

Une *introduction* étendue fait connaître le caractère général de la religion romaine et l'état de cette même religion à la fin de la république. L'avénement d'Auguste à l'empire produisit un changement important. Jules César était souverain pontife; le triumvir Lépide le fut après l'assassinat du vainqueur des Gaules. Octave, plus connu sous son nouveau nom d'Auguste, fit de la fonction de suprême pontife de la religion romaine un titre inhérent à la dignité impériale. Désormais tous les Césars jouirent du pontificat et il faut descendre, non pas jusqu'à Constantin, mais jusqu'à Théodose le Grand pour trouver une renonciation à ce titre de la part du chef de l'empire. Le livre premier, comprenant cinq chapitres, traite de la religion romaine pendant le siècle d'Auguste; le livre second consacre sept chapitres à l'histoire de la religion après Auguste; le livre troisième nous retrace en quatre chapitres le tableau de la société romaine du temps des Antonins.

M. Boissier, récemment élu membre de l'Académie française, est un écrivain correct, élégant, disert. On lira son ouvrage avec le plus grand intérêt. Le ton modéré avec lequel il s'exprime concernant quelques questions chaudement controversées ne pourra, que lui conquérir de sérieuses sympathies.

Virgile, par exemple, ou plutôt son *Énéide*, est de la part de M. Boissier l'objet d'un examen approfondi. On s'expose, dit-il, à mal comprendre ce poëme, si l'on n'est pas convaincu de son caractère religieux. Le sujet de l'*Énéide* ne pouvait pas être l'arrivée en Italie et le triomphe d'une race étrangère, mais seulement l'introduction de quelques dieux nouveaux. Le poëte tenait avant tout à composer une œuvre qui fût patriotique et nationale, et l'on ne pouvait à ce moment passer pour un patriote zélé qu'à la condition de faire l'éloge des aïeux. Le sixième livre en particulier a son chapitre spécial. Pourquoi raconter la descente d'Énée aux enfers? Ce récit n'était pas tout à fait nécessaire au développement de l'action, quoiqu'il y ait été habilement rattaché; mais Virgile a tenu à l'écrire, parce qu'il voulait nous faire savoir l'idée qu'il se faisait de l'état des âmes après la mort.

Nous passons sur les pages instructives que M. Boissier consacre à ce système religieux accueilli avec tant de faveur en Grèce et à Rome, connu sous le nom d'*évhémérisme*, et qui voit l'origine exclusive des cultes dans l'apothéose; — sur l'étude consacrée par l'auteur aux rapports de Sénèque et de saint Paul, question vivement discutée, résolue affirmativement au cinquième siècle par saint Jérôme, remise en honneur par MM. Fleury et Aubertin, et à laquelle M. Boissier, après de longs développements, donne une solution négative.

Le chapitre III du livre III : *les classes inférieures et les associations populaires*, a pour nous un attrait particulier.

On s'était bien souvent demandé comment la communauté chrétienne, dans les temps antérieurs au règne de Constantin, pouvait arriver à la possession légale de ses cimetières. On a répondu depuis avec M. de Rossi, qu'elle y arrivait par la jouissance du droit commun à tous les sujets de l'empire. La loi reconnaissait en effet l'existence de collèges funéraires, autorisés à acquérir des propriétés pour y déposer leurs morts. L'inscription de Lanuvium, découverte en 1816, et relative à la loi du collége des adorateurs de Diane et d'Antinoüs, datée de l'an 136, sous le règne d'Hadrien, nous a ouvert de nouveaux horizons. Il y a là des détails on ne peut plus intéressants.

Tout en marchant sur les traces de M. Mommsen, auteur du beau mémoire *de collegiis et sodalitiis Romanorum*, 1843, M. Boissier s'est refusé à y voir des associations de secours mutuels; il n'a pu, avec raison nous paraît-il, tirer cette conclusion des inscriptions connues. Il y a une grande différence entre ces collèges funéraires et d'autres associations qui grandissaient autour d'eux et à qui appartenait l'avenir. La révolution religieuse accomplie par le Christianisme est donc bien réellement son ouvrage et le fruit de sa vertu divine. Cette thèse n'empêche pas d'avouer avec les Pères de l'Église, que la nouvelle doctrine annoncée au monde entier par les Apôtres, se développait dans certaines conditions favorables, telles que la réunion de l'univers civilisé sous la domination de Rome, la paix profonde dont on jouissait généralement depuis Auguste, et le grand mouvement reli-

Digitized by Google

gieux au sein de la société ancienne, mouvement dont M. Boissier nous a déroulé les fastes d'Auguste aux Antonins. A ce moment-là, les religions anciennes s'arrêtent comme épuisées après des efforts vigoureux. Elles avaient atteint leurs limites naturelles, à ce qu'il semble, et ne paraissaient pas capables d'aller plus loin.

AD. D.

JÉSUS-CHRIST *par* LOUIS VEUILLOT *avec une* ÉTUDE SUR L'ART CHRÉTIEN *par* E. CARTIER. Ouvrage contenant 180 gravures exécutées par Huyot, père et fils, et 16 chromolithographies d'après les monuments de l'art, depuis les Catacombes jusqu'à nos jours. Paris, Firmin Didot, 1875.

Des publications pareilles à celle dont nous venons de transcrire le titre n'ont pas besoin d'éloge. Quand ces lignes tomberont sous les yeux des lecteurs de la *Revue Générale*, beaucoup d'entre eux posséderont déjà ce livre vraiment splendide.

Le texte, quant au fond, est une nouvelle édition, retouchée et revue, de la *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, publiée, il y a précisément dix ans, par M. Louis Veuillot. Le célèbre polémiste a complété son étude en ajoutant une troisième partie : *Jésus-Christ dans l'Histoire, dans la Littérature, dans la Science.* Envisagée au point de vue de la continuation de la mission du Sauveur par l'Église, cette troisième partie eût manqué d'ensemble si un écrivain spécial, qui fait autorité, M. E. Cartier, n'eût résumé en des pages lumineuses de précision et de vérité *Jésus-Christ dans l'art*.

Nous ne dirons aucun mal des planches illustrées de la Bible de Royaumond ou de M. Gustave Doré ; mais nous ne saurions cacher que c'est avec un intérêt irrésistible que nous avons examiné jusqu'à la dernière, toutes les illustrations de cette vie de Notre Seigneur. Les catacombes et la renaissance, le moyen-âge et l'époque actuelle, ont fourni leur contingent. Parfois même, on nous donne le même sujet traité par deux maîtres bien divers ; les *Noces de Cana*, reproduction du tableau de Paul Véronèse, conservé au Musée du Louvre, sont traitées d'une manière autrement tranquille par les miniaturistes du XIVe siècle ; Fra Angelico et Raphaël n'ont pas non plus compris la *Dernière Cène* de la même manière. M. Dumoulin, sous la direction de qui a été exécutée l'illustration de cette œuvre, n'a pas cru devoir reproduire, et avec raison, comme trop connue, la Cène de Léonard de Vinci.

Ce livre, qu'on nous permette de le dire en toute franchise, nous a suggéré d'autres réflexions.

Il s'agit de procédés industriels, mis au service de l'art, le *Jésus-Christ* de MM. Veuillot et Cartier atteste des progrès étonnants accomplis depuis peu. Les photogravures, les héliogravures, les chromolithographies, la reproduction, à s'y méprendre, d'anciennes planches d'Albert Dürer ou d'Edelinck, sont quelque chose de merveilleux. Ce beau fond bleu, si justement admiré dans les fresques de Giotto ou d'Orcagna, se retrouve avec une vérité surprenante dans la publication éditée par la maison Didot.

Toute médaille a son revers. Le XIXe siècle, si fécond en inventions industrielles, a-t-il, dans le domaine de l'art, des maîtres qui soient à la hauteur des anciens? L'inspection du nouveau livre nous contraint à une réponse négative. Certes la *Vocation de Saint-Mathieu*, par Overbeck, ne demeure pas trop au dessous des belles œuvres du moyen-âge ; nous ne saurions en dire autant de la *Tempête apaisée*, de M. Balze ; de la *Multiplication des cinq pains*, par M. Langlois ; ni du *Christ consolateur*, d'Ary Scheffer. Personne, croyons-nous, ne nous contredira, si nous affirmons que M. Schorr n'a pas compris la parabole du *Pharisien et du Publicain*. Les artistes contemporains nous semblent un peu vides ; la délicieuse planche de l'*Enfant prodigue*, gardant des pourceaux, n'est pas sortie, on peut en être sûr, d'un burin de notre temps. Est-ce le milieu, qui fait défaut aux hommes de l'art aujourd'hui? Est-ce manque de bonne direction? Nous ne voulons prononcer en

Digitized by Google

ce moment; mais tous ceux qui feuilletteront le *Jésus-Christ* illustré de la maison Didot, partageront, nous osons l'espérer, notre appréciation. Il y a, dans les vieux maîtres de l'art chrétien, une sève de poésie, une dose de symbolisme, des inspirations de la légende, qui donnent aux œuvres sorties de leur main un cachet *sui generis*, qu'on ne retrouve pas dans les créations modernes.

Remercions, en conséquence, les auteurs distingués et les éditeurs qui les ont secondés si intelligemment, de nous faire goûter des jouissances aussi pures et aussi suaves.

AD. D.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, *par* A. BELLYNCK, *de la Compagnie de Jésus*, avec près de 900 figures intercalées dans le texte; Namur, Douxfils, 1874; petit in-8° de 632 pp. Prix : 8 francs.

Le P. Bellynck offre enfin au public un livre dont l'impression, dit-il, est commencée depuis trois ans. Son but a été de faire un ouvrage élémentaire en rapport avec l'état actuel de la science et destiné à l'enseignement; s'il y a compris des parties qu'on n'y traite pas d'ordinaire, mais qui donnent une idée complète de la Botanique, il a eu soin, — lui-même nous l'apprend, — de les limiter de manière à pouvoir être écartées au besoin, sans nuire à la marche du livre.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce travail que le nom seul de l'auteur recommande à l'attention du public. Nos lecteurs savent que le P. Bellynck occupe une place distinguée dans le monde scientifique et à l'Académie royale de Belgique dont il est associé.

Nous osons prédire à sa savante publication un légitime succès. Une vive clarté y règne d'un bout à l'autre, mais il serait difficile de l'analyser. En voici les grandes divisions :

I. *Botanique physiologique :* 1° Morphologie; 2° anatomie; 3° tératologie; 4° physiologie; 5° organogénie; 6° nosologie.

II. *Botanique systématique :* 1° Glossologie; 2° taxonomie; 3° phytographie.

III. *Botanique topographique :* 1° Géographie botanique; 2° botanique fossile.

IV. *Botanique appliquée :* 1° Botanique médicale; 2° botanique agricole; 3° botanique économique; 4° botanique forestière; 5° botanique horticole; 6° botanique industrielle; 7° philosophique; 8° littéraire et historique.

E. B.

VOYAGES AUX MONTAGNES ROCHEUSES ET SÉJOUR CHEZ LES TRIBUS INDIENNES DE L'ORÉGON, *par le* R. P. DE SMET, *de la Compagnie de Jésus;* Bruxelles, Closson et C^ie^, 1873; petit in-8° de XII-408 pp.

VOYAGES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, *par* LE MÊME; troisième édition; Bruxelles, Closson et C^ie^, 1874; petit in-8° de VII-406 pp.

Tandis que Livingstone, le hardi explorateur de l'Afrique, succombait aux privations de tout genre et à la maladie qui le minait, près de l'Onmyamyembe, notre illustre compatriote, le P. De Smet, décédait à Saint-Louis de Missouri, à l'âge de plus de soixante-douze ans. La *Revue générale* (v. 1873, tome II, pp. 176 et suiv.), a payé à cette grande et douce figure d'apôtre le tribut d'hommages dû à tous les dévouements sublimes qu'inspire la foi de l'Évangile. Elle se doit à elle-même non moins qu'à ses lecteurs de signaler aujourd'hui d'une manière toute spéciale la réimpression des œuvres de l'infatigable religieux.

Deux volumes ont paru. Une main pieuse les a revus et annotés. Ils offrent l'un comme l'autre, un charme et un intérêt qui captivent le lecteur. Le P. De Smet est un narrateur d'un talent incomparable. Il voyage à travers les vastes régions de l'Amérique septentrionale, non-seulement en zélé missionnaire, mais comme un poëte rempli d'enthousiasme à

Digitized by Google

la vue des beautés de la nature. De là chez lui ces peintures exquises de tableaux, de scènes, d'événements dont il a été témoin et qu'il rapporte avec cette simplicité qui est son caractère et sa forme naturelle. Ces montagnes, ces forêts, ces vallées, qu'il décrit, il les a parcourues; ces mœurs qu'il peint, il s'y est en quelque sorte identifié par son séjour au milieu des Indiens; ces chasses qu'il met sous nos yeux, il les a vues, maintes fois il en a partagé les joies et les périls; ces festins, dont le récit seul nous fera peut-être bondir le cœur, il lui a fallu y prendre part et surmonter bien des répugnances pour ne pas blesser la susceptibilité du sauvage; enfin, ces changements inouïs, ces mœurs nouvelles, ces prodiges de la grâce, il en a été souvent l'occasion, pour ne pas dire l'instrument providentiel.

Nous sommes convaincu qu'il existe peu de livres dont la lecture puisse procurer autant de connaissances utiles, d'édification et de véritable plaisir. Nous ne saurions assez les recommander à l'attention des familles.

Nos remercîments au P. Deynoodt des soins qu'il a donnés à cette belle publication. Il n'a pas seulement honoré la mémoire du P. De Smet, il a rendu un véritable service à la science. Il n'est malheureusement que trop certain que ces malheureux sauvages, auxquels notre vénérable compatriote allait porter l'Evangile, diminuent de jour en jour et disparaîtront petit à petit devant les envahissements lents mais incessants de « l'homme civilisé. » Lorsqu'on se demandera un beau jour ce que c'étaient que ces Têtes-Plates, ces Pieds-Noirs, ces Pend-d'Oreilles, ces Sioux et tant d'autres dont il ne restera plus de traces, les livres du P. De Smet fourniront la réponse.

Les deux volumes sont soigneusement imprimés; l'un des deux est orné d'un beau portrait du célèbre jésuite flamand; ils sont l'un et l'autre augmentés d'une carte explicative.

E. B.

CAPITOLARE DEI VISDOMINI DEL FONTEGO DEI TODESCHI IN VENEZIA. *Capitular des deutschen Hanses in Venedig*, zum erstenmal bekannt gegeben von Dr Georg Martin Thomas; Berlin, Asher et Cº, 1874; petit in-4º de XLIII-309 pp.

L'auteur dédie son travail : « Aux hommes du premier *Reichstag* allemand, en souvenir du travail plein d'abnégation et du zèle courageux déployé pour le bien-être, l'honneur et la sécurité de la patrie bien-aimée, sauvée et unie; monument de fidélité et de respect. » Nous ne voyons pas bien le lien qui existe entre cette dédicace ronflante et le manuscrit publié par M. Martin; si nous traduisons ces lignes enflammées, c'est uniquement pour montrer que les savants de l'Allemagne « régénérée » n'échappent pas, même à propos des œuvres les plus calmes, à cet esprit de chauvinisme qui a perdu la nation française et qui envahit d'une manière inquiétante les enfants d'Arminius.

Quoiqu'il en soit, le manuscrit mis au jour par M. Martin, est plein d'intérêt. C'est une collection des « lois, ordonnances et décisions » rendues par les marchands allemands à Venise, après qu'ils eurent été reconnus comme une corporation nationale indépendante, du treizième au seizième siècle. Cette collection atteste la vitalité et l'énergie de la *Hanse* de Venise. Plusieurs documents qui y sont relatés se rapportent aux relations commerciales de la corporation avec la Flandre et l'Angleterre. Nous signalerons notamment les ordonnances relatives aux galions venant de Bruges et de Londres (pp. 131, 135) et celles concernant les draps flamands et anglais (pp. 150, 151). L'histoire particulière de notre pays peut donc puiser avec utilité à une nouvelle source de l'histoire générale du moyen-âge.

E. B.

Digitized by Google

ÉTUDES POLITIQUES SUR L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE *et sur l'influence de l'état de guerre et de l'état de paix*, *par* PAUL DEVAUX. 1 volume grand in-8° de v-659 pp., chez Bruylant-Christophe et Cie, Bruxelles.

L'intéressant livre que vient de publier M. Devaux, l'ancien député de Bruges, se compose de douze études, dont l'objet principal est de déterminer l'influence politique de l'état de guerre et de l'état de paix. Chacune de ces études forme un tout achevé, commandé par une pensée mère qui est déposée dans la première étude, intitulée : Influence politique de la guerre et de la paix. En même temps, M. Devaux trace, à son point de vue, à grands traits et successivement, la philosophie de l'histoire de l'Égypte ancienne, de l'Inde ancienne, des Hébreux, de Sparte, d'Athènes, de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Si nous avons bonne mémoire, plusieurs de ces monographies ont été lues à l'Académie. L'auteur se propose de compléter son œuvre, en traitant, dans un volume spécial, de l'histoire romaine.

M. Devaux a remarqué que la guerre a « certaines conséquences politiques, indépendantes de ces résultats directs de la victoire ou de la défaite que la force impose et que » les traités sanctionnent. « L'influence de la paix est, dit-il, le pendant de celle de la guerre, chacune d'elles agissant en sens opposé. « Tout, sans doute, n'est pas nouveau, » ajoute-t-il, « dans les idées que j'émets sur les conséquences de la guerre et de la paix ; » mais ce qui n'a pas encore été reconnu, c'est l'importance et l'extension du rôle que cette » double influence a joué dans le monde ; c'est le rang éminent qui doit lui être assigné, » dans l'histoire de tous les peuples, parmi les causes d'où procèdent les conditions essentielles et les faits dominants de leur existence politique. C'est là la vérité que je » cherche à mettre en lumière et sur laquelle j'appelle la discussion. » Après une lecture rapide d'un livre de près de 700 pages, nourri de faits, courant depuis l'origine du monde jusqu'à la guerre de 1870, d'une œuvre très-sérieuse écrite par un homme de talent et de grande expérience, il est difficile, au moyen de quelques lignes seulement, d'entrer profondément dans la discussion à laquelle l'auteur nous convie. Nous nous bornerons à faire connaître le livre à nos lecteurs et à leur en signaler les mérites incontestables. Nous tempérerons ces éloges par quelques courtes critiques, qui demanderaient à être développées. Nous avons lu avec quelque attention la première étude sur l'influence de la guerre et de la paix, et nous avons cherché les applications que l'auteur fait de ses principes dans les autres études. En vérité, je dois convenir que je n'ai jamais lu nulle part une analyse plus sérieuse, plus calme, plus sagace, plus ingénieuse des résultats de la guerre et de la paix dans la politique positive : c'est légitimement que l'auteur affirme qu'il a enrichi, dans cette direction, la littérature historique d'aperçus pleins d'originalité et très souvent de beaucoup de vérité. Le lecteur s'en assurera immédiatement en lisant, par exemple, l'exposé des conséquences des guerres conduites par Charles-Quint ou des campagnes de Napoléon III. On reconnaît de suite en M. Devaux un esprit clair, attentif, pratique et on subit le charme des déductions que lui a inspiré une étude difficile, éclairée par une longue expérience. Je ne prétends pas que ces déductions soient toutes également correctes, mais toutes commandent la déférence. Quand M. Devaux « parle politique », comme on dit vulgairement, on reconnaît un maître. Mais la partie générale de son œuvre, la théorie, nous paraît moins solide. D'abord son exposé fondamental manque de précision. Partout il expose admirablement les lois de l'état de guerre et les phénomènes de l'état de paix ; mais il néglige trop de ramener ces deux états à un principe supérieur inattaquable. Son empirisme politique semble l'arrêter dans la conception de cette loi morale éminente. Que dis-je, M. Devaux s'est pour ainsi dire interdit de poser cette loi : si l'histoire, à ses yeux, est l'éternelle conseillère de la politique, c'est, dit-il, à la condition d'être écrite non pour ou contre un seul parti, mais à l'adresse de tous. Je dis qu'une pareille tâche est rationnellement impossible dans une œuvre philosophique. J'admets qu'on s'isole de toute idée préconçue, quand on cherche à exposer, d'après les sources, l'authen-

Digitized by Google

ticité d'un fait déterminé ou les origines positives d'une institution civile; mais quand on accepte la mission d'analyser toutes les périodes de l'histoire de l'humanité et d'en tirer des conclusions à l'adresse de ses contemporains et de la postérité, je soutiens qu'il est impossible de ne pas adopter une idée fondamentale, qui froissera naturellement tous ceux qui partent d'une autre idée fondamentale. Si vous ne froissez personne (et j'avoue que la sagesse de M. Devaux atteint généralement ce résultat), c'est ou parce que vous n'êtes pas entré dans l'organisme même du sujet ou parce que vous vous êtes enfermé dans un éclectisme plus ou moins instructif. Pour donner un exemple à l'appui de cette critique, je citerai l'Étude de M. Devaux sur les Hébreux Si, pour l'historien, il est un peuple extraordinaire, c'est celui-là. Je consens à ce que vous ignoriez qu'il a été le peuple élu, d'où est sorti l'œuvre de la rédemption; j'admets même que vous contestiez cette élection. Mais il vous est interdit, à vous, historien, même à l'occasion d'une recherche spéciale sur les conséquences de la guerre et de la paix, de ne pas mentionner et cette élection et l'œuvre de la rédemption et les conséquences grandioses de cette œuvre que depuis des siècles des millions de saints considèrent comme divine. Même pour les incroyants les plus vulgaires, le peuple Juif doit être, dans le monde moderne, un Peuple-Miracle, comme dirait M. Hugo. Il est dispersé par toute la terre, mais il est indestructible, et il reste vivant. C'est dans l'Histoire un phénomène unique, dont feu M. l'avocat-général Donny (1), de Gand, dans un livre trop peu connu, a savamment exposé les lois. M Devaux, lui, passe froidement à côté de ces merveilles, sa pensée reste calme et son langage, d'une convenance parfaite d'ailleurs, ne laisse pas même soupçonner, comme le dit M. Donny (p. 99), que « le christianisme est la seule *bénédiction générale* que vous trouverez dans l'histoire; et que c'est positivement par un descendant d'Abraham qu'elle nous a été appliquée. » M. Devaux se renferme daus une sorte de formalisme diplomatique : « L'histoire des Hébreux, que nous envisageons, dit-il, nniquement comme les autres histoires dont nous nous occupons, par son côté politiqne, a, de même que celle de l'Égypte et de l'Inde, ses guerres extérieures et ses guerres intestines Là aussi, dans les temps de la monarchie, la rivalité du pouvoir royal et du sacerdoce, leurs rapports tantôt hostiles, tantôt bienveillants, forment à l'intérieur le trait dominant de la situation politique. Nous verrons avec quelle évidence s'y reconnait l'influence de la guerre et de la paix, surtout en ce qui concerne l'unité nationale et l'existence même de la monarchie. » Ensuite l'auteur analyse tranquillement l'histoire diplomatique du peuple Juif, comme il pourrait le faire de l'histoire du l'ortugal, de la Roumanie ou du Kalifat de Grenade. Il transforme David, sans dénigrement, je le répète, en une espèee d'Abdel-Kader antique. Voici le portrait qu'il en trace :

« David fit de la musique sacrée une sorte d'institution à laquelle une multitude de lévites furent attachés. Avec lui, le culte des arts, le luxe et une partie des mœurs des cours de l'Asie et de l'Égypte s'introduisirent chez les Hébreux. Ce roi guerrier, à l'âme sensible et aimante, qui pleure sur la tombe de ses ennemis, qui honore leur mémoire, qui rassure et félicite ceux qui leur sont restés fidèles, qui voue à l'amitié un culte touchant; ce roi, poëte et musicien, qui, malgré tous les obstacles que les mœurs du temps lui opposent, s'efforce de faire prévaloir dans son gouvernement l'esprit de douceur et de conciliation, constitue une figure à part dans l'histoire des Hébreux, un caractère qui y apparait pour la première fois et qu'on dirait le point de départ d'une ère nouvelle de la civilisation hébraïque. Un petit nombre de faits qui lui sont attribués par la Bible semblent, il est vrai, démentir cette élévation de l'âme et cette délicatesse de sentiment qui manquent à tant de personnages de son temps et des temps antérieurs; mais il reste à savoir quelle part il faut faire, dans ces épisodes de son règne, aux passions violentes de ceux qui l'entouraient, qu'il ne parvenait pas toujours à contenir, qui peut-être même, dans la rudesse de leurs mœurs, croyaient bien mériter du

(1) *Phénomènes de l'Histoire Universelle*, I. Phénomène Israélite, in-8°, Gand, 1868.

Digitized by Google

» roi en poussant le zèle jusqu'à la férocité. Ce qu'il est plus difficile de révoquer en » doute, c'est la tendance de David à la vie voluptueuse de l'Orient, passion à laquelle il » céda de plus en plus à mesure qu'il avança dans la vie, et qui abaisse son caractère » fort au-dessous du type moral du christianisme, dont il se rapproche à beaucoup d'autres » égards. »

Comment, c'est tout ce qu'il y a dire sur David? S'il n'a pas été prophète, il a été tout au moins le premier poëte de l'antiquité et ses psaumes immortels sont au moins les seules strophes qui, avant le règne de Tibère, aient chanté dignement l'unité divine. Quoi, il n'y aurait à glaner, chez le peuple Juif, au point de vue de l'état de guerre et de l'état de paix, que de maigres enseignements diplomatiques, laissés par le généralissime Josué, le maréchal de camp Abner, le feld-maréchal Omri, le colonel général Zambri, etc.? Moïse ne devrait être considéré qu'au point de vue de l'habileté avec laquelle son excellence a conduit les affaires politiques de son pays? Malgré le respect sincère que m'inspire le caractère de M. P. Devaux, qu'il me permette de me révolter contre une telle sécheresse de doctrine. Si le peuple Juif ne doit pas être regardé comme le dépositaire des promesses réalisées dans le monde par Jésus-Christ, le prince de la Paix, son histoire ne nous intéresse pas plus que celle des Bakalaharis de l'Afrique actuelle ou celle du Thian-schan-nan-lu de l'Asie centrale. Depuis que Jésus-Christ, descendant de David, est entré dans le monde, il y a aujourd'hui même 1875 ans, salué par ces mots mémorables : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et *paix sur la terre aux hommes de bonne volonté*, les bergers, c'est-à-dire les hommes les plus simples, connaissent avec certitude la loi éternelle qui domine la paix et la guerre. Quand Jésus, quittant le désert, eut repoussé les tentations de Satan, qui lui offrait le gouvernement politique du monde (tous les royaumes du monde et toute la gloire qui les accompagne, dit saint Mathieu), quand il eut formé ses premiers disciples, Simon, appelé Pierre, André son frère et les deux fils de Zébédée, d'humbles pêcheurs de la mer de Galilée, il monta sur une montagne où, s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui; et ouvrant sa bouche, il les enseignait, disant : Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux; bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de justice, parce qu'ils seront consolés; bienheureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu. Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil, et dent pour dent. Et moi je vous dis de ne point résister au mal que l'on veut vous faire. Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous calomnient. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Depuis ce jour ineffable, nous savons où sont les sources intarissables de la paix el de la guerre. Saint Jacques, qui était présent au sermon sur la montagne, dit quelque part : « d'où viennent les guerres et les procès entre vous? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans votre chair? » M. Devaux répondra qu'il n'a pas à se préoccuper de ces questions, qu'il ne fait qu'une étude « politique ». Mais la critique que je lui adresse porte précisément sur cette tendance de son livre.

Le lecteur comprendra que nous ne pouvons prolonger ici cette discussion. Nous l'engageons à prendre connaissance de cette œuvre, très sérieuse à d'autres points de vue; elle fait honneur à la littérature nationale. Les deux études sur Athènes et sur la France contiennent des pages excessivement intéressantes. Je n'ai pas encore lu l'étude sur l'Angleterre. Quant à l'étude sur l'Allemagne, elle renferme quelques graves erreurs historiques : M. Devaux fait, par exemple, de l'ancien empire allemand, le Saint Empire romain de nation teutonique, un portrait qui manque de ressemblance. Quant à la création du second empire allemand, l'empire prussien, M. Devaux la raconte avec tout le talent littéraire et toute la finesse politique qui le distinguent; mais, selon moi, il n'apprécie pas tous les faits à leur juste valeur, et il est permis de croire que toutes ses prévisions ne se réaliseront pas.

Digitized by Google

Quand on voit M. P. Devaux employer aussi noblement les loisirs de sa retraite honorable, lutter avec tant d'énergie contre l'implacable infirmité, qui l'empêche de lire lui-même les sources historiques, souffrir avec tant de patience les injustices de son propre parti, du parti qu'il a créé, et écrire avec tant de calme, de modération et de science sur les grands problèmes de l'histoire de l'humanité, on oublie volontiers qu'il a été un des principaux fauteurs de la division des Belges en catholiques et en libéraux. C'est lui, qui avec l'autorité de son caractère, de son talent et de ses vertus privées, a, pour ainsi dire, donné le coup de grâce à l'*Union de* 1830. Le voilà, lui, un des derniers survivants de cette forte génération de 1830, qui n'a pas été remplacée, le voilà, à son tour, condamné par ceux-là même qui lui doivent la meilleure partie de leur bagage politique et qui le traitent irrespectueusement de « patriarche de la doctrine. » Nous ne nous donnerons par la vaine satisfaction de triompher de cette situation. Nous préférons louer sincèrement cet homme de bien, qui termine avec dignité, dans une famille d'élite, une vie entièrement consacrée à son pays et qu'on voudrait voir couronnée par l'auréole de la vérité religieuse.

P. H.

Les lois de la Société Chrétienne, *par Charles Périn*, 2 vol. in-8°, Jacques Lecoffre, Paris, 1875.

Nous ne faisons qu'annoncer ici cet ouvrage considérable ; il mérite une étude spéciale, dont nous ferons part prochainement à nos lecteurs. Les questions soulevées par l'œuvre du savant professeur de Louvain sont tellement nombreuses et d'une nature tellement délicate qu'une simple notice bibliographique ne suffirait pas pour exprimer toutes nos impressions. Disons seulement que ce livre est digne de l'auteur *De la Richesse dans les Sociétés chrétiennes*. C'est le développement méthodique d'une brochure antérieure, que nous connaissions : *Les Libertés Populaires*. M. Périn y a condensé, pour ainsi dire, son enseignement et donné pour la première fois en Belgique la théorie complète d'une école de droit public, dont l'action et l'influence laisseront de larges traces dans l'histoire de ce siècle.

P. H.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

TOME II.

JUILLET.

PAGES.

1. Les registres paroissiaux dans les anciens diocèses de Cambrai et de Malines, par M. E. Neeffs 5
2. Mabel, par Mme A. Cécyl. 18
3. La société romaine aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne, par M. A. Delvigne 49
4. De l'organisation du parti conservateur dans les arrondissements wallons, par M. C. Woeste 62
5. Les Peaux-Rouges aux États-Unis en 1874 68
6. Hermann Mallinckrodt et Xavier de Mérode, par M. P. de Haulleville 81
7. Mélanges : Nos lectures : MM. Le Play et de Ribbe. — L'affaire Fontainas-Lehembre et M. le procureur du roi Heyvaert. — Le servilisme de M. Reinkens, évêque vieux-catholique. — Le Choléra 88
8. Journal historique. — Revue des événements.
   Documents historiques. — France : Manifeste du comte de Chambord. — Autriche : I. Encyclique du Pape aux cardinaux, archevêques et évêques de l'empire d'Autriche. — II. Réponse des cardinaux autrichiens au Pape. . . . 98
9. Bibliographie. — Louis de Potter, par M. Th. Juste. — Histoire du Grand-Conseil de Malines, par M. A. Mathieu. — Humbles fleurs, par M. C. Lyon. 107

AOUT.

1. Mabel, par Mme A. Cécyl. 111
2. En Hollande, quelques notes d'un touriste, par M. E. Marcel. 145
3. La France depuis la chute de M. Thiers, par M. C. Woeste. 167
4. L'exposition d'objets d'art religieux à Lille, par M. A. Delvigne 183
5. Les événements religieux en Suisse, par M. E. Laverne 198
6. Mélanges : La politique extérieure du cabinet conservateur anglais et l'équilibre européen. — La persécution de l'Église dans le diocèse de Chelm. — Le projet de tunnel entre Douvres et Calais 210
7. Journal historique. — Revue des événements.
   Documents historiques. — Allemagne : Loi pour empêcher l'exercice illégal des emplois de l'Église. — Prusse : I. Loi pour interpréter et compléter la loi du 11 mai 1873 sur l'éducation et la nomination des ecclésiastiques. — II. Suppression des associations catholiques à Berlin 217

SEPTEMBRE.

1. Avis à nos lecteurs. Changement de directeur, par M. C. Woeste 223
2. La religion romaine au temps d'Auguste. L'apothéose impériale, par M. A. Mathieu 224
3. Mabel, par Mme A. Cecyl. 233
4. Les premières relations diplomatiques entre la Belgique et les États-Unis, d'après des papiers inédits, par M. E. de Borchgrave 267

Digitized by Google

5. Voyage à l'île de Cuba 292
6. Des progrès et de l'organisation du parti conservateur, par M. C. Woeste . . 297
7. La reconnaissance du gouvernement espagnol, la politique prussienne et les élections françaises 304
8. Le compartiment belge des beaux-arts à l'exposition internationale de Londres (1874), par E. Neeffs 311
9. Mélanges : Le comte de Theux. — La persécution religieuse au Brésil. — Le 4e congrès des vieux-catholiques 318
10. Journal historique. — Revue des événements.
Documents historiques. — France : Traité entre la France et le royaume d'Annam. — Espagne et Prusse : Documents relatifs au projet de cession de l'île de Porto-Rico 325
11. Bibliographie. — Réforme électorale. — De la représentation des minorités, par Jules De Smedt. — Historique des rues et places publiques de la ville d'Anvers, par Augustin Thys. — Du célibat des prêtres au XIXe siècle. par Jules Camaüer. — La Prusse et la France devant l'histoire. — Essai sur les causes de la guerre. — XXVIe Groupe de l'exposition de Vienne. — Enseignement. — Rapports des délégués Belges. — Le pays de Lourdes. — Souvenirs de voyage, par Alfred Ronse 330

OCTOBRE.

1. Songe et réveil, par M. C. Du Bourg 333
2. Le Béguinage de Sainte-Élisabeth à Gand, par M. P. de Haulleville 365
3. La dernière éruption de l'Etna, par ***. 378
4. Quelques excursions dans le domaine de l'art, par M. P. de Haulleville . . . 402
5. Le baron Limnander et son nouvel opéra, par M. le chevalier van Elewyck . . 415
6. L'expédition autrichienne au Pole Nord (1872-1874), par M. J. de Petit. . . 418
7. Le parti libéral en Hollande, par M. F. Van Lauvel 437
8. Journal historique. — Revue des événements.
9. Bibligraphie. — Gregorii Barhebræi chronicon ecclesiasticum quod e codice musei britannici descriptum conjuncta opera ediderunt, latinitate donarunt annotationibusque theologicis, historicis, geographicis et archæologicis illustrarunt MM. J. B. Abbeloos et T. J. Lamy. — Grammaire comparée des langues bibliques, par M. l'abbé E. Van Drival, chanoine titulaire de la cathédrale d'Arras, etc. — Don Alphonse ou Don Carlos? Étude historico-légale, par Placido Maria de Montoliu y de Sarriera. — La Création et l'œuvre des six jours, par J. J. D. Swolfs. — Vie du Père Bernard ou l'apostolat d'un rédemptoriste, par P. Claessens, chan. de l'église métropolitaine de Malines. — Hepaticæ Europæ. Jungermannideæ Europæ post semiseculum recensitæ adjunctis hepaticis auctore M. R.-C. Du Mortier, belg. Status Ministro. — Discours prononcé le 7 octobre par le recteur magnifique, Mgr Namèche, le jour de l'ouverture des cours académiques, à l'université catholique de Louvain. 444

NOVEMBRE.

1. Le passage de Vénus sur le soleil, le 8 décembre 1874, par M. J. de Petit. . . 451
2. Charles Dickens, par M. V. Valmont 461
3. Sous la montagne, traduit de l'anglais de Ann. Thackeray, par M. Étienne Marcel. 483
4. La Conférence de Bruxelles, par M. F. van Lauvel 501
5. L'Expédition autrichienne au Pôle-Nord (1872-1874). — Fin, par M. J. de Petit. 528
6. M. Gladstone, le Ritualisme et les Catholiques en Angleterre, par M. P. de Haulleville 541

Digitized by Google

7. Mélanges : La persécution religieuse et la maçonnerie au Brésil. — La république Argentine et ses présidents. — Conflit entre la Chine et le Japon au sujet de l'île Formose. — Le chanoine Benoît de Decker 560
8. Journal historique — Revue des événements.
9. Bibliographie. — Les Confessions de Camille du Bourg, avec une introduction par M. P. de Haulleville. — Le baron Nothomb, par M. Théodore Juste. — Ce que veut M. de Bismark ou des églises nationales, par M. J.-B. Feyens. — Université libre de Bruxelles. Discours d'ouverture prononcés par MM. Van Schoor, Thiry et Rivier. — La Terre et le récit biblique de la Création, par M. B. Pozzy. — Grammaire et style de Tacite, par M. H. Gantrelle. — Les origines et les constitutions de la Trappe; les monastères du pays de Chimay; la Trappe de Notre-Dame de Scourmont, par M. Aug. Malengreau 576

DÉCEMBRE.

1. Sous la montagne, traduit de l'anglais de Ann. Thackeray, par M. Étienne Marcel. — Suite. 583
2. La question dynastique en Espagne, par M. E. de Villaroya 606
3. La légende de saint Christophe, par M. A. Le Pas 621
4. Au centre de l'Afrique, par M. ***. 627
5. La Conférence de Bruxelles. — Fin, par M. F. van Lauvel 643
6. De l'état présent du libéralisme en Belgique, par M. L. de Breux 684
7. Mélanges : La défaite du parti libéral aux États-Unis. — André Van Hasselt. . 703
8. Journal historique. — Revue des événements.
9. Bibliographie. — La religion romaine, d'Auguste aux Antonins, par M. Gaston Boissier. — Jésus-Christ, par M. Louis Veuillot. — Cours élémentaire de Botanique, par le P. Bellynck. — Voyages aux Montagnes rocheuses et séjour chez les tribus indiennes de l'Orégon, par le R. P. de Smet. — Voyages dans l'Amérique septentrionale, par le même. — Capitolare dei vis domini del fontego dei todeschi in Venezia, par M. G. M. Thomas. — Études politiques sur l'histoire ancienne et moderne, par M. P. Devaux. — Les lois de la société chrétienne, par M. Charles Périn 714

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3- 5865

AP
AP
22
.R5
v. 20

REVUE GÉNÉRALE
169 9008
REVUE GÉNÉRALE
1874

3- 5865

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
79 478 447

Digitized by Google